This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

HN ZHHF

Digitized by Google

PFx 141.1

Bound
JUN 16 1902

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

MRS. ANNE E. P. SEVER,

OF BOSTON,

WIDOW OF COL. JAMES WARREN SEVER,

(Class of 1817),

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE

VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE-QUATORZIÈME ANNÉE

TOME DEUX CENT SIXIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT SOIXANTE-DIXIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1902

Reproduction et traduction interdites.

Digitized by Google

975-15

PFr 141.1

Sewell fund

Digitized by Google

Title page

LE

CORRESPONDANT

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

SOIXANTE-QUATORZIÈME ANNÉE

10 JANVIER 1902

FEB 24 190

Pages.

3. — I. LE JOURNAL INTIME DE Mgr DUPANLOUP. — II. — *A L'OCCASION DU CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE SA NAISSANCE.*

42. — II. LES UNIVERSITÉS ALLEMANDES CONTRE L'EMPEREUR GUILLAUME. . . . . Mgr KANNENGIESER.

71. — III. ROSSINI. — *SA CORRESPONDANCE*, D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION ITALIENNE. . . . . LOUIS DE MORGINS.

83. — IV. INTRUSE. — IV. — FIN. . . . . C. NISSON.

109. — V. LA CRISE DU MARIAGE. . . . . HENRI JOLY.

139. — VI. PORTRAITS ET SOUVENIRS HISTORIQUES. — *LA MÈRE DES TROIS DERNIERS BOURBONS. — L'ÉDUCATION DU DUC DE BORDEAUX. — LA SECONDE RÉPUBLIQUE ET LE COUP D'ÉTAT. — UN DIPLOMATE DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE.* . . . . . L. DE LANZAC DE LABORIE.

168. — VII. LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES ET LA QUESTION DES SUCRES. . . . . MAURICE VANLAER.

184. — VIII. REVUE DES SCIENCES. . . . . HENRI DE PARVILLE.

191. — IX. CHRONIQUE POLITIQUE.

PARIS
(VIIe)

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1902

Reproduction et traduction interdites. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Digitized by Google

LA GITE, (CHARENTE) près COGNAC
ANCIENNE PROPRIÉTÉ
Ernest MARTELL

ÉDOUARD GODOT, PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR
Chevalier du Mérite agricole

EAUX-DE-VIE depuis 2 fr. jusqu'à 5 fr. le litre, logé gare départ. Droits en sus.
Toute demande d'échantillon accompagnée d'une somme de 1 fr. en mandat-poste sera envoyée aussitôt.

Pour les **soins de la peau**, *rien n'est supérieur à l'emploi régulier de la*
CRÈME SIMON
Poudre et Savon Simon aux m[illegible]es parfums

NOUVEAUX prix de la Crème Simon :
1 fr. et 2 fr. environ, ce dernier est avantageux.
Flacon de voyage, 3 f., spécialement recommandé.
J. Simon, 13, rue Grange Batelière, Paris
MÉDAILLE D'OR, EXP^on UNIV^lle 1900

CALFEUTRAGE
Invisible des Appart^ts - **STORES** - *Prosp^tus f^o*
M^on DE DAVE, 26, Quai du Louvre, 26, PARIS.

INVENTIONS
Pour étudier VRAIE valeur des Brevets
AUXQUELS VOUS VOULEZ VOUS INTÉRESSER
Pour prendre BONS Brevets
Pour diriger procès CONTREFAÇONS
H. JOSSE *
Ancien Élève de l'École Polytechnique
Membre du Jury 1900. Ingénieur Conseil des services du contentieux de l'Exposition Universelle de 1900
PARIS, 17, BOULEVARD DE LA MADELEINE, 17
Maison fondée en 1856

MIGRAINES — NÉVRALGIES
La **CÉRÉBRINE** agit *instantanément* contre toutes Migraines, les Névralgies faciales, intercostales, rhumatismales, sciatiques, le Vertige stomacal et contre les Coliques périodiques.
E. FOURNIER (Pausodun), Ph^en, 21, Rue de Saint-Pétersbourg, Paris *et toutes Pharmacies.* — Flac. 5 et 3 fr.

ECONOMIE garantie 33 0/0
CAFETIÈRE indispensable dans tous les menages.
TRIPLE FILTRE breveté en porcelaine
Avec ce système on obtient un Café bien supérieur à celui fait avec n'importe quelle Cafetière et en mettant 1/3 de Café en moins.

Tasses	2	3	5	7	10	12	16
Prix en Blanc	3.25	3.75	4.75	5.75	7 »	8.50	[illegible]
— en décor Bleu	3.50	4.75	5.50	6.50	8 »	9.75	11 75

Seul Concessionnaire : L. WEISER, 11, Rue Martel, P[illegible]
Envoi contre mandat ou timbres-poste. Pour recevoir franco en France ajouter 1'15

VINS DE BOURGOGNE
E. DELAUNAY, P^re, à Is-s/Tille (Côte-d'Or. Pr. cour. f^co

Aux Abonnés et Lecteurs
du "*Correspondant*"

AFFAIRES RECOMMANDÉES :

PUR JUS RAISINS FRAIS

BORDEAUX Récolte 1901, la barrique de 225 litres, **100** fr.
BORDEAUX VIEUX : 120, 130, 140, 160, 300 et 350 fr. suivant âges.
Comptant 10 0/0 *d'escompte ou paiement à* 60 *jours.*
Echantillons de 2 types vins contre 1 fr. 50 en timbres-poste.

Joindre bande abonné en s'adressant à :

Maître de Chai de M. le Mis de Castellane, CHATEAU-SAVIGNAC
près LIBOURNE (Gironde).

Digitized by Google

LE

CORRESPONDANT

LE JOURNAL INTIME DE Mgr DUPANLOUP

Le *Correspondant* a publié, dans sa livraison du 25 septembre 1900, un premier fragment du JOURNAL INTIME de Mgr Dupanloup, et cette divulgation, en montrant à nu, dans ses replis les plus secrets, l'âme du grand et saint évêque, a produit partout une impression profonde.

Nous attendions, pour donner la suite de ces admirables pages, — les plus belles et les plus pénétrantes que nous ayons lues en ce genre depuis saint Augustin, — nous attendions le centième anniversaire de la naissance de l'illustre évêque[1], afin d'associer cette publication touchante aux fêtes que nous supposions devoir solenniser une date aussi mémorable.

Il nous avait semblé que, non seulement l'admiration et la reconnaissance allaient entourer ce glorieux centenaire d'un éclat digne des services rendus, mais encore que les circonstances où nous sommes lui donnaient une opportunité toute particulière.

Au moment, en effet, où l'esprit sectaire, secondé par les pouvoirs publics, entreprend de détruire ce qui subsiste de la loi de transaction de 1850, conquise en majeure partie par l'abbé Dupanloup[2]; au moment où la liberté de l'enseignement supérieur,

[1] Mgr Dupanloup est né le 2 janvier 1802, au village de Saint-Félix, près d'Annecy, en Savoie, — ce qui fit dire plus tard à M. de Salvandy, le recevant à l'Académie française : « Cette Savoie que nous n'avons pas rendue tout entière en 1814 puisque nous vous avons gardé! »

[2] « L'abbé Dupanloup fut à ce point éloquent et persuasif que les contradicteurs principaux, MM. Thiers et Cousin, durent s'avouer vaincus. M. Thiers saisit le bras de M. Cousin, en s'écriant : « Cousin! Avez-vous bien compris la leçon que nous venons de recevoir? L'abbé a raison! L'abbé a raison!... » — (*Récit de M. de Falloux.*)

Digitized by Google

emportée un peu plus tard à la tribune de l'Assemblée Nationale par le vaillant évêque en 1875, est menacée à son tour, n'était-ce pas l'heure d'honorer tout spécialement la mémoire de l'intrépide défenseur de toutes les libertés religieuses?

Au moment, enfin, où les ennemis de l'Eglise, s'emparant du nom de Victor Hugo, s'apprêtent à célébrer à leur façon le centenaire « du plus grand Poète du dix-neuvième siècle », n'était-ce pas l'heure de célébrer en face d'eux, comme une réponse de la Foi à la Négation, le centenaire « du plus grand Evêque du dix-neuvième siècle »?

Quel autre, en effet, a été plus infatigable champion de l'Eglise et du Saint-Siège? Quel autre a fait plus éloquemment retentir la France et le monde des revendications indignées de la Conscience, de la Justice et de l'Honneur? Quel autre a réuni, comme une acclamation reconnaissante de l'épiscopat tout entier de l'univers, *six cent trente* lettres d'approbation et d'adhésion chaleureuse à ses écrits vengeurs?

Quoi qu'il en soit, et à défaut de la célébration solennelle d'un Centenaire dont, après tout, sa glorieuse mémoire n'a pas besoin, nous avons voulu, tout au moins, saluer la date de sa naissance en reprenant la publication de ce Journal Intime qui fait irrésistiblement admirer, au-dessus de toutes les vertus ordinaires, ce que le cardinal Lavigerie, dans une lettre fameuse, n'a pas craint d'appeler hautement « la sainteté ».

II

LA VEILLE DU SACRE.

Le Pontife est le grand ouvrier de la Rédemption. Il travaille en chef à cette grande œuvre; il est consacré par l'Esprit-Saint pour la faire. Il est consacré comme Jésus-Christ; pour aider Jésus-Christ; pour travailler avec Jésus-Christ et comme Jésus-Christ; pour représenter Jésus-Christ. Il est appelé, choisi par Dieu le Père; il est revêtu du caractère divin de Jésus-Christ.

Il participe principalement à la toute-puissance, à la sagesse, à la vérité divines. Il s'en fait sur lui une émanation perpétuelle, pour le sacrifice et la réparation, pour l'enseignement et le doctorat, pour l'administration et le soin, la nourriture des âmes.

Il est sanctificateur et père : *parit;* il est docteur : *docet;* il est pasteur : *regit.*

Digitized by Google

Il est en relation constante, intime, avec les trois personnes divines.

L'évêque seul, recevant la plénitude de l'Esprit-Saint, la donne, la communique. Les sacrements de confirmation et d'ordre lui sont réservés.

Il est une œuvre d'amour et de joie, et par là même aussi une œuvre de force et de sagesse[1].

8 DÉCEMBRE. — FÊTE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION.

Dieu m'a purifié mille fois depuis mon baptême. Aujourd'hui, dans cette fête de l'Immaculée-Conception et dans la lumière de la pureté de Marie, il me sera, — je voulais mettre *doux*, et je dois, après réflexion, écrire *très amer*, — de voir, d'accuser, d'abhorrer de nouveau toutes les indignités de ma vie passée, et de demander à Dieu le Père, à Dieu le Fils et à leur divin Esprit, la grâce de ne plus jamais, s'il est possible, pécher volontairement : *Fiat! fiat! fiat!*

Les péchés de toute sorte semblent éclore si naturellement de cet esprit, de ce cœur, de cette âme, de cette volonté, de ce corps, de tous ces sens, que c'en est effrayant, consternant. Quelle triste nature! *Totus in maligno positus.* Encore une fois, c'est consternant. Si j'avais eu plus tôt cette affreuse impression, je ne sais si j'aurais dit : *Oui.* Et cependant, c'est par là que Dieu me sauve et m'a sauvé! Mais il ne faut jamais oublier l'esprit de pénitence... Les Psaumes de la Pénitence... Le vendredi, le chemin de la Croix... La mortification, au moins les petites dans les repas. Cela doit toujours demeurer le fond de la vie chrétienne et sacerdotale...

Et puis, on se canonise soi-même!

Vraiment, tout cela fait horreur. Quelle ignominie! On voudrait fuir et se cacher. Il faut au moins se mettre le front dans la poussière. On ne peut se relever que *in luce miserationum tuarum*, et en songeant à la sainte Vierge.

Ainsi, il est donc vrai que Dieu a encore plus de miséricorde que nous n'avons de misères. Et nos misères sont le trône de sa miséricorde! J'en suis un exemple inouï.

9 DÉCEMBRE. — LE SACRE.

Prière du matin vocale, à genoux. J'étais attentif et pesais chaque parole.

[1] Mgr Dupanloup analyse ici, dans un commentaire de plusieurs pages, cette pensée dont il veut que sa conscience soit bien pénétrée, que la dignité épiscopale est une œuvre d'amour et de joie, une œuvre de force et de sagesse.

Digitized by Google

Le nom et la pensée de la sainte Vierge, à la messe, me touchaient.

La prostration. On est heureux de s'anéantir. C'est extrêmement touchant. On entend le ciel et la terre prier.

Le moment où Notre-Seigneur s'est fait le plus sentir, c'est celui de la consécration et de la communion : *Me tecum in unum consummari voluisti!*

11 DÉCEMBRE. — ENTRÉE A ORLÉANS.

Messe. A la communion : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus... Viderunt Jesum solum.* — Je demeure seul avec vous. Me voici séparé de tout, excepté de vous. J'ai senti cette séparation.

C'est aujourd'hui que je dois entrer dans la maison de l'épouse... Les cloches m'ont réveillé : *Vox tua dulcis.* J'ai relu mes premières impressions : *Eduxit eos in spe, Alleluia. Euntes ergo... Ecce facta sunt omnia nova, Alleluia.* — L'Alleluia est le seul mot qui saisisse mon âme, comme les choses d'Annecy.

On m'a fait monter en chaire : c'était nécessaire. En montant, j'ai senti qu'il le fallait et que le docteur devait apparaître dans l'Evêque, ainsi que le pasteur et le père.

Immense multitude... Les enfants m'ont attiré; je les attirais. Je n'ai jamais si bien senti pourquoi Notre-Seigneur disait : *Sinite parvulos venire ad me.* Ils viennent sans arrière-pensée; ils ont confiance et l'inspirent. Les séminaristes m'ont fait la même impression. On sauverait le monde si on se donnait à la jeunesse. Pauvres enfants! je n'oublierai jamais tous ces petits visages et ces regards.

L'entrée en cette grande et profonde église était bien imposante.

Hier, ma plus forte impression a été celle-ci. Je sentais si simplement, si clairement, qu'on gère là une personne supérieure, *personam gerere divinam*, que le pauvre homme chargé de cette représentation y succombe... Tout ce qu'il fait, tout ce qu'on lui fait, suppose que Dieu est en lui et qu'il éprouve des sentiments divins, qu'il a des pensées divines. C'est écrasant... On renonce à y suffire personnellement et on va toujours.

En faisant ma visite au saint Sacrement, bénédiction et douceur d'être sous le même toit. C'est un grand engagement à faire cette visite et à y convier toute la maison. Peut-être avant dîner et souper.

Une église, l'église d'Orléans, c'est l'église des âmes. L'alliance est avec les âmes pour les convertir, les unir à Dieu par Jésus-Christ formé en elles. Pourquoi travaillé-je avec joie, avec amour

Digitized by Google

à cette cathédrale : c'est la maison des âmes, la maison nuptiale. C'est là où je les rassemble pour l'œuvre divine. Voilà pourquoi j'aime à la parer, à l'orner, à l'embellir, afin qu'elle plaise au Seigneur, son époux, et à ses enfants, qui sont ceux du Seigneur. Là viennent les âmes; là se fait l'alliance; là se forme Jésus-Christ dans les cœurs. Mais, si sa beauté extérieure, ses ornements, ses joyaux, sa parure matérielle, m'intéressent; si je m'en occupe avec la joie d'un époux, que ne ferai-je pas pour sa beauté intérieure? Quel soin à la parole sacrée, au chant sacré, aux cérémonies sacrées, à tout ce qui fait l'œuvre même des âmes, et dans les âmes, l'œuvre de Jésus-Christ?

13 décembre. — Constitution de mon conseil et de mon administration. — Chaque chose importante à un homme, mais il faut que cet homme s'en occupe. C'est à moi à faire travailler chacun; je ne l'ai pas fait convenablement jusqu'à ce jour.

PROJET DE RÈGLEMENT DE VIE ET RÉSOLUTIONS PERSONNELLES.

1° Lever à cinq heures. Oraison. — 2° Messe à 6 heures ou 6 heures un quart. — 3° De 7 à 9 heures, travail. — 4° De 9 heures à 9 heures et demie, petit déjeuner et bréviaire. — 5° De 10 heures à midi, travail. — 6° Midi, au son de la cloche, dîner. — Lecture au moins pendant le premier quart d'heure; à la fin, un verset d'*Imitation*. — 7° Après dîner, récréation. Réception. Porte ouverte. Bréviaire, si place se trouve. — 8° De 5 heures à 7 heures, bréviaire, lecture spirituelle, visite au saint Sacrement, chapelet, correspondance. — 9° A 7 heures, souper. — Comme le dîner. — 10° Puis récréation. — 11° A 8 heures et demie ou 8 heures trois quarts, prière au son de la cloche, en commun. — 12° A 9 heures, coucher, ou du moins retraite. — 13° Confession tous les huit jours. — 14° Retraite de huit jours, chaque année, à Issy, ou en un lieu éloigné d'Orléans, loin des affaires.

Les sujets de mes méditations seront la sainte Ecriture. — La plume à la main. Les grands motifs et les détails sont indiqués dans les retraites précédentes.

Les sujets de mes lectures spirituelles seront les vies des grands saints évêques, leurs lettres, leurs œuvres : saint Charles, saint François de Sales, saint Grégoire le Grand, saint Augustin, saint Grégoire VII, Innocent III, M. de Barillon, don Barthélemy-des-Martyrs, M. de Solminihac, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Pie V, saint Chrysostome, saint Athanase, saint Ambroise. — Lire très prochainement le Concile de Trente, et d'abord ce qui regarde les évêques.

Digitized by Google

Il faut que, dès mon retour [1], je fasse faire un beau chemin de la Croix, par ces pieuses dames, soit dans la grande salle, soit dans la chapelle de l'Officialité. Il faut que j'en fasse ériger un au petit et au grand séminaire.

Je ferai le chemin de la Croix tous les vendredis; ma pauvre dévotion en a bien besoin.

En chaque chambre de l'évêché : oratoire, tableaux pieux, prie-Dieu, crucifix, sainte Vierge.

VIE PASTORALE

1° Le nom, l'âge, les emplois, les qualités, les défauts, les études, les goûts de chaque ecclésiastique. Impossible de gouverner sans cela. *Vocat eas nominatim.* — *Agnosce vultum pecoris tui, tuosque greges considera.* — A plus forte raison faut-il connaître aussi les pasteurs.

2° Il faudrait que chaque curé en eût autant de ses ouailles.

3° Savoir de chaque curé, surtout avant la visite : 1° Combien de pâques, sur tant d'habitants, hommes et femmes. Combien de communions à Noël et pendant l'année. — 2° Combien meurent sans sacrements. — 3° Combien à la messe, les dimanches et les grandes fêtes.

4° En 1850. — Je prêcherai Carême, puis retraite en Semaine sainte à la cathédrale. — Puis, à La Chapelle, repos comme travail de cabinet, si possible.

Plusieurs prédications, les dimanches et fêtes, dans les principales villes du diocèse, — sur le salut, la sainteté.

5° J'assisterai à l'office de la cathédrale tous les dimanches et toutes les fêtes. — Je tâcherai d'y attirer les fidèles par la beauté des offices, — la maîtrise, la musique. — Faire de la cathédrale le modèle des paroisses d'Orléans; faire des paroisses d'Orléans le modèle des paroisses des autres villes, et, de proche en proche, de toutes les paroisses du diocèse.

1850.

Année de grande tristesse et de grandes grâces. Mais l'extrême tristesse des choses me poussa trop à l'irritation contre les hommes. — Je vis tous les maux ; je vis aussi les remèdes et pris toutes les grandes résolutions : l'ordre, la vie intérieure, le travail de chacun, la résignation paisible.

[1] De Rome.

Digitized by Google

L'ordre intérieur peut seul aider à soutenir une pareille charge et de pareilles peines; donner des lumières et des forces pour résister en paix au désordre du dehors, le dominer *ab alto* et le régénérer.

17 février. Ier Dimanche du Carême. — Je commence à prêcher à la cathédrale.

16 mars. — 1° Il faut me retremper dans la grâce épiscopale, dans la pensée présente et dans le sentiment profond et constant de ce caractère sacré. — 2° Une fidélité ABSOLUE à mes exercices de piété est la condition nécessaire. Il y faut tout sacrifier. C'est le moyen de tout sauver, de tout fortifier, de tout bien faire. — 3° Ne faire par moi-même que les choses très importantes : décider toutes choses avec conseil, et faire travailler chacun assidûment. Tel est le seul ordre raisonnable. Autrement, je m'absorberai et ne ferai rien. Les détails inutiles sont un coupable emploi du temps d'un évêque. — 4° Relire la vie et les œuvres des saints évêques. Me nourrir toujours de ces grandes choses. Chaque jour un peu. — 5° Faire tous les jours ma méditation la plume, à la main.

17 mars. — La croix arriva. Je m'aperçus de l'œil malade. Cataracte.

18 mars. — Lundi de la Passion. — 1° Il faut être fidèle dans l'action, indifférent pour le succès. La foi le demande; la grâce en donne la force. Les mécomptes y contraignent douloureusement. — 2° Il ne sert de rien de s'attrister. Il faut l'espérance, l'ardeur, le courage. La tristesse donne la mort.

19 mars. Fête de saint Joseph. — La dévotion à ce bon saint si laborieux, si humble, si patient, si fidèle, m'a consolé. J'ai dit la sainte messe chez les Carmélites avec sainte Thérèse. Le bréviaire m'a offert bien des lumières et des consolations.

Il faut faire ce que je peux; chercher là ma consolation et ma paix; et devenir saintement indifférent au reste.

25 mars. *Annonciation.* — Que la sainte Vierge me donne bonne nouvelle! Oh! que j'en ai besoin, de tous côtés! Je ne crois pas que jamais j'aie plus senti ma faiblesse. Quel labeur! Quelles peines avec les hommes! Quels mécomptes!

27. Mercredi saint. — J'ai fait ma méditation dans Bossuet sur ces paroles : *Ante diem festum Paschæ.* — L'après-midi, extrême fatigue de tête et d'yeux. Bonnes nouvelles du Petit Séminaire comme situation matérielle, comme situation morale.

29. Vendredi saint. — Saint François d'Assise et sa vie m'ont fort consolé pendant tous ces temps de tristesse. Nous ne pouvons être sauvés, purifiés que par les croix. Nous les fuyons toujours. Toutes nos pensées, toutes nos habiletés sont un effort pour échapper à la croix. C'est du moins bien vrai pour moi. Mais Dieu,

Digitized by Google

dans sa bonté, nous sauve malgré nous... Il nous envoie des croix, il laisse tomber sur nous celles que notre imprudence ou nos passions nous attirent. Par là, il nous sauve, il nous améliore, il nous sanctifie presque malgré nous. Il suffit que nous ne nous révoltions pas contre ces croix, et que nous nous laissions faire, quoique avec tristesses et regrets.

30. Samedi saint. — Pourquoi ne ferais-je pas vœu de pauvreté et d'obéissance entre les mains du Pape? Il y aurait là une grande consolation, une grande sanctification. Quelle serait la limite et l'étendue de ces vœux? Saint François d'Assise incomparable sur la pauvreté... Quant à l'obéissance, grand bonheur de la pratiquer... Ce qu'un évêque ne peut presque pas.

31. *Pâques*. — Depuis vingt ans, je me reprenais fortement à la joie de cette fête; mais trop naturellement peut-être... Il faut désormais regarder surtout la pâque éternelle, le ciel.

Lundi 1er avril. — J'allai passer quinze jours à Paris pour mes yeux. Cataracte reconnue. Mgr Dupuch se chargea de ma visite pastorale.

1er mai. — Messe à Notre-Dame des Miracles. J'ai pris la résolution d'aller, ce mois-ci, à Notre-Dame de Cléry et à Notre-Dame des Aydes. — J'ai formé le vœu d'aller dire la sainte Messe, à la fin de cette année, à Saint-Ambroise, à Saint-Pierre, à Saint-Jean, à Sainte-Marie, ou, si je ne puis, neuf messes en l'honneur de la sainte Vierge et de ces grands saints, en actions de grâces... — Je méditerai chaque jour de ce mois sur la croix.

7 mai. — Neuvaine en l'honneur de Notre-Dame de la Salette [1]. — Lotions avec l'eau de la fontaine. Chaque jour : neuf *Souvenez-vous*, *Veni*, *Sancte Spiritus*, *Veni*, *Creator*, la sainte Messe à la montagne, trois *Pater*.

Si je guéris, le pèlerinage d'Orléans jusqu'à la montagne, à pied.

Demander : 1° la guérison complète; — 2° le meilleur emploi possible de la vue recouvrée.

Le 9 mai, j'allai m'établir à La Chapelle. Ce séjour fut d'une grande douceur et secours de Dieu : cette impression dure encore. Agréments de cette maison, de ma grande chambre... C'était la première fois que j'étais chez moi à la campagne. Les premiers jours, je fis de grandes promenades avec Am. de Nanteuil. Cela me remit peu à peu. Je fis la lettre aux professeurs du Petit Séminaire. Ce travail commença à me remonter, puis me donna le courage d'entreprendre le 1er volume [2]. Ce travail fut une grande conso-

[1] Pour obtenir la guérison de ses yeux.
[2] Sans doute, le 1er vol. de l'*Education*.

Digitized by Google

lation, éleva mon âme, et la dégagea des tristesses et des misères humaines. J'y trouvai une grande douceur.

Le samedi 18 mai, je commence la neuvaine.

La grande condition, la grande affaire, c'est de bien comprendre qu'une pareille grâce devrait être le signal d'une vie absolument sanctifiée, consacrée, dédiée à Dieu. La grâce extérieure, miraculeuse ne sera peut-être pas accordée : il faut au moins que j'obtienne la grâce intérieure; il faut que, pendant ces neuf jours, ma fidélité à la vie spirituelle soit entière. C'est d'ailleurs une sainte semaine; j'ai toujours eu grande dévotion à l'Esprit-Saint et à la semaine de la Pentecôte. L'ordre dans ma vie, dans mes papiers, est toujours mon premier devoir.

19 mai, fête de la Pentecôte. — J'ai officié pour la première fois à la cathédrale. Alliance consommée en un jour convenable. A l'élévation, vraie grâce de Dieu.

25 mai. — Il y a, par la vertu de l'Esprit-Saint dans l'Eglise, *gratia curationum*, la grâce des guérisons miraculeuses... Je ne réponds pas du tout que ce ne soit pas un miracle qui m'ait jusqu'à ce jour conservé l'œil bon... Et tant de prières charitables faites pour moi par toutes ces âmes...

31 mai. — Fête du mois de Marie. Le Grand Séminaire est venu. Séance académique. Bonne espérance.

29 juin. Saint Pierre. — C'est une de mes résolutions les plus importantes de méditer sur les grandeurs et l'autorité du prince des Apôtres. C'est une grande et sainte étude. Elle doit être faite en esprit d'oraison, sur un cahier à part.

En septembre, Retraites ecclésiastiques données par M. Pétetot; il y en eut deux, où je parlai beaucoup. Cela réussit d'abord : *Exsultant in luce*. Je ne m'irritai pas et tâchai d'encourager.

Novembre. — Travail extraordinaire dès trois heures du matin. Forces poussées à bout; il ne faut plus rien faire de la sorte. Je ne sais si jamais il y a une volonté de Dieu à travailler avec cette violence. Oh! que cela est contraire au bien de mon âme..., et au bien, à la perfection de ce que je fais! Rien n'est pire. — J'écris ceci en paix, à La Chapelle, le 24 juin 1851, fête de saint Jean-Baptiste. Bien résolu avec l'aide de Dieu de tendre plus que jamais au repos sacré, et de ne plus travailler ainsi.

Le 2 décembre, départ plein de joie pour Rome.

1851.

Revenu de Rome le 20 février. — Je n'ai pas bien profité du repos de ce voyage.

Digitized by Google

Bonne retraite du mois. Inspiration du repos sacré et vue des croix. — A la fin de l'année, grâce de sainte Thérèse. — Voilà les deux grands biens de 1851.

Le mal a été : printemps et été sans repos, sans travail de cabinet, sans lumière.

4 mars. — Le bon Dieu m'a fait une grande grâce. En lisant la Vie de D. Barthélemy-des-Martyrs, j'ai découvert comment je pouvais désirer la mort sans témérité... et avec une confiance simple et profonde, sans crainte. Dans cette pensée, je l'ai désirée du fond du cœur, et j'ai dit avec joie : *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo.*

Je la désire afin de sortir de ce monde, de moi-même, du péché..., afin d'en voir la fin..., afin de ne plus courir le risque de pécher et d'offenser Dieu.

Il y a dans ce désir et dans son motif quelque chose de certainement bon : 1° le sacrifice de sa vie; — 2° la charité qui l'inspire.

Désirer la mort pour être délivré des peines de la vie et trouver enfin le repos, serait déjà permis et bon.

Mais désirer la mort pour être délivré du péché et trouver enfin la sainteté; la désirer, comme la fin du péché et de la concupiscence, comme le commencement d'une vie, d'une justice et d'une charité éternelles, est incomparablement meilleur.

Sans doute, il y a toujours la crainte du jugement de Dieu; mais le motif de ce désir doit bien diminuer cette crainte... Et, quant au Purgatoire, je l'accepte et je le désire comme un feu purifiant et par conséquent bienfaisant. En un mot, c'est la haine du péché et l'amour de Dieu qui m'inspirent ce sacrifice de la vie et ce désir de la mort. Quoi de meilleur? Il faut bénir Dieu de me l'avoir inspiré hier, et lui demander de le nourrir dans mon cœur (ce 5 mars, mercredi des Cendres).

18 mars. — J'ai fini hier l'admirable histoire de D. Barthélemy-des-Martyrs. Cette histoire m'a donné de douces et graves consolations depuis quelques mois. Rien n'est plus élevé, plus riche en citations de Pères, surtout de saint Grégoire le Grand. Je dois lire et relire ces fortes et saintes choses. Je vais commencer ce matin la Vie de saint Charles, le grand modèle de l'action et du gouvernement ecclésiastique. Il faut mettre sous sa protection mon retour en mon diocèse et ce que je vais essayer d'y faire. La force et la douceur, voilà les deux points importants et décisifs. — Ce 27 mars. Il faut que j'y ajoute la patience et *longanimitas*. Si dans vingt ans il y a des fruits, ce sera beaucoup. Oui, mais sans oublier que la pusillanimité n'est pas la patience; qu'elle laisse

Digitized by Google

tout périr; que je suis chargé d'inspirer le mouvement et la vie, et qu'il n'y a pas un moment à perdre.

14 avril. — Il faut que je commence cette petite retraite. La Semaine sainte y est très favorable. Ce ne sera pas quelque chose d'une grande perfection; mais ce sera quelque chose d'utile, où, avec la grâce de Dieu, je ferai de mon mieux et reposerai mon âme.

Cette retraite sera très paisible. Repasser tous mes souvenirs, toute ma vie devant Dieu... Tous mes cahiers... Goûter le repos avec Dieu.

Mardi 15 avril. — Tristesse des dérangements de l'après-midi d'hier. Oh! que le repos de Dieu est meilleur! Il faut mieux me défendre aujourd'hui. En tout cas, avoir au moins ma matinée parfaite. Le silence, le repos même de la pensée : *Requiescere*. La quiétude, voilà le grand besoin de mon âme, le grand besoin même des affaires, et des livres que j'ai à cœur d'achever.

Il faut que cette machine cesse enfin d'être en activité perpétuelle, de s'user par ce frottement incessant et si violent. — Il faut, pour en jouir : 1° Bien accomplir les résolutions de mon voyage et de mon retour. — 2° Eloigner les visites inutiles. — 3° Diminuer le nombre des affaires.

Je sens que le repos est tout pour moi en ce moment. — Mon esprit ne s'est jamais élevé, mon âme n'a jamais été forte et féconde que dans mes voyages : parce que c'était le seul temps de repos dans ma vie, le temps où je suis délivré de tout. Je ne puis trouver, retrouver la force, la lumière dont j'ai besoin, que dans ce repos. C'est l'admirable mot de Notre-Seigneur : *Venite in desertum locum et requiescite*. — Quand on n'y prend garde, pour certaines natures, l'activité devient une maladie, une espèce d'entraînement irrésistible, par conséquent un désordre... et bientôt un épuisement...

Je viens de relire la divine parole : *Sciens Jesus quia venit hora ejus, ut transeat ex hoc mundo ad Patrem*. — Ce bienheureux passage est pour moi celui de l'agitation de mes actions, de mes paroles, de mes pensées au *repos sacré*... — Mon heure est venue. C'est évidemment ce que le bon Dieu me demande; ce que me demande mon âme, ma nature épuisée, mon âge.

1° Le repos et la consécration du matin. Jamais un journal, ni une nouvelle, ni une lettre avant midi, au moins avant dix heures. — Une heure et demie de prière; puis le bréviaire, une demi-heure. — Trois heures de travail reposé, au moins. — 2° Le repos et la consécration du soir. — De cinq heures ou même de quatre heures à sept heures et demie, exercices de piété compris. — Après souper, conversations paisibles, amicales, pieuses, cordiales, jamais agitées. — Oraison bien prévue. — 3° Le repos du dimanche. — Les

Digitized by Google

offices, la promenade. — 4° Le repos d'une semaine, d'une retraite, chaque année.

Mercredi 16 avril. — Méditer en écrivant ou en soulignant, ou en notant. Prier de même. J'ai observé que c'est pour moi le seul moyen de faire au moins quelque petite chose, en fait de méditation. Autrement, je ne fais rien. Quand j'y reviens, le lendemain ou longtemps après, je m'étonne des lumières vives, réelles, pratiques, que j'y trouve.

Redoubler d'attention aux prières vocales, à la sainte messe et au bréviaire.

Quant à l'action de grâces, la faire toujours avec les psaumes et mon bréviaire du jour, quand il s'y prête. Me souvenant toujours de Jésus-Christ présent, et lui adressant ma méditation ou ma prière.

« Ecrivez lentement; parlez à Dieu que vous savez présent; écrivez ce que vous lui dites; priez-le de vous inspirer, de vous dicter ses volontés; de vous mouvoir de ces mouvements intérieurs, purs, délicats et simples, qui sont sa touche, qui sont sa voix. »

Sans prétendre si haut, j'ai éprouvé que c'est pour moi la seule manière de penser quelque chose. Autrement, toute ma méditation est un néant.

17 avril. Jeudi saint. — Tout prêtre est et doit être, comme Jésus-Christ, prêtre et victime.

Plus le prêtre souffre, plus il est victime, mieux il est prêtre, meilleur prêtre. Il ne fait le bien qu'en proportion de ce qu'il souffre. Que tout cela est important à se dire, au moins pour se consoler fortement et se soutenir au milieu de ses peines! Voyez saint Charles. Quel grand pontife! mais aussi quelle grande victime! Et saint Paul : *Quotidie morior*.

Tout chrétien doit être une victime : *Hostiam viventem*. Mais le prêtre, le pontife doit être victime par excellence.

Voilà ce dont je dois me souvenir, toutes les fois que j'ai une peine, que je rencontre une croix... Il faut aller au fait et se dire la vérité. Il faut s'attendre à des imbécillités, à des grossièretés. Combien Notre-Seigneur n'en a-t-il pas souffert! Il y aura un Pilate, un Hérode, des bourreaux, une populace, un Calvaire, une croix, un crucifiement... On ne sauvera quelque chose qu'à cette condition.

24. — Avec M. de Montalembert. La *Cour-Dieu* [1]. Quelle étrange barbarie! Faire une carrière de pierres des monuments religieux les plus beaux! En faire des cahutes, des écuries, des chemins vicinaux! C'est absolument comme si on faisait, des plus beaux tableaux de Raphaël, des couleurs pour badigeonner un cabaret.

[1] Ancienne abbaye du diocèse d'Orléans.

Digitized by Google

25. Saint-Benoît[1], une des plus grandes métropoles intellectuelles du moyen âge, pendant cinq siècles. — Douceur profonde de la prière et de la présence de Dieu au fond de ces allées, sous ce ciel, dans cette verdure...

Mardi 6 mai. — Quelle triste chose que Paris! Quel mouvement! Quel bruit! Quelle grâce Dieu m'a faite en m'éloignant de Paris! Tout, de nouveau, dans ma vie, doit tendre, avec plus de fermeté que jamais vers le repos. C'est là le grand besoin de mon âme, le saint repos. Et, dans ce repos sacré, il faut me retremper dans la méditation de l'Incarnation et de la Rédemption de Notre-Seigneur, et dans son amour. Dernière grâce de ma vie.

Il faut que je ne m'occupe plus que de Notre-Seigneur Jésus-Christ personnifié dans les grands évêques, dans les grands apôtres; mais surtout de sa personne sacrée, de lui-même, de son incarnation, de sa rédemption, de son sacrifice, de l'Eucharistie, de sa vie éternelle, temporelle, cachée, publique, souffrante, glorieuse. Il faut que ma vie soit cachée et reposée en Dieu avec Jésus-Christ.

Parti d'Orléans le 9, pour ma visite pastorale qui ne dura que onze jours. Je me suis reposé quelques heures chez M. Berryer avec MM. de Falloux, de Sèze et de Kerdrel. Retour avec M. de Falloux par Fontainebleau.

Je reviens ici accablé de fatigue. Il faut m'y cantonner dans un certain repos, dans une certaine vie intérieure. — Le repos sacré : *Declinare a turba, requiescere, tacere, expectare, sedere*. Surtout me taire : écouter, laisser parler. *Sedere in altitudine, et circumspectare* : EPISCOPUS.

29 jeudi. Ascension. — Quelle belle fin de la vie mortelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ! Quelle belle conclusion de la Rédemption!

Qu'est-ce que le christianisme? C'est une rédemption. Quel est le moyen de cette rédemption? Un sacrifice : un sacrifié, une victime. Quel est l'agent de ce sacrifice? Un pontife, un médiateur, un pont jeté sur un abîme entre deux puissances, deux extrémités contraires. Ce sera encore ainsi dans l'éternité : *Pontifex factus in æternum*. Dieu et l'homme auront un médiateur éternel, Jésus-Christ.

Samedi 7 juin. Veille de la Pentecôte. — Depuis l'Ascension, j'ai médité avec quelque consolation ce grand et beau mystère. Le bréviaire y aide beaucoup.

Voici la Pentecôte! Quelle révélation! Une nouvelle, une autre personne de la Trinité se montre, vient à nous; quel événement!

[1] Autre abbaye célèbre de l'Orléanais.

Digitized by Google

Et c'est l'amour, la bonté, la consolation, la douceur, la lumière, la force : *rectum*, *bonum*, *sanctum*.

21 juin. Saint Louis de Gonzague. — Me voici de retour. Quel bonheur d'être seul! Il faut y demeurer le plus possible; éloigner les visites; jouir de cette paix, de ce silence, de cette solitude. Il faut me retremper dans la vie intérieure; refaire mes forces de toute façon; me fortifier paisiblement par les épreuves qui m'attendent, pour la perte de mes yeux, pour les grands renversements [1].

Ma visite au saint Sacrement tous les jours; plutôt deux fois qu'une. Au moins une fois avec récitation : Psaumes en actions de grâces.

24. — Après-midi bien prise. Mais en paix, sans humeur. Il n'y a que cela de raisonnable. S'irriter n'avancerait à rien ni pour l'âme ni pour la tête.

25. — Il faut bien et prudemment employer mon temps. Mais rien de pressé, de violent, de fixé. Il faut en ce travail beaucoup d'ordre et de sérénité, des vues calmes et élevées. Relire Bossuet et Fénelon...

M'élever, m'élever! Me dégager; me tenir haut dans la sérénité et dans la lumière; et redescendre de là avec des clartés simples, vives, profondes, paisibles.

11 août. — Les fêtes de la Croix et de la sainte Couronne me laissent entrevoir et pressentir les magnificences de la rédemption et de la vie de Notre-Seigneur. Il y aurait là la plus grande, la plus admirable étude à faire. La sainte Couronne d'épines... La royauté de Notre-Seigneur est une chose bien extraordinaire... Dans la vie de Jésus-Christ, un chapitre intitulé : *La destinée d'un Roi, du Roi des rois.*

J'ai médité ces jours-ci avec grande clarté, simplicité de vues et quelque douceur mes notes sur la sainte volonté de Dieu.

Ce matin, ma résolution, à 5 heures un quart, c'est la paix, l'indifférence à bien des choses, le repos de l'âme et du corps, la fuite des occupations et des fatigues qui ne sont pas de devoir, l'ordre immédiat dans mes papiers et dans les affaires du diocèse. Puis le travail, autant qu'il plaira à Dieu. Sa sainte volonté.

Je ne saurais trop m'y exercer afin d'en pénétrer mon âme, et que ce soit ma nourriture et ma joie. Tout est si triste que, sans la vue de la volonté de Dieu, rien ne serait tenable.

Dès que j'ai fait ce que j'ai pu, l'indifférence, l'indifférence. Le bon Dieu ne me demande pas de faire, de finir tout cela, mais d'y travailler paisiblement et constamment. Il faut m'y mettre.

[1] Sans doute, les renversements politiques.

Digitized by Google

Prendre les moyens qui dépendent de moi pour donner à mon esprit la sérénité, la lumière, la fraîcheur, la force; et abandonner le tout à Dieu. Le fait est que je me sens bien plus indifférent à ces publications que par le passé. Je ferai plus par raison, par devoir, que par entraînement, par goût.

A la Chapelle. — J'y ai fait un bon et heureux séjour, très doux parfois, très paisible. C'est alors que j'ai commencé la *Haute éducation*, et fait de loin les deux volumes, sans le vouloir ni le supputer.

Le temps y a été charmant... L'automne et ses teintes... Le coucher du soleil quelquefois si beau, si pur, si riche et si tranquille vers le fond de la grande allée... Ses dernières clartés sur la Loire, à travers les arbres à demi dépouillés, sur les feuilles jaunissantes et dorées. C'était délicieux...

La vie de sainte Thérèse m'y a charmé; c'est une grande grâce du bon Dieu. Ç'a été un vrai charme, une douceur, je dirais presque une dévotion profonde. J'ai rarement reçu, dans ma vie, une bénédiction, une impression de grâce plus simple et plus profonde. Ce qui me frappe le plus dans cette vie, c'est de voir jusqu'où peut aller l'amour de tendresse de Dieu pour les âmes. C'est un amour vraiment extraordinaire. J'admirais que Dieu puisse se complaire à entrer dans un commerce si intime et si tendre avec une pauvre petite créature, y mettre ses délices, car sainte Thérèse n'est ni une grande ni une petite sainte. C'est une pauvre créature en qui il a plu à Dieu de faire des choses merveilleuses. Ce qui me frappe encore, c'est à quel point on sent que tout cela est vrai, certain. Quel sens!... Sens divin, sublime, et cependant si simple. Quelle grâce Dieu a faite à son Eglise, en lui faisant révéler ces merveilles de son amour et de son infinie bonté pour sainte Thérèse! C'est aussi une bien grande grâce que Dieu me fait, que le goût de cette belle et sainte lecture. Après le bonheur et la grâce d'éprouver ces choses, bien loin après, sans doute, vient la grâce d'en goûter le récit, d'en comprendre quelque chose, de connaître de loin et d'admirer de si divines merveilles.

6 décembre. — Retour de Paris. Rentrer dans mon repos. Eloigner absolument tous les bruits. Vivre comme dans la Thébaïde. C'est une admirable grâce de Dieu de pouvoir vivre en paix, pour Dieu et pour mes livres, pendant ces agitations[1]. C'est le seul parti favorable à mon travail, à mon âme, à ma santé. Tout le reste, préoccupation inutile et dangereuse. Là un lait délicieux,

[1] Les agitations qui suivirent le coup d'Etat du 2 décembre 1851.

Digitized by Google

un fruit sublime, *fructus dulcis;* un vin fort. Sainte Thérèse m'est toujours un grand secours de vie intérieure.

En finissant cette année, je dois bien bénir Dieu... Elle a été bonne. Il y a eu bien à faire; mais enfin le bon Dieu m'a aidé... Le seul excès de fatigue a été la visite pastorale; il faudra y prendre garde... Depuis le 15 octobre, un des meilleurs temps de ma vie... *Te Deum laudamus.*

1852.

1er janvier, 5 heures du matin. — Je bénis Dieu de nouveau des biens qu'il m'a faits l'année dernière. Ils ont été très grands.

Pour cette année, je lui demande avant tout : — 1° La suite, l'esprit de suite; — 2° la modération, la paix en toutes choses...

Le lundi 26, départ pour Paris. Le mercredi, prêcher à la Madeleine. — Le dimanche 1er février, sermon à Saint-Roch. — Comme j'ai senti en ces deux prédications, surtout à la Madeleine, la joie et la lumière du surnaturel! Quelle différence! Comme il y faut vite revenir! J'ai éprouvé cela cent fois. On nage, on est porté comme dans l'Océan.

Quant à mon diocèse : — 1° Quatre compagnies de missionnaires aux quatre coins. Tout est là pour le présent d'ici à vingt ans... La conversion des peuples; l'excitation des bons prêtres. — 2° Le Grand et le Petit Séminaire pour former d'ici à vingt ans une nouvelle et nombreuse génération de prêtres capables. — 3° Les catéchismes de la cathédrale d'Orléans pour former les catéchistes des villes et des gros bourgs.

10 février. Sainte Scholastique. — Vue très claire de ce que Dieu me demande ici-bas. — 1° *les Petits Séminaires;* — 2° *les Catéchismes.*

Je dois tout sacrifier à ces travaux-là, à ces règlements; c'est l'œuvre de toute ma vie. Depuis la petite communauté et les catéchismes de Saint-Sulpice, je n'ai pas fait autre chose... Le bon Dieu m'a fait évêque, pour achever, consommer ces deux œuvres, *pro meis viribus.*

Mars. — Grande retraite en silence.

Juillet et août, voyage dans le Midi... — Mardi 10 août. Course magnifique par le Martinet. Ces hauteurs... Sur le Mavancer, le Malarit, les Ballons, les Aveniens, les Granger, jusqu'au fond de ces montagnes... Le Pré du Fourneau... Il y a eu sur les bords de ce torrent des paysages incomparables, un surtout... Le charme ne peut aller plus loin. Comme Dieu est présent en ces beaux lieux! Quelle consolation de le sentir si près, et soi si loin du monde!...

Digitized by Google

Et, au retour, délicieuse marche solitaire aux derniers rayons du soleil... Quel bel ordre dans cette grande nature! Quelle sublime harmonie résulte de toutes ces créatures jetées çà et là en désordre apparent et qui, toutefois, forment un tableau si parfait! Ces arbres, ces bosquets, ce torrent, ces ruisseaux de toutes parts, jusqu'au fond de la vallée, ces troupeaux paissant au penchant des grands coteaux verdoyants, ce beau ciel, le souffle des vents, les rayons du soleil à travers tout cela, puis les neiges éternelles aux derniers sommets... Et nous errant solitaires, et la présence de Dieu si sensible!

Mercredi 11. — Bréviaire et chapelet au sommet des coteaux, dans cette allée sublime et tranquille. Douce et sainte prière. Joie et confiance. Long regard sur cette grande vallée des misères humaines.

Jeudi 12. — Course à Laval. C'est ce que j'ai vu de plus beau dans ces montagnes. Route à travers les châtaigniers; j'en ai été ravi. Torrent superbe... C'est un village des anciens jours, bien bâti. Ce sont deux châteaux d'un caractère noble, simple et agreste à la fois. L'église et le presbytère entre les deux routes Ces maisons au milieu des arbres et des vergers verdoyants. Du coteau opposé, l'effet est délicieux. Le retour surtout a été admirable. Bon curé nous conduit... Tout rompu, âne recule. Montée à travers les vergers, les ruisseaux, les arbres. Puis ce magnifique bois de sapins au sommet...

Mardi 27. — Course à Saint-Jean... Délicieuse découverte de cette petite église du douzième siècle, dans ce creux de vallée, au milieu de ces ombrages; si retirée, si cachée;... et de ces chaumières, de ces braves gens... On ressent dans ces lieux l'impression d'une paix profonde. De là, on s'étonne de l'agitation de la terre... Je me représentais tant de familles bénies de Dieu qui avaient vécu là tranquilles.

Besançon. — Cardinal de Rohan. Souvenirs de la Roche-Guyon, ici pleins de douceur, de noblesse, de pureté, de grâce de Dieu; puis de Courcelles... Douceur inexprimable de repasser ces chers souvenirs, près de ce visage si digne et si tendre... Annecy. Mon lac, puis Saint-Sulpice et ma première communion, puis la petite communauté... Et le duc de Rohan venant m'élever, m'ennoblir, ouvrir à mon cœur de si doux, de si nobles horizons... Ces émotions, ces pensées ne se définissent pas. Que Dieu fut bon pour moi en m'envoyant cet homme excellent dont la bonté fut pour moi la sienne! Première entrevue, à la première communion; puis au Petit Séminaire; puis aux vacances de troisième... Puis M. Borderies... En présence de ces deux souvenirs, que tout ceci n'est

Digitized by Google

rien! Quand on a reçu de Dieu tant de biens, on peut bien recevoir quelque mal des hommes... Il y a même une grande douceur à recevoir le tout en silence... Je ne pouvais pas m'éloigner de ce marbre. La foudre éclatait. Il me semblait que j'aurais été trop heureux de mourir dans ce doux et profond sentiment de reconnaissance envers Dieu.

28. Saint Augustin. — C'est le temps des méditations profondes, *meditatio cordis*, et des fortes vertus. Puis, ces visites officielles... Tristes relations, importantes, pour éviter les mauvaises affaires et attirer un peu à la religion ces gens-là.

J'ai fait le chemin de la Croix... Cela a des vertus étonnantes... Cela met dans la Rédemption plus que toutes les lectures ou sermons lus ou prêchés... Cela unit réellement à Notre-Seigneur et à sa Passion.

8 septembre. Nativité de la Sainte Vierge. — Regard en arrière sur Saint-Félix, sur Annecy et la Puya en 1848. — Confiance, confiance en la bonté de Dieu, qui a toujours été prodigieuse pour moi. — Regard sur la mort de ma mère et du *Jesum de Maria natum*. Donc, confiance, confiance et courage. Pas de tristesse. Chaque jour de son mieux; et recourir comme autrefois à la Sainte Vierge : *Auxilium christianorum;* et surtout : *Auxilium episcoporum*.

1° Quant au Père commun et *frère aîné*, l'éclairer est un devoir là où il peut ignorer, se méprendre, être surpris... Ne faire que cela...

2° Quant à l'ami, s'en servir uniquement contre les insensés.

3° Me tenir en dehors autant que possible : *Simplex ut columba, prudens ut serpens*.

4° Reprendre les œuvres de mon diocèse avec suite, sans aucune entreprise nouvelle.

5° Mes livres, sans désemparer un jour : *Ut placitum fuerit Deo*.

18 octobre. Saint Luc. — *Videbam Satanam sicut fulgur de cælo cadentem*. Quelle chute[1]! C'est celle de l'orgueil! Rien n'est plus périlleux pour moi que ces pensées de vanité, de complaisance en moi-même ou dans mes œuvres. C'en serait la ruine, prompte comme la foudre et bien méritée. La pensée orgueilleuse provoque immédiatement la foudre. Le châtiment vient sans retard. Demander à ce bon Dieu qu'il daigne me préserver de la vanité et de l'ostentation.

25 octobre. — Coup de vent d'automne; les feuilles tombent; les beaux jours s'en vont. Ils ont été admirables : je n'ai jamais si bien vu les beautés de l'automne, ses splendeurs. C'est ravissant;

[1] Peut-être M. Renan.

Digitized by Google

le printemps n'est pas plus beau : *Æstatem et ver, tu plasmasti ea*... La lune, à cinq heures et demie, tandis que le soleil couchant illuminait encore les grands arbres. Ces deux lumières, de la longue allée d'en haut, inexprimables... Le soleil à neuf heures et demie du matin, dans la petite allée, illuminant toutes ces teintes... Que Dieu est bon et grand!

4 novembre. — Pour mon volume, ne pas négliger... mais ne pas me presser : *in altitudine mentis*. Il faut l'exercice un peu violent et fréquent; la paix du soir, le repos sacré avant tout. Supprimer cette tension violente et perpétuelle qui tourne à la manie, à la maladie. Toutes les fois que je m'aperçois que mon action devient impétueuse, il faut m'arrêter doucement, tout court, et la suspendre. Rien n'en ira plus mal; tout au contraire en ira mieux et plus vite.

8 novembre. — Pauvreté, misère de l'homme! Les coups de vent qui abattent toute une nation. Tous les hommes les plus considérables d'un pays, tous les caractères fléchissent... Le *oui* et le *non* en deux ans! Aux pieds d'un Ledru-Rollin! M. de Lamartine était le sauveur. On baisait ses mains, ses habits... La peur était telle!

Depuis quelque temps, vue claire de la misère, de la faiblesse humaine en chaque homme; dans les plus éminents et les plus saints : *Quid est homo?* M. T., M. G., M. V. Je ne sais pas si les saints étaient mieux que ceux-ci. Nous ne les voyons que de loin; et, de loin, on ne sait rien comme il faut. Voyez les gens qui m'estiment et qui peut-être feront sur moi une notice après ma mort... Qu'y aura-t-il de plus faux? De loin, on ne sait pas le fond, ni les détails. On sait quelques traits qui ont sailli sans raison et qui ne sont pas le vrai d'un homme.

Et les gens comme moi qui croient être sages, prudents, qui le sont peut-être un peu, naturellement, humainement... mais qui sont humains, naturels, personnels, Dieu n'en veut pas : c'est peut-être par des saints de cette faiblesse apparente d'esprit que Dieu a fait les plus grandes choses.

L'homme n'est quelque chose que du côté de Dieu; il arrive, de ce côté-là, à la grandeur, c'est une grandeur divine...

Et tout cela, c'est ce qu'il y a de mieux! Mais la multitude, toute une nation, un peuple : qu'est-ce que c'est?

Et les hommes les plus éminents rassemblés! Quelles faiblesses, quelles folies, quelle mobilité, quelles violences!

Et les courants qui entraînent tout... Et les réactions... Et le *oui* et le *non* sur les choses les plus graves presque en même temps!

Vous appelez *coup d'Etat* ce qui réussit; *attentat*, ce qui ne réussit pas. Le succès, le succès, voilà ce qui décide de tout...

Digitized by Google

Je suis obligé, pour ne pas me laisser aller à un mépris excessif pour l'homme et pour l'humanité, de me souvenir de l'Incarnation de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge. Cela m'arrête tout court.

21 décembre. — Notre-Seigneur se compare aux choses les plus douces et les plus gracieuses de la nature : *quasi diluculum*. Ce premier rayon du jour après la nuit, si beau à voir... Ravissant!... Cette première lueur pourprée du matin : *quasi imber nobis temporaneus*. Cette rosée du soir qui vient rafraîchir et désaltérer la terre... Nous en avions bien besoin.

Une seule messe comme celle du IVe dimanche de l'Avent; cela suffit..., c'est la divinité d'une religion. Ce langage, cet accord, cette harmonie de l'histoire, de la prophétie, des plus saintes exhortations, des plus miséricordieuses promesses... Cela n'est nulle part... Incomparable Epître; jamais rien de pareil... Puis ces dates évangéliques; ce fait qui se rattache à tout dans l'empire et le monde... Ce fait de Jean-Baptiste, cette prédication de la pénitence. Puis ces douces exhortations des prophètes. Puis ces *Oremus*.

Toute la divinité de la religion est dans ces paroles : *Anno quintodecimo imperii Tiberii Cæsaris*, etc.

Ainsi, tandis qu'un Tibère régnait à Caprée sur le monde entier, et que le sacerdoce était tombé jusqu'à un Caïphe, la parole, le Verbe de Dieu vient sur Jean dans le désert, et il prêche la pénitence, pour la rémission des péchés. Puis, les admirables paroles d'Isaïe : *Rectas facite semitas ejus. Omnis mons et collis humiliabitur...* Toutes ces grandeurs hautaines seront abaissées; les humiliés seront relevés, la rectitude se retrouvera partout.

Un Tibère est impossible aujourd'hui. Il y a, dans la société chrétienne, une force qui ne le permet pas. Dans quel état, dans quelles mains était l'autorité, à la venue de Notre-Seigneur! Tous ces noms si exactement écrits sont abominables... Les hommes étaient dignes de tels maîtres.

Les hommes ne savent qu'abuser : insolents ou lâches... Lorsqu'il leur est permis de donner un conseil, c'est de l'opposition qu'ils font. L'opposition! mais le nom même est mauvais. C'est déclarer l'autorité coupable ou dangereuse. Le conseil est bon; mais l'opposition! C'est l'autorité constituée devenue suspecte.

25 décembre. Noël. — Grâce de douceur et de paix : *In mansuetudine opera perficere*. — Tourner les avertissements et les réformes, non en reproches : *non arguere;* mais en démonstrations, en enseignements du bien : *docere, exhortari*. Ne pas dire : Vous avez mal fait; mais : Voici ce qu'il faut faire. Il ne faut *arguere* que *eos qui contradicunt*.

Digitized by Google

1853.

3 janvier. — Grand jour! Tous les bienfaits de Dieu : jour de son élection! *Qui absconditus est cordis homo in incorruptibilitate quietis et modesti spiritus.* L'homme intérieur, caché, doux, paisible, ferme et inébranlable, homme de cœur.

Donc, la piété, mes visites au saint Sacrement. — La fermeté et la douceur; la suite calme, paisible, constante. — Chaque chose en paix, l'une après l'autre, avec tranquillité et même avec joie. Dieu veut la paix, Dieu veut la joie et il les donne. — Voilà mes deux grandes grâces de ce jour : *Gaudens gaudebo in Domino.* — La paix et la joie font la force.

Depuis le 3 janvier jusqu'au 7 février, jours bien réguliers.

Le 27 janvier, course à Paris. — J'ai horreur de ce bruit, de cette agitation, et reviens le plus vite possible.

Puis à La Chapelle, à pied. Cela met l'esprit en haut et au large. Charme et douceur de voir toutes ces violettes épanouies au milieu des herbes.

La paix, la prière, le travail dans la sérénité de l'esprit. Eloigner tous les dérangements.

Les petits séminaires et les catéchismes! Il est évident que je n'ai que cela à faire, à finir sur la terre. Tout le reste est beaucoup moins mon œuvre. Si Dieu me demande quelque chose en ce monde, s'il veut qu'il y reste quelque chose de moi, quelque lumière, c'est cela. Pour ce double objet, je dois tout suspendre. Je le vois avec évidence, toutes les fois que mon esprit est hors de l'entraînement. Donc y tout sacrifier, y tout subordonner.

10 mai. — A six heures et demie du matin, course ravissante à Saint-Ay. Cet éclat! cette fraîcheur du matin! ce beau soleil! cette verdure si tendre et si vive! cet air si pur! ce ciel si bleu! cette belle Loire! ces sentiers fleuris au sommet des falaises, le long des haies d'aubépine et d'érable! Puis le délicieux village de Saint-Ay. Ces maisons tournées vers le fleuve, vers les prés et les arbres tout en fleur; séparées si heureusement du monde, si tranquilles... J'ai vu rarement rien d'aussi charmant... Souvent j'ai redit là : Que Dieu est bon et qu'il est grand!

19 mai. — Tristesse de ma pauvre tête et de mon pénible et infructueux travail. C'est un tort. Il ne faut pas vouloir tout emporter d'assaut et agir comme si je pouvais tout, comme si je n'avais qu'à décider. Ce n'est pas sur ma volonté, sur mes décisions souveraines, qu'il faut mesurer mon action, mes œuvres, mais sur la sainte volonté de Dieu et sur ses décisions.

Digitized by Google

Il faut me résigner à ne pas faire ces trois volumes, à n'en pas faire deux, et même à n'en pas faire un seul.

Mme Acarie avant tout; ce sera la bénédiction du reste[1].

Il faut aller doucement, bien doucement, au jour le jour, prenant mon parti de ce que je ne puis faire. L'indifférence, la sage et chrétienne indifférence. La paix et la joie *in Spiritu sancto*. La tristesse ne fait qu'empirer le mal. Il faut aimer cette sainte volonté de Dieu.

10 juin. — Bien que je ne me sente aucune force ni courage, je dois avoir confiance en Dieu et me mettre à mes besognes : 1° ce livre; 2° le Petit Séminaire; 3° le diocèse. Au contraire de ma faiblesse, il faut que j'agisse avec force et fermeté. Le moment en est venu, je le crois. Mais, pour cela : *Deus, in adjutorium meum intende*; *Domine, ad adjuvandum me festina*.

13 juillet Séjour à Saint-Félix. — Promenade à la Puya. Délicieux coucher de soleil. Petit chemin où j'ai adoré Dieu. — Grande tristesse d'âme; j'ai dit mon rosaire et beaucoup prié et gémi. La résignation, si nécessaire, si raisonnable, la raison, la nécessité ne la donnent pas. Dieu seul la donne, comme l'humilité. Il donne tout; il faut tout lui demander. Il est évident que je n'existe pas à condition de n'être jamais malade et de faire toujours ma volonté.

J'ai trouvé de la consolation à donner quelque argent à des enfants qui gardaient là leurs troupeaux, à les rendre contents dans ces lieux où j'avais été si content, à leur âge, et où je me retrouvais si triste. Cueilli quelques fleurs, dernier souvenir de ces lieux. Vraie joie de prier seul en gravissant ces montagnes. Les Psaumes sont un admirable sujet de méditation. Le cœur y trouve grand appui.

28. — J'ai résolu de renoncer à cette volonté si décidée de me guérir; résolu de retourner tout de suite dans mon diocèse pour y faire ma charge, et de laisser là mes livres, tant qu'il plaira à Dieu, et toujours, s'il lui plaît.

2 octobre. Dimanche. — Vœu plein de consolation et d'espérance pour l'œuvre des lampes devant le saint Sacrement. Œuvre nécessaire pour réveiller la foi de ces pauvres gens. Rien n'est plus évident pour eux, plus sensible... A chaque heure du jour et de la nuit... Vœu de faire en sorte que pas une église ne soit sans cette sainte lumière, par moi ou par d'autres, pendant mon épiscopat, durant ma vie, après ma mort. Cette œuvre me plaît. Il faut donner à mes yeux cette consolation, fonder cela à jamais,

[1] Mgr Dupanloup travaillait alors à une Vie de Mme Acarie (la Bienheureuse Marie de l'Incarnation.)

Digitized by Google

'y rien épargner... Si je perds la vue ou si je meurs, je serais eureux d'avoir fait cela.

1er novembre. La Toussaint. — Admirable office. Cette immense t paisible assemblée, ce chœur rempli des louanges de Dieu, 'était bien très vivement l'image du ciel. Ce qui rendait ce specıcle bien beau et bien touchant, c'était la pensée que tous ces ommes se purifiaient, pensaient au ciel, célébraient les saints, ravaillaient à les rejoindre et à retrouver Dieu, le Père commun, ans le ciel.

27. Temps de l'Avent. — Temps admirable; je vais essayer de méditer. Mais préparer, au moins prévoir, chaque soir, la méditıtion. — Quelles prières! quels accents! quelle force d'instance! oilà comment Dieu veut qu'on lui parle. — Résolution pour Avent : la douceur dans la fermeté. La bien demander à Dieu. — fant bien me tenir sous la main de Dieu.

25 décembre. Noël. — Grand-messe. L'impression est indicible. *tabulum non respuis*. Ce qui est prodigieux, ce qui est inouï, vin, c'est cette chute des magnificences, des grandeurs, des omesses, à cette étable, à cette paille. Mais un Dieu venant sur terre ne devait venir que comme cela. Pour lui, il n'y avait que la de grand et de possible.

Jamais Noël ne m'a paru ainsi. — L'humilité et la douceur... oilà les deux vertus, et la force au fond. Elle est absolue, granique : *silicem*, *adamantem*.

1854.

1er janvier. — La sainte volonté de Dieu! Ma vie, par la ace de ma vocation, y est ordonnée et même réglée dans tous s détails. Il faut plus : il ne faut pas s'attacher et par là subituer sa volonté à celle de Dieu; ne pas s'attacher même à ouvrage, à l'œuvre de Dieu. Il faut faire ces œuvres avec zèle, porter à chacune d'elles un zèle entier. Mais être prêt à la ıitter au premier signal de la volonté divine, au premier moment ı Dieu dit : Ce n'est plus ce que je veux...

Comme un soldat à l'exercice : *ad nutum*, *ad momentum*. Si ı soldat s'obstinait à continuer un mouvement, quand on lui ı commande un autre, quel désordre! quel ridicule!

Comme un serviteur. Que fait un bon serviteur? A chaque stant, la volonté de son maître. Il ne s'attache pas à l'ouvrage, our l'ouvrage même, mais parce que c'est la volonté du maître. Quel dicule désordre, s'il s'obstinait à faire ce que celui-ci ne veut plus!

Mon copiste n'a pas à me dire : Cela m'intéressait. Je lui dis : n'en veux plus; je n'en ai plus besoin.

Digitized by Google

C'est donc à chaque heure, à chaque minute qu'il faut être prêt.

29 juin. Einsiedeln. — J'ai retrouvé les douceurs d'Einsiedeln. Cet accent de la prière incomparable. Cette sublimité de la foi dans les hauteurs resplendissantes, sous ces voûtes... C'est vraiment le ciel; on y touche.

J'éprouvais une grande consolation à jeter mon âme au milieu de ces âmes et de ces prières qui montaient vers Dieu. J'ai retrouvé ces beaux *amen*, accents de la Jérusalem céleste, ou plutôt des âmes militantes, gémissantes et confiantes. C'est un cri admirable! J'ai vu les paroisses catholiques de Glaris venir : *ex voto* datant de trois siècles, en action de grâces... Belle procession de tout le couvent au-devant d'eux, entourant la sainte chapelle délicieusement. Les *Salve*, *Regina!* beaux dans leur gravité si pleine et si forte... Les cloches si solennelles... *Vale, o valde decora, et pro nobis Christum exora.*

J'ai fait avec joie l'office du Sacré-Cœur. Tout est dans l'amour; tout le bonheur est là; toute la force. J'ai demandé au bon Dieu, par Marie, la grâce de l'amour; et, dans cet amour de Notre-Seigneur, l'amour du prochain, l'amour affectueux, compatissant des ennemis. J'en ai senti de loin la douceur...

J'ai vu ces aimables enfants. Que la jeunesse est aimable! Rien n'y est comparable. J'ai ordonné quatre jeunes gens... Un saint diacre si pieux, si pur, si distingué!

25 juillet. — Retour à La Chapelle. L'œuvre des catéchismes, pendant ces dernières heures, m'est apparue de nouveau. Oh! que j'y suis obligé et que j'y trouverai de douceur! Comme j'ai vu et senti tout cela en ces dernières heures... Quels souvenirs! Comme il faut redire tout cela, avant que mon cœur ne s'éteigne!

Et aussi l'œuvre des Petits Séminaires. Il faut tenir mon âme libre et pour les hauteurs. Dire la vérité à chacun avec charité; mais éloigner les détails. Faire chaque chose l'une après l'autre, sans trouble. Faire travailler chacun selon son aptitude, et conserver la paix, la douceur avec tous et avec moi-même, et la confiance en Dieu.

Du 19 août au 19 septembre. — Discours à l'Académie. — Pèlerinage de Cléry. Oh! avec des hommes, ce qu'on ferait! — Course à Angers. Trop parlé au Bourg-d'Iré [1].

20 septembre. — La sobriété, la modération, la douceur en tout. Voilà ce qui me manque et dont le défaut me nuit le plus.

Ce défaut nuit à la raison, à l'autorité, à la dignité, aux œuvres que je fais, aux conseils que je donne, aux avertissements, aux

[1] Résidence de M. le comte de Falloux.

Digitized by Google

réprimandes. C'est la grande grâce à demander à Notre-Seigneur. Il faut y penser constamment, m'y exercer en toute circonstance. La suite et la fermeté ne manquent pas. La douceur, le calme, le sang-froid, voilà ce qui me donnera la force victorieuse. Voyez saint François de Sales... Cela n'éteint pas, n'affaiblit pas, cela fortifie, fait la vraie force. Rien n'est plus faible que ce qui se répand. Un réformateur sans douceur est impossible. En chaire même et ailleurs, dans la parole animée, cette sève contenue se tourne en force profonde et pénétrante. Il faut commencer aujourd'hui avec la grâce de Dieu, et y employer dix ans, si Dieu me les donne. Surtout pendant ces six semaines où j'ai tant à faire, pour le Petit et le Grand Séminaire, pour tout le diocèse et pour mon entourage administratif.

1855.

18 février. — Retour de Rome. Bonne messe, en arrivant. Quelle paisible et profonde consolation il y a dans cette messe redite tous les jours, même dans les circonstances matérielles les moins favorables! Ces circonstances sont les meilleures conditions. L'âme est bien, quand le corps est mal. Le bon Dieu alors se fait sentir; c'est quelque chose de la joie parfaite. — Bonne assistance, à la cathédrale.

19. — Ce voyage a été une interruption regrettable de cette bonne vie intérieure que je goûtais. Il y faut revenir *ab integro*, comme si nulle interruption. Revenir surtout à mes bonnes visites, et ce soir, au salut, à la dévotion envers Notre-Seigneur. Le bon Dieu semble m'en faire la grâce.

Petite retraite, ces trois jours. — Il faut que, pendant tout le Carême, je fasse par la grâce de Dieu une heure d'oraison, une demi-heure de lecture spirituelle, le chemin de la Croix.

20. — Le soir, hier, infidèle. Il faut tout sacrifier aux exercices de piété, et, quand manqués, les reprendre et les refaire le lendemain matin.

29. Premier dimanche du Carême. — Infidèle. Je pouvais bien mieux. Il faut, avec la grâce de Dieu, réparer.

19 mars. Fête de saint Joseph. — Assez fidèle jusqu'à ce jour aux trois résolutions. — Bon saint Joseph. Douceur de contempler ce saint avec Notre-Seigneur et la sainte Vierge dans sa pauvre maison.

La fidélité à la vie intérieure, au repos sacré est la seule douceur de ma vie... avec les beautés de la nature.

22. — La Chapelle. Venu le soir à pied, par la pluie. —

Digitized by Google

Notre-Seigneur et saint Joseph eurent des temps pareils. A leur retour, quels soins de Marie! Elle faisait sécher leurs vêtements, elle les réchauffait eux-mêmes. Puis quels doux repas! Quelle joie d'être ensemble seuls avec Lui! Quelle admirable chose que cette vie cachée pendant trente ans!

19 juin. — La Chapelle. Représentation de *Philoctète*. — Il faut bien bénir Dieu de ce succès; sa bonté seule en donne de pareils.

3 juillet. — *Cavete ab hominibus*. Par cela seul qu'ils sont hommes : *ab hominibus*. Fussent-ils des saints, ils sont hommes. La faiblesse de leur esprit et de leur caractère suffit à les entraîner à des actes insensés et coupables. Toutes les sectes ont montré cela. Ce qui éclaire les hommes, ce qui leur rend le bon sens, c'est l'autorité, c'est l'exercice de l'autorité calme, juste et froide; c'est un acte légitime, quoique sévère, de l'autorité, avec calme et douceur.

15 août. — Voyage à Lacombe et en Savoie... Belle course à la Grange, puis aux cascades de Boullon. C'est la solitude et le silence avec Dieu qu'il faut chercher dans ces lieux si grandioses. Ces sentiers suspendus au penchant des abîmes, à travers les forêts de sapins, sont admirables. Toujours un très doux retour par Saint-Mourys.

4 septembre. — Paisible départ à âne sur les coteaux, puis charmant village. Les pauvres maisons éparses sous les noyers sont si tranquilles! Puis, à travers les sapins, montée longue et rude, mais très belle. Enfin, au col et au premier chalet, rafraîchissement près d'un ruisseau, dans un bassin verdoyant. Jolis troupeaux sur les gazons. Nous continuons à monter doucement; puis, entre les rochers, charmant col prolongé sur Menthon. Nous descendons vers le second chalet; puis, par des pentes de gazon, le long d'abîmes à pic, nous gravissons jusqu'au sommet. Là, vue incomparable. Le lac bleu, brillant à travers les brouillards... Toutes les montagnes à nos pieds, avec des ombres et des illuminations. Cela ne peut se décrire. Nous ne pouvions nous décider à descendre; l'âme est si bien sur ces hauteurs! C'est un bien-être extraordinaire. Enfin, rapide descente, presque toujours sur des gazons, de chalet en chalet... Rencontre de charmantes chèvres qui nous suivent toutes en bondissant, puis s'échappent et gravissent la montagne à travers les sapins...

6 jeudi. — Bonne messe donnée à Saint-François de Sales. De là, bonne course à la Puya. Vue du lac. Montée par le château, charmant... Je n'étais pas pressé; je goûtais chaque chose en grande paix... On voudrait ne jamais quitter ces solitudes si paisibles, ces hauteurs si pures avec des vues si belles... Mais :

Digitized by Google

Descende laborare. Il faut retourner avec les hommes et travailler... Le bon Dieu m'a donné là, pendant ces quinze jours, de bien doux moments et un cher repos.

1er novembre. — Bon séjour à Orléans. Bons exercices de piété, grâce à sainte Thérèse, dont Dieu me fait, plus que jamais, sentir la vertu et la douceur. Bon travail où Dieu m'aide sensiblement de jour en jour.

Visite à Cléry. Admirable, miraculeux; en si peu de temps, quelle action! J'ai vu, j'ai entendu des âmes. Et ce recueillement, et ce chant unanime!... Comme cela montre ce qu'on peut partout, avec des prêtres, des pasteurs, des apôtres.

Au Petit Séminaire, séance académique très agréable.

1856.

8, 9, 10, 11 janvier, à Paris. — Triste vie; impossible; il la faut régler, ordonner, pacifier. Et alors, elle pourrait être très utile à de grands intérêts; avoir quelque charme pour les âmes, quelque utilité pour moi-même, pour mes horizons.

J'ai vu MM. Thiers, de Rémusat, de Lourdoueix, Laurentie, Corcelles, Mallac, Cochin, Nicolas, Lambert, Nadaillac.

2 février. — Les jours précédents assez bons par le travail, par le goût et de douces lumières sur le mystère de l'Incarnation... Le bon Dieu, depuis Noël, a daigné tourner mon cœur vers ces saintes et consolantes pensées. S'il lui plaît, il faudra achever ou du moins suivre un travail là-dessus et sur la Rédemption.

Aujourd'hui : *Deus meus volui et legem tuam in medio cordis mei.* — Pensée de quitter l'épiscopat pour fonder cette congrégation...

10 mars. — Carême. — Epreuves de santé. — Le travail de mon second volume me surpasse. Je tâche de le prendre *sicut laborem pœnitentiæ... in sudore vultus.* — Méditations sur la Rédemption, sur la victime, bien imparfaites.

Il faut avertir chacun. L'avertissement est le premier de mes devoirs. Cela coûte, mais c'est le devoir. Pour le bien remplir, il faut se faire bien des violences, se rapetisser, se contraindre, se proportionner, s'exposer à des froissements. Rien n'est quelquefois plus pénible; mais il le faut; on prévient par là les plus grands maux. *Avertir*, *réprimander*, *réprimer*, *corriger*, mais, avant tout, *avertir*.

8 avril. — Depuis quelque temps, triste santé. Le travail..., la fatigue de tête, me tiennent bien abattu. J'ai eu recours à saint Joseph et à la sainte Vierge. Neuvaine de prières, puis méditations. Saint Liguori m'éclaire avec austérité; saint Joseph me soutient, me console... Les violettes, les primevères, les pervenches, les

Digitized by Google

boutons d'or, ces aimables créatures de Dieu m'ont charmé. Tout y est pur et sans mécompte.

9, mercredi. — Départ pour Paris. Conversation avec M. Thiers.

10. — Election. Lutte entre le bien et le mal : moment terrible! Que lui, Montalembert et moi, soyons là : c'est un miracle. Dîner chez M. de Salvandy. Soirée d'honnêtes gens, d'esprits éclairés...

12. — Il faut faire à Dieu mes sacrifices, retarder ces publications, chercher des hommes, supporter, ne faire que selon la sainte volonté de Dieu.

18 juin. — La Chapelle. En arrivant, j'entrevois un peu de paix.

19. — Oraison dans le parc. Je demande à Dieu la grâce : 1° de la vie intérieure; grande fidélité; — 2° de la modération. Eviter toute conversation animée, tout entraînement. — 3° Oh! qui me donnera la sainte indifférence, la paix.

1er juillet. — La Chapelle. Bonnes méditations sur mes retraites sur la *douceur* et le *bon ordre*. Il me semble que la grâce de Dieu s'y trouve un peu et qu'il y a quelque petit progrès. Ce sont mes deux grands sujets de méditation depuis longtemps.

21. — Il se prépare à La Chapelle une bien plus grande œuvre qu'à Saint-Nicolas, car les difficultés et les peines y sont bien plus grandes : *Cuique præclaro operi difficultatem*.

31 août. — Bonnes méditations du bréviaire... La prière, le jeûne. Je ne puis guère le jeûne corporel, mais le jeûne spirituel, les mortifications intérieures, quotidiennes, je les puis, je les dois. Puis les bonnes œuvres bien nécessaires, quand on s'occupe de grandes affaires, quand on veut faire de grands biens.

1er septembre. — Il faut mettre à cette fin de volume tout le soin, tout le temps nécessaires. C'est indispensable, en abandonnant le succès à la sainte volonté de Dieu. Relire *Esther*, *Athalie*, *Télémaque*, *Oraisons funèbres* de Bossuet, *Sermons*, *Politique sacrée*, *Lettres* de Fénelon; c'est un vrai devoir. Ne pas me presser, m'appliquer à écrire; achever ce volume dans la sérénité, avec loisir; donnant à mon pauvre esprit le temps de s'élever, de s'éclairer, de s'échauffer. Février et mars me suffiront. Bien faire, cela est très important dans ma vie, comme développement et affermissement de mon esprit, comme conduite, comme bien *sûr* et *grand*, comme autorité.

15 novembre. — Depuis la Toussaint, la méditation du ciel m'a consolé. Tous ces passages de l'Ecriture dans le bréviaire sont admirables. Il y a là une lumière, une hauteur, une vérité, une vertu cachée qui saisit l'âme dans une foi pleine d'espérance. On sent que Dieu infiniment bon, infiniment grand, nous traitera de la sorte que nous deviendrons un avec lui. C'est la destinée des élus.

Digitized by Google

30 novembre. 1er dimanche de l'Avent. — J'ai jeté un dernier regard vers ces belles lumières de la Toussaint, vers ces belles et saintes figures des bienheureux qui, par la mortification et l'anéantissement, ont mérité d'être transformés.

Tout cela est incomparable et doit donner patience pour les misères et les contradictions d'ici-bas...

Et puis j'ai tourné mes regards vers celui qui vient nous chercher pour nous ramener au ciel et m'offrir le modèle du dévouement au travail des âmes. Et je suis entré avec joie dans l'Avent.

25 décembre. — Tout ce temps de l'Avent a été bien bon, surtout la première semaine. Les méditations du bréviaire... J'ai eu la tristesse de ne pas dire mes trois bonnes messes de Noël.

Le mal de cette année, c'est l'absence de retraite à la Semaine sainte, à cause de ma santé alors, et au 8 septembre à cause de mon grand travail pour le second volume. Mais, mauvaises raisons et omission très fâcheuse.

1857.

4 janvier. — Mon esprit et mon cœur sont ramenés au catéchisme. Grande douceur de cela. Vœu d'y travailler. Le bon Dieu, le fond de ses plus grands bienfaits et ma vocation me demandent ce travail.

5 avril. — Il me faut, Dieu aidant, deux retraites cette année, l'année dernière n'en ayant guère ou pas eu. Celle-ci de mon mieux, tranquillement et en paix, reprenant tout le passé et le résumant, ne faisant que ce qui est possible. — Puis en décembre, avant l'anniversaire de mon sacre. — Il s'agit simplement de résumer, au point de vue de la vie intérieure et de la vie pastorale, les résolutions pratiques de mes retraites passées.

9 octobre. — J'ai surtout à me défier d'une certaine tristesse et abattement de cœur, de courage, au milieu des déceptions, des trahisons, des difficultés, des croix et de la nullité de la vie. — Il y a un triste moment dans la vie : c'est celui où on en découvre le terme et où on voit qu'on n'a rien fait et qu'on ne fera rien de sérieux.

9 décembre. — Huitième anniversaire de mon sacre. Bonne méditation dans Isaïe. Admirables paroles. La pensée du petit nombre des élus se présente à moi avec grande consolation.

11 décembre. — Il y a aujourd'hui huit années que je suis arrivé ici. Je dois renouveler mon dévouement à ce diocèse : *Per infamiam et bonam famam, per valetudinem et invaletudinem.*

Digitized by Google

1858.

31 janvier. — Je n'ai rien écrit jusqu'à ce jour. — J'ai été au jour le jour : assez bien, quoique avec médiocre résultat apparent, soit pour mes arides travaux administratifs, soit pour la préparation trop écourtée des instructions du Carême. — Il y a eu une certaine fidélité assez constante à mes résolutions de retraite. J'y reviens ce matin avec joie. — La grande résolution d'*au jour le jour, chaque chose l'une après l'autre*, est toujours la meilleure, la plus consolante. Je suis sûr par là de faire ce que le bon Dieu me demande et, par conséquent, je dois être content.

J'ai relu avec lumière et consolation, ces jours-ci, ma dernière retraite : c'est capital. J'aurais dû y revenir depuis un mois. C'est se retremper dans la grâce de Dieu même, se fortifier, se consoler.

Le petit séminaire m'a fort occupé. Il faut marcher dans cette voie de fermeté, de justice et d'équité, dans une bonté réelle.

Visite à Issy. Profonde et bien douce émotion; que de souvenirs bénis! quelle paix! quels bons visages! quelle présence de Dieu partout et si douce! Une petite retraite de trois jours là m'irait bien au printemps, avec mes cahiers de ce temps-là... Ce bon M. Gosselin! Quel travail, quelle persévérance!

17 février. Mercredi des Cendres. — J'entre dans ce Carême avec joie. Vraie grâce de Dieu. C'est surtout la perspective de l'œuvre des âmes, de l'œuvre surnaturelle, qui me réjouit et me fortifie. Cela me fait un peu l'effet de l'ancien catéchisme de semaine. Que Dieu m'y assiste! Ce qui me détermine, malgré ma santé, c'est la pensée de donner l'exemple à MM. les Curés d'Orléans et du diocèse pour le soin et le salut des hommes.

Et puis, les réflexions et résolutions de ma retraite sur le surnaturel.

6 avril. Mardi de Pâques. — Par la grâce de Dieu, le bien intérieur a continué avec le bien extérieur. Les conférences à Saint-Pierre, les sermons à la cathédrale, ont été bénis de Dieu. Puis la retraite de la Semaine sainte, au delà de toute prévision. — J'aurais pu facilement, pendant cette retraite, conserver en entier la vie intérieure. Le temps y était, et tout en eût été bien mieux. Il faut m'y remettre tout de suite.

La conclusion de ce qui vient de se passer, c'est qu'il faut toujours aller en avant en fait de zèle et de bonnes œuvres. — Le surnaturel donc plus que jamais. Voilà où Dieu m'appelle et me soutiendra.

14 mai. — Je relis ce qui précède et j'ajoute que la vie intérieure peut et doit toujours être conservée, même en visite pastorale. Seulement il faut un bon livre de lecture attirant le cœur, et l'*adoration*

Digitized by Google

du saint Sacrement. C'est à bien prévoir pour une autre année. Il est déplorable que cette œuvre si excellente des visites pastorales se fasse sans vie intérieure... Combien mon Carême y a gagné!

3 juin. Jeudi de la Fête-Dieu. — Le bon Dieu m'a inspiré hier soir la pensée de méditer, pendant cette octave, sur le ministère de la première communion que j'ai rempli si longtemps. Il est sûr que ç'a été la plus grande grâce de ma vie. C'est ce qui m'a fait aimer Notre-Seigneur et la sainte Vierge; c'est ce qui a pris mon âme. Ces enfants m'ont attaché à Jésus-Christ; leur souvenir est ineffaçable. J'ai fait faire tant d'admirables premières communions! angéliques, pénitentes! C'est mon bon souvenir; celui par lequel je me confie le plus volontiers dans la miséricorde de Dieu...

21, lundi. En Savoie. — Très belle course de montagne. Il y a eu deux aspects magnifiques. L'un sur le lac. Annecy, les Beauges et le Jura, du haut du col au-dessus de Saint-Germain. L'autre, au sortir du bassin de fleurs où nous avons dîné sur ces rochers si ardus, au-dessus des précipices... L'horizon des montagnes était immense et admirable, avec des variétés charmantes ou sublimes. Je n'ai jamais rien vu de plus grand et de plus beau. Le chemin avait été difficile à trouver et à suivre. Puis descentes sur les chalets par des pentes de gazon, à travers les fleurs. Longue, mais charmante descente par cette magnifique vallée, une des plus belles qui se puissent voir. Charmantes maisons, troupeaux de chèvres bondissantes. Jolis torrents. Rochers de la Tournette...

Le 16 octobre, je m'établis ici, à la Chapelle. — Depuis le dimanche des Rameaux, vie intérieure toujours médiocre et très souvent, très longuement interrompue par les courses pastorales, les voyages, les retraites ecclésiastiques...

26 octobre. La Chapelle. — Je relis avec profit ma retraite si utile de l'an dernier... Je reprends sainte Thérèse avec un goût nouveau et vraiment miséricordieux.

Les vues sur le ciel, uniquement avec les saintes Ecritures, font quelque chose d'admirable. Bien suivre cette grâce avec respect, reconnaissance, humilité.

La douceur a faibli avec ce bon M. H.[1]... Bien prendre garde.

Grâce à la bonne vie intérieure, j'ai pu mieux me résigner à la sainte volonté de Dieu pour mes maux de tête.

18 décembre. — Ces trois semaines ont été assez bonnes. — Douceur a manqué souvent, bien qu'il y ait quelques efforts, mais cela ne suffit pas du tout.

Etude à fond des œuvres d'hommes.

[1] M. Hetsch.

Digitized by Google

Mes résolutions de 1857 avec les indications de 1854 sont excellentes et m'ont déjà bien servi. Je n'ai qu'à les renouveler, qu'à les relire souvent et à les pratiquer sans interruption. C'est un résumé net, précis, complet, perfectionné, de toutes mes résolutions des retraites précédentes. C'est à cela qu'il faut sans cesse revenir. Pour cela, je viens de ranger tous les cahiers d'oraison et de la vie surnaturelle dans un ordre plus simple, sous ma main, avec la résolution pratique. J'y joins uniquement ce qui y manquait. C'est la résolution parfaitement exprimée et détaillée, relative aux interruptions[1].

22 décembre. — J'ai consacré ma méditation, ce matin, à la douceur, et non sans besoin. J'ai relu les pages de 1855 et les autres; j'ajoute ceci.

1° Il faut un dossier spécial fait bien tranquillement. — Chaque semaine après Noël, une ou deux méditations écrites. La concordance et l'Ecriture sainte d'abord; puis les passages de saint François de Sales et autres saints. Copier les plus persuasifs, les plus adoucissants. — Le dossier fait, le méditer, selon la résolution de 1855, une fois par semaine, au moins pendant mes séjours au milieu des affaires.

2° La prévoyance des occasions. — La préparation des paroles et des conversations. — L'élévation de cœur à Dieu et la prière au moment. — Le silence, quand cela se peut. — L'ordre en toutes choses. — Voilà les moyens efficaces.

3° Une mesure d'ordre, de paix et de douceur, c'est ma porte fermée aux laïques à douze heures et demie, ouverte à quatre heures et demie. Toujours ouverte à midi, pour le déjeuner, aux ecclésiastiques... Nul ne peut s'en plaindre. J'évite par là l'encombrement qui leur est pénible, qui leur laisse peu de temps avec moi et m'irrite. Vraie mesure d'ordre et de paix.

4° A La Chapelle c'est impossible. L'omnibus décide... Mais le lieu aide; on peut recevoir en se promenant.

1859.

11 janvier. — Ces premiers jours, assez bien sauvé la vie intérieure. — Il faut bien se résigner quelquefois à des dérangements d'heure; mais c'est un inconvénient. Faire dès le matin les exercices de l'après-midi est une bonne prévoyance; mais l'après-midi en

[1] Mgr Dupanloup se fait ici un règlement de vie intérieure très détaillé, très minutieux et à la fois très rigoureux. Il y prévoit tout ce qu'il devra faire pour que cette « vie intérieure » ne soit interrompue ni par ses visites pastorales, ni par les voyages, ni même par les retraites ecclésiastiques de son diocèse.

Digitized by Google

souffrira. Chaque partie de la journée a besoin de sa manne.

Janvier assez fidèle : mais grande fatigue, travail impossible.

Je fais ces méditations sur le ciel très prolongées. — Je fais la lettre sur ma première communion[1]. — Le 15 ou le 16, je vais visiter à Paris les œuvres d'apprentis. — Je fais à Orléans mes cinq conférences sur le catéchisme. — Le 6 février, je vais prêcher à Paris pour les apprentis.

18 mars. La Chapelle. — J'ai fait des réflexions bien sages sur moi, sur ma vie et sur la fin de ma vie : *Notum fac mihi, Domine, finem meum et numerum dierum meorum quis est, ut sciam quid desit mihi.* — C'est bien là ce que j'ai à demander à Dieu ; c'est la fin de ma vie qu'il s'agit de régler, les années de ma vieillesse, si je dois en avoir. Je puis encore, s'il plaît à Dieu, avoir dix ans à employer au service des âmes et rendre utiles tous les travaux passés. Telle est bien la volonté de Dieu. Mais à condition que j'établirai ma vie et que je passerai ces années dans la paix et la sérénité.

Je n'ai plus à inventer, mais à consolider, à résumer, à faire pratiquer, sans violence, avec fermeté et douceur.

Il faut aussi prendre les gens comme ils sont, sauf l'essentiel. Tirer d'eux paisiblement le meilleur parti possible, sans prétendre leur donner ce qu'ils n'ont pas. Bien me souvenir du bon évêque de Blois ; me conseiller moi-même comme lui... Rien ne me presse, nul ne me pousse, ne m'oblige. On sera plus content de moi, plus heureux autour de moi, si j'établis ma vie dans la sérénité.

Bien choisir mes occupations. Préférer le général. Elaguer les détails. Faire travailler chacun. Achever ce qui est commencé, ne rien faire de nouveau.

Mais, en première ligne, que tout soit *matériellement* dans l'ordre. C'est le seul moyen de voir clair, et d'être dans la sérénité, pour faire chaque chose selon Dieu.

Toujours la sérénité, les hauteurs, la paix de Dieu et l'ordre. Puis, la douceur paisible, gracieuse et silencieuse avec chacun.

L'indifférence chrétienne, je ne puis me conserver que par là[2].

J'ai assez bien résolu le *repos sacré;* mais il faut plus que cela ; il faut le repos naturel, la paix, la douceur, la sérénité dans le travail et les affaires. Autrement, je me brûle, je me consume et à peu près en vain. *Stulto labore consumeris*, comme disait Jéthro à Moïse. *En vain*, surtout pour l'avenir. Je n'aurai rien achevé, rien consommé, rien résumé : ni catéchisme, ni petit séminaire, ni prédications, ni ordre social. Les années rendent cela bien néces-

[1] Publiée à la fin de l'*Œuvre par excellence.*

[2] Le journal contient ici une belle méditation sur le *repos sacré* et sur l'*indifférence.*

Digitized by Google

saire. S'il n'en est pas ainsi, je tomberai et finirai tout à coup et tristement. Tandis que, dans la paix et la sérénité, il y aurait la grâce de Dieu, une miséricorde abondante, peut-être la plénitude des biens auxquels j'ai été employé, et la lumière vraie pour chaque chose. Mais, pour cela, l'*ordre matériel* en tout est capital.

Sans chercher au loin le repos, je puis le trouver ici, dans l'équilibre de la sagesse et de la paix; me gouvernant et gouvernant les choses de haut : *In mensura et numero*. C'est, soit à la ville, soit à la campagne, le meilleur séjour avec les soins, la nourriture et le sommeil convenables.

Outre le repos sacré qui est, pour l'âme et aussi pour la santé; il faut, pour la santé, et ce sera aussi pour l'âme, l'*indifférence chrétienne* en toutes choses et l'*indifférence naturelle* à bien des choses. Je m'intéresse trop vivement, trop naturellement, trop humainement à mille choses qui me consument. Il faut l'*indifférence chrétienne* en tout. Faire de mon mieux, en paix, et remettre le bon succès à la sainte volonté de Dieu, à sa divine Providence. Jamais le bon Dieu ne me demande de me troubler, de m'agiter : *Sollicita es et turbaris erga plurima*. Comme c'est dit pour moi! Il faut l'indifférence à ce que je ne puis faire, ni faire faire, ni empêcher. Ce n'est pas la négligence; c'est la sagesse et la soumission à la volonté de Dieu. Je ne dois pas vouloir tout embrasser, tout sauver, tout faire à la fois. L'orgueil y est pour beaucoup; c'est affecter la toute-puissance. Il faut s'en tenir à son petit bien, qui est dans l'ordre de Dieu et dans la mesure de ses moyens. Pour cela, laisser aller et fonctionner les choses établies, selon leur train naturel. Laisser venir les affaires, ne pas courir après. Continuer, achever tout ce que j'ai fait dans ce diocèse jusqu'à présent. Faire pratiquer en paix, avec suite, sérénité et dans l'ordre.

22 avril. Vendredi saint. — Bien triste Carême. Course à Nantes, etc., tristesse me suit. Je n'ai trouvé quelque consolation et une vraie lumière que dans les trois leçons de Jérémie pour le vendredi saint. C'est divin, car cela manifeste le plus douloureux état de l'âme : *Ego vir videns paupertatem meam*... Et toute la suite, applicable à mon âme mot pour mot. — Les trois leçons du jeudi saint sont bien la détresse de l'Eglise et de mon diocèse.

27 juin. — Voyage en Savoie et en Dauphiné. — Cantiques jusqu'à Alby. Grande douceur de ces cantiques chantés le long de la route, et surtout du dernier couplet du cantique : *Les cieux instruisent la terre :*

Et ma gloire fera connaître
Que le Dieu qui m'a fait naître
Est le Dieu qui m'a sauvé.

Digitized by Google

Je ne pouvais me lasser de redire ces paroles le long de la route. Ce fut une grande bonté de Dieu de me faire sentir cela ainsi. J'ai bien éprouvé, dans ces cantiques chantés ainsi le long de cette route, que le chant, c'est l'amour. Quelle grâce y est attachée pour moi! Quelle puissance, quelle douceur de ces souvenirs! Comme je me retrouve présent dans les lieux bénis, et avec les enfants de bénédiction que j'ai tant aimés en ces temps-là, soit à Saint-Sulpice, soit à la chapelle Saint-Hyacinthe, soit à la Roche-Guyon, soit au Petit Séminaire, soit à Courcelles!

Le chant a cette puissance. Il fait renaître, revivre dans le fond de l'âme toutes les impressions les plus vives, les plus douces des temps passés, tous les sentiments les plus grands, les plus généreux. Je ne sache rien qui rajeunisse à ce degré, qui fasse retrouver à ce point la fraîcheur des impressions de la jeunesse. Je ne pus cesser de redire ces chants sublimes jusqu'à Annecy, jusqu'à Menthon même,

5 juillet. Retour. — Bons cantiques encore le long de la route. Je retrouve ceux de l'Avent : *Venez, divin Messie*. Je crois y être encore. Et *Salut, aimable et cher asile*. C'est par ces cantiques que je puis renouveler les jeunes impressions d'un temps déjà si ancien.

12. Mardi. — Bonne oraison au fond du parc. Deux bons sentiments. — Laisser tout cela, s'il y a un péché véniel. — Par conséquent, la joie du cœur et le courage, puisque je veux servir Dieu uniquement dans l'ordre de sa Providence.

De ce jour au 11 août, assez bon travail, assez bonne vie intérieure à La Chapelle.

20 octobre. — A Bourbilly, en deux petites voitures, avec le prince de Broglie, M. et Mme de Montalembert et M. de Meaux.

Le château subsiste : grandes pièces, grandes cheminées, grandes croisées. Chapelle sert de grange. Le lieu est en admirable harmonie avec ce qui s'est passé là, avec cette sainte et grande âme. Cette vallée est si retirée, si recueillie!... Et cependant rien de rétréci. Elle inspire le dévouement, le détachement, la séparation du monde... vers le ciel, seul asile... On comprend, on sent très bien comment de là cette âme s'est élevée.

On voit, on traverse le petit bois où son mari fut tué; où elle allait pleurer et fit vœu de chasteté; — cette chapelle où elle pria tant; — cette cour où elle recevait les pauvres. On éprouve aujourd'hui encore, comme autrefois, une grande douceur intérieure à voir ces lieux si bénis, et maintenant si abandonnés.

Sainte Chantal y passa huit ans, mariée. Elle y eut six enfants et accoucha de sa dernière fille, quinze jours avant la mort de son mari.

Puis, un an de veuvage dans la douleur et la plus grande grâce

Digitized by Google

de Dieu. Puis y revint chaque année pour les vendanges; surtout cette année où elle y servit les pauvres et faillit mourir. Mais, pendant les neuf ans de son veuvage, elle habita surtout Monthelon, près d'Autun, chez son beau-père.

J'ai quitté ce lieu avec grand regret. J'aurais voulu y demeurer plus longtemps, plus seul.

Quel événement fut cette mort! Que d'âmes sublimes sont venues de là; que de jeunes âmes sauvées!

Et que cette mort fut belle, héroïque, chrétienne dans toute la force du mot! Et toutes les grâces de la suite sont venues de là... de cette vallée..., de cette première année de veuvage.

Tout cela fait plaisir à voir après Thorens. Mme de Sevigné, fille de son fils, naquit là, y fut souvent. Que de lettres datées de Bourbilly!

Dans la Mère de Chaugy, quel touchant récit de la mort du père de Mme de Sévigné! Tous ces hommes si emportés au duel avaient des âmes étonnantes pour Dieu, une foi et des retours admirables. Le baron de Chantal avait eu dix-huit duels avant son mariage. Son fils, fils de la sainte, servait sans cesse de second. Le marquis de Sévigné, son gendre, y mourut. C'était affreux.

17 décembre. — Bon anniversaire de mon ordination; le 18, anniversaire de ma première messe. Assez bon travail jusqu'au 24 où le bon Dieu me pousse à répondre à cette brochure[1]. L'importance de la réponse me vint, à la grand-messe de Noël... Au crayon, dans mon bréviaire. L'utilité a été très réelle; il faut en bénir Dieu.

1860.

Année considérable dans ma vie par de grands travaux imprévus et tout de Providence; de grandes bénédictions de Dieu au dedans et au dehors; par une grave expérience des âmes; et enfin par une bonne retraite pour le présent et aussi pour l'avenir.

Protestation du 30 septembre précédent : *Tu es Petrus...* La vue de foi me décide à quitter tous mes travaux pour défendre le Saint-Siège Puis le volume sur la *Souveraineté pontificale*, commencé et continué à travers les visites pastorales, les brochures et le procès, en six mois, fut un terrible travail. Je me levais à quatre heures et disais ma messe, à quatre heures et demie. Puis, à six heures, à l'ouvrage jusqu'à dix heures. A dix heures, petit déjeuner, puis oraison dans la grande salle, *clauso ostio*, et petites Heures. Bon et doux repos. Lectures spirituelles en *Moines*[2]. Très douces; lu et relu.

[1] *Le Pape et le Congrès.*
[2] *Les Moines d'Occident,* par M. de Montalembert.

Digitized by Google

Samedi 2 juin. — Après ces dix mois d'un si grand travail pour l'Eglise, après cette pieuse ordination de prêtres voués à la chasteté et à la sainteté sacerdotale, je partis pour Paris. Je fus étonné du goût que je trouvai à me remettre à la prière; je regardai cela comme une grâce et une récompense pour mes labeurs. La vérité est que jamais je n'ai passé ce long temps de repos dans une vie plus intérieure, plus surnaturelle, plus appliquée à la prière, plus occupée de Dieu, dans le divin, dans l'intérêt élevé..., sans ennui, sans atonie, sans lectures et curiosités vaines.

Jeudi 14. — Le matin, et souvent ainsi depuis dix jours, bonne méditation sur la sainte Trinité et l'Eucharistie rapprochées. Le bréviaire est admirable. C'est très beau, saisissant, divin, pour détacher, désintéresser humainement.

13 juillet. — Admirable journée de bonne volonté, de joie, de courage, d'espérance. Je n'ai encore jamais mieux senti mon cœur s'épanouir.

18. Départ pour Menthon. — Je pars et je bénis Dieu. Vue claire de son œuvre et de ce qui reste à faire, et de la manière de le faire. Délicieuse matinée de grâce et de lumière. Je n'oublierai jamais mon bréviaire de saint Thomas d'Aquin[1]. Je l'ai bien souligné. Ni ma bonne messe. L'après-midi, cantiques sur le Sacré-Cœur et l'Eucharistie. Maintenant encore, quand je chante ces cantiques et que je me représente tel ou tel enfant, les larmes me viennent aux yeux. Toutes les fois que je voyais ces enfants fidèles à Dieu et à la prière, l'amour de Dieu se faisait sentir à mon âme plus que jamais. La peine de cœur ne venait que quand résistance ou infidélité. Je ne puis oublier le bonheur, dont j'étais étonné moi-même, avec lequel je chantais, seul dans la montagne, le cantique du Sacré-Cœur que M. Borderies m'avait appris à aimer, il y a trente ans, y revenant toujours, le préférant à tous mes autres cantiques et autres souvenirs, sentant que c'était là l'œuvre même de cette âme..., ce que je devais sentir, penser et chanter.

Impossible de ne pas voir le bien que cela a fait à mon âme depuis quatre mois. Jamais quatre mois pareils. Ce cantique d'adieux, avec quel sentiment, avec quel souvenir vrai, profond de tout le passé, je le chantai à P. et à l'abbé X, sur cette pelouse, ce dimanche... La joie de mon âme sur eux et le bien qui se faisait en eux me rendait tous les sentiments les plus profonds et les plus tendres que j'eusse jamais éprouvés autrefois.

Il est certain que l'amour du prochain, l'amour des âmes excite

[1] Avant le retour à la liturgie romaine, la fête de saint Thomas se célébrait le 18 juillet à Paris et à Orléans.

Digitized by Google

l'amour de Dieu, l'enflamme. Voici comment cela se fait. On a un fond tranquille, tiède, d'amour de Dieu. Ce fond tout à coup excite l'amour d'une âme, d'une belle âme égarée, malheureuse, périssante. Cet amour, à son tour, a le désir de la sauver, l'amour de sa perfection inspire l'amour de Dieu, et en même temps la foi la plus vive, la plus spontanée, la prière, le zèle ardent, la compassion tendre. Cela fait l'amour de Dieu le plus éclairé, le plus intelligent et le plus confiant. C'est ce que produisaient en moi mes catéchismes de semaine, mes rentrées au Petit Séminaire, mes retraites, mes prédications à Saint-Roch, et surtout à Orléans.

Août. — Quelle foi vive! Jamais plus vive, plus simple, plus spontanée, plus sûre d'elle-même, de ses vœux, de ses conseils; jamais allant plus droit au but. Quelle prière! Quelle ferveur! Quelle assiduité! Quelle confiance! Quelle familiarité avec Notre-Seigneur présent à l'autel! Quel entretien *os ad os!* Quelle parole entendue! Quel amour de Dieu! Quel réveil inattendu, profond, entier, de l'amour et de la confiance au cœur de Jésus-Christ! Quelle dévotion envers la très sainte Vierge! Quel retour immédiat de tous les sentiments les plus tendres et les plus forts, de la piété la plus affective! Quel dégoût simple, absolu de toutes choses! Quelle horreur du mal!

C'est extraordinaire comme mon âme fut relevée par là; et cela, sans transition, sans effort, par la seule vertu de l'œuvre qui s'accomplissait. Ce fut, je suis bien porté à le croire, une manifestation de la grâce.

10. Jeudi. — Ce que j'éprouve, ce que j'ai éprouvé, est inexplicable. Hier, jusqu'à quatre heures, la paix, la joie, la lumière claire du bien, de l'œuvre admirable, providentielle que Dieu m'avait lui-même fait faire. La paix pour l'avenir. Cette journée a été une des plus douces de ma vie, accompagnée des meilleures résolutions personnelles, des plus grandes depuis dix ans. Et puis, fatigue. Avais-je trop occupé mon cœur même de Dieu, trop chanté ces délicieux cantiques? Le serrement de cœur se laisse de nouveau pressentir.

1861.

Février. — J'ai devant moi neuf semaines pour le travail, le soin pastoral, l'ordre en toutes choses. En bien profiter; ne plus me laisser traverser par rien. Et aussi pour la bonne vie intérieure et l'étude de Notre-Seigneur.

16. Samedi. — Bonne oraison. Je ne dois pas céder aux répugnances et aux obstacles, et tenir ferme, pour faire, la plume à la main, mon oraison sur Notre-Seigneur et sa bonté... Coûte que

Digitized by Google

coûte; sèchement, s'il le faut. Ce matin me prouve que la grâce de Dieu n'en est pas absente.

25 février. — J'ai passé ces cinq jours dans un grand travail. Ces tristes réfutations du mal me coûtent beaucoup. La paix de la vie intérieure est bien meilleure, je vais tâcher de la reprendre.

28. — Mgr de Poitiers au Conseil d'Etat, et projet du C. Leg... Il faut regarder Dieu.

10 mars. — J'ai visité hier les Petites-Sœurs des pauvres. Le soin de ces infirmes, de ces vieillards est quelque chose de divin. On sent Dieu entre soi et ces pauvres gens. C'est la vraie charité qui est là et qui révèle Dieu.

Du 19 au 29. — Préparation du discours sur l'Irlande. Je le prêche le 29. Grande fatigue..., mal préparé... Retour immédiat.

15 avril au 10 mai. — Départ pour grande visite pastorale jusqu'au 7 mai. J'ai été assez fidèle à la vie intérieure, tout ce temps, avec les trois volumes de sainte Thérèse. — Préparation du discours pour le comice agricole. Grand mouvement de nos fêtes... — Tous ces discours et ces affaires publiques nuisent bien à la vie intérieure... C'est comme une arrière-pensée. Je suis assez fidèle à mes exercices, mais il y a comme un fond troublé..., la manne n'est plus sentie. — Je m'occupe beaucoup de réaliser mes études diocésaines. Mon oraison là-dessus : pour *desiderata diœcesana.*

Juillet. — J'ai été presque toujours souffrant, très souffrant de la tête; Sainte Chantal m'a soutenu. Exercices assez fidèles. Au fond, tristesse; pas assez de résignation.

Rien ne me presse plus. Il n'est vraiment plus question pour moi que de faire chaque jour ce que veut le bon Dieu, au jour le jour, très fidèlement. Mais sans m'attrister, quand je ne le puis faire. Tâcher de finir *opus meum* en tout; comme je l'ai admirablement réglé l'an dernier, mais sans y tenir.

Dieu a fait pour moi plus que je ne méritais. Il m'a employé bien au delà mille fois de mes possibilités. Il m'a rendu tout à coup des forces inconcevables. Il faut donc avoir confiance et être dans une indifférence d'abandon à la sainte volonté.

31 octobre. — La Chapelle. Mettre l'ordre avant tout dans mes papiers, dans les affaires et dans le diocèse. — Faire une bonne retraite, où : l'amour de Dieu le matin, et l'ordre l'après-midi; pendant dix jours. Accomplir de plus en plus toutes ces grandes et excellentes résolutions de l'année dernière; en un mot, travailler humblement à finir ma vie.

La fin prochainement.

Digitized by Google

LES

UNIVERSITÉS ALLEMANDES CONTRE L'EMPEREUR

L'AFFAIRE MOMMSEN-SPAHN

Il y a quelques mois M. Varrentrapp, professeur d'histoire moderne à l'université de Strasbourg, quitta le pays d'Alsace pour aller occuper une chaire analogue à l'université de Marbourg. En vertu de son droit de présentation qu'elle exerçait depuis l'origine, la faculté de philosophie proposa au gouvernement la liste des quatre noms suivants : Marcks, Schäfer, Meinecke, Rachfahl. C'est parmi ces candidats que le Statthalter du Reichsland devait choisir le successeur de M. Varrentrapp : ainsi le voulait la tradition. Or vers la fin des vacances une nouvelle imprévue vint surprendre les autorités universitaires de Strasbourg. Le gouvernement nommait, il est vrai, M. Meinecke, qui est *protestant;* mais il créait en même temps une seconde chaire d'histoire moderne et celle-ci fut confiée au docteur Spahn, qui est *catholique.* La nomination de Spahn irrita vivement les professeurs de l'université alsacienne. Etait-ce parce qu'ils sont tous protestants, — sauf un, — dans une province où les 4/5 de la population professent le catholicisme? La présence de cet intrus constituait-elle une menace à leurs yeux? Toujours est-il qu'ils étaient résolus à se défendre énergiquement envers et contre tous. Croyant ou feignant de croire que les ministres seuls étaient responsables de ce crime de lèse-université, ils portèrent directement leurs doléances au pied du trône impérial. L'empereur avait le droit et le devoir de réparer les fautes de ses représentants.

La réponse de Guillaume II ne se fit guère attendre. Tandis que les professeurs strasbourgeois se flattaient de la douce espérance d'une prochaine victoire, le gouverneur d'Alsace-Lorraine recevait une dépêche ainsi conçue : « J'ai signé aujourd'hui les lettres patentes du docteur Spahn. Ce sera certainement un excellent professeur pour l'université. Je me réjouis de pouvoir ainsi réaliser les vœux de mes Alsaciens-Lorrains et leur prouver, à eux et à

Digitized by Google

tous mes sujets catholiques, que les capacités scientifiques, quand elles sont basées sur le patriotisme et la fidélité à l'empire, seront toujours utilisées par moi pour le bien et la prospérité de la patrie ».

Un coup de foudre en un ciel serein n'aurait pas produit plus d'effet! Non seulement l'empereur était d'accord avec l'administration, il insistait encore sur les motifs qui avaient inspiré sa conduite et se faisait un titre de gloire de la nomination du docteur Spahn. Quelle déception et quel écrasement! Pouvait-on rester sous le coup d'une pareille défaite? L'empereur aurait-il le dernier mot et les catholiques jouiraient-ils paisiblement des faveurs du souverain? Certes, non. La science allemande, qu'on traite avec cette désinvolture, fera entendre des protestations qui étonneront l'univers.

Dans les pages qui vont suivre on tâchera de retracer les péripéties de cette campagne homérique menée contre Guillaume II.

I

La nomination du docteur Spahn et la dépêche explicative de l'empereur provoquèrent dans le monde des universités une colère sourde qui n'attendait qu'un moment favorable pour faire explosion. Blessés dans leur orgueil, furieux de leur échec, les professeurs ne respiraient que haine et vengeance. Mais quelle forme donner à leurs sentiments? Comment atteindre le grand coupable sans s'exposer à des représailles? Qui surtout oserait attacher le grelot? On a beau avoir entassé brochures sur volumes, pénétré tous les arcanes de la nature, en un mot, être un savant, on n'est pas pour cela un héros.

Le héros cependant se trouva : ce fut le professeur Mommsen, de l'université de Berlin.

Mommsen passe à juste titre pour l'un des plus grands historiens allemands du dix-neuvième siècle. Son *Histoire romaine*, son *Corpus inscriptionum Latinarum*, son édition du *Liber pontificalis*, sont des monuments durables admirés par toute l'Europe. A ces titres scientifiques s'ajoutent l'auréole des cheveux blancs — il est dans sa quatre-vingt-unième année, — et le prestige d'une longue carrière pédagogique glorieusement remplie. Le nom de Mommsen est devenu synonyme de science.

Célèbre par ses travaux d'érudition, l'historien de Rome l'est presque autant par sa prodigieuse aptitude à mettre partout les pieds dans le plat, si j'ose ainsi m'exprimer. Un de ses confrères, M. Houston Stewart Chamberlain, écrivait ces jours derniers : « Mommsen réussit à rendre mauvaise la meilleure des causes. Ses articles de journaux sont la terreur de tous les hommes de bon

Digitized by Google

sens... Sourd, raide, têtu, comprenant tout de travers, le vénéré vieillard ne peut toucher à une question politique sans tout bouleverser et tout gâter. » Portrait peu flatteur sans doute, mais M. Chamberlain prouve qu'il n'est que trop fidèle!

Ce savant si brouillon s'irrite avec une extrême facilité et quand il croit apercevoir un ennemi, il fonce droit sur lui, perdant toute mesure, oubliant toute convenance, se moquant de toute sagesse. Il y a une vingtaine d'années, il s'attira un procès retentissant parce qu'il avait injurié le prince de Bismarck dans une réunion populaire. Devant ses juges, il se défendit avec cette déclaration étonnante qu'il n'avait point visé le chancelier. Le tribunal sourit de tant de naïve inconscience et prononça l'acquittement. Vers la même époque, Mommsen se trouvait un jour à la bibliothèque vaticane avec plusieurs autres étrangers. Tout à coup, Léon XIII fait son apparition dans la salle de travail. Comme de juste, on se lève pour saluer et honorer l'auguste vieillard; Mommsen seul reste assis, au mépris de la plus élémentaire politesse. L'incident causa une rumeur assez vive dans les journaux de Rome. Mommsen s'excusa après coup en disant qu'il ne s'était pas aperçu de la présence du Pape. Au Vatican on sourit et on se déclara satisfait.

C'était bien l'homme qu'il fallait pour se mettre à la tête d'un mouvement dirigé contre l'empereur. Lui seul avait assez d'audace et assez d'autorité pour tenter l'entreprise. Lorsque les aigrefins, qui voulaient organiser le coup sans se compromettre eux-mêmes, lui proposèrent le rôle bruyant de sonnailler, il accepta avec un juvénile empressement. De ce style emphatique qu'il a emprunté à son ennemi personnel, Cicéron, il écrivit un ronflant manifeste destiné à sauver la science et à effrayer le gouvernement. « Dans les milieux universitaires, dit-il, on a le sentiment que nous subissons une dégradation. Notre force, c'est la recherche libre et désintéressée, une recherche qui ne se laisse pas tenir en lisière par le parti-pris et les préjugés, et qui ne s'abaisse pas à des complaisances politiques, mais accepte en toute sincérité les conclusions de la logique et de l'histoire, — en un mot, la véracité. — C'est de l'amour de la vérité que s'autorise notre estime de nous-même, notre honneur professionnel, notre influence sur la jeunesse. C'est de lui que procède la science allemande, qui a contribué si noblement à la grandeur et à la puissance du peuple allemand. Celui qui y touche met la hache à la racine de l'arbre géant, sous l'ombre protectrice duquel nous vivons, et qui offre ses fruits à l'admiration de l'univers.

« Ce coup de hache, c'est la nomination de tout professeur d'université dont le libre examen est étroitement limité. Le parti-pris

Digitized by Google

religieux est le plus mortel ennemi des universités. Choisir un professeur d'histoire, de philosophie, qui *doit* être catholique ou protestant, qui *doit* rendre des services à sa confession, qu'est-ce faire, en vérité? C'est imposer au nouveau maître l'obligation d'arrêter son activité scientifique là où les conséquences cesseraient de s'accorder avec un dogme religieux; c'est interdire à l'historien protestant de mettre en pleine lumière la prodigieuse œuvre intellectuelle de la Papauté comme à l'historien catholique d'apprécier à leur juste valeur les profondes pensées, la portée immense de l'hérésie et du protestantisme. Cruel témoignage de misère que les confessions se rendent à elles-mêmes lorsqu'elles défendent à leurs fidèles de s'instruire chez un professeur d'une autre religion, lorsqu'elles leur enjoignent, comme unique moyen de salut, de se boucher les oreilles. Il y a là un danger qui menace les universités et la nation. Au début, le chancre peut être extirpé; plus tard, le mal est inguérissable.

« Puisse le jeune homme qu'une vocation universitaire amène sur ce terrain difficile, se souvenir toujours que la première condition d'un réel succès est le courage de la véracité! Qu'on le sache, le fanatique incapable de saisir le vrai n'a rien à faire à l'université, et encore moins le savant dont la religion est essentiellement *ministérielle*. Sans doute, ses travaux scientifiques peuvent être très remarquables; mais il doit se résigner à être honteux de lui-même. Il n'inspirera aucune estime à ses collègues ni à des jeunes gens fort sensibles à la beauté morale.

« Pour éviter toute méprise, ajoutons qu'ici nous n'envisageons que la question des principes : est-il juste de disposer des chaires d'université (en dehors des facultés de théologie) d'après des considérations religieuses et en violant la liberté de conscience? Quelle est, dans chaque cas particulier, l'attitude du nouveau professeur vis-à-vis de sa religion, dans quelle mesure il *veut*, *doit* ou *peut* être catholique ou protestant, ces problèmes n'ont pas à être soulevés. L'atteinte portée à l'indépendance des universités reste la même : peu importe que, dans la pratique, elle vise l'une ou l'autre confession, l'une ou l'autre tendance.

« Puissent ceux qui sont appelés à décider de la nomination des professeurs demeurer convaincus que la recherche désintéressée, c'est-à-dire la droiture et la véracité du savant, constituent le palladium de l'enseignement universitaire! Puissent-ils se garder de cette défaillance, qui ne saurait être pardonnée, du péché contre le Saint-Esprit!... »

Cette page, qu'il a fallu citer tout entière, n'est pas d'un style très lumineux; mais elle est claire tout de même, si claire que la presse

Digitized by Google

de Berlin ne se souciait point de la publier. Ce fut un journal de Munich — les *Neuesten Nachrichten*, — qui lança la protestation du vieil historien. S'il est dangereux de critiquer les actes de l'empereur dans le voisinage du palais impérial, on peut impunément se donner ce luxe dans la capitale des Wittelsbach. La prose solennelle de Mommsen n'eut rien à craindre dans les colonnes du *Neuesten Nachrichten*.

La lettre parut vers le milieu du mois de novembre. Ce fut aussitôt du délire dans les milieux savants de Munich. Dès le 16 novembre, quatre-vingt-cinq *professeurs ordinaires* de l'université, — à peu près tous, — envoyèrent une adresse de félicitations à Mommsen.

« Au soir d'une vie glorieuse, dirent-ils, d'une vie vouée au culte de la science, vous faites une déclaration vive, franche, audacieuse, comme toute votre œuvre, si grande devant l'nnivers. Quel est le legs précieux de nos nobles ancêtres, le principe dont vit la science et qui fait la supériorité des universités allemandes sur celles du monde entier? L'impartialité des recherches scientifiques. Vous exprimez le vœu que cette impartialité ne reçoive aucune atteinte de nos successeurs. Convaincus que nous avons le devoir de veiller jalousement sur un tel héritage, nous vous disons de tout cœur : Merci! »

Ce merci, dont ils étaient exclus, empêcha de dormir les professeurs *extraordinaires* et les *Privat-docenten* de l'université munichoise. Le 27, ceux-ci écrivirent de leur côté au « Nestor des universités allemandes » pour lui témoigner leur enthousiaste gratitude. Voici leur dépêche, dont le style manque peut-être un peu de simplicité :

« Des considérations étrangères à la science ne doivent pas influer sur le choix des professeurs : ce principe, vous l'avez proclamé avec la grande autorité qui s'attache à votre nom. Vous nous invitez à sauvegarder l'indépendance de nos recherches et de notre enseignement comme le palladium de notre vie intellectuelle. Cet appel a retenti dans tous les milieux où l'amour de la vérité préside aux travaux scientifiques. La vaillante parole que vous avez prononcée pour la défense de la liberté scientifique nous a tous fait vibrer. Puisse notre reconnaissance vous en fournir la preuve! »

Le branle était donné; les deux autres universités de la Bavière suivirent l'exemple de Munich. Le 23 novembre, les 31 professeurs de celle d'Erlangen annoncèrent à Mommsen que « ses paroles courageuses avaient trouvé un puissant écho parmi eux ». La veille, 33 professeurs de Wurzbourg lui avaient adressé leur

Digitized by Google

chaleureuse adhésion et protesté éloquemment contre « la dépendance confessionnelle qui menaçait les universités ».

Après la Bavière, ce fut le tour de la Saxe. 49 professeurs de l'université de Leipzig déclarèrent que « la liberté de la science n'admettait aucune barrière », qu'on « repoussait l'ingérence du dehors, d'où qu'elle vînt ». — « Dans la lutte pour la liberté de la science, nous serons avec vous. »

Ainsi parlaient également 40 professeurs de l'université de Giessen, dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt. Partout la même phraséologie creuse sur les recherches libres, sur le palladium de la science, sur l'intervention abusive de la confessionalité.

Dans le grand-duché de Bade, il y a deux universités : Heidelberg et Fribourg. Heidelberg, avec ses 58 professeurs, fut une des premières à louer « la jeunesse pleine de verve, le courage intrépide » avec lesquels Mommsen est entré dans la lice quand il s'est agi de défendre les droits de la science allemande »!

A Iéna, dans le duché de Saxe-Weimar, 34 professeurs des diverses facultés, « effrayés du danger que court la science », annoncent à Mommsen qu'ils combattront courageusement à ses côtés pour défendre l'idéal de la liberté »!

L'enthousiasme n'exclut pas la prudence. Les universités prussiennes, — trop rapprochées de l'empereur, — laissèrent d'abord les Bavarois, les Saxons, les Badois, les Weimariens, les Hessois, jeter toutes leurs flammes et attendirent les premiers résultats de la Fronde scientifique. Qu'est-ce qui allait se passer à Berlin? Comment Guillaume II prendrait-il ces taquineries de professeurs colériques? On l'ignorait et on s'imposait une sage réserve dans « le royaume de la crainte de Dieu ». Contre toute attente, le souverain assista avec une tranquillité méprisante à cette tempête qui agitait la mare pédagogique. Il n'y eut point de martyrs de la science.

La certitude de ne courir aucun péril, — on pourrait dire l'espoir de l'impunité, — entraîna à leur tour les universités prussiennes dans la révolte ouverte. L'extrême Nord donna le signal du dégel. Les 55 professeurs de l'université de Kiel protestèrent avec Mommsen contre « une nomination qui constitue un danger pour le principe de la libre recherche ». — « Point de chaires nouvelles, s'écrièrent-ils, si elles doivent revenir à une confession déterminée. »

L'université de Breslau fournit également son contingent à l'armée des protestataires. 36 professeurs sur 64 élèvent la voix en faveur « de la libre recherche qui écarte les idées préconçues ». Cette adresse a cela de piquant qu'elle est signée par plusieurs

Digitized by Google

professeurs de théologie. Etrange théologie, celle qui n'a point de base dogmatique!

A l'université de Kœnigsberg, on hésita quelque temps avant de prendre un parti. Finalement, 47 professeurs ordinaires, extraordinaires et *Privat-docenten* se décidèrent à envoyer des félicitations et des promesses à Mommsen.

Plus difficile encore fut l'entente à l'université de Bonn. Comment attaquer, — même indirectement, — un acte de l'empereur dans une ville où le kronprinz fait ses études? Même si les professeurs partageaient la manière de voir de Mommsen, le sentiment des convenances les empêchait de rédiger ou de signer une adresse frondeuse. Ainsi en jugeaient la plupart d'entre eux, et ils prirent la résolution de s'abstenir. Il n'y en eut que 33, — sur 100, — qui passèrent outre et se rangèrent autour de Mommsen.

Gœttingue et Marbourg complétèrent la série des universités prussiennes qui prirent part à ce qu'on a appelé le « *Mommsen-Rummel* ».

A l'université de Strasbourg revenait naturellement une place privilégiée dans la grande bataille. N'étaient-ce pas son honneur et sa liberté qu'on défendait contre les empiètements de l'empereur? N'était-ce pas pour elle que Mommsen avait pris la plume, j'allais dire l'épée de combat? Les professeurs de Strasbourg auraient donc dû être les premiers à se mettre aux ordres du généralissime de la science libre. Pourquoi préférèrent-ils jouer le rôle du fameux *Landsturm* de *Kræhwinkel?* L'explication est très simple, ils l'ont fournie eux-mêmes. On se battait pour eux, ils trouvaient inutile de s'en mêler. A la fin de novembre, ils écrivirent à Mommsen : « Votre manifeste en faveur de la liberté exprimait si bien nos sentiments que nous avons d'abord jugé inutile de rien ajouter à vos paroles retentissantes. Depuis, vos courageuses déclarations ont trouvé un écho enthousiaste dans la plupart des milieux universitaires; mais, ailleurs, on les a mal interprétées et on les a combattues. Ces circonstances nous obligent à vous dire que nous vous avons bien compris. Soyez-en assuré, vos paroles et l'adhésion que leur ont donnée nos universités ont fortifié notre courage et éclairé notre conscience. Nous lutterons sans défaillance pour l'idéal de la recherche libre, étrangère à tout parti-pris. Puissions-nous conserver longtemps encore le guide précieux qui montre le chemin de l'honneur à tous les maîtres des universités allemandes! »

Cette démarche un peu tardive des Strasbourgeois causa un plaisir très vif à M. Mommsen. C'était comme s'il avait retrouvé un corps d'armée disparu sur lequel il n'osait plus compter. La

Digitized by Google

harangue qu'il leur envoya le 1er décembre déborda d'espérance, de tendresse, non sans une fine pointe de mélancolie.

« Votre université, leur écrit-il de Charlottenbourg, a un devoir particulièrement difficile à remplir, elle qui méritait plus de bienveillance que toute autre. De cruelles épreuves vous sont imposées; il faut les supporter avec patience. Pour votre consolation, songez à tous ceux qui, hors d'Alsace, sont de tout cœur avec vous, à ceux qui parlent, comme à ceux, plus nombreux, qui gardent le silence. »

*
* *

Le silence! Voilà ce que M. Mommsen supporte le moins, et comme il a donné le signal et le ton des explications, il y a, depuis deux mois, un déluge de paroles professorales à travers toute l'Allemagne. On ne peut ouvrir ni un journal ni une revue sans y trouver quelque long et lourd article consacré à la science libre ou à l'ingérence cléricale. Avec les chefs-d'œuvre épars de cette prose aussi docte qu'indignée, on remplirait de gros in-folios.

Je n'essaierai pas de résumer ces polémiques universitaires, où la crainte du Seigneur se mêle dans une si heureuse proportion à la sainte liberté des enfants de l'*Alma Mater*. Le lecteur ne me saurait aucun gré de ce travail fastidieux. Qu'il me suffise de citer l'un ou l'autre article qui aura une valeur en quelque sorte représentative, ou qui sera conçu en termes moins savamment et moins systématiquement obscurs.

Un des plus étranges est sans contredit celui que le professeur Michaelis, de Strasbourg, a publié dans le *Lotse* de Hambourg. Doyen de la faculté de philosophie, M. Michaelis a pour domaine ordinaire l'archéologie où il excelle, s'il faut en croire les juges compétents. Il vivait tranquillement dans le passé et ne songeait pas à mal quand est survenu l'événement lamentable qui a mis l'Allemagne en émoi.

C'était dans la douceur d'une paisible nuit; M. Michaelis se trouvait en vacances comme tous ses collègues et jouissait de l'agréable fraîcheur des montagnes. « Tout à coup, — c'est presque le songe d'Athalie, — le curateur de l'université de Strasbourg nous surprit par l'annonce de la nomination simultanée de deux professeurs d'histoire, M. Meinecke et M. Spahn. Rien ne justifiait ce dédoublement de la chaire d'histoire moderne. Un seul professeur suffisait et nous avions proposé une liste de candidats qui offraient toutes les garanties que l'on pouvait souhaiter. » Hélas! on n'en a pas tenu compte. La violence est donc évidente et la faute très grave. On a rompu avec les glorieuses traditions de l'université de Strasbourg qui, jusqu'à présent, choisissait libre-

Digitized by Google

ment ses professeurs. A qui la responsabilité de cette rupture? M. Michaelis n'hésite pas : le coupable est à Berlin. « C'est le régime prussien qu'on a introduit dans notre université. La personnalité dirigeante de l'instruction publique en Prusse a collaboré à cette innovation, bien que le ministère prussien n'ait officiellement rien à faire avec le *Reichsland.* » M. Michaelis trace d'une plume émue le tableau des ravages terribles que ce bureaucrate prussien a déjà causé dans les universités. Cela fait frémir. « ... Le droit de présentation est devenu illusoire; la tyrannie ministérielle gouverne les hautes écoles; les moyens dont on use sont la grossièreté, les intimidations, les menaces, les *reverses* qui limitent la liberté des professeurs. Plus de confiance réciproque, rien que la force matérielle. *Vestigia terrent*... Qui donc oserait reprocher aux professeurs de Strasbourg d'envisager avec inquiétude cette ingérence prussienne (*Einwirkungen von drüben*)? » — « A Berlin, on ne se contente pas de supprimer les privilèges des universités, on y introduit, en outre, la politique confessionnelle en nommant à la fois un professeur *protestant* et un professeur *catholique*. Et dans quel but? Nul doute; on a voulu donner satisfaction aux exigences ultramontaines, au centre catholique, qui est le parti le plus important des Chambres... Nous avons tenu à dénoncer l'immense péril que créait cette condescendance, et nous nous sommes adressé directement à l'empereur. » — « Ce qui est en cause, c'est la liberté même de la science. L'historien catholique n'est pas libre et ne peut pas l'être; il ne saurait donc avoir les mêmes droits à l'université! »

En terminant, M. Michaelis s'écrie d'un ton pathétique : « L'université de Strasbourg, cette fière création de notre premier empereur, est devenue une denrée commerciale avec laquelle on achète le centre et le clergé catholique d'Alsace-Lorraine. Où allons-nous? »

Cette mercuriale, dont nous avons à peine effleuré le contenu, a été reproduite et commentée par toute la presse allemande; ce qui prouve que l'oppression prussienne n'est pas aussi forte que M. Michaelis le prétend.

Le collaborateur strasbourgeois du *Lotse* cultive le genre véhément, comme on vient de le voir. Dans la *Zeit*, le pasteur protestant Naumann essaie de manier l'ironie et, plus courageux que M. Michaelis, il prend pour cible la personne même de l'empereur.

« *L'empereur fait tout*, dit-il. Il donne à l'université le docteur Spahn, il donne au *Friedrichshain* un projet de fontaine monumentale; il n'est pas seulement généralissime des armées de terre et de mer, chef suprême de la politique extérieure, protecteur suprême de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, évêque

Digitized by Google

suprême de l'Eglise évangélique; non, il est de plus directeur suprême des arts et des sciences. A ses pieds sont prosternés Arès, Athénée, Poseidon, Apollon et toutes les Muses. Il a du temps pour toutes choses, et ses ministres sont réduits au rang de simples manœuvres. Du fond des siècles remonte le mot célèbre : « L'Etat c'est moi... » Cette activité universelle présente un danger énorme. Certes, on ne me soupçonnera pas d'être trop peu impérialiste. Je considère l'époque de Guillaume II comme une nécessité, mais il ne faut pas que cette époque voie périr toute énergie gouvernementale chez le peuple allemand. L'empereur représente l'ensemble de la nation au dehors. A cet effet, on lui remet hommes et argent entre les mains. Mais quand il s'agit des universités ou du budget d'une ville, l'argent ne lui est pas confié pour que toute autre volonté que la sienne soit supprimée dans le pays. A supposer même qu'il eût raison dans l'affaire Spahn, — cela est possible, mais nullement certain, — l'autorité impériale ne peut que perdre en s'attachant à de petites choses. »

Il était imprudent de s'attaquer au directeur ministériel, M. Althof, comme l'a fait le professeur Michaelis; il était dangereux de prendre à partie l'empereur Guillaume, comme l'a fait le pasteur Naumann. Le professeur de théologie Nippold, de l'université d'Iéna, trouva un terrain plus sûr et plus propice; il tourna ses armes contre l'Eglise catholique. Quand on peut choisir ses adversaires, il vaut mieux se ruer sur ceux qui ne disposent pas du bras séculier.

Le procédé n'est peut-être pas très héroïque, mais l'avantage est indéniable. Sous le titre : *Historiens infaillibilistes ou catholiques*, le théologien protestant Nippold publia, dans les *Neuesten Nachrichten* de Munich (5 décembre), un article plein de fiel, plein de mauvaise foi aussi. Quelques petits fragments de cette étude édifieront le lecteur sur les visées et les tendances du professeur d'Iéna.

A Dieu ne plaise que M. Nippold condamne l'Eglise catholique en général ou qu'il la considère comme l'ennemie du progrès! Il fut un temps où les savants catholiques avaient leur place marquée au soleil de la science allemande. C'était avant le concile du Vatican. Mais le dogme de l'infaillibilité a tout changé, tout anéanti! « Ceux qu'avant le concile on nommait les grands historiens catholiques, ont joué dans l'Université un rôle très important et très original. Il suffit de rappeler les noms de Cornelius et de Kampfschulte. Ces deux professeurs de la faculté de philosophie figurent tout naturellement à côté des admirables historiens de l'Eglise : Dœllinger, Reusch, Langen, Friedrich, Baltzer, Reinkens, Weber, et tant d'autres théologiens qui seront dans l'avenir la gloire de l'Eglise catholique. Il faut leur adjoindre maint historien

Digitized by Google

qui n'a pas appartenu à l'Université, par exemple, Zwirngiebl et Stumpf. Et peut-on oublier l'historien du droit canonique, M. de Schulte? Tous ces hommes ont été des historiens catholiques fidèles à leurs convictions. »

La tendresse de M. Nippold pour tous ces *savants catholiques* vous étonne peut-être. En effet, on n'est pas habitué à entendre les théologiens protestants parler sur ce ton attendri de nos historiens catholiques. L'explication de la largeur d'esprit de M. de Nippold est très simple. *Tous* les noms qu'il vient de citer sont des noms d'*apostats*. M. Nippold les aurait-il également élevés jusqu'aux nues s'ils étaient restés fidèles à l'Eglise?

Citons encore un court passage de son article : « Nous l'oublions trop facilement aujourd'hui, le concile du Vatican a proclamé quelques dogmes nouveaux. Leurs conséquences apparaissent chaque jour plus clairement, surtout depuis l'encyclique de Léon XIII sur saint Thomas. Ou bien dites-moi quelle est la situation des historiens catholiques actuels qui ne veulent pas laisser les Monsignori de l'Index donner une tournure orthodoxe à leurs œuvres et qui ne savent pas se soumettre avec toute l'humilité désirable? Est-il besoin de rappeler comment on a traité le professeur Schell, de Wurzbourg, le professeur Funck, de Tubingue, et (malgré son hymne en l'honneur de l'Inquisition) le professeur Schrörs, de Bonn? »

Est-ce assez clair? Schell, Funck, Schrörs (auxquels il joint Kraus, de Fribourg), sont les seuls savants catholiques qui trouvent grâce aux yeux de Nippold. Contre les autres, l'ostracisme de Mommsen est parfaitement justifié. Pourquoi M. Nippold accorde-t-il une situation privilégiée à ces quelques savants catholiques? Leur fait-il l'injure d'espérer qu'ils ressembleront un jour à la génération précédente qui marchait sous la bannière de Dœllinger? Rien ne l'autorise, — pas même les conflits avec l'Index, — à penser si bassement de ces philosophes ou de ces historiens.

Il est superflu de citer d'autres échantillons des articles violents ou sournois dirigés contre l'empereur, le gouvernement, la science catholique, à propos de la nomination de Spahn et de la lettre de Mommsen. Tout ce qu'on a écrit à ce sujet se rattache à l'un des trois genres personnifiés par Michaelis, Naumann et Nippold. Avec des dosages un peu différents, ce sont partout les mêmes arguments quand ce ne sont pas les mêmes injures ou les mêmes perfidies.

II

Le *pronunciamiento* universitaire dont nous venons d'esquisser les principaux actes visait à la fois le gouvernement et les savants

Digitized by Google

catholiques. On en voulait au ministre, — ou plutôt à l'empereur, — d'avoir nommé le docteur Spahn, et à la science catholique d'avoir triomphé dans la personne du jeune professeur. Avec quelle âpreté le combat fut mené, nous l'avons vu dans les pages qui précèdent.

Les savants catholiques ne pouvaient rester sous le coup des imputations odieuses dont ils étaient l'objet. La nécessité de se défendre s'imposait. Ce fut le baron de Hertling qui ouvrit le feu. Membre du Sénat bavarois, député au Reichstag allemand, président de la Société Gœrres, philosophe de profession, diplomate au besoin, écrivain habile et orateur toujours écouté, M. le baron de Hertling était le champion désigné pour relever le gant jeté à la face des catholiques par l'illustre historien de Berlin. Il le fit avec toute la distinction d'un grand seigneur et toute la supériorité d'un vrai savant.

Quoique Mommsen soit professeur à Berlin, l'assaut livré au catholicisme était parti de Munich. M. de Hertling descendit dans l'arène qu'avaient choisie ses adversaires, et sa lettre de protestation parut dans les *Neuesten Nachrichten*. Il l'adressa au recteur de l'université, le célèbre économiste Lujo Brentano. Le hasard le servit à merveille. En effet, on sut dans la suite que le « cousin » Lujo avait été l'âme du complot implacable ourdi contre les savants ultramontains. Comme le disait le *Berliner Local-Anzeiger* en son langage pittoresque : « *Lujo ist der Macher von's Janze* ».

D'où vient à M. Brentano, qui est né dans la religion catholique, cette antipathie profonde pour le catholicisme? Subit-il l'influence de son frère l'apostat, qui est sorti de l'Eglise avec tant d'ostentation? On sait que celui-ci a la haine de ses anciens coreligionnaires et que

... son impiété
Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté.

Si ce prêtre marié avait la main dans l'affaire, tout s'expliquerait et l'attitude de l'éminent recteur de l'université munichoise n'aurait plus rien d'énigmatique.

M. de Hertling, — je n'ai pas besoin de le faire remarquer, — ne s'occupe pas de ces détails personnels. Sa lettre, que nous allons reproduire, entre immédiatement au cœur de la question.

« Mon cher Lujo, tu m'as très aimablement envoyé la déclaration de Mommsen et l'adresse préparée par nos collègues d'ici : merci de tout cœur. J'ai vu dans cette démarche une preuve de ta loyauté, car tu n'as certes pas espéré obtenir mon adhésion ni celle du professeur Grauert.

Digitized by Google

« Sur la question si grave qui a été posée, permets-moi de dire mon sentiment. En lisant la déclaration de Mommsen, je suis choqué dès l'abord par la phrase qui a trait *à la recherche impartiale*. Il suffit d'avoir étudié la théorie de la connaissance et la méthodologie pour savoir que cette *Voraussetzungslosigkeit* n'est pas possible : toute science est fondée sur nombre *d'idées préconçues*. Sans doute, quelques lignes plus loin, l'impartialité est identifiée avec la véracité, mais l'équivoque n'est point dissipée; suivant Mommsen, cette véracité s'oppose au mépris de la vérité chez ceux qui ont une autre conviction que la sienne : accusation que je repousse avec énergie.

« Mommsen s'élève contre la nomination d'un professeur d'histoire ou de philosophie qui *doit être catholique*. On le sait, les statuts des universités de Bonn et de Breslau l'exigent depuis près de cent ans pour une chaire spéciale de philosophie; voilà cinquante ans qu'une chaire d'histoire catholique existe dans les mêmes universités (Ordonnances de Raumer). Peut-on dire qu'il s'agisse d'une nouveauté? Et pourquoi se mettre tout à coup à dénigrer publiquement un système qui fonctionne depuis de si longues années, sans avoir été jamais attaqué? Mommsen commente ainsi la nomination d'un professeur catholique. « Le nouveau maître a l'obligation d'arrêter son activité scientifique là où les conséquences cesseraient de s'accorder avec un dogme religieux. » Je proteste contre une telle assertion au nom de tous nos collègues qui partagent nos croyances. Je m'y crois d'autant plus autorisé que, par la parole et par la plume, j'ai toujours défendu l'indépendance de la science catholique. Lorsque nous avons à établir des faits, nous ne nous préoccupons que des lois de la science. Personne ne songe à demander qu'à un chimiste protestant on adjoigne un collègue catholique. Mais les philosophes et les historiens n'ont pas seulement à établir des faits. Tout le monde sait qu'ici la personne du savant et du professeur joue un rôle; quelle importance n'ont pas ses principes métaphysiques et ses idées religieuses? Nous demandons qu'à côté de plusieurs collègues protestants un professeur catholique puisse enseigner l'histoire et la philosophie. Est-ce désirer autre chose, sinon qu'on accorde une place aux idées catholiques dans les sciences où elles ont l'occasion de s'affirmer? Lorsqu'on fait droit à notre requête, on ne porte aucune atteinte à la dignité des universités allemandes. L'amour de la vérité n'aurait à souffrir que s'il existait des savants capables d'accepter une chaire catholique, sans être sincèrement et profondément attachés à leur religion.

« Telles sont les réflexions que me suggère la déclaration de

Digitized by Google

Mommsen. Mes amis et moi nous aurons à décider s'il convient d'y répondre par une adresse publique. Je le regretterais, car j'ai toujours cherché à éviter les manifestations qui peuvent troubler l'union entre collègues, mais je ne sais s'il nous sera possible d'accepter en silence les affirmations de Mommsen.

« Merci encore pour ta communication amicale et bien à toi. »

La manifestation collective dont parle M. de Hertling ne fut pas jugée nécessaire. Les professeurs catholiques se contentèrent de publier individuellement des articles et des lettres de protestation.

Deux universités de la monarchie austro-hongroise, Vienne et Innsbruck, s'étaient solidarisées avec les universités allemandes et avaient envoyé leurs félicitations à M. Mommsen. Il était tout naturel qu'un catholique autrichien rompît une lance contre le Nestor de la science allemande. Le docteur Otto Willmann, de l'université de Prague, prit en main la cause de ses collègues catholiques. Il envoya à la *Germania* de Berlin un article intitulé : *Audiatur et altera pars*, qui combat éloquemment les théories et les accusations de Mommsen.

M. Willmann est philosophe comme le baron de Hertling; sans avoir la grande notoriété de son collègue de Munich, c'est un professeur très connu et très estimé dans le monde des lettres. Avec une ironie cinglante, M. Willmann réfute les prétentions injustifiées de la science libre et montre tout ce qui se colporte de marchandises frelatées sous le pavillon de Mommsen.

« On a repoussé la philosophie chrétienne, dit-il, parce qu'en réalité on en a peur. Il y a longtemps que nos ennemis ont proclamé sa mort : elle vit cependant et c'est ce qui les tourmente. Qu'arriverait-il, en effet, si par hasard elle avait plus de vitalité qu'on ne suppose? Si un brillant avenir lui était réservé? Vite, fermons-lui la porte des universités pendant qu'il en est temps encore. Nous ne pouvons l'oublier, les universités sont l'œuvre de cette philosophie chrétienne qui est notre mortelle ennemie. Sans doute elles sont aujourd'hui transformées, refaçonnées, désinfectées; mais il faut se défier quand même, les souvenirs de jeunesse pourraient se réveiller en elles. Voilà pourquoi l'Etat a l'obligation d'intervenir, d'écarter l'ennemi. L'Etat libéral n'est-il pas l'un des corollaires de la science libre? Malheureusement les hommes d'Etat l'oublient parfois et alors ils condamnent les universités à subir le sentiment de la dégradation...

« En excluant presque toujours les catholiques des chaires de philosophie, les professeurs d'université ne se préoccupent pas uniquement des libres recherches ou de l'amour de la vérité. Ils ont à leur tour des *idées préconçues* qui déterminent leur ostracisme. »

Digitized by Google

Tous les systèmes philosophiques ont obtenu droit de cité dans les universités allemandes. « Un seul est proscrit ou toléré avec peine, comme le dit très bien M. Willmann, c'est la philosophie chrétienne. » Au fond, on n'en veut qu'au christianisme. Cette proscription est souverainement injuste. On reproche aux catholiques d'avoir des conceptions aprioristiques, qui empêchent la vérité de se manifester. Mais quel est le savant auquel on ne puisse, dans une certaine mesure, adresser le même reproche?

C'est la question qu'examine M. Grauert, de Munich, dans une lettre spirituelle et savante qu'il adresse à son collègue M. de Heigel. Personne n'était plus autorisé que M. Grauert à prendre la parole dans ce débat. Professeur à l'université de Munich depuis dix-sept ans, il y a acquis un juste renom par ses travaux scientifiques, et une légitime popularité par le dévouement inlassable qu'il a voué aux étudiants. Son visage souriant, où se reflète une âme admirablement équilibrée, son éloquence persuasive et entraînante, l'enthousiasme avec lequel il sait ressusciter le passé, l'étendue et la solidité de ses recherches, ses vues si larges et si fécondes, son idéalisme juvénile, tout concourt à faire de lui un des maîtres les plus aimés de l'université de Munich. Il avait le droit de justifier la présence des historiens catholiques dans les universités allemandes. Son plaidoyer est trop long pour être traduit intégralement. Du moins on nous permettra d'en donner une des pages les plus piquantes et les plus caractéristiques.

« ... Dans maint domaine de la science, surtout dans les questions de métaphysique ou d'histoire, le système philosophique (*Weltauschauung*) du professeur n'est pas indifférent; de toute nécessité il influe sur ses travaux et son enseignement. Si, par exemple, un philosophe ou un historien procède de Nietzsche, les idées du maître marqueront de leur empreinte toute l'œuvre du disciple... Houston Stewart Chamberlain a eu beau rappeler dans sa prose magnifique *cette vocation des Germains qui a sauvé le monde*, beaucoup d'entre nous restent fascinés par les théories historiques de Nietzsche. Suivant le maître, les Germains appartiennent aux tardigrades qui ont voulu renverser de fond en comble l'incomparable empire romain, bâti *sub specie æterni*... Nietzsche blâme sévèrement les historiens allemands qui font passer Rome pour le siège du despotisme, les Germains pour les restaurateurs de la liberté. « Il n'y a aucune différence, s'écrie-t-il, entre cette assertion et un mensonge. »

Que penserait Mommsen de professeurs allemands qui seraient les adeptes et les propagateurs de telles doctrines? L'historien de Rome serait bien obligé de protester, si nos professeurs voyaient,

Digitized by Google

comme Nietzsche, dans l'Eglise chrétienne « un abîme de corruption », dans le christianisme « le grand blasphème, la dépravation consommée, l'inspiratrice de toutes les cruelles vengeances, qui ne trouve aucun moyen assez venimeux, perfide, lâche, bas », et d'un mot « la souillure ineffaçable de l'humanité »?

Que dirait Mommsen si des professeurs allemands empruntaient à Nietzsche ses jugements sur la Renaissance? *César Borgia, pape*, le prophète moderne s'est pris à contempler cette figure fantastique qui lui paraissait d'une beauté surhumaine, d'une perversion exquisement raffinée, « d'une magie à la fois diabolique et divine ». Luther, par contre, est pour lui « le moine pétri de haine, le prêtre qui a eu des déboires, le premier impie qui se soit insurgé contre la Rome de la Renaissance. »

« Ah! ces Allemands, s'écrie pathétiquement notre prophète, ce qu'ils nous ont déjà coûté! » ... « Oui, ce sont mes ennemis mortels : je méprise l'impureté de leurs pensées et de leurs actions; ce sont des lâches qui ne savent jamais dire *oui* ou *non*. Voilà bientôt mille ans qu'ils corrompent tout ce qu'ils touchent. Ils ont sur la conscience une forme de christianisme plus monstrueuse que les autres. »

Des insultes pareilles, le peuple allemand ne pourrait les tolérer sur les lèvres de ses maîtres que s'il renonçait au christianisme et à lui-même. Heureusement nous n'en sommes pas là. Mommsen lui-même et mes quatre-vingt-six collègues de Munich s'efforceraient de lutter contre un tel enseignement et demanderaient l'érection de nouvelles chaires destinées à des savants d'idées moins radicales.

Pourquoi ai-je cité ces audacieuses affirmations de Nietzsche? C'est pour donner une idée de la variété des systèmes philosophiques qui sollicitent l'adhésion du savant moderne. Qu'est-ce que le Christ et qu'est-ce que son Eglise? Question qui passionne les peuples d'Europe et d'Amérique, l'humanité tout entière! problème angoissant que se posent tous les hommes au fond de leur cœur! Aujourd'hui comme jadis il divise les esprits; il ne peut pas laisser la science indifférente. L'histoire et la philosophie surtout ont à s'en préoccuper. A côté de sa valeur scientifique, la *personne* du philosophe ou de l'historien, son caractère, ses principes métaphysiques, ont donc leur très réelle importance. Dans nos Etats si divisés religieusement, le gouvernement a d'excellentes raisons pour vouloir que l'Université fasse leur part à toutes les opinions religieuses. S'agit-il d'un pays en majorité catholique comme la Bavière? L'intolérance nuirait gravement aux intérêts universitaires. »

D'autres savants catholiques ont fait entendre leurs protestations

Digitized by Google

après MM. Grauert et de Hertling; tel, par exemple, leur collègue de Munich, M. de Mayr, ancien sous-secrétaire d'Etat en Alsace-Lorraine. Mais comme ils n'ont apporté aucun point de vue nouveau dans le débat, ce serait s'exposer à des redites oiseuses que d'analyser leurs lettres ou de reproduire leurs arguments. Mieux vaut donner audience à des professeurs protestants, dont la parole aura d'autant plus de poids qu'ils sont moins suspects de cléricalisme. Au milieu de l'ébullition générale, quelques-uns d'entre eux ont gardé leur sang-froid et ils ont eu le courage d'envisager la question avec toute l'objectivité qu'on a le droit d'attendre d'un esprit scientifique. Leur témoignage vaut la peine d'être enregistré.

Le docteur Rade, de Marbourg, qui dirige la *Christliche Welt*, part de l'existence des facultés de théologie pour montrer que M. Mommsen se meut dans le domaine chimérique du rêve. « La parenthèse de Mommsen, dit-il, *en dehors des facultés de théologie*, parenthèse sur laquelle le lecteur est prié de glisser aussi rapidement que l'écrivain, en dit plus long que des volumes. L'existence même de ces facultés de théologie, — protestantes et catholiques, — prouve combien la situation de nos universités actuelles est complexe; combien il est impossible de parler de « science sans idées préconçues ». Notez que je ne fais même pas mention des deux universités de Rostock et de Halle qui sont régies par des constitutions strictement luthériennes... Par ces mots, « en dehors des facultés de théologie », Mommsen a détruit sa propre thèse, rendu vaine et illusoire toute son argumentation... Une fois de plus, il a été victime de ses phrases sonores ».

Le plus grand des théologiens protestants d'Allemagne, le professeur Harnack, de l'université de Berlin, n'est pas moins sévère pour Mommsen que le docteur Rade.

« Il y a du bon, dit-il, dans la lettre de Mommsen, mais je lui oppose la thèse suivante : *un historien n'a jamais assez d'idées préconçues.* Pour que ses jugements aient une autorité réelle, il faut que son expérience soit riche et solide, son système philosophique souple et large, fait de convictions profondes, d'ardente et généreuse passion... Voudriez-vous que l'esprit de l'historien ressemblât à une feuille de papier blanc? Mais ce serait la stérilité absolue! L'impartialité n'est une vertu que dans ce sens très particulier : soyons toujours prêts à modifier nos jugements! A part cela, ayons le plus possible d'idées préconçues! »

Ces réflexions si fines sont dictées par la raison même et on ne saurait réfuter plus spirituellement les théories et les prétentions du professeur Mommsen.

Digitized by Google

Harnack n'avait parlé que de la question de la *Voraussetzungslosigkeit*. Son collègue de l'université de Berlin, le célèbre philosophe Paulsen, prend l'ensemble de la lettre Mommsen et la soumet à une critique très judicieuse.

Il distingue le côté *principiel* et le côté *politique* dans le *pronunciamiento* universitaire. Au point de vue des principes il déclare catégoriquement que l'historien de Rome a suscité une mauvaise querelle d'Allemands. « Je ne veux, dit-il, ni louer ni défendre la création d'une seconde chaire d'histoire à l'université de Strasbourg; mais il m'est impossible d'y voir un « attentat à la liberté de la science ». On sait qu'aux universités de Breslau et de Bonn il existe depuis longtemps deux chaires de *philosophie* : une pour les catholiques, l'autre pour les protestants. Le même dédoublement y a été adopté en 1853 pour l'enseignement de l'histoire. Comme il est dit dans le décret de fondation de la chaire de Breslau, on a voulu par cette concession « tranquilliser les sujets catholiques... » Le gouvernement aura fait le raisonnement qui suit : Les catholiques de la Prusse ont en quelque sorte un droit naturel, — du moins dans les universités des provinces où ils sont en majorité, — de trouver des professeurs d'histoire et de philosophie qui appartiennent au catholicisme par leur naissance et leur éducation et chez lesquels on puisse supposer la connaissance exacte des choses catholiques. Je ne vois pas non plus en quoi la création de la nouvelle chaire d'histoire de l'université de Strasbourg a violé les droits de la faculté, comme l'affirme Mommsen. La faculté de philosophie n'a qu'un droit de présentation; aucune université ne nomme ses professeurs. La situation est la même quand il s'agit de créer et de pourvoir de nouvelles chaires. C'est le gouvernement qui décide de tout; il peut consulter préalablement les universités, mais il n'y est nullement tenu, et par conséquent, il ne peut y avoir de violation d'un droit quelconque. »

Ainsi, de l'avis de ces trois écrivains protestants, — l'autorité de Paulsen et de Harnack vaut bien celle de Mommsen, — la *Voraussetzungslosigkeit* absolue n'est ni possible ni nécessaire, et par le fait même, les philosophes et les historiens catholiques peuvent occuper une chaire d'université au même titre que les protestants et les libres penseurs, si, par ailleurs, ils ont les capacités requises. Le pathos de M. Mommsen et le mouvement de protestation qu'a provoqué sa lettre ne sont donc justifiés par rien. Le directeur ministériel, M. Althoff, a non seulement exercé un droit strict; il a pour ainsi dire accompli un devoir en nommant M. Spahn à l'université de Strasbourg. La *Norddeutsch Allg. Zeitung* s'est donné la peine de réfuter les accusations qu'avait

Digitized by Google

portées contre lui le professeur Michaelis. Cette apologie était tout à fait superflue. C'est l'avis des protestants sensés qui ne se sont pas laissé emballer par les grands mots de M. Mommsen : c'est l'avis également de l'empereur.

A l'occasion des fêtes de Noël, Guillaume II a envoyé son portrait à M. Althoff avec ce proverbe significatif : « Ce ne sont pas les plus mauvais, les fruits auxquels s'attaquent les guêpes ! » Le compliment est délicat et la critique spirituelle. La chronique rapporte que l'aiguillon des guêpes universitaires s'est terriblement agité à la lecture de cette dédicace impériale !

III

Dans la lutte des universités contre les savants catholiques, l'empereur a pris généreusement le parti du plus faible. Les *beati possidentes* de l'enseignement supérieur affectent d'ignorer ou de mépriser les candidats ultramontains qui briguent une chaire d'université. Guillaume II a voulu frapper un grand coup en nommant d'office le professeur Spahn, que la faculté de philosophie de Strasbourg n'avait point présenté. On a vu l'orage qu'a soulevé en Allemagne cet acte de haute justice. Pour diminuer le mérite de l'initiative impériale, les mécontents attribuent au pouvoir des arrière-pensées de marchandage. Si on les pressait un peu, ils prononceraient le mot fatidique de *Kuhhandel*. A en croire les uns, on a foulé aux pieds les droits de l'université dans un but politique, pour complaire au Centre dont les votes sont indispensables au gouvernement. D'autres prétendent que l'empereur a agi de la sorte pour faire des avances au Vatican : il veut, dit-on, amener le Pape à consentir à la suppression du séminaire de Strasbourg. Tous ces raisonnements sont bien subtils. Pourquoi ne pas admettre tout simplement que Guillaume II a voulu réparer les injustices de l'exclusivisme universitaire et donner une légitime satisfaction au peuple catholique? On lui reconnaît une nature droite, chevaleresque, éprise d'idéal. Pourquoi n'aurait-il pas été touché des protestations toujours renaissantes de ses vingt millions de sujets catholiques?

Elles sont anciennes, les plaintes des catholiques relatives à leur exclusion systématique de l'enseignement universitaire. Il y a quelques années, le cri d'alarme fut poussé par un publiciste du Centre dans une brochure très documentée qui portait le titre : *Parité en Prusse*. « L'image qu'offrent les universités, concluait l'auteur, est bien affligeante pour nous. »

Ces mêmes gémissements se firent entendre au Reichstag, au

Digitized by Google

Landtag prussien, dans les réunions publiques, et la presse en porta l'écho jusque dans les villages les plus reculés de la Bavière et de la Westphalie.

A ceux qui pouvaient être tentés de regarder cette situation douloureuse comme inhérente à la seule période du Kulturkampf, les journalistes catholiques enlevèrent toute illusion en réitérant et en renforçant leurs plaintes. Une seconde édition du volume signalé plus haut parut en 1899, et on n'y avait rien retranché ni rien atténué. D'autre part, les *Historisch-politische Blætter*, la plus importante revue catholique d'Allemagne, publia sous le titre : *La parité aux universités allemandes*, une étude où les revendications catholiques étaient appuyées sur des chiffres éloquents. Le doute ne semblait donc pas possible, « il y avait quelque chose de pourri dans l'Etat de Danemark ».

Mais comme il est difficile d'écrire l'histoire contemporaine ! Voici un autre publiciste catholique qui arrive à des conclusions différentes de celles que nous venons d'indiquer. M. Lossen, professeur de chimie à l'université de Kœnigsberg, a soigneusement compulsé toutes les statistiques que le ministère des cultes a mises à sa disposition. Le résultat de ses recherches, il l'a consigné dans le volume : *Der Anteil der Katholiken am academischen Lehramte in Preussen*, et ce résultat est presque favorable aux catholiques. Dans l'un des 71 tableaux comparatifs qui accompagnent le texte, on voit que, durant l'année scolaire 1896 97, les 11 universités prussiennes comptaient 12 professeurs de droit, 40 de médecine, 84 de philosophie, — 140 sur 1163, — appartenant à la religion catholique. Comme de ce nombre il faut défalquer 8 professeurs vieux-catholiques, il reste le chiffre respectable de 132. Sans doute, ce n'est pas encore l'égalité telle que la rêve le Centre; malgré son optimisme, le livre de M. Lossen reconnaît que sur 9 professeurs d'université, un seul appartient à la religion romaine tandis que les catholiques forment plus du tiers de la population totale de la Prusse. A s'en tenir aux données minutieuses de M. Lossen, le progrès n'en est pas moins très réel. Au ministère de l'instruction publique de Berlin, la justice distributive est mieux observée que par le passé; le professeur de Kœnigsberg pouvait s'en prévaloir contre ceux de ses coreligionnaires qui persistent dans leurs critiques et leurs revendications.

La cause est-elle vraiment jugée sans appel? L'auteur de la *Parité en Prusse* est-il réduit au silence? M. Lossen ne tarda pas à s'apercevoir que ses nombreux graphiques et ses arguments péremptoires n'en imposaient pas à ses contradicteurs. Au congrès international des savants catholiques réunis en 1900 dans la capi-

Digitized by Google

tale de la Bavière, le député Porsch, l'un des orateurs les plus distingués du Centre, lui demanda des explications et formula des objections qui le mirent dans un cruel embarras.

« Vous repoussez nos statistiques, disait-on à M. Lossen; toutes spécieuses qu'elles soient, les vôtres sont loin d'être aussi inattaquables que vous le supposez. Vos chiffres sont exacts matériellement, je le veux bien; mais ils n'ont qu'une valeur très relative parce que l'épithète de *catholiques* a besoin d'être expliquée. Il y a fagot et fagot; de même, il y a catholiques et catholiques. Que sont les 132 professeurs catholiques que nous voyons figurer dans vos colonnes? Sont-ils pratiquants? Sont-ils soumis aux autorités de l'Eglise? Ou bien s'agit-il simplement de savants qui n'ont de catholique que le nom? Vous ne le dites pas; or tout est là. Qu'on nomme à une université un professeur qui n'a de lien avec le catholicisme que le baptême, qui a rompu avec les pratiques religieuses, qui vit en mariage mixte et fait élever ses enfants dans le protestantisme, qui attaque la Papauté et les institutions ecclésiastiques, etc., quel avantage en retirons-nous? Pour nos fils qui fréquentent l'Université, c'est plutôt un scandale qu'une force et un appui. Mieux vaut encore un protestant sceptique et tolérant! Pourquoi n'avez-vous pas tenu compte de cette distinction essentielle? »

Il était difficile de répondre à de pareils arguments, et M. Lossen se tire d'affaire en disant qu'il ne se croyait pas le droit de franchir le mur de la vie privée. C'était passer à côté de l'objection et laisser la question ouverte. Il est clair que le Centre prussien, en demandant des professeurs catholiques, avait en vue des hommes qui fussent des fils dévoués de l'Église. Or, s'il faut en croire les témoins bien informés, le choix des universités ou celui du ministre tombe trop rarement sur des candidats de ce genre. Est-ce pur hasard? Est-ce sélection préméditée? Sans se prononcer sur ce point, on peut constater que les catholiques indifférents ou hostiles à l'Église ont plus de chance que les autres, quand il s'agit de nominations universitaires.

Prenons, par exemple, l'université de Munich, qui, pour l'année scolaire 1901-1902, compte environ 200 professeurs ordinaires, extraordinaires, *Privat-docenten*. Sur ce nombre, il en est peut-être 40 qui ont reçu le baptême catholique (ce n'est, du reste, pas énorme dans une ville où, sur 5,000 étudiants, il y a au moins 3,000 catholiques). Est-ce à dire que ce sont autant de professeurs catholiques? Helas! c'est à peine si 5 ou 6 méritent vraiment ce nom. Le baron de Hertling, M. Grauert, M. Weymann, M. de Mayr sont presque les seuls qui n'aient pas signé l'adresse de félicitations envoyée « au Nestor de la science allemande ». Je ne pense

Digitized by Google

pas que Munich constitue une exception sous ce rapport, et la même situation doit exister plus ou moins dans les autres universités allemandes.

*
* *

La partialité des corps universitaires vis-à-vis des catholiques ne semble pas douteuse, et les réclamations du Centre ont parfaitement leur raison d'être. Être catholique pratiquant constitue une tare originelle qui met en défiance tous ceux qui se flattent d'avoir le monopole de la libre recherche et de la vraie science.

Bien entendu, on n'avoue pas toujours ce « préjugé » qu'on nourrit à l'égard du savant ultramontain; mais il est visible qu'il influe le plus souvent sur le choix des nouveaux professeurs. L'illustre Janssen n'a jamais pu obtenir une chaire d'université; et on sait que son disciple Pastor a été obligé de se réfugier en Autriche. On pourrait multiplier les exemples de ce genre.

Comme les injustices trop évidentes révoltent le sentiment public, les universités d'Allemagne ont soin de donner le change en niant ou en expliquant leur exclusivisme. Elles prétendent qu'une seule chose décide de leur choix : le mérite personnel, la supériorité scientifique, le libre esprit de recherche. Qu'un vrai savant — catholique ou non — se présente en concurrence avec d'autres dont les titres sont moindres, il sera nommé sans hésitation. Ce qui est inadmissible, c'est que le gouvernement veuille imposer un candidat pour des raisons étrangères à la science, uniquement parce qu'il est catholique ou protestant.

Rien de plus juste que de tels principes, et les catholiques allemands y applaudiraient eux-mêmes de grand cœur. Malheureusement il y a quelquefois loin de la théorie à l'application impartiale des principes. En fait, quoi qu'en dise Mommsen, d'autres facteurs que la science entrent en ligne de compte lorsqu'on pourvoit à la vacance d'une chaire universitaire.

D'abord, la religion du candidat joue un rôle considérable. Cela est vrai surtout pour les chaires de philosophie et d'histoire, et il faut ajouter qu'ici les sophismes spécieux et les grandes phrases ronflantes de la science libre ont l'occasion de triompher. Le professeur catholique qui enseigne la chimie, le droit romain, l'arabe, la philologie grecque, les mathématiques, etc., a le champ aussi libre que le plus sceptique ou le plus athée de ses collègues. Il peut enseigner de longues années sans que ses auditeurs se doutent seulement de ses principes religieux. Il n'en va pas de même du professeur de philosophie ou du professeur d'histoire.

Si l'on exige que le candidat catholique soit dégagé de toute idée

Digitized by Google

préconçue; si l'on demande que le philosophe soit libre de toute attache métaphysique, que l'historien fasse litière de toutes ses convictions religieuses, il est évident que le catholicisme serait un obstacle invincible à cette table rase de la science. Il n'y aurait pas de place pour lui dans une université allemande. Mais qui donc a le droit ou la puissance d'imposer de pareilles conditions au philosophe et à l'historien? Dans ce domaine, l'indépendance absolue de l'esprit est simplement une chimère et un leurre. Pour s'en convaincre, il suffit d'entrer dans la salle de cours d'un philosophe ou d'un historien, peu importe l'université. Chez le philosophe, on s'apercevra bientôt si l'on se trouve en présence d'un positiviste, d'un catholique, d'un athée; chez l'historien qui parlera de la Papauté, de la Réforme, des origines du christianisme, etc., on fera une constatation du même genre. Il y aura des idées préconçues, des parti-pris chez les champions comme chez les adversaires du catholicisme, avec cette différence peut-être que les uns le reconnaîtront tandis que les autres essaieront de le nier. Le détachement absolu est irréalisable, et les philosophes comme les historiens catholiques n'ont nullement la prétention de s'abstraire de leurs croyances.

Est-ce à dire que Mommsen et ses admirateurs aient de ce chef le droit d'écarter les catholiques des chaires d'université? Un de leurs ancêtres intellectuels, David-Frédéric Strauss a condamné d'avance leurs théories de la *Voraussetzungslosigkeit* : « Les théologiens libéraux, disait-il dans la préface de sa *Nouvelle Vie de Jésus*, ont la prétention, quand ils traitent la question des *origines du christianisme*, de ne poursuivre qu'un intérêt purement historique. Je tiens cela pour impossible, et je ne saurais le louer, si je le croyais possible. Le christianisme est une puissance tellement vivante et la question de ses origines implique de telles conséquences pour le présent le plus immédiat, qu'il faudrait plaindre l'imbécillité des critiques qui ne porteraient à ces questions qu'un intérêt purement historique. » Ainsi Strauss ne croyait pas à la possibilité d'une intelligence moderne complètement neutre en face des grands problèmes religieux. Pour lui et pour les historiens de son école, il revendiquait le droit d'avoir une idée préconçue.

Mais si les historiens et les philosophes rationalistes peuvent occuper une chaire d'université sans que la liberté de la science en souffre, en quoi la présence des professeurs catholiques nuirait-elle au prestige de l'*Alma Mater?* Pourquoi les libres recherches seraient-elles compromises dans un cas plutôt que dans l'autre! C'est ce qu'on ne nous dit pas. On se contente de déclamations vagues, d'aphorismes où l'audace tient lieu de raison.

Digitized by Google

*
* *

En dehors de la science et du talent, ce que l'on peut exiger du professeur d'histoire, par exemple, qu'il soit catholique ou protestant, c'est l'amour de la vérité, l'esprit de justice, le respect de l'opinion d'autrui, en un mot, l'impartialité. Rechercher la vérité par-dessus toute chose, la dire tout entière, même quand elle vous déplaît, même quand elle va à l'encontre de vos idées et de vos affections, ne pas craindre de signaler l'erreur là où elle se présente, mais avoir toujours des égards pour les personnes qui se sont trompées, admettre la bonne foi chez l'adversaire et entrer dans les idées des autres pour les apprécier avec plus d'équité, traiter le passé avec une grande sérénité qui exclut la haine, mais non la sympathie, c'est là un assez beau rôle pour l'historien, et un rôle dont les universités allemandes pourraient être fières. Si l'illustre Mommsen avait voulu s'en contenter, peut-être n'attendrions-nous pas depuis quarante ans le quatrième volume de son admirable histoire romaine!

Ce rôle, les historiens catholiques dignes de ce nom le remplissent aussi bien que leurs collègues appartenant à une autre confession. On s'imagine quelquefois que certaines pages de l'histoire de l'Eglise embarrassent fort les savants catholiques, et qu'ils n'osent pas rendre complètement témoignage à la vérité. C'est un préjugé démenti chaque jour par les faits. Qu'on lise donc l'histoire des *Origines du pouvoir temporel*, par Mgr Duchesne, ou l'*Histoire des Papes*, par le professeur Pastor! On verra avec quelle liberté, avec quel amour du vrai, ces grands historiens ont scruté le passé. Aujourd'hui, les catholiques les plus soumis à l'Eglise n'hésitent pas à déclarer que le procès de Galilée a été un malheur, que la révocation de l'edit de Nantes a été, non seulement une faute politique, mais une injustice, que l'inquisition espagnole a été une institution brutale, que Serge III, Benoît IX, Alexandre VI, étaient des pontifes abominables. Leurs convictions religieuses ne les gênent en aucune façon, ni dans leurs recherches, ni dans la constatation des faits. Comme le dit très bien M. Grauert dans sa lettre à M. de Heigel, sur le terrain de l'histoire, les professeurs catholiques ont les coudées aussi franches que leurs collègues. Peut-être même plus d'un historien libéral ou protestant pourrait-il, sous ce rapport, aller à l'école des professeurs catholiques.

Car, il faut bien le dire, ces juges austères qui le prennent de si haut avec les historiens croyants ne sont pas toujours à l'abri de la critique. La *Voraussetzungslosigkeit* dont ils se targuent si volontiers reçoit plus d'un accroc dans le clan qui s'agite autour de

Digitized by Google

Mommsen. Dans les nombreux articles que ce dernier a provoqués par sa lettre fameuse, il y a eu des révélations piquantes qui ne laissent pas d'éclairer d'un jour cruel la phraséologie déclamatoire des universitaires.

*
* *

Mommsen a proclamé avec emphase que le parti-pris confessionnel est l'ennemi mortel de l'Université, et des centaines de professeurs ont protesté avec lui contre cet esclavage « dégradant ». La fierté est une belle chose. Encore faut-il qu'elle n'éclate pas hors de propos. En parlant de dégradation, ces messieurs ont oublié qu'ils s'infligeaient à eux-mêmes un soufflet retentissant. En effet, il y a une université en Allemagne où les candidats sont obligés, en quelque sorte, de présenter un billet de confession pour obtenir une chaire. Qu'on n'aille pas croire qu'il est question d'une université de Jésuites! C'est à Rostock, dans le Mecklembourg, que les choses se passent ainsi. Tous les maîtres, qu'ils enseignent les mathématiques ou l'histoire, sont tenus, avant leur nomination, de signer une pièce par laquelle ils font profession de foi luthérienne. Voilà donc une université qui exige expressément que tous ses membres soient et restent de bons luthériens, par conséquent, aient des parti-pris, des idées préconçues, des conceptions aprioristiques. Que devient, dans ce cas, la liberté de penser, puisqu'il faut penser conformément à un symbole dogmatique?

Si Mommsen avait songé à l'université de Rostock, peut-être aurait-il cherché un autre moyen de contrecarrer les idées de l'empereur. Hélas! on ne songe jamais à tout. Le Nestor de la science allemande a également oublié que des principes analogues règnent à l'université de Halle. « Aux universités allemandes, se sont écriés tous les protagonistes de la libre recherche, nous ne nous enquérons jamais de la religion d'un professeur. » Or le paragraphe 4 du statut de l'université de Halle est conçu en ces termes : « Ne pourront être nommés à l'université de Halle-Wittenberg que des professeurs et employés appartenant à la confession évangélique. » Enfin, pour terminer, rappelons qu'à l'université de Kœnigsberg, des professeurs non protestants ne peuvent être nommés qu'*à titre exceptionnel.*

En vérité, Mommsen a eu la main malheureuse en soulevant cette question délicate et en déclarant avec tant d'aplomb que les universités allemandes se tenaient en dehors de toute conception religieuse. Deux, on peut même dire trois universités de l'Allemagne du Nord, exigent officiellement un certificat de protestantisme de la part des professeurs.

Digitized by Google

Et les autres? En ouvrant une enquête autour de lui, à Berlin même, Mommsen aurait pu découvrir des choses tout à fait intéressantes pour sa thèse. Un de ses collègues, M. Max Lenz, professeur d'histoire moderne, a fait, ces jours-ci, des aveux très caractéristiques.

Dans une conférence donnée à Hambourg, le 14 décembre dernier, le savant Berlinois a parlé de son élève Spahn et raconté ses premières entrevues avec le jeune historien « arrivé si vite à une grande célébrité passive ». Il reconnaît ingénument qu'il posa au candidat *la question de conscience*. Spahn, qui tenait à être reçu privat-docent, ne joua pas précisément au confesseur de la foi. « Spahn, raconte M. Lenz, répondit qu'il avait été élevé dans la religion catholique, qu'il ne s'en était pas encore détaché, ignorant, d'ailleurs, quelle serait ultérieurement l'évolution de sa vie religieuse. » M. Lenz ajoute : « Sur cette réponse rassurante, je le reçus. » Pour un peu, il aurait demandé au docteur Spahn un billet de confession anticlérical. C'est ainsi que ces fameux mandarins entendent l'absence de parti-pris et font abstraction de la foi religieuse des aspirants au professorat.

*
* *

Mais descendons de ces hautes régions de l'idéal : les journaux nous ont appris, — non sans malice, — que certaines nominations universitaires sont dues parfois à des influences qui n'ont rien à voir avec les libres recherches. Ces influences, c'est ce qu'on a appelé irrévérencieusement le coup de la belle-mère. Beaucoup de professeurs ont un nombre respectable de filles à marier, et l'histoire de cet excellent pasteur Pétermann (voir *l'Aînée* de Jules Lemaître) nous montre que la tâche est souvent ardue. Il paraît, — ce sont les mauvaises langues qui l'insinuent, — que les futurs *Privat-docenten* ne craignent pas de jeter un regard indiscret par-dessus le mur de la vie privée et d'examiner quelle femme de professeur désire le plus ardemment devenir belle-mère. Une fois qu'ils ont découvert la place forte, ils entreprennent un siège en règle, et si la fille est laide et le prétendant un parti solide, la capitulation ne tarde pas à être signée. De bonnes fiançailles aplanissent toutes les voies devant l'élu de la belle-mère et l'Université lui ouvre ses portes.

Nous empruntons à la *Postzeitung* d'Augsbourg l'anecdote suivante, qui a fait le tour de la presse. Un jeune chimiste, qui avait plus d'ambition que de capacité, essaya de passer son doctorat à l'université de Munich. Il échoua piteusement. Sans se décourager, il se présenta à une université prussienne et il eut la chance d'être

Digitized by Google

reçu. Muni de son diplôme, il revint à Munich et se fiança à la fille du professeur qui l'avait refusé à l'examen. « J'espère que vous serez meilleur mari que chimiste, » lui aurait dit ce dernier. Le mariage fit merveille, et le très médiocre chimiste fut nommé professeur à l'université, grâce à l'appui du beau-père!

Inutile de dire que Mommsen n'a jamais protesté contre ces *Voraussetzungen* matrimoniales, et s'il l'eût fait, il est probable que les adresses de félicitations auraient porté moins de signatures universitaires. Car le cas du chimiste n'est pas isolé; le journal que nous avons cité rappelle qu'aux hautes écoles de Munich il y a de véritables dynasties de professeurs, et qu'à l'université même on trouve un beau-père avec ses deux gendres.

La revue *die Gesellschaft* apporte des révélations analogues non moins amusantes.

Enfin, la *Fackel* de Vienne a publié, sous la plume d'Houston Stewart Chamberlain, un chapitre d'histoire universitaire qui met dans tout son jour la comédie, — burlesque, disent d'aucuns, — montée par le Nestor de la science allemande. Il faudrait citer en entier cet article où les arguments sérieux alternent avec les anecdotes les plus désopilantes. A propos du passage de la lettre où Mommsen déclare que la nomination de Spahn équivaut au péché contre le Saint-Esprit, M. Chamberlain écrit : « Est-ce que les 16 juifs et les 12 protestants qui composent la faculté de philosophie de Strasbourg s'imaginent réellement qu'ils ont été institués par le Saint-Esprit? Est-ce que Mommsen est vraiment aussi naïf qu'il veut bien le paraître? Ou bien... » Je n'ose transcrire ce qu'ajoute le terrible écrivain. Citons pour terminer un souvenir personnel de M. Houston Stewart Chamberlain.

« A l'époque lointaine où je me préparais à la carrière universitaire, j'allai trouver un chimiste, aujourd'hui justement célèbre, alors simple *extraordinarius*. Il me tint le propos suivant : « Voyez-vous, mon cher ami, puisque vous êtes déjà du métier, je vais vous parler à cœur ouvert. Ayez du talent tant que vous voudrez, cela ne vous suffira pas. Vous devez songer avant tout à épouser la fille d'un professeur, si c'est possible, d'un conseiller intime. » — « Trop tard! m'écriai-je, je suis déjà marié! » Mon protecteur tressauta : « Quel dommage! Mais c'est idiot! Vous ne savez donc pas que le mariage décide de toute la carrière universitaire? Quelle peine j'ai eue à obtenir seulement la *venia docendi!* Je piétinais sur place, je n'arrivais à rien malgré tous mes travaux scientifiques. Enfin, je me suis résigné à épouser la fille d'un de nos grands manitous. Au bout de trois mois, j'ai eu tout l'avancement que je désirais. » Il est probable que je regardai mon interlo-

Digitized by Google

cuteur d'un air ahuri : c'était une abominable Xanthippe qu'il avait installée à son foyer. Il ajouta en souriant : « Voyez-vous, je passe la journée entière au laboratoire, et même une partie de la nuit. »

Chamberlain est un esprit très libre, étranger au catholicisme, partant peu suspect d'hostilité envers le monde universitaire. En administrant une douche froide à Mommsen et à ses collègues, il a voulu simplement leur donner une leçon de justice et d'humilité.

S'il fallait ramasser en une formule brève et originale la conclusion qui découle de tous ces faits, peut-être suffirait-il de rappeler ce mot qu'on prête à un professeur chargé d'éconduire un candidat catholique : « Inutile de vous présenter, nous formons une clique! »

Le mot est dur, est-il absolument immérité? Le bruit fait autour de la nomination inoffensive de Spahn, les grandes phrases qui contrastent si étrangement avec les petitesses de la réalité, les attaques violentes et iniques dirigées contre les croyants de toute confession, les prétentions pompeuses recouvrant de mesquines intrigues, en un mot, la lettre de Mommsen rectifiée par les révélations de Houston Stewart Chamberlain, c'est plus qu'il n'en faut pour dégonfler l'outre de la science indépendante et ramener à ses vraies proportions l'impartialité universitaire.

*
* *

Au moment où paraîtront ces pages, le professeur Mommsen sera retourné à ses inscriptions latines, ses collègues auront la plupart retrouvé le calme, et quelques-uns, parmi les plus jeunes, regretteront sans doute de s'être compromis aux yeux du gouvernement. Tout sera rentré dans l'ordre, et la paix règnera de nouveau dans Varsovie. De ce tapage énorme, il ne restera que le souvenir confus de grands coups d'épée donnés dans l'eau, et çà et là des rancunes vivaces, des déceptions amères, de sombres défiances, et peut-être la crainte ou la haine du seigneur.

Ce qui restera, en outre, c'est la célébrité du professeur Spahn. A vingt-six ans, lui, le benjamin des professeurs d'Université, il est aussi connu que le doyen d'âge, le Nestor vénérable de Berlin. En moins de six semaines, son nom a été imprimé des millions de fois, et s'il a recueilli la moitié seulement des articles qu'on a publiés sur ou contre lui, il a de quoi former une vaste bibliothèque. Pour d'autres, cette gloire précoce pourrait être lourde à porter. M. Spahn a tant de vaillance qu'il ne pliera pas sous le fardeau. Il est à la hauteur des circonstances.

Chose étrange, pendant quelques jours, il a failli se brouiller avec tout le monde. Repoussé par les libéraux comme un lépreux, il trouva un accueil plutôt réservé du côté catholique. On apprit

Digitized by Google

en effet avec une certaine surprise qu'à Berlin il avait noué des relations avec un ex-jésuite, l'apostat Hœnsbrœck, à Rome, avec l'ex-dominicain, l'apostat Muller. Au premier, il avait offert de collaborer à la *Tægliche Rundschau*, une revue très anticatholique; il coquetait ouvertement avec le second, sans souci des convenances. Ces compromissions inquiétantes, révélées coup sur coup à l'Allemagne catholique, étaient faites pour refroidir singulièrement l'enthousiasme qui avait accueilli la nomination du nouveau professeur. On eut l'idée de lire de plus près les livres de M. Spahn, entre autres, son *Cochlæus*, et on y découvrit des tendances qui ne répondaient que trop aux sentiments antiultramontains affichés auprès de Hœnsbrœck. Ce fut presque de la consternation, et dans l'intimité, plus d'un catholique déçu ou chagriné prononça le mot de félonie.

Toutefois, l'émotion se calma devant l'universelle levée de boucliers des corps universitaires. Peu à peu, M. Spahn retrouva la sympathie que lui méritaient son talent, son érudition, l'honorabilité de sa famille. Hœnsbrœck était oublié. Hélas! une seconde alerte vint derechef déranger l'optimisme de ceux qui avaient compté sur un revirement radical. Dans le récent volume de M. Spahn consacré au *Grand électeur de Brandebourg*, les critiques catholiques relevèrent des idées et des appréciations qui rappellent trop le pénitent docile du confesseur Lenz. On en est encore à attendre le Spahn seconde manière.

Puisse l'évolution religieuse du jeune écrivain aboutir définitivement à des convictions vraiment catholiques! Puissent, dans ses prochains volumes, son talent mûri et sa science agrandie être débarrassés des scories qui déparent le *Cochlœus* et *le Grand électeur de Brandebourg!* Alors le nouveau professeur de Strasbourg méritera pleinement l'hostilité irréductible que son nom a rencontré parmi les adversaires du catholicisme. Alors aussi, il prendra place dans la galerie des grands historiens catholiques qui ont étudié le seizième et le dix-septième siècle, à côté de Janssen, dont l'œuvre historique a fait époque, à côté de Pastor qui a élevé un monument si superbe à la gloire de la Papauté, à côté du docteur Paulus, le chercheur infatigable, pour lequel la Réforme n'a plus de secrets. Ces maîtres éminents, — que M. Spahn vénère, — auront trouvé un disciple digne d'eux et digne de la cause qu'ils défendent.

A. Kannengieser.

Digitized by Google

ROSSINI

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE [1]

Rossini est une gloire à demi française. C'est à Paris que son chef-d'œuvre, *Guillaume Tell*, écrit sur un *libretto* français, a été applaudi pour la première fois. C'est aussi à Paris que le grand musicien a passé les dernières années de sa vie, objet d'une admiration et d'un culte qui touchait au fétichisme, y savourant sans se lasser les douceurs de la popularité et de la gloire, et disparaissant enfin, comme un dieu de l'art, dans l'apothéose finale de grandioses funérailles. De tous les grands artistes étrangers qui sont venus chercher à Paris la consécration de leur génie, aucun n'a été aimé et acclamé en France plus que ne le fut Rossini. Je n'ai donc pas à m'excuser de venir ici parler de sa correspondance qu'on vient pour la première fois de réunir et de publier en un volume édité par la maison Barbera. Plusieurs des lettres contenues dans ce volume ne sont pas précisément inédites; elles ont paru, de çà de là, dans quelques publications diverses dont la plupart peu accessibles au public. Leur réunion a donc en somme tout le mérite et tout l'attrait de la nouveauté. Cette correspondance jette naturellement un nouveau jour sur la vie et la carrière de Rossini, quoiqu'on ne puisse dire qu'elle nous fasse pénétrer dans son intimité. Rossini, nous le verrons, aimait trop les douceurs du *far niente* pour entretenir un commerce suivi et se livrer à des épanchements réguliers : il n'écrivait que quand la nécessité de ses relations et le soin de ses affaires l'y obligeaient; mais, telle qu'elle est, en dépit de ses lacunes et de ses défectuosités, cette correspondance n'en est pas moins intéressante à consulter. Elle nous fournit d'ailleurs une occasion toute naturelle de reparler de Rossini : n'eût-elle que ce mérite, qu'il serait déjà suffisant.

[1] *Lettere di G. Rossini* raccolte ed annotate per cura di G. Mazzatinti F. et G. Manis. Barbera editore. Firenze 1902.

Digitized by Google

*
* *

La première lettre du recueil est datée de Rome, au printemps de 1812. A cette date, Rossini, quoiqu'il n'eût alors que vingt ans, était déjà l'auteur de quatre opéras très applaudis. Il allait écrire son cinquième opéra pour le théâtre de *San Mosé* à Venise. L'*impresario*, comme c'était l'usage à cette époque, lui fournit le *libretto*, intitulé la *Scala di seta* (*l'Echelle de soie*), en disant au jeune compositeur avec un certain dédain : « Voici un *libretto* qui ne vaut pas grand chose »; sous-entendant sans doute : « Il est bon pour vous ». — « Cela ne fait rien, répliqua en riant Rossini, qui pensait déjà à sa vengeance, je vous ferai de la musique qui vaudra encore moins. » Et le jeune *maestro*, résolu de faire expier à l'*impresario* son manque d'égards, tint parole. Il s'attacha à composer de la musique aussi détestable que possible. Dans l'ouverture, il alla jusqu'à imposer aux joueurs de violon de frapper violemment leur pupitre avec le dos de l'archet, à un nombre déterminé de mesures. Cette nouveauté extravagante, sans parler du reste de l'orchestration, excita naturellement les rires du public qui siffla outrageusement l'opéra et voulut faire un mauvais parti à l'auteur et aux acteurs. Quand Rossini, qui se trouvait à Rome, apprit la chose, il en fit des gorges chaudes et en éprouva la plus vive satisfaction. Il écrivit à l'*impresario* la lettre suivante :

« Mon cher,

« En me donnant à mettre en musique le *libretto*, intitulé : l'*Echelle de soie*, vous m'avez traité en petit garçon; en vous faisant faire *fiasco*, je vous ai rendu la monnaie de votre pièce (*pan per focaccia*). Maintenant, nous sommes quittes. »

On ne dit pas ce que l'*impresario* répondit.

Cette lettre marque, dès le début, un des traits distinctifs du tempérament de Rossini, car il y avait dans ce grand artiste deux hommes bien différents qu'une bizarrerie de la nature avait voulu accoupler : l'un, le poète, le musicien, le créateur de tant d'admirables mélodies; l'autre, le joyeux vivant, le pince-sans-rire, possédant au plus haut degré le don de l'irrévérence, ayant un goût déterminé pour la plaisanterie et la farce. La façon audacieuse dont il mystifia l'*impresario* du *San Mosé* et le public vénitien nous révèle à merveille ce dernier trait de sa nature. Mais comme le fait remarquer un de ses biographes [1], il fallait quand même, chez ce

[1] Un éminent critique italien, M. Checchi, a publié une biographie très intéressante de Rossini, où abondent les détails inédits, et nous y avons largement puisé.

Digitized by Google

débutant, une rare confiance en soi-même et une exubérance de force juvénile pour oser traiter ainsi le public et composer de parti pris de mauvaise musique, au risque de se faire prendre au sérieux.

De cette première lettre écrite en 1812, nous passons sans transition à la seconde, qui porte la date de 1817. La correspondance de Rossini est donc muette sur une des périodes les plus intéressantes de sa vie, celle où il composa le *Barbier de Séville*, son premier chef-d'œuvre, qui fut donné pour la première fois à Rome, au théâtre Argentina, le 6 février 1816.

Ce fut, on ne l'ignore pas, un *fiasco* formidable. Le public romain était scandalisé qu'un jeune homme, un débutant, osât refaire l'opéra de Paisiello qui était dans toutes les mémoires, et on organisa une cabale contre la musique de Rossini. La fatalité aussi s'en mêla; une série d'incidents fâcheux ou grotesques entrava le succès de la première représentation. Le ténor Garcia, qui faisait *Figaro*, chantait la sérénade du premier acte en s'accompagnant de la mandoline : au beau milieu de l'air, les cordes de l'instrument sautèrent et le public commença à rire et à siffler. Après, ce fut bien pis. Au moment où Basile faisait son entrée sur la scène, il trébucha et tomba la face contre les planches. Il se releva le visage ensanglanté et dut chanter l'air de la Calomnia en s'essuyant le nez avec son mouchoir. Quand la toile tomba sur le premier acte, ce fut dans l'auditoire un chœur assourdissant de sifflets et de huées. — La malechance continua. Au second acte, un chat, traversant la scène, vint s'asseoir près du trou du souffleur en regardant le public. Don Bartolo s'approche de l'animal et, pour le chasser, lui lance un formidable coup de pied. La bête, rendue furieuse, se démène en bonds désespérés. Rosine prend peur, s'échappe par les coulisses et reparaît de l'autre côté en courant, toujours suivie par le chat devenu à moitié enragé. Sur la scène, les acteurs ne savent où donner de la tête, pendant que le public se tord. La fin de l'opéra est saluée par une tempête formidable de sifflets. Rossini n'a pas attendu ce moment pour quitter le théâtre et rentrer précipitamment chez lui, profondément mortifié de cet échec.

Mais la revanche ne fut pas longue à venir. Le lendemain, le *Barbier* était donné dans des conditions normales. La cabale se trouva démontée et la musique souleva l'enthousiasme du public. Rossini, qui ne s'attendait pas à un revirement aussi subit, était rentré chez lui de bonne heure, n'osant affronter les émotions du spectacle. Il fallut que ses amis allassent le réveiller et le tirer du lit pour lui faire part de son triomphe.

On sait quelle a été depuis la fortune de cet opéra improvisé,

Digitized by Google

— on peut le dire, puisqu'il fut écrit en treize jours, — par l'auteur qui n'avait alors que vingt-quatre ans. Les amateurs de statistique nous assurent que c'est l'œuvre musicale qui a obtenu en notre siècle le plus grand nombre de représentations. Ce qu'on ne peut, dans tous les cas, contester, c'est que cet opéra ne porte presque pas de rides : il a la marque des chefs-d'œuvre, l'éternelle jeunesse.

Après les bouleversements et les émotions tragiques de la période orageuse que venait de fermer la chute de Napoléon, cette musique, d'une verve et d'une gaieté endiablées, répondait bien à l'état d'âme de l'époque : elle exprimait et respirait la joie de vivre. Dans la société nouvelle et affairée créée par la Révolution, elle réveillait comme un écho de la société poudrée, brillante, polie, voluptueuse du dix-huitième siècle. Tandis que, dans les opéras de Bellini, contemporains de ceux de Rossini, on retrouve l'inspiration mélancolique et élégiaque des *Méditations* de Lamartine, ce qui domine, au contraire, chez Rossini, c'est, en quelque sorte, une allégresse triomphante; il y a dans *le Barbier* et dans les opéras qui précèdent, comme une irruption soudaine de vie et de jeunesse. Ses contemporains ne s'y sont pas trompés.

La popularité que le compositeur a obtenue en France est intimement liée au *Barbier*. Il y avait, dirait-on, comme une harmonie préalable entre le génie français et cette musique vive, ailée, légère, moussant et pétillant comme du champagne, musique aussi spirituelle dans son genre et presque aussi française que la prose de Beaumarchais.

Mais ce n'est point une biographie de Rossini que nous écrivons ici, il faut nous en tenir à sa correspondance.

Après le grand succès du *Barbier*, l'auteur se rend à Naples, qui devient son séjour habituel. De 1817 à 1822, toutes ses lettres sont datées de Naples. Jeune, beau, souriant à la vie qui lui prodiguait toutes les caresses et tous les triomphes, il mène une existence de plaisirs qui ne nuisait cependant pas à sa production musicale. De 1816 à 1822, il compose huit opéras, parmi lesquels l'*Othello* (écrit la même année que le *Barbier*) et le *Moïse*. En 1823, la *Sémiramis* fit à Florence un demi-fiasco, et Rossini plein de dépit contre ses compatriotes, quitta l'Italie et se mit à courir l'Europe. Nous le trouvons, en 1824, à Paris, où sa réputation l'avait déjà précédé, et où il fut, dès le début, entouré d'un cortège d'admirateurs et d'amis. *Le Barbier*, donné pour la première fois à Paris en 1819, lui avait conquis d'emblée les suffrages du public. Rossini y devint l'objet d'un culte, d'une véritable idolâtrie, qui se continua jusqu'à sa mort.

Digitized by Google

A notre grand regret, la Correspondance ne nous fournit que des détails insignifiants sur l'opéra de *Guillaume Tell*, qu'il composa à Paris et qui marqua à la fois le couronnement et la fin de sa carrière artistique. Nous lisons dans une lettre de 1829, sans date précise :

« Mon grand *opéra*, pas encore terminé, sera représenté au mois d'octobre prochain, et c'est dans la nouvelle maison de campagne d'Aguado que je terminerai ce long et difficile travail. Si le succès répond aux soins que je prodigue à cette musique, je serai certainement *empalé*. »

La correspondance ne nous apprend rien sur l'accueil qui fut fait à *Guillaume Tell*. Cet accueil, on le sait, fut loin, au début, de répondre aux espérances qu'avait légitimement conçues le maître. Aux premières représentations, le public parisien se montra très froid. On jugeait l'œuvre trop audacieuse, trop révolutionnaire. Rossini subissait presque le sort qui fut, plus tard, réservé à Wagner : beaucoup ne voyaient en lui qu'un novateur excentrique. *Guillaume Tell* se traîna péniblement pendant une série assez longue de représentations, puis, par un revirement de l'opinion, il finit par s'imposer à l'admiration du public, et son succès alla grandissant.

Rossini, — nous dit son biographe italien, — qui avait le tempérament très susceptible, comme tous les artistes, ne put jamais pardonner aux Français de n'avoir pas reconnu et applaudi d'emblée son chef-d'œuvre. Il leur en garda une secrète rancune, et ce fut, paraît-il, l'un des mobiles qui le déterminèrent, quelques années plus tard (en 1836), à abandonner la France pour rentrer en Italie. Enfant gâté de la fortune, Rossini trouvait que l'on n'encensait pas assez son génie. C'est déjà, on se le rappelle, l'insuccès de *Sémiramis* qui lui avait fait quitter l'Italie.

Guillaume Tell marqua, nous l'avons dit, le terme de la carrière de Rossini, puisque, en dehors du *Stabat Mater* (1832), et de *la Petite Messe* (1863), il ne composa plus rien désormais. Fait presque unique dans l'histoire de l'art, à l'apogée de sa gloire, en pleine possession de ses facultés et de son génie, il disait adieu à la musique, il se vouait à une stérilité volontaire, lui dont la fécondité merveilleuse avait jusqu'alors étonné le monde. Il n'avait alors que trente-sept ans; c'est l'âge, il est vrai, où mourut Raphaël. Rossini pouvait se vanter sans doute, comme le peintre des *Stanze*, d'avoir laissé des œuvres immortelles qui suffisaient à perpétuer sa gloire. Mais ce n'en est pas moins une étrange anomalie que celle de ce musicien de génie brisant son instrument et achevant sa carrière à l'âge où tant d'autres ne font encore que débuter.

Digitized by Google

En 1846, à un de ses amis qui le poussait à composer, Rossini écrivait de Bologne : « Me proposer de composer de la musique! Tu sais bien, mon très cher, que, en 1829, j'ai quitté ma lyre à Paris, et que, depuis, je ne l'ai plus accordée. Si mon impuissance ne me l'empêchait, je serais heureux de faire une chose agréable pour toi. » Et en 1852, au célèbre ténor Donzelli, il écrivait encore : « Tu me demandes un travail musical pour ta fille. As-tu donc oublié, mon bon ami, l'état d'impuissance mentale et chaque jour croissant où je vis... La musique exige la fraîcheur d'idées, et moi je vis dans une langueur perpétuelle. »

Est-il vrai que Rossini fût devenu impuissant de si bonne heure, et que c'est pour cette unique raison qu'il renonça à la musique? L'explication, croyons-nous, et comme d'autres déjà l'ont fait remarquer, est tout autre, et il faut la rechercher uniquement dans le tempérament particulier de l'auteur du *Barbier* et de *Guillaume Tell*. Rossini, au fond, était un épicurien et un paresseux. Jeune, il écrivit des opéras pour vivre, et sous le coup de la nécessité. Ces opéras, conformément à la nature de son génie, d'où les mélodies coulaient de source, il les improvisait, il les bâclait en quelques jours, à la dernière heure [1]. Et il arrivait parfois que ces œuvres improvisées étaient des chefs-d'œuvre. On racontait à Donizetti que Rossini avait composé son *Barbier* en treize jours. « Cela ne m'étonne pas, répondit Donizetti, il est si paresseux. »

On peut signaler plus d'une analogie entre Rossini et La Fontaine; tous deux étaient des indolents, des paresseux, mais des paresseux de génie et des paresseux féconds. Si La Fontaine produisait des fables comme un pommier porte des pommes, on peut en dire autant

[1] Dans une des lettres du recueil, Rossini nous fournit de curieux détails sur la façon dont il composa quelques-uns de ses opéras. « J'ai composé, dit-il, l'ouverture d'*Othello* dans une petite chambre du palais Barbaja (à Naples), où le plus chauve et le plus féroce des directeurs m'avait enfermé par force, sans autre chose qu'un plat de macaroni, et avec la menace de me laisser enfermé ma vie durant, tant que je n'aurais pas écrit la dernière note (les *impresarii* connaissaient, on le voit, la paresse de Rossini). J'ai écrit l'ouverture de la *Gazza ladra le jour de la première représentation*, sous le toit du grenier où j'avais été emprisonné par le directeur, surveillé par quatre machinistes qui avaient ordre de jeter mon texte par la fenêtre, feuille par feuille, aux copistes qui attendaient en bas pour le copier. A défaut de la musique, ils avaient ordre de me jeter moi-même par la fenêtre. Pour *le Barbier*, j'ai fait mieux : je n'ai pas composé d'ouverture; j'ai pris celle d'un opéra demi-sérieux appelé *Elisabeth*, et le public a été archicontent. J'ai composé l'ouverture du *Comte Ory* en pêchant à la ligne, les pieds dans l'eau, en compagnie de M. Aguado, tandis que celui-ci me parlait des finances espagnoles. Celle de *Guillaume Tell* a été écrite dans des circonstances analogues. »

Digitized by Google

de Rossini. Il y avait en lui une source intarissable et toujours fraîche de mélodies; que la nécessité le forçât à ouvrir et elles s'en échappaient vives et jaillissantes. Mais c'est dans les plaisirs du *far niente*, dans un épicuréisme voluptueux, bien plus que dans la joie de produire et les satisfactions que procure la gloire que Rossini, comme La Fontaine, plaçait le bonheur de l'existence. En 1829, au moment où, selon son expression, après avoir composé *Guillaume Tell*, il déposa sa lyre, Rossini était devenu riche, bien moins par le produit de ses œuvres que par le résultat heureux de spéculations financières où l'avaient engagé deux banquiers, ses amis Aguado et Rothschild. Du jour où il se vit riche et en possession d'une gloire suffisante, Rossini, s'abandonnant à sa nature, renonça à la musique. Il n'avait pas en lui « le démon ». L'aiguillon de la nécessité lui faisant défaut, il voulut goûter à sa fantaisie les douceurs du repos et de la flânerie. Il y avait chez lui du *lazzarone* napolitain. Admirons le génie de Rossini, mais reconnaissons ce côté inférieur de sa nature. Il est vrai qu'un Rossini travailleur, un Rossini s'acharnant à produire, à cultiver et à faire fructifier ses dons naturels, n'eût plus été Rossini. Il faut le prendre tel qu'il est, comme La Fontaine; c'est un génie essentiellement spontané, fait de divination et non de réflexion.

En 1836, Rossini rentra donc en Italie et se fixa à Bologne. Presque toutes ses lettres de 1836 à 1854, sont datées de cette ville. Il y menait la vie conforme à ses goûts, faisant bonne chère et jouissant des douceurs de l'amitié. En 1848, bien malgré lui, il eut maille à partir avec la politique. Au mois d'avril, une bande de soldats qui partaient pour la Lombardie rejoindre l'armée de Charles-Albert, était allée jouer un air de musique rossinienne sous les fenêtres de l'auteur de *Guillaume Tell*. Au moment où il se mit à la fenêtre pour remercier, des sifflets aigus se mêlèrent aux applaudissements et on cria : « A bas le riche rétrograde! » Rossini furieux quitta Bologne pour aller s'installer à Florence. Mais, quelques mois après, une lettre d'Ugo Bassi, un moine patriote qui avait jeté le froc aux orties, et qui, une année plus tard, devait être fusillé par les Autrichiens, vint le solliciter de rentrer à Bologne. Rossini promit d'accéder à ce désir dès que sa santé le lui permettrait. « Bologne, écrit-il, a toujours été le centre de mes sympathies. C'est là que, dès ma jeunesse, — et je le rappelle avec plaisir, — j'ai appris l'art de la musique et, qu'il me soit permis de le dire avec le poète,

Il bel stile che m'ha fatto onore.

« C'est à Bologne que, en me retirant du tumulte du monde.

Digitized by Google

j'ai établi ma demeure tranquille et ma fortune, non point immense, comme quelques-uns le croient, mais d'une médiocrité suffisante. A Bologne, j'ai trouvé hospitalité, amitié et *le plus grand de tous les biens, le repos des dernières années de ma vie.* Bologne est ma seconde patrie et je me glorifie d'être son enfant d'adoption. »

C'est ainsi que Rossini, adepte de la philosophie d'Horace, récitait à sa façon le *procul negotiis* et vantait les bienfaits du repos,

Ce trésor si précieux
Qu'on en faisait jadis le partage des dieux.

Rossini n'eût pas désavoué ces vers de La Fontaine, que sa prose ne faisait que paraphraser.

Dans cette même lettre, nous trouvons le passage suivant, également digne de mention :

« J'apprends, écrit-il à Ugo Bassi, avec la satisfaction la plus émue, que vous avez suggéré et que le public bolonais a adopté l'idée de m'offrir l'occasion de reprendre l'exercice de ma profession abandonnée en mettant en musique un hymne italien que vous avez composé et que moi, en vrai et fervent Italien, je m'efforcerai d'adapter au chant et à l'enthousiasme de toute l'Italie, applaudissant, moi aussi, à notre grand, à notre magnanime souverain, le pontife Pie IX[1]. »

On retrouve dans cette lettre un écho de l'émotion patriotique intense qui agitait alors l'Italie et la prosternait aux pieds de Pie IX. Rossini, lui aussi, sentait le besoin de se mettre à l'unisson et se proclamait fervent patriote. Mais cet accès d'italianisme ne fut pas de longue durée. L'épicurien, chez lui, ne tarda pas à reprendre le dessus. L'hymne dont on lui offrait la composition ne fut même jamais écrit, et quelques années plus tard, en 1854, Rossini, qui avait malgré tout la nostalgie de Paris, retournait s'y fixer définitivement et devait y rester jusqu'à sa mort.

*
* *

Il aimait la France, et la France l'aimait. Cette attraction mutuelle s'explique par une certaine conformité de tendances que nous avons déjà notée entre l'esprit français et le génie rossinien. Nous sommes peu compétents pour démontrer cette conformité au point de vue purement musical, quoique la verve spirituelle du *Barbier*, le classicisme harmonieux de *Guillaume Tell*, concordent pleinement avec les qualités qu'on se plaît à

[1] Rossini était né la même année que Pie IX, en 1792.

Digitized by Google

reconnaître au génie français. Mais Rossini, quand on l'étudie de près, apparaît comme un esprit et un tempérament peut-être plus français qu'italien. Nous le comparions tout à l'heure à La Fontaine. Il y avait également en lui du Béranger et du Piron. De Béranger, il avait les goûts bourgeois, la bonhomie narquoise, le scepticisme légèrement bénisseur, l'épicuréisme sensuel, l'amour profond, quoique dissimulé, de la popularité. Du second, l'esprit foncièrement irrévérencieux, la repartie prompte et la causticité mordante. Les mots de Rossini sont célèbres. On en remplirait un volume. Citons-en quelques-uns :

Un jour, à Paris, le roi de Portugal, qui était atteint de la déplorable manie de jouer du violoncelle, exécutait devant Rossini une romance tirée d'un de ses opéras : « Que vous en semble, *Maestro?* demanda le souverain. — Mon Dieu, répondit Rossini, pour un roi, ce n'est point trop mal. On sait, d'ailleurs, que les rois n'ont de compte à rendre à personne. » Et, sans transition, comme si de rien n'était, avec une admirable désinvolture, il rappela au souverain la promesse qu'il lui avait faite de l'envoi d'un tonneau de porto.

Une autre fois, le prince Poniatowski, sénateur de l'empire, avec qui Rossini entretenait une correspondance suivie, le rencontra sur le boulevard. Le prince, qui se piquait, lui aussi, de composer, le salua en ces termes : « Bonjour, collègue. — Tiens, repartit Rossini, est-ce qu'on m'aurait nommé sénateur? »

Dans un pari avec un de ses amis, il avait gagné une dinde truffée. Comme l'ami tardait à tenir ses promesses : « Eh bien, lui dit Rossini, à quand cette fameuse dinde? — Il faut attendre, Maître; la saison n'est pas encore propice aux truffes de bonne qualité. — Oh! répliqua Rossini, c'est un bruit que les dindes font courir. »

Les Italiens, certes, ont de l'esprit, mais, en général, pas de celui-là. La repartie vive, acérée, qui excelle à égratigner légèrement l'épiderme, ou même, selon le cas, à enfoncer le trait, à planter et à river le clou d'un mot, cette repartie-là, d'essence si authentiquement française, Rossini la possédait comme pas un. Les mots que nous venons de citer sentent leur Piron d'une lieue.

Une des choses qui frappent le plus dans cette correspondance de Rossini, c'est l'importance qu'y tiennent les préoccupations gastronomiques. Dans ses lettres il est continuellement question de truffes, de macaronis, de fromages, de saucissons, d'olives, de marsala, etc. A un de ses amis qui lui avait fait un envoi de fromages : « Les deux *gorgonzola*, écrit-il sont arrivés en bon état; je les admire avec la même ferveur avec laquelle j'ai admiré

Digitized by Google

les *Anges* de Raphaël et la *Madone de saint Sixte* quand je les ai vus pour la première fois. » A un autre, qui lui expédiait sans cesse des truffes et des olives : « Mon bienfaiteur, lui écrivait-il, les neiges qui couvrent les routes et nos toits font du mal à ma santé; *les douces émotions* que vous me donnez me maintiennent seules en vie. » C'est ainsi que Voltaire, retiré à Ferney, écrivait aux jeunes poètes qui lui adressaient, non des truffes, mais des pièces de vers. C'est que Rossini fut, toute sa vie, et surtout en vieillissant, un gourmet délicat, un amateur de chère exquise.

Il était, on le sait, enfant de la balle. Fils d'un pauvre musicien ambulant, il allait, dans sa jeunesse, jouer du cornet à piston dans les orchestres qui accompagnaient les messes chantées. Généralement, ces fêtes religieuses, selon la coutume italienne, se terminaient par de joyeuses ripailles. Un de ses biographes prétend même que c'est dans ces festoiements populaires qu'il sentit s'éveiller en lui ces instincts gastronomiques qui tinrent une si large place dans sa vie.

Rossini fut, en somme, comme on l'a dit [1], un artiste de l'existence, dont il sut jouir largement, non seulement dans ses parties les plus nobles et les plus élevées, mais aussi dans ses côtés inférieurs et plus grossiers. Il avait peiné une partie de sa jeunesse. Quand il eut conquis l'aisance, il en apprécia les satisfactions matérielles et ne mit aucune vergogne à les savourer.

Il avait le tempérament heureux et il fut un homme heureux. Toutefois, dans la correspondance de la fin de sa vie, il perce çà et là une note de tristesse et de dégoût. Dans une de ses lettres, il se plaint du peu d'urbanité que lui aurait témoigné Halévy : « Je ne m'étends pas à ce sujet, écrit-il, j'en dirais trop. Je me borne seulement à vous faire savoir que je nourris pour l'humanité actuelle le plus profond mépris. » Mais cette note à la Schopenhauer est assez rare; elle contraste avec le tempérament habituel de l'auteur du *Barbier*. Les misères et les souffrances inhérentes à la vieillesse suffisent, d'ailleurs, à l'expliquer. Il y a des jours où l'homme le plus heureux maudit l'existence et jette, comme le faisait Rossini, son mépris à la face de l'humanité.

La vogue grandissante d'Halévy et de Meyerbeer, qui avait succédé au triomphe de *Guillaume Tell*, pesait néanmoins à Rossini. Quand, pendant son séjour à Bologne, on le sollicitait de revenir en France. « Je ne rentrerai à Paris, répondait-il, que quand vos Juifs auront fini leur sabbat. »

Quand Wagner vint pour la première fois à Paris faire repré-

[1] Voy. la *Minerva* de Rome du 15 décembre 1901.

Digitized by Google

senter le *Tannhæuser*, il obtint à grand peine d'être reçu par Rossini, car tel était le prestige de ce dernier qu'il était presque aussi difficile de l'aborder qu'un souverain [1]. Wagner se présenta humblement comme un écolier timide ou un solliciteur honteux. « Richard Wagner! fit Rossini en se frappant le front, comme pour essayer de se rappeler quelque chose; Richard Wagner! mais je me souviens d'avoir lu, il y a quelques années, un opuscule d'un certain Wagner, qui disait beaucoup de mal de la musique de Mozart, de Haydn et aussi de la mienne. Seriez-vous, par hasard, le même Wagner? »

Wagner balbutia des excuses. « Mais oui, mais oui, repartit Rossini. Vous avez dit pis que pendre de cette musique! Pour moi, cela m'est égal, parce que je ne suis rien, mais, croyez-le, Monsieur Wagner, Mozart et Haydn avaient quelque talent. » Puis, reprenant un ton plus affable, il entretint l'auteur du *Tannhæuser* de ses œuvres à lui, de ses projets, de ses espérances, de la réforme du drame musical, telle qu'il la concevait. « Dans notre art, il n'y a pas de colonnes d'Hercule, n'est-il pas vrai, Monsieur Wagner? Et je vous souhaite la fortune que vous méritez. » Et, ce disant, Rossini se leva, interrompant l'audience et congédiant son visiteur ni plus ni moins qu'un souverain.

Quand Wagner fut parti, Rossini dit à un de ses familiers : « Enfin, je la lui ai flanquée à cette espèce d'Allemand (*a quel Tedescaccio*). Il ne reviendra plus m'emb... » Car Rossini, dans l'intimité, avait le langage extrêmement peu châtié.

Rossini, hélas! ne prévoyait guère que la gloire de ce compositeur, qu'il affectait de traiter de si haut, éclipserait un jour la sienne et que *Tannhæuser* détrônerait *Guillaume Tell*. Rossini, comme tout le public parisien d'alors, ne voyait dans Wagner qu'un réformateur sans portée et un novateur maniaque et excentrique. Ces *corsi* et les *ricorsi* de la mode et de la popularité devraient au moins servir à rendre modestes les grands hommes.

II

Rossini mourut à Paris, en 1868, rassasié de jours et de gloire. Malgré un silence presque ininterrompu de quarante ans, la popularité que lui avaient valu *le Barbier* et *Guillaume Tell* n'avait pas subi d'éclipse; ces deux chefs-d'œuvre maintenaient son astre au zénith du ciel artistique. Il exerçait une souveraineté sans conteste.

[1] L'anecdote est racontée au long dans le livre de M. Checchi.

Digitized by Google

On saluait en lui le roi de la mélodie. Il n'y a pas un artiste ou un poète français, pas même Victor Hugo, qui ait été considéré et applaudi, en France, plus que ne le fut Rossini. Cette popularité extraordinaire, il la devait peut-être à ce fait qu'aucun artiste étranger ne fut autant que lui Français par le génie et le tempérament. Il nous apparaît comme la compénétration la plus parfaite qu'on puisse rêver du génie italien et du génie français : possédant du premier, l'imagination, la passion, la verve, la grâce; du second, la clarté, l'esprit, le sentiment de la mesure, la belle ordonnance, l'équilibre naturel. Et de la fusion de ces qualités si diverses est sortie cette synthèse magnifique qui fut le génie rossinien. Comme Virgile, comme Raphaël, comme Racine, le seul nom de Rossini, de celui qu'on appelait justement le Cygne de Pesaro, évoque en nous l'idée d'un génie fait de pureté, de douceur et d'harmonie. Sans doute, l'opéra italien, qui enthousiasmait nos pères, a vieilli; les goûts et la mode vont aujourd'hui ailleurs, mais on y reviendra, comme on est revenu à la tragédie classique après la débauche du romantisme, comme on revient à toute forme d'art qui, malgré les injures du temps, porte en elle des traces d'immortelle beauté.

Louis de Morgins.

Digitized by Google

INTRUSE[1]

XV

La fin d'octobre, malgré la mélancolie de ses feuilles tombées et de son soleil pâlissant, parut moins triste à Madeleine.

Elle ne se sentait plus aussi seule, aussi désemparée. Savoir Lucignan tout près d'elle, prompt à la soutenir, à la guider, à la consoler, lui était un réel réconfort. Elle aimait à s'appuyer sur cette tendresse virile et sûre, à laisser conduire son esprit las par cette sagesse discrète et dévouée. Cette détente bienfaisante qu'elle éprouvait auprès de lui n'échappait pas à Frédéric et l'ancrait, s'il eût été nécessaire, dans sa volonté d'abnégation. A la voir si touchante dans sa confiance, si docile à ses conseils, si reconnaissante de son appui, il sentait s'épurer en lui l'ardeur de sa tendresse, se fondre en respect et en pitié ses émois et ses troubles. Par délicatesse, il s'était interdit tout blâme, même léger, sur la conduite d'André, et Madeleine lui en savait un gré infini : elle-même se plaignait si discrètement!

Du reste André se montrait plus aimable à présent que la tristesse de sa femme n'éveillait plus en lui de confus remords. Un instant contrarié par la maladroite plaisanterie de Gilbert, le soir où il l'avait trouvée en tête à tête avec Lucignan, il était promptement revenu sur cette impression, ravi au contraire que l'assiduité du jeune savant, en distrayant Madeleine, lui accordât à lui-même une plus grande liberté.

— J'ai engagé Frédéric à dîner ce soir, disait-il quelquefois. Il vous tiendra compagnie, je n'aurais pas voulu vous laisser seule et j'ai promis d'aller au cercle.

A qui avait-il promis? Madeleine ne le demandait pas; mais elle soupçonnait son mari de renouer peu à peu sans lui en rien dire ses anciennes relations, et cette idée qu'il revenait, sans elle, à sa vie d'autrefois, lui était horriblement douloureuse. Heureusement, Lucignan arrivait pour chasser les idées noires et rétablir le calme dans son esprit. Jamais pourtant il ne s'invitait de lui-même, comme le faisait sans cesse Gilbert de Montlosson; en revanche il épiait les

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 novembre, 10 et 25 décembre 1901.

Digitized by Google

plus fugitifs désirs de la jeune femme pour s'y conformer aussitôt.

Au milieu de novembre, Madeleine vit un jour arriver Mlle Chenevières. André était présent; mais, après avoir salué la vieille fille et échangé quelques paroles de politesse, il se hâta de sortir. Mlle Céline tira aussitôt une lettre de sa poche.

— Voici ce que j'ai reçu ce matin, dit-elle; cela vient de la rue de Varennes.

— C'est du père d'André, répondit Madeleine, en parcourant rapidement le court billet. Il est rentré depuis une dizaine de jours, et me prie de passer à la Société. Il a des propositions à me faire.

— Allez-vous enfin lui dire la vérité? s'écria l'impatiente vieille fille. Quand vous aurez copié toutes les miniatures de sa famille, toutes celles de ses amis et connaissances, à quoi cela vous servira-t-il, je vous le demande?

— Je ne le sais pas, ma bonne Mademoiselle. Mais je sais très bien que je ne puis pas aller de but en blanc lui dire : « Regardez-moi, je suis la femme d'André. » D'ailleurs, oncle Fred est de mon avis.

Sur cet argument sans réplique, le débat fut clos, et dès le lendemain matin, Madeleine reprit la route déjà presque familière de la Société. Contrairement à son attente, M. de Saint-Avule ne lui remit aucune miniature à copier, mais il lui fit une proposition qui la remplit de trouble. Il lui offrait de venir, sinon tous les jours au moins trois fois par semaine, passer quelques heures auprès de la marquise de plus en plus souffrante. Madeleine lui ferait la lecture, lui tiendrait compagnie surtout, pendant que lui-même irait à ses affaires, au bureau de la Société.

Devant l'hésitation de la jeune femme, il insista :

— La situation ne serait pas difficile, Mademoiselle; vous avez beaucoup plu à Mme de Saint-Avule. Vous n'auriez en somme qu'à vous tenir auprès d'elle, à sonner quand elle le voudrait, à lui donner sa potion, à lui arranger peut-être une fois ses coussins, je sais déjà que ce n'est pas cela qui vous embarrasserait!... Mais, je comprends, vous désirez consulter vos parents, c'est très naturel; seulement, je vous prie de me donner une prompte réponse..., et bonne, j'espère.

En le quittant, Madeleine passa rue des Saints-Pères, où Frédéric avait loué un petit appartement.

Elle voulait le consulter tout de suite et pouvoir se décider sans retard. A présent qu'elle avait Lucignan pour confident, sans négliger, certes, ses vieilles amies, elle sentait un moins pressant besoin de leurs conseils et ne jugeait plus aussi nécessaires les délibérations à trois.

Digitized by Google

Ce fut Frédéric lui-même qui répondit à son coup de sonnette. Il eut, en l'apercevant, le même mouvement de surprise contrariée que quelques mois plus tôt, au palais d'Orsay. Mais, cette fois, cela ne nuisit en rien à la cordialité expansive de leur entretien. Il aurait voulu pourtant faire comprendre à la jeune femme l'imprudence de cette visite à domicile, seule, le matin, sans explication plausible... L'ingénuité de Madeleine le paralysa. Comment oserait-il troubler cette candide confiance, élever de nouveau entre eux cette raide barrière des préjugés et des convenances, alors surtout qu'il la sentait s'appuyer sur lui avec un tel abandon d'enfant souffrante et épuisée? Quand bien même elle viendrait chercher un refuge jusque dans ses bras fraternels, aurait-il le courage cruel de la repousser?... Il se répondait : non. Ce n'était plus lui-même qu'il redoutait aujourd'hui. Ce danger, la jeune femme l'avait dompté, sans même le soupçonner. Mais il craignait la malignité d'un hasard, un mot imprudent, une rencontre malencontreuse! Et ce qui aggravait singulièrement les choses, c'est l'embarras où une question d'André, par exemple, sur cette visite matinale, aurait jeté Madeleine... Il était trop tard maintenant; rien ne pouvait faire que la jeune femme ne fût montée chez lui.

— Là, conclut-elle, qu'en pensez-vous? Je n'ose vraiment accepter ce rôle de garde-malade. D'un autre côté, il m'en coûte de dire non : ce serait rompre tout à fait.

— Cela vaudrait peut-être mieux, répondit Lucignan, qui voyait moins d'avantages que d'inconvénients à ces tentatives secrètes. Voulez-vous toute ma pensée, ma petite Madeleine? Eh bien, avec la meilleure intention du monde et dans le grand désir d'assurer à votre ménage un avenir de bonheur, vous êtes en train de le laisser s'envoler. En amour, il ne faut pas être trop prévoyant : aujourd'hui assure demain, ne négligez pas aujourd'hui. Vous avez reconnu que le point de départ de vos tristesses et de vos petits ennuis actuels était votre refus d'aller vivre à l'étranger, comme le désirait votre mari. Vous n'avez pas voulu renoncer à la tâche que vous aviez entreprise avec toute l'ardeur, tout le dévouement de votre cœur. Pourtant, réfléchissez bien avant de vous engager davantage encore dans cette voie. Il ne faut pas vous dérober à André, fût-ce pour lui gagner sa propre famille. Vous avez auprès de lui non seulement le bonheur, mais des devoirs certains, auxquels vous ne devez ni ne pouvez renoncer, quel que soit l'idéal auquel vous en fassiez le sacrifice momentané. Il est des flammes qu'il ne faut jamais laisser éteindre, même pour aller chercher un plus ample combustible. Vous me comprenez bien, n'est-ce pas, et me permettez de vous parler comme un grand frère?

Digitized by Google

Comme elle faisait signe que oui avec la tête et continuait à le regarder, très attentive, il continua :

— Aussi, je crois qu'il vaut mieux renoncer à cette séduisante chimère de reconquérir à André l'intimité de sa famille. Admettons que, ne considérant rien autre, vous acceptiez la situation qui vous est offerte; vous iriez presque chaque jour chez Mme de Saint-Avule et je suis bien certain que bonne, douce et charmante comme vous l'êtes, sa sympathie pour vous se changerait vite en réelle affection. Mais après, ma pauvre petite, qu'en feriez-vous de cette affection, la jugeriez-vous jamais assez forte pour résister à votre aveu? Non, n'est-ce pas? Vous attendez une circonstance miraculeuse, vous vous cramponnez à votre désir, sans vouloir vous avouer qu'il est à peu près irréalisable et vous fermez les yeux sur les dangers prochains, précis, immédiats de votre rêve. Pardonnez-moi, mon amie, de souffler ainsi sur vos illusions; mais il le faut, je le dois, c'est un devoir pressant de notre amitié. Voyez, je donnerais tout au monde pour vous éviter un chagrin et je vous fais pleurer.

Deux grosses larmes longtemps contenues perlaient, en effet, entre les cils baissés de Madeleine et lentement coulaient sur ses joues pâles. Lucignan prit la petite main qui reposait, inerte, sur le bras du fauteuil, la déganta doucement et y mit un léger baiser.

Il ne parlait plus, laissant à la jeune femme la pleine liberté de réfléchir, de discuter, de juger ses paroles.

Ce fut elle qui rompit le silence.

— Je vous remercie de m'avoir parlé franchement, Frédéric, de m'avoir montré plus nettement bien des choses que j'entrevoyais un peu, mais dont je ne tenais peut-être pas assez compte. Oui, je comprends bien qu'il y a un danger pour moi dans ces préoccupations qui m'écartent, au moins en apparence, de la vie d'André. Mais si j'ai maintenant un secret pour lui, c'est parce que jamais il n'a voulu me dire le sien. J'agis, je le sais, contre sa volonté. Mais croyez-vous que j'aurais pu seulement songer à faire quelque chose en dehors de lui, malgré lui, si je n'avais pas été cent fois témoin de sa souffrance et de son regret? Il ne me les disait pas, et son silence m'était plus pénible qu'aucune plainte! Vous me dites que je risque mon bonheur... Peut-être! Mais comment voulez-vous que je reste là, les bras croisés, à le regarder mourir lentement? C'est impossible, impossible! Ah! vous ne savez pas ce qu'on souffre, quand on aime, et...

Elle n'acheva pas, tremblante déjà d'en avoir trop dit.

— Enfin, reprit-elle plus calme, je verrai, je réfléchirai. Oui,

Digitized by Google

peut-être vaut-il mieux abandonner la partie et tâcher de ramener André à ses projets de voyage : j'y penserai. Merci de tout ce que vous m'avez dit, je vois bien là une nouvelle preuve de votre amitié.

Elle lui tendit la main, soucieuse de ne point lui faire de peine, et de lui bien montrer qu'elle le comprenait. Pourtant, elle ne se rendait pas encore à ses raisons, quoiqu'elle en pressentît la justesse.

— Vous comprenez, dit-elle avec un petit sourire d'excuse, encore mouillé de larmes, c'est dur de renoncer tout d'un coup à l'idée qui vous domine et vous absorbe depuis des mois; accordez-moi au moins vingt-quatre heures de sursis pour être tout à fait raisonnable.

— Pauvre douce petite! murmura Lucignan. Ah! si je pouvais...

— Il faut que je me sauve maintenant. Adieu!

Elle disparut dans l'escalier, tandis que, plein de tendresse et de compassion, le jeune homme, sur la porte, écoutait se perdre ses pas.

Madeleine, naturellement, ne raconta pas à son mari l'emploi de sa matinée. En rentrant, il la trouva occupée à peindre une feuille de verre pour un paravent et ne lui posa aucune question. Le déjeuner, l'après-midi, se passèrent sans aucun incident, et la jeune femme, ayant à peu près réussi à chasser pour un moment ses préoccupations, achevait assez bien sa soirée en faisant chanter André, lorsque Gilbert vint tout gâter.

A peine eut-il dit bonjour qu'il se mit à la taquiner avec une innocente maladresse :

— Eh bien, Madame, dit-il en riant, on vous y prend à faire des visites matinales chez de beaux messieurs...

— Comment? demanda André, plus étonné qu'inquiet, tandis que sa femme, d'abord subitement pâlie, sentait, l'instant d'après, ses joues flamber de rougeur.

— Eh oui! à onze heures, dans un impeccable tailleur de drap bleu, en toque de velours, et un en-cas à la main, Madame émergeait d'un vieil hôtel de la rue des Saints-Pères.

— Vous êtes donc allée chez Lucignan? s'écria André. Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit?... Quelle idée d'aller chez lui toute seule? On ne fait pas cela!

— Mon pauvre ami, tiens-toi bien, il n'est que temps, vois-tu? N'est-ce pas, Madame, reprit Gilbert, qui trouvait Madeleine très sotte de ne pas mieux prendre sa plaisanterie?

Comme bien des hommes, il croyait presque lui faire une galanterie et s'imaginait en tout cas être aussi spirituel qu'inoffensif en

Digitized by Google

paraissant douter d'une vertu à l'abri de tout soupçon, et qu'il savait inattaquable.

André le savait bien aussi; pourtant il lui était désagréable de penser que Madeleine lui avait caché cette visite incorrecte. Aussi revint-il à la charge, trop sûr de sa femme pour hésiter à lui demander une explication en présence de Montlosson.

— Mais enfin, chère cachottière, pourriez-vous me dire quel motif mystérieux et pressant vous conduisait ce matin chez Lucignan?

Madeleine, décontenancée, l'esprit en désarroi, murmura tout bas quelques mots inintelligibles, et comme il renouvelait sa question, Gilbert, qui commençait à douter de son à-propos, intervint sur un ton plaisant :

— Mais laisse-la donc, voyons; ce ne sont pas des questions à poser à une femme.

Madeleine s'était un peu ressaisie.

— Vous avez raison, Monsieur; mais c'est bien de votre faute s je ne puis pas préparer paisiblement ma petite surprise pour la fête d'André.

— Mais nous n'y sommes pas encore! s'écria André, tout souriant.

— Ah! vous croyez que cela s'improvise, reprit Madeleine, enchantée de sa trouvaille, vous vous imaginez peut-être que le matin même je passerai au *Louvre* ou au *Bon Marche* vous acheter une petite horreur à quatre francs cinquante?

— Non, non, Madeleine, je vous sais généreuse, et je vous crois très capable d'aller jusqu'à neuf quatre-vingt-quinze.

Ils se mirent à rire tous les trois, instinctivement heureux d'être débarrassés de la contrainte récente.

— Eh bien, Monsieur, puisque vous vous permettez d'éventer la mèche et de ruiner mes projets secrets, je vous condamne à venir dîner avec nous le 29 novembre et à admirer ma surprise, mais à condition par exemple de ne plus m'espionner.

— Madame, le mot est dur, si la punition est douce.

— Je ne retire ni l'une ni l'autre, répliqua Madeleine, enhardie par sa frayeur, à peine apaisée. Vous m'avez gâté mon effet, je vous en veux beaucoup.

Une seconde fois, Gilbert se demanda, avec une stupéfaction profonde, s'il n'avait pas commis une lourde bévue. Heureusement André semblait uniquement occupé à deviner la surprise de sa femme.

— Mon Dieu! Mon Dieu! Qu'est-ce qui peut bien nécessiter le concours d'un égyptologue? Vous n'allez pas m'offrir une momie?

Tout danger était décidément écarté. L'angoisse lourde qui avait un moment pesé dans le petit salon acheva de se dissiper, quand

Digitized by Google

André, attirant sa femme à lui, l'embrassa sur les cheveux avec un sourire indulgent.

— Quelle enfant vous êtes!

Cependant, comme rien ne se perd ici-bas, comme aucune parole, aucune pensée ne peut jamais être complètement indifférente et inadvenue, il resta de ce petit incident une impression sourde et latente qui, plus tard, se développa lentement dans le cœur d'André. Chez Madeleine aussi, il raviva une méfiance inquiète et accrut encore son antipathie pour l'ami importun qui se trouvait toujours en tiers dans le ménage, et en tiers maladroit et dissolvant!

L'alerte avait été si vive, bien que son émoi concentré sur un seul objet l'eût empêchée d'en sentir toute la portée, qu'elle résolut sur-le-champ de ne plus s'exposer à de pareilles aventures et de suivre les conseils de Lucignan.

Elle le lui écrivit dès le lendemain matin, en même temps que le récit de ses anxiétés et le subterfuge auquel elle avait dû recourir. Puis, il s'agissait maintenant de trouver pour la fête d'André quelque chose de peu ordinaire!

Quand elle eut en personne jeté sa lettre à la poste, Madeleine se sentit plus tranquille. La décision prise la garantissait désormais contre tout danger. Elle n'avait plus qu'à s'occuper d'André, à chercher à lui plaire minute par minute et rien ne serait plus doux que cet unique souci.

Pourtant, elle ne pouvait sans un cruel regret briser définitivement le cher espoir auquel depuis des mois elle se cramponnait, renoncer pour toujours au projet patiemment préparé qui devait, d'après elle, ramener tôt ou tard à son foyer le bonheur parfait et la sécurité. C'en était donc fini du rêve si longtemps caressé : jamais elle n'aurait cette joie de dire à son André : « Venez, je vous ramène à ceux que vous avez quittés pour moi. »

Une dernière fois elle s'attardait à ses chères rêveries, si souvent interrompues, toujours reprises; elle évoqua encore, en se promenant dans les larges avenues défeuillées et tristes, la vision obsédante : André conduit par elle aux pieds de ses parents, un même baiser les réunissant, elle et lui, dans un unique amour conquis et retrouvé. « C'eût été trop de bonheur, soupira-t-elle; allons, il faut y renoncer! » Et pour affermir son courage, elle se répéta l'argumentation de Lucignan, si clairvoyante, si précise, si implacablement juste. Non, vraiment, elle ne pouvait hésiter. Alors, elle rentra chez elle afin d'écrire au marquis de Saint-Avule. Mais les mots ne venaient pas. Elle recommença trois fois sa lettre et toujours la déchira, en regardant rêveusement les débris se consumer dans la cheminée. Tantôt elle trouvait son billet froid et sec comme

Digitized by Google

une rupture, tantôt il lui semblait ému d'une inavouable émotion, ou bien encore on pourrait la croire blessée, offusquée dans son refus sans motif précis.

André rentra et la trouva assise devant son feu, sur une chaise basse, plongée dans une profonde méditation. Malgré ses efforts, elle ne put complètement lui dissimuler sa préoccupation, et André fit la remarque qu'elle était bien distraite ce jour-là.

— Vous pensez à Lucignan, peut-être, dit-il en riant.

Elle s'en défendit et s'excusa sur un mal de tête.

— Je vous accompagnerai jusqu'au ministère tout à l'heure; je suis sûre que la promenade me fera du bien.

A part elle et sans se l'avouer encore formellement, renonçant à vaincre la difficulté d'une lettre, elle se résolvait à aller une dernière fois rue de Varennes.

L'après-midi, elle avait peu de chance de trouver le marquis et elle pourrait, sinon charger le garçon de sa réponse, du moins l'écrire là-bas, en deux mots, sur une carte avec ses regrets.

XVI

Après avoir, d'un dernier geste, dit adieu à André, s'enfonçant sous la voûte du ministère, et jeté autour d'elle un regard circonspect, Madeleine s'achemina vivement vers le vieil hôtel des Saint-Avule.

Pour la dernière fois, elle reprenait ce chemin souvent parcouru. De chaque détour de rue, de chaque monument, presque de chaque étalage surgissait le souvenir des impressions si vives, déjà éteintes, des craintes, des espoirs qu'elle allait aujourd'hui ensevelir à jamais.

Oui, il fallait tuer son rêve, détruire l'espoir tenace et cher qu'elle avait pris pour un devoir, dont elle avait fait le but de tous ses actes, de toutes ses pensées; il fallait renoncer pour toujours à l'idéal de bonheur dont elle s'était leurrée; toutes ses anxiétés, toutes ses larmes, toutes ses prières, toutes ses abnégations n'avaient été qu'un absurde et inutile effort, puisqu'il fallait maintenant quitter la partie engagée, disparaître juste au moment où peut-être on allait l'aimer! Cependant, il fallait avoir ce triste courage, se dire résolument qu'elle s'était trompée, qu'à placer son devoir trop haut, à l'élargir, à l'ennoblir, elle avait négligé d'humbles obligations quotidiennes, qu'à vouloir son bonheur, le bonheur d'André surtout trop beau et trop complet, elle avait failli compromettre et perdre leur tendresse et leur joie.

Digitized by Google

Absorbée dans ses pensées, le pas insensiblement ralenti, Madeleine arriva pourtant à la porte du vieil hôtel et traversa la cour pavée où attendait une victoria correctement attelée. Elle commençait à gravir le large escalier de pierre, lorsqu'une porte s'ouvrit brusquement au rez-de-chaussée, livrant passage au marquis de Saint-Avule.

En reconnaissant la jeune femme, il eut une exclamation satisfaite.

— Ah! vous voilà, mademoiselle; je suis bien aise de vous voir avant de sortir : entrez donc chez moi.

— Mais, Monsieur, protesta Madeleine, je... ne veux pas vous retarder; je venais d'ailleurs vous dire mon regret...

— Entrez donc, je vous prie..., répéta le marquis sans écouter ses timides excuses.

Rapidement, il lui fit traverser les mêmes pièces qu'elle connaissait déjà et, en dépit de ses indistinctes protestations, l'introduisit dans le petit salon de Mme de Saint-Avule.

— Chère amie, je vous amène Mlle Chenevières, que j'ai eu la bonne chance de rencontrer dans le vestibule.

La malade fit un faible geste pour tendre la main à l'arrivante.

— Alors, Mademoiselle, vous voulez bien prêter un peu de votre grâce et de votre jeunesse à une pauvre infirme? soupira-t-elle avec le même sourire triste qui avait déjà attendri Madeleine. Soyez la bienvenue! J'espère, je suis sûre, que nous nous entendrons très bien.

La jeune femme, sans vouloir prendre le siège qu'on lui indiquait, allait dire nettement le but de sa visite, quand le marquis l'interrompit :

— Excusez-moi, Mademoiselle, je suis obligé de sortir et je vous laisse avec Mme de Saint-Avule.

Il s'inclina devant elle, baisa la main de la marquise et laissa les deux femmes seules.

— Asseyez-vous donc plus près de moi, reprit la malade..., prenez cette chauffeuse. Vous voyez, vos miniatures ne me quittent pas.

Sur la table, en effet, sous ses yeux, le sourire d'André animait les délicats visages des deux jumelles.

— Je suis très contente de vous voir auprès de moi; vous éclairerez un peu mes longues journées monotones et inactives, vous...

— Mais, Madame, j'en suis désolée, je vous assure! Il ne m'est pas possible de venir!

— Vous refusez? s'écria la marquise, pourquoi n'est-ce pas possible? Les services que je vous demande ne sont ni pénibles ni difficiles?

Son accent trahissait une sourde irritation, qui froissa Madeleine.

Digitized by Google

Elle comprit, en un éclair, combien cette volonté avait pu paraître hautaine et dure à André.

— Je ne sais pourtant pas, Madame, si j'aurais pu vous les rendre à votre entière satisfaction, répondit-elle nettement. En tout cas, ils sont trop assujettisants pour que ma famille puisse me laisser venir.

La marquise ne répondit pas. Les traits durcis, immobiles, elle avait évidemment peine à se soumettre à la décision de cette petite fille, de cette humble inconnue, si difficile sur les moyens de gagner sa vie! Madeleine n'osait plus la regarder. Elle n'osait pas non plus sortir sans y être autorisée, et se demandait, un peu anxieuse, comment finirait ce pénible silence. Enfin, la marquise eut une légère quinte de toux, et étendit la main vers un plateau posé sur la table. La jeune femme s'empressa de lui présenter le verre, et voyant avec quels efforts la malade se remuait, elle passa un bras sous son coussin, et lui soutenant ainsi la tête, l'aida à boire, attentive et délicate.

En s'étendant de nouveau, la marquise lui sourit.

— Merci, Mademoiselle, ç'eût été doux d'être soignée par vous.

Ce simple mot, le regard douloureux qui l'accompagnait, émurent Madeleine.

— Madame, ce serait un si grand bonheur pour moi, murmura-t-elle.

— Mais alors, arrangeons-nous, répliqua Mme de Saint-Avule. Je ne serai pas exigeante : nous combinerons nos heures. Avec de la bonne volonté de part et d'autre, on surmonte toutes les difficultés.

— Comme je le voudrais! soupira Madeleine avec ardeur.

— N'est-ce pas, nous allons nous entendre? reprit la marquise, un peu surprise, mais se rattachant fièvreusement à son désir. Je vais vous dire ce qui me fait tant tenir à vous, chère Mademoiselle. D'abord, vous êtes douce et bonne; cela se voit au premier coup d'œil, et puis vous êtes à peu près de l'âge de mes filles... vous ne leur ressemblez pas, pas du tout, et pourtant vous me faites penser à elles, peut-être pour avoir fait leur portrait avec un si incomparable talent. J'avais trois enfants, Mademoiselle, et j'en suis réduite à demander à une étrangère ces soins qu'aucun d'eux jamais ne me donnera.

Tremblante, Madeleine n'osait pas répondre. Quelle ironie! Au moment même où on l'attirait à ce foyer qui eût dû être le sien, elle entendait prononcer contre son André l'implacable arrêt. Elle eut envie de tout briser une seconde fois, mais il était trop tard

Digitized by Google

maintenant. Son instinctive bonté, sa tendre pitié l'avaient livrée à la marquise, trop habile pour ne point conserver ses avantages.

— Alors, c'est entendu; vous ne viendrez pas tous les jours; je comprends, la rue Demours est très éloignée, mais vous pourriez venir au moins quatre fois par semaine, n'est-ce pas? Tout de suite après déjeuner, ou mieux encore, vous pourriez venir le matin déjeuner ici.

— Oh! non, Madame, interrompit vivement Madeleine, ce n'est pas possible. Il faut absolument que je rentre chez moi pour les repas.

— Je le regrette! Il aurait été bien plus simple que vous passiez la journée entière ici!

— C'est impossible, Madame; tout ce que je pourrai faire, c'est de venir trois fois par semaine, le matin, de neuf à onze heures.

— Comme c'est court! Enfin, commençons ainsi, accorda la marquise. Vous viendrez demain, n'est-ce pas?

— Oui, Madame, dit Madeleine en se levant.

Elle jeta un petit regard autour d'elle.

— N'avez-vous besoin de rien? Ne puis-je vous remettre un livre avant de partir?

— Vous avez raison. Donnez-moi cette revue, voulez-vous, Mademoiselle? Demain, vous épargnerez mes pauvres yeux. Au revoir!

Et Madeleine sortit, très mécontente d'elle-même, énervée de s'être laissée engager plus étroitement que jamais, précisément quand elle venait reprendre sa liberté! Pourtant, sous son irritation, surnageait une petite joie intime de n'avoir pas encore rompu le lien fragile qui l'unissait à la mère d'André. Elle serait toujours, en cas d'urgence, à temps de le briser, tandis qu'il eût été impossible à renouer... L'étonnement et la désapprobation de Lucignan l'inquiétaient un peu aussi. Il la traiterait de faible petite fille et il aurait raison. N'était-ce pas présomption et folie de sa part de vouloir vaincre les pires difficultés, les plus enracinées résistances, quand elle était incapable de maintenir sa propre volonté, quand elle était à la merci des circonstances? A moins que tout au fond il n'y eût une arrière-pensée à sa résolution, et qu'elle n'eût été, sinon complice, au moins indulgente et accueillante à ces circonstances contraires...

Madeleine entra donc, sans plus tarder, dans ses fonctions de lectrice. Soit caprice de malade, soit qu'elle subît puissamment le charme pénétrant de la jeune femme, la marquise se prit pour elle d'une croissante sympathie. Les premiers jours, elle se contenta de la faire lire, se bornant à l'échange de quelques paroles au début de la séance, mais bientôt elle prolongea les conversations; et, à plu-

Digitized by Google

sieurs reprises, tenta de pénétrer dans le secret de sa jeune vie. Sans trop en avoir l'air, Madeleine résistait à cette bienveillante curiosité et esquivait les questions trop directes. Un jour pourtant, elle ne fut pas aussi maîtresse d'elle-même. Mme de Saint-Avule se plaignait de ses souffrances physiques et, par de longs soupirs, donnait à entendre qu'elles étaient encore les moindres de celles qu'elle subissait.

— Ah! chère Mademoiselle, vous ne savez heureusement pas ce que c'est que l'inquiétude et la douleur! A votre âge, la vie semble si pleine de promesses de joie que l'on souffre à peine des petits chagrins d'un moment.

— Le croyez-vous, Madame? s'écria la jeune femme, vous vous tromperiez profondément.

La marquise la regarda étonnée, frappée par l'amertume violente et inattendue de cette voix si douce d'habitude.

— Est-ce possible, ma pauvre enfant, que vous ayez déjà des peines? dit-elle avec un sourire indulgent. Rassurez-vous. Quelque dures qu'elles vous paraissent, elles ne sauraient être bien graves, ni surtout bien durables! Tout s'arrange à votre âge; il n'est encore rien pour vous de définitif.

— Non, Madame, tout ne s'arrange pas, et vous ne pouvez comprendre ce supplice de faire, malgré soi, le malheur de ceux qu'on aime par-dessus tout.

— Vous? faire le malheur des autres! Non, je ne crois pas cela!

Madeleine serra les lèvres pour retenir son secret prêt à s'échapper.

— Il y a pourtant des gens très bons qui peuvent empêcher le bonheur autour d'eux, murmura-t-elle à mi-voix.

La marquise tressaillit.

— A votre âge, répondit-elle gravement, on ne saurait être bon juge. La meilleure garantie de bonheur est encore la confiance en l'affection et la sagesse de ceux qui connaissent la vie.

Et comme pressée de clore un sujet douloureux, Mme de Saint-Avule se fit faire une lecture.

Peu de jours après, elle demanda brusquement à la jeune femme :

— Comment vous appelez-vous? J'aimerais vous appeler par votre nom, chère enfant; Mlle Chenevières, c'est trop pompeux et pas assez amical.

— Madeleine, Madame.

— Madeleine? Non! Je ne veux pas vous donner ce nom, si doux dans votre bouche, mais si pénible pour moi...

— Pourquoi? demanda inconsciemment Madeleine, très émue.

— Parce qu'il est pour moi le synonyme de la honte et de la

Digitized by Google

douleur! Pauvre chère petite!... Vous donner à vous le nom de... cette femme, c'est impossible!

— Pourtant, Madame, répliqua la jeune femme soudain raidie, je ne puis en changer, c'est sous ce nom que j'ai aimé, sous ce nom que j'ai souffert, sous ce nom que je lutte pour mon honneur et mon bonheur..., ce nom, c'est moi!...

Un extrême étonnement se peignait sur les traits de la marquise. Jamais encore elle n'avait vu s'affirmer si nettement la volonté de Madeleine. Sous la jeune fille charmante et douce qu'elle aimait, apparaissait tout à coup la femme ardente et passionnée, avec qui l'on compte dans la vie.

Quoique froissée de cette brusque résistance, Mme de Saint-Avule n'insista pas. Elle pressentait un douloureux mystère et déjà aimait assez Madeleine pour accepter d'elle ce qu'elle n'eût jamais supporté d'une autre.

— Eh bien! gardez-le donc, acquiesça-t-elle à regret, puisque vous y tenez tant!

— C'est le nom que m'a donné ma mère; c'est ainsi que m'appellent tous ceux qui m'aiment.

— Vous allez me forcer à vous le donner aussi, habile petite... Madeleine; mais je vous préviens qu'il faudra toute votre grâce, toute votre bonté, tout votre charme pour effacer la pénible impression qu'il me produit. Est-il possible qu'un même nom désigne deux femmes si différentes : l'ange et le démon; la douleur et la consolation de ma vieillesse?

Cette fois encore, Madeleine fut sur le point de tout avouer. Et pourtant, elle ne dit rien; en dépit des blessures, des froissements qu'on lui infligeait involontairement, elle se rendait compte qu'elle tenait une place dans la vie, dans le cœur de sa belle-mère; qu'elle, la repoussée, l'intruse, était aussi la dispensatrice de joie, celle qu'on attend et qu'on désire. Un jour viendrait-il où cet attachement serait assez fort pour dominer les préjugés, pour étouffer les préventions? L'aimerait-on jamais assez pour lui pardonner d'avoir pris ce titre de fille dont elle embrassait les devoirs avec un si tendre dévouement?

Elle passait par toutes les alternatives de l'espoir et du découragement. Avec cela, cette vie en partie double était parfois difficile et dangereuse. A peine André était-il parti le matin pour son ministère qu'elle sortait à son tour, le plus souvent prenait un fiacre et arrivait, non sans inquiétude, rue de Varennes. Elle se cachait comme une coupable, tremblant toujours qu'une fâcheuse rencontre vînt tout dévoiler.

Un jour André, ayant oublié des papiers, revint sur ses pas et

Digitized by Google

rentrant chez lui une demi-heure après en être sorti, ne trouva plus Madeleine; cette absence imprévue le mécontenta et, au déjeuner, il ne le dissimula pas.

— Eh bien, où êtes-vous donc allée ce matin? Chez Lucignan, sans doute, toujours pour me préparer quelque surprise, n'est-ce pas?

Cette brusque attaque, ce ton hostile déconcertèrent Madeleine,

— Mais non, mon ami, balbutia-t-elle.

— Où étiez-vous donc?

— J'étais sortie; je ne pensais pas vous contrarier; je suis allée au *Bon-Marché*, hasarda-t-elle, très troublée, ignorante encore de ce qui motivait les reproches d'André.

— Vous y allez bien souvent au *Bon-Marché* et je ne vois pas que vous en rapportiez grand chose.

La jeune femme ne put réprimer ses larmes.

— Mais que vous ai-je fait, André, pourquoi me parlez-vous ainsi?

— Rien, vous ne m'avez rien fait! Un mari n'a sans doute pas le droit de savoir où va sa femme, ce qu'elle fait, chez qui elle passe ses journées.

— André!

— Evidemment, je suis ridicule et tyrannique parce qu'il me déplaît de vous voir courir du matin au soir, sans même savoir où vous allez.

La tête dans ses mains, Madeleine n'essayait plus de réprimer ses sanglots. Sans tenter une excuse ou une explication, elle pleurait, incapable de répondre.

André eut un remords. Il sentait bien qu'il avait dépassé la mesure et que cette chère tête innocente ne pouvait abriter de criminels secrets; mais il sentait aussi qu'elle n'était plus la même; qu'il n'était plus, lui, le maître de toutes ses pensées, comme autrefois; il savait qu'en son ingénuité Madeleine pouvait être imprudente et de toutes façons, il souffrait, par brusques éclairs, de la voir se retirer de lui. Il s'approcha d'elle, et relevant le visage humide, posa un baiser sur les yeux bruns.

— Allons! ne pleurez pas ainsi, mon amie, je ne voulais pas vous faire de peine; mais pourquoi devenez-vous mystérieuse et cachottière, pourquoi ne pas me dire tout simplement ce que vous comptez faire, comme autrefois? Je ne suis pas un mari bien gênant. Pourquoi avoir des secrets pour moi?

— Et vous, mon André, pourquoi me cacher vos ennuis ou vos peines? murmura-t-elle en passant ses bras autour du cou de son mari.

Digitized by Google

— Mais je ne vous cache rien, petite folle; je n'ai ni ennui ni peine. Je n'ai que de la joie et de l'amour, puisque je vous ai, vous! Chassez vite les idées noires; nous n'allons pas nous quereller comme deux enfants; et surtout ne me chargez pas de torts imaginaires, pour vous donner des droits de représailles.

— Non, certes, je ne vous charge pas.

Alarmé pour son propre compte, André n'osa pas revenir sur ses griefs, et une tendresse plus vive rayonna, pendant quelques jours, dans le ciel incertain du jeune ménage. Mais de ces doutes évanouis, de ces nuages passagers, il reste pourtant un souvenir qui revient aux heures mauvaises et, peu à peu, traîtreusement, pénètre dans les âmes.

A quelques jours de là, André se réveilla, un matin, avec la migraine. Il se leva tard, attendit, hésita, et finalement ne sortit pas de la journée. Ce petit incident parut à Madeleine presque une catastrophe.

Elle devait aller rue de Varennes : impossible d'être fidèle à son rendez-vous, impossible même de s'excuser et d'avertir, car elle ne pouvait quitter son mari pour courir jusqu'à la poste, et encore moins confier un message à l'indiscrétion curieuse des domestiques. Vainement, elle chercha un prétexte pour s'échapper, espéra la visite de Mlle Céline ou de Frédéric, les heures se traînèrent monotones et impitoyables, et quand cette sombre journée d'hiver s'acheva enfin, Madeleine était brûlante de fièvre.

Le lendemain, elle courut chez la marquise, humble et embarrassée de son incorrection forcée.

— Vous auriez dû au moins m'avertir, lui dit un peu froidement la mère d'André. Je comprends qu'un empêchement impévu puisse vous retenir chez vous, mais il est toujours possible d'écrire ou de faire écrire.

Toujours possible!....

Madeleine ne répondit rien. Quelle explication eût-elle pu fournir?

Il resta de cet incident un peu de froideur et de contrainte pendant un jour ou deux; puis cette pénible impression se dissipa à son tour, et Madeleine se sentit peu à peu devenir indispensable. Elle venait souvent aussi l'après-midi maintenant. Sur la proposition de Mme de Saint-Avule, elle avait apporté ses pinceaux, et causait tout en peignant des miniatures. Cette occupation avait le double avantage de rendre moins dangereuses les longues heures de causerie avec la marquise et surtout de permettre à la jeune femme de présenter à son mari, avec son travail, une sorte de justification de l'emploi de son temps. Elle était même allée quelquefois à un

Digitized by Google

cours de peinture, boulevard Saint-Germain, afin de pouvoir plus aisément donner un motif de ses fréquentes sorties.

C'était Lucignan qui lui en avait fourni l'idée. Il n'avait pas vu sans un vif déplaisir Madeleine s'engager de plus en plus dans une voie si dangereuse pour son bonheur. Mais à présent que toutes ses observations avaient échoué, au moins voulait-il de tout son pouvoir l'aider à éviter les écueils. Ce n'était point chose facile, car il devait mettre à son intervention une réserve extrême. Plus expérimenté que la jeune femme, il avait deviné chez André une vague jalousie où elle voyait seulement une taquinerie et une plaisanterie déplacée.

Aussi les appuis étaient rares pour la pauvre Madeleine! Elle ne pouvait plus guère, occupée comme elle l'était, aller ouvrir son cœur à ses vieilles amies de la rue Demours, et Mlle Céline, retenue auprès de sa mère, plus malade encore dans la mauvaise saison, ne venait presque jamais chez son ancienne élève. M. Largier n'était pas non plus un secours pour sa nièce. Il l'aimait cependant d'une affection profonde et peu expansive, mais il se sentait maladroit auprès d'elle, plus incapable encore de lui parler que de la comprendre; il éprouvait un mélange de pitié et d'admiration envers cette enfant si exigeante pour son bonheur et cependant avide de souffrances. « Pauvre petite! Elle ne sait pas fermer les yeux, pensait-il souvent. Elle est trop absolue! En ce monde où tout est relatif, quelle moisson de chagrins elle se prépare, si elle va cueillir ainsi toutes les fleurs douloureuses qui borderont sa route. »

Il se savait impuissant à la convaincre et se bornait à lui répéter de loin en loin ses formules familières : « Soyons pratiques, ne demandons pas à la vie plus qu'elle ne peut donner! » Il chargeait ses actes de traduire ses sentiments mieux que ne le faisaient ses paroles et ne ménageait pas les cadeaux. Averti par Frédéric, il n'oublia ni la fête d'André, ni le soulier de Noël, encore moins le premier jour de l'an. Il envoyait assez souvent des places de théâtre au jeune ménage et s'abstenait de les y accompagner. « Cela vaut mieux pour eux et pour moi, disait-il à Frédéric. Madeleine voit que je pense à elle; cela suffit, et je doute que mes travaux politiques fussent un sujet de conversation très agréable pour son mari. Moi-même, je ne tiens nullement à fréquenter trop assidûment le fils du marquis de Saint-Avule. A ne consulter que mes préférences, j'aurais choisi un autre mari pour Madeleine, et elle ne s'en serait pas plus mal trouvée! »

Il glissait un regard significatif vers son jeune beau-frère et reprenait avec un soupir :

— Que voulez-vous, mon cher? Pendant que vous faisiez la cour aux reines antiques, ce beau monsieur est venu prendre le

Digitized by Google

cœur de notre enfant, et je n'avais pas le droit de m'opposer à ce qu'elle prenait pour le bonheur. Il faut être logique avec soi-même et ne pas refuser la liberté qu'on réclame tous les jours!

XVII

L'hiver s'écoulait dans cette anxiété vague qui n'est pas la douleur, mais qui interdit la joie. Le brouillard lourd, la pluie fine et insaisissable assombrissaient une terne journée de février où Madeleine se sentait particulièrement abattue. Le front appuyé à la fenêtre, emmitouflée d'un châle, elle regardait s'écouler à travers les grilles du balcon les minces filets d'eau, tandis que lentement tombait le jour gris. Dans la rue déserte, au pavé gluant, pas un bruit, pas un passant. Avec un geste las, elle revint à son fauteuil, s'allongea paresseusement dans l'ombre envahissante qu'éclairaient par instants les grandes flammes du foyer, fugitives et mobiles. Depuis deux jours, elle gardait la chambre : un peu de fièvre, un peu de bronchite, la grippe annuelle qu'il est bien difficile de ne point accorder en tribut à l'hiver. Elle avait lutté tant qu'elle avait pu contre le malaise, mais un soir, André l'avait trouvée si fiévreuse, si brûlante, qu'il avait aussitôt appelé le médecin et depuis lors, elle était consignée au coin du feu.

Elle n'avait point osé tricher, se sentant vraiment souffrante; mais ces quarante-huit heures de réclusion lui semblaient interminables. Elle avait laissé la marquise plus accablée que de coutume et plus affectueuse aussi à son égard. Son absence avait dû lui causer une vive contrariété.

Heureusement, cette fois-ci, elle avait pu la prévenir, en glissant un petit bleu dans une lettre adressée à Mlle Céline et la priant de le faire parvenir.

Madeleine se sentait toute triste et angoissée : dans ces grandes journées vides, elle avait trop réfléchi, trop retourné en tous sens ses pensées; les douloureuses surtout, les inquiètes, celles dont la fièvre triplait l'effroi ou la blessure!

Lucignan n'était pas venu. Il s'était contenté de lui envoyer des fleurs avec un mot affectueux, mais banal; et de n'avoir pas son seul ami, en ce moment où sa présence lui eût été secourable, lui causait un intime froissement.

Puis, en réponse à sa lettre d'excuses, Mlle Chenevières venait de lui transmettre un mot du marquis, plutôt aimable, il est vrai, mais accompagné des trois cents francs qu'il lui remettait chaque mois à cette date. Et elle ne pouvait s'accoutumer à recevoir ainsi le paiement monnayé de son dévouement et de ses soins. Elle avait

Digitized by Google

déposée, intacte, à côté des autres, cette enveloppe cachetée. Pourquoi les retirait-elle ainsi soigneusement au plus profond de son petit bureau? « Je les remettrai à André plus tard, se disait-elle, quand il saura! » Mais saurait-il jamais? Pourrait-elle jamais lui révéler son mystère d'amour? Il était bien changé avec elle depuis l'an passé! C'en était bien fini, des douces soirées en tête-à-tête, blottis tous deux dans le même fauteuil, des menues confidences, des enfantillages tout ensoleillés de tendresses.

A présent, quand Gilbert ne venait pas, ou qu'il ne sortait pas lui-même, André causait languissamment, bâillait, s'étirait, sans prendre nul souci de dissimuler son ennui. Comme il avait été court, leur bonheur, et toujours haletant, incomplet! Pour André même, avait-il jamais existé, empoisonné par de constants regrets, d'invincibles remords? Dans son amour plein de pitié, elle n'avait pas le courage de lui en vouloir de ses froideurs, de ses distractions, de ses brusques sautes d'humeur qui, pourtant, la faisaient tant souffrir!

On frappa à la porte. Dans l'obscurité presque complète, bien qu'il fût à peine quatre heures, Madeleine sursauta.

— Entrez, cria-t-elle nerveusement.

Lucile s'avança, indécise et tâtonnante.

— C'est une dépêche pour madame!

— Ah! donnez vite, s'écria la jeune femme.

Et tandis que la femme de chambre allumait une lampe, Madeleine, agenouillée, lisait, à la lueur vacillante du foyer, ces quelques mots tracés d'une main hâtive par Mlle Céline : « *On* est venu vous chercher ici de la part de monsieur. *Elle* est très malade et vous réclame. A vous de cœur. Céline. »

— Donnez-moi mon chapeau, dit-elle, en se relevant, et allez me chercher une voiture.

— Madame n'a pas de mauvaises nouvelles? demanda Lucile, frappée de la pâleur de sa maîtresse.

— Non, non, répondit-elle précipitamment, mais je suis obligée de faire une course, je serai de retour bientôt, avant Monsieur. Ne lui dites pas que je suis sortie, ajouta-t-elle, rouge d'embarras, il craindrait que je ne me sois rendue plus souffrante. Mais il faut absolument qne j'aille chez une amie qui a besoin de moi.

Tout en donnant ces gauches explications destinées à couvrir son échappée, le cas échéant, Madeleine s'habillait hâtivement. Puis elle descendit pour ne pas perdre une seconde et monter plus vite dans la voiture qu'on avait été lui chercher. Un reste de prudence lui fit pourtant jeter au cocher, en présence du valet de chambre, une adresse de fantaisie qu'elle modifia en route.

Enfin! elle arriva. A son coup précipité, la sonnette ne répondit

Digitized by Google

pas : mais la porte s'ouvrit sans bruit et, d'une voix assourdie, le vieux serviteur murmura en réponse au regard anxieux de Madeleine :

— Mme la marquise est bien mal : le médecin va revenir. M. le marquis attend Mademoiselle.

Elle rejeta d'un geste rapide son lourd manteau sur les bras du domestique et le précédant à travers les appartements :

— Ou est-elle !... dans sa chambre?

— Non, dans le petit salon. On n'a pas osé transporter Mme la marquise.

Déjà la jeune femme était devant la porte; très doucement elle tourna le bouton et pénétra dans la petite pièce familière où elle avait passé tant d'heures. Etendue sur sa chaise longue, soutenue de tous côtés par des oreillers, la marquise était immobile, le visage diminué de moitié, atrocement contracté par la souffrance. Presque aussi pâle qu'elle, M. de Saint-Avule, assis sur une chaise basse, la contemplait avidement.

Au bruit léger que fit Madeleine, il se leva et, lui tendant la main, dit à voix basse :

— Je savais bien que vous viendriez! Elle vous a réclamé tout de suite : elle veut vous voir; vous savez combien elle vous aime!

— Mais qu'a-t-elle? Que dit le médecin?

— C'est une crise cardiaque. Elle a souffert beaucoup : à force d'éther et de morphine, elle est un peu calmée maintenant; mais le mal n'en est pas moins grave! Le médecin va revenir incessamment, tenter d'autres remèdes...,.quoiqu'il ait peu d'espoir!

En dépit de sa fermeté, la voix du marquis mourut dans un sanglot brusquement comprimé. Cette douleur virile faisait mal à voir.

— Puis-je m'approcher? demanda Madeleine, très émue.

— Oui, oui, elle sera contente de vous voir.

— Madeleine! appela justement la voix faible de la malade.

— Me voici, Madame, je viens vous soigner, vous guérir...

— Chère petite...

— Ne parlez pas, cela vous fatigue.

Elle mit un baiser timide sur la main émaciée de Mme de Saint-Avule et s'agenouilla tout près d'elle, attentive au moindre signe, au moindre souffle. Un remous d'idées confuses et douloureuses sonnaient comme un glas affolé dans sa pauvre tête en feu.

Eh! quoi! la mère d'André allait mourir; les heures, les minutes étaient comptées peut-être, et elle restait là, inerte et impuissante, à voir accourir l'irréparable! Mais que faisait-elle à ce chevet de mourante, si elle ne pouvait y appeler André, si cette place qu'elle usurpait, elle ne pouvait la lui céder, si elle ne pouvait enfin, à

Digitized by Google

force d'amour et d'angoisses, arracher aux lèvres blêmes, prêtes à se fermer pour toujours, le mot de pardon et d'amour qui ranimerait une autre vie éteinte? La mère d'André allait mourir, et il n'en savait rien! Il allait rentrer paisiblement chez lui. Quelle serait sa surprise, sa colère, en n'y trouvant plus Madeleine! Tout allait se découvrir maintenant! Lui pardonnerait-il jamais de ne l'avoir point appelé en cet instant suprême, d'avoir laissé passer lâchement la mort sans lutte et sans révolte?

Violemment Madeleine se releva; elle voulait sortir, télégraphier à André, quoi qu'il arrive.

D'un geste impérieux le marquis l'arrêta.

— Restez, Mademoiselle; vous ne pouvez la quitter en ce moment où je dois sortir moi-même.

— Rien qu'un instant; je vais à la poste prévenir que je reste.

— Merci; je vais le faire pour vous, puisque moi-même il faut que je sorte. A vous seule je puis la confier quelques minutes. Je vais revenir.

Un mouvement de la malade les arrêta tous deux.

— Roland! appela-t-elle faiblement.

Il s'élança vers la chaise-longue et se pencha sur la marquise pour l'écouter et lui répondre. Que disaient-ils? Allait-on enfin appeler André? Madeleine, fléchissante d'angoisse, s'appuyait à un fauteuil, les mains crispées dans une ardente prière. Ses tempes battaient si fort qu'elle n'entendait que leurs coups pré- cipités, étouffant le bruit faible des mots prononcés très bas. « Une crise cardiaque, répétait-elle machinalement, une crise cardiaque. Il ne faut pas d'émotion; je ne puis pas me jeter à ses pieds, la supplier, la conjurer d'avoir pitié de nous! Non, il ne le faut pas; je la tuerais! Que faire, alors? et le temps passe! et tout à l'heure, il sera trop tard! Mais pourquoi suis-je là si je ne puis rien? Ah! l'atroce supplice! »

Enfin, d'un signe, le marquis l'appela.

— Je vais revenir le plus tôt possible; si le médecin vient en mon absence, vous voudrez bien lui dire de m'attendre et...

— Oui..., oui..., interrompit la malade impatiemment; allez, mon ami, allez vite!

— Je pars, je veux seulement prier Mademoiselle...

— Ne craignez donc rien. Elle fera ce qu'il faut faire..., n'est-ce pas, ma chère enfant, ma chère fille? vous ne m'abandonnerez pas? Mais partez donc, Roland!

Et tandis que Madeleine, bouleversée par la maternelle appellation, ivre de joie et de désespoir, demeurait seule auprès de la mourante, M. de Saint-Avule sortit rapidement.

Digitized by Google

XVIII

Six heures sonnaient. André, accompagné de quelques camarades, franchissait la porte du ministère en allumant une cigarette, quand le concierge courut derrière lui.

— Monsieur, voici une lettre qu'on vient d'apporter pour vous à l'instant. Il paraît que c'est très pressé.

— Ah! s'exclama le jeune homme, tremblant que le malaise de Madeleine ne se fût brusquement augmenté. Elle n'était vraiment pas bien depuis deux jours, et sans qu'il y eût lieu de s'inquiéter, cet état le préoccupait pourtant.

Mais il n'eut pas plus tôt jeté les yeux sur le billet qu'une violente émotion le cloua sur place. Il lut deux fois les courtes lignes.

« Ta mère très malade désire te voir, viens tout de suite et amène ta femme. »

Il s'élança dans la rue, sauta dans un fiacre qui passait. Son premier mouvement fut d'aller d'abord rue de Varennes dans le vieil hôtel familial qui se rouvrait enfin pour lui et où sa mère se mourait. Car il n'y avait pas d'illusion possible, il le sentait à cette phrase laconique du marquis, qui ne désarmait pas, lui, et ne s'inclinait que devant la dernière volonté de la mère, devant ce désir ultime de revoir encore le fils unique.

Mais aussitôt il se reprit.

— Non, pas là, rue Greuze, d'abord, 6, et vite, dix francs de guides!

Oui, il valait mieux obéir de point en point; on lui disait : « Amène ta femme », il fallait d'abord aller la chercher. Mais qu'elles étaient longues ces avenues, qu'elles étaient interminables, les minutes! Vingt fois, pendant le trajet, André relut le billet de son père, cherchant un sens qu'il n'aurait pas compris d'abord, étudiant comme des symptômes les moindres détails de l'écriture; mais non, il n'y avait rien de plus que ce qu'il avait vu du premier coup. Sa mère, très malade, lui pardonnait; elle voulait le voir et, avec lui, Madeleine, donc c'était plus qu'une dernière tendresse, c'était bien une volonté de pardon et d'apaisement. Pourquoi était-elle apportée par l'agonie? Pourquoi le geste miséricordieux n'était-il que le geste suprême que la mort interrompt?

Toute la tendresse des anciennes années refluait passionnément à son cœur. Il pleurait les jours perdus loin de cet amour maternel prêt à s'éteindre maintenant. Il souffrait mille tortures et malgré tout, une joie de délivrance rayonnait sur son chagrin. Il songea tout à coup, comme la voiture tournait déjà dans la rue Greuze,

Digitized by Google

que Madeleine ne savait rien de ses peines de famille, qu'il faudrait la prévenir, lui expliquer... Mais elle aurait vite compris, elle serait indulgente et bonne, et par amour pour lui, par pitié devant le malheur, elle ferait taire le premier froissement trop naturel.

En courant, il monta l'escalier, sonna impatiemment et à peine la porte ouverte, se précipita dans la chambre de Madeleine.

Elle était vide.

— Madeleine! Madeleine! Où êtes-vous? appela-t-il, en parcourant l'appartement. Où est Madame? cria-t-il à Lucile.

— Madame est sortie vers quatre heures; elle a dit qu'elle ne tarderait pas à rentrer.

— Elle est sortie? A quatre heures? Elle n'a pas laissé un mot pour moi? Elle n'a pas dit où elle allait?

— Non, Monsieur; même Madame comptait revenir avant Monsieur et elle n'aurait pas voulu que Monsieur sache qu'elle était sortie malgré la défense du médecin... Mais du moment que Monsieur est revenu le premier!...

Si grande était l'émotion d'André qu'il ne songeait même pas à la dissimuler. Aussi, promptement enhardie et fière de son importance accidentelle, Lucile compléta les renseignements :

— Madame a reçu une dépêche; elle a envoyé chercher une voiture et elle est partie tout de suite.

— Et elle n'a rien dit? Point laissé d'adresse? répéta André, en passant la main sur son front, comme pour rassembler ses idées. Allons, je repars; si Madame rentre, vous lui direz... ou plutôt non, vous ne lui direz rien... Que je suis venu et reparti.

Il redescendit précipitamment, monta dans la voiture qui l'attendait, et s'enfonça dans la nuit trouée çà et là de lueurs falotes voilées de brouillard et de pluie. Mais que lui importait le temps, que lui importait l'heure? Il ne pressait plus le cocher maintenant. Il arriverait toujours trop vite, puisqu'il arriverait seul, sans explication, sans excuse! Où était Madeleine? Pourquoi, malade, — car elle l'était réellement, — s'enfuyait-elle en cachette, sans un un mot, sans un prétexte?...

Et toutes les sorties inavouées, toutes les allures mystérieuses de la jeune femme, ses rougeurs, ses contraintes, tout se dressait maintenant sinistrement devant lui, comme des coupables démasqués à l'appel sévère du juge. Elle n'était plus là, l'enjôleuse, pour endormir les soupçons par ses yeux innocents, ses paroles caressantes! Les faits, rien que les faits, qui parlaient éloquemment et criaient contre elle sans recours possible! Sot qu'il était, aveugle qui ne voyait pas ses intrigues avec Lucignan, qui se laissait jouer par cette enfant hypocrite et perverse!... « Oui, hypocrite et per-

Digitized by Google

verse », prononça-t-il à demi-voix, comme pour rendre son jugement sans appel.

Mais à entendre ces mots impitoyables, son cœur eut une révolte. Etait-ce bien à sa femme qu'il osait les appliquer, à sa petite Madeleine, si douce, si tendre, si amoureuse? Il eut envie de s'agenouiller dans le fiacre étroit pour demander pardon à l'image aimée d'un tel blasphème! Il se rappela les jours heureux, les tendresses exquises de Madeleine, ses mots à elle si caressants, la douceur de sa voix, l'enivrement de son regard. Et tout cela aurait menti? Non, non, ce n'était pas possible!

Et c'était vrai, pourtant! Il était vrai qu'un soir, pour attendre Lucignan, elle avait refusé de le suivre; il était vrai qu'elle sortait sans le dire et revenait toujours les mains vides de courses imaginaires dans les grands magasins. Il était vrai qu'elle avait poussé l'audace jusqu'à se rendre cyniquement chez Frédéric; une fois on l'avait vue, mais combien d'autres visites avait-elle faites impunément? Et ce soir, ce soir même, tandis qu'à son bureau il s'inquiétait pour elle, elle s'échappait pour aller le rejoindre, sans doute! Ah! quelle torture! Et il fallait que ce fût aujourd'hui, à l'heure même d'une réconciliation tardive, alors qu'il n'avait pas le droit de disposer d'une seule minute, qu'un pareil malheur vînt s'abattre sur lui! Ses parents étaient cruellement vengés! Ils avaient donc raison contre lui quand, fort de son amour, il croyait pouvoir tout braver. Qu'était sa souffrance de tout à l'heure auprès de celle ci? L'avenir sombrait comme le passé; toute lumière, toute joie se noyait dans un abîme de désespoir et de remords.

Comme il traversait le quai d'Orsay, une idée lui vint et le domina aussitôt irrésistiblement. Il voulut passer chez Lucignan, la chercher encore, ou du moins savoir, mais à sa question anxieuse : « Monsieur est-il chez lui, j'ai à lui parler d'urgence », le domestique de Frédéric répondit calmement que son maître ne rentrait jamais dîner. Il était allé à son cours à trois heures et ne reviendrait sans doute pas avant dix heures, comme il en avait l'habitude.

Ainsi, Madeleine n'était pas là! Elle n'était même pas venue, le domestique le lui affirma. Où étaient-ils allés? Il chercherait demain; il avait déjà trop tardé à répondre à l'appel de sa mère et, pressant le cocher, aurait voulu ressaisir les précieuses minutes envolées.

Tout à coup, dans son esprit désorbité, une nouvelle angoisse s'implantait; arriverait-il à temps? Cette femme si aveuglément aimée l'arracherait-elle, jusque dans la mort, à l'amour maternel? Une rage le prit contre Madeleine, la cause, l'unique cause de

Digitized by Google

toutes ses souffrances, l'esprit mauvais qui l'avait entraîné dans l'abîme et l'y abandonnait maintenant seul et désespéré!

Une fois encore, la voiture s'arrêta. André descendit, et à la fois hésitant et précipité, sonna à cette porte que, depuis dix-huit mois, il n'avait plus franchie. Honteux et tourmenté, il osait à peine regarder le vieux valet de chambre, témoin discret des drames de famille; mais lui, devinant en son dévouement la question qui restait sur les lèvres tremblantes du jeune homme, s'empressa de lui dire :

— Madame n'est pas plus mal; les médecins lui ont fait des piqûres pour calmer ses souffrances.

— Elle est perdue? demanda André.

Un geste vague du vieux domestique confirma toutes ses terreurs.

— On ne peut jamais savoir; ce n'est pas la première crise qu'a Madame. Je vais avertir M. le marquis.

André, comme un étranger dans cette maison qui était sienne, se laissa introduire au salon et attendit, secoué d'angoisse. Ce ne fut pas long. Presque aussitôt, le marquis parut, pâle, ravagé, vieilli de dix ans.

— Te voilà, mon pauvre enfant, viens, elle t'attend : elle t'appelle..., mais... tu es seul?

— Oui, balbutia le jeune homme, elle n'a pas pu..., je vous dirai, je vous expliquerai. Ah! je suis bien malheureux!

Et, redevenu enfant, à présent qu'il avait retrouvé son père, André se mit à sangloter.

XIX

Dans le petit salon faiblement éclairé, Madeleine allait et venait silencieusement, comme une ombre, devinant les moindres désirs, les besoins inexprimés de la malade. L'excès même de sa fatigue et de son inquiétude avait amené une sorte d'engourdissement et elle agissait maintenant, la tête lourde, presque sans pensée, employant toute son énergie aux menus soins de chaque seconde.

Le médecin, en sortant, avait dit : « Elle passera la nuit. » Le prêtre devait revenir le lendemain matin. Et l'annonce de ces quelques heures de répit avait apporté à Madeleine un inexprimable soulagement. L'espoir lui revenait : tant de choses peuvent arriver en une nuit; et lorsque, pendant des heures, on a vu s'écouler chaque minute, en tremblant qu'elle ne fût mortelle; lorsqu'on a épié chaque souffle dans l'angoisse affolante qu'il ne soit le dernier, une nuit assurée semble le salut et la délivrance. On avait le temps de lutter, de prier, de conjurer le malheur. On avait surtout le temps d'appeler André!

Digitized by Google

La marquise, apaisée après une terrible crise de suffocation, ne souffrait presque pas et retenait entre les siennes la petite main sans bagues de Madeleine.

— Chère enfant, bonne petite, répétait-elle lentement, vous me soignez comme ma fille!

Puis, se redressant tout à coup, haletante :

— J'entends des pas..., on vient...; n'est-ce pas qu'on a marché dans le grand salon?

Au même moment, la porte s'ouvrit et le marquis entra suivi d'André. D'un bond, Madeleine se rejeta dans l'ombre, tout son sang reflué au cœur.

— Mon fils, mon André, sanglota la marquise.

Il était à genoux près d'elle.

— Mère! O maman! pardonnez-moi!

— Oui, mon André; embrasse-moi. Regarde-moi.

Elle s'efforçait de le relever, de l'attirer dans ses bras. Longtemps ils se parlèrent tout bas, mêlant leurs larmes et leurs caresses.

Le marquis s'était rapproché et ce fut aussitôt un chuchotement confus entre ces trois êtres qui se retrouvaient enfin! Elle était bien oubliée en ce moment, la pauvre Madeleine.

Mais soudain, la malade eut une quinte de toux et le marquis appela :

— Mademoiselle, où est la potion?

André, alors, regarda l'étrangère discrète qu'il n'avait point remarquée.

Il n'eut qu'un cri, les yeux dilatés :

— Madeleine! ici!

— Que dis-tu? firent à la fois les deux vieillards.

— Madeleine, ma femme, répétait André, immobile de stupéfaction.

Le premier, le marquis se ressaisit et, d'un geste de colère, s'approcha de la jeune femme.

— C'est une indignité! Me braver jusque chez moi!

— Mon père! s'écria André, sa voix tremblante couvrant la plainte sourde de Madeleine.

Impitoyable, toute la rancœur des derniers mois vécus dans l'amertume lui obscurcissant le cerveau, le marquis continuait, la voix sifflante :

— Quelle basse supercherie! Exploiter jusqu'à la douleur. Sortez!

— Non, non, supplia encore André, laissez-moi dire..., si vous saviez!

— C'est un homme! gémit Madeleine, défaillante, il ne comprend pas! Et les bras subitement ouverts, elle chancela.

Digitized by Google

Dans un cri, André s'élança pour la soutenir; mais déjà, d'un geste instinctif, le marquis avait étendu la main, et cédant à cette impulsion, le corps inerte de Madeleine s'abattit sur la poitrine du vieillard.

André voulut l'en arracher; mais, brusquement calmé, son père le repoussa, lui montrant l'agonisante.

Terrassée, la marquise ne parlait plus. Seules, ses mains s'agitaient sur sa poitrine secouée par le spasme. De grosses larmes coulaient de ses yeux, où la volonté arrivait à mettre un sourire, jusqu'à sa bouche contractée par la souffrance.

Une émotion profonde gagnait M. de Saint-Avule. A tenir dans ses bras Madeleine sans mouvement, à voir la tête charmante de l'intruse s'abandonner sur son épaule, il sentit que, plus jamais, il ne pourrait la repousser, et la serrant contre lui dans une involontaire tendresse, il l'emportait vers un fauteuil, quand son regard rencontra celui de la marquise. Il y lut un tel désir d'amour, une telle hâte de pardon avant le fatal déchirement, qu'il répondit à l'angoisse muette :

— Vous la voulez?

— Oui..., vite! dit la mourante dans un souffle.

Madeleine avait rouvert les yeux, vivifiée par ce qu'elle venait confusément d'entendre, et d'un élan désespéré, elle se jeta vers la mère que son dévouement lui avait enfin conquise.

— Ma chère fille! mon André! put encore dire la marquise.

Puis, d'une voix où il y avait autant d'autorité que de tendresse, elle articula :

— Tous!

D'un grand geste las, le regard déjà sans lumière, elle les attira tous les trois pour la dernière caresse et retomba sur les coussins.

Et tandis que grave, la poitrine gonflée, mais encore maître de ses larmes, le marquis fermait doucement les yeux qui ne contempleraient plus le foyer reconstitué, les doigts de la morte retenaient, dans une suprême étreinte, les mains des enfants retrouvés.

C. Nisson.

Digitized by Google

LA CRISE DU MARIAGE

En écrivant ces mots : « crise du mariage », vais-je étonner le lecteur? Et m'opposera-t-il tout d'abord une sorte de question préalable en s'écriant qu'on se marie de notre temps comme de tout autre? Mais comment nier, dirai-je à mon tour, que cette crise existe et qu'elle menace de s'envenimer, alors qu'un ministre peut, à la tribune du Parlement, qualifier le divorce d'institution fondamentale du régime sous lequel nous vivons; alors que les journaux socialistes, ayant tous les droits possibles à se qualifier de journaux officiels, prêchent l'union libre, ou que les plus modérés d'entre eux, pour ménager la transition, se contentent de réclamer, à l'heure actuelle, la reconnaissance d'un concubinat légal; alors enfin que la magistrature, chargée d'appliquer les lois, je le reconnais, mais chargée aussi de les préserver des interprétations abusives, s'applique, semble-t-il, à aggraver encore, par ses complaisances, celle qui a déjà porté au mariage les coups les plus rudes?

En face de ces périls divers, que devient l'institution et comment se comporte-t-elle? Sans doute on peut dire, en un sens, que le mariage n'a que ce qu'y mettent les mariés. Cependant, s'il est une institution qui semble avoir une vertu propre, n'est-ce pas celle-là? Est-il besoin de rappeler comment elle répond à des nécessités que chacune des deux volontés contractantes subit et reconnaît plus ou moins bien, mais ne peut pas détruire, comment, pour chacun des deux sexes, elle offre aux difficultés de la vie une solution dont il importe de bien voir les données positives, les données individuelles, les données actuelles, mais dont il n'importe pas moins de considérer la fin idéale? Les données, en effet, peuvent être modifiées en bien ou en mal par l'usage qu'on en fait, par la subordination qu'on leur demande ou qu'on prétend leur épargner. Il est plus que douteux que la fin puisse ainsi varier au gré de nos caprices. Combien de fois pourtant l'homme ne cherche-t-il pas à renverser les rôles, à ajourner imprudemment, à supprimer, à rompre une institution dont les devoirs et, par suite, les charges,

Digitized by Google

pèsent trop, à son gré, sur la faiblesse de son caractère ! L'institution n'en résiste pas moins. Dans ce conflit sans cesse renouvelé entre elle et ceux qui la pratiquent mal ou qui la méprisent, qui est-ce qui, en définitive, souffre le plus? Et qui est-ce qui mérite un jugement sévère? Est-ce bien l'institution elle-même ou ne sont-ce pas plutôt ceux qui s'en écartent ou qui en mésusent?

Si le lecteur s'est posé quelquefois ces questions, l'étude qui va suivre l'aidera peut-être à en trouver la solution. Commençons par l'examen des faits : nous irons ensuite aux théories par lesquelles on s'efforce de les diriger.

*
* *

Dans une pièce déjà célèbre de notre époque, dans *les Tenailles*, un des personnages émet cette idée, que l'on devrait se marier comme on naît et comme on meurt, sans le vouloir et sans réfléchir : ce serait le signe que l'acte en question est bien dans les convenances ou dans les nécessités de la nature. Le paradoxe est aisé à démêler ici de la vérité. Savoir que l'on fait bien de se marier est une chose; savoir avec qui l'on fera bien de se marier en est une autre; la seconde demande un peu plus d'hésitation et de raisonnement que la première. Celle-ci est incontestablement soumise à des lois. On l'a observé aussitôt qu'on a eu des statistiques sérieuses, le nombre des mariages n'offre pas, d'année en année, moins de régularité que les autres grands phénomènes sociaux; et, d'année en année, on peut prévoir à peu près combien un peuple comptera de mariages, comme on peut prévoir combien il enregistrera de naissances et de décès. Toutefois, cette régularité n'empêche pas les oscillations, elle n'empêche pas les mouvements lents d'ascension ou de chute : il est toujours utile de suivre ces derniers dans leurs rapports avec les autres accidents de la vie générale.

L'*Annuaire statistique de* 1900 [1] nous donne précisément un tableau rétrospectif où l'on peut suivre le nombre des « nouveaux mariés [2] » par 100 habitants dans la population française, à partir

[1] Rédigé et publié par le ministère du commerce. Grand in-8°.

[2] Nous sommes obligé de prendre ces modes de calcul tels que la statistique officielle nous les donne. Le lecteur qui voudrait suivre ces études et en contrôler les résultats fera donc bien de prêter attention aux divers systèmes d'évaluation et de calcul. Ailleurs, la statistique (qui aime à diversifier ses points de vue) donne le nombre de ceux qui se sont mariés dans l'année. Alors il y a des différences, légères en somme, mais dont il est bon de tenir compte; car, au moment du recensement, il y a toujours quelques conjoints de l'année qui n'existent plus. D'autres fois, la statis-

Digitized by Google

de l'an 1800. On voit ainsi, pour ainsi dire, d'un coup d'œil, les mouvements qui se sont dessinés pendant le premier Empire, la Restauration, le gouvernement de Juillet, la seconde République, le second Empire et la troisième République.

Sous le premier Empire, il est évident que les guerres étaient une cause singulièrement perturbatrice et de nature à provoquer des secousses assez violentes. Ainsi, le coefficient de 1813 est le plus élevé du siècle (2,64). Il est bien connu que les tout jeunes gens se mariaient alors en masse pour échapper à la conscription. Par contre, comme l'équilibre tend toujours à se rétablir, le coefficient de 1814 est le plus faible de tous (1,32), si l'on excepte la seule année 1871. Celle-ci, en effet, est descendue à 1,21; mais par un phénomène du même ordre, quoique d'aspect inverse, elle a été suivie d'une année à coefficient élevé, puisque 1872 a donné 1,95. On le voit, cependant, par le rapprochement même de ces années exceptionnelles, la comparaison entre la première partie du siècle et la dernière n'est pas à l'avantage de celle-ci : la force de réaction et la vigueur de l'élan pour regagner l'avance perdue ne se font plus aussi vivement sentir.

En 1814, il y avait eu, avons-nous dit, une chute profonde. Le nombre absolu des mariages était tombé de 387,000 à 193,000. Il y a relèvement en 1815 et 1816 : nous y lisons 1,67 et 1,69; mais le régime est-il encore mal établi, ou bien les guerres de l'Empire ont-elles laissé trop d'invalides précoces? En tout cas, il y a dépression de 1817 à 1822. Alors seulement se dessine un mouvement ascensionnel qui, en 1830, atteint son point culminant avec 1,67.

Les deux années qui suivent la révolution de Juillet offrent une légère dépression. De 1833 à 1845 inclusivement se produit un relèvement qui s'accentue, mais qui s'arrête à 1,61. En 1847, une révolution est imminente : le coefficient tombe à 1,41.

La révolution s'accomplit en 1848. De quelque façon que l'on juge cette époque troublée, il est un fait qu'on ne peut méconnaître : si elle fut riche en utopies et en folies, elle fut riche aussi en illusions; on croyait, de toutes parts, à l'avènement d'un état social nouveau et meilleur. Est-ce pour cela que l'année 1848 nous donne, à la colonne des mariages, le coefficient de 1,65 qui n'avait été dépassé ou même atteint qu'assez rarement sous les deux régimes précédents?

Le second Empire, qui régularise ce mouvement, soutient assez

tique procède en comptant combien il y a de conjoints par 1,000 habitants. L'important est d'appliquer une même méthode aux époques dont on veut comparer les résultats.

Digitized by Google

bien la marche ascendante. Il arrive à 1,69 dans l'année 1858 qui, sous ce rapport, marque son apogée. Sans être aussi brillantes, les années qui suivent ont encore des chiffres honorables; mais elles ne dépassent plus 1,60 aussi souvent que dans les bonnes années du gouvernement de Louis-Philippe.

Arrivons enfin à la République actuelle. L'année 1872 et même l'année 1873 sont des années exceptionnelles, comme avaient été 1815 et 1816. Mais le régime nouveau se consolide, il se caractérise, il s'oriente. Il ne perd pas tout de suite cet élan universel où toutes les classes de la société ont rivalisé d'énergie pour travailler à l'œuvre du relèvement national. Bientôt, cependant, se fait sentir l'action de la politique antireligieuse. Les années 1874, 1875, 1876 sont encore, au point de vue des mariages, des années à peu près normales, quoiqu'elles descendent peu à peu à 1,66, à 1,64, à 1,58. En 1877, nous tombons à 1,50, et la chute s'accélère. En 1890, nous nous trouvons à 1,40. Si nous omettons les années désastreuses, comme 1811, 1814 et 1870, c'est le coefficient le plus bas du siècle.

Dans les deux dernières années de ce siècle dont nous venons de sortir, en 1899 et 1900, nous avons légèrement remonté; nous avons atteint péniblement 1,53 et 1,54. On croit nous consoler beaucoup en nous disant que ces chiffres sont les plus élevés que nous ayons connus depuis vingt ans. Soit! Mais sachons que si nous nous en tenons là, nous resterons fort au-dessous des moyennes de tous les régimes qui ont précédé, depuis la fin du premier Empire.

La chute est-elle régulière? Est-elle l'effet d'une sorte d'action fatale, opérant à travers le siècle et ne connaissant ni obstacles ni temps d'arrêt? On a pu se rendre compte du contraire en méditant les comparaisons que nous venons d'esquisser. Elles nous prouvent qu'au cours même de ce siècle issu de la Révolution française et de son excès d'individualisme poussant à la dissolution des liens sociaux[1], il y a eu des périodes d'espoir. On les trouve entre 1824 et 1830, entre 1833 et 1845, entre 1848 et 1858. Or, quel est le caractère, sinon unique, au moins dominant de chacune de ces périodes? C'est d'être à égale distance des troubles qui signalent, chez nous, le commencement d'un régime et de ceux qui préparent sa fin. Il y a même ici un rapprochement qui s'impose. Dans l'ensemble de la criminalité française au cours du siècle, nous avons eu malheureusement un mouvement ascendant. Mais là aussi il y a eu des temps d'arrêt, des moments où les forces saines du

[1] Autres que ceux que forge l'Etat et sa bureaucratie.

Digitized by Google

pays ont fait une résistance plus efficace. Où se placent ces années privilégiées? En 1833, en 1841 [1], c'est-à-dire au cœur du gouvernement de la Restauration, au cœur du gouvernement de Juillet. Une période plus longue, soutenue par un effort plus persistant, s'ouvre de 1855 à 1860; et l'amélioration, tout en se voyant ensuite plus compromise d'année en année, se fait sentir jusqu'en 1866.

Il ne s'agit pas ici d'instituer une comparaison entre les mérites respectifs de ces régimes ni de juger à tous les points de vue les périodes que nous venons d'en détacher. Il faut que les peuples et leurs gouvernements soient *classés*, comme les individus; il faut qu'on sache si on est ou non dans une situation promettant d'être stable, faisant accepter et respecter ses institutions, assurant enfin le règne de la loi. Voilà le plus important! Quand ces conditions sont à peu près réalisées, quand elles le sont mieux qu'aux autres périodes du siècle, l'ensemble de la population s'en aperçoit, elle le sent à mille signes qui influent sur les imaginations, sur les désirs, sur les projets, sur les volontés et finalement sur les actes. Tout est pris plus au sérieux, et les jeunes gens comme les jeunes filles se laissent plus vite aller à chercher le gage de leur avenir dans le mariage légitime.

Les économistes, qui s'appliquent surtout à considérer les mouvements de la richesse publique et qui l'étudient dans les statistiques industrielles et commerciales, voudraient des rapports plus précis. Ils cherchent à comparer les oscillations du nombre des mariages avec celles des crises financières et avec les variations des récoltes. D'une année à l'autre, en effet, ces causes exercent une action qui est loin d'être négligeable; un économiste de haute valeur, M. Clément Juglar, a attaché son nom à la découverte de ces relations. Mais au-dessus de ces accidents si intéressants il faut considérer, croyons-nous, le caractère de la période politique où ils s'inscrivent. Une bonne récolte peut avoir des conséquences morales assez diverses, suivant les dispositions des esprits à l'époque où elle se produit. Il est des moments (et la statistique criminelle le prouve) où une belle récolte, si elle ne pousse pas au vol, pousse à la bonne chère, à l'ivresse, à la débauche et à tout ce qui s'ensuit. L'abondance d'une récolte peut avoir aussi des effets bien différents, selon que la stabilité du regime, la sagesse et surtout l'esprit de suite de sa législation permettent ou non des échanges et des exportations lucratives. Si on modifie constamment les conditions de la vie économique internationale, il peut arriver telle année où l'élévation des frais et ensuite la

[1] Voy. mon livre : *la France criminelle*, ch. I et II.

Digitized by Google

mévente des produits transforment la surabondance en une apparence de calamité nationale.

Quoi qu'il en soit, on sait où nous en sommes à l'heure actuelle. Le petit relèvement de 1899 et de 1900 sera-t-il le point de départ d'une ère meilleure? Il est bon de l'espérer. Voyons cependant si certains faits démographiques, tels que la statistique nous les donne, sont ou non de nature à justifier cette espérance. Il est deux de ces faits qui ne peuvent pas ne pas avoir sur le mariage une certaine influence : ce sont l'émigration des campagnes aux villes et l'accroissement général de l'aisance dans l'ensemble du pays.

*
* *

Si on lisait sans précautions les statistiques, on serait porté à croire que les mariages sont plus fréquents dans les grandes villes qu'à la campagne et plus fréquents encore à Paris. L'Annuaire statistique de 1900 nous dit combien la France offre de conjoints par 1000 habitants dans les divers groupes de sa population : il nous donne pour la population rurale 14,3, pour la population urbaine, en dehors de Paris, 14,9, et pour le département de la Seine, enfin, 18,4. Que de belles suppositions peut-on être tenté de faire ici à première vue! Qu'on se les épargne! Elles seraient fausses; car la statistique officielle nous fournit la proportion des mariages au chiffre total de la population dans le milieu donné et non, comme il serait souhaitable de l'obtenir, au nombre des mariables. Or, supposez qu'il y ait dans une région beaucoup d'enfants : ils grossissent naturellement le nombre des « habitants » et diminuent d'autant la proportion des mariages. Voilà pourquoi certains départements, comme la Corse, les Pyrénées-Orientales, le Morbihan, qui sont au-dessus de la moyenne pour le nombre des naissances, sont au-dessous de la moyenne pour le nombre de mariages par 1,000 habitants. C'est précisément le premier de ces deux faits qui explique le second. Supposez, au contraire, que les enfants soient plus rares; la proportion des conjoints grossit d'autant. Or, il est bien connu que Paris attire à lui un grand nombre d'adultes tout formés dont il a besoin pour son industrie, pour son commerce, pour sa domesticité, pour le recrutement de ses fonctionnaires. Il peut donc mettre en avant une proportion en apparence plus forte de mariages que le pauvre département où affluent les enfants à élever et d'où sortent les jeunes gens et les jeunes filles arrivés à toute la force de l'âge. Une méthode plus rigoureuse calculant le nombre des mariages proportionnellement au nombre des mariables ferait ressortir, n'en doutons pas, une plus

Digitized by Google

grande nuptialité de la population rurale[1]. Là, en effet, qui ne l'a constaté soi-même? Les vieux garçons sont rares, et quiconque, revenant du régiment, reste au pays, ne tarde jamais beaucoup à s'y marier. Donc, malgré les apparences d'une statistique un peu grossière, attendons-nous à ce que l'abandon régulièrement croissant de la campagne diminue encore le nombre réel de nos mariages.

L'autre phénomène est la progression de l'aisance générale. Beaucoup se plaignent, il est vrai, de la diminution de leurs revenus. Mais le fait tient beaucoup plus à un déplacement des différentes portions de la fortune publique qu'à un affaiblissement de la fortune globale. Les tableaux du commerce national, de l'importation et de l'exportation, prouvent que notre industrie tend plutôt à élargir ses opérations, ce qui n'empêche pas que les bénéfices à en retirer ne diminuent au détriment des classes moyennes. Entre ces deux faits, jugés trop volontiers contradictoires, qu'y a-t-il? L'élévation des salaires et des avantages de toute nature accordés par les employeurs à leurs employés. Les classes populaires en bénéficient d'autant plus que le prix des objets de première nécessité n'augmente pas et que l'agriculture se plaint même de la mévente des blés comme de la mévente des vins. A coup sûr, nous touchons à un niveau que les classes ouvrières ne sauraient de longtemps dépasser sans injustice et sans imprudence; car si elles découragent autour d'elles le désir de vivre autrement qu'au jour le jour, l'ambition de s'élever, la recherche du nouveau, l'esprit d'entreprise soutenu par le concours de capitaux acquis et, enfin, le besoin d'épargner pour constituer ou pour agrandir un patrimoine familial, elles tariront la source d'où tombe le flot capté à leur bénéfice. Mais, enfin, si menaçante que soit cette crise, il ne semble pas qu'elle ait encore éclaté. La hausse des salaires compensant, et au delà, la baisse des rentes[2], le peuple français, dans son ensemble, est devenu plus riche.

Est-ce une raison pour que l'institution du mariage soit plus pleinement remise en honneur et voie s'étendre le bienfait de son action sociale? C'en serait une si tous les gens raisonnaient correctement, si des données de leur calcul ils n'excluaient pas l'élément moral, si même ils savaient prévoir leur propre vieillesse. Mais cette

[1] Il y a toutefois une catégorie de mariables dont les unions paraissent plus fréquentes à Paris qu'ailleurs; c'est celle des veufs et des veuves. Proportionnellement au nombre total des mariages, la Seine a plus de veufs et de veuves se mariant ensemble que la population rurale n'en a sur les siens.

[2] Elle ne la compense pas, cependant, pour le budget et pour les recettes du Trésor, ce qui, au point de vue de la vie nationale et, plus encore, à celui des exigences de la situation politique internationale, est un grave péril.

Digitized by Google

prévoyance-là n'est pas la vertu de la majorité des hommes, car l'ordre réel dans la progression des mariages des différents groupes sociaux est exactement l'inverse de celui auquel on pourrait s'attendre. C'est dans les quartiers très pauvres que la population des grandes villes se marie le plus et dans les très riches qu'elle se marie le moins.

Ainsi l'a établi un calcul très soigné que M. Jacques Bertillon, chef de la statistique de la ville de Paris, a présenté au dernier congrès d'hygiène et de démographie comparée. La statistique dressée ici par M. J. Bertillon est d'autant plus intéressante et probante qu'il a eu, lui, la patience de chercher la proportion des mariages, non pas au nombre total des habitants d'un arrondissement, mais au nombre de ses mariables (hommes non mariés de plus de vingt ans; femmes non mariées de plus de quinze ans). D'autre part, en tenant compte de l'importance de la population ouvrière, du nombre des contrats de mariage, du nombre des domestiques, du prix moyen du logement par tête d'habitant, de la fréquence des maisons surpeuplées..., il classe les arrondissements en très riches, riches, très aisés, aisés, pauvres et très pauvres. Puis, il constate que, en descendant des très riches aux très pauvres, le nombre des mariages annuels par 1,000 mariables, dans la période de 1880 à 1895, monte dans les proportions suivantes : 21,1 — 21,0 — 24,5 — 24,7 — 27,9 — 29,1. Il est difficile de trouver une progression plus régulière et plus démonstrative. Il est difficile aussi de contester la conclusion qui s'en dégage : dans les temps où nous vivons, la nuptialité diminue à mesure que diminue la pauvreté.

Il semble d'ailleurs en être ainsi chez toutes les grandes nations du continent européen [1]. A Berlin, le même calcul fait pour la même période, avec la même méthode, a donné les mêmes résultats. Il y a seulement ces deux différences. Si les très riches Berlinois se marient encore moins que les très riches Parisiens, les très pauvres se marient considérablement plus; car l'échelle va de 20,5 (arrondissements très riches) à 44,0 (arrondissements très pauvres). Quant à l'ensemble, il donne 31,8, tandis que l'ensemble parisien reste à 25,4. A Vienne, les résultats constatés dans la période de 1891 à 1897, sont analogues, tout en se rapprochant encore plus de ceux de Berlin que de ceux de Paris. Donc, le fait

[1] Aux Etats-Unis, c'est surtout la population récemment immigrée, c'est-à-dire non encore enrichie, qui est prolifique. La natalité a considérablement diminué dans la population proprement américaine, c'est-à-dire fixée depuis plusieurs générations. (Voy. le *Journal de la Société de statistique* de 1897.)

Digitized by Google

est général; on le retrouve hors de chez nous comme chez nous; s'il y a une différence qui, dans la comparaison avec l'étranger, se fasse sentir à notre désavantage, il faut malheureusement la chercher dans les chiffres afférents aux classes moyennes.

Faut-il conclure que les progrès de la richesse sont faits pour raréfier les mariages? Ceux qui mettent au-dessus de tout les mœurs familiales et y voient la meilleure garantie de la prospérité nationale, en sont-ils réduits, par suite, à désirer que leur patrie s'appauvrisse? Il n'y a rien là de nécessaire en soi. D'abord, en pareille matière, les souhaits n'opèrent pas grand chose, et voulût-on les faire suivre d'une action concertée, on se heurterait bien vite à de formidables résistances de la part des hommes et de la part des faits. Si on en est à souhaiter et à projeter, à tenter même quelque chose, que ce soit pour faire mieux comprendre l'usage raisonnable et moral de la richesse, pour augmenter l'attrait de la vie dans le mariage et diminuer celui de la vie hors du mariage. A cela, il n'y a pas d'impossibilité insurmontable et il vaudrait la peine d'essayer.

*
* *

Continuons cependant l'examen des faits. Malgré la petite amélioration de 1899 et de 1900, la crise n'a point cessé d'affecter la quantité des mariages. Voyons si elle en a épargné la qualité!

Beaucoup de personnes se plaignent qu'on se marie plus tard et trop tard. Ils ont raison dans une certaine mesure; mais laquelle? Les mariages trop précoces ne sont à recommander à aucun point de vue; car prendre prématurément la charge de nourrir et de gouverner une famille n'est bon ni pour la santé de la jeune femme[1], ni pour l'éducation des enfants, ni pour la conservation du patrimoine, ni enfin pour la correction de tous les actes de la vie sociale. Je sais bien qu'on croit les mariages précoces plus favorables aux bonnes mœurs; mais le péril n'est peut-être alors conjuré que pour reparaître plus fort dans la suite. Je n'insiste pas sur ce point de vue. Il en est un plus général qui enveloppe celui-ci et qui le dépasse. Dans mes études sur la criminalité, j'ai donné[2] les conclusions d'une statistique allemande établissant que si, parmi les habitants de vingt-cinq à quarante ans des deux sexes, la criminalité était deux fois et demie moins

[1] Aristote avait déjà recueilli sur ce point des expériences comparatives. (Voy. *Politique*, IV, xiv, 6.) Mais il reculait beaucoup trop, au moins pour l'homme, l'âge du mariage. S'il comptait vingt ans pour la femme, il demandait à l'homme d'attendre jusqu'à trente-sept ans.

[2] *La France criminelle*, VII, 3.

Digitized by Google

forte chez les mariés que chez les célibataires, il était loin d'en être de même dans le groupe des habitants de vingt et un à vingt-cinq ans, où, au contraire, la proportion des crimes était d'un tiers plus forte chez les mariés. Donc, il ne faut pas se plaindre que la législation ait légèrement relevé l'âge légal du mariage et que les habitudes sociales l'aient relevé un peu plus encore. Aux siècles précédents, les inconvénients étaient peut-être moindres, parce que les carrières étaient plus fixes, parce que le travail était plus vite et plus solidement encadré dans la profession paternelle et dans la corporation, parce que, enfin, la population rurale était beaucoup plus prédominante.

Mais enfin autre chose est un mariage trop précoce, autre chose un mariage tardif. Ce qui multiplie maintenant ces derniers, c'est la recherche universelle de ce qu'on appelle chez nous une position assurée, en dehors de ce que peut fournir l'initiative individuelle. Il faut une place fixe, il faut un traitement régulier, garanti par autre chose que l'amour du travail et que la recherche ingénieuse des sources de gain. Dans nos campagnes mêmes, on voit se développer de plus en plus cette tendance qui, partie d'abord d'un sentiment très raisonnable, risque d'aboutir à un grand affaiblissement des caractères. La confiance en la Providence divine ayant singulièrement diminué, on se tourne vers la providence de l'Etat ou vers celle de ces puissances collectives que l'Etat surveille et garantit. Mainte jeune fille refuse de se marier dans la culture, parce qu'elle préfère attendre un instituteur, un employé de chemin de fer, qui ne l'oblige pas à aller se brûler le teint dans les champs, un ouvrier même qui, certain de sa paye hebdomadaire, ait vu grossir son salaire au point que le travail de la femme ne semble plus nécessaire, au moins dans les débuts. Ce que les familles apprécient surtout en ce moment même, c'est la perspective d'une retraite. Je sais bien que les vicissitudes dont a souffert l'agriculture ont un peu découragé la prévoyance de plus d'un. Aux fléaux naturels, comme l'invasion du phylloxera, se sont ajoutées les incertitudes des lois qui changent incessamment les conditions de la fabrication, des transports, de la vente, de la concurrence surtout. Mais il y a des moyens très divers et très inégaux de parer à ces périls. Là où le travailleur français ajoute à l'action tout individuelle l'action collective organisant le secours mutuel, qui ne l'en loue et ne l'y encourage..., en dehors des factions gouvernementales qui préfèrent tenir tout en main? Or, beaucoup de nos concitoyens font malheureusement le jeu de ces politiciens par le désir qu'ils ont de se voir assurer une retraite sans être obligés de s'imposer à eux-

Digitized by Google

mêmes des économies[1]. « Que l'Etat, disent-ils, règle son affaire comme il le voudra, qu'il prenne l'argent là où il est et qu'il prévoie tout pour nous, c'est sa tâche, et ce n'est pas pour autre chose que nous faisons cadeau de nos voix en temps d'élection. » De 1880 à 1890, on aimait à répéter dans une foule de publications très bien vues en haut lieu, que tout citoyen naissait *débiteur* de la société : c'était un moyen de le plier à toutes les exigences de cette société représentée par les pouvoirs du jour. Aujourd'hui, le mot à la mode sur les lèvres des députés et des ministres socialistes est que tout travailleur est *créancier* de la société. L'addition de cette nouvelle formule à la précédente signifie : c'est le gouvernement, c'est le ministère assez fort pour se maintenir au pouvoir avec vingt-cinq ou trente voix de majorité qui doit tenir les comptes du doit et de l'avoir universels, et se faire le caissier chargé de toutes les rentrées et de tous les paiements. Une pareille doctrine tue à la fois l'esprit d'initiative et l'esprit de prévoyance.

Nous sommes-nous éloignés ici de la question, en apparence plus spéciale, qui nous occupe? Tant s'en faut. Avoir le lendemain assuré quand même pour dépenser tout ce qu'on a au fur et à mesure qu'on le reçoit, vivre au jour le jour sans avoir à prendre soi-même en quoi que ce soit le souci de la vieillesse, tel est l'idéal qu'on caresse et qui ne peut être actuellement réalisé que dans une fonction publique. En attendant que l'Etat collectiviste ait multiplié les monopoles, que le médecin, que le pharmacien, que le boulanger, que le rectificateur de l'alcool et du pétrole, soient des fonctionnaires au même titre que le fabricant d'allumettes chimiques et que la rouleuse de cigarettes, il faut se presser aux abords des emplois existants, lesquels sont bien encombrés. Tel est le calcul qui retarde plus d'un mariage, comme il retire plus d'une paire de bras à l'agriculture, au commerce, aux entreprises lointaines et à la colonisation (une des bêtes noires du socialisme).

Cet ajournement du mariage légitime et tous les maux qui en découlent se font terriblement sentir en certaines colonnes des statistiques dont il faut bien que nous parlions. Comparons le mouvement des naissances légitimes et celui des naissances naturelles au cours du dix-neuvième siècle. Malgré l'accroissement, — trop lent, mais enfin réel, — de la population, montée de 27 à 38 millions, les premières ont décru. On en comptait 862,000

[1] J'ai cité ailleurs (*France criminelle*) cet aveu d'un déposant à une commission parlementaire : « Nous voulons que... les camarades... soient secourus parce qu'ils le méritent, *sans être astreints à des règlements*. »

Digitized by Google

en 1800. Nous les voyons arriver à 920,000 en 1820, à 931,000 en 1867. Puis, dans les dernières années de ce siècle que nous venons de clore, elles oscillent entre 760,000 et 773,000. Les naissances naturelles, au contraire, n'ont guère cessé d'augmenter. On en signalait 41,000 en 1800; en 1899, elles ont atteint le chiffre de 75,000.

Ceci est assurément un indice d'immoralité, parce que c'est l'effet d'un grand désordre dans les mœurs; mais c'est aussi une cause de faits non moins graves. Que deviennent la plupart de ces enfants? Ouvrons l'Annuaire statistique de 1900 et cherchons-y les tableaux rétrospectifs de l'Assistance publique; nous y lirons que, depuis 1871, le nombre des enfants assistés a passé successivement, pour Paris, de 16,723 à 30,182 et, pour les départements, de 47,827 à 77,805. Encore faut-il, en face de ces chiffres qui donnent le nombre des admissions, placer les chiffres des demandes (car toutes n'ont pas été accueillies). Or, d'après le *Compte moral* de 1900, donné par le *Bulletin municipal*, voici la progression qu'ont subie les demandes à examiner par le service de l'Hôtel de Ville :

En 1895.	29,500
En 1896.	34 953
En 1897.	43,765
En 1898.	49,767
En 1899.	50,388
En 1900.	52,703

Je sais bien que, par malheur, le total est de plus en plus grossi par des parents légalement mariés qui veulent se débarrasser de leurs enfants (c'est là un point sur lequel je reviendrai) Mais, en attendant, je demande ce que deviennent les enfants illégitimes ainsi abandonnés dès leur naissance et ce que deviennent surtout ceux dont les parents ont tenté en vain de rejeter le fardeau. Quelle que soit, pour les premiers, l'aide fournie par le dévouement des familles rurales où l'union véritable atténue par de si touchantes adoptions les fléaux de la fausse union, peut-on être étonné de voir grandir le nombre des suicides d'enfants mineurs[1] et de voir s'accroître également la criminalité juvénile? N'est-il pas évident enfin que les retards prolongés et la raréfaction des mariages équivalent bien cette fois à une calamité nationale?

[1] Voy. notre étude sur *les Suicides des jeunes* dans le *Correspondant* du 10 avril 1898.

Digitized by Google

*
* *

Si l'on se marie moins et plus tard, se marie-t-on avec plus d'attention, de réflexion et de maturité?

Répondons d'abord que les conditions actuelles de la vie ne s'y prêtent guère. De plus en plus, on sort de chez soi, on va où l'on est appelé par l'offre d'une place à prendre, par l'occasion d'une étude à acheter, et surtout — depuis l'accroissement si considérable du nombre des fonctionnaires civils ou militaires — par les nécessités de l'avancement. Ajoutez les hasards des voyages, des séjours aux villes d'eaux et aux bains de mer, les rencontres qui s'y font, les pièges qui y sont tendus — et quelquefois inconsciemment — par la respectabilité apparente, réelle même d'une famille ignorante de la conduite de ses fils et de ses suites.

Prenez une ville quelconque et voyez-y les jeunes filles en âge de se marier. Où sont la plupart des jeunes gens avec qui elles ont joué quand elles étaient petites et dont les parents connaissent les familles? Ils font danser d'autres jeunes filles à cent lieues de là, car ils sont au loin dans l'attente d'un parquet plus occupé, d'une garnison plus rapprochée de Paris ou de celle que leur assignera leur passage à un grade supérieur : ils sont en pourparlers pour l'achat d'une charge là où on leur en a signalé une qui par hasard est vacante et pas trop demandée. Qu'ont-elles pour les remplacer? Des jeunes gens venus de partout, dont le passé leur est inconnu, dont le caractère ne l'est pas moins. L'un d'eux plaît-il par son extérieur et par le peu qu'on a soupçonné de lui dans des conversations superficielles? La jeune fille mise au courant, flattée d'être demandée avant ses compagnes ou désireuse de ne point passer la dernière, manifeste-t-elle ce qu'elle croit être une préférence : alors on mène de front deux choses qui devraient être séparées et ne venir que l'une après l'autre : des entrevues et une enquête. Le plus souvent celle-ci est conduite avec le désir de ne rien voir que de favorable et avec un certain art de s'aveugler. Qui n'a été exposé à cette aventure, d'être interrogé avec la prière tout à fait instante de dire toute la vérité, de la dire et de se voir aussitôt reprocher sa sincérité..., le tout souvent à la vapeur... et avec l'aide de l'électricité? Ceux à qui pareil accident est arrivé deviennent hélas! trop prudents et ne disent plus aux gens que ce que ceux-ci ont l'air de vouloir qu'on leur dise. Une famille constate subitement que les vacances vont arriver, qu'on va être absent de Paris pendant trois ou quatre mois, et qu'on n'a en vue aucun parti. Encore une année de perdue! Vite, on s'adresse à qui on peut, à

Digitized by Google

une ancienne maîtresse de français ou de piano, à une religieuse, etc. Celle-ci consulte ses listes, trouve un nom, va voir les parents ou les fait venir, ménage une entrevue. Là, chacun abat ses cartes, comme au jeu de piquet. « J'ai tant à donner maintenant, tant plus tard. » Cela peut aller; soit! Reste à savoir si les jeunes gens « se conviennent ». Eh bien, on se rencontrera tel jour dans la chapelle des Dominicains, à moins que ce ne soit au concours hippique, et le lendemain l'une des deux familles demandera à l'autre très instamment une réponse ferme, car on veut être fixé avant de partir pour la campagne. Cela se passe, suivant l'expression consacrée, dans le meilleur monde.

Une mère de famille est aux eaux. Elle se lie avec une dame de province qui lui inspire tout de suite la plus grande confiance, qui personnellement la mérite et qui de plus a pour frère un vénérable ecclésiastique. Le frère et la sœur ont à Paris un neveu qui a dans la librairie une situation très belle : il s'y fait 15,000 francs par an. On veut le marier, on le montre, il ne déplaît pas, et son patron donne sur lui les renseignements les meilleurs. L'affaire allait sans doute se conclure quand le hasard, provoqué par les recherches d'un ami, fait découvrir ceci : le prétendant est secrétaire d'un libraire enrichi surtout par un commerce secret de publications pornographiques; c'est ce secrétaire qu'un traité régulièrement signé rend responsable devant la justice, et il a été déjà, de ce fait, condamné à un certain nombre de mois de prison. L'ami s'étonne devant le patron. Celui-ci, un homme des plus cossus, lui dit avec la plus parfaite désinvolture qu'il a jugé inutile de rien en dire jusque-là, attendu que la prison n'avait pas été faite. Un peu plus tard, la jeune fille est demandée ailleurs. Le même ami signale un grand péril dont il a été dûment averti; mais l'optimisme d'un parent, séduit par de belles apparences, fait passer outre; et au bout de quelques années, la jeune femme meurt de chagrin.

Est-ce par suite de cette difficulté à connaître exactement et de longue date les partis qui se présentent, qu'on parle çà et là de précautions inusitées? Le mois dernier, la plupart des journaux publiaient la note suivante :

« Une femme prudente est Mlle H., de Bordeaux. Il y a deux mois elle était demandée en mariage par un nommé P. *Elle acceptait, mais demandait au fiancé de produire son casier judiciaire.* Celui-ci venait le chercher à Paris; mais comme il avait été condamné (par défaut) à cinq ans de prison pour escroquerie, il était arrêté. Bien entendu, le mariage était manqué. P., cependant, faisait opposition, et la peine était réduite à dix-huit mois de prison. »

Digitized by Google

Il y a dans cette note plus d'un détail qui fait rêver. Cette jeune fille « prudente » ne demande pas le casier avant de dire si elle accepte ou non : elle accepte d'abord et demande le casier ensuite! Quant au jeune homme qui devait bien connaître, au moins, en gros, son propre cas, il ne lui vient pas à l'idée qu'il n'a qu'à disparaître sous un prétexte quelconque : il espère s'en tirer, abusé qu'il est par plus d'un exemple.

Ce fait bizarre peut encore être exceptionnel. Ce qui lui vaut cependant quelque attention, c'est qu'il a été révélé au public au moment même où celui-ci venait d'être vivement occupé de la thèse de M. Brieux. Comme on consulte les notaires des deux familles et que même on les met en présence pour discuter les intérêts financiers, il faudrait, suivant l'auteur du *Théâtre libre*, faire venir les deux médecins pour les entendre ratiociner sur les constitutions des deux fiancés. Je me contenterai d'ajouter : pour établir l'honnêteté d'un prétendant et lui accorder sa confiance, il y a, j'imagine, bien autre chose à lui demander qu'un casier judiciaire vide, et la demoiselle de Bordeaux, dont on a vanté la prudence, se contentait, certes, de bien peu de chose; ne peut-on en dire autant du casier médical en question? Un père soucieux de ses devoirs sait appuyer son jugement sur d'autres bases, et de manière que le reste lui soit donné par surcroît.

Ce qu'il faut malheureusement retenir de plus sérieux de ces bruyantes polémiques, c'est que, dans une conception matérialiste du mariage, on abaisse de plus en plus le niveau de la moralité à espérer d'un fiancé, comme on abaisse celui de la probité à exiger d'un négociant que n'effraie plus le vieux spectre de la faillite.

*
* *

Il serait surprenant que des mariages ainsi conclus fussent des mariages heureux. Je n'essaierai pas ici de donner une de ces peintures où l'on peut toujours croire que la fantaisie du pessimisme a plus de place que la vérité réelle. Consultons les faits. Il en est deux qui permettent de juger sûrement le mariage contemporain : c'est la diminution des naissances et la multiplication des divorces.

On sait quel est le critérium que Jean-Jacques Rousseau [1] donne de la bonté d'un gouvernement ou d'un régime politique. C'est l'accroissement de la population. « Pour moi, dit-il, je m'étonne toujours qu'on méconnaisse un signe aussi simple et qu'on ait la

[1] Au livre III, ch. IX, du *Contrat social*.

Digitized by Google

mauvaise foi de n'en pas convenir. Quelle est la fin de l'association politique? C'est la conservation et la prospérité de ses membres. Et quel est le signe le plus sûr qu'ils se conservent et qu'ils prospèrent? C'est leur nombre et leur population. N'allez donc pas chercher ailleurs ce signe si disputé. Toute chose d'ailleurs égale, le gouvernement sous lequel, sans moyens étrangers, sans naturalisations, sans colonies [1], les citoyens peuplent et se multiplient davantage, est infailliblement le meilleur. Celui sous lequel un peuple diminue et dépérit est le pire. »

Faut-il appliquer le même critérium à la prospérité des ménages et à la bonne harmonie des familles? En règle générale, évidemment oui; et je ne crois pas nécessaire d'en développer ici toutes les raisons. Le grand nombre d'enfants crée sans doute plus d'un sujet de contestation, plus d'une difficulté, plus d'une angoisse et plus d'une douleur; mais le tout rapproche finalement le père et la mère et les lie indissolublement l'un à l'autre. Les plaisirs du monde, même goûtés en commun par un mari et une femme vivant en « camarades » indulgents, aiguisent surtout chez l'un et chez l'autre les sentiments propres à chaque sexe. La divergence ne peut que s'y accentuer, tandis que la naissance des enfants fait de plus en plus converger, bon gré mal gré, vers une même fin, la plupart des projets et des rêves. On peut soutenir sans paradoxe qu'entre l'homme, en tant qu'homme, et la femme, en tant que femme, l'union est, en définitive, un court accident, et que la rivalité, sinon l'hostilité réciproque, est la loi. Dans les pères et mères, en tant que pères et mères, c'est l'inverse, surtout (cela va de soi) si l'idée d'une famille nombreuse est acceptée des deux parts, et si l'idée en est liée à une conception générale du devoir.

Ceux même qui affectent de ramener les sociétés humaines aux lois purement naturelles devraient raisonner ici comme raisonne, en termes parfois peu raffinés, un économiste écossais du dernier siècle [2].

« Il est positif, dit-il, qu'une sorte de mariage ou d'union permanente entre personnes de sexe différent a dû s'établir dès les premiers âges de la société. Mais si nous examinons la nature de cette alliance primitive, elle nous paraît presque absolument étrangère aux passions que nous considérons d'habitude. Lorsque, de la rencontre des parents, naît un enfant, on peut croire que l'influence de l'affection naturelle les induira d'ordinaire à s'as-

[1] « Sans colonies... » créées chez lui par des populations étrangères immigrées, comme la colonie italienne à Marseille, la colonie belge à Lille, les colonies de toute origine à Paris...

[2] John Millar, ami d'Adam Smith.

Digitized by Google

sister réciproquement pour l'élever. Ils devront ainsi vivre ensemble pour agir de concert, unir leur travail et leur industrie pour soigner leur rejeton. La longueur de l'éducation nécessaire à l'élevage de l'espèce humaine donnera sans doute aux parents un nouveau gage de leur commerce avant qu'ils soient libres d'abandonner le premier; et leur attention s'étendant de l'un à l'autre objet, leur union se prolongera d'autant, jusqu'à ce que la mère cesse d'être féconde. Même après cette époque, ils inclineront naturellement à continuer une communauté d'existence dont ils auront une si longue habitude, surtout si, vivant à la tête d'une nombreuse famille, ils jouissent d'une aisance, d'un respect, d'une sécurité qui leur feraient autrement défaut, et s'ils peuvent attendre de leur postérité, dans la vieillesse, une protection contre les maladies et les infirmités qui les rendraient incapables de se suffire à eux-mêmes. »

La crise de la natalité fait donc partie, semble-t-il, de la crise du mariage; ou, si l'on préfère dire qu'elle s'y ajoute, on reconnaîtra qu'elles s'aggravent l'une l'autre. Des personnes bien informées me signalent un arrondissement de la région lyonnaise où, il y a vingt et quelques années, l'excédent des naissances sur les décès était d'environ 800. De là, une augmentation dans les mariages qui s'accroissent, en effet, dans ces milieux, à mesure que ces garçons et ces filles arrivent à l'âge nubile; mais, malgré cette augmentation des mariages, voici que la natalité diminue au point que l'excédent des décès sur les naissances n'y est plus maintenant que de 120. Donc, les mariages y diminueront forcément, et si la natalité continue à s'y restreindre progressivement, c'est à la véritable dépopulation qu'on marchera.

Nous ne pouvons non plus nous étonner que le divorce constitue comme un aboutissement de cette double crise. La présence des enfants n'empêche pas toujours le divorce, hélas! Mais on voit d'abord que la proportion des conjoints ayant des enfants est beaucoup plus considérable chez ceux qui se contentent de demander la séparation de corps; la différence est presque du simple au double. Dans les instances en divorce, c'est le contraire. Parmi les époux qui les présentent, ceux qui n'ont pas d'enfants sont les plus nombreux [1].

On allègue à la vérité, en ce moment même, que le nombre des divorces diminue. Déjà des publicistes considérables, mais un peu

[1] Pas de beaucoup, il est vrai. Ils donnent, je crois, 51 pour 100, mais il resterait à voir quelle est chez les 49 autres le nombre des enfants. Je n'ai point trouvé cette statistique,

Digitized by Google

trop friands de thèmes nouveaux, parlent de la faillite du divorce, du krach du divorce; et ils trouvent à ce fait, est-il besoin de le dire, des explications au choix, toutes plus ingénieuses les unes que les autres. « Ç'a été, s'écrie l'un d'entre eux, et non le moindre, une mode comme la crinoline, maintenant c'est fini. » Dieu les entende! Mais c'est aller un peu vite; il faudrait que messieurs les critiques, fussent-ils de l'Académie française, voulussent bien se résigner à compter avec les finesses de la statistique. Or, voici comment elles ont de quoi refroidir cet optimisme de circonstance.

Pour divorcer, il faut d'abord avoir été marié. J'espère que l'éminent critique théâtral, qui s'appelle M. Faguet, ne me marchandera point ce « postulat ». Si donc le nombre des mariages baisse beaucoup à un moment donné, quoi de surprenant que, peu après, les divorces baissent également? Que le nombre absolu des divorces ait décru en 1898 et 1899, le fait est certain. Mais nous savons que le maximum des divorces se prononce entre des époux ayant de cinq à dix ans de mariage [1]. Eh bien! remontons de cinq à dix ans en arrière de ces deux années dont on s'empresse tant de se féliciter; et nous trouverons que le nombre des mariages y avait été fort réduit. Ainsi, en 1890, il s'est célébré 31,000 mariages de moins qu'en 1875. Quoi d'étonnant dès lors si, huit ans après cette raréfaction de conjoints, il y ait eu raréfaction correspondante de divorcés? Le contraire eût été, en vérité, trop alarmant. On s'approchera beaucoup plus de la vérité [2], en s'en tenant à ce passage du rapport sur la justice civile adressé au garde des sceaux en 1900 et portant sur l'année 1898. « En prenant, y lit-on, pour terme de comparaison le nombre des mariages célébrés, qui a été pour la France de 287,179 en 1898, et en rapprochant de ce chiffre les 8,100 divorces prononcés [3], on obtient une proportion de 28 mariages dissous pour 1,000 mariages célébrés. Ce chiffre proportionnel, *qui a presque doublé depuis dix ans*, est la résultante de proportions qui vont de 1, dans la Lozère, à 75 pour 1,000, dans la Seine. »

Donc, ne disons pas que les chiffres actuels du divorce sont de nature, comme on l'a écrit, à « faire la joie des moralistes ». Les moralistes ont le devoir d'être un peu plus difficiles que cela. Le nombre des mariages s'est accru en 1899 et 1900, voilà qui est

[1] Il y a donc un peu d'exagération dans ce propos d'un des personnages de M. Hervieu : « Oh! en mariage, il n'y a que les quinze premières années qui coûtent... »

[2] Sans l'atteindre toutefois complètement; car ce n'est pas du nombre des mariages *de la même année* qu'on rapproche le plus utilement le nombre des divorces.

[3] Ils sont tombés à 7,157, en 1900.

Digitized by Google

très bien; si, dans cinq, six, sept ans d'ici, nous voyons que ces mariages ont généralement bien réussi et que le nombre des divorces persiste à diminuer, alors il nous sera permis de chanter victoire. Il est à craindre que ce ne soit pas le cas en ce moment.

Non, ce n'est pas le cas, à une heure où l'on entend proclamer le divorce « institution fondamentale » de la République. Ce n'est pas le cas à une heure où l'on enregistre si bruyamment les divorces de personnages ayant le privilège d'occuper l'attention publique, maires socialistes de nos grandes villes, ducs ou grands-ducs d'Allemagne (N'a-t-on même pas parlé, il y a quelques jours, de menaces semblables pesant sur de jeunes ménages royaux, où le partage des attributions semblait cependant assez net pour ne donner place à aucun conflit?) Ce n'est pas le cas, alors que nous avons une magistrature où l'anarchie a pénétré au moins autant que dans l'Université, où l'on trouve des tribunaux prononçant 159, — 242, — 294 divorces en une audience[1], où enfin il est notoire que les simples demandes en séparation de corps sont tenues en échec par des formalités de procédure et par la force d'inertie des tribunaux, tandis que la dissolution complète du lien conjugal est encouragée aussi bien par les conseils que par la complaisance si expéditive d'un grand nombre de présidents[2]. Si malgré tant d'apologies, tant de facilités et d'encouragements, le divorce vient à diminuer réellement, ce sera une preuve de plus que l'institution du mariage chrétien a la vie dure.

*
* *

Il y aurait cependant une autre cause qui pourrait venir à l'appui de celle-ci et serait de nature à hâter une amélioration bien désirable, je veux parler tout simplement du dégoût engendré par l'abus fatal et fatalement croissant de la loi Naquet. L'histoire, ainsi qu'il arrive si souvent, « recommencerait ». Ainsi que l'ont rappelé M. Glasson[3] et plus d'un de ceux qui ont eu à traiter ce

[1] Chiffres donnés par M. Morizot-Thibaut, substitut du procureur de la République. (Voy. la *Réforme sociale* du 16 juillet 1901, p. 211 et 212.)

[2] Il y a malheureusement une autre raison encore de douter que le divorce soit ainsi discrédité, comme il devrait être, à l'heure actuelle. Je vois qu'il est de plus en plus accepté dans certains milieux, et surtout que les divorcés trouvent à se marier autrement qu'entre eux. En comparant sous ce rapport les années 1895, 1897 et cette année 1898, où l'on croit trouver le signal d'une amélioration, je remarque la progression suivante. Divorcées épousées par des garçons : 1,101, — 1,295, — 1,379. Divorcés épousés par des filles : 1,114, — 1,591, — 1,696.

[3] Voy. son livre : *le Mariage civil et le divorce.*

Digitized by Google

même sujet, dans les trois premiers mois de 1793, les divorces égalèrent, à Paris, le nombre des mariages. Aussi des législateurs de l'époque en vinrent-ils à faire entendre les plus vives protestations. « Loin d'être un remède, dit le tribun Carion Nisas, le divorce est un mal de plus; et au lieu d'appeler les citoyens au mariage, comme on l'a prétendu, il les en dégoûte, il les en écarte. » Et le député Mailhe : « La loi du divorce, disait-il en 1795, est plutôt un tarif d'agiotage qu'une loi. Le mariage n'est plus, en ce moment, qu'une affaire de spéculation : on prend une femme comme une marchandise, en calculant le profit dont elle peut être, et l'on s'en défait aussitôt qu'elle n'est plus d'aucun avantage. » — « Il faut, disait Delleville, faire cesser le marché de chair humaine que les abus du divorce ont introduits dans la société. »

En arriverons-nous à un état tel qu'il arrache enfin de pareils cris à nos législateurs? Ce qui est certain, c'est que l'on trouve encore, çà et là, des magistrats assez courageux pour dénoncer les abus et pour faire voir où ils conduisent. Ceux-là nous montrent d'abord comment, dans le corps auquel ils appartiennent, la jurisprudence a tellement élargi les conditions du divorce qu'elle fait à chaque instant bon accueil à des cas formellement exclus par le législateur. Ils nous montrent aussi les ruses de la passion corrompue et de la rouerie mondaine (ou demi-mondaine) réussissant à tromper cette jurisprudence, pourtant si facile, et à obtenir d'elle encore plus de divorces qu'il n'eût paru possible de lui en demander. Ecoutons, en effet, ce distingué représentant du parquet de la Seine, nous parlant de la façon dont naissent les fraudes pour franchir les limites mêmes posées par la loi. « On a vu, dit-il, des adultères provoqués ou simulés. Nous avons su, dans un procès plaidé devant nous, que l'on tient, à Paris, des filles à la disposition des épouses pour inciter le mari à la violation du devoir conjugal. On a aussi organisé, avec l'aide des agences, des comédies où des adultères simulés procurent aux conjoints les moyens de divorcer. Il suffit encore à la femme, de concert avec son mari, de déserter le domicile conjugal et de refuser de répondre à la sommation de le réintégrer, pour que l'époux puisse obtenir la rupture du lien matrimonial. Cela s'appelle, dans le langage de la loi, une injure grave, et le divorce est prononcé, parce que, au lieu de s'en tenir à la notion exacte et étroite de l'injure, la jurisprudence a pris cette expression dans un sens très vague et très général, et elle en est arrivée à accorder le divorce pour des causes non prévues et qui ont même été formellement exclues dans les débats du Parlement. Les magistrats étaient emportés par le courant. Devenus les complices inconscients de fraudes qui leur

Digitized by Google

échappaient, ils ouvrirent plus largement les barrières qu'ils devaient fermer. Cela conduit fatalement au divorce par consentement mutuel. Il existait autrefois légalement, mais entouré d'un ensemble de garanties. Aujourd'hui, il est prohibé par la loi, mais il s'exerce en fait et il n'a d'autre règle que l'arbitraire des époux[1]. »

L'arbitraire, en effet, c'est-à-dire le bon plaisir et le refus de s'accommoder du joug aussitôt qu'on ne le trouve plus à sa fantaisie, comment le principe posé par le divorce ne le provoquerait-il pas? — « Vous me reprochez, dira l'un des deux époux, d'avoir repris trop tôt ma liberté? Qu'importe, du moment où je vous prie de vouloir bien reprendre la vôtre? Pourquoi donc tant se gêner, puisque mon tort même justifie ma proposition et prouve que nous ne sommes pas faits l'un pour l'autre? » — Si celui auquel on sert ce beau raisonnement ne l'accepte pas tout de suite, reste à lui rendre la vie assez dure pour faire plier sa résistance. Que si enfin, l'épouse ainsi martyrisée veut à tout prix faire respecter, autant qu'il dépend d'elle, l'indissolubilité du lien conjugal, il faudra qu'elle prenne sur elle de renoncer même à demander la séparation; trois ans plus tard, en effet, la séparation serait transformée d'office en divorce.

On cite des femmes qui, pour ne pas se laisser entraîner jusque-là malgré elles, ont pris le parti de tout supporter. Mais combien n'auront pas cet héroïsme! Combien se diront : « Après tout, ce n'est pas moi qui l'ai voulu; pourvu que je n'use pas de ma liberté en me remariant, n'ai-je pas ma conscience pour moi et ne suis-je pas en règle avec la religion..., sagement entendue? » Puis, le divorce une fois prononcé par le tribunal civil, on assiège le tribunal ecclésiastique qui fonctionne à l'archevêché et qui, depuis dix ans, a dû multiplier ses séances au point de les rendre quasi quotidiennes. Afin de pouvoir se remarier religieusement, on lui demandera de prononcer rétrospectivement la nullité originaire du mariage déjà rompu par la loi. On approfondira le droit canon pour bien se pénétrer des empêchements dirimants. On prétendra qu'on a eu son consentement forcé par une mère impérieuse, par un père tyran, ou égaré par des renseignements faux; on découvrira qu'on avait changé de paroisse et que, s'étant un peu trop pressé, on n'a pas été marié correctement par son propre curé, selon les prescriptions du concile de Trente. On allèguera bien d'autres choses que les ecclésiastiques assaillis par tous ces sophismes voudraient, au moins, n'entendre qu'en latin... Si on n'obtient pas gain de cause, que fait-on? J'en connais qui ont cru

[1] M. Morizot-Thibaut, travail déjà cité.

Digitized by Google

tourner la loi religieuse elle-même en s'en allant, après le mariage à la mairie, entendre une messe basse, comme ce radical qui, esclave de son parti, avait publiquement réclamé un enterrement civil, mais avait en même temps prié sa femme de lui faire faire un service secret à l'église. Ainsi sous la pression d'un faux principe une fois posé, l'on va peu à peu aux capitulations de conscience les plus tristes en même temps que les plus ridicules. La réaction qui fait plus que de se dessiner dans les groupes sérieux et honnêtes de notre société persistera-t-elle et finira-t-elle par discréditer la loi du divorce? Est-ce elle qui l'emportera? Ou sera-ce la logique de la passion qui, après être descendue du divorce conditionné au divorce par consentement mutuel, tombera au divorce par simple signification individuelle, à la répudiation facultative et enfin à l'union libre? C'est là, semble-t-il, une alternative qui n'est pas loin de se poser devant nous.

*
* *

Comment ceux qui agissent le plus fortement sur l'opinion mondaine nous poussent-ils à la résoudre? Nous ne pouvons faire autrement que de parler ici des prétendus plaidoyers que le théâtre tout à fait contemporain a fait entendre en faveur, dit-on, du divorce.

On prend un peu tout ce que l'on veut dans une comédie, et l'on ne fait, en un sens, qu'imiter l'auteur qui, lui aussi, sans que rien le gênât, y a mis tout ce qu'il a voulu. La preuve en est qu'au lendemain de pièces comme *les Tenailles* ou *la Loi de l'homme*, les critiques se divisent généralement en trois groupes : le premier trouve que c'est une thèse plus ou moins démonstrative pour le divorce. Le second prétend que c'est plutôt une thèse contre le divorce. Le troisième, enfin, estime que ce n'est à aucun degré une thèse quelconque, si ce n'est en faveur de cette idée, très vieille, mais toujours faite pour exercer le talent[1] d'un auteur dramatique, à savoir que les gens sans bon sens et qui reculent devant le devoir se surprennent souvent dans une impasse d'où il leur est très difficile de sortir à leur honneur.

Mais depuis quand le malheur qu'on s'est infligé à soi-même, et, je dirai plus, depuis quand la résolution où l'on est de ne pas affronter les grandes difficultés qui, comme le disait très

[1] Certes, M. Hervieu en a beaucoup. Sa *Course du flambeau* est une pièce un peu triste pour le gros du public, mais où tout sort bien des entrailles de la nature..., de la nature abandonnée à elle-même, il est vrai, et sans le redressement des habitudes religieuses.

Digitized by Google

bien un savant professeur[1], ne sont autre chose que les grands devoirs, depuis quand tout cela crée-t-il des droits, des droits contre autrui, des droits contre la société, des droits contre les enfants qu'on a eus ou qu'on peut avoir, des droits enfin contre l'ordre de choses institué par Dieu lui-même? Vouloir établir un droit là où il n'y en a pas, c'est se condamner à des combinaisons arbitraires et qui ne sont pas toutes bien cohérentes. On y a cependant beau jeu, en apparence, puisque l'on compose à volonté les personnages qu'on met en conflit. M. Fergan, dans *les Tenailles*, est un homme qui a toujours raison; et, à ce titre, il est insupportable à sa femme qui, au début de la comédie, ne paraît pas avoir contre lui d'autre grief. A la fin, elle en a d'autres. Elle a surtout, — ce qui est terrible, — le souvenir de ce qu'elle a fait contre lui, le souvenir du crime qu'elle a commis et qu'avec la logique de la passion, elle lui reproche à lui, au lieu de se le reprocher à elle et à son complice. Un crime? dira-t-on. Mais oui, et à son propre point de vue, puisque ayant proclamé que le fait d'appartenir à un homme qu'on n'aime pas est un attentat contre l'amour, contre la nature, contre l'indépendance et la dignité de la personne féminine, elle commet spontanément, librement et très résolument cet attentat pour couvrir les conséquences d'un acte qu'elle tient à cacher. Mais alors il faut rendre le mari odieux. Oh! les moyens ne manquent pas, puisqu'on peut lui prêter tout ce que l'on veut. Ici, cependant, l'auteur nous place dans un monde élégant, où les sévices et les injures tirent surtout leur gravité de la délicatesse convenue de ces riches personnages. Ce mari continue donc à avoir trop raison; car pour mettre en pension l'enfant dont il ne connaît point encore l'origine, il fait valoir des motifs tout à fait sérieux. Cela ne suffit pas : il faut lui prêter une grossièreté. Il dira donc à la mère, — et ce mot mettra le feu aux poudres, — qu'elle ira voir son fils au collège... toutes les fois que l'état des chevaux le permettra. Ineptie gratuite et même invraisemblable[2] dans la bouche d'un homme capable de dire d'une manière assez touchante qu'il ne saurait haïr un enfant et qu'il aura déjà bien assez de peine à cesser de l'aimer.

[1] M. R. Saleilles, au dernier congrès d'Economie sociale.

[2] Je ne relève pas une autre invraisemblance. Si la femme refuse à son tour le divorce à son mari, et croit le lui rendre impossible, c'est parce qu'elle le défie de faire connaître publiquement le motif à alléguer. Hélas! M. Hervieu retarde déjà. Est-ce que nous n'avons pas vu depuis lors des gens de la plus haute volée, des « princes », si je ne me trompe, faire à leur femme tous les reproches imaginables... par les soins de l'Agence Havas?

Digitized by Google

En réalité, ce que l'auteur a voulu prouver, lui seul le sait peut-être. Ce qu'il y a d'inquiétant, c'est qu'une si grande partie du public ait pu voir ici une démonstration contre le mariage. Serait-il donc si difficile de manier à sa fantaisie les tenailles de l'amour libre et d'inventer des cas où des malheureux seraient pris entre deux pinces, soit qu'ils rompent, soit qu'ils ne rompent pas ce que, avec des métaphores équivalentes, on a si souvent appelé une chaîne ou un boulet?

Au fond, tenons-nous-en à ces paroles d'un personnage du même auteur en une autre pièce où il a également accumulé bien des invraisemblances et bien des contradictions[1] : « Pensez à la quantité formidable de poisons pour le corps et pour l'âme qui, depuis un siècle, a été bue, inhalée, fumée, injectée sous la peau par une race voulant désormais sentir des voluptés tout le temps et partout. » Eh bien, oui, pensons à cela, et ne nous étonnons plus de ce qui arrive; mais ne transformons pas en l'exercice d'un droit l'exaspération de cet esprit de volupté qui veut toujours des excitants nouveaux et plus vifs, en dépit de toute règle et de tout bon sens.

Arrivons donc aux théories qui, avec la prétention de s'appuyer sur des faits et non sur des fictions, prêchent de plus en plus ouvertement la substitution de l'amour libre au mariage légitime. Ici sont en présence deux groupes qui pourraient bien aboutir au même résultat destructif, mais par des arguments différents, et surtout avec l'illusion de poursuivre des fins très différentes; ce sont les féministes[2] et les socialistes. Les unes et les autres sont pour beaucoup dans la crise actuelle du mariage, et nous ne saurions faire le silence sur leurs polémiques respectives.

*
* *

Constatons d'abord que féministes et socialistes s'entendent beaucoup moins qu'on ne pourrait le croire. La plupart des socialistes se placent en effet à deux points de vue, l'un théorique, l'autre pratique, que la majorité des féministes est très loin d'admettre.

On sait que les socialistes contemporains aiment beaucoup à se

[1] Celle-ci, entre autres : une femme, donnée d'ailleurs comme ayant des sentiments délicats, prend à brûle-pourpoint pour confident le commissaire de police et lui demande une consultation. C'était nécessaire pour rendre la suite inévitable et amener des situations.

[2] Je dis : les féministes, en général, parce que je pense à celles qui font le plus de bruit; mais je n'ignore pas qu'il y a un féminisme raisonnable et dont beaucoup de réclamations méritent d'être appuyées.

Digitized by Google

donner le masque de « la science ». Mais il est clair que la science à laquelle ils demandent de leur en prêter un, ne peut être que la science matérialiste, celle qui ne connaît que les lois naturelles, celle qui assimile trop volontiers les désirs de l'homme aux instincts purement physiques, parle à tout propos d'évolution, mais en exclut toute finalité, par conséquent toute direction spirituelle, et qui, enfin, permet de hâter cette évolution avec la propagande par le fait. Or, lisez ces lignes extraites d'un article inséré dans la *Revue socialiste* de mai 1900. Elles ne sont point de nature à flatter les féministes, même celles de la *Fronde* qui affectent tant d'être en coquetterie avec le parti.

« Pour médire du féminisme, écrit le collaborateur de la revue, l'heure semble étrangement choisie; car non seulement il avance à pas de géant, mais encore il semble justifié par des succès apparents.

« Nous n'irons point contre ces apparences. Nous n'attaquerons pas directement le féminisme, nous l'examinerons seulement du point de vue scientifique : ce sera peut-être en saper les fondements et le ruiner en sous-œuvre.

« En tous cas, ce sera l'occasion de faire une remarque singulière, à savoir que le féminisme, auquel aboutit un siècle *scientifique*, réclamé au nom de la *science*, ne peut se justifier devant elle et se révèle en contradiction avec toutes les conclusions que cette même science est arrivée à établir.

« La critique scientifique du féminisme en est la condamnation.

« Quel est, en effet, le mot d'ordre du féminisme? Toutes les revendications sont faites au nom de l'égalité : la femme se déclare et se veut l'égale de l'homme. Qu'elle le puisse être, ce n'est pas ce que nous voulons nier; mais autre chose est de rechercher le sens de cette égalité, si elle est conforme à la loi d'évolution, si, par conséquent, elle constitue le progrès auquel on doit tendre, ou si elle n'est pas plutôt un retour en arrière vers une forme ancestrale, c'est-à-dire un symptôme infaillible de décadence. »

Voilà des paroles assez dures. L'auteur de l'article s'efforce de les justifier en rappelant que, d'après la sociologie contemporaine, la division du travail est la condition de tout perfectionnement, que la différenciation marche de front avec la civilisation; en conséquence, que le degré de culture auquel nous sommes arrivés impose à la femme, non pas de ressembler de plus en plus à l'homme, mais au contraire d'en différer de plus en plus. Non seulement cette loi permet à la femme d'être plus femme à côté de l'homme plus homme, mais elle le lui impose; sinon, il y aura « rétrogradation ». Voilà qui est net.

Digitized by Google

Moins nette et surtout moins juste est la tactique pratique des socialistes. Les féministes réclament pour elles la liberté du travail et veulent qu'à travail égal on leur assure un salaire égal. Les socialistes voient là une concurrence par trop gênante pour leurs prétentions à une élévation croissante de leurs salaires; sous prétexte de ménager les forces débiles de la femme, ils réglementent à outrance, ils restreignent le plus qu'ils peuvent l'emploi qu'il lui plairait d'en faire.

Les féministes réclament le droit de vote. Elles s'appuient en cela sur quelques traditions de l'ancien régime et sur les sympathies, — compromettantes par le temps qui court, — d'hommes qui ne comprennent pas, par exemple, comment une veuve, continuant et quelquefois restaurant l'industrie de son mari, payant les dettes qu'il a laissées, élevant ses enfants, n'ait le droit de voter nulle part, alors que tels de ses ouvriers nomades, qui exigent d'elle du travail quand elle n'en a pas, qui menacent de la quitter dès qu'elle en a, qui veulent rejeter sur elle, en ce qui les concerne, tout le fardeau des lois votées ou à voter sur les accidents ou sur les retraites, ont la plénitude du droit de suffrage à tous les degrés. Or, que disent ici les socialistes? Que l'octroi du droit de vote aux femmes serait tout à fait prématuré, parce qu'il serait une arme dangereuse entre des mains « cléricales ». Mieux vaut patienter jusqu'à ce que la société se soit définitivement transformée selon les idées et les vœux des socialistes.

En attendant (nous revenons ici à notre sujet, si tant est que nous nous en soyons écartés), qu'est-ce que le socialisme offre à la femme? Sur ce point, le parti se divise.

Les uns, qui croient parler au nom de la physiologie, de l'ethnologie et de la théorie de l'évolution, veulent que les unions entre tels hommes et telles femmes, bien choisis, dépendent d'inspecteurs brevetés. Dès lors, à celles qui se réclameront du droit à des préférences fixes ou successives, on opposera également le droit de la collectivité, seule juge des harmonies nécessaires. Devant les besoins de la race tout entière, « les préjugés doivent plier, tous les intérêts égoïstes doivent fléchir ». Pour les gens qui écrivent ces choses, la femme pourra toujours émettre des vœux; mais la réalisation sociale en dépendra de ceux qui commanderont « par délégation du peuple ».

D'autres sont plus logiques. Ils offrent à la femme l'union absolument libre qui, selon l'expression de Bebel, la fera « maîtresse de son sort ». En réalité, ce serait plutôt l'homme qui deviendrait ainsi maître absolu, irresponsable, du sien propre. Car je ne crois pas qu'on ait encore réussi à démontrer que la femme

Digitized by Google

devenue seule « maîtresse de son sort » n'était pas surtout un être abandonné seul à une double tâche. Je sais bien qu'un catéchisme socialiste prophétise le jour où la femme n'aura plus à soigner ses petits enfants; mais je crois que de toute façon ce jour est encore loin. M. Berthelot lui-même, dût-il vivre plusieurs siècles, aurait de la peine à trouver, dans les petites tablettes chimiques qu'il rêve, le moyen de faire vivre et de faire grandir les enfants en dehors des soins maternels. Que reste-t-il donc de cette théorie de la femme, « maîtresse de son sort »? Il en reste, pour l'homme, la liberté de la débauche et, pour l'immense majorité des femmes, la vie d'abandon, d'aventure et finalement de misère, au physique et au moral.

Ces pièges grossiers, bien des femmes les voient et les fuient. Il est, en effet, un féminisme très légitime et très raisonnable qui n'est qu'une suite de ce que l'humanisme avait d'excellent. Il tend à rapprocher de plus en plus la femme de la plénitude de la vie, tant de la vie qui lui est commune avec l'homme, que de la vie qui lui est propre et que sa destination irrécusable lui assigne. La division du travail dont parle, — non sans vérité, — l'écrivain de la *Revue socialiste*, est un fait inévitable et bienfaisant, mais à certaines conditions. Il faut que chacun des deux s'intéresse à la tâche de l'autre et que tous deux augmentent la valeur de leur contribution personnelle par une intelligence assez claire, par un amour assez cordial de l'œuvre commune. A ce point de vue, la femme a le droit de réclamer pour ses facultés propres le droit de les cultiver et la reconnaissance effective de tout ce qu'elles valent pour le bien collectif de l'humanité. Là où les féministes ont tort, c'est quand elles versent dans l'ornière où les attend, où les garde, où les déforme le pédantisme, avec la routine des examens et des programmes, des carrières et des fonctions; où elles ont plus tort encore, c'est quand elles s'imaginent que la conception chrétienne du mariage est un obstacle au parfait développement de leur intelligence et à la jouissance aussi large que possible de leur liberté [1].

En quoi donc le mariage et la maternité et la conduite d'une maison et d'une famille développent-ils moins l'intelligence que des

[1] J'écarte les puérilités qui sont cependant des symptômes fâcheux, même au point de vue intellectuel; par exemple cette question mise « au concours » par un journal féministe : « La fleur d'oranger est-elle un symbole dans toute l'Europe occidentale? Le féminisme ne devrait-il pas protester contre l'usage, pour les mariées, de la couronne et de la toilette « d'innocence »? N'est-ce pas à la fois inconvenant et ridicule? » — Je ne crois pas que la tentative ait réussi, pas plus que celle qu'a faite, en un certain monde, la mariée qui s'avança *seule*, sans avoir pris le bras de personne.

Digitized by Google

études conduisant à un diplôme quelconque? Elever ses propres enfants est plus difficile que d'instruire ceux des autres; car avec ses propres enfants il ne s'agit pas d'une tâche limitée et qui devient bien aisément routinière et automatique : il s'agit d'une tâche complète dans laquelle absolument rien ne peut être impunément oublié, où les difficultés se renouvellent sans cesse avec le progrès des années, avec les changements, tantôt lents et difficiles à percevoir, tantôt brusques et déconcertants qu'elles amènent, où, d'autre part, il faut savoir suivre, en s'y intéressant, les goûts les plus divers et les vocations les plus personnelles. En vérité, croire qu'une pareille mission bien remplie développe moins l'intelligence et l'aptitude à tout juger que les paperasseries des bureaucrates, que les coups de ciseau du journaliste ou que les caquets d'un salon oisif et médisant, croire que c'est le diplôme qui donne la faculté du progrès intérieur et le ruban violet le droit au respect, c'est une des maladies les plus singulières de ce siècle qui pourtant en connaît beaucoup.

C'en est une plus grande encore que de croire, avec beaucoup trop de féministes, que le mariage doit pouvoir être rompu à volonté et que là est pour la femme une garantie d'indépendance. Pour plus d'une raison je n'ai point à recommencer ici une démonstration vingt fois faite et bien faite en vue d'établir le contraire. C'est assez de noter les incidents de la campagne menée de part et d'autre et d'en calculer à peu près les chances.

Tout ce qui favorise la licence des mœurs et l'indulgence envers le vice, tout ce qui, dans les classes supérieures donne aux classes populaires l'exemple de l'égoïsme et de l'amour effrené de la jouissance individuelle, tout ce qui tend à l'un ou à l'autre de ces deux extrêmes (qui se tiennent et qui s'engendrent comme tous les extrêmes) soit le rapprochement indiscret des sexes aux heures dangereuses, soit leur séparation à l'heure où il faudrait, où il serait meilleur qu'ils fussent réunis, tout cela est de nature à envenimer la crise du mariage.

Il y a ici des responsabilités bien lourdes. Un avocat, homme de dévouement et de courage, collaborateur du *Correspondant*, me racontait ce qui suit : chargé à son tour, au Palais, du bureau de l'assistance judiciaire, il avait vu venir à lui un homme qu'avant de l'avoir entendu il eût été tout prêt à traiter de brave homme : c'était un ancien sous-officier devenu gardien de square et qui demandait les moyens d'obtenir son divorce *gratis*. « Qu'avez-vous, lui dit l'avocat, à reprocher à votre femme? — Rien, mais elle est toujours malade, c'est pas un ménage! — Votre devoir serait de la soigner! » Pour toute réponse, l'homme esquissait un geste tout à

Digitized by Google

la fois las et dédaigneux. Voilà ce que, dans les rangs d'un peuple qui n'avait jamais songé à réclamer le rétablissement du divorce, produit l'exemple de ces désunions nées de l'ennui et des froissements de la vanité. Chacun cherche une défaite devant le devoir et apprend aux autres l'art d'en inventer sans cesse de nouvelles.

En retour, il est peut-être des motifs d'espérer certaines atténuations à la crise. Si l'on voit se développer et surtout aboutir les tentatives, encore un peu décousues, contre l'alcoolisme, contre le nombre excessif des cabarets, contre la licence des rues, contre la séduction, contre le mépris du repos du dimanche, en faveur des logements à bon marché..., la vie de famille et par suite les mariages ne pourront qu'en profiter.

Faut-il compter beaucoup sur les codes et sur les concessions qu'ils peuvent faire à un désir d'égalité d'ordre juridique?

Il est une idée qui domine dans le camp féministe et qui paraît avoir gagné beaucoup d'adeptes, car on la retrouve dans plus d'un article des nouveaux codes de Suisse et d'Allemagne. Il s'agit de faire que l'union des revenus patrimoniaux et autres s'établisse entre les époux par un libre contrat, leur œuvre propre, au moyen, par exemple, d'un mandat exprès ou tacite de la femme, et toujours révocable à volonté, au lieu du mandat légal imposé par les parents respectifs, et qui ne peut cesser que par l'intervention du juge. La campagne faite en faveur de l'extension du régime de la séparation de biens s'inspire du même esprit et tend à un but analogue. La nouvelle législation civile de l'empire allemand lui a fait de grandes concessions. Il n'y est plus question pour la femme, en tant que femme, ni d'incapacité légale ni du devoir d'obéissance; son sexe ne la frappe plus d'aucune infériorité juridique. Il est entendu, — la chose était inévitable, — que la femme, entrant dans l'association conjugale, ne peut pas ne pas aliéner une partie de sa liberté, comme le mari aliène une partie de la sienne, comme tout individu enfin entrant dans un groupe doit en accepter les statuts. Mais ces restrictions ne sont, dit-on, que la reconnaissance forcée : 1° de ce qui résulte de l'essence même du mariage; 2° de ce qu'exige, particulièrement en face des tiers, l'unité d'administration. Les biens sont séparés; il n'y a pas de communauté, même réduite aux acquets. La femme peut se réserver la jouissance exclusive de partie de ses biens, et surtout de ses gains et salaires. Quant au reste, c'est le mari qui administre; il administre et les biens non réservés et la bourse commune, car il faut qu'il y en ait une. Si son mode d'administration est contesté ou si lui-même se plaint de l'insuffisante contribution de sa femme, le recours est

Digitized by Google

ouvert au tribunal des tutelles, qui décide de toutes les questions relatives à la vie familiale et conjugale.

Il est parfaitement admissible qu'une législation purement civile du mariage soumette ce genre d'association à des statuts tels que ceux que nous venons d'esquisser. Juridiquement, ils peuvent très bien se comprendre et s'expliquer. Mais y a-t-il là de quoi fortifier et adoucir l'idée du mariage? Y a-t-il là de quoi en atténuer la crise en encourageant au mariage plus de jeunes gens et plus de jeunes filles, et en prévenant plus efficacement les graves désaccords? Il est permis d'être ici un peu sceptique.

Proclamer abstraitement l'égalité n'est souvent, — si on s'en tient là, — qu'organiser la lutte avec ses chances qui, elles, sont toujours inégales. Certes, il n'y a point à s'opposer, loin de là! aux mesures législatives qui peuvent mieux garantir les droits de la femme et ceux de la mère de famille, relever sa dignité sociale, lui assurer le respect de ses enfants. Mais il est une chose qui, par elle-même et par sa propre vertu, donne encore de meilleurs fruits que l'égalité, c'est l'harmonie. L'harmonie, qui fait concourir au bien commun les travaux les plus divers, n'engendre point l'envie de disputer sur le plus ou moins d'égalité de ceux qui acceptent ces travaux; on pourrait plutôt dire qu'elle supprime l'irritant problème, puisque chacun se trouve bien des résultats de ce qui a été fait de part et d'autre. Or, il est plus difficile à un code de réaliser l'égalité que de la décréter, et il lui est plus difficile encore d'assurer l'harmonie des volontés! Heureux les peuples qui ne travaillent pas à discréditer, à frapper, à diminuer ou à exiler ceux qui ont la clef de la source d'où elle émane!

Henri Joly.

Digitized by Google

PORTRAITS ET SOUVENIRS HISTORIQUES

LA MÈRE DES TROIS DERNIERS ROIS DE FRANCE
L'ÉDUCATION DU DUC DE BORDEAUX
LA SECONDE RÉPUBLIQUE ET LE COUP D'ÉTAT DE DÉCEMBRE
CHARLES-ALBERT ET VICTOR-EMMANUEL
UN DIPLOMATE DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

D'APRÈS DE RÉCENTES PUBLICATIONS

Casimir Stryienski : *La Mère des trois derniers Bourbons : Marie-Josèphe de Saxe et la cour de Louis XV*, d'après des documents inédits. Paris, Plon, 1902, VII-424 pages in-8° avec une héliogravure. — Général marquis Amand d'Hautpoul : *Quatre mois à la cour de Prague; l'Education du duc de Bordeaux* (1833-1834), publié avec introduction et notes par le comte Fleury. Paris, Plon, 1902, XVI-415 pages in-8°. — Quentin-Bauchart, ancien représentant du peuple, ancien président de section au conseil d'Etat, ancien sénateur : *Etudes et souvenirs sur la deuxième République et le second Empire* (1848-1870), t. I. Paris, Plon, 1901, II-484 pages in-8°. — Comte de Reiset : *Mes Souvenirs; les Débuts de l'indépendance italienne.* Paris, Plon, 1901, VII-479 pages in-8°. — Baron Des Michels, ancien ambassadeur : *Souvenirs de carrière* (1855-1886). Paris, Plon, 1901, II-337 pages in-8°.

I

C'est un personnage de second plan que Marie-Josèphe de Saxe, seconde femme du dauphin fils de Louis XV, mère de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X. Epouse d'un prince qu'une mort prématurée a empêché de monter sur le trône et que la jalousie paternelle a tenu le plus possible à l'écart, son influence politique fut insignifiante. Avenante et gracieuse, son aimable vivacité pâlit à côté de l'éclat fascinateur de Marie-Antoinette, comme la tragique destinée de celle-ci fait oublier l'existence plus terre à terre de Marie-Josèphe. Sainte-Beuve, dont le témoignage est peu suspect, déclarait que les esprits les plus prévenus « n'avaient pu trouver que des vertus » à la belle-fille de Louis XV; or, dans les

Digitized by Google

études historiques comme dans les conversations mondaines, si l'on s'incline volontiers devant la vertu, on craint de s'ennuyer et d'ennuyer autrui en s'attardant à la célébrer.

M. Stryienski, l'éditeur habile et heureux des *Mémoires* de la comtesse Potocka, n'en a pas moins fait œuvre intéressante autant qu'utile en entreprenant de rajeunir, à l'aide de documents inédits, les panégyriques consacrés jadis à la dauphine par les hagiographes officieux du temps de Louis XVI ou de la Restauration : il les rectifie sur plus d'un point et, libre de tout parti-pris, n'en rend qu'un hommage plus attendri à la princesse qui sut obtenir le respect des courtisans, l'attachement du peuple, l'affection même d'un roi si rebelle aux émotions du cœur.

Lorsqu'en 1746 mourut en couches la première dauphine, née infante d'Espagne, son mari fut à peu près seul à la pleurer. Les habitués de Versailles avaient été plus d'une fois froissés de sa hauteur : elle ne laissait, d'ailleurs, qu'une fille, et le soin de perpétuer la descendance royale devait primer tout autre sentiment. A peine le malheureux veuf avait-il consacré quelques semaines à sa douleur, qu'on s'occupait officiellement du choix d'une nouvelle dauphine. De cette précipitation presque brutale, il subsiste un témoignage matériel fort expressif dans son laconisme : c'est, dans plusieurs collections, deux charmants billets d'invitation à un bal de la cour, dont les dates sont séparées par moins de deux ans d'intervalle, avec la même mention : *Pour le mariage de Monseigneur le Dauphin*.

La cour de Madrid, et avec elle tout un parti à Versailles, désirait ardemment substituer à la défunte sa jeune sœur, l'infante Antonia : malgré le mauvais vouloir du ministre d'Argenson et la brusque disparition de Philippe V, ce mariage se serait fait probablement, sans les scrupules religieux du roi de France et d'une partie de ses sujets. Les unions entre beaux-frères et belles-sœurs, si couramment pratiquées aujourd'hui, n'étaient point alors entrées dans les mœurs, et le gallicanisme aidant, on se demandait si le Pape avait bien le droit de lever, en ce cas, l'empêchement canonique[1]. Louis XV, chez qui les convictions chrétiennes s'alliaient étrangement à une conduite déréglée, était sincère en alléguant contre le mariage espagnol le cri de sa conscience.

[1] Cette répugnance a persisté pendant un certain temps : le texte primitif du Code Napoléon prohibait absolument les mariages entre beaux-frères et belles-sœurs; ce n'est que depuis la Restauration qu'ils sont devenus possibles, avec dispense nominative du chef de l'Etat. En Angleterre, la Chambre des lords s'est jusqu'ici obstinément refusée à déclarer ces unions licites.

Digitized by Google

On eût pris volontiers une princesse de Savoie, en souvenir de la duchesse de Bourgogne : une agression maladroite du roi de Sardaigne fit abandonner le projet déjà ébauché. Comme on était en guerre avec l'Autriche, il ne restait de princesses catholiques que les filles de l'électeur de Saxe, qui occupait en même temps le trône de Pologne : celle dont on fit choix, Marie-Josèphe, n'avait point encore quinze ans accomplis; il est vrai que son fiancé en comptait à peine dix-sept.

La décision finale fut enlevée par l'oncle de la princesse, le frère bâtard du roi Auguste III, le célèbre maréchal Maurice de Saxe : les triomphes militaires de Fontenoy et de Raucoux venaient de porter au comble son crédit auprès de la cour de Versailles. Il gagna au mariage saxon l'adhésion indispensable de Mme de Pompadour, qui poussa l'empressement et l'inconscience jusqu'à céder pour la princesse un portrait du dauphin. On triompha sans peine de la timide opposition de Marie Leczinska; malgré toute son abnégation, la pauvre reine ne pouvait oublier qu'Auguste III avait été, à Varsovie, l'heureux compétiteur de son père; mais ce « petit coin de Stanislaïsme », comme écrivait plaisamment Maurice, n'avait rien d'inquiétant pour qui connaissait le peu de puissance de la femme de Louis XV. Les fiançailles ne tardèrent pas à être officiellement proclamées. Loin de considérer sa tâche comme terminée, le comte de Saxe mit dès lors un zèle touchant à préparer le succès de sa nièce à Versailles et à Paris, à lui faire connaître le terrain glissant et semé d'embûches où elle devrait manœuvrer. Tantôt il s'astreignait à rédiger une longue et fine description de la cour, de la famille royale, des intrigues dont la nouvelle venue aurait à se garder [1]. Tantôt le grand homme de guerre portait sa sollicitude sur les questions de toilette, et s'y montrait beaucoup moins novice qu'il ne le prétendait [2].

Les cérémonies du mariage, les fêtes de cour, les réjouissances populaires, se succédèrent conformément aux usages qui étaient alors passés en force de loi et qui devaient survivre à l'ancien

[1] « Il ne faut, pour réussir ici, ni hauteur, ni familiarité... Les femmes de la cour ont toutes de l'esprit comme des diables, et sont méchantes de même. On ne lui manquera jamais de respect, mais elles chercheront à l'embarquer dans les querelles qu'elles ont continuellement ensemble; et c'est de quoi elle ne doit que rire et s'amuser. »

[2] « Il faut seulement observer une chose, qui est que le tailleur ne fasse pas la taille trop longue. C'est un défaut dans lequel nos tailleurs tombent, ce qui donne un air gêné et rend les jupes trop courtes, ce qui n'est pas dans le goût du maître de ce pays-ci. » C'est par pure coquetterie que Maurice ajoutait : « Je ne sais si je me fais trop entendre en parlant ajustement. »

Digitized by Google

régime, puisque Napoléon les ressuscita pour Marie-Louise et Louis XVIII pour la duchesse de Berry. L'ambassadeur extraordinaire chargé d'aller quérir la princesse à Dresde fut le duc et futur maréchal de Richelieu, qui nous apparaît aujourd'hui comme l'un des plus tristes personnages du dix-huitième siècle, mais qui était alors également en faveur à la cour, parmi les philosophes et même auprès de la foule. Dans une lettre destinée à passer sous les yeux du roi, ce libertin ne trouva rien de mieux que de résumer en ces termes le portrait de la dauphine : « Enfin, je vous assure que s'il y en avait de pareilles à l'Opéra, il y aurait presse à y mettre l'enchère. » Loin de relever ce que le propos avait, je ne dis pas seulement d'indécent, mais d'irrespectueux, Louis XV répliqua sur le même ton, comme si l'enfant dont il s'agissait n'allait pas devenir sa belle-fille.

Marie-Josèphe quitta Dresde en grande pompe, après de touchants adieux à ses parents. Elle fut fêtée à la plupart de ses étapes en terre allemande, trouva sa maison française à la frontière, et fit à Strasbourg une entrée triomphale.

La première entrevue avec le roi et le dauphin eut lieu un peu avant Corbeil, et celle avec la reine entre Corbeil et Choisy; dans cette dernière résidence, les principales dames de la cour furent présentées, y compris la marquise de Pompadour.

Le mariage fut célébré à Versailles le 9 février 1747, six mois à peine après la mort de la première dauphine. Ce fut pour la princesse une journée de corvée écrasante, dans toute la force du terme, puisqu'elle avait à traîner une jupe du poids de soixante livres. Elle fit face à tout avec vaillance et présence d'esprit, même à la classique et redoutable épreuve de la « mise au lit ». On sait en quoi cela consistait : une fois les époux couchés, on ouvrait complètement les rideaux de leur lit nuptial, où toute la cour était admise à les contempler! « Cérémonie bien embarrassante », ne pouvait s'empêcher d'écrire le duc de Croy, « et qui fait voir toute l'incommodité de la représentation des rois et des grands ». Moins mesuré dans ses appréciations, Sainte-Beuve se demande comment un usage « concevable dans une royauté primitive, à une époque patriarcale », avait pu se perpétuer « au sein d'une cour aussi polie que dissolue ».

Enjouée sans dissipation, sérieuse sans pédantisme, réservée sans pruderie, la dauphine fut bien accueillie de la famille royale. Les dernières préventions de Marie Leczinska tombèrent devant le trait bien connu du bracelet : un jour que, d'après l'étiquette, Marie-Josèphe devait porter un bracelet orné du médaillon de son père, elle substitua au portrait d'Auguste celui de Stanislas.

Digitized by Google

Le roi, qui n'était pas inaccessible aux affections de foyer, se montra paternel, quand surtout il eut acquis la conviction que sa belle-fille n'entrerait pas en lutte ouverte contre Mme de Pompadour; comme plus tard pour Marie-Antoinette à l'égard de Mme du Barry, les autorités les plus respectables s'employèrent à calmer chez la jeune femme les révoltes de la dignité et de la conscience : singulière tâche, et qui révèle où en était alors tombé le sens moral. — Quant à celles d'entre Mesdames, filles du roi, auxquelles leur âge permettait de paraître à la cour, les princesses Henriette et Adélaïde, la dauphine trouva en elles des sœurs et des amies très chères.

Restait le mari, qui d'abord sembla réfractaire à l'entraînement général. Nature très ardente sous une apparence flegmatique et presque indolente, le dauphin conservait un culte à la mémoire de sa première femme; en se laissant remarier, il avait fait un sacrifice à la raison d'Etat, et ne le dissimulait peut-être pas assez. Ce sentiment fut si tenace qu'à l'article de la mort, après des années de tendre union avec Marie-Josèphe, il devait formuler le vœu que son cœur fût déposé à côté de celui de la princesse espagnole qui avait été son premier amour.

La froideur pour la petite Saxonne alla-t-elle jusqu'à l'infidélité? La chose est difficilement croyable de la part d'un prince qui a laissé une réputation si bien établie de vertu austère et quasi farouche. M. Stryienski l'affirme pourtant, en alléguant non seulement les racontars d'ennemis notoires du dauphin, mais les plaintes significatives de sa femme : il faut songer d'ailleurs que, dans un milieu aussi corrompu, le fils de Louis XV, pour ne pas succomber, aurait eu besoin d'une sainteté presque héroïque ou d'un amour conjugal bien passionné. Ce qui est certain, c'est que pendant un certain temps une sensible froideur présida aux rapports des deux époux. Le rapprochement fut dû tout d'abord à la fraternelle industrie de Madame Henriette, qui s'y employa avec autant d'adresse que de bonté, et put jouir de son œuvre avant d'être brusquement emportée en pleine jeunesse. Mais l'intimité complète et définitive ne régna dans le ménage qu'après une grave maladie que fit le dauphin en 1752, et où sa femme fut admirable de dévouement, de vigilance et de présence d'esprit. Un médecin étranger à la cour, appelé en consultation, la prit pour une garde-malade, à son sang-froid et à la modestie de sa mise; il se retira en disant : « Qu'on suive exactement ce que cette petite femme ordonnera, car elle entend à merveille tout ce qu'il faut. »

En dehors de la cour, Marie-Josèphe eut cette popularité toute

Digitized by Google

spéciale qui, dans une nation encore pénétrée de loyalisme dynastique, s'attachait à la mère des héritiers du trône. Après une attente de trois ans et une saison aux eaux normandes de Forges, les naissances de princes se succédèrent rapidement. Une première fille fut accueillie avec quelque déception, mais cinq garçons vinrent ensuite, les ducs de Bourgogne, d'Aquitaine et de Berry (Louis XVI), les comtes de Provence (Louis XVIII) et d'Artois (Charles X); puis deux filles encore, dont la dernière devait être la sainte et infortunée Madame Elisabeth. Ces naissances royales étaient tellement une affaire nationale, qu'à peu près tout le monde s'arrogeait le droit d'y assister; harassée par une telle affluence, il fallait encore que l'accouchée, pour obéir à l'étiquette, tolérât les jours suivants la présence auprès d'elle d'une troupe affairée et bruyante : « Onze personnes », écrivait le ministre de Saxe à Versailles, « couchent toutes les nuits dans sa chambre : huit femmes, un médecin, un chirurgien et un apothicaire. Tout cela ronfle et heureusement ne l'empêche pas de dormir. Dieu, qui donne à chaque état les vertus qui y sont nécessaires, l'a douée d'une docilité dont il ne m'a pas jugé digne. »

Cantonnée dans les soins et les soucis maternels, Marie-Josèphe eut la réserve de ne point briguer d'autorité politique. Ce n'est pas qu'elle n'eût à cet égard des idées et surtout des antipathies parfaitement arrêtées. Passionnément antianglaise et antiprussienne, elle salua avec joie l'annonce de la guerre de Sept ans, qui, scellant l'alliance des armes françaises et saxonnes, allait les mettre aux prises avec les adversaires détestés : au début des hostilités, ne se flattait-on point à Dresde d'obtenir un important « arrondissement » de territoire, aux dépens de Frédéric II ! Il fallut bientôt en rabattre de ces folles espérances : c'est le Prussien qui l'emporta !

Aux déceptions politiques et aux déconvenues intimes succéda la lugubre série des deuils, qui minèrent lentement les forces vitales de la vaillante femme. Les humiliations de la guerre de Sept ans hâtèrent la fin de son père et de sa mère, qui moururent sans qu'elle les eût revus. Elle perdit au berceau l'aînée de ses filles et son second fils, pour qui on avait fait revivre le titre féodal et sonore de duc d'Aquitaine : on sait assez que ces disparitions de tout petits enfants, qui ne produisent au dehors qu'une sensation très fugitive, n'en transpercent que plus cruellement le cœur des mères.

Lors de la longue maladie et de la mort du duc de Bourgogne, la dauphine eut au contraire la triste consolation de voir Versailles et Paris même s'associer à ses anxiétés et à sa douleur. Cet enfant de dix ans rappelait étrangement son bisaïeul et homonyme,

Digitized by Google

l'illustre élève de Fénelon : orgueilleux, violent jusqu'à l'emportement, assez judicieux pour déclarer que ses gouverneurs avaient peu de mérite à le gronder, mais que ce qui serait courageux, ce serait d'aller reprendre les fautes du roi son grand-père, il offrait un contraste frappant avec son frère cadet, qui annonçait déjà le timide et débonnaire Louis XVI. A défaut d'un Fénelon, ses parents avaient réussi à développer en lui le sentiment religieux, à lui faire maîtriser ses passions naissantes, à tourner vers le bien les qualités exceptionnelles qui germaient dans son âme. Une chute, due à l'imprudence d'un surveillant qu'il ne voulut jamais dénoncer, fut l'origine d'une torturante et mortelle maladie. Sa fin fut celle d'un petit saint, mais d'un saint qui se savait de sang royal, et qui, en écoutant sur son lit l'histoire d'Esaü, protestait que, quant à lui, il ne céderait pas son droit d'aînesse au prix même de la santé. Il se soumit sans un cri à de crucifiantes opérations, puis fit chrétiennement le sacrifice de sa vie, en convenant qu'il lui en coûtait de renoncer à la perspective du trône. Sentant ses forces l'abandonner, il dit lui-même à son confesseur : « Le moment est venu, donnez-moi le crucifix » ; mais la dignité ne faisait pas tort chez lui à la sensibilité, et il expira en poussant le cri de tous les enfants, fils de reine ou de paysanne : « Maman ! » Il faut dire que l'odieuse, la monstrueuse étiquette avait éloigné la dauphine de ce lit de mort. — Le duc de Bourgogne fut pleuré de toute la cour, et l'eût été bien davantage, si l'avenir s'était dévoilé.

Quatre années se passèrent après sa mort, années d'union intime et croissante entre les deux époux, mais de tristesses et de soucis extérieurs. La suppression des Jésuites, qu'ils furent impuissants à empêcher, fut pour eux plus qu'un chagrin, une sorte de remords. Les calomnies de Choiseul, qui, se sentant détesté du dauphin, s'appliquait à le discréditer, ulcéraient l'épouse passionnément éprise, qui savait d'ailleurs combien son mari s'acquittait avec distinction des menues attributions concédées par la défiance paternelle. Mais bientôt une grave préoccupation vint dominer tous les soucis d'affection ou d'amour-propre. Pendant une manœuvre militaire à Compiègne, le dauphin prit un refroidissement qui dégénéra en maladie de poitrine; l'embonpoint que plaisantaient les malveillants fit place à la maigreur caractéristique de la phtisie. Le malade ne se fit pas d'illusions, réclama lui-même les derniers sacrements, et bannit les scrupules de l'étiquette pour prodiguer à sa femme de tendres adieux, la tutoyant comme un époux bourgeois et l'appelant familièrement *Pépa*. Mais elle ne put obtenir la faveur de lui fermer les yeux.

Digitized by Google

Quelques semaines plus tard, elle écrivait à un prélat bien digne d'être son confident : « Vous m'avez demandé hier si vous me laissiez à peu près heureuse, et je n'ai su que vous répondre, parce qu'effectivement je ne sais plus ce que c'est d'être heureuse. Je vas, je viens, je parle, je ris même, mais la douleur ne sort pas de mon cœur et elle me rend amer ce qui pourrait me faire plaisir, parce que cela même me rappelle mon malheur. La seule douceur que je goûte, c'est de pleurer ce que j'ai perdu et d'en parler avec ceux qui l'aimaient véritablement. »

Louis XV, qui n'avait jamais eu de sérieuse affection pour son fils, comme pour réparer ses torts, se montra fort attentif avec sa belle-fille, et parut même disposé à lui accorder une certaine influence politique. Mais Marie-Josèphe n'avait été ambitieuse que pour son mari : sourde aux conseils plus ou moins intéressés de son entourage, elle reçut avec gratitude les marques de l'affection royale, et se cantonna résolument dans l'éducation de ses enfants, que le dauphin mourant avait supplié Louis XV de lui laisser diriger.

La Providence permit d'ailleurs que cette veuve de trente-quatre ans ne survécût que quelques mois à son mari. Une maladie de langueur ou d'épuisement fut combattue avec un succès passager par le traitement hygiénique du médecin génevois Tronchin, puis parut bientôt sans remède. La dauphine expira en pleine connaissance, le 13 mars 1767; elle fut enterrée auprès de son époux dans la cathédrale de Sens.

Touchante en elle-même, sa vie attire encore davantage la sympathie et j'oserai presque dire la pitié de la postérité, si l'on songe à la destinée tragique ou mélancolique des enfants qu'elle laissait après elle. Sans parler de Madame Elisabeth, les trois fils de Marie-Josèphe de Saxe portèrent tous trois la couronne au milieu d'orages sans précédents, et furent les derniers de leur race à régner. C'est ce qu'exprime une des plus belles pièces des *Voix Intérieures*, où le poète, évoquant l'enfance des trois princes, ne manque pas de faire intervenir la figure de Marie-Josèphe :

. . . . . .
Dieu! comme avec terreur leur mère épouvantée
Les eût contre son cœur pressés, pâle et sans voix,
Si quelque vision, troublant ces jours de fêtes,
Eût jeté tout à coup sur ces fragiles têtes
Ce cri terrible : « Enfants! vous serez rois tous trois! »
. . . . . .
« De vous trois, enfants, sur qui pèse
« L'antique masure française,

Digitized by Google

« Le premier sera Louis seize,
« Le dernier sera Charles dix! »

. . . . . .

Et après une rapide allusion à l'échafaud de la place de la Révolution, la voix prophétique indique le sort des deux autres frères, moins sanglant, plus sombre peut-être :

« Le règne de Louis, roi de quelques bannis,
« Commence dans l'exil, celui de Charle y tombe.
« L'un n'aura pas de sacre et l'autre pas de tombe :
« A l'un Reims doit manquer, à l'autre Saint-Denis. »

II

Ces dernières années et ce troisième exil de Charles X revivent dans les confidences du général marquis Amand d'Hautpoul. Celui-ci a retracé, paraît-il, dans des pages curieuses, son enfance de fils de suspect pendant la Terreur, son séjour à l'Ecole polytechnique sous le Consulat, ses campagnes comme officier de l'artillerie de la garde impériale, ses commandements sous la Restauration. En attendant la publication intégrale de ces Souvenirs, M. le comte Fleury édite aujourd'hui le récit d'un épisode très particulier, à savoir le séjour de quatre mois que d'Hautpoul fit à Prague dans l'hiver de 1833 à 1834, pour diriger l'éducation du jeune prince qu'on appelait encore le duc de Bordeaux, et que notre génération a connu sous le nom de comte de Chambord. On y trouve décrites, avec une fidélité qui avoisine parfois la minutie, les touchantes vertus dont les derniers Bourbons donnaient le spectacle dans l'adversité, mais aussi les misères morales de l'exil, les divisions du parti légitimiste, la radicale impuissance de Charles X à comprendre la France moderne. Le général observa de près ce que vers la même époque Chateaubriand put entrevoir; aussi, sans supporter la comparaison avec les célèbres chapitres sur Prague des *Mémoires d'outre-tombe*, sa narration complète utilement celle du grand poète. Elle aide à comprendre non seulement les difficultés avec lesquelles les royalistes se trouvèrent aux prises pendant la monarchie de Juillet, mais bien des actes ultérieurs du comte de Chambord, car elle montre à merveille de quelles influences fut environnée l'adolescence de ce prince.

Peu en faveur sous Louis XVIII, qui lui reprochait d'avoir attendu en 1814 l'abdication de Napoléon pour se rallier, et sans doute aussi d'être beau-frère de Chauvelin, Amand d'Hautpoul

Digitized by Google

avait fini pourtant par obtenir plusieurs inspections et commandements d'écoles militaires. Après avoir, en juillet 1830, énergiquement défendu les Invalides, il refusa d'être employé par le gouvernement de Louis-Philippe et ne fit point mystère de son attachement à la légitimité; c'était au point que lui, le soldat d'Austerlitz, de Wagram et de la Moskova, il éprouvait un sentiment pénible à l'aspect du drapeau tricolore, qui n'était plus à ses yeux qu'un emblème d'insurrection.

Mais, s'il était ardemment royaliste, il se rangeait non moins franchement parmi les royalistes *patriotes*, c'est-à-dire ceux qui croyaient avec Berryer qu'au lieu de recommencer les fautes et les malentendus de la Restauration, la monarchie devait s'appliquer à devenir nationale, comme elle l'avait été aux temps les plus glorieux et les plus féconds de son histoire. Dans le cercle de fidèles dont d'Hautpoul faisait partie, on admettait que les deux abdications de Rambouillet, celle de Charles X et celle du dauphin, étaient définitives, et que le jeune duc de Bordeaux, exempt de toute responsabilité dans le passé, personnifiait les espérances de l'avenir. Tout en confessant qu'après le « coup de foudre » du mariage Lucchesi, la duchesse de Berry ne pouvait diriger l'éducation de son fils, on gémissait de la direction donnée à cette éducation, moins par Charles X que par le trio des personnages aussi respectables qu'impopulaires qui s'étaient constitués à Prague les courtisans et les conseillers de l'infortune royale. Les torts du duc de Blacas avaient pu être exagérés en 1815, mais il passait dans l'opinion pour avoir perdu la première Restauration, et on le savait très opposé au libéralisme constitutionnel. De touchants souvenirs unissaient le vieux roi au cardinal de Latil, qui avait su lui faire entendre de salutaires leçons auprès du lit de mort de Mme de Polastron; le prélat n'en était pas moins réputé l'instigateur de la politique religieuse qui avait soulevé une si violente opposition. Le baron de Damas enfin était un digne et galant homme, respecté de tous ceux qui le connaissaient, adoré de ses voisins de campagne du Périgord; mais son passage aux deux ministères de la guerre et des affaires étrangères n'avait pas donné l'impression d'un homme d'Etat de large envergure; il ne dissimulait pas son goût pour les institutions d'ancien régime, et dès avant 1830, les esprits sages avaient regretté de lui voir attribuer les fonctions de gouverneur du duc de Bordeaux.

Si fermée que fût la petite cour de Prague, ces critiques s'y faisaient jour : elles y avaient même un avocat très ardent, très éloquent et un peu intempérant en la personne de la gouvernante de la jeune « Mademoiselle », la duchesse de Gontaut, celle-là même qui a laissé de si jolis Mémoires. Ses vives représentations

Digitized by Google

troublaient parfois le roi et surtout la fille de Louis XVI, qui, peu suspecte de complaisance pour les idées nouvelles, sentait pourtant qu'on avait fait fausse route.

C'est ainsi qu'un matin de juin 1833, d'Hautpoul, qui surveillait à Paris son déménagement, se vit demander par le duc des Cars un entretien confidentiel : dans une embrasure de fenêtre, le duc lui annonça qu'à la requête des « royalistes de l'intérieur », Charles X venait de l'agréer, lui d'Hautpoul, pour gouverneur du duc de Bordeaux en remplacement du baron de Damas.

Abasourdi de cette communication, le marquis eut pourtant la présence d'esprit de formuler de nombreuses objections, que son interlocuteur réfuta avec chaleur. Il réclama du moins un délai pour réfléchir, et alla consulter son ancien chef, le maréchal-duc de Bellune. Le choix du conseiller eût pu être plus heureux : loyal et brave entre tous, le bon maréchal était demeuré à bien des égards l'ancien tambour et troupier Victor. Pressé par lui d'accepter, d'Hautpoul, alléguant que les princes avaient besoin d'être édifiés sur son compte, consigna dans une note ses idées sur l'éducation de l'enfant royal. La note fut envoyée à Prague, et le marquis dut supposer qu'elle avait été mise sous les yeux du roi et de la dauphine : il sut plus tard que, par timidité, par peur d'offusquer les augustes exilés, plutôt que par machiavélisme, Blacas l'avait interceptée.

Le fond en était en effet très hardi, sous la respectueuse solennité des formules, et différait totalement des propos qu'on était accoutumé d'entendre au Hradschin de Prague. Tout en proclamant très haut le principe de la légitimité, d'Hautpoul ajoutait que l'efficacité pratique de ce principe était subordonnée à la valeur individuelle de son représentant : « Désormais toute illusion a disparu, tout prestige est détruit : les rois ne semblent plus, comme sous nos heureux ancêtres, une émanation de la divinité, des êtres au-dessus de la nature; ils sont hommes et leur premier devoir est de justifier les droits de leur naissance, en cherchant, par leur valeur personnelle, à se rendre supérieurs aux autres hommes. » Énumérant les souverains dont un roi idéal devrait réunir en lui les qualités, il ouvrait, bien entendu, la liste par saint Louis, mais il la fermait par Napoléon. Il dénonçait les inconvénients de l'exil, et demandait que, pour y remédier, le jeune prince reçût le plus de visiteurs possible, fréquentât même les salons étrangers. Il osait enfin aborder la question religieuse, pour déclarer qu'il fallait développer chez le futur roi une piété sincère, mais surtout intime et exempte d'ostentation, ce qui ressemblait fort à une censure des manières de faire de Charles X.

Digitized by Google

Communiquée à quelques sommités royalistes, notamment à Chateaubriand, la note fut généralement couverte d'éloges. Mais les nouvelles de Prague jetèrent le marquis et ses amis dans une singulière perplexité. Ce fut d'abord une lettre du baron de Damas, lui demandant de venir l'assister comme sous-gouverneur, ce qui changeait absolument la question. Puis on apprit que le précepteur laïque Barrande avait été brusquement congédié et remplacé par deux Jésuites. Etant donnés les préjugés qui régnaient alors contre la célèbre Compagnie, il ne se pouvait rien rêver de plus impopulaire; les religieux en avaient conscience les premiers, et venaient à Prague contre leur gré sur un ordre arraché à Grégoire XVI par les instances de Charles X. Indifférent à l'opinion, le roi avait voulu faire ainsi amende honorable pour les ordonnances de 1828 contre les congrégations.

Dans ces conditions, d'Hautpoul avait cru devoir refuser, quand une autre combinaison fut mise en avant. Les fonctions de gouverneur seraient dévolues à l'une des personnalités les plus considérées du parti, le général de Latour-Maubourg, ancien ministre de la guerre dans le cabinet Richelieu; entravé par ses glorieuses infirmités, il déléguerait la direction pratique des études du prince à d'Hautpoul, avec le titre de sous-gouverneur. En même temps, la charge de précepteur était confiée à Mgr Frayssinous, dont le nom, la réputation, le passé, offraient toute garantie. Le marquis n'avait dès lors plus de raison de se dérober aux instances qui se multipliaient autour de lui : il se laissa persuader qu'on le désirait, qu'on l'attendait tout au moins à Prague, et il partit vers la fin de septembre 1833, accompagné de Mme d'Hautpoul.

A peine avait-il quitté Paris, que les tribulations commencèrent. Il avait franchi la frontière à la dérobée, par une route peu fréquentée, avec un simple passeport pour Francfort, afin de soustraire ses papiers aux investigations des policiers de Louis-Philippe. Une fois à Francfort, il apprit qu'une mesure générale, prise à la demande de Charles X, suspendait la délivrance des passeports pour Prague. De presque toutes les provinces de France, d'entreprenants royalistes, des jeunes gens pour la plupart, avaient formé le projet d'aller saluer, à l'occasion de sa majorité, celui qu'ils se refusaient à appeler autrement que Henri V : pour empêcher cette manifestation, le vieux roi effaré avait fait solliciter les bons offices de Metternich. En vain d'Hautpoul protestait-il que cette exclusion ne pouvait s'appliquer à lui : il dut se morfondre quinze jours dans une auberge de Francfort, réduit à causer avec les allants et venants; un jour, c'était Frayssinous, qui, plus heureux que lui, était exceptionnellement autorisé à poursuivre sa route; le lendemain, Franc-

Digitized by Google

fort était traversé en sens inverse par le duc de Guiche, qui, après avoir tout sacrifié à son attachement pour le dauphin, se voyait « exilé de l'exil », pour avoir voulu tenir tête à l'omnipotent Blacas.

Le marquis allait perdre patience et reprendre le chemin de la France, quand un passeport pour Prague lui fut enfin remis de la part de la chancellerie aulique, avec le titre de gouverneur du duc de Bordeaux. Il partit en toute hâte, arriva fourbu, prit à peine le temps de s'extasier sur le site merveilleux de Prague, de s'ébahir du langage « polonais » de la population (à cette époque, on ignorait en France la nation tchèque et on prenait Prague pour une ville allemande, comme en témoigne certain passage des *Mémoires d'outre-tombe*). Il grimpa précipitamment au Hradschin, où il apprit que l'étiquette conservait ses exigences en exil, et qu'il fallait solliciter dans les règles une audience royale. Au cours de cette audience, Charles X, affable à son ordinaire, lui dit incidemment que le baron de Damas se promettait un grand fruit de sa collaboration, et qu'il apprécierait sûrement la distinction d'esprit des Pères jésuites. Le marquis, interdit, essaya d'expliquer qu'il venait pour succéder à Damas et aux Jésuites, et non pour les aider; qu'autrement, il serait forcé de se récuser, non par susceptibilité d'amour-propre, mais par scrupule de conscience. Le roi, sans discuter ses objections, les traita d'insignifiantes, et le congédia avec ce sourire obstiné qui niait les difficultés pour ne pas avoir à les trancher.

D'Hautpoul se trouvait dans un cruel embarras. Sous des prétextes futiles, on tardait indéfiniment à lui laisser même apercevoir l'enfant qu'il était venu élever. De plus, ses conversations avec Damas et Blacas lui révélaient un état d'esprit plus éloigné encore des aspirations actuelles de la France qu'il n'avait pu le supposer à distance : l'un lui donnait à entendre qu'avant de songer à une restauration, il fallait entreprendre la conversion religieuse du pays; l'autre, que pour être solidement implantée, la monarchie aurait besoin d'être imposée par l'intervention armée d'une puissance étrangère. D'autre part, toute une portion de la petite colonie royaliste de Prague conjurait vivement le général de ne pas se rebuter et de participer, coûte que coûte, à l'éducation du prince, qui, sans cela, perdrait la dernière occasion d'entrer en contact avec la France réelle. Dans ce sens, l'intervention la plus ardente était celle de la duchesse de Gontaut, et la plus émouvante celle de Mademoiselle, qui, épousant avec chaleur les idées de sa gouvernante, disait à d'Hautpoul, les larmes aux yeux : « Oh! Monsieur, je vous en conjure, n'abandonnez pas mon frère! Il est perdu si vous ne restez pas avec nous. »

Digitized by Google

Cette intolérable situation se prolongea durant une quinzaine et se dénoua par un vrai coup de théâtre. Le 1er novembre, le marquis faisait ses malles pour retourner à Paris, quand le baron de Damas le manda d'urgence et lui déclara qu'il avait ordre de lui transmettre le soir même les fonctions de gouverneur. D'Hautpoul, en effet, sans avoir le loisir de descendre en ville prévenir sa femme, fut installé séance tenante, et, pour débuter, passa la nuit auprès du duc de Bordeaux, chez qui ce brusque changement provoqua une violente crise de sanglots.

Ces sortes de chagrins s'apaisent vite chez un enfant de treize ans, surtout quand on lui raconte des histoires de batailles. D'Hautpoul, bientôt en possession de l'affection et de la confiance de son élève, put entamer l'application du fameux programme qu'il croyait toujours revêtu de la tacite approbation de Charles X.

Il résulte de son récit qu'il y mit tout à la fois du tact et de la décision. Malgré les répugnances de l'aïeul et de la tante, il obtint que l'histoire contemporaine figurerait au programme des études, et qu'on parlerait au prince de cette France moderne sur laquelle il aspirait à régner : il fit une concession à des scrupules aussi touchants que peu raisonnables, à savoir que toutes les fautes graves seraient mises sur le compte des ministres, et que la fiction de l'impeccabilité royale demeurerait sauve. Fidèle à son idée favorite, il encouragea le duc de Bordeaux à se proposer comme but de devenir « un Napoléon légitime ». Pour stimuler son amour-propre, il osa lui révéler que les jeunes princes d'Orléans étaient accomplis d'esprit et de manières; le petit duc, qui ne connaissait ses cousins que par les plaisanteries des salons d'extrême droite sur « Grand-Poulot », fut profondément stupéfait, mais profita de la leçon.

Jusque-là, on s'était moins occupé d'élever le duc de Bordeaux, dans le sens noble et viril du mot, que de le gâter comme un enfant et de l'adorer comme une idole. L'excellent baron de Damas avait eu avec lui des façons de nourrice, l'appelant « mon petit chéri seigneur », lui passant ses fantaisies, le laissant se rouler à terre comme un bébé, négligeant de former en lui la réflexion et la conversation. Par faiblesse autant que par vénération, il avait habitué le prince à recourir à autrui pour les moindres soins matériels; le duc s'impatientait quand un domestique tardait à lui présenter un vêtement, et d'Hautpoul lui fit faire une découverte en lui montrant qu'il pouvait enfiler une redingote à lui tout seul.

Comme les exemples en sont assez fréquents chez les enfants de cette illustre condition, le duc de Bordeaux joignait une profonde timidité à une morgue accentuée. Quand on lui présentait des

Digitized by Google

Français qui avaient fait des centaines de lieues pour le voir, il rougissait et tournait le dos en balbutiant. D'autre part, dans les rues de Prague, plutôt que de céder un instant le trottoir, il bousculait sans ménagement les gens mêmes qui ne le connaissaient pas, risquant de s'attirer des avanies. Ardent au plaisir, il manœuvrait insensiblement de façon à faire empiéter chaque récréation sur la leçon qui devait suivre. Il avait enfin hérité de son père une terrible disposition à l'emportement : vaincu dans un jeu d'adresse, il s'oubliait jusqu'à frapper violemment son adversaire.

Il serait puéril de prétendre que ces défauts aient été réformés en quatre mois. Ce qui est vrai, c'est que d'Hautpoul eut l'initiative de l'éducation qui, d'un enfant charmant, mais inquiétant par certains côtés, fit le prince accueillant, affable, instruit, exemplaire, dont le souvenir est resté ineffaçable chez les visiteurs de Frohsdorf.

Entièrement pris en gré par son élève, le général ne voyait pas augmenter son crédit auprès des hôtes du Hradschin : avec des formes irréprochables, presque caressantes, on lui montrait clairement qu'on le subissait. C'était, avec Blacas, de courtoises mais incessantes controverses, sur la validité des abdications de Rambouillet, sur l'attitude à observer à l'égard de la duchesse de Berry, dont d'Hautpoul revendiquait les droits maternels, et que Blacas affectait d'appeler « la femme Lucchesi ». Malgré les respectueuses insinuations du gouverneur, ni le roi, ni le dauphin, ni la dauphine ne consentirent une seule fois à assister aux examens du samedi, où les professeurs réunis interrogeaient l'adolescent sur le travail de la semaine. Charles X n'intervenait dans l'éducation de son petit-fils qu'en vieil enfant terrible, pour excuser ses escapades ou déclarer qu'on lui bourrait la tête de notions inutiles.

Les grosses difficultés vinrent à d'Hautpoul de ses collaborateurs. Modeste et réservé, Mgr Frayssinous était en plein accord avec le gouverneur, que sa timidité seule l'empêcha de soutenir avec énergie. Mais l'ancien magistrat Billot, officiellement chargé d'enseigner le droit au jeune prince, et surtout l'illustre mathématicien Augustin Cauchy, préposé aux leçons scientifiques, ne se cachaient pas de regretter la direction et les idées du baron de Damas. Pour gagner les bonnes grâces de l'enfant, Cauchy se prêtait à toutes ses fantaisies, et les leçons de sciences se passaient tantôt à jouer aux jeux de mains, tantôt à chanter les cantiques de Saint-Sulpice. D'Hautpoul, qui se sentait surveillé par ses deux auxiliaires, prononça un peu à la légère le gros mot d'espionnage, et exigea imprudemment qu'on choisît entre eux et lui. Il faisait ainsi le jeu de ceux qui redoutaient son influence, et c'est lui qui dut s'éloigner

Digitized by Google

à la fin de février 1834[1]. A défaut des talents d'un diplomate, il avait montré à Prague les qualités d'un homme de cœur, la claire notion des tendances et des besoins de son temps. J'ai dit que son passage au Hradschin avait pu n'être point étranger à la formation du caractère moral du comte de Chambord : peut-être l'esprit de ce prince se fût-il aussi dilaté davantage, si d'Hautpoul avait prolongé son séjour auprès de lui.

III

M. Pierre de la Gorce a fait la remarque, au début de sa belle *Histoire du second Empire*, que les plus qualifiés d'entre les serviteurs de ce régime n'ont point laissé de Mémoires ni de notes biographiques. Quelques-uns, frappés en pleine maturité, n'ont pas connu cet automne de la vie où l'on trompe l'inaction présente en évoquant les souvenirs du passé; la plupart des autres, dédaigneux par nature ou par principe des consolations littéraires, se sont renfermés après 1870 dans un silence chagrin.

Il convient donc d'accueillir avec un sympathique empressement les publications qui rompent ce silence, alors même qu'elles n'émanent pas de personnages de tout premier ordre. C'est le cas pour M. Quentin-Bauchart, homme d'une haute honorabilité, pourvu d'emplois importants, l'une des lumières et l'un des chefs du Conseil d'Etat, mais demeuré toujours en dehors des postes ministériels et de la décision des grandes affaires. Ses Souvenirs posthumes, édités par son fils, n'en sont pas moins les très bienvenus, car ils nous apporteront sans nul doute, avec un certain nombre de faits nouveaux, le fidèle reflet de l'état d'esprit des grands fonctionnaires du second Empire.

Le volume qui vient de paraître n'est en quelque sorte qu'un prologue, puisqu'il s'ouvre à la veille de la révolution de Février pour se terminer au lendemain du coup d'Etat de Décembre. Ce tableau de l'histoire politique de la seconde République, pour consciencieux et complet qu'il soit, ne saurait être égalé à certains récits plus colorés, et notamment au chef-d'œuvre trop peu connu que sont les Souvenirs d'Alexis de Tocqueville. Mais il présente un intérêt très particulier par l'évolution qu'il révèle dans les idées et les sentiments de l'auteur, évolution partagée alors par beaucoup de Français, moins distingués et moins en vue que M. Quentin-Bauchart. C'est aux étapes de cette évolution

[1] La duchesse de Gontaut, qui avait été son plus fidèle soutien, fut bientôt congédiée à son tour, non sans dureté, et invoqua vainement la traditionnelle inamovibilité de ses fonctions de gouvernante.

Digitized by Google

que nous nous attacherons presque exclusivement, en recherchant comment un libéral de 1847 est insensiblement devenu un bonapartiste de 1852.

M. Banchart était un avocat et un propriétaire de l'Aisne, doté du prénom très local de Quentin. Voisin de campagne d'Odilon Barrot, il professait pour ce dernier une affectueuse vénération, et partageait les opinions politiques de la majorité de ses compatriotes, qui s'étaient fait gloire sous la Restauration d'être représentés au Palais-Bourbon par le général Foy, et qui, depuis 1830, n'avaient guère nommé que des députés d'opposition. A trente ans à peine, M. Quentin-Banchart eut la gloire de remplacer au conseil général un notaire soutenu par l'administration : moins heureux aux élections législatives, il n'en adhéra qu'avec plus d'ardeur à la fameuse et néfaste campagne des banquets, et fut désigné pour porter un toast à la réunion de Saint-Quentin, ce qui était une sorte d'investiture. Surpris, comme tant d'autres, par les événements de Février, il accorda à la République une résignation également dépourvue d'enthousiasme et d'arrière-pensée.

Jeunesse relative, hostilité contre le ministère Guizot, excellente situation locale, vif attachement aux principes d'ordre, il possédait toutes les qualités requises pour séduire et rassurer à la fois les électeurs picards de 1848. En dépit de quelques exaltés qui trouvaient qu'il avait donné trop peu de gages à la République, son nom figura sur la liste et sortit des urnes. Le hasard voulut qu'il fût le premier de tous les représentants à monter à la tribune de la Constituante, comme rapporteur d'une élection.

Il y reparut fréquemment, et fit bientôt apprécier, à défaut d'une éloquence très personnelle, une parole facile, claire, vigoureuse à l'occasion, bien appropriée au milieu parlementaire. Il eut le courage, au plus fort de l'insurrection de Juin, de formuler la proposition dont tout le monde sentait la nécessité et dont personne n'osait prendre la responsabilité, en demandant la concentration des pouvoirs dans les mains de Cavaignac. Il porta le même sang-froid devant les barricades, et fut au nombre des représentants chargés d'aller réconforter les soldats de La Moricière.

Aussi, quand, avant même la fin de la lutte, l'Assemblée eut décidé de nommer une commission d'enquête sur les mouvements insurrectionnels, M. Quentin-Banchart fut élu dans son bureau, malgré les objections de Thiers, qui le jugeait trop républicain. Odilon Barrot, président de la commission, lui fit confier le mandat de rapporteur; la lecture de son travail occupa quatre heures, dans la séance publique du 3 août, et fut un événement. Les

Digitized by Google

membres de l'extrême gauche (dont trois au moins, Caussidière, Louis Blanc et Ledru-Rollin, étaient pris à partie nominativement) interrompirent violemment le rapporteur. Une discussion passionnée s'ensuivit, dont Odilon Barrot, fatigué ou intimidé, laissa tout le poids à son jeune collègue. Celui-ci y conquit cette notoriété très spéciale dont les irrécusables témoignages sont les lettres de menaces anonymes et l'exposition des portraits à la vitrine des libraires. La discussion de la Constitution lui fournit l'occasion d'accentuer son rôle de défenseur des intérêts matériels. On avait encore, en matière constitutionnelle, à cette époque, la superstition du préambule, c'est-à-dire de la proclamation solennelle et platonique d'un certain nombre de principes sonores. A la promesse bien hypothétique d'une plus équitable répartition des charges publiques, M. Quentin-Bauchart voulut joindre celle de la réduction de ces mêmes charges. C'était inoffensif et irréprochable : la gauche avancée n'en protesta pas moins avec fureur, estimant qu'on trahissait la démocratie en lui prêchant l'économie.

Lors de l'élection présidentielle de décembre 1848, M. Quentin-Bauchart donna-t-il sa voix à Louis-Napoléon? Son silence donne à penser qu'associé par ses votes et par certains de ses discours à la politique du général Cavaignac, c'est à celui-ci qu'allèrent ses préférences. Le prince avait, à cette époque, peu de partisans, peu d'admirateurs surtout, dans le milieu parlementaire, où ses rares tentatives oratoires n'avaient obtenu qu'un succès d'hilarité. Mais le député de l'Aisne s'inclina de bonne grâce devant le résultat de l'élection, surtout quand il sut que le premier ministre du nouveau président allait être Odilon Barrot. S'il se jugea trop peu Parisien pour accepter la préfecture de police, M. Quentin-Bauchart devint sans hésitation l'auxiliaire du président du conseil comme sous-secrétaire d'Etat à la justice, jusqu'au jour où une loi sur les incompatibilités le contraignit à résigner ces fonctions pour demeurer représentant. Il s'occupa particulièrement de la réorganisation du personnel judiciaire, mais peut-être ses Souvenirs exagèrent-ils la part prise par lui à cette œuvre urgente autant que délicate.

Ses compatriotes de l'Aisne lui savaient gré de son attitude politique : ils le lui manifestèrent avec éclat aux élections pour la Législative, en le nommant en tête de toute la liste, avant même Odilon Barrot. M. Quentin-Bauchart fit naturellement partie de la nouvelle majorité conservatrice ou modérée qui soutenait le ministère reformé, et son désarroi fut grand lorsque, par un premier acte de défiance envers cette majorité, Louis-Napoléon congédia le

Digitized by Google

cabinet Barrot[1]. Quelles que fussent ses sympathies pour la plupart des nouveaux ministres, tels que Rouher, Parieu, Fould, la vénération qu'il gardait au patron de ses débuts politiques le retint dans une attitude non point hostile, mais très réservée. Il ne s'en départait que pour adhérer avec enthousiasme à tout ce qui pouvait renouer le faisceau de l'ancienne majorité, comme la loi sur la liberté de l'enseignement et la loi alors fameuse du 31 mai, restrictive du suffrage universel; renchérissant sur la phrase dédaigneuse de Thiers à l'égard de « la vile multitude », il provoqua une tempête en parlant des *repris de justice* et des *vagabonds* que cette loi écartait des listes électorales.

Au lendemain de la révocation du général Changarnier, M. Quentin-Bauchart fut vivement sollicité et non moins violemment tenté d'entrer dans un ministère où il aurait eu pour collègues Baroche, Rouher et Drouyn de Lhuys. Il refusa sur un mot d'Odilon Barrot : « Si vous étiez mon fils, je vous dissuaderais d'accepter. » Plus tard, au début de novembre 1851, ses légitimes ambitions et sa fidélité d'affection faillirent se concilier : il se crut pendant quelques heures titulaire du portefeuille du commerce, dans un cabinet d'apaisement et d'union conservatrice dont Barrot aurait été le chef : le désistement du futur ministre de l'intérieur, Léon de Malleville, fit tout manquer au dernier moment.

Nous touchons à la crise qui valut au député de l'Aisne tant de reproches et même d'injures. Résumons les faits en quelques lignes. Le 2 décembre, toujours entraîné par son attachement pour Odilon Barrot, il assista à la réunion de la mairie du Xe arrondissement et participa aux votes émis contre le coup d'Etat; il fut arrêté avec ses collègues et conduit comme eux à la caserne du quai d'Orsay. Autorisé à aller prendre des nouvelles de son fils malade, il revint au bout de quelques heures se présenter au colonel Feray, qui le renvoya en lui disant qu'il le considérait comme prisonnier sur parole. M. Quentin-Bauchart ne partagea donc point la courte captivité des autres protestataires à Vincennes ou au Mont-Valérien. Dès le 17 décembre, il laissait figurer son nom au *Moniteur*, comme membre d'une commission chargée d'examiner les comptes des ministres. A la fin de janvier, il était conseiller d'Etat.

[1] Admis dans l'intimité du premier ministre, il a peu charitablement, mais malicieusement raconté comment l'amertume de la disgrâce se doubla pour Mme Barrot et sa mère du regret d'avoir commandé inutilement pour le garde des sceaux une éblouissante simarre, qu'il devait arborer à une prochaine cérémonie officielle. Son successeur, M. Rouher, fit deux fois preuve de bon goût, en prenant la simarre à son compte et en la laissant dormir dans une armoire.

Digitized by Google

Pour justifier ce revirement un peu brusque, il allègue dans ses Souvenirs son patriotisme, l'effet irrésistible du plébiscite, les encouragements de ses électeurs de l'Aisne.

Il aggrava son cas quelques mois plus tard, en acceptant non pas de participer à l'œuvre de proscription des commissions mixtes, comme il en a été très injustement accusé, mais de reviser ces condamnations sommaires et de distribuer des grâces dans la région du Sud-Est. Parmi les émeutiers de Décembre qui comparaissaient devant lui, beaucoup sans doute étaient de vulgaires malfaiteurs : mais si, aux questions du conseiller d'Etat, l'un d'entre eux s'était avisé de riposter en invoquant les décrets de déchéance rendus à la mairie du Xe avec le concours du représentant de l'Aisne, celui-ci se fût trouvé en embarrassante posture.

Il accomplit d'ailleurs sa mission dans un esprit de large bienveillance, accordant des grâces ou des commutations aux trois cinquièmes des condamnés. Cette mansuétude contrastait avec la rigueur des deux militaires envoyés dans les autres régions; elle fit l'effroi des ultra-bonapartistes apeurés, qui voulaient à toute force asseoir par des *exemples* le respect de l'ordre et du gouvernement. Les femmes se mirent du côté de la férocité, comme, en dépit de la légende, elles l'ont presque toujours fait dans les discordes politiques : une très grande dame protesta qu'après la faiblesse dont M. Quentin-Bauchart avait fait preuve, la sécurité publique était menacée. Les salons officiels retentirent de lamentations, le garde des sceaux prêcha la circonspection pour l'avenir, et le Bulletin des Communes se crut obligé de justifier les mesures de clémence. Il faut dire à la louange de M. Quentin-Bauchart, que toute cette agitation le laissa insensible, et qu'il fut jusqu'au bout prodigue de grâces et de commutations.

IV

C'est vers la même époque troublée de 1848 que nous reportent les *Souvenirs* de M. le comte de Reiset. L'auteur a accompli une longue et déjà lointaine carrière diplomatique, puisqu'elle s'ouvrit en 1840, sur la recommandation de la dame d'honneur de la reine Marie-Amélie. Cédant aux instances de ses amis, il s'est mis à reprendre et à rédiger en récit suivi les notes qu'il avait jadis la bonne habitude de griffonner chaque soir. Un premier volume retrace son séjour à la cour de Turin, pendant les derniers temps du règne de Charles-Albert et le début de celui de Victor-Emmanuel. A côté d'agréables anecdotes, telles que les aimaient les

Digitized by Google

diplomates d'autrefois, sur les diverses maisons princières d'Italie, on y trouve un récit très vivant de la crise où faillit s'anéantir la nationalité piémontaise, et qui fut au contraire le point de départ de l'unité italienne.

Tout jeune attaché, M. de Reiset avait passé quatre ans à Rome, où il avait pour chef le comte de Latour-Maubourg et pour collègue Gaston de Ségur, le futur prélat; mais Grégoire XVI régnait encore, et c'est une Italie nouvelle qu'il découvrait au printemps de 1848, en débarquant à Turin comme premier secrétaire. La veille du jour fixé pour son départ de Paris, Bastide, le chef improvisé de notre diplomatie, l'engagea, en guise d'instruction, à aller entendre au Palais-Bourbon le discours que comptait prononcer Lamartine sur les affaires italiennes; cette séance se trouva être celle du 15 mai, et, en fait de discours, les auditeurs n'y recueillirent que les vociférations des envahisseurs. A Turin, le ministre de France, Bixio, fort pressé d'aller prendre possession de son siège à la Constituante, fit en vingt-quatre heures les présentations indispensables, et M. de Reiset se trouva chargé d'affaires dans des circonstances fort épineuses, sans avoir été mis sérieusement au courant des questions qu'il allait avoir à suivre plutôt qu'à traiter.

Il tombait non seulement en pleine effervescence, mais en pleine guerre. A Turin, en dehors du corps diplomatique et des ministres, il n'y avait plus que quelques vieilles dames, comme la duchesse de Clermont-Tonnerre, femme de l'ancien ministre de Charles X et tante de Camille de Cavour. L'élite de la nation avait suivi le roi à la conquête de la Lombardie, à l'assaut du fameux quadrilatère. Les faciles débuts de la campagne exaltaient outre mesure les amours-propres et les ambitions. La veille du jour où M. de Reiset prit possession de son poste, la garnison autrichienne de Peschiera avait capitulé, et on eût passé pour mauvais patriote à douter de la prochaine occupation de la Vénétie tout entière. Au sortir d'un engagement de minime importance, un jeune lieutenant écrivait sérieusement à sa mère : « Savez-vous qu'il n'y a pas beaucoup de faits dans l'histoire qui puissent s'en approcher! »

On sait ce qu'il advint de ces illusions. Tandis que Charles-Albert, assez pauvre stratégiste, s'attardait à bloquer Mantoue au lieu de pousser jusqu'à l'Adriatique dans un premier élan d'enthousiasme et de surprise, le feld-maréchal Radetzky réorganisait matériellement son armée, la remontait moralement, tirait d'Autriche des renforts, prenait son heure pour passer à l'offensive. Débordés par le nombre, abandonnés ou mollement soutenus par leurs auxiliaires italiens, les Sardes devaient délaisser le territoire vénitien, puis céder peu à peu la Lombardie elle-même.

Digitized by Google

Bientôt les avant-postes des *Tedeschi* étaient en vue de cette ville de Milan, où Charles-Albert avait fait quelques mois plus tôt une entrée délirante et triomphale.

Il y eut quelques heures d'effroyable confusion. Le roi de Sardaigne, pour qui les Milanais s'étaient compromis, leur avait juré de les défendre contre un retour de leurs tyrans; mais il devenait évident que la résistance n'aboutirait qu'à faire bombarder et peut-être piller la ville. Les Milanais devinaient qu'une évacuation se préparait; les uns faisaient fébrilement leurs préparatifs de départ, pour fuir les vengeances de Radetzky; les autres criaient à la trahison, et parlaient de faire un mauvais parti à Charles-Albert. Le malheureux souverain, avec ce stoïcisme mélancolique qui était son habituelle disposition d'esprit et qui se reflétait sur ses traits, s'exposait vainement aux balles autrichiennes : la mort ne voulait pas de lui, et son martyre commençait seulement.

Il y avait à Milan une importante colonie française, dont les intérêts et même la sécurité pouvaient courir des risques dans la bagarre; notre consul général, récemment mandé à Paris, n'en était pas revenu. M. de Reiset prit sur lui de se rendre à Milan pour assurer la protection de ses compatriotes. Entendant la bataille se rapprocher de la ville, il alla trouver Charles-Albert, qui se tenait avec son état-major devant une des portes, la Porta Romana; au milieu du sifflement des boulets, il obtint du roi la permission de se rendre avec le consul général d'Angleterre au quartier général autrichien, pour négocier la sortie des étrangers avant l'assaut. Radetzky leur apprit que la capitulation venait d'être signée, et qu'il accordait douze heures de répit à tous les habitants qui voudraient s'expatrier : ce fut, à la suite de l'armée sarde, un lamentable exode d'émigrés, se traînant pour la plupart à pied sous le soleil d'août. Quelques jours plus tard, un armistice était signé, qui consacrait la complète évacuation de la Lombardie par les troupes de Charles-Albert. La croix de la Légion d'honneur, sans parler d'une décoration piémontaise, récompensa le zèle et l'initiative dont M. de Reiset avait fait preuve.

Sur ces entrefaites arriva à Turin un nouveau ministre de France, M. Sain de Bois-le-Comte, diplomate de famille et de carrière. Le premier secrétaire allait avoir des loisirs, dont il usa pour fréquenter la société piémontaise, et surtout pour étudier la crise de politique intérieure dont l'armistice fut le signal.

Les revers militaires avaient, comme il arrive trop souvent, déchaîné les passions des partis : dans ce parlement qui ne datait que de quelques mois, les luttes avaient déjà pris un caractère inouï de violence. L'extrême gauche, conduite par un tribun du

Digitized by Google

nom de Brofferio (il est surtout connu chez nous par quelques lettres ampoulées de Victor Hugo), voulait, sinon la république immédiate, du moins la lutte contre toutes les monarchies voisines. A l'extrémité opposée, le parti absolutiste était encore puissant au Sénat et avait des racines vivaces dans l'aristocratie. Les Savoyards, si connus jadis pour leur loyalisme, et fournissant encore à l'armée son meilleur contingent d'officiers et de soldats, marquaient des tendances séparatistes, à présent que la monarchie s'identifiait avec les aspirations italiennes; ils se battaient admirablement à Novare, mais en chantant la *Marseillaise*, singulier hymne de guerre au service d'un roi italien. Le grand parti constitutionnel modéré souhaitait la paix, pour réorganiser les finances, améliorer l'armée, préparer l'avenir; les sympathies du roi ne suffisaient point à le soutenir contre les impatiences des libéraux, qui considéraient comme une honte de renoncer à l'affranchissement immédiat de l'Italie et, à défaut d'une guerre d'indépendance, voulaient tenter au moins une confédération de principautés. Leur chef le plus écouté était un prêtre, Vincent Gioberti, dont les écrits avaient alors une immense influence, en dehors même de l'Italie, puisque Lacordaire n'y a point échappé; très honnête, mais mal préparé à l'action, se dépensant en grandes phases et en vastes théories, il conquit pourtant à la Chambre piémontaise une telle autorité, que le roi dut le mettre à la tête de son ministère.

La situation, déjà bien grave, se compliqua des événements de Rome, c'est-à-dire l'assassinat de Rossi, la fuite de Pie IX et la proclamation de la république. Non seulement le crime du palais de la Chancellerie ne souleva pas à Turin d'indignation ostensible, mais la populace manifesta en l'honneur de l'assassin, et M. de Reiset rapporte qu'on adressait couramment aux ministres cette menace : « *Farà come a Rossi.* » Le roi et le président du conseil eurent le courage de résister au courant, et refusèrent obstinément d'entrer en relations avec la république romaine. Les possesseurs actuels de Rome ont pu ériger en face des jardins du Quirinal la statue équestre de Charles-Albert, sans parvenir d'ailleurs à donner à ses traits une expression de triomphe : cet initiateur du *Risorgimento* considérait comme un sacrilège toute atteinte à la souveraineté pontificale. Quant à Gioberti, partisan d'un régime constitutionnel à Rome, il déclarait très haut qu'à ses yeux le pouvoir temporel était indispensable au salut de l'Italie.

Pour se justifier du reproche de timidité, pour se soustraire à l'écœurement des dissensions et des récriminations, Charles-Albert, dénonçant l'armistice, recommença une guerre dont l'issue ne pouvait être douteuse. Au soir de Novare, desespérant de mourir

Digitized by Google

en soldat, il voulut pourtant disparaître, pour apaiser les rancunes des vainqueurs. Il signa son abdication et partit pour le Portugal, où la Providence, le prenant enfin en pitié, ne tarda pas à mettre un terme à ses souffrances.

Les ministres de France et d'Angleterre intervinrent encore une fois pour obtenir la cessation définitive des hostilités. M. de Reiset, précédant son chef dans la ville de Novare convertie en une vaste ambulance, y trouva mortellement ou gravement blessés plusieurs de ses amis de Turin, entre autres l'ancien ministre Perrone et le futur ministre Robilant.

Il avait, avec le nouveau roi, des relations qui touchaient à l'intimité. Pendant l'armistice, le duc de Savoie (c'était alors le titre de Victor-Emmanuel), affublé d'une fausse barbe et se cachant sous le nom de M. Martin, négociant lyonnais, était venu fréquemment le surprendre chez lui, pour causer librement de politique, de chasse et d'autre chose encore. Devenu roi, il prodigua les marques de bienveillance au secrétaire de la légation de France, qui n'en fut ni ébloui ni même touché, et qui le considéra toujours comme un type parfait d'égoïsme : « Victor-Emmanuel m'a souvent dit qu'il avait une grande affection pour moi, et j'avoue que je n'y ai jamais compté... Toutes les fois que je le revoyais, il me sautait au cou, et malgré cela on sentait qu'il était indifférent et qu'il ne pensait qu'à lui. »

Par une prudence très respectable, mais fort peu éclairée, la mère de Victor-Emmanuel, pénétrée des dangers que court la vertu des jeunes princes, avait autant que possible séquestré l'adolescence de ses fils, veillant à leur éviter tout contact avec les dames de la cour et de la société. Elle avait réussi à en faire de vrais sauvages, sans que d'ailleurs le diable y perdît rien, car aux intrigues mondaines qui leur étaient interdites, ils suppléaient par des fréquentations plus vulgaires, et ils avaient de mauvaises façons sans avoir de bonnes mœurs. Chez Victor-Emmanuel, le mariage ne put corriger le goût du débraillé ni celui de la grosse galanterie d'arrière-boutique ou de basse-cour. M. de Reiset cite à cet égard des détails caractéristiques, et qui seraient amusants, n'était la pensée que ce héros de Maupassant égaré sur un trône avait une femme qui souffrait en silence, une mère qui se lamentait et qui faisait dire tous les matins une messe en l'honneur de sainte Monique... Aussi bien, il serait scabreux de prolonger ici les confessions de cet Augustin.

M. de Reiset demeura à Turin pendant quatre années, sous des chefs très différents d'esprit et qui ne lui étaient pas tous également sympathiques, MM. de Bois-le-Comte, Ferdinand Barrot, le

Digitized by Google

prince Murat, His de Butenval. La société turinoise était alors toute française de langue et de culture, comme elle l'est demeurée en partie. Elle se montrait très accueillante non seulement pour le corps diplomatique, mais pour les visiteurs de distinction, tels que la tragédienne Rachel, la duchesse de Parme, et surtout le prince qui, par attachement à son cher Chantilly, se faisait appeler dans ses déplacements le comte de Vineuil[1].

Familièrement lié avec le premier ministre de Victor-Emmanuel, Maxime d'Azeglio, M. de Reiset se montre bien indulgent pour l'attitude du gouvernement sarde à l'égard de la cour de Rome. L'état ancien de la législation ecclésiastique ne pouvait évidemment être maintenu : mais au lieu d'imposer la réforme par voie d'autorité et de rompre les relations avec la papauté, ne pouvait-on engager des négociations? C'est ce que pensèrent alors d'excellents esprits, comme Balbo, et c'est le parti que d'Azeglio eût pris sans doute si dès lors lui et ses amis n'avaient voulu faire des avances aux révolutionnaires italiens.

Le 2 Décembre, malgré ses apparences de dictature conservatrice, ne put que les rassurer, s'il est vrai que dès le lendemain, Louis-Napoléon dit en confidence au ministre de Sardaigne : « A présent que je puis faire ce que je veux, je ferai quelque chose pour l'Italie. » M. de Reiset ne devait pas assister de près au développement de cette politique, car, après le coup d'Etat, par un avancement qu'il n'avait pas désiré, il fut nommé premier secrétaire à Saint-Pétersbourg. Là, une autre crise était en perspective; nous espérons qu'il nous en donnera le récit.

V

Avec M. le baron des Michels, nous abordons la diplomatie de la troisième République. Egalement soucieux d'observer la discrétion professionnelle et de satisfaire cette curiosité d'informations dont les exigences vont sans cesse grandissant, l'ancien ambassadeur s'est efforcé, comme il le dit spirituellement dans son avant-propos, de concilier « la rigueur des doctrines avec la licence des temps ». Avec quel tact et quel agrément il a triomphé des difficultés de cette tâche, ce n'est pas aux lecteurs du *Correspondant* qu'il est

[1] Un jour que le duc d'Aumale n'avait passé que quelques heures à Turin, l'hôtelier, qui l'avait reconnu, lui présenta une note de 75 francs. Le prince paya, mais dit en riant : « C'est bien un peu cher pour un général dégommé. »

Digitized by Google

besoin de l'apprendre, puisqu'ils ont eu la primeur[1] d'un des récits dont la première série a été récemment publiée.

M. des Michels débuta dans la carrière au moment du congrès de Paris, sous le patronage du comte Walewski, qui avait été officier d'ordonnance d'un de ses oncles. Grâce à cette protection, le jeune diplomate reçut de bonne heure des missions agréables ou intéressantes, tantôt à Weimar, où le mélomane qu'il était se prit de passion pour Liszt et de curiosité pour Wagner, tantôt à Milan, où il fut en 1860 secrétaire de la conférence chargée de régler la nouvelle délimitation de la Lombardie et de la Vénétie. Le ministère Thouvenel lui fut moins propice; cet homme d'Etat italomane lui en voulut d'avoir, au cours d'un congé, recueilli les éléments d'une brochure peu favorable à la révolution napolitaine. M. des Michels fut envoyé comme simple attaché à Rio-de-Janeiro, ce qui était une manière de disgrâce et ce qui lui fut l'occasion d'un succès inattendu. L'absence du chef de la légation, la mort quasi foudroyante du secrétaire, l'élevèrent inopinément à la situation de chargé d'affaires. A sa place, bien des jeunes gens de vingt-cinq ans auraient perdu la tête, et bien d'autres se seraient absorbés dans des satisfactions de vanité, dans la joie, par exemple, de présenter des amiraux français à l'empereur dom Pedro. M. des Michels, estimant à leur juste valeur ces jouissances de protocole, eut l'audace et la décision de faire vraiment œuvre de diplomate : profitant d'un refroidissement entre le Brésil et l'Angleterre, il entreprit, par des sollicitations directes auprès de dom Pedro, d'enlever à l'industrie anglaise le privilège immémorial dont elle avait joui et d'obtenir pour nos constructeurs la commande de trois cuirassés. La stupeur fut si vive au quai d'Orsay qu'on songea d'abord à calmer un zèle jugé excessif; mais quand le courrier suivant apporta les traités en règle, le conseil des ministres décida, en guise de réprimande, d'envoyer au téméraire la croix de la Légion d'honneur.

Ces fonctions de chargé d'affaires, M. des Michels devait, au lendemain de la guerre de 1870, les exercer plus longuement et plus fréquemment à Rome, où il fut nommé premier secrétaire de l'ambassade auprès du Vatican. Quand le comte Bernard d'Harcourt occupait effectivement son poste d'ambassadeur, son activité faisait aux secrétaires des loisirs que ceux-ci consacraient à l'archéologie : sous la direction de l'archiviste de l'ambassade, singulier personnage, révolutionnaire converti, qui avait jadis lancé dans la presse européenne la retentissante histoire du petit Mortara,

[1] Numéro du 10 février 1899.

Digitized by Google

on entreprit des fouilles près de la voie Appienne, sur l'emplacement supposé de la villa de Varus. Pendant près de trois mois, les diplomates vinrent quotidiennement surveiller le travail des terrassiers; les fouilles eussent-elles été stériles, que la majesté du site et l'incomparable encadrement des Monts Albains auraient justifié et récompensé le déplacement; mais d'importantes substructions furent mises au jour, et les archéologues débutants connurent les délices des controverses d'identification; de plus, il se rencontra sous la pioche quelques débris intéressants, notamment une réplique de la tête du Cupidon de Praxitèle, qui fut galamment offerte à Mme d'Harcourt.

Mais lorsque l'ambassadeur était en congé, M. des Michels redevenait exclusivement diplomate. Il a raconté ici l'affectueux accueil qu'il recevait de Pie IX, et comment le vieux pape se laissait aller avec lui à de longues causeries, où les doléances s'éclairaient de temps en temps d'un sourire ou d'un bon mot. En 1872, la situation devint plus grave.

M. Thiers, qui avait défendu naguère le pouvoir temporel devant le Corps législatif impérial, sentait toujours très vivement la convenance de garder à la France sa situation auprès du Saint-Siège : par son ordre, l'embassadeur continua à siéger à Saint-Jean-de-Latran dans la stalle de premier chanoine, à se rendre en gala à Saint-Louis-des-Français, le jour de la fête patronale. Mais à moins de rompre les relations diplomatiques avec le gouvernement italien, il fallait bien, d'autre part, reconnaître le fait accompli; quand Victor-Emmanuel s'installa au Quirinal, le ministre[1] de France dut le suivre avec le reste du corps diplomatique.

Trente ans ont passé depuis l'occupation de Rome, et si illogique et périlleuse que soit demeurée la situation, il s'est établi par la force des choses une sorte de *modus vivendi*. En particulier, les représentants de la France auprès du Quirinal et du Vatican n'ont aucune peine à se considérer mutuellement comme des compatriotes, appliqués dans la même ville à deux tâches absolument distinctes; entre le palais Farnèse et le palais Rospigliosi, il n'y a que des rapports de voisinage, de société ou de camaraderie. Il n'en allait pas de même au lendemain de 1870, alors que les plaies étaient encore saignantes, les positions mal définies, les occasions de conflit incessantes. Et peut-être M. des Michels ne juge-t-il pas avec une parfaite compréhension des choses l'attitude et le langage du ministre de France d'alors auprès du Quirinal, M. Fournier, esprit ouvert et diplomate éminent, qui devait, plus tard, à

[1] Nous n'avions alors auprès du roi d'Italie qu'une légation.

Digitized by Google

Constantinople, soutenir avec énergie le protectorat traditionnel de la France sur les établissements catholiques [1].

Quoi qu'il en soit, M. Thiers coupa court aux difficultés en changeant notre ambassadeur, et le Saint-Siège agréa avec joie le nom de M. de Corcelles, dont la désignation fit aussi bon effet à Versailles qu'à Rome.

Le chapitre suivant est consacré à l'Egypte. Il s'agit de cette période de 1876 à 1878, où notre situation était prépondérante encore dans le delta du Nil, mais où nous devions déjà la défendre contre les convoitises anglaises. M. des Michels, qui voyait l'étendue du péril et qui le dénonçait avec vigilance à Paris, fut énergiquement soutenu tant que le duc Decazes resta au quai d'Orsay; son successeur, M. Waddington, dont le patriotisme ne saurait être mis en doute, mais qui, par son éducation, ses sympathies, son tempérament, était un anglomane achevé, entra dans la voie des concessions et des reculades qui devaient insensiblement conduire les habits rouges au Caire. Sa faute capitale fut de ne point se rendre au vœu de notre ministre plénipotentiaire, qui le pressait de profiter du congrès de Berlin pour faire proclamer par les puissances l'internationalisation de l'Egypte. On eût ainsi intéressé l'Europe entière à arrêter les empiètements de l'Angleterre : M. Waddington préféra se cantonner à Berlin dans la défense des Juifs roumains.

M. des Michels donne d'intéressants détails sur l'organisation et les débuts du *condominium*, rendu nécessaire par le lamentable état des finances égyptiennes. La réputation de prodigalité du khédive Ismaïl est bien établie, et nous ne sommes pas surpris d'apprendre qu'il avait dévoré treize milliards en quatorze ans! Mais on ignorait généralement que, du despote oriental, il avait aussi les caprices sanguinaires : c'est une tragique aventure que celle de son frère de lait et favori, Sadyk-Pacha, étranglé sous les yeux du maître qui convoite son harem et ses trésors.

La carrière diplomatique de M. des Michels s'est prématurément et volontairement terminée à Madrid, où il exerça les fonctions d'ambassadeur pendant les dernières années du règne d'Alphonse XII. Il y déjoua les intrigues allemandes, dont la plus redoutable consista à faire du roi d'Espagne le colonel honoraire d'un régiment de uhlans, à la veille de son voyage officiel à Paris. On se rappelle que la population parisienne, cédant à des excita-

[1] C'est lui, comme l'a rappelé le *Correspondant* au moment de sa mort, qui, questionné par Jules Ferry sur le meilleur moyen de consolider l'influence française dans le Levant, répondait : « Semer de la graine de missionnaires! »

Digitized by Google

tions très perfides ou trop naïves, accueillit Alphonse XII par un charivari. Si une rupture ne s'ensuivit pas, la France le dut surtout à l'habileté et au sang-froid de l'ambassadeur, mandé à Paris pour la circonstance; le gouvernement, qui n'avait pas su prévoir ou prévenir le scandale, ne fit, dans le premier moment de désarroi, rien pour le réparer. Le ministre des affaires étrangères, M. Challemel-Lacour, était, à coup sûr, un écrivain et un orateur de marque, mais il donna ce jour-là une piètre idée de sa capacité d'homme d'Etat, car, au sortir de la gare, il alla se terrer pendant vingt-quatre heures dans une retraite impénétrable, laissant ses subordonnés sans instructions et sans moyen de parvenir jusqu'à lui. Ce fut M. Grévy que l'ambassadeur décida personnellement à retenir le roi par une visite d'excuses. Le président était doublement tenu à cette démarche, car il était indirectement responsable de l'incident : Alphonse XII, en effet, avait dû primitivement commencer par la France son voyage d'Europe, et c'est M. Grévy qui avait fait fixer au retour d'Allemagne l'arrêt à Paris, pour ne pas s'arracher à sa chère villégiature de Mont-sous-Vaudrey.

Les esprits cependant s'étaient montés en Espagne, et quand l'ambassadeur regagna son poste, quelques exaltés tentèrent de lui faire avanie à la douane d'Irun. Mais cette agitation superficielle ne tarda pas à tomber; deux ans plus tard, les prétentions allemandes sur l'archipel des Carolines achevèrent de prouver aux Espagnols que leurs voisins de *tras los montes* sont encore leurs amis les plus sûrs et les plus désintéressés.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

Digitized by Google

LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES

ET

LA QUESTION DES SUCRES

Une conférence internationale est, en ce moment, réunie à Bruxelles pour étudier une question qui, à première vue, paraît plutôt du ressort des assemblées nationales, — à savoir le régime commercial et fiscal des sucres de betterave... Cette question des sucres est, pour la France, d'un intérêt primordial. Ainsi que le rappelait M. Ribot, le samedi 4 janvier, dans une réunion organisée par la Société des Agriculteurs de France, la fabrication du sucre de betterave est une industrie qui a pris naissance dans notre pays. Défendre cette industrie, c'est défendre une des gloires économiques de la France. C'est en même temps défendre une des ressources les plus précieuses, les plus nécessaires de l'agriculture française que, seule depuis vingt-cinq ans, la culture betteravière sauve de la ruine.

Contre qui notre industrie sucrière a-t-elle besoin d'être défendue? Il est regrettable de constater que c'est contre ceux-là mêmes qui ont mission de la défendre, contre ces hommes qui ont temporairement la garde de nos intérêts, contre le gouvernement français, en un mot. La conférence de Bruxelles ne peut, en effet, nous être préjudiciable que si le gouvernement français le veut bien : or, s'il n'est pas certain qu'il le veuille aujourd'hui (la crainte de l'électeur ayant été peut-être pour lui le commencement de la sagesse), il est certain qu'il le voulait hier. La législation qui régit les sucres en France depuis 1884 est la bête noire de M. le ministre des finances, et il ne lui déplairait pas de faire cause commune avec l'étranger pour la mettre à mal, dût l'industrie sucrière française en mourir. Périssent les colonies plutôt que les principes!

Comment a-t-on été amené à réunir les nations en conférence pour l'examen, et éventuellement pour la solution de la question des sucres? Qu'avons-nous à craindre de cette conférence?

Digitized by Google

I

Le sucre, en sa qualité de produit de première nécessité, a été de tout temps l'objet des tendresses du fisc, tendresses qui se sont manifestées par l'imposition d'un droit toujours égal et souvent supérieur à la valeur du produit. Jusqu'en 1884, ce droit se mesurait sur la quantité de sucre fabriquée : le fabricant payait autant de fois 40 francs qu'il avait produit de 100 kilogrammes de sucre.

On s'était longtemps accommodé de ce régime fiscal, analogue à celui des autres pays. Mais un jour, l'Allemagne et bientôt l'Autriche-Hongrie, imaginèrent de faire porter l'impôt, non plus sur la matière première, non plus sur le sucre, mais sur la betterave. Plus donc la betterave produisait de sucre, c'est-à-dire plus se perfectionnait la culture betteravière et plus se perfectionnaient les procédés de l'industrie sucrière, — et moins l'impôt était lourd. Ainsi le régime fiscal était-il un stimulant au progrès agricole et industriel.

Dès le jour où ce nouveau régime eut été inauguré en Allemagne et en Autriche-Hongrie, il y eut dans ces deux pays, un essor prodigieux, un développement considérable de la fabrication du sucre; et nous perdîmes dans ce domaine la suprématie qui nous avait appartenu jusque-là. En 1874-1875, on produisait en France près de 400,000 tonnes de sucre de betterave; on en produisait moins de 300,000 en Allemagne, un peu plus de 200,000 en Autriche-Hongrie. En 1883-1884, la production française étant restée stationnaire, la production de l'Autriche-Hongrie dépassait 600,000 tonnes, la production de l'Allemagne atteignait près de 1 million de tonnes.

La loi du 29 juillet 1884 fit, dans notre système fiscal, la transformation qui avait si bien réussi chez nos voisins. Aux termes de l'article 3 de cette loi,

Tout fabricant de sucre indigène pourra contracter avec l'administration des contributions indirectes un abonnement en vertu duquel les quantités de sucre imposables seront prises en charge *d'après le poids des betteraves mises en œuvre.*

Cette prise en charge sera définitive, quels que soient les manquants ou les excédents qui pourront se produire.

Elle aura lieu aux conditions ci-après : rendement par 100 kilogrammes de betteraves, 6 kilogrammes de sucre raffiné.

Un décret déterminera les obligations qui seront imposées aux fabricants abonnés pour la garantie des intérêts du Trésor.

On voit en quoi consistait la réforme. Le fabricant était désormais taxé, — s'il préférait ce mode de taxation à l'ancien, — non

Digitized by Google

plus pour la quantité de sucre qu'il avait réellement fabriqué, mais pour autant de fois 6 kilogrammes de sucre qu'il avait travaillé et mis en œuvre de 100 kilogrammes de betteraves. Tout ce qu'il obtenait en sus de ces 6 kilogrammes, c'était du sucre exempt d'impôt. Désormais, le fabricant de sucre français, comme son concurrent d'Allemagne ou d'Autriche, avait un grand intérêt à faire progresser sa fabrication.

Ce progrès, la loi du 29 juillet 1884 l'avait par avance escompté. Ses auteurs ne doutaient pas que le rendement théorique de 6 pour 100, représentant au moment de la promulgation de la loi la réalité des faits, serait bien vite dépassé; qu'une quantité relativement considérable de sucre, par conséquent serait exempte de l'impôt. Pour protéger le fisc, ils avaient édicté deux dispositions de sauvegarde. Ils avaient d'abord élevé le chiffre de l'impôt, qui était jusque-là de 40 francs, à 50 francs; en sorte que, s'il devait y avoir moins de sucre imposé, le sucre imposé l'était désormais un peu plus lourdement. Ils avaient en second lieu décidé que le chiffre du rendement légal ne serait de 6 pour 100 que dans les trois premières campagnes qui suivraient le vote de la loi; qu'en 1887, il serait porté à 6,25; en 1888, à 6,50; en 1889, à 6,75; en 1890, enfin, à 7,00.

Le résultat prévu ne se fit pas attendre. L'industrie sucrière, qui semblait frappée à mort, se releva comme par enchantement. En même temps que la richesse saccharine de la betterave augmentait dans des proportions étonnantes, les procédés de fabrication se perfectionnaient. Pour la première campagne, le rendement n'était encore que de 6 pour 100; il s'élevait à 7,83 dès la seconde, à 8,86 pour la troisième. Les excédents, c'est-à-dire les quantités de sucre échappant à l'impôt, étaient de 40,000 tonnes en 1884-85, de 78,000 tonnes en 1885-86, de 157,000 tonnes en 1886-87.

Progrès si rapide et dépassant à tel point les prévisions, que le législateur se vit obligé de revenir, dès la troisième année d'application de la loi, sur les bases du quasi-contrat qu'il avait passé en 1884 avec la fabrique de sucre. Une loi du 4 juillet 1887 décide « qu'à partir du 1er septembre 1887, le rendement légal par 100 kilogrammes de betteraves mises en œuvre dans les fabriques de sucre, sera fixé, pour la campagne 1887-88, à 7 kilogrammes de sucre raffiné; pour la campagne 1888-89, à 7,25; pour la campagne 1889-90, à 7,50; pour la campagne 1890-91, à 7,75 [1]. »

[1] L'article 7 de la loi du 4 juillet 1887 crée, en outre, une nouvelle taxe dans les termes suivants : « Pour couvrir le Trésor du surcroît de dépenses que peut nécessiter l'application du régime institué en faveur de l'industrie sucrière, par la loi du 29 juillet 1884, chaque fabricant sera tenu de verser,

Digitized by Google

Une autre loi, rendue presque à la même date, loi du 27 mai 1887, modifie plus gravement la législation de 1884. Elle élève de 10 francs le taux de l'impôt sur les sucres, qui passe ainsi de 50 à 60 francs, et décide que cette surtaxe sera appliquée même aux sucres libérés de l'impôt. A partir de ce moment, les excédents, — les quantités de sucre fabriquées au delà du rendement légal, — ne sont plus indemnes. Ils n'échappent plus complètement à l'impôt, et l'impôt va les saisir de plus en plus. La loi de 1887 les soumettait à une taxe de 10 francs; par la loi du 24 juillet 1888, on les impose à 20 francs; par la loi du 5 août 1890, on les impose à 30 francs, c'est-à-dire à la moitié de la taxe normale.

Ces restrictions sont jugées encore insuffisantes. Une nouvelle loi intervient, à la date du 29 juin 1891, pour fixer, sur des bases plus favorables au fisc, le régime des fabriques de sucre. Aux termes de l'article premier de cette loi :

A partir du 1er septembre, et pour les campagnes suivantes, le rendement légal par 100 kilogrammes de betteraves mises en œuvre dans les fabriques de sucre indigène, reste fixé à 7 kilogr. 750.

Lorsque le rendement effectif de chaque fabrique ne dépasse pas 10 kilogr. 500 de sucre raffiné par 100 kilogrammes de betteraves, l'excédent est, en totalité, admis au bénéfice du droit réduit de 30 francs.

La moitié de l'excédent obtenu en sus de 10 kilogr. 500 de sucre par 100 kilogrammes de betteraves, n'est également passible que de ce même droit réduit; l'autre moitié est ajoutée aux charges imposables, au droit plein de 60 francs.

Ce texte est celui qui détermine à l'heure actuelle la situation de l'industrie sucrière vis-à-vis du fisc, situation qui peut se formuler de la façon suivante. Tout fabricant de sucre qui met en œuvre 100 kilogrammes de betteraves doit : 1° Pour les premiers 7 kilogr. 750 de sucre qu'il retire de ces betteraves, et qui constituent le rendement minimum légal, le droit plein de *soixante centimes* le kilogr.; 2° pour toute quantité produite en sus du rendement légal et ne dépassant pas le rendement de 10 kilogr. 500, le droit réduit de *trente centimes* le kilogr.; 3° pour toute quantité produite en sus du rendement de 10 kilogr. 500, — la paille étant coupée en deux, — le droit plein pour moitié, le droit réduit pour l'autre moitié, ou en d'autres termes, un droit mixte *de quarante-cinq centimes* le kilogr.

dans la caisse du receveur principal des contributions indirectes, une taxe dont le montant est fixé à *trente centimes par mille kilogrammes de betteraves mises en œuvre.* »

Digitized by Google

II

Ces restrictions successives apportées au principe de la loi de 1884 n'ont pas eu pour effet de ralentir le progrès de l'industrie sucrière. Le rendement moyen a continué de s'élever, et la production n'a pas cessé de croître, ainsi que le montre le tableau ci-après :

Campagnes.	Production.	Rendement.
1883-84	406,007 tonnes.	5,55 pour 100.
1884-85	272,962 —	5,99 —
1885-86	265,084 —	7,83 —
1886-87	434,043 —	8,86 —
1887-88	344,744 —	9,53 —
1888-89	412,523 —	9,77 —
1889-90	699,365 —	10,47 —
1890-91	615,242 —	9,46 —
1891-92	577,821 —	10,26 —
1892-93	523,366 —	9,56 —
1893-94	514,788 —	9,80 —
1894-95	704,454 tonnes.	9,87 pour 100.
1895-96	593,646 —	10,97 —
1896-97	668,545 —	9,88 —
1897-98	730,067 —	11,40 —
1898-99	737,902 —	12,08 —
1899-00	869,200 —	11,75 —
1900-01	1,040,294 —	11,93 —

Ce développement de la production aurait été impossible si les producteurs français n'avaient pas eu d'autres clients que les consommateurs français : la consommation du sucre en France est presque stationnaire. Notre industrie sucrière a heureusement rencontré à l'étranger, principalement sur le marché anglais et sur le marché américain, de vastes débouchés. Elle a dû de conquérir ces marchés extérieurs au régime fiscal inauguré en 1884, régime qui n'a pas eu seulement pour résultat de favoriser les progrès de la fabrication du sucre en encourageant les forts rendements, mais qui a encore eu pour effet de favoriser l'exportation du sucre produit en accordant à cette exportation *une prime indirecte*.

Comment cette prime joue-t-elle?

C'est une règle de droit fiscal dont la justification n'a pas besoin d'être faite que, toutes les fois qu'un produit soumis à l'impôt est exporté, on ne perçoit pas les droits sur ce produit, ou on les restitue s'ils ont été perçus. Il en est ainsi pour le sucre. Toutes

Digitized by Google

les fois qu'une quantité de sucre, 100 kilogrammes par exemple, est exportée, cette quantité de sucre exportée fait l'objet d'une restitution de droits ou d'une décharge.

Qu'est-ce qu'on restitue ou décharge à l'exportateur? Une somme de 60 francs, correspondante au droit nominal. Or qu'est-ce qui a été réellement payé ou pris en charge? Non pas 60 francs, mais une somme inférieure à 60 francs, puisqu'une quantité plus ou moins importante de sucre produit n'est imposée qu'au droit réduit de 30 francs, ou au droit mixte de 45 francs, puisqu'en réalité l'impôt qui frappe le sucre n'est pas 60 francs, mais une somme moindre, variable suivant que les excédents au rendement légal ont été plus ou moins considérables.

Prenons un exemple qui fera mieux comprendre le mécanisme de la prime indirecte. Une fabrique de sucre a mis en œuvre 100,000 kilogrammes de betteraves, et elle en a extrait 10,500 kilogrammes de sucre. Voilà l'hypothèse. De quelle somme est-elle redevable vis-à-vis du fisc? Elle doit, pour toutes quantités qui ne dépassent pas le rendement légal, soit pour 7,750 kilogrammes, le droit plein de 60 centimes, ou 4,650 francs. Elle doit, pour les quantités excédant le rendement légal et ne dépassant pas le rendement de 10,5, soit pour 2,750 kilogrammes, le droit réduit de 30 centimes, ou 825 francs. Elle doit au total 5,475 francs.

Cette somme de 5,475 francs devra être intégralement payée si les 10,500 kilogrammes de sucre fabriqué sont livrés à la consommation nationale, et l'impôt représentera $\frac{5,475}{10,500}$ francs, ou environ 52 francs les 100 kilogrammes. Si, au contraire, le fabricant exporte, par exemple, la moitié des quantités produites, soit 5,250 kilogrammes, on le décharge d'une somme égale à $5,250 \times 60$ ou 3,150 francs. Il reste donc débiteur, vis-à-vis du fisc, de $5,475 - 3,150 = 2,325$ francs, et 2,325 francs payés pour les quantités de sucre livrées au commerce intérieur, soit pour 5,250 kilogrammes, représentent seulement $\frac{2,325}{52,50}$ francs, ou environ 44 francs par 100 kilogrammes. S'il en exporte davantage encore, soit, par exemple, les trois cinquièmes des quantités produites, ou 6,300 kilogrammes, on le décharge d'une somme égale à $6,300 \times 60 = 3,780$ francs; il reste donc débiteur vis-à-vis du fisc de $5,475 - 3,780 = 1,695$ francs, et 1,695 francs payés pour 4,200 kilogrammes (les quantités livrées à la consommation intérieure) représentent seulement $\frac{1,695}{4,200}$ francs, ou environ 40 francs par 100 kilogrammes.

Digitized by Google

On voit, par cet exemple, que le taux réel de l'impôt sur les sucres, inférieur déjà au taux nominal toutes les fois que le rendement obtenu par le fabricant dépasse le rendement minimum légal, subit une seconde dépression sous l'influence de l'exportation, dépression d'autant plus forte que l'exportation est plus considérable. En exportant ses produits, l'industrie sucrière, non seulement soustrait à l'impôt les quantités de sucre exportées, résultat qui n'a rien que de très normal, mais encore bénéficie indirectement d'une réduction de taxe pour les quantités de sucre consommées en France.

Il ne faut pas s'étonner si ce mécanisme fiscal eut pour effet de donner un grand essor à notre exportation. En 1885, la quantité de sucres exportés de France est inférieure à 100,000 tonnes; en 1886, elle monte à 130,000 tonnes, dépasse 150,000 tonnes en 1887 et 1888, 250,000 tonnes en 1889, 300,000 tonnes en 1890.

Tandis que nos fabricants commençaient à profiter de la loi de 1884 pour développer leur industrie, nos voisins d'Allemagne abandonnaient le régime fiscal que nous leur avions emprunté pour en faire la base de notre législation nouvelle. Le système qu'ils inaugurent en 1891, tout en restant très favorable au progrès de la culture et de l'industrie, supprime la prime indirecte à l'exportation. Le législateur allemand, comprenant que cette suppression pourrait être préjudiciable aux intérêts de la fabrique de sucre, imagine de créer une prime *directe* à l'exportation, une prime qui est payée par le Trésor à tout exportateur de sucre, en proportion des quantites exportées.

Le taux de cette prime était d'abord modéré. Mais une campagne fut bientôt menée, au profit de l'industrie sucrière allemande, où l'on fit valoir les dangers de la concurrence française; et cette campagne aboutit, en 1896, au vote des *primes de guerre*, primes beaucoup plus élevées que celles qui avaient été consenties en 1891, et dont on se promettait monts et merveilles. En effet, tandis que l'exportation des sucres allemands continue à s'accroître, l'exportation des sucres français, qui s'était maintenue de 1891 à 1895 à un chiffre annuel variant entre 200,000 et 300,000 tonnes, tombe en 1896 à 100,000.

Le gouvernement français crut nécessaire de répondre à la déclaration de guerre du législateur allemand par un projet de loi, qui est devenu la loi du 7 avril 1897, et dont les principales dispositions sont les suivantes :

A partir de la promulgation de la présente loi, des primes, dont la quotité est fixée comme il suit, sont accordées pour l'exportation en

Digitized by Google

pays étrangers et dans les colonies françaises non soumises au tarif douanier métropolitain. (Suit le chiffre des primes variant entre 3 fr. 50 et 4 fr. 50 pour 100 kilogrammes, suivant la nature des produits.)

A partir de la promulgation de la présente loi, il est établi :

1° Un droit de raffinage sur les sucres candis, sucres raffinés parfaitement épurés, durs et secs; sucres raffinés autres titrant au moins 98 pour 100 et vergeoises : 4 francs pour 100 kilogrammes de raffiné.

2° Un droit de fabrication sur les sucres bruts n'allant pas en raffinerie, 1 franc pour 100 kilogrammes de raffiné.

Sont exempts des droits prévus dans les deux paragraphes ci-dessus les sucres qui sont exportés.

... Dans le cas où le montant des primes allouées pendant une campagne excéderait le produit des taxes de fabrication et de raffinage, prévues par la présente loi, le taux des primes serait, pour la campagne suivante, ramené au chiffre nécessaire pour couvrir le Trésor de son avance...

Toutes les fois donc qu'il y a exportation de sucre français, il y a paiement d'une prime à l'exportateur, prime dont le taux est, en principe, fixé à 3 fr. 50, 4 francs, ou 4 fr. 50 pour 100 kilogrammes, mais qui, en réalité, a toujours été jusqu'à présent inférieure au taux légal, parce que les ressources créées pour son service se sont trouvées insuffisantes[1].

III

Progrès de l'industrie sucrière, grâce à l'encouragement donné aux forts rendements; développement de la production, grâce à l'encouragement donné à l'exportation, voilà, en deux mots, quel a été le résultat de la législation inaugurée en 1894.

Par là, elle a été, pour un grand nombre d'individus, pour toute la région qui s'étend au nord de Paris, une loi bienfaisante. Elle n'a pas seulement fait la fortune d'un petit groupe d'industriels, elle a encore été le salut pour des milliers et des milliers d'agriculteurs et ses bienfaits ne sont pas limités à la région du nord : ils s'étendent à la région du centre, région d'élevage où les fabricants de sucre vont acheter chaque année les milliers de bœufs qu'ils engraissent avec les résidus de leur fabrication. Qui en a le plus profité? La fabrique ou la culture?

[1] Le taux des primes allouées pour la campagne 1900-1901, et dont le *Journal officiel*, dans un de ses derniers numéros, vient de déterminer le chiffre, est 2.22 au lieu de 3.50, 2.54 au lieu de 4, 2.86 au lieu de 4.50.

Digitized by Google

Celle-ci a-t-elle eu toute la part qu'elle était en droit de prétendre? Celle-là s'est-elle taillé une part de lion? C'est une question qui a soulevé bien des tempêtes, mais qui est pour l'instant question oiseuse. Il suffit que l'une et l'autre en aient profité, que l'une et l'autre aient eu leur part, pour que l'une et l'autre puissent et doivent rendre témoignage à la loi de 1884 qu'elle a été une loi de salut.

Mais si elle a été avantageuse pour le producteur, tant agricole qu'industriel, a-t-elle été néfaste pour le consommateur? A-t-elle été cruelle pour le fisc?

On serait tenté de le croire lorsqu'on entend, d'une part, le ministre des finances, gardien jaloux des intérêts du Trésor, d'autre part, les théoriciens du libre-échange défenseurs infatigables des droits du consommateur, proclamer avec ensemble que, de 1884 à 1891, soit en dix-sept ans, l'industrie sucrière a reçu près de *huit cent millions* de primes, soit près de 50 millions de francs par an. Il n'en est rien cependant.

Le fisc n'a certainement pas eu à se plaindre de la loi de 1884.

Lorsque le projet, qui devait devenir la loi de 1884, fut présenté au Parlement, le ministre des finances, qui n'était pas sans inquiétude sur ses conséquences, monta à la tribune pour déclarer : « Je ne demande qu'une chose, c'est que l'impôt sur les sucres produise après la réforme ce qu'il produisait avant la réforme. » La consommation moyenne annuelle était à ce moment un peu inférieure à 400,000 tonnes, et le produit de l'impôt ne dépassait guère 150 millions de francs.

La consommation du sucre en France n'a pas beaucoup augmenté depuis 1884. Le vœu du ministre des finances d'alors se trouverait donc exaucé si, pendant la période de dix-sept années qui s'est écoulée de 1884 jusqu'à 1900, l'impôt sur les sucres avait produit une moyenne annuelle de 150 millions, soit par exemple 600 millions pour chaque période de quatre années. Or, cette moyenne a été dépassée depuis 1884, comme l'établissent les chiffres ci-après :

1884-1887	617	millions,	soit annuellement	154	millions
1888-1891	669	»	»	167	»
1892-1895	783	»	»	195	»
1896-1899	757	»	»	189	»
1900	185	»	»	185	»
1884-1900	3011	»	»	175	»

Au lieu de 150 millions, chiffre réclamé par le ministre, l'impôt produit annuellement 175 millions; au lieu de 2 milliards et

Digitized by Google

demi en dix-sept ans, l'impôt produit 3 milliards. Il n'y a pas de quoi vraiment crier misère! L'année 1901 elle-même, année où, par suite de circonstances exceptionnelles et qui ne se reproduiront pas, la taxe sur les sucres a donné quelques mécomptes aux financiers du gouvernement, la production de cette taxe aura atteint un chiffre très sensiblement supérieur à celui des années antérieures à la loi de 1884. Le fisc n'a rien perdu à l'établissement du nouveau régime.

Comment y aurait-il perdu? En ce qui concerne les primes directes à l'exportation, la loi même qui les a établies, établit des impôts spéciaux pour en assurer le service et prévoit expressément que la dépense occasionnée par celles-là ne devra jamais excéder les ressources procurées par ceux-ci. Les bonis de fabrication et les primes indirectes qui en sont la conséquence auraient pu entraîner à de véritables sacrifices fiscaux, si, à mesure que les progrès de l'industrie sucrière faisaient une brèche à l'impôt, le législateur n'était intervenu pour restaurer, par une nouvelle construction, l'édifice fiscal; mais ces interventions successives ont assuré le maintien intégral des droits du Trésor. Bref, si l'industrie sucrière a bénéficié depuis 1884 de 800 millions de francs de primes, ce n'est toujours pas au détriment du fisc. Il n'a rien coûté à l'Etat d'être généreux.

En a-t-il coûté davantage au consommateur, je parle du consommateur français? C'est lui, à la vérité, qui a payé les 800 millions de primes; c'est sur lui que retombe l'augmentation du taux nominal de l'impôt, rendue nécessaire, et par l'exemption partielle des excédents, et par la fissure légale de la prime indirecte; c'est sur lui encore que retombe la création des nouveaux impôts destinés au service des primes directes. L'écart entre le prix du sucre (impôt déduit), et le prix du sucre (impôt compris) s'est élargi sous l'influence de ces deux causes, a passé de 40 francs à 64 francs. Est-ce à dire que le consommateur ait perdu à la transformation du régime fiscal? Non, assurément, si l'abaissement du prix du sucre (impôt déduit), provoqué par les progrès de l'industrie sucrière, a compensé et au delà le relèvement de l'écart entre les deux prix, et si en définitive le prix du sucre (impôt compris), n'est pas plus élevé, est moins élevé même qu'avant 1884. C'est en effet ce qui s'est produit.

Dans les années qui précèdent la réforme de 1884, le cours moyen du « sucre blanc n° 3 », 100 kilogrammes, est 63 francs. Dès l'année 1884, il tombe à 46 francs et se maintient à peu près au même chiffre en 1885. Il fait une nouvelle chute en 1886, pour se fixer bientôt aux environs de 35 francs. De 1887 à 1893, il

Digitized by Google

oscille entre ce chiffre de 35 francs et celui de 42 francs. Nouvelle chute en 1894 où il n'est plus que de 32 fr. 50, relèvement en 1895 à 38 fr. 60, rechute en 1895 à 30 fr. 45, chiffre qui n'est guère dépassé depuis lors que d'une unité (en 1899, 31 fr. 89). Bref, de 1884 à 1900, le cours moyen du sucre blanc n° 3 est inférieur de plus de 30 francs à ce qu'il était avant 1884.

Aussi le prix du sucre raffiné, du sucre livré à la consommation, en dépit de l'augmentation nominale ou réelle de l'impôt qui le grève, a-t-il été toujours inférieur, depuis 1884, à ce qu'il était auparavant. Pendant les années qui ont précédé 1884, il dépassait 116 francs les 100 kilogrammes. Depuis 1884, son maximum a été 114,43 en 1889, et 112,84 en 1893; il est descendu plusieurs fois au-dessous de 100 francs; son taux moyen est compris entre 103 et 104. Bref, le régime fiscal inauguré en 1884 n'a pas eu de mauvaises conséquences pour le consommateur français.

Ainsi, à quelque point de vue qu'on se place pour apprécier les résultats de ce régime tant critiqué, on ne constate que de bons effets. Grâce aux primes directes et indirectes que perçoit l'exportateur, l'étranger a presque pour rien le sucre que nous produisons; les sucriers et les cultivateurs de betteraves, dont la production a pu se développer, font fortune; l'Etat encaisse, non seulement par la répercussion que provoque la prospérité d'une branche importante de l'activité industrielle et agricole, mais par l'impôt sur les sucres même, des sommes plus importantes qu'autrefois; le consommateur, enfin, bien que grevé de toutes ces charges, paye le sucre un peu moins cher qu'auparavant. Tout cela fait songer à l'*Homme aux quarante écus :* « Vint un sage et brave citoyen, qui offrit de donner au roi trois fois plus en faisant payer par la nation trois fois moins. » Tout cela n'est pourtant que l'expression de la vérité, et facilement explicable. Du régime fiscal est issu le progrès de l'industrie sucrière; du progrès de l'industrie sucrière, l'abaissement du prix de revient du sucre; de l'abaissement du prix de revient du sucre, un bénéfice, inégalement réparti, mais réparti, entre producteur, consommateur français et étranger, fisc.

Il est assurément regrettable que la meilleure part de ce bénéfice aille, non pas au consommateur français, mais au consommateur étranger. Mais n'est-ce pas sur le consommateur étranger que repose la prospérité de l'industrie sucrière? Si le développement de la production a été le principal facteur de cette prospérité, n'est-ce pas le développement de l'exportation qui a permis le développement de la production? Ce serait un désastre si nous venions à perdre la clientèle de l'étranger, et il n'est pas

Digitized by Google

étonnant que nous fassions, pour la conserver, tous les sacrifices possibles. Il n'est pas étonnant non plus que nos rivaux, allemands, autrichiens, belges, etc., raisonnant de la même manière, le marché international de consommation du sucre soit devenu un champ de bataille où chacun lutte à tout prix pour maintenir ou pour améliorer ses positions.

L'objet poursuivi par les promoteurs de la conférence de Bruxelles est la recherche en commun, par tous les pays intéressés, des moyens propres à contenir cette concurrence. L'accord, si l'on en croit certaines indiscrétions, serait près de s'établir : primes directes et primes indirectes résultant des dispositions légales de chaque pays seraient immolées sur l'autel de la concorde. Et l'on ne pourrait que se féliciter de cet accord s'il réalisait, en même temps que la limitation de la concurrence, l'égalité de tous les concurrents.

Le malheur est que la France jouerait, en l'acceptant, un rôle de dupe. Elle s'interdirait, en effet, un moyen de concurrence que plusieurs de ses rivales, et non des moindres, continueraient à employer. Tandis que notre industrie sucrière perdrait les faveurs à l'exportation qui résultaient de son régime légal, l'industrie sucrière austro-hongroise et l'industrie sucrière allemande continueraient à profiter de la prime à l'exportation, considérable encore que dissimulée, que leur procure l'ingénieuse organisation du « cartel ».

IV

Il existe, en effet, depuis peu de temps, et en Autriche-Hongrie et dans l'empire allemand, sous le nom de « cartel sucrier », une association ayant pour but direct de faire hausser artificiellement le prix du sucre sur le marché intérieur, et pour but indirect de faciliter aux fabricants de sucre l'exportation de leurs produits.

Le cartel sucrier allemand, que nous prendrons pour type, est, dans la forme, une société à responsabilité limitée, au capital de 180,000 marks, ayant un siège social à Berlin, dénommée *syndicat sucrier allemand*, et dont le but est ainsi spécifié par l'article 2 des statuts : « Le but de l'entreprise est de prendre les précautions et les mesures qui préviennent la dépréciation des produits de l'industrie sucrière; en particulier, la société a pour devoir de conclure, avec les fabriques de sucre de betterave, les conventions propres à remplir ce but. »

Le « syndicat sucrier allemand » a conclu, pour une période qui a commencé le 1er juin 1900 et qui prendra fin, sauf tacite reconduction, le 30 septembre 1904, avec la presque totalité des fabriques

Digitized by Google

de sucre brut d'une part, avec toutes les raffineries d'autre part, une convention dont les termes peuvent se résumer aux deux formules suivantes :

1° Les fabricants de sucre brut s'engagent à ne livrer leurs produits, s'ils sont destinés à la consommation intérieure, qu'à des raffineurs affiliés au syndicat sucrier allemand.

2° Les raffineurs, ayant ainsi le monopole de la vente du sucre sur le marché intérieur, protégé d'ailleurs contre la concurrence étrangère par un droit de douane élevé, libres en conséquence de fixer les prix presque à leur guise, s'engagent à payer au syndicat sucrier allemand une certaine somme que ledit syndicat répartit ensuite entre les fabricants de sucre brut, suivant une certaine proportion.

Quelle somme les raffineurs ont-ils à payer? Et sur quelle base les fabricants de sucre brut se partagent-ils cette somme? La réponse à cette double question nous fera connaître, en même temps que le mécanisme du cartel allemand, son véritable but et sa portée.

La somme que doivent payer les raffineurs est proportionnée d'une part à la quantité de sucre livrée par eux à la consommation, et variable d'autre part suivant le cours moyen mensuel du sucre brut à la Bourse des sucres de Magdebourg.

On a calculé que le prix normal, le prix « convenable », du sucre brut, devait être fixé à 12 marks 75 par quintal de 50 kilogrammes; et « la raffinerie », prise dans son ensemble, s'est engagée vis-à-vis de « la fabrique de sucre », également prise dans son ensemble, à lui garantir ce prix. Voilà la base du cartel.

Dans la pratique, le marché du sucre conserve son libre jeu; le cours du sucre brut reste soumis à toutes les oscillations qui résultent de l'abondance ou de la pénurie des offres et des demandes. Chaque vendeur, considéré individuellement, vend au prix qu'il veut; chaque acheteur, considéré individuellement, achète au prix qui lui convient. Le cours du sucre brut peut donc être, et est en réalité, inférieur à 12,75; et la raffinerie achète son sucre à un prix inférieur au prix convenu de 12,75; mais, par le mécanisme que nous allons décrire, elle rembourse la différence au cartel.

Tous les mois, on calcule, d'une part, les quantités de sucre livrées à la consommation par chaque raffinerie; d'autre part, le cours moyen du sucre à la Bourse de Magdebourg. Chaque raffinerie est tenue de payer autant de fois la différence entre ce cours moyen et le chiffre convenu de 12,75, qu'elle a livré de quintaux de sucre à la consommation, — avec une majoration de 10 pour 100 représentant la différence entre les 50 kilogrammes de sucre brut et les 50 kilogrammes de sucre raffiné. Si, par exemple, le cours moyen du sucre brut a été pendant tel mois de 10 marks, soit infé-

Digitized by Google

rieur de 2,75 au taux convenu, et qu'une raffinerie a livré pendant ce mois 10,000 quintaux de sucre raffiné, cette raffinerie aura à payer au « syndicat sucrier allemand » 10,000 × 2,75 + 1 dixième, soit 30,250 marks.

En réalité, le cours du quintal de sucre brut à la Bourse de Magdebourg a varié de 12,56 (juillet 1900) à 9,35 (octobre 1901). La différence à payer par quintal a donc elle-même varié de 0,19 à 3,40. La somme totale payée par les raffineries, pendant ces dix-sept mois, s'est élevée, pour une consommation d'un peu plus de 22 millions de quintaux, à près de 50 millions de marks.

Cette somme perçue sur les raffineurs par le syndicat est répartie, à la fin de l'exercice annuel et déduction faite des frais d'administration, entre les fabricants de sucre brut. Sur quelle base se fait cette répartition?

On avait pensé d'abord à prendre pour base de la répartition les quantités de sucre fabriquées ou les quantités de sucre vendues durant l'exercice par chaque fabricant; mais l'un et l'autre de ces systèmes avaient l'inconvénient d'encourager les fabricants de sucre à développer leur fabrication, de pousser, en conséquence, à la surproduction, cause d'avilissement des prix.

On s'est arrêté à un système différent. La base de la répartition n'est pas la quantité réellement produite ou vendue pendant l'exercice, c'est une quantité invariable représentant en quelque sorte la puissance de production de la fabrique : c'est le chiffre qui a servi de base à l'impôt pour la dernière campagne antérieure à la création du cartel, ou, pour employer l'expression dont se sert le législateur fiscal allemand, le *contingent* de cette dernière campagne.

Si nous supposons, par exemple (ce sont des chiffres hypothétiques), que ce contingent ait été pour l'ensemble de l'empire 25 millions de quintaux, une fabrique de sucre, dont le fisc aurait évalué la production à 250,000 quintaux, dont le contingent aurait donc été fixé à la millième partie du contingent total, aura droit à la millième partie de la somme payée par les raffineurs pour toute la durée du cartel, et quel que soit le chiffre réel et actuel de sa production.

La part du fabricant de sucre dans les versements de la raffinerie est donc exactement la même, s'il a produit beaucoup et s'il a produit peu, s'il a vendu beaucoup et s'il a vendu peu. A ce point de vue, il n'a aucun intérêt à augmenter sa production.

Le but poursuivi par les fondateurs du cartel et le résultat atteint par le cartel a été d'élever, dans une proportion assez considérable, le prix du sucre de consommation sur le marché intérieur allemand.

Digitized by Google

e sucre brut d'une part, avec toutes les raffineries d'a
ne convention dont les termes peuvent se résumer
rmules suivantes :

1° Les fabricants de sucre brut s'engagent à ne livrer
its, s'ils sont destinés à la consommation intérieure
ffineurs affiliés au syndicat sucrier allemand.

2° Les raffineurs, ayant ainsi le monopole de la vente d
marché intérieur, protégé d'ailleurs contre la concurr
re par un droit de douane élevé, libres en conséque
s prix presque à leur guise, s'engagent à payer au syn
lemand une certaine somme que ledit syndicat rép
tre les fabricants de sucre brut, suivant une certain
Quelle somme les raffineurs ont-ils à payer? Et su
s fabricants de sucre brut se partagent-ils cette so
onse à cette double question nous fera connaître, en
ne le mécanisme du cartel allemand, son véritable b
La somme que doivent payer les raffineurs est
'une part à la quantité de sucre livrée par eux à la
t variable d'autre part suivant le cours moyen m
rut à la Bourse des sucres de Magdebourg.

On a calculé que le prix normal, le prix « conve
rut, devait être fixé à 12 marks 75 par quintal d
t « la raffinerie », prise dans son ensemble, s'
is de « la fabrique de sucre », également p
emble, à lui garantir ce prix. Voilà la base du

Dans la pratique, le marché du sucre cons
ours du sucre brut reste soumis à toutes les
nt de l'abondance ou de la pénurie des of
haque vendeur, considéré individuelleme
eut; chaque acheteur, considéré individu
ui lui convient. Le cours du sucre brut
alité, inférieur à 12,75; et la raffiner
rix inférieur au prix convenu de 12,7
ue nous allons décrire, elle rembo

Tous les mois, on calcule, d'une
vrées à la consommation par ch
urs moyen du sucre à la Bourse
t tenue de payer autant de
oyen et le chiffre convenu d
sucre à la consommation,
résentant la différence en
les 50 kilogrammes de suc
oyen du sucre brut a été

Digitized by Google

cendu, c'est que les
cants de sucre, n'ont
lons-nous qu'en effet
fabricants de sucre,
nées à l'intérieur de
rateur de 12,75 et le
Magdebourg. Plus le
nents de la raffinerie
chaque fabricant sur
sucre allemande peut
anger des marchés à
cours s'abaisse, et que
fication d'autant plus
sommées à l'intérieur.
sucre brut est bas, et
leur convention avec le
quent maintenir le prix
l'écart sera considérable
u sucre raffiné. On voit
roducteurs allemands de
urs étrangers sur le dos
il constitue donc au profit
itable prime d'exportation.
la convention passée entre
cours minimum, au-dessous
mesurer les engagements de
strie sucrière ne sera plus
ours de 9 marks 35... Ainsi
puisqu'elle permet de vendre à
gdebourg les 100 kilogrammes

— au point de vue du résultat, —
our l'industrie sucrière française de
que procure le cartel allemand à ses
sont plus importantes, plus exten-
ides que celles-là. Nous interdire les
aintien des autres, ce serait nous mettre
tel que la lutte deviendrait impossible.
ble que la conférence de Bruxelles abou-
qu'elle n'aboutisse pas à une solution qui
ie florissante et entraînerait la misère
d'agriculteurs.

Maurice VANLAER.

Digitized by Google

Au 1er juin 1900, avant la mise en marche du cartel, le pain de sucre se vendait, à la Bourse de Magdebourg, 25 marks 50 le quintal, soit en francs et aux 100 kilogrammes, 63 fr. 75. Au 1er juillet 1900, après la création du cartel, le même produit se vendait 28 marks 35 le quintal, 70 fr. 87 les 100 kilogrammes. L'augmentation est de plus de 0 fr. 07 au kilogramme.

Et ces hauts prix se sont maintenus, malgré la dépression générale qui s'est manifestée dans le cours du sucre depuis plusieurs mois : au 30 novembre 1901, le pain de sucre se vendait, en Bourse de Magdebourg, 28 marks 45 le quintal, 71 fr. 12 les 100 kilogrammes. Comme il n'est pas douteux que si le cartel n'existait pas, le sucre raffiné se vendrait, en Allemagne ainsi que dans les autres pays, moins cher aujourd'hui qu'en 1900, il n'est pas exagéré d'affirmer que le consommateur allemand doit au cartel de payer le sucre 0 fr. 10 de plus au kilogramme.

Ce dur sacrifice imposé à la consommation allemande n'est pas sans contrepartie. Grâce à lui, en effet, grâce à l'existence du cartel, les fabricants de sucre allemands peuvent écouler à l'étranger le trop-plein de leur production. L'industrie sucrière allemande peut vendre d'autant meilleur marché ses produits à l'étranger qu'elle les vend plus cher sur le marché intérieur. L'existence du cartel est pour elle, ainsi qu'il est facile de le montrer, un puissant stimulant à l'exportation.

En mai 1900, le sucre allemand se vendait à Londres 34 francs les 100 kilogrammes; le même sucre se vendait à Magdebourg 71 francs. La différence, apparemment considérable, était en réalité assez faible. Le produit allemand vendu à Londres bénéficie, en effet, d'un double avantage; d'une part, il ne paye pas l'impôt de consommation qui est en Allemagne de 25 francs; d'autre part, il profite de la prime de sortie payée par le gouvernement allemand et qui dépasse 4 francs. En réalité, l'écart n'était que de 8 francs aux 100 kilogrammes.

En septembre 1901, le même sucre se vend à Magdebourg [illegible] francs, soit 8 francs de plus que quinze mois auparavant. Il se vend à Londres 28 francs, soit 6 francs de moins que quinze mois auparavant. L'écart n'est plus de 8 francs, mais de 22 francs.

Comment expliquer ce phénomène? C'est que le prix du sucre allemand vendu à Londres se mesure sur le cours du sucre brut, tandis que le prix du sucre allemand vendu en Allemagne se mesure sur le cours du sucre raffiné. Or tandis que le cours du sucre raffiné s'est élevé depuis la création du cartel, le cours du sucre brut n'a pas cessé de décroître : il était à 12 marks le quintal en juin 1900; il est aujourd'hui à 9,35.

Digitized by Google

Et si le cours du sucre brut est ainsi descendu, c'est que les vendeurs de sucre brut, c'est-à-dire les fabricants de sucre, n'ont aucun intérêt à ce qu'il soit plus élevé. Rappelons-nous qu'en effet les raffineurs se sont engagés à payer aux fabricants de sucre, pour toutes les quantités de sucre consommées à l'intérieur de l'empire, la différence entre le cours rémunérateur de 12,75 et le cours réellement constaté à la Bourse de Magdebourg. Plus le cours du sucre brut est bas, plus les versements de la raffinerie sont considérables, plus la part qui revient à chaque fabricant sur ces versements est élevée. La fabrique de sucre allemande peut d'autant plus volontiers consentir avec l'étranger des marchés à bas prix, que par le fait de ces marchés le cours s'abaisse, et que l'abaissement des cours lui vaut une bonification d'autant plus importante sur les quantités de sucre consommées à l'intérieur.

Mais, par contrepartie, plus le cours du sucre brut est bas, et plus les raffineurs ont à payer en vertu de leur convention avec le syndicat sucrier; plus ils doivent par conséquent maintenir le prix élevé du sucre de consommation, et plus l'écart sera considérable entre le cours du sucre brut et le cours du sucre raffiné. On voit par là comment le cartel permet aux producteurs allemands de consentir des sacrifices aux consommateurs étrangers sur le dos des consommateurs allemands, comment il constitue donc au profit de l'industrie sucrière allemande une véritable prime d'exportation. Et cette prime eût été quasi illimitée, si la convention passée entre raffineurs et sucriers n'avait fixé un cours minimum, au-dessous duquel on ne doit pas descendre pour mesurer les engagements de la raffinerie, à partir duquel l'industrie sucrière ne sera plus remboursée de ses différences, le cours de 9 marks 35... Ainsi limitée, elle est déjà considérable puisqu'elle permet de vendre à Londres 22 francs moins qu'à Magdebourg les 100 kilogrammes d'un même produit.

Il n'y a qu'une différence, — au point de vue du résultat, — entre les primes qui résultent pour l'industrie sucrière française de sa législation fiscale et celles que procure le cartel allemand à ses adhérents, c'est que celles-ci sont plus importantes, plus extensibles et à la fois plus solides que celles-là. Nous interdire les premières et accepter le maintien des autres, ce serait nous mettre dans un état d'infériorité tel que la lutte deviendrait impossible.

Il n'est pas indispensable que la conférence de Bruxelles aboutisse. Il est nécessaire qu'elle n'aboutisse pas à une solution qui serait la ruine d'une industrie florissante et entraînerait la misère pour des milliers et des milliers d'agriculteurs.

Maurice VANLAER.

Digitized by Google

REVUE DES SCIENCES

Physique : Nouvelle sensationnelle. — La Télégraphie sans fil à travers l'Océan atlantique. — Signaux d'Angleterre à Terre-Neuve. — Illusion ou réalité. — Causes d'incertitude. — Expériences à recommencer. — Médecine : Grave question. — A-t-on raison ou tort de redouter la contamination de la tuberculose par le lait? — Le bacille des bovidés est-il le même que le bacille de l'homme? — Depuis le Congrès de Londres. — L'opinion de M. Koch, de Berlin. — Opinions contraires. — Nouvelles expériences en France. — Nécessité de maintenir les mesures d'hygiène les plus sévères. — Physiologie : Ascensions scientifiques de Paris. — L'homme aux grandes altitudes. — Modifications de l'organisme. — 1885-1901. — En montagne. — Les gaz du sang. — Les globules rouges. — Augmentation rapide des globules en ballon. — Diminution aussi rapide au retour aux bas niveaux. — Oxygénation proportionnelle du sang. — Aéronautique : Encore un projet. — Traversée du Sahara. — Un ballon non monté à travers l'Afrique. — De Tunisie au Soudan. — Contrôle de la direction des vents. — Ballon au long cours.

L'année 1901 aura bien fini pour la télégraphie sans fil, si l'on en croit les informations de la presse anglaise! Le 12 décembre dernier, M. Marconi aurait pour la première fois pu échanger des signaux à travers l'Océan Atlantique, entre Saint-John's, Newfoundland et la station de Lizard, Cornwall. Nous voilà bien loin de la télégraphie sans fil à travers la Manche ou de la télégraphie sans fil entre la Côte d'azur et la Corse. Le maximum de distance franchie par les ondes hertziennes, — le progrès serait énorme, — avait été jusqu'ici de 300 kilomètres. Mais, est-ce bien certain? Les signaux ont-ils réellement franchi l'Océan?

Il avait été convenu que le poste transmetteur de Lizard enverrait le signal correspondant à la lettre S (trois points) un certain nombre de fois à intervalle de cinq minutes. Les signaux ont été reçus effectivement, mais assez irrégulièrement. Doit-on conclure qu'ils provenaient réellement d'Angleterrre? Sir Williams Preece pense qu'ils sont simplement dus à des décharges atmosphériques lesquelles très souvent reproduisent précisément la lettre S sur les appareils Morse des bureaux télégraphiques. D'autres estiment que les signaux reçus à Saint-John's ont eu pour origine quelque station américaine voisine de télégraphie sans fil. Il suffirait même,

Digitized by Google

pour tout expliquer, de l'intervention d'un mauvais plaisant qui, mis au courant, se fût amusé à envoyer dans le voisinage les signaux convenus. *The Electrical Review*, qui reste très sceptique à l'égard des signaux Marconi ayant traversé l'Atlantique, rappelle malicieusement les fameux messages, reçus en Amérique de la planète Mars d'après M. Tesla. Il rappelle aussi les célèbres puits que l'on creusa à prix d'or pour la recherche du charbon, alors qu'un gamin pour exciter la convoitise des capitalistes avait jeté dans le trou de sonde quelques seaux de houille.

Il faut donc être réservé sur la nouvelle « sensationnelle » de la télégraphie sans fil d'Europe en Amérique. C'est possible, tout est possible, mais il faut attendre des expériences plus démonstratives avant de se prononcer sur la réalité du fait. L'illusion est ici extrêmement facile.

Il ne faut pas non plus confondre un résultat scientifique et un résultat pratique. Au point de vue scientifique, cette transmission serait déjà une merveille. Mais au point de vue pratique, rien ne dit que la télégraphie sans fil à travers l'océan serait possible. Il est présumable qu'à ces distances la transmission serait très capricieuse; elle exigerait des appareils extrêmement puissants et sensibles (M. Marconi s'est servi en guise d'antenne d'un cerf-volant élevé à 130 m.); elle serait à la merci des perturbations atmosphériques ou des perturbations des autres appareils. Les communications ne seraient, d'ailleurs, ni rapides ni secrètes. Nous ne voyons pas que les compagnies de câbles transatlantiques aient à redouter la concurrence de la télégraphie sans fil. On ne peut que sourire des craintes de l'*Anglo-american Telegraph Company*, qui vient de sommer M. Marconi de mettre fin à ses expériences, en vertu du monopole que cette compagnie possède sur la télégraphie, à Newfoundland. Et ce monopole finit dans deux ans! Dans deux ans, mais c'est à peine, en admettant que M. Marconi ait pu réellement transmettre un petit signal à travers l'Atlantique, si l'organisation, la construction et le réglage des appareils pourraient être mis au point pour une exploitation commerciale.

Tels sont les faits dans leur simplicité. La nouvelle qui a ému l'opinion est peut-être exacte; mais elle a grand besoin de confirmation pour être acceptée les yeux fermés. Attendons que des essais plus nombreux aient fait tomber les doutes sur la réalité de la portée merveilleuse des ondes hertziennes à travers l'océan Atlantique.

Au dernier Congrès international de la tuberculose à Londres, M. le professeur Robert Koch de Berlin fit une communication qui

Digitized by Google

émut singulièrement le monde médical. M. Koch a soutenu que la tuberculose transmise à l'homme par le lait et la chair des animaux n'était pas plus fréquente que la tuberculose héréditaire et qu'il n'y avait pas lieu de prendre à son égard des mesures spéciales. Contre cette assertion se sont élevées de toutes parts des protestations qui forment aujourd'hui un véritable dossier. Depuis des années, en effet, il est admis que la tuberculose des bovidés peut parfaitement se transmettre à l'homme. D'où l'interdiction de la vente des vaches et des bœufs tuberculeux. D'où la pratique de faire bouillir le lait pour tuer les germes tuberculeux.

Koch a basé son argumentation sur les deux affirmations suivantes : 1° le bacille humain n'est pas inoculable aux grands herbivores qui sont très sensibles à la tuberculose animale; 2° la tuberculose des animaux ne contamine pas l'homme.

Cette dernière affirmation est déjà contredite par la fréquence de la tuberculose intestinale chez l'enfant; quant à la première, M. Arloing, le savant physiologiste de l'Ecole de Lyon, y répond par les expériences suivantes. Il a fait cinq séries d'expérience avec des bacilles recueillis chez l'homme et cultivés dans son laboratoire. Trois de ces séries sont terminées et il possède déjà vingt-trois faits positifs dans lesquels un bacille d'origine humaine a contaminé de grands herbivores, taureau, génisse, âne, chèvre, etc. Il a inoculé le bacille par la voie veineuse et il a obtenu une généralisation tuberculeuse attestée par les lésions de la rate, du foie et des reins. Il faut dire que chez tous les animaux les symptômes n'ont pas été les mêmes; dans chaque série, des bêtes ont été très atteintes, tandis que d'autres résistaient bien. Les premières ont succombé, tandis que les autres ont été sacrifiées. Les jeunes ont paru plus sensibles que les adultes. Les faibles se sont mal défendus. L'infection est donc variable et dépend de circonstances complexes.

Si l'on recherche les raisons qui peuvent impliquer l'écart qui existe entre l'opinion de M. Koch et celle de la plupart des physiologistes, on constate que les faits relevés de part et d'autre ne diffèrent pas radicalement. M. Koch n'a pas trouvé non plus que des faits négatifs, il a eu aussi des résultats positifs dont il aurait dû tenir compte. Il a aussi employé des doses beaucoup trop faibles de bacilles. Il a pu, en outre, se servir de variétés à virulence affaiblie. C'est pourquoi M. Arloing conclut de ses expériences : 1° La virulence du bacille de la tuberculose étant variable et capable de s'adapter à certains organismes, il n'est pas surprenant que le bacille humain puisse manifester sur certains animaux moins d'activité que le bacille de la tuberculose bovine; 2° On peut trouver et entretenir en cultures pures des bacilles humains aptes

Digitized by Google

à tuberculiser le bœuf, le mouton et le chien; 3° Si l'on en trouvait d'incapables à produire ce résultat, — et il y en aura, — ils ne se rattacheront pas pour cela à une tuberculose absolument distincte; 4° Il persiste à admettre l'unité de la tuberculose humaine et de la tuberculose animale à bacille de Koch; 5° MM. Koch et Schutz n'étaient pas autorisés par leurs propres expériences à préconiser des distinctions absolues, comme ils l'ont fait; 6° Il est utile en définitive de maintenir dans une sage mesure les précautions édictées à l'égard de la viande et du lait suspects de recéler le bacille de la tuberculose.

Conclusion. Les choses doivent rester en l'état. Les bovidés et autres animaux peuvent parfaitement bien nous transmettre leur propre tuberculose. Nous avions donc raison de conseiller, il y a quelques mois, après le Congrès de Londres, de ne pas admettre en pratique les affirmations de M. Koch. Continuons à nous défier des vaches tuberculeuses, faisons bouillir notre lait par prudence. Il est possible que chez certaines personnes l'introduction des germes tuberculeux de la vache restent sans conséquence, mais il suffit que l'on connaisse des cas de contamination pour que l'on puisse redouter toujours la transmission de l'animal à l'homme. Et il est certain que l'on en a relevé plus d'un. Donc soyons toujours prudents.

Tous les journaux ont parlé des ascensions scientifiques qui ont eu lieu à la fin de novembre 1901 dans le but de savoir par quel mécanisme l'organisme humain se mettait en équilibre fonctionnel en passant brusquement du niveau de la mer à des altitudes élevées de 3,000 à 4,600 mètres. Des savants expérimentés firent l'analyse des gaz du sang et l'examen du nombre des globules sanguins entre ces limites. Il nous faut bien dire que ces ascensions utiles n'ont cependant révélé aucun fait bien nouveau. Elles seront à recommencer. On a trouvé que la proportion d'oxygène absorbée pour un même volume d'air en haut dans chaque inspiration est plus grande qu'en bas, que la proportion d'acide carbonique exhalée est plus forte aussi aux grandes altitudes qu'au niveau de la mer. Ce qui est naturel puisque l'oxygène en haut ayant une tension moindre, pour maintenir la provision à son même taux, il est indispensable que le sang en prenne de plus en plus à mesure que l'on s'élève. Enfin, on a constaté que le nombre des globules sanguins augmentait aussi en raison de la hauteur atteinte, et diminuait de même quand on revenait aux bas niveaux. Il a été démontré dans ces ascensions que l'effet était instantané pour ainsi dire; le nombre des globules se multiplie très vite, et diminue très vite puisque, à la descente du ballon, il revient à son taux normal.

Digitized by Google

Nous est-il permis de rappeler que dès 1884, — et nous avons mentionné ces expériences ici même, — nous avons déjà montré que les globules s'accroissent aux hautes altitudes et disparaissent de même au retour aux bas niveaux. Sur le plateau du Rigi-Scheidegg, à 1,680 mètres de haut, nous gagnions un bon tiers de globules sanguins que nous reperdions dès la descente à Lucerne. Mêmes mouvements respiratoires, même pouls, etc. Mêmes observations confirmatives chez d'autres personnes. Aussi bien ces faits avaient déjà été constatés à 4,000 mètres de haut. Viault les avait signalés chez les habitants des hauts plateaux de l'Amérique du Sud. Jourdanet, dans un appareil d'expérimentation ; Paul Bert, etc. On dirait que le globule, véritable véhicule de l'air dans nos vaisseaux, se multiplie de façon que leur nombre fasse équilibre à la dépense. Moins d'oxygène, plus de véhicules porteurs pour le saisir dans l'air et en apporter une quantité suffisante dans nos tissus.

Ceci est simple et se comprend, du reste. Mais ce qui l'est moins, c'est le mécanisme par lequel les globules se multiplient si rapidement dans le sang pendant une ascension en montagne ou en ballon. Comme nous l'avons dit en 1884, deux hypothèses se présentent à l'esprit. Ou l'augmentation des globules n'est qu'illusoire, ou elle est réelle. Illusoire, parce que si le sang renfermait moins d'eau à la hauteur et, en effet, la perspiration est très augmentée, s'il se concentrait, il est clair que par centimètres carrés, on compterait plus de globules et l'on serait trompé par l'apparence. Réelle l'augmentation s'il y avait néoformation de globules en cours de route. Or, jusqu'ici, la question reste pendante. Quelques physiologistes disent avoir trouvé dans le sang de petits globules en voie de formation. Pendant les dernières ascensions, on n'a rien observé de semblable. Il faudra donc chercher encore. Mais il est probable qu'il y a réellement prolifération.

En tout cas, contrairement à ce que l'on pensait autrefois, il n'y a pas « diète respiratoire » aux altitudes. Rien n'est changé. On respire autant d'oxygène et de l'air pur et ozoné. L'expérience prouve que le climat d'altitude est favorable à l'organisme. Il est presque superflu d'ajouter qu'il s'agit ici d'altitudes moyennes de 1,500 à 2,500 mètres. Au delà peuvent survenir les symptômes désagréables connus sous le nom de « mal de montagnes » qui semblent avoir pour origine, entre autres raisons, l'impuissance de l'organisme à absorber la dose d'oxygène qui lui est nécessaire, par suite l'insuffisance du sang à se charger d'un nombre de globules utiles à la pénétration de l'oxygène dans les tissus. Ces questions sont mal éclaircies et sans doute pourra-t-on les examiner de plus près dans les prochaines ascensions aérostatiques.

Digitized by Google

Tout est aux ballons en ce moment! Après le projet de la traversée de la Méditerranée, M. le capitaine du génie Deburaux cherche à mettre à exécution la traversée du Sahara. C'est un projet qu'avait déjà en tête M. le commandant Hourst. Pourquoi faire? Mais tout bonnement pour connaître le Sahara, sans être assassiné en route par les Touaregs ou autres peuplades de même acabit. Ne décourageons personne.

Depuis plusieurs années, M. Deburaux caresse ce projet qui a aussi attiré l'attention de M. de Castillon de Saint-Victor. Il s'agirait de traverser le Sahara de Tunisie au Niger en se laissant entraîner par les vents alisés. On verrait en route à relever le pays topographiquement et on saurait si un chemin de fer pourrait à un jour donné traverser à son tour cette région très peu connue. Le monde savant, qui, par définition, est avide de savoir, a bien accueilli les idées de M. Deburaux. L'Académie a couronné chacune de ses études, et de même l'Institut Smithsonien, de Washington. Il ne faudrait pas cependant que cette double prime à l'encouragement eût pour résultat une aventure audacieuse. André aussi avait eu toutes les approbations académiques.

M. Deburaux, dans son enthousiasme hardi, n'a pas perdu la notion nette des choses. Il dit avec grande raison : « Avant de tenter la traversée du Sahara au moyen d'un aérostat monté par quatre ou cinq aéronautes et, par conséquent, de gros volume, expérience qui coûterait environ 300,000 francs, les promoteurs de l'entreprise vont essayer de faire exécuter cette même traversée à un ballon non monté, expérience qui coûtera de 15,000 à 20,000 francs seulement. » Ce n'est que sage bien qu'encore peu économique. 20,000 francs pour aller du nord-est au sud-ouest à tout hasard et uniquement pour savoir si le vent du Sahara suit bien la direction supposée, ce n'est pas bon marché. Mais chaque chose a son prix.

Quoi qu'il en soit, M. Deburaux a pour lui les rapports des explorateurs du Sahara, tous unanimes sur ce point, que les vents alisés, vents du Nord-Nord-Est, soufflent avec une absolue constance d'octobre à avril, chaque année, au-dessus du Sahara central, avec beau temps fixe. Ces documents sont importants, mais évidemment rendent moins utile le départ d'un ballon sondeur du vent. Si c'est certain! Enfin, ce sera un contrôle! Or ces vents entraîneront l'aérostat, et l'appareil franchira 480 kilom. par 24 heures. L'aérostat partira de Gabès, et comme de Gabès au Niger la distance est de 2,300 kilom., il traversera le Sahara français en 5 jours.

Sur quelles données se fonde M. Deburaux pour fixer ces chiffres? L'aérostat non monté sera muni d'un « équilibreur » et

Digitized by Google

de « délesteurs » automatiques, destinés à remplacer l'aéronaute absent de son bord. L'équilibreur, c'est un guiderop rigide en acier de 500 kilogr. pour un ballon de 300 m. Le délesteur automatique, c'est une caisse à eau renfermant 2,400 kilogr. de lest-eau, munie d'un appareil extrêmement simple tel que si l'aérostat s'approche à moins de 50 m. du sol, il jette automatiquement 70 kilogr. de lest en une demi-minute : une soupape, munie d'un ressort qui tend à l'ouvrir; elle est maintenue fermée par l'action d'un poids suspendu à l'extrémité d'une longue corde. Si la corde touche terre, le poids n'agit plus et le ressort ouvre la soupape. Le liquide tombe. Le ballon délesté remonte, le poids agit de nouveau et la soupape se ferme. Le poids moteur est sphérique pour mieux se dégager des obstacles qu'il pourra rencontrer en chemin. Tout est bien conçu..., à moins que le poids reste retenu par des branches ou quitte sa corde. Il y a partout des aléas! En tout cas, voici un ballon qui, avec le délesteur, restera sensiblement à la même hauteur au-dessus du sol et, par conséquent, ne perdra pas beaucoup de gaz en allées et venues verticales; par suite, de ce chef, il pourra voyager longtemps. D'autant mieux que l'équilibreur ou guiderop, en touchant la terre quand le ballon tendra à descendre, délestera aussi et réduira les pertes de force ascensionnelle qui seront réduites aux fuites de gaz par l'enveloppe. Or les pertes par l'étoffe sont approximativement connues. En supposant les circonstances les plus défavorables, le ballon doit demeurer dans l'air au moins 12 jours.

D'autre part, on estime la vitesse du vent en moyenne à 20 kilom. à l'heure.

C'est pourquoi M. Deburaux pense qu'il fera la traversée en 5 jours. Et il aura 12 jours devant lui!

Enfin, s'il arrive malheur au ballon en route, il aura, en tout cas, été vu par les nomades du désert. Son passage constituant pour eux un phénomène extraordinaire, ils en colporteront la nouvelle, ce qui permettra tout au moins d'avoir quelque renseignement sur le parcours et peut-être même de retrouver son épave et les appareils enregistreurs dont il aura été pourvu au départ. Tel est le projet. Du moment où il n'y a plus menace de mort d'homme et qu'il ne s'agit plus que de risquer une somme d'argent, on peut tenter l'expérience. Il sera toujours intéressant de savoir comment se comportera un véhicule aérien livré à ses propres forces partant de Gabès et s'en allant à travers l'Afrique accomplir ses destinées.

Henri DE PARVILLE.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

8 janvier 1902.

L'année nouvelle s'est ouverte, comme les précédentes, au milieu des congratulations officielles. Les pouvoirs publics ont échangé, suivant la coutume, leurs compliments, leurs vœux, leurs espérances. Nous doutons que ceux qui se prodiguaient les uns aux autres ces banalités de convention aient été, au fond de leur cœur, très pénétrés du contentement dont ils faisaient parade. Si l'on avait pu entendre leurs conversations particulières, peut-être y eût-on surpris bien des aveux et bien des soupirs, en contraste flagrant avec le langage qu'ils venaient de tenir.

Comment, en effet, à quelque parti qu'on se rattache, ne pas envisager l'avenir avec anxiété? Les élections de 1902 sont là qui barrent, en quelque sorte, l'horizon qu'on a devant soi. Que seront-elles? A qui donneront-elles la victoire? En quelles mains remettront-elles le sort de la France?

Jamais, depuis 1851, depuis cette époque où l'épouvante, provoquée par la menace du triomphe des *rouges*, facilita le coup d'État du 2 décembre, jamais la question ne s'était posée plus grave; jamais l'issue du scrutin n'avait paru tout à la fois plus décisive et plus redoutable.

Ils n'ont pu cacher leurs appréhensions, ceux-là même qui prétendent avoir sauvé la République. Elles leur servent de prétexte, il est vrai, pour se cramponner au pouvoir, et ce péril, qu'ils se vantent d'avoir conjuré, ils affectent de le montrer sans cesse renaissant afin de justifier, par le souci de la défense républicaine, leur présence dans le gouvernement. Mais, quelque part qu'on fasse à leur tactique, il est certain qu'ils ne sont pas sans éprouver quelque chose des craintes qu'ils manifestent.

Ils l'ont bien montré le jour où ils ont célébré, dans une solennité concertée entre eux, le cinquantenaire de la mort de Baudin, ce républicain d'espèce rare qui sacrifia sa vie pour sa cause. A la date tardive où s'accomplissait cette cérémonie, nous n'avons pu, dans notre dernière chronique, que signaler le caractère exclusif et mesquin que le gouvernement lui avait donné, à seule fin d'en écarter le Conseil municipal. Nous ne reviendrons pas sur les incidents dont les journaux ont fait le récit; mais il convient de s'arrêter sur l'état d'esprit que trahissaient les harangues prononcées devant le monument de Baudin par les personnages officiels. Cet état d'esprit était celui de gens qui ne se sentent pas tranquilles; comme des convives qui, attablés à un banquet somptueux,

Digitized by Google

regarderaient à tout instant du côté de la porte, craignant de voir entrer le maître qui va les mettre dehors.

La leçon du 2 décembre pesait sur toutes ces têtes; elle a assombri de mélancoliques réflexions les dithyrambes républicains. Ce n'est pas seulement le président de la Chambre qui en a fait ressortir avec une insistance prophétique les impérieux enseignements : « Tous les coups de force, a dit M. Deschanel, les 18 brumaire et les 2 décembre, *sont des effets, non des causes;* ce n'est pas assez de les condamner, il faut en prévenir le retour; et, pour en prévenir le retour, ce *sont les causes* qu'il faut atteindre. »

M. Waldeck-Rousseau lui-même n'a pu se défendre, en homme qui ne s'étonnerait pas de les voir se reproduire, de reconnaître et de constater les antécédents du coup d'Etat : « Il n'est point d'événement, quelque soudain qu'il paraisse, a-t-il avoué, qui ne suppose une longue série de faits et souvent de fautes. Il faut aux crimes publics en préparation *un milieu favorable, une passivité toute prête.* »

Ne sont-ce pas là, précisément, les éléments préliminaires que le ministère actuel travaille à créer? Ce « milieu favorable », cette « passivité toute prête », ne sont-ils pas la conséquence nécessaire, et dès aujourd'hui prévoyable, de l'anarchie qui se développe, de l'alarme qui trouble les intérêts, de la menace qui plane sur toutes les existences, et qui entraîne dès lors les populations à chercher, n'importe sous quelle forme et par quelles mains, les moyens de se protéger? Ce que M. Deschanel appelait « l'imprécation fameuse de Bonaparte au Directoire », cette apostrophe terrible : « Qu'avez-vous fait de la France? » dont il disait encore « qu'elle retentit à travers l'histoire et qu'elle est aussi une leçon », ne semblait-il pas l'adresser lui-même aux ministres devant lesquels il parlait? Et n'est-ce pas le même cri qui s'échappe de tous les cœurs, lorsqu'on voit la France divisée, l'armée insultée et désorganisée, la magistrature avilie, la banqueroute menaçante, et l'aggravation croissante d'un système de gouvernement qui déjà, en 1883, produisait des résultats ainsi résumés par le président de la Chambre : « Au mois de juillet 1883, dans le débat de l'affaire d'Egypte, une coalition accidentelle dans l'une des deux Chambres *détruisait en une heure l'œuvre de huit siècles.* » Est-ce que ce travail destructeur ne s'est pas continué? Est-ce qu'après l'abandon de l'Egypte, nous n'avons pas eu Fachoda? Est-ce que nous ne voyons pas, quoi qu'on en dise, en Orient l'œuvre traditionnelle de la France de plus en plus ébranlée? Est-ce que, lorsque la conspiration, qui s'est déclarée contre l'Eglise et qui chaque jour avance à ciel ouvert, aura atteint son but à l'intérieur, elle n'aura pas, du même coup, détruit, au dehors, les dernières assises de ce protectorat qui fait notre influence et dont les conjurés ne cachent point qu'ils poursuivent l'abolition?

Ce qui n'est pas moins remarquable que le soin avec lequel les orateurs du gouvernement ont rappelé les causes du coup d'Etat,

Digitized by Google

c'est l'indifférence qui a accueilli l'évocation de cet événement. Ceux qui ont vécu sous le second Empire ou qui avaient l'âge d'homme, aux premières années qui ont suivi sa chute, peuvent mesurer la différence entre l'impression que faisaient alors ces souvenirs et celle qu'ils produisent aujourd'hui. Nul ne se serait hasardé, à cette époque, à parler, avec une ironie tranquille, du 2 décembre comme « d'une simple opération de police », ainsi qu'on le faisait naguère en pleine académie. On s'animait à ce seul nom; on se passionnait pour ou contre, et lorsqu'en 1868 une première souscription s'ouvrit pour élever un monument à Baudin, les générations de ce temps n'ont pu l'oublier, les libéraux de toute nuance s'unirent pour y prendre part. C'était le même accord qui s'était formé, le jour où le coup de force s'était accompli, alors que, sous l'inspiration de Berryer, les représentants de l'Assemblée se réunissaient à la mairie du Xe arrondissement, et qu'une majorité conservatrice nommait le républicain Tamisier chef d'état-major du général Oudinot, élu, par elle, commandant des troupes.

Nous sommes loin, aujourd'hui, de ce mouvement d'opinion. M. Waldeck-Rousseau s'est plaint qu'en 1851 le peuple n'ait pas soutenu ses représentants : « Au 2 décembre, a-t-il dit, par une erreur qu'il a longtemps expiée, on ne vit point le peuple se lever tout entier. »

M. Waldeck-Rousseau pense-t-il qu'aujourd'hui, dans des circonstances analogues, le peuple se leverait davantage? Pense-t-il qu'il se rencontrerait beaucoup d'ouvriers soucieux d'exposer leur vie pour un régime où fleurissent les Millerand et les Caillaux, les Monis et les Lanessan? Non, assurément, le président du Conseil ne se fait pas cette illusion, et contre un coup d'Etat nous ne sommes pas certain qu'il se leverait lui-même. D'aucuns prétendent que, loin de s'y opposer, M. Waldeck-Rousseau se dispose, le cas échéant, à en profiter? C'est une chose curieuse que ces propos-là se tiennent, sans qu'on s'en étonne. On est si bien fixé sur la fermeté des convictions de l'homme; on a si bien appris, par les preuves qu'il a déjà données, à le juger capable de toutes les besognes, qu'on le montre, lui l'associé de Millerand, en passe de s'entendre avec les bonapartistes; la rumeur circule depuis plusieurs mois; elle n'émeut ni ceux qui la propagent ni ceux qui la recueillent. Nous ne sommes pas dans les secrets de M. Waldeck-Rousseau; ce que nous savons seulement, c'est que, s'il voulait prédisposer les esprits au césarisme, s'il voulait créer « ce milieu favorable et cette passivité toute prête » qui, de son aveu, ont contribué aux succès du coup d'Etat, il ne s'y prendrait pas autrement qu'il ne fait.

Nous ne féliciterons pas la Chambre des députés des deux votes sur lesquels elle a clos sa session de novembre. Elle a ajourné à une date indéterminée la discussion des moyens propres à assurer la sincérité du scrutin, et elle a concédé au gouvernement les fonds secrets qu'il sollicitait. Les fraudes commises

Digitized by Google

dans les élections sont avérées; nul ne les a contestées; mais il ne s'est pas trouvé une majorité pour faire une loi qui les prévînt ou qui les réprimât. Les scandales, qu'on est unanime à reconnaître, se reproduiront donc en toute liberté. En revanche, le gouvernement, qui aspire à *faire*, comme on dit, les élections, a reçu de ceux qui, députés aujourd'hui, seront demain des candidats, l'argent nécessaire pour travailler en leur faveur le suffrage universel.

La majorité, qui a voté les fonds secrets, a été faible : 258 voix seulement contre 223. Mais quand on regarde la liste de ceux qui ont voté pour ou qui se sont abstenus, on s'étonne que cette majorité ait pu se rencontrer; il y avait tant de membres que leurs opinions et leur situation devaient séparer du ministère! Nous n'indiquerons ici aucun nom; il en est plusieurs qu'il nous serait trop pénible de relever! Sur la liste des abstentions, nous comptons au moins 23 membres, dont nous aurions prédit, croyant ainsi leur rendre hommage, qu'ils se feraient un devoir de repousser la proposition du gouvernement... Et que dire de quelques-uns de ceux qui l'ont votée?

Il n'y avait pourtant aucun principe essentiel engagé dans ce débat. M. Waldeck-Rousseau lui-même avait mis à l'aise la conscience de ses adversaires; il avait parlé de manière à lever tous leurs scrupules : « La vérité, avait-il dit, est qu'on vote les fonds secrets au gouvernement dans lequel on a confiance, et qu'il *serait suprêmement illogique de les voter à un gouvernement dont on se défierait.* »

On ne pouvait parler plus clair; le vote des fonds secrets, c'était un vote de confiance au ministère Dreyfus, au cabinet qui proscrit les congrégations et qui désorganise la défense nationale. Ceux qui lui ont donné ces fonds avaient donc confiance en lui! Tel député, que ses électeurs ont évidemment envoyé à la Chambre pour y soutenir la cause de l'Eglise et de la liberté religieuse, trouve donc que, remise à M. Waldeck-Rousseau et à M. Millerand, cette cause est en bonnes mains! Tel député qui, hier encore, dans son département, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Christ, conviait les hommes de bonne volonté à se réunir pour assurer la paix sociale, pour aimer la patrie, pour honorer le drapeau, compte donc, pour propager ces nobles idées, pour développer les enseignements évangéliques, sur M. André et sur M. de Lanessan!

Et quant aux membres qui se sont abstenus, pensent-ils qu'il soit indifférent, en de pareilles occasions, de n'exprimer aucune opinion? S'ils ont confiance dans le gouvernement, pourquoi ne lui ont-ils pas voté les fonds secrets, et s'ils n'y ont pas confiance, pourquoi ne les lui ont-ils pas refusés? Est-ce, comme quelques-uns le prétendent, pour ne pas se compromettre auprès des électeurs, qu'ils n'ont dit ni oui ni non? Et que diraient-ils, à leur tour, si, au jour du scrutin, suivant leur exemple, les électeurs, ceux dont ils espèrent les suffrages, ne disaient, eux aussi, ni oui ni non, laissant à d'autres le soin de faire un choix?

Digitized by Google

C'est avec de telles défaillances qu'on maintient un régime dont on sait, dont on répète chaque jour qu'il perd la France.

Tous les caractères, grâce à Dieu, ne sont pas de cette trempe; des crises comme celles que nous traversons apprennent à connaître les hommes, et si elles mettent à nu les faiblesses des uns, elles poussent les autres à sortir de l'ombre et à s'affirmer. Un officier du plus haut mérite, écrivain militaire éminent, hier encore professeur à l'Ecole de guerre, le lieutenant-colonel Rousset, vient de donner sa démission. Dans une lettre éloquente qu'il adresse au journal la *Liberté*, il expose les motifs de sa résolution. Hâtons-nous de le dire, il commence par recommander à ses camarades de ne pas suivre son exemple. Il est formellement d'avis qu'en dehors de situations exceptionnelles, comme il estime la sienne, tous doivent rester à leur poste et surmonter, pour la préservation de l'armée, les dégoûts que leur inspirent les traitements dont ils sont l'objet. Nous tenons à souligner cette réserve; car, si nous honorons la noble et patriotique inspiration qui a dirigé le colonel Rousset et le capitaine Guyot de Villeneuve, nous n'en regrettons pas moins que de tels hommes n'appartiennent plus à l'armée.

Quelque opinion qu'on ait d'ailleurs sur leur détermination, le seul fait qu'ils aient été amenés à la prendre, qu'ils en aient eu l'idée, n'est-il pas un triste et effrayant symptôme? Quand pareille chose s'est-elle jamais produite? Quand a-t-on vu des officiers quitter une carrière, où ils étaient aimés et estimés, où ils avaient mis l'honneur et l'ambition de leur vie, quand les a-t-on vus quitter l'armée, non pas parce qu'ils en étaient las, mais, au contraire, parce qu'ils lui étaient plus attachés, parce qu'ils sentaient que pour pouvoir la défendre sans faire échec à la discipline, ils devaient renoncer au bonheur d'en faire partie? Quand a-t-on vu des officiers de cette valeur en venir à peindre en ces termes le sort qu'a fait à cette armée celui-là même qui est à sa tête. « La sérénité des anciens jours s'est évanouie; le malaise, l'inquiétude ont envahi les âmes: des ambitions malsaines, jusqu'alors insoupçonnées, ont germé tout à coup, encouragées par des stimulations abominables. La délation, que des personnages voisins du pouvoir n'ont pas dédaigné de pratiquer en personne, s'est insinuée lentement d'abord, puis de jour en jour plus cynique dans les rapports hiérarchiques et privés. »

Il n'y a pas à dire que ce sont là des récits imaginaires. Qui de nous, dans des entretiens intimes, n'en a entendu de pareils? Qui de nous ne pourrait mettre les noms sur les victimes de ces odieuses vilenies, comme sur leurs auteurs, si la crainte d'attirer sur ceux qui les ont éprouvées de nouvelles disgrâces n'empêchait de les désigner? Nous ne reprocherons pas aux chefs de l'armée, comme le fait le colonel Rousset, de n'avoir point protesté contre les iniquités qu'il déplore; la dure et nécessaire loi de cette discipline, dont ils doivent les premiers donner l'exemple, leur fermait la bouche. Mais il en est d'autres, auxquels la plainte pourrait

Digitized by Google

s'adresser. Le Sénat compte dans ses rangs des généraux que leur admission au cadre de réserve a rendus libres; s'ils ont reçu de leurs électeurs un mandat, c'est, avant tout, celui d'intervenir dans toutes les questions où cette armée qu'ils ont honorée se trouve intéressée. C'est à eux qu'il appartiendrait, avec l'autorité de leurs longs services, avec leur expérience des choses militaires, d'élever la voix pour arrêter « l'œuvre de destruction et de malfaisance » qu'un « détestable ministre », suivant les expressions du colonel Rousset, est en train d'accomplir.

Il y a dans tout homme deux ordres de passions, les bonnes et les mauvaises; le devoir d'un gouvernement est de faire appel aux bonnes et de les encourager; nulle part ce devoir n'est pour lui plus sacré que dans ses rapports avec l'armée: car c'est le sort de la patrie elle-même qui est en question. Ainsi l'a compris et rempli en Russie le vaillant soldat auquel le tsar, en lui conférant la décoration de Saint-André, vient de rendre un éclatant hommage. Estimant que la première force d'une armée est dans son moral, le général Dragomirof s'est appliqué à développer chez les soldats qu'il a eus sous ses ordres les vertus militaires, le courage, le dévouement, l'initiative, la foi; il s'est fait l'apôtre de cette méthode, il l'a propagée dans ses conversations comme dans ses écrits, et il a trouvé en France de fervents disciples; entre autres, et en première ligne, le général Cardot, trop tôt sorti des rangs de l'armée qu'il n'aurait dû quitter que comme divisionnaire et qui s'est inspiré des enseignements du général russe pour les faire connaître avec tant de verve à ses jeunes camarades.

Le ministère de la défense républicaine a adopté le système contraire; c'est aux passions mauvaises qu'il s'adresse; il les encourage parmi les ouvriers; il les provoque dans l'armée, y suscitant les divisions, les jalousies, les haines, y supprimant toutes les garanties qui protégeaient l'avancement des officiers pour faire acheter par de basses complaisances des faveurs, dont un arbitraire sans frein règle la distribution. M. André prétend soustraire l'armée à la politique. Et lui-même, qui devrait donner l'exemple, que fait-il, à Dijon comme aux Jardies, partout où il pérore, que fait-il, sinon de la politique? et de la pire.

Il y a d'autres signes de réaction qu'il faut noter, parce qu'ils prouvent que, poussée au delà de certaines limites, l'intolérance se trahit elle-même, en soulevant par ses excès ceux que d'abord elle avait laissés indifférents. De ce nombre est cette imposante et touchante manifestation des habitants d'Arles lorsqu'ils virent, à leur réveil, toutes les croix de leur ville abattues. Le coup s'était fait la nuit, la bravoure des criminels n'égalant pas leur scélératesse. A vrai dire, il n'était que l'exécution trop brusque d'une délibération prise par le Conseil municipal, et la population a dû comprendre, en voyant de quels actes ses élus étaient capables, le tort qu'elle avait eu de les nommer. Puisse-t-elle s'en souvenir au prochain scrutin! Quoi qu'il en soit, l'attentat

Digitized by Google

sacrilège l'a indignée; elle a tenu à le réparer sur l'heure, et c'est au milieu de l'émotion universelle que plus de dix mille personnes ont accompagné les croix renversées dans les églises où on les rapportait.

Ce qu'on a pu se dire à Arles, comme à Paris, comme dans toute la France, c'est que les hommes qui accomplissent de tels forfaits constituent le parti du gouvernement. Des bandes ont essayé à Arles, dans la soirée, une contre-manifestation en réponse à la pieuse procession du matin; elles se sont promenées dans les rues en chantant la *Carmagnole*. Ceux qui la composaient seront, au mois de mai, n'en doutez pas, les électeurs des candidats officiels. A Paris, le jour de l'inauguration du monument Baudin, des individus, à l'églantine rouge, ont failli assassiner le président du Conseil municipal, M. Dausset. Ceux-là aussi étaient des favoris du gouvernement. Pendant que le bon peuple était tenu à distance, ils avaient été admis dans l'enceinte réservée; c'étaient des privilégiés. N'avaient-ils pas mission d'empêcher, coûte que coûte, M. Dausset de prendre la parole?

C'est également sous la protection du pouvoir que les syndicats révolutionnaires organisent les grèves, en menaçant d'assommer quiconque ne consent pas à les suivre. Là encore, la tyrannie des prétentions a soulevé les protestations. Sous l'énergique impulsion d'un citoyen courageux, M. Lanoir, directeur du journal l'*Union ouvrière*, une Bourse du travail indépendante vient de se fonder à Paris. Le *Journal des Débats* donnait récemment sur ses origines et sur les résultats qu'elle a déjà obtenus des détails pleins d'intérêt. Il y a dix-huit mois, en présence des excitations haineuses que prodiguaient les amis de M. Millerand, M. Lanoir, s'adressant aux travailleurs, leur disait : « Le capital-travail et le capital-argent sont les deux facteurs indispensables à la vie sociale; l'un complète l'autre; les deux se font vivre mutuellement. »

Ces réflexions n'ont pas été perdues pour les ouvriers. Ils les ont d'autant mieux comprises qu'ils avaient vu à l'œuvre les agents des syndicats, et qu'ils sentaient plus cruellement la misère à laquelle les grèves, qu'on leur avait imposées, les avaient réduits. A l'heure actuelle, la Bourse du Travail indépendante compte 214 syndicats, comprenant 98,150 travailleurs; elle organise des succursales à Reims, à Belfort, à Marseille; elle reçoit de toutes parts des adhésions, et pour répondre aux demandes qui lui sont faites, elle vient de partager la France en six sections auxquelles seront attachés des comités, munis de tous les moyens de propagande. Elle a pour elle les syndicats *jaunes*, formés par les ouvriers qui entendent demeurer libres, et ces syndicats eux-mêmes, quels progrès déjà n'ont-ils pas faits? A Montceau, les jaunes compte 3,600 adhérents, tandis que les rouges, qui en avaient 15,000, n'en ont plus que 1,100; au Creusot, 5,000 adhérents vont au syndicat jaune, et 600 à peine au syndicat rouge, qui naguère en comptait 10,000.

Digitized by Google

Quel exemple donnent ces ouvriers? On accuse souvent le peuple, et beaucoup, dans des rangs plus élevés, croient justifier leur inaction personnelle en disant qu'il n'y a rien à faire avec lui. Voilà pourtant ce qu'obtient ce peuple; voilà ce qu'il arrive à réaliser. Il n'y parvient pas sans effort, sans patience, sans des sacrifices d'argent qui comme le denier de la veuve, sont pris, non sur son superflu, mais sur son nécessaire; il n'y parvient qu'à force d'héroïsme. Le mot n'est pas exagéré. Il faut un véritable héroïsme pour se soustraire aux suggestions de toutes sortes, menaces, promesses, insinuations tentatrices, qui assiègent dans sa pauvreté l'ouvrier. Ah! si les hommes à qui leur situation, leur fortune, leurs loisirs, réservent une grande mission sociale, savaient aussi bien la remplir, les périls dont on s'effraie seraient depuis longtemps conjurés et l'avenir de la France assuré.

Le croirait-on, pourtant, et n'est-ce pas là, mieux que toutes les paroles, la condamnation de ce gouvernement, auquel certains conservateurs donnent encore des votes de confiance? Cette œuvre d'union, de bienfaisance, de paix sociale, est suspecte au ministère. Par ordre de ses chefs, le préfet de la Seine refuse à la Bourse du travail indépendante l'indemnité que le Conseil municipal lui a accordée, et quand elle envoie des délégués au ministre du commerce, à M. Millerand, cet ami des ouvriers leur montre la porte.

Il est vrai qu'ils ont trouvé un autre accueil à l'Elysée. Non seulement M. Loubet les a reçus, mais encore il les a félicités; il leur a adressé ces propres paroles : « Les hommes, ou mieux les politiciens, puisque vous avez employé ce terme, qui attisent les haines, qui excitent les convoitises, qui lancent les uns contre les autres des hommes qui sont faits pour s'entendre et s'unir, ces hommes-là, vous ne sauriez trop le répéter, sont des *niais ou des misérables*. Aussi l'œuvre que vous avez entreprise a toutes mes sympathies; je vous félicite de votre courage et je vous souhaite de tout mon cœur une grande réussite. »

Parfaitement dit. Il ne reste plus qu'à agir en conséquence. La presse ministérielle a tonné contre ce langage; elle est stupéfaite que son élu ait pu le tenir; elle rappelle au Président de la République qu'il lui doit le poste qu'il occupe, et elle le menace de l'en faire déchoir. On comprend ses colères et son étonnement. Qui sont, en effet, ces hommes qui attisent les haines, qui excitent les convoitises, qui suscitent la guerre civile, si ce n'est les ministres et leurs partisans? Les Millerand, les Waldeck-Rousseau, les André, les Viviani, les Jaurès! Eh bien! ce sont donc là des niais ou des misérables? Et c'est le Président de la République qui les qualifie de la sorte? Mais alors, qu'est-il lui-même, lui qui les a fait ministres, lui qui chaque jour s'identifie avec eux, en signant tout ce qu'ils lui présentent?

M. Waldeck-Rousseau se prépare à aller à Saint-Etienne; il veut y prononcer, dit-on, un grand discours politique. Comme s'il voulait mieux afficher dans cette ville, où il a été élu par les conser-

Digitized by Google

vateurs, le scandale de sa trahison, il a choisi, pour l'accompagner, trois des pires sectaires de son gouvernement : M. Millerand, M. de Lanessan, M. André.

C'est, il faut l'avouer, une impudence rare. Depuis plus de dix ans, M. Waldeck-Rousseau s'était retiré de la politique pour se consacrer aux lucratives occupations du barreau. Un jour, il lui vient à l'idée d'y rentrer, et pourquoi? Il le déclare bien haut : c'est pour combattre le collectivisme, pour défendre, en reprenant un mot dont ses amis politiques, plus craintifs, n'osaient plus se servir, pour défendre la cause des républicains *conservateurs*. A cette annonce, les honnêtes gens de la Loire, oubliant leurs vieux griefs et leurs mutuelles dissidences, se réunissent. Le membre le plus influent du Conseil général, M. Audiffret, républicain de vieille date, présente le candidat aux électeurs sénatoriaux; les modérés, les conservateurs, les royalistes eux-mêmes, lui donnent leurs voix; M. Waldeck-Rousseau est nommé sénateur. Il porte si loin, pendant quelque temps, le zèle pour la défense sociale, qu'il appuie, en sa faveur, des ralliés, comme M. Motte, à Roubaix, et M. Gay, à Saint-Etienne, excellents candidats, d'ailleurs, mais que M. Audiffret, plus rigoureux, ne trouvait pas assez républicains. C'est le même homme qui va paraître à Saint-Etienne, escorté et salué par ceux qui, naguère, l'insultaient, et qu'il se faisait honneur de répudier, renié et maudit par ceux dont il sollicitait le suffrage et qu'il a trahis. C'est dans cette ville où il s'est fait nommer pour combattre radicaux et socialistes, qu'il va se montrer avec un Lanessan, un André, un Millerand, comme pour dire à cette population : « Je vous avais promis de combattre les révolutionnaires; eh bien! voyez les garants que je vous amène. Je me suis fait leur associé et leur complice. »

Nous ne savons comment les Stéphanois prendront cet audacieux défi. Mais, pour avoir ce front, il faut tenir en bien grand mépris les hommes — et soi-même.

On a fait beaucoup de bruit de l'allocution que notre ambassadeur auprès du Quirinal, M. Barrère, a adressée, le 1er janvier, à la colonie française réunie dans les salons du palais Farnèse. Ce discours était une sorte d'épithalame en l'honneur de l'intimité qui unirait désormais la France et l'Italie, toutes difficultés, toutes préventions, toutes rivalités étant dissipées par suite d'accords réciproques, entre les deux États. Nous ne savons quelle est la portée de ces accords, et, bien que l'optimisme exubérant de l'ambassadeur nous laisse quelque inquiétude, nous voulons croire qu'ils n'ont pas été achetés de notre part au prix de trop de sacrifices. M. Delcassé fait annoncer partout qu'il s'en expliquera devant les Chambres. Nous attendons ses déclarations.

On ne peut nier, au surplus, qu'un travail semble se faire dans les relations mutuelles des gouvernements européens. Les intérêts commerciaux et les ambitions de race ébranlent la triple alliance. Les chancelleries et les peuples paraissent, dans les mêmes Etats,

Digitized by Google

animés de sentiments opposés. Tandis que le prince de Galles se dispose à rendre visite à l'empereur Guillaume pour effacer le souvenir des blessures que les paroles intempérantes de M. Chamberlain ont faites à l'orgueil germanique, les Allemands ne se lassent pas de témoigner leurs sympathies pour les Boers et leur aversion pour l'Angleterre.

Les populations de l'empire d'Autriche, à leur tour, se défient de l'invasion allemande, et la persécution exercée par les fonctionnaires prussiens contre les Polonais de Wreschen, suscite dans la diète de Galicie, au grand déplaisir du cabinet de Berlin, les protestations indignées du prince Czartoryski. En Angleterre, la presse relève avec aigreur l'hostilité de l'Allemagne : « Depuis quelques années, écrit le *Daily graphic*, l'Allemagne a commis erreur sur erreur. Elle ne peut guère compter aujourd'hui sur l'appui et encore moins sur la dépendance d'aucune puissance européenne. » Des publications importantes font valoir les avantages d'un rapprochement avec la Russie[1] qui, ne voyant dans cette invitation qu'un moyen d'intimider l'Allemagne, s'y montre peu sensible. Cependant les Boers continuent avec succès la résistance, et la nouvelle du désastre de Tweefontein vient pour la troisième fois attrister à Londres les fêtes de Noël.

Dans cette mêlée confuse des intérêts et des combinaisons, les puissances, tout en invoquant la paix, s'attachent de plus en plus à préparer la guerre. M. Chamberlain déclare que l'Angleterre est la nation la plus haïe du monde, mais qu'elle doit demeurer « dans son splendide isolement », et, comme s'il méditait quelque coup mystérieux, l'empereur Guillaume réunit les généraux de son armée pour leur adresser, toutes portes fermées, un discours dont le texte reste secret.

[1] C'est la pensée que vient de développer dans de curieux articles la *National Review*. Un de ces articles a été traduit et commenté avec intelligence et perspicacité par M. Fernand Nouvion dans la revue de M. Gabriel Bonvalot, *la France de demain*.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 13, RUE DES FOSSÉS SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

BANQUE PARISIENNE

12, rue Le Peletier, 12
5 et 7, rue Chauchat, 5 et 7

Dans des caves voûtées et blindées sur toutes leurs faces, la Banque met à la disposition du public des Coffres-forts qu'elle donne en location pour y déposer tous papiers, valeurs, bijoux ou objets quelconques.

Ces coffres ont tous des **SERRURES et COMBINAISONS DIFFERENTES**, et pour chacun d'eux **UNE SEULE CLÉ**, que le locataire détient.

TARIF DE LOCATION

TAILLE	DIMENSIONS			Pour 1 mois	Pour 6 mois	Pour 1 an
	HAUT.	LARG.	PROF.			
1re	0 20	0 25	0 45	2 »	10 »	20 fr.
2e	0 26	0 40	0 50	3 »	15 »	30 »
3e	0 38	0 40	0 50	4 »	20 »	40 »
* 4e	0 48	0 40	0 50	5 »	25 »	50 »
* 5e	0 60	0 40	0 50	6 »	30 »	60 »

* Coffres divisés en deux compartiments.

MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Eblouissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée

Guérison fréquente, Soulagement toujours certain

Par le **SIROP** de **HENRY MURE**

succès consacré p^r 20 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris

Flacon : 5 fr. — Notice gratis.

GAZAGNE, Ph^en 1re cl^ss, Gendre & Sr de H. MURE, Pont-St-Esprit (Gard)

DANS TOUTES PHARMACIES.

A LA MAISON DE CONFIANCE

Horlogerie **A. BARTHET**, B.S.G.D.G., à Besançon (Doubs)

5f R^toir métal mise à l'heure mécanique *pour Hommes seulement*

3'50 chaînes argent.

3'95 Réveil 2 ressorts.

PENDULES en tous genres.

25f R^toirs Or triple INDÉFRAICHISSABLES *Hommes et Dames, garantis.*

15f tout argent, tout^es grandeur GARANTIS

ORFÈVRERIE. BIJOUTERIE

Album illustré 500 gravures. — Envoi f^co du Catalogue sur demande.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de l'Administration supérieure une disposition ayant pour objet le transport, avec déclaration de valeur et sous certaines conditions, de bagages contenant des finances, des valeurs ou des objets d'art.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

ABONNEMENTS SUR TOUT LE RÉSEAU

La Compagnie des Chemins de l'Ouest fait délivrer, sur tout son réseau, des cartes d'abonnement nominatives et personnelles en 1re, 2e et 3e classes et valables pendant 1 mois, 3 mois 6 mois, 9 mois et un an.

Ces cartes donnent le droit à l'abonné de s'arrêter à toutes les stations comprises dans le parcours indiqué sur sa carte et de prendre tous les trains comportant des voitures de la classe pour laquelle l'abonnement a été souscrit.

Les prix sont calculés d'après la distance kilométrique parcourues.

Il est facultatif de régler le prix de l'abonnement de 6 mois, de 9 mois ou d'un an, soit immédiatement, soit par paiements échelonnés.

Les abonnements d'un mois sont délivrés à une date quelconque, ceux de 3 mois, 6 mois, 9 mois et un an partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Digitized by Google

VINS DE BOURGOGNE

GEORGES MARTIN, *Meursault et Beaune (Côte-d'Or)*

PROPRIÉTAIRE

MÉDAILLE D'OR : Exposition Universelle de 1900

Acquéreur d'Eaux de vie et de Vins fins aux HOSPICES de BEAUNE

Fournisseur de MM. les Officiers Membres du Cercle Militaire des Armées de terre et de mer.

REMERCIEMENTS et SOUHAITS RESPECTUEUX

Vins de table choisis et spéciaux aux Abonnés du *CORRESPONDANT*

BONS ORDINAIRES DE TABLE

Récolte de 1901,	Rouge :	**85** fr. la pièce.	—	Blanc :	**105** fr.
» 1900,	»	**95** fr.	»	—	»	**110** fr.
» 1899,	»	**105** fr.	»	—	»	**125** fr.

BEAUNE PASSE-TOUT-GRAIN ET MEURSAULT FIN

Récolte de 1899, bonne conserve : **200** fr. la pièce, *le vin logé, pris à Beaune, y compris la fourniture des bouchons.*

NOTA. — *Le vin blanc de 1901 peut être retenu dès à présent mais ne pourra être expédié qu'à partir de Mars après les soutirages.*

Prière d'adresser les ordres à Beaune et de joindre une bande d'abonnement à la première demande.

Remise de 5 O/O offerte aux abonnés et envoi franco du tarif.

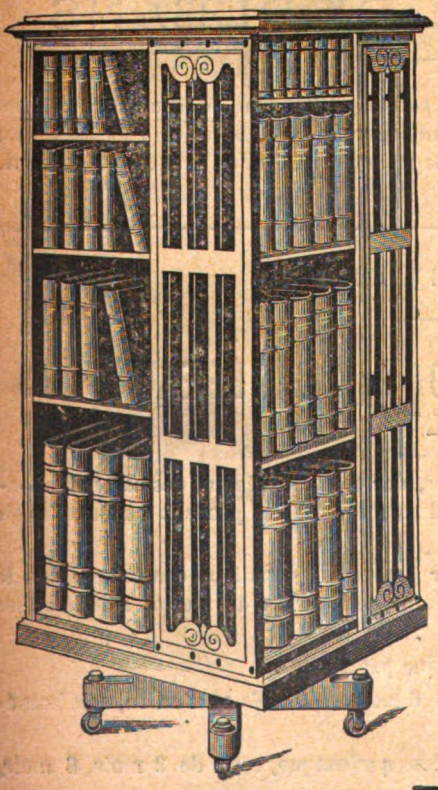

Les MIEUX FAITES

BIBLIOTHÈQUES TOURNANTES

PERFECTIONNÉES

AVEC TABLETTES MOBILES SANS TASSEAUX

J. DERU ET Cie

SYSTEME Bté S. G. D. G.

24, place des Vosges, Paris.

Envoi franco du Catalogue illustré avec prix et dimensions.

Les MOINS CHERES

PARIS. — E. DE SCYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

Digitized by Google

LE

CORRESPONDANT

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

HARVARD COLLEGE LIBRARY FEB 24 1902

SOIXANTE-QUATORZIÈME ANNÉE

25 JANVIER 1902

Pages.

201. — I. L'ÉPOPÉE SAHARIENNE. — *LA MISSION FOUREAU-LAMY* . . . . . — A. DE LAPPARENT, de l'Institut.

221. — II. UNE QUESTION SOCIALE. — *LE MARIAGE DES OFFICIERS* . . . . . — GÉNÉRAL BOURELLY.

237. — III. LA FRANCE ET L'ITALIE DANS LA MÉDITERRANÉE. — LA QUESTION DE LA TRIPOLITAINE. . . . — A. REDIER.

252. — IV. TEMPS PERDU. — I . . . . . — Bonne C. DE BAULNY, née Rouher.

279. — V. A PROPOS DE LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE. — *SIMPLE EXPOSÉ D'ARITHMÉTIQUE ÉLECTORALE ET PARLEMENTAIRE* . . . . — JEAN DARCY.

293. — VI. *LES LEÇONS DE L'HISTOIRE.* — RELIGIEUX FRANÇAIS EN EXIL (1791-1802) . . . . . — VICTOR PIERRE.

335. — VII. LE THÉATRE ALSACIEN . . . . . — PAUL ACKER.

343. — VIII. UNE APOLOGIE DU CARDINAL DUBOIS. . . . . — L. DE LANZAC DE LABORIE.

352. — IX. LE TIR DES FUSILS DE CHASSE . . . . . — A. DE METZ-NOBLAT.

356. — X. LES ŒUVRES ET LES HOMMES, CHRONIQUE DU MONDE, DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE . . . . . — LOUIS JOUBERT.

372. — XI. CHRONIQUE POLITIQUE.

382. — XII. **Journal intime de Mgr DUPANLOUP.**
Une Lettre inédite de Louis Veuillot.

PARIS
(VIIe)

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1902

Reproduction et traduction interdites. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Digitized by Google

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Dans des caves voûtées et blindées de fer sur toutes les faces, à l'abri du vol et de l'incendie, la **BANQUE PARISIENNE**, 7, rue Chauchat, met à la disposition du public des Coffres-Forts qu'elle donne en location pour y déposer des papiers, valeurs, bijoux et argenterie.

Ces Coffres-Forts sont réunis dans une seule pièce, scellés entre eux et ont tous des serrures et combinaisons différentes, et pour chacun d'eux **une seule clé** que le locataire détient : deux pitons, formant corps l'un avec la masse du coffre et l'autre avec la porte, sont disposés pour mettre un cadenas si on le désire.

Une surveillance de jour et de nuit est spécialement organisée pour ce local.

Le locataire d'un Coffre pénètre dans les caves quand bon lui semble, tous les jours, de 9 heures du matin à 5 heures et demie du soir (les dimanches et jours fériés exceptés). On peut visiter avant de louer.

ECONOMIE garantie 33 0/0
CAFETIÈRE indispensable dans tous les ménages.
TRIPLE FILTRE breveté en porcelaine
Avec ce système on obtient un Café bien supérieur à celui fait avec n'importe quelle Cafetière et en mettant 1/3 de Café en moins.

Tasses	2	3	5	7	10	12	18
Prix en Blanc	3 25	3 75	4 75	5 75	7 »	8 50	1 25
— en décor Bleu	3 50	4 75	5 50	6 50	8 »	9 75	11 75

Seul Concessionnaire : **L. WEISER**, 11, Rue Martel, PARIS
Envoi contre mandat ou timbres-poste. Pour recevoir franco en France ajouter 1f15.

Indispensable à toutes les Ménagères ET PENSIONNATS DE DEMOISELLES

REPRISEUSE MECANIQUE

Avec cette repriseuse n'importe qui peut faire des reprises invisibles, vivement et facilement, sur Bas, Chaussettes, Lingerie et tous les tissus.

4f75 *franco pour la France et les Colonies*, CONTRE MANDAT OU TIMBRES-POSTE.

Seul Concessionnaire : **L. WEISER**
12, Rue Martel, PARIS. *GROS et DÉTAIL.*

OFFICIERS MINISTERIELS

MAISON r. du Château, 23. C° 251m. Rev. 16,370f. M. à p. 160,000 f. A adj. Ch. Not. Paris, le 28 janv. 1902, par Me BOULLAIRE, not., 5, quai Voltaire.

TERRAIN, r. Montcalm, angle r. Ach. Martinet, C° 1,443 m. M. à p. 80,000 fr. A adj Ch. Not. Paris, 4 fév. Sr Me COTTENET, not., 25, boul. Bonne Nouvelle.

VILLE DE PARIS

A Adj. s. 1 ench. Ch. des not. Paris, le 4 février 1902 **2 TERRAINS** d'Angle 1° r Trousseau et de Candie. 278m98. M. à p. 250f le m. 2° r. Baudricourt et Tolbiac. 195m63. M. à p. 80f le m. Sr aux not. Me MAHOT DE LA QUÉRANTONNAIS, 14, r. des Pyramides, et DELORME, r. Auber, 11, dép. ench.

CAFÉ-CONCERT, THÉATRE, r. d'Alésia, 101 *bis*. M. à p (pour être bais.) 3 000 f. A adj. le 6 Février 1902 en l'Étude de Me RÉGAULT, not., 31, b. Sébastopol, à 1 h. Cons. p enc. 500f. S'adr. à Me CHALE, liquid. Judic. 7, boul. Saint-Michel.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS EN TOURAINE, AUX CHATEAUX DES BORDS DE LA LOIRE

et aux stations balnéaires

DE LA LIGNE DE SAINT-NAZAIRE AU CROISIC ET A GUÉRANDE

1er Itinéraire.

1re Classe, **86** francs. — 2e Classe, **63** francs.

DURÉE : **30** JOURS

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à *Tours — Loches*, et retour à *Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande*, et retour à *Paris*, viâ *Blois* ou *Vendôme*, ou par *Angers* et *Chartres*, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2e Itinéraire.

1re Classe, **54** francs. — 2me Classe, **41** francs.

DURÉE : **15** JOURS

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à *Tours — Loches*, et retour à *Tours — Langeais*, et retour à *Paris*, viâ *Blois* ou *Vendôme*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Digitized by Google

L'ÉPOPÉE SAHARIENNE

LA MISSION FOUREAU-LAMY

Au printemps de l'année 1900, juste à l'heure où s'ouvrait à Paris la bruyante kermesse internationale, qui devait jeter sur la France un éclat passager et discutable, une poignée d'hommes, sous la conduite d'un chef aussi prudent que résolu, terminait en Afrique l'accomplissement d'une grande œuvre, digne d'être proposée à l'admiration de la postérité.

Partis de l'extrême Sud algérien, les vaillants de la mission Foureau-Lamy réussissaient à traverser, sous un soleil de feu et au prix de mille souffrances, les régions les plus inhospitalières du pays de la soif. Bientôt dépourvus de toute ressource, en butte à une hostilité sauvage, qui ne cessait pas un instant de guetter l'occasion propice pour un massacre, ils parvenaient, grâce à leur inébranlable fermeté, à déjouer tous ces calculs, sans jamais recourir à la force en dehors des cas de légitime défense. Ils imposaient le respect de notre drapeau à de farouches nomades, teints du sang de quelques-uns de nos compatriotes, et qui avaient cru pouvoir braver impunément nos lointaines menaces de représailles.

Aux populations noires, périodiquement pillées par ces nomades, ou écrasées sous le joug sanglant du fanatisme musulman, ils apparaissaient comme les protecteurs des humbles et des faibles, ramenant partout avec eux la paix et la tranquillité. Enfin, le jour où la mission avait achevé son œuvre bienfaisante, et réalisé pour la première fois la jonction de nos possessions algériennes et de celles du Soudan, la rencontre providentielle de son escorte avec les glorieux débris de deux autres expéditions à demi décimées suffisait pour mettre fin à la puissance du plus dangereux des barbares installés au centre de l'Afrique.

Pour que rien ne manquât à cette gloire, tout cela s'était accompli avec une simplicité de moyens sans égale. L'amour de la science et de la France avait été l'unique instigateur de l'expédition. Un patriote, par une intelligente libéralité, confiée à une Société digne de le comprendre, en avait rendu l'exécution possible, sans

Digitized by Google

que le budget public en dût éprouver une charge appréciable. Quel contraste avec l'hécatombe d'existences chrétiennes et le gaspillage de milliards, qui désolaient au même instant l'extrémité méridionale du continent noir, imprimant une tache indélébile aux dernières lueurs du dix-neuvième siècle expirant!

C'est donc vraiment d'une nouvelle épopée que vient de s'enrichir notre histoire. Il est du devoir de tout Français de la bien connaître, afin de légitimer pleinement à ses propres yeux la fierté qu'il a le droit d'en ressentir. Aussi, au moment où vient de paraître[1] l'élégant volume dans lequel M. Foureau a reproduit, avec une émouvante simplicité, son journal de mission, convient-il de signaler aux lecteurs du *Correspondant* cet épisode héroïque, où les plus belles qualités de notre race se sont affirmées au dehors, avec un éclat bien fait pour nous consoler un peu de tant de tristesses, qu'il nous faut subir sur notre sol national.

Au nombre des Français qui, en cette fin de siècle, suivaient le plus passionnément les progrès de l'expansion de notre pays en Afrique, se trouvait un inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, appelé Renoust des Orgeries. Seul et sans parents proches, il n'avait rien autour de lui qui le détournât de songer au bien public. Son rêve était d'apporter un jour une aide efficace aux entreprises africaines, qu'il savait trop souvent paralysées par le manque de ressources. Il avait de fréquents entretiens sur ce sujet avec ses amis, notamment MM. Alfred et Louis Le Chatelier, actifs champions de la colonisation française, et M. le commandant Binger qui, après avoir acquis un juste renom comme explorateur et gouverneur de la Guinée, était devenu directeur des affaires d'Afrique au ministère des colonies.

M. des Orgeries avait amassé, par son travail, une fortune d'environ 300,000 francs. Il voulut qu'après lui cet argent pût servir la cause qu'il avait aimée, et, par un testament en date du 2 juillet 1890, il en fit don à la Société de géographie, en stipulant expressément que cette somme devrait servir « à l'exclusion de toute autre affectation, à favoriser l'organisation et à récompenser les résultats des missions d'exploration, ayant, comme objectif, sous la préalable autorisation du gouvernement, de placer pacifiquement sous la protection ou l'influence de la France les contrées encore indépendantes qui, à l'intérieur de l'Afrique, peuvent contribuer à faire un tout homogène de nos possessions actuelles de l'Algérie, du Sénégal et du Congo ». MM. A. Le Chatelier et

[1] *D'Alger au Congo par le Tchad. — Mission saharienne Foureau-Lamy*, par F. Foureau. Paris, Masson et Cie, 1902.

Digitized by Google

Binger étaient désignés comme exécuteurs testamentaires, pour assurer, de concert avec la commission centrale de la Société de géographie, l'exécution des volontés du donateur.

M. Renoust des Orgeries étant mort en 1894, il fallut d'abord attendre, pour entrer en possession du legs, l'autorisation du Conseil d'Etat. D'après la loi, la mission de la haute assemblée consiste simplement, en pareil cas, à s'assurer que la Société légatrice est apte à recevoir, et que les conditions du legs ne blessent aucune des prescriptions de la loi.

Cependant, depuis quelques années, la fantaisie de plusieurs personnages du Conseil a réussi à modifier le caractère de cette intervention. Désireux de mériter le renom de « pères des parents pauvres », les personnages en question ont imaginé de provoquer des recherches à son de trompe, pour savoir si les auteurs d'une donation à une Société n'auraient pas laissé, dans quelque coin du monde, des arrière-cousins besogneux. Quand on en découvre, le Conseil, par un acte de pur arbitraire, mais contre lequel il n'existe aucun recours, impose à la Société bénéficiaire un sacrifice en faveur des collatéraux qu'il a eu la gloire de dénicher.

On résolut d'appliquer cette jurisprudence au legs des Orgeries. Mais les termes du testament étaient formels et ne permettaient la distraction d'aucune partie du capital encaissé. D'autre part, la Société de géographie ne possédait pas de ressources libres qui pussent supporter la charge de cette obligation, dictée par le bon plaisir. Il fallut donc que le Conseil d'Etat réduisît ses prétentions et, au prix d'un léger sacrifice, joint à quelque retard, l'affaire fut enfin régularisée en mai 1896.

Immédiatement, la commission centrale se préoccupa d'exécuter les intentions du testateur. Avec une pleine intelligence de l'importance du rôle qui lui était dévolu, elle sentit qu'il serait désastreux de procéder par « petits paquets », comme de se borner à utiliser les revenus de la somme, tout à fait insuffisants pour produire un résultat utile. C'est un grand coup qu'il fallait essayer de frapper. Or un homme était sous la main de la Société de géographie qui, précisément, nourrissait l'idée fixe de la jonction de l'Algérie avec le Soudan, et qu'on savait plus capable que tout autre de conduire une pareille expédition dans le grand désert. Cet homme était M. Fernand Foureau.

Etabli depuis près de vingt-quatre ans dans le sud de l'Algérie, aux confins du Sahara, il avait fécondé les sables de l'Oued Rir par une heureuse utilisation des nappes artésiennes. Cette œuvre en avait fait, dans le pays, un personnage presque légendaire, et sa réputation s'était d'autant plus solidement établie que, connais-

Digitized by Google

sant la langue et les mœurs des indigènes, devenu apte à vivre de leur vie, il leur imposait à tous, comme a dit M. Liard [1], « par une endurance physique et une énergie morale à toute épreuve, par un ascendant fait de force et de loyauté, de fermeté et de douceur, de décision et de calme ».

Dès 1883, c'est-à-dire deux années après le massacre de la mission Flatters, M. Foureau s'était offert pour entreprendre la liaison de l'Algérie au Soudan et au Niger. « Si vous me faites l'honneur de me confier le pavillon de la France, écrivait-il au ministre de l'instruction publique, je le porterai aussi loin que vous le désirerez. »

A cette époque, l'entreprise avait paru trop périlleuse. Le gouvernement n'osa pas prendre la responsabilité de la tenter. Du moins il eut le mérite de confier à M. Foureau plusieurs missions successives, qui furent comme autant de reconnaissances préalables. L'explorateur accomplit ainsi, de 1884 à 1896, neuf voyages, représentant un parcours de 21,000 kilomètres, dont 9,000 au moins en pays nouveaux, tant dans le Sahara algérien que dans le Sahara touareg. Pour ces expéditions, il avait eu le concours du ministère de l'instruction publique, du gouvernement général de l'Algérie et aussi de l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui, à deux reprises, avait consacré à cet objet les annuités provenant de la fondation Garnier.

Au cours de ses derniers voyages, M. Foureau, traversant la région de dunes du Grand Erg, avait réussi à dépasser Timassânine et à aborder les pentes septentrionales du plateau dit Tasili des Azdjer, par environ 27 degrés de latitude, rapportant de précieux renseignements sur la topographie et la géologie de la région. Ses escortes se composaient uniquement d'Arabes de la tribu des Chambba, recrutés à Ouargla, et dont le nombre avait varié entre dix et quarante-cinq individus. Sous leur conduite, il était entré plus d'une fois en contact avec les Touareg Azdjer, séjournant, non sans difficultés, au milieu de leurs campements et s'efforçant de leur démontrer que ses intentions étaient absolument pacifiques, de telle sorte qu'ils ne couraient aucun risque à lui faire traverser leur pays pour le mener jusqu'au Soudan. En vain il avait multiplié les bonnes assurances et les cadeaux. On le leurrait de promesses dont l'exécution était toujours, sous un prétexte quelconque, ajournée à l'année suivante. Et, chaque fois, il fallait rentrer en Algérie sans avoir rien obtenu.

L'épreuve était donc faite. Ce n'est pas des Touareg qu'il fallait

[1] Préface *d'Alger au Congo par le Tchad.*

Digitized by Google

attendre un secours. Il était nécessaire de les aborder avec une escorte telle, qu'il leur fût démontré qu'on était indépendant d'eux et pleinement en état de se faire respecter. Cette escorte devait être sérieuse; car le massacre impuni de la mission Flatters avait singulièrement diminué le respect des Touareg pour le nom français. Trop souvent M. Foureau avait eu l'occasion de s'en apercevoir, et il avait fallu toute sa diplomatie pour savoir répondre dignement à l'observation narquoise que lui adressaient ces nomades, que nous paraissions avoir oublié nos morts. « Nous n'oublions rien, leur avait-il dit; mais nous savons attendre; et, le jour venu, l'épée justicière de la France ne manquera pas de s'abattre, en quelque lieu qu'ils soient, sur ceux qui ont répandu le sang de nos explorateurs. »

Il convenait que de telles paroles eussent une sanction prochaine; mais cette sanction ne pouvait devenir effective que si l'expédition était entreprise sous la protection d'une force suffisante pour imposer le respect.

C'est précisément pour avoir négligé la précaution d'une puissante escorte que la mission Flatters avait été massacrée en 1881. A vrai dire, le chef de la mission n'en ignorait pas la nécessité, et il avait demandé deux cents hommes. Malheureusement le soin de se prononcer à cet égard avait été laissé à la commission supérieure du transsaharien, où des hésitations se produisirent, sous le prétexte que le voyage de Flatters deviendrait ainsi une véritable expédition militaire, perdant le caractère pacifique qui convient à une mission scientifique.

Redoutant de voir son projet abandonné, Flatters renonça spontanément à sa demande, se contentant de trente-deux Chambba et de quarante-six volontaires tirés des régiments indigènes. Ce n'était pas assez. Comme disait un vieil Algérien, le général Arnaudeau, « n'est pas pacifique qui veut; à quoi bon se faire assassiner pacifiquement »? C'est ce qui advint au colonel Flatters. Attiré dans un guet-apens, il fut massacré le 16 février 1881 avec tout son monde, alors qu'il avait déjà dépassé le tropique et atteint le revers méridional du massif de l'Ahaggar.

Pour réussir là où il avait échoué, il ne fallait pas amener avec soi moins de deux cents hommes. Mais alors les frais de l'expédition devenaient si considérables qu'on n'y pouvait plus suffire à l'aide de subsides ordinaires. L'état général de nos finances n'était pas tel, qu'on pût solliciter du gouvernement ce grand effort, même avec la conscience de l'importance du but à atteindre. Le projet de M. Foureau était donc condamné à demeurer un rêve, si quelque fée bienfaisante ne venait à son secours.

Digitized by Google

Cette fée apparut heureusement sous la forme de la Société de géographie, héritière des volontés de M. Renoust des Orgeries.

Dans son rapport de 1897, M. Foureau avait ainsi conclu : « Rien ne peut se faire dans le Sahara sans sacrifices et sans argent. Qu'il surgisse un Mécène, et la question trouvera immédiatement sa solution ». Aussi, dès qu'il eut connaissance du legs, s'offrit-il à remplir le programme tracé par le donateur. En 1898, la résolution fut bientôt prise par la commission centrale, d'accord avec les exécuteurs testamentaires, d'accepter cette proposition et d'y consacrer la totalité du capital légué, sans autre réserve que celle de la somme nécessaire pour couvrir ultérieurement les frais de la publication des résultats scientifiques du voyage.

Pourtant, au moment où on allait réaliser le capital du legs pour le mettre à la disposition de M. Foureau, une grave difficulté vint à surgir. A la fin de sa carrière, M. Renoust des Orgeries avait été administrateur d'une importante Société de travaux publics. Sur la parfaite honorabilité de sa gestion, aucun doute ne pouvait exister, et le vote d'une assemblée générale l'avait pleinement déchargé de toute responsabilité vis-à-vis des actionnaires. Mais il restait les revendications possibles des tiers, et une récente expérience avait montré, par de douloureux et retentissants exemples, à quels déboires pouvaient être exposés les héritiers d'un administrateur défunt.

Aussi longtemps que cette difficulté ne serait pas levée, si la fortune de M. Renoust des Orgeries était virtuellement acquise à la Société de géographie, du moins la propriété pouvait plus tard en être revendiquée par d'autres. Or, d'après la loi, le délai dans lequel cette éventualité était susceptible de se produire ne devait expirer qu'en 1903.

Que faire? Attendre jusque-là en accumulant les revenus ou en les appliquant à des entreprises secondaires? C'était s'exposer, le moment venu, à ne plus trouver pour le capital d'emploi conforme à l'objet de la donation. Déjà le temps avait marché; toutes les convoitises des puissances se donnaient fiévreusement carrière en Afrique. Il ne resterait bientôt plus un coin de ce continent où il y eût, pour la France, un résultat nouveau à espérer. Combien ce danger ne s'aggraverait-il pas durant les six années qui devaient encore s'écouler avant le terme de 1903?

D'un autre côté, comment une commission, chargée d'administrer les deniers d'une Société, aurait-elle pu engager celle-ci dans une entreprise où elle risquait de voir sombrer son capital, actuellement représenté par l'immeuble social, le reste des ressources étant immobilisé par des fondations de prix, dont on n'a pas le droit de modifier la destination? A la rigueur, les audacieux

Digitized by Google

auraient pu soutenir que le but à atteindre était assez grand pour qu'on osât en infliger le risque à la Société. Mais qui aurait pu se résoudre à imposer une telle décision? En cas d'insuccès, quel blâme n'eût-on pas encouru pour avoir ainsi amené la ruine d'une compagnie qui, jusqu'alors, avait fait si bonne figure et encouragé tant de belles choses?

C'était donc une véritable impasse. Heureusement la commission centrale comptait dans son sein des membres tels que M. Alphonse Milne-Edwards, son président, MM. Alfred Grandidier, le prince Roland Bonaparte, Bouquet de la Grye, etc., tous hommes de haute initiative et de souffle généreux. Ils s'accordèrent à penser que c'était à la commission centrale, composée de trente-trois membres, qu'il appartenait d'assumer pour son compte les risques de l'entreprise. Après tout, si évident que fût le danger aux yeux des hommes de loi, le péril paraissait surtout théorique. Aucune revendication n'avait été formulée contre la société dont M. des Orgeries était de son vivant administrateur; aucune n'était le moins du monde annoncée. Si cependant la délicatesse des membres de la Commission devait se refuser à faire courir à la communauté un risque, même peu vraisemblable, des particuliers avaient toute liberté pour l'affronter, s'ils se sentaient en nombre suffisant pour en porter le poids.

L'exemple donné par la tête porta ses fruits. En quelques heures le capital de garantie était souscrit, chacun apportant, non seulement sa signature, mais des valeurs effectives, offertes en nantissement et destinées à subir, jusqu'en 1903, l'immobilisation acceptée par les souscripteurs.

Cette difficultée levée, rien ne devait plus empêcher M. Foureau de procéder à l'organisation de son expédition. Mais voilà qu'au dernier moment un nouvel obstacle se révèle! La réalisation d'un capital, appartenant à une société reconnue, exige des formalités spéciales. On s'aperçut qu'il manquait certaines pièces et que des autorisations légales seraient nécessaires pour les réunir. Mais la période des vacances était déjà ouverte, et aucune décision des tribunaux ne pouvait être provoquée avant deux mois. Or un tel délai eût entraîné l'ajournement forcé de l'expédition à une autre année.

Dans ces conjonctures, le bureau de la Société de géographie n'hésita pas à renouveler, pour son seul compte cette fois, l'acte généreux auquel la commission centrale s'était déjà prêtée. Son dévoué secrétaire général, M. le baron Hulot, tout pénétré des devoirs qu'imposaient à la Société son honneur et le souci du bien public, n'hésita pas à donner sa signature personnelle pour la moitié de la somme. Le président, M. Alphonse Milne-Edwards, en fit autant.

Digitized by Google

Grâce à ces signatures (d'ailleurs bientôt dégagées par l'achèvement des formalités prescrites), les banquiers purent avancer les fonds, qui furent immédiatement employés par M. Foureau à l'acquisition de chameaux, à la confection du matériel d'échange, etc.

A ce moment, l'explorateur n'avait reçu aucune autre subvention, sinon de son ami M. Dorian, qui devait encore s'honorer en accompagnant l'expédition jusqu'au bout. Mais l'exemple de la Société de géographie devint heureusement contagieux. Des subventions furent accordées par le ministère de l'instruction publique d'abord, puis par celui des colonies et par le ministère des finances, sur les produits du legs Giffard. Le gouvernement général de l'Algérie, le Comité de l'Afrique française, les Conseils généraux de l'Algérie et divers amis personnels de l'explorateur intervinrent aussi. La somme provenant du legs Renoust des Orgeries se trouvait du coup presque doublée. La difficulté d'argent, la seule qui jusqu'alors eût paralysé M. Foureau, était enfin complètement aplanie.

Si nous avons insisté sur ces détails, c'est d'abord parce qu'il était juste que la part de chacun dans l'œuvre fût nettement établie; c'est aussi parce que de tels actes de générosité et de désintéressement, en même temps qu'ils honorent le pays, marquent le véritable caractère de cette magnifique entreprise, où, du commencement jusqu'à la fin, tous, particuliers, sociétés savantes, pouvoirs publics, ont rivalisé de bonne volonté; où pas un acte mesquin n'a été commis; où tous ceux qui pouvaient concourir au succès, même par une coopération imprévue, militaires ou civils, n'ont pas cessé de manifester le plus sympathique élan.

Il restait à trouver un chef pour l'escorte. Par une heureuse rencontre, l'armée française comptait alors, parmi tant d'officiers du plus haut mérite, un homme qui, durant ses séjours à El Goléah et au Congo, avait fait le même rêve que M. Foureau. C'était le commandant Lamy. M. Foureau ne lui était pas personnellement connu; mais un ami commun, M. A. Le Chatelier, les mit en rapports, et dès ce moment, comme a dit justement M. Liard, « la conjonction des deux hommes indispensables à l'entreprise était faite ».

Ce qu'était Lamy, c'est encore M. Liard qui nous le dira le mieux : « Lui aussi, avait le corps de fer et l'âme inébranlable nécessaires dans ces sortes d'entreprises, et, joints à ces énergies, une bravoure souriante, une science militaire déjà profonde, une habileté d'administrateur déjà éprouvée, un enthousiasme contenu par le sens toujours présent des responsabilités du commandement, un héroïsme naturel et simple, un patriotisme ardent et discret, un souci constant du devoir, un dévouement toujours prêt au sacrifice. »

Digitized by Google

Au mois de septembre 1898, la mission, entièrement organisée, se concentrait à quelques kilomètres d'Ouargla. Un arrêté du 5 mars, signé de M. Rambaud, l'avait constituée « à l'effet de poursuivre l'exploration scientifique du Sahara entre l'Algérie et le Soudan », et pour assurer l'unité de l'entreprise, une lettre de service du 18 août conférait à M. Foureau tous pouvoirs sur le personnel civil et militaire. En prenant cette décision, on savait bien à quels hommes on avait affaire, et quel tact parfait présiderait toujours aux relations du chef de la mission avec son incomparable commandant d'escorte.

Le départ eut lieu le 23 octobre. M. Foureau avait quatre compagnons civils, MM. Dorian, Villatte, Leroy et du Passage (ce dernier bientôt obligé par la maladie de rentrer en Algérie, où il allait succomber). Sous les ordres du commandant Lamy se groupaient dix officiers, dont le capitaine Reibell[1], deux cent treize tirailleurs algériens, cinquante tirailleurs sahariens et treize spahis. L'artillerie comprenait deux canons de 42 millimètres. Avec l'autorisation du ministre de la guerre, M. Cavaignac, le commandant Lamy avait pu choisir les tirailleurs et leurs officiers dans le régiment où il avait fait lui-même presque toute sa carrière militaire. Une vingtaine de Chaamba montés à méhari avaient été enrôlés comme guides; une quarantaine d'autres étaient engagés à titre de chameliers, pour diriger les soldats dans les soins à donner aux mille dromadaires de l'expédition.

Par une très sage décision du gouverneur général, un goum de cent vingt indigènes et de cinquante spahis sahariens, sous le commandement du capitaine Pein, devait s'installer à Timâssanin, pour assurer, aussi loin que faire se pourrait, le contact de la mission avec l'Algérie, et bien démontrer aux Touareg que l'expédition était soutenue sur ses derrières. Cette surveillance durerait jusqu'au jour où les Touareg Azdjer eux-mêmes, en rapportant les lettres de la mission Foureau, attesteraient qu'elle avait franchi, pour entrer dans l'Aïr, les limites méridionales de leur territoire.

Et maintenant c'est dans le livre même de M. Foureau qu'il faut lire le récit, fait au jour le jour, de cette marche incessante, avec les sujétions et les fatigues qu'ajoutent, aux rigueurs du désert, les soins à donner à un pareil troupeau d'animaux, avec les précautions que commandent, chaque soir, l'établissement du camp et la recherche d'une eau trop souvent imbuvable.

Le 18 novembre, après la traversée des grandes dunes, la mission

[1] Les autres officiers de cette vaillante troupe étaient MM. les capitaines Rondenay, Oudjari et Métois, les lieutenants Britsch, Verlet-Hanus, de Thézillat, de Chambrun, les docteurs Haller et Fournial.

Digitized by Google

parvient à Timâssanin, où le capitaine Pein est déjà installé. Le gibier pullule aux alentours, et la chair de quelques antilopes vient heureusement varier, pour un moment, le menu jusqu'alors exclusivement composé de l'insipide viande de chameau. A partir du 8 décembre, il faut s'engager dans les défilés rocheux et désolés du Tindesset, pour arriver sur le plateau gréseux du Tasili, adossé au massif montagneux de l'Ahaggar, le plus important de l'Afrique centrale. La montée est écrasante pour les animaux. Le froid des nuits est intense, l'altitude atteignant 1,400 mètres. En trois jours, trente-sept chameaux ont succombé. En revanche, les Touareg qu'on rencontre sont beaucoup moins importuns qu'autrefois. On sent l'effet produit par la puissance de la mission, qu'ils savent parfaitement capable de se suffire à elle-même.

Le 30 décembre, on commence à voir apparaître par places le fond de granit qui constitue tout le centre de l'Afrique et sert d'appui aux grès du Tindesset. Déjà, pendant la nuit, le thermomètre s'abaisse jusqu'à 3 degrés au-dessous du point de glace. Enfin, le 1er janvier 1899, on se trouve au contact de la falaise qui limite l'Ahaggar, infiniment saisissante comme structure et comme dessin. C'est une énorme muraille déchiquetée de laves, aux lignes dures et énergiques, simulant des ruines de toutes sortes. Elle flamboie sous le soleil de midi; mais à minuit, le 10 janvier, la température tombe à 10 degrés au-dessous de zéro! C'est du reste le chiffre le plus bas que l'expédition ait enregistré. A ce moment, la mission franchit par 1,360 mètres d'altitude la ligne de partage entre l'Atlantique et la Méditerranée.

Arrivé à Tadent, à l'origine d'une vallée qui penche vers le sud, M. Foureau, accompagné de MM. Lamy, Dorian et Leroy, se dirige, avec une escorte de trente Chaamba, vers le puits de Tadjemout, situé à 100 kilomètres dans l'ouest, et où fut massacré Flatters. Impressionnés par les trois cents fusils de la mission, les Touareg ne cherchent pas à troubler ce pieux pèlerinage, qui se termine le 23 janvier. Quatre jours après, on est de retour à Tadent, et toute la colonne s'ébranle de nouveau sur ce que Barth a nommé la *mer de roches*, c'est-à-dire une plaine hérissée de blocs granitiques, mais aussi jonchée d'une série interminable de carcasses de chameaux. Chaque jour cet ossuaire va s'augmenter aux dépens de la mission. Déjà il n'y a plus un seul tirailleur monté, les bêtes suffisant tout juste à porter les charges. Cependant l'esprit général demeure excellent. Enfin, après sept jours de cette épreuve, la colonne atteint In-Azaoua, ayant perdu cent quarante chameaux, sans parler des cent sept squelettes n'appartenant pas au convoi, et qu'on a comptés sur la route!

Digitized by Google

Le 2 février, deux spahis sahariens apparaissent, annonçant un convoi de ravitaillement, qui va bientôt arriver sous le commandement du lieutenant de Thézillat. Laissons parler M. Foureau : « Ces deux cavaliers venaient de parcourir une soixantaine de kilomètres, n'ayant point bu depuis quarante-huit heures. Au lieu de pousser jusqu'au camp de la mission pour s'y désaltérer et y attendre l'arrivée de leur corps, ce qui eût été très licite, ces deux spahis sahariens n'ont pas hésité à tourner bride et à revenir sur leurs pas, escortant les chameaux jusqu'à leur arrivée aux mains de leur officier, moment auquel ils avaient alors couvert, dans la journée et la nuit, plus de 120 kilomètres. J'ai donné en détail ce récit pour faire connaître quelle est la dose d'endurance et de dévouement qu'il est permis d'attendre des nomades du Sud algérien, parmi lesquels se recrutent les spahis sahariens; et aussi pour montrer ce qu'on peut demander à des hommes de cette trempe quand on les connaît, et que l'on sait s'en faire aimer et par conséquent s'en servir. »

Le 4 février arrive le convoi conduit par le lieutenant de Thézillat. En même temps les Touareg Azdjer font savoir qu'ils ne répondent plus de rien, les limites de leur territoire étant franchies. Le fait est que les nouvelles tribus de nomades qu'on va rencontrer dans l'Aïr manifestent de mauvaises dispositions. On a entendu dire à quelques-uns que « la colonne des infidèles ne passerait pas ».

Cependant la mission se met en route et, le 12 février, les convoyeurs Chaamba la quittent, emportant son dernier courrier à destination du Nord : moment impressionnant, où l'on sent que tout lien avec l'Algérie est désormais rompu! Il faut alors cheminer, par une chaleur accablante, à travers des amoncellements chaotiques de blocs de granit. Au ciel si pur du Sahara succède un ciel tropical, criblé de petits cirrus qui n'affaiblissent pas l'ardeur du soleil. Bien que l'herbe devienne assez abondante, les chameaux continuent à périr. Heureusement, après avoir été longtemps réduite à cette unique sorte de viande, la mission va bientôt pouvoir y mêler la chair des antilopes et des gazelles.

C'est le 24 février qu'on atteint Iférouane, premier village de l'Aïr. Déjà les habitants ont envoyé un message où ils protestent de leur bon vouloir, mais en affirmant qu'ils n'ont pas de chameaux, tous ceux de la région étant au Damergou pour le ravitaillement de la contrée. C'est le commencement d'ennuis qui ne vont plus cesser. Des mille animaux du début, il n'en reste plus que 585, presque tous invalides.

Le séjour à Iférouane s'impose. Pendant qu'on négocie sans succès pour avoir des chameaux, dans ce village où l'on retrouve

Digitized by Google

les souvenirs de Barth et d'Erwin de Bary, une attaque inopinée de Touareg se produit le 12 mars, à l'aube du jour. Vingt-cinq minutes de combat suffisent pour repousser cette tentative, si folle d'ailleurs qu'elle ne peut s'expliquer que par les illusions où les marabouts ont pu entretenir leurs fidèles en leur vantant l'impuissance des chrétiens. Dix des assaillants sont morts sur la place et vingt superbes chameaux tout équipés figurent parmi le butin. Les fuyards, épouvantés de la portée des armes françaises, répandent au loin le bruit du combat. Mais le récit, passant de bouche en bouche, finit par être si bien dénaturé que la rumeur du massacre de la mission tout entière parvient en Europe où, heureusement, elle trouve peu de créance.

Après cette affaire, le commandant Lamy retourne à In-Azaoua pour chercher le détachement qu'on y avait laissé. Il le ramène le 7 avril, après avoir subi la dure obligation de détruire, faute d'animaux de transport, plus de deux cents charges de provisions. Aussi l'exaspération est-elle à son comble parmi les officiers de l'escorte, qui, dans leur énervement, demandent à en finir par un coup de force. Mais M. Foureau les calme en leur démontrant l'inutilité de la violence; car il est trop évident que dans ce pays il n'existe ni un chef, ni même une tribu qu'on puisse rendre responsable. Partout règnent l'anarchie et l'impuissance la plus complète.

D'autre part, force est de reconnaître que l'inertie et la mauvaise volonté des Arabes ne sont pas seules en cause. Il devient évident que les ressources du pays sont fort au-dessous de ce qu'on avait espéré. Les caravanes y sont sans importance, et tout commerce avec le Niger a cessé depuis que Rabah a fait peser sur les régions du Tchad son joug de fer et de feu. C'est là une grande déception; car si on savait bien en partant que les animaux emmenés d'Ouargla ne pourraient pas résister à une marche de 2,000 kilomètres dans de pareilles conditions, du moins la possibilité de se ravitailler dans l'Aïr n'avait pas été mise en doute. Et voilà que le problème se pose avec une particulière acuité.

M. Foureau se décide donc à user encore de patience, et pourtant, le 8 avril, il ne reste déjà plus que 250 chameaux dont beaucoup atteints de la gale. En même temps, on obtient à grand peine la quantité de mil et de blé nécessaire à la nourriture quotidienne des hommes. D'autre part, les Touareg nomades ne désarment pas et, le 28 avril, ils essayent encore sur le camp d'une surprise d'ailleurs facilement repoussée. Enfin, le 25 mai, c'est-à-dire après quatre-vingt-dix jours d'attente absolument vaine, la mission doit se résigner à partir avec ses seuls moyens. Depuis plus de deux mois, les Touareg ont adopté une tactique

Digitized by Google

qui peut devenir mortelle pour l'expédition : celle qui consiste à faire autour des Français le vide absolu, éloignant les troupeaux, faisant disparaître les denrées, disparaissant eux-mêmes comme des fantômes.

Un nouvel ennemi fait en même temps son apparition : c'est la chaleur orageuse et lourde de la zone tropicale. Chaque jour, dans l'après-midi, vers trois heures et demie, la tempête se déchaîne avec éclairs, tonnerre, rafales et poussière, pour n'amener en définitive que quelques gouttes de pluie. Et il en sera ainsi durant des semaines! L'électricité atmosphérique fatigue non seulement les hommes, mais les animaux, qui se livrent pendant la nuit à des charges nocturnes, mettant le désordre dans le camp et privant la troupe de sommeil.

Devant la responsabilité que fait peser sur eux le devoir de ne pas laisser périr de faim les trois cents hommes auxquels ils commandent, les chefs de la mission comprennent qu'ils doivent se décider à faire taire leurs répugnances et organisent, bien à contre-cœur, un système de razzias qui leur procure des animaux et du grain. Le 14 juin, une reconnaissance conduite dans ce but par le commandant Lamy est attaquée à l'improviste par plusieurs centaines de Touareg. Mais l'ennemi, qui combat à l'arme blanche, est décimé par la fusillade, perdant trente hommes tués, ainsi que quatre-vingt chameaux. Dans la sacoche de l'un des blessés, on trouve une lettre qui peint bien l'esprit des populations de l'Aïr : « Je vous apprends que tous les désireux du paradis, de la guerre sainte, se lèvent et se massent contre les infidèles. Vous, les prudents et les sages, n'ayez qu'une seule idée, qu'un seul but, le matin, le soir, la nuit, une seule tendance, la guerre sainte contre les chrétiens! »

Cependant, la leçon du 14 juin procure à la colonne six semaines de tranquillité, pendant lesquelles, après avoir dû se résigner au douloureux sacrifice des charges qu'elle ne peut plus emporter, elle parcourt, au milieu des granits et des laves, un steppe de gommiers aux branches épineuses. Enfin, le 28 juillet, elle arrive à Aghadez.

Cette triste capitale de l'Aïr possède bien toujours le haut minaret pyramidal dont Barth a donné un dessin fidèle. Mais des soixante-dix mille habitants qu'elle a comptés, dit-on, au temps de sa splendeur, il n'en reste plus aujourd'hui que cinq mille. Le commerce y est à peu près mort. Pendant la saison des pluies, il suffit que quelques caravanes du Damergou fassent défaut pour que la ville soit littéralement affamée; car c'est de là qu'elle tire tout le mil nécessaire à la population. Le sultan a si peu d'auto-

Digitized by Google

rité qu'on dit de lui « qu'il n'arriverait même pas à préserver un âne s'il en avait un à faire sortir de la ville ».

Presque chaque jour, il faut tenir d'interminables palabres avec le sultan ou les notables, entendre leurs protestations de bonne volonté, leurs promesses de livrer, à bref délai, les animaux ou les provisions que réclame la mission. Invariablement, le délai s'écoule sans amener autre chose que les lamentations des autorités d'Aghadez, que telle ou telle circonstance ont empêchées de tenir leur parole.

Devant la constatation d'une telle impuissance, la mission se décide à partir le 10 août dans la direction d'Irhaïène, où on lui a promis qu'elle trouverait de l'eau et des provisions; mais le guide, soudoyé par les Touareg, l'égare à dessein et lui fait courir, le 11 août, le plus effroyable danger auquel elle ait été exposée pendant toute la campagne. Heureusement la trahison est éventée, le guide fusillé sur place; la colonne, un moment démoralisée par la soif et la fatigue, se reprend, et le chef des convoyeurs chaamba, El-Hadj-Abdul-Hakem, dont le dévouement inaltérable a, du reste, été récompensé depuis par la croix de la Légion d'honneur, entreprend, quoique ne connaissant pas le pays, de ramener la mission à Agadez. Il y réussit le 18 août. Mais, hélas! des mille chameaux recrutés à Ouargla, il n'en reste plus que deux, à peine capables de se tenir debout.

Il faut recommencer à vivre au jour le jour; le mil apporté le soir garantit tout juste la nourriture du lendemain. Cependant M. Foureau patiente encore et fait valoir à ses compagnons l'inutilité d'un coup de tête, qui n'aurait d'autre résultat que de livrer à la mission une ville déserte et sans provisions. L'intimidation, constante et sans trêve, lui paraît préférable. Enfin, le 1er octobre, il se décide à poser un ultimatum : si les chameaux, depuis si longtemps promis, ne sont pas livrés sur l'heure, dès le lendemain, les puits de la ville seront occupés militairement.

La menace, mise à exécution, produit son effet. Encore, dans son humanité, le chef de la mission a-t-il laissé boire les gens, se bornant à leur interdire d'emporter de l'eau. Après de nombreux pourparlers, au cours desquels l'eau est tantôt rendue et tantôt de nouveau coupée, M. Foureau obtient enfin gain de cause. Le 17 octobre, la mission peut partir pour Zinder avec cent onze chameaux, cent neuf ânes, deux cents moutons et chèvres, douze jours de rations de mil et deux cent trente outres d'eau. Les grandes misères sont désormais finies.

Nous disons « les grandes misères »; car il en reste encore beaucoup à supporter. D'abord les animaux suffisent tout juste

Digitized by Google

au transport des charges, et tous les hommes vont être obligés de faire la route à pied. Or ils sont à peu près privés de chaussures, ou n'ont que des lambeaux de peaux diverses attachés aux pieds. Et cependant on les verra fournir, en trente et une heures, une étape de 87 kilomètres! Les vêtements ne sont plus que des guenilles informes, des dentelles, dirait-on volontiers, si le mot n'évoquait pas une idée de luxe, et la troupe ressemble mieux à une bande de brigands qu'à une réunion d'honnêtes gens. Enfin, la brousse est tapissée d'une graminée, dont les graines épineuses s'attachent à tout et produisent de douloureuses piqûres.

Ajoutons que le personnel de la colonne en marche s'est accru d'une foule de négresses volontaires qui, ayant fui le domicile de leurs maîtres, s'abritent sous le pavillon de la mission pour regagner les pays où elles sont nées, de sorte qu'elles s'égrènent peu à peu sur la route.

Le pays est beaucoup moins inhospitalier. La végétation devient plus nourrie; les traces d'antilopes et de gazelles sont nombreuses. C'est la brousse du Tagama, véritable paradis pour les chasseurs. Dans le Damergou, où on arrive le 28 octobre, les puits ne manquent pas, quoique le débit en soit faible. Enfin, le 2 novembre, la colonne entre à Zinder, où elle est reçue par les cent tirailleurs sénégalais que commande le sergent Bouthel, en présence du sultan splendidement équipé, et entouré d'innombrables cavaliers.

Qu'est-ce donc que cette troupe française qui fait là si bonne figure au milieu des indigènes? C'est un détachement de l'ancienne mission de l'Afrique centrale, tristement célèbre par la mort du colonel Klobb, et que le lieutenant Pallier a laissé là tout récemment, tandis que ses collègues Joalland et Meynier se hâtaient de faire route pour le Tchad avec cent soixante hommes et deux cents chameaux. C'est à un simple sous-officier d'infanterie de marine, seul représentant de son pays dans la région, qu'est échue la tâche de faire respecter désormais le drapeau de la France, à la place même où a été massacrée la mission Cazemajou, et le sergent Bouthel s'en acquitte avec autant de tact que d'intelligence et de dévouement.

C'est vraiment une scène digne des temps héroïques que cette arrivée à Zinder, lorsque, dit M. Foureau, « les tirailleurs sénégalais virent défiler, devant leurs yeux, toute notre escorte, déguenillée, mais vaillante et superbe. Le salut des deux drapeaux, affirmé par des sonneries de clairon, évoquait, en ce point et dans ce cadre, un tableau émouvant et les fibres patriotiques de chacun de nous vibrèrent, en cet instant, d'une chaude et réconfortante

Digitized by Google

émotion... Notre joie était sans mélange et nos cœurs palpitaient de bonheur, sous le grand soleil du Soudan ».

Prévenu quelque temps d'avance de l'arrivée de la mission, le sergent Bouthel a tout disposé pour la recevoir. Il a même poussé le soin jusqu'à s'approvisionner de vareuses, de pantalons et de chaussures pour l'effectif entier, tout surpris de ce confortable après tant de privations. C'est alors que M. Foureau fait venir les Touareg amenés d'Agadez et, à leur profonde stupéfaction, leur restitue les chameaux réquisitionnés dans cette ville, en acquittant la somme due pour la location. On saura là-bas qu'on peut se fier à la parole de la France, même quand elle est donnée à des hommes qui se font un jeu, presque un devoir, de la fourberie.

Des dépêches de Paris attendaient la mission à Zinder. M. Foureau apprend que le ministre le laisse entièrement libre de choisir la voie de retour, prescrivant seulement que, s'il se décide pour le Tchad, l'escorte passera au service du ministère des colonies, et cherchera à opérer sa jonction avec les troupes qui, dans le Kânem et le Chari, s'efforcent d'enrayer les progrès du sanguinaire Rabah.

Après tant de fatigues endurées, l'explorateur saharien va-t-il céder à la tentation de regagner l'Europe par la voie la plus courte, pour jouir le plus tôt possible des ovations qui l'attendent en France? Ce serait mal le connaître. Il sait ce que souhaitait M. Renoust des Orgeries et comment ce vœu est conforme à celui du gouvernement, auquel il a lui-même, avant son départ, soumis un programme résumé dans ces mots : *Algérie*, *Sahara*, *Soudan*, *Tchad*, *Kânem*, *Chari*. Donc, pas d'hésitation, et c'est avec joie qu'il décide le départ pour le Tchad.

Loin de se reposer à Zinder, le commandant Lamy avait employé plus d'un mois à la pacification et à l'organisation du pays autour de cette ville. Le 23 décembre, il y rentrait avec la dépouille mortelle du colonel Klobb, qu'il avait pieusement recueillie. Il ramenait en outre trois cents chevaux, obtenus comme tribut d'amende des révoltés dont il venait de recevoir la soumission. Désormais, chacun des hommes de la mission aurait sa monture. Cinq jours après, tous les chameaux nécessaires au transport des charges se trouvaient réunis.

Aucun incident ne signale le voyage du Tchad, sinon la rencontre trop fréquente des lamentables ruines accumulées par Rabah et ses lieutenants, et les protestations des indigènes, prêts à marcher avec la mission contre leur ancien oppresseur. La colonne, souvent obligée de jeûner, et perdant chaque jour des animaux mal soutenus par leur ration d'herbe sèche, arrive le 21 janvier 1900 en vue du lac, objet des rêves de M. Foureau depuis plus de vingt

Digitized by Google

ans. Elle en fait ensuite le tour par le nord et l'est, apercevant sur sa route de nombreux éléphants.

Le 24 janvier, elle traverse Kouka, ou plutôt les ruines désolées de cette capitale du Bornou, riche autrefois de cent mille habitants et si fort admirée de Monteil lors de son mémorable voyage de l'Atlantique à la Méditerranée. Les crânes et les ossements humains y jonchent le sol, parmi les jarres brisées et les cabanes effondrées. De temps à autre, des cavaliers viennent s'offrir pour participer à la guerre contre Rabah.

Enfin, après des marches de nuit très fatigantes et de nombreux circuits autour des lagunes qui accidentent les bords du Tchad, le 24 février, vers la pointe sud-est du lac, la troupe qui venait de parcourir, depuis Aghadez, près de 2,000 kilomètres, opère sa jonction avec la mission de l'Afrique centrale, commandée par MM. Joalland et Meynier. Profitant de ce renfort, le commannant Lamy, par une brillante attaque, enlève, le 3 mars, la ville de Koussri, que les troupes de Rabah abandonnent dans une fuite désordonnée. Immédiatement les indigènes affluent autour de la ville, venant se mettre sous la protection de notre drapeau. En un mois leur nombre atteint près de douze mille, et ils ont amené avec eux près de quinze mille têtes de bétail.

Le 2 avril 1900, on reçoit des nouvelles de M. Gentil, dont la marche a été retardée par divers obstacles. Pour accélérer sa venue, le commandant Lamy décide de lui envoyer des pirogues qui remonteront à sa rencontre le Chari, principal affluent du Tchad. M. Foureau, qui ne se sent plus nécessaire, et dont le programme est intégralement rempli, s'embarque sur cette flottille. Douze jours, après il rejoint le commissaire français du Tchad. Laissons-lui le soin d'exprimer l'émotion de cette rencontre :

« Gentil s'avançant dans un pays qui est le sien, qu'il a découvert, parcouru le premier et fait connaître au monde, voyant tout à coup apparaître un autre homme de sa nation, parti de la Méditerranée et qui vient prendre sa main sur le Chari, c'était la soudure définitive du dernier anneau de la chaîne française s'étendant maintenant à travers tout le continent africain. Mon mandat était bien définitivement rempli. »

Satisfait de ce résultat, M. Foureau continue à remonter le Chari, puis son affluent le Gribingui ; traversée de cinquante-six jours, après laquelle il faut encore parcourir 300 kilomètres pour atteindre l'Oubangui. M. Foureau s'y trouve le 20 juin et, parvenu le 28 à Bangui, il arrive le 21 juillet à Brazzaville pour s'embarquer le 1er août à destination de la France et débarquer à Marseille le 2 septembre 1900.

Digitized by Google

Malheureusement son retour dans la mère-patrie était attristé par la nouvelle, reçue à Brazzaville, de la mort du commandant Lamy, tué le 21 avril au moment même où il venait de briser la puissance de Rabah. Du moins, si ce succès était payé trop cher, M. Foureau emportait-il la consolation d'avoir vu un véritable triomphe national se greffer, grâce à lui, sur l'œuvre pacifique dont il avait été l'initiateur et le principal artisan. Il avait suffi de la réunion des sept cents fusils des trois missions saharienne, Afrique centrale et Gentil, pour écraser le terrible potentat dont le passage s'était signalé par tant de ruines. Et cette défaite allait être bientôt consommée par les nouveaux exploits accomplis sous la conduite du capitaine Reibell, digne successeur de Lamy [1].

Et quelle providentielle coïncidence! Ainsi que le remarque justement M. Liard, « ces trois missions qui, venues de points si différents, s'étaient ainsi réunies au centre de l'Afrique comme en un point donné et à un jour donné, avaient éprouvé, chacune dans sa marche, un retard de près d'une année. La mission Foureau-Lamy, affamée, anémiée, dénuée de tout, sauf de ses armes et de ses munitions, avait été retenue de longs mois dans l'Aïr. La mission Voulet-Chanoine avait fait de ses armes l'horrible usage que l'on sait. Pour qu'elle pût reprendre sa marche avec de nouveaux chefs, il avait fallu l'épurer et en réorganiser les restes. L'avant-garde de la mission Gentil avait été écrasée par Rabah, et malgré le succès du capitaine Robillot à Kouno, il avait été sage de revenir vers le sud en attendant des renforts. Ces événements, absolument indépendants les uns des autres, furent le salut commun. Arrivée au Tchad isolément, chacune des trois missions n'eût pas été de force à résister à l'armée nombreuse et aguerrie de Rabah. Réunies, elles la taillèrent en pièces. »

Ainsi l'épopée saharienne, commencée sous les auspices de la science, s'est terminée par un brillant fait d'armes, d'une portée incalculable pour l'établissement de l'influence française au Soudan. Six mois auparavant, le voyage au Touat d'un autre pionnier de la recherche scientifique, M. Flamand, avait eu pour conséquence l'occupation d'In-Salah. L'année 1900 a donc été particulièrement bonne pour la géologie, puisqu'elle a permis à deux de ses représentants d'être les instruments d'une notable extension de notre domination en Afrique.

Quant au profit que la science proprement dite a retiré de la mission Foureau, on l'appréciera mieux encore lorsque sera ter-

[1] Il y a peu de semaines, les derniers restes de l'armée de Rabah, sous les ordres de son fils, étaient définitivement écrasés à Dikoâ par le capitaine Dangreville.

Digitized by Google

minée l'étude de tous les matériaux recueillis, si importants pour la géographie, la géologie, la connaissance des climats et celle des populations. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en donner un aperçu. On ne dresse pas le bilan d'une épopée. Même il nous semble qu'en essayant en ce moment de faire ressortir les côtés utiles de l'expédition, nous risquerions presque d'affaiblir l'impression de grandeur désintéressée qui se dégage de toute cette campagne, si belle par l'énergie déployée, la patience constamment manifestée, la discipline si parfaitement maintenue.

C'est ce caractère de grandeur qu'ont tenu à reconnaître chez nous les Académies et les Sociétés savantes : la Société de géographie, par l'attribution de sa grande médaille d'or; l'Académie des sciences morales, en décernant à M. Foureau le prix Audiffred, « destiné à récompenser les plus beaux, les plus grands dévouements »; l'Académie des sciences, enfin, en estimant que le plus important des prix dont elle dispose, le prix Lecomte, pouvait sans injustice être décerné à une œuvre dont la science a été vraiment l'instigatrice et le soutien.

Pour justifier pleinement ces distinctions académiques, il a suffi d'emprunter à M. Foureau lui-même la conclusion de son prologue, et nous ne saurions mieux faire que de la reproduire ici :

« Durant tout le cours de son voyage, la mission saharienne a tenu à ne pas sortir de son mandat de mission essentiellement pacifique. Elle a montré partout le pavillon national sous des couleurs de générosité, de bienveillance et d'humanité. Elle n'a pas cessé de penser que la douceur et la patience sont des arguments souvent meilleurs que la force. Elle a partout déclaré que cette force dont elle disposait ne serait employée que contre des agressions directes et non pas comme un moyen de conquête violente.

« Ce sont de telles dispositions qui lui permettent aujourd'hui de se glorifier du rôle qu'elle a joué, rôle si conforme à notre esprit national en même temps qu'aux lois de l'humanité.

« Mes collaborateurs militaires ont ainsi ajouté une belle page de plus à la liste déjà longue de leurs exploits et augmenté d'une façon considérable le territoire de la France, sans avoir jamais laissé derrière eux le souvenir d'une brutalité, l'apparence d'une cruauté ou le regret d'une injustice. »

En 1896, au moment où le léopard britannique préludait, par une expédition de flibustiers, à l'accomplissement de ses desseins sur le Transvaal; alors qu'un frémissement agitait l'Europe et provoquait, jusque sur le trône d'Allemagne, un élan trop tôt réprimé; alors que le gouvernement anglais lui-même, dans un

Digitized by Google

accès passager de pudeur, répudiait officiellement toute complicité avec les vaincus de Mafeking, le poète-lauréat de la Couronne, plus franc que ses compatriotes dans l'expression de ses sentiments d'Anglo-Saxon, ne craignait pas de glorifier, dans une pièce de vers, ce qu'il appelait « la Chevauchée de Jameson ».

Si la République française avait un poète-lauréat, quel beau thème c'eût été pour lui de glorifier « la chevauchée de Foureau et de Lamy »! Quelle belle revanche morale de Fachoda, s'il avait su mettre en parallèle, d'un côté, cette bande d'envahisseurs attirés par l'appât de l'or et du diamant; de l'autre, cette phalange de héros désintéressés, sachant bien que, dans les solitudes qu'ils allaient parcourir, il n'y aurait ni une parcelle de métal ni une pierre précieuse à récolter; d'un côté, cette nation si fière de se dire chrétienne, autorisant par son silence, et bientôt par sa propre entrée en scène, une tentative d'écrasement d'une race bien plus attachée qu'elle à la pratique des préceptes évangéliques, et cela sous l'impulsion d'un syndicat de faiseurs d'affaires sans scrupules; de l'autre, ces chefs d'expédition, ménagers même du sang de leurs ennemis, n'apportant dans l'exercice de la justice vengeresse ni hâte ni passion, voyant accourir à eux, pour s'abriter sous les plis du drapeau tricolore, les restes des tribus noires, échappées au fer et au feu des sultans du Soudan! Et s'il avait su prévoir ce qui surviendrait ensuite, comme pendant à ces foules d'hommes, de femmes et d'enfants empressés à se mettre sous la protection de la mission saharienne, avec quelle vigueur il eût flétri les horreurs de ces camps de reconcentration de l'Afrique australe, où tant de misères sont endurées, tant de frêles existences froidement sacrifiées à l'insatiable ambition de l'impérialisme britannique!

Voilà l'enseignement que nous donne le début du vingtième siècle. Il est réconfortant pour ceux que de trop fréquentes éclipses de l'astre national porteraient à douter des destinées de la France. Si, à l'intérieur, nous faisons souvent de bien mauvais rêves, regardons au dehors, vers des exemples comme ceux que nous donnent les Marchand, les Foureau, les Lamy. Alors nous sentirons quelles admirables réserves de courage, de persévérance et de générosité subsistent encore dans le pays que les politiciens oppriment et empoisonnent. Nous attendrons ainsi moins impatiemment qu'il plaise à la Providence de ne plus réserver pour l'Afrique l'éclatante manifestation des vertus dont notre race n'a pas perdu la tradition.

A. DE LAPPARENT.

Digitized by Google

UNE QUESTION SOCIALE

LE MARIAGE DES OFFICIERS

La question du mariage des officiers, souvent abordée par la presse, a donné lieu, depuis un an environ, à une recrudescence d'articles reflétant des opinions variées auxquelles la politique n'est pas toujours restée étrangère. Ce grave sujet n'a été qu'effleuré, — et encore sur un point unique, — dans une publication récente qui, au premier abord, semblait devoir, par son titre même, lui réserver une place notable. Nous voulons parler des *Conférences sur le rôle social de l'officier*, faites en 1901, par M. le lieutenant-colonel Ebener, aux élèves de Saint-Cyr, conformément à l'ordre et avec un programme du ministre de la guerre. L'auteur s'est borné, en effet, à signaler la contagion matrimoniale sévissant parmi les officiers, et à faire ressortir les inconvénients des mariages prématurés. Il est vrai qu'il s'adressait à des jeunes gens, à des débutants, et que les termes du programme ministériel ne l'obligeaient pas à traiter le fond du sujet.

Nous n'avons pas les mêmes raisons de nous interdire d'entrer dans le vif de cette question qui intéresse non seulement l'armée en particulier, mais la société française tout entière. L'influence du mariage des officiers sur la mission sociale qui leur est échue, est loin d'être un thème spéculatif.

Lorsqu'en 1891, le colonel Lyautey définissait, avec une remarquable sagacité, le rôle d'éducateur de la jeunesse, dévolu dans l'avenir aux officiers, la loi de recrutement qui régit encore l'armée commençait à être appliquée. Votée à coups d'amendements, elle inaugurait un régime où les correctifs apportés à l'obligation du

Digitized by Google

service militaire égal pour tous, prenaient des proportions excessives. Les dispositions additionnelles dont elle a été l'objet depuis, ont aggravé ce défaut d'équilibre, de sorte que la jeunesse française est encore loin de passer en entier entre les mains de l'officier dans les conditions où la nation et l'armée à la fois pourraient en retirer définitivement un profit sérieux.

Pour l'exercice de cette action morale par l'enseignement proprement dit, par les conseils et aussi par l'exemple, les officiers ont besoin, au suprême degré, de la confiance de tous; or, il s'en faut de beaucoup qu'ils aient complète satisfaction sous ce rapport. Incontestablement, les sympathies de la grande majorité des Français les accompagnent et les soutiennent dans l'accomplissement de leur tâche, mais comment ne souffriraient-ils pas des attaques répétées des sectaires, contre lesquelles leurs défenseurs naturels ne savent ou ne veulent les protéger efficacement? Comprend-on tout ce qu'il y a d'amer, de décourageant, pour ces serviteurs si méritants, à s'entendre traiter journellement de corrupteurs et d'empoisonneurs de la jeunesse militaire? Si profond que soit l'esprit de devoir dont ils sont pénétrés, de pareilles injures ne peuvent les laisser insensibles.

On ne sait malheureusement pas assez ce que ce beau rôle d'instructeur et d'éducateur de la troupe exige d'esprit de suite et de dévouement. Pour le remplir sans faiblesse et sans à-coups, l'officier doit se sentir dégagé de tout ce qui, en dehors de la caserne et du champ d'exercices, absorberait ses facultés intellectuelles et son activité physique. Il est bien difficile d'admettre que le mariage ne constitue pas, sinon un obstacle à une semblable mission, du moins une cause assez sensible de relâchement.

Fortuné, l'officier marié sacrifie plus facilement aux entraînements du monde; pauvre, nous entendons dire réduit à sa maigre solde ou à peu près, et, par conséquent, condamné à plus ou moins de privations, il est exposé à devenir l'esclave de son ménage. « Des officiers, a écrit le baron von der Goltz, dans la *Nation armée*, qui sont, en secret, préoccupés de savoir comment joindre les deux bouts, qui n'aspirent qu'au moment où, débarrassés du fardeau d'une brillante misère, ils pourront vivre de leur modique pension dans quelque coin ignoré, ces officiers-là, la patrie n'en a que faire. » A la vérité, il se rencontre des officiers assez bien doués et assez habiles pour mener de front le service et les plaisirs mondains ou les soins qu'ils doivent à leur intérieur, mais l'expérience du commandement apprend qu'ils ne sont qu'en petit nombre.

Bien qu'il n'y ait pas incompatibilité entre la profession des

Digitized by Google

armes et le mariage, il est hors de doute que, le plus souvent, les tribulations engendrées par le manque de bien-être, et les devoirs de la paternité propres à faire naître le souci du lendemain, ne laissent pas aux officiers la liberté d'esprit et de mouvement nécessaire pour répondre en tout lieu et en toute circonstance aux exigences du métier. Le bien du service cesse fatalement d'être leur préoccupation unique. A leurs propres intérêts s'en joignent d'autres qu'ils ne sauraient négliger. On les voit rechercher, suivant le cas, les garnisons où le service passe pour n'être pas trop assujettissant, celles qui leur permettent de se rapprocher de leur nouvelle famille, celles encore qui leur offrent des facilités pour l'éducation de leurs enfants; enfin, celles où ils comptent vivre plus économiquement. Parmi ces officiers, il en est qui, sans aller dans leur intérieur jusqu'à l'abandon complet, irrémédiable, de leur volonté, s'habituent peu à peu à des concessions, et finissent par être hors d'état de se ressaisir dans les occasions critiques où leur avenir militaire est en jeu. « Les esclaves sont toujours lâches, dit von der Goltz, et la servitude d'une situation précaire exerce autant d'influence que toute autre servitude. »

Nous voulons croire qu'au premier son du clairon qui appellera ces officiers à la frontière, ils n'auront pas un seul instant d'hésitation, et qu'ils feront ensuite leur devoir, tout leur devoir, mais encore est-il qu'ils ne sont pas, généralement, préparés à cette éventualité dans les mêmes conditions d'entraînement que leurs camarades libres de tout lien et à l'abri des préoccupations domestiques. Les expéditions coloniales, — par exemple, — unique débouché s'offrant aujourd'hui aux officiers pour dépenser l'exubérance de leur activité, ne sont-elles pas essentiellement l'affaire de ceux que n'enchaîne pas le mariage?

Des considérations qui précèdent, nous conclurons qu'*en principe*, l'état de mariage est préjudiciable aux véritables intérêts de l'armée, et ne peut qu'affaiblir ou entraver la mission sociale de ses membres. On a mis en avant, quelquefois, à l'appui de l'opinion contraire, les noms d'hommes de guerre estimés et même illustres qui ont été mariés, en plaçant, au premier rang, bien entendu, Napoléon et ses maréchaux[1]. L'argument n'a pas grande valeur. On peut citer, d'ailleurs, dans l'antiquité, comme dans les temps modernes, des noms de grands capitaines ou d'officiers de mérite restés célibataires; tels sont ceux de Scipion, d'Annibal, de Bayard, de Charles XII, de Montecuculli, de Turenne, du comte de Tilly, de Catinat, de Chevert, de La Tour d'Auvergne. On trouve encore

[1] Poniatowski est le seul des maréchaux de l'Empire resté célibataire.

Digitized by Google

et on trouvera toujours chez nous des officiers qui donneront un démenti au principe général que nous avons posé, mais ils ne seront jamais assez nombreux pour l'infirmer dans sa généralité.

L'opinion des grands hommes de guerre sur la question serait intéressante à commenter; malheureusement, un petit nombre seulement nous l'ont fait connaître. Frédéric le Grand n'aurait voulu avoir que des officiers célibataires; néanmoins, il autorisait le mariage, sous conditions, des officiers de tout grade, depuis le général jusqu'au capitaine inclusivement. Le maréchal de Saxe, partisan déterminé du mariage en général, au point de vue de l'intérêt de l'accroissement de la population, préconisait, tout naturellement, le mariage militaire. Le décret du 16 juin 1808 est le seul acte de Napoléon qui nous permette d'entrevoir son opinion sur la question; d'après ce décret, les officiers ne pouvaient contracter mariage sans l'autorisation écrite du ministre de la guerre; l'officier qui se mariait sans cette autorisation était destitué[1]. Nous avons vainement recherché trace dans la correspondance de Napoléon, et ailleurs, d'autres données de nature à nous éclairer plus complètement sur ses vues. D'après M. Frédéric Masson qui nous a fait l'honneur de répondre à quelques questions que nous lui avons posées sur ce sujet, Napoléon aurait plutôt encouragé le mariage des officiers qu'il n'y aurait mis obstacle; le savant historien pense que l'empereur y a vu un moyen de fusion entre deux classes adverses[2]. En tout cas, le décret du 16 juin 1808 prouve qu'il mettait des conditions au mariage des officiers; bien que nous ne les connaissions pas, nous pouvons supposer qu'elles avaient de l'importance à ses yeux puisqu'il en faisait juge le ministre de la guerre.

De ce que le mariage des officiers présente des inconvénients, il ne faudrait pas conclure que le mieux est de l'interdire. On ne

[1] Destitué aussi, par le même décret, le maire qui mariait un officier non pourvu de l'autorisation ministérielle.

La destitution prononcée contre l'officier qui contractait mariage sans autorisation, figure parmi « les causes de la perte du grade d'officier » dans la loi, encore en vigueur, du 19 mai 1834, sur « l'état des officiers ».

[2] M. Frédéric Masson a constaté que les petits *Mémoires* du temps sont muets sur ce qu'était l'existence des femmes dans les garnisons, et qu'il n'y est, pour ainsi dire, jamais question d'elles.

Dans sa sollicitude pour les filles des légionnaires pauvres de la maison d'Ecouen, Napoléon voulait qu'elles fussent élevées dans les sentiments d'une piété solide, « pour être dignes d'être unies aux hommes qui l'auraient bien servi, soit dans l'armée, soit dans l'administration. » — « La femme est faite pour le mari; le mari pour la patrie, la famille et la gloire » (Lettre de Napoléon à Joséphine.)

Digitized by Google

pourrait se porter à une telle extrémité sans s'exposer au ridicule et sans provoquer des désordres bien autrement graves que ceux auxquels on vise à remédier. Du moins, les considérations précédentes suffisent-elles à démontrer qu'il est indispensable de ne rendre le mariage accessible aux officiers que dans des conditions déterminées permettant d'atténuer autant que possible les inconvénients dont il s'agit. Les difficultés imposées aux officiers ne sont autres, en définitive, que les garanties prises vis-à-vis d'eux par l'Etat, pour sauvegarder leurs propres intérêts qui sont aussi les siens.

Il est intéressant de constater que cette manière de voir a été, à quelques nuances près, celle de presque tous les ministres de la guerre depuis plus de deux siècles. Aucun d'eux n'a prohibé le mariage des officiers; la plupart, préoccupés d'empêcher les officiers de contracter des unions nuisibles à leurs intérêts de carrière et à la considération attachée à leur caractère, l'ont contrarié ou restreint; deux seulement l'ont encouragé, mais à des degrés différents. Avant Louvois, il n'existait aucune règle fixe; les officiers se mariaient avec ou sans l'autorisation de leurs chefs, le plus grand nombre après des écarts de conduite passés souvent à l'état d'habitude. Louvois mit fin à cet état de choses en édictant la défense de se marier sans l'agrément des inspecteurs. Plus tard, l'autorisation nécessaire était accordée tantôt par les inspecteurs, tantôt par le ministre de la guerre; ces dispositions, appliquées plus ou moins rigoureusement à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième[1] siècle, suivant l'état moral et politique du moment, subsistaient encore lorsque éclata la Révolution.

Le régime de l'autorisation ministérielle prit fin, à une des époques les plus troublées de notre histoire, par un décret de la Convention rendu le 8 mars 1793, sous le ministère du lieutenant-général de Beurnonville, au moment où Dubois-Crancé faisait adopter le principe de la conscription militaire. Ce décret permettait aux officiers de se marier suivant leur bon plaisir, sans l'assentiment de leurs supérieurs. La liberté individuelle introduite dans l'armée sous cette forme ne pouvait être que passagère. L'année suivante, le mariage des officiers fut soumis à des forma-

[1] « Le roi a été informé qu'il se fait présentement des mariages si peu proportionnés parmi les officiers subalternes, qu'il m'ordonne de vous dire de les avertir que son intention n'est pas qu'ils se marient sans avoir complètement informé leurs colonels des femmes qu'ils doivent épouser. » (Archives historiques du ministère de la guerre, lettre de Chamillard, du 20 août 1704, à un inspecteur d'infanterie.)

Digitized by Google

lités assez sévères. Le décret du 16 juin 1808 rendit nécessaire, comme nous l'avons dit plus haut, l'autorisation du ministre pour contracter mariage, et prononça la destitution contre les officiers qui passeraient outre.

Le début suivant d'une circulaire du 17 décembre 1843, du maréchal Soult, fait foi des abus qui se produisirent pendant la période 1808-1843, dans l'application du règlement existant : « L'expérience a démontré l'*insuffisance* des prescriptions réglementaires en vigueur concernant les conditions et justifications auxquelles sont soumis les officiers qui désirent obtenir l'autorisation de se marier. Dans le but de faire cesser les *graves inconvénients* auxquels cet état de choses donne lieu, *tant pour l'armée que pour les officiers eux-mêmes*, j'ai arrêté les dispositions suivantes qui ne sont, d'ailleurs, que la *conséquence des prescriptions du décret du* 16 *juin* 1808... » D'après cette circulaire, la personne recherchée en mariage devait apporter en dot un revenu non viager de 1200 francs au moins.

Le colonel de Montagnac, le héros de Sidi-Brahim, celui dont le général Ambert disait « qu'il y avait en lui du Spartiate, du gentilhomme, de l'artiste et du grenadier de la garde », a commenté cette circulaire dans une curieuse boutade[1] que nous demandons à nos lecteurs de reproduire intégralement, à cause des fortes et saines pensées qui y sont exprimées, et malgré certaines appréciations excessives où s'est exercé son humour de soldat, même malgré certaines crudités de langage. Après avoir fait connaître l'excellente impression que son jeune compatriote, le sous-lieutenant Brincourt, récemment débarqué à Philippeville (le futur général Brincourt; nous saluons, en passant, le vaillant soldat), a produite sur lui, le colonel ajoute : « L'armée a grand besoin d'officiers pareils pour ne pas tomber dans la crotte où l'on essaie de la traîner tous les jours » (déjà!). Il reprend ensuite :

« A propos de crotte, le père Soult vient de rendre une circulaire qui chiffonne joliment certains idiots disposés à s'encrotter. Cette circulaire a trait au mariage des officiers. Habitués à vivre, en France surtout, dans un état d'oisiveté presque continuel, beaucoup d'officiers ne trouvaient rien de mieux, pour passer leur temps, que de s'affubler de peaux de chien, sources de misère et de déconsidération. Arrêter cette manie du mariage était, selon moi, de toute nécessité et de toute moralité. On ne saurait trop multiplier les difficultés de mariage dans l'armée, car un officier

[1] Lettre du 3 février 1844 adressée à un membre de sa famille dans les *Lettres d'un soldat.*

Digitized by Google

marié n'est plus un militaire, surtout lorsque le vent de la misère pénètre sans cesse à travers son pourpoint râpé. Sur mille officiers mariés, il y en a neuf cent quatre-vingt-dix qui ne sont plus bons à rien.

« La vie militaire doit être une vie d'abnégation illimitée, et, pour que l'abnégation soit complète, il faut que l'homme soit sans cesse le maître de disposer de toutes les facultés morales et physiques dont la nature l'a pourvu. Or, le mariage absorbe une partie de ces facultés; un homme marié ne pouvant plus faire abnégation de son existence n'est plus un militaire. Un homme qui se marie peut épouser un trésor moralement et pécuniairement, comme il peut attraper un cauchemar. Dans le premier cas, les vapeurs du bonheur l'enivrent et l'épuisent; dans le second, les étreintes du cauchemar le fatiguent et le tuent.

« Depuis sept ans que je tourne à la broche d'Afrique, j'ai pu juger les officiers mariés : ce sont des rosses, et voilà tout! En augmentant les difficultés du mariage, vous aurez moins de ces mendiants et de ces mendiantes qui, dans la misère la plus cruelle après la mort du père et du mari, tombent à la charge de l'Etat.

« Toutes ces considérations prouvent le bienfait de la circulaire du père Soult. Si l'on avait laissé aller les choses, nos régiments n'auraient bientôt plus été que des cages à poules. »

La réglementation du mariage, à peu près complète en 1875, portait essentiellement sur les points suivants : l'autorité militaire s'éclaire sur la moralité de la future et de sa famille; la future est tenue d'apporter en dot un revenu personnel et non viager de 1,200 francs au minimum; cet apport ne peut être constitué ni en argent comptant ni en valeurs au porteur; *la déclaration d'apport s'établit par acte notarié;* les chefs hiérarchiques émettent un avis; le ministre prononce. En juillet 1887, le ministre délégua ses pouvoirs, en ce qui concernait l'autorisation de mariage, aux généraux commandant les corps d'armée. Par une note du 26 juin 1888, il décida que les officiers jouissant d'une solde réglementaire de 5,000 francs au moins, pouvaient se marier sans que leur future eût à justifier d'un apport dotal [1].

Enfin, une décision ministérielle du 1er octobre 1900, émanant du ministre de la guerre actuel et abrogeant la circulaire du 17 décembre 1843 et les dispositions postérieures, posa des règles que nous résumerons ainsi :

Le ministre de la guerre examine et accorde les autorisations

[1] A cette époque, les officiers supérieurs seuls jouissaient d'une solde de ce chiffre.

Digitized by Google

demandées par les officiers généraux; les commandants de corps d'armée donnent suite à celles qu'ils reçoivent des autres officiers, et ne font parvenir au ministre, avec leur avis motivé, que celles qu'ils proposent de refuser. Les demandes sont accompagnées d'un certificat délivré par le maire du domicile de la future et approuvé par le sous-préfet, et constatant *la situation de la future et de ses parents et la réputation dont ils jouissent*; les chefs de corps et les généraux, en transmettant la demande, y joignent leur avis motivé sur la moralité de la future épouse et la convenance de l'union projetée; pour obtenir ces renseignements, l'autorité militaire peut recourir à la gendarmerie, en faisant prendre confidentiellement et non officiellement ces informations par des officiers de cette arme, et exceptionnellement par des sous-officiers.

On voit que la condition de l'apport dotal minimum (circulaire du 17 décembre 1843) ne subsiste plus; que l'acte notarié destiné à constater cet apport est supprimé; enfin, qu'il n'est plus question de la règle (note du 26 juin 1888) d'après laquelle les officiers jouissant d'une solde de 5,000 francs au moins pouvaient se marier sans que leur future eût à justifier d'un apport dotal. Il est profondément regrettable que des prescriptions de principe de cette nature soient ainsi laissées à la merci d'un trait de plume ministériel. Depuis 1793, d'ailleurs, en dehors du décret de Napoléon en 1808 et d'une ordonnance de 1823 (sous le ministère du maréchal Victor), le mariage des officiers n'a été réglementé que par des circulaires, des décisions, des arrêtés et des notes des ministres de la guerre, alors qu'il aurait dû être traité, sinon législativement, du moins par voie de décrets, dans ses prescriptions fondamentales.

L'intérêt qui s'attache à l'organisation militaire allemande, si méthodique et si raisonnée, nous fait un devoir d'ajouter à l'exposé qui précède quelques données sur les règles adoptées dans l'armée en matière de mariage des officiers. D'une manière générale, les Allemands ne négligent rien de ce qui peut assurer aux officiers une situation honorable. « Les avantages qu'on leur accorde, dit von der Goltz, sont un capital rapportant de gros intérêts. » Sur le point spécial du revenu dont les officiers doivent faire la preuve pour obtenir l'autorisation de se marier, les Allemands professent des idées tout à fait différentes de celles qui dominent dans la décision ministérielle du 1er octobre 1900 : loin de diminuer ce revenu particulier, ils l'ont sérieusement augmenté il y a une quinzaine d'années; celui qu'on demande aux lieutenants a été porté, en 1886, de 2,250 francs à 3,125 francs; on a élevé, à la même époque, celui qu'on exige des capitaines de 2e classe de

Digitized by Google

937 francs à 1,875 francs. Les officiers touchant une solde supérieure à celle du capitaine de 2e classe n'ont à justifier d'aucun revenu. En général, le revenu est constitué en rentes; il peut provenir d'une pension. Un acte passé par-devant notaire le constate avec pièces à l'appui. L'autorité militaire est tenue de prendre connaissance de toutes les valeurs mobilières et immobilières appartenant à l'officier. De son côté, celui-ci atteste, par écrit, sur son honneur, que les valeurs mentionnées dans l'acte notarié sont bien sa propriété ou appartiennent à sa future. Le chef de corps transmet la demande à l'auditoriat et consulte le corps d'officiers après s'être renseigné sur la future et sa famille; enfin, le dossier est adressé à l'empereur [1].

Le recrutement du corps d'officiers, en Allemagne, différant assez sensiblement du nôtre, on pourrait objecter qu'il n'y a pas lieu d'attacher trop d'importance aux conclusions à tirer du nombre et de la rigueur des conditions que l'on y met à l'obtention de l'autorisation de mariage. Quoique cette opinion ne nous paraisse pas fondée sur tous les points, nous n'y insisterons pas. Mais que faut-il penser des mesures prises sur le même sujet, il y a quelques jours à peine, par le gouvernement espagnol qui s'occupe de la réorganisation de ses forces militaires? L'armée espagnole n'a pas le caractère aristocratique de l'armée allemande. Or, la *Gaceta* vient de publier un *décret royal* d'après lequel les officiers ne pourront désormais contracter mariage qu'avec l'autorisation du roi, s'ils sont âgés d'au moins vingt-cinq ans, et s'ils peuvent justifier, dans le cas où ils ne seraient pas capitaines, d'un revenu particulier qui, réuni à leur traitement, atteindrait le montant de la solde de ce grade. D'après le même décret, les officiers âgés de plus de trente ans et comptant au moins douze ans de services, ne sont pas soumis à cette obligation. Nous négligeons des détails non moins significatifs, non moins concluants, mais que ne comporte pas cette rapide étude.

[1] Les officiers allemands se marient souvent dans le grade de lieutenant, et presque toujours dans des conditions de fortune très avantageuses, le titre d'officier ouvrant toutes les portes. Les femmes appartiennent, en majorité, aux classes industrielle et commerçante. Un très petit nombre d'officiers démissionnent pour épouser une jeune fille sans fortune. De temps en temps, cependant, on voit un officier très titré dans l'obligation de quitter le service par suite de son mariage avec une Juive Les officiers de cavalerie, qui sont généralement les plus riches et les plus titrés, font les plus beaux mariages; viennent ensuite ceux d'infanterie, d'artillerie et du génie. Il existe des coteries parmi les femmes d'officiers, comme chez nous; les plus fortunées se recherchent entre elles.

Digitized by Google

*
* *

Depuis la décision du 1er octobre 1900, il ne reste plus, pour éclairer l'autorité militaire appelée à donner un avis motivé sur les demandes de mariage, que le certificat du maire et les renseignements fournis par la gendarmerie. La circulaire du 17 décembre 1843 prescrivait déjà l'établissement du certificat municipal, mais, alors, cette pièce devait relater « l'état des parents de la future, le sien, la réputation dont elle jouissait, ainsi que sa famille, le montant et la nature de la dot qu'elle devait recevoir et la fortune à laquelle elle pouvait prétendre ». La décision du 1er octobre 1900 sert à constater « la situation de la future et celle de ses parents, la réputation dont elle jouit ainsi que sa famille ».

Nous sommes tout disposés à interpréter les mots vagues de *situation de la future et de ses parents* comme résumant les données détaillées qu'énumère la circulaire du maréchal Soult; nous supposons, d'ailleurs, que l'autorité militaire fait de même, mais on conviendra qu'en présence de l'abrogation de toutes les dispositions postérieures à cette circulaire, le ministre de la guerre aurait pu recourir à une rédaction plus explicative; c'était le cas, plus que jamais, de préciser la nature des renseignements à rechercher sur la future et sa famille. Si l'on ne connaissait dans leurs détails les actes ministériels abrogés, on serait probablement bien embarrassé pour appliquer, sous ce rapport, la décision du 1er octobre 1900.

Admettons qu'il n'y ait là qu'un défaut de rédaction, et venons-en au fond de la question de l'apport dotal. La décision du 1er octobre 1900 débute ainsi : « L'arrêté ministériel du 17 décembre 1843 stipule que les officiers de toutes armes ne peuvent obtenir la permission de se marier que si la personne recherchée en mariage apporte en dot un revenu non viager de 1,200 francs. Les *circonstances qui avaient motivé cette prescription n'existent plus aujourd'hui.* En conséquence, etc. »

Le ministre ne nous ayant pas mis au courant des circonstances auxquelles il fait allusion, nous avons cherché à combler la lacune. Tout d'abord, nous nous sommes demandé si le renchérissement toujours croissant de la vie matérielle depuis un demi-siècle (dans l'espèce, depuis 1843, date de la circulaire du maréchal Soult) ne rendait pas illusoire le modique apport de 1,200 francs de revenu; loin d'en induire qu'il n'avait plus lieu d'être, nous nous sommes, au contraire, persuadé qu'il faudrait le remplacer par un apport plus élevé. En un mot, les raisons que nous avons aujourd'hui de prévenir les abus en fait de mariage restant tout aussi impérieuses,

Digitized by Google

la dot réglementaire à exiger nous a paru devoir suivre la progression qui s'accuse dans les charges de l'existence.

Nous nous sommes dit aussi que la solde ancienne des officiers subalternes de toutes armes, notoirement insuffisante pour leur permettre de répondre aux exigences de la vie courante, était peut-être une des « circonstances » auxquelles le ministre a fait allusion comme ayant motivé la prescription relative à l'apport dotal et comme « n'existant plus ». Mais il est, au contraire, très facile de montrer que cette « circonstance existe encore ». En d'autres termes, la solde actuelle, à supposer qu'elle suffise aux besoins des sous-lieutenants, des lieutenants et des capitaines célibataires, n'est pas encore assez élevée pour que *tous* ces officiers puissent se passer de tout apport dotal quand ils se marient. C'est ce dont fait foi le tableau ci-dessous :

Grades.	Solde nette annuelle.	Solde annuelle augmentée de l'ancien apport dotal de la future.
Sous-lieutenant.	2340	3540
Lieutenant en 2e.	2520	3720
Lieutenant en 1er.	2700	3900
Capitaine avant 5 ans de grade.	3492	4692
Capitaine après 5 ans.	3996	5196
Capitaine après 8 ans.	4500	5700
Capitaine après 12 ans.	5004	6204 [1]

En regard du chiffre annuel de la solde de chaque grade (officiers subalternes), nous avons placé celui du revenu total annuel

[1] Nous ne pouvons entrer ici dans tous les développements et surtout dans les détails de chiffres qu'entrainerait une étude complète de la question du mariage des officiers dans ses rapports avec leur solde. Le tableau ci-dessus et les données suivantes suffiront, croyons-nous, pour appuyer les considérations que nous présentons sur ce sujet.

Avant 1889, la solde des officiers variait avec les armes. L'infanterie était l'arme la moins bien traitée; les officiers subalternes recevaient par an (solde nette) :

Sous-lieutenants.	2268 fr.
Lieutenants en 2e.	2376
— en 1er.	2448
Capitaines en 2e.	3168
— en 1er.	3420

La solde du chef de bataillon était de 5004 francs.

Le décret du 4 janvier 1889 consacra l'unification de la solde des officiers;

Digitized by Google

d'un officier auquel sa femme apporterait le minimum de dot exigé avant la décision du 1er octobre 1900.

D'après la note ministérielle du 26 juin 1888, qui a été abrogée par cette décision, les officiers jouissant d'une solde de 5,000 fr. au moins étaient autorisés à se marier sans que leur future eût à justifier d'un apport dotal. Si le chiffre de 5,000 francs était considéré, en 1888, comme représentant le minimum du revenu nécessaire pour entrer en ménage, à plus forte raison est-il justifié douze ans plus tard. Or, on voit, par le tableau ci-dessus, que les sous-lieutenants, les lieutenants et les capitaines ayant moins de cinq ans de grade ne réalisent pas encore ce chiffre; les capitaines ne peuvent l'atteindre qu'à partir de cinq ans de grade[1].

Nous ne pousserons pas plus loin nos suppositions sur les

il ne reçut son application complète que le 1er janvier 1891. La solde des officiers subalternes de toutes armes fut alors la suivante :

Sous-lieutenants.	2340 fr.
Lieutenants en 2e.	2520
— en 1er.	2700
Capitaines avant 6 ans de grade.	3060
— après 6 ans.	3420
— après 10 ans.	3780
— après 13 ans.	4140

La solde du chef de bataillon fut portée à 5508 fr.

A partir du 1er mai 1895, l'ancienneté pour la solde progressive des capitaines a été modifiée ainsi qu'il suit : capitaines avant et après 5 ans, après 8 ans et après 12 ans.

Un nouveau tarif de solde a été appliqué aux capitaines à partir du 1er juillet 1901 : c'est celui qui est actuellement en vigueur et que nous avons reproduit plus haut.

Quant à la solde actuelle des sous-lieutenants et des lieutenants, elle est fixée par le tarif appliqué depuis le 1er janvier 1891, que nous avons fait également connaître. Une somme de 850,000 francs est inscrite au budget de 1902 pour relever celle des lieutenants, après neuf ans de grade d'officier, de 2610 à 3000 francs.

[1] Nous avons vu plus haut que le revenu particulier exigé, dans l'armée allemande, des lieutenants et des capitaines de 2e classe qui désirent se marier est, depuis 1886, pour les premiers de 3125 francs, et pour les seconds de 1875 francs. Le minimum de la solde des lieutenants d'infanterie, par exemple, étant de 1755 francs et celle des capitaines de 2e classe de 4662 francs, le revenu total (revenu particulier exigé pour se marier, joint à la solde) des premiers est au moins de 4880 francs (il peut s'élever jusqu'à 6200 francs avec la solde maxima de 3075 francs) et celui des seconds au moins de 6537 francs (il peut s'élever à 7960 francs avec la solde maxima de 6085 francs). Les officiers touchant une solde supérieure à celle des capitaines de 2e classe n'ont à justifier d'aucun revenu particulier. Les capitaines de 1re classe d'infanterie touchent de 6162 francs à 7585 francs.

Digitized by Google

raisons déterminantes de la mesure dont le ministre de la guerre a pris l'initiative. Passons maintenant à l'examen de ses conséquences.

Il est à peine besoin de dire qu'un acte notarié détaillant la fortune de la future offre une garantie supérieure à celle d'une attestation municipale même approuvée par l'autorité administrative. S'il est vrai que l'on puisse éluder, auprès du notaire, par la fraude ou le mensonge, les prescriptions relatives à l'apport dotal, on conviendra qu'il est au moins aussi facile de recourir à un subterfuge auprès du maire et du sous-préfet. Ce n'était pas trop, d'ailleurs, de l'acte notarié, du certificat du maire et des informations de la gendarmerie pour éclairer l'autorité militaire sur la situation de fortune de la future et de sa famille. La vérité n'avait qu'à gagner au contrôle des renseignements puisés à ces trois sources. C'est surtout maintenant que l'on peut craindre que les dissidences politiques dont nous souffrons ne soient pas toujours sans influer sur l'avis du premier magistrat municipal!

Ce qui est plus grave que l'absence d'un acte notarié pour constater les ressources de la future, c'est la suppression de tout apport dotal. Les conditions de moralité de la future et de l'honorabilité de sa famille étant mises à part, l'officier devient, pour ainsi dire, le juge de l'opportunité de son mariage. Il y a là un encouragement au mariage qui est un contre-sens au moment où nos jeunes officiers, cédant à un entraînement contagieux favorisé par l'inaction d'une paix prolongée, ne se montrent que trop disposés à entrer dans cette voie. Et pour quelle catégorie d'officiers s'ouvre la perspective d'un mariage rendu ainsi plus facile? Surtout pour celle des moins fortunés, pour celle des modestes serviteurs réduits à leur solde ou peu s'en faut.

On fera peut-être valoir que les commandants de corps d'armée appelés à se prononcer sur les demandes de mariage, sont en mesure de suppléer à la lacune créée volontairement par le ministre. Serait-ce donc que l'on continuerait à se prononcer sur ces demandes en se conformant aux errements du passé? Les commandants de corps d'armée auraient-ils reçu, dans ce but, des instructions particulières, ou bien chacun d'eux agirait-il selon sa manière de voir? Dans les deux cas, on dissimulerait aux intéressés la règle à laquelle ils sont soumis et dont l'effet est de modérer les impatients qui vont au-devant d'une existence semée de privations et de soucis; un tel procédé serait inadmissible; malheureusement, depuis quelque temps, s'accentue la tendance à décider du sort des officiers dans le mystère.

Nous avons dit que la décision ministérielle du 1er octobre 1900 favorisait principalement les officiers plus ou moins dénués de

Digitized by Google

ressources personnelles. Il est donc à prévoir que les mariages qu'ils contracteront, si honorables qu'ils puissent être, ne leur apporteront l'aisance qu'exceptionnellement. Rappelons que ces officiers sortent des Ecoles, les uns directement, les autres après avoir servi comme soldats et sous-officiers. Les premiers sont assez nombreux à en juger par les bourses et demi-bourses qui leur sont concédées. Nous ne pouvons que déplorer pour eux la réglementation nouvelle du mariage. Plus qu'auparavant, ils sont exposés à épouser la misère, s'ils ne sont pas sérieusement guidés. Nous voudrions pouvoir leur citer tous les exemples que nous connaissons de camarades réduits comme eux à leur solde, et ayant puisé dans les leçons amères mais bienfaisantes qu'ils ont dues aux privations noblement supportées, le courage d'attendre les jours meilleurs où ils ont songé à se créer une famille. Tous ne se sont pas mariés sur le tard; presque tous ont recueilli un précieux bénéfice de leur attente, après avoir rencontré des compensations consolantes à leur gêne passagère[1].

Ce que nous avons à dire des autres officiers est encore plus délicat. La plupart d'entre eux voient leur avenir se dessiner tardivement et ont quelque peine à se frayer une voie. On peut craindre, — plus que jamais, — que, par des mariages prématurés, ils n'apportent, dans les intérieurs militaires, des éléments peu propres à donner du prestige au corps d'officiers. Vis-à-vis d'eux, l'obligation de l'apport dotal pour la future était une garantie particulièrement précieuse. Nul ne voudrait demander à ces officiers le sacrifice indéfini de leurs aspirations vers les joies de la famille, mais il serait désirable, dans leur intérêt et dans celui de l'armée, qu'ils patientent jusqu'à ce qu'une solde plus élevée leur rende supportable l'existence à deux. S'ils se sentent incapables d'attendre ce moment, qu'ils se réfugient dans la vie civile où rien ne fera obstacle à l'exécution de leur projet[2]. Si, au contraire, ils se résignent à vivre, quelques années de plus, de la vie commune dont ils ne peuvent que tirer grand profit à tous les points de vue, ils se réserveront la chance d'un établissement plus sérieux, peut-être

[1] Pélissier et Canrobert se sont mariés étant maréchaux de France, de Moltke, après avoir été promu major.

[2] Ces officiers auraient beaucoup à gagner à l'adoption de la proposition du rapporteur du budget de 1902, relative à des congés sans solde de trois ans au plus, concédés aux officiers comptant au moins huit ans de service dont quatre de grade d'officier, qui avant de demander définitivement leur retraite anticipée (à quinze ans de service) voudraient éprouver les chances qu'ils ont de trouver une bonne situation dans la vie civile. Dans l'armée allemande, le droit à la pension est acquis à partir de dix ans de service.

Digitized by Google

même d'un parti avantageux dans une classe de la société au-dessus de celle d'où ils sortent. La vie de famille aura alors pour eux un tout autre prix. Le niveau moral de l'armée en sera relevé d'autant.

Le mal est que les officiers vivant de leur solde ou à peu près, ne savent pas toujours résister à la tentation d'imiter leurs camarades mieux partagés qu'eux sous le rapport de la fortune. Et, cependant, quand on n'a pour tout bien que son épée et d'autres espérances d'avenir que celles que l'on fonde sur la ferme volonté de ne reculer devant aucun labeur, devant aucune occasion de dévouement, il faut se défendre énergiquement de jeter ailleurs des regards d'envie. Les officiers, soi-disant privilégiés, sont, en définitive, plus exposés que les autres à compromettre leur carrière par une union prématurée. On ne peut agir sur eux que par des conseils.

Tous les jeunes officiers ont besoin de ces conseils. Il est nécessaire de leur faire toucher du doigt l'écueil où leur carrière se brisera, s'ils ne sont pas doués de la force d'âme indispensable pour placer, en toute circonstance, le bien du service et l'intérêt du pays au-dessus de leurs intérêts particuliers et de leurs plus chères affections. Fabert, le premier soldat devenu maréchal de France, disait à quelques-uns de ses amis qui tentaient de le détourner de son projet de restaurer à ses frais les remparts de Sedan : « Si pour empêcher qu'une place que le roi m'a confiée, ne tombe au pouvoir de l'ennemi, il fallait mettre à une brèche ma personne, ma famille et tout mon bien, je ne balancerais pas un instant à le faire. » Nos jeunes officiers devraient méditer souvent ces belles paroles, et se demander si l'esprit de devoir qui les anime les rend capables de s'élever jusqu'à cette patriotique abnégation.

Les considérations que nous venons d'exposer à propos du mariage des officiers, — nous sommes persuadé qu'on peut en présenter d'autres dans le même sens, — ont eu surtout pour but de montrer jusqu'à quel point la décision du 1er octobre 1900 est injustifiée et dangereuse. Sous la forme d'un généreux présent aux officiers, elle ne peut qu'être funeste à leurs intérêts de carrière. C'est, en même temps, un nouvel effort pour démocratiser l'armée... par les femmes, diront quelques-uns. Nous craignons que, dans cette circonstance, le ministre de la guerre n'ait obéi, une fois de plus, à l'antipathie qu'il semble éprouver pour les classes aisées de la nation, qui sont aussi, — il ne faut pas l'oublier, — les plus éclairées. Dans l'impossibilité de leur être désagréable en s'opposant aux unions matrimoniales des officiers rentés qui remplissent et au delà les conditions voulues pour les contracter,

Digitized by Google

il n'a rien trouvé de mieux que d'assurer les mêmes avantages aux officiers sans fortune, comme s'il avait vu dans les facilités de mariage qui s'offrent d'elles-mêmes à leurs camarades, une sorte de privilège de caste. Une autre solution, plus logique, se présentait. Elle consistait à attribuer aux officiers subalternes une solde suffisante pour leur assurer une aisance réelle leur permettant, au besoin, de fonder une famille. Il est vrai que cette amélioration entraînerait un remaniement complet de la solde de tous les grades dans le sens d'une augmentation qui ne serait probablement pas du goût de nos législateurs.

Il eût été encore plus logique et, en même temps, plus praticable, de remettre en vigueur le décret du 8 mars 1793, en ce qui regardait les officiers. C'était pour eux la liberté illimitée ; ils devenaient ainsi les maîtres de leur destinée. Le ministre de la guerre a évidemment reculé devant ce parti extrême, mais d'autres, plus osés que lui, ont déjà planté, — comme c'était à prévoir, — le jalon révolutionnaire; dès à présent, un membre du Parlement réclame l'adoption de cette disposition que quelques-uns, par un euphémisme singulièrement hardi, qualifient de libérale.

En mars 1793, au moment où la Convention rendait le mariage libre, elle venait de mettre en réquisition, quinze jours auparavant, 300,000 gardes nationaux destinés à être joints aux volontaires et aux troupes de ligne. C'était le retour à la *milice*. Il fallait provoquer l'enthousiasme dans les masses; on ne regarda pas aux moyens ; les entraves apportées au mariage furent levées pour tous les militaires. C'est encore à la milice que, de nos jours, les ennemis de l'ordre social voudraient nous ramener avec *le mariage libre des officiers, prélude de celui des soldats*. La mesure fait partie de leur programme où figurent déjà, au premier rang, la substitution de la juridiction civile à la juridiction militaire, et l'adoption du service de deux ans, en attendant celui d'un an... et encore moins.

Général Bourbaly.

Digitized by Google

LA FRANCE ET L'ITALIE

DANS LA MÉDITERRANÉE

Les Italiens sont des gens heureux. Ils étaient, il y a cinquante ans, assoiffés de liberté. Après des siècles de divisions stériles, leurs belles cités, Palerme, Naples, Livourne, Gênes, Milan, rêvaient une féconde et forte union. Notre pavillon aux trois couleurs était, pour ces villes éprises d'indépendance, la *bandiera di libertà*. C'est cette bannière libératrice qui vint donc, à point nommé, les affranchir.

A l'Italie nouvelle, il manqua bientôt la puissance. Nous ne pouvions point la lui donner, ayant perdu nous-mêmes, à batailler au delà des Alpes, le reste de nos forces. Mais l'Allemagne était là. Après Sedan, c'est vers l'Allemagne que les Italiens devaient se tourner : elle seule donnerait à leur existence nouvelle sa consécration et les ferait admettre un jour dans les conseils de l'Europe. Ils se firent donc, contre nous, les amis des Allemands, et devinrent, suivant leurs rêves, une grande puissance.

Le temps passa. A leurs intérêts politiques, ils avaient d'abord tout sacrifié. Devenus forts, ils songèrent à s'enrichir. La guerre de tarifs avec la France les ruinait : ils s'adressèrent donc à la France, qui se hâta d'oublier ses rancunes et de traiter avec eux. Une prospérité inouïe revint aussitôt dans la péninsule. Les Italiens ont trouvé le moyen, cette année, d'avoir, grâce à nous, un excédent de 41 millions dans leur budget [1].

[1] L'exercice 1900-1901 s'est clos, en effet, avec un excédent net de 41 millions, alors qu'on prévoyait un déficit de plus de 7 millions. De plus, avec les recettes effectives du budget, il a été pourvu aux dépenses des chemins de fer, se montant à 18 millions, au découvert de plus de 8 millions dans l'amortissement des dettes et aux dépenses de l'expédition de Chine se montant à près de 15 millions. Pour l'exercice de 1901-1902, on prévoit

Digitized by Google

Riches, puissants, affranchis à l'intérieur, ils entendent maintenant, par surcroît, ne dépendre, au dehors, de personne. Ils veulent être les maîtres de leurs alliances, et la protection de l'Allemagne leur pèse. Pour secouer ce joug, ils avaient une ressource, qui était de reconquérir bruyamment l'amitié de la France. Alors ils nous ont tendu la main et nous, peu satisfaits de la leur serrer avec effusion, voilà que nous leur donnons, comme gage de nos sentiments nouveaux, la Tripolitaine.

C'est fort bien joué. Ces roués, qui n'étaient rien, rêvent de devenir les maîtres de l'Europe. Jusqu'ici Français contre l'Allemagne ou Allemands contre la France, ils seront à l'avenir Italiens contre tout le monde. L'exemple de l'Angleterre les hante. Ils admirent la splendide solitude de ces insulaires et le terme de leur ambition c'est de garder, eux aussi, un superbe isolement dans leur péninsule.

L'analogie est d'ailleurs grande entre leur situation et celle des Anglais. Les guerres continentales sont devenues, chaque année, moins probables et c'est assurément sur la mer que se joueront désormais les grandes parties. Or les alliances maritimes ne sont point commandées à l'avance par des raisons de voisinage, comme celles du continent. Sur mer, la nation la plus libre est aussi la plus forte, car, n'étant liée avec personne, elle ne consulte, au moment décisif, que son intérêt immédiat pour choisir ses alliés. L'Italie, puissance maritime, entend donc rester seule, sans ennemis, mais sans amis, attentive aux événements et faisant bonne garde autour du poste merveilleux qu'elle occupe en plein cœur de la Méditerranée.

N'ayant point de colonies, elle ressemble pourtant à l'Angleterre qui en a trop. L'une et l'autre sont vouées à l'inimitié de tout le monde, celle-ci parce qu'on se heurte à elle à travers tout le globe, celle-là, la tard venue, parce qu'on la sait résolue à se tailler, coûte que coûte, une part dans le domaine des autres.

Elles sont finalement faites à merveille pour s'entendre. Néan-

un excédent de plus de 13 millions, en tenant aussi compte des dépenses des chemins de fer (17 millions) et de l'amortissement de la dette (environ 15 millions). La situation du Trésor, dans les trois dernières années, s'est améliorée de 61 millions par le seul effet des bons résultats budgétaires. La caisse de l'Etat est d'ailleurs dans de bonnes conditions; elle est constamment pourvue de fonds pour les payements à l'étranger. Elle a une encaisse métallique d'environ 80 millions, dont 46 en or (Voy. l'exposé financier fait à la Chambre italienne par le ministre du Trésor, M. de Broglio, le 31 janvier.)

Digitized by Google

moins elles se défient l'une de l'autre, et comme leurs intérêts ne leur commandent pas, en toute hypothèse, une action commune, elles se gardent d'unir, dès la paix, leurs destinées. Il y a un cas, un seul, où nulle répugnance n'empêchera ces égoïstes, qui ne s'aiment pas, de se donner la main : c'est celui d'une guerre contre la France.

Pour nous, Français, le péril anglais et le péril italien se confondent. Nous n'avons pas l'habitude de combler de cadeaux l'Angleterre : n'en donnons pas non plus à l'Italie. Nos hommes d'Etat s'abstiennent, pour cause, de songer à l'alliance anglaise : qu'ils laissent donc aussi l'alliance italienne.

Il est des circonstances où il faut quelque courage pour dire la vérité. Dans la joie, peut-être sincère, que le rapprochement franco-italien paraît avoir provoquée de toutes parts, nous préférerions ne point faire entendre une note discordante. La France a pourtant commis une faute grave en donnant généreusement, comme toujours, et son amitié et d'autres biens plus palpables à une ingrate. Nous ne pouvons, en vérité, nous empêcher ni de le penser, ni même de le crier très haut. Il faut qu'on sache que cette Italie, à qui nous accordons sans compter nos faveurs, sera toujours dans la Méditerranée, par vocation même, notre implacable ennemie.

*
* *

En quelques mots, rappelons les derniers événements. Le 8 décembre, le *Popolo romano* publiait un article, d'allure officieuse, où il était question des « pourparlers et négociations diplomatiques échangés, durant les derniers mois, entre les gouvernements de France et d'Italie, pour arriver à une entente sur tous les points ayant trait aux intérêts des deux pays dans la Méditerranée. » L'article ne donnait d'ailleurs aucun éclaircissement sur la nature exacte de l'accord intervenu. Il fut très vivement commenté, mais, d'une manière générale, mal compris.

Quelques jours plus tard, le 14 décembre, le ministre des affaires étrangères d'Italie, M. Prinetti, répondant à un député, qui l'avait interrogé au sujet de troubles signalés à Tripoli, faisait devant la Chambre une grave déclaration. « Les relations amicales de la France et de l'Italie, affirmait-il, sont devenues telles qu'elles ont permis aux deux gouvernements d'échanger des explications, aussi nettes que satisfaisantes, sur leurs intérêts dans la Méditerranée, et ces explications les ont amenés à constater la parfaite concor-

Digitized by Google

dance de leurs vues sur ce qui est de nature à intéresser leur situation respective. »

Plus tard encore, notre ambassadeur à Rome, M. Barrère, recevant, à l'occasion du nouvel an, la colonie française au palais Farnèse, crut pouvoir proclamer qu'il n'y aurait plus désormais, entre les deux pays, de « questions méditerranéennes ». Il rappela les fêtes récentes de Toulon, disant que là s'était enfin retrouvé « le sentiment franco-italien », c'est-à-dire « la faculté de deux peuples de se comprendre et de s'apprécier ».

Enfin, après tant de formules peu précises, notre ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, vint, le 4 janvier, dans la forme inattendue d'une interview au *Giornale d'Italia*, apporter, le premier, des affirmations positives. Par lui nous avons appris qu'il s'agit à la fois, dans toute cette affaire, de la Tripolitaine et du Maroc, les Italiens ayant obtenu notre assentiment à leurs entreprises éventuelles sur Tripoli, en échange de leur abstention dans tout l'ouest africain. Voilà qui est vraiment clair et, hâtons-nous de l'ajouter, très satisfaisant en apparence.

Quoi de mieux, en effet, qu'un tel marché? C'est l'opération classique, le *do ut des* des auteurs, l'échange de deux terres également convoitées par chacune des parties. La convention est même fort habile, puisque, contre le Maroc, colonie merveilleuse, toute pleine de richesses naturelles et de fécondité, nous donnons à nos amis d'un jour un désert stérile et dépeuplé. Enfin, l'amitié de deux peuples est un inestimable bienfait, surtout quand ces deux peuples sont de même race, surtout quand ils ont combattu, pour une cause noble, sur les mêmes champs de bataille.

Ainsi on peut, en se laissant prendre à la magie des mots, en écoutant des souvenirs trompeurs, en faisant abstraction de certaines réalités, être conduit, dans une question comme celle-ci, où l'intérêt supérieur de la France est en cause, à faire, sans malice, le jeu de ses ennemis.

Gardons-nous d'une pareille faute et voyons d'abord, afin de ne point nous leurrer, ce que vient faire ici le Maroc, dont a parlé M. Delcassé dans son interview du *Giornale d'Italia* et dont, avant ui, d'ailleurs, personne n'avait dit mot.

Le Maroc, pour nous, c'est la terre promise. C'est le complément nécessaire de notre bel empire nord-africain. On pouvait jadis contester que la Tunisie nous fût destinée. Pour le Maroc, il n'y eut jamais pareil doute et, seule, notre décevante *entente cordiale* avec les Anglais nous empêcha de pousser, dès l'origine, notre conquête jusqu'au bout de l'Occident, comme nous l'avons plus tard

Digitized by Google

hardiment avancée vers l'Orient. Il est d'usage, nous le savons, de ne parler de ces choses qu'avec une prudence extrême. Le *statu quo* marocain ne doit pas avoir de plus fervents partisans que nous, Français : tel est le mot d'ordre. Avec une singulière discipline, nos journalistes sages, les seuls dont l'avis importe en ces graves matières, s'évertuent à nous répéter tous les jours que nous ne devons pas avoir d'ambitions marocaines. Ils trouvent parfait que cette partie de l'Afrique demeure la proie de brigands indignes, honte du genre humain. Ils font défense à tous les Européens, aux Français comme aux autres, de songer seulement qu'on pourra jamais porter une main sacrilège sur cette caverne de bandits.

Ils ont tort. La meilleure politique n'est pas nécessairement celle du mensonge. Tous, en France, nous savons bien que le Maroc n'appartiendra jamais qu'à nous et que l'occasion seule nous a manqué jusqu'ici pour en mener à bien la conquête. Alors, à quoi bon dissimuler? M. Delcassé, qui n'a point démenti l'interview du *Giornale d'Italia*, a eu la louable franchise de proclamer très haut ce que chacun de nous pense tout bas là-dessus. Il est, en vérité, grand temps que nul n'ignore notre volonté ferme de garder pour nous seuls ce qui, par destination même, nous appartient. Le Maroc est une enclave dans notre domaine. Les Anglais ont trouvé intolérables nos coups d'épingles dans le sud de l'Egypte : personne ne s'étonnera donc que nous nous montrions intolérants, nous aussi, dans le nord-ouest de l'Afrique.

La question étant ainsi posée, on ne saisit peut-être pas très clairement comment les Italiens ont osé, en échange de la Tripolitaine, dont on verra que nous sommes les seuls à pouvoir disposer, nous parler du Maroc, qui est virtuellement à nous et, en tous cas, ne leur appartient en rien, ni de près ni de loin.

Un marché de ce genre eût été possible avec l'Espagne qui, seule, a des intérêts certains sur cette terre, voisine de la sienne. Avec l'Angleterre aussi nous pouvions traiter : bien que rien ne puisse légitimer de pareilles prétentions, l'Angleterre, avide de tout, convoite cet admirable coin d'Afrique. Toutes les manœuvres lui sont bonnes pour cette fin. La voilà qui se met à envoyer des instructeurs aux indigènes. Elle compte sur la lente, mais sûre action de ses méthodistes. Elle sait choisir ses consuls et les pousser en avant. Elle a pour elle enfin la complicité du temps et celle, plus précieuse, des Français, amis du *statu quo*.

On a bien essayé, en ce qui concerne l'Italie, de raconter une petite histoire. Un incident diplomatique singulier aurait eu lieu, il y a quelques années : diverses puissances méditerranéennes,

Digitized by Google

parmi lesquelles figurait naturellement notre sœur latine, auraient fait auprès du gouvernement marocain une démarche collective pour obtenir qu'il s'opposât à l'extension du chemin de fer transsaharien, considéré par ces puissances comme un danger à la fois pour la sécurité du sultan et pour la réalisation de leurs propres vues sur son empire. L'échec de cette démarche fut, au dire des gens informés, pitoyable. Or c'est cet événement même qui devint, assure-t-on, le point de départ des récents pourparlers. L'Italie, sans doute, nous jura qu'elle ne ferait plus de tentatives de cette nature, et c'est en échange de cette promesse que nous lui avons laissé, pour l'avenir, ses coudées franches à Tripoli.

Avons-nous réellement fait ce marché de dupes? Nous ne le saurons sans doute pas, d'une manière positive, avant longtemps. Il importe d'ailleurs fort peu que les Italiens, comme il est encore possible, ne nous aient rien promis du tout, ou qu'ils aient pris, suivant l'opinion qui court, le ferme engagement de se tenir cois désormais dans cette partie de l'Afrique, où leur récente mésaventure avec le sultan venait précisément de montrer qu'ils sont sans influence. L'Italie n'a pas d'intérêts au Maroc. Ses avis ne sauraient y être d'aucun poids. Elle y est véritablement inconnue. Nous n'avions donc aucun besoin, pour y exercer librement notre action, de son assentiment, au prix surtout qu'elle a eu l'habileté d'en obtenir.

Seule, la promesse formelle qu'elle s'abstiendrait au cas d'une guerre anglo-française dans la Méditerranée eût été, en ce qui concerne nos prétentions sur le Maroc, une garantie relative. Mais cette garantie, nous verrons tout à l'heure pourquoi les Italiens ne nous la donneront jamais. Même si la guerre anglaise, guerre fatale, doit avoir pour cause unique la question marocaine, objet de la convention d'hier, nos flottes rencontreront côte à côte les pavillons d'Angleterre et d'Italie. Cela, c'est l'évidence même. Les diplomates des deux pays n'ont, d'ailleurs, pas eu la prétention de faire un traité d'alliance, ni de se placer, en quoi que ce fût, dans l'hypothèse d'un conflit armé. Ils ont travaillé pour la paix. Alors nous venons dire que, les Italiens n'ayant nullement qualité pour nous aider en rien à conquérir, dans la paix, le Maroc, notre convention avec eux n'est point, en dépit des apparences, bilatérale, mais, comme toujours, nous engage seuls.

Digitized by Google

*
* *

La Tripolitaine, qui, dès lors, est un cadeau fait gratuitement par la France à sa nouvelle amie, est, avons-nous dit, un désert brûlant et désolé. Ce pays mal connu a été très complètement décrit, ici même, par un des rares Français qui aient eu le courage de l'aller étudier sur place[1]. Nous pouvons donc ne point nous attarder à faire le tableau de ces vastes régions qui, de la Tunisie à l'Egypte, offrent invariablement le même décor : le long de la mer, c'est, d'un bout à l'autre, la plaine basse, déroulant à perte de vue ses steppes et ses sables; à l'intérieur, c'est, de l'occident à l'orient, la chaîne montagneuse du Djebel, escarpée, stérile, éclatante de lumière.

Dans la plaine, les Arabes poussent leurs troupeaux. Çà et là, l'immense mer de sable est coupée d'oasis. Des villages sont cachés au milieu des palmiers; toute une population de femmes laborieuses et d'enfants aux mines éveillées vit autour des sources limpides. Ces oasis malheureusement sont elles-mêmes envahies peu à peu par les sables, que le vent amoncelle autour d'elles. La plus belle, celle de la Mechiya, qui avoisine Tripoli, est particulièrement atteinte par cette désolante invasion. Or les oasis sont, à elles seules, tout le pays; dès qu'on quitte ces îlots de verdure, c'est pour retrouver les dunes mouvantes et l'éternel désert.

A 100 kilomètres au sud, dans la montagne, vivent d'étranges êtres. Les Berbères de cette région n'habitent point sous la tente comme les Arabes de la côte, ou dans de fraîches cabanes pareilles à celle des oasis : ils ont miné le sol et leurs villages sont des taupinières. Le bois manque à ces déshérités pour la construction des maisons; ils ne peuvent ni travailler la pierre, trop dure, ni se servir, pour faire du ciment, de l'eau, trop précieuse; alors ils ont creusé dans la marne des puits de 6 à 7 mètres de diamètre. Le fond sert de cour et le long des parois s'ouvrent des galeries voûtées, qui sont les chambres où l'on vit, les magasins où l'on amasse les récoltes, l'orge, les olives, les figues, les dattes, la cire et le miel.

Tout le pays est d'ailleurs misérable. Sur une superficie de plus de 1 million de kilomètres carrés, il y a une seule ville digne de ce nom : c'est Tripoli. Mais Tripoli est, à un certain point de vue, une

[1] *Correspondant*, 10 sept., 10 et 25 oct., 10 nov. 1898. *La Tripolitaine*, par Ch. de Mauprix.

Digitized by Google

place de premier ordre, qui vaut, à elle seule, la plus vaste colonie, et les Italiens finalement n'ont pas fait une si mauvaise affaire en jetant leur dévolu sur ce méchant port, isolé dans un désert.

Un coup d'œil jeté sur la carte de l'Afrique suffit, en effet, pour constater que le débouché direct du Soudan et de tout le centre africain dans la Méditerranée ne sera jamais, quoi que nous fassions, Alger ni Tunis, mais Tripoli. Le golfe de la Syrte, en échancrant profondément la côte tripolitaine, la rapproche singulièrement des centres commerciaux du désert, économisant aux caravanes plus de 100 lieues. En leur livrant un empire désolé, rebut du nord-africain, c'est donc la clef même de l'Afrique centrale que nous venons de donner aux Italiens. Le cadeau est assez beau vraiment, et certes leur tentative auprès du sultan du Maroc, si elle avait abouti, eût été moins funeste à notre chemin de fer transsaharien que l'imprudente générosité avec laquelle il nous a plu de récompenser leur abstention.

Ainsi, au point de vue économique, la colonisation de la Tripolitaine par l'Italie n'est pas un événement qui puisse nous laisser indifférents. Non seulement nos rivaux trouveront un avantage considérable à l'exploitation commerciale de leur nouvelle possession, mais nous en pourrons ressentir dans nos propres intérêts un dommage direct. Est-il besoin de faire observer cependant que nous n'avons le moyen, dans l'état présent de nos affaires, ni d'améliorer gratuitement la situation des autres ni surtout d'aller, pour le bon plaisir de notre prochain, nous diminuer délibérément nous-mêmes?

Quoi qu'il en soit, les intérêts commerciaux sont encore secondaires auprès de certains autres. Oublions donc que les Italiens sont à la veille de devenir, par notre faute, nos concurrents victorieux dans l'exploitation du trafic transsaharien. Oublions aussi qu'une mince partie de la Tripolitaine, dont on ne parle pas assez, la Cyrénaïque, est une des terres les plus fécondes qui soient. Laissons, sans montrer d'amertume, nos nouveaux amis trafiquer et coloniser. Il faut bien que chacun ait sa place au soleil.

Ce qui est intolérable, par contre, c'est de songer que, maîtres désormais de la côte comprise entre l'Egypte et la Tunisie, les Italiens vont occuper, dans le bassin oriental de la Méditerranée, une situation stratégique de premier ordre, que nous pouvions ambitionner pour nous-mêmes, ou, tout au moins, ne pas laisser prendre par d'autres.

On ne cesse de répéter, même en France, que l'Afrique du Nord doit ne nous appartenir que pour moitié et que nous devons nous

Digitized by Google

réserver la partie occidentale de la côte, laissant à nos rivaux anglais, turcs, italiens, l'autre partie. On oublie ainsi que la Méditerranée orientale, c'est proprement, en vertu de la tradition même, la Méditerranée française, c'est-à-dire celle des rivages levantins où nous avons, de tout temps, exercé notre protectorat. Notre pavillon a sa place, en vérité, dans les eaux bleues qui sont la route des Echelles. Or, dans tout cet important bassin, dont il est juste de dire que nous tenons l'entrée par Bizerte, nous n'avons pas un dépôt de charbon, pas un point d'appui pour nos croiseurs, pas le plus mince abri pour des torpilleurs.

L'Angleterre, naguère encore, n'y possédait rien non plus. Longtemps elle n'a occupé que les deux extrémités de l'autre bassin avec Gibraltar et Malte. Or, elle est à Chypre aujourd'hui et elle tient l'Egypte. L'Italie aura demain, sur la côte tripolitaine, Tobruck, le plus beau port naturel de toute la côte d'Afrique. Avant peu d'années, la prépondérance stratégique de l'Angleterre et de l'Italie sera donc écrasante dans ces mers du Levant, où nous avons tant et de si graves intérêts engagés.

Un moment, on a pu croire que nous trouverions à Mytilène le poste de choix dont nous avons besoin pour faire respecter, dans les eaux turques, nos trois couleurs. L'envoi devant l'antique Lesbos d'une division de l'escadre de la Méditerranée avait rempli d'espoir et d'émotion tous ceux qui savent quel rôle prépondérant pourrait encore jouer la France dans ces régions, si elle voulait. Il paraissait évident que nous saisirions un gage territorial, et qu'enfin nous posséderions là-bas la base d'opération nécessaire. Ni l'Angleterre, qui s'est emparée de Chypre, ni l'Allemagne, qui venait justement de planter son pavillon, sans autre forme de procès, sur l'archipel turc des îles Farsan, dans la mer Rouge; ni la Russie, notre alliée, n'auraient pris contre nous, si nous avions été plus fermes dans nos résolutions, la défense du Sultan. Seule peut-être l'Italie eût mis quelque mauvaise grâce à nous laisser faire. Mais que pouvait, toute seule, l'Italie contre nous? La Tripolitaine était d'ailleurs là, dont nous pouvions à ce moment lui parler...

Cependant nous avons quitté les eaux turques, abandonnant le précieux gage. La faute est commise : il faut l'oublier. On peut seulement rapprocher, non sans amertume, l'insouciance que nous avons montrée là pour nos intérêts stratégiques dans le Levant, de l'empressement avec lequel nous avons pourvu plus récemment à ceux des Italiens[1].

[1] Voy. dans la *Marine française*, 15 nov. 1901, *Les intérêts stratégiques de la France dans la Méditerranée.*

Digitized by Google

La Tripolitaine, débouché naturel de tout le trafic du centre de l'Afrique, position stratégique de premier ordre dans le bassin oriental de la Méditerranée, est, en outre, le trait d'union entre la barbarie et l'Egypte et nous aurions dû, à ce troisième titre, plus encore qu'aux deux autres, nous garder cent fois de la donner à qui que ce fût.

Tout le long de la plaine sablonneuse, qui, nous l'avons dit, longe indéfiniment la mer depuis notre frontière tunisienne jusqu'au Nil, des oasis nombreuses et soignées forment une véritable ligne d'étapes, fréquentée jadis par les pèlerins du Maroc, d'Algérie, de Tunisie, qui se rendaient à la Mecque. Il y a là, reliant la Barbarie à l'Orient, une sorte de chaussée stratégique, susceptible de devenir un jour une route militaire de premier ordre. C'était jadis la voie des invasions musulmanes vers l'Occident; ce pourrait être demain pour nous, si nous voulions, le chemin de l'Egypte.

Entendons-nous : la question de savoir si c'est une ambition démesurée pour la France que de convoiter, pour elle seule, tout le nord de l'Afrique, est en dehors du débat que nous apportons ici. Même en ce qui concerne la Tripolitaine, nous n'avons pas voulu contester qu'elle revînt à l'Italie, mais seulement que le temps fût venu de la lui offrir. Pour l'Egypte, si nous ne la revendiquons pas pour la France, malgré la tradition séculaire qui la lui destinait, nous nous refusons à accepter l'injustifiable occupation de l'Angleterre, qui s'est installée là sans nous, c'est-à-dire contre nous. La mainmise des Anglais sur le Nil a constitué non seulement une violation flagrante du droit des gens, dont nos rivaux se soucient en vérité fort peu, mais un attentat à la dignité de la France. La France ne peut donc, sans déchoir, s'en tenir au fait accompli.

Quoi qu'il en soit, le point de vue où il faut se placer dans cette affaire est encore autre. Même légitimement détenue par les Anglais, l'Egypte resterait, en effet, nous l'allons voir, l'objectif essentiel, en cas de guerre maritime, de nos entreprises dans la Méditerranée.

Il faut songer que nous sommes, au point de vue de l'industrie navale, à l'époque des profondes révolutions. Les lourdes escadres, dont l'orgueilleuse Angleterre nous a trop longtemps menacés, sont à la veille de devenir définitivement impuissantes. Les sous-marins, malgré l'inévitable imperfection des œuvres nouvelles, ont montré déjà que les parages fréquentés par eux cesseraient désormais d'être *navigables* pour les gros navires. Pas plus que les

Digitized by Google

hommes ne se baignent dans les eaux infestées de requins, les cuirassés ne s'aventureront désormais dans celles où pourront évoluer des navires submersibles. Il y aura ainsi, le long notamment de toutes les côtes françaises ou relevant de la France, une zone de défense absolument infranchissable, allant jusqu'à 250 ou 300 milles au large[1]. En même temps, le croiseur, vaisseau de l'avenir, parce qu'il représente, au lieu de la force brutale du cuirassé, la force intelligente, souple et vive, fera la guerre aux navires de commerce. Nous sommes donc à la veille de reprendre quelque avantage sur nos rivaux, naguère invincibles. Frappés dans leurs richesses, c'est-à-dire au cœur même, obligés de disperser leurs forces pour la protection des grandes voies commerciales, ils n'auront même plus la ressource d'attaquer nos rivages, devenus invulnérables et redoutables au suprême degré. Pour nous, délivrés du souci d'engager sur mer d'inutiles et ruineuses batailles rangées, nous pourrons enfin porter hardiment le combat sur la terre où les Anglais ont suffisamment montré, depuis trois ans, qu'ils ne seront jamais les plus forts.

Malheureusement, nos points de contact avec eux sont en petit nombre. L'Egypte était, à cet égard, une des rares parties du globe où il nous était possible de les aller surprendre. De l'Algérie et de la Tunisie, une armée d'invasion eût pu se ruer, à travers la Tripolitaine, jusqu'au Nil. La route est longue, certes. Mais 2,500 kilomètres ne sont pas pour effrayer des soldats d'Afrique et, tandis que nos croiseurs auraient porté la ruine sur le marché anglais, nos troupes eussent frappé au Caire, à Alexandrie, au pied des pyramides, de glorieuse mémoire, un coup à terrasser le plus rude ennemi pour toujours.

Il n'en sera pas ainsi, puisque les Italiens, demain, seront à Tripoli, nous barrant la route. La France s'est montrée généreuse : c'est très bien fait. Mais vraiment ses générosités commencent à ressembler fort à des prodigalités, et l'on nous pardonnera de mettre, à le constater, quelque amertume...

Les Anglais ont, d'ailleurs, admirablement compris quel éminent service nous leur avons rendu là. Ils se garderont, pour leur part, d'empêcher la conquête de la Tripolitaine par les Italiens. Certains journaux, comme le *Times*, ont pu montrer quelque dépit des rapprochements des deux nations latines. Pas un n'a

[1] Les torpilleurs submersibles américains et anglais du type *Holland* peuvent fournir, à vitesse réduite, sans renouveler leur approvisionnement de combustible, une course de 2,000 milles.

Digitized by Google

protesté contre notre assentiment aux vues de nos nouveaux amis sur le nord de l'Afrique, — ce qui nous amène, en passant, à constater que la sympathie de l'Angleterre étant, d'avance, acquise à leurs projets, notre avis avait le prix exceptionnel d'une approbation définitive, emportant le dernier obstacle.

Si donc les Italiens n'avaient point qualité pour nous offrir le Maroc, nous étions dûment autorisés, par contre, à leur donner la Tripolitaine. En échange du néant, nous leur avons véritablement octroyé une colonie trois fois précieuse pour eux, et dont l'abandon nous sera trois fois dommageable : dans nos intérêts commerciaux, dans ceux de notre stratégie navale, dans ceux, enfin, de notre suprématie militaire sur le continent africain.

La résistance des Turcs, au surplus, ne retardera nullement la conquête, si les Italiens font en sorte de l'entreprendre sérieusement. On a quelque peu parlé, dans les journaux, des garnisons ottomanes éparses dans la colonie. Le Sultan entretient là 30,000 hommes, qui ne se rendront certes pas sans combats acharnés. Mais si l'armée d'invasion ne doit pas s'attendre à faire, comme nous en Tunisie, une simple promenade militaire, nos voisins ne retrouveront pas non plus, sur cette côte sans défenses naturelles, les désastres abyssins. Les soldats du Sultan sont, à la vérité, d'assez pitoyables hères. Dans les rues de Tripoli, on les voit par bandes enguenillées, marchant pieds nus ou chaussés de souliers crevés, n'ayant point tout l'uniforme, mais seulement la veste ou le pantalon. Ils vont, parcourant les marchés et se procurant, çà et là, leur nourriture. Beaucoup, pour gagner quelque argent, se font, en dehors des exercices, commissionnaires ou porteurs d'eau...

Vraiment, si les Italiens ne viennent pas à bout de ces gens-là, ce sera leur faute. En conscience, nous pouvons, sans attendre les événements, considérer que le cadeau est fait.

*
* *

Il faut pourtant qu'à tant d'amabilité il y ait un mobile, quel qu'il soit. Nous n'avons pas échangé la Tripolitaine contre le Maroc, c'est entendu. Nous ne l'avons point non plus donné comme on se débarrasse d'une terre sans valeur, c'est l'évidence même. Ceux qui nous dirigent ont-ils donc estimé que l'amitié de l'Italie, bienfait précaire, serait le prix suffisant du don généreux que nous lui avons fait ?

Digitized by Google

Tout, certes, nous porte à le croire, et le défaut même de toute autre hypothèse plausible et les termes très clairs des diverses harangues ministérielles et diplomatiques prononcées des deux côtes des Alpes pour la proclamation de la bonne nouvelle. Mais quelle opinion a-t-on donc, dans les hautes sphères, de l'Italie et de l'amitié qu'elle peut donner?

Plus qu'aucun autre, notre ambassadeur au Quirinal s'est montré lyrique dans la peinture des sentiments nouveaux des deux pays. Il a certes bien fait de se porter hautement garant de la loyauté des intentions de la France. Mais nous osons dire qu'il a singulièrement méconnu à la fois le caractère des Italiens et les nécessités de leur politique, quand il a paru croire à la sincérité de leurs protestations.

Du caractère italien, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour connaître le fond même; nos voisins sont depuis toujours diplomates, dans le sens le plus fâcheux du mot, c'est-à-dire intéressés. L'intérêt est le mobile de tous leurs actes. Il n'est point de crimes qu'ils n'aient commis pour lui jadis, ni, plus récemment, de sentiments nobles ou simplement humains qu'ils ne lui aient sacrifié sans pitié. Nous avons ainsi appris à nos dépens comme ils savent faire bon marché, dans certains cas, de la reconnaissance...

Parce qu'il n'entre pas dans son caractère d'être rancunière, la France le leur a pardonné. Elle ne veut même pas, de parti pris, nier qu'ils soient capables de jamais éprouver pour elle un peu de réelle sympathie. Il faut seulement que leur intérêt les y oblige ou, tout au moins, le leur permette. Or, nous allons voir que, par malheur, ce n'est pas vers nous, cette fois encore, que leur politique les pousse véritablement à se tourner.

En principe, la France et l'Italie sont, dans la Méditerranée, deux rivales, par conséquent deux ennemies. Longtemps, l'une ambitionna de faire de l'immense mer un lac français, tandis que l'autre la voulait lac italien. On peut toujours, il est vrai, se mettre finalement d'accord, en pareil cas, par un bon partage, et c'est, nous assure-t-on, ce qui vient d'être fait par le récent traité. Par malheur, ce qui a surtout manqué dans ce traité, c'est le partage. Aujourd'hui comme hier, l'un des deux pays a de puissantes raisons pour être mécontent de son lot, et la paix, quoi qu'on dise, n'est pas faite.

Le pays mal satisfait, c'est l'Italie, et les terres qui lui manquent sont bien et dûment nôtres : l'une s'appelle la Corse et l'autre a nom la Tunisie.

Les prétentions de l'Italie sur la Corse sont généralement mal

Digitized by Google

connues. Longtemps nous les avons niées, laissant sans défense cette île précieuse dont, au lendemain même d'une déclaration de guerre, nos rivaux auraient pu s'emparer sans coup férir. Depuis l'alerte de Fashoda, des efforts ont été tentés, il est vrai, pour la protéger efficacement. Nous sommes, hélas! loin d'avoir fait encore à cet égard les sacrifices nécessaires. Cependant nos voisins la convoitent, parce qu'ils estiment qu'elle leur revient naturellement, soit qu'ils invoquent les lois géographiques, ou qu'ils se réclament du principe des nationalités, et parce qu'ils ont d'elle, pour la défense même de tout leur littoral, le plus impérieux besoin.

En cas de guerre, les Italiens occuperaient nécessairement, avec une escadre, les bouches de Bonifacio. L'avantage de cette position est, en effet, inappréciable. On peut, de là, défendre Spezia, couvrir Gênes, surveiller ou menacer Toulon et toute la Provence; on a à sa disposition les ressources de la Sardaigne, on ne peut être bloqué, puisqu'on a deux issues, et l'on peut à son gré offrir, accepter ou refuser le combat au lieu et à l'heure de son choix. La Corse, malheureusement, est à la France, de sorte que, des deux rives du détroit, l'une appartient à l'ennemi. La position si bonne peut donc devenir intenable et, du coup, c'est le sort de la flotte entière qui peut être irrémédiablement compromis. La Corse doit, en conséquence, changer de maîtres. Ainsi l'exige l'intérêt italien, supérieur à toutes les amitiés.

L'intérêt italien exige également que la Tunisie soit reprise à la France. Nous avons, il est équitable de le reconnaître, cruellement lésé nos malheureux rivaux quand nous sommes allés nous emparer, sans façon, de ce pays qu'ils convoitaient pour eux-mêmes. Ils ne nous l'ont jamais pardonné, et l'amère déception qu'il était naturel qu'ils ressentissent de cette aventure doit nous rendre indulgents pour ce qu'il y a eu d'outré, durant quelques années, dans leur gallophobie. Ils ont fini par se rendre à l'évidence et par accepter, dans la forme, le fait accompli. Mais la Tunisie n'a point cessé d'être, même entre nos mains, leur meilleure colonie. A vrai dire, ils ont besoin d'elle et ne cesseront jamais d'aspirer à la reprendre. Peut-être parce que nous n'avons pas eu la hardiesse d'adjoindre à un si beau domaine son complément naturel, la Tripolitaine, avons-nous commis la faute de donner à ces rivaux inconsolés le droit d'espérer qu'au jour d'une conflagration générale dans la Méditerranée, ils pourront eux-mêmes, d'un bond, passer de Tripoli à Bizerte et à Tunis.

Cette conflagration générale, qui, si la fortune des armes nous trahissait, pourrait peut-être leur rendre la Tunisie et leur donner

Digitized by Google

la Corse, les Italiens, n'en doutons pas, l'appellent de tous leurs vœux. Ils ne veulent plus, c'est entendu, que la Méditerranée soit le *mare nostrum* des temps lointains, mais ce peuple jeune, hanté de vastes rêves, atteint notoirement, sous l'influence du chaud soleil, d'une sorte de folie des grandeurs, ne peut pas se contenter pour l'avenir de la situation qu'il occupe présentement sur la carte. L'Italie cesserait d'être elle-même si elle acceptait, comme on l'a dit il y a un mois, qu'il n'y eût plus désormais, entre elle et nous, de « questions méditerranéennes ». A vrai dire, elle ne l'accepte pas. Ce qu'elle a accepté dans cette affaire, c'est la Tripolitaine, voilà tout.

Après cela, que dirons-nous? Des trois puissances méditerranéennes, qui sont la France, l'Angleterre, l'Italie, cette dernière est à la fois la plus mal pourvue, la moins armée et cependant la mieux placée pour profiter de la guerre. Comme elle vient d'obtenir de la France, en pleine paix, tout ce qu'elle en aurait pu tirer en cas d'alliance armée avec elle contre l'Angleterre, elle n'a point d'intérêt à cultiver outre mesure cette amitié désormais inutile. L'appui des flottes britanniques lui sera, au contraire, du plus grand secours pour nous arracher par la force ce que nous ne saurions lui céder autrement. Elle sera donc, au prochain conflit, ainsi que nous le disions en commençant, l'alliée naturelle des Anglais et leur alliée contre nous. Voilà le fruit que nous aurons tiré de nos largesses.

Au surplus, il ne faut point se scandaliser de ces choses. Quand nous leur avons donné une patrie, les Italiens nous ont répondu par l'alliance allemande. Nous leur offrons aujourd'hui une colonie : ils nous répondront par l'alliance anglaise. Nous n'avons pas le droit de le trouver mauvais.

Antoine Redier.

Digitized by Google

TEMPS PERDU

I

— Alors vous êtes ici pour me faire vos adieux? Votre résolution est irrévocable?

— Qu'y a-t-il d'irrévocable dans un projet à peine conçu, qui peut avorter pour mille raisons? Seulement, vous le savez aussi bien que moi, je n'ai pas le choix des moyens et ma position est désespérée.

— Vous me permettrez de vous dire que vous aviez un moyen très simple, très naturel. En le repoussant, vous me faites cruellement comprendre le peu que je compte dans votre vie!

— Oh! je vous en conjure, ne recommençons pas cette discussion... inutile.

Un silence se fait. Au dehors, les ombres glacées d'une fin de journée d'hiver enveloppent la ville. Le vent souffle en tourmente, faisant tourbillonner les flocons de neige qui se gèlent en tombant sur le sol; les rues sont mornes, presque désertes; seuls, quelques piétons attardés cherchent à regagner leurs demeures, s'aventurant avec précaution sur le verglas. On entend les imprécations des cochers en panne; la lueur des becs de gaz et la clarté blafarde de l'électricité ne suffisent pas à percer l'obscurité croissante. Paris est dans ses jours rares de tristesse et d'humeur maussade.

Il semble que cette désolation du dehors doive faire apprécier davantage le charme intime du petit salon chaud, capitonné, gai, d'une lumière douce, et imprégné de parfums où un homme jeune et une femme encore belle, quoique d'apparence maladive, poursuivent l'entretien dont nous avons surpris les dernières phrases. Mais toute sensation de bien-être semble fort étrangère à l'un ou à l'autre. Lui, dont la figure intelligente et sympathique s'obscurcit pour le moment d'une expression morose, fixe obstinément son regard sur le foyer, comme s'il espérait trouver dans le pétillement de la flamme une réponse à ses perplexités. Elle, étendue sur une chaise longue, enveloppée d'un peignoir de surah mauve garni de vieilles dentelles, noue et dénoue fiévreusement ses doigts chargés de bagues, les portant de temps à autre à ses tempes dont le battement s'accuse sous la peau transparente. Quoique jeune, elle semble plus âgée que son compagnon; quelques rides sillonnent

Digitized by Google

son front et se dessinent à la commissure des lèvres; un cercle de bistre meurtrit les paupières, donnant une expression tragique aux grands yeux foncés qui, tout à l'heure, étaient voilés de larmes. Dans ses lourds bandeaux noirs, un observateur attentif distinguerait, çà et là, quelques fils d'argent; pourtant, ces signes de déchéance sont trop insaisissables pour détruire la beauté de l'ensemble, tout au plus en altèrent-ils le caractère, lui prêtant l'attirance mélancolique d'un beau paysage qui s'estompe dans la brume. En regardant cette femme, on songe à la poésie, à l'intensité des derniers jours d'une saison puissante, et le cœur se serre, malgré tout, à voir la fragilité de ce qui nous attache à la vie, à constater la durée éphémère de ce qui fait notre orgueil, nos joies, notre puissance, brèves visions qui s'abîment dans le néant sans que notre volonté désespérée puisse les retenir au passage.

Après une longue pause, c'est la femme qui reprend la parole :

— J'ai tort, en effet, de chercher à vous convaincre, dit-elle d'un ton lassé, l'expérience est là pour me prouver combien mon influence est nulle. Ne sais-je pas d'ailleurs que les reproches, les récriminations sont une maladresse, qu'on aggrave le mal en voulant le combattre! Et cependant, je n'arrive pas à me persuader que ce soit là la fin de mon pauvre rêve; que ce bonheur, que nous avons si ardemment convoité alors qu'il était impossible, vous ayez le triste courage de le rejeter loin de vous quand rien, rien absolument ne s'oppose à sa réalisation...

— Pourquoi me ramenez vous toujours à un sujet si affreusement pénible? exclame le jeune homme avec irritation. Est-ce donc que je nie mes torts, que je cherche à me justifier? Oui, je le sais, j'ai compromis ma situation, je me suis fermé par mes imprudences les perspectives heureuses qui s'ouvraient à moi; je suis d'autant plus inexcusable qu'en sacrifiant mon avenir, je crains bien, d'après vos propres paroles, d'avoir aussi sacrifié le vôtre. Mais, tout condamnable que je sois, il est certaines fautes dont je ne serai jamais coupable. Je retarde sur mon siècle, probablement, car j'ai encore le souci de l'honneur et le respect dû au nom. Or, le mien est resté intact et, je vous le répète, ma chère Elsie, aucune considération au monde ne me déciderait à le diminuer... ou à le salir.

La jeune femme se redresse frémissante :

— En matière d'honneur, dit-elle en scandant ses paroles, je crois que ma conscience est aussi délicate que la vôtre, mais, puisque vous me forcez à parler brutalement, j'avoue que vos distinctions casuistiques m'échappent! La situation est celle-ci : je vous ai aimé, et Dieu sait avec quelle sincérité et quelle ardeur! Je croyais, j'étais en droit de croire que vous m'aimiez aussi; les chaînes que

Digitized by Google

je portais avec tant de révolte, vous paraissiez plus impatient encore que moi de les briser. Les événements nous ont servis : la mort de mon mari m'a rendue libre et, à genoux, j'ai remercié une Providence miséricordieuse de m'avoir délivrée, de me permettre enfin de suivre l'impulsion de mon cœur. De bonne foi, je m'imaginais être arrivée au port; sans une crainte, sans un doute, j'évoquais l'avenir, cet avenir dans lequel nous devions marcher la main dans la main, serrés l'un contre l'autre. Tout était si simple à mon sens! Quelques mois d'attente, et l'épreuve finissait, et les serments que nous avions si souvent échangés en secret, nous les prononcions bien haut devant Dieu et devant les hommes. C'était l'oubli des mauvais jours, c'était le bonheur, le triomphe, la paix ineffable d'une tendresse sanctionnée. Eh bien, ce rêve auquel je touchais, dont l'accomplissement était déjà pour moi une certitude bénie, ce rêve que je supposais être le vôtre, par je ne sais quel monstrueux caprice, vous vous y dérobez, invoquant des scrupules inexplicables, vous retranchant derrière des impossibilités qui n'en sont pas... Je n'ai pas compris ou, plutôt, j'ai eu peur de comprendre... Mais si les motifs que je soupçonne sont les vrais, si votre but est de vous soustraire à des engagements dont vous ne vous souciez plus, pourquoi chercher des prétextes, pourquoi ne pas m'avouer sans détours que je vous suis devenue importune? Ah! je vous jure que j'aurais moins de peine à vous pardonner votre inconstance si vous en conveniez avec franchise, si vous n'essayiez pas de me donner le change, de déguiser votre abandon sous des apparences soi-disant chevaleresques. Mais vouloir me tromper, vous affranchir de moi au moyen d'une ruse qui n'est pas même habile, oh! c'est cela qui m'indigne, parce que c'est une lâcheté, entendez-vous, une lâcheté dont je ne vous eusse jamais fait l'injure de vous croire capable!...

Elle s'est animée en parlant, et les larmes qu'elle a contenues jusque-là coulent le long de ses joues pâles. Le jeune homme la regarde avec un peu d'attendrissement, auquel se mêle une nuance de pitié :

— Ma pauvre Elsie, soupire-t-il, vous vous grisez de votre propre éloquence et vous finissez par être dupe de votre imagination surexcitée! Une fois encore, laissez-moi remettre les choses sous leur jour véritable. Il est très vrai que vous avez été, que vous êtes encore, et plus que jamais, la grande affection de ma vie. Malheureusement, il est très vrai aussi que ce sentiment ne m'a pas préservé des écarts qui ont eu de trop déplorables résultats. M'obligerez-vous à plaider les circonstances atténuantes : Un homme réputé riche, vivant seul à Paris, ne retournant que de loin en loin au foyer familial, trop austère pour le retenir; un

Digitized by Google

homme qui, n'ayant ni carrière ni obligation d'aucune sorte, ne savait de quelle façon tromper son besoin d'activité et remplir le vide des heures oisives, eh bien, cet homme-là, n'était-il pas naturel qu'il entassât sottise sur sottise, que, gagné par la contagion de l'exemple, il dépensât sans compter et se ruinât sans s'en apercevoir? Oh! sans doute, vous étiez là; votre affection était un talisman qui eût dû m'arrêter sur la pente; mais rappelez-vous les barrières qui nous séparaient. Ce n'est que depuis votre veuvage que j'ai trouvé en vous mon point d'appui, mon refuge quotidien, et alors le mal était fait. Un moment est venu où je n'ai pu m'aveugler davantage, où j'ai dû constater que, de l'héritage paternel, il ne me restait à peu près rien; que, bien plus, je me trouvais en face d'un passif écrasant... Je m'adressai alors à ma mère, et vous connaissez sa réponse, généreuse dans un sens et pourtant impitoyable. Elle consent à me tirer d'embarras, à tout liquider, mais elle pose des conditions : le mariage, et le mariage avec une femme de son choix; sur ce point, elle sera inflexible. Vous n'ignorez pas combien énergiquement je me suis débattu; les circonstances sont plus fortes que ma volonté. Lorsque vous me soutenez qu'il m'est possible d'adopter un autre parti, d'accepter de vous un service pécuniaire dont je ne pourrais me libérer que dans un avenir incertain, c'est que vous n'avez pas réfléchi, car, enfin, il n'est pas nécessaire de préciser les choses. Pour venir à mon secours, il faudrait aliéner, en partie du moins, la fortune qui vous vient de votre mari. Or, avez-vous bien le droit moral d'en disposer? Ne doit-elle pas revenir intacte à votre fille? En outre, ne sentez-vous pas ce qu'il y aurait de répugnant pour moi dans une pareille transaction? Voudriez-vous m'infliger l'humiliation d'acheter ma sécurité et mon repos avec la fortune de M. de Vardes, de celui dont, le ciel me pardonne, j'ai si souvent souhaité la disparition? N'estimez-vous pas que ce serait insulter à sa mémoire de consacrer à un tel usage les ressources que vous tenez de lui? Réfléchissez, pesez froidement la situation, et vous tomberez d'accord avec moi qu'il est des abîmes qu'on ne saurait combler sans y jeter sa dignité personnelle, sa fierté légitime, le respect de soi. Dieu m'est témoin que, pour vous, je ne reculerais devant aucune immolation compatible avec mon honneur. Mais celle-ci ne l'est pas et elle est au-dessus de mes forces...

De nouveau, une pause s'ensuit. Mme de Vardes, affaissée sur soi, la tête cachée dans ses mains, pleure silencieusement avec un abandon résigné, plus touchant que ne serait une douleur violente. La nature véritable reprend le dessus et elle se montre la créature faible, facilement influençable qu'elle est en réalité; elle a eu un

Digitized by Google

moment de révolte; elle a articulé ses griefs avec une énergie inusitée, puisée dans son désespoir, mais déjà la réaction se fait et, comme un enfant étonné de son audace, elle est prête à s'en repentir et à implorer son pardon.

— Hervé, soyez patient avec moi, murmure-t-elle en réprimant un dernier sanglot. Si j'ai tort, si je vous accuse injustement, ne vous en prenez qu'à mon amour qui souffre, qui demeure incrédule devant l'effondrement de ses espérances. Mais je ne puis croire que tout soit fini, qu'il faille renoncer à ce cher avenir à deux que j'avais entrevu! Et puisque vous m'aimez encore, ne trouverez-vous pas les paroles qu'il faut pour fléchir votre mère, pour la faire consentir à un mariage contre lequel, après tout, elle ne saurait avoir d'objections sérieuses? Que peut me reprocher Mme de Simiane? Ma famille va de pair avec la vôtre, ma position sociale est inattaquable. Et puis, nous nous aimons. Pourquoi me repousserait-elle? Moi qui serais si heureuse de l'entourer de soins, d'être vraiment pour elle une fille, une fille pleine d'affection et de reconnaissance...

Hervé esquissa un geste de protestation :

— Vous ne vous rendez pas compte, ma pauvre Elsie! Ma mère a de grandes qualités, mais elle appartient à la génération d'autrefois qu'aucun souffle moderne n'a effleurée. Après avoir été l'épouse austère et irréprochable, elle est la mère dévouée, vigilante, mais qui exerce son autorité dans toute sa rigueur. A trente ans, je suis encore pour elle le petit garçon dont elle a le droit d'exiger une soumission passive et qu'elle a le devoir de diriger pour son bien. Vous me demanderez comment, élevé à une pareille école, j'ai pu donner un si parfait démenti aux principes qu'on m'a inculqués : une sévérité excessive amène souvent de tels résultats. Ce qui est plus extraordinaire, c'est comment j'ai pu avoir la franchise d'avouer mes torts; mais, je vous le répète, ma mère a d'admirables qualités; en présence du fait accompli, elle ne s'est pas dépensée en colères vaines, seulement elle a dicté ses termes et n'admettra pas la discussion. De plus, voilà des années qu'elle caresse la réalisation du mariage qu'elle prétend m'imposer. Mlle de Saint-Preuil est la fille de sa plus ancienne amie, une fille unique, élevée sévèrement dans une vieille terre de Bretagne voisine de la nôtre, et où elle a été à l'abri, — je vous cite la phrase maternelle, — de toutes les influences pernicieuses d'une éducation parisienne. Vous comprenez que, pour la femme ancien régime qu'est ma mère, une belle-fille provinciale et qui a grandi sous ses yeux offre les plus sérieuses garanties. Il y a aussi, il faut bien le dire, une question d'intérêts, la certitude, dans l'avenir, de réunir deux propriétés limitrophes. Tout cela, pour vous expliquer que nous nous

Digitized by Google

heurterions à un parti-pris inébranlable. Je n'hésiterais pourtant pas à tout braver si la résistance avait pour effet de nous réunir l'un à l'autre; malheureusement il n'en serait pas ainsi. Ce que vous appelez mes scrupules mettraient toujours entre nous un mur de séparation. Mieux vaut dès lors courber la tête et chercher à sauver du naufrage le trésor de notre amitié, cette amitié précieuse qui, de mon côté au moins, demeurera entière et inaltérable jusqu'au bout.

Une expression amère contracta le visage de Mme de Vardes.

— Vous prenez facilement votre parti, dit-elle. Et vous, qui êtes homme de toutes les délicatesses, comment envisagez-vous avec tant de résignation la nécessité de jouer une comédie méprisable, une comédie intéressée, car, enfin, il faudra vous poser en prétendant amoureux vis-à-vis de cette jeune fille que vous épouserez dans l'unique but de payer vos dettes! Vous m'avez donné à entendre, — est-ce dans l'intention de me faire plaisir, — qu'elle n'a ni beauté ni charme d'aucune sorte, et cependant vous admettez la possibilité de vous lier à elle pour la vie!.. Trouvez-vous vraiment que ce soit là un procédé honnête et délicat?

— Préféreriez-vous que je fusse amoureux d'elle? interrogea Hervé en réprimant un sourire. La vérité est que je ne l'ai jamais vue. J'en juge seulement par le silence que garde ma mère au point de vue de sa personne physique. Evidemment, s'il y avait un éloge à en faire, elle le ferait. Mais, au reste, c'est là un point très secondaire. Je n'ai nullement l'intention de feindre des sentiments que je n'éprouverai certainement pas, et mon mariage, s'il a lieu, sera un de ces mille mariages de convenance auxquels nous assistons tous les jours. Croyez-moi, Elsie, de nous deux, c'est moi qui ai la part la plus lourde. Vous, au moins, vous avez la liberté de façonner votre vie selon vos goûts, sans en rendre compte à personne. Moi, je devrai souffrir à mes côtés la présence d'une femme indifférente, peut-être antipathique. Ah! je vous jure que je ne me fais pas d'illusions, je sais qu'en vous perdant je perdrai mes seules chances de bonheur! Au lieu d'être si dure, vous devriez me plaindre, vous devriez me consoler!..

D'un geste câlin, il se penche sur le front de la jeune femme, effleurant ses cheveux d'un baiser, elle, comme vaincue par cette caresse, se blottit sur son épaule et sanglote éperdument. Pour elle comme pour lui, cet élan est une détente. Il semble que, depuis le commencement de l'entretien, ce soit la première fois qu'ils se retrouvent en communauté d'émotion et de regrets. Peu à peu les sanglots d'Elsie se calment, et lorsqu'elle relève la tête, ses traits sont éclairés; à travers ses larmes, ses yeux brillent d'une douceur confiante.

Digitized by Google

— Je vous crois, dit-elle; oui, je veux croire que vous ne renoncez pas à moi par lassitude, mais pour obéir à ce que vous croyez être un devoir. Aussi je garde votre promesse, celle de rester mon ami, de ne pas m'arracher cette chère joie que je prise au-dessus de toutes, la joie de vous sentir dans ma vie mon appui, mon conseil, celui auquel je pourrai recourir dans toutes les difficultés de ma triste existence, faite d'isolement et de renoncement... Ah! ce bonheur incomplet, celle que vous épouserez ne sera pas assez impitoyable pour me le disputer! Jurez-moi, Hervé, que vous ne céderez pas à une jalousie déraisonnable, que vous ne renierez jamais cette amitié qui, Dieu merci, est restée pure et dont tous les actes peuvent affronter le grand jour.

— C'est presque me faire injure que de réclamer un pareil serment, dit M. de Simiane. Mais soyez sans inquiétude, Elsie; aucune femme n'exercera sur moi une influence qui vous serait hostile. De telles exigences nuiraient seulement à celle qui oserait les formuler. Vous avez dit vrai, le sentiment qui nous lie est de ceux dont on n'a pas à rougir, et par cela même il est sacré; personne, soyez-en sûre, personne ne pourra y porter atteinte.

Il se lève en prononçant ces derniers mots et, comme ne voulant pas en atténuer la solennité, c'est en silence qu'il prend congé de Mme de Vardes, se bornant à presser longuement ses lèvres sur les mains fines qu'elle lui abandonne. La porte se referme derrière lui et Elsie retombe brisée sur ses coussins, murmurant quelques paroles hachées : « Avoir tant espéré, et plus rien..., plus rien...; à moins que..., tout est encore si vague..., et puis j'ai sa parole il n'y faillira pas; mais pourquoi, mon Dieu, s'obstine-t-il, pour un préjugé absurde, à me rendre si malheureuse! »

II

Tandis que Mme de Vardes poursuivait son soliloque douloureux, Hervé de Simiane, sans souci du verglas, regagnait à pied son petit appartement du boulevard Saint-Germain. La conversation qu'il venait de subir avait agi péniblement sur ses nerfs, et ce fut avec irritation qu'il se souvint d'un engagement pris la veille, un dîner au cercle avec un nouveau membre dont il avait été le parrain. Vraiment, il se sentait fort peu en disposition d'échanger des propos banals, de discuter le dernier potin mondain ou les plus récentes inepties du gouvernement de la République. Maussade, il procéda machinalement à sa toilette, puis, s'apercevant qu'il était en avance, il passa de sa chambre dans son fumoir, se jeta dans un fauteuil au coin du feu et alluma une cigarette. Tout en réflé-

Digitized by Google

chissant, il promenait son regard autour de lui avec un soupir de regret pour sa jolie installation de garçon, si recherchée dans son élégance, si artistique dans ses moindres détails. Faudrait-il vraiment dire adieu à son indépendance pour se soumettre aux mille ennuis de la vie conjugale? Il n'eût pas mieux demandé que de continuer à se débattre au milieu de ses embarras pécuniaires si l'exaspération de ses créanciers ne fût arrivée au dernier période. Hélas! il avait épuisé tous les expédients, et le sacrifice de sa liberté s'imposait. Pour Elsie, pour elle seulement, il eût consenti de bon cœur à l'aliéner, car, enfin, il l'aimait la chère créature; il était touché de l'ardeur de passion qu'elle lui prodiguait et qui s'élevait presque jusqu'au sublime, prêtant à cet être faible, dénué d'initiative, toutes les énergies et tous les dévouements.

C'était un sentiment de pitié qui, tout d'abord, l'avait rapproché d'elle. Ils s'étaient rencontrés cinq ans auparavant chez une amie commune et, dès le premier jour, il avait éprouvé un mouvement de sympathie pour cette femme au regard triste, à la bouche douloureuse, et qui, sous le poids de préoccupations intimes, paraissait si inconsciente de sa beauté, alors en plein épanouissement. Et il avait connu son histoire, l'histoire d'une existence manquée auprès d'un mari acariâtre et souffreteux que ses parents l'avaient forcée d'accepter par la raison péremptoire qu'elle n'avait pas le moyen de choisir et qu'un mariage d'amour est un luxe interdit à une fille sans dot. Elle s'était soumise en silence, dévorant l'humiliation et les dégoûts quotidiens, acceptant les tracasseries jalouses, les récriminations incessantes, les critiques injustes de ses moindres actions. Elle trouvait même une excuse à tous ces procédés blessants : son mari était malade, d'une de ces maladies que rien ne pouvait conjurer. Quoi de plus naturel que, se sentant mortellement atteint, il fût en perpétuelle révolte et fît souffrir son entourage! Et elle le soignait patiemment, avec charité sinon avec tendresse, peut-être soutenue par l'espoir inavoué d'une délivrance prochaine. Elle avait sa fille, d'ailleurs; c'était une consolation, bien qu'elle reconnût parfois avec une certaine mélancolie que l'enfant ressemblait trop à son père. Mais tout cet échafaudage de résignation factice s'écroula dès sa première rencontre avec Hervé. Le voile qui s'était interposé jusque-là entre elle et la vie se déchira soudain, et ce fut comme une révélation, l'éblouissement de régions nouvelles, de perspectives inexplorées! Cependant cet amour, né dans des circonstances aussi exceptionnellement dangereuses, n'avait pas eu le dénouement prévu d'une vulgaire aventure. Mme de Vardes n'entendait rien à la morale facile, aujourd'hui de mode, et qui consiste à courir à un rendez-vous entre une course à bicyclette ou

Digitized by Google

un *tennis match* sans qu'on en éprouve une émotion ou un remords. Il y avait quelque chose de quasi religieux dans sa manière d'aimer. Sans doute elle était faible, mais sa faiblesse même faisait sa sauvegarde. Hervé l'aimait ainsi avec ses épeurements, son horreur instinctive du mal, sa pureté naïve qui lui faisait côtoyer le danger sans croire la chute possible. C'était là quelque chose d'inédit dans son expérience d'homme blasé; il retrouvait près d'elle les adorations timides de la vingtième année, les sensations d'enivrement puéril causé par un baiser dérobé ou un aveu surpris. Ainsi se développait cette idylle qui, malgré sa complète innocence, commençait à éveiller la curiosité et à susciter des interprétations malveillantes. Mme de Vardes avait toutes les audaces de la femme irréprochable. Dans les salons où elle rencontrait Hervé, elle l'accaparait, le voulait constamment auprès d'elle, laissant éclater ses préférences sans souci des commentaires, se compromettant, s'affichant à plaisir en dépit des remontrances que lui, plus sage, ne cessait de lui adresser. On peut dire qu'elle était aussi maladroite que sincère. Par bonheur son mari, exclusivement préoccupé de sa santé, avait renoncé à son rôle de surveillant et ne constatait pas la transformation qui s'opérait en elle.

Bientôt, du reste, ses apparitions dans le monde devinrent de plus en plus rares; elle ne voyait M. de Simiane que de loin en loin. Lui restait-il fidèle? Ne subissait-il pas d'autres entraînements? Mais ses craintes s'évanouissaient devant l'espoir qui s'insinuait dans son cœur et allait grandissant à mesure que se rapprochait l'heure où l'événement prévu l'affranchirait de son esclavage. Elle recueillerait alors la récompense de son attente courageuse. Elle pourrait sans rougir mettre sa main dans celle d'Hervé. Aucun souvenir humiliant ne s'élèverait entre eux. Ah! la douce, la réconfortante pensée! Elle ne regrettait même pas le temps d'épreuve, se disant que tout était bien, qu'au moyen de ce stage pénible elle avait acquitté son tribut à la souffrance, et que le bonheur qui allait être son partage ne pouvait être trop chèrement acheté.

Mais, comme il arrive toujours, la réalité avait dissipé le songe. Elsie veuve, Elsie libre avait attendu vainement qu'Hervé se prononçât; pourtant la tendresse inquiète de la jeune femme ne surprenait en lui aucun refroidissement. Il était aussi assidu et paraissait plus épris que jamais. Pourquoi ne prononçait-il pas la parole décisive qu'elle désirait si passionnément entendre? Lassée, elle provoqua l'explication. Mais, lorsqu'il lui eut tout avoué; lorsqu'elle sut la cause qui avait déterminé son silence, elle eut peine à comprendre. De tels motifs n'étaient pas sérieux! Quoi! pour une misérable question d'argent, elle renoncerait au bonheur dont elle

Digitized by Google

était avide, au bonheur qui lui était dû? Tous les raisonnements avaient échoué contre son indignation. Elle ne voyait pas, elle ne voulait pas voir ce que la résolution de M. de Simiane avait d'inébranlable et elle s'épuisait en supplications dont, au fond de soi, elle sentait l'inanité. Aujourd'hui, pour la première fois, elle s'était montrée plus raisonnable, mais cette demi-résignation aurait-elle un lendemain? Il prévoyait encore bien des crises de violence et de larmes. Au fond, tout en la plaignant, il lui en voulait un peu, car, enfin, n'était-elle pas égoïste? Lui aussi n'avait-il pas ses tristesses, et au lieu de l'aider, de lui donner courage, elle accumulait les difficultés sur ses pas. Au lieu de prendre énergiquement son parti, elle se berçait d'impossibles chimères. Quelle folie était la sienne lorsqu'elle s'imaginait pouvoir vaincre les résistances de Mme de Simiane! Outre que rien ne déciderait celle-ci à renoncer à ses projets d'alliance avec les Saint-Preuil, il savait à n'en pas douter que jamais elle n'accepterait Mme de Vardes pour belle-fille. Ici, Elsie recueillait le fruit de ses fautes de conduite, tout innocente qu'elle fût dans le fond; ses imprudences avaient donné prise à la malignité; on associait son nom à celui d'Hervé avec des insinuations peu charitables, et ces rumeurs avaient retenti comme une cloche d'alarme jusque dans la retraite de l'inflexible douairière, troublant la sérénité de sa conscience : son fils était dans une mauvaise voie, il importait de l'en arracher, de lui constituer une vie régulière. Quant à autoriser son union avec une femme aux antécédents discutables et pour qui le mariage serait une réhabilitation, l'idée en était inadmissible. Toutes les dénégations d'Hervé, ses protestations indignées contre une calomnie dénuée de tout fondement, échoueraient contre sa conviction opiniâtre. Sans doute, son fils agissait en galant homme lorsqu'il défendait la coupable et se portait garant de sa vertu. Mais on savait la valeur de telles assurances et, pour sa part, elle n'en était pas dupe. Le passé de la future Mme de Simiane devait être une page blanche; Mme de Vardes ne remplissait pas ces conditions; d'ailleurs, le seul fait d'avoir appartenu à un premier mari constituait une sorte de déchéance qui la rendait indigne.

Réfléchissant à tout cela, Hervé se sentait pris dans un réseau inextricable : « Je croyais pourtant avoir bien plaidé ma cause, se disait-il, mais j'ai affaire à trop forte partie; ma mère restera implacable et je ne suis pas en mesure de la braver. Elsie le comprendrait comme moi, si j'avais pu lui montrer la réponse de ce matin; l'optimisme le plus robuste n'y découvrirait pas une ligne qui justifiât le plus léger espoir... » Comme pour se confirmer dans son impression, il tira un portefeuille de sa poche et y prit une lettre dont la

Digitized by Google

calligraphie régulière et anguleuse annonçait, — s'il faut chercher un indice du caractère dans l'écriture, — une dose d'énergie et de volonté peu communes.

La lettre était ainsi conçue :

« Mon cher fils. Je croyais m'être exprimée très clairement dans mes communications précédentes, et je m'étonne qu'il puisse subsister entre nous le moindre malentendu. Toutefois, puisque vous ne paraissez pas avoir suffisamment saisi ma pensée, je consens une fois encore à vous donner des explications et à poser mon ultimatum.

« Je ne reviendrai pas sur le sentiment de pénible surprise que j'ai ressenti en apprenant à quelles prodigalités coupables vous vous êtes laissé entraîner et qui ont aujourd'hui de si funestes conséquences. J'envisage moins les pertes matérielles, quoique celles-ci aient leur importance, que votre situation morale, que je déplore et à laquelle il est urgent de remédier. Le paiement intégral de vos dettes diminuera sensiblement la fortune dont vous hériterez de moi et m'obligera, pour le temps qui me reste à vivre, à introduire certaines réformes dans mon train de maison. C'est là toutefois un point secondaire. Ce qui est beaucoup plus grave, c'est que je constate avec un amer regret que votre genre d'existence est en absolue contradiction avec les principes que je me suis constamment efforcée de vous inculquer. Comment employez-vous ces années de jeunesse et d'activité que Dieu vous accorde! Vos jours se consument dans l'oisiveté des salons, dans la fièvre du jeu, des paris de course, de la spéculation, que sais-je? Je ne parle pas d'entraînements moins avouables encore. Est-ce là la vie d'un chrétien? Est-ce même la vie d'un homme soucieux de sa dignité? Votre conscience doit vous répondre. La mienne m'oblige à exercer mon autorité maternelle pour vous ramener dans le droit chemin.

« Je vous répète donc ce que je vous ai dit déjà. Je consens à acquitter vos dettes, mais j'exige en échange que vous rentriez dans la voie régulière en acceptant la femme que j'ai choisie pour vous. Vous me dites que vous n'êtes pas, en principe, réfractaire au mariage, seulement vous auriez, paraît-il, d'autres vues que les miennes et vos préférences seraient fixées ailleurs. Je sais malheureusement à qui vous faites allusion. Depuis quelque temps, je suis avertie de vos relations avec une jeune veuve, laquelle, d'après la rumeur générale, n'aurait pas attendu d'être libre pour vous témoigner une prédilection que je m'abstiens de qualifier. Je ne veux pas discuter sérieusement la pensée que vous me soumettez de transformer cette liaison en union durable. On n'épouse pas une femme qui *a un passé*. D'ailleurs, fût-elle,

Digitized by Google

comme vous l'affirmez, victime de propos calomnieux, ce ne serait pas encore là une alliance admissible. Elle est plus âgée que vous, elle a été mariée. Sa fille a douze ans, ce qui la fera grand'mère dans un intervalle relativement proche. Autant de conditions détestables et, je vous le déclare, si vous me braviez en accomplissant un pareil coup de tête, cela équivaudrait entre nous à une rupture absolue et définitive. Mais j'ai tort d'employer ce ton de menace. J'ai confiance que nous n'en arriverons pas à ces extrémités, et que vous comprendrez vos intérêts comme je les comprends moi-même.

« L'alliance que je vous ménage vous offre toutes les meilleures garanties. La famille de Saint-Preuil appartient à la première noblesse de Bretagne; leur fortune est considérable et reviendra tout entière à leur fille Hélène. Celle-ci a été élevée au couvent. C'est ce qui explique que vous ne vous soyez jamais rencontrés autrefois et, depuis que vous ne faites plus que de rares apparitions à Simiane, le hasard a voulu qu'elle fût toujours absente. Elle possède toutes les qualités qui font un intérieur heureux : une piété solide, une grande simplicité d'habitudes, une parfaite égalité d'humeur, enfin une santé à toute épreuve. Je ne parle pas de ses attraits physiques. Ce sont là des avantages si périssables qu'ils ne méritent pas d'être pesés dans la balance. J'aime mieux vous dire que son intelligence est cultivée, qu'elle est bonne musicienne et qu'elle a le goût des occupations sérieuses. Pour achever son éducation, ses parents lui ont fait faire plusieurs voyages. Elle a passé notamment un hiver en Italie, ce qui a beaucoup développé ses connaissances artistiques. Je suis sûre qu'elle sera une compagne agréable en même temps qu'une irréprochable épouse. Vous devez, mon cher enfant, remercier Dieu qui vous permet de réparer vos erreurs dans des conditions si faciles. N'hésitez donc pas davantage. Ne cherchez plus de faux-fuyants et venez me retrouver ici. Les Saint-Preuil sont favorablement disposés. Hélène se montrera docile; d'ailleurs, pour elle comme pour vous, l'obéissance ne peut être pénible. Je vois donc votre avenir rassurant et mon cœur maternel s'en réjouit. Après Dieu, n'êtes-vous pas ce que j'aime le plus? Ecrivez-moi la date de votre arrivée, que je voudrais immédiate, et croyez, mon cher fils, à la profonde affection de votre mère.

« SAINTE-ALDE SIMIANE. »

Hervé achevait sa lecture comme huit heures sonnaient. Tout en s'acheminant vers son cercle, il continuait à délibérer : il n'y a pas d'échappatoire possible et mieux vaut partir sans revoir

Digitized by Google

Elsie, pensa-t-il. Chacune de mes visites augmente son énervement. Pour elle comme pour moi, la prudence consiste à brusquer les choses. Mais je vois d'ici ce qui m'attend : une petite provinciale laide et empruntée, dont la culture intellectuelle consiste à savoir l'orthographe, celle d'avant les réformes, la chronologie des rois de France et la géographie des cinq parties du monde; dont le talent musical suffit à accompagner les chantres à la messe du village! Et la phrase de ma mère sur le peu de durée des attraits physiques! C'est ce qu'on appelle un avertissement discret! Ah! elle n'a pas besoin d'user de ménagements. Au point où j'en suis, j'irai en avant les yeux fermés. Je fais ma soumission en bloc et je n'épiloguerai pas sur les détails...

III

Fidèle à sa résolution, Hervé partit le surlendemain, sans prendre congé de Mme de Vardes. Il s'était dérobé à une dernière entrevue, obéissant à l'horreur instinctive que tout homme éprouve pour les scènes et les lamentations larmoyantes. Il sentait d'ailleurs qu'il n'était pas tout à fait au niveau de la tendresse exaltée d'Elsie, que parfois même l'impatience le gagnait à côté de cette femme dont l'état morbide surexcitait la passion, et chez qui, à certaines heures, tout équilibre paraissait rompu. Et de là naissait une impression qu'il osait à peine s'avouer : c'est que la séparation qui s'imposait était peut-être un bien. Qui sait si, au lieu d'accuser la Providence, il ne devait pas la remercier de lui enlever la libre disposition de ses actes? Qui sait si ses regrets, aujourd'hui sincères, ne deviendraient pas demain une hypocrisie? Cependant les perspectives immédiates étaient bien peu encourageantes. Elles se présentaient aussi mélancoliques que ce paysage bas breton qui défilait devant lui et dont il ne distinguait que les grandes lignes confuses, enveloppées de brume. A l'horizon, le ciel bas se confondait avec la ligne grise de l'Océan, et dans le lointain on entendait le grondement sonore des vagues, éclaboussant de leur écume noirâtre la pointe désolée de Pen'March.

C'était dans cette extrémité reculée du Finistère, en vue des roches sauvages qui hérissent la côte, que s'élevait le château de Simiane, avec ses tourelles crénelées se dressant superbes, presque inaccessibles, sur la hauteur, protégé d'un côté par le pont-levis flanqué de barbacanes, resté debout à travers les siècles; de l'autre, par un lac aux eaux bleues qu'on eût dit un pan d'azur arraché à la voûte céleste. Ainsi isolée de toute part, l'antique demeure féodale paraissait retranchée du monde des vivants, et on s'expli-

Digitized by Google

quait mal qu'une femme libre d'arranger sa vie à sa guise pût se condamner à un séjour continu à l'ombre de ces épaisses murailles où le soleil et la chaleur ne devaient jamais pénétrer. Pourtant, la douairière de Simiane ne s'en éloignait plus depuis que la mort de son mari avait brisé ses plus puissantes attaches terrestres. Son fils lui restait sans doute, mais ne compensait qu'imparfaitement la perte de celui sur lequel sa nature chaste et ardente à la fois avait concentré toutes ses facultés d'aimer. Ainsi qu'il arrive aux femmes de vertu austère, elle avait jeté toutes les richesses de son cœur dans le sentiment légitime que le ciel autorisait. Toujours elle avait été plus épouse que mère; depuis son veuvage, elle semblait ne plus vivre que par devoir, ses lèvres pâles avaient désappris le sourire. Une expression habituelle de souffrance assombrissait ses traits encore beaux et réguliers, et quelque chose d'inquiet dans son regard trahissait l'attente, l'espoir d'une délivrance prochaine.

Ce détachement n'avait cependant pas adouci un caractère qui, malgré tout, restait impérieux et dominateur. Elle avait adoré son mari, mais elle eût été impitoyable pour la plus passagère infidélité. Elle aimait son fils, quoique avec plus de modération, mais elle exigeait de lui une soumission sans limites. Difficilement elle lui avait pardonné de s'être soustrait à la vie en commun, comprenant toutefois que son morne foyer ne pouvait convenir à un jeune homme en pleine exubérance de vie. Mais, maintenant qu'il recueillait les fruits de ses velléités d'indépendance, elle comptait bien tirer parti de la situation pour le ramener, le fixer auprès d'elle. Les Saint-Preuil la seconderaient et elle n'appréhendait aucune difficulté sérieuse qui pût entraver ses projets. Hervé, dans ses lettres, n'opposait qu'une demi-résistance. L'important était de le décider à quitter Paris. Une fois soustrait aux influences mauvaises, il redeviendrait raisonnable et ne repousserait pas le bonheur qui s'offrait à lui.

Et maintenant elle avait devant les yeux la dépêche lui annonçant gain de cause; encore quelques minutes, et son fils serait là. Une animation inusitée éclairait son visage sculptural. Ses mains, aux tons d'ivoire, se joignaient dans un mouvement de reconnaissance. Son regard flétri se promenait autour de la salle d'armes, où les lourdes panoplies alternaient avec les portraits d'ancêtres, ces fiers Simiane d'autrefois, qui avaient écrit leur histoire à la pointe de leur épée trempée dans le sang ennemi. Oui, Hervé pouvait être fier de sa race. Le privilège de la perpétuer ne devait pas appartenir à une intrigante, de réputation équivoque. Pour le rigorisme de Mme de Simiane, Elise de Vardes ne se distinguait en rien d'une aventurière qu'un honnête homme ne devait avoir

Digitized by Google

aucun scrupule à abandonner. Ne serait-il pas coupable de donner une telle mère à ses enfants? Heureusement, la fâcheuse hypothèse s'effaçait devant la dépêche rassurante. C'était Hélène de Saint-Preuil qui porterait dignement le nom de marquise de Simiane. Alors la tâche de la mère serait remplie. Détachée de son dernier souci terrestre, elle pourrait entonner son *Nunc dimittis* et tourner son regard vers sa vraie patrie, celle où Dieu la réunirait au seul homme qu'elle eût aimé ici-bas. C'était cette réunion qui représentait pour elle les félicités et la récompense de l'au-delà..A son insu, elle n'ambitionnait d'autre éternité que l'éternité de son amour.

Un bruit de roues interrompit sa méditation, et, un instant après, Hervé s'inclinait devant elle et lui baisait les mains. Elle l'attira et, obéissant à une vieille habitude, traça sur son front un rapide signe de croix.

— Je suis heureuse de vous revoir ici, dit-elle, je n'attristerai pas votre retour par des reproches. Le mal est fait; il ne nous reste qu'à le réparer de notre mieux. Votre présence m'est une preuve que vous y êtes disposé. Je vous demande seulement de ne faire aucune allusion à certaine idée extravagante dont vous m'avez entretenue dans votre dernière lettre. C'est une folie que je ne consentirais pas à discuter.

D'un geste moitié autoritaire, moitié affectueux, elle posa ses doigts fluets sur les lèvres de son fils pour intercepter sa réponse. Décidément, il était toujours pour elle le petit garçon qui doit obéir et se taire. Le dîner et la soirée se passèrent sans qu'un mot fût prononcé sur la campagne matrimoniale en projet; pourtant Mme de Simiane comptait l'entreprendre sans perdre de temps. Le découragement et l'irrésolution d'Hervé ne lui échappaient pas.

— Si vous le voulez bien, lui dit-elle, lorsque sur le coup de dix heures elle se leva pour se retirer chez elle, si vous le voulez bien, mon cher enfant, nous pourrons demain, dans l'après-midi, nous présenter chez les Saint-Preuil. Ils savent votre arrivée et voulaient même que nous vinssions dîner chez eux sans cérémonie le premier jour, mais j'ai pensé que vous seriez plus correct en faisant une visite préalable. Elle sera d'autant plus désintéressée qu'Hélène est absente. Oh! une absence très courte! Elle achève une retraite au couvent où elle a été élevée. Vendredi, au plus tard, elle sera de retour et nous sommes aujourd'hui mercredi. Il vaut donc mieux vous mettre tout de suite en règle avec les parents. La glace sera rompue lorsque la jeune fille reviendra, et si, comme j'ai lieu de l'espérer, vous vous faites bien venir du père et de la mère, tout marchera à souhait, car, je vous le répète, Hélène est de la vieille école. Elle défère au jugement de ceux qui sont mieux qu'elle en état d'apprécier.

Digitized by Google

Tout maussade que se sentait Hervé, il ne put s'empêcher de sourire :

— Approuvez-vous vraiment un manque d'initiative aussi complet? dit-il. Je ne trouve pas très flatteur d'être épousé par ordre!

Mme de Simiane haussa les épaules.

— Pourquoi voulez-vous que l'appréciation de la fille soit fatalement en contradiction avec celle de ses parents? Non, je ne crois pas que vous puissiez lui déplaire. La seule objection sérieuse à élever contre vous, c'est le mauvais emploi de vos années d'indépendance à Paris. Mais les Saint-Preuil consentent à passer l'éponge sur le passé, et je veux espérer qu'ils n'auront pas à s'en repentir, que vous ne donnerez à votre jeune femme aucun sujet de plainte. Vous serez homme de devoir comme votre père l'a été avant vous. Que son souvenir vous soit présent, mon fils. Il vous a laissé de nobles exemples. Vous ne les répudierez pas!

Elle s'arrêta, la voix coupée par un sanglot. Même après dix ans de veuvage, elle ne pouvait, sans larmes, prononcer le nom du mari regretté.

La visite du lendemain s'accomplit dans les formes de l'étiquette cérémonieuse qui se maintient dans les familles de vieille noblesse terrienne, où le sans-gêne du modernisme parisien est aussi inconnu que s'il n'avait cours que dans quelque planète ignorée. Le baron de Saint-Preuil représentait le type classique et qui tend à se faire plus rare du gentilhomme immobilisé dans ses préjugés d'antan. Il observait à distance, d'un œil chagrin, les innovations révoltantes du régime niveleur, ennemi des saines traditions. On peut dire qu'il avait passé sa vie dans la haine de tout gouvernement, car s'il détestait le régime républicain de toute son âme, il n'en avait pas détesté moins cordialement l'Empire. Ses sympathies n'étaient jamais allées qu'aux Bourbons de la branche aînée. Le dernier, disparu, il avait abjuré toute préférence.

Ce détachement, toutefois, ne s'appliquait qu'à la politique et ne l'avait pas empêché d'administrer sa fortune avec une si sage entente que, à une époque où chacun se plaint d'être plus ou moins ruiné, il avait réussi à augmenter son capital dans des proportions qui faisaient de sa fille unique une des plus riches héritières de Bretagne.

De Mme de Saint-Preuil, il y avait peu de chose à dire. Sa vie s'était écoulée dans la muette adoration d'un mari qu'elle reconnaissait supérieur à elle, et qui, lui-même, partageait absolument cette manière de voir. En réactionnaire convaincu, il n'admettait pas l'émancipation féministe, et elle, heureuse dans son rôle d'effacement, n'imaginait pas qu'il pût y avoir un meilleur sort que le sien. Elle se complaisait aux besognes simples, vaquant aux soins

Digitized by Google

de sa maison, surveillant sa basse-cour, son jardin potager, assignant à ses domestiques leur tâche quotidienne, et lorsque, le soir, sous la lampe, elle tricotait des brassières et des jupons pour les enfants pauvres, tout en écoutant la lecture de la *Croix* que lui faisait M. de Saint-Preuil, elle éprouvait la tranquillité placide de la femme d'intérieur dont la conscience est en repos et qui laisse derrière elle une journée utilement remplie.

Ce couple bien assorti, vivant dans une union parfaite, donnant le bon exemple et digne de tous les respects, était néanmoins de ceux dont la fréquentation est laborieuse et qu'on préfère généralement estimer de loin qu'étudier de près. Dès le premier entretien, Hervé fut saisi d'appréhension. M. de Saint-Preuil, heureux d'avoir à qui parler, profita de l'occasion pour faire un exposé de principes à son futur gendre :

— Comment, lui dit-il, avez-vous le courage de demeurer à Paris et d'assister à tout ce qui s'y passe? Pour moi, qui n'y fais plus que de courtes apparitions de loin en loin, j'en reviens toujours profondément attristé, profondément humilié pour mon malheureux pays. Cette orgie égalitaire achève sa déchéance, et il n'y a plus personne, personne qui puisse nous tirer de là. On assure, je n'en sais rien par moi-même, mais je me suis laissé dire que le parti monarchique, tel qu'il est constitué aujourd'hui, a des tendances fort libérales. Ceci serait le dernier coup. Si ceux qui doivent nous apporter le remède ont recours aux mêmes procédés empiriques que les charlatans qui nous gouvernent à l'heure actuelle, alors c'est la honte définitive, l'abjection, la perte de notre dernier espoir de relèvement. Nous croulerons jusqu'au fond de l'abîme : *Finis Galliæ, finis Galliæ!*

Hervé, tout en cherchant une réponse consolante à ce pronostic alarmant, prêtait l'oreille à l'entretien qui se poursuivait entre sa mère et Mme de Saint-Preuil. C'était cette dernière qui avait le dé de la conversation.

— Oui, disait-elle, nous avons un nouveau vicaire. C'est un jeune homme très bien, encore un peu timide; il s'est embrouillé dans son sermon l'autre jour, mais il se formera. Je l'ai engagé à surveiller les enfants de Marie. Il y en a une, surtout, la fille de l'instituteur, qui me paraît bien dissipée; dernièrement, elle a manqué la procession, et c'est pourtant elle qui devait porter la bannière. Quant au ferblantier, je lui ai retiré ma pratique. Imaginez qu'il envoie ses enfants à l'école laïque! Je me doutais bien qu'il ne valait pas grand'chose...; en revanche, il y a une famille tout à fait digne d'intérêt que M. le curé m'a recommandée. Le père est journalier, la mère vient d'accoucher de son septième

Digitized by Google

garçon..., ils ne sont mariés que depuis huit ans. C'est d'un bien bon exemple!...

Et ainsi, toujours du même ton monotone, pendant que M. de Saint-Preuil continuait ses prophéties lugubres.

— La terre manque de bras, mon cher Monsieur, les paysans ne veulent plus être paysans. Tous vont à la ville pour s'enrichir, pour devenir des bourgeois. Allez donc leur parler de hiérarchie, des droits des classes dirigeantes! autant leur faire un cours en hébreu! C'est bien simple, d'ailleurs : lorsqu'ils voient tous les marchands de clous, les sous-vétérinaires, sans parler des escrocs et des vendus qui sont au pouvoir... Mais il n'y a pas un de mes valets de ferme qui ne se croie en chemin pour devenir président de la République! Et ils y arriveront probablement... Nous verrons le temps où nous irons solliciter leurs faveurs!

Ces appréciations, d'une vérité trop évidente pour avoir besoin d'être développées, paraissaient à Hervé du plus navrant ennui. Que deviendrait-il, grand Dieu! entre les rabachages lamentables d'un pareil beau-père et les racontars endormants d'une pareille belle-mère! Mais surtout, hélas! que serait la fille de tels parents? Elle ne pouvait pas ne pas leur ressembler. Auquel, davantage? Se noyait-elle en déclamations verbeuses comme l'un ou collectionnait-elle, comme l'autre, tous les affreux petits potins de la localité? De toute façon, élevée dans ce milieu, elle devait être fatalement l'insipidité même.

Et, avec un frisson, il évoquait le tableau de l'existence qu'il lui faudrait endurer dans ce terrible intérieur : il se voyait s'assimilant par degrés à son entourage, devenant le gentilhomme rural absorbé par ses soucis de propriétaire bien pensant, ses querelles de clocher, ses élections municipales; il entendait sa future femme lui faire le récit détaillé des infortunes conjugales de la sabotière ou de la conversion inespérée du maréchal-ferrant! A ce régime, son intelligence s'épaissirait et il en arriverait à prendre goût à ce genre de vie, à n'en comprendre aucune autre... Toutefois, l'heure n'était pas venue et une vision rapide d'Elsie, avec son beau visage éclairé de passion, son attitude d'adoration suppliante, passa devant ses yeux et il sentit comme une bouffée d'air respirable lui emplir la poitrine, en même temps que la nostalgie du petit salon parfumé où il avait passé tant d'heures délicieuses, des heures que l'éloignement poétisait et dont il ne retenait que le charme enivrant, oubliant l'amertume qui s'y était trop souvent mêlée.

Perdu dans ses souvenirs, il demeurait silencieux à côté de sa mère, dans la voiture qui les ramenait à Simiane, ne songeant pas à rendre compte de ses impressions. La douairière, après avoir

Digitized by Google

longtemps respecté son absorption, se décida enfin à l'interroger :

— Vous devez être content, Hervé, de l'accueil qu'on vous a fait? Les Saint-Preuil sont d'aimables gens, très simples, très bons et d'une droiture, d'une loyauté vraiment reposantes à notre triste époque. Ne pensez-vous pas comme moi?

— Oh! leur simplicité et leur droiture ne font aucun doute; seulement vous conviendrez que, comme conversation de salon, ils retardent un peu. M. de Saint-Preuil est-il toujours aussi prodigue de truismes et de lieux communs?

— Je ne sais ce que vous entendez par là, protesta la marquise d'un ton froissé. Ce qu'il a dit est malheureusement trop juste. Il est naturel qu'il s'afflige de l'abaissement de la France. Mme de Saint-Preuil, je vous le concède, n'est pas un esprit brillant, primesautier, mais c'est une femme de grand mérite, une excellente chrétienne, et d'une douceur de caractère qui la rend d'un commerce infiniment agréable. Que pouvez-vous désirer de plus?

— Oh! certes, je n'en réclame pas davantage! exclama Hervé, et il ajouta après une pause :

— Sa fille lui ressemble-t-elle?...

Mme de Simiane secoua la tête :

— Non, c'est assez singulier; Hélène ne tient ni de son père ni de sa mère : elle est fort réservée, fort peu expansive. Même avec moi qui la connais depuis son enfance, elle ne se livre guère. Mais je la sais très bonne, très charitable. De plus, comme je crois vous l'avoir dit, elle a le goût des choses de l'esprit, elle a beaucoup lu. Enfin, vous la jugerez. Nous dînons après-demain à Saint-Preuil. Il y aura quelques personnes du voisinage. On fête le soixantième anniversaire du baron. Ici on est encore aux mœurs d'autrefois. On n'a pas le ridicule de dissimuler son âge : maintenant, je dois vous dire que vous avez eu un plein succès. La pauvre Mme de Saint-Preuil ne tarissait pas en clignements d'yeux et de poignées de main significatives. J'espère que vous réussirez également bien auprès de la fille.

De grands préparatifs avaient été faits à Saint-Preuil pour célébrer dignement le jour de naissance du chef de la famille : le château, avec ses galeries spacieuses et ses salons en enfilade, se prêtait bien à la réception. Il était de construction relativement récente et avait remplacé le vieux manoir féodal dont les ruines festonnées de lierre s'apercevaient encore sur la plateforme boisée qui formait l'arrière-plan de l'habitation nouvelle. Celle-ci, placée à mi-hauteur, dominait les toits de chaume du village qui s'étageaient sur les dernières arêtes de la montagne, semblant s'être groupés là, comme au temps du moyen âge, pour invoquer la protection du haut et puissant seigneur de l'endroit.

Digitized by Google

Et cette protection, les Saint-Preuil l'exerçaient largement. Si, par attachement aux traditions ancestrales, ils se montraient ennemis du progrès et jaloux de leurs privilèges de caste, du moins ne répudiaient-ils pas les devoirs que comportait leur rang. Inépuisables dans leur charité, s'intéressant aux chagrins et aux joies de ces humbles dont ils se considéraient comme ayant charge d'âme, ils avaient réussi à se rendre populaires parmi ceux qu'ils aimaient à traiter de fidèles vassaux. Et ils ne négligeaient en aucune occasion de resserrer les liens de solidarité. C'est ainsi que ce soir ils avaient voulu les associer à leur réjouissance de famille. Le parc illuminé était ouvert à tous les habitants du bourg. Dans l'allée principale s'allongeaient des tables chargées de mets plantureux et, sur les pelouses, des tentes solidement dressées abritaient les danses de la jeunesse. Déjà, au moment où les invités du château arrivaient, la fête champêtre avait commencé et c'était un joli spectacle, singulier en temps de république, que ce retour aux anciennes mœurs, à cette simplicité primitive qui rapprochait grands et petits dans une communauté de sentiments, sans défiance d'une part, sans hostilité envieuse de l'autre. Hervé, encore tout imprégné de l'atmosphère parisienne, ressentit une sorte d'émotion inconnue en face de ce tableau d'idylle.

L'aspect intérieur du château ne l'impressionna pas moins favorablement. A coup sûr, quels que fussent leurs défauts dans la conversation, les Saint-Preuil s'entendaient à exercer l'hospitalité. Ces grands salons, brillamment éclairés, meublés avec goût, avaient une élégance de bon aloi, et l'accueil des maîtres de la maison était en parfait accord avec le cadre : une dignité un peu solennelle, mais d'une irréprochable cordialité; c'était la vieille politesse française dégagée de tout alliage et que ne déparait pas le mélange odieux du sans-gêne importé d'Amérique et intronisé par les jeunes générations. La baronne elle-même, avec sa toilette démodée de moire héliotrope et ses boucles collées sur les tempes, exhalait un parfum de race indéniable qui surprenait Hervé et l'attirait. Ne s'était-il pas montré trop sévère dans ses jugements hâtifs?

Une vingtaine de personnes étaient déjà dans le salon attenant à un jardin d'hiver où l'on distinguait, à travers les palmiers et les plantes exotiques, les toilettes claires des jeunes filles réunies là en petits groupes. Hervé qui, depuis plusieurs années déjà, ne faisait plus que de courtes apparitions à Simiane, avait peine à reconnaître la plupart des invités. La douairière renouvela les présentations, tandis que Mme de Saint-Preuil allait à la recherche d'Hélène.

Celle-ci parut bientôt, une grande jeune fille dont la taille flexible

Digitized by Google

s'accusait presque trop mince dans sa toilette de voile blanc; la comparaison trop connue du jonc ou de la liane s'imposait à l'esprit. Sans gaucherie, elle fit la révérence de rigueur à Mme de Simiane, qui l'embrassa sur le front et, d'un signe, lui indiqua Hervé.

— Mon fils, ma chère enfant.

Mlle de Saint-Preuil inclina la tête, répondant avec une courtoisie grave au salut du jeune homme, qui se retourna vers la marquise qui l'interrogeait au sujet de son récent voyage. Hervé put la regarder à loisir et eut peine à dissimuler l'espèce de stupéfaction incrédule qui l'envahissait. Etait-il dupe d'un jeu de lumières, d'une hallucination, ou Hélène de Saint-Preuil était-elle vraiment l'éblouissante merveille qu'il voyait devant lui? Quoi! c'était là la femme dont la marquise lui avait vanté les qualités morales, la douceur, la piété, l'égalité d'humeur, sans rien lui dire de sa saisissante beauté? Mme de Simiane avait-elle voulu lui ménager une surprise, ou estimait-elle vraiment, dans son détachement austère, que les avantages extérieurs ne comptaient pas? Il était fort possible, après tout, qu'elle en jugeât ainsi, mais il regrettait qu'elle n'eût pas cru nécessaire de le prévenir, car il craignait d'avoir trahi un étonnement de mauvais goût et qu'Hélène s'en fût aperçue. Malgré lui, il s'attardait à la détailler, cherchant vainement le point faible, le correctif à cette perfection si inattaquable. Il étudiait chaque trait du visage, le front pur auréolé de cheveux d'or, les grands yeux limpides auxquels une frange de cils très noirs prêtait un éclat sombre, la bouche fine, un peu triste au repos, le teint aux blancheurs nacrées d'une fleur de serre. Il notait la ligne exquise des épaules découvertes, le modelé délicat des bras et de la main, l'harmonie du moindre mouvement, et devant cet ensemble superbe, il éprouva une sorte d'irritation, s'obstinant à chercher le défaut, se refusant à admettre cette chose invraisemblable que, dans un coin éloigné de province, il pût exister une telle créature d'exception. Par un effort intense de volonté, il parvint enfin à formuler secrètement une critique. Sans doute, la beauté d'Hélène était incontestable, mais c'était une beauté froide, dépourvue de vie. Tandis qu'on lui parlait, sa physionomie demeurait immobile, figée dans son calme sculptural; une admirable statue, mais une statue qu'aucune flamme intérieure n'animait, qui ne possédait rien de cette séduction subtile qui fait le charme d'autres femmes souvent à peine jolies, mais combien attrayantes! Qui sait même s'il ne fallait pas aller plus loin, si ce corps charmant ne renfermait pas une âme vulgaire, une intelligence bornée? La nature se complaît parfois à établir des contrastes qui, à première vue, paraissent illogiques, mais, dans le cas présent, ne serait-ce pas juste? Belle

Digitized by Google

comme elle l'était, ne devait-elle pas expier cette splendeur physique par une infériorité morale?

Et pendant le dîner Hervé se confirma dans son impression. On l'avait placé à côté de Mlle de Saint-Preuil. Bon gré mal gré, il fallait qu'il s'exécutât, qu'il se posât en prétendant empressé, désireux de plaire. Certes, vis-à-vis d'une telle femme, la tâche eût dû être facile; pourtant, M. de Simiane ne se souvenait pas en avoir jamais tenté une plus ingrate. Etait-ce le triomphe de l'éducation ou le triomphe de la nullité qui faisait que la jeune fille demeurait les yeux constamment baissés sur son assiette, ne répondant que par monosyllabes, ne se déridant pas, ayant à peine l'air de comprendre?... Inutilement il essayait de tous les sujets, *ad usum Delphini*. Se rappelant fort à propos que Mlle de Saint-Preuil avait passé un hiver en Italie, il mettait la conversation sur son voyage, cherchant à faire appel à ses souvenirs, à réveiller ses admirations, exprimant lui-même ses préférences artistiques, attaquant telle école ou exaltant telle autre, dans l'espoir de provoquer la discussion, le tout, hélas! en pure perte. Hélène écoutait en silence ou se bornait à quelque adhésion banale, parlant sur un ton vague et sans conviction qui laissait deviner que sa pensée, si toutefois elle en avait une, était absente. Du reste, aucune apparence de coquetterie, rien de l'aplomb qui se trahît chez une femme sûre de l'empire qu'elle exerce. On voyait cependant que ce n'était pas chez elle la simplicité de l'enfant encore ignorante de sa valeur. Mlle de Saint-Preuil avait dépassé cette période. Et Hervé se rappela que sa mère lui avait dit l'âge d'Hélène. N'était-ce pas vingt-deux ans, bientôt vingt-trois? Ce détail oublié acquit soudain une importance à ses yeux. Si elle était aussi déplorablement bornée qu'il le soupçonnait, à l'heure actuelle il n'y avait plus de remède. Ses facultés, quelles qu'elles fussent, avaient atteint tout leur développement. Maintenant il en arrivait à trouver que c'était dommage, que la nature avait mal agi en logeant un esprit si court dans une aussi suave enveloppe.

Et le problème de son propre avenir lui apparaissait plus insoluble que jamais. Il escomptait les longues années d'ennui et de mortel isolement auprès de ce mannequin aux traits de déesse et au cerveau vide. En mettant les choses au mieux, peut-être éprouverait-il pour elle un caprice des sens qui durerait dix mois. Mais après, après! Que deviendrait-il, grands dieux! lorsqu'il lui faudrait bailler sa vie au foyer conjugal sans pouvoir faire jaillir un éclair de sympathie ou de compréhension de cette intelligence endormie? On se blase vite des attraits d'une femme légitime, mais on ne s'habitue pas à se trouver sans cesse vis-à-vis d'une infériorité mentale qui met, heure par heure, la patience à l'épreuve et doit

Digitized by Google

peu à peu conduire à l'exaspération. Certains hommes préfèrent une capacité restreinte chez la compagne de leur vie, mais Hervé ne professait pas les maximes d'Arnolphe, et il estimait, non sans raison, que mieux vaut encore un caractère acariâtre qu'une sottise incurable. La mauvaise humeur a des intermittences, l'ineptie n'en a pas. La soirée se passa néanmoins d'une façon moins décourageante que le dîner. Des fenêtres, on admira les illuminations du parc, on assista au feu d'artifice de rigueur. Le baron prononça une allocution plus émue qu'éloquente, mais qu'on acclama chaudement, et cette ovation, ces vivats, toute cette mise en scène qui semblait empruntée au siècle dernier, intéressaient Hervé et chassaient en partie ses prévisions pessimistes. Vraiment, on se sentait loin de la démoralisation élégante de certains salons de Paris. Ici l'air était très pur, très sain, rafraîchissait l'âme et disposait à l'indulgence. Peut-être, après tout, se trompait-il! N'était-ce pas chez lui un travers incorrigible, cette promptitude excessive à se former une opinion, à juger choses et gens du premier coup, sans approfondir? Et, par une transition brusque, son esprit mobile arguait en sens contraire. De ce qu'une jeune fille qui le voyait pour la première fois ne l'eût pas ébloui par un feu roulant de réparties spirituelles, en fallait-il conclure qu'il n'y avait chez elle aucunes ressources? En tout cas, il serait absurde de se prononcer après un examen aussi superficiel. Et, finalement, il n'avait pas le droit de trop exiger. Pourvu qu'elle fût à peu près suffisante, il devait s'estimer heureux. Son mariage n'était-il pas la carte forcée?

Au retour, la marquise l'interrogea d'un ton triomphant :

— Cette fois, dit-elle, j'imagine que vous ne devez rien avoir à critiquer chez votre future famille! Il est impossible de mieux faire les choses. Les Saint-Preuil, vous avez pu le voir, sont admirablement posés et occupent une des premières places dans le pays. Ils le doivent non seulement à leur naissance, mais à leurs qualités personnelles : je pense qu'Hélène ne vous a pas déplu?

Hervé, au lieu de répondre, posa la question qui s'agitait en lui depuis plusieurs heures...

— Pourquoi donc m'avez-vous caché que Mlle de Saint-Preuil fût aussi étonnamment belle!

— Etonnamment belle! répéta la marquise. Oh! oui, sans doute, c'est une jolie fille. Mais vous savez mes idées, exagérées peut-être; je n'attache pas grande valeur à un don fragile que quelques années bien courtes suffisent à détruire. Une chrétienne ne voit là qu'une pierre d'achoppement sur le chemin du salut. Pour Hélène, heureusement, le péril n'existe pas; la chère petite n'a aucune vanité. C'est peut-être parce qu'elle est si modeste, si ignorante de

Digitized by Google

sa beauté, que ceux qui l'entourent finissent par l'oublier comme elle. Vous avez dû vous en rendre compte et constater combien peu elle cherche à se faire valoir.

— Oh! quant à cela, pas assez! reprit Hervé en riant. Je vous confesse qu'elle m'a fait l'effet d'une de ces merveilles décoratives qu'il suffit d'admirer en silence C'est tout un travail de lui soutirer une parole, et Dieu sait que l'effort n'est pas récompensé. Est-elle toujours ainsi, ou dois-je avoir la prétention de croire que c'est moi qui la paralysais?

La douairière fronça le sourcil.

— Hélène a la réserve d'une jeune personne bien élevée, dit-elle d'un ton sec. Son genre n'a rien de commun avec celui des demoiselles émancipées qui représentent les tendances actuelles de la société parisienne; mais je ne sache pas que ce genre détestable soit celui que vous souhaiteriez chez la compagne de votre vie? Ce n'est pas un passe-temps, un caprice passager qu'il convient de rechercher dans une union sanctifiée par le sacrement. Vous devez vous aimer en Dieu, vous édifier réciproquement en vous donnant le bon exemple. C'est sur ces bases seules que vous parviendrez à établir un bonheur durable.

— Encore faut-il ne pas mourir à la peine! protesta Hervé... Je veux croire que Mlle de Saint-Preuil possède toutes les vertus qui mènent en droite ligne au paradis, mais tant que nous serons sur la terre, je la préférerais un peu moins en état de grâce et un peu plus dans le mouvement...

Surprenant la mine courroucée de la marquise, il se hâta d'ajouter :

— Au reste, je réserve encore mon jugement; je l'ai trop peu vue pour avoir une opinion définitive.

Quelques semaines s'écoulèrent et l'intimité entre les deux familles fit de rapides progrès. On en arriva bientôt, sous un prétexte ou un autre, à se voir tous les jours; mais bien qu'Hervé se prêtât de bonne grâce à ces entrevues, il restait aussi désorienté et, pour tout dire, aussi peu enthousiaste qu'au début. Sa bonne volonté, son désir de rencontrer un point de contact intellectuel avec Hélène, échouaient devant la complète insignifiance de la jeune fille. Tout ce qu'on pouvait dire en sa faveur, c'est que son manque d'esprit n'était pas de nature à la rendre ridicule; elle parlait peu, et si elle menaçait d'être fort ennuyeuse pour un mari dans les rapports journaliers, du moins ne l'humilierait-elle pas en public par des réflexions déplacées ou des naïvetés trop choquantes. Quant à ses propres impressions touchant M. de Simaine, il était difficile de s'en rendre compte. Elle l'accueillait sans empresse-

Digitized by Google

ment, mais sans froideur; elle ne se dérobait pas aux apartés dont les parents savaient faire naître l'occasion. Toutefois, rien chez elle n'indiquait une sympathie plus caractérisée qu'au premier jour, et Hervé ne pouvait démêler s'il progressait ou non dans une conquête entreprise à contre-cœur, mais dont le succès final ne lui avait pas paru sérieusement douteux. Peut-être l'incertitude agissait-elle sur lui comme stimulant, peut-être les réclamations incessantes arrivant de Paris lui démontraient-elles la nécessité impérieuse de réussir; toujours est-il qu'il persévérait et que sa mère n'avait qu'à se louer de la correction de son attitude. Par elle, il savait que les Saint-Preuil se portaient garants de la bonne volonté de leur fille et que leur consentement était prêt aussitôt qu'il plairait à Hervé de le solliciter. Dès lors, mieux valait ne pas différer. S'il ne s'était pas épris d'Hélène à première vue, il ne s'en éprendrait certainement pas en l'étudiant davantage. Au reste, pourquoi cette fantaisie démodée de vouloir être amoureux de sa femme? Il accomplissait un acte de raison. La nécessité devant laquelle il pliait ne s'imposait pas sous une forme trop inacceptable. Cela ne devait-il pas lui suffire? On ne l'accuserait pas de calculs intéressés lorsqu'on verrait Hélène. Il ne faisait aucun sacrifice apparent; au moins l'amour-propre serait sauf. Quant au bonheur intime et absolu, est-on jamais certain de le trouver dans ce triste monde où l'à peu près fait loi? Se rencontrerait-il plus sûrement près de cette Elsie ardente, insatiable, qui, à ce moment même, l'accablait de lettres désespérées dont la passionnée tendresse l'irritait un peu, tout en ravivant en lui un faible regret de ce qui aurait pu être, de ce qui ne serait jamais? Ah! le plus sage était de couper court à ce provisoire énervant. Elsie souffrirait moins en présence du fait acquis, et lui se sentirait allégé d'un grand poids lorsqu'il aurait mis fin à ses tergiversations et qu'il ne pourrait plus revenir en arrière. C'est ainsi qu'une fois encore la marquise le trouva docile lorsqu'elle lui exposa qu'une plus longue attente lui semblait superflue, qu'elle croyait le moment venu de se déclarer. Depuis six semaines déja il faisait sa cour, il devait être pleinement éclairé sur la nature de ses sentiments. Et comme il ne présentait pas d'objection, il fut convenu que, dès le lendemain, Mme de Simiane se rendrait seule à Saint-Preuil et ferait la demande officielle.

La réponse paraissait sûre d'avance et Hervé, en voyant s'éloigner la douairière, se dit avec un soupir que le sort en était jeté et qu'il était à la veille d'assumer des responsabilités lourdes et ennuyeuses que la beauté de sa future femme ne compenserait pas, lorsque, vers la fin de l'après-midi, un roulement de voiture lui annonça le

Digitized by Google

retour de Mme de Simiane. Ce fut sans aucune impatience qu'il alla au-devant d'elle.

La marquise ne semblait pas mécontente; pourtant Hervé crut deviner qu'elle n'était pas absolument satisfaite. Il l'escorta jusqu'au petit salon faisant suite à la salle d'armes, attendant qu'il lui plût de prendre la parole. Elle, toutefois, ne se pressait guère. Elle s'était rapprochée du feu, et les flammes qui se jouaient sur son visage en faisaient ressortir une expression de perplexité qui ne lui était pas habituelle. Avec un certain effort, elle rompit enfin le silence.

— Tout s'annonce très bien, dit-elle d'une voix un peu contrainte. En vérité, les Saint-Preuil sont au-dessus de tout éloge! Si désintéressés! des sentiments si nobles! Vous les trouvez arriérés. Le monde gagnerait beaucoup à rétrograder à leur exemple. J'ai appris une chose que j'ignorais et qui n'est pas pour vous déplaire. C'est qu'Hélène, outre sa dot, possède une fortune personnelle, un superbe héritage qu'elle a recueilli d'une tante, il y a quelques mois : environ un million de valeurs mobilières, et, de plus, une très belle terre en Savoie, avec un hôtel à Paris. Quand on m'a décliné toutes ces richesses, j'en étais presque embarrassée; j'ai laissé entendre que l'écart entre vos apports et les siens était par trop considérable. Les parents se sont récriés; ont refusé d'admettre qu'une question d'argent constituât une infériorité. Au fond, je suis de leur avis, mais il ne m'appartenait pas de le dire. Je prendrai, d'ailleurs, des mesures pour que l'inégalité ne soit pas trop choquante. Quant au reste, vous remplissez toutes les conditions requises. Les Simiane sont plus anciens que les Saint-Preuil, et vous, personnellement, représentez, pour ces excellents amis, le gendre rêvé. Tout pourrait donc être regardé comme conclu si, de la part d'Hélène, il n'y avait, je ne dirai pas des difficultés, mais certaines stipulations. J'avoue que j'en ai été étonnée. Je la croyais absolument passive. Mais je vois que la chère enfant n'a pas entièrement échappé à la contagion de l'époque. Oh! ce n'est pas bien effrayant, du reste. Elle désire que vous vous engagiez à passer le printemps à Paris. Ce sera d'autant plus facile qu'elle y a, je le répète, une maison tout installée. Mais ses parents s'attristent un peu de cette fantaisie, parce qu'avec le séjour en Savoie, indispensable pour la gestion de la propriété, le temps que vous pourrez nous consacrer ici sera très court. Hélène, néanmoins, est inflexible. En outre, avant d'aller plus loin, elle désire avoir un entretien avec vous; elle veut probablement que vous sollicitiez vous-même le *oui* définitif.

« Qui eût pu supposer cela chez une jeune fille qui n'a certai-

Digitized by Google

nement pas été élevée à la mode anglaise? Mais, pour ma part, je n'y vois aucun inconvénient et, pensant que vous ne me désavoueriez pas, j'ai accepté jour pour ce tête-à-tête mystérieux. Je voulais le fixer à demain, Hélène a réclamé un délai de vingt-quatre heures, et c'est après-demain, dans l'après-midi, qu'elle vous attendra. Je ne doute pas qu'à vous deux, vous n'arriviez à une parfaite entente, et je m'en réjouis du fond du cœur. Depuis la mort de votre père regretté, c'est la première consolation que m'apporte le ciel.

Sa voix eut un tremblement, mais elle se contint et reprit d'un ton plus ferme :

— Comme je vous l'ai dit, je m'arrangerai pour que vous n'arriviez pas en ménage les mains vides. Vos dettes seront payées sur ma propre fortune et je vous restituerai immédiatement les jouissances que je tiens de votre père. Je vous abandonnerais même Simiane, si vous et Hélène le souhaitiez. Malgré les souvenirs que j'ai ici, j'inclinerais volontiers à finir mes jours dans une maison religieuse. Vous n'avez donc qu'un mot à dire... Non, ne protestez pas, ne me remerciez pas. Je ne fais aucun sacrifice. Si j'ai réussi à assurer votre bonheur, mon dernier désir terrestre sera réalisé...

Cette communication laissait Hervé fort intrigué. Mlle de Saint-Preuil s'affirmant, voulant avoir voix au chapitre! Une telle initiative, surgissant à la dernière heure, était si inattendue qu'elle ouvrait le champ à mille conjectures extravagantes.

Son étonnement s'accrut lorsque le lendemain, au moment où il entreprenait sa promenade matinale, à travers bois, il fut arrêté devant le château par un des domestiques de Saint-Preuil, qui lui remit une volumineuse lettre à son adresse. L'écriture était élégante, mais ferme, une écriture de femme jeune, mais possédant son quant à soi. A coup sûr, ce n'était pas la baronne qui écrivait ainsi. Ce ne pouvait être qu'Hélène. Hervé marchait de surprise en surprise. Oubliant sa promenade, il remonta chez lui, tourna et retourna encore le pli énigmatique dans tous les sens, puis se décida à faire sauter le cachet. Une douzaine de feuilles s'échappèrent de l'enveloppe. La signature était bien celle de Mlle de Saint-Preuil, et cependant il demeurait incrédule. Une réflexion ironique lui traversa involontairement l'esprit : Avait-elle vraiment assez d'idées dans la cervelle pour remplir un aussi grand nombre de pages?

Sa curiosité était piquée au vif. Il se jeta dans un fauteuil et commença à lire. Bientôt, l'intérêt de sa lecture l'absorba tout entier.

Baronne C. DE BAULNY, née ROUHER.

La suite prochainement.

Digitized by Google

A PROPOS

DE LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

SIMPLE EXPOSÉ D'ARITHMÉTIQUE ÉLECTORALE ET PARLEMENTAIRE

I

Lorsque l'honorable M. Waldeck-Rousseau, ralliant ses troupes au cours d'une séance orageuse, veut écraser ses adversaires sous le poids de sa hautaine omnipotence, on peut être certain de trouver dans sa bouche quelques phrases dans le genre de celles-ci :

« Le gouvernement qui a conscience, Messieurs, d'être le fidèle interprète des volontés du pays... — Tant que cette grande nation démocratique, dont vous êtes, Messieurs, la vivante image, nous honorera de sa confiance... — Ce peuple qui, par votre organe, Messieurs, a maintes fois manifesté sa volonté... », etc.

La phrase est fière et sonore : elle flatte toujours ceux qui l'entendent : « Oui, oui, se disent-ils; c'est nous qui sommes la France; l'Etat, c'est nous. »

Supposez maintenant qu'il y eût à la Chambre quelque saint Jean Bouche d'or, ou un moderne Alceste qui, comme son ancêtre, aurait

le défaut
D'être un peu plus sincère en cela qu'il ne faut,

qu'aurait-il à dire pour réfuter le langage de M. le Président du Conseil ?

Il dirait ceci : « De quel droit, Messieurs les députés, prétendez-vous parler au nom du pays? A vous tous, vous ne représentez même pas ici la moitié du pays légal. Et quant à vous, Messieurs du gouvernement, vous qui ne craignez pas de porter la parole au nom de la nation, vous n'avez jamais eu pour vous que le cinquième, très rarement le quart des électeurs. Quand vous dites : notre politique est celle de la France ou du moins de la majorité

Digitized by Google

des Français, vous vous trompez ou vous nous trompez. Votre seul droit est de dire : notre politique est celle d'un Français sur cinq : mais comme nous avons le pouvoir, les quatre autres n'ont qu'à se taire. »

Il est très certain que les murailles du Palais-Bourbon n'entendront jamais pareille harangue, car le malencontreux orateur qui s'en rendrait coupable sombrerait instantanément sous une tempête de huées et de malédictions. Il n'y a, en effet, que la vérité qui blesse, et le discours de notre Alceste serait la stricte expression de la vérité. Trois chiffres vont le prouver :

Il y a en France 11 millions de citoyens ayant le droit de vote, représentant par conséquent le pays légal. Or les 581 députés qui siègent au Palais-Bourbon ont été élus par 5 millions d'électeurs, et les 271 députés qui, le 26 juin 1899, ont installé aux affaires le gouvernement actuel, et qui, sauf quelques modifications, le soutiennent depuis deux ans et demi, parlent au nom de 2,333,000 citoyens. Il y a donc en France 2,333,000 citoyens qui imposent leurs volontés à 8,650,000 autres citoyens. Et, pendant ce temps, 40,000 instituteurs feront la leçon suivante à leurs élèves : « Mes enfants, il y a cent ans que notre glorieuse Révolution a brisé le despotisme d'une minorité privilégiée. Elle a appelé vos pères à la liberté en fondant en France le gouvernement représentatif, c'est-à-dire le gouvernement de la nation par la nation. Nous allons épeler ensemble les articles de l'immortelle Déclaration des droits de l'Homme, la charte sacrée de la République, que, dans sa sollicitude paternelle, le gouvernement a mis à portée de vos jeunes intelligences :

« Article premier. — Tous les hommes sont égaux en droits.

« Art. II. — La loi est l'expression de la volonté générale. »

Voici donc une première constatation. La Chambre, qui est censée parler au nom de la France entière, ne représente même pas la majorité des électeurs inscrits [1].

Peut-on dire, au moins, qu'elle représente réellement la majorité des électeurs votants? Pas davantage.

En 1898, il y a eu, en France, 8,100,000 votants. Eh bien! que demandez-vous de plus? dira-t-on. Si les députés élus ont recueilli 5 millions de voix sur 8 millions, vous voyez bien qu'ils sont les élus de la majorité. Soit; les députés ont pu obtenir la majorité dans leurs arrondissements respectifs, et encore y a-t-il bien des exceptions, mais la Chambre ne représente pas l'opinion dominante

[1] Sur 581 députés, il n'y en a que 141 qui aient été élus par la moitié + 1 des électeurs inscrits dans leurs circonscriptions. Il y en a donc 440 qui, en réalité, sont les représentants d'une minorité.

Digitized by Google

de cette masse de 8 millions de votants, et nous allons le prouver.

Il ne s'agit pas naturellement de faire ici de la psychologie politique. Qu'un député élu sur un programme libéral, voire conservateur, tombe dans le radicalisme le plus échevelé, à peine a-t-il franchi le seuil du Palais-Bourbon, c'est un fait qui n'est pas rare, surtout quand l'exemple vient d'en haut, mais ceci n'est pas en discussion : restons sur le terrain des chiffres où nous sommes invulnérables. Or les chiffres disent ceci.

Sur le nombre total des députés élus au ballottage du 22 mai 1898, il y en a au moins 51 qui sont les mandataires d'une simple minorité de votants. Ces 51 députés, en effet, n'ont derrière eux que 335,000 électeurs sur 725,000 votants. N'est-ce pas une singulière anomalie, dans un pays où la majorité est soi-disant souveraine, de voir 335,000 électeurs faire passer les candidats de leur choix, tandis que 390,000 autres citoyens ont clairement manifesté une volonté contraire en inscrivant un nom différent sur leurs bulletins de vote?

Ceci n'étant pas un article de polémique, mais une étude de pure théorie, nous ne voudrions citer aucun nom ; mais, enfin, comment admettre que tel député d'une grande ville du Centre siège très légalement depuis quatre ans, alors que ses électeurs ne représentent pas le quart des votants de sa circonscription? Ils sont 4,800 contre 13,300 opposants [1].

Continuons notre enquête, et, du Centre, passons dans le département du Rhône. En dépouillant le scrutin des 6-22 mai 1898, nous trouvons que, dans les 11 circonscriptions de ce département, les voix se sont réparties de la manière suivante :

Electeurs ayant voté pour des candidats nettement libéraux, ralliés ou conservateurs : 70,382.

Electeurs ayant voté pour des candidats radicaux socialistes : 62,416.

Or, la députation de ce département comprend 7 radicaux socialistes et 4 libéraux. La volonté des électeurs est donc complètement faussée, et la députation du Rhône ne correspond en rien à l'opinion des votants [2].

[1] On peut multiplier ces exemples. En Bourgogne, nous trouverons un député élu par 7,900 voix contre 12,000 opposants. L'un des membres du cabinet actuel n'a dans sa circonscription que 8,900 fidèles contre 14,200 adversaires. Les cinq députés de la Nièvre ne représentent que 39,000 voix, alors que leurs concurrents évincés en ont recueilli 40,400. Même situation dans le Lot-et-Garonne, où les 4 élus représentent 35,600 électeurs, tandis que leurs adversaires malheureux en ont groupé 42,500. Tels sont les extraordinaires résultats du ballottage.

[2] La lutte étant circonscrite aujourd'hui dans le pays comme à la Chambre entre les révolutionnaires et les défenseurs de l'ordre social, nous n'avons

Digitized by Google

Le même fait se reproduit dans l'Aube, où nous trouvons 32,000 électeurs libéraux contre 31,000 radicaux, tandis que la députation comprend 4 radicaux et 2 libéraux. Ici encore la majorité est renversée.

Dans le Vaucluse et dans l'Allier, où les deux partis se balancent à quelques milliers de voix près, la députation est exclusivement radicale.

Dans le Morbihan, il y a eu 71,000 voix libérales et 39,000 voix radicales, et nous avons 3 députés radicaux pour 4 libéraux seulement.

Dans la Haute-Vienne, il y a eu 33,000 voix libérales et 44,000 voix radicales, et nous avons 1 seul député libéral pour 4 radicaux.

Additionnons les chiffres pour ces six départements où la lutte électorale a été particulièrement ardente et où les partis sont nettement tranchés. Nous y trouvons 278,000 voix libérales contre 270,000 voix radicales. Or, sur les 38 députés qu'ils envoient au Palais-Bourbon, nous comptons 11 radicaux contre 27 libéraux.

Il serait bien intéressant de faire cette étude pour tous les départements, mais on se heurte tout de suite à des difficultés presque insolubles faute de renseignements précis sur la nuance des candidats, et les statistiques qui paraissent au lendemain des élections n'offrent aucun caractère de certitude ni même d'approximation. Nous avons préféré nous en tenir aux départements précités dans lesquels des renseignements particuliers ou le caractère spécial de la lutte électorale permet de faire le décompte des voix d'une façon à peu près rigoureuse. Cet exemple ne suffit-il pas, d'ailleurs, à démontrer que le classement des partis à la Chambre ne correspond en rien au classement des partis dans le pays?

Allons plus loin encore. Si la Chambre ne représente ni le pays, ni même la masse des votants, au moins pourrait-on espérer qu'elle représente la fraction du corps électoral dont elle est l'émanation directe. Nos 581 députés ont été élus par 5 millions d'électeurs; peut-on dire que la volonté de ces 5 millions d'électeurs ou du moins de la majorité d'entre eux a force de loi dans l'enceinte du Palais-Bourbon? Voilà encore une affirmation bien téméraire, dont

pas cru qu'il y eût intérêt à conserver les appellations qui servaient jadis à classer les partis : révolutionnaire, — socialiste, — radical-socialiste, — radical, — opportuniste, — modéré, — libéral, — rallié, — conservateur, — royaliste, — bonapartiste, etc., etc. Nous ne considérons ici que deux partis : 1° Ceux qui, le 14 juin 1898, ont voté pour le cabinet Méline, et, le 25 juin 1901, *contre* la loi des associations : les libéraux; 2° ceux qui ont voté *contre* le cabinet Méline, et *pour* la loi des associations : les radicaux.

Digitized by Google

va faire justice une simple opération d'arithmétique. Commençons par mettre en regard du nom de chaque député le nombre des suffrages qu'il a obtenus, c'est-à-dire des seuls électeurs dont il soit le mandataire, et établissons une liste où chacun d'eux occupera le rang que lui donne le nombre de ses mandants, de telle sorte que celui qui en représente le plus soit en tête, et celui qui en représente le moins soit en queue. Il sera dès lors très facile de constater que la moitié + 1 des députés peut parfaitement ne représenter qu'une minorité d'électeurs, et qu'inversement une majorité d'électeurs peut être représentée par une minorité de députés.

Supposez qu'un ministère, ayant posé la question de confiance, obtienne 291 voix contre 290 sur 581 votants. Il triompherait, et n'aurait pas tort, car ce ne serait pas la première fois que les plus graves intérêts nationaux auraient été tranchés à la majorité d'une voix; mais si le hasard avait voulu que ces 291 députés fussent les derniers de notre liste, tandis que les 290 opposants fussent les premiers, le ministère vainqueur à la Chambre serait outrageusement battu dans le pays, car les 291 députés de la majorité ne représenteraient que 1,900,000 électeurs, alors que leurs 290 collègues en représenteraient 3,126,000. Par contre, le même cabinet peut avoir cessé de plaire à la Chambre, et être mis dehors sous les huées, à l'écrasante majorité de 360 voix contre 221, et conserver malgré tout la confiance du pays; car il peut arriver que ces 221 députés représentent 2,517,000 électeurs, tandis que les 360 autres n'en représentent que 2,510,000.

On nous dira que nous arrangeons les chiffres à notre guise, qu'on peut tout tirer des chiffres quand on sait s'en servir, et que, dans la réalité, les députés ne se groupent pas selon le nombre de leurs suffrages. Nous renverrons alors le critique à l'un des scrutins les plus importants de la présente législature, celui du 12 juin 1899, qui fut l'arrêt de mort du cabinet de M. Charles Dupuy. Le gouvernement ne put rallier que 246 voix, alors que 253 voix se déclarèrent contre lui. Or ces 246 fidèles représentaient 2,177,000 électeurs, tandis que les 253 opposants n'en réunissaient que 2,104,000. M. Dupuy mis en minorité dans la Chambre n'en conservait pas moins la confiance du pays, ce qui n'empêche qu'il dût passer la main à un ministère socialiste révolutionnaire. Je sais bien que, huit jours après, ce ministère révolutionnaire était accueilli à la Chambre par 271 voix contre 248, soit par 2,333,000 électeurs contre 2,064,000, mais il n'en demeure pas moins acquis que le vote décisif qui a forcé à la retraite ce qui restait en France des défenseurs de l'ordre social, et nous a livrés

Digitized by Google

pieds et poings liés aux apôtres du « grand chambardement », était un vote sans portée, puisqu'il n'était que la manifestation d'une minorité.

De cette dissertation purement arithmétique, nous pouvons donc retenir les trois conclusions suivantes :

1° Les députés, organes de la volonté nationale, ne représentent pas la masse du corps électoral;

2° Ils ne représentent pas davantage la fraction du corps électoral qui a participé au scrutin ;

3° Ils ne représentent même pas les électeurs dont ils sont les mandataires directs.

Voilà ce que valent les pleins pouvoirs des hommes que, par une singulière aberration, on appelle communément des représentants du peuple. Voilà ce que vaut le prestige de la maison du pont de la Concorde, qu'un de nos plus grandiloquents législateurs aimait jadis à qualifier de temple de la Représentation nationale[1].

II

Cette situation vraiment bizarre est la conséquence directe et nécessaire de notre loi électorale qui applique le même système d'élection, purement majoritaire, à des circonscriptions prodigieusement différentes. Tout le mal vient de là, et il n'est pas inutile de le faire ressortir.

Si, en effet, les circonscriptions étaient toutes égales entre elles,

[1] Nous empruntons à l'intéressante statistique de M. Simon (Lyon 1901) le tableau suivant qui résume la situation depuis vingt-cinq ans :

	(Proportion 0/0 par rapport à la totalité du corps électoral).					
	1877	1881	1885	1889	1893	1898
Voix représentées par les Élus.	49 0/0	45 0/0	43 0/0	45 0/0	44 0/0	46 0/0
Voix battues (recueillies par les concurrents)	32 0/0	24 0/0	34 0/0	32 0/0	26 0/0	30 0/0
Abstentions.	19 0/0	31 0/0	23 0/0	23 0/0	30 0/0	24 0/0
Total des voix non représentées (voix battues et abstentions) .	51 0/0	55 0/0	57 0/0	55 0/0	56 0/0	55 0/0

Il en résulte qu'aucune assemblée, depuis 1877, n'a représenté réellement le pays; que les élus ont toujours été les représentants d'une simple minorité; que, du moment qu'on s'en tient au système majoritaire, les résultats sont également viciés quel que soit le mode de votation adopté (scrutin de liste ou scrutin d'arrondissement) C'est ce qui faisait dire à M. Paul Deschanel : « Avec une pareille organisation électorale, tout notre système politique porte à faux. » (Discours de Lyon, 1er mai 1898.)

Digitized by Google

il est clair que chaque député ayant la majorité des votants dans son collège (sauf parfois en cas de ballottage), l'ensemble des députés représenterait forcément la majorité de l'ensemble des votants. Mais il n'en va pas ainsi. La loi accorde en principe un député à chaque arrondissement, sans se préoccuper de la population, si bien que, tantôt il suffira à un candidat de réunir quelques centaines de voix pour être élu, pendant qu'ailleurs, un candidat moins favorisé, s'évertuera à recruter plusieurs milliers d'électeurs. Or, de par la Constitution, tous les députés représentent chacun la cinq cent quatre-vingt unième partie de la souveraineté nationale. Ils ont un pouvoir législatif égal, bien qu'en réalité leur pouvoir représentatif varie dans la proportion de trois à cent. Voilà qui explique, sans chercher plus loin, pourquoi la Chambre n'est pas l'image du pays.

Reprenons, en effet, la liste précédemment établie. Nous y voyons en tête l'honorable M. Henrique-Duluc, qui fait grande figure à la tête de ses 31,975 Hindous. Le dernier sera l'honorable M. Le Myre de Vilers, qui ne présente qu'un bataillon réduit de 936 Cochinchinois. Nous sommes bien forcé, soit dit en passant, de faire état dans la présente discussion des circonscriptions coloniales, puisque, par une singularité unique dans les annales de tous les peuples, la loi française reconnaît à une foule de citoyens noirs, jaunes, rouges ou cuivrés, le droit de gérer les affaires des Parisiens. Si les nègres de la Guadeloupe profitent de l'occasion pour témoigner leur confiance à leur fétiche, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Bornons-nous à espérer que le citoyen Legitimus, qui chez lui fait des incantations au-dessus de marmites bouillantes, pour guérir les misères des vieilles négresses, a puisé dans ses fréquentations intimes avec les esprits supérieurs de l'éther, des lumières suffisantes pour voter en connaissance de cause sur la question du budget des cultes.

Mais si l'on préfère s'en tenir à ce qui se passe en France, nous nous permettrons d'opposer l'un à l'autre l'honorable M. Regnault, député de Coutances avec ses 16,850 électeurs, et l'honorable M. Robert, député de Sisteron, qui ne nous en offre que 2,100 [1].

Ces deux députés ont à la Chambre un droit de vote égal, mais il est bien évident que la fraction de la souveraineté nationale représentée par le second est huit fois moins grande que la fraction représentée par le premier, et qu'il faudrait en bonne justice, ou bien que les gens de Coutances aient 8 députés au lieu d'un seul,

[1] Le présent travail a été fait sur les résultats électoraux des 6-22 mai 1898. Nous n'avons pas tenu compte des élections partielles survenues depuis lors, et qui d'ailleurs ne changent en rien l'ensemble des faits. M. Robert est décédé et a été remplacé par M. Hubbard au cours de la législature.

Digitized by Google

ou bien que M. Regnault disposât à la Chambre de 8 bulletins de vote, contre un seul concédé à M. Robert. Dans l'exemple proposé, le Midi triomphe et le Nord est sacrifié, et ce qui achève de rendre la situation tout à fait piquante, c'est que les deux honorables députés que nous mettons en regard ont le plus souvent voté en sens contraire. Si les 16,850 Normands de M. Regnault avaient tant soit peu d'amour-propre, ils devraient trouver fort mauvais que leur volonté ait été régulièrement annulée par la simple fantaisie de 2,100 Dauphinois.

Ceci n'est pas un fait isolé. Le chiffre moyen d'électeurs pour chaque député est 8,600 environ; 85 députés seulement approchent de cette moyenne; 165 se tiennent au-dessous et 331 la dépassent. A l'une des extrémités de la liste nous en trouvons 9 qui représentent chacun plus de 15,000 électeurs; à l'autre extrémité, nous en trouvons 9 également qui en représentent moins de 3,000. Les 9 premiers ont ensemble 161,000 électeurs; les 9 derniers n'en ont que 21,000 et, malgré tout, ces 18 députés sont égaux en droits sur les bancs du Palais-Bourbon.

Et voilà pourquoi « le Temple de la Représentation nationale » abrite une divinité terriblement « avariée ».

Il arrive souvent qu'aux jours d'orage, dans le tumulte des vociférations qui s'entrecroisent et des gifles qui claquent de toutes parts, une voix s'élève pour protester contre l'intolérance de l'assemblée : « Vous ne m'empêcherez pas de parler, Messieurs », et l'orateur se cramponnant furieusement à la tribune : « Je suis ici, reprend-il, au même titre que vous tous. » Dangereux argument, que seul pourrait employer en toute sécurité l'honorable M. Henrique-Duluc, député de Pondichéry, car il n'y a pas un seul de ses 580 collègues qu'un adversaire discourtois, mais logique, ne pourrait démonter par les plus cinglantes ripostes.

III

Ces incohérences de notre système électoral sautent aux yeux dès qu'on prend la peine d'étudier un scrutin dans son ensemble, et si nous avons cherché à leur donner une forme précise, nous n'avons nullement la prétention de les avoir découvertes. Il y a à la Chambre des monceaux de documents qui prouvent que députés et publicistes se sont appliqués, depuis longtemps, à en signaler les vices et à préconiser les remèdes[1]. Aujourd'hui

[1] La presse s'est également emparée de la question et la discute journellement. (Voy., en particulier, les articles de M. Dugué de la Fauconnerie,

Digitized by Google

encore le problème est de nouveau en discussion, et la Chambre est saisie d'une proposition de réforme électorale destinée à assurer la représentation proportionnelle. Nous nous garderons soigneusement de jouer notre partie dans ce concert, et laissant le Parlement à ses méditations, nous nous bornerons à faire quelques observations de principe.

Il n'y a qu'un seul moyen rationnel de concevoir le régime représentatif : c'est que chaque électeur soit représenté au Parlement par un mandataire de son choix; que chaque opinion ait au Parlement un nombre de délégués proportionnel à son importance dans le pays. A l'heure actuelle, ce droit est bien reconnu en principe à chaque citoyen, mais ce droit, purement théorique, est pratiquement illusoire; nous en avons donné maint exemple. Le problème à résoudre reste entier et on peut le formuler de la manière suivante : Etant donné un peuple de 11 millions d'électeurs, lesquels sont partagés en deux ou plusieurs groupes d'opinion, trouver une loi électorale qui permette à chaque groupe d'envoyer au Parlement un nombre de députés proportionnel à son importance numérique.

Il y a bien, je le sais, quelques théoriciens qui attaquent, dans son essence même, le principe de la représentation proportionnelle. Avec un pareil système, disent-ils, vous n'aurez jamais de gouvernement viable, car il n'y aura pas de majorité à la Chambre. Or, tout gouvernement a besoin de s'appuyer sur une majorité compacte et homogène que seul peut lui fournir le système électoral dit *majoritaire*.

Cet argument n'est guère probant. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir les brillants résultats du système majoritaire en France. Lui seul, dit-on, peut envoyer au Parlement une majorité de gouvernement. Alors comment se fait-il que, depuis trente-deux ans, ce Parlement ait dévoré une trentaine de ministères? Où est la majorité dans la Chambre actuelle? Est-ce celle qui a accueilli M. Méline le 14 juin 1898 ou celle qui a accepté M. Waldeck-Rousseau le 26 juin 1899? Est-ce celle qui, tous les ans, élit M. Paul Deschanel, ou celle qui applaudit M. Millerand? Comment juger un système qui ne donne, à un gouvernement établi depuis deux ans et demi, qu'une majorité de 25 à 30 voix? Y a-t-il jamais eu, en réalité, une Chambre plus divisée et une majorité moins homogène?

C'est que, précisément, cette Chambre est l'élue d'une minorité

dans le *Gaulois;* ceux de M. Jules Lemaitre, dans l'*Echo de Paris;* de nombreux articles dans le *Temps*, le *Journal des Débats*, etc.)

Digitized by Google

tumultueuse et agitée. La grande masse de la nation n'y est pas représentée, celle qui travaille, celle qui, par expérience, redoute les agitations politiques, pourvoyeuses de misères.

Tout le monde connaît l'immortel dialogue de M. Cardinal avec un de ses électeurs. L'électeur labourait son champ. Survient M. Cardinal : « Eh bien, mon ami? — Eh bien, M. Cardinal? — Vous remuez votre champ? — Comme vous voyez. — Et s'il n'était pas remué votre champ qu'est-ce qui arriverait? — Dame, il arriverait qu'il ne produirait rien. — Voilà où je voulais vous amener. Le pays est comme votre champ. Il a besoin d'être remué, toujours remué. — Ah! ce n'est pas la même chose; mon champ a besoin d'être remué, et le pays a besoin d'être tranquille. — Voilà bien les paysans, disait M. Cardinal en bondissant à chaque mot. » — Les voilà, en effet, et ils sont des millions en France qui pensent comme l'électeur de M. Cardinal. Il ne s'agit que de recueillir et d'utiliser leurs votes. Ils sont la grande force de tout gouvernement sérieux, car ils sont toujours prêts à envoyer au Parlement cette fameuse majorité compacte et homogène que tous les ministères cherchent sans la trouver. Ils existent aujourd'hui, n'en doutez pas, comme ils ont toujours existé et existeront dans la suite des temps. Or, avec notre régime électoral cette masse de gens sages et tranquilles n'a pas les moyens de faire prévaloir son opinion puisque, nous l'avons prouvé, la Chambre, telle qu'elle est élue, est incapable de représenter la majorité du pays : et voilà peut-être, sans chercher ailleurs, pourquoi les agités du Parlement paraissent avoir si peu de goût pour une réforme électorale : ils craignent trop d'y perdre leur investiture.

Qu'y a-t-il donc à faire? Comment mettre cette majorité d'électeurs à même de faire prévaloir sa volonté? Il faut et il suffit que chaque citoyen puisse émettre un vote *utile*. Il est pour cela un moyen théoriquement très simple. C'est de considérer la France comme une circonscription unique élisant au scrutin de liste les 581 membres de la représentation nationale. Chaque liste obtiendrait un nombre de voix en rapport avec l'importance numérique de l'opinion qu'elle représente dans le pays. Une fois les résultats du vote acquis et proclamés pour toute la France, il ne resterait plus qu'à réduire chaque liste proportionnellement au nombre de suffrages qu'elle aurait recueillis, en commençant par les candidats les moins favorisés. Supposez, pour fixer les idées, qu'il y ait 4 listes; l'une aurait obtenu 5 millions de voix; l'autre, 3; la troisième, 2; la quatrième, 1. La première liste fournirait 263 députés; la deuxième, 159; la troisième, 106; la quatrième, 53. Le Parlement serait ainsi l'image fidèle du pays et chaque électeur

Digitized by Google

votant pourrait se dire qu'il a contribué effectivement et dans la même mesure à élire la représentation nationale.

Par malheur, ce système, dont le premier, Saint-Just, avait eu une vague idée, très séduisant sur le papier, est inapplicable dans la pratique. La confection de listes de 581 noms destinés à plaire, sinon à tout le monde, du moins à une fraction importante de l'opinion, serait impossible. Les votes s'éparpilleraient, selon les régions, sur une multitude de célébrités locales, et pour les 9/10e des candidats, le chiffre des voix serait dérisoire par rapport au nombre total des électeurs. Seuls, quelques hommes, qui auraient bénéficié des hasards de la politique, émergeraient de la foule; ils verraient leur popularité consacrée par plusieurs millions de suffrages, et avec nos mœurs françaises, chaque législature se terminerait par un coup d'Etat.

Mais si ce système est impraticable lorsqu'on veut l'appliquer d'un seul bloc à la France entière, il devient possible lorsqu'on l'applique dans des circonscriptions limitées. Alors disparaissent les difficultés matérielles et les dangers que nous avons signalés. Dans le Rhône, par exemple, il aurait, en 1898, donné les résultats suivants :

Les 132,000 votants auraient eu à choisir entre une liste libérale de 11 noms et une liste radicale socialiste de 11 noms La première aurait eu 70,000 voix; la deuxième, 62,000 voix. Auraient été proclamés députés les 6 premiers de la liste libérale et les 5 premiers de la liste radicale. Aucun vote n'aurait été perdu et les partis auraient eu au Parlement un nombre de représentants proportionnel à leur importance effective.

Ce système cependant n'est pas parfait. Si la proportionnalité est obtenue *dans* l'intérieur du département, elle n'est pas obtenue *entre* les départements, en ce sens que les députés ne représenteront pas tous le même nombre d'électeurs. C'est ainsi, par exemple, qu'un député libéral du Rhône représentera 12,000 électeurs environ, tandis que son collègue, également libéral, du Vaucluse, en représentera 27,000. Avec le scrutin de liste, cet inconvénient est inévitable, car il n'est pas possible de découper la France en circonscriptions mathématiquement égales; il faut tenir compte des nécessités administratives, des habitudes locales; et d'ailleurs, les mouvements de la population nécessiteraient pour chaque élection une refonte complète des circonscriptions.

Voilà pourquoi le véritable système électoral paraît être le vote uninominal par département, sauf à scinder les départements trop peuplés en deux ou plusieurs circonscriptions. Chaque électeur voterait pour 1 seul candidat; les candidats ayant obtenu le plus

Digitized by Google

de voix seraient proclamés députés; enfin, chaque député aurait à la Chambre non pas 1 voix unique, mais un nombre de voix proportionnel au nombre d'électeurs qui l'auraient élu.

Nous prévoyons tout de suite deux objections :

1° Avec un pareil système, le nombre des députés n'est pas fixe, il variera selon les hasards du scrutin. Lorsque tel candidat aura recueilli l'unanimité des suffrages de sa circonscription, il sera seul proclamé élu, et si, poussant les choses à l'extrême, on admet que pareil fait puisse se reproduire dans toutes les circonscriptions, vous aurez un Parlement composé de 150 à 200 députés, ce qui est inadmissible.

L'objection n'est guère dangereuse. Si l'on reste dans la théorie, on pourrait répondre qu'il est beaucoup plus admissible d'avoir 200 députés représentant réellement l'opinion des électeurs, que d'en avoir 581 qui ne représentent rien du tout. Mais, dans la pratique, pareil danger (si c'en est un) n'est pas à redouter. Sur 581 députés élus en 1898, 74 seulement l'ont été sans concurrents, ou sans concurrent sérieux. Les circonscriptions devant être étendues, il est certain que ce chiffre diminuera encore. Nous ne sommes donc pas prêts, en France, à manquer de candidats. Il nous semble, par conséquent, qu'on pourrait, sans aucun danger, poser ce principe : Chaque circonscription aura un nombre maximum de députés, mais il pourra y en avoir moins.

2° Les députés, dira-t-on encore, doivent être égaux en droits. On ne peut tolérer que l'un d'eux dispose de 2 à 3 voix, tandis qu'un autre n'en ait qu'une seule.

Pour que l'objection portât, il faudrait admettre que les députés aient en eux-mêmes une valeur propre et une autorité personnelle; mais si l'on admet, et c'est le principe fondamental du régime représentatif, que les députés n'agissent que comme *représentants* du peuple, il faut bien conclure que tant vaut le mandat, tant vaut le mandataire. Or, un mandat délégué par 16,850 électeurs vaut plus qu'un mandat délégué par 2,100 électeurs.

Remarquez d'ailleurs que cette disposition de la loi n'aurait rien d'une innovation. En matière financière, industrielle et commerciale, elle est d'un usage courant, et il n'y a pas une seule assemblée d'actionnaires où le vote ait lieu, non pas par tête, mais en fonction des intérêts représentés.

Et enfin, que se passe-t-il donc journellement à la Chambre? Combien de fois n'a-t-on pas signalé le fait suivant? Il y a 25 ou 30 députés en séance; on passe au vote, et on trouve 581 bulletins dans l'urne. Certains députés ont donc disposé de 20 à 30 voix. Ceci s'est toujours fait depuis la naissance du régime parlemen-

Digitized by Google

taire, et je ne sache pas que personne s'en soit ému. Pourquoi serait-on plus ému d'une nouvelle application, raisonnée et limitée, de ce même système?

Arrêtons-nous ici; nous n'avons pas la prétention de rédiger un traité de droit électoral. Tout ce que nous avons voulu, c'est de faire clairement ressortir les vices profonds de notre législation, et les motifs pour lesquels la Chambre, telle qu'elle est élue, n'est, et ne peut être qu'une représentation arbitraire et fantaisiste du pays. Le remède n'est pas impossible à trouver; nous en avons indiqué un qui paraît simple et logique, mais il y en a une foule d'autres plus ou moins ingénieux, plus ou moins compliqués, sur lesquels pourra s'exercer la sagacité de nos pseudo représentants.

C'est même la multiplicité des projets et des systèmes qui risquerait de les effrayer et de les décourager. Qui faut-il écouter? Comment choisir? Pareille timidité serait bien mal à sa place, car nos députés devraient comprendre que, quelle que soit la réforme qu'ils adoptent, quel que soit le projet qu'ils mettent sur pieds, ils n'arriveront jamais à édifier un système plus incohérent, plus absurde, plus anti-démocratique, que celui dont nous jouissons aujourd'hui. Ils peuvent donc se mettre à l'œuvre en toute sécurité.

Un mot encore avant de terminer ces réflexions. Les déplorables résultats des élections sont, pour la très grande partie, imputables à une loi vicieuse, mais il y en a également qui sont le fait des citoyens. Si défectueux que soit l'instrument, il y aurait moyen d'en tirer meilleur parti, pourvu que tout le monde voulût s'y employer : les abstentionnistes sont les pires ennemis de la patrie.

En 1898 on a compté 2,700,000 abstentions, soit 25 pour 100 des inscrits. De cet énorme total, il faut défalquer environ un quart pour tenir compte des militaires, des absents, des malades et des morts (encore que dans beaucoup de régions, les morts s'obstinent non seulement à figurer sur les listes, mais aussi à voter). Restent environ 2 millions d'abstentions proprement dites. Là-dessus il y en a encore bon nombre qui s'expliquent facilement car, dans beaucoup d'arrondissements, la disproportion des partis est telle que la minorité n'ayant aucune chance pour elle préfère s'abstenir. Ici d'ailleurs intervient encore la responsabilité de la loi. Le nombre des abstentions diminuerait certainement avec une loi qui ne sacrifiât pas de parti pris les minorités, et qui permît à chaque électeur d'émettre un vote utile.

Mais, dans un très grand nombre de cas, ces abstentions si nombreuses sont inexcusables et ont les plus déplorables conséquences.

En 1898, on peut relever 51 circonscriptions où l'écart des voix entre le candidat radical et le candidat libéral a été inférieur à

Digitized by Google

1,000. Dans ces 51 circonscriptions, les 51 candidats radicaux, socialistes ou révolutionnaires l'ont emporté avec une majorité globale de 23,500 voix alors que les abstentions se sont élevées à 216,000, soit environ, si l'on défalque un quart du total, 162,000 abstentions injustifiées de citoyens qui ont refusé ou négligé d'exercer leur part de souveraineté.

Laissons le lecteur méditer ces chiffres :

D'une part, 162,000 électeurs indifférents ou négligents; de l'autre, 23,500 voix manquant pour être élus à 51 candidats conservateurs ou libéraux.

Remplacez dans la Chambre de 1898 51 radicaux par 51 libéraux et toute notre histoire depuis quatre ans eût été bouleversée. Si la France est aujourd'hui abandonnée à l'émeute et à la révolution, si l'armée est ébranlée, le drapeau traîné dans la boue, les finances compromises, notre situation industrielle et commerciale menacée par des lois iniques; si la propriété est violée, la liberté de conscience outragée; si toutes les bases de l'édifice social s'écroulent l'une après l'autre, c'est parce que, le 6 mai 1898, il a plu à 23,500 citoyens de rester chez eux ou de partir en promenade au lieu d'aller voter [1].

Jean Darcy.

[1] Ceci est un maximum qui en fait est très supérieur à la réalité. En voici la preuve frappante. Le 25 juin 1899, le cabinet Waldeck-Rousseau a été intronisé par 271 voix contre 248, soit 23 voix de majorité. Pour renverser la majorité, il aurait donc suffi de déplacer 12 voix. Or il est très facile de découvrir dans la majorité 12 députés radicaux qui ne l'ont emporté sur leurs concurrents conservateurs ou libéraux qu'à des majorités infimes. Le premier est M. Castillard, élu avec 11 voix de majorité sur M. le comte Armand; le dernier, M. Odilon Barrot, élu à 232 voix de majorité contre M. Duclaux-Monteil. Pour les 12 circonscriptions, l'écart total des voix est de 1,055, et le nombre total des abstentions 44,000. Voilà à coup sûr 1,055 abstentionnistes qui ont bien mérité sinon de la patrie, du moins de M. Waldeck-Rousseau.

Digitized by Google

RELIGIEUX FRANCAIS EN EXIL

1791-1802

Nous avons eu récemment le spectacle de religieux et de religieuses quittant leurs couvents pour aller demander aux pays étrangers une liberté que le gouvernement de la patrie leur refuse. Ils sont partis par groupes, nombreux, unis, tous ensemble, agissant d'un même élan et dans un même esprit, comme si cet exode n'était qu'une des fonctions normales de leur vie monastique.

A la fin du dix-huitième siècle, sous le coup d'un décret d'expulsion prononcé contre les prêtres, quels qu'ils fussent, séculiers ou réguliers, qui n'avaient pas consenti à prêter le serment schismatique, nombre de religieux ont, comme les clergés diocésains, pris le parti de l'exil. Les événements analogues que nous avons sous les yeux ramènent naturellement notre esprit vers cette proscription plus que centenaire; mais, à cet intervalle d'un siècle, entre ces deux exodes, les contrastes sont plus frappants que les ressemblances. Ils ressortiront de cette étude sans qu'il soit nécessaire de nous y arrêter dès maintenant.

En remontant si haut le cours des années, il faut, pour être justes envers les ancêtres, les replacer et nous replacer nous-mêmes en esprit dans ces milieux troublés qu'ils ont traversés, où ils ont vécu. Il faut évoquer par la mémoire ces querelles théologiques, sociales, politiques qui, en pénétrant dans les cloîtres, y répandaient le dédain de la règle ou l'indifférence pour ses prescriptions, réduisaient le nombre des religieux et entravaient leur recrutement. En signalant la ferveur des uns, la tiédeur des autres, nous devrons en rechercher les causes. Après les secousses répétées que nous aurons à rappeler, comment s'étonner des diversités ou des incertitudes de conduite? Comment, d'autre part, ne pas admirer ceux qui sont restés fermes, et qui, soit qu'ils aient affronté les périls du séjour en France, soit qu'ils aient connu les misères et les amertunes de l'exil, ont continué, dans le désarroi général, les traditions de leur ordre et la fidélité à leurs vœux?

I

Le corps monastique, qui ne le sait? était, aux abords de la Révolution, très diminué et très ébranlé. En vingt ans (1770-1790), il

Digitized by Google

avait perdu plus de dix mille membres[1]. Cet appauvrissement dans le personnel avait trois causes, toutes trois étrangères aux religieux. La plus ancienne était dans la commende qui livrait à un étranger les plus clairs revenus des monastères en laissant aux religieux des charges auxquelles ils ne pouvaient suffire : faute de ressources, il fallait diminuer le nombre des religieux. L'édit du 25 mars 1768 qui interdisait de recevoir les vœux avant vingt et un ans, était la deuxième cause. Quant à la troisième, la plus récente et la plus grave, elle était dans les opérations de la Commission dite des Réguliers. Cette Commission, composée de cinq archevêques et de cinq parlementaires[2], s'était arrogé le droit de vérifier les constitutions des ordres religieux, de les réviser, d'en fixer de nouvelles, de déterminer arbitrairement le nombre de religieux que devrait renfermer chaque couvent, supprimant d'office la maison qui ne renfermait pas quinze religieux, ou qui, par suite de décès, de départs ou de transfèrements, avait cessé d'atteindre ce nombre.

Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, secrétaire de la Commission, l'absorbait dans sa personne. Soit complicité, soit faiblesse et complaisance pour la cour, les prélats laissaient faire. Le Saint-Siège s'étonnait qu'on réglât sans lui toutes ces questions dont il se réserve la compétence : les prélats promettaient de lui en référer; mais, ou bien ils négligeaient de le faire, ou bien ils lui adressaient des lettres que Brienne et le ministère retenaient. Brienne ne manquait pas d'alléguer les défaillances de certains religieux, l'inobservation des règles, parfois quelques désordres : cependant, au témoignage des évêques intéressés, la majeure partie des maisons étaient tenues avec régularité; presque partout les évêques se louaient du concours des religieux, en invoquaient même la nécessité. Avouons aussi que, parfois, et à Paris même, l'évêque, convoitant les bâtiments de tel couvent pour en faire un séminaire ou lui donner quelque destination diocésaine, prêtait lui-même la main à la spoliation. Ces suppressions de couvents n'emportaient pas de dommages pour les commendataires qui continuaient à en toucher les revenus.

On comprend que pour toutes ces causes, et surtout pour la

[1] En 1770, 26,674 religieux; en 1790, 16,235; différence en moins : 10,439. Cf. *la Commission des Réguliers*, excellent travail de feu Ch. Gérin, conseiller à la Cour de Paris. *Revue des questions historiques*, juillet 1875, avril 1876 et janvier 1877.

[2] MM. de la Roche-Aymon, archevêque de Reims; de Jumilhac, archevêque d'Arles; Philippeaux, archevêque de Bourges; de Brienne, archevêque de Toulouse, et de la Marthonie, évêque de Meaux. — MM. d'Aguesseau, d'Ormesson, Feydeau de Marville, Joly de Fleury et de Boynes, conseillers d'Etat.

Digitized by Google

dernière, les religieux se sentissent dans un état instable; que l'esprit d'indiscipline et d'indépendance se glissât dans ces couvents, en se prévalant de l'intervention de l'autorité civile; que le philosophisme et le jansénisme y trouvassent des cœurs disposés. L'unité des sentiments fit place aux fantaisies individuelles, et, tandis qu'il eût fallu tant d'union pour résister au flot, on se divisa comme pour s'y laisser plus facilement entraîner.

Louis XVI ne prononça la dissolution de la Commission des Réguliers que pour la rétablir aussitôt; à la veille de 1789, elle fonctionnait encore. Battus en brèche par le régime qui déclinait, les religieux ne rencontrèrent, dans les membres de la Constituante et dans ceux de la Législative, que les successeurs plus décidés de la Commission des Réguliers. Louis XV avait interdit de recevoir des novices avant vingt et un ans; la Constituante interdit d'en recevoir aucun; la Commission avait supprimé certains couvents, la Constituante les confisqua tous; la Commission avait prétendu réviser les règles des religieux; la Législative prononça leur dissolution comme corps organisés, non sans se donner la satisfaction de blesser leur conscience de prêtres en les obligeant bientôt au serment schismatique. L'ancien régime avait inauguré la destruction des congrégations; la Constituante et la Législative l'achevèrent.

Au cours de l'année 1790, dans chaque couvent, les religieux interrogés individuellement eurent à déclarer leurs intentions : voulaient-ils continuer la vie religieuse et rester dans leur maison? étaient-ils disposés à rentrer dans le monde? Au besoin, on les engageait à prendre le second parti et à briser la chaîne de servitude. Les uns restaient fidèles, mais quelle déception les attendait! La loi ne tolérait qu'un couvent de chaque ordre dans une même ville; ainsi, à Paris, les Dominicains de Saint-Jacques et ceux de Saint-Honoré devaient se réunir au noviciat de la rue du Bac; ou bien, des religieux d'ordres différents devaient habiter la même maison, quelles que fussent leurs règles, leurs habitudes et leurs mœurs; dans la pratique, c'était, paraît-il, la plus pénible des conditions. D'autres prenaient le parti de se retirer. Qu'on ne croie pas que ce fût toujours un signe de désertion : la nouvelle vie qui leur était offerte ne répondant plus à celle pour laquelle ils s'étaient engagés, leur contrat de religion cessait de les obliger au même degré. Aussi faut-il se garder de juger les religieux d'après cette première épreuve; attendons, pour le faire, de voir la manière dont ils useront plus tard de leur liberté.

A la diversité des réponses, à l'incertitude des résolutions, on reconnaît qu'il n'y a pas de plan concerté; les uns, retenus

Digitized by Google

jusqu'ici dans leur état par les lois civiles, s'autorisent des lois récentes pour s'affranchir; et, tandis que d'autres se montrent attachés de cœur à leur état, il en est qui subordonnent aux événements la décision à prendre. En fait, le lien d'association n'existe plus, sinon pour quelques consciences délicates qui, malgré le désarroi général, se maintiennent dans leur voie. Bientôt l'Etat mettra la main sur les couvents; il sommera d'en sortir ceux à qui il avait reconnu le droit d'y demeurer. Il faut se retirer, ou, pour mieux dire, se disperser. Lorsque le décret du 18 août 1792 supprime les congrégations, elles ont déjà cessé d'exister comme réunions d'hommes : le décret ne frappe plus que des individus. Aujourd'hui, nous voyons des couvents entiers partir ensemble pour l'exil : noble spectacle qui atteste la force de la vie religieuse, l'unité d'esprit et de résolution, l'espérance qui éclaire les destinées futures. En 1792, c'est par diocèses, c'est par régions que se déporte le clergé séculier; c'est par centaines d'individus qui, en s'additionnant, deviennent des milliers, qu'il débarque en Angleterre, déborde nos frontières du nord, gagne la Suisse, se répand en Espagne et en Italie. Il n'en sera pas de même des religieux. Sauf de rares exceptions, on ne verra guère de ces émigrations en bloc de tout un monastère, ni même de groupes importants du même ordre. La raison de cette différence est facile à comprendre : tandis que le clergé séculier avait conservé sa hiérarchie et sa constitution diocésaine que la persécution resserrait encore, les religieux, expulsés pour la plupart de leurs couvents et forcés de se séparer bien avant que l'heure de l'exil obligatoire eût sonné, n'avaient plus entre eux que des souvenirs de communauté et de hiérarchie; les liens de l'autorité et de la subordination étaient tombés; il n'y avait plus que des volontés individuelles livrées à elles-mêmes, et si elles se groupaient, c'était par une nécessité passagère ou rapprochées par des sentiments particuliers.

Pour le religieux, l'exil entraîne une double peine. Non seulement il l'arrache à la patrie et lui enlève le droit primordial d'y vivre librement; il brise du même coup cette communauté d'existence à l'abri de laquelle la règle paraît moins rude et les austérités plus supportables; il ôte à l'individu l'appui qu'il avait cherché dans la société de confrères liés comme lui des mêmes vœux. Ces amitiés du cloître contractées au pied des autels; ces longs travaux poursuivis dans le silence de la cellule et devenus comme les amis de l'homme d'étude; les fonctions du ministère, les expansions d'apostolat qui remettent le religieux en contact avec le monde qu'il a quitté, toutes les émotions du recueillement religieux, de la

Digitized by Google

science et de l'apostolat sont interdites pour l'avenir au cénobite qui s'exile; pour le présent, c'est une carrière fermée; il part, et le retour ne la rouvrira pas.

Dans cette enquête sur l'exil des religieux, je ne m'arrêterai qu'à quelques ordres, moins soucieux de les embrasser tous en risquant de répéter le même portrait que de présenter au lecteur des physionomies distinctes. Je passerai d'abord en revue les Bénédictins et les Dominicains, ces deux grandes familles religieuses que la contagion du siècle avait si gravement touchées. Capucins, Cordeliers, Récollets, que leur austère pauvreté préserva en partie de bien des chutes, défileront ensuite sous nos yeux. A la suite de cet ordre encore si nombreux et qui comptait tant de maisons, j'en placerai une, celle de la Trappe, dont l'exil multipliera les fondations. Enfin, nous aviserons les Chartreux que leur zèle religieux et d'autres circonstances disputent à l'exil. Les dernières pages de cette étude seront réservées à quelques congrégations séculières : l'Oratoire, la Compagnie de Saint-Sulpice, les Lazaristes et la Société des Missions étrangères.

II

En 1766, il y avait, sous divers noms, 691 maisons et 6,434 religieux placés sous la règle de Saint-Benoît. La Commission des Réguliers supprima les Camaldules, les Célestins, les Guillemites, la congrégation des Exempts, soit 272 religieux. Sur 70 maisons que comptaient les anciens Bénédictins, 38 disparurent; l'ordre de Cluny en perdit 9 sur 88, et, en 1768, reçut défense d'admettre des novices. Il n'est pas jusqu'aux Cisterciens, les plus sévères d'observance, à qui l'interprète de l'austère cour de Louis XV n'ait reproché quelques mitigations. Ils résistèrent : ces terres qui enrichissaient la commende, n'était-ce pas eux qui les avaient défrichées et mises en culture? Les Feuillants et la petite congrégation de Fontevrault échappèrent à la proscription, les uns par leur austérité, les autres par cette singularité qu'ils étaient gouvernés par une abbesse.

La famille bénédictine souffrait moins encore des abus de la commende et des procédés arbitraires de la Commission des Réguliers que de ses propres infirmités, de ses erreurs de doctrine et de ses divisions intérieures. Dès 1765, les religieux de Saint-Germain-des-Prés avaient donné le signal public de la révolte contre la règle et contre la vie religieuse. Plus tard, la congrégation de Saint-Maur avait, pour complaire à Brienne, dressé elle-même la liste des monastères à réunir ou à supprimer. M. Ch. Gérin nous en trace un sévère tableau : « La congrégation, dit-il, se dissol-

Digitized by Google

vait : des religieux quittaient leur cloître, les uns sous le prétexte de ramener le calme, d'autres pour suivre leurs appels comme d'abus, d'autres pour se soustraire aux tracasseries qu'ils éprouvaient de la part de leurs supérieurs, d'autres pour raisons de santé, d'autres pour vivre dans l'indépendance, d'autres pour exécuter les ordres de Sa Majesté. »

Les mêmes troubles se produisaient dans la congrégation de Saint-Vanne. Elle comptait, en 1766, 49 monastères et 610 religieux. Sauf 2 prieurés et 5 abbayes, tous étaient en commende. Déjà le relâchement y était visible : les prêtres ne disaient pas la messe régulièrement, l'hospitalité y était fastueuse, la règle du maigre comportait des adoucissements, on dînait en ville, on se promenait : vie agréable et mondaine, d'où n'étaient pas exclues les erreurs en doctrine; jansénistes, francs-maçons même avaient pris pied dans la place. Bien qu'on n'eût supprimé aucun de ces monastères, tous étaient agités : avec les années, le mouvement de dissolution se précipita. Parlant de l'abbaye de Saint-Vincent à Besançon, M. Jules Sauzay nous la montre en 1790 renfermant 17 religieux, hommes érudits, distingués, couronnés souvent par l'Académie de Besançon ; du reste, se mettant à l'aise avec les lois de l'Eglise comme avec celles de leur fondateur, vivant bien, servis dans l'argenterie, faisant de larges dépenses de bouche : « Les plus réguliers, dit-il, étaient moins des ascètes que des prêtres d'une vertu commune, et les autres étaient moins des prêtres que des bibliothécaires et des archivistes[1]. »

Ces défaillances dans la doctrine et dans la conduite, nous les retrouverons chez d'autres ordres. Ai-je besoin de dire que, si je les rappelle, ce n'est pas seulement pour rendre hommage à la vérité, mais par la nécessité de mon sujet? Si je m'en taisais, les fils et successeurs de ces grandes familles religieuses seraient les premiers à me reprendre de mes complaisances et à se montrer plus sévères que je ne serais tenté de l'être. Relevés depuis trois quarts de siècle d'une décadence où le temps, l'air mauvais qu'ils avaient respiré, un entraînement général et presque fatal, avaient fait glisser leurs ancêtres; reconstitués dans la tradition et dans l'austérité antiques; plus forts, plus vaillants, plus nombreux même qu'autrefois, ils peuvent regarder sans embarras les erreurs d'un passé dans lesquelles ils n'ont pas trempé. Si l'histoire compte les chutes, elle se charge aussi de glorifier les résurrections.

Déjà séparés les uns des autres, quand le décret du 26 août 1792 a prononcé, pour tout prêtre réfractaire au serment, religieux ou

[1] Jules Sauzay, *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le Doubs*, t. Ier, p. 31-32.

Digitized by Google

non, la nécessité et l'obligation de l'exil, sans s'être concertés ni l'avoir pu faire, sans grandes ressources en présence des incertitudes de l'avenir, que vont faire ces religieux? de quel côté dirigeront-ils leurs pas? S'il ne s'agissait que de ceux qui n'ont pas quitté la France, par les listes des prisons de chef-lieu, par celles des déportations meurtrières de Bordeaux et de Rochefort, par les révélations que nous fourniraient les greffes des tribunaux révolutionnaires, il serait presque facile de suivre la trace de quelques-uns : ce sont là comme des phares qui signalent les écueils auxquels, dans la pratique révolutionnaire, heurtaient fatalement les prêtres fidèles. Pour l'exil, les points de repère sont très rares, et, quant aux exilés, ils ont presque tous négligé d'écrire. Ce n'est donc qu'en recourant à des sources très variées et assez peu connues que j'ai pu apercevoir quelques noms de Bénédictins.

J'ai reçu communication d'une adresse de remerciements à l'évêque de Gand, signée de cent quatre-vingt-neuf ecclésiastiques; c'était en mars 1793 : je n'y relève qu'un Bénédictin de Sées et un Cistercien de Saint-Omer. Que sont devenus les religieux de ces grandes abbayes de l'Artois et des Flandres, Saint-Omer, Saint-Bertin, Saint-Vaast, Arrouaise? se sont-ils réfugiés chez leurs confrères de Belgique? Le secret en a été gardé. — Sur des listes tenues par un prêtre de Nancy, au milieu des clergés des diocèses de Nancy, Toul, Verdun, Metz, Saint-Dié, Reims, retirés en masse dans le Luxembourg, je découvre quatorze Bénédictins, parmi lesquels dom Maximin Nicole, prieur de Saint-Mansui; dom Lombard, abbé de Senones et vicaire général de Saint-Dié; dom Georges Didier, procureur de l'abbaye de Saint-Avold, etc. : ces abbés, ces prieurs, n'étaient-ils pas accompagnés de quelques-uns de leurs religieux? — A Maestricht, où s'enfermèrent plus de cinq cents ecclésiastiques, quand les victoires de Dumouriez les forcèrent d'évacuer la Belgique, il y a onze Bénédictins; parmi eux, cinq religieux d'Anchin, dont l'abbé et le grand prieur; dom Joscio d'Allenes, abbé de Saint-Bertin; dom Bouzet de Saint-Vaast, deux Bénédictins de Reims. Après le siège de Maestricht, la plupart de ces réfugiés rentrèrent en Belgique pour se répandre plus tard, après la bataille de Fleurus (juin 1794), dans quelques villes de Bavière.

On a dit qu'en Allemagne, il y eut plus de Bénédictins qu'ailleurs. Les abbayes bénédictines y étaient, en effet, nombreuses et riches. La vie y était large, un peu mondaine et féodale : ce sont les mœurs du pays. Il y régnait pourtant une régularité relative et l'érudition y était en honneur. Des raisons de prévoyante économie que motivaient peut-être les réformes de Joseph II et les habitudes dispendieuses d'hospitalité à l'égard de leurs voisins tempérèrent,

Digitized by Google

il est vrai, la générosité des abbayes allemandes envers nos prêtres. Eut-elle du moins à s'exercer envers des Bénédictins français? Jusqu'à présent, je doute moins des bons sentiments des Allemands envers leurs confrères français que de l'empressement de ceux-ci à y recourir.

J'en dirai autant de la Suisse. Nombreuses et considérables étaient les abbayes de la congrégation helvetico-bénédictine : il suffit de nommer Saint-Gall, si célèbre par sa bibliothèque et ses manuscrits anciens; Einsiedeln, que recommande son pèlerinage; Dissertine, Pfeffers, Muri, Rheinau près de Constance, Wischingen, Engelberg, Saint-Vincent, etc.; dans la Suisse romande, Romainmortier, de l'ordre de Cluny. Non seulement elles étaient nombreuses, mais riches; elles logeaient et entretenaient des prêtres français; elles hébergeaient nombre de prêtres voyageurs; elles faisaient beaucoup d'aumônes, en les calculant pourtant sur leurs ressources. Il ne semble pas qu'elles possédassent de Bénédictins exilés. A Fribourg, à la table commune de M. l'abbé de Montrichard, on relève les noms de deux Bénédictins de Besançon, dom Roy et dom Maréchal; j'en trouve encore deux de Nevers, dom Amiral et dom Sevré. Quelle dispersion! Quelle rareté de noms! J'ajouterai : de la part de tous ces religieux, distingués sans doute, quel silence!

La province bénédictine de Toulouse était délimitée au nord par une ligne droite qui allait de Bordeaux à Valence, descendait, à l'est, le cours du Rhône jusqu'à la mer, longeait, au sud, la frontière des Pyrénées et, à l'ouest, les bords de l'Atlantique. On y comptait dix-neuf monastères de la congrégation de Saint-Maur. — « Je suis tenté de croire, a écrit un Bénédictin, que la province de Toulouse a eu le plus de Bénédictins fidèles. » Les religieux de cette province se répartirent entre l'Espagne et l'Italie. Dans ces deux pays, les monastères de Bénédictins étaient nombreux, et le Pape comme le roi d'Espagne avaient assigné pour asiles à chaque série de religieux des couvents de leur ordre.

Une quarantaine de Bénédictins français se répandirent en Piémont ou dans le comté de Nice et, plus tard, dans les Etats du Pape. Des lettres de l'un d'eux, contemporaines de l'exil, nous offrent, enfin, quelques-uns de ces détails personnels qui nous ont manqué jusqu'ici[1].

Né en 1752, dom Dassac était entré à dix-sept ans chez les Bénédictins de la Daurade, à Toulouse. L'édit de Louis XV ne lui permit de prononcer ses vœux qu'à vingt et un ans. Après avoir

[1] Lettres de dom Dassac, prieur de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, publiées par feu dom Lévêque. (*Revue du Monde catholique*, année 1893.)

Digitized by Google

passé dans plusieurs abbayes de la province, il fut nommé sous-prieur à la Grasse et, en 1788, avec le même titre, à Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon. C'était, dit-on, un bon religieux, opposé aux mitigations, pas janséniste, néanmoins aussi bien disposé pour eux qu'il l'était peu pour les Jésuites. « Il avait, dit dom Lévêque, la piété sèche, frondeuse, sans élan; froid dans le culte pour la Sainte Vierge, du reste aimant l'Eglise et vénérant le Pape. » Ce portrait pourrait s'appliquer à plus d'un Bénédictin de ce temps-là.

Dès que le décret du 28 octobre 1789 eut paru, décret qui suspendait l'émission des vœux dans un monastère de l'un et de l'autre sexe, les novices quittèrent le couvent, les cours furent suspendus. Sur onze religieux, neuf déclarèrent rester, sauf à s'expliquer plus tard; deux sortirent, sans renoncer pourtant à la vie religieuse. On réunit les premiers à des Capucins et à des Cordeliers, mélange qui n'amenait que des froissements et des désordres. Après avoir lutté une année entière, dom Dassac se retira à Beaucaire dans sa famille (28 août 1792). « Dans la province de Gascogne, dit-il, qui compte plusieurs centaines de religieux, très peu trahirent leurs serments. » Dom Dassac, fidèle, lui aussi, aux siens, se décida à l'exil.

Le 11 septembre, il s'embarqua à Aigues-Mortes, arriva à Nice. L'invasion des armées françaises le força à en partir, le 28 septembre à dix heures du soir, n'ayant qu'un sac de nuit, il avait perdu tous ses effets dans le désordre de la fuite. Il s'achemina à pied; à Limon, de concert avec des Capucins et des confrères, il loua un *vetturino* qui devait les conduire tous à Rome. Les règlements pontificaux les obligèrent de s'arrêter à Bologne; le cardinal-légat leur assigna pour asile, aux uns, un couvent de Servites, aux autres, un couvent de Chartreux. Ils y restèrent jusqu'au 7 décembre, où ils se mirent en route pour Rome, dont le séjour, faveur rare, leur était accordé. A Imola, le cardinal Chiaramonti, Bénédictin, donna à chacun d'eux trois *doppie* (la *doppia* valait douze francs). Arrivés à Rome, ils descendent faubourg Saint-Pierre, à Saint-Calliste, chez les Bénédictins. Ce n'était qu'un lieu d'attente : le 17 décembre, vingt-deux exilés partirent pour Tivoli et Subiaco; deux s'arrêtèrent à Sainte-Scholastique; dom Dassac se fixa *al Sagro Speco*. « J'abordai enfin, dit-il, et j'y trouvai de vénérables cénobites pleins de charité. Cette solitude devint un palais pour moi. J'y fus traité avec honneur; on voulut m'y conserver le même rang que j'avais à l'abbaye de Saint-André. »

La vie religieuse y était douce. En France, on se levait à deux heures du matin pour chanter matines et laudes; le maigre était de tous les jours, sauf pour les malades; du 14 septembre jusqu'à

Digitized by Google

Pâques, jeûne. A Subiaco, le lever, en hiver, était à sept heures un quart; le dîner à midi, suivi d'une méridienne; à trois heures, vêpres; à six heures, matines. On faisait gras les dimanche, lundi, mardi et jeudi; maigre seulement le mercredi, le vendredi et le samedi. « J'ai passé à Subiaco, écrit dom Dassac, les années les plus désastreuses de la Révolution, et l'on me connaîtrait mal si l'on disait que je ne connaissais pas mon bonheur. Combien de fois, en me jetant à genoux, les mains levées vers le ciel, n'ai-je pas remercié Dieu de ses bienfaits! La solitude me plaisait d'autant plus que le désordre était le plus complet en France. Je gémissais sur les malheurs communs, et le Ciel a permis que deux de mes frères fussent victimes de la Révolution. Quelle qu'en fût la cause..., ils périrent le 17 juillet 1794, et je n'appris leur mort que le 27 septembre suivant. J'adorai Dieu et m'humiliai en sa présence[1]. »

On le voit : les douleurs intimes ne lui manquaient pas. Il en avait d'autres. Seul Français dans ce monastère de Subiaco, non seulement il n'avait pas auprès de lui de compatriote avec qui échanger ses sentiments sur les événements, mais les religieux italiens avec qui il vivait, peu instruits des choses de France, ne les envisageaient pas de la même façon que lui. — « Ils étaient, dit-il, remplis de piété et de zèle pour moi, mais ils ne pouvaient me consoler. Ils ne se formaient pas de la Révolution la même idée que moi; je ne pouvais pas en discuter longuement avec eux. Elle leur paraissait dans un lointain qui ne pouvait pas, disaient-ils, les atteindre jamais. » — « Ces Italiens, dit-il encore, ne voient que la nation française dans tout ce qui s'est fait dans la Révolution, et moi je crois voir plus loin qu'eux. Je leur dis, au contraire, que la véritable nation française est ennemie de la Révolution autant et plus qu'eux. Mais ils ne peuvent s'imaginer comment une nation a pu être divisée et subjuguée au point où elle est. »

Ces dissentiments n'étaient, pour ainsi dire, que d'ordre spéculatif : il en était d'autres qui intéressaient la conscience. Après le 9 thermidor, le P. Abbé, qui résidait à Rome, vint passer deux mois (août et septembre) à Subiaco. En face de ce religieux français qui s'était condamné à l'exil pour ne pas prononcer un serment qui le séparait de l'Eglise, ne refusa-t-il pas de prononcer un blâme contre ceux qui l'avaient prêté? — « Il semble sourire de pitié et nous plaindre de notre ignorance. » On comprend que

[1] Claude Dassac, aîné, cinquante ans, tanneur, et Claude Dassac, cadet, trente-huit ans, marchand, firent partie de la fournée des trente et un accusés de Beaucaire qui furent tous condamnés à mort le 17 juillet 1794 par le Tribunal criminel révolutionnaire de Nîmes. (Wallon, *les Représentants du peuple en mission*, t. II, p. 467.)

Digitized by Google

dom Dassac n'ait pas supporté avec docilité cette insultante pitié ou cette dédaigneuse indifférence : il répondit, il rédigea même un mémoire. N'y avait-il pas quelques nuages dans l'esprit du vénérable abbé sur ces délicates matières, et ne confondait-il pas le serment schismatique à la Constitution civile du clergé avec le serment de liberté et d'égalité qui n'a jamais été condamné? Il est permis de le penser. Du reste, ce n'est pas seulement en Italie et même dans l'Etat pontifical que nos religieux eurent à subir cette ignorance si pénible des choses religieuses de France : en Espagne, il y eut des curés et des religieux qui, les premiers temps d'hospitalité passés, témoignaient de leur étonnement et exprimaient hautement des critiques sur ces ecclésiastiques qui, prétendaient-ils, avaient délaissé leur troupeau.

Dom Dassac nous fait confidence des troubles que connut alors son cœur d'exilé : « Les nouvelles du jour, l'incertitude de l'avenir, le désir de me rendre utile à ma famille, l'impuissance où j'étais de remplir ce but, toutes ces considérations et une infinité d'autres me rendirent plus triste qu'à l'ordinaire, je devins vaporiste (*sic*). Il me semblait être entouré de précipices lorsque je marchais. Je fus obligé de me soutenir avec une canne. »

Bien d'autres exilés, en d'autres pays, connurent, vers ces années-là, l'ennui, l'hypocondrie, une tristesse presque incurable; quelques-uns y succombèrent. Dans ces religieux italiens qui, sur certains points, paraissaient en dissentiment avec lui, il trouva des cœurs compatissants : l'abbé l'invita à venir à Rome : il y vint. On lui proposa même de se rendre à Foligno, où il ne rencontrerait que l'abbé et où il pourrait vivre à sa guise. Il partit donc de Rome le 4 janvier 1797, en compagnie d'un confrère, dom Gay : il trouva à Foligno dix-huit prêtres français. Ah! l'on pouvait enfin causer, s'entendre; c'était presque l'air de la patrie. Dom Dassac se trouva mieux et guérit, dit-il, de ses vapeurs.

C'était l'époque du traité de Tolentino (18 février 1797). Les soldats français, qui s'étaient montrés naguère, en Belgique par exemple, si féroces envers les compatriotes qu'ils rencontraient, obéissaient maintenant à des directions moins sauvages. Le général Victor avait dix mille hommes qui ne se souciaient pas de vivre au bivouac.

« Le commandant, rapporte dom Dassac, vint demander poliment l'hospitalité au R. P. Canceli, abbé de ce monastère. Celui-ci, effrayé, accorda tout ce que l'on voulut, et l'église même, tant il était effrayé! Mais le commandant, plein de respect, refusa l'église et dit à l'abbé : « Fermez-la et servez-vous-en pour vous, nous ne « sommes pas des impies. » — « J'arrivai, continue dom Dassac, sur ces entrefaites, de la promenade, vis ce commandant et tous

Digitized by Google

ces Français. Je n'en eus point de peur. Je remarquai même qu'ils étaient fort doux et me traitaient avec beaucoup d'égards. Je respirais avec plus de plaisir[1]... »

Faut-il le dire? Ces égards des soldats français pour des compatriotes compromettaient ceux-ci auprès de leurs hôtes. Des agitateurs intéressés répandaient le bruit que les prêtres exilés avaient trahi le Pape et attiré les soldats français dans les endroits où il y avait des trésors. — « Je ne tins plus, écrit dom Dassac, contre de pareilles absurdités et je me décidai à préparer mon retour en France, bien convaincu qu'il valait mieux aller dans un pays où l'on était las et très las de la révolution que de rester dans un pays où elle était près d'éclater. »

Il renonça donc à l'hospitalité de Foligno. C'était le temps où, séduits par de trompeuses espérances, tant de prêtres renonçaient à l'exil et rentraient en France. Dom Dassac arriva à Gênes le jour de Pâques 1797; douze jours après, il débarquait à la Ciotat, affrontant sans doute des dangers à travers lesquels nous n'avons pas à le suivre.

En Espagne, les abbayes bénédictines s'ouvrirent généreusement aux Bénédictins de la province de Toulouse; citons en particulier la vaste abbaye de Montserrat, qui logeait déjà plusieurs évêques; celles de Valladolid et de Manrèze. Il y eut une centaine de religieux français : comme on ne recevait dans chaque monastère que quatre ou cinq hôtes à la fois, on peut estimer le nombre des maisons hospitalières à vingt-cinq ou trente. Par le chiffre élevé des réfugiés, on reconnaît que la province bénédictine de Toulouse était honorablement représentée. Du reste, aucun détail : les exilés n'ont pas été moins discrets que leurs hôtes.

S'il est permis de hasarder une conclusion, il semble que les provinces bénédictines du Midi fournirent à l'exil un contingent respectable qui, au moins en Espagne, comportait de petits groupes; au contraire, le Centre, l'Ouest et le Nord sont à peine représentés, tandis que le Nord-Est compte un certain nombre de réfugiés. On rencontre donc des abbés, des prieurs; mais ils n'ont pas autour d'eux leurs religieux. Ailleurs, ce sont deux

[1] Dans une lettre du P. Lacordaire à M. le comte de Falloux, je rencontre un trait analogue qui se rapporte à la même époque : « Vous me demandez ce qu'il reste de ce fameux couvent de Sainte-Croix de Bosco... Ce qu'il en reste, mon cher ami, c'est justement tout. Le général Bonaparte y ayant logé pendant deux ou trois jours en 1796, laissa un ordre écrit de sa main pour qu'on le respectât. Dans les guerres postérieures, on y établit une compagnie de vétérans français, qui s'y conduisit avec la douceur et la régularité d'un corps de religieux, etc. » (*Le R. P. H.-D. Lacordaire*, par le R. P. Chocarne, 2e édit., t. Ier, p. 395.)

Digitized by Google

ou trois religieux isolés et qui semblent n'avoir pas de lien avec des confrères de leur couvent. Les abbayes d'Allemagne et de Suisse logent des prêtres ou des religieux, mais qui ne sont pas bénédictins. Des documents ultérieurs modifieront-ils ces aperçus? Nous le souhaitons; mais, en constatant l'extrême rareté de ceux que nous possédons, ne serait-il pas à supposer que, s'ils font tellement défaut, c'est qu'il a manqué peut-être des exilés pour les écrire? Désagrégé en France, l'ordre bénédictin ne pouvait avoir, en exil, un autre aspect; n'eût-il pas été étrange et invraisemblable que, transporté à l'étranger, il eût rassemblé ses forces dispersées et s'y fût recomposé? L'exil ne pouvait qu'achever de le dissoudre.

III

Sur les Frères Prêcheurs, faut-il le dire? les documents sont encore plus silencieux. Qu'ils sont rares dans les abris de l'étranger, ces fils de saint Dominique! Pour les Bénédictins, il faut chercher péniblement leurs traces; encore les suit-on par endroits; il arrive même qu'on en découvre de petits groupes. Ici, trop heureux serions-nous de rencontrer des isolés. En Espagne, on nous assure que les Dominicains ménagèrent à leurs confrères de France « une respectueuse et fraternelle hospitalité »; mais le nombre de ces réfugiés, leurs noms, leur origine, les couvents d'où ils sortaient? Nous ne savons rien; encore est-ce le plus favorable renseignement que nous ayons. Après cela, il faut nous contenter d'une dizaine d'exilés, et nous n'avons pas tous leurs noms. Citons-les successivement : les minces détails qu'ils nous donneront sur leur exil ne sont pas sans intérêt.

Un Dominicain de Bretagne, le P. Jacques l'Again, est réfugié à Gênes; faveur rare, car, comme les Etats sardes, Gênes était fermée à tous les émigrés français, laïques ou ecclésiastiques. « Je trouve, écrit-il, dans le couvent de cette ville, des âmes honnêtes et compatissantes qui, d'après les témoignages avantageux et même trop flatteurs que me donnèrent mes confrères de Rennes, les évêques de Nantes, de Vannes et de Tréguier, firent toutes les démarches possibles pour me retenir auprès d'eux. Dans différentes circonstances, leur charité ingénieuse a trouvé le moyen de me mettre à l'abri des poursuites du gouvernement. »

Le P. Domergue, provincial de Paris, qui, sur douze religieux qu'il avait dans la résidence de Lyon, les avait trouvés tous fidèles, à l'exception d'un seul, est à Imola; il a auprès de lui le P. Garnier, prieur d'Annecy; de ses religieux de Lyon, aucun.

Digitized by Google

« Nous y avons trouvé, dit-il, avec l'hospitalité fraternelle, les secours les plus nécessaires à nos besoins : c'est une obligation essentielle que nous avons à nos généreux hôtes. » Il mourut chez eux le 4 mai 1796. A Rimini se trouvait le P. Mabil, inquisiteur général du couvent d'Avignon. Ces trois Dominicains furent entre les privilégiés; certains couvents d'Italie, encombrés de prêtres séculiers, ne purent admettre des Dominicains de France. Combien y en eut-il dans ce cas? Il y en eut au moins deux : « C'est bien douloureux pour moi, écrit l'un, le 11 juin 1797, de rencontrer sur mon passage des couvents de mon ordre sans pouvoir y être reçu, d'autant plus que les prêtres séculiers y sont admis. » Un autre écrit « qu'il souffre en silence les dégoûts et les humiliations que lui infligent des personnes dépourvues de sensibilité et de pitié ». N'est-ce pas l'image de cet escalier de l'étranger que Dante nous peint si dur à monter?

Mêmes épreuves dans les couvents d'Allemagne.

Le P. Fabricy, assistant du général (il devait être bien informé), note avec tristesse que ses confrères français y ont été mal reçus, et très souvent refusés et même indécemment; ils se sont vus forcés de se retirer dans la Pologne russe. Quels étaient ces Dominicains? D'où venaient-ils? Etait-ce de ce couvent de Colmar dont quelques membres, résistant à l'exemple du prieur Alain Graff qui avait prêté serment, préférèrent la déportation et l'exil? Nommons le P. André Gossing, ancien vicaire de la province, et le P. Hyacinthe Streicher, sous-prieur : il y en eut d'autres. Le P. Fabricy nous signale encore un religieux de Saint-Jacques de Paris, « qui court perpétuellement depuis cinq à six ans pour se procurer un asile fixe et tranquille dans quelque maison de l'ordre. » Quelle cause assigner à ces rebuts? Appauvris par les édits de Joseph II, ces couvents l'étaient-ils au point de ne pouvoir exercer même une modeste hospitalité? N'y avait-il pas plutôt quelques désaccords de mœurs, de doctrines, et, avec cela, peu de goût pour des Français, fussent-ils des confrères?

Le P. Dieu, vicaire élu d'Alsace, a peint d'une façon saisissante l'abandon et l'isolement dans lequel se trouvaient les Dominicains français. Il écrivait de Constance, le 23 janvier 1793 : « Aucun corps religieux n'a été abandonné comme nous l'avons été : tous conservent leur régime jusqu'à leur entière dissolution, et même, tout dispersés et bannis qu'ils sont aujourd'hui, sont dirigés par leurs supérieurs légitimes. Et nous autres, nous errons dans l'étranger, comme des enfants sans père, dont une grande partie dans la misère. Pour moi, je fus assez heureux d'avoir été reçu dans un couvent de l'ordre, avec une modique pension que je

Digitized by Google

paye[1]. » Il n'est pas jusqu'aux religieuses dominicaines d'Alsace qui voulaient recevoir des conseils de leur supérieur; mais tout lien est rompu entre elles et lui, et c'est l'évêque de Bâle qui doit accorder des dispenses à celles de son diocèse.

Parmi ces exilés, disséminés sur le sol de l'Europe, il en est un, leur doyen peut-être, qui paya de sa vie la liberté de ses appréciations publiques sur les meurtriers du roi Louis XVI; je veux parler du P. Ch.-L. Richard, qui avait appartenu au noviciat général de la rue du Bac. En 1760, en collaboration avec le P. Joseph Giraud, du même couvent, il avait publié un *Dictionnaire des sciences ecclésiastiques*, en cinq volumes in-folio. D'autres ouvrages, les uns de longue haleine, les autres relatifs aux controverses contemporaines, étaient sortis de sa féconde plume, lorsque, en 1776, ayant critiqué un arrêt du Parlement de Paris, il crut devoir, par prudence, se retirer au couvent de Lille, en 1778. Il y continua ses travaux d'écrivain, y ajoutant, suivant la règle de son état, ceux de la prédication. En 1790, il passa à Tournai; les religieux de son ordre refusèrent de le recevoir; mais l'évêque lui donna asile dans son séminaire. Il avait alors quatre-vingt-deux ans. Lorsque les Français envahirent la Belgique, il se retira avec le P. Leroy, du couvent de Saint-Omer, à Maestricht. Après le bombardement, il rentra en Belgique et se réfugia à Mons, en avril 1793. C'est alors qu'il publia une brochure ayant pour titre : *Parallèle des Juifs qui ont sacrifié Jésus-Christ, leur Messie, et des Français qui ont guillotiné Louis XVI, leur roi.* Il y jetait à la face des Français de ces vérités que ne supportent pas volontiers des soldats vainqueurs. Lorsque, l'année suivante, la victoire de Fleurus eut replacé la Belgique sous la domination française, le P. Richard fut arrêté le 10 août 1794 et traduit le 15 devant le tribunal criminel. Il ne récusa ni son écrit ni les principes qu'il y avait développés; il fut condamné à mort, et, le lendemain, fusillé. Un Récollet de Mons, le P. Sylvestre Tahon, avait pu l'entretenir dans sa prison; après l'exécution, il recueillit ses restes et les fit inhumer décemment[2].

De nouvelles recherches ajouteraient sans doute quelques unités de plus, et, qui sait? quelques petits groupes à ce maigre contingent d'émigrés : au lieu de nous appesantir sur cette enquête un peu ingrate, mieux vaut recueillir les confidences de quelques membres de l'ordre, qui nous expliqueront les causes de son affaiblissement.

[1] Pour cette citation et pour les précédentes, cf. *Le Dernier prieur du dernier couvent*, par le R. P. Chapotin, in-8°, Picard fils, 1893, *passim*.

[2] Abbé Guillon, *Martyrs de la foi*, t. IV, p. 459. — Le grand *Dictionnaire* du P. Richard a été réimprimé en 29 vol. in-8° de 1822 à 1827.

Digitized by Google

Si la commende n'avait pas eu à s'exercer, faute de matière suffisante, sur l'ordre des Frères-Prêcheurs, ils avaient eu, en revanche, à souffrir de la Commission des Réguliers. Elle avait supprimé une dizaine de maisons : de 1770 à 1790, on constate une diminution de quatre cent trente-neuf religieux. L'édit de 1768, qui défendait aux novices de prononcer leurs vœux avant vingt et un ans, arrêta le recrutement des monastères. Ils se dépeuplèrent. Le P. Clusel écrivait : « Les trois provinces de France, de Paris et de Saint-Louis (Provence), n'ont que trois novices simples, celle de Toulouse n'en a qu'un. Je doute qu'il y en ait aucun à Saint-Maximin... La province de Toulouse avait autrefois quatre noviciats, quelquefois cinq, remplis de profès et de novices simples. Aujourd'hui, elle n'en a plus que deux, dont les étudiants ont avancé leurs études. » Le prieur de Rennes n'était pas moins alarmé; les années n'avaient fait que précipiter la décadence : « En général, écrivait-il le 10 novembre 1781, nous nous sentons de notre défection prochaine. Depuis la fixation des vœux à vingt et un ans, nous sommes frappés de stérilité. Nous allons avoir, sur treize maisons qui composent notre congrégation, un cours de philosophie de trois religieux. Je ne vois pas qu'il se présente de sujets pour en former un l'année prochaine. Ainsi, le projet de la cour s'exécute, celui de notre destruction et des autres ordres religieux. »

Soit par l'effet de ces désastreuses influences de la Commission des Réguliers, soit par une disposition au relâchement, la régularité disparaissait des monastères. Or, c'est un fait d'expérience que, plus un ordre est fidèle à son institut, mieux il se recrute; s'il s'abandonne, les vocations cessent de venir et la discipline intérieure est presque impossible à garder. C'est ce que dit très bien le même P. Clusel, écrivant au général de l'ordre : « En France, nous ne pouvons nous maintenir que par la régularité : c'est le seul moyen de recevoir des sujets. Pendant que notre province (de Toulouse) a été régulière, elle était florissante et avait plus de religieux qu'elle ne voulait. » — Il écrivait encore : « Quand on a des sujets, on est assuré que l'ordre se soutiendra, en les obligeant à vivre selon leur état; mais lorsqu'il n'y en a ni bons ni mauvais et que les maisons deviennent désertes, il n'y a plus de ressources. Voilà, mon Révérendissime Père, où l'ordre va se trouver réduit en France, et cela dans très peu de temps, et l'on se verra obligé d'abandonner les maisons et les couvents par le défaut de religieux[1]. »

Faut-il entr'ouvrir la porte des chapitres, écouter ce qui s'y dit, voir ce qui s'y passe? Nombre de religieux s'émancipent de la

[1] Cf. le R. P. Chapotin, *op. cit.*

Digitized by Google

règle, méconnaissent l'autorité du prieur, sortent en ville sans permission; les études baissent jusque dans les maisons les plus renommées, comme à Saint-Jacques; des religieux en forcent la porte en vertu de lettres de cachet; les laïques s'y mêlent aux religieux. Sur les Dominicains de Besançon, Jules Sauzay écrit : « Infidèles à leur vocation primitive, ils avaient complètement délaissé la prédication, et, comme tous les religieux dévoyés et désœuvrés, ils n'avaient pas manqué de tomber dans le relâchement et de s'entourer de toutes les aises de la vie. » Ils se promenaient dans un costume « dont les raffinements de coquetterie rappelaient fort peu l'humble froc de leur fondateur. A Quingey, le collège était tenu par cinq religieux aussi mal réglés que leurs confrères de Besançon[1]. »

Quelques couvents, sans doute, avaient échappé à ces désordres. Ce même prieur de Rennes qui prononçait des oracles si alarmants sur l'avenir de l'ordre, écrivait en 1781 : « Dans ce délabrement général où nous nous trouvons en France, j'ai la plus grande satisfaction, celle d'avoir une maison composée de bons et savants religieux qui tous font honneur à l'ordre. » Le 23 décembre 1792, c'est-à-dire à une date où l'exode du clergé était commencé depuis trois mois, le P. Domergue, provincial de Paris, écrivait de Lyon : « Nous sommes sept confrères qui résidons encore ici..., des douze religieux de Lyon, un seul a trahi..., il avait eu pour professeur M. Lamourette. » (C'est celui qui fut évêque constitutionnel de Lyon, l'auxiliaire de Mirabeau dans sa politique antireligieuse, et qui n'en mourut pas moins sur l'échafaud.) — Mais il ajoute : « Dans tout le royaume, il n'y a en forme de communauté que celle du noviciat général de Paris. »

Au commencement de 1790, d'après les tableaux officiels de l'ordre, il y avait 1,002 Dominicains. A la fin de l'année, après les inquisitions des municipalités, eût-on trouvé le même nombre? La dispersion avait commencé; la plupart des religieux s'étaient retirés dans leurs familles; le schisme constitutionnel, en 1791, recruta dans leurs rangs des curés et des vicaires. Les religieux très âgés étaient, d'ailleurs, en majorité; ce sont les plus fidèles, mais une mort prochaine va les moissonner. Une dernière preuve que les Dominicains s'étaient singulièrement affaiblis en nombre, c'est que les listes des prisons, des pontons de Bordeaux et de Rochefort, des tribunaux révolutionnaires, en présentent à peine quelques-uns. Les sujets manquaient à la persécution comme ils manquèrent à l'exil.

[1] Jules Sauzay, *op. cit.*, t. I, p. 36.

Digitized by Google

IV

Avec les religieux de la règle de Saint-François, le spectacle change de caractère. D'abord, sans être considérable, le nombre des exilés est sensiblement supérieur : on les aperçoit, on les compte, on les nomme; ils ne se laissent pas trop chercher. Ils partent avec confiance; ils savent qu'après avoir franchi la frontière, ils trouveront un couvent de leur ordre où demander asile, où abriter leur fidélité, où la pauvreté, leur sœur, les accueillera. Leur espérance n'est pas trompée, et c'est l'honneur de l'ordre tout entier que l'hospitalité y fut pratiquée avec la même simplicité qu'elle était demandée. Ils ont changé de pays et de couvent, mais la régularité leur reste, et, sauf quelques détails, ils retrouvent sur la terre étrangère la hiérarchie, les usages, les traditions, de la maison qu'ils ont dû quitter [1].

Cordeliers, religieux de Picpus, Capucins, Récollets, qui forment la grande famille franciscaine, présentaient, en 1769, le respectable nombre de 9,820 religieux. Vivant d'aumônes et n'ayant pas de biens, la commende n'avait pas de prise sur eux. Que reprochait-on à leurs constitutions? D'être muettes sur le temporel. C'était l'éloge de l'ordre. On sait combien ils étaient populaires : prédicateurs, confesseurs, aumôniers, les évêques les défendaient contre la Commission des Réguliers et les réclamaient comme des auxiliaires, non seulement utiles, mais nécessaires de leur clergé. L'œuvre de destruction ne s'en poursuivit pas moins : des maisons de Cordeliers on supprima le tiers; des religieux de Picpus, 13 sur 61; des Récollets, 22; bref, de 9,820, le nombre total des religieux de Saint-François était tombé, en 1790, à 6,064, soit une diminution de 3,756 [2].

En dépit des pertes, c'était un personnel encore nombreux. Parmi ces prédicateurs populaires, à doctrines plus oratoires que rigoureusement théologiques, combien n'y en eut-il pas qui se laissèrent prendre à la piperie du vocabulaire révolutionnaire et que des erreurs dans les mots entraînèrent à des erreurs de

[1] Un studieux et patient capucin, le P. Apollinaire de Valence, a, sous le titre général d'*Etudes franciscaines*, publié de précieux renseignements sur les destinées des religieux de son ordre pendant la Révolution : ses recherches s'appliquent aux maisons d'une douzaine de départements. La mort a interrompu cette immense enquête avant qu'elle fût terminée. Il serait à souhaiter que chaque ordre eût, sur la période qui nous occupe, un chercheur aussi actif et aussi heureux.

[2] Cordeliers, 1,554; Picpus, 288; Capucins, 2,764; Récollets, 1,558. J'emprunte ces chiffres à l'étude déjà citée de M. Ch. Gérin sur la Commission des Réguliers.

Digitized by Google

conduite! Quelques-uns donnèrent du scandale : Chabot, le plus célèbre, ne fut pas seul à en donner[1]. Le clergé constitutionnel enrôla bien des Capucins qui, entre 1795 et 1797, firent, au péril de leur liberté, les plus éclatantes rétractations. Combien aussi, prêtres fidèles, connurent les prisons de la Convention et, plus tard, les déportations du Directoire! Malgré tous ces prélèvements, l'exil eut sa large part, et, grâce à des documents particuliers comme à ceux que nous fournit le P. Apollinaire, nous pouvons en dresser la carte et signaler les points principaux de rassemblement.

La plupart des Capucins d'Alsace paraissent s'être portés vers le Tyrol autrichien. Non pas que ce pays se soit montré tout de suite accessible : en 1791, il n'était permis à personne d'y demeurer; dociles aux ordres de l'Autriche, les magistrats écartaient les réfugiés. Dans ces prêtres, dans ces religieux qui, parfois, ne portaient pas leur habit, l'étranger redoutait des espions. Il arrivait aussi que les monastères fussent pleins d'hôtes. Ainsi, des Capucins d'Alsace, les uns furent congédiés par le fait des municipalités; les autres y furent reçus, même sans permission, un peu clandestinement, pour combler les vides qu'avaient faits les édits de Joseph II. En fait, ceux qui y furent admis y restèrent longtemps, beaucoup même jusqu'à leur mort : ainsi, à Bregenz, à Botzen, nous en rencontrons, les uns qui, rentrant trop tôt dans leur patrie, y furent écroués dans les prisons ou expédiés sur les pontons de Rochefort, tandis que les autres renoncent à la France et finissent leur vie sur le sol étranger, au delà même de la période de l'exil, en 1805, 1808, 1810, 1815, 1816, 1818, 1826, 1831 et même 1834[2].

C'est encore d'Alsace que venaient les Capucins qui, au nombre de 41, se réfugièrent en Suisse à l'abbaye bénédictine de Muri. A Lucerne, je trouve 2 Capucins d'Auvergne. A Fribourg, à la table commune organisée par l'abbé de Montrichard, il y a 5 Capucins inscrits, 4 de Clermont et 1 de Saint-Claude, et, de plus, 2 Cordeliers, l'un d'Annecy et l'autre de Reims. A Saint-Maurice en Valais, dans le couvent des Capucins, qui accueillit tant de prêtres français, plusieurs de nos Capucins trouvèrent aussi asile. A Constance, l'église des Capucins était le centre religieux de nos émigrés; Mgr de Juigné y avait organisé pour eux des offices publics et particulièrement une grand-messe pour le dimanche, ce qui n'était

[1] Notons néanmoins que, dès avant la Révolution, il avait été renvoyé de son couvent.

[2] J'emprunte ces renseignements, en face desquels je pourrais mettre des noms, à un mémoire rédigé en allemand par le P. Baur de Sterzing, capucin du Tyrol autrichien, qui m'a été obligeamment communiqué par le P. Eugène d'Oisy, du couvent de Paris.

Digitized by Google

pas fréquent : là aussi, n'y avait-il pas des Capucins français? Je n'en ai pas pourtant la certitude.

Les Capucins de Metz, Toul, Verdun, Nancy, Saint-Dié, se jetèrent tout d'abord, en même temps que le clergé séculier de ces diocèses, dans l'électorat de Trèves; ils y trouvèrent des couvents de leur ordre à Trèves même, à Luxembourg, Epternach, Deux-Ponts, Hombourg, Saint-Yngbert. La liste que j'ai sous les yeux comprend 33 Capucins, 13 Récollets, 6 Cordeliers, total 52 religieux de Saint-François; est-elle complète? Il est à remarquer qu'ils sont là en groupe : à Diekirchen, il y a 5 Récollets de Metz; à Deux-Ponts, 11 Capucins de Nancy. N'est-ce pas la preuve que la vie conventuelle avait dans ces groupes gardé sa force? Comme la Belgique et la Hollande, l'électorat, par suite des événements de guerre, ne fut qu'un asile provisoire; de là, réguliers et séculiers gagnèrent Maëstricht ou la Westphalie; on revoit les mêmes noms à Münster, à Mayence, à Mannheim; bientôt, ils reculent encore, et nous les retrouvons en Bavière à Brüchsal, Heidelberg, Ratisbonne, Landshut, Straubing, partout où ils rencontraient des couvents de leur ordre[1].

Dans les Etats pontificaux (car il ne faut guère compter les autres Etats de l'Italie), très nombreux étaient les couvents de Capucins : dans un recensement de 1810, on en comptait 33 rien que pour le département de Rome; à Rome même, un seul couvent possédait 131 religieux. Les autres diocèses de l'Etat romain n'en étaient pas moins fournis.

Les Capucins ont à Rome leur général. Il avait auprès de lui 3 Capucins de Besançon, attachés au gouvernement de l'ordre, les PP. Digonneaux, Compagnon et Prost; il y appela aussi le P. Mansuet, de Grenoble; les PP. Balestrier et Goirand, de l'Hérault; d'autres des couvents de Marseille et d'Arles. 76 religieux de Saint-François (4 Cordeliers, 14 Récollets, 58 Capucins) prirent refuge dans l'Etat pontifical; ils furent distribués entre une vingtaine de villes, de manière à répartir les charges entre les couvents, généralement pauvres, qui les recevaient : Bologne, Faenza, Forli, Pérouse, Césène, Macerata, Piperno, etc. Bologne avait trois couvents, qui eurent chacun leur part de réfugiés. En 1796, lors de l'invasion française, plusieurs de ces exilés se retirèrent à Ravenne.

Ainsi, partout, ils sont en nombre. On voudrait des détails sur le genre de vie qu'ils menaient. Mais quoi! ils vivaient dans les couvents d'Italie comme ils eussent vécu dans leurs couvents de France; suivant leurs dispositions personnelles comme d'après les règlements institués par le Saint-Père, ils observaient les usages et

[1] Documents particuliers.

Digitized by Google

les habitudes des maisons qu'ils habitaient; ils étaient soumis aux supérieurs; tout cela ne fait pas une histoire. Satisfaits dans leur vie religieuse, avaient-ils lieu de l'être au même degré pour la vie matérielle? Hélas! pour eux comme pour tous, l'exil était l'exil. En France, les nécessités de la prédication et du ministère extérieur autorisaient des sorties fréquentes et une certaine liberté; en Italie, les supérieurs se montraient, dit-on, soupçonneux, défiants, refusaient ou disputaient les visites au parloir comme les sorties au dehors; pour ces religieux si actifs, le couvent devenait une demi-prison. On se plaignait aussi de la chaleur plus forte qu'en France; on se plaignait du froid contre lequel le léger vestiaire d'Italie n'offrait pas une défense suffisante. En fait de nourriture, un Capucin pouvait-il être difficile à satisfaire? Cependant la manière dont étaient préparés les mets constituait pour nos Français une austérité de plus qu'ils ne supportaient pas sans souffrance. Mais comment se plaindre soit de la pauvreté de leurs hôtes, soit d'être traités comme eux? Même aujourd'hui, en serait-il autrement? Il y a des différences de climat, de mœurs, de caractères auxquels l'exilé doit se plier comme à la condition fatale de son exil [1].

En fait de couvents de Capucins, l'Espagne offrait des ressources au moins égales sinon supérieures à celles de l'Etat pontifical. D'après le recensement de 1788, il y avait 115 maisons de Capucins habitées par 3,433 religieux. La province de Toulouse, composée de sept départements (Haute-Garonne, Tarn, Aude, Aveyron, Pyrénées-Orientales, Hérault, Ariège), écoula les siens en Espagne. Presque tous se rendaient directement à Barcelone, les uns par la voie de terre, les autres par mer : là se trouvait la maison principale, où s'opérait la répartition des arrivants entre les couvents de la province. Au début, ils étaient placés en Catalogne, à Tremp, Figueras, Cerbera, Sabadell, Manresa, Mataro, Lerida. En mars 1793,

[1] « L'histoire de leurs souffrances et de leurs privations morales et matérielles, qu'il ne serait pas impossible d'écrire et de bien documenter, les montrerait supportant un véritable martyre. Les forces de nos religieux français, même les plus austères, en étaient excédées; aussi presque tous ont hâté, dès qu'ils l'ont pu, leur retour dans la patrie, et c'est à peine si un nombre presque imperceptible eurent le courage de demeurer en cette épreuve jusqu'à la fin de leurs jours. » (Lettre du P. Apollinaire.) Comme je lui insinuais qu'il dépassait un peu la mesure, il m'écrivit (15 août 1899) : « J'ai passé près de quatre ans dans notre principal couvent de Naples; j'y ai trouvé les meilleurs supérieurs et confrères qu'on puisse désirer : c'était une cordialité que nous n'avons pas ici en toute notre France. La nourriture seule m'a obligé à revenir. Je voulais aller faire un tour dans les Abruzzes pour un intérêt purement scientifique et honorable à notre ordre. Les supérieurs m'en ont détourné comme d'un voyage vers la mort. » On n'en assure pas moins, en bon lieu, que le P. Apollinaire a exagéré.

Digitized by Google

après la déclaration de guerre, ils furent éloignés de la frontière et envoyés plus avant dans le pays, à Martorell, Granollers, dans le diocèse de Valence; quelques-uns s'embarquèrent même à Barcelone pour l'Andalousie. Des édits royaux avaient ordonné ces transférements et la maison généralice de Barcelone les faisait exécuter [1].

Je ne trouve, pour cette province de Toulouse, que trente et un Capucins. C'est peu. N'est-il pas juste de rappeler que nombre de religieux de cette province furent enfermés dans les prisons de Sainte-Catherine et des Carmélites de Toulouse, à la Chartreuse de Saix, à Figeac, qui fut comme le Rambouillet du Midi; que d'autres furent envoyés au fort du Hâ, à Rochefort; que d'autres, enfin, subirent, pour être rentrés trop tôt, la persécution du Directoire [2]?

Un groupe très important de Capucins exilés se rencontre en Portugal, à Lisbonne : trente religieux de Bretagne, accompagnés de leur provincial, le P. Victorin. Il y avait, en effet, à Lisbonne, une résidence de l'ordre, destinée à recueillir les religieux qu'on expédiait par vaisseaux portugais dans les missions. Cette colonie bretonne, qui avait atteint les côtes du Portugal en 1792, habitait encore Lisbonne en 1801. M. Brumauld de Beauregard, qui fut depuis évêque d'Orléans, a raconté comment, revenant de la Guyane où il avait été déporté, il avait été tout surpris de rencontrer, en rade de Lisbonne, le P. Victorin, qu'il avait connu à Luçon, et qui, avec quatre de ses religieux, l'attendait dans une chaloupe. « Nous nous embarquons, dit-il, avec nos effets, et dans une heure nous sommes dans le couvent, dont tous les Pères se mettent aux fenêtres et nous font à la mer signal d'amitié avec leurs mouchoirs. Nous fûmes reçus avec une tendre charité et une cordialité généreuse qui mit bientôt nos cœurs à l'aise. Je dois le dire, toute la communauté était à nos pieds, et nous fûmes étonnés du respect qu'on nous témoigna. Hélas! cette douce retraite nous fut donnée par la Providence; depuis dix ans d'une vie errante, je n'avais pas joui d'un repos de corps et d'âme aussi grand. Tous les Pères, tous les Frères voulaient nous servir; le Provincial attacha deux Frères à nos personnes; j'avais honte de leur service [3]. » Les deux déportés passèrent quinze jours de paix et de

[1] Le P. Apollinaire, *les Capucins de Toulouse*, t. III. — Voici, d'après lui, la part de chaque département : Haute-Garonne, 6; Tarn, 2; Aude, 5; Pyrénées-Orientales, 3; Hérault, 5; Ariège, 3; résidence ignorée, 6. Parmi les Capucins de la province, se trouvait le P. J.-B. Falguières, provincial.

[2] A Bordeaux, fort du Hâ, 107; à Rochefort, 57; à la Guyane, 7; à l'île de Ré, 68; à l'île d'Oléron, 5; total, 244. La province de Toulouse ne pouvait, il est vrai, les revendiquer tous, mais elle en formait la majorité.

[3] *Mémoires de Mgr Brumauld de Beauregard*, 1842, t. II, p. 569-576.

Digitized by Google

repos chez ces Français exilés et ne s'en séparèrent qu'avec peine pour s'engager sur la route d'Espagne qui les ramenait en France.

Ainsi, dans quelque pays catholique que nous interrogions les listes d'exil, partout, en Belgique ou en Allemagne, en Suisse ou en Italie, en Espagne et jusqu'en Portugal, apparaissent en nombre des noms, et même d'importants groupes des fils de Saint-François. Soit par une entente préalable avec les couvents étrangers de leur ordre, soit par un mouvement spontané de ces derniers, il n'y eut d'hésitation d'un ni d'autre côté, et les proscrits eurent tout de suite un *home* assuré. A quoi attribuer ces réceptions si cordiales et si confiantes? Sans doute à une charité qu'il faut trouver méritoire, puisqu'en certains endroits on ne l'avait pas rencontrée; mais, avant tout, au respect qu'inspirait la dignité de conduite de ces confrères exilés, à la solidarité dans la pratique des mêmes règles et des antiques traditions; à la pauvreté à laquelle les uns et les autres étaient restés fidèles, et, en un mot, au sentiment profond de cette vie religieuse qui, ailleurs, en ces malheureux temps, avait subi tant d'échecs.

V

Il était un autre ordre qui ne pouvait trouver à l'étranger des maisons similaires qui n'y existaient pas encore : ce *home* dont nous venons de parler, il se l'est créé lui-même. Nous voulons parler des Trappistes.

Les religieux de chœur qui habitaient le monastère de la Maison-Dieu, dit de la Trappe, situé à quelques lieues de Mortagne (c'était celui dont M. de Rancé fut, au dix-septième siècle, l'abbé et le réformateur), étaient, en 1790, au nombre de 53. Interrogés par deux membres du conseil général de l'Orne, 42 déclarèrent vouloir vivre et mourir dans la maison, sous l'étroite observance. Les 11 autres, malades, âgés, ne renonçaient pas à la vie religieuse, mais réservaient leurs intentions. « A l'exception de cinq ou six moines qui nous ont paru d'un sens très borné (je cite ici le procès-verbal), les religieux de chœur ont, en général, un caractère énergique et prononcé, que les jeûnes et les austérités n'ont point affaibli. La religion remplit leur âme tout entière. Chez quelques-uns, et ils sont faciles à reconnaître par les expressions de leurs déclarations, la piété est portée au suprême degré de l'enthousiasme. Les autres, en très grand nombre, sont pénétrés d'un sentiment de piété plus calme et plus touchant. Ceux-là nous ont paru aimer leur état du fond du cœur et y trouver une tranquillité, une sorte de quiétude qui, en effet, doit avoir ses charmes. »

Digitized by Google

Voilà le beau témoignage que rendaient ces personnages officiels, peu favorables pourtant aux laborieux et austères religieux de la Trappe.

Parmi ces derniers, il s'en trouvait un qui avait renoncé aux dignités ecclésiastiques pour s'ensevelir dans cet asile de silence, d'humilité et de travail. Hardi, entreprenant, prévoyant surtout, dom Augustin de Lestrange avait compris que l'institution monastique était menacée d'un prochain et complet naufrage, et que le plus grand danger pour ses membres, qu'il s'agît de leur vie, de leur foi ou de l'avenir de leur ordre, était de rester en France. D'accord avec sept de ses confrères, il proposa au supérieur de transporter ses religieux hors de France et de les rétablir à l'étranger. Déjà il s'était mis en rapport avec l'évêque de Fribourg et avec les autorités civiles du canton pour se faire concéder un vieux couvent de Chartreux, abandonné depuis 1778. L'abbé résistait : n'était-il pas question d'excepter de la proscription ces utiles et inoffensifs religieux? L'Assemblée constituante en délibéra, mais elle passa outre. L'échec de cette espérance eut raison des répugnances de l'abbé de la Trappe; général de l'ordre, l'abbé de Clairvaux et celui de Cîteaux donnèrent leur assentiment, des évêques se déclarèrent favorables au projet : il ne restait plus qu'à l'exécuter.

Dans le courant de mai 1791, 16 religieux de chœur, prêtres, et 8 frères convers, soit 24 individus (c'était le nombre qu'avait autorisé le Sénat de Fribourg), quittèrent à pied le monastère de la Trappe; une charrette portait les bagages. Ils n'avaient rien changé à leur habit, ni à leurs habitudes de prière, ni à leur régime; le silence était observé; la nourriture était la même qu'au couvent. Spectacle étrange en tous temps, mais surtout en cette année où grondait déjà la haine, avant-coureur de la persécution! Nos voyageurs commencèrent à s'en apercevoir à Saint-Cyr, près Versailles, puis à Paris même, où ils avaient reçu l'hospitalité des Chartreux. Les mauvaises dispositions des autorités, les menaces de la populace, les avertirent de s'y dérober au plus vite et de hâter leur marche. Ils prirent la diligence pour Besançon, et, de là, gagnèrent la frontière suisse. Quelques jours après, ils plantaient la croix sur les terres de la Val-Sainte et s'installaient solennellement dans ses murs délabrés (1er juin 1791).

Dans une lettre à l'évêque de Fribourg, dom Augustin écrivait : « Notre demande peut d'autant plus facilement nous être accordée que l'objet en est moins précieux; ce n'est qu'un emplacement en quelque bois, quelque creux de montagne, en un mot quelque terrain inculte et stérile que nous fertiliserons par nos sueurs et plus encore par les bénédictions du Ciel que nous nous efforcerons d'y attirer. Il ne faut pas craindre que nous soyons jamais à la

Digitized by Google

charge de personne, notre résolution étant de vivre, comme nous y exhorte notre sainte règle, du travail de nos mains. D'ailleurs, il faut bien faire attention que ce qui ne serait pas possible à d'autres religieux en fait d'économie nous est facile à cause de la pauvreté dont nous faisons profession, n'étant vêtus que d'étoffes grossières, jeûnant les deux tiers de l'année, et n'usant d'autre nourriture que de légumes et de racines, sans autre apprêt que du sel, de l'eau, et tout au plus, en certain temps, d'un peu de lait. »

C'est, en effet, l'originalité des Trappistes entre les autres exilés, prêtres ou religieux! Ceux-ci arrivent sur la terre d'exil, ou déjà dépouillés par les surveillants de la frontière ou n'ayant que de maigres ressources : ils demanderont non seulement l'hospitalité du toit, mais celle de la nourriture et le reste. De métiers, ils n'en savent pas ou la plupart y répugnent; leur ministère de prêtre ne trouve pas à s'exercer; en un mot, ils sont à la charge de l'Etat, des communautés, des particuliers; en Suisse, notamment, pays pauvre, il leur faudra vivre très pauvrement et aggraver même la pauvreté des habitants. Voyons les Trappistes! Ils se bâtiront eux-mêmes un misérable logis, ils ne vivront que de légumes qu'ils auront tirés du sol, du blé ou même des céréales inférieures qu'ils auront semées et récoltées; ils ne demanderont rien, ils se ménageront même du superflu pour donner aux pauvres, ou pour offrir l'hospitalité aux voyageurs. Ils feront plus : ils ouvriront des écoles, et, non contents de fertiliser les ingrats rochers qu'on leur aura concédés, ces pauvres religieux étrangers seront pour tout le voisinage des bienfaiteurs!

Il faut le reconnaître; la force de ces Trappistes était dans leur discipline et dans leur fidélité à l'observer. Telle fut même leur confiance qu'ils demandèrent aux autorités de Fribourg de révoquer la concession de la Val-Sainte s'ils venaient, eux, à se relâcher de leur règle. Quel attachement de ces fugitifs à leur chef! Chez celui-ci, quelle fermeté, quelle tendresse pour ses compagnons, mais quel encouragement aussi dans l'émulation de courage qu'il rencontrait auprès d'eux! Loin de fléchir au contact du monde, loin de plier aux circonstances leurs vieux usages, ils furent d'accord à fortifier leur règle; ils ramenèrent la réforme de M. de Rancé à une réforme plus austère encore et qui rappelait la stricte observance fixée par la règle de saint Benoît. Dom Augustin renonça même aux honneurs auxquels les constitutions lui donnaient droit, il admit aussi les convers à certains privilèges des religieux de chœur; entre ces rivaux dans le dévouement, comment laisser désormais des distinctions?

Cette sévérité de tenue, au lieu de rebuter les recrues, les attira.

Digitized by Google

Des religieux d'autres ordres, des prêtres séculiers, avides de mortifications et d'activité, des Chartreux en quête d'un refuge, s'enrôlèrent dans le petit bataillon de la Val-Sainte; en ce siècle, où le bien s'était corrompu, où toutes les organisations religieuses étaient en désarroi, il se rencontra des âmes pour rechercher la pureté des anciens temps, un abri pour leurs mœurs, et, au milieu des secousses et de l'instabilité, quelque chose de fixe et de durable. Ainsi s'augmenta promptement le petit groupe de 24 religieux venus de France : loin de s'épuiser ou de s'amoindrir avec le temps, la Trappe de la Val-Sainte devint féconde [1].

En avril 1793, dom Augustin expédia deux religieux en Espagne pour y tenter une fondation. Dom Gérasime d'Alcantara, d'origine espagnole, et son compagnon, munis d'un passeport du ministre d'Espagne, après avoir, non sans difficulté, traversé les Etats sardes, s'embarquèrent à Gênes pour Barcelone, où ils furent reçus par des Récollets. En se rendant à Madrid, ils s'arrêtèrent dans plusieurs couvents cisterciens, les édifiant par leur gravité et par l'austérité de leur régime, qui rappelaient à des confrères un peu relâchés les règles de leurs communs fondateurs. Quelques-uns sollicitaient d'être admis parmi eux; d'autres voulaient qu'ils prolongeassent leur séjour; ici ou là, des abbés se plaignaient de n'avoir pu mener à bien une réforme qu'ils souhaitaient, et se promettaient de résigner leurs charges et de recommencer avec eux leur noviciat. Le roi, de son côté, promettait un établissement à perpétuité; des offres de maisons venaient de plusieurs côtés.

Encouragé par ces promesses, dom Augustin envoya en Espagne six autres de ses religieux (3 février 1794); réunis aux deux premiers, ils furent installés dans l'abbaye de Poplet, en Catalogne. Dès le lendemain, ils se mirent au travail, suivirent leurs usages de lever, de repas, de prière : « *Vos estis religiosi*, leur disaient les

[1] A la fin d'août 1791, c'est-à-dire trois mois après l'installation à la Val-Sainte, dom Gérard Bollangié, de Septfonts, demanda un asile au Sénat de Soleure. On le lui accorda, mais pour deux ans seulement. Sur l'observation qu'il était impossible de prendre un bien à ferme pour si peu de temps, on ajouta une année. Dom Gérard, cependant, chercha ailleurs. Il se rendit à Lucerne, vit le nonce qui le recommanda très chaudement à Mgr Blattet, évêque de Sion. Celui-ci lui proposa sa ferme de Saint-Pierre des Clayes, ancien prieuré de Bénédictins situé à 2 kilomètres et demi de Sion, abandonné par eux à la fin du quinzième siècle. La diète accepta sans discussion; l'entrée en jouissance eut lieu le 2 février 1793. Il y avait 5 religieux prêtres, 7 convers et un novice. Cette petite colonie fut promptement décimée par les fièvres paludéennes : le 25 août 1795, dom Gérard lui-même succomba. Les religieux survivants furent recueillis par le recteur Bonavini dans sa maison de campagne de Profullon, non loin de Sierre. — Cf. *les Trappistes en Valais*, par M. A. Chappaz, professeur de droit. Fribourg, 1893.

Digitized by Google

moines leurs hôtes, *nos vero simulacra religiosorum : orate pro nobis.* » Mais Poplet n'était pour eux qu'une station provisoire; le 4 janvier 1795, ils la quittèrent pour se rendre à Sainte-Suzanne, vieille abbaye bénédictine qui leur était concédée. Abandonnée depuis longtemps, elle n'avait pas seulement besoin d'être réparée, mais, en plus d'un endroit, d'être reconstruite et d'ailleurs appropriée. Les habitants voisins prêtèrent leur concours; les grands seigneurs se montrèrent d'une générosité telle que dom Gérasime dut l'arrêter. Restait à obtenir, pour que le couvent ne devînt pas une somptueuse demeure, la permission d'avoir des novices; par l'influence du prince de la Paix, on l'obtint au bout de quelques mois; en un seul jour (août 1796), l'habit fut donné à onze postulants. Lorsque, en 1805, dom Augustin fera la visite de cette fondation, il y trouvera 60 religieux de chœur, dont 22 prêtres, et, parmi ces derniers, des abbés d'autres monastères, des chanoines de Madrid, des Bénédictins, des Trinitaires et quelques émigrés français [1].

Dans le cours de l'année 1793, l'évêque d'Anvers sollicita dom Augustin de former dans son diocèse un établissement. Trois Trappistes y étaient justement de passage, se rendant en Angleterre pour passer au Canada : l'évêque les retint, obtint de l'empereur les permissions nécessaires et assura aux religieux un terrain de 300 arpents à Westmalle, à 3 lieues d'Anvers; des souscriptions entre négociants facilitèrent cette acquisition. Quelques mois après (22 avril 1794), arrivèrent d'autres religieux. Le vendredi 6 juin, dom Arsène prit possession de la chaumière qui devait servir d'habitation provisoire à la nouvelle colonie; quelques jours après il inscrivait des novices. Les populations du voisinage contribuèrent par des dons volontaires de blé, de légumes, de meubles, d'ornements d'église.

Cet établissement n'eut qu'une durée de quelques semaines. La bataille de Fleurus (23 juin 1794) décida le départ de tous les réfugiés français. Les Trappistes de Westmalle vendirent leur mobilier, leurs bestiaux, cachèrent sous terre, dans l'espoir d'un

[1] Dans une longue note (*Génie du Christianisme*, t. III, p. 356 et suiv., note D D), Chateaubriand a reproduit des lettres de M. Clausel de Coussergues qui, entré à la Trappe de Sainte-Suzanne en 1799, y fit profession comme frère convers et y mourut le 4 janvier 1802. Il décrit la journée, les travaux, les habitudes du Trappiste; il s'applaudit de sa résolution. Après avoir donné au public tous ces détails authentiques de la vie des Trappistes, comment Chateaubriand a-t-il pu écrire qu'ils « bêchent leurs tombes », et que, « s'ils parlent quand ils se rencontrent, c'est pour se dire seulement : « Frères, il faut mourir »? L'exactitude ordinaire du grand écrivain a été dupe, ce jour-là, de son imagination.

Digitized by Google

prompt retour, divers objets; puis ils partirent, emportant sur deux petits chariots leurs livres et ce qu'ils avaient d'indispensable (17 juillet 1794). Ils se dirigèrent vers la Westphalie. Après s'être arrêtés onze jours à Clarholz, chez les Prémontrés, ils passèrent à Marienfeld dans une abbaye de Bernardins, où ils restèrent un an, cultivant le jardin de leurs hôtes et y gagnant leur pain à la sueur de leur front. C'est alors que, grâce à la donation d'un vaste terrain que leur fit le baron de Droste de Wischering, frère de l'évêque de Münster, ils fondèrent le couvent de Darfeld. Trois ans après, ils en fondèrent un autre à Dribourg, à 4 lieues de Paderborn. Ainsi l'échec provisoire de Westmalle amena la création de deux nouveaux établissements. Les Trappistes revinrent plus tard à Westmalle : ils y sont encore.

Les avanies qu'avaient essuyées, en traversant le Piémont, les deux religieux qu'il avait envoyés en Espagne, ne détournèrent pas dom Augustin de fonder une Trappe dans ce pays en apparence si réfractaire. C'était en 1794 : l'accueil y fut tout autre que l'année précédente. La famille de Savoie se montra très favorable; le roi leur donna une ancienne Chartreuse sur le Mont-Brac et y joignit une métairie de 3,000 livres de revenu. « Il ne nous manque que la pauvreté », disaient plaisamment les moines. En juin 1799, Capucins, Augustins, Bernardins, Carmes, chassés de leurs demeures, se réfugièrent au Mont-Brac sous la règle de la Trappe. En 1796, un autre couvent fut fondé à Sordevolo, diocèse de Biella. Ces familles religieuses, troublées par la campagne de 1796, se réfugièrent dans le Tyrol, d'abord à Insprück, puis à Linz.

Deux fois, dom Augustin avait expédié des religieux pour le Canada; la première (c'était en 1793), nous avons vu qu'ils furent retenus par l'évêque d'Anvers; la seconde (juillet 1794), ils parvinrent bien en Angleterre, mais un riche Anglais catholique, Thomas Weld, leur offrit, à Lullworth, une ancienne abbaye de Cîteaux, s'engageant à pourvoir à leurs besoins jusqu'à ce que les bâtiments fussent appropriés et les terres mises en rapport. Ce fut l'affaire de dix-huit mois. Pendant ce temps, ils furent l'objet d'abord de la faveur publique, puis de violentes contradictions. Les évêques anglicans témoignèrent leur désapprobation de cette intolérance; ils se bornèrent à exiger que les Trappistes ne prêchassent pas, qu'ils couvrissent leur habit d'un sarrau de toile et qu'ils rasassent leur barbe tous les huit jours! Le 9 mars 1796, les religieux entrèrent en possession des bâtiments encore inachevés de Lullworth.

C'est au cours de ces fondations qui avaient occupé les années 1793 et 1794, que le Pape érigea la Val-Sainte en abbaye (30 sep-

Digitized by Google

tembre 1794). Dom Augustin en fut élu abbé et reconnu, par décret du nonce de Lucerne, chef et supérieur de tous les établissements qui en sortiraient. Nous venons d'en voir six; un septième, bien différent des précédents, marqua l'année 1796. De même que sainte Scholastique, sœur de saint Benoît, avait fondé les Bénédictines; de même que Humbeline, sœur de saint Bernard, avait décidé les religieuses de Juilly à embrasser l'observance de Cîteaux; de même, la sœur de dom Augustin, ralliant autour d'elle des Augustines, des Capucines, des Clarisses dispersées et errantes, fonda, sous les auspices de son frère, l'ordre nouveau des Trappistines. C'était à Saint-Branchier, dans le voisinage de la Val-Sainte. On vit d'anciennes supérieures, d'anciennes maîtresses des novices, disputer la dernière place; on vit des religieuses, habituées à des règles douces ou adoucies, solliciter des règles plus sévères et jusqu'aux austérités de la Val-Sainte. On vit la princesse Louise de Condé s'engager dans cette rude milice; son père lui opposait sa santé, sa faiblesse : elle lui répondait « qu'elle était bien plus à plaindre lorsqu'elle suait naguère sous les robes de brocart, au palais de Versailles, et que jamais elle ne s'était mieux portée ». En 1800, lord Arundel donna aux Trappistines une maison à Stape-hill, à 7 lieues de Lullworth. Les Trappistines subsistent encore aujourd'hui.

Les temps d'épreuve approchaient. C'était une nombreuse colonie que la Val-Sainte; elle comprenait trois séries : religieux d'abord, pères de chœurs et frères convers, enfants qui suivaient l'école et qui étaient comme agrégés au monastère; enfin, religieuses de Saint-Branchier, soit, en janvier 1798, un total de 244 personnes. Loger, nourrir, occuper tout ce monde, on y arrivait, mais s'il fallait les déplacer, les faire voyager, leur assurer sur le chemin des moyens de se loger et de se nourrir, faire cela des centaines de lieues, trouver enfin un asile pour ce nombre insolite d'émigrants : que de difficultés! que de prévoyance! que d'embarras! comment oser même y songer?

C'est pourtant à cette extrémité que fut réduit dom Augustin, lorsque l'invasion française dans le Valais menaça ses établissements. Il fallait partir : sur la foi des promesses de Paul Ier, on rêva de pousser jusqu'en Russie! Le 19 janvier 1798, les religieuses se rendirent au château de Fürstenried, près de Munich; quelques jours après, les religieux et les enfants se mirent en route; la messe, les offices, les leçons même ne souffraient pas des déplacements quotidiens; quant à la règle, elle était strictement observée. L'électeur de Bavière, devant l'intolérance des disciples de Weishaupt, dut congédier ces hôtes qu'il avait bien accueillis d'abord. Par ses soins, ils eurent des radeaux surmontés de

Digitized by Google

cabanes en planches, sur lesquels ils descendirent le Danube jusqu'à Vienne. Là, même faveur personnelle du souverain, mêmes intrigues des partisans de Joseph II; dom Augustin enleva ses religieux d'Autriche; les uns se rendirent à Cracovie et les autres dans la Pologne russe.

Mieux encore que leur vie à la Val-Sainte, ces longs voyages démontrent l'esprit d'union, de subordination, de régularité qui, à travers tant de circonstances qui auraient pu l'entamer, ne firent qu'en manifester la force. Pendant ce temps-là, les abbayes, filles de la Val-Sainte, dispersées sur le sol européen, prospéraient; encore quelques années, et d'autres Trappistes traverseront l'Océan et feront aux Etats-Unis de nouveaux établissements. Enfin, la Trappe reviendra en France, à son point de départ, d'où, toujours féconde, elle enverra des colonies devenues glorieuses, comme elle avait fait naguère dans l'exil.

VI

Entre Trappistes et Chartreux, il existe, au moins par l'austérité, quelque parenté. On connaît l'adage : *Carthusia nunquam reformata quia nunquam deformata.* Cependant, vers 1727, où l'on comptait en France 68 chartreuses et 800 religieux, le jansénisme avait pénétré dans quelques maisons; mais il n'y eut, assure-t-on, que 50 membres gravement atteints, et 30 seulement refusèrent de se soumettre; pendant quelques années, par prudence, on n'admit pas de novices[1]. Sorti de cette passe dangereuse, l'ordre poursuivit son cours : on remarqua néanmoins que le nombre des postulants diminuait; c'était la conséquence de l'édit qui reculait jusqu'à vingt et un ans l'émission des vœux. Telle était, du reste, la bonne réputation dont jouissaient les Chartreux, que, comme pour les Trappistes, il fut question, à l'Assemblée constituante, de les excepter de la proscription qui frappait toutes les congrégations; mais, comme pour les Trappistes, on passa à l'ordre du jour.

En 1789, les Chartreux avaient pour général dom Hilarion Robinet, chartreux de Paris, élu en 1778. Son généralat fut une période d'épreuves. Malgré les résistances de Pie VI, Joseph II supprima dans ses États 29 chartreuses. Le roi d'Espagne arracha au Pape l'autorisation, pour ses nationaux, de se séparer de la maison mère et d'avoir un supérieur espagnol (1784). Instruit par ces cruelles expériences, dom Hilarion pressentit, par les premières mesures qu'édictait l'Assemblée constituante, le sort qui attendait ses fondations, et, prévoyant comme l'avait été dom Augustin,

[1] Cf. *la Grande-Chartreuse*, par un Chartreux.

Digitized by Google

il voulut tout au moins mettre à l'abri le gouvernement central. Sur ses instances, le Pape, par un bref du 16 mai 1790, l'autorisa à établir la maison mère hors de France et à réunir le chapitre général dans la maison qu'il aurait choisie pour refuge. Il était temps : quelques jours avant l'arrivée de ce bref, dom Hilarion assistait à l'inventaire des biens de la chartreuse, à l'enlèvement de l'argenterie et des vases sacrés; une mort opportune (mai 1791) le déroba au triste spectacle de ce qui allait suivre.

Dom Nicolas Albergati, élu à sa place, obtint du Pape le renouvellement des facultés accordées à son prédécesseur. Il y avait alors à la Grande-Chartreuse 38 religieux de chœur; sur ces 38 religieux, plusieurs venaient d'autres couvents et s'étaient réfugiés dans la maison mère. Aux interrogatoires, ils répondirent tous qu'ils entendaient persévérer dans leur vocation et rester dans leur monastère. Ce ne fut pas pour longtemps. Bientôt on imagina de les accuser d'entretenir des intelligences avec la Sardaigne; sous prétexte de surveiller la frontière, une partie de la maison fut transformée en caserne, et des soldats s'y logèrent. C'était une manière de prendre possession. En mai 1792, ordre d'évacuer; puis, vint le décret de suppression (18 août) bientôt suivi, le 13 septembre, de l'injonction de se disperser pour le 1er octobre.

La dispersion eut lieu le 14. Tandis que 12 frères convers et 4 religieux étaient maintenus au couvent pour le garder, d'autres, non pas tous, se retirèrent en Suisse ou en Italie. Deux profès, dom Denys Chatelus et dom Louis Martin prirent refuge au monastère de la Part-Dieu, près Fribourg; mais ils n'y arrivèrent, le premier qu'en juillet, et le second qu'en décembre 1793, ce qui laisse supposer qu'ils errèrent vainement jusque-là à la recherche d'un asile. Dom Valentin Palluis fut aussi dans ce cas; il se décida à s'engager chez les Trappistes de la Val-Sainte; il y mourut après trois mois de noviciat. Dom Jacques Muguet émigra en Piémont; il mourut en octobre 1797 chez les Trinitaires de Turin. Dom François Clet, frère du martyr, profès de Valbonne, obtint la permission de se retirer à Rome à la chartreuse de Sainte-Marie-aux-Thermes [1].

Le général dom Albergati ne quitta la Grande-Chartreuse que le 17 octobre. Etait-il bien fixé sur le lieu de son exil? Il ne le semble pas; il n'arriva à Bologne, dans la chartreuse de cette ville, que le 7 décembre 1792. Avec lui et dans le même couvent se trouvèrent dom Vallet, scribe; dom Mathieu Biraud, sous-scribe; dom Benoît Palluis; dom Moissonnier, qui sera général de 1813 à 1816; ils s'y rencontrèrent plutôt fortuitement que pour s'y être donné rendez-

[1] *La Grande-Chartreuse*, par un Chartreux, p. 164, et communication de Mlle A. M. de Franclieu.

Digitized by Google

vous. Conformément aux dispositions du Saint-Père, le couvent de Bologne qui abritait le général devint la maison généralice de l'ordre. En 1793, dom Albergati y tint le chapitre général : 14 prieurs y assistaient, composés sans doute de prieurs italiens, mais aussi de prieurs de diverses chartreuses de France. A cause de la dispersion et vu la difficulté qu'il y aurait sans doute à réunir un nouveau chapitre, il fut décidé que le P. scribe, dom Vallet, en cas de mort du général, garderait les pouvoirs et remplirait l'office de vicaire général, jusqu'à ce qu'un chapitre pût être convoqué. Le Pape approuva cette décision (14 juillet 1794). En 1795, nouveau chapitre, qui confirma les mesures précédentes. Ainsi, jusque dans ce temps de dissolution apparente, l'ordre avait son centre, son administration, son gouvernement. En 1797, au cours de la campagne d'Italie, dom Albergati, avec la permission du Pape, se réfugia à la chartreuse de Rome; il y resta jusqu'à sa mort (22 décembre 1801)[1].

Voilà pour les religieux de la Grande-Chartreuse qui s'en allèrent en exil. Parmi ceux de ce couvent qui n'avaient pas quitté la France, 4 moururent dans les prisons et 6 à Lyon sur l'échafaud; l'administration n'épargna même pas ceux qu'elle avait préposés elle-même à la garde du monastère.

Le couvent de Paris offre cette singularité que, aux interrogatoires de la municipalité, les religieux demandèrent à répondre par écrit sous enveloppes cachetées : ce qui leur fut accordé. Que sont devenues ces réponses et ces enveloppes? On trouve aux Archives d'infinis détails sur les propriétés des Chartreux; on ne trouve rien sur leurs résolutions. Ils étaient 27, dont 9 de soixante-quatre à quatre-vingt-cinq ans, plus 1 convers de soixante-dix. Le prieur, dom Félix-Prosper de Nonant, âgé alors de soixante-huit ans, fut arrêté à Paris à la fin de 1793, détenu à Sainte-Pélagie et au Luxembourg; on le comprit dans la prétendue conspiration des prisons; il fut exécuté sur la place du Trône, le 9 juillet 1794. On ne parle pas des autres.

Beaucoup de Chartreux du Midi gagnèrent l'Espagne, sans que nous puissions en indiquer le nombre et les noms. Il y en eut qui, ou fatigués de l'exil, ou passionnés d'apostolat, repassèrent la frontière avant le temps : la plupart furent arrêtés.

[1] Dom Vallet, suivant les décisions antérieures des chapitres, remplit l'office de vicaire général; en 1810, il quitta Rome, à cause de l'occupation française, et rentra en France. Il se retira à Romans (Drôme) où quelques chartreux de Sainte-Marie de Bouvantes avaient trouvé asile et où ils étaient restés pendant la Révolution, y poursuivant leur vie de Chartreux.

Digitized by Google

Dans la chartreuse de Trèves se réfugièrent, en 1792, dom Platelet, prieur, et dom Bévière, vicaire de la chartreuse de Montdieu, diocèse de Reims. Ils étaient partis dès le 18 juin 1791. A Trèves encore, et dans la même chartreuse, nous rencontrons dom Koppe et dom Senzy, de la chartreuse de Rettel, près de Thionville; à Saint-Ymgbert, dom Baour, de celle de Dijon; à Maëstricht, dom Duplessis, de la chartreuse d'Arras. Ceux de Montdieu s'en allèrent plus tard à Bouxheim, en Souabe; ainsi durent faire la plupart de ces réfugiés de Trèves et de Maëstricht, lorsque l'approche des armées françaises les éloigna de leurs premiers asiles. Sur les 19 Chartreux de Montdieu, on en retrouve, en 1802, 15 ou 16 à Sedan, Metz, Châlons-sur-Marne, Charleville, Reims, les uns exerçant le ministère, les autres curés; un, maître d'école; tous restés fidèles, soit qu'ils eussent demeuré en France, soit qu'ils fussent revenus de l'étranger[1].

Si j'en juge, d'ailleurs, par l'histoire d'une douzaine de chartreuses qu'il m'a été donné d'étudier[2], il semble que la plupart de leurs membres aient manifesté peu de goût pour l'exil. Etait-ce l'effet de leurs mœurs sédentaires qui les détournait de courses aventureuses et sans but certain? Etait-ce un attachement irrésistible au village, au couvent solitaire qui les abritait depuis tant d'années, à la cellule même qui s'adoucit, comme dit l'*Imitation*, par l'habitude[3]? En fait, beaucoup d'entre eux ne s'éloignèrent pas de leur couvent. Ils se réfugiaient non loin de là, dans leurs familles, chez des amis; on en cite qui étaient revenus clandestinement vers leur Chartreuse dévastée, qui s'y logeaient dans quelque coin abandonné, certains même dans leur ancienne cellule. Ils y vivaient, mais non pas oisifs. D'anciens serviteurs du couvent, des familles pieuses du voisinage savaient qu'ils étaient là et recouraient à leur ministère pour des mariages, pour des baptêmes ou pour assister des mourants.

Ce genre de vie ne put se continuer au delà d'une année. La délation ou l'inquiète curiosité des comités de surveillance ne tarda pas à en percer le mystère, et la plupart de ceux qui menaient cette pénible mais inoffensive existence furent, au cours de l'année 1794, découverts, arrêtés et emprisonnés. C'est ainsi qu'à Roche-

[1] *La Chartreuse de Montdieu au diocèse de Reims*, par l'abbé Gillet, 1889.

[2] *La Chartreuse du Glandier*, par M. Joseph Brunet; *la Chartreuse de Notre-Dame des Prés*, par l'abbé Lefebvre; *la Chartreuse de Notre-Dame du Puy*, par l'abbé Arzac; *la Chartreuse de Molsheim*, par le P. Ingold; *la Chartreuse de Bosserville*, par l'abbé Berseaux; *la Chartreuse de Saint-Honoré, à Thuison, près d'Abbeville*, par l'abbé Lefebvre; *Saint Bruno et les Chartreux*, par le même, etc.; très belles publications, du moins la plupart.

[3] *Cella continuata dulcescit.* (*Imit.*, l. I, c. xx, v. 5.)

Digitized by Google

fort, sur les pontons, nous comptons 16 Chartreux, principalement du Nord et du Centre : Bosserville, Charlieu, Bourg-Fontaine, Saint-Pierre de Quevilly, Rettel, Orléans, Val-Dieu près Mortagne, Beaune, Rouen : 10 y moururent misérablement en juillet, septembre et août 1794, c'est-à-dire dans les premiers mois de la déportation. A Bordeaux et à Blaye, il y en eut 35, appartenant plutôt aux Chartreuses du Midi : Bazas, Lavaur, Cahors, Rodez, Castres, Le Puy, Toulouse, Milhau, le Glandier, etc., sans oublier la Grande-Chartreuse, qui y compte 6 de ses membres. Sept religieux y moururent. C'est ainsi que ces religieux, fidèles en France comme leurs confrères l'étaient en exil, trouvèrent pour prix de leurs sacrifices l'emprisonnement et la mort.

Par ordonnance royale du 27 avril 1816, la Grande-Chartreuse fut remise à ses anciens propriétaires. Dom Moissonnier, général depuis 1813, arriva le 4 juillet à Grenoble et le 8 à Saint-Laurent-du-Pont. Ses infirmités et son grand âge ne lui permettant pas de monter à cheval, il fut porté à bras et entra comme en triomphe dans la vieille maison mère de son ordre. Il y mourut quelques jours après (19 juillet).

Combien d'années allaient s'écouler avant que, une à une, d'autres maisons se rouvrissent! Partout, c'étaient des ruines, ou bien l'Etat y était maître et y logeait ses services, ou bien encore quelque particulier s'y trouvait installé, comme ce malheureux Lafarge, qui devait donner au Glandier une si triste célébrité. Pour les Chartreux survivants, qui n'avaient pas trouvé place dans quelque paroisse, ou à qui l'âge interdisait un ministère régulier, que devenir? où aller? Un des religieux de Montdieu, dom Galois, n'avait pas quitté la France pendant la Révolution; il avait exercé secrètement le ministère non seulement à Reims, mais jusqu'en Ardenne. Pour couronner sa vie, il voulut la finir dans un couvent de son ordre. Montdieu n'existant plus, il tourna les yeux vers la Grande-Chartreuse. Malgré ses soixante-dix-huit ans, il partit à pied, il pénétra dans cette enceinte bénie et eut la consolation d'y vivre quinze mois encore; il y mourut le 15 janvier 1836. N'est-ce pas un touchant témoignage de l'amour des Chartreux pour leur ordre et pour leur maison?

VII

A la suite de ces ordres antiques, nous voudrions jeter un rapide coup d'œil sur ces congrégations séculières qui, nées dans la ferveur du dix-septième siècle[1], avaient entre elles comme un

[1] L'Oratoire fut fondé en 1611; la Compagnie de Saint-Sulpice, en 1641; les Prêtres de la Mission, en 1646; la Société des Missions étrangères, en 1663.

Digitized by Google

air de parenté : l'Oratoire, les Prêtres de la Mission, Saint-Sulpice et la Société des Missions étrangères. Elles avaient échappé à la commende et même à la Commission des Réguliers. Indépendantes dans leur administration intérieure, n'ayant pas eu à souffrir des interventions régaliennes, entièrement vouées à l'objet de leur institut, ces sociétés religieuses ne s'offraient pas à la Révolution dans les conditions d'ébranlement intérieur des anciens ordres.

Il y a pourtant quelques réserves à faire pour celle de l'Oratoire. De 600 membres qu'elle avait comptés à la fin du dix-septième siècle, elle était, en 1790, réduite à 236. Le jansénisme, on le sait, y avait fait de grands ravages; l'esprit du dix-huitième siècle, en traversant ce milieu lettré et libéral, y avait introduit l'indiscipline. Le P. Ingold a raconté [1] comment la charge de six collèges qu'avaient dû prendre les Oratoriens, après la dissolution de la Compagnie de Jésus, les avait forcés à recourir à un certain nombre de laïques comme auxiliaires et comme professeurs; ces confrères, ainsi qu'on les appelait, n'appartenaient pas à la Compagnie, mais ils en ouvraient les portes aux souffles du dehors; pour eux, libres de leurs personnes, ils levaient la tête, parlaient haut; quand les clubs furent ouverts, ils y prirent place; on les confondait avec les Oratoriens; ne vivaient-ils pas dans leurs collèges? Professeurs de l'Oratoire, ils en portaient même l'habit; comment les distinguer des membres de la congrégation?

Même parmi ces derniers, combien n'y en eut-il pas qui, emportés par la passion de réformes qui hantait les esprits, se crurent de bonne foi destinés à y coopérer! Dans leur pensée, ce rôle convenait à leur compagnie; par une pétition expresse à l'Assemblée constituante, ils s'offrirent à le remplir. Le serment à la Constitution civile fut l'épreuve qui trahit le secret des volontés : les maisons du Mans, de La Rochelle, de Nantes, Tours, Rouen, Autun, Dijon, Bourges, Nevers, Aix, Toulouse, refusèrent presque unanimement le serment; à Boulogne et à Arras, tous le prêtèrent; il en fut de même à Beaune, Besançon, Troyes. En résumé, sur 236 prêtres, 53 firent alors défection. Trois acceptèrent des évêchés constitutionnels; Poupard, Poiret, Latyl devinrent à Paris curés intrus; on connaît trop les noms de Ychon, Ysabeau, Le Bon (ce dernier, du moins, avait été chassé de l'Oratoire avant la Révolution); parmi les *confrères*, Fouché et Billaud-Varenne n'ont aussi que trop de célébrité.

Alors que dans des ordres composés de plusieurs milliers de religieux, on en compte à peine quelques centaines qui aient figuré sur les listes d'exil, on ne saurait s'étonner que la congrégation de

[1] *L'Oratoire pendant la Révolution.* (Revue de la Révolution, 1883 et 1884.)

Digitized by Google

l'Oratoire, réduite à 150 ou 180 membres, ne nous offre que quelques individus dispersés. A Jersey, nous rencontrons le P. Moissenet, supérieur de la maison du Mans : que devinrent les 12 confrères qui, avec lui, refusèrent le serment? En Angleterre, on voit le P. Tabaraud, de Limoges, qui lutta si énergiquement contre l'entreprise révolutionnaire. Les PP. Jaucourt et Mislin, de La Rochelle, partirent : était-ce pour l'Espagne, comme tant de prêtres de ces contrées? En Espagne, le P. J.-B. Fontenelle traduisait les poésies latines de Prudence et une histoire de la littérature espagnole. A Conduitz, dans le Luxembourg, nous lisons les noms des PP. Servant et Renaudin, de Nevers; à Trèves, celui du P. Grafftot, du collège de Soissons; en Italie, ceux du P. Marion Léty, d'Arles; des PP. André et Rabbe, d'Aix; du P. Lefebvre, de Marseille, avec les PP. Bezombes et Beaumont de la Garde, ce dernier, neveu de l'ancien archevêque de Paris, Christophe de Beaumont. N'est-ce pas encore en Italie que passèrent, le 3 décembre 1792, les Oratoriens de Notre-Dame des Grâces, en Provence? Maigre liste, mais qui n'est pas limitative et qui ne signale peut-être que les directions que suivirent d'autres membres de l'Oratoire [1].

Les Prêtres de la Mission ou Lazaristes étaient nombreux; ils possédaient une fortune immobilière considérable; ils soutenaient la charge d'une triple fonction : missions dans les campagnes, éducation des séminaires, missions dans l'Extrême-Orient. Le 13 juillet 1789, le pillage de la maison mère de Saint-Lazare leur montra ce qu'ils avaient à attendre de la Révolution. Ce fut, pour eux, le signal de la dispersion. En outre de la maison de Saint-Lazare, ils avaient à Paris le séminaire de Saint-Firmin ou des Bons-Enfants; le supérieur et l'économe y restèrent pour garder l'immeuble. On sait comment, transformé en prison, on y enferma 70 à 80 prêtres qui y furent massacrés le 3 septembre 1792; le P. Boullengier, économe, échappa; le P. François, supérieur, refusa de s'éloigner et partagea le sort des autres victimes.

Le supérieur général, M. Cayla de la Garde, qui, élu député suppléant aux états généraux, avait fini par y remplacer M. Veytard, curé de Saint-Gervais, démissionnaire en novembre 1789; M. Ferris, premier assistant, et M. Brunet, procureur général, s'exilèrent d'abord en Belgique; les événements les conduisirent ensuite à Liège, à Maëstricht; de là, ils passèrent à Mannheim, d'où ils se retirèrent à Rome. C'était sans doute dans le but de suivre plus aisément les affaires de leur mission de Chine [2].

[1] Le P. Ingold, *op. cit.*, et Documents particuliers.

[2] D'un mémoire manuscrit du P. Boullengier que j'ai eu quelques ins-

Digitized by Google

C'est encore en Belgique, dans le Luxembourg, en Bavière, que passent successivement plusieurs groupes de Lazaristes du nord et de l'est de la France : à Louvain, les supérieurs des séminaires de Soissons et d'Amiens, MM. Bouchu et Poincarré; à Conduitz, à Trèves, à Heidelberg, 9 directeurs ou professeurs du séminaire de Metz; à Heidelberg encore et à Deux-Ponts, des directeurs de Nancy.

On trouve quelques noms en Espagne. Le P. Eyrard s'y était réfugié de bonne heure; il en avait parcouru les provinces et, par ses démarches, préparé l'accès aux prêtres et aux émigrés. Beaucoup furent placés par ses soins; il les visitait de ville en ville, les réunissait dans les églises, leur prêchait des retraites. Le P. Boujard, qui sera plus tard vicaire général de la compagnie et supérieur des Filles de la Charité, s'occupait des prisonniers français; avec lui, attaché à la même œuvre, se trouvait le P. Compans, auteur d'une Histoire de la vie de Jésus-Christ.

On raconte qu'un Lazariste réfugié en Espagne en rapporta à la fin de son exil une somme assez considérable, qu'il avait épargnée au prix de privations quotidiennes : elle servit aux premiers frais de rétablissement de la compagnie[1]. Sa prospérité actuelle est connue.

Le 8 avril 1791, s'embarquèrent à Saint-Malo pour l'Amérique du Nord quatre prêtres de la compagnie de Saint-Sulpice, MM. Nagot, Tessier, Levadoux et Garnier, accompagnés de cinq séminaristes anglais et français, et d'un ami de M. Nagot, M. Delavau, chanoine de Saint-Martin de Tours. Le 29 mars 1792, trois autres Sulpiciens, MM. Chicoineau, Flaget et David, et un jeune diacre, M. Théodore Badin; le 24 juin, trois autres encore, MM. Maréchal et Gabriel Richard, et M. Ciquard, auparavant supérieur du séminaire de Bourges, débarquèrent tour à tour à Baltimore. Plus tard, suivirent le même chemin, en 1794, M. Babad, venant d'Espagne; en 1795, M. Dubourg; en 1798, M. Dilhet. D'autres prêtres vinrent d'ailleurs, d'Angleterre, comme M. de Cheverus, ou de la Guyane française d'où ils étaient chassés par la persécution, comme MM. Moranvillé, Hérard et Duhamel; mais c'est la compagnie de Saint-Sulpice qui forma le premier et le plus fort contingent d'immigration aux Etats-Unis. « Tout ce qui manquait à l'Eglise américaine, a dit excellemment un historien de ces émigrés, lui a été donné en quelque sorte d'un seul coup avec

tants sous les yeux, il résulterait qu'en 1817, il ne restait plus, dans la mission de Chine, qu'un seul lazariste, le P. Lamiot.

[1] Cf. *Le clergé français réfugié en Espagne*, par le P. Delbrel, S. J.

Digitized by Google

abondance, et, pour la combler ainsi de ses dons, la miséricorde divine s'est servie de la Révolution française[1]. »

C'est, en effet, pour protéger l'existence de sa compagnie que M. Emery, supérieur général, s'inspirant d'anciens projets de M. Olier, dirigea quelques-uns de ses confrères vers les Etats-Unis. Il voulait fonder à Baltimore un séminaire qui recruterait ses élèves dans le pays et deviendrait une pépinière de prêtres indigènes. Il eût souhaité de s'y transporter de sa personne : mais d'autres devoirs le retenaient. Il avait pris cette résolution après accord préalable avec Mgr Carroll, ancien Jésuite, le premier évêque d'Amérique, qui avait été sacré récemment en Angleterre, à Lullworth, chez M. Thomas Weld, le même qui, quelques années après, donnera asile aux Trappistes (Voir p. 329).

On débuta d'abord par des mécomptes. Le séminaire fut ouvert, mais il n'y vint pas un seul élève; les séminaristes mêmes qu'on avait amenés d'Europe n'avaient pas persisté dans leur vocation. Frustrés dans leurs espérances, M. Nagot et ses compagnons, hommes de zèle apostolique, se livrèrent aux exercices du ministère et trouvèrent facilement à s'y employer. En vain M. Emery leur faisait des remontrances et leur rappelait l'objet de leur mission : comment se condamner à l'inaction? Mgr Carroll instituait un collège, ce collège devait nuire au séminaire; cependant les Sulpiciens concouraient aussi à cette nouvelle œuvre aux dépens de la leur. Tout en se déclarant soumis à l'évêque, M. Emery protestait et parlait même de faire rentrer ses confrères en Europe. Après bien des années d'attente, les désirs de M. Emery purent se réaliser, et l'on peut dire que la compagnie de Saint-Sulpice, si peu nombreuse qu'elle fût, prépara à l'Amérique du Nord des apôtres, des prêtres et des pasteurs.

Les Sulpiciens restés en France s'étaient dispersés. Aucun d'eux, M. Emery avait lieu de s'en glorifier, ne se laissa tenter, soit par le serment, soit même par les illusions révolutionnaires. Les uns, comme M. Emery à Paris, M. Meilloc à Angers, M. Pierre-Joseph Mermet à Lyon, etc., restèrent fidèles à leur poste, au risque des dangers à courir; ils connurent la prison, ils furent même bien près de l'échafaud. D'autres rentrèrent dans leurs familles, exercèrent le culte en secret, se dérobèrent comme ils purent. Reste la part de l'exil. Nous suivons la trace de quelques-uns.

En Espagne s'étaient retirés MM. Babad, Dubourg, Flaget, de Saint-Félix, Roque, Jaouen, David, d'Hauchemail, du séminaire d'Angers. L'évêque d'Orense, touché des vertus des Sulpiciens et

[1] Moreau, *les Prêtres français aux Etats-Unis*, p. 81.

Digitized by Google

instruit de leurs aptitudes dans la direction des séminaires, voulut leur confier le sien, ou plutôt en instituer un sous leur direction. L'ordonnance royale de 1792, qui interdisait aux prêtres français toute immixtion dans le ministère, empêcha l'exécution de ce projet. C'est à cette occasion que M. Babad partit pour l'Amérique avec MM. Flaget et Dubourg. Ils s'arrêtèrent à la Havane : là encore, l'évêque leur fit les mêmes propositions que celui d'Orense; les mêmes obstacles se dressèrent, et l'ordonnonce royale prévalut à Cuba comme dans la mère patrie. Les trois Sulpiciens gagnèrent Baltimore.

Le Valais suisse et le canton de Fribourg recueillirent quelques Sulpiciens, la plupart anciens supérieurs de séminaire : M. Gazaniol, de Lyon, que M. Emery nomma vice-supérieur de la compagnie; M. Begougne; M. Sicolier, de Limoges, à Fribourg; M. Jacques Terrasse, d'Amiens, qui fut nommé curé de village; M. Ruben, professeur de dogme au séminaire du Puy; M. Chaillou, directeur des philosophes à Lyon. A Wolfsau (Bavière), M. Bouillaud, ancien supérieur du séminaire de Clermont-Ferrand, assisté de M. Picamihl, de Reims, et de MM. de Richecourt, Gournay et Morel, tous Sulpiciens, fonda un séminaire pour les jeunes Français émigrés qui se préparaient à l'état ecclésiastique : cet établissement dura quelques années : il prit fin avec l'exil [1]. Même à l'étranger, les prêtres de Saint-Sulpice restaient fidèles à leur vocation; mais ils y étaient, si j'ose dire, sans racines et ne pouvaient qu'y tenter des essais sans durée.

Il n'en était pas de même de la Société des Missions étrangères. En France, elle n'avait de maison qu'à Paris; à Paris même, en dehors de son séminaire, elle ne comptait que neuf directeurs, quelques professeurs, des malades, des infirmes, des vieillards. Son personnel et son œuvre étaient au loin, dans les missions de la Chine et du Tonkin. Qu'elle trouvât quelque part en Europe un point d'appui, il semblait que son action s'exercerait presque aussi bien qu'en France. Malgré d'habiles arrangements, malgré le dévouement d'un personnel dont aucun membre ne fléchit, la Société se trouva, comme nous l'allons voir, gravement atteinte par l'exil [2].

[1] M. Bouillaud fut plus tard supérieur du séminaire de Lyon, puis de celui de Clermont; il jouissait d'une grande réputation comme professeur de morale. Il mourut le 2 mai 1828, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, doyen de la compagnie.

[2] En 1789, les cinq missions administrées par la Société comprenaient 62 prêtres français et une centaine de prêtres indigènes, dirigeant environ 250,000 chrétiens de l'Extrême-Orient. — Cf. Adrien Launay, *le Séminaire des Missions étrangères*, à qui j'ai emprunté, comme à la source la plus sûre, les renseignements qui forment le fond de cet exposé.

Digitized by Google

Les neuf directeurs s'étaient partagés en quatre groupes. Sur l'invitation du cardinal Antonelli, deux se rendirent à Rome : M. Boiret, ancien missionnaire en Cochinchine et M. Descourvières, député du Siam. Le 20 mai 1792, ils prirent un passeport pour Besançon, passèrent par la Suisse et la Savoie, et arrivèrent à Rome le 27 juin. Un deuxième groupe, composé de M. de Chaumont, ancien missionnaire au Fokien; de M. Blandin, qui venait du Tonkin; de M. Alary, du Su-Tchuen, et de deux séminaristes, partit le 2 octobre 1792 pour l'Angleterre : « Enfin, écrivait de Londres, le 10 octobre, M. de Chaumont, nous pouvons vous écrire sans détour; nous avons quitté la terre de la prétendue liberté et nous sommes chez une nation libre. » MM. Hody et Bilhère (c'était le troisième groupe) se retirèrent à Amiens, d'où ils espéraient surveiller les affaires de Paris et rester en communication avec l'Angleterre. Enfin, à Paris même, demeurèrent, comme gardiens de la maison, MM. Bramany et de Beyries, tous deux très âgés : ils moururent, l'un le 27 janvier 1793, et l'autre le 23 février suivant. Cette répartition était logique et avisée pour des circonstances normales : les troubles intérieurs, l'état de guerre général, les jalousies internationales paralysèrent l'effet qu'en d'autres circonstances on en eût pu attendre.

Par suite de la déclaration de guerre à l'Angleterre (1er février 1793), les réfugiés d'Amiens cessèrent bientôt toute correspondance avec les confrères qui y étaient réfugiés. Ils ne communiquèrent même plus avec Paris : invités à y venir pour la vente de leurs meubles et de bien des objets précieux, ils préférèrent s'en abstenir ou n'y vinrent que plus tard, en 1796; encore se cachèrent-ils soigneusement rue de Sèvres.

Le groupe d'Angleterre vivait très pauvrement. M. Blandin était attaché à l'hôpital de Middlesex; M. Alary enseignait la théologie aux jeunes séminaristes qu'il avait emmenés de Paris; M. de Chaumont était aumônier d'une famille catholique. Il rédigeait pour les missions un précis des événements d'Europe et pour l'Europe un précis de ce qui se passait dans les missions; la persécution au Tonkin et au Su-Tchuen lui fournissait une large matière. Ses récits imprimés à Londres ou à Liège il les envoyait au Pape, à la Propagande, à Louis XVIII par l'entremise de M. Edgeworth, et à tous ceux qui s'intéressaient à l'œuvre.

La direction des missions souffrait bien des difficultés. Du fond de l'Orient, on demandait des missionnaires; le gouvernement anglais n'accordait pas le passage. La voie du commerce était trop chère pour la bourse légère de la Société. La Compagnie des Indes offrait, l est vrai, le passage gratuit et même une gratification, mais à la

Digitized by Google

condition que les missionnaires servissent d'interprètes : c'était aider le protestantisme anglais et l'influence britannique, par conséquent nuire à l'influence française; la Société déclina la proposition. Trois missionnaires partirent cependant, à raison de 50 livres sterling chacun, en février 1795; mais quatre autres, embarqués sur un navire marchand, furent pris par un corsaire français et emprisonnés à Bordeaux; quand ils furent mis en liberté, ils renoncèrent à reprendre la mer. Enfin, il fallut compter avec les évêques français réfugiés à Londres; malgré les instances des cardinaux et celles de la Propagande, ils n'accordaient pas le visa que le *Foreign Office* exigeait pour délivrer des passeports, déclarant que les besoins d'apostolat de la France continentale devaient passer avant ceux de l'Extrême-Orient. Ce fut en dehors et à l'insu des évêques et par l'intervention de M. Erskine que MM. Rabeau, Foulon et Jourdain purent partir en mai 1799.

Les dispositions des autres puissances maritimes n'étaient pas plus favorables. Le Portugal demandait un certificat de haine contre la Révolution; l'ambassade d'Espagne à Rome refusait tous passeports; en Espagne, le capitaine général, à Orense, déclarait être sans pouvoirs. Les Danois craignaient d'être arrêtés par les Anglais. La Compagnie suédoise alléguait que les prêtres ayant échappé au martyre en France, il était inutile qu'ils allassent le chercher en Chine. L'Autriche consentait à offrir le passage pour les Echelles du Levant et pour l'Egypte; elle le refusait pour la Chine, où elle n'avait pas d'intérêts.

A Rome, MM. Boiret et Descourvières, très bien accueillis par le Pape, très soutenus par le cardinal Antonelli, n'en coururent pas moins plus d'une aventure. A l'occasion de l'affaire Bassville, menacés par la populace, ils durent se renfermer chez eux; le Pape leur donna une garde de jour et de nuit et fit même placer sur leur porte un tableau à ses armes avec cette inscription : *Hospice dépendant de la Propagande*. Ils voulurent, pour suppléer à leur séminaire de Paris, en fonder un dans les Etats du Pape, puis en Savoie, enfin en Autriche : ils échouèrent partout. La campagne de Bonaparte, en 1796, ne laissa pas de troubler leurs opérations : pendant six mois, leurs correspondances furent interceptées; ils ne recevaient de lettres ni de Paris, ni de Londres, ni des missions. En août 1798, au milieu des désordres qu'amenèrent la prise de Rome et la proclamation de la République romaine, ils se décidèrent à partir et se réfugièrent à Venise. Leur exil allait finir.

Digitized by Google

VIII

A l'exception de la compagnie de Saint-Sulpice, des Lazaristes et de la Société des Missions étrangères, congrégations séculières que leur nécessité força bientôt de rétablir, les ordres religieux, brisés et dispersés par la Révolution, ne paraissaient avoir, même après le Concordat, aucune chance de restauration prochaine. « Oublions la France, écrivait d'Italie le Bénédictin dom Dassac à un de ses confrères réfugié en Espagne; nous ne serons jamais plus ce que nous avons été. » C'était la pensée de tous ces exilés. Ils pouvaient sourire à l'idée de revoir la France; mais ils devaient se dire avec tristesse que, là où s'élevait naguère la maison conventuelle qui avait abrité leur jeunesse, ils ne retrouveraient que des ruines, ou un propriétaire étranger qui leur en fermerait la porte. Où seront d'ailleurs leurs confrères? Les uns morts dans l'exil, les autres dispersés. Trop heureux si leur âge et des circonstances favorables leur permettent d'accepter quelques fonctions de zèle, une cure, un vicariat. Mais pour le religieux qui a gardé au cœur la fidélité à son ordre, est-ce tout? est-ce assez? Jusqu'au sein de la patrie, il continuera comme une autre sorte d'exil.

Quelle âme assez confiante, quel esprit assez sagace eût pu prévoir alors toutes les réparations que recélait l'avenir? La Trappe, reconstituée dans son monastère délabré du Perche en décembre 1815; la Grande-Chartreuse, légalement et solennellement rouverte à son général en 1816; dom Guéranger s'établissant à Solesmes en 1835 pour inaugurer une nouvelle ère bénédictine; l'éloquence et l'audace du P. Lacordaire présentant, en 1840, dans la chaire de Notre-Dame, le froc oublié et le scapulaire de Saint-Dominique? L'Oratoire renaît bientôt sous les auspices du P. Pététot et du P. Gratry, tandis que, toujours modestes et pauvres, les religieux de Saint-François reparaissent dans nos villes, vêtus de bure, ceints de la corde et pieds nus. Un demi-siècle a suffi pour relever tant de ruines; l'opinion publique a salué ces hardies résurrections du passé; la liberté des associations religieuses est devenue une de nos libertés publiques. Mais, dira-t-on, est-ce bien le moment de parler de ces libertés d'hier quand elles viennent d'être violées? — Pourquoi non? L'expérience du dernier siècle ne prouve-t-elle pas que les tempêtes les plus longues ont un terme et que la justice réparatrice trouve aussi son jour?

Victor Pierre.

Digitized by Google

LE THÉATRE ALSACIEN

... Neuf heures. Les pieds traînards, j'erre dans Strasbourg de la place Kléber à la promenade du Broglie, sans but. Que faire? Je ne sais rien de plus triste pour un étranger qu'une ville de l'Alsace annexée, le soir, après dîner. Les rues sont désertes : à peine de temps en temps rencontre-t-on un officier dont le sabre bat le trottoir, ou une servante attardée à un rendez-vous furtif, qui rentre en se pressant, ou un agent de police campé sur la chaussée et regardant avec fierté passer les tramways et les voitures. Seules les brasseries sont pleines, et, devant les demi-litres de bière qui encombrent les tables, des familles paisibles ou des étudiants gras et boutonneux somnolent ou s'emportent, dans la fumée des pipes et des cigares. Que faire? Les Gretchen des tavernes ne me séduisent pas assez pour me risquer à les contempler jusqu'à minuit au prix d'une probable et fâcheuse gastralgie. Je m'approche d'une manière de colonne Moriss. Nulle troupe française de passage au Grand-Théâtre. L'Eden-Garden n'est pas ouvert, le Variétés-Concert est fermé. Un cirque annonce sur une affiche blanche rayée de noir de prestigieuses acrobaties. Que faire? Je songe à Mulhouse, où, dès huit heures, j'étais couché; à Colmar, où je m'endormais en prenant le café. Vais-je ici encore regagner sitôt mon lit? Tout à coup, au bas de la colonne, je déchiffre ces mots :

« Elsæssiches Theater.
Dr Herr Maire. »

Un théâtre alsacien! une pièce en alsacien! M. le Maire! Je me rappelle que, né dans le Bas-Rhin, je connais le patois alsacien et je cours au Théâtre-Municipal.

C'était bien une pièce alsacienne. L'auteur, M. Stroskopf, avait dessiné, avec beaucoup d'esprit, dans le personnage officiel, l'amusant portrait du fonctionnaire qui obéit toujours au gouvernement, quel qu'il soit, pour la seule raison qu'il est le gouvernement, et à qui l'amour respectueux, craintif et zélé de l'administration, tient lieu de toute qualité. Ce brave homme, père de deux

Digitized by Google

filles, attend la visite d'un haut dignitaire prussien qui doit inspecter la commune. Vêtu du traditionnel habit que portent au delà du Rhin les membres du corps enseignant, un professeur allemand se présente. Par un procédé analogue à celui de *Revisor*, la comédie de Gogol, ce professeur très bon, très modeste, très simple, un peu benêt, est pris pour le haut dignitaire, et malgré lui il est obligé de tout visiter, la mairie, l'école, l'église, l'hospice. On devine les quiproquo que crée cette situation. En parcourant les écuries, il tombe et, sali par sa chute, il est forcé de troquer ses vêtements contre ceux d'un domestique. A ce moment les éclats de rire redoublaient. Quelques instants séduite par les phrases sentimentales de ce tendre savant, une des filles du maire se laisse courtiser avec plaisir; mais un jeune Français, en excursion dans le pays, apparaît. La jeune fille reconnaît en lui le cavalier préféré d'un bal récent et abandonne tout de suite en sa faveur son premier galant. Le fonctionnaire prussien, qui arrive au dernier acte, est dépeint dans toute sa rudesse et dans toute sa morgue, sans flatterie. Finalement tout se termine le mieux du monde. Les jeunes filles épousent ceux qu'elles aiment; la première son danseur, la seconde un honnête paysan; le professeur se console en étudiant au point de vue philologique le dialecte alsacien, et le maire reçoit une décoration qui l'enchante.

Les acteurs jouaient cette pièce comique et satirique avec une expérience surprenante, et l'on sentait cependant que, n'ayant été à aucune école et ne subissant l'influence d'aucune doctrine plus ou moins poncive, ils créaient leurs rôles d'après leur propre sentiment, sans autre guide que leur talent naturel. Ma surprise fut vive.

Le moindre fait prête à d'infinies réflexions, et le plus insignifiant en apparence cache souvent de profonds secrets. Il y a quatre ans à peine, les yeux les plus exercés auraient vainement essayé de découvrir sur un édifice quelconque l'affiche que j'avais lue. Quelle cause soudaine, ou lente et sourde, avait donc présidé, au milieu de tant d'Allemands soucieux de germaniser une ville française, à la naissance de ce théâtre local et réaliste? La rédaction de la *Revue alsacienne illustrée* voulut bien me l'expliquer.

Assurément, les premiers essais de littérature en idiome alsacien ne datent pas d'hier, et la première œuvre dramatique remonte à 1814, époque où Daniel Arnold, doyen de la faculté de droit de Strasbourg, écrivit son *Pfingstmontag*, *Lundi de Pentecôte*. Dans cette pièce, qui met en présence, comme personnages principaux, un Strasbourgeois familiarisé avec le régime français et un Allemand immigré, la ville est dépeinte sous tous ses aspects,

Digitized by Google

avec ses rues, ses places, ses auberges, ses lieux de plaisir. On y entend toutes les différentes sortes du patois national, celui des gens de la société, celui des habitants de la Haute-Alsace, celui des paysans, celui des israélites, celui des pasteurs réformés. On nous y renseigne sur toutes les habitudes des citadins, sur les proverbes dont ils émaillent leurs discours, sur les superstitions qui ont cours, sur les préjugés qui règnent, sur les jeux favoris. Cette comédie, fameuse dans toute la région et même au delà du Rhin, avait été souvent reprise dans le cours du siècle, au bénéfice d'œuvres de charité, par des acteurs-amateurs, sur des scènes d'occasion. Elle le fut même encore, comme curiosité, en 1894, dans des conditions très brillantes.

Cependant, bientôt, le patois, que parlait surtout la basse classe, était méprisé. Les vieilles familles, non plus que les fonctionnaires et les invités des salons de la préfecture, ne s'occupaient des œuvres écrites dans une langue qu'employaient leurs domestiques. Si l'antique *Pfingstmontag* trouvait grâce parfois aux yeux de la haute bourgeoisie, au point qu'elle ne dédaignait pas d'en jouer elle-même les rôles, c'est qu'on attribuait à la pièce un caractère purement archéologique et qu'elle permettait une amusante exhibition de costumes dessinés par un peintre en vogue, ou tirés des vieilles garde-robes pieusement conservées. Cet état d'esprit se maintint jusqu'en 1870. Les auteurs n'osaient se lancer dans l'art dramatique : où auraient-ils fait jouer leurs productions? Par qui et pour qui?

La guerre éclata, les idées prirent un autre cours et, après les déchirements de l'annexion on n'eut guère le cœur à la comédie. Le théâtre, brûlé pendant le bombardement, fut reconstruit, il est vrai, dès les premières années de l'occupation, mais la population vieille-alsacienne n'y allait pas. La petite bourgeoisie elle-même, pour qui les pièces allemandes étaient facilement compréhensibles, resta rétive et demeura étrangère aux manifestations de la scène officielle.

Cette situation dura très longtemps. Mais les douleurs les plus vives s'émoussent, et quel peuple serait assez persévérant dans sa tristesse pour renoncer aux joies dramatiques? Peu à peu le petit public se mit à vouloir remplacer les représentations subventionnées par des comédies qu'il s'offrit à lui-même, et vers 1892 il existait à Strasbourg deux ou trois sociétés d'acteurs-amateurs qui s'exhibaient autant pour s'amuser eux-mêmes que pour amuser les autres. Les plus connues de ces sociétés étaient la *Theatralia* et la *Vogesia*.

La *Vogesia* donnait ses représentations à la salle de la Réunion des Arts et se payait même quelquefois le luxe de jouer des pièces

Digitized by Google

françaises. Au nombre des acteurs figurait M. *Horsch*, un maître relieur, qui, ne se contentant pas d'être un des meilleurs sujets de la troupe, fournissait aussi des petites comédies pleines de bonne humeur. Un voyageur de commerce, M. Remy, présidait la *Theatralia*. Cette compagnie donna d'abord ses représentations à l'auberge du *Soleil*, rue Sainte-Hélène. Là, dans une salle où pouvaient tenir deux à trois cents personnes, il s'en entassait souvent près de cinq cents. Quelques becs de gaz jetaient une lueur blafarde, l'atmosphère était étouffante, et à chaque instant des mouchoirs trempés épongeaient le visage gouttelant de sueur. Installés sur des chaises, des bancs, grimpés sur les saillies des murs, accrochés aux poutres, accroupis sur les marches de l'escalier qui conduisait aux galeries ou à cheval sur la rampe, les spectateurs enthousiasmés applaudissaient à tout rompre. Les places réservées coûtaient 25 centimes; plus tard, le succès grandissant, le prix atteignit 15 sous.

Hélas! la fortune ne sourit ni à la *Vogesia* ni à la *Theatralia*, et pas davantage à l'*Humoristica* et à l'*Argentina*, qui tentèrent les mêmes entreprises. Semblables aux nations que nulle autorité n'est assez puissante pour diriger, elles connaissaient les pires tribulations. La terrible ambition de l'administrateur doublée de la vanité des comédiens allumait chaque jour parmi les membres des sociétés des discussions, des querelles, presque des rixes. Nulle discipline n'existait, chacun voulait agir à sa guise; et, si par hasard, un règlement était établi, il semblait ne l'avoir été que pour être aussitôt violé. L'anarchie régnait en souveraine absolue sur toutes ces petites confréries. De guerre lasse, M. Remy donna sa démission. M. Contet, un employé à l'octroi, qui le remplaça, signala son administration par une rare désinvolture; il abusa même de sa situation pour imposer à son personnel les pièces qu'il composait lui-même. Pour se débarrasser de ce directeur-auteur qui l'encombrait de ses productions, la *Theatralia* ne crut pouvoir faire autre chose que mourir, et elle mourut. La *Vogesia* l'imita. D'éléments recrutés un peu partout naquit le *Strassburger Theater Club*. Un poêlier, M. Conrad, en accepta la direction. On peut être bon fumiste et mauvais directeur. La bonne entente ne dura guère, la moitié des acteurs démissionna, le *Strassburger Theater Club* suivit l'exemple de ses aînés, il disparut.

A quelque chose malheur est bon. De ces ruines, grâce à un homme actif et expérimenté, M. Hessler, qui dirigeait vers 1890 la scène municipale, sortit l'*Elsæssiches Theater*. Au moyen d'abonnements souscrits d'avance et de cotisations, M. Hessler avait, dans le courant de l'été 98, réuni une somme de 3,500 marks. Restait à

Digitized by Google

établir le plan général de l'entreprise. M. Hessler réunit en une assemblée générale, non seulement les membres du comité de la nouvelle société, mais encore tous les acteurs qui s'étaient distingués dans les différents cercles théâtraux. Il s'adressa à leur bonne volonté et fit valoir la gloire qui pourrait résulter pour eux de jouer devant un grand public des pièces bien montées, sur une scène bien dirigée; il leur prêcha l'esprit de discipline sans lequel on ne pouvait rien faire; enfin et surtout, il leur fit comprendre que leur seule raison d'être était de se consacrer entièrement et uniquement au théâtre en dialecte alsacien. Ce petit discours produisit un effet excellent. Un plaisant, néanmoins, remarqua que pour appliquer ce programme si sensé, il fallait des pièces en dialecte alsacien. M. Hessler, tranquille, montra MM. Hauss, Grober et Stroskopf. Le premier, un journaliste, avait écrit une adaptation de l'*Ami Fritz;* le second, un Allemand conquis aux mœurs alsaciennes devait écrire *Lucie*, et le troisième, *M. le Maire.*

... Les statuts de la société *Elsæssiches Theater*, approuvés par un arrêté du président de la basse Alsace en date du 30 mars 1898, comprennent six articles qui établissent l'organisation générale et définissent le but poursuivi : cultiver l'idiome alsacien, offrir à la bonne littérature dramatique alsacienne une scène digne d'elle, et enfin, par la représentation de pièces bien faites, procurer à bon marché au public une honnête récréation.

Il y a dans la société deux sortes de membres, les membres actifs et les membres honoraires. Les premiers se composent d'auteurs et d'acteurs, hommes et femmes, et les membres honoraires se recrutent parmi tous ceux qui veulent en payant une cotisation contribuer au succès de l'entreprise; les membres actifs seuls prennent part à l'assemblée générale, mais les membres honoraires ont droit à certaines prérogatives lors des représentations.

Le comité directeur se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un caissier, d'un bibliothécaire-conservateur du matériel et de quatre membres. Les cinq premiers ne doivent pas, en général, être pris parmi les acteurs et ils conservent leurs fonctions aussi longtemps qu'ils le veulent bien ou tant qu'il n'y a pas nécessité urgente à les remplacer. Ils ne peuvent être relevés de leurs fonctions que par un vote de l'assemblée générale à laquelle auront pris part les deux tiers au moins des membres, et à la majorité des trois quarts des votants. Les quatre autres membres du comité sont nommés pour la durée d'une année seulement. Tous les membres du comité peuvent être réélus.

A côté de ces statuts soumis à la sanction de l'administration, il existe un règlement intérieur qui fixe d'une façon précise les

Digitized by Google

droits et les devoirs des acteurs, tenant compte de la qualité spéciale d'acteurs qui ne sont, en somme, que des amateurs obligés de concilier les exigences du métier dont ils vivent avec celles du théâtre. Les sociétaires sont nommés par le comité-directeur et s'engagent par un traité qui les lie pour un an. Ne peuvent être nommés sociétaires que des artistes ayant fait leurs preuves. Quand les capacités techniques du candidat ne sont pas suffisamment connues, on peut les engager à l'essai. On ne statuera sur leur admission définitive qu'après une année.

Le traité lui-même qui lie les artistes vis-à-vis du théâtre est très explicite. Les artistes sont obligés de consacrer au théâtre toute leur activité professionnelle et de se conformer aux observations du comité et du régisseur. Quand, par sa faute, un des acteurs nuit à la représentation, il est condamné à une amende qui peut être fixée à 60 marks pour les grands rôles, à 40 pour les seconds, et à 20 pour les petits. Toutefois, en certains cas, sur l'urgence desquels le comité-directeur statue, un membre peut demander à résilier son engagement après une dénonciation préalable de trois mois. Mais ni les querelles au sujet d'un rôle, ni les rivalités, ni les susceptibilités d'amour-propre ne seront considérées comme des causes de résiliation d'engagement. Les sociétaires sont tenus de faire part au président de leurs changements de domicile, de leurs maladies et des voyages qu'ils entreprennent pour leurs affaires personnelles. Ils sont également tenus d'indiquer au président, en temps utile, les raisons qui pourraient les empêcher de prendre part à une représentation, et au régisseur celles qui les empêcheraient de prendre part à une répétition. Toute contravention à cette dernière clause est punie d'une amende. Le comité-directeur se réserve le droit de prononcer l'exclusion de tout sociétaire qui ne remplit pas ses engagements et dont l'esprit d'indiscipline nuit à la bonne marche de l'association. Le comité reçoit ou refuse les pièces qui lui sont soumises et peut prendre l'avis du régisseur. Il y a deux espèces de sociétaires : le sociétaire participant aux bénéfices de l'entreprise et le sociétaire non participant. Le comité choisit ces derniers parmi les sociétaires à l'essai et reste juge du moment où il y a lieu de les admettre à la participation. Les sociétaires non participants ont cependant droit à une équitable rémunération; ils prennent part, en outre, aux assemblées générales et aux fêtes et ont le même droit, en ces occasions, que les sociétaires participant.

Grâce à ce règlement, le Théâtre alsacien a su recruter et maintenir une excellente troupe, et les résultats financiers de l'entreprise ont été assez satisfaisants pour que les auteurs et les acteurs

Digitized by Google

trouvent dans les indemnités qu'on leur accorde une juste rémunération de leurs peines et un sérieux encouragement pour l'avenir.

L'influence du théâtre de Strasbourg a été très grande. En face du théâtre allemand officiel, dédaigné des habitants, se dressait un autre théâtre, fidèle image des mœurs du pays. Les spectateurs retrouvaient dans les pièces qu'ils voyaient jouer l'exacte reproduction de leur vie. L'action se passait dans un cadre familier, mettant aux prises sous le costume national les différents types alsaciens, paysans, ouvriers, bourgeois, petits employés et petits rentiers, avec le caractère spécial, les idées, les sentiments, les manies, les préjugés particuliers, créés par plusieurs siècles d'occupation française et par le voisinage de l'Allemagne. L'esprit alsacien, naturellement moqueur, avait dans cette peinture réaliste de quoi s'exercer. Une littérature locale était née, qui conserverait enfin, en le faisant ressortir, tout ce que l'Alsace devait au génie français et à son génie propre, et la vieille province garderait ainsi fidèlement sa physionomie si originale, puisque son idiome devenait langue littéraire et que ses enfants devenaient auteurs dramatiques, puisant leurs inspirations et leurs sujets dans le trésor populaire. Tous ceux qui voulaient, par tous les moyens possibles, entraver la germanisation, apportèrent leur concours à cette entreprise. Puisqu'il fallait reculer à une date lointaine, peut-être chimérique, le jour où la France rentrerait en possession des biens perdus, l'Alsace au moins resterait alsacienne, en attendant. Cette tentative, d'abord purement artistique, se transforma bientôt, par l'accord de toutes les volontés, en résistance patriotique. L'exemple de Strasbourg fut immédiatement suivi. Colmar et Mulhouse réussirent tout de suite à recruter une troupe complète d'acteurs-amateurs et découvrirent des auteurs.

A Colmar, les acteurs prêtaient à l'œuvre une aide tout à fait désintéressée, et le comité attacha une grande importance à l'exactitude des détails de mise en scène. Tant au point de vue des costumes que des accessoires, il entendit se conformer à la plus scrupuleuse vérité, et il ne négligea aucun soin pour se procurer les documents et les renseignements nécessaires. MM. Holzach et E. Gschaedler, tout d'abord, adaptèrent *les Rantzau*, d'Erckmann-Chatrian; puis M. Gschaedler adapta *le Juif polonais*. M. Hanc enfin donna avec un vif succès plusieurs comédies : *Notre Ferdinand*, entre autres, en deux actes, qui contient une ballade, une des plus belles œuvres lyriques écrites en alsacien, et *Frendschaft*, un acte. Ecoutez le début de ce petit acte, du même auteur. Nous sommes au champ de manœuvres de Colmar et deux soldats sont assis l'un à côté de l'autre : « Le premier lit une lettre avec un fort

Digitized by Google

accent alsacien : L'amiral Pottier et les généraux Voyron et Bailloud sont arrivés hier à Saïgon. Un télégramme du général Frey annonce que le calme revient. — Le second : Le général Frey ! Tu le connais ! — Le premier : Inconnu au bataillon ! (Continuant :) Les habitants rentrent, la ville reprend son aspect ordinaire. — Le second : La plaisante guerre ! A peine a-t-on tiré deux coups qu'on crie : Cessez le feu !... » Vous voyez comment, à propos de la Chine, on peut parler des Français.

A Mulhouse, une société théâtrale se fonda, en même temps qu'une revue mensuelle. Outre les inévitables traductions d'Erckmann, MM. Braunschweig et Lueger donnaient *Ma Tante*, trois actes; M. Lueger, *l'Oncle Anatole*, un vaudeville en un acte, et M. Weiss, un drame historique en trois actes avec chants : *Fischlin*. Cette dernière pièce, qui se passe en 1558, est certainement la plus considérable du théâtre mulhousien, car elle ne comporte pas moins d'une trentaine de personnages. Là, à Mulhouse, l'activité industrielle et commerçante de la contrée a exercé une influence très directe sur les conceptions dramatiques des auteurs, qui mettent en scène des commerçants, des commis-voyageurs, des agents d'assurances, des chimistes, des inventeurs.

*
* *

Tel est ce théâtre d'origine si récente, et que l'on connaît à peine chez nous. A une époque où, de toutes parts, on cherche à ressusciter la littérature rurale et à créer, dans chaque province, un centre d'activité intellectuelle, cette tentative si heureuse, faite dans un pays qui nous est cher, prend une importance exceptionnelle, puisqu'elle est en même temps une lutte sourde, mais continue et ardente, contre ceux qui cherchent à confondre et à ensevelir dans la patrie allemande la patrie alsacienne.

Paul Acker.

Digitized by Google

UNE APOLOGIE DU CARDINAL DUBOIS

Dubois cardinal et premier ministre (1656-1723),
par le R. P. Bliard, de la Compagnie de Jésus.
Paris, Lethielleux, 2 vol. in-8° de VI-428 et 488 p.

« — Si Monsieur veut un journal pour patienter? voici l'*Abeille mystique*. Un très bel article qui réhabilite complètement l'abbé Dubois!

« — Joli travail!... De qui, ça?

« — De M. Goudon, le même qui a déjà réhabilité les Borgia!

« — Il prouve que c'est eux qu'on empoisonnait?... »

Ce dialogue, emprunté à une comédie de jeunesse de M. Sardou [1], donne une idée assez exacte de l'opinion courante sur le fameux ministre de la Régence et de Louis XV, telle qu'elle était il y a une trentaine d'années et qu'elle est demeurée depuis lors.

Un érudit vient de se rencontrer, qui a entrepris la tâche ardue de reviser devant la postérité le procès de Dubois. J'entends bien que le P. Bliard se défend expressément de toute pensée de réhabilitation, et qu'il fait à plusieurs reprises de formelles réserves sur la conduite de celui qu'il faut bien appeler son héros; mais son livre est incontestablement une apologie de Dubois, et la conclusion qui s'en dégage est que ce personnage fut un grand ministre, un honnête homme et un prêtre correct.

Au service de cette thèse, le P. Bliard a mis de réelles qualités de savant et d'écrivain, la connaissance approfondie de nos archives diplomatiques [2], l'étude des plus importantes publications anglaises, le degré enfin, sinon de passion, du moins d'animation nécessaire à quiconque s'est proposé de remonter un si fort courant d'opinion.

Plus encore peut-être qu'un plaidoyer pour Dubois, son œuvre est un réquisitoire contre Saint-Simon. Ce n'est point sa première

[1] *Séraphine*, jouée en 1868.

[2] Sa très naturelle préférence pour les documents originaux eût pu se concilier avec une utilisation plus fréquente des travaux de M. Wiesener, et surtout du maître livre du P. Baudrillart.

Digitized by Google

affaire avec l'illustre duc et pair : une première fois déjà, associant la recherche de la vérité historique au plus respectable sentiment de solidarité religieuse, le P. Bliard avait voulu venger des attaques de Saint-Simon le dernier confesseur de Louis XIV, le P. Le Tellier. Me trompé-je en avançant que le désir de prendre de nouveau Saint-Simon en faute a été pour beaucoup dans sa détermination d'étudier le caractère du cardinal Dubois? Il n'a d'ailleurs point eu de peine à convaincre le grand annaliste de partipris, d'inexactitude et même de palinodie. Saint-Simon en voulait mortellement à Dubois, comme à Colbert, comme à Louvois, d'être monté si haut en partant de si bas, et d'avoir usurpé un crédit qu'il considérait comme le légitime apanage des grands seigneurs de naissance. Emporté par sa passion ou son imagination, il a prêté à Dubois, ainsi qu'à bien d'autres, des paroles et des actes dépourvus de toute authenticité. Ses jugements enfin contrastent étrangement avec les lettres adulatrices qu'il adressait au tout-puissant ministre. Ce dernier argument, sur lequel le P. Bliard insiste en accumulant les piquants rapprochements, est décisif contre la délicatesse et la dignité de Saint-Simon : il ne suffit pas à décharger Dubois. Vilipender après sa mort ou sa chute celui qu'on a flatté vivant et puissant, c'est bassement agir sans doute, ce n'est point nécessairement mentir. Nous avons de Mme de Rémusat des lettres où elle parle de Napoléon en termes enthousiastes : il en résulte qu'elle a eu tort d'écrire ensuite ses Mémoires, mais non pas que lesdits Mémoires soient de toute évidence un tissu de calomnies.

Laissons donc là Saint-Simon, et examinons rapidement en elle-même la carrière de Dubois, telle qu'elle apparaît d'après les consciencieuses recherches du P. Bliard : malgré les retouches de détail, la physionomie du personnage demeure bien, dans l'ensemble, telle que la représentait la légende.

*
* *

Il naquit à Brive-la-Gaillarde en 1756. Son père était-il médecin ou apothicaire? La question, qui passionna certains contemporains, est sans intérêt pour nous. Ce qu'il faut retenir, c'est que la condition de la famille était des plus modestes, et que Dubois appartenait par ses origines à la même province, à la même ville, d'où devaient sortir Brune et Treilhard : un siècle plus tard, lui aussi sans doute eût été maréchal ou membre du Directoire; sa destinée fut plus brillante encore, dans un temps où il était plus malaisé de s'élever.

Digitized by Google

Après de bonnes études chez les doctrinaires de Brive, puis à Paris au collège Saint-Michel, il resta fixé dans la capitale, vivant pauvrement de leçons procurées par quelques personnes qui s'intéressaient à lui. Au bout d'une dizaine d'années, une heureuse rencontre de circonstances le fit désigner comme sous-précepteur du duc de Chartres, neveu de Louis XIV. Pris en gré par son élève, apprécié au Palais-Royal, quand le précepteur mourut, il fut appelé à lui succéder. Le mariage et l'émancipation du jeune prince ne relâchèrent en rien son attachement à son précepteur; si pareil rapprochement n'était une sorte de profanation, on pourrait comparer leur intimité à celle de Fénelon et du duc de Bourgogne. Plus heureux que le petit-fils de Louis XIV, le duc de Chartres, devenu duc d'Orléans et pourvu d'un commandement militaire, put emmener son Mentor à l'armée d'Italie. Dubois participa officieusement aux mesures qui marquèrent le début de la Régence et fut nommé conseiller d'État quelques mois après la mort de Louis XIV.

Il était tonsuré, portait le petit collet, cumulait plusieurs bénéfices et s'appelait l'*abbé* Dubois : voilà à quoi se résumait son caractère ecclésiastique, et l'on doit convenir que tel était alors le cas de beaucoup d'hommes estimables. C'est une pure invention, et une invention maladroite, que l'histoire de son mariage limousin, dont il aurait fallu détruire l'acte lors de son élévation à l'archevêché de Cambrai. En revanche, il semble bien avoir mené une vie passablement libre pour un clerc, ne fût-il que tonsuré. En dehors du Palais-Royal, le choix de ses protecteurs faisait plus d'honneur à son esprit qu'à son austérité : citons seulement Vendôme, le célèbre général épicurien, et un autre grand homme de guerre et grand sceptique, Luxembourg, qui l'appelait « mon très aimable abbé »; lors de son premier voyage en Angleterre, il était recommandé à Saint-Evremond par Ninon de Lenclos. Je sais bien que le P. Bliard distingue ingénieusement des phases très tranchées dans l'existence de cette personne peu farouche, et que, d'après lui, la folâtre Ninon ne se doit point confondre avec la grave Mademoiselle de Lenclos, la seule à qui Dubois aurait eu affaire. Mais, d'autre part, une tradition constante veut que la première période ait eu des prolongements indéfinis, et s'il est permis d'opposer, en cette étrange matière, l'autorité d'un Sulpicien à celle d'un Jésuite, Renan raconte qu'au séminaire d'Issy, un professeur aussi vénérable que candide, voulant expliquer comment avait été humainement possible la tardive maternité de Sara (la femme d'Abraham), alléguait précisément en exemple la persistante jeunesse de « Mademoiselle de Lenclos ».

Ce qui témoigne encore le plus haut contre la moralité de Dubois,

Digitized by Google

ce sont ses relations prolongées avec son ancien élève, relations très étroites, où le duc mettait une nuance marquée de méprisante familiarité. Entre un grand seigneur libertin et un homme à la fois d'âge plus mûr et de condition plus humble, ce genre d'intimité implique toujours chez le Mentor une fâcheuse complaisance, souvent une coupable complicité. Dubois a-t-il effectivement corrompu l'adolescent confié à ses soins? C'est peu probable, quoiqu'on l'en ait accusé. Mais tandis qu'il s'occupait avec application et succès de l'éducation intellectuelle du prince, il s'est, par scepticisme ou par politique, désintéressé de son éducation morale. Plus tard, pour assurer son crédit, il a toléré que le duc le prît pour confident de ses bonnes fortunes, puis pour compagnon de ses plaisirs plus que libres. A-t-il roulé plus bas encore, en se faisant l'organisateur et le recruteur des fêtes nocturnes du Palais-Royal? Quand une fois on s'est risqué sur cette pente, elle est terriblement glissante.

*
* *

A soixante ans, Dubois se révéla diplomate, et très habile diplomate. La frêle santé du petit Louis XV permettait de supposer que le trône serait vacant d'un moment à l'autre, et malgré les renonciations d'Utrecht, Philippe V d'Espagne faisait peu mystère de ses prétentions. Pour assurer ses droits, le duc d'Orléans crut n'avoir d'autre ressource que de lier partie avec les puissances protestantes, c'est-à-dire l'Angleterre et la Hollande, très hostiles au roi d'Espagne, mais très défiantes aussi de l'ambition et de l'influence française.

Dubois avait fait un séjour en Angleterre en 1698, et était entré en relations avec un certain nombre d'hommes politiques; avant la mort de Louis XIV, il avait causé affaires à Paris avec un des favoris de Georges Ier. Par sa dextérité et son peu de notoriété officielle, il parut propre à faire aboutir ce rapprochement délicat. Il gagna sous un déguisement La Haye, puis Hanovre, vit secrètement le ministre Stanhope, le roi lui-même, et finit par enlever la signature du traité de Hanovre ou de la *Triple Alliance*, qui confirmait les stipulations d'Utrecht et les droits de la maison d'Orléans. En échange, le Régent prenait deux engagements peu glorieux : il devait expulser le prétendant Stuart du territoire français, et détruire les travaux commencés pour creuser un port à Mardyck, près de Dunkerque.

L'émoi fut très vif en France quand les négociations furent connues; un de ces amis terribles, auxquels la Fontaine déclarait préférable un sage ennemi, écrivait pour réconforter Dubois : « On s'est élevé de même contre tous les traités avec l'Angleterre,

Digitized by Google

depuis celui de Brétigny. » Il eût été excessif d'évoquer un aussi néfaste souvenir; mais le nouveau pacte consacrait l'abandon des traditions politiques de Louis XIV, sans que l'intérêt national en perçût aucun avantage bien net. On pouvait objecter que, par ses folles ambitions, Philippe V était le véritable auteur de ce bouleversement des alliances : l'opinion des foules, comme celle des cours, est mal accessible à ces raisonnements: on préféra supposer que Dubois avait été acheté par le gouvernement anglais.

Malgré son avidité personnelle et la vénalité des hommes d'Etat du dix-huitième siècle, rien ne confirme cette accusation contre l'abbé, qui paraît avoir exclusivement agi par désir de se tailler un rôle et de servir le Régent. Mais, avec la vivacité de sa nature, une fois l'alliance anglaise conclue par ses soins, il se montra si ardent à en assurer le maintien, que notre politique parut, dans plusieurs occasions, subordonnée aux convenances du gouvernement britannique : c'est notamment pour ne pas mécontenter les ministres du roi Georges que Dubois fit écarter les ouvertures transmises de la part de Pierre le Grand.

Un peu plus tard, en présence de l'allure provocante imprimée à la politique espagnole par le cardinal Albéroni, l'abbé se rendit à Londres, officiellement cette fois, et y négocia le traité de la *Quadruple Alliance*, à laquelle participait la cour de Vienne. Il était, en fait, l'inspirateur de notre diplomatie; à la fin de septembre 1718, il en devint le chef officiel, car le poste de secrétaire d'Etat des affaires étrangères fut rétabli pour lui[1]. Dans l'exaltation de sa joie, il s'oublia à écrire à Londres : « Si je ne suivais que les mouvements de ma reconnaissance, et que je ne fusse pas retenu par le respect, je prendrais la liberté d'écrire à Sa Majesté britannique pour la remercier de la place dont Mgr le Régent m'a gratifié. » Ce sceptique ignorait qu'il est des cas où il faut se garder des expansions de gratitude.

*
* *

Du jour lointain déjà où avait commencé son préceptorat dans la maison d'Orléans, Dubois s'était montré avide de profits matériels, sollicitant avec âpreté les prieurés et les abbayes que l'abus de la commende permettait alors d'accumuler sur la tête des séculiers et même des simples laïques. Plus tard, l'ambition lui vint de joindre aux profits les honneurs.

[1] A la mort de Louis XIV, on avait tenté de substituer aux ministres des conseils collectifs, préposés aux divers départements ministériels : c'est ce qu'on appelait le système de la *polysynodie*.

Digitized by Google

« Tout ecclésiastique qui arrive, de quelque bassesse que ce puisse être, à mettre le pied dans les affaires, a pour but d'être cardinal et d'y sacrifier tout sans réserve. » Pour être de Saint-Simon, cette remarque n'en demeure pas moins profondément vraie, appliquée aux abbés politiques ou politiciens de l'ancien régime. Si le désir du chapeau ne se fût pas présenté spontanément à l'esprit de Dubois, ses amis, les ministres du très protestant roi d'Angleterre, le lui eussent suggéré, car ils furent les premiers à lui en parler. L'exemple de Mazarin, pour citer le plus fameux, prouve qu'alors on pouvait être cardinal sans avoir reçu les ordres majeurs. Dubois fit faire d'actives démarches à Rome : il eut le dépit d'être déçu.

L'idée lui vint alors de parvenir au but par un détour, et de commencer par briguer l'un des principaux sièges épiscopaux de France : il y gagnerait d'assurer sa position et d'augmenter ses revenus. Comme il l'écrivait cyniquement à l'un de ses affidés : « En attendant inutilement ce que j'aimerais le mieux, il ne serait pas juste que je perdisse l'occasion de me mettre à l'abri de tout événement en ce pays-ci. » Cambrai devint justement vacant, qui valait à son titulaire 150,000 livres de rente : le Régent, faible comme la plupart des hommes de plaisir, assez indifférent d'ailleurs au bon recrutement de l'épiscopat, se rendit aux sollicitations de Dubois.

Le scandale fut considérable, même à cette époque de corruption et de laisser-aller. Si le cardinalat était regardé comme une dignité à moitié politique, accessible à des hommes qui n'étaient pas prêtres ou qui ne l'étaient guère, on avait conservé une tout autre idée du caractère épiscopal. Dubois avait beau profiter de quelques menues courtoisies de son plus illustre prédécesseur pour parler très haut de « mon ami feu M. de Fénelon », cette impudence ne dupait personne, et le contraste frappait tous les esprits entre les deux précepteurs, les deux ecclésiastiques, les deux prélats. Les moins rigoristes raillaient le lévite sexagénaire qui, après s'en être si longtemps tenu à la tonsure, brûlait à présent de recevoir tous les ordres le plus rapidement possible; vocation aussi spontanée que désintéressée!

La tristesse des vrais chrétiens se traduisit par un acte de courage : sans éclat tapageur, mais sans défaillance, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, refusa au ministre favori l'autorisation de recevoir les ordres dans son diocèse. L'humiliation était profonde : on a tenté de l'atténuer en incriminant les opinions théologiques de Noailles, fort compromis, en effet, dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*. Il est des polémistes et des historiens

Digitized by Google

pour qui une opinion hétérodoxe suffit à perdre la réputation morale d'un homme : certaine école notamment voit rouge dès qu'il s'agit de jansénisme. La vérité est qu'à toutes les époques de passagères erreurs de doctrines ont pu s'allier à une constante rectitude de vie, et que Noailles, en particulier, assez pauvre docteur, fut un prêtre exemplaire et un évêque scrupuleux. Son refus ne pouvait avoir qu'une signification.

L'archevêque de Rouen fut plus accommodant, et Dubois alla se faire ordonner à Pontoise. Il n'est pas vrai qu'il ait reçu tous les ordres en une matinée, ni qu'il soit revenu en poste siéger au conseil de régence, où un mauvais plaisant lui aurait demandé s'il avait fait en même temps sa première communion; la cérémonie prit trois jours, espacés sur une semaine. C'est moins risible ainsi : est-ce beaucoup plus édifiant?

La cour de Rome avait, sinon fait des difficultés, du moins témoigné peu d'empressement pour la délivrance des bulles; comme cette affaire paraissait vraiment d'ordre bien peu spirituel, la secrétairerie d'État fit mine d'en subordonner la conclusion à d'autres négociations. L' « évêque élu » redevint ministre des affaires étrangères pour rédiger un ultimatum : « Si donc le courrier qui part aujourd'hui revient sans porter l'indult, on peut chercher à Rome quelque autre qui les serve. »

Le sacre eut lieu au Val-de-Grâce, avec une pompe extraordinaire, en présence du Régent et de toute la cour. Le consécrateur fut le cardinal de Rohan, et l'un des prélats assistants Massillon, le saint et disert évêque de Clermont. Les défenseurs anciens et modernes de Dubois en ont tout naturellement tiré argument. Saint-Simon, avec une modération qui ne lui est pas habituelle, a très finement analysé les raisons de la présence du prélat : « Massillon au pied du mur, étourdi, sans ressources étrangères, sentit l'indignité de ce qui lui était proposé, balbutia, n'osa refuser. Mais qu'eût pu faire un homme aussi mince, selon le siècle, vis-à-vis d'un régent, de son ministre et du cardinal de Rohan?... Les plus raisonnables, qui ne laissèrent pas de se trouver en nombre, se contentèrent de le plaindre, et on convint enfin assez généralement d'une sorte d'impossibilité de s'en dispenser et de refuser. »

On pense bien que le nouvel archevêque ne s'astreignit guère au devoir de la résidence. Il ne mit pas les pieds dans son diocèse : dans un mandement, il avait le front de s'approprier les paroles de saint Bernard, forcé de s'arracher à Clairvaux par des affaires d'un intérêt supérieur.

A peine en possession de la mitre, Dubois se remit en campagne

Digitized by Google

pour obtenir le chapeau. Dans son acharnement, il sollicita tous les patronages, même celui de ce Stuart auquel il avait fait refuser l'hospitalité de la France, et de ce roi d'Espagne dont il avait contrecarré les ambitions. A force de savoir-faire, il parvint à intéresser à sa promotion toutes les cours de l'Europe. La mort de Clément XI vint imposer à son impatience un nouveau délai, mais il fut un des premiers cardinaux créés par Innocent XIII.

Pour hâter la décision de la cour de Rome, Dubois avait donné à entendre qu'une fois revêtu de la pourpre, il aurait plus de crédit pour faire accepter la bulle *Unigenitus*. Il tint parole dans une certaine mesure, et le P. Bliard, d'accord avec quelques apologistes, attribue aux rancunes des jansénistes une partie des bruits mis en circulation contre la réputation et la mémoire du ministre. A cette ingénieuse explication, on peut objecter que la politique religieuse de Dubois ne fut point si résolument *constitutionnaire*, comme on disait alors; en vrai sceptique et en homme pratique, il se préoccupa d'assurer moins le triomphe d'une opinion que la paix extérieure et le silence, défendant de parler de la bulle, même pour en faire l'éloge; aussi fut-il critiqué par les ardents des deux partis. C'est faire trop d'honneur à Dubois que de le poser en victime de son orthodoxie.

*
* *

Dans sa pensée, le cardinalat devait le conduire à la situation politique prépondérante de Richelieu et de Mazarin. Cet espoir ne fut point trompé : déclaré premier ministre en août 1722 et confirmé dans cette charge lors de la majorité de Louis XV, il reçut encore le surcroît d'honneurs qui pouvaient lui faire défaut, comme par exemple un fauteuil à l'Académie française. « Que ne pouvons-nous donc pas attendre, » lui disait Fontenelle en le recevant, « d'un règne qui commence en de semblables conditions, d'un jeune monarque que, par vos entretiens, vous formez au gouvernement? » A la postérité qui sait ce que fut Louis XV, ce compliment fait l'effet de la plus sanglante épigramme.

« Sitôt, » a écrit Villars, « que ce cardinal n'eut d'autre intérêt que celui de l'Etat, il y parut entièrement dévoué. » Faisant litière de ses anciennes rancunes, il entreprit de revenir à la politique de Louis XIV et de sceller par un double mariage la solennelle réconciliation des Bourbons de France et d'Espagne : c'est à cette occasion que Voltaire prétendit (en vers, il est vrai) que l'ombre de Richelieu connaissait pour la première fois la jalousie. Dubois résolut aussi de rétablir l'ordre dans les finances, et de faire rendre gorge aux concussionnaires.

Digitized by Google

Mais les honneurs lui étaient venus tard, et il en connut la plénitude pendant une année à peine. Une maladie déterminée peut-être par des incartades de jeunesse, aggravée sûrement par les fatigues des derniers temps, le mit rapidement à toute extrémité. Il supporta d'atroces souffrances; une opération chirurgicale fut tentée sans résultat. Une vanité d'étiquette l'empêcha de recevoir le viatique : il objecta qu'il devait y avoir un cérémonial spécial pour les cardinaux; pendant qu'on recherchait les précédents, il perdit connaissance.

Une de ses dernières paroles fut une amère satire contre la cour de Rome. Pourtant, à la nouvelle de sa mort, Innocent XIII s'écria tout en larmes : « Dieu veut me châtier en m'enlevant cet homme-là. » Si le bon apôtre Tencin, à qui le propos aurait été tenu, ne l'a pas inventé pour faire sa cour au duc d'Orléans, ce n'est qu'une marque de plus des traditionnelles illusions qui ont souvent eu cours au Vatican sur le compte des hommes d'Etat français.

Dubois n'eut point d'oraison funèbre. Pour singulier que soit le fait, il n'est point probant contre lui : cette formalité (car c'en était une) fut accomplie après la mort de personnages qui lui étaient inférieurs par l'esprit sans le surpasser moralement. Après avoir exposé les raisons matérielles qui purent empêcher qu'on ne lui consacrât un discours en chaire, le P. Bliard conclut : « Quoi qu'il en soit, la baisse considérable des actions de la Compagnie des Indes, sa mort connue, fit suffisamment l'éloge du ministre, sinon de l'archevêque. » Voilà qui est bien, et dans ces termes, l'opinion du savant religieux rencontrera de moins ardents contradicteurs. Dubois diplomate et ministre fit triompher une politique à laquelle manquait le prestige, mais qui peut-être, après les guerres ruineuses de Louis XIV, était nécessaire à la sécurité du royaume; à ce titre, on peut le saluer du titre non pas de grand, mais de sage homme d'Etat. Son malheur fut de briguer sur le tard des dignités ecclésiastiques auxquelles il était aussi peu préparé par ses dissipations passées que par ses préoccupations présentes : voilà pourquoi, malgré le bon vouloir et l'habileté de ses avocats, sa mémoire demeurera un objet de scandale pour la majorité, je ne dis pas seulement des âmes pieuses, mais des consciences délicates. Le P. Bliard ne me démentira pas, puisque son érudite apologie se réduit, en définitive, à solliciter, avec quelque timidité, les circonstances atténuantes pour le prélat, et à ne louer que le ministre.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

Digitized by Google

LE TIR DES FUSILS DE CHASSE

D'APRÈS UN OUVRAGE NOUVEAU

« Un bon chasseur, dit quelque part[1] M. Ed. About, peut bien valoir quatre hommes pour la défense de son pays. » A coup sûr, la chasse occupe un rang honorable parmi les « sports de combat », parmi ceux qui développent l'endurance, la vigueur, la décision et nombre d'autres qualités militaires.

D'autre part, la spécialisation progressive de l'outillage, la dissemblance croissante des armements, n'ont point tant séparé le domaine du tir de guerre de celui du tir de chasse, que de larges zones ne leur restent communes, en outre des nécessaires points de contact.

Il ne faut donc pas s'étonner que, par une réciprocité sympathique, l'un des maîtres qui soient en matière de tir de guerre ait été amené à raisonner, dans ses moments de loisir, le tir de chasse, qui ne lui était guère moins familier. Fils d'un capitaine d'artillerie, officier de zouaves, puis commandant d'un bataillon de chasseurs, longtemps instructeur à l'école normale de tir, M. le lieutenant-colonel Journée a abordé cette étude avec une préparation technique exceptionnelle. Les ressources, exceptionnelles aussi, dont il disposait à l'école de tir, ont singulièrement favorisé les multiples séries de ses expériences.

L'auteur du *Tir des fusils de chasse*[2] n'a point la prétention d'avoir été le premier ni le seul à étudier la matière. Il a cependant cru devoir la reprendre *ab ovo*, et selon une méthode rationnelle et métrique, qui permette d'en coordonner les éléments divers, ce à quoi des expériences isolées ou formulées en mesures étrangères se prêtent fort mal. Il ne néglige ni les tirs d'essai, ni les concours de fusils si usités en Angleterre, mais il donne les moyens d'en exprimer intelligiblement les résultats, en disant, par exemple, que la pression d'une tonne anglaise par pouce carré équivaut à 157 kg 1/2 par centimètre carré, et en ramenant à des nombres en rapport avec le système métrique le relevé de tirs effectués à 30 yards dans un cercle de 30 pouces.

Peu à peu la science et l'industrie se font métriques à l'étranger : en France, l'artillerie l'est devenue assez récemment, mais l'arquebuserie et ses dépendances n'en ont encore rien fait. Les preuves

[1] *Le Grain de plomb*, nouvelle.

[2] Paris, 1902, Gauthier-Villars, éditeur. 1 vol. grand in-8°.

Digitized by Google

en abondent dans les renseignements généraux relatés en tête de l'ouvrage.

C'est à bon droit, entre autres remarques, que l'auteur s'élève contre l'arbitraire et la multiplicité des échelles en usage pour la désignation des plombs de chasse, — inépuisable et désespérante source de confusions! Sur une bonne demi-douzaine de séries ayant cours en France, il n'en est pas une de métrique, tandis que l'Allemagne a depuis longtemps unifié sa fabrication, en adoptant une échelle fondée sur une constante et rationnelle différence d'un quart de millimètre, du diamètre d'un numéro quelconque à celui de ses deux voisins, le numéro supérieur et le numéro inférieur.

Comme tous les autres tirs, le tir de chasse repose sur l'utilisation de la pression développée par la déflagration de l'explosif, qu'il s'agisse de poudre noire, lente ou vive, ou bien de poudre pyroxylée — et sont bien variées dans leur nature, plus variables encore dans leurs effets, les poudres pyroxylées françaises et étrangères! La connaissance des pressions est de première importance, tant au point de vue de leur action sur le projectile qu'à celui de leur réaction sur l'arme : leur mesure, le maximum à prévoir, les pressions des épreuves françaises et celles des épreuves anglaises, les charges limites, tout cela est examiné et discuté à fond, et suivi d'utiles données sur la résistance des canons de fusil et sur les causes capables d'en provoquer la rupture.

La vitesse initiale dérive de la pression. Mais c'est de la vitesse d'arrivée (plus exactement du carré de cette vitesse), non moins que de la masse du projectile, que dépend la valeur meurtrière de celui-ci. La vitesse d'arrivée dépend elle-même de la perte de vitesse subie au cours du trajet, et cette perte est plus grande pour les petits projectiles que pour les gros. De là toute une suite de questions, exposées et élucidées, et une série de graphiques qui aident à en saisir la solution, comme aussi, le cas échéant, à détruire certaines erreurs.

Si les éléments de la valeur meurtrière du projectile se laissent mettre en formules, il n'en peut être de même des aptitudes du tireur, pas plus que de l'usage qu'il en fait à un moment donné. Ni les tireurs ne sont semblables entre eux, ni l'un d'eux en particulier ne demeure constant à lui-même : l'être humain est sujet à faillir.

« Le tireur parfait (il n'existe qu'en théorie) aurait avantage à tirer toute espèce de gibier à balle avec une arme rayée, d'une grande précision et d'un calibre approprié à la grosseur du gibier... En réalité, les tireurs ont toujours des écarts personnels considérables causés par la maladresse humaine. » L'aveu de cette maladresse est dans le fait même que personne ne s'avise de tirer à balle le menu gibier.

« On arrive à compenser l'inhabileté du tireur à saisir le moment propice pour faire partir le coup, en lançant, sous la forme d'une

Digitized by Google

gerbe assez ouverte, un grand nombre de grains de plomb. » Et malgré ce grand nombre, que de coups manqués! On cite avec éloge les battues qui rendent plus de 50 0/0 des coups tirés, et rares sont les tireurs qui atteignent une moyenne de 75 0/0.

C'est assurément l'une des questions les plus débattues parmi les chasseurs; c'est aussi celle que s'efforcent d'exploiter les fournisseurs de fusils prétendus supérieurs. Ce n'est pourtant pas le fusil qui tue, c'est le plomb bien lancé et bien placé; la vérité, la voici : « Le fusil qui convient le mieux à un tireur d'adresse déterminée est celui qui fournit une gerbe d'une ouverture égale à la gerbe idéale formée par les écarts personnels de ce tireur. »

Réduire l'ouverture de la gerbe, en resserrer les éléments, n'est donc pas toujours profit, et cela spécialement dans les chasses où l'on a à tirer de près sans pouvoir viser à loisir. Mieux vaut mettre de côté un faux amour-propre, et demander alors le succès à des moyens inverses.

Apprécier la dispersion, en déterminer les causes et en ramener les variations à leur véritable mesure, telle est la tâche entreprise et menée à bien par l'auteur, grâce à la rigueur de sa méthode. Tout naturellement se place ici l'étude de l'action modificatrice du forage, en particulier de celle du forage *choke bored* à étranglement plus ou moins prononcé; étude fort documentée, établissant la théorie véritable d'un procédé passé, comme beaucoup d'autres, dans la pratique, avant d'avoir été soumis à l'analyse scientifique. Tout opposée est l'action de la rayure, avantageuse dans bien des cas, et ayant fait ses preuves là où l'on a bien voulu en essayer : avantageux aussi, selon les circonstances, certains artifices de chargement qui permettent de modifier au besoin la dispersion d'un fusil donné.

Etre armé d'un bon fusil, approprié au genre de chasse du moment, le charger de bonnes cartouches, et le manier avec justesse et sang-froid, n'est-ce pas tout ce qu'il faut pour réussir? Eh bien! non, ce n'est pas encore tout. Il faut que les facteurs de la réussite s'accordent, et leur désaccord compromet absolument le succès.

A qui n'est-il pas arrivé, dans la mortification d'une journée malheureuse, de s'en prendre à une arme nouvelle, quelquefois à l'arme préférée d'un ami obligeant, ou bien à une série de cartouches confectionnées par une main étrangère? Fusil et cartouches pouvaient être bons, ils étaient excellents peut-être, mais ils ne s'accordaient pas! De la réaction de celles-ci sur la construction de celui-là résultaient des vibrations dissonantes, et de ces vibrations la déviation systématique du tir... Bref, le réglage du tir est de première importance, et à le négliger le tireur s'expose aux plus graves déceptions.

Le tir à balles, plus intéressant pour les colonies que pour le terri-

Digitized by Google

toire continental de la France, est traité avec une compétence spéciale, à un point de vue tout à fait pratique cependant, particulièrement en ce qui concerne la comparaison des divers modèles d'armes et de projectiles.

La puissance et les effets des divers projectiles sont d'ailleurs et ensuite étudiés en détail : portée extrême, portée efficace, pénétration, puissance meurtrière, ricochets, etc., ceci depuis la grenaille en usage contre le petit gibier jusqu'aux balles modernes les plus redoutables.

De curieuses observations, d'ingénieux calculs de probabilité renseignent sur les conditions et les chances réelles de succès du coup de fusil qui atteint le gibier. D'autres calculs précisent ce que l'on peut attendre des calibres en usage, et, à titre de démonstration, le diamètre des pièces d'artillerie qu'il faudrait charger de chevrotines pour avoir la certitude de tuer des canards aux portées de 175 et de 240 mètres.

Suivent, pour finir, une foule de données pratiques sur les corrections de pointage à faire pour tenir compte de la vitesse de translation et de l'éloignement du but. La pratique seule, sans doute, met dans l'œil et dans la main ces indispensables corrections : encore est-il intéressant de savoir pourquoi et de combien il faut devancer un perdreau au grand vol ou un lièvre lancé à toute course, c'est-à-dire se mouvant à des vitesses de 12 à 15 mètres à la seconde.

Les premières recherches de M. le lieutenant-colonel Journée ont fait sensation, lors de leur publication en deux importants articles insérés au *Mémorial des poudres et salpêtres*. L'édition n'a pas suffi à satisfaire la légitime curiosité du monde qui tire, et depuis longtemps les précieux numéros du *Mémorial* sont épuisés.

Sur la demande de l'éditeur, l'auteur s'est remis à la tâche : M. le lieutenant-colonel Journée a complété son œuvre des résultats nouveaux de ses travaux personnels et de ceux des plus récentes expériences étrangères. Aujourd'hui donc paraît, dûment mis au point, l'ouvrage précédemment entrevu par quelques-uns.

Pour le lire et le goûter, point n'est besoin d'être un adepte de la balistique, non plus que d'être un virtuose du *hammerless* : tous ceux qui aiment à se rendre compte de ce qu'ils font, et à le bien faire, s'agît-il d'un plaisir intermittent, trouveront un vif intérêt dans cette suite d'exposés clairs, précis, catégoriques, et grand profit pratique dans les conseils qui en découlent.

Aussi bien la chasse tient-elle, dans la vie rurale et dans les loisirs des vacances, une trop grande place pour que le *Correspondant* ne dût pas signaler à ses lecteurs un livre qui marquera et qui restera classique.

A. DE METZ-NOBLAT.

Digitized by Google

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Il a été perdu un Président... — Waldeck à l'eau ! — Souvenir de Cromwell. — Coutumes du Jour de l'An. — Tentative de l'Art nouveau. — Les petites baraques du Boulevard. — Les étrennes de M. Loubet. — Un cadeau de dix millions au musée du Louvre. — Héritage de vingt millions tombé des nues. — Le gouffre de Caillaux. — Guichet fermé : on ne paye plus! — Un quatrain de la Restauration. — Pompe aspirante. — Fraude à la vapeur. — Rats et budgétivores. — Les falsifications du lait. — Ce que nous buvons. — Trente à quarante mille victimes par an. — Une association autorisée. — Ligue pour la Défense de la Vie humaine. — Le *Vase brisé* de Sully-Prudhomme. — Une nouvelle mode à Londres. — Coquelin et l'empereur Guillaume à Berlin. — La Bibliothèque de Jules Simon. — Le dernier livre de l'ancien homme d'Etat. — Quelques souvenirs. — Morny et M. Thiers. — La satire dans les salons sous l'Empire. — Victor Hugo académicien. — La devise de Jules Simon. — Son jugement sur la République. — Les Théâtres. — *Siegfried* à l'Opéra. — Le poème. — La musique. — Jean de Reszké. — M. Loubet se dérobe. — Gare le Minotaure ! — Les reprises. — Un début sensationnel. — Continuation des orages à la Comédie-Française. — Un mot de Napoléon. — Le décret de Moscou.

On assure que la police a discrètement arraché des murs, ces derniers matins, des placards apposés durant la nuit et portant cette inscription : « Il a été perdu un Président de la République... Prière de le rapporter à l'Elysée, où, d'ailleurs, il n'y aura pas de récompense. »

Ces placards irrévérencieux, je ne les ai pas vus, mais ils paraissent tout de même assez vraisemblables, à raison de la disparition complète de M. Loubet, dont rien, depuis plusieurs semaines, n'a révélé l'existence à son peuple. — Les ministres ont fait des voyages tapageurs, proféré de retentissants discours, tracé des programmes de gouvernement, décerné des croix, des palmes, des médailles, prodigué des rubans verts, violets, tricolores, sans que la silhouette du Président soit apparue! De pompeux cortèges ont parcouru solennellement nos cités industrielles, au milieu d'un déploiement extraordinaire de force armée, pendant que le canon tonnait, que les cloches sonnaient à toutes volées, que les honneurs civils et militaires, regardés jusqu'ici comme l'apanage exclusif du chef de l'Etat, étaient rendus aux person-

Digitized by Google

nages étalés sur les coussins des landaus officiels, sans que le moindre profil, l'ombre même du héros de Montélimar se soient dessinés à l'horizon! — Waldeck a montré son fouet à la France, le baron Millerand a donné le mot d'ordre aux socialistes, le connétable André a lancé du haut de la tribune de fulgurants projets de loi, sans que nulle part on ait aperçu la main ou entendu la voix de celui qui seul est, pourtant, le représentant légal du pays, qui seul a qualité pour prononcer les *Quos ego* décisifs! — Alors, où était le Président? Que devenait-il? Nos gouvernants le tenaient-ils sous des verrous, dans quelque sombre galetas, comme la séquestrée de Poitiers?

On se le demandait avec une inquiétude croissante, quand les journaux nous ont enfin révélé que M. Loubet, se désintéressant de plus en plus des affaires publiques, s'était retiré au fond des bois, tantôt à Marly, tantôt à Compiègne, tantôt à Rambouillet, pour y vivre, comme saint François d'Assise, au milieu des oiseaux et des bêtes. — Ce n'est cependant pas en vue de cet effacement que le Congrès de Versailles l'a élevé naguère au rang suprême et chargé de veiller à nos destinées, et s'il borne sa sollicitude à se faire le soigneux conservateur de ses douze cent mille francs de traitement, il rétrécit par trop son rôle et risque de perdre même ce qu'il s'applique le plus à conserver.

En attendant qu'il se réveille et songe à ce qu'il doit aux intérêts supérieurs dont il a la garde, nous avons eu, comme consolation de ses défaillances, le pittoresque récit des huées et des bordées de sifflets dont les habitants de Lyon et de Saint-Etienne ont salué l'usurpateur Waldeck et ses dignes collègues. — Voyez ma naïveté! Quand j'ai vu dans les journaux le titre amphibologique de ces comptes-rendus : *Les Ministres dans la Loire*, j'ai cru ingénuement que la colère des populations les avait jetés dans le fleuve, et je m'apprêtais à écrire leur oraison funèbre quand une lecture plus attentive du texte m'a fâcheusement détrompé...

Du moins, on ne peut pas dire que leur voyage ait été précisément triomphal. Ils ont été partout conspués, et les cris de : « Vive l'armée! » poussés sans relâche sur leur passage étaient la moindre des tomates lancées à leur tête... La foule était nombreuse, mais, en contemplant ses flots pressés, Waldeck aurait pu répéter le mot légendaire de Cromwell : « Il y en aurait bien plus encore si on me menait pendre!... »

Pendant ce temps-là, les braves gens qu'écœure le charlatanisme cynique de nos politiciens, s'abandonnaient aux rites et coutumes traditionnels du Jour de l'An. On se consolait en famille des tristesses publiques; on échangeait des vœux pour des temps

Digitized by Google

meilleurs, et les petites cartes de visite, si démodées qu'on les prétende, allaient encombrer comme d'habitude les corbeilles des bureaux de postes. — Il y a deux cents ans que ces petits cartons sévissent ainsi dans nos mœurs, en variant de forme et de décoration, et certains adeptes de « l'Art nouveau » avaient essayé, cette année, de les rajeunir, soit en y gravant le portrait du titulaire, soit en leur donnant le caractère d'images parlantes, à l'aide d'un dessin figurant le nom de la rue : une Tour, une Pompe, une Chaise, une Harpe, un Echiquier, un Eperon, une Fontaine, un Four, des Pyramides, un Dragon, des Moulins, une Bastille, un Calvaire, un Cirque, une Jeanne d'Arc, etc. Mais l'innovation ne semble pas avoir eu beaucoup de succès; l'immense majorité des cartes a continué de ne porter simplement, comme par le passé, qu'un nom et une adresse.

Et, d'ailleurs, comment symboliser, sous le régime actuel, le nom de certaines rues: la rue Dieu, par exemple, dans le Xe? Et, dans le XVe, le Passage du Lac? L'administration des Postes eût sans aucun doute qualifié ces cartes imagées de séditieuses, et le général André, qui doit frémir d'habiter rue *Saint-Dominique*, eût mobilisé ses escadrons pour déloger le P. du Lac du Passage dont ce terrible Jésuite a fait son repaire...

Les petites baraques du boulevard ont eu une existence plus calme. Elles ont même été moins nombreuses que d'habitude. On n'en a compté que 850 de la Madeleine à la Bastille, et encore en remarquait-on de vides en plusieurs endroits. On assure qu'en général elles n'ont pas fait de brillantes affaires, soit à raison de la température pluvieuse, soit à cause de l'invasion croissante des jouets allemands. — Ce qui s'est vendu le plus, c'est l'article bon marché, de deux sous à cinq sous; au delà, le client fermait sa bourse.

En politique, les amis du régime ont reçu leurs étrennes sous forme de croix, dont quelques-unes — décernées par le baron Millerand — ont fait scandale. Mais, comme dit la grisette de la *Vie de Bohême*, qu'importe une épingle de plus ou de moins dans la pelote?

M. Loubet a reçu un exemplaire *en or* de la médaille commémorative du fameux banquet des maires, dont les vingt-deux mille exemplaires en *bronze*, réservés jusqu'ici, ne seront distribués qu'aux approches de l'élection de mai, en vue de stimuler alors, par ce cadeau flatteur, le zèle des magistrats municipaux.

Les plus belles étrennes ont été celles du Louvre, auquel un riche collectionneur, M. Thomy Thierry, a légué sa galerie de tableaux estimée neuf à dix millions de francs, sans que les héritiers de ce généreux donateur — deux petits cousins qu'il n'avait

Digitized by Google

jamais vus et qui végètent à l'île Maurice, — aient à se plaindre de leur parent inconnu, car ils ont été avisés qu'en dehors du cadeau royal fait à notre musée, le bon légataire leur laisse encore une vingtaine de millions! Aussi ont-ils pris en hâte le premier paquebot pour venir vérifier bien vite la réalité palpable de ce beau rêve...

Ce qui n'est malheureusement pas un rêve, c'est le trou, le gouffre, l'abîme, que le chauve Caillaux creuse de plus en plus dans nos finances. Ce calculateur étonnant s'imagine combler les déficits à coups d'emprunts, comme le chimérique Persigny disant sous l'Empire : « Plus on emprunte, plus on s'enrichit! » A ce compte-là, nous serions le pays le plus opulent de l'Europe, au lieu d'en être le plus endetté. — Le gouvernement en est venu à ne plus pouvoir même payer ses magistrats, malgré les services qu'ils lui rendent si docilement, et l'on a tout récemment appris avec stupéfaction que les robes rouges de la Cour d'appel avaient dû subir la réduction du cinquième de leur traitement; que les juges de paix étaient mis à la même portion congrue, et que, — après la toge, l'épée! — les élèves-officiers de l'Ecole de Saumur n'ont pas reçu leur solde du mois dernier!...

Et ce n'est pas tout : le préfet du Calvados vient de prévenir les mères nourricières des enfants assistés qu'il ne peut payer la pension de ces enfants pour le dernier trimestre...

Sous la Restauration, au moment de la première conversion des rentes, l'esprit frondeur avait lancé ce quatrain :

Entre Léonidas et Monsieur de Villèle
On établit un parallèle :
L'un conduit ses 300 à l'immortalité,
L'autre ses 3 pour cent à la mendicité!

Le chauve Caillaux va plus loin et plus vite : il nous mène, en automobile et à fond de train, à la banqueroute totale!

Il emprunte pour les Chinois; il emprunte pour le Métropolitain; il emprunte pour les travaux de Paris : c'est la pompe aspirante fonctionnant sans relâche; et, comme l'argent n'a pas d'odeur, il fait poursuivre en ce moment, pour leur extorquer au moins des amendes, *dix mille* propriétaires parisiens, coupables, paraît-il, de n'avoir pas encore établi dans leurs maisons le système de vidange connu sous le nom attrayant de « Tout à l'égout ». — N'est-ce pas au gouvernement lui-même qu'il faudrait appliquer d'abord ce régime désinfectant?

Il n'est pas jusqu'aux morts qui ne contribuent méchamment à causer des mécomptes à Caillaux-Déficit.

Digitized by Google

Dans le relevé général des moins-values de l'année, il faut noter les Pompes funèbres de Paris, qui ont subi une diminution de 400 mille francs sur leurs recettes habituelles. Il y a eu, dans la capitale, 2,500 décès de moins que l'année précédente, sans qu'on puisse, malheureusement, expliquer ce phénomène accidentel par l'extension du bien-être et de la prospérité!

Et, d'autre part, la fraude, — Protée subtil et ingénieux, dont Léon Say évaluait naguère les tromperies à plus de 250 millions par an, — cette fraude a savamment perfectionné ses moyens d'action. Les agents de la douane n'ont-ils pas saisi la semaine dernière, au grand ébahissement du public, des locomotives de trains belges, arrivant toutes fumantes dans nos gares, et contenant, en des réservoirs habilement dissimulés, des ballots de tabac et des hectolitres d'alcool?

Quand un Trésor voit ainsi, d'un côté, les recettes prévues s'en aller en fumée, et, de l'autre, l'argent encaissé mis au pillage, que lui reste-t-il à faire, si ce n'est à mettre la clé sous la porte?... A moins d'employer contre les budgétaires un système analogue à celui qui vient d'être pratiqué avec succès à Marseille pour la destruction des rats à bord de tous les bâtiments. — Au moyen d'un acide carbonique liquéfié, les navires subissent une désinfection qui ne laisse pas subsister un seul rongeur. Quelle découverte, applicable aux rats de toute espèce!

La fraude dont je viens de parler n'a pas seulement pour objet l'alcool, le tabac, le pétrole : elle s'attache à tout, depuis le lait que nous buvons chaque matin et le vin dont nous nous empoisonnons à chaque repas, jusqu'à l'urne électorale d'où sortent, à chaque consultation du suffrage universel, nos législateurs et nos maîtres.

Quant au lait, cette nourriture de la première enfance, cet aliment primordial qui, de la loge du concierge au boudoir de la femme du monde, en passant par le comptoir du commerçant et le cabinet de l'homme d'affaires, est d'un si général et si populaire usage, ses falsifications ont atteint dans ces derniers temps de telles proportions qu'un tolle universel s'est élevé contre les fraudeurs et qu'une Ligue s'est formée au nom de la protection de l'enfance et de la vie humaine. Jusqu'ici, on avait beaucoup crié sans lutter. Cette fois, la résistance paraît sérieuse, car la Ligue compte à sa tête le doyen de la Faculté de Médecine, des chefs de clinique, des professeurs de sciences, des chimistes, des préparateurs de laboratoires, tout une élite de savants et d'hommes compétents, réunis dans un effort commun.

La question, du reste, n'intéresse pas seulement Paris, mais la

Digitized by Google

France entière, car l'avenir de la race est en jeu. Près de 40,000 enfants meurent chaque année de l'empoisonnement du lait, et, à Paris seulement, 18 mille, au rapport de M. Brouardel, ont été emportés l'année dernière par la diarrhée venant de cette cause. — On n'en sera pas surpris si l'on réfléchit que les *huit cent mille litres* de breuvage, absorbés quotidiennement par la capitale sous le nom de lait, n'ont guère de ce liquide que la dénomination et la couleur.

Sans rappeler le hideux procès de ce misérable infirmier d'un de nos grands hôpitaux qui, chaque nuit, ouvrait furtivement le crâne des morts pour en extraire la cervelle, employée ensuite par des complices à fabriquer un horrible lait artificiel, — que d'affreuses mixtures, presque aussi délétères, ingurgitent les pauvres citadins! Que de criminelles manipulations subit le produit naturel de la vache avant d'arriver sur nos tables! — Je dis *criminelles*, puisque les malfaiteurs qui s'y livrent commettent de véritables assassinats sur la population grande et petite!

La fraude peut s'opérer à la ferme d'abord, puis dans les dépôts où sont concentrées de grandes quantités de lait, enfin par la main des garçons laitiers qui transportent le liquide chez les détaillants.

Vous avez entendu rouler, la nuit, sur les pavés de la ville endormie, ces véhicules à claire-voie lancés à fond de train, dans lesquels ballottent, avec des heurts et des bruits de ferblanterie, les boîtes et récipients où se trouve contenu le lait expédié de la campagne. Peut-être est-il parti intact de la ferme, quoique, là-bas, la pompe soit bien rapprochée de l'étable... Mais, en admettant qu'il arrive pur dans les dépôts, trop souvent il reçoit, à cette seconde étape, un baptême qui n'a pas été prévu par le catéchisme, puis, il est livré aux garçons laitiers qui le transportent chez les détaillants de leur clientèle.

Ces garçons laitiers, au nombre d'environ 800, étroitement liés et syndiqués, s'entendent, c'est le cas de le dire, comme larrons en foire, et ils forment une association puissante, autrement dangereuse que celle des Carmélites ou des Dominicaines!

C'est cette corporation, hardie et sans scrupule, qui est la principale cause du mal. Dans le trajet de la gare aux dépôts, ou des dépôts chez le détaillant, les garçons laitiers, en dépit de la surveillance particulière dont ils sont l'objet, accomplissent prestement leurs coups. Avec une dextérité rare et une prodigieuse rapidité, ils font sauter les cachets qui scellent les vingt-cinq ou cinquante boîtes confiées à leur voiture, et après avoir, d'un tour de main, prélevé la crème qu'ils remplacent par de l'eau, reconstituent en quelques instants l'empreinte du cachet au moyen

Digitized by Google

d'une cire chauffée à la flamme d'une lanterne sourde. — Si les agents spéciaux, qui les guettent dans l'ombre et parfois tombent sur eux à l'improviste, les saisissent en pleine opération, ils se trouvent pincés et payent leur méfait de quelqnes jours de prison ou de 16 à 25 francs d'amende. Mais que leur importe! et qu'est-ce que cette misère en comparaison des bénéfices de leur industrie! Il n'y a pas, assure-t-on, de garçon laitier qui ne gagne à ces manipulations ténébreuses de 40 à 50 francs par jour, et cette manne compense bien un petit séjour à la maison de Fresnes, d'ailleurs confortable, et aux frais de l'Etat!

Quand la surveillance de la police est déjouée et la fraude impunément accomplie, le lait, ainsi altéré, arrive chez le détaillant, où il court le risque d'une altération nouvelle, réduisant à presque zéro ses propriétés alimentaires. — Toutefois, le laboratoire municipal constate que les détaillants sont plus souvent victimes que complices.

C'est donc entre la ferme et la crèmerie que s'effectuent principalement les fraudes, et c'est contre la confrérie méthodiquement organisée des garçons laitiers que doit être dirigée la lutte.

Pour que le lait conserve ses qualités nutritives, il lui faut, paraît-il, présenter 40 pour 100 de beurre, c'est-à-dire de crème; et quand cette partie, qui a le plus de valeur marchande, a été enlevée, les *mouillages* successifs qui l'édulcorent réduisent presque à rien ses propriétés natives, — heureux encore si de détestables mélanges où entrent le plâtre, la craie, la chaux, la magnésie, n'en font pas un breuvage attentatoire à la santé publique!

L'année dernière, le Laboratoire municipal, voulant se rendre un compte précis des choses, fit inopinément saisir, une nuit, le lait destiné aux vingt arrondissements de Paris. *Pas un seul* n'avait échappé à l'écrémage, et les mouillages n'avaient guère laissé plus de 15 à 20 pour 100 du liquide primitif!

C'est devant l'évidence inquiétante de ces faits que plusieurs journaux ont ouvert une campagne énergique contre la fraude. Ils proposent la création d'une Ligue de la Défense de la vie humaine, dont chacun pourra faire partie moyennant la cotisation la plus minime. Contre le groupement des malfaiteurs, ils réclament la coalition des braves gens de toute classe, depuis les plus fortunés jusqu'aux plus pauvres. Et la Ligue ainsi constituée se chargerait de poursuivre elle-même, à ses frais, la répression de tous les délits, non devant la juridiction correctionnelle, mais devant la juridiction civile, de manière à atteindre les délinquants à la partie sensible, à la bourse, et elle remettrait ensuite aux victimes la somme qui leur aurait été allouée par les tribunaux à titre de dommages-intérêts.

Digitized by Google

En outre, elle solliciterait du législateur des pénalités plus rigoureuses que celles édictées par la loi actuelle; car, disent avec raison ses promoteurs, peut-on tolérer davantage que, dans une société où l'on gémit de la dépopulation progressive, des empoisonneurs organisés puissent envoyer chaque année à la mort vingt à trente mille petits enfants? Et le jour où quelques-uns d'entre ces criminels seraient condamnés sérieusement pour homicide par imprudence, les autres ne se dégoûteraient-ils pas bien vite du métier?

En attendant, la Ligue, faisant appel aux inventeurs, ouvre un concours pour la création, non d'un appareil coûteux et compliqué de laboratoire, mais d'un instrument simple, de maniement facile, à la portée de toutes les bourses, qui permettrait à chacun de reconnaître et de constater sûrement la nature du liquide et les falsifications dont il a pu être l'objet.

Si la science arrive à nous doter de cet instrument précieux, gare au lait artificiel et « équivalent » dont nous menacent les cornues du chimiste Berthelot!

La caricature ne pouvait manquer de s'emparer d'un pareil sujet, et le spirituel crayon de Guillaume, après avoir suivi d'étape en étape les curieuses transformations du lait jusqu'à nos cuisines, nous fait voir la fidèle servante prélevant à son tour, pour elle-même, le fantôme de crème qui peut subsister encore, et s'armant ensuite de la carafe pour combler le vide...

Un autre plaisant a eu l'idée de parodier le fameux *Vase brisé* de Sully-Prudhomme, et la charge est assez drôle pour que nous en citions ici quelques strophes :

Au microscope, goutte à goutte,
Le fond du vase fut fouillé;
Il ne reste plus aucun doute...
N'en buvez pas!... Il est mouilié.

Souvent ainsi, le lait qu'on aime,
Effleurant l'estomac, lui nuit;
On en boit tous les jours quand même.
C'est l'un, c'est l'autre qui périt...

Toujours intact aux yeux du monde,
Ce lait n'est déjà plus, hélas!
Qu'une eau de Seine infecte, immonde...
Il est mouillé... N'y touchez pas!...

Au dehors, deux événements mémorables ont marqué ces dernières semaines : — l'entrevue de Coquelin et de l'empereur Guillaume à Berlin; — l'essor donné à Londres par Edouard VII

Digitized by Google

à une nouvelle mode, celle des parements de velours aux manches de la redingote. — Mais, de ces deux événements, le premier est, de beaucoup, le plus considérable, et ne peut manquer d'avoir son influence sur les prochaines destinées de l'Europe.

Au lendemain de la guerre, nos artistes et nos acteurs, saignant, comme tous les Français, des blessures de la patrie, tenaient rigoureusement en quarantaine la Prusse, sa capitale et son Kaiser. On a même cité jadis cette fière réponse d'une comédienne fameuse à laquelle le majordome de la cour avait demandé quel chiffre d'honoraires elle exigerait pour jouer à Berlin : — « Cinq milliards ! » avait-elle répondu impassiblement. — Mais le temps a marché depuis lors. Des souvenirs, que l'on aurait pu croire ineffaçables, ont fléchi devant certaines cajoleries; des rancunes, que l'on aurait supposées plus vivaces, se sont affadies; quelques peintres sont allés là-bas recevoir des médailles d'or; quelques actrices, des fleurs et des couronnes; et hier, enfin, le plus grand, le plus illustre, le plus politique de nos comédiens, Coquelin l'aîné, pour l'appeler par son nom, l'intime de Gambetta, l'un des plus hauts conseillers de la République au temps du dictateur, s'est rendu à Berlin, non pour la vaine gloriole de faire admirer à nos vainqueurs le génie de Scapin et de Mascarille, mais dans la pensée plus élevée de conférer avec Guillaume des intérêts supérieurs de l'Allemagne et de la France. Toute la presse a retenti de cette entrevue, désormais célèbre, et si elle ne nous rend pas encore les bords du Rhin, on peut considérer, du moins, que la Revanche a fait un grand pas.

— Vous, a dû dire Coquelin à son puissant interlocuteur, vous êtes l'arbitre du continent; moi, j'ai joué, j'ai incarné Napoléon : nous marchons donc de pair et sommes faits pour nous entendre...

Et, là-dessus, une discussion confidentielle, allant du conflit de la Comédie-Française aux remaniements nécessaires de la carte de l'Europe, a dû résoudre la plupart des problèmes qui agitent le monde...

J'imagine qu'à la fin de l'entrevue, après tous les points réglés, Coquelin, posant familièrement la main sur l'épaule du Kaiser, lui aura dit en souriant, de sa voix de trompette : « Et maintenant, cher ami, parlons un peu de Dreyfus... »

Quoi qu'il en soit, l'événement reste grave, et quelque éminent peintre d'Histoire voudra sûrement fixer sur la toile, pour la postérité, l'impérissable souvenir

de ces deux grands acteurs délibérant entre eux...

Un autre incident des deux dernières semaines a été — oh ! bien en dehors de la politique courante, mais s'y rattachant

Digitized by Google

tout de même par un invisible lien, comme le télégraphe sans fil! — a été, dis-je, la vente de la bibliothèque de Jules Simon, qui nous a fait entrer dans l'intimité de l'ancien homme d'Etat, dont la longue vie s'est écoulée entre ses livres et la place publique, avec une prédilection marquée pour ses chers instruments de travail, pour les fidèles compagnons de sa pensée.

« Il les aimait tellement, ses livres, dit son fils Gustave dans la notice placée en tête du Catalogue, qu'il éprouvait comme un besoin impérieux de se rattacher à eux, soit en y apposant sa signature sur la garde, soit en les chargeant de notes de sa main, — « une « science, disait-il, qui m'a coûté beaucoup de peine et qui ne « laissera d'autres traces que ces feuilles jaunies que je ne relirai « jamais... »

A la fin du siège de Paris, en février 1871, quand il part pour Bordeaux avec d'instinctives inquiétudes, Jules Simon demande à son ami Hérold, alors préfet de la Seine, de placer un homme sûr dans son logis « pour la sauvegarde de ses pauvres livres ». Quelques semaines plus tard, quand la Commune éclate : « Mes pauvres livres! » est le premier cri de son émoi; et dès sa rentrée à Paris, il gravit d'un pas fiévreux les cinq étages de sa demeure, court à son cabinet, et ne respire qu'en revoyant ses livres intacts sur leurs paisibles rayons!... Un seul avait été traversé par une balle. Son soulagement fut immense. « Sans doute, soupire-t-il en songeant aux communards, sans doute, ils n'en auraient rien fait, mais ils auraient pu tout de même me les prendre... »

Ce sont ces livres qui viennent d'être dispersés au vent des enchères, et les fils de Jules Simon déclarent, avec un accent attendri, « ne s'être pas séparés sans une profonde tristesse et une vive émotion » des chers témoins de la vie laborieuse de leur père.

Elle était considérable, cette bibliothèque, et témoignait des curiosités intellectuelles comme des vastes connaissances de l'esprit d'élite qui s'en alimentait. Et encore ne vient-on d'en livrer que la première partie, comprenant les ouvrages relatifs à la théologie, au droit, à la jurisprudence, aux sciences et arts, aux belles-lettres, à la géographie, à l'histoire, en réservant pour une vente ultérieure tout ce qui regarde la philosophie, la morale, l'économie sociale et politique.

Chaque soir, à la salle Silvestre, ont ainsi défilé, sous le marteau d'ivoire du commissaire-priseur, les collections précieuses qui faisaient de cette bibliothèque un incomparable arsenal des connaissances humaines : — 66 volumes des classiques grecs, 84 volumes des classiques latins, tous les classiques français, 104 volumes de nos grands écrivains, 162 volumes de la bibliothèque elzévirienne,

Digitized by Google

244 volumes de Documents inédits sur l'histoire de France; 140 volumes des Archives parlementaires, 343 volumes des Annales des deux Chambres; 1,378 volumes, oui, 1,378! de Documents législatifs depuis trente ans; 66 volumes de Documents diplomatiques, 317 volumes de Documents officiels publiés par les ministères, — et j'en passe! Ajoutez plusieurs centaines de volumes sur l'histoire politique des différents pays de l'Europe, plus de 300 volumes de Mémoires de Sociétés savantes, 85 volumes des Rapports, Mémoires et travaux divers des cinq sections de l'Institut, 630 volumes ou opuscules des Eloges, Notices et Discours de membres des cinq Académies, — et vous aurez une idée de cet imposant ensemble qui effraye l'imagination!

En même temps, je mentionne, comme trait caractéristique, un nombre considérable d'ouvrages sur l'histoire de l'Eglise, sur les origines du Christianisme, sur le clergé français aux différentes époques, sur le Concordat, les Conciles, les Missions, les ordres religieux, avec toutes les œuvres de Montalembert, du duc de Broglie, de Falloux, jusques, et y compris, les beaux travaux de notre savant collaborateur M. l'abbé Sicard, sur les évêques et le clergé pendant la Révolution.

Et ces milliers de volumes, traités avec un soin jaloux, étaient reliés avec élégance, comme autant d'objets d'art que se plaisait à caresser la main amoureuse du maître!

Le dernier, sur les rayons, était celui-là même qu'avait signé Jules Simon quelques mois seulement avant sa mort, comme le testament suprême de sa vie. Il est mélancoliquement intitulé : *le Soir de ma Journée*, et je ne peux me défendre de citer ici quelques traits significatifs, quelques piquantes anecdotes de ces curieux Souvenirs.

Ils commencent par le coup d'Etat de décembre 1851, qui fit perdre à l'auteur, alors âgé de trente-sept ans, les chaires qu'il occupait à l'Ecole Normale et à la Sorbonne, mais sans être jeté, comme tant d'autres, à Mazas ou à la frontière.

« Ce qu'il y avait de drôle, écrit-il, c'était la liste des exilés politiques qui n'étaient ni politiques ni exilés, et qui avaient simplement profité de l'occasion pour fuir leurs créanciers jusqu'à Bruxelles... » — N'est-ce pas amusant?

La critique et la satire, qui ne pouvaient plus se produire dans la presse, se dédommageaient alors dans les salons. — « Il y avait des salons moitié mondains et moitié politiques, chez Mme d'Haussonville et Mme de Montalembert, où quelques-uns d'entre nous étaient admis, car rien ne rapproche plus qu'une persécution soufferte en commun... »

Digitized by Google

« On faisait aussi beaucoup de vers. D'abord, il y avait les satires de Laprade, qu'il lisait bien et qui nous inspiraient un vif enthousiasme. J'ai entendu la même satire chez Montalembert, chez Odilon Barrot et chez moi. Je ne m'en lassais pas; personne ne s'en lassait. On avait cependant, sans l'avouer, une prédilection pour les vers plaisants. On apprenait les belles tirades; mais ce qu'on répétait avec le plus d'entrain et d'enthousiasme, c'étaient des vers comme ceux-ci :

O Veuillot, plus immonde encore que sinistre,
Laid à faire avorter une ogresse, vraiment
Quand on te qualifie et qu'on t'appelle cuistre,
Istre est un ornement...

Plus loin, parlant de l'Empire et des coquetteries de M. de Morny envers les orateurs de l'opposition, Jules Simon raconte ce trait de courtoisie :

« Il savait que M. Thiers avait l'habitude, quand il faisait à l'ancienne Chambre des députés ces beaux discours qui éclairaient et passionnaient les cabinets européens, de se faire apporter de chez lui du vin de Constance. — La première fois qu'il aborda la tribune au Corps législatif, un huissier vint poser devant lui un plateau sur lequel il y avait du vin de Constance sorti de la cave de notre président. »

Et Simon ajoute : « Ces menues faveurs étaient destinées à nous faire oublier le poids du despotisme. »

Néanmoins, l'Empire, par la funeste direction de sa politique et les aveuglements d'un rêveur couronné, sentait grossir et monter le flot révolutionnaire. — « Un jour, raconte Jules Simon, je descendais de la tribune après avoir fait un discours assez vif, quand M. Rouher m'arrêta au passage. — « Vous ne parleriez pas ainsi, me dit-il sur le ton de nos anciennes relations, si vous saviez où nous en sommes. Ce n'est pas l'Empire que nous défendons, c'est la société. Venez me voir un matin et je vous montrerai que *nous n'avons pas deux centimètres d'eau sous la quille...* »

N'en sommes-nous pas là aujourd'hui, si même nous ne sommes plus bas encore?

L'Empire tomba. Envoyé à Bordeaux avec pleins pouvoirs du Gouvernement de Paris pour mettre Gambetta à la raison, Jules Simon contraignit « le fou furieux » à se retirer; — « mais, écrit-il, la démission du dictateur avait amené un changement de front si soudain que plusieurs préfets, en adressant leurs dépêches au ministre de l'intérieur, croyaient écrire à Gambetta. Un d'eux lui disait : « Tout va bien pour les élections. La liste est acceptée

Digitized by Google

partout. J'ai fait effacer avec soin le nom de Jules Simon. » — Huit jours après, me voyant ministre de M. Thiers, le même préfet m'envoyait « les félicitations les plus sincères et les plus cordiales ».

Autre trait *ejusdem farinæ :*

« Un député vint chez moi me demander une préfecture pour son fils. C'était un ancien ami. Je ne lui donnai pas la préfecture, mais je lui donnai à déjeuner. Il sortit comme on se levait de table, en disant qu'il avait à faire une course urgente et qu'il allait revenir. Il n'alla que jusqu'au télégraphe où il écrivit une dépêche pleine d'odieuses calomnies contre moi. Il ne savait pas que l'on donnait au ministre de l'intérieur un double de toutes les dépêches politiques. J'avais déjà la copie de la sienne quand il rentra. Je la lui présentai... Il la lut sans sourciller et la mit avec sang-froid dans sa poche. — Il est à présent sénateur; je le vois tous les jours. Il est plein de condescendance pour moi... »

Une dernière anecdote sur Victor Hugo à l'Académie :

« Quand Renan fut reçu sous la coupole, j'ai été son parrain avec Victor Hugo, mais, au lieu du traditionnel costume à palmes vertes, Victor Hugo portait le simple habit de ville. Il avait écrit le matin à Camille Doucet que son habit d'académicien était resté dans sa maison d'exil, à Guernesey, et qu'il ne pouvait pas vraiment affronter la mer pour aller le chercher si loin! — Or, nous sûmes, le lendemain, que le grand poète avait chez lui son habit d'académicien paisiblement suspendu dans son armoire!... On se demandait aussi pourquoi diable il l'aurait emporté à Guernesey!... »

Comme on retrouve, dans tous ces amusants récits, le pince-sans-rire dont la griffe se cachait volontiers sous une bonhomie tranquille et parfois même larmoyante!

Mais il y a une justice à lui rendre : c'est qu'il est demeuré fidèle à la devise inscrite au fronton de son dernier livre et gravée sur sa tombe : *Dieu! Patrie! Liberté!* — Et je puis en donner ici deux preuves à ma connaissance personnelle.

Quand Jules Simon, atteint de la maladie qui devait l'emporter, se trouva en danger de mort, je pris la liberté d'écrire confidentiellement au cardinal Perraud, son ancien élève à l'Ecole Normale, pour le prévenir de cette situation. L'éminent évêque d'Autun voulut bien me répondre aussitôt : « Je vous remercie; je pars à l'instant pour Paris! » Et, dès son arrivée, il courut au logis de l'agonisant, où Mme Jules Simon, après lui avoir exprimé sa reconnaissance, ajouta avec empressement : « C'est fait... Il a demandé lui-même un prêtre de la Madeleine, et il repose maintenant en paix... »

Digitized by Google

D'autre part, Mme Jules Simon, quelque temps après la mort de son illustre mari, m'a raconté, dans une causerie intime, les efforts inouïs tentés auprès de lui par ses amis politiques, à l'époque du fameux article 7, pour le dissuader de combattre à la tribune le projet de Jules Ferry. Les assauts les plus désespérés le pressèrent pour obtenir son silence, et Carnot lui-même intervint en lui disant : « Vous avez encore un brillant avenir devant vous : vous vous perdez si vous combattez le projet! Vos amis ne vous le pardonneront jamais, et, jusqu'à la fin de votre vie, vous serez tenu en dehors du parti républicain! »

Jules Simon resta inébranlable. — « Je me déshonorerais, dit-il, si je ne parlais pas. J'ai défendu la liberté toute ma vie; je la défendrai encore... »

La bataille fut chaude, mais il la gagna. Et ses amis républicains lui tinrent parole : jusqu'à son dernier jour, il fut traité de radical et maintenu par eux en quarantaine absolue. — N'est-ce pas à son grand honneur?

Je ne cite plus qu'un mot de Jules Simon, qui n'est peut-être pas dépourvu d'actualité.

Au début de ces Souvenirs, parlant des hommes de 1848, il écrit : — « Les fondateurs de la seconde République ne sont pas sans reproches. Il y a au moins un mérite qu'on ne leur ôtera jamais, le mérite de la probité. »

Qu'en pensent les panamistes et les maîtres de la troisième République?

Jules Simon aimait beaucoup le théâtre, et comme il avait été deux fois ministre des Beaux-Arts, avec perspective de le redevenir peut-être encore, les directeurs de nos principales scènes lui envoyaient courtoisement une loge pour toutes les premières représentations, auxquelles, du reste, il assistait invariablement.

Mais je doute qu'il eût pris un plaisir extrême à l'œuvre nouvelle de Wagner que vient de nous donner l'Opéra, *Siegfried*, qui est bien la plus mortellement ennuyeuse que j'aie jamais entendue!

Le poème n'est pas seulement enfantin et ridicule, mais encore aussi obscur que la salle même où il se déroule, car, suivant la mode wagnérienne, on y reste plongé dans les ténèbres durant quatre longues heures, sans même avoir la ressource de pouvoir se distraire en regardant les toilettes diamantées des loges; et, à la fin, quand la toile tombe sur ce noir et interminable cauchemar, on est tenté de redire avec soulagement le cri de Gœthe expirant : « De la lumière! De la lumière!... »

La musique est ce que vous supposez, confuse, tapageuse, assourdissante, sans mélodie, sans chœurs, sans ballet, sans rien

Digitized by Google

qui caresse et charme l'oreille, — ce qu'un caricaturiste a spirituellement traduit par cette légende, mise dans la bouche d'un spectateur qui s'éponge en bâillant : « Il ne doit y avoir d'*air* ni dans la partition ni dans la salle... » — Et encore a-t-on pratiqué de larges coupures pour faciliter le rôle de Jean de Reszké! Mais ce qui reste est largement suffisant pour justifier cette appréciation d'un critique : « J'ai dû faire des efforts surhumains pour résister non pas seulement au sommeil, mais à la catalepsie... » — Le seul dédommagement se trouve dans l'orchestre qui, entre le fracas des cuivres et les hurlements des chanteurs, fait entendre délicieusement les murmures de la forêt, le bruissement des feuilles, le gazouillement des oiseaux, l'hymne de l'aube, de la rosée, de la nature à son réveil.

Quant au burlesque Dragon dont la gueule vomit de la fumée, et dont la vraie place serait à la foire de Saint-Cloud, mieux vaut n'en pas parler pour l'honneur des machinistes de l'Opéra.

Aussi, peut-on prédire que *Siegfried* n'occupera pas longtemps l'affiche, — qu'il aurait quittée déjà, sans le snobisme bête et vaniteux qui fait affronter à des gens du monde une œuvre qu'ils siffleraient s'ils étaient sincères.

M. Loubet, qui s'efface partout, s'est bien gardé d'y paraître. Il s'est contenté d'y envoyer sa femme, ne se sentant pas le goût de braver lui-même le Minotaure, — sans se dire peut-être qu'il y en a un autre, plus sérieux, dont il ne se défend pas assez, et qui pourrait bien le dévorer à son heure...

Faut-il parler des interprètes! ou, plus exactement, de celui qui occupe à peu près constamment la scène, avec plus de courage que de voix, et plus d'aisance que de succès? Les 55 ans de Jean de Reszké figurent assez mal le héros juvénile de Wagner, et nous laissent loin du temps où il offrait la personnification si radieuse de *Roméo* à côté de sa Juliette idéale, Adelina Patti! Depuis, il a promené sa gloire dans les deux continents, et s'il en a rapporté une ample moisson dorée, il y a laissé le meilleur des notes suaves et veloutées qui nous ravissaient jadis.

L'heure fatale de la retraite, — la douloureuse! — si dure aux amoureux et aux ténors, a sonné pour lui, et c'est au terne professorat que, désormais, il lui convient de consacrer les restes « d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint... »

Les autres théâtres ne nous ont guère donné que des reprises, — la *Théodora* de Sardou, qui date de vingt ans et que s'efforce de galvaniser Sarah Bernhardt; — le *Voyage de M. Perrichon*, qui a réjoui déjà deux générations et qui demeure peut-être la pièce

Digitized by Google

la plus franchement comique du spirituel auteur; — la *Marchande de Fleurs*, à l'Ambigu, dont la direction a eu l'idée géniale d'offrir tous les soirs aux spectateurs, depuis la fête des Rois, une colossale galette, avec fève, que les contrôleurs découpent et distribuent au bon public, comme les sacristains le pain bénit dans les églises, si j'ose risquer l'assimilation... — Il n'en faut pas davantage pour attirer la foule, qui acclame ainsi joyeusement les Rois.

Ces rois,
Dont on dit tant de mal, ont du bon quelquefois...

L'Odéon et le Gymnase ont seuls offert des nouveautés intéressantes : — le premier, une pièce en quatre actes, où l'esprit fin et délicat de M. Jacques Normand fait agréablement revivre, à l'aide du *Ménage Dugazon*, l'époque toujours attrayante du Directoire; — le second, une comédie spéciale, le *Détour*, écrite dans l'unique but de procurer à une jeune femme, Mme Le Bargy, l'occasion d'un début sensationnel sur les planches. — La tentative a brillamment réussi, mais, tout en reconnaissant le rare talent de la nouvelle actrice, la critique a été unanime à regretter en elle l'absence d'une qualité qui est peut-être la principale au théâtre : la sensibilité, l'émotion, le *pectus*. Elle a tout ce qui saisit l'intelligence, mais non ce qui touche le cœur. Elle enchante l'esprit, mais sans le petit frisson, sans la petite larme qui remuent la nature humaine :

Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez !

Et Mme Le Bargy ne pleure pas. — Cela lui viendra peut-être; elle n'a que vingt-deux ans...

Pendant ce temps, les fureurs d'Oreste continuent d'emplir la Comédie-Française, où il faut vivement souhaiter qu'une solution prochaine vienne apaiser les orages, en rendant à la maison de Corneille, de Racine et de Molière l'éclat rayonnant qu'une mauvaise administration lui a momentanément fait perdre.

Au moment où Napoléon s'occupait de nos théâtres à travers les neiges de la Russie, on lui soumit un rapport sollicitant une importante subvention pour l'Opéra. — « L'Opéra, écrivait l'auteur du rapport, est l'honneur de la France. »

— « L'honneur de la France, c'est le Théâtre-Français, dit Napoléon; l'Opéra n'en est que la vanité. »

Et il signa le fameux décret de Moscou. — Peut-être aurait-on bien fait de s'y tenir.

Louis Joubert.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

23 janvier 1902.

C'est un problème de savoir comment la Chambre, qui n'a plus que quelques semaines à vivre, arrivera à voter le budget. Elle va se trouver partagée entre deux soucis, le souci d'aller vite pour achever à temps l'examen de la loi des finances, et celui de multiplier, au cours de cet examen, les amendements qu'elle jugera de nature à lui conquérir la faveur des électeurs. Car, il n'y a pas à se le dissimuler, d'ici à la dissolution du Parlement, toutes les propositions, toutes les paroles, tous les votes ne seront inspirés que par la prévision du scrutin populaire. Il ne se fera plus, jusqu'à cette époque, que de la politique électorale.

Le gouvernement a, lui-même, ouvert la campagne. Le président du Conseil, accompagné de quelques-uns de ses collègues, s'est présenté, en courtier électoral, à Lyon et à Saint-Etienne. A vrai dire, le début n'a pas été heureux; si l'on devait juger de la fin par le commencement, on pourrait augurer un fâcheux dénouement pour la faction ministérielle. Les sifflets et les huées ont accueilli, dès leur entrée à Lyon, les voyageurs. La réception n'a pas été meilleure à Saint-Etienne; elle a été tour à tour glaciale ou hostile, et les cris de « vive l'armée », qui sont devenus contre les ministres une forme de protestation, les ont partout flagellés. M. Waldeck-Rousseau a fini, dans une réunion officiellement composée, par obtenir les applaudissements qu'il avait jusque-là cherchés en vain; les acclamations y étaient combinées d'avance comme le menu du festin. Mais il lui a fallu d'abord essuyer plus d'une avanie, et l'on a pu voir combien cet homme, si hautain devant les religieuses et les moines, sait courber l'échine, quand un socialiste lui fait la leçon. C'est le maire qui l'a reçu à Saint-Etienne; il lui a dit, pour premier compliment : « la « vieille et absurde formule : « La République sera conservatrice ou « elle ne sera pas », est absolument dénuée de signification. » Adressée à un personnage qui, dans cette même ville de Saint-Etienne, s'était écrié naguère : « Notre parti est, avec un sens que rien ne peut obscurcir, républicain et *conservateur*, » la réflexion, il faut en convenir, était raide; c'était comme un soufflet appliqué sur la joue de l'hôte ministériel. Le maire ne s'en est pas tenu là : à ce sénateur qui ne s'était fait élire dans la Loire que pour combattre le socialisme, en le qualifiant d' « œuvre de mort », le

Digitized by Google

citoyen Ledain a signifié cette déclaration : « La République ne saurait évoluer ailleurs que vers le socialisme, que nous avons l'honneur de servir et de défendre. »

Croyez-vous que M. Waldeck-Rousseau se soit formalisé de ces paroles, réfutation insolente des idées qu'il avait émises autrefois? Ah! si un représentant du clergé s'était avisé de hasarder quelque timide observation sur la loi des associations, il eût relevé de la belle manière l'audace de l'imprudent. Mais à un maire socialiste, au chef d'une municipalité acquise au drapeau rouge et dont un membre a récemment encouru une condamnation pour avoir pris part à des manifestations contre l'armée, M. Waldeck-Rousseau n'a su que répondre : « Si les hommes poursuivent le progrès social par des méthodes différentes, c'est une preuve de la liberté que la République leur a donnée, et l'ampleur même des projets qu'ils forment est tout à l'honneur de l'humanité. » Quant au Conseil municipal de Saint-Etienne, « il représente dans cette ville, a continué le président du Conseil, un attachement à la République, que le gouvernement a trouvé tout prêt le jour où il a fallu le défendre ».

Un premier banquet était offert aux ministres, celui des maires. On a vu dans cette assemblée un exemple bien frappant de la concorde que le gouvernement de la défense républicaine a établie, non pas même dans le pays, mais simplement dans le parti républicain. Les assistants étaient si peu d'accord, que, pour ne point troubler l'harmonie, on a dû convenir qu'on ne parlerait pas politique; autrement, avant de toucher aux mets de la table, les convives se seraient dévorés. On n'a donc abordé que des questions d'intérêt local; cependant, un sénateur, qu'on nous donne comme un des amis du ministère, mais qui, sans doute, n'avait jamais lu la fable de La Fontaine sur le pavé de l'ours, a asséné sur la tête du président du Conseil une louange bien malencontreuse : « Ceux qui vous entourent, lui a dit M. Reymond, ne partagent peut-être pas toutes vos idées politiques; j'ose espérer que nul ne doute de la sincérité de vos convictions. » Parler de la sincérité de ses convictions à un homme dont les apostasies resteront légendaires, le trait était sanglant, et l'on se figure sans peine le malaise qu'a dû éprouver l'auditoire. Heureusement, l'orateur n'a fait que glisser; il s'est souvenu à temps du précepte : « N'appuyez pas. »

C'est donc le soir, dans le banquet dit populaire, que M. Waldeck-Rousseau a pu prononcer ce discours, dont il était question depuis quinze jours, ce discours pour lequel on avait mis toute la ville en mouvement, ce discours qui semblait devoir être, non pas seulement un discours-ministre, mais un discours-président; car le chef

Digitized by Google

du cabinet avait prescrit pour sa réception de tels préparatifs qu'on pouvait se demander si, de même qu'en 1852 Louis-Napoléon faisait de ses voyages la préface de l'Empire, M. Waldeck-Rousseau n'avait pas songé à faire de cette visite à Saint-Etienne la préface de son élection à la présidence de la République.

M. Loubet peut se rassurer. Ce n'est pas cette expédition-là qui mettra son rival à sa place.

Il faut croire que le président du Conseil se rend compte lui-même de son insuccès; il fait annoncer qu'au mois de février, à Paris, il prononcera un autre discours, et que ce discours, cette fois, sera un programme.

Il n'y a donc pas à s'arrêter à la harangue de Saint-Etienne : vaine tentative d'apologie du ministère, mêlée d'attaques contre des adversaires absents et de lâches menaces contre des religieux sans défense.

Après le président du Conseil est venu le tour du ministre du commerce; c'est à Firminy que M. Millerand a pris la parole. Là point d'équivoque; on était entre socialistes. M. Millerand a commencé par faire acte de candidature officielle, en décorant le maire de l'endroit, le citoyen Soubet, un socialiste révolutionnaire, concurrent désigné du député sortant, M. Claudinon, grand industriel, qui a le tort de ne pas s'accommoder des théories collectivistes.

Cela fait, l'orateur de Saint-Mandé a tenu à justifier sa présence dans le ministère où il est entré, comme socialiste, a-t-il dit, et où il demeure tel. De la part de M. Millerand la profession de foi ne nous étonne pas; mais ce qui l'a aggravée, ce qui lui a donné un caractère véritablement scandaleux, c'est qu'auprès de lui, se tenaient le ministre de la guerre et le ministre de la marine; c'est qu'à l'appui de doctrines et devant un auditoire, dont le but avoué est la ruine de nos institutions militaires, il avait invoqué la présence et le témoignage des deux hommes que le malheur des événements a chargé du soin de maintenir et de faire respecter ces institutions. Le vrai programme du gouvernement, la vraie leçon de choses pour les populations, les voilà : c'est la solidarité acceptée par le ministre de la guerre et le ministre de la marine avec les gens de l'Internationale, du drapeau rouge et de la *Carmagnole*.

Il est vrai que M. Millerand a recommandé à ses auditeurs les ménagements et, au besoin, les transactions dans l'évolution socialiste. Bien loin de voir, comme le *Temps*, un signe de conversion dans ces conseils, nous n'y démêlons qu'un danger de plus. Nous détestons les idées de M. Millerand et la fin qu'il poursuit; mais nous n'avons garde de méconnaître l'habileté de la tactique qu'il préconise, et nous souhaiterions que pour des visées meil-

Digitized by Google

leures, les adversaires de ces doctrines consentissent à s'en inspirer. Qu'a dit M. Millerand à la réunion de Firminy? « Un parti qui veut transformer le monde se doit d'abord de modifier le milieu où il se meut » et pour cela « de commencer par prendre connaissance des besoins et des intérêts de ce milieu. » La réflexion en soi est juste, et c'est pour ne pas s'en être toujours assez pénétrés, pour avoir voulu tout emporter d'assaut, sans travail préparatoire, sans efforts ni études préliminaires, que les conservateurs ont trop souvent échoué, qu'ils courent le risque, s'ils ne se décident pas enfin à changer de méthode, d'échouer de nouveau. Et quand M. Millerand ajoute : « C'est en vain qu'un parti voudrait se payer de mots, lui et les autres. Il court à la banqueroute, s'il entend s'acquitter avec des phrases vides et des formules creuses; il n'échappera pas aux réalités qui le pressent. » Quand M. Millerand parle ainsi aux socialistes, il leur donne un avertissement dont ses contradicteurs pourraient faire leur profit, comme on emprunte à un ennemi ses propres armes afin de le mieux combattre. Il est certain que ce n'est pas avec des réunions, avec des fêtes, avec des banquets dans lesquels on se congratule les uns les autres, en se promettant chaque année, à grand renfort de toasts, la chute de ses adversaires, qu'on arrivera à les renverser. C'est à la condition de s'être disposé sérieusement à la lutte, de s'être rendu compte de l'état des esprits, des besoins et des intérêts des populations sur lesquelles on veut agir, de s'être appliqué par de longs et persévérants services à gagner leur confiance. La victoire ne s'improvise pas, et l'on ne moissonne que si l'on a semé.

Mais plus la stratégie recommandée par M. Millerand est habile, plus elle est dangereuse. Au temps où il sollicitait les suffrages des conservateurs de la Loire, M. Waldeck-Rousseau signalait, dans le socialisme, « l'action habile, mesurée, oblique, par laquelle on affaiblit d'abord et l'on fausse ensuite les institutions et les principes qu'on n'ose pas heurter de front ».

C'est cette action que développe aujourd'hui M. Millerand, sous la protection et avec l'aide de M. Waldeck-Rousseau.

Il faut rendre cette justice à M. Méline, qu'il a depuis longtemps aperçu et signalé le péril. Il le dénonçait quand il était au pouvoir; il n'a cessé de le dénoncer depuis qu'il n'y est plus, et, pendant que les ministres péroraient dans la Loire, il s'appliquait encore à en pénétrer ses électeurs, dans les Vosges, à Remiremont.

Nous aurions, assurément, des réserves à faire sur le discours qu'il vient de prononcer. M. Méline, à notre avis, n'a pas assez foi en lui-même et dans sa juste renommée. Il est trop préoccupé de répondre à ceux qui, parce qu'il défend la patrie, la liberté, la société, lui reprochent de s'être allié avec les conservateurs, voire

Digitized by Google

avec les monarchistes. Quel hommage, après tout, pour ceux-ci, que de croire qu'on ne peut, sans se rapprocher d'eux, soutenir ces grandes causes! Au moment où il répudiait tout pacte avec les conservateurs, où il répétait avec insistance : « Je ne demande rien aux conservateurs; ils sont parfaitement libres (et nous, nous disons qu'ils auraient tort) de voter contre moi, si cela leur plaît; ils ne me doivent rien », au moment où il tenait ce langage, M. Méline laissait entrevoir lui-même le besoin que, sinon pour sa personne, du moins pour sa cause, il a de leur concours. Ne résulte-t-il pas, en effet, des observations qu'il adresse à ses amis que, dans son propre parti, les opinions sont vacillantes et que bien des défections se sont produites, dont les conséquences pèseraient sur les élections, si les suffrages des conservateurs ne venaient combler les vides? « Je suis arrivé, dit-il, à cette conviction profonde qu'en *résistant à nos propres amis pour rester fidèles à nos idées*, nous avons rendu à la République elle-même, devant l'histoire, le plus grand des services. » M. Méline a raison; mais précisément parce que ses amis eux-mêmes se sont divisés, parce qu'il a eu à déplorer des abandons jusque parmi ses anciens collègues du ministère, il doit comprendre qu'aucun concours, qu'aucun appoint n'est à dédaigner, et que, bien loin de répudier ou de traiter avec une sorte d'indifférence l'appui des conservateurs, on ne saurait assez l'accueillir et l'encourager.

Nous ne pouvons nous empêcher, à ce propos, de constater un véritable recul dans les mœurs politiques. Sans doute, les partis ont compté, dans tous les temps, des esprits extrêmes, ombrageux, intolérants, toujours prêts à crier à la trahison. Mais les hommes, qui étaient l'objet de leurs anathèmes, savaient autrefois, pour la plupart, les dédaigner et passer outre. Des coalitions! Mais il y en a eu sous tous les régimes. Est-ce que ceux, qui y entraient pour une lutte commune, éprouvaient le besoin de se désavouer les uns les autres? Est-ce qu'ils croyaient pour cela avoir manqué à leurs propres convictions et être obligés d'affirmer sans cesse leur fidélité? Quand les hommes des anciens partis, comme on les appelait alors, formaient sous l'Empire, sans distinction d'opinions, l'Union libérale, est-ce qu'ils s'inquiétaient de répondre aux accusations que les sectaires du temps, le *Siècle* et l'*Opinion nationale*, associés aux feuilles officieuses, s'efforçaient d'élever contre eux? Aujourd'hui, nous avons vu devant la Haute Cour un procureur général traiter de conspirateurs des adversaires, parce que, venus de partis différents, ils avaient écrit dans le même journal (comme faisaient autrefois, dans le *Journal de Paris*, M. Ranc et M. Edouard Hervé), parlé dans la même réunion ou seulement échangé des cartes de visite; et nous voyons encore des libéraux, des modérés,

Digitized by Google

de vieux républicains, comme M. Méline, exclus de la République parce qu'ils n'ont pas consenti à mettre hors la loi tous ceux qui ne pensent pas comme eux. La liberté est sur toutes les lèvres; jamais elle ne fut moins dans les esprits et dans les mœurs. Qui oserait dire aujourd'hui, sans être accusé de trahison : « Le triomphe d'un parti, funeste à un pays, ne tarderait pas à l'être à ce parti lui-même; nous sommes tous Français, il ne doit y avoir d'exclusion, d'exhérédation pour personne; car, ne vous y trompez pas, on commence par exclure et l'on finit toujours par proscrire »?

Ces réflexions prophétiques, ces réflexions dont nous voyons de nos yeux la réalisation, qui oserait les faire aujourd'hui? Et c'était un ministre de la Restauration, un garde des sceaux, de Serre, qui les exprimait en 1820.

Qui oserait dire aujourd'hui : « Quand un homme a montré cette pensée commune de faire respecter en France la religion, la liberté, la famille, l'honneur national, il est des miens. Je ne vais pas chercher s'il est républicain de la veille ou du lendemain, s'il a été pour telle monarchie ou pour telle autre; je sais qu'il a là ce que j'y ai aussi; je sais qu'avec ce sentiment-là, il sauvera la France, et c'est pour cela que je lui tends la main »?

Qui oserait aujourd'hui adresser à tous ce généreux appel? Et c'était un royaliste, c'était Berryer, qui le faisait entendre en en 1848. Et l'Assemblée républicaine, à qui il l'adressait, l'applaudissait avec enthousiasme. Et le lendemain, — que les temps sont changés! — un journal socialiste, l'organe de Victor Considérant, la *Démocratie pacifique*, écrivait : « Bon Dieu! que cela fait de bien d'entendre une voix émue par un sentiment loyal et fraternel, et que les représentants du peuple gagneraient à mettre ainsi plus souvent dans leurs discussions le cœur de la patrie! »

Pour notre part, c'est de cette pensée que nous nous inspirerons toujours; nous tendons la main à quiconque défend les grands principes sociaux, et quoi qu'en dise M. Méline, nous sommes avec lui; il est des nôtres, quand nous l'entendons dire à ses auditeurs de Remiremont : « Je défendrai toujours la liberté sous toutes les formes, liberté politique, liberté de conscience, liberté d'enseignement, liberté du travail »; quand nous l'entendons souhaiter « le succès de la politique d'apaisement » afin que la France puisse « reprendre sa marche en avant dans l'union de tous ses enfants ».

On vient de voir à Roubaix ce que peut l'accord des bons citoyens. Sous l'effort persévérant d'une association, dont le nom seul était un appel aux honnêtes gens de tous les partis, « l'Union sociale et patriotique », sous l'impulsion habile et résolue du

Digitized by Google

député de la circonscription, M. Motte, les modérés ont chassé de l'hôtel de ville la municipalité collectiviste.

Puisse cet exemple stimuler partout le zèle des hommes de cœur! Puisse cette union, si bien nommée « sociale et patriotique », se former dans tous les départements, et y déployer la même ardeur pour arriver aux mêmes victoires!

M. Waldeck-Rousseau s'était humilié à Saint-Etienne; il avait écouté, la tête basse, les remontrances du maire socialiste. Il a voulu prendre sa revanche : il a ordonné des poursuites contre les Jésuites. Et que leur reproche-t-il? D'avoir contrevenu à la loi des associations, en continuant à prêcher dans les églises Si détestable que soit cette loi, il n'y a pas un mot dans ses articles pour refuser ce droit aux religieux qui ont cessé de vivre en congrégation. Mais, à supposer qu'il y eût délit, ce n'est pas eux qui en seraient les auteurs principaux; ils n'en seraient que complices, comme est seulement complice, tandis que le gérant est réputé l'auteur principal, le rédacteur qui a écrit dans un journal un article incriminé. Car, enfin, ces Jésuites ne sont pas entrés de force dans l'église; ils ne sont point montés, de leur initiative privée, dans la chaire. S'ils y ont paru, c'est qu'on les a appelés. Et qui les a appelés? C'est le curé de la paroisse, c'est l'évêque, sans l'approbation duquel le choix du curé n'eût pas été valable. Ayez donc la logique de vos actes et le courage de cette logique. Poursuivez l'évêque, poursuivez le curé; mettez-les en prison. Après tout, le spectacle finirait peut-être par réveiller ceux qui dorment, et par ouvrir les yeux de ceux qui s'obstinent à ne rien voir.

Voilà comment M. Waldeck-Rousseau protège, comme il s'en vantait encore à Saint-Etienne, le clergé séculier. Il ne lui laisse même pas la liberté de choisir ses prédicateurs; bientôt il mettra un sbire à la porte des confessionnaux pour voir qui confesse, sur les degrés de l'autel pour voir qui dit la messe, à la porte des mourants ou des indigents pour voir qui va les administrer ou les secourir.

La persécution ne s'arrête pas là, il importe que chacun le comprenne. Par la force des choses, elle s'étend à tous et contre tous. Pour atteindre les congrégations, les ministres violent les droits du clergé séculier. Pour atteindre l'enseignement libre, ils enlèvent leur liberté aux professeurs de l'Etat. Non content de leur défendre d'enseigner dans des écoles privées, M. Leygues, ce ministre à tout faire, prétend leur interdire de donner des répétitions dans les familles, à moins que celles-ci ne s'engagent à mettre leurs enfants dans les établissements officiels; en même temps que les droits des professeurs de l'Etat, il méconnaît les droits des parents. C'est l'anarchie dans l'arbitraire; il n'y a plus de

Digitized by Google

lois; il n'y a plus que la volonté du ministre. Les écoles libres n'existent qu'en vertu de la loi; la loi elle-même les couvre de sa protection. C'est le ministre qui l'enfreint, en s'arrogeant le droit d'en obstruer l'entrée. Partout le même désordre. Au ministère des finances, le directeur général des douanes, M. Bousquet, donne sa démission; pourquoi? Parce qu'il a plu à M. Caillaux de se soustraire aux prescriptions du règlement d'administration publique qui détermine les conditions de l'avancement; lui aussi, il n'admet plus de frein; il prétend nommer à sa guise les fonctionnaires de son département. Dans la marine, d'autres attentats s'accomplissent : l'amiral de Cuverville et l'amiral de la Jaille les dénonçaient hier au Sénat. L'athée qui commande à nos flottes a juré de détruire les croyances, qui inspirent le patriotisme et le dévouement de nos marins; ce n'est pas assez d'avoir interdit la célébration du vendredi saint; sous prétexte de respecter la liberté de conscience, il paralyse l'exercice du culte religieux; il le met en suspicion, en attendant qu'il l'abolisse par la suppression des aumôniers.

Faut-il parler du ministère de la guerre? Hélas! c'est là que l'arbitraire s'étale dans toute sa laideur, avec le caractère le plus inique et le plus repoussant.

On ne peut lire sans une patriotique souffrance le compte-rendu de cette séance du 17 janvier, où le ministre de la guerre a été amené par une interpellation de M. Cuneo d'Ornano à s'expliquer sur quelques-uns de ses actes. Dans un discours fortement documenté, le député de la Charente a sévèrement traité M. André.

Mais nul n'a plus accablé le ministre que le ministre lui-même. M. André a commencé par révéler le cas qu'il faisait de la justice et de l'égalité, en s'empressant d'interrompre pour annoncer qu'il avait déposé un projet de loi tendant à exclure des bourses affectées aux écoles militaires les élèves des établissements congréganistes. Il a montré ensuite comment il entendait la dignité et la sécurité de l'armée, en déclarant que « l'avancement était dans les mains du Parlement ». C'est à des majorités où figurent des insurgés de la Commune, des insulteurs du drapeau, des massacreurs d'otages, que M. André confie le sort des officiers. Satisfaite de ces basses avances, la faction n'a pas manqué de l'applaudir. Mais il l'a déconcertée elle-même, quand il a entrepris de se laver de ce qu'il a appelé « ses origines impériales ». On l'a vu alors tirer de sa poche et lire, d'un air triomphant, une lettre écrite par lui, au mois d'août 1870, et adressée au *Pays* pour être publiée dans ce journal. Le malheureux! On ne lui demandait pas ce document; on l'ignorait, et l'eût-on connu, un ennemi seul aurait eu la cruauté de le lui opposer. Mais non, c'est

Digitized by Google

M. André lui-même qui a tenu à le divulguer. Ainsi, quand l'Empire était dans sa puissance, M. André criait : « Vive l'empereur ! » et il sollicitait l'honneur d'entrer dans la garde impériale ; quand l'Empire est ébranlé, quand on pressent sa chute, en pleine guerre, cet ancien favori écrit aux journaux contre le gouvernement qu'il avait la veille adulé ; il écrit dans l'espérance qu'on publiera sa lettre et, trente ans après, il ne lui vient pas à l'idée qu'il faut tenir cette lettre ensevelie dans le silence ; il l'exhume lui-même, il s'en vante, il s'en fait gloire ! Et c'est le même homme qui épie les conversations intimes des officiers ; c'est le même qui les frappe pour des propos, vrais ou imaginaires, que ses délateurs lui ont rapportés ; c'est le même qui met en retrait d'emploi un officier, coupable d'avoir écrit à un notaire, dans une lettre confidentielle, un mot injurieux contre un fonctionnaire.

Les bras tombent à la vue d'une telle inconscience. Mais, quand on réfléchit que celui qui donne ce spectacle est le chef de l'armée française, le cœur se serre de douleur, et la rougeur monte au front.

Cette Chambre elle-même n'a pu se défendre de quelque honte ; ce n'est qu'après un pointage et à la faible majorité de 23 voix (y compris celles des ministres) qu'elle s'est décidée à écarter de son ordre du jour l'addition proposée par M. de Montebello pour « mettre l'armée à l'abri de la délation ».

La discussion s'est engagée à la Chambre sur le budget des affaires étrangères. Des interpellations ont été faites, des considérations échangées, sur les massacres d'Arménie, sur la guerre sud-africaine, sur l'interprétation des décisions du Congrès de La Haye, sur le rôle et les devoirs de la France en face de l'Angleterre. Les explications qu'a données M. Delcassé n'ont guère abouti qu'à montrer que, dans la plupart des questions soulevées, le gouvernement de la République n'avait à peu près rien obtenu ou rien tenté.

Nous ne lui en faisons pas un crime. Quelle que soit la faiblesse des hommes, le résultat tient surtout à la situation que le régime actuel a faite à la France, et nous reconnaissons que M. Delcassé n'a pas tout à fait tort, lorsqu'il dit à ceux qui le pressent d'agir : « Que feriez-vous vous-même, si vous étiez à ma place ? »

Un des interpellateurs a rappelé à la Chambre ce que la France avait fait, sous Louis XVI, pour les colonies révoltées contre l'Angleterre ; il a rappelé ce que nous devaient les Etats-Unis. Il est certain que si le régime sous lequel nous vivons avait alors existé et si M. Delcassé en avait été le ministre, il n'eût pas manqué de répondre, comme il faisait hier, à ceux qui lui auraient demandé d'intervenir en faveur des compatriotes de Washington : « Gardons-nous-en bien ; nous engagerions la politique extérieure de la

Digitized by Google

France. » Même réponse eût été faite à ceux qui, en 1828, auraient voulu affranchir la Grèce; à ceux qui, en 1830, auraient parlé de conquérir Alger, malgré l'Angleterre, et de délivrer la Méditerranée des pirates.

Nous ne blâmons pas M. Delcassé, dans les conjonctures présentes, de tenir ce langage. Nous estimons seulement qu'il n'y a pas lieu de s'en glorifier et qu'il convient de paraître moins satisfait, quand l'œuvre est si modeste. Il semble aussi que, sans dépasser les limites de la prudence à laquelle on se croit obligé, on pourrait montrer, dans l'intérêt et pour l'honneur de la France, plus de vigilance et de fermeté. M. de Bülow n'a pas craint, devant le Reichstag, de relever les paroles qu'avait prononcées M. Chamberlain sur l'armée allemande comparée à l'armée anglaise; il a repoussé le rapprochement comme une injure, et appliqué au ministre anglais le propos du grand Frédéric : « Laissez faire cet individu; il ne mordra pas sur le granit. » L'Angleterre, qui sait pardonner à ceux qu'elle redoute, a supporté l'affront, et elle n'en envoie pas moins le prince de Galles rendre visite à l'empereur d'Allemagne.

Telles ne sont pas, on ne le sait que trop, les allures du gouvernement de la défense républicaine; lors des événements de Fachoda, il a tout subi en silence de la part du cabinet britannique et de M. Chamberlain. Cette fois encore, quand le Palais-Bourbon retentissait des atrocités commises dans les camps de concentration, atrocités avouées par des bouches anglaises, M. Delcassé, qui aurait pu tout au moins n'en rien dire, s'appliquait à les atténuer; il plaidait pour la Grande-Bretagne. Tandis que les Russes s'établissent en Mandchourie, sans que l'Angleterre ose s'y opposer, la France la trouve devant elle, pour lui faire obstacle, dans la région du Niger, au Siam, à Djibouti, au Maroc, et partout le gouvernement de la défense républicaine ne sait lui répondre que par des hésitations ou des concessions.

Un des apologistes du ministère, M. Léon Bourgeois, a trouvé un mot pour expliquer cette impuissance ou pour l'excuser. C'est « la nécessité, a-t-il dit, une nécessité impérieuse, le *Fatum* antique. » Le *Fatum* antique! Voilà l'idole à laquelle sacrifient ceux qui ne croient plus en Dieu! Nous aimions mieux la foi antique, celle qui permettait à la France de parler haut et de prétendre que par sa main les œuvres de Dieu s'accomplissaient, *Gesta Dei per Francos.*

Digitized by Google

LE JOURNAL INTIME DE Mgr DUPANLOUP

Nous achevons la publication des admirables pages dans lesquelles on voit le grand Evêque, prosterné chaque soir devant Dieu, examiner sévèrement son âme en vue de la rendre plus digne de la mission sacrée qu'il devait remplir parmi les hommes. Il y consigne humblement ses fautes, ses lacunes, ses langueurs; il s'y excite à une perfection religieuse plus élevée, et rien n'est plus touchant que ce travail caché du prélat sur lui-même pour se rapprocher autant que possible de l'idéal qu'il rêve d'atteindre.

Ce n'est pas la totalité du *Journal Intime* que nous reproduisons ici, mais seulement des fragments empruntés au volume que va très prochainement publier M. Branchereau, supérieur du grand séminaire d'Orléans, et exécuteur testamentaire de l'illustre Evêque[1]. — Ces fragments suffisent à donner l'idée la plus haute de la vie intérieure de Mgr Dupanloup au milieu de l'accablement des affaires et des travaux si variés de son épiscopat. Nous recevons de toutes parts l'écho ému de l'impression qu'ils provoquent, même en dehors des rangs catholiques, parmi les simples spiritualistes et chez tous les esprits ayant conservé le culte de la beauté morale.

Précisément, à l'heure même où nous achevions cette publication, se vendait à la salle des commissaires-priseurs, par les soins de l'expert Charavay, une collection d'autographes comprenant une lettre de Louis Veuillot sur, ou plutôt contre Mgr Dupanloup, — lettre adressée à un chanoine facile à reconnaître, et dans laquelle se peint tout entier le pamphlétaire qui a été l'insulteur de tous les grands catholiques du siècle.

Il ne nous a pas paru inutile de reproduire cette lettre, inédite jusqu'ici, et de la placer en regard du *Journal intime* de l'Évêque, afin de montrer jusqu'où peut aller la rage de la haine et de l'injure. On y jugera mieux ainsi de la différence des deux âmes, l'une aspirant sans relâche à une amélioration plus voisine de la sainteté, l'autre, basse, haineuse, vindicative, et ne se plaisant qu'aux plus vils outrages.

« Il ne restera rien de lui, écrit Louis Veuillot, ni une page, ni un acte. »

Pas un acte! — Pourtant, il reste tout au moins la conquête de deux libertés justement chères aux catholiques : celle de la

[1] Librairie Téqui, rue de Tournon, 29.

Digitized by Google

liberté de l'enseignement secondaire en 1850, celle de la liberté de l'enseignement supérieur en 1875; et il se trouve qu'au moment même où le hasard d'une vente nous révèle l'audacieuse allégation de Louis Veuillot, ses propres héritiers, après avoir combattu passionnément avec lui la loi libérale de 1850 et adjuré leurs amis d'alors dans l'Assemblée nationale de la repousser avec mépris, se cramponnent désespérément aux débris qui en surnagent, comme à une dernière planche de salut!

Mais à quoi bon des réfutations et des commentaires! La lettre infâme de Louis Veuillot se suffit à elle-même : le plus dur châtiment qu'elle puisse recevoir, c'est la publicité.

Qu'on en juge :

Monsieur le Chanoine,

Je vous remercie de m'avoir envoyé votre lettre à Mgr Dupanloup. Elle est salée autant que possible, mais il mérite tout cela et davantage. Ce prélat est dans l'habitude de se permettre des choses qui ne se bornent pas à transgresser les convenances de son état; il offense la vérité. Il choque le public chrétien par une passion qui semble croître avec l'âge; son infatuation ne se refuse ni l'injure, ni le mensonge, ni les frais, ni le ridicule. On a peine à expliquer qu'un prêtre de soixante-treize ans, évêque depuis un quart de siècle, se livre à cette orgie de publicité pour faire lire quelques pages de lieux communs contre un homme manifestement innocent des faits dont il l'accuse, et d'ailleurs persécuté en haine de la vérité catholique.

Ce qui aurait pu vous conseiller de ne pas imprimer votre lettre, c'est son inutilité présumable, soit pour Mgr Dupanloup lui-même qui ne se corrigera point, soit pour le troupeau bien diminué de ses amis. Mgr Dupanloup n'a point de doctrine, point de talent et pas même d'habileté. Il a la fureur d'écrire et ne sait pas écrire. Il sait feindre une certaine indignation, qui n'est que la colère de sa présomption blessée et toujours impuissante. Au delà d'une intrigue peu délicate sur les moyens qu'elle employe, et très obstinée, mais peu féconde, il manque d'haleine. Il n'est que le petit chef d'un obscur parti qui ne sait où il va ni où il veut aller. Il se remue et n'avance pas, et fait plus de bruit qu'il ne tient de place. Il s'est mis au soleil pour ne voir grandir que son ombre. Rien ne restera de lui, ni une page, ni un acte. Il a bâti en toile comme ses frères les enfants d'Agar. Tout son édifice, roulé sur un seul chameau, disparaîtra dans le désert, et bientôt personne ne saura qu'il a vécu. Etait-ce bien la peine de signaler son nom indiscret et que la postérité n'acceptera pas. Pour moi, autant qu'il m'a été possible, je me suis abstenu. J'effacerais ce nom de mes écrits, si

Digitized by Google

je pensais qu'ils dussent vivre. Mais vous direz qu'il abuse, que la justice réclame, que c'est une sorte d'hérésiarque contre lequel il est opportun de se tenir en garde. Je le veux bien et je ne m'en mêle pas. La dignité sacerdotale peut prendre des licences qu'un laïque doit se défendre. Il fera d'ailleurs plus d'attention à vos avertissements qu'aux miens qu'il pourrait prendre pour des vengeances et qui en auraient l'air.

J'ai voulu vous marquer tout cela, Monsieur le Chanoine, parce que je suis dans la cause. Je rougirais de paraître me désintéresser par une vaine charité dont notre adversaire se fait un jeu et à laquelle je ne reconnais nullement le caractère de la vertu.

Veuillez, Monsieur le Chanoine, croire à mes sentiments de grande estime, et agréer l'assurance de tout mon respect.

Votre dévoué serviteur,
Louis Veuillot.

7 mars 1874.

LE JOURNAL INTIME DE MGR DUPANLOUP

1863.

1er janvier, 4 heures et demie. — Me voici, ô mon Dieu, pour faire aujourd'hui votre volonté. Avec simplicité, calme, résignation, humilité. L'âge et l'épuisement rendent ces vertus nécessaires; c'est évident. Fidélité inviolable aux exercices de piété. Sainte Thérèse. Travail humble et courageux.

Voilà les bénédictions de Dieu et mes résolutions ce matin, 1er janvier 1863.

5. — Bonne oraison pratique avec le cœur, sur les écoles : *Pasce agnos*. — 6. Oraison pratique sur les œuvres d'hommes.

Depuis novembre, grand travail : — 1° L'Eglise et la société moderne. — 2° Plan et règlement de grandes études pour les hommes et les femmes du monde. — 3° Vie chrétienne pour le monde. — 4° Charité catholique. — 5° Les sophistes. — 6° Lettre aux doyens. — 7° Lettre aux religieuses. — 8° Lettre aux curés sur le catéchisme de persévérance dans les campagnes.

Travail sur ces objets. Sans compter : les hospices, les missions; — les œuvres d'hommes et de jeunes gens qui marchent assez bien; — l'organisation du chant pour le carême.

1er mars, dimanche. — Je prêche et n'en suis pas trop fatigué. Notre-Seigneur, lumière et bonté; Maître et Sauveur.

Digitized by Google

6. — J'ai besoin de courage et d'abandon à Dieu. Bon et doux éclair au chemin de la croix.

Il faut me tenir dans la main et sous la main de Dieu. Travailler fidèlement, constamment, courageusement, à mes divers travaux. Faire tout ce que je pourrai, et si je ne puis aboutir, m'en remettre pleinement, joyeusement à la sainte volonté de Dieu, après lui avoir donné la preuve de ma bonne volonté. Et si la souffrance vient à la traverse; bien voir que c'est la bénédiction même de Dieu sur ces travaux, et certainement sur moi.

14. — Cette petite souffrance m'arrête trop... Je manque de courage. Je me sens m'appesantir... Par suite, je renonce à cette retraite d'hommes... Grand sacrifice de cœur; il est étonnant à quel point je sens cela. Ce n'était pas la volonté de Dieu évidemment.

Samedi 23 et toute la semaine sainte. — Travail de cinq ou six heures par jour à cette triste affaire de M. Littré. Le bon Dieu me soutient dans ce rude labeur.

8 avril. — Me voici à Paris. Quelle fournaise! Il en faut sortir avec l'intention et le dévouement du travail pour la gloire de Dieu et le retour à la bonne et vraie vie intérieure. Ma lecture spirituelle dans les *Lettres* de sainte Thérèse; mon oraison dans les *Avis*. Et cela, dès le matin.

9. — Y tenir. La fournaise est encore plus ardente pour cette malheureuse et affreuse affaire[1].

Hier, bien tout le matin. Travail suivi et très paisible.

Puis, M. Rouland. Les forces morales organisées, avec drapeau, nom et uniforme, leur déplaisent. Assez comme cela... Si en chaque diocèse!!!

Puis M. Carbon, bon et charitable, me rassure sur ces tristes choses. Il est sûr que si, à de si grands labeurs, se joignent les inquiétudes pour de telles choses, c'est à n'y pas tenir. S'humilier...

Puis M. Cousin. Longue et très fatigante conversation sur cet athée ridicule, professeur d'athéisme, matérialiste odieux[2]... Si discussion contre toute l'Académie, pas un quart d'heure de discussion possible.

Il y a une limite. — Y a-t-il une morale publique? Cette morale souffre-t-elle l'athéisme enseigné, professé?

Je demande deux choses : — 1° Pour Dieu, je demande qu'on respecte son existence. — 2° Pour Jésus-Christ, je demande non pas la foi, mais le respect.

Autrement, c'est la guerre. — Ce n'est pas la religion que je défends, c'est l'Académie; c'est la raison, la philosophie, la distinction du bien et du mal, la loi morale, la liberté.

[1] Affaire Littré.
[2] M. Quinet.

Digitized by Google

9 avril. — Hier, M. Vitet, le matin; puis M. de Noailles, après Marmier; puis M. Thiers, admirable; puis M. Viennet; puis, le soir, M. Villemain, une surprise. — J'écris cette lettre à M. Thiers à deux heures du matin. Puis l'Académie... M. Mignet.

Paris 17 avril. — Depuis samedi, travail de dix à onze heures par jour à la vérification de ces textes. Etonnant que j'y aie tenu. Il m'est impossible de ne pas sentir que Dieu me soutient. C'est son œuvre ou jamais; mais bien laborieuse. Cette peine en est le mérite, la sûreté, la bénédiction.

Arrivé hier ici. Dîner chez M. de Noailles. Excès de paroles inutiles. Quelle perte de temps que ces dîners! — Idée possible de MM. de Noailles et Berryer.

Tâcher de reprendre la vie intérieure si troublée ou, du moins, si interrompue. Pourtant, j'ai bien fait tout cela en présence de Dieu et en priant.

Vu M. Berryer. Puis décidé, avec MM. de Montalembert et de Falloux, l'envoi à dix, avec une consultation et ma visite pour le lendemain. — Cela fut inspiré et béni de Dieu.

19. Me pacifier un peu... Il faut bénir Dieu de ce que j'ai fait. Le reste eût été une grande faute. Demeurer en esprit de foi, d'humilité et de patience.

24. Reçu visite de M. Cousin... Modestie. Porté lettre à M. Littré.

3 juillet. — J'ai besoin de patience, de résignation; je ne sais pas souffrir. Je ne puis me résigner à voir rompre ou troubler mes plans de santé et de travail. Et cependant tout est là. Ma tristesse va tout de suite très loin, jusqu'au découragement. Le courage chrétien me manque bien Il est sûr que me voici à un âge où il ne faut plus espérer renouveler ma santé. En perdre l'équilibre, c'est s'envoler à peu près infailliblement à la déchéance définitive. Il faut donc veiller et se tenir dans la prudence pour toute chose. La volonté de Dieu n'est pas pour moi au delà de cette mesure... sauf *signum ab alto*. Je n'y saurais trop veiller, même et surtout pour mon âme... Il faut de plus en plus retrancher et faire faire. Mais toujours dans la sainte volonté de Dieu.

Septembre. — Les trois points d'appui.

1° Le paganisme tué par le christianisme et que rien ne peut faire revivre.

2° Le christianisme persécuté par toutes les puissances de la terre et que rien ne peut faire mourir.

3° La synagogue qui ne peut ni vivre ni mourir.

Octobre. — Voyage et séjour à Rome. — C'est de ce côté que Dieu a tourné mes pas, mon esprit, mon cœur. Sensiblement, rien n'était plus loin de ma pensée. Je ne me proposais de faire ce voyage que dans un an ou deux. Je ne songeais qu'à

Digitized by Google

l'Espagne [1], avec inquiétude pour ma santé, et je préparais tout... Je sentais le besoin de rafraîchir spirituellement, de retremper, de renouveler une dernière fois ma vie, s'il plaisait à Dieu.

Tout à coup, le 16 octobre, sainte Thérèse elle-même, à ma messe, me donna une lumière simple, avec une douceur, une paix, une sérénité, une certitude, presque une tendresse... Je sentais qu'au fond ce serait pour moi *locus refrigerii, lucis et pacis*, avec les souvenirs, les saints. Cette atmosphère me reposait de loin. Jamais une impression plus inattendue, plus sensible et plus persévérante. Je me dis : Ne décidons rien; voyons si Dieu aplanira les voies... Merveilleusement aplanies; tout fut décidé. A travers et au delà de la paix évidente et sentie de ce voyage, j'entrevoyais avec douceur la mort, et, en attendant, s'il plaisait à Dieu, le complément des travaux commencés.

Depuis Florence, journées bénies et de douce prière, de doux et profonds sentiments. L'amour de Dieu, de Notre-Seigneur, le dévouement aux âmes; c'était sensible.

Oh! que l'amour est puissant! Comme il dompte, comme il fait faire ce qu'il veut! Comme il prend le cœur! C'est prodigieux... Je n'avais jamais rien éprouvé de pareil. C'était un transport; la dilatation d'un cœur illuminé. De ma vie, je n'ai eu de tels sentiments. Quelle grâce!

Rome. Mercredi 18. — Messe à Sainte-Marie-Majeure. Même douceur et sentiment d'amour de Dieu, en disant les Petites-Heures des Vierges. Douceur et confiance extrême à redire : *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo*. Je sentais qu'il n'y avait que cela à désirer... Je ne désire pas autre chose; mais je ne le désire pas assez. Je crains trop. Il faudrait aimer, chasser la crainte par l'amour; sentir que Notre-Seigneur est tout pour moi; qu'il est mon ami, qu'il m'a fait son prêtre. Ne désirer qu'une chose, être avec lui, et, en attendant, travailler pour lui, pour les âmes qui lui sont chères et pour son Eglise qui en a un si grand besoin. Mais avec un détachement et un désintéressement personnel entier, dans une dépendance constante de Notre-Seigneur, comme un petit enfant.

J'ai été à Saint-Pierre : *Amas me?* — A Saint-Paul : *Si quis non amat*... J'ai demandé l'amour...

Quelle douceur, quelle lumière dans ces grands sanctuaires! Quelle atmosphère on y respire! Quelle splendeur! On y entre comme dans la joie : *Intra in gaudium*... On y est mieux seul.

Donc, uniquement chercher ici le bien de mon âme et le bien de l'Eglise, et aussi le bien de quelques âmes si Dieu l'indique...,

[1] Pour recueillir sur place les éléments d'une Vie de sainte Thérèse.

Digitized by Google

mais en me défendant des enthousiasmes. L'amour de l'Eglise et des âmes, des âmes lointaines, des âmes par devoir, aussi bien que des âmes par attrait; l'amour de mon diocèse.

Dimanche 5 décembre. — A la messe : *Jerusalem, surge et sta in excelso.*

Ces paroles m'ont frappé. *Surge :* il ne faut plus languir; mais se lever, marcher, parler, agir.

Sta in excelso. Demeurer debout sur les hauteurs de la vérité, de la charité, de la soumission à la volonté de Dieu. Cela conserve l'œil pur, élevé, simple, clairvoyant, noble et décidé. Ne plus descendre, ni se laisser abattre. De la hauteur, aller toujours droit au fait, à l'éclaircissement, à la lumière, tout de suite, autant qu'il se peut...

Le soir, quelle mêlée! Et toutes ces pauvres femmes!... Peut-on mettre la beauté là? Ah! je comprends la beauté de l'âme, beauté immortelle, ravissante. J'en comprends même le reflet dans le regard, le sourire, sur le front. Mais là!... Ah! quand comprendront-elles la grandeur de leur nature et la noblesse de leur destinée?

Dimanche 13. — A confesse, le P. de Villefort me dit : « Notre-Seigneur veut attirer à lui votre âme toute entière. » J'en ai été touché. Comme c'est sensible! Au salut le *Desiderium habens dissolvi* m'est revenu. Non, rien ne me retiendrait, si j'étais sûr d'être avec Lui. Je m'y abandonne, quelle que soit ma crainte : *Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo.* Ce sont des grâces comme jamais je n'en ai eu. Avec quel respect, avec quelle délicatesse, il faut suivre de telles grâces!

1864.

Jeudi 14 janvier. — Hier, impression étrange. Joie transportée de faire ce sermon sur le Sacré-Cœur, de prêcher l'amour de ce divin Cœur, de m'écrier : « Il y a un Cœur!... Où est le vôtre? Qu'en faites-vous? Ah! il y a en vous tout ce qu'il faut pour m'entendre. Vous aimez; mais vous aimez mal et vous souffrez. Les plus grandes douleurs de votre vie ont été dans l'amour; nous ne sommes heureux ou malheureux que par l'amour. »

A trois heures, à Saint-Paul, toujours grand. J'y ai redit avec joie les paroles par lesquelles il témoignait son amour à Notre-Seigneur. Elles éclataient en ce lieu...

Puis à Saint-Pierre, à cinq heures. Vu admirable rayonnement du soleil couchant dans les hauteurs. Tout le reste dans les ombres encore éclairées. C'était d'une sublimité, d'une majesté incomparable... J'ai retrouvé mon saint Pierre, puis le Pape et le cardinal...

Mercredi 20. — Grande grâce d'amour pour Notre-Seigneur, toujours au salut. Vrai bonheur simple et doux. En sortant, avec

Digitized by Google

quelle profonde douceur je redisais : *Non vos me elegistis*; *sed ego elegi vos*. Oh! c'est évident, il m'a choisi, il m'a fait, il m'a élu, il m'a prédestiné. C'est admirable. Quelle lumière, quel sentiment vient tout à coup sur une parole longtemps inaperçue et insentie! La bonté infinie de Dieu est dans cet *Ego elegi vos*. Et ces autres paroles : *Et posui vos, ut eatis, et fructum afferatis et fructus vester maneat*. Quelle gloire, quelle élection! Et cela s'est vérifié pour moi. Notre-Seigneur m'a fait la grâce de ne jamais choisir mon ministère; mais d'y aller malgré mes répugnances : la Madeleine, le Petit Séminaire, l'épiscopat, la vie publique. J'y ai été amené par le cours des choses et par mes devoirs. Dieu m'a toujours traité en père; et partout il y a eu quelque bien de fait. Certainement, il y a eu un dessein de Dieu. Il faut le suivre avec respect, avec confiance, avec patience, et aussi avec foi, joie et courage. A chaque jour sa peine, sa lumière, sa grâce; mais il y en a toujours une.

Dimanche 22, à Sainte-Cécile. — Sa vie lue le soir et ce matin. Rarement, j'ai rencontré de plus beaux sentiments. C'est le christianisme dans sa plus grande pureté et noblesse. Ces actes sont de toute beauté; on y sent le divin partout. C'est le triomphe de l'amour chrétien avec un éclat, une simplicité, une tendresse, une force, indicibles. Dans cette jeune et ravissante Cécile, dans ce Valérien qui touche au moins autant qu'elle; puis Tiburce et Maximin... Ce sont là des créations surhumaines... Et quand j'ai vu ce corps si vénérable et si pur, cette victime virginale du plus sublime amour étendue, immolée; dans le triomphe si doux, si radieux de sa basilique; au milieu des lis, des roses, des parfums et des chants sacrés, puis de tout ce peuple, après quinze siècles... en même temps que triomphante au ciel : c'est saisissant, ineffable.

Et, aux catacombes, son image et celle du pape Urbain; et son tombeau, et cette conservation inouïe de son attitude et de son immolation. On ne peut exprimer ce que l'on sent à cette vue.

Mardi 1er mars. — Messe à Saint-Jérôme. Maison de sainte Paule, de sainte Eustochium; souvenir de sainte Mélanie; hospitalité de saint Jérôme; et enfin saint Philippe de Néri pendant trente-trois ans, et Baronius.

Vive consolation. Ces sanctuaires pénètrent le cœur très doucement comme d'un parfum. On se sent, je me sentais là comme enveloppé de sainteté. Toutes ces grandes et saintes âmes me semblaient errer autour de moi et me bénir.

Tous ces souvenirs réunis là, à travers les siècles! Il n'y a que Rome où se trouve cela.

Bonne messe à Saint-Ambroise. Impression vive et encore avec larmes de ces grands souvenirs, de ces saintes âmes, si tendres

Digitized by Google

et si fortes et s'aimant si ardemment pour Dieu. J'ai dit la messe dans le calice de saint Charles portant cette devise : *Qui sitit, veniat ad me et bibat, ne ultra sitiat.*

Puis saint Paul; je ne pouvais m'en arracher... Cet élan, cette grandeur, cet éclat généreux!... Mes souvenirs de si vive souffrance et de si grand secours, et de tant de grâces de choix reçues là par saint Paul!... J'ai été doucement saisi.

Mihi vivere Christus est et mori lucrum. Voilà le vrai et ce que Dieu demande de moi; c'est la grâce finale. Voilà la grande et dernière bénédiction de Rome. Mais, pour cela, il faut vivre avec lui, de lui, par lui. Chaque jour, chaque heure, chaque minute, l'avoir présent.

Lyon. Jeudi 17 mars. — De là à Paris, pendant la lecture de quelques passages du *Memoranda*[1] et le chant de mes chers cantiques, présence de Notre-Seigneur très sensible. Je ne voulais pas ouvrir les yeux à la belle lumière du soleil couchant, pour ne pas perdre cette lumière intérieure. Je le priais, puisqu'il était là, de mettre ses divines mains sur ma tête et sur mon cœur, pour les âmes. Il me semble bien que l'équilibre désiré se faisait. Je voyais avec simplicité le milieu entre l'indifférence et l'intérêt excessif. Etre vraiment utile, selon les besoins présents et connus, et dans la mesure de ce que Dieu montrerait.

1865.

Janvier. — Continué ma retraite en lisant... — Les deux volumes[2] sont à peu près finis. Je puis donc faire cela sans trop de regret d'interrompre. Le bon Dieu semble me le demander...

La tempête éclate... Lettres et conversations... Puis viendront les brochures, puis les Chambres. — Essayer par amour pour Dieu, pour l'Église, pour le Saint-Siège, pour les âmes. Mais bien difficile, peut-être impossible. Bien éviter de parler; prier et faire prier... Ne quittons pour rien la vie intérieure[3].

Dimanche 8. — Beaux offices. Belle quête : 10,000 francs; 1,500 à Saint-Pierre. — Le soir[4], beaucoup d'hommes, moins de dames. Il faut tout inviter, et puis rester indifférent. C'est de ma part une chose pastorale; cette maison est pour eux...

Mais point de passion. Je voudrais tout faire, tout enlever en un clin d'œil. Impossible. J'en perds la paix, la vie intérieure, la lumière, l'inspiration même. Grande faute! Oh! n'y retombons pas.

[1] Mgr Dupanloup désigne par ce mot son *Journal intime.*

[2] *L'Education.*

[3] Brochure intitulée : l'*Encyclique et la Convention du 15 septembre.* Défense du *Syllabus.*

[4] Réception à l'évêché.

Digitized by Google

Ce n'est plus du tout la volonté de Dieu, ni l'œuvre de Dieu. *Sta in excelso*. Faire de mon mieux *in incorruptibilitate quieti ac modesti spiritus*. Et être prêt à tout : à ne pas finir, à ne pas réussir, à être devancé. Se résigner et travailler courageusement.

Samedi 21. — Enfin fini, juste pour le dépôt et pour M. de Corcelles[1].

Samedi 4 février. — En me levant, j'ai été très frappé de la pensée que je suis vraiment bien déraisonnable de me troubler, préoccuper, accabler et attrister, comme je le fais. Pourquoi? Soyons fidèle aux résolutions si bonnes de ma retraite. Ne lâcher prise sur rien; mais mettre à chaque chose le temps convenable. Faire tranquillement les choses dans l'ordre naturel, selon la simple volonté de Dieu.

Pour mon diocèse, c'est immense. Il y faut longue haleine; mais ne pas lâcher prise; finir ce qui est commencé.

De même pour mes impressions... Voir ce qui est pressé et s'y mettre d'abord... Revoir ces exemplaires; mais aller doucement. Ne pas vouloir que tout soit fait à la fois et à jour dit. Et toujours la vie intérieure avant tout. D'autant plus que Dieu vient encore d'être miraculeux pour moi[2].

Mercredi 8 février. — Départ pour Versailles... Douceur à revoir ces amis d'autrefois, si fidèles. Et ces lieux! Le petit Trianon, le château, les appartements... Je suis allé seul par Satory et les bois jusqu'à la pièce d'eau des Suisses. De là vue de l'Orangerie et souvenir de ce repas où alla la reine, et puis des 5 et 6 octobre. De là regard douloureux sur ce château, sur cette élévation. C'est de là qu'est tombée la monarchie française et cela dure encore; et je lutte dans la même tempête! L'expiation n'est pas faite... La France, l'Europe, vont de mal en pis. Il n'y a plus un seul principe du droit des gens debout. Pas une nation, pas un souverain, sûrs du lendemain. L'Eglise seule tient, malgré les malheureux qui la poussent aux abîmes.

Vendredi 10. — Me pacifier. Etre prêt à tout calice pour moi et même pour l'Eglise, dans la mesure qui convient à Dieu.

Lecture spirituelle, Marie-Antoinette. C'est étrange à quel point tout cela, même les indignités, m'élèvent. Nulle Vie de Saint ne m'a fait une si grande impression habituelle. Je ne sors pas de la plus grande et plus douloureuse impression... et lumière. La conviction est à peu près absolue sur cette admirable nature et sur cette Vie. Et ma tristesse sur le mystère indéfini de cette Révolution qui est encore toute vive dans les âmes!...

[1] Ancien ambassadeur de France près du Saint-Siège.

[2] Allusion au succès inouï de la brochure. Trente-quatre éditions. Six cent trente lettres de cardinaux et d'évêques félicitant l'auteur.

Digitized by Google

Jeudi 27. — Il y a tant de maux à guérir ou à prévenir, tant de bien à faire, qu'on reste stupéfait de son impuissance. On ne peut que s'offrir à Dieu, pour faire au jour le jour ce qui lui plaît d'indiquer. — Finir de mon mieux *opus meum*, en profitant des jours que Dieu me donne.

Lundi 25 septembre. — Je ne sais pas souffrir. La gêne, l'empêchement, l'obstacle, m'attristent. — Plus fatigué de tête. Trop de tristesse.

Jeudi 28. — Mieux... Comme je m'exalte de suite! Vœu de trois messes votives avec action de grâces, si je puis faire cette oraison funèbre [1].

1866.

1er janvier. Ce matin, visite au saint Sacrement. Début bon et simple. — O mon Dieu, aidez-moi!

2 février en cours de voyage. — Ici, curieuse magistrature. Pour tout soumettre, tout abaisser, tout déraciner, tout éparpiller, professeurs, magistrats, fonctionnaires. Que nul n'ait ou ne prenne racine, n'ait d'influence quelque part. Que chacun soit étranger où il est, et ne connaisse que l'Etat, le gouvernement. Nul dans sa province, dans son pays, près de sa famille. Avec l'ambition pour mobile, Paris pour but. Cela fait deux nations. L'une chargée de dominer, d'abaisser, d'écraser l'autre, abaissée elle-même et uniquement aux mains de quelques hommes à Paris. Le fond du pays absolument étranger à ses affaires.

Jeudi 13 septembre. Einsiedeln. — Je me suis mis un peu en retraite. Nouvel examen. A vêpres, *respexit humilitatem* m'a bien touché et saisi... C'est tellement moi!...

Ce séjour (à Einsiedeln) est le plus saint, le plus doux au fond de l'âme que j'y aie fait.

1867.

22 mars. — Retraite à La Combe, bien désirée, bien nécessaire.

Ce matin, grande douceur à me trouver seul en ce château, en grand silence, seul avec Dieu et avec moi-même, délivré des obsessions humaines. Et puis, ravissante nature. Dès le matin, soleil sur les montagnes et sur les neiges, et charmantes primevères.

Jouir de cette bonté de Dieu : *Requiescere*. Aller doucement, sans me presser; me bien rendre compte de ma situation depuis ces sept années. Les bien revoir, ces années, marquées tant de fois par l'élection de Dieu. Y mettre le temps; dix jours, s'il le faut. — Cette terrasse, cette solitude, sont le lieu le plus reposant de la terre.

La pensée de l'élection de Dieu, si sensible depuis sept ans pour

[1] Oraison funèbre du général de la Moricière, prêchée dans la cathédrale de Nantes, le 17 octobre 1865.

Digitized by Google

les plus grandes choses, et aussi depuis quarante ans et dès le premier jour, m'a d'abord frappé et touché, et confondu comme le méritait ma présomption. Car enfin, puisque Dieu a été si étonnamment bon pour moi; m'a choisi si visiblement; a reposé sa pensée sur moi avec une prédilection si marquée; et donné des aides si providentiels; ne dois-je pas me confier entièrement à Lui pour le temps et pour l'éternité, pour les années qui me restent à vivre, pour mon salut et pour les approches de la mort? Le remarquable apaisement depuis Florence, les beautés de ces âmes d'élite révélées, mes grands ouvrages finis; tout est à la paix, rien au trouble et à la nécessité impérieuse.

Voir la vie et me préparer à la mort en grande confiance, faisant chaque jour paisiblement ce qui se peut, et prenant doucement mon parti de ce qui ne se peut pas, et que Dieu ne me demande pas. Finir ce qui est commencé, si je le puis : *Catéchisme*, *M. Borderies*, M. de Talleyrand [1]...

Ce même jour, revu mes retraites précédentes, sur cette terrasse, dans une ombre entourée de lumières si belles. L'après-midi au précipice... Ces touffes de primevères sont délicieuses; c'est la plus gracieuse parure et comme la joie de la terre, en ce réveil de la nature; surtout, au penchant des collines, sur la lisière des bois, au bord des ruisseaux, dans le creux des arbres, au milieu des broussailles, aux fentes des rochers, et entremêlées de violettes.

Samedi 23. — Matinée délicieuse de lumière et de douce fraîcheur. A dix heures, sur la terrasse, c'était vraiment méditer dans le ciel empyrée, à travers des splendeurs presque infinies.

Vendredi 29. — Bonheur senti d'être resté là seul sur cette terrasse, avec le saint Sacrement si près, dans ce silence, en présence de cette grande nature.

11 septembre. — Le concile. Grande invitation à un renouvellement de l'esprit sacerdotal, du zèle, du dévouement. — Souffle nouveau. Il faut que chacun s'y prépare. Ce que le concile de Trente a suscité est prodigieux... Il faut s'encourager à bien faire et se soutenir par là.

Mardi 3 décembre. — Travail très doux à l'éducation des femmes. Revue de tout ce qui m'a été écrit. Que de belles âmes qui souffrent! Quels cris! Quels êtres sublimes dans ces faibles corps!

Au Corps législatif, grand événement [2]... C'était comme à Malines... Messe d'action de grâces. Visite à M. Thiers [3].

[1] Les papiers de Mgr Dupanloup contiennent plusieurs volumes de manuscrits sur ce célèbre personnage.

[2] Séance où M. Rouher déclara que Rome ne serait jamais la capitale de l'Italie.

[3] Paroles de M. Thiers reproduites dans le Journal : « J'aime, je respecte,

Digitized by Google

1868.

3 janvier. Sainte Geneviève. — Le mandement sur le denier de saint Pierre me prend tout mon temps. Trop préoccupé. Tristesse de ne pas avancer. Mouvements alternatifs de courage et d'abattement : les hauts et les bas. Il faut prier. Il n'y a que la prière et le chant sacré.

Je ne suis et je n'aurai été par moi-même qu'un pauvre homme très vide, très stérile, plus que médiocre... Mais enfin, le peu que m'auront fait la bonté de Dieu, les circonstances providentielles, les secours divins, je le dois à l'Eglise; et, avant la fin, il est utile de le résumer aussi pour moi-même.

Cela est une grande vue, une grande chose dans ma pauvreté et ma petitesse.

Dimanche 3 mai. — J'ai eu cette année de vives peines accompagnées de grandes lumières. Que de maux dans l'Eglise et dans le monde entier! L'athéisme, le matérialisme, le voltairianisme. L'éloignement de tant de grands esprits, de tant de nobles cœurs. Le monde tournant le dos à l'Eglise. Il n'y a pas moyen de ne pas voir le mal et tout ce dont nous sommes menacés...

Quant à moi, avant tout, me sanctifier et me préparer à mourir. Et puis, pour le service de l'Eglise, prudence profonde, prière humble et constante.

9, 10, 11, 12 novembre. — Tous ces jours, bon travail de chaque matin soit sur l'*Education des filles*, soit sur Notre-Seigneur. Ce dernier travail a été une vraie grâce très délicate, très profonde et très douce.

1869.

Vendredi 5 mars. — Il est évident que j'ai bien besoin de régler ma vie selon Dieu. — 1° J'entreprends peut-être trop. — 2° Mon diocèse et le Concile sont négligés. — 3° La vie de Notre-Seigneur n'est plus en esprit d'oraison. — 4° Je me hâte trop pour ces deux œuvres; rien n'y presse, et tout en souffre. — 5° Visites au Saint Sacrement; pas assez.

CONCILE.

Arrivé à Rome le dimanche, 5 décembre. — Samedi 11. — Enfin quelques moments! Quel besoin j'ai de recueillement et de paix,

j'adore le catholicisme, mais je ne suis pas croyant. » — M. Guéroult : « Comment faites-vous un tel discours; vous n'êtes pas croyant. » — M. Thiers : « C'est vrai, je ne suis pas croyant, mais je suis sincère. Je suis un philosophe spiritualiste passionné. Je respecte, j'adore le Christ, parce qu'il a sauvé le spiritualisme sur la terre. Je l'aime, son culte me plaît. Quand je me trouve à la messe, je m'y trouve bien, j'en suis heureux. J'avais une grand-mère, une sainte. Quand elle me menait à la messe, je m'en souviens, j'étais heureux. Maintenant encore... Je sers plus l'Eglise comme je suis. Dieu aura pitié de moi. Il est bon; c'est le grand impartial. »

Digitized by Google

après tant de travaux et d'agitations!... Avant tout désormais, il faut la paix, la prière, la vie intérieure... Donc oraison, lecture spirituelle, visites au saint Sacrement. Bréviaire et chapelet peuvent être dits en voiture.

Apparition (du livre) de Mgr Maret... Complication des plus fâcheuses; peut-être calamité... Mais, j'en suis trop saisi. Il faut bien voir la volonté de Dieu en toute cette grave affaire, et y compter... Faire tout ce que je puis, mais ne pas prétendre tout gouverner, et se résigner. Je m'étais fait d'un Concile un eldorado de zèle, de charité, d'amour. Et voilà que tout à coup, par cette imprudence absolument aveugle, en apparaît un de querelles affreuses.

Mardi 14. — Hier audience du Pape. Seul, nul autre. Très bienveillant comme toujours.

Vendredi 14 janvier. — Il faut continuer à faire ce qu'on peut; mais tout remettre à la volonté de Dieu... Ici, surtout, c'est l'œuvre de Dieu et il la fait. Sans aucun fatalisme, agir coûte que coûte, et n'attendre la conclusion que de Dieu.

Dimanche 13 mars. — Grand abattement, le matin. A huit heures, M. de Montalembert mourait. Depuis quatre ans, hélas! j'avais eu tout d'abord l'extrême douleur de sa mort. Et puis, comme son âme était restée tout entière, je n'y croyais plus. Quelle âme de moins en France, dans l'Eglise, dans le monde entier!... Et M. de Falloux! Quels hommes!... [1].

[1] Fidèle au but que nous nous sommes proposé, nous n'avons recueilli des notes laissées par Mgr Dupanloup sur le Concile, que celles qui se rapportent à la vie spirituelle. Celles, d'ailleurs, dans lesquelles il rend compte des débats conciliaires sont tellement concises, tellement énigmatiques, qu'elles sont pour la plupart inintelligibles. On sait que Mgr Dupanloup fit au Concile partie de la minorité qui s'était prononcée pour l'inopportunité d'une définition dogmatique de l'infaillibilité pontificale, et qu'il y eut même un rôle prépondérant. De là de vives attaques dirigées contre lui. Sans entreprendre de repousser ces attaques par une défense en règle de l'illustre évêque, nous croyons que le respect de sa mémoire nous fait un devoir de reproduire ici une note intéressante que nous a adressée Mgr Bourdon, chanoine de Rennes, et qui renferme en sa faveur un témoignage précieux à recueillir.

« La dernière fois que Mgr Dupont des Loges vint à Rennes voir sa famille, — c'était après la guerre de 1870, — j'allai, comme de coutume, lui offrir mes hommages et lui demander ses conseils. A la fin de l'entretien, il me dit : — « Je crois, monsieur l'abbé, avoir votre confiance, permettez-moi de vous donner un conseil. Vous savez qu'on parle beaucoup « de Mgr Dupanloup, ne croyez rien de tout ce qu'on dira contre lui. « Je le connais dans l'intimité, il n'a pas de pensée cachée pour moi. « On se plaît à mentir à son sujet; on le calomnie indignement, spécialement en ce qui concerne sa conduite à l'époque du Concile. Je vous « affirme, monsieur l'abbé, — vous me croirez sur parole, vous savez que « je ne voudrais pas vous tromper, — je vous affirme que, si Mgr Dupanloup et nous avec lui, les évêques de la minorité, nous avons fait oppo-

Digitized by Google

Mercredi 17 août 1870. Orléans. — A ne considérer que ce qui se dégage, ce qui surnage à travers les siècles et les misères humaines, cela suffit pour faire de l'Eglise de Jésus-Christ une chose qui n'est comparable à rien, supérieure à tout ce qui est humain sur la terre. Il faut s'attendre à toute misère, mais il faut aussi admirer toute vertu.

Le bon Dieu m'a envoyé, depuis que je suis évêque, le mécompte, la déception, de la part de tout ce que j'ai le plus aimé, le plus servi sur la terre... Les choses sont ainsi : *Oportet.* Ah! les illusions! les soufflets! « Ah! mon enfant, vous recevrez bien des soufflets dans votre vie », me dit un jour M. Borderies, en voyant mes admirations, mes enthousiasmes, mes affections. Et c'est à travers tout cela qu'il faut croire, espérer, aimer, faire son salut, se renoncer, se sanctifier. — La vraie question, c'est de voir que l'œuvre de Dieu se fait...

Jeudi 6 octobre. Saint Bruno. — Méditation avec l'*Imitation.* — La pensée me vient avec douceur de me retirer à la Grande-Chartreuse, dans une cellule où il n'y ait plus que Dieu, loin des hommes et des misères humaines. Il y aurait une grande consolation à ne plus penser qu'à Dieu et à mon âme. Là se trouverait la grâce intérieure et la préparation tranquille de ma fin. Que regretterai-je? Rien, absolument rien. Le bien que je fais est si peu de chose, si douteux!... Et puis, j'y deviens impuissant. L'hiver et les neiges de neuf mois m'arrêteraient un peu. Il y en a moins à Einsiedeln; ce serait peut-être plus facile. Mais, avant ma fin, la fuite en Dieu :

Mardi 19 novembre. — Visite au quartier général d'Aurelles de Paladines. Homme admirable : foi, simplicité, gravité, humilité. Vive émotion..., larmes.

« Il n'y a, m'a-t-il dit, que Dieu qui puisse sauver la France. Je ne suis, nous ne sommes rien. Il faut prier... »

« sition à l'opportunité de la définition de l'infaillibilité pontificale, nous « ne nous sommes proposé qu'un but, préserver les Églises d'Allemagne et « de Suisse des malheurs que nous savions les menacer et que nous annon- « çaient leurs évêques, si le dogme était défini. Nous sommes-nous trompés?

« La veille du jour où le schéma de l'infaillibilité devait être lu en « séance générale, nous nous réunîmes, les évêques de la minorité, pour « examiner la conduite que nous aurions à tenir. Notre avis fut de dire : « *Non placet.* Mgr Dupanloup arriva en retard; on lui fit connaître la réso- « lution prise. Il nous dit qu'il ne pouvait se rendre à notre manière de « voir : que nous ne pouvions pas dire : *Placet*, on ne nous croirait pas; « que nous ne pouvions pas dire : *Non placet*, le monde catholique ne nous « comprendrait pas, et peut-être se scandaliserait; qu'il fallait s'abstenir. « Son avis prévalut. Deux évêques d'Amérique n'assistaient pas à la réunion; « on oublia de leur faire connaître la décision prise, ils dirent : *Non placet.* »

« Mgr Dupont des Loges était persuadé qu'en cette circonstance, Mgr Dupanloup fit preuve d'une grande sagesse, et rendit un signalé service, dont on aurait dû lui savoir gré. »

Digitized by Google

« L'ancienne armée n'existe plus.

« Rien ne peut dire l'indiscipline...

« Depuis deux mois, changement, progrès..., sentiments religieux..., surtout les officiers, les généraux. »

Neuvaine à Saint-Aignan, pendant la bataille. Exposition du saint Sacrement. Avec émotion : « Reconnaissant... J'irais, si... »

16 janvier 1871. — Hier, à propos de diverses lectures[1], réflexions sur moi et quelques résolutions. — Je n'ai pas assez perdu mon temps pendant ma vie. J'ai fait trop de choses, de petites choses aux dépens des grandes. *Requiescite*, dit Notre-Seigneur. Il faut se mettre au large, se permettre quelques lectures; voir ce qui se passe sur la terre; connaître son pays, son temps, les autres pays.

En repassant ma vie, j'ai vu les relations importantes, les plus grandes, négligées, en France et ailleurs. Ne pas répondre aux lettres nécessaires et à dix mille inutiles... L'Académie, l'Institut... Quelle négligence!

Tant de jeunes gens..., avides...; les bien accueillir. Ce que fut Chateaubriand pour Ozanam et Ampère, j'aurais pu l'être pour beaucoup, pour tant de jeunes prêtres... Ouvrir son âme, la donner; quel devoir c'est, et quel bien on fait! J'étais toujours si pressé, si accablé, si absorbé, que je ne me donnais à personne. A Paris, on disait : « Il est si pressé qu'on ne le voit jamais. »

Le P. Lacordaire n'a pas lu assez. Il ignorait trop. Il ne s'est pas fortifié par autrui, par l'histoire. Mais il méditait, réfléchissait, toujours puissant esprit, par sa fécondité personnelle. Il ne s'éparpillait pas, ne se dispersait pas comme je l'ai fait. Il écrivait à peu de personnes, mais des lettres où il mettait son esprit, son âme, son cœur.

Jeudi 19. — A la lecture, dans M. de Montalembert, des lignes sur... « Quand on a consumé sa vie dans un travail désintéressé et qu'à la fin d'une longue carrière, on voit la difficulté des choses l'emporter sur le désir et les efforts, l'âme, sans se détacher du bien, éprouve l'amertume du sacrifice qui n'est pas récompensé, et elle se tourne vers Dieu dans une mélancolie... », le souvenir de toutes les déceptions de ma vie jusqu'à la dernière, m'est revenu.

Mon amour pour les enfants au catéchisme; pour les enfants au petit séminaire; pour l'Eglise à réconcilier avec le monde; pour mon pays à ramener vers Dieu; pour tant d'âmes; pour mon diocèse.

27 février. — A Bordeaux. — Profonde peine et si inattendue de la mort de Mme de Menthon. Comme on est plus attaché qu'on ne croit! Quelle tristesse! Je ne verrai plus cette bonté, cette affection si bienveillante et si respectueuse. Je ne recevrai plus cette hospitalité qui avait pris place dans ma vie et était une vraie grâce de Dieu. J'ai dit mon Rosaire pour cette âme si humble devant

[1] Divers textes de saint Paul et de saint Jean.

Digitized by Google

Dieu, si charitable pour les pauvres et les malades. Hélas! hélas!

Vendredi saint 7 avril. — Versailles. — Il est sûr que j'ai mal soigné les pauvres, les malades, les mourants, les hommes, par timidité et respect humain. C'est très grave. M'en confesser aujourd'hui et puis à ma retraite, si le bon Dieu m'en fait la grâce.

Lundi, 14 mai, à La Combe. — Quelque paix dès le matin, malgré tristesse d'âme et abattement à cause des tristesses profondes de Rome et de la France, de l'impiété, de l'athéisme, de la légèreté, de l'irréflexion des honnêtes gens, de l'avenir. Et aussi à cause de mauvaise santé. Nul repos depuis plusieurs années et, depuis dix-huit mois, fatigue, peines accablantes.

Et les affreuses catastrophes de cette guerre.

Pendant ces temps, beaucoup prié; la prière n'est jamais perdue. Le sentiment qui nous fait prier est toujours très bon, nous rapproche de Dieu et rapproche Dieu de nous.

Me préparer à la mort prochaine... Que s'il plaît à Dieu de m'employer encore, je l'en bénirai. Mais me résigner volontiers à ce que tout soit fini pour moi. J'ai été bien plus employé mille fois que je ne le méritais.

Et puis, les œuvres à faire sont si grandes, si difficiles, si au-dessus de l'homme, qu'on a moins de peine à se persuader qu'on n'y peut rien. Il faut seulement faire au jour le jour le peu, le très peu que l'ordre de la Providence et la sainte volonté de Dieu semblent indiquer. Apporter sa petite pierre; mais ne pas se monter la tête par présomption.

Dimanche 6 août. — Orléans. — Je vais refaire un voyage dans les montagnes... par besoin profond de grande distraction, d'oubli de tout, de tant de tristesses et d'agitations depuis deux ans, et aussi par besoin et espérance de refaire un peu ma santé, de rafraîchir ma tête.

Malgré tout cela, tristesse et indécision. Tout me devient pénible en ce monde, ou du moins rien ne m'y est sans peine... Je suis de plus en plus saisi et quelquefois pénétré d'une mélancolie qui se retrouve en tout. Jamais une joie qui dure, presque jamais une gaieté. Je ne jouis de rien; je ne sens le bonheur de rien, sinon de la *délivrance*, de l'affranchissement de la peine et du travail.

Cependant, la nature et la grâce ont eu presque toujours pour moi un charme puissant. Mais tout s'éteint, depuis que je suis chargé d'ans et de travail. La nature me plaît moins, me saisit moins. Je vois, j'admire encore, mais je ne sens, je ne jouis plus autant. Une tête, un corps fatigués ne se prêtent spontanément à rien.

Il faut se remettre, si c'est possible et si Dieu le veut pour le servir encore un peu : *Modicum.*

Digitized by Google

1872.

Dimanche 14 juillet. Fête du Sacré-Cœur. — Vue claire de ce qui fait pour plusieurs la difficulté; c'est qu'on matérialise trop cette admirable dévotion. On attribue trop au cœur matériel, au symbole, ce qui ne doit être attribué qu'au cœur spirituel, à l'amour. Sans doute le cœur de chair est adorable, comme le corps de Notre-Seigneur, *propter unionem divinam*. Mais il ne s'ensuit pas que ce cœur de chair soit le cœur spirituel, l'amour même, et le principe de l'amour, la source de l'amour. Il en est le symbole, adorable, aimable, comme le cœur d'un Dieu fait homme, comme le cœur d'un père.

Le tort dans le langage, comme dans ces billets, c'est de passer de l'un à l'autre; c'est d'adresser au cœur de chair les louanges, les hommages qui ne sont dus et possibles qu'au cœur spirituel et à l'amour. Il y faut certainement prendre garde pour les fidèles. Certes, il faut éviter ce qui en soi n'est pas le vrai, ce qui trouble les esprits.

Le 9. — Quant à ma santé, il est évident que l'âge, la fatigue, annoncent la fin : *Finem meam*. Je ne sais si le bon Dieu veut encore quelque service de moi sur la terre; mais certainement c'est la fin qui s'approche, précédée de l'impuissance...; c'est la mort avec les infirmités qui l'amènent.

Mes lectures spirituelles. — Il faut revenir aux livres *ad hoc : Sainte Elisabeth*, *les Moines d'Occident*, le P. Lacordaire (*Saint Dominique*), Bossuet, Fénelon. — Il est évident qu'avec ma fatigue de tête et l'accablement du travail, il faut surtout pour ma lecture spirituelle des livres qui me plaisent, m'excitent et me reposent.

Jamais un plus grand besoin de vie intérieure, de recueillement, de réflexion, de présence de Dieu, de silence, de possession de moi-même que dans cette Assemblée, où se décident les plus importantes choses dans une telle agitation [1]. Là, d'ailleurs, où il faut s'attendre aux mécomptes, aux trahisons, aux contradictions, aux imprudences des uns, aux folies des autres, aux faiblesses, aux défaillances, aux violences. Quel besoin de Dieu présent!

Impossible de ne pas sentir les défaillances de ma vie, de ma santé, de mon esprit, de ma mémoire, et la fin qui approche. Il faut donc tout faire selon la volonté de Dieu, pour me préparer à cette fin et à servir Dieu, l'Eglise et les âmes, dans la mesure où le bon Dieu me le demandera. Il faut reconnaître ma pauvreté, ma médiocrité naturelle. Elle a toujours été très grande en tout; mais elle augmente sensiblement chaque jour. Il faut faire de mon mieux pour répondre à la volonté de Dieu, mais il ne faut pas oublier ce fond... Les lettres du P. Lacordaire viennent de me le faire ressentir et voir.

[1] L'Assemblée nationale dont il était membre.

Digitized by Google

Mardi 13. — Ce matin, relu la mort de ma mère. J'en ai été comme toujours bien touché. Il y a vingt-trois ans passés... Ce fut alors un épanouissement extraordinaire dans la douleur. Il est évident que les grandes douleurs ouvrent le cœur à la lumière de Dieu, à la piété, à l'amour de Dieu et du prochain. On entre par là dans le royaume de Dieu.

Il y a une certaine crainte de la mort et des jugements de Dieu qui trouble et affaiblit la marche vers le ciel. La confiance humble et filiale doit l'emporter et donner courage.

Dans une pauvre et longue vie si variée, si traversée, que de combats, que de luttes! Quelles attentes, quels efforts, quelles déceptions!... Quel désir légitime de changer! Il n'y a qu'un changement sans déception. C'est le dernier : *De morte ad vitam; de mundo ad Patrem.*

Le *Journal Intime* s'arrête ici, à la fin de l'année 1876.

Nous ne savons s'il a été continué pendant deux années encore; on n'en a trouvé aucune trace dans les papiers de Mgr Dupanloup, qui est mort le 11 octobre 1878.

Un dernier mot.

On a pu remarquer plus haut ce passage, écrit par l'Evêque à l'occasion d'une certaine candidature académique.

« Il y a une limite. — Y a-t-il une morale publique? Cette morale souffre-t-elle l'athéisme enseigné, professé?

« Je demande deux choses : — 1° Pour Dieu, je demande qu'on respecte son existence. — 2° Pour Jésus-Christ, je demande, non pas la foi, mais le respect.

« Autrement, c'est la guerre. — Ce n'est pas la religion que je défends; c'est l'Académie; c'est la raison, la philosophie, la distinction du bien et du mal, la loi morale, la liberté. »

Ne dirait-on pas ces lignes écrites d'hier, tant elles s'appliquent à la situation présente, tant elles sont le cri du bon sens et de la liberté contre tout ce qui nous blesse et nous révolte!

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES POSSÉS-SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

Librairie Académique. — PERRIN et Cie, Éditeurs
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, PARIS (VIe AR.)

VIENNENT DE PARAITRE :

DIMITRI MEREJKOWSKY

LA RÉSURRECTION DES DIEUX

(LÉONARD DE VINCI)

ROMAN

Traduction et Préface de S. M. PERSKY

Un fort volume in-16, illustré de portraits. — Prix. . . . . **3 fr. 50**
Il a été imprimé 25 *ex. numérotés sur papier de Hollande Van Gelder.* **10 fr.**

Sous la forme vivante et colorée d'un roman, La Résurrection des dieux est une évocation complète des mœurs et des sentiments de la Renaissance. On y voit, dessinées avec autant de relief que de vérité, les saisissantes figures de Ludovic le More et de sa femme Béatrix, de Savonarole et de Machiavel, de César Borgia et de son père Alexandre VI, des rois de France Charles VIII et François Ier, et, au-dessus d'elles, se dresse l'admirable et tragique figure de Léonard de Vinci, dont l'auteur s'est efforcé de reconstituer non seulement toute la vie, mais encore et surtout l'âme intime, restée jusqu'ici un mystère pour les biographies.

E. HORN

Sainte Élisabeth de Hongrie

Un volume in-16. Prix. **3 fr. 50**

JAMES DE CHAMBRIER

LA COUR ET LA SOCIÉTÉ DU SECOND EMPIRE

Un volume in-16. Prix. . **3 fr. 50**

COMTE CHARLES DE GERMINY

LA POLITIQUE DE LÉON XIII

Un volume in-16. Prix. . **3 fr. 50**

MAXIME GORKI

CAÏN ET ARTÈME

Nouveaux Récits de la Vie des Vagabonds

Traduction de S. M. PERSKY

Un vol. in-16 Prix. **3 fr. 50**

MASSON — FORESTIER

A MÊME LA VIE DIFFICILE DEVOIR

Un volume in-16. Prix. **3 fr. 50**

ANTON TCHEKHOF

UN DUEL

ROMAN

Traduit du russe, par HENRI CHIROL

Un volume in-16. Prix. **3 fr. 50**

Digitized by Google

Librairie Académique. — PERRIN et Cie, Editeurs
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, PARIS (VIe ARR.)

Viennent de paraître :

LE BIENHEUREUX JACQUES DE VORAGINE

La Légende Dorée

TRADUITE DU LATIN D'APRÈS LES PLUS ANCIENS MANUSCRITS
AVEC UNE INTRODUCTION, DES NOTES ET UN INDEX ALPHABÉTIQUE
Par TEODOR DE WYZEWA

Un vol. in-8 écu, de XXVIII-748 pages, orné d'une héliog. — Prix, broché. . **5 fr.**
Relié amateur, avec coins. — Prix. . . . . **10 fr.**
Il a été imprimé 20 ex. numérotés sur papier de Hollande Van Gelder. . . . . **20 fr.**

Cette nouvelle traduction de la **Légende Dorée** ne s'adresse pas seulement aux lettrés, qui sauront en apprécier les éminentes qualités d'érudition et de style; elle s'adresse au public tout entier, à qui elle révélera une des plus belles œuvres qu'ait jamais produites la littérature religieuse. Et l'on sera étonné de voir combien cette œuvre, vieille de près de mille ans, reste, aujourd'hui encore, attachante, touchante. et en même temps instructive; car, avec ses mille légendes, d'un charme poétique incomparable, elle constitue une véritable encyclopédie historique des origines de l'Eglise, racontant l'institution de toutes les fêtes, expliquant le sens de toutes les cérémonies du culte, etc.

On y trouvera également un guide précieux pour l'intelligence des ouvrages des peintres et sculpteurs du moyen âge et de la Renaissance, qui, tous, dans leur représentation de la vie du Christ, de la Vierge et des Saints, ont toujours suivi, mot pour mot, le texte de la **Légende Dorée.**

Mais surtout, la **Légende Dorée** est un livre de vulgarisation historique et religieuse, écrit expressément à l'usage du peuple, et c'est ce caractère populaire que se sont efforcés de lui rendre l'auteur et les éditeurs de la nouvelle traduction, de façon à lui permettre de reprendre enfin, dans toutes les bibliothèques, la place qui lui revient de droit, entre les *Évangiles* et l'*Imitation.*

GEORGES GOYAU

L'IDÉE DE PATRIE
ET
L'HUMANITARISME

Essai d'Histoire Française (1866-1901)

Un volume in-16, accompagné d'un index alphabétique des noms cités. **3 fr. 50**

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

LE

CORRESPONDANT

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

UN AN, 35 FR — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

SOIXANTE-QUATORZIÈME ANNÉE

10 FÉVRIER 1902

Pages.

401. — I. LE CONCORDAT DE 1801. — II. *LES NÉGOCIATEURS.* — S. E. LE CARDINAL MATHIEU.

415. — II. *LA QUESTION DES ÉCOLES LIBRES.* — UN AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT. . . . . — ***.

432. — III. LE CENTENAIRE DE VICTOR HUGO. . . . . — EDMOND BIRÉ.

449. — IV. LE RELÈVEMENT DES NÈGRES AUX ÉTATS-UNIS. — A PROPOS D'UN LIVRE PUBLIÉ RÉCEMMENT EN AMÉRIQUE PAR UN NOIR. . . . . — AUGUSTIN LEGER.

478. — V. TEMPS PERDU. — II. . . . . — Bonne C. DE BAULNY, née Rouher.

511. — VI. SOUVENIRS SUR NAPOLÉON III ET SUR SON RÈGNE. — *UN PRÉCEPTEUR DU PRINCE LOUIS-NAPOLÉON.* — *LE SECOND EMPIRE ET LA RUSSIE.* — *CANROBERT EN CRIMÉE ET FLEURY A SAINT-PÉTERSBOURG.* . . . . — L. DE LANZAC DE LABORIE.

529. — VII. *LE MOUVEMENT RELIGIEUX.* — L'ÉVANGILE AUJOURD'HUI . . . . . — FÉLIX KLEIN.

547. — VIII. LA VILLÉGIATURE D'HIVER EN ÉGYPTE. . . . . — Vte G. D'AVENEL.

562. — IX. LES DERNIERS JOURS DE M. COUSIN ET SES DERNIERS ENTRETIENS, AVEC DES LETTRES INÉDITES. — G. CHEVALIER.

579. — X. LA VIE ÉCONOMIQUE ET LE MOUVEMENT SOCIAL. — A BÉCHAUX, Correspondant de l'Institut.

600. — XI. REVUE DES SCIENCES. . . . . — HENRI DE PARVILLE.

607. — XII. CHRONIQUE POLITIQUE.

PARIS

(VIIe)

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1902

Reproduction et traduction interdites. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Digitized by Google

PLAQUES et PAPIERS photographiques **JOUGLA**

Avis aux Porteurs de titres cotés
AU DESSUS DU PAIR

Contre paiement d'une prime modérée la **Banque Parisienne**, 7, rue Chauchat, à Paris, garantit les porteurs de titres cotés au dessus du pair, de la perte résultant du remboursement par voie de tirage.

(*Demander le tarif et la notice explicative.*)

LA GITE, (CHARENTE) près COGNAC
ANCIENNE PROPRIÉTÉ
Ernest MARTELL

ÉDOUARD GODOT, PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR
Chevalier du Mérite agricole

EAUX-DE-VIE depuis **2** fr. jusqu'à **5** fr. le litre, logé gare départ. Droits en sus.

Toute demande d'échantillon accompagnée d'une somme de **1** fr. en mandat-poste sera envoyée aussitôt.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Voyages circulaires à itinéraires fixes.

Il est délivré, toute l'année, à la gare de Paris-Lyon, ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de Voyages circulaires à itinéraires fixes extrêmement variés permettant de visiter en 1re ou 2e classe, à des prix très réduits, les contrées les plus intéressantes de la France, ainsi que l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche et la Bavière.

Avis important. — Les renseignements les plus complets sur les voyages circulaires et d'excursion (prix, conditions, cartes et itinéraires) ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc..., sont renfermés dans le Livret-Guide officiel édité par la Compagnie P. L. M. et mis en vente, au prix de 0 fr. 50 dans les gares, bureaux de ville et dans les bibliothèques des gares de la Compagnie; ce livret est également envoyé contre 0 fr. 85 adressés en timbres-poste au Service Central de l'Exploitation P. L. M. (Publicité) 20, boulevard Diderot, Paris.

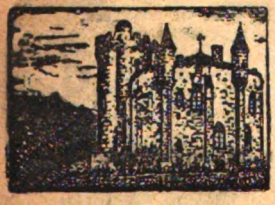

Aux Abonnés et Lecteurs
du "*Correspondant*"

AFFAIRES RECOMMANDÉES :

PUR JUS RAISINS FRAIS

BORDEAUX Récolte 1901, la barrique de 225 litres, **100** fr.

BORDEAUX VIEUX : 120, 130, 140, 160, 300 et 350 fr. suivant âges.

Comptant 10 0/0 *d'escompte ou paiement à* 60 *jours.*

Echantillons de 2 types vins contre 1 fr. 50 en timbres-poste.

Joindre bande abonné en s'adressant à :

Maitre de Chai de M. le Mis de Castellane, CHATEAU-SAVIGNA
près LIBOURNE (Gironde).

Digitized by Google

LE CONCORDAT DE 1801

LES NÉGOCIATEURS

II

Spina et Caselli, arrivés à Paris le 5 novembre 1800, allèrent se loger à l'hôtel de Rome où, suivant la recommandation qui leur avait été faite, ils menèrent la vie la plus retirée, évitant même la société des ecclésiastiques et ne voyant guère, parmi les diplomates, que le ministre d'Espagne, Muzquiz, homme aimable et loyal, qui prenait intérêt à leur mission. On conçoit que l'hiver parût assez mélancolique à ces deux Romains transportés brusquement sous notre climat rigoureux, dans une capitale où ils ne connaissaient personne et où les monuments religieux portaient encore la trace de tant de profanations impies. *Vita poco seducente*, écrivait Spina, et Caselli confiait ses regrets à son ami Mgr Di Pietro, théologien renommé et secrétaire de la Congrégation chargée des affaires de France : « Paris est une grande ville et je n'ai pas à me plaindre de ma santé; mais combien je regrette mes petites chambres de San Marcello et nos si agréables promenades! » Ni l'un ni l'autre ne déploya aucun caractère officiel, Spina, seul, à proprement parler, était négociateur, et encore il n'avait aucun pouvoir pour traiter. Il n'était envoyé qu'à titre de simple délégué, *come un semplice commissionato*, chargé d'explorer le terrain, d'écouter les propositions, de discuter à l'amiable et de faire ensuite son rapport, *ad audiendum et referendum*. Au milieu des circonstances si extraordinaires, la prudence avait commandé cette précaution. Il ne devait point parler d'autre chose que du rétablissement de la religion en France, car malgré sa situation si précaire, le Pape avait voulu oublier toutes ses préoccupations de souverain temporel pour ne se souvenir

Digitized by Google

que de ses devoirs de Pontife. « Le Pape veut démontrer son désintéressement et la pureté de ses intentions, et en ne parlant pas de choses temporelles, le négociateur soutiendra d'autant mieux les intérêts de la religion[1]. »

Peu de jours après son arrivée, l'archevêque de Corinthe fut reçu par le ministre des relations extérieures, qui lui obtint presque aussitôt une audience de Bonaparte. « L'accueil du Premier consul fut, je puis le dire, un accueil de fête[2]. Il me parla avec beaucoup de respect de Sa Sainteté et montra, pour elle, des dispositions très favorables. Il ne dissimula pourtant pas quelque déplaisir que Sa Sainteté ne lui eût pas, en sa qualité de Premier consul, notifié officiellement son exaltation, comme elle l'a fait, dit-il, aux rois d'Angleterre et de Prusse et à l'empereur de Russie... Il me répéta ensuite tout ce qu'il avait déjà communiqué à l'éminentissime Martiniana sur ses intentions... Je fis doucement les objections que permettaient une première audience et l'extrême variété des sujets traités dans l'entretien. Je fis remarquer, et je l'espère avec succès, combien on devait apprécier l'adhésion donnée par le Saint-Père à la proposition d'envoyer un délégué à Paris dans des circonstances aussi critiques, au risque d'indisposer les puissances opposées à cette mesure, et combien était prudente la décision que je conservasse un caractère strictement privé. Des paroles obligeantes et l'ordre de conférer pour les affaires avec le ministre des relations extérieures et avec le sujet par lui désigné, terminèrent mon audience, qui fut d'une bonne demi-heure et dont j'avoue que je fus très satisfait[3]. »

Pourquoi Bonaparte voulait-il le Concordat et que pensait-il, au juste, en religion? Historiens, orateurs politiques et prédicateurs ont disserté à l'envi sur ce sujet dont l'intérêt n'est pas épuisé, tant cet homme règne encore sur nous et tant les questions qui se rattachent à sa religion demeurent actuelles, importantes et vivantes! Il y aurait de piquantes moralités à recueillir en étudiant sur ce point les vicissitudes de l'opinion et les appréciations contradictoires. Quel plaisir, par exemple, de suivre la fortune de Bonaparte dans la chaire chrétienne et de voir comment un genre d'éloquence qui paraît immuable ressent le contre-coup des événements politiques et s'inspire des émotions contemporaines! Que d'auditoires ont pleuré de ce qui nous fait sourire aujourd'hui! Il conclut le Concordat, et naturellement la louange du *nouveau*

[1] *Il Papa vuol dimostrare il suo disinteresse e la purità delle sue intenzioni.* (Instructions données à Spina.)

[2] *Festoso.*

[3] Spina à Consalvi, 12 novembre 1800.

Digitized by Google

Cyrus retentit dans toutes les cathédrales qu'il vient de rouvrir et où, jusqu'à la fin de l'Empire, chacune de ses victoires sera saluée par un *Te Deum* et un mandement d'évêque. Il tombe, et la France épuisée retrouve la paix et la liberté avec son ancienne dynastie. Le roi très chrétien, l'*auguste postérité de saint Louis*, les *princes et les princesses rendus à notre amour*, chassent de la chaire l'*usurpateur étranger*, le *tyran sanguinaire*, le persécuteur de l'Eglise, dont la justice divine a châtié les crimes[1]. Rien de plus naturel. Et, d'ailleurs, quel champ pour l'éloquence que les catastrophes de la Révolution et l'échafaud de Louis XVI! Jamais, assurément, orateur chrétien n'eut à célébrer des infortunes plus tragiques et des morts plus admirables que celles de la famille royale.

Arrive, avec la révolution de 1830, un gouvernement qui ne prêtait point à l'enthousiasme des prédicateurs, et le jeune clergé commence à regarder vers Sainte-Hélène et le grand tombeau qui inspirait si magnifiquement les poètes. Enfin, l'année 1840 et le retour des cendres inaugurent dans la chaire une restauration bonapartiste éclatante, une sorte de 20 mars qui n'a pas été suivi de Waterloo et qui se prolonge encore. C'est alors que Napoléon rentre en triomphe à Notre-Dame, introduit par Lacordaire, qui ressuscite les pompes du sacre et transforme le héros en apôtre éloquent de la divinité de Jésus-Christ. « Un jour, les portes de cette basilique s'ouvrirent, un soldat parut sur le seuil, entouré de généraux et suivi de vingt victoires. Où va-t-il? Il entre, il traverse lentement cette nef, il monte devant le sanctuaire : le voilà devant l'autel. Qu'y vient-il faire, lui, l'enfant d'une génération qui a ri du Christ? Il vient se prosterner devant le Vicaire du Christ. » Le morceau est devenu classique, tout comme la tirade qui finit par la phrase célèbre : « En vérité, je me connais en hommes, et je vous dis que Jésus-Christ n'est pas un homme. » C'est ce que Renan

[1] Cela n'allait pas toujours sans protestation, et je sais un village de Lorraine, où le prédicateur fut contredit publiquement. Adoptant une légende dont le Pape lui-même a déclaré la fausseté, il racontait avec indignation qu'à Fontainebleau Napoléon s'était porté sur Pie VII à des violences indignes, l'avait renversé et traîné par les cheveux sur le parquet. Pendant ce récit, il y avait un paysan qui s'agitait avec des signes visibles de mécontentement. C'était un ancien soldat rentré dans ses foyers depuis plusieurs années et qui parlait fort peu, parce qu'il bagayait horriblement. A la fin, il n'y tint plus et, faisant un effort extraordinaire, il s'écria : « Monsieur l'abbé, ce n'est pas vrai! J'ai vu le Pape, moi, et il n'avait pas de cheveux! » Le fait m'a été raconté par un témoin auriculaire, et il s'est passé dans le village de M., dont les vicaires de L. faisaient le service religieux.

Digitized by Google

appelait malicieusement : démontrer le christianisme par la bataille de Marengo. La malice porte à faux, car, en laissant de côté Marengo, quoi de plus légitime que de revendiquer, pour la religion chrétienne, l'hommage d'un grand homme, puisqu'on emploie contre elle la tactique opposée, et que déjà Julien l'Apostat lui reprochait de n'être adoptée que par les imbéciles? Ce n'est pas seulement dans les cathédrales que Napoléon est célébré. On parle de sa gloire dans les plus humbles églises, comme sous le chaume, et il n'y a guère de catéchisme où les curés ne racontent la grande scène de l'empereur demandant à ses compagnons d'armes, réunis en cercle autour de lui, quel est le plus beau jour de sa vie, les réponses variées des généraux citant chacun un nom de bataille, le silence modeste de Drouot qui, enfin interpellé, s'écrie : « Sire, c'est le jour de votre première communion. — C'est vous qui avez raison, Drouot! » Anecdote touchante qu'on aimerait à croire authentique, mais qui paraît avoir été surtout accréditée par un prélat des bords de la Garonne dont l'autorité historique n'égalait pas la popularité!

Quoi qu'il en soit de ces appréciations contradictoires et de ces légendes, que peut-on savoir exactement de la religion du Premier consul? J'oserais dire que sa psychologie religieuse ne me paraît pas avoir été plus compliquée que celle des autres officiers d'artillerie, ses contemporains, parce qu'en face du christianisme les plus grands hommes sont *peuple*, tantôt subjugués par sa beauté, tantôt repoussés par les sacrifices qu'il impose, tentés comme les autres et plus que les autres par l'orgueil et par le plaisir, par conséquent exposés à perdre la foi, comme le commun des esprits, sans qu'il faille y chercher des raisons particulières. Bonaparte fut préparé à la première communion avec soin, mais il ne reçut qu'une instruction religieuse très sommaire, et les Minimes de Brienne ne l'édifièrent pas toujours, s'il est vrai qu'il y en avait un qui disait la messe dans cinq minutes [1]. Il a raconté qu'il avait eu des doutes dès l'âge de quatorze ans. Il ne trouva personne pour les éclaircir. L'éveil des passions, les lectures, toutes les influences qui s'exerçaient sur la jeunesse de son temps, les augmentèrent, et sa foi en subit une grave atteinte, sans pourtant mourir tout à fait. Voilà ce qui résulte de ses propres aveux, comme des témoignages nombreux et concordants de ceux qui l'ont le mieux connu. Je n'en citerai que deux publiés récemment et fort sérieux. « On a coutume, dit Chaptal, de regarder Bonaparte comme un impie, un athée, etc. Je ne puis partager cet avis, et ceux qui l'ont

[1] Chuquet, *Jeunesse de Bonaparte.*

Digitized by Google

connu dans les années de son consulat seront de mon opinion. Bonaparte, sans être dévot, était religieux, et si ses demêlés avec le Pape ne fussent pas survenus, je ne doute pas qu'à quarante-cinq ans il n'eût été dévot. »

Mme de Montholon, dont on vient de publier d'intéressants souvenirs, écrit de son côté : « Il avait rompu dès sa jeunesse avec la pratique de la religion. Pourtant il avait gardé l'empreinte de sa première éducation et de la foi de son enfance. Il était resté catholique et chrétien au fond du cœur. »

Pourquoi, en effet, entendait-il avec émotion la petite cloche de Rueil? Pourquoi faisait-il le signe de la croix en apprenant la mort de Pichegru et à chaque événement extraordinaire de sa vie? Pourquoi témoigna-t-il publiquement sa reconnaissance et servit-il une pension au P. Charles qui l'avait préparé à la première communion? Pourquoi dès l'année 1797, au moment où il dépouillait le Pape, ébauchait-il déjà une négociation religieuse avec lui [1]?

Pourquoi choisit-il le 15 août, jour de l'Assomption, comme fête nationale en supprimant le 14 juillet? La politique suffit-elle à expliquer tous ces petits faits concordants? Il semble bien, au contraire, que dans cette âme extraordinaire il y ait eu un coin réservé aux souvenirs pieux et aux croyances de son enfance, quelque chose comme une petite chapelle corse avec sa Madone et son Crucifix! Il faut convenir pourtant que si la chapelle existait, il n'y faisait pas de fréquentes dévotions. C'est à la fortune de César qu'il offrait surtout ses sacrifices et c'est vers le palais de César que, après le 18 Brumaire, il s'acheminait avec résolution et prudence, porté par le peuple ébloui de ses victoires et prêt à payer de sa liberté le bonheur d'échapper à la tyrannie sanglante ou imbécile dont il avait tant souffert. Or, le rétablissement de la religion apparaissait au Premier consul comme la condition essentielle de la paix sociale. On connaît son apostrophe à Fontanes, qui a été citée, elle aussi, dans la chaire de Notre-Dame par l'orateur qui s'appelait alors le R. P. Hyacinthe Loyson : « Fontanes, faites-moi des hommes qui croient en Dieu! car les hommes qui ne croient pas en Dieu, on ne les gouverne pas, on les mitraille! »

Metternich, qui s'était souvent entretenu avec Napoléon de ce sujet, affirme qu'il ne reconnaissait qu'à la religion positive

[1] Ce fait, qui n'est mentionné, je crois, par aucun historien français, est affirmé dans le *Diario romano* de Mgr Sala avec des détails qui ne permettent pas de le révoquer en doute. Une commission de cardinaux fut nommée pour traiter, suivant le vœu de Bonaparte, de la réconciliation du clergé constitutionnel. Cela se passait à la fin de l'année 1797, et tout échoua, au moment où Rome espérait, par la mort tragique du général Duphot.

Digitized by Google

le droit de gouverner les sociétés humaines, et qu'il regardait le christianisme comme la base de toute civilisation véritable. Sur ce point, Bonaparte n'a jamais varié et, soit au Conseil d'Etat, soit dans ses conversations particulières, il s'est exprimé avec une hauteur de vues et une éloquence familière que M. Thiers fait revivre dans les pages intéressantes que tout le monde a lues, au troisième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Bonaparte a donc été déterminé au Concordat par tout ce qu'il avait de philosophie politique et par tout ce qui lui restait de religion; mais il y a songé tout seul et dans des circonstances qu'il faut rappeler pour comprendre le tour particulier que prit la négociation.

III

La Révolution française qui, après s'être annoncée comme une idylle, avait abouti à une si terrible tragédie, n'avait converti ni ceux qui l'avaient faite ni ceux qui en avaient souffert, et l'esprit du dix-huitième siècle dominait encore dans les sociétés littéraires et les corps politiques. La Harpe seul, parmi les écrivains de quelque valeur, était revenu à la religion. Les autres, journalistes, philosophes, poètes, presque tous de petite envergure, étaient restés fidèles à leur haine du christianisme, n'ayant, eux aussi, rien appris ni rien oublié dans la tempête.

En 1800, Napoléon se dissimulait encore avec soin sous Bonaparte. Il honorait solennellement Washington, ménageait l'opposition, redoutait le Tribunat et le Corps législatif, demandait des conseils et les suivait quelquefois. Or, parmi les hommes qui l'aidaient à réorganiser la France et dont il ne pouvait se passer, parmi les savants dont il goûtait la conversation, parmi ses compagnons d'armes, aucun n'approuvait l'idée de restaurer le catholicisme, et tous, dès qu'ils soupçonnèrent son projet, le blâmèrent ouvertement. Il y a eu même un de ces opposants qui fut durement remis à sa place. « Bonaparte, en s'entretenant avec Volney du Concordat de 1801, lui ayant dit qu'il était dans l'intention de rétablir le culte et de salarier le clergé, celui-ci blâma hautement ce dessein, alléguant qu'il suffisait de rétablir la liberté des cultes et de laisser à chacun le soin et la charge d'entretenir, de payer les ministres de celui qu'il professe. « Mais, dit Bonaparte, la « France me demande l'un et l'autre. — Eh bien, répliqua Volney « (peut-être avec cette morgue qui lui était familière), si la France « vous redemandait les Bourbons, les lui accorderiez-vous? » A ces mots, Bonaparte, ne se possédant plus et livré à un de ces accès de colère auxquels il se laissait, dit-on, aller assez fréquemment,

Digitized by Google

frappa du pied le ventre de Volney assez rudement pour le renverser; puis ayant sonné pour qu'on le relevât, il donna froidement l'ordre de le conduire à sa voiture [1]. »

Les conseillers autorisés de Bonaparte, ceux auxquels il ne pouvait donner de coups de pied, s'y prirent plus adroitement que Volney et organisèrent un travail habile et sournois pour entraver la négociation avec Rome et en amener, s'il se pouvait, la rupture. Que le Pape fût le chef de l'Eglise et qu'il fallût s'arranger avec lui pour gagner la confiance des catholiques, c'est tout ce que savait le Premier consul en théologie politique, mais il n'entendait rien à toutes les questions graves et délicates que soulevait la négociation, et il ne rencontra point, pour l'instruire, un prêtre dont le caractère lui inspirât confiance et dont la science lui imposât, comme plus tard M. Emery. Il avait beaucoup lu Mably, et, au sujet de Rome, il mêlait à de grandes vues d'homme d'Etat des préjugés qu'entretinrent soigneusement deux catéchistes fort suspects qui s'appliquèrent à lui faire la leçon.

Le premier était un défroqué de grande maison, de grande allure, d'une désinvolture de conscience supérieure, comme son esprit, qu'on appelait alors le citoyen Charles-Maurice Talleyrand. Il avait inauguré le schisme constitutionnel en célébrant la messe de la Fédération et en sacrant les premiers évêques intrus. Puis, il s'était dégagé de la nouvelle Eglise avec autant d'aisance que de l'ancienne et, revenu d'émigration, il avait embrassé la vie la plus laïque, dont il goûtait toutes les libertés en compagnie d'une Anglaise, protestante et divorcée, Mme Grant. Mathan a beau s'envelopper de nonchalance élégante et paraître indifférent à ses propres apostasies, *le temple l'importune* encore et il voudrait bien qu'il restât toujours fermé, de peur que les fidèles, en y rentrant, ne remarquent sa place vide et ne rappellent ses sacrilèges! Or Mathan se trouvait être, en 1800, ministre des relations extérieures et chargé officiellement de traiter avec Rome. Il se garda bien de heurter de front le Premier consul et accueillit Spina avec cette immuable politesse qu'il avait sauvée de tous ses naufrages; mais ses vrais sentiments n'en furent pas moins connus, et Cobentzl avait les meilleures raisons d'écrire à l'empereur :

« En général, Talleyrand a toujours montré la plus mauvaise

[1] *Souvenir d'un nonagénaire*, t. II, p. 197. — C'est un des livres les plus intéressants qui aient été écrits sur l'ancien régime et la Révolution. L'auteur, Besnard, dont les Souvenirs n'ont été publiés que longtemps après sa mort, était un prêtre angevin défroqué, dont les appréciations ne doivent être accueillies qu'avec beaucoup de réserves, mais dont les récits sont très précieux. Il était ami particulier de Volney.

Digitized by Google

volonté pour le rétablissement de la religion catholique en France; ce qui s'explique assez bien par l'embarras qui en résulterait pour lui, vu son ancienne qualité d'évêque[1]. »

L'ancien évêque, sans contredire ouvertement, s'appliqua donc à manquer de zèle, à soulever des incidents et à ralentir les choses en gênant les relations de la cour de Rome avec ses mandataires. Puis il persuada au Premier consul de se défier de son premier mouvement, qui avait été le bon, en évoquant devant lui les deux grands fantômes qui ont été la terreur des souverains d'autrefois et ont encore produit leur effet de nos jours : le Pape de Canossa et l'adversaire de Philippe le Bel.

« Il paraît que les ministres de la cour de Rome ont vu dans la négociation une occasion favorable à son ambition... L'intention du Premier consul n'est pas de rétablir un culte superstitieux, intolérant et subjugué par une influence étrangère. Il veut relever le catholicisme, non tel que les théologiens de Grégoire VII et de Boniface VIII ont voulu l'imposer aux nations chrétiennes, mais tel qu'il a été reçu en France lorsque ce royaume s'est converti à la foi chrétienne... Je recommanderai aux négociateurs de s'inspirer de ces idées, la volonté ferme et arrêtée du gouvernement français étant de relever les autels d'une religion qui soit aussi libre et aussi pure que celle qui a été professée par nos ancêtres. » Qui se serait attendu à voir Clovis érigé en patron des quatre articles?

Préoccupé de cette religion « libre et pure », Talleyrand protège avec une sollicitude particulière les prêtres mariés, dont il veut imposer au Pape la réhabilitation canonique et officielle, tandis que les prélats romains voudraient tout simplement les renvoyer au grand pénitencier. A chaque phase de la négociation le ministre introduit son bâton dans la roue, si bien qu'à la fin on n'arrive à signer que parce qu'il est absent et parti pour les eaux, circonstance que Consalvi regarde comme providentielle. Mais, en s'en allant, il a lancé sa flèche de Parthe et suggéré un changement de rédaction qui remit tout en question et faillit amener la rupture. Les deux pauvres prélats se heurtent pendant des mois à cette opposition implacable dont ils osent à peine se plaindre dans leurs dépêches qui sont décachetées et lues, et c'est seulement quand Caselli peut se confier à un courrier sûr qu'il soulage son cœur en écrivant à Mgr Di Pietro : *Abbiamo molti nemici e sopra tutti uno implacabile e potentissimo in Autun*[2].

[1] Dépêche du 10 juin 1801.

[2] « Nous avons beaucoup d'ennemis et par-dessus tout un implacable et très puissant dans Autun. » (Caselli, lettre inédite du 1er juin 1801.)

Digitized by Google

La convention signée, Talleyrand songea à conclure son concordat particulier. Napoléon a raconté, à Sainte-Hélène, qu'il avait songé à le réconcilier complètement avec l'Eglise pour le faire ensuite cardinal et le voir continuer Mazarin. L'ancien évêque d'Autun se rendit justice : il demanda seulement au Pape de lui concéder Mme Grant. Sa requête appuyée, hélas! par le cardinal Caprara et par le Premier consul, prit l'importance d'une affaire diplomatique de premier ordre. Pie VII refusa nettement la concession matrimoniale et n'accorda qu'un bref de sécularisation qui, moyennant une aumône faite aux pauvres d'Autun, permettait à l'ancien évêque d'exercer les fonctions civiles et de communier à la manière des laïques.

En 1814, Talleyrand était devenu le ministre des affaires étrangères de Louis XVIII et, de la même main qui avait signé la ratification du Concordat, il rédigeait pour l'ambassadeur du roi des instructions qui en demandaient l'abrogation, parce que « tous les actes obtenus du Saint-Siège par le gouvernement précédent ont été l'ouvrage de la contrainte et que, depuis 1797, tout est à revoir et réparer ».

Il ne se vantait point alors d'avoir pris part au Concordat et se réservait cette louange pour ses Mémoires, où il affirme [1] qu'il a *puissamment contribué* à la grande réconciliation de la France avec le Saint-Siège. Il y a contribué de la même façon qu'à Rome le promoteur de la foi contribue aux canonisations. C'est celui qui fait les objections et qu'on appelle familièrement *l'avvocato del Diavolo*. Et vraiment, en étudiant ce rôle, je me suis rappelé la plaisante invention qui courut les salons de Paris en 1838. Quand mourut Talleyrand, Pozzo di Borgo, qui l'avait connu intimement et qui était retiré à Paris, raconta qu'il était allé tout droit en enfer où il avait été reçu avec des égards particuliers, et que Lucifer, le faisant asseoir à sa droite, lui avait dit : « Soyez le bienvenu dans mon royaume, vous y avez votre place marquée, car vous avez fidèlement travaillé pour nous. Quelquefois, cependant, vous avez dépassé mes instructions! »

IV

Le second catéchiste de Bonaparte était encore un évêque, moins défroqué et plus moral que Talleyrand, mais peut-être plus hostile à Rome, parce qu'il avait érigé sa haine en dogme et qu'il était devenu le Pape de l'Eglise artificielle et schismatique que la con-

[1] T. I, p. 284.

Digitized by Google

vention projetée menaçait de mort : Grégoire. Cet ancien curé du bailliage de Lunéville n'avait jamais, il faut lui rendre cette justice, apostasié la foi chrétienne, qu'il semble avoir gardée toujours sérieuse et profonde. D'ailleurs, il était bien trop fier de porter la croix pectorale et l'anneau, symboles d'une dignité et d'une juridiction usurpées, qu'il prétendait exercer dans le département de Loir-et-Cher. La Révolution n'a pas produit un personnage plus singulier que celui-là, ni un rhéteur plus satisfait de lui-même, ni un plus étonnant mélange de contradictions de toutes sortes. C'était un régicide qui disait son bréviaire; une âme sensible qui s'attendrissait sur les malheurs de Port-Royal, sur les Juifs et sur les nègres, tout en approuvant des cruautés et en exécutant fort durement les consignes de la Convention dans la Savoie; un républicain farouche qui, après avoir dit que l'histoire des rois est le martyrologe des peuples, se garda bien de grossir le martyrologe et devint, sous l'Empire, le sénateur comte Grégoire, touchant très exactement sa paie, figurant dans les cortèges officiels en culottes courtes et l'épée au côté, et, pour cela, ôtant la soutane violette, qu'il se vantait d'avoir conservée en pleine Terreur, sous la menace des assassins. Quoique bien oublié aujourd'hui, il est resté pendant longtemps le prélat favori des républicains anticléricaux. A Nancy, ils ont donné son nom à la rue la plus voisine du grand séminaire pour offrir un modèle aux jeunes clercs, et, à Lunéville, ils lui ont élevé une statue qui ne manquait nullement au bonheur des Lorrains, lesquels n'étant, en général, ni jansénistes, ni jacobins, ni particulièrement tendres pour les Juifs, ne se reconnaissent pas dans cet évêque de bronze. Le socle porte, gravée en beaux caractères, la phrase classique sur le martyrologe des peuples, sans qu'on ait remarqué combien cette rhétorique sonne creux dans cette Lorraine qui a toujours adoré ses souverains, dans cette ville où ils n'ont fait que du bien, à deux pas du château de Léopold et de Stanislas que les philosophes eux-mêmes ont loués avec effusion.

Par-dessus tout, Grégoire a été l'âme de l'Eglise nouvelle que la Constituante a prétendu substituer à celle de l'ancien régime. Il lui est resté fidèle quand personne ne la prenait plus au sérieux, si bien qu'à la fin de sa vie, il en était devenu le seul évêque et presque le seul croyant. « Personne, dit Quinet, ne la représentait mieux que lui. Je l'ai vu trente ans après, toujours dans son même habit violet, et sa physionomie m'est bien présente : une voix douce, un regard humble[1], la taille haute et je ne

[1] Grégoire n'avait d'humble que le regard.

Digitized by Google

sais quoi de tenace et d'indomptable qui avait résisté à la vieillesse... Le temps n'avait pu l'arracher au catholicisme qui le reniait vivant et devait le proscrire mort. Il continuait d'embrasser les portes sacrées qui se tenaient inexorablement fermées pour lui. » Quinet se trompe; les portes ne demandaient qu'à s'ouvrir, mais il fallait que Grégoire se baissât un peu pour entrer et ne prétendît pas avoir raison tout seul contre toute l'Eglise qui avait condamné son œuvre. Cette œuvre, il n'y a pas deux manières pour un catholique de la juger : c'était un schisme reposant sur une conception hérétique des droits de l'Etat. Poussant à bout les théories régaliennes et parlementaires, la Constituante avait légiféré abusivement dans une matière où l'autorité civile, si elle a le droit de parler, n'a pas le droit de parler seule et où elle ne peut agir sans s'être concertée avec l'autorité religieuse, dont la compétence précède et domine la sienne. Après avoir supprimé le clergé régulier et la dotation territoriale du clergé séculier, elle avait de son chef bouleversé les circonscriptions diocésaines, changé le mode de nomination aux dignités ecclésiastiques et chassé le Pape de l'Eglise de France, en prétendant ne pas rompre avec lui, tout cela au nom d'une théologie et d'une histoire fausses que les gallicans eux-mêmes ont réprouvées nettement. Quinet a bien aperçu le vice de ce système : « Quoi de plus illogique que de se dire prêtre d'une Eglise qui vous renie? C'était la situation de tout le clergé constitutionnel. Il se prétendait catholique, et le chef légitime du catholicisme lui jetait l'anathème. Cette Eglise éphémère devait s'abîmer au premier souffle de l'ancienne. »

Au manque de logique se joignait une odieuse intolérance, car la manie du serment politique sévissant alors, la Constituante et la Législative prétendirent obliger les ecclésiastiques à jurer fidélité à la Constitution civile, et le refus de serment finit par être puni de la déportation.

Solidaires de ces violences et suspects à d'autres titres, les prêtres constitutionnels n'obtinrent jamais la confiance de la masse des fidèles.

« A quoi servaient-ils? dit Mme de Staël. Les catholiques n'en voulaient pas et les philosophes n'en avaient pas besoin; c'était une sorte de milice discréditée d'avance. » Comment, d'ailleurs, prendre au sérieux une réforme religieuse dont les principaux initiateurs, Talleyrand, Gobel, Sieyès, apostasièrent si vite et avec tant d'éclat? Comment les nouveaux apôtres auraient-ils réussi avec un caractère si peu apostolique? En effet, tout ce qu'il y avait en France d'ecclésiastiques agités, coureurs d'aventures et impatients

Digitized by Google

de leurs vœux, se précipita dans le schisme, qui fut pour un grand nombre la porte de sortie vers la vie et les carrières civiles; ce clergé montra plus de vocation pour le mariage que pour le martyre.

Dans cette foule peu considérée, il y eut cependant des égarés de bonne foi qui se rétractèrent vite, comme Panisset de Chambéry, que Grégoire avait installé avec la force armée, et comme mon prédécesseur sur le siège d'Angers, Charles Montaut, qui passa ses quarante années d'épiscopat à demander pardon et à le mériter à force d'humble charité. Il y eut aussi une élite d'hommes instruits, de mœurs irréprochables et même austères, qui entreprirent sérieusement de reformer l'Eglise en lui infusant l'esprit jacobin, et qui mirent au service de cette chimère une science, des vertus et surtout une force de volonté incontestables. Ames étranges, dont plusieurs ressemblaient à celles du vieux Port-Royal que l'archevêque de Paris, Harlay de Péréfixe, a jugées dans une phrase célèbre : « Pures comme des anges, orgueilleuses comme des démons! » Ces prêtres et ces évêques, intéressants à étudier, quoique peu sympathiques, étaient des types parfaits du tempérament janséniste, tel que l'avaient formé près de cent cinquante ans de discussions théologiques subtiles et acharnées, de résistance au pouvoir et de persécutions mêlées de victoires dans les Parlements, de rancunes accumulées silencieusement contre le Pape et contre le roi. Pour eux, la Révolution, c'était la revanche de la destruction de Port-Royal et de la bulle *Unigenitus!*

Bossuet, commentant le texte évangélique : *Pais mes agneaux! Pais mes brebis!* explique que les évêques sont agneaux à l'égard de Pierre et brebis à l'égard des simples fidèles. Les personnages vertueux et têtus qui dirigeaient l'Eglise schismatique ne ressemblaient ni à des agneaux ni à des brebis : c'était vraiment une collection de béliers irréductibles, obstinés dans leur haine du Pape, dans leur admiration d'eux-mêmes et dans la contradiction flagrante sur laquelle était fondé leur système. Depuis l'année 1797, ils s'agitaient bruyamment. Ils avaient repris dans un certain nombre d'églises l'exercice de leur culte, qu'ils prétendaient toujours être le culte légal; ils publiaient un journal, tenaient des assemblées et faisaient illusion sur leur faiblesse réelle par l'importance qu'ils tiraient de leurs patrons, comme Talleyrand, qui se souvenait toujours d'avoir été des leurs, comme Fouché, qui les soutenait ouvertement, et bien d'autres membres du gouvernement ou des conseils élus.

Bonaparte ne pouvait les négliger absolument. Il avait intérêt à ménager surtout Grégoire, qui comptait beaucoup d'amis dans les assemblées. Il s'aboucha donc avec lui, le cajola, lui permit de déployer à son aise son pédantisme théologique, et se laissa dire

Digitized by Google

qu'il n'avait aucun besoin du Pape pour rétablir le catholicisme en France, ou que, s'il traitait avec Rome, il fallait le prendre de très haut avec elle. Voici les recommandations que Grégoire adressait au Premier consul, en août 1800, dans un mémoire qu'il appelle « un travail de la plus haute importance pour la religion et pour l'Eglise gallicane en particulier » :

« 1° Etre toujours en garde contre les ruses diplomatiques d'une cour très exercée dans cette tactique;

« 2° Ne jamais trop s'avancer dans les concessions à lui faire, mais connaître d'abord les conditions qu'elle veut mettre à la pacification, afin de calculer jusqu'à quel point on étendra les sacrifices qui ne doivent jamais franchir les limites fixées par les règles canoniques.

« 3° Ne pas paraître redouter les écrivains de la cour romaine, se tenir à portée de rentrer militairement dans ses Etats jusqu'à ce que le traité soit consommé, et, dans le traité à intervenir, ne promettre la garantie du temporel papal qu'en échange de la promesse de ne pas troubler le régime ecclésiastique de France...

. . . . . .

« 7° Exiger intrépidement que le Pape reconnaisse la légitimité des actes de soumission du clergé envers le gouvernement français depuis le commencement de la Révolution.

Bonaparte n'échappa point à l'influence de ces conseils et de ceux que lui donnaient Talleyrand, Fouché et bien d'autres. Il en adopta ce qui allait à son humeur impérieuse et ce qui convenait à ses vues personnelles. Il n'était pas difficile de le rendre soupçonneux, impatient et violent, surtout quand il y trouvait son compte! Il se laissa donc persuader de mener les négociateurs romains tambour battant, de répondre à leurs réclamations les plus modérées par des exigences nouvelles, de demander le plus en accordant le moins, et de les menacer de rupture avec ces colères tantôt sincères et tantôt simulées qui étaient un de ses moyens d'action. Il n'a jamais songé sérieusement à rétablir les constitutionnels, mais il les garda sous sa main comme un épouvantail contre Rome, leur permettant, pendant la négociation, de s'agiter à leur aise et de tenir un concile, puis répondant aux observations de Consalvi par une plaisanterie : « Que voulez-vous! quand on ne s'arrange pas avec le bon Dieu, on s'accommode avec le diable. » Le Concordat conclu, il leur fit un signe; ces hommes de fer plièrent avec une docilité parfaite et se dispersèrent sans mot dire; ils emportaient la promesse de n'être pas oubliés dans la répartition prochaine des sièges épiscopaux. C'était, tout à la fois, la récompense du service rendu et la concession que Bonaparte crut devoir aux instances de

Digitized by Google

ses conseillers et au système de fusion qu'il avait adopté entre les différents partis issus de la Révolution. En vain Rome protesta contre une exigence tardive que rien ne lui avait fait prévoir. En vain demanda-t-elle au moins que les sujets choisis se soumissent à une rétractation complète. Le Premier consul n'avait pas le sens de l'humilité chrétienne. Il affecta de ne pas comprendre que le Pape ne pouvait, sans trahir son devoir, élever aux premières dignités de l'Eglise dont il était le chef des rebelles qui ne voulaient même pas demander l'amnistie. Il y eut alors (avril 1802) des scènes pénibles qui furent une grande humiliation pour le légat Caprara et une grande douleur pour Pie VII. Quant à Grégoire, il ne fut pas, comme on dirait aujourd'hui, compris dans le mouvement. Il expia l'approbation qu'il avait donnée au 21 janvier et dut se résigner à demeurer toute sa vie évêque schismatique *in partibus*. Un voyageur anglais qui le visita au commencement du siècle le trouva tout mélancolique et attribua cette mélancolie à sa peine de n'être plus chef d'Eglise. Bonaparte avait pourtant profité de ses leçons de théologie.

Les quatre articles et tout l'arsenal des lois gallicanes avaient été ajoutés subrepticement au Concordat; 1802 copiait servilement 1682, et le grand homme qui rêvait de Charlemagne s'était arrêté à M. de Pontchartrain. C'est, en effet, le chancelier de Louis XIV qui revivait dans Portalis. Depuis 1802, nous avons en France renversé plusieurs gouvernements et changé bien des fois de système politique; mais M. de Pontchartrain est toujours resté ministre des cultes.

† F. D., Cardinal Mathieu.

Digitized by Google

UN AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT

Il y a peu de jours, le Conseil d'Etat se réunissait en assemblée générale pour répondre à la question suivante, inscrite en tête de son ordre du jour :

« *En cas d'ouverture d'une école par un ou plusieurs congréganistes, cette école doit-elle être considérée comme un nouvel établissement ouvert par la congrégation, quels que soient le propriétaire ou le locataire de l'immeuble et le mode de rémunération du personnel enseignant?* »

A une infime majorité, le Conseil d'Etat répondait par une affirmation.

On n'a pas à dire l'émotion produite par cet Avis, — ce n'est qu'un avis, — non pas seulement dans le monde religieux, mais chez tous ceux, — et ils sont encore nombreux, — qui ont conservé le respect de la liberté, du droit et de la justice.

Quelqu'un disait, il n'y a pas longtemps : « Pour nous débarrasser des congrégations, nous aurons plutôt recours à des mesures révolutionnaires. » Ne serions-nous pas devant la réalisation de cette parole, devant la mesure révolutionnaire cherchant à prendre l'apparence de la légalité, mais restant quand même mesure révolutionnaire?

N'est-ce pas, en effet, mesure révolutionnaire celle qui contredit la loi et révolte le bon sens?

La loi, je voudrais simplement dire ce qu'elle est; quant au bon sens, il est presque inutile de s'en préoccuper, dès lors qu'on se trouve devant un tribunal où tout le monde a le droit de se faire juge.

I

Comme ce sont principalement les congrégations de femmes que vise et atteint le récent avis du Conseil d'Etat, j'entends me cantonner dans l'examen de la législation qui les concerne et prendre particulièrement pour type la plus ancienne, sinon la plus respectée d'entre elles : la congrégation des Sœurs de la Charité, des

Digitized by Google

Filles de Saint-Vincent de Paul, la populaire Sœur Cornette de l'hôpital et de l'école.

C'est toujours la loi du 24 mai 1825 qui régit les congrégations de femmes, par la raison que cette loi n'est visée, dans les dispositions abrogatives finales de la loi du 1er juillet 1901, qu'en ce qui concerne le paragraphe 2 de l'article 2, c'est-à-dire l'autorisation à accorder par une simple ordonnance aux congrégations existant avant le 1er janvier 1825.

Il y faut ajouter, comme conséquence de la formule qui, en outre des dispositions antérieures spécialement visées, déclare abrogées généralement toutes celles qui seraient contraires à la présente loi, l'article 6 d'après lequel l'autorisation des congrégations religieuses de femmes ne pourra être *révoquée* que par une loi, et l'autorisation des maisons particulières dépendant de ces congrégations ne pourra être révoquée qu'après avoir pris l'avis de l'évêque diocésain et avec les autres formalités prescrites par l'article 3.

On sait trop la grave modification apportée en ce point par la loi du 1er juillet 1901.

« La dissolution de la congrégation ou la fermeture de son établissement pourront être prononcées par décret rendu en Conseil des ministres », dit l'article 13.

Congrégation dissoute par un simple décret, alors qu'elle avait été autorisée par une loi!

L'œuvre du législateur détruite sans sa participation par un acte de l'exécutif, sans enquête, sans avis préalable!

Congrégation dissoute, établissement fermé sans que les intéressés aient été entendus, sans qu'ils aient pu se défendre!

Admirable régime de liberté, de respect des droits appartenant aux simples citoyens comme aux pouvoirs publics!

Quoi qu'il en soit, en dehors des dispositions qui viennent d'être signalées, la loi du 24 mai 1825 reste entière; tout au moins pour le passé, elle demeure la véritable charte qui régit les communautés religieuses de femmes, dès lors que la loi du 1er juillet 1901 ne contient aucune disposition permettant de lui donner un effet rétroactif.

Que dit-elle dans ses prescriptions essentielles?

« Aucune congrégation religieuse de femmes ne sera autorisée qu'après que les statuts dûment autorisés par l'évêque diocésain auront été vérifiés et enregistrés au Conseil d'Etat, en la forme requise pour les bulles d'institution canonique. Ces statuts ne pourront être approuvés et enregistrés s'ils ne contiennent la clause que la congrégation est soumise, dans les choses spirituelles,

Digitized by Google

à la juridiction de l'ordinaire. — Après la vérification et l'enregistrement, l'autorisation sera accordée par une loi à celles de ces congrégations qui n'existaient pas au 1er janvier 1825. A l'égard de celles de ces congrégations qui existaient antérieurement au 1er janvier 1825, l'autorisation sera accordée par une ordonnance du roi (art. 2).

« Il ne sera formé aucun établissement d'une congrégation religieuse de femmes déjà autorisée s'il n'a été préalablement informé sur la convenance et les inconvénients de l'établissement, et si l'on ne produit à l'appui de la demande le consentement de l'évêque diocésain et l'avis du conseil municipal de la commune où l'établissement devra être formé. — L'autorisation spéciale de former l'établissement sera accordée par ordonnance du roi, laquelle sera insérée, dans quinzaine, au *Bulletin des lois* (art. 3). »

Je me place en face de ces dispositions avec ma congrégation-type, les Sœurs de la Charité.

Autorisées? Elles le sont bien, comme congrégation charitable et comme congrégation enseignante. Elles l'ont été, avec les Frères des écoles chrétiennes, avant toutes les autres, par décret impérial, et cette autorisation est intervenue dans de telles conditions qu'on en a pu tirer un argument auquel il n'a jamais été répondu d'une façon satisfaisante par ceux qui veulent trouver dans le Concordat la suppression pure et simple des congrégations : si le Concordat, leur a-t-on dit, a entendu supprimer toutes les congrégations, déclarer impossible leur rétablissement, comment se fait-il qu'au lendemain de sa promulgation, on autorise l'établissement de congrégations qu'on sait, qu'on veut destinées à rayonner sur le pays tout entier?

Donc, congrégation de femmes régulièrement autorisée; point d'incertitudes, point de difficultés possibles, tout au moins pour ce qui concerne ce qu'on est convenu d'appeler, en langage congréganiste, la maison-mère; en langue ordinaire, le siège principal de la congrégation.

Mais elles ont essaimé; la cornette se retrouve partout où il y a des plaies à panser ou des enfants à instruire. Quel régime législatif, administratif, va être appliqué à ces essaims?

Si nous le demandons à la Cour de cassation, voici ce qu'elle répond :

« Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul d'Arras avaient été instituées par M. Lefebvre de Trois-Marquets, conseiller à la cour de Douai, légataires de la nue-propriété des biens immobiliers et des rentes qu'il possédait à Lillers; mais les héritiers du testateur avaient contesté aux Sœurs la capacité de recevoir, par suite de

Digitized by Google

l'absence d'une autorisation antérieure à la libéralité, et la cour de Douai leur avait donné gain de cause, en se fondant sur ce que la capacité civile manquait aux Sœurs légataires au moment du décès du testateur, parce que, à cet instant, elles n'avaient pas été autorisées comme établissement distinct de la maison-mère, et que l'autorisation donnée à celle-ci par le décret du 8 novembre 1809 n'était applicable qu'à elle seule, non à aucun autre établissement du même genre fondé en dehors de la maison dont le siège était à Paris. »

Cassation de cette décision par arrêt du 6 mars 1854 (D. 54. 1. 23. — S. 56. 1. 716) et renvoi devant la cour d'Amiens qui juge comme avait jugé la cour de Douai. 17 juillet 1856 (D. 56. 1. 279. — S. 56. 1. 716); arrêt des chambres réunies, sous la présidence de M. le premier président Troplong, au rapport de M. le conseiller Plougoulm, et sur les conclusions conformes de M. le procureur général de Royer, ainsi conçu :

« Attendu que, d'après les lettres patentes de 1657, qui ont institué la congrégation de Saint-Vincent de Paul, lettres confirmées par le décret du 8 novembre 1809, les Sœurs dépendant de cette communauté vont s'établir là où les appellent les besoins de la charité; qu'en accomplissant ainsi la pensée de leur fondateur, elles ne se séparent pas de la maison-mère, quel que soit le lieu de leur résidence, quelle qu'en soit la durée; qu'au contraire, ces Sœurs détachées de l'établissement principal continuent de former un seul corps avec lui, soumises aux mêmes statuts, participant à la même vie civile; — Attendu qu'il est reconnu par l'arrêt attaqué que les religieuses établies à Arras s'y trouvaient dans ces conditions... Casse. »

Depuis cette décision, aucun arrêt n'est intervenu qui en ait modifié la doctrine.

De son côté, le Conseil d'Etat, dans une pratique de plus d'une moitié de siècle, s'inspirait des mêmes idées, et, jusqu'en 1880, ses décisions, variant suivant les espèces, ont toujours eu cette signification de ne pas considérer comme illégale l'existence de fait d'un établissement créé par une congrégation autorisée, de se placer uniquement sur le terrain de la personnalité civile qu'on était libre de demander ou de ne pas demander pour cet établissement.

C'était d'ailleurs la doctrine admise par les plus éminents jurisconsultes de ce temps. En cette même année 1880, un homme qu'on peut encore citer, M. Dufaure, disait à la tribune du Sénat : « La loi de 1825, comme la loi de 1817, pour les hommes, ne dit pas ou n'a jamais dit qu'une congrégation religieuse fût obligée de

Digitized by Google

se faire incorporer ou de demander l'autorisation. Il n'y a aucune loi qui lui en prescrive l'obligation; ce sont elles qui, lorsqu'elles veulent acquérir certains droits, ont besoin de se faire autoriser. Il y en a beaucoup qui n'ont pas besoin de ces droits, et qui, par conséquent, ne se font pas autoriser... Je répète qu'aucune communauté n'est forcée de demander l'autorisation quand elle n'en a pas besoin ou quand elle ne le désire pas. Cela n'est pas contestable. Je prie donc qu'on ne dise pas qu'une communauté non autorisée est, par elle-même, une communauté illicite, parce qu'elle n'a pas encore demandé l'autorisation. Elle a usé d'un droit en ne la demandant pas. » (Séance du Sénat du 28 février 1880.)

Les décisions du Conseil d'Etat dans la période dont nous parlons ont été diverses, avons-nous dit, à cause de la diversité des espèces. La libéralité spécifiait-elle son application à un lieu déterminé avec désignation, pour en faire emploi, d'une congrégation également précisée; si cette congrégation était reconnue et s'il était établi que le legs à elle fait ne pouvait qu'être avantageux aux habitants de la commune indiquée dans le testament, autorisation était donnée de l'accepter, soit à la maison déjà existante en cette commune, s'il en existait une, bien qu'elle n'eût pas la personnalité civile et ne la demandât pas, soit à la maison-mère qui, autorisée à accepter pour elle-même, ne l'était toutefois qu'à charge d'affecter les émoluments des libéralités, ainsi recueillies, aux maisons en faveur desquelles elles avaient été spécialement faites.

Un avis du Conseil d'Etat, en date du 18 juillet 1861, résume d'ailleurs d'une très exacte façon de quelle sorte on a procédé dans le passé en indiquant comment on doit procéder dans l'avenir. Il reconnaît que, de 1825 à 1849, on a pensé que les établissements importants devaient être autorisés par ordonnances royales; mais que les simples écoles, tenues par une ou deux institutrices, n'avaient pas besoin de cette autorisation. Il décide, en conséquence, qu'il y a lieu de distinguer, dans les établissements dépendant des congrégations religieuses, ceux qui sont de véritables succursales de la maison-mère et pour lesquels on continuait d'exiger l'autorisation légale, et ceux qui, n'étant que des établissements scolaires, existent en vertu de la loi de 1850; que pour ces derniers, le gouvernement pourra, lorsqu'il le jugera convenable, donner aux maisons-mères l'autorisation d'acquérir ou de posséder (Répertoire de droit administratif, v° *Cultes*, n° 2009).

Vieilleries que tout cela, dira-t-on; par un avis du 21 juillet 1880, le Conseil d'Etat a répudié toute cette pratique et décidé, non seulement qu'une maison particulière dependant d'une con-

Digitized by Google

grégation à supérieure générale, était incapable de recevoir, si elle n'avait pas été l'objet d'une autorisation spéciale, mais encore que la congrégation était elle-même incapable d'accepter pour le compte de cette maison, et à charge de lui appliquer l'émolument de la libéralité.

Cela est vrai. En 1880, le Conseil d'Etat, renouvelé dans son personnel, a éprouvé le besoin de renouveler sa jurisprudence; mais il n'était pas indifférent de constater que la Cour de cassation n'avait pas renouvelé la sienne, comment, pendant plus d'un demi-siècle, la loi de 1825 avait été partout comprise et appliquée, comment encore la dernière jurisprudence du Conseil d'Etat lui-même ne pouvait avoir d'autre portée que la nécessité de la personnalité civile pour les congrégations qui veulent acquérir à titre onéreux ou gratuit. Aujourd'hui, ce n'est pas seulement pour acquérir que cette personnalité civile est nécessaire, mais pour vivre, soit; mais comme d'après la loi de 1825, ainsi que d'après la loi de 1901, cette nécessité ne s'impose qu'aux congrégations elles-mêmes, pour ce qui concerne leurs maisons-mères, et aux succursales de ces congrégations, pour ce qui concerne les *établissements fondés* par elles, se pose nécessairement cette question :

Qu'est-ce qu'un établissement congréganiste?

Quelle doit être sa nature, son importance, son origine, pour tomber sous cette obligation vitale d'une autorisation donnée par un décret rendu en Conseil d'Etat?

II

C'est d'abord la loi qui va répondre :

« Il ne sera *formé* aucun *établissement* d'une congrégation religieuse de femmes déjà autorisée, dit la loi de 1825, s'il n'a été préalablement informé, etc. » Qu'est-ce à dire? La *formation* d'un établissement ne consiste pas seulement à envoyer des religieuses soigner des malades, faire la classe aux enfants dans un lieu déterminé; encore faut-il qu'il y ait des immeubles pour recevoir ces malades, ces enfants, ces religieuses; que ces immeubles on les achète ou qu'on les bâtisse, qu'on les garnisse du mobilier nécessaire pour le service de la maison hospitalière ou de l'école; encore faut-il qu'on s'assure les ressources indispensables pour vivre et faire vivre. Tout cela, c'est la formation de l'établissement, et quand tout cela a été entrepris, fait et consommé par une congrégation, l'établissement est bien devenu sa chose, son œuvre, sa création, et l'on peut concevoir qu'on voie là plus qu'un prolongement d'elle-même, qu'on aperçoive tout au moins un dédouble-

Digitized by Google

ment assez important pour qu'on veuille le soumettre à une autorisation administrative. Mais il faut que ces conditions se rencontrent; il faut que l'établissement ait été *formé* par la congrégation, pour parler le langage de la loi de 1825.

Que si, au contraire, tout cela s'est fait en dehors d'elle; si l'immeuble a été acheté, construit, meublé par un particulier ou par une association qui en demeure propriétaire; si ce particulier ou cette association fournissent les ressources nécessaires pour le fonctionnement et la vie de l'établissement, il n'a pas été *formé* par la congrégation ; il n'est pas son œuvre, sa chose, sa création; il ne tombe pas sous l'application de l'article 3 de la loi du 24 mai 1825; les religieuses arrivées aujourd'hui et qui pourront partir demain, si elles ne conviennent pas aux fondateurs de la maison, ne sauraient être soumises à la nécessité d'une autorisation.

Est-ce bien ainsi qu'il la faut comprendre cette loi du 24 mai?

Dans l'instruction ministérielle publiée le 17 juillet 1825 pour l'exécution de la loi nouvelle, on lit ces mots, à l'article 7 : « Les Sœurs d'école et de charité, placées dans le local fourni par une commune ou dans un hospice, ne seront censées former un établissement susceptible d'être autorisé par le roi, qu'autant que l'engagement de la congrégation avec la commune ou l'hospice serait à perpétuité. »

Se peut-il rien de plus clair qu'un pareil commentaire de la loi pour indiquer quelle portée on a voulu lui donner? S'il faut, pour qu'une congrégation, qui s'engage avec une commune ou avec un hospice, soit censée avoir *formé un établissement*, que cet engagement soit à perpétuité, n'est-ce pas qu'en dehors du lien perpétuel, aucun établissement n'a été formé; il n'y a qu'une situation passagère qui peut se modifier ou disparaître à toute heure, et, par conséquent, rien qui puisse comporter l'obligation de solliciter un décret d'autorisation.

Mais laissons la loi monarchique de 1825 et arrivons aux lois franchement républicaines, afin de voir si, dans la matière qui nous occupe, leur langage va différer de celui précédemment tenu.

Une loi franchement républicaine, c'est assurément la loi du 30 octobre 1886. Elle porte dans son article 2 : « Les établissements d'enseignement primaire de tout ordre peuvent être publics, c'est-à-dire, *fondés et entretenus* par l'Etat, les départements ou les communes, ou privés, c'est-à-dire, *fondés et entretenus* par des particuliers ou des associations. »

Fondés, appliqué aux établissements d'enseignement primaire, a pris la place du mot *former* employé par la loi de 1825; le sens s'en trouverait-il modifié? On n'oserait sérieusement le soutenir. La

Digitized by Google

fondation d'un établissement de cette sorte comporte nécessairement tout ce que comporte sa formation; on peut même ajouter que la loi de 1886 s'est montrée plus précise que la loi de 1825 en ne se contentant pas du mot *fondés*, mais y joignant le mot *entretenus*, comme si elle voulait bien distinguer deux choses qu'en effet il ne faut pas confondre dans la naissance et la vie des écoles, à savoir leur création et leur fonctionnement, au point de vue matériel, et la direction scolaire.

L'État, les départements et les communes *fondent et entretiennent* des écoles, ils ne les *dirigent* jamais. Ils en confient la direction à des instituteurs ou à des institutrices publics.

De même, les particuliers et les associations peuvent fonder et entretenir des écoles sans les *diriger;* dans ce cas, ils en confient la direction à des instituteurs ou à des institutrices de leur choix. Les écoles restent alors les écoles de ces particuliers ou de ces associations; elles ne deviennent pas, bien évidemment, les écoles des instituteurs ou institutrices choisis, et, par conséquent, s'ils sont congréganistes, pas l'école ni de la congrégation à laquelle ils appartiennent, ni des membres délégués par cette congrégation, à la demande des fondateurs.

A l'heure actuelle, il est bien manifeste que les écoles publiques dirigées par les religieuses sont des établissements communaux, parce que ce sont les communes qui les ont fondés; pourquoi en serait-il différemment en ce qui concerne les établissements fondés par les particuliers ou les associations de particuliers, lorsque la loi se sert des mêmes termes pour caractériser cette création? De quel droit distinguer là où la loi ne distingue pas?

Ne quittons pas la loi de 1886 sans faire remarquer que, dans son article 2, elle n'a fait que reproduire les termes employés par la loi de 1850, dans son article 17. La loi de 1850! c'est-à-dire le document législatif, objet des violentes antipathies de tout un parti politique, celui qu'on voudrait si profondément modifier qu'il disparût en quelque sorte de nos codes! Pour qu'on lui empruntât son propre langage, relativement à la fondation des écoles, on est en droit de penser que ce langage se trouvait vraiment imposé par la nature même des choses.

Il s'imposait si bien que nous allons le retrouver dans une loi qui, celle-là, on en conviendra bien, n'est pas suspecte, et c'est ainsi que nous arrivons à la loi même du 1er juillet 1901, à son article 13, une des colonnes du temple. Que dit-il?

« Aucune congrégation religieuse ne peut se former sans une autorisation donnée par une loi qui déterminera les conditions de son fonctionnement.

Digitized by Google

« Elle ne pourra *fonder* aucun nouvel établissement qu'en vertu d'un décret rendu en Conseil d'Etat. »

Fonder ! C'est toujours la même chose, la même chose qu'en 1886, qu'en 1850, qu'en 1825 ! De nécessité d'une autorisation administrative, il n'en existe que pour les congrégations qui *fondent*, qui créent, dont l'établissement nouveau est bien véritablement l'œuvre, la chose ; qui ne donnent pas seulement des soins aux malades, l'enseignement aux enfants, mais qui les leur donnent dans une maison hospitalière, dans une école qu'elles ont créée et qu'elles font vivre avec leurs propres ressources ou celles qu'on a mises à leur disposition ; pas de fondation, pas de mainmise congréganiste, pas d'établissement congréganiste, pas d'autorisation.

C'est la loi elle-même qui dit ces choses, à moins que les mots n'aient perdu leur sens, que la loi ne parle comme personne ne parle, qu'elle ne soit écrite pour être comprise comme personne ne comprend.

III

Eh bien, oui, les mots ont perdu leur sens et la loi a été comprise comme personne ne comprend, et c'est ainsi que nous sommes amenés à l'avis émis par le Conseil d'Etat, le 23 janvier dernier.

D'après cet avis, *en cas d'ouverture d'une école par* UN *ou plusieurs congréganistes, cette école doit être considérée comme un nouvel établissement ouvert par la congrégation*, QUELS QUE SOIENT LE PROPRIÉTAIRE OU LE LOCATAIRE DE L'IMMEUBLE ET LE MODE DE RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT.

Après le chemin que nous venons de parcourir et l'examen que nous avons fait des différents textes législatifs, on croit véritablement rêver quand on lit ces choses.

Encore une fois, suivant la première des lois édictées relativement aux congrégations religieuses de femmes, comme d'après la dernière, suivant la loi de 1825 comme suivant la loi de 1901, un nouvel établissement nécessitant un décret d'autorisation rendu en Conseil d'Etat, c'est un établissement nouveau *fondé* par une congrégation autorisée.

J'ai une maison ; je la fais approprier aux exigences d'une maison d'école ; ou, n'en ayant pas, j'en bâtis une sur un terrain que je possède ou que j'achète, et je la dispose en vue du but que je me propose : la création d'une école ; la chose faite, je demande deux religieuses à une congrégation autorisée qui me les envoie ; j'assure leur existence par un salaire fixe : de bon compte, loyale-

Digitized by Google

ment, honnêtement, qui est le fondateur, le propriétaire de l'école, les Sœurs ou moi? Qu'ont-elles fondé? Rien. Et moi? Tout. Que possèdent-elles de ces bâtiments dans lesquels elles sont abritées et où elles instruisent les enfants? Rien. Et moi? Tout.

Et alors? Alors, comme elles n'ont rien *fondé* du nouvel établissement, elles devront se pourvoir, auprès du gouvernement, d'une autorisation qui leur permette d'y résider et d'y enseigner! L'avis dit : « Que l'ouverture d'une école par un ou plusieurs congréganistes doit être considérée comme un nouvel établissement *ouvert* par la congrégation. » Pardon! la loi, elle, qui est notre maître à tous, dit *fondé*, ce qui n'est pas du tout la même chose. Et puisque la loi dit *fondé*, qu'il faut lire et comprendre *fondé*, je demande comment il se peut faire que, dans les conditions précédemment indiquées, on puisse voir une fondation de nouvel établissement par des religieuses qui, de cet établissement, n'ont rien fondé, rien créé, rien payé, qui n'en possèdent pas la plus minime parcelle, dont le rôle consiste, a toujours consisté, à faire l'école aux petits enfants, et j'ose mettre au défi, si l'on veut respecter la loi, dans sa lettre, dans son esprit, qu'on en puisse donner une raison sérieuse.

Chacun sait que nos grands établissements industriels, compagnies minières, sociétés métallurgiques, ont créé, non seulement pour leurs ouvriers, mais pour les enfants de leurs ouvriers, des hôpitaux, des maisons d'école, un ensemble d'établissements apportant à leur monde de travailleurs tous les secours qu'ils peuvent désirer, non seulement à leur point de vue personnel, mais encore au point de vue familial, et qu'ils confient à des Sœurs la direction de ces établissements.

Qui les a fondés? De qui dépendent-ils? A qui appartiennent-ils? Aux Sociétés industrielles ou à la congrégation qui y a placé des Sœurs? La question, par elle seule, semble dérisoire; elle l'est en effet, et si l'on est, malgré tout, obligé de la poser, c'est qu'on est ici en pleine dérision.

Les Sociétés, qui ont créé ces maisons de secours hospitaliers ou ces maisons d'écoles, voient leur personnel ouvrier disséminé dans un rayon souvent étendu autour de leurs exploitations ou de leurs usines, et, par suite, elles peuvent être amenées à créer, dans de petits centres, de petites écoles où l'on installera une seule maîtresse, *une seule Sœur*. Congrégation! *Ecole qui doit être considérée comme un nouvel établissement ouvert par la congrégation*. Autorisation! Mais comment, à elle toute seule, peut-elle bien... — Congrégation, vous dis-je, congrégation qui ouvre un nouvel établissement. Mais, dans cet établissement, elle n'a apporté que sa

Digitized by Google

cornette et son chapelet; c'est la Société qui a tout fourni, tout donné : — Il n'importe, ouverture par congrégation. — Avait-on tort de dire que nous étions ici en pleine dérision?

Dans un certain nombre de grands lycées de Paris, et probablement de lycées de province, l'infirmerie et la lingerie sont confiées à des Sœurs : Etablissement congréganiste qui a besoin d'autorisation! Ont-elles donc fondé le lycée? On peut croire que non. N'y sont-elles pas seulement comme salariées? On peut penser que oui. N'importe, chaque Sœur portant avec elle et en elle la congrégation tout entière, là où il n'en existerait qu'une seule, il faut qu'un décret intervienne pour autoriser cette ouverture d'un établissement *qui doit être considéré comme ouvert par la congrégation.*

Ne rions pas; c'est exactement la doctrine du Conseil d'Etat, dans son nouvel avis, et l'on raconte que c'est cette triomphante considération qui a rallié les indécis et déterminé le vote.

Un des grands organes de la presse parisienne appelle cela un défi au sens commun; et il ajoute spirituellement : « S'il en est ainsi, il faut aller jusqu'au bout et déclarer qu'un père de famille qui donne à son fils un précepteur congréganiste, introduit chez lui toute la congrégation et fait de son foyer un établissement nouveau qui relève d'elle. Nous ne savons pas si, en fait, un congréganiste peut se consacrer à une éducation privée; mais il y en a des milliers qui entrent dans les maisons pour soigner des malades. Est-ce que la congrégation y entre tout entière avec chacun d'eux? Le système du gouvernement et du Conseil d'Etat conduit à des conséquences absurdes; il n'en a pas moins été consacré par un avis solennel. » (*Journal des Débats*, 30 janvier.)

Ces conséquences absurdes, chacun peut les faire apparaître suivant sa fantaisie; la matière est riche, inépuisable; mais il faut sortir des jeux d'esprit, et se demander très sérieusement comment on a pu demander et obtenir un pareil avis, ce que cela signifie, ce que cela recouvre et, pour résumer tout d'un seul mot, où nous en sommes.

Car, enfin, il est trop évident que ce n'est pas là du droit, que ce n'est pas là un commentaire sérieux de la loi qu'on a entendu donner; la loi, il est manifeste qu'on la contredit, sinon qu'on la viole, dans son texte comme dans son esprit, si malveillant fût-il. Alors qu'est-ce et qu'a-t-on voulu faire?

Ce que l'on a voulu faire, c'est étrangler l'enseignement congréganiste, quelque part et dans quelques conditions qu'il soit donné; le but qu'on s'est proposé et que l'on a voulu atteindre, c'est la suppression des écoles libres.

L'étranglement de l'enseignement congréganiste, la suppression

Digitized by Google

des écoles libres, il n'est pas besoin de dire par qui cela a été depuis longtemps rêvé, où cela a été décidé. Mais le moyen d'y parvenir? Le moyen, c'est celui qu'on vient d'employer. Imposer pour toute école dirigée par des religieuses l'obligation d'obtenir l'autorisation administrative, c'est-à-dire, par décret rendu en Conseil d'Etat, si étrangère que soit demeurée la congrégation à la fondation de cette école, si étrangère qu'elle demeure à son entretien; mettre ainsi cette congrégation dans la nécessité de venir en instance devant le Conseil d'Etat qui, conformément à une tradition constamment suivie depuis 1880, s'empressera de refuser l'autorisation qui lui aura été demandée.

Cette tradition n'est pas seulement affirmée par un refus systématiquement opposé aux établissements congréganistes, sauf à un très petit nombre exclusivement hospitaliers et appartenant, pour la plupart, à la congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres; elle est de plus consignée dans deux avis en date, le premier, du 10 juillet 1884, le second, du 18 juillet 1891 (Répertoire de droit administratif, v° *Cultes*, n° 2010) où il déclare, d'une part, que la création d'une maison particulière de congrégation, ayant pour effet d'augmenter le nombre des établissements de mainmorte, ne devait être autorisée que dans des circonstances exceptionnelles, et, d'autre part, que le gouvernement ne saurait, en présence du principe de la neutralité de l'enseignement primaire proclamé par notre législation, accorder le privilège de la personnalité civile à des établissements qui donnaient un enseignement confessionnel.

S'il en est ainsi, pour rester correct dans notre langage, ne disons pas : le tour est joué; mais disons : que, si la doctrine du dernier avis était appliquée par le gouvernement, l'œuvre de destruction serait accomplie, que l'entreprise d'oppression aurait pleinement réussi et touché le but.

Et voilà où nous en sommes.

Voilà, dans le plan de campagne habilement dressé et, depuis des années, persévéramment suivi, la part, le rôle réservés au Conseil d'Etat. On lui remettait la clef destinée à ouvrir la porte par laquelle devait passer un des troubles sociaux les plus profonds qui pût agiter notre malheureux pays.

Je veux croire, je crois fermement, que plus d'un n'a pas aperçu toutes les conséquences qui pouvaient être contenues dans son vote, et qu'il serait injuste de faire porter à ce grand corps qu'est le Conseil d'Etat l'entière et consciente responsabilité de l'avis obtenu de lui.

Finalement, cette responsabilité consciente, qui la doit porter?

Digitized by Google

IV

On peut, on doit se le demander, en présence de déclarations qui ne peuvent avoir été faites avec la pensée de tromper ceux dont elles rassuraient les intérêts, comme on ne peut s'empêcher de s'étonner devant les incohérences d'attitudes et d'actes relevées chez les principaux représentants de l'action gouvernementale.

Remarquez que nous ne sommes pas en face de ces congrégations non reconnues, considérées comme les irréguliers de la vie religieuse, mais bien en face des congrégations autorisées, de celles qu'au début de la discussion sur la loi des associations certains ont amèrement appelées les privilégiées, de celles qui semblaient pouvoir assister au débat en désintéressées et en spectatrices. Si elles s'étaient endormies dans cette quiétude trompeuse, elles ne devaient pas tarder à entendre sonner l'heure du réveil et à comprendre ce que valait le privilège que beaucoup leur enviaient.

Et pourtant, n'étaient-elles pas en droit d'y croire à la valeur de ce titre : « Congrégations autorisées »?

De toutes les paroles, incontestablement la plus importante et la plus haute est celle de M. le président du Conseil, ministre de l'intérieur et des cultes. Recueillons et reproduisons les paroles qu'on l'entend prononcer dans la séance du 12 mars 1901 :

« L'Etat français ne s'est jamais départi du principe qui veut que lorsqu'une association religieuse, lorsqu'une association se forme, il ait le droit d'examiner ses statuts, d'envisager son but, de lui tracer ses règles, et, plus tard, de surveiller son fonctionnement.

« Voilà la règle essentielle autour de laquelle toutes les dispositions, en matière d'associations religieuses, ont gravité jusqu'ici. Et c'est cette règle, — ne le perdez pas de vue, — qui est le point d'appui essentiel et fondamental de la loi; on ne se départirait pas de cette tradition sans affaiblir la thèse si forte que nous avons l'honneur de défendre. Or, cette tradition entraîne une conséquence. *Lorsque l'Etat a examiné les statuts d'une congrégation religieuse, lorsqu'il s'est demandé à quelle œuvre elle entendait se consacrer et lorsqu'il l'a autorisée parce que cette œuvre lui a paru bonne, il a fait avec elle un pacte de bonne foi. Si elle est infidèle à sa mission, on doit lui retirer l'autorisation; si elle remplit le but et l'objet pour lequel elle est fondée et qui a déterminé l'autorisation donnée par l'Etat, celui-ci ne peut pas, sans une véritable injustice et sans inconséquence, anéantir ce qu'il a jugé utile à l'intérêt public.*

« ... Le nombre des enfants, vieillards, infirmes, incurables, assistés par les congrégations autorisées est de 70,000. Il y a là

Digitized by Google

un fait. Il n'est pas permis à un gouvernement prévoyant de ne pas tenir compte des droits acquis, non pas au profit des congrégations religieuses seulement, mais au profit de ceux qu'elles assistent. (*Très bien! très bien!*)

« Dans ces conditions, je déclare, et tout gouvernement le déclarerait à ma place, qu'en vérité, supprimer brutalement cet état de choses, ce serait compromettre le vote de la loi, rendre son exécution impossible et imposer au gouvernement une tâche à laquelle véritablement il ne pourrait suffire. (*Applaudissements à gauche et à plusieurs bancs du centre*) »

A l'heure où ces paroles tombaient du haut de la tribune, que pouvaient espérer de mieux les congrégations autorisées, et aujourd'hui ne sont-elles pas en droit de dire : « Si le pacte intervenu entre le gouvernement et nous est véritablement *un pacte de bonne foi*, c'est de bonne foi qu'il doit être interprété et compris. En est-il ainsi, quand, devant la prescription formelle de la loi exigeant, pour qu'il y ait nécessité d'autorisation, qu'un établissement ait été *fondé* par la congrégation, on lui impose quand même cette nécessité, alors qu'elle n'a rien fondé du tout?

M. le président du Conseil ne s'en tenait pas aux déclarations faites dans la séance du 12 mars. Il ne semblait douteux à personne, étant donnés les termes de la loi, que l'autorisation ne fût pas obligatoire pour des religieuses que des particuliers ou des associations avaient appelées dans les écoles fondées par eux et qu'ils salariaient; la loi de 1850 comme la loi de 1886 devaient recevoir là, purement et simplement, leur application, c'est-à-dire qu'il suffirait d'une déclaration d'ouverture d'école régulièrement faite par une religieuse appartenant à une congrégation autorisée pour que l'école pût être ouverte. Toutefois, il sembla prudent de provoquer à ce sujet les explications du gouvernement; ce fut M. Denys Cochin qui, dans la séance du 18 mars, posa la question et voici la réponse qu'il obtint de M. Waldeck-Rousseau :

« Quant au droit d'ouvrir des écoles primaires, la Chambre sait à merveille qu'il est réglé par une loi spéciale. S'il s'agit de l'enseignement supérieur, il faut une autorisation; s'il s'agit de l'enseignement primaire, il suffit d'une simple déclaration. L'école est alors placée sous l'inspection et le contrôle de l'Etat; mais l'autorisation d'ouvrir une école primaire n'est réglementée que par la législation spéciale à laquelle je viens de me référer... J'établirai que les dispositions proposées n'ont absolument rien à voir avec la législation sur l'enseignement, et jusqu'à ce que celle-ci ait été modifiée, il est bien entendu qu'elle garde toute sa force et que la loi actuelle n'y touche même pas. »

Digitized by Google

Comment n'aurait-on pas pris confiance devant un pareil langage, comment n'aurait-on pas cru à la sécurité des écoles libres tenues par des religieuses, au maintien de la liberté d'enseignement consacrée par les lois spéciales de 1850 et de 1886?

Ajoutons que, dans les agissements administratifs, dans la pratique du ministère de l'intérieur, les actes étaient conformes aux paroles de M. le président du Conseil, loyalement conformes, que, de ce côté, les congrégations autorisées, relativement aux mesures qu'elles avaient à prendre, aux délais à observer, en ce qui concernait des établissements ouverts sans autorisation, ne rencontraient aucun mauvais vouloir.

Il n'en était pas de même ailleurs : j'ai parlé d'incohérence dans les régions gouvernementales; le mot n'est-il donc pas justifié?

Le 5 décembre 1901, M. le ministre de l'instruction publique adressait aux inspecteurs d'académie la circulaire suivante :

« Plusieurs de vos collègues m'ont consulté sur la question de savoir si, en cas d'ouverture d'une école privée congréganiste, l'inspecteur d'académie doit, avant de délivrer le récépissé prévu par l'article 158 du décret du 18 janvier 1887, exiger du déclarant la production du décret d'autorisation du nouvel établissement, conformément à l'article 13 de la loi du 1er juillet 1901.

(Suit la citation des articles 13, 14 et 16).

« Il résulte donc de ces textes que, sans distinguer si le nouvel établissement appartient à une congrégation reconnue ou non, ce nouvel établissement ne peut, aux termes de la loi, se constituer, s'il n'a pas été autorisé par un décret rendu en Conseil d'Etat.

« En conséquence, vous ne délivrerez récépissé des pièces produites à l'appui d'une déclaration d'ouverture d'une école primaire privée congréganiste, que lorsque le dossier aura été complété par la remise du décret d'autorisation prévu par la loi. »

Que devient, devant cette circulaire, la réponse de M. Waldeck-Rousseau à M. Denys Cochin? Comment comprendre que les dispositions proposées de la loi de 1901 n'ont absolument rien à voir avec la législation sur l'enseignement?

Et puis, aussi, peut-on dire, que devient *le pacte de bonne foi?* Est-il vrai que l'on recule devant *l'injustice et l'inconséquence qu'il y aurait à anéantir ce qu'on a jugé utile à l'intérêt public?*

De son côté, la Direction des cultes agissait dans un sens diamétralement opposé aux déclarations du président du Conseil; le

Digitized by Google

5 décembre, elle adressait aux préfets la circulaire suivante :

« Les congrégations autorisées qui ont fondé des établissements sans avoir obtenu pour chacun d'eux l'autorisation exigée par l'article 3 de la loi du 24 mai 1825, ont déjà été mises en garde par une note de l'*Agence Havas* du mois d'août dernier, contre une interprétation erronée des dispositions législatives, tant anciennes que nouvelles, les concernant.

« Il avait bien été rappelé que l'autorisation accordée à une congrégation ne couvrait pas les succursales irrégulièrement créées, et qu'une demande en autorisation devait être produite à leur égard conformément à la loi du 1er juillet 1901.

« Cet avertissement a été entendu de la plupart des congrégations qui se sont mises en instance et dont les demandes sont actuellement soumises à l'instruction.

« Toutefois, quelques congrégations n'ont pas encore régularisé leur situation en ce qui concerne ceux de leurs établissements qui n'étaient pas légalement formés.

« Si, par une interprétation large de l'esprit de l'article 18 de la loi du 1er juillet 1901, on a pu considérer que cet article ne visait que les congrégations n'ayant reçu aucune autorisation, cet état de choses ne saurait être indéfiniment prolongé.

« Vous voudrez bien aviser les intéressés que, faute par eux de se pourvoir en autorisation à l'égard des établissements susvisés, avant le 15 janvier prochain, le gouvernement devra en provoquer la fermeture. »

Que si l'on voulait se renseigner auprès de la Direction des cultes pour savoir quels pouvaient bien être les établissements qui avaient besoin d'une autorisation, on en recevait cette réponse, que c'étaient tous les établissements où des Sœurs enseignaient, qu'ils eussent été *fondés* par les congrégations ou par des particuliers, que les Sœurs y fussent comme membres d'une communauté religieuse, propriétaire, créatrice, maîtresse de l'œuvre, ou simplement comme salariées de particuliers ou d'associations civiles.

Qui croire, du subordonné ou du chef? Qui commande et qui dirige?

Qui mène la campagne contre l'enseignement congréganiste? Au nom et à l'instigation de qui?

Et, s'il est vrai que, devant le Conseil d'Etat, on ait été autorisé à déclarer que M. le Président du Conseil reconnaissait s'être trompé dans les déclarations portées à la tribune, qu'il ait fait, pour ainsi parler, amende honorable, on peut se demander quelle est l'étrange puissance capable d'obtenir de pareils revirements.

Digitized by Google

Avant de clore ces trop longues observations, ne serait-il pas permis d'adresser un respectueux salut, sinon un adieu, à cette grande chose qu'on nomme la liberté d'enseignement?

La liberté! qui, bien qu'on en dise, garde ses vrais fidèles; la liberté aujourd'hui foulée aux pieds par ceux qu'on a vus pendant longtemps se faire ses plus bruyants apologistes!

La liberté d'enseignement, ce droit sacré du père de famille de choisir les maîtres de ses enfants, de ne les confier qu'à des maîtres professant ses idées et obéissant à ses croyances!

On s'était habitué à la regarder comme une des conquêtes qui honoraient le plus notre temps; pauvre conquête qu'on est entrain de nous arracher par lambeaux, dont nous sommes menacés de ne conserver bientôt plus que le souvenir.

Tout cela se meurt, et demain, si le pays ne se redresse pas dans une invincible résistance, on pourra dire que tout cela est mort.

De maîtres et de maîtresses, nous dit l'Etat, vous ne trouverez plus que ceux formés dans mes écoles et que vous recevrez de ma main; quant à vos religieuses, à vos bonnes Sœurs, leur temps est passé; tout le monde aura le droit d'enseigner, elles exceptées.

Et vous verrez qu'ils parleront encore de liberté et voudront s'en couvrir!

Nous autres, croyants, on nous a vite accusés de mensonge et de tartufferie; est-ce que, à notre tour, nous n'aurions pas le droit de demander s'il n'y a pire tartufferie que celle qui crie : Vive la liberté, au moment où on l'étrangle, qui prétend respecter les droits du père de famille, alors qu'on les viole, qui veut se couvrir du manteau de la justice, quand on le déchire et on le met en pièces?

La liberté, le droit, la justice, il faut y croire et les espérer quand même; y croire et les espérer encore quand c'est la loi qui les opprime; à plus forte raison quand on n'a devant soi qu'un acte sans force obligatoire, qui ne s'impose à personne, ni au gouvernement, ni aux citoyens, ni surtout à des juges.

P.-S. — Ces lignes étaient sous presse quand a enfin été publié le texte même de l'avis du Conseil d'Etat. De ce texte, il semble résulter, et on estime généralement que l'avis ne s'applique qu'aux écoles à créer, non à celles existant au moment de la promulgation de la loi de 1901. S'il en est ainsi, fort bien pour le passé; mais, pour l'avenir, toutes les considérations ci-dessus demeurent.

***

Digitized by Google

LE CENTENAIRE DE VICTOR HUGO

I

Les anciens laissaient écouler un long temps entre la mort de leurs grands hommes et le jugement de la postérité. Aujourd'hui nous sommes plus pressés. Oubliant le mot de Balzac : « La gloire est le soleil des morts », nous ne nous faisons pas faute de glorifier nos grands hommes de leur vivant. Nous fêtons volontiers leur *cinquantaine*. Si même nous nous résignons à ne célébrer que leur *centenaire*, nous voulons que ce soit, non celui de leur mort, mais celui de leur naissance. C'est ainsi que le 26 février, Paris fêtera l'anniversaire de la naissance de Victor Hugo; fête justifiée d'ailleurs et à laquelle s'associeront, même de loin, tous ceux qui conservent, comme une de nos plus chères traditions, l'amour des lettres, tous ceux qui, au milieu des tristesses de l'heure présente, restent fidèles au culte de la poésie.

Au printemps du dix-neuvième siècle, sous la Restauration, la France assista à une véritable renaissance politique et littéraire. Au lendemain de sa défaite, elle triomphait sur un nouveau champ de bataille. La poésie, la veille encore décrépite, l'histoire décolorée, l'éloquence proscrite, semblaient avoir retrouvé toutes à la fois, à l'ombre du vieux trône, leur force, leur éclat, leur jeunesse. Selon le mot de Lamartine, ce renouveau de paix, de liberté, de poésie, ce réveil des âmes, cette mêlée des esprits, fut « le plus beau comme le plus hardi mouvement intellectuel qu'aucun de nos siècles eût encore vu[1] ».

Au mois de mars 1820, sous ce titre : *Méditations poétiques*, paraissait un volume de vers auquel l'auteur n'avait pas mis son nom; et pourtant ce petit livre, qui faisait si modestement son entrée dans le monde, allait être, après le *Génie du Christianisme*, la plus grande date littéraire du siècle. La poésie était morte, et voilà qu'elle renaissait et que, plus jeune, plus brillante que jamais, elle sortait enfin du tombeau. Lamartine lui rendait

[1] *Des destinées de la poésie.*

Digitized by Google

ses titres et lui restituait son vrai domaine : la nature et l'idéal, l'âme et Dieu.

Deux ans après les *Méditations*, un jeune homme de vingt ans qui, celui-là, n'oublia pas d'inscrire son nom en tête de son livre, publiait les *Odes et Poésies diverses*. En 1824, paraissait le second volume des *Odes*. Le talent était considérable, les vers étaient mélodieux, d'un sentiment noble et pur. A vingt-deux ans, Victor Hugo était déjà un admirable poète, mais il ne marchait pas le premier dans une direction nouvelle, il n'était pas celui qui crie, le premier, du haut du mât de misaine : « Italie! Italie! » Alors que, dès 1820, Lamartine avait renouvelé la poésie, alors qu'Alfred de Vigny, dès 1822 [1], avait assoupli le vers et pratiqué avec succès la césure mobile et le libre enjambement, Victor Hugo, en 1824, était encore un adepte du *classicisme*. Il proclamait bien haut son admiration pour Boileau. « Boileau, écrivait-il, partage avec *notre* Racine le mérite *unique* d'avoir fixé la langue française, ce qui suffirait pour prouver que lui aussi avait un *génie créateur*. » Et il ajoutait : « On doit suivre religieusement les règles imposées au langage par Boileau. S'il est utile et parfois nécessaire de rajeunir quelques tournures usées, de renouveler quelques vieilles expressions, et peut-être d'essayer encore d'embellir notre versification pour la plénitude du mètre et la pureté de la rime, on ne saurait trop répéter que là doit s'arrêter le perfectionnement. Toute innovation contraire à la nature de notre prosodie et au génie de notre langue doit être signalée comme un attentat aux premiers principes du goût [2]. »

Venu au romantisme après Lamartine et après Vigny, Victor Hugo n'allait pas tarder à y prendre la première place. Cette terre qu'il n'avait pas découverte, il allait lui donner son nom. Le romantisme tout à l'heure, ce sera lui. Aussi bien, satisfaits de l'avoir devancé, ne se sentant aucunement la vocation d'être chefs d'école, le chantre des *Méditations* et l'auteur des *Poèmes* lui ont laissé la place libre.

Lamartine, en effet, ne tenait pas que faire des vers fût le tout de l'homme, non pas même le tout du poète. A son estime, le poète ne devait écrire qu'aux heures d'inspiration, et les heures d'inspiration sont rares. « Les lettres, disait-il, ne sont qu'un luxe de l'existence, et il n'y faut donner que son superflu [3]. » Il ne s'attardera donc pas à faire le métier d'auteur. Il espacera

[1] Le premier recueil d'Alfred de Vigny, paru en 1822 sous ce titre : *Poèmes*, fut publié, comme les *Méditations*, sans nom d'auteur.

[2] Préface du second volume des *Odes*. Février 1824.

[3] *Correspondance de Lamartine*, t. III, p. 124.

Digitized by Google

de loin en loin ses publications. Son ambition est de servir son pays, de représenter la France dans quelqu'une de ces nobles villes, Rome, Naples, Florence, Athènes, d'être en Italie ou en Grèce le chargé d'affaires du roi Très-Chrétien. Jusqu'en 1830, il vivra presque toujours loin de Paris, loin de la ville qui est, il le sait bien, la grande dispensatrice de la renommée : il laisse au temps le soin de consacrer sa gloire.

Alfred de Vigny est, comme Lamartine, un gentilhomme de lettres; mais ce qui l'attire, ce n'est pas la diplomatie, c'est l'armée. Il rêve la gloire du champ de bataille, et si force lui est de traîner un sabre inoffensif de garnison en garnison; s'il lui faut assister à l'expédition d'Espagne l'arme au bras, cantonné dans les Pyrénées, il s'en console malaisément lorsqu'il en rapporte, comme seuls trophées, les poèmes de *Dolorida* et du *Déluge* ou les premiers chapitres du roman de *Cinq-Mars*. Le jour où il se décidera à se débarrasser du hausse-col prosaïque et à déposer ses épaulettes de capitaine d'infanterie, ce ne sera pas pour se jeter dans la mêlée littéraire et pour y quêter un commandement, ce sera pour vivre dans la solitude, pour s'envelopper de silence et pour se retirer, fier et stoïque, dans sa « tour d'ivoire ».

Victor Hugo, lui, ne quittera pas Paris un seul jour; il sera constamment sur la brèche; il n'aura pas d'autre souci que le souci littéraire; pas une de ses heures ne sera perdue pour la lutte, pour le succès, pour le triomphe. Il ne possède pas seulement le génie; il y joint l'énergie de la volonté, la puissance du travail. Abordant tour à tour la poésie lyrique, le roman, le théâtre, il multiplie ses œuvres à ce point que, de 1822 à 1831, en dix ans, il ne fait pas paraître moins de quinze volumes : En 1822, les *Odes et poésies diverses;* — en 1823, *Han d'Islande;* — en 1824, le second volume des *Odes;* — en 1826, *Bug-Jargal* et le troisième volume des *Odes*, sous le titre d'*Odes et Ballades;* — en 1827, la *Préface* de *Cromwell* et *Cromwell;* — en 1828, l'édition définitive des *Odes et Ballades*, augmentée de onze pièces nouvelles; — en 1829, *les Orientales* et *le Dernier jour d'un condamné;* — en 1830, *Hernani;* — en 1831, *Notre-Dame de Paris*, *Marion de Lorme* et *les Feuilles d'automne*.

A la date où paraissait la dernière de ces œuvres, — 24 novembre 1831, — Victor Hugo n'avait pas encore trente ans!

Les *Odes et Ballades* furent un glorieux début. On y peut relever l'emploi trop fréquent des apostrophes et des exclamations et bien d'autres défauts encore, mais un souffle déjà puissant traverse les odes politiques, une fantaisie charmante circule et s'épanouit à travers les ballades. C'est, à presque toutes les pages,

Digitized by Google

un parfum de jeunesse, une fraîcheur et un rayon d'aurore. Le IVe livre, en particulier, où se trouvent les pièces *Encore à toi*, *Son nom*, *Actions de grâces*, *l'Ombre d'un enfant*, *le Portrait d'une enfant*, *A une jeune fille*, forme un poème délicieux. Victor Hugo a fait depuis de plus beaux vers, plus puissants et plus sonores; il n'en a pas écrit de plus doux, de plus frais et de plus purs; il s'est montré depuis plus grand artiste, jamais il n'a été plus poète.

C'est surtout l'artiste qui se montre dans *les Orientales*. Nulle part Victor Hugo n'a déployé plus de souplesse, n'a manié le rythme avec plus d'habileté et fait faire à la langue de plus difficiles évolutions. Nulle part, surtout, il n'a prodigué des couleurs plus chaudes et plus éclatantes. Un rayon du soleil d'Orient éclaire et brûle ces pages, qui ne pâlissent pas à côté des toiles de Decamps et d'Eugène Delacroix. Mais, si l'on est ébloui, on n'est pas ému. Dans ces strophes, merveilleuses de forme, on cherche en vain une pensée qui élève l'intelligence, un sentiment qui aille au cœur. Fuyant le soleil qui darde sur lui ses rayons étincelants, le lecteur altéré va demander à la petite source qui se cache au fond du bois

Une goutte d'eau qu'on peut boire.

Il n'en va pas de même, heureusement, avec *les Feuilles d'automne*. Publié à la fin de 1831, au bruit de l'émeute qui grondait dans le parlement et dans la rue, ce recueil avait été composé avant les journées de Juillet, dans les heureux loisirs que la Restauration faisait à son poète. C'étaient « des vers de la famille, du foyer domestique, de la vie privée[1] ». Grand fut l'étonnement, grande aussi l'admiration, lorsqu'au milieu des cris de haine et de vengeance, dans la mêlée furieuse des partis, retentirent soudain ces chants harmonieux, ces nobles poèmes, que couronnaient ces deux pièces magnifiques : l'ode *A M. de Lamartine* et la *Prière pour tous*.

Il y avait, en ce livre, progrès d'art, progrès de génie lyrique. Le poète possédait-il au même degré le génie dramatique? Après *Hernani*, malgré tout le bruit qui s'était fait autour de la pièce, la question restait encore douteuse.

Le poème dramatique est une œuvre impersonnelle; les personnages doivent vivre de leur vie propre, et non de celle de l'auteur. Cette vie propre était précisément ce qui manquait aux personnages d'*Hernani*. Comme Victor Hugo était surtout un poète

[1] Préface des *Feuilles d'automne*.

Digitized by Google

lyrique, il leur avait donné ses sentiments, ses idées, son âme, sa voix; il s'était développé lui-même, au lieu de développer ses personnages. Le fonds de vérité, historique ou humaine, qu'on trouvait dans la pièce était singulièrement pauvre; seule, la forme était superbe. Le *Correspondant*, alors à ses débuts, résumait les défauts et les qualités du drame nouveau, d'un mot très juste qui, dépassant *Hernani*, se pourrait appliquer à l'œuvre entière de Hugo : « Il y a plus d'images que de pensées, et les pensées arrivent par les images[1]. »

Malgré tout son génie, en dépit de toutes ses prétentions, plus grandes encore que son génie lui-même, Victor Hugo n'était pas un initiateur. S'il est vrai, selon le mot de Voltaire à propos de Corneille, que « les novateurs ont le premier rang dans la mémoire des hommes », ce rang ne lui a jamais appartenu. S'il avait combattu, dans la préface de *Cromwell*, les unités de temps et de lieu, c'était après Mme de Staël, Manzoni et Stendhal. S'il avait proclamé la supériorité de Shakspeare sur Racine, c'était plusieurs années après que Stendhal avait consacré à cette démonstration deux brochures retentissantes[2] et au lendemain du jour où les pièces du grand tragique anglais venaient d'obtenir, à Paris même, un succès éclatant. Joué le 25 février 1830, *Hernani* venait après *le More de Venise* d'Alfred de Vigny (24 octobre 1829), après l'*Henri III et sa cour* d'Alexandre Dumas (11 février 1829).

De même en fut-il pour les romans de Victor Hugo. Le révérend Mathurin Lewis et le bon Nodier lui-même ont mis à la mode le *genre frénétique :* Victor Hugo écrit *Han d'Islande*, *Bug-Jargal* et *le Dernier jour d'un condamné*. Le moyen-âge fait fureur, et aussi les romans historiques de Walter Scott : Victor Hugo écrit *Notre-Dame de Paris*.

Plus qu'aucune de ses autres œuvres, plus même qu'*Hernani*, ce roman[3] popularisa le nom du poète. Dès 1828, il avait songé à l'écrire; mais il n'en était encore qu'au premier chapitre lorsque survint la révolution de 1830. Ce fut un malheur pour Victor Hugo. *Echo sonore* des bruits du dehors, comme il le dit lui-même dans la première pièce des *Feuilles d'automne*, il était de ceux qui suivent le courant, au lieu de le remonter, qui flattent, en toute rencontre, l'opinion dominante, au lieu de la redresser. Or, à ce moment, l'opinion était hostile à la religion. On abattait les croix, on saccageait Saint-Germain-l'Auxerrois, on démolissait l'archevêché. Et c'est pourquoi Victor Hugo joue, à son tour, avec

[1] *Le Correspondant*, 12 mars 1830. L'article n'est pas signé.
[2] *Racine et Shakespeare* (1824-1825).
[3] Il parut, chez le libraire Gosselin, le 15 mars 1831.

Digitized by Google

les vases de l'autel, bafoue le prêtre et livre la religion à la risée et au mépris. Claude Frollo est l'archidiacre de Notre-Dame; il a la science, la piété, l'austérité; il est entouré d'admiration et de respect. De ce prêtre qui vit à l'ombre du cloître, en qui la cathédrale a versé sa paix, sa lumière et sa pureté, Victor Hugo fait un impudique et un assassin. Mais Claude Frollo impudique, Claude Frollo assassin, c'est Notre-Dame souillée, déshonorée, marquée au front des stigmates du mensonge et de l'erreur! Le poète ne veut pas que l'on porte une main sacrilège sur le « vénérable monument », sur la « majestueuse et sublime cathédrale »; il se prosterne devant les pierres et il renverse l'édifice. Même au seul point de vue littéraire, il y a là une faute énorme, une contradiction grossière qui détruit entièrement l'harmonie du livre et qui l'empêche d'être — ce qu'il aurait été sans cela — un chef-d'œuvre.

Que de beautés, en effet, s'y rencontrent! quel éclat de coloris, quelle puissance d'évocation dans cette résurrection du vieux Paris, avec ses rues étroites, ses maisons surplombantes, ses églises, ses couvents et ses mille clochers, avec ses effets de lumière et d'ombre, aussi magiques que ceux de Rembrandt, avec ses mendiants plus déguenillés, plus fantastiques, plus grouillants que ceux de Callot! Dans les rues, sur les places, quel mouvement, quelle foule bariolée et bruyante, écoliers, bourgeois, archers et truands! Et comme se détachent avec vigueur du milieu de cette foule les héros et les acteurs du drame, figures étranges et inoubliables, la Esmeralda, Pierre Gringoire, maître Jacques Coppenole, Jehan du Moulin, le roi Louis le onzième, le capitaine Phœbus, Clopin Trouillefou, Paquette la Chantefleurie, Quasimodo, enfin, ce monstre impossible, — impossible et réel comme le Caliban de Shakspeare! — Je sais bien que tous ces êtres touchent de près au monde surnaturel, qu'ils ne sont ni vrais ni vraisemblables; mais, faut-il le dire? cela me touche peu. Ce que je demande au roman, c'est, précisément, de me transporter dans un monde qui ne soit pas celui de la réalité; ce que je lui demande, c'est d'être romanesque, et aussi d'être vivant. Ces deux conditions, Victor Hugo, certes, les a remplies : son livre est le plus romanesque du monde; la vie y palpite, elle y déborde; non la vie ordinaire et commune, celle de la nature et de la prose, mais la vie supérieure de la poésie, de l'imagination et de l'art.

Notre-Dame de Paris était le premier grand ouvrage en prose publié par Victor Hugo, et il se trouvait que sa prose avait les qualités les plus rares. D'une correction impeccable, toujours fidèle au génie de la langue, elle était en même temps empreinte de nouveauté. Riche, harmonieuse, énergique, semblant parler aux yeux

Digitized by Google

en même temps qu'à l'esprit, elle était originale sans bizarrerie. De bons juges, dès cette époque, estimèrent que la prose du poète était au moins égale, peut-être même supérieure à ses vers.

II

Les dix-sept années qui allaient suivre, de 1831 à 1848, seront moins remplies que les années si brillantes et si fécondes que nous venons de rappeler.

Victor Hugo sembla d'abord vouloir se consacrer principalement au théâtre. Les odes rapportent peu ; les drames sont plus lucratifs, ils font aussi plus de bruit. Donc faisons moins d'odes et faisons plus de drames. Malheureusement, après les journées de Juillet, la liberté théâtrale avait eu vite fait de dégénérer en licence. Ni les mœurs n'étaient respectées à la scène, ni la vérité historique, ni les convenances politiques et sociales, ni les principes religieux. Au lieu de s'élever contre ces excès, Victor Hugo s'y associe, quitte à renchérir encore sur eux.

Dans ses préfaces, il se plaît à dire qu'il a *charge d'âmes*, qu'il a *une mission nationale*, *une mission sociale*, *une mission humaine;* il proclame que *le théâtre est un lieu d'enseignement*, et, dans son théâtre, il fait appel aux pires passions et aux plus bas instincts. Il matérialise de plus en plus la scène, il substitue aux émotions généreuses de l'âme les sensations physiques. Le poignard dans une main, la fiole de poison dans l'autre, il ne se contente plus, comme ses rivaux, d'empoisonnements individuels, il lui faut, pour le satisfaire, six empoisonnements à la fois. Ce n'est point là pourtant sa grande affaire. Ce qu'il veut avant tout, c'est flatter l'orgueil démocratique, c'est humilier devant lui les supériorités sociales.

De François Ier, de l'adversaire de Charles-Quint, de celui que ses contemporains et l'Europe entière ne connurent que sous le nom du grand roi François, du vainqueur de Marignan, de l'héroïque vaincu de Pavie, du père des lettres, de l'ami du Primatice et de Léonard de Vinci, Victor Hugo, dans *le Roi s'amuse*[1], a fait un grossier soudard, un héros de taverne, un misérable qui, le matin, dans son Louvre, viole une fille de quinze ans, et qui, le soir, dans un bouge sans nom, trinque avec Maguelonne.

Dans *Lucrèce Borgia*[2], il dénonce l'Eglise à la haine et au mépris de la foule, comme tout à l'heure il lui dénonçait la royauté.

[1] Le 22 novembre 1832.
[2] Le 2 février 1833.

Digitized by Google

Il étale sous ses yeux, pendant trois heures, les crimes les plus exécrables, le viol, l'inceste, l'empoisonnement, l'assassinat, et, montrant au *peuple* cet amas de hontes et de scélératesses, il lui dit : « Voilà l'Eglise romaine! Voilà le Saint-Père! Voilà le Pape et ses fils et sa fille! »

Dans *Marie Tudor* [1], mentant à l'histoire plus que cela n'est permis, même à un faiseur de romans, il fait de la reine d'Angleterre une Messaline, qui affiche ses impudicités devant toute sa cour, qui étale le scandale de ses amours et les emportements de sa passion devant l'ambassadeur du prince qu'elle a publiquement accepté pour fiancé. En face de la reine se dresse fier, noble et pur, un homme du peuple, l'ouvrier Gilbert : il est grand, héroïque, sublime. Aussi bien, il ne peut être autre chose, puisqu'il est un ouvrier.

Victor Hugo avait ravalé la reine jusqu'à la courtisane; dans *Angelo* [2], la courtisane est traitée en reine. La Tisbe, la fille de joie, a toutes les vertus, toutes les délicatesses, toutes les noblesses d'âme et du cœur. Au dénouement, elle dépasse de cent coudées Catarina Bragadini, la femme mariée, l'épouse du podesta, la *grande dame*, dont « l'écusson est coupé d'azur et d'argent à la croix rouge ».

Lucrèce Borgia, *Marie Tudor* et *Angelo* étaient des drames en prose. Avec *Ruy Blas* [3], Victor Hugo revint au drame en vers, et il fut en cela bien inspiré, puisque dans le drame en vers il lui était loisible de déployer à l'aise ces qualités de lyrisme qui étaient le meilleur de son génie. Les vers de *Ruy Blas* sont d'une vigueur, d'une souplesse, d'un éclat incomparables. Mais, comme dans les autres drames de l'auteur, l'idée même de la pièce, l'action et les personnages sont impossibles.

Don Salluste de Bazan veut se venger de la reine, — cette fois, c'est une reine d'Espagne, la femme du roi Charles II, — qui a repoussé son amour. Il prend dans son antichambre un de ses laquais, l'affuble d'un grand nom et d'un bel habit, lui ordonne de plaire à la reine et d'être son amant. Le laquais Ruy Blas fait merveille sous son nouveau costume, si bien que la reine s'en laisse conter par le valet déguisé en grand seigneur. Au dénouement, don Salluste reparaît et dit à la reine : « Cet homme est mon valet! » Après quoi, le valet n'a plus qu'à poignarder son maître et à s'empoisonner. Malgré le poignard obligé et le poison de rigueur, ce n'est pas un drame, cela, c'est une comédie, pas même

[1] Le 6 novembre 1833.
[2] 28 avril 1835.
[3] 8 novembre 1838.

Digitized by Google

une comédie, une parodie, et des plus anciennes, très connue d'ailleurs[1], ainsi que son auteur, le sieur Poquelin de Molière. J'en rappelle le sujet en deux mots : La Grange et du Croisy, amants rebutés de Cathos et de Madelon, les font courtiser par leurs valets transformés, pour la circonstance, en marquis de Mascarille et en vicomte de Jodelet. Quand le tour a réussi, quand Jodelet et Mascarille ont ravi par leurs grâces d'antichambre Madelon et Cathos, leurs maîtres arrivent et disent aux deux précieuses : « Mesdames, ces deux hommes sont nos laquais; maintenant, vous pouvez continuer vos amours avec eux tant qu'il vous plaira. »

Victor Hugo s'était donné le plaisir, dans sa tragi-comédie, de rapprocher le manteau royal de la livrée, de montrer la reine d'Espagne se prosternant devant un soupirant d'antichambre. En 1838, la fièvre de licence qui avait marqué les premières années du régime de Juillet avait beaucoup baissé. Si les idées et les partis révolutionnaires étaient loin d'avoir disparu, ils n'étaient plus aussi puissants. L'ordre ne régnait pas seulement dans la rue, il commençait à se refaire dans les esprits. Au théâtre, les spectateurs commençaient à réagir contre les excès du romantisme. Ces personnages chimériques, ces événements impossibles, ces caractères illogiques, qui sont plutôt des *antithèses* que des caractères, ces profanations et ces apothéoses scandaleuses, tout cela n'avait plus l'heur de plaire au public. Malgré quelques belles scènes, malgré des couplets lyriques d'une envolée magnifique, *Ruy Blas* n'eut qu'un demi-succès.

Les Burgraves, joués le 7 mars 1843, furent un désastre. Et pourtant, après *Hernani*, de toutes les pièces de Victor Hugo, c'est peut-être la meilleure. Comme les précédentes sans doute, plus encore si c'est possible, elle est pleine de ténébreuses horreurs. C'est au fond d'un vieux burg, dans un *Caveau perdu*, un fouillis de bandits, de bâtards, d'empoisonneurs, de fratricides, de suicides et de parricides; mais, cette fois, nous sommes en pleine légende, non plus dans l'histoire, mais dans le rêve. Or dans le rêve, les situations peuvent être impossibles, les personnages peuvent être chimériques, les caractères faux et incohérents, sans que nous ayons le droit d'en être surpris et d'en faire grief à l'auteur. Il se trouve d'ailleurs que les deux principaux personnages, le vieux Job et l'empereur Frédéric Barberousse, sont de hautes et grandes figures, aux proportions épiques, telles qu'on n'en avait pas vu au théâtre depuis les jours de la tragédie antique. En maint endroit, un spectateur intelligent eût pu crier au parterre : *Applaudissez*,

[1] *Les Précieuses ridicules.*

Digitized by Google

Parisiens, c'est de l'Eschyle! Ce cri, nul ne le poussa; au lieu d'applaudir, le parterre siffla à outrance : la chute fut complète.

Tu désertais, Victoire, et le sort était las.

Victor Hugo s'éloigna du théâtre pour n'y plus reparaître. Les *Burgraves* seront son dernier drame.

Le théâtre, cependant, ne lui avait pas fait perdre de vue la poésie pure. Il avait publié, de 1835 à 1840, trois recueils lyriques : *les Chants du crépuscule* (octobre 1835), *les Voix intérieures* (juin 1837), *les Rayons et les Ombres* (mai 1840). Ni *les Chants du crépuscule*, ni *les Rayons et les Ombres* ne valent *les Feuilles d'automne*. Seules, *les Voix intérieures* méritent d'être placées aussi haut que l'admirable recueil de 1831. La grande pièce *Dieu est toujours là* est peut-être même supérieure à la *Prière pour tous*.

Si peu enclin qu'il fût au découragement, le poète, après la chute des *Burgraves*, n'avait plus voulu entendre parler de théâtre ni de poésie lyrique. De 1843 à 1848, sauf ses dernières lettres sur *le Rhin*, parues en 1845, mais écrites en 1839, il ne publiera plus rien. Comme Alfred de Vigny dans sa tour d'ivoire, il s'est retiré dans son burg, grave, pensif, mélancolique. Pendant ces cinq années, en effet, que de tristesses pour Olympio!

Avec Mlle Rachel, la tragédie classique a fait, au Théâtre-Français, une rentrée triomphale. On ne joue plus Victor Hugo, et l'on applaudit Racine et Corneille. A l'Odéon, la *Lucrèce* de François Ponsard soulève des transports d'enthousiasme [1].

Ponsard n'est pas un adversaire sérieux pour Victor Hugo; mais voici que la jeunesse abandonne le MAITRE pour aller presque tout entière à Musset. Elle trouve en lui plus de tendresse et d'émotion que dans Victor Hugo, plus de passion et de douleur sincère; elle pleure avec lui, parce que lui-même a pleuré. Elle l'aime aussi pour sa grâce et pour sa fantaisie, pour ses jolies *Nouvelles*, pour ses *Proverbes* et pour ses *Comédies*, préférant les *Caprices de Marianne* à *Lucrèce Borgia* et donnant le pas à *Fantasio* sur les *Burgraves*.

Mais la grande tristesse d'Olympio, c'est Lamartine.

Depuis 1830, la gloire et la popularité de Lamartine n'avaient cessé de grandir. En 1836, dans *Jocelyn*, il avait doté la France d'une épopée domestique, autant au-dessus des odes de Victor Hugo que l'*Odyssée* est au-dessus des odes de Pindare. Lorsqu'il avait délaissé la poésie pour aborder la tribune, il s'était élevé d'un coup d'aile aux plus hautes cimes de l'éloquence; si Berryer n'eût

[1] La première représentation de *Lucrèce* eut lieu le 22 avril 1843, six semaines après la première représentation des *Burgraves*.

Digitized by Google

pas été là, Lamartine aurait été le prince de nos orateurs. Victor Hugo était bien entré à la Chambre des pairs, au titre de vicomte et de membre de l'Institut, mais sa parole y était sans retentissement. Pas un jour, au contraire, ne se passait sans que le nom de Lamartine ne fût répété par tous les échos de la presse. Comme si la double gloire du poète et de l'orateur ne lui suffisait pas, il allait publier un livre qui ferait plus de bruit encore que ses plus beaux poèmes et ses plus beaux discours. L'*Histoire des Girondins* parut au mois de mars 1847. Ce fut un événement, un succès sans pareil, le plus grand que le dix-neuvième siècle ait connu. Le coup était dur pour Olympio, alors perdu, presque oublié dans l'hypogée du Luxembourg, et pourtant une autre blessure, plus cuisante encore, lui était réservée.

Le 24 février 1848, la pairie avait sombré avec la royauté. Victor Hugo n'était plus rien qu'un académicien et un grand poète. Victor Hugo n'était rien, — et Lamartine, à la même heure, était tout. Après avoir commis la faute d'ouvrir la porte à une révolution, il conjurait une révolution plus terrible, domptait des passions furieuses, faisait reculer le drapeau rouge et conservait à la France le drapeau qui la rassurait. Pendant trois mois, il allait parler à Paris, à la France, à l'Europe; il allait jouir d'une popularité inouïe. Le jour où la nation se réunira dans ses comices, il sera nommé dans dix départements, il sera l'élu de 2,300,000 voix.

Qui pourrait dire ce qu'a éprouvé Victor Hugo quand il a vu son rival de gloire chef du gouvernement, salué, acclamé par tout un peuple? Et nous étonnerons-nous si le cerveau d'Olympio n'a pu résister à ce que j'appellerai *le coup de soleil de Lamartine?*

III

Dans les années qui ont précédé 1848, Victor Hugo avait préparé un recueil de vers qui formera plus tard le premier volume des *Contemplations*; il avait commencé un roman, *le Manuscrit de l'Evêque*, qui, transformé, démesurément augmenté, deviendra, sous le second Empire, le roman des *Misérables*. Après le 24 février, laissant là poésie et roman, il se donne tout entier à la politique, et maintenant elle ne le lâchera plus.

Les orléanistes sont tombés du pouvoir; l'ancien pair de France du roi Louis-Philippe ne restera donc pas dans leurs rangs. La République est impopulaire; il ne se fera pas républicain. Louis Bonaparte pose sa candidature à la présidence, et son succès semble assuré : Victor Hugo sera bonapartiste. Son journal, *l'Evénement*,

Digitized by Google

soutiendra la candidature napoléonienne avec une ardeur passionnée; comme il avait dit à Louis-Philippe, en 1842 : *Sire, Dieu a besoin de vous!* il dit à Louis Bonaparte, en 1848 : *Prince, la Providence a besoin de vous!*

Lors du vote définitif sur la Constitution républicaine, le poète n'avait pas trouvé que ce fût assez de s'abstenir, il avait tenu à voter contre, en même temps que MM. Berryer, Benoist d'Azy, de Montalembert, de Puységur et de la Rochejaquelein. La Législative succède à la Constituante, et c'est encore sur les bancs de la droite que l'on retrouve Victor Hugo. Il les quitte soudain pour aller, d'un bond, à l'extrême gauche. Hier encore, il siégeait à côté de M. de Montalembert; il siège aujourd'hui, au plus haut de la Montagne, à côté du citoyen Félix Pyat. Le voilà maintenant socialiste, et comme le socialisme gagne chaque jour du terrain, il peut croire qu'il touche enfin au but si ardemment désiré. On approche de la fin de la législature; on est à la veille de l'échéance de mai 1852, où devra avoir lieu une nouvelle élection pour la présidence. Louis-Napoléon étant inéligible, Ledru-Rollin étant en exil, il peut espérer que sur lui se réunira la majorité des suffrages, qu'il verra sortir de l'urne, à la grande loterie de mai, ce numéro sur lequel il a mis, non seulement toute sa fortune politique, non seulement son avenir, mais son passé lui-même et l'honneur de son nom.

Le Deux-Décembre le réveilla de son rêve. Quelques jours après, il était à Bruxelles, dans une chambre d'auberge, proscrit, joué, battu par l'homme que, la veille encore, il couvrait de ses injures et de ses mépris, — roulé par *Augustule* et *Napoléon le Petit!*

Le jour même de son arrivée en Belgique, il écrivait la première pièce des *Châtiments*. Commencés à Bruxelles, terminés à Jersey, *les Châtiments* parurent à la fin d'octobre 1853. C'est le chef-d'œuvre de Victor Hugo.

Tour à tour gracieux et tragique, simple et véhément, éloquent et spirituel, le poète a vidé dans ce livre toutes les flèches de son carquois. Ce qui manque à la plupart de ses autres recueils, c'est cette qualité que rien ne remplace et hors de laquelle il n'est pas de vraie grandeur, la *sincérité*. Dans *les Châtiments*, dans ces pages enflammées, furieuses, frénétiques, Victor Hugo a été sincère. Le poète n'est plus un écho; sa passion est une vraie passion; sa colère, une vraie colère; sa haine, une vraie haine. Aussi le livre est-il violent jusqu'à la rage, brutal jusqu'au cynisme, injuste jusqu'à la folie; mais violent, brutal et fou, il est vivant! Cette fois, ce n'est plus un auteur qui écrit, c'est un homme qui se venge!

Digitized by Google

Une fois *les Châtiments* publiés, Victor Hugo se remit aux *Contemplations*, commencées, nous l'avons vu, avant la révolution de Février. Elles parurent, en deux volumes, au mois d'avril 1856.

Les Contemplations sont une date importante dans l'œuvre du poète. Elles marquent le point où tous ses dons de lyrique, toute sa supériorité de versificateur ont leur plein épanouissement, mais où, en même temps, ses défauts s'accentuent et grossissent. Le plus grand de tous, — l'excès du développement, l'abus des répétitions, l'intempérance des mots et des images, — devient ici décidément énorme. Dans *les Mages*, par exemple, il n'y a qu'une seule idée, celle-ci : Pourquoi donc faites-vous des prêtres, quand vous avez les poètes? Pour traduire cette idée unique, il ne lui faut pas moins de soixante et onze strophes de dix vers chacune, soit sept cent dix vers. N'est-ce pas l'honnête Ponsard qui a dit :

Quand la borne est franchie, il n'est plus de limite?

Le 28 septembre 1859 paraissait la *Légende des Siècles*. Ce qui lui assigne un rang à part dans l'œuvre de Victor Hugo, ce sont les trois petites épopées qu'elle renferme, *le Petit roi de Galice*, *Eviradnus*, *Ratbert*. En dehors de ces trois poèmes, il n'y a, dans ces deux volumes, que des pièces détachées, quelqnes-unes très belles, d'autres absolument détestables. L'ouvrage est sans proportion, sans harmonie, sans plan, et l'on n'y retrouve plus cette belle et savante ordonnance dont l'auteur était coutumier. Même dans *Ratbert*, *Eviradnus* et *le Petit roi de Galice*, les mots remplacent trop souvent l'idée absente, ce qui faisait dire à Théophile Gautier, en une heure d'enthousiasme : « Lisez, relisez le commencement de *Ratbert*. Il n'y a pas de poésie au monde comme cela. C'est le plateau de l'Himalaya. Toute l'Italie blasonnée est là... et RIEN QUE DES MOTS! » Telle est, du reste, dans la *Légende des Siècles*, la sûreté de main de l'exécutant, la maîtrise de l'ouvrier, que ces vers creux et vides se tiennent admirablement debout, aussi droits, aussi solides que s'ils étaient pleins, pareils à ces armures de chevaliers si bien décrites par le poète :

Chevaux et chevaliers sont des armures vides,
Mais debout. Ils ont tous encor le geste fier,
L'air fauve, et quoique étant de l'ombre, ils sont du fer[1].

C'est comme prosateur que Victor Hugo, sous le second Empire, a remporté son plus grand succès, avec le roman des *Misérables*, publié en 1862.

[1] *Eviradnus*. — *La Légende des Siècles*, t. I, p. 189.

Digitized by Google

La conception même de l'œuvre, l'idée première est très belle. Le romancier prend bien un *galérien* pour en faire son héros. Il va le chercher au bagne de Toulon, comme il avait été jadis chercher Claude Gueux à la maison centrale de Clairvaux. Mais quelle différence entre Claude Gueux et Jean Valjean! Valjean n'est pas un criminel qui mène de front le vol et la bienfaisance, le crime et la sainteté. C'est un homme qui, après avoir failli, après être tombé, se relève; qui, après avoir traversé le bagne, monte aux plus hauts sommets de l'honneur, mais qui n'y monte que parce qu'il a *changé*, parce qu'il s'est *converti*. Coupable et flétri, l'âme ulcérée, le cœur gros de haine, Jean Valjean s'est trouvé face à face avec un prêtre de Jésus-Christ, avec Mgr Myriel, évêque de D... — L'indulgence céleste, le pardon sublime de l'homme de Dieu, l'ont ébranlé, terrassé, vaincu. Cette clarté qu'il n'avait jamais vue jusque-là a chassé les ténèbres qui obscurcissaient son âme... Mais qu'est cela? Qu'est l'idée qui domine ainsi toute cette première partie du livre, sinon l'idée chrétienne, l'idée catholique de la réhabilitation par le repentir?

En 1862, Victor Hugo professe à l'endroit du catholicisme une haine furieuse. Les prêtres, les évêques ne sont plus, à ses yeux, que des scribes et des pharisiens « crucifiant, en présence du genre humain, le Christ des peuples, le peuple français ». Comment donc se fait-il qu'il demande au catholicisme l'idée première de son livre et qu'il place, sur le seuil même, des figures qui semblent empruntées à la *Vie des saints*, l'évêque Myriel, Mlle Baptistine, Sœur Simplice? La raison en est bien simple. La première partie des *Misérables* avait été écrite avant 1848, — sous ce titre : *le Manuscrit de l'Evêque*, — et l'auteur n'a pas voulu la perdre. Il l'a seulement retouchée en plus d'un endroit, afin que l'œuvre ancienne jurât moins avec ses opinions nouvelles.

Ces opinions, du reste, il les a développées tout à son aise dans les volumes écrits à Guernesey. Dans ce même livre où il a peint le touchant tableau de toutes les vertus chrétiennes, il insulte la société, il glorifie l'émeute, il divinise la Révolution et ses hommes, depuis Danton jusqu'à Marat; il déverse l'outrage, sans fin et sans mesure, contre les princes qui ont protégé sa jeunesse, contre ce gouvernement de la Restauration auquel il avait consacré ses premiers chants!

Bien d'autres reproches pourraient être faits à ce roman où l'action tourne souvent au mélodrame; où, d'autres fois, ce qui est pire, elle s'arrête pour laisser la place libre à des digressions, dont quelques-unes, celle sur les Barricades, par exemple, ou encore celle sur les Egouts de Paris, remplissent des centaines de pages.

Digitized by Google

Tout cela n'empêche pas le livre d'être de premier ordre. On trouve, dans les *Misérables*, et en grand nombre, des choses charmantes et des choses superbes. On y trouve des caractères tracés de main de maître, des personnages qui sont de véritables créations. J'ai déjà signalé Mgr Myriel, Sœur Simplice et Mlle Baptistine. Presque sur la même ligne, ne convient-il pas de placer Javert, l'agent de police, Gavroche, le gamin de Paris, M. Gillenormand, *le grand bourgeois?* Mais c'est surtout par le style que le livre vivra. Rien n'est plus éloigné que la prose des *Misérables* de ce que l'on a appelé la prose poétique; mais nulle part peut-être on ne rencontre plus fréquemment de ces phrases simples qui ne détonnent pas et qui, pourtant, vous font éprouver ce frisson que le talent le plus consommé au service du goût le plus exquis ne suffit pas à produire. Le génie est là, près de vous, et vous sentez, à un certain frémissement dans l'air, que l'ange de la poésie vient de passer en déployant ses ailes.

Jusqu'à la fin de l'Empire, Victor Hugo ne cessera de multiplier ses publications. De 1864 à 1870, il n'envoya pas moins de neuf volumes de Guernesey à Paris, un volume de vers et huit volumes de prose : *William Shakespeare* (avril 1864); *Chansons des rues et des bois* (octobre 1865); *les Travailleurs de la mer*, trois volumes (mars 1866); *l'Homme qui rit*, quatre volumes (mai 1869).

A l'exception des *Travailleurs de la mer*, aucun de ces ouvrages n'obtint un vrai succès; le dernier, *l'Homme qui rit*, fut un effondrement.

L'exil, au début, avait été favorable au génie de Victor Hugo; la colère, l'âpre soif de la vengeance, la haine et ses fureurs, avaient fait jaillir de son âme des flots de poésie et d'éloquence. Mais, peu à peu, aux avantages avaient succédé les inconvénients. A vivre pendant de longues années loin de sa patrie et de sa ville, loin de ses amis et de ses adversaires, dans la société des rochers et des flots, des vents et des nuées, à s'entretenir dans la solitude avec des spectres, les spectres de son ambition, de sa colère et de son orgueil, on court le risque de confondre ses rêves avec les réalités, de croire non seulement que l'on est à la fois Napoléon à Sainte-Hélène et saint Jean à Pathmos, mais encore que l'on porte en soi le génie de l'humanité tout entière. Ainsi était-il arrivé au poète. Il en était venu à se convaincre que son esprit ne pouvait rien concevoir qui ne fût sublime, sa plume rien écrire qui ne fût admirable..., et il avait écrit *l'Homme qui rit*, un livre impossible, où se mêlent, où se heurtent l'un contre l'autre, selon le mot de Gœthe à propos de certaines œuvres romantiques, « l'horrible, le

Digitized by Google

féroce, l'abominable, et tout ce qui s'ensuit, y compris l'obscène »... Il n'était que temps pour le poète que son exil prît fin.

IV

Les quinze dernières années de Victor Hugo n'ont pas été les moins fécondes de sa longue carrière. De sa rentrée en France (5 septembre 1870) à sa mort (22 mai 1885), il a publié *l'Année terrible* (1872), *Quatre-vingt-treize* (1874), la seconde série de *la Légende des Siècles* (février 1877), *l'Art d'être grand père* (mai 1877), *l'Histoire d'un crime* (octobre-décembre 1877), *le Pape* (1878), *la Pitié suprême* (1879), *Religions et Religion* (avril 1880), *l'Ane* (octobre 1880), *les Quatre Vents de l'esprit* (1881), la troisième série de *la Légende des Siècles* (1883) : en tout douze volumes de vers et cinq volumes de prose. Et la liste n'était pas close. Une longue série d'œuvres posthumes allait suivre. Hier encore paraissait un nouveau volume[1], et ce ne sera pas le dernier. Ces livres sans nombre, parus de 1870 à aujourd'hui, Victor Hugo les avait presque tous composés pendant son exil. A Bruxelles, à Jersey, à Guernesey, il avait travaillé sans relâche, non, comme Balzac, avec fièvre, avec frénésie, jusqu'à en mourir, mais sagement, bourgeoisement, avec la régularité d'un parfait employé. Et d'abord, pas de travail de nuit, comme Balzac; le matin seulement, frais et reposé, il se rendait à son cabinet, — j'allais dire à son bureau, — se plaçait, debout, devant un très haut pupitre, prenait de grandes feuilles de papier et les couvrait de sa grosse écriture, et cela jusqu'à midi. Le lendemain, à la même heure, il recommençait, et ainsi tous les jours.

C'est cette énorme *copie* qui a servi à alimenter les publications faites par Victor Hugo et par ses éditeurs depuis trente ans; elles n'ajouteront pas grand-chose à sa gloire. Il convient, sans doute, de mettre à part *l'Art d'être grand-père*, quelques chapitres du roman de *Quatre-vingt-treize* et, peut-être, dans *les Quatre Vents de l'esprit*, les *Deux Trouvailles de Gallus*. Mais tout le reste? Non seulement le poète ne se renouvelle pas, mais il ne fait guère que se répéter. C'est ainsi que dans la seconde et dans la troisième *Légende des Siècles*, il ressasse les mêmes choses que dans la première, et celle-ci ne laissa pas d'en éprouver quelque dommage. L'amplification avait toujours été son péché favori. Il lui était

[1] *Post-Scriptum de ma Vie*. On nous annonce un prochain volume qui aura pour titre : *Dernière Gerbe*.

Digitized by Google

arrivé, dans *les Feuilles d'automne* et dans *les Chants du crépuscule*, dans *les Contemplations* et dans la première *Légende*, après avoir exprimé sa pensée une fois, deux fois, trois fois, d'y revenir deux et trois fois encore. Dans ses œuvres nouvelles, c'est dix fois, vingt fois, qu'il revient sur la même idée; il ne la quitte que quand il l'a tuée sous lui.

C'est, du reste, un bien mauvais calcul qu'a fait le poète, lorsqu'il a ainsi multiplié ses œuvres au delà de toute mesure. La postérité ressemble à ces voyageurs qui redoutent par-dessus tout les excédents de bagages et qui allègent le plus possible leur valise. Comme Racine, comme Virgile et Horace, Musset tient en un seul volume; la postérité n'aura garde de le laisser à la consigne. Est-il bien sûr qu'elle veuille se charger des cent volumes de Victor Hugo?

Nous qui ne sommes pas la postérité, nous n'avons pas le droit d'être aussi sévères qu'elle. Force nous est bien pourtant de faire, dès aujourd'hui, un choix dans l'œuvre du poète et de n'en retenir que ce qui est vraiment beau, *les Odes et Ballades*, *les Orientales*, *les Feuilles d'automne*, *les Voix intérieures*, *les Châtiments*, *les Contemplations*, la première *Légende des Siècles* et *l'Art d'être grand-père; Hernani*, *Ruy Blas* et *les Burgraves; Notre-Dame de Paris* et *les Misérables*.

C'est assez, c'est plus qu'il n'en faut, à coup sûr, pour justifier la fête qui se prépare. A la veille du *Centenaire* que l'on va célébrer, nous ne voulons nous souvenir que d'une chose, c'est que Victor Hugo a été un grand poète et un romancier de génie. Nous voulons, en ce jour, oublier tout le reste, nous rappelant seulement que la France a connu des gloires plus hautes et plus pures. Le devoir des grands écrivains, le but auquel ils doivent tendre, c'est d'agrandir nos âmes et d'élever nos cœurs, c'est de nous montrer la beauté morale, de nous la faire admirer, aimer, et, par conséquent, de nous inspirer le désir de la posséder. Ce devoir, Victor Hugo ne l'a pas rempli. C'est pourquoi au-dessus de son nom, si grand soit-il, nous aimerons toujours à placer les noms de Corneille et de Racine, de Bossuet et de Pascal, et, dans le siècle même qui fut le sien, ceux de Chateaubriand, de Joseph de Maistre et de Lamartine.

Edmond Biré.

Digitized by Google

LE RELÈVEMENT DES NÈGRES

AUX ÉTATS-UNIS

« Le président Roosevelt a reçu M. Booker Washington », télégraphiaient naguère les agences; et la chose nous semblait toute naturelle ou même banale, et nous avions peine à comprendre que la démocratie américaine s'en émût, comme d'un événement auprès duquel l'entrée d'un socialiste dans un ministère bourgeois n'est que bagatelle du vieux monde. C'est que le porteur de cet illustre nom symbolise, en effet, plus qu'un programme et plus qu'un parti. Moins de deux générations après la guerre civile, dans ce pays si profondément troublé par le mélange des races, ce n'est certes pas un incident négligeable, que, publiquement, les portes de la Maison Blanche se soient ouvertes à un nègre.

Or voici que ce nègre nous livre l'histoire de sa vie [1]. Il en a publié d'abord des fragments dans le périodique l'*Outlook;* à chaque livraison, il était surpris du nombre de gens qui, de toutes parts, le pressaient de réunir en volume ces pages éparses. N'y cherchons point des qualités littéraires : c'est l'œuvre d'un homme d'action, produite sans suite et par bribes, aux minutes de loisir, dans les wagons de chemin de fer, les chambres d'hôtel et les salles d'attente des stations; et c'est une œuvre faite tout entière en vue de l'action, sans souci de composition, sans égard au style, sans artifice et même sans art. Mérite bien rare de la part d'un auteur qui ne parle que de lui-même et qui rappelle nécessairement ses succès avec les éloges dont il a été l'objet; elle est d'ailleurs, à force de sincérité, d'une étonnante modestie; le *moi* n'y paraît pas égoïste, tant les faits individuels y sont partout subordonnés à leur signification générale. C'est beau de sobre simplicité.

Et cette histoire vraie est plus empoignante que n'importe quel roman. A tous points de vue, l'espèce de marche triomphale qu'elle nous décrit est, à un demi-siècle de distance, le parfait pendant du livre fameux de Mme Beecher-Stowe. *La Case de*

[1] *Up from Slavery*, by Booker T. Washington. Londres, Fisher Unwin.

Digitized by Google

l'oncle Tom fut l'un des signes précurseurs et des instruments les plus efficaces du mouvement abolitionniste; mais ce mouvement, qui aboutit à émanciper les noirs, ne leur donna pas vraiment droit de cité; il les fit entrer dans la loi : il fut impuissant à les faire entrer dans les mœurs; on leur rendit la liberté et on les tint soigneusement à l'écart. *La Montée du fond de l'esclavage* est peut-être l'un des premiers symptômes de leur entier affranchissement et comme leur lettre de naturalisation; et l'on mesure, au cours de ce récit, l'immensité du progrès accompli.

*
* *

Notre héros passa son enfance dans une plantation de la Virginie. Le seul fait dont il soit bien certain, au sujet de sa naissance, c'est, nous dit-il avec humour, qu'il a dû naître quelque part et à une certaine date; il conjecture que cela se passait vers 1858 ou 1859 : n'ayez pas la prétention de savoir le mois et le jour; de plus, selon toute vraisemblance, cet incident eut lieu près de Hale's Ford, un bureau de poste au croisement de plusieurs routes.

Le reste de l'état civil est encore plus vague et plus sommaire : impossible de rien affirmer, au delà d'une génération, sinon que des ancêtres plus ou moins éloignés étaient venus d'Afrique en Amérique et qu'ils avaient, sans doute, éprouvé les mêmes tortures que leurs compagnons de traversée. Le père est enveloppé de ténèbres d'autant plus épaisses qu'on le soupçonne d'avoir été un blanc venu des plantations voisines. Quant à la mère, elle avait un demi-frère et une demi-sœur. Pourquoi se serait-on préoccupé, à cette époque, d'en apprendre plus long? Il n'y a que les chevaux de sang, les chiens de race, les animaux d'élevage, dont la généalogie nous importe. Mais ce bétail humain! Bien des années après l'émancipation, un nègre de Virginie, qui avait été jadis transporté en Alabama, racontait qu'il avait été vendu dans un bloc de cinq objets : lui, son frère et trois mules.

Le quartier des esclaves offrait un peu moins de confort qu'une étable : la case, de 14 à 16 pieds carrés, n'avait point de fenêtres, mais des ouvertures où, avec la lumière, passait l'air glacé des nuits d'hiver; la porte, dont le battant était trop petit et délabré, tenait mal sur ses gonds; et, comme si tant d'issues ne suffisaient pas aux allées et venues du chat, on avait ménagé pour lui, dans un coin, à droite, un orifice de 7 à 8 pouces. Ce fut là que, jusqu'au terme de la guerre civile, couchant sur la terre battue dans des paquets de haillons, le jeune Booker vécut avec son frère John, sa sœur Amanda et sa mère. Comme tante Chloé, celle-ci faisait la cuisine pour tous les habitants de la plantation,

Digitized by Google

noirs et blancs; au lieu de fourneau, il n'y avait qu'un foyer à découvert, dont la chaleur était aussi pénible que le froid de la cabane.

Presque tous les souvenirs que M. Washington a conservés d'alors sont de pures sensations animales; c'étaient les grosses galoches, à semelles de bois épaisses et sans souplesse, qui rendaient la marche bruyante, l'allure gauche, et qui meurtrissaient les pieds; c'était la terrible chemise, fabriquée avec du lin de rebut, qui, neuve, fait sur la peau l'impression d'épines de châtaigne ou de pointes d'épingle; ce vêtement, d'autant plus indispensable qu'il était unique au début, lui causait un tel supplice qu'à plusieurs reprises son frère John, de chair moins tendre, eut le dévouement de l'endosser le premier, pour l'assouplir.

Le chapitre des joies consiste surtout en satisfactions de gourmandise, d'autant plus compréhensibles qu'il n'y avait point de repas réguliers : chacun saisissait au petit bonheur ici un morceau de pain, là un reste de viande ou un peu de lait, tantôt dans une assiette qu'on tenait sur les genoux, tantôt à même le plat; jamais on ne s'asseyait pour manger à une table commune. Au milieu de la pièce s'ouvrait le trou à pommes de terre, où parfois ils en dérobaient une ou deux, qu'ils faisaient rôtir et dévoraient avec délices. Comme l'eau leur venait à la bouche, lorsque, appelés à la « grande maison » pour manœuvrer durant les repas les vastes chasse-mouches de papier, ils voyaient leurs jeunes maîtresses manger du pain d'épice! Leur ambition ne convoitait pas de plus succulent objet; ils ne rêvaient pas d'autre idéal pour les jours de liberté. Et quelle nuit mémorable à jamais que celle où leur mère les éveilla pour partager un poulet! Elle avait dû le prendre à la ferme du maître.

De ce procédé, que certains appelleraient un vol, son fils l'excuse, comme il excuse le père inconnu et sans cœur qui jamais ne s'inquiéta de le nourrir ou de l'élever, en déclarant que tous deux étaient simplement les victimes du système alors adopté par la nation. L'indulgence du sage est ici renforcée d'un profond sentiment de reconnaissance et d'affection envers celle qui toujours donna à ses enfants le peu de temps dont elle disposait en revenant du travail ou avant d'y partir, ignorante, mais dévouée, pleine d'un gros bon sens et avide de succès pour eux; à l'heureuse influence de laquelle ils ne cessèrent d'attribuer tout ce qu'ils firent de noble; et que ce fut leur plus vive douleur de perdre trop tôt pour qu'elle fût témoin de leur incroyable fortune. A propos d'une négresse qui, après la guerre de Sécession, se mit en marche pour retrouver, avant de

Digitized by Google

mourir, les vingt-quatre enfants qu'on lui avait enlevés tout jeunes et qu'on avait vendus çà et là, M. Paul Bourget s'écriait : « Quelle réalité d'un tragique égal à celui de la légende de Niobé, si cette femme noire avait de l'âme! Et pourquoi pas? » On ne détruit pas les sentiments qu'on empêche de se manifester. Cet instinct de la famille est un des plus forts et des plus hauts qu'atteste le livre de Booker Washington.

La vie au foyer était pourtant bien réduite. Du plus loin qu'il lui souvienne, chaque journée avait sa tâche : avant qu'on le questionnât sur ses passe-temps d'enfance, il ne s'était point avisé qu'à aucune période de son existence il n'avait appris à jouer. « Je crois cependant, ajoute-t-il, que je serais aujourd'hui un homme plus utile, si j'avais eu le loisir de me récréer. » Trop petit pour un dur travail, il eut d'abord pour emploi de nettoyer les cours, de porter de l'eau aux ouvriers dans les champs, ou de conduire au moulin les bêtes de somme, une fois par semaine : épreuve redoutée. « Le pesant sac de grain était jeté sur le dos du cheval, et le grain réparti à peu près également de chaque côté; mais, je ne sais comment, presque sans exception, dans ces voyages, le grain se déplaçait de telle sorte que l'équilibre était rompu; le sac tombait à bas du cheval, et souvent je tombais avec lui. » En larmes, l'enfant attendait, parfois des heures durant, un passant qui l'aidât à recharger le lourd fardeau; il revenait tard, à la nuit tombée, par des routes solitaires, à travers d'épaisses forêts que l'on disait peuplées de déserteurs toujours prêts à couper les oreilles des petits nègres. Auprès de cette terreur, la crainte du fouet n'était rien.

Malgré tout, il n'avait pas de haine pour ses maîtres. En pleine guerre civile, alors que presque tous les blancs du Sud combattaient pour une cause qui impliquait le maintien de l'esclavage, les nègres n'abusèrent de leur pouvoir que là où ils avaient été traités avec une barbarie particulière. Les compagnons de Booker pleurèrent très sincèrement la mort d'un de leurs jeunes maîtres, et s'empressèrent à soigner les deux autres qui avaient été blessés dans les rangs de leurs oppresseurs; ils réclamaient comme un privilège de les veiller la nuit, et ils auraient sacrifié leur vie plutôt que de permettre qu'on touchât aux femmes et aux enfants de la « grande maison ». Cette sollicitude ne se borna pas à la durée de la guerre. Si, durant les hostilités, les blancs, habitués à se bien nourrir, et brusquement privés de café, de thé, de sucre et d'autres produits d'importation, souffrirent bien plus que leurs serviteurs, dès longtemps accoutumés au pain de maïs et à la viande de porc, la paix n'améliora pas toujours

Digitized by Google

leur sort. La plupart étaient devenus incapables de travailler de leurs mains; ils se trouvèrent ruinés, du jour où il fallut payer des ouvriers libres pour exploiter leurs plantations. N'oublions pas que l'abolition de l'esclavage en 1833 a été l'un des premiers et des plus âpres griefs des Boërs contre l'Angleterre; c'était la base même de tout un système économique qui disparaissait. Dans l'Amérique du Sud, M. Booker Washington cite de touchants exemples de nègres qui recueillirent ou secoururent leurs anciens maîtres ou aidèrent à l'éducation de leurs enfants. Avec une noble fierté, il célèbre la fidélité de sa race, la loyauté à tenir les engagements pris. Deux ou trois ans avant la Proclamation, un noir avait convenu avec son propriétaire de se racheter par versements successifs, et avait trouvé un emploi dans l'Ohio. L'acte d'émancipation le relevait de toute obligation de cette espèce; il n'en parcourut pas moins à pied toute la distance qui le séparait de la Virginie, pour remettre, avec les intérêts, les 300 dollars dont il était encore débiteur. « Il sentait qu'il ne pourrait pas jouir de sa liberté, tant qu'il n'aurait pas rempli sa promesse. »

Dès le début, même les plus ignorants de la race avaient eu conscience de la grande partie qui se jouait entre le Nord et le Sud, et dont ils se savaient le principal enjeu. Un matin, Booker, à son réveil, vit sa mère agenouillée auprès d'eux, priant avec ferveur pour le succès des armées de Lincoln, qui la rendrait libre avec ses enfants. Maintes fois, le soir, il entendit débattre à voix basse les événements et la situation. Dispersés sur un espace immense, sans livres, sans journaux, les esclaves des différentes plantations paraissaient merveilleusement informés : chaque victoire des fédéraux, chaque insuccès des confédérés les transportait d'allégresse. Souvent ils en avaient connaissance bien avant les blancs. C'était d'ordinaire un des leurs qu'une ou deux fois par semaine on envoyait chercher le courrier au bureau de poste; à force de rôder et d'écouter les curieux qui discutaient les dernières rumeurs, il parvenait à se renseigner; il mettait ses voisins au courant, et la nouvelle se propageait promptement par une télégraphie mystérieuse.

Enfin, déserteurs, prisonniers sur parole, soldats congédiés des troupes sudistes, commencèrent à regagner leurs foyers. Au quartier des esclaves, plus avant dans la nuit, retentirent des chants plus hardis et plus sonores, où l'on ne prétendait plus que la liberté qu'on invoquait s'appliquât à l'autre monde. Un soir, on apprit que quelque chose d'extraordinaire se passerait le lendemain. De bonne heure, en effet, jeunes et vieux furent convoqués à la « grande maison », où un inconnu, qui devait être officier des

Digitized by Google

Etats-Unis, fit un petit discours et lut une longue pièce. Puis on leur annonça qu'ils étaient libres et pouvaient s'en aller quand ils voudraient. La mère se pencha sur ses enfants avec des larmes de joie.

Il y eut des actions de grâce, de l'enthousiasme, un moment d'extase, vite disparu. Les maîtres ne voyaient point partir sans tristesse ceux qui leur avaient été si longtemps attachés; et, à leur tour, ils leur inspiraient une vive pitié. D'ailleurs, pour ces esclaves dont beaucoup avaient dépassé soixante-dix ou quatre-vingts ans, dont aucun n'avait eu jusqu'alors à s'inquiéter de l'avenir ni à faire preuve d'initiative, la liberté était, de près, chose bien plus grave qu'ils ne s'y étaient attendus. Il fallait trouver un gîte, pourvoir aux besoins d'une famille, élever des enfants. « En quelques heures, les grandes questions avec lesquelles la race anglo-saxonne se mesurait depuis des siècles, s'imposaient à eux, et il leur fallait les résoudre. » Plusieurs retournèrent une dernière fois à la « grande maison », pour y chercher conseil et y découvrir comment, échappés soudain aux années d'esclavage, ils pourraient conquérir l'éducation et l'indépendance.

*
* *

Pour s'assurer qu'ils étaient vraiment libres, presque tous quittèrent la plantation, au moins pendant quelque temps. Booker suivit sa mère, dont le mari (le père d'Amanda) venait de s'établir dans la Virginie occidentale, à une distance de plusieurs centaines de milles, qu'ils franchirent à pied. Des semaines de marche les amenèrent enfin à Malden, petite ville où l'on exploitait des mines de sel; les deux garçons furent immédiatement attachés à cette industrie, où leur beau-père avait un emploi; ce fut un rude labeur, qui parfois les prenait dès quatre heures du matin.

L'entourage était malsain, de toutes manières. Le taudis qu'ils habitaient ne valait pas mieux que celui de la plantation; et il avait l'inconvénient de n'être pas isolé. Dans un entassement de cabanes, où l'on n'avait aucun soin de l'hygiène, se pressait toute une cohue mêlée d'hommes de couleur et de blancs encore plus dégradés; le jeu, l'ivresse, les rixes, l'immoralité florissaient.

Le salut leur vint d'une immense ambition de culture. Cette race qui naissait à la vie civilisée vit, dans l'éducation, un magique mot de passe; avec la même ardeur, jeunes et vieux résolurent de s'instruire. Un jour, on annonça l'arrivée d'un jeune nègre qui avait appris à lire dans l'Ohio; et chaque soir, on se pressait autour de lui pour entendre la lecture du journal. Puis on s'avisa qu'il pourrait ouvrir une école : affaire si grave qu'il ne parut décidément pas d'âge assez mûr. Peu après survint un autre noir,

Digitized by Google

ancien soldat, que l'on disait pourvu d'un savoir considérable; et l'on se cotisa, et l'on convint qu'il logerait tour à tour dans chaque famille, où nul ne manqua jamais de lui donner la meilleure part. Aux classes d'après-midi s'ajoutèrent bientôt des cours du soir et du dimanche, où telle était l'affluence que souvent la place manquait. Des hommes, des femmes, de cinquante à quatre-vingts ans, s'y pressaient, avides de déchiffrer au moins la Bible avant de mourir.

Dès sa tendre enfance, Booker avait subi ce mystérieux attrait; lorsqu'il accompagnait ses jeunes maîtresses, esclave chargé de porter leurs livres, la salle d'école, entrevue un instant, lui avait fait l'effet du paradis. L'indépendance n'eut point d'objet plus précieux à lui offrir. Son métier lui montra d'abord à reconnaître, ensuite à tracer lui-même, le chiffre dix-huit, numéro du baril où il empaquetait le sel; il aspirait à être des premiers écoliers : mais l'habile beau-père lui avait trouvé une valeur financière qu'il ne se souciait point de sacrifier. Pour le consoler, sa mère l'aida à tirer parti du syllabaire à dos bleu dont elle s'était procuré un vieil exemplaire, et où il s'efforçait d'apprendre tout seul l'alphabet. Il s'arrangea, d'ailleurs, pour prendre quelques leçons, au terme de sa journée de travail. Il finit par obtenir la permission de suivre les classes d'après-midi durant un petit nombre de mois, à la condition de se lever assez tôt pour faire sa tâche jusqu'à neuf heures du matin, et d'y revenir deux heures après l'école. Pour n'être pas en retard à l'entrée, il avançait d'une demi-heure l'horloge de l'usine, tant et si bien qu'on dut la mettre sous clé.

A ces débuts scolaires s'associent deux grands événements : l'acquisition du premier couvre-chef, une sorte de casquette faite de deux morceaux de coutil juxtaposés, les chapeaux des magasins coûtant trop cher, et le choix d'un nom. Jusqu'alors, il s'appelait simplement Booker, comme tous ses congénères qui, pour se distinguer, n'ajoutaient à leur unique prénom que le nom de leur maître. Leur premier soin, lors de l'affranchissement, fut d'en augmenter le nombre et de multiplier des initiales qui n'avaient pas toujours d'autre signification précise que de rendre plus décoratifs leurs « intitulés ». Booker s'aperçut, à cette époque, qu'au moment de sa naissance sa mère l'avait aussi baptisé Taliaferro. Il prit modestement pour nom de famille celui de Washington.

Son gagne-pain ne tarda pas à le ressaisir tout entier; de nouveau, il recourut aux cours du soir, aux maîtres de rencontre, dont beaucoup n'en savaient guère plus que lui, dont la plupart habitaient à des distances considérables. Rien n'ébranlait sa ferme volonté de s'éduquer à tout prix, de s'élever aussi haut que le permettait sa naissance. Des salines, il était passé dans une houil-

Digitized by Google

lère qui leur fournissait le combustible; dans une de ces galeries, à travers les détours desquelles il se perdait, dont les ténèbres l'effrayaient, dont la noire poussière le dégoûtait, et où, sans cesse, il redoutait un éboulement ou une explosion, il entendit, par hasard, deux mineurs causer d'une grande école qu'on avait créée pour les nègres en Virginie, et où les étudiants pauvres pouvaient en partie gagner la valeur de leur pension; avidement, il écouta, et il se jura d'atteindre ce paradis.

Peu après, la femme du général Lewis Ruffner, le propriétaire de la mine et des fours, cherchait un domestique. C'était une Américaine du Nord, exigeante et sévère, chez qui personne ne restait plus de quelques semaines. Booker entra à son service, à 5 dollars par mois; il y resta un an ou dix-huit mois, et se plia si bien aux habitudes de rapidité méthodique, de méticuleuse propreté, d'honnêteté absolue de Mrs Ruffner, qu'elle s'intéressa à lui, l'autorisa à suivre une heure de classe par jour pendant l'hiver, l'encouragea dans tous ses efforts.

A l'automne de 1872, il se décida enfin à tenter la grande aventure. Sa mère, sans croire au succès, était de cœur avec lui. Le jour où il partit marqua une époque parmi les voisins; les plus âgés ne s'attendaient pas à ce que, de leur vivant, l'un des leurs s'en allât au collège; plusieurs, avec leurs vœux, lui apportèrent, qui un mouchoir, qui une piécette de nickel ou d'argent. Avec un petit sac, il se mit en route, sans savoir au juste à quelle distance se trouvait cette terre promise, l'Institut normal et agricole de Hampton. Or, c'était à 200 lieues de Malden; aucun chemin de fer ne reliait encore ces deux points, et le chef de la famille n'avait laissé au voyageur que quelques dollars des économies amassées chez Mrs Ruffner. John donna à son frère tout le peu qu'il possédait, ce n'était guère pour entreprendre une si audacieuse Odyssée.

Moins affable que Calypso, à l'un des relais de poste, l'hôtelier refusa d'héberger notre nègre; il ne se préserva du froid de la nuit virginienne qu'en se promenant de long en large jusqu'au matin. Tantôt marchant, tantôt se faisant voiturer gratuitement, il atteignit enfin la ville de Richmond, qui n'était plus qu'à une centaine de kilomètres de son Ithaque. Affamé, harassé, malpropre, dépaysé dans cette foule inconnue, il erra à travers les rues, jetant sur les rôtisseries et les marchands de friture des regards de convoitise : car il n'avait pas le sou, et l'on ne voulait de lui nulle part. Vers minuit, épuisé de fatigue, il remarqua une cavité sous le trottoir de planches surélevé, se glissa dedans à un moment où il n'y avait point de passants, et, la tête sur son paquet, reposa au rythme des pieds qui battaient au-dessus de lui. Au réveil, il

Digitized by Google

REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES
Directeur : LOUIS OLIVIER, Docteur ès Sciences
22, Rue du Général-Foy, PARIS.

22 JOURS

En GRÈCE

Et dans les Iles grecques

Zante, Corfou, Ithaque, Delphes, Olympie, Messène, Tirynthe, Argos, Mycènes, Égine, Épidaure, Athènes, Rhamnonte, Volo, le Mont Pélion, les Météores, les Iles de l'Archipel, etc.

XIVe CROISIÈRE de la *REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES*
ORGANISÉE AVEC LE CONCOURS DE LA *COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES*

PAQUEBOT LE « NIGER »
navire du même type et du même tonnage que le *Sénégal*,
et spécialement transformé et aménagé pour les Croisières de la *Revue Générale des Sciences*
(ou, à défaut, un autre paquebot du même type).

DÉPART DE MARSEILLE LE 23 MARS, RETOUR LE 13 AVRIL 1902
Dimanche Dimanche

COMITÉ DE PATRONAGE
des Croisières et Voyages d'Étude de la "Revue"

Président : **M. O. GRÉARD**, de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques, Vice-Recteur de l'Académie de Paris. — *Membres* : **MM. BOUQUET de la GRYE**, de l'Académie des Sciences, Ingénieur en Chef de la Marine; **E. BOURGEOIS**, Maître de Conférences à l'Ecole Normale Supérieure; **P. BROUARDEL**, de l'Académie des Sciences, ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris; **L. GRANDEAU**, Inspecteur général des Stations Agronomiques; **A. GRANDIDIER**, de l'Académie des Sciences, Président du Comité de Madagascar; **S. HALFON**, Administrateur de la Compagnie Générale Transatlantique; **E. HAMY**, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Professeur au Muséum; **T. HOMOLLE**, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Directeur de l'Ecole Française d'Athènes; **E. LEVASSEUR**, de l'Académie des Sciences morales et politiques, Professeur au Collège de France; **G. MONOD**, de l'Académie des Sciences morales et politiques, Président de l'Ecole Pratique des Hautes-Etudes; **A. MUSNIER**, Administrateur de la Compagnie des Messageries Maritimes; **NOBLEMAIRE**, Directeur de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée; **O. NOEL**, Administrateur de la Compagnie des Messageries Maritimes; *Secrétaire du Comité* : **H. LÉONARDON**, Archiviste-Paléographe; **L. OLIVIER**, Directeur de la *Revue générale des Sciences*.

Digitized by Google

ORGANISATION SCIENTIFIQUE

1° DIRECTION SCIENTIFIQUE. — Cette Croisière aura lieu sous la direction scientifique de MM.

TH. HOMOLLE, Membre de l'Institut, Directeur de l'École française d'Athènes. et **GUSTAVE FOUGÈRES,** Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

2° CONFÉRENCES. — Des conférences seront données, à bord et sur les sites mêmes des villes et sanctuaires antiques, sur l'art et la civilisation de la Grèce ancienne, ainsi que sur les principaux monuments architecturaux et principales œuvres d'art. A bord, les conférences seront accompagnées de projections à la lumière électrique.

3° BIBLIOTHÈQUE. — La Direction de la Croisière mettra, à bord, à la disposition des touristes les principaux ouvrages à lire ou à consulter sur les pays visités (Géographie; Histoire et Archéologie; Ethnographie et Démographie; Science, Art, Littérature; Agriculture, Industrie, etc.; descriptions spéciales des Villes actuelles, des ruines antiques et des Monuments de l'Art ancien, etc.).

PROGRAMME

Dimanche 23 Mars. — Départ de Marseille à 1 h. précise de l'après-midi.

Lundi 24 et Mardi 25 Mars. — En mer.

Corfou. **Mercredi 26 Mars.** — Arrivée à *Corfou* à 9 h. du matin. Visite de la ville. Montée à la citadelle, puis au sémaphore, d'où l'on jouit d'une vue splendide. Excursion en voiture à la montagne et aux oliviers de Santi-Deca. Déjeuner au sommet de Santi-Deca avec les provisions emportées du bord. Visite de l'ancienne villa de l'Impératrice d'Autriche à Gastouri. Départ de Corfou à 10 h. du soir.

Céphalonie, Ithaque. **Jeudi 27 Mars.** — Arrivée à 6 h. du matin en vue de la côte N. de Céphalonie. Le bateau longera les côtes de Céphalonie (Coup d'œil sur les parages décrits par l'*Odyssée*), sans atterrissage, puis il longera les côtes d'Ithaque et arrivera à *Vathi* (ancienne Ithaque), à midi. A voir : la ville et, aux environs, la *Fontaine des Nymphes* et la *Fontaine Aréthuse*. Départ à 9 h. du soir.

Itéa, Delphes. **Vendredi 28 Mars.** — Arrivée à *Itéa* à 5 h. du matin. Excursion par voitures et montures à *Delphes*. Outre les merveilles du grand sanctuaire d'Apollon Pythien, Roches Phædriades, Fontaine Castalie, Voie sacrée, Temples, Trésors, Portique d'Apollon, Stade, etc., exhumés depuis quelques années, l'*Ecole française d'Athènes*, continuant ses fouilles, a mis au jour cette année même *sept temples*, des *habitations de prêtres* et toute une série d'*œuvres d'art*, dont la découverte jette un jour nouveau et inattendu sur l'histoire et le génie artistique de la Grèce ancienne. — Musée de Delphes : Bas-reliefs du Trésor des Athéniens et du Trésor des Siphniens, buste d'Antinoüs, statue de bronze de l'Aurige, statues de la Victoire, des Trois Caryatides, etc., etc. Déjeuner dans le Stade avec les provisions emportées du bord. Retour à Itéa. Départ à 8 h. du soir.

Katakolo, Olympie. **Samedi 29 Mars.** — Arrivée à *Katakolo* à 6 h. du matin. Départ par trains spéciaux pour Pyrgos et *Olympie*. Visite des ruines. Grand temple de Zeus; Héraion ou Temple de Héra, Temple de Cybèle, Stade, série de Trésors, Exèdre d'Hérode Atticus. — Musée d'Olympie : l'Hermès de Praxitèle, la Victoire de Pæonios, frontons du Temple de Zeus, Combat des Centaures et des Lapithes, Pélops se préparant à la course des chars contre Œnomaüs, etc. Déjeuner à Olympie avec les provisions emportées du bord. Retour à Katakolo. Départ à 9 h. du soir.

Kalamata, Messène, Mont Ithôme. **Dimanche 30 Mars.** — Arrivée à *Kalamata* à 6 h. du matin. Château de Villehardouin. Départ par train spécial, pour *Meligala*. De Meligala, excursion en voiture à *Mavromati* (ancienne Messène), en passant par le couvent de Vourkano, au flanc du Mont Eva, d'où l'on a une magnifique vue sur le Golfe de Messénie, les Monts d'Arcadie, la Messénie, le Taygète et l'Ithôme. A mulet, ascension du *Mont Ithôme* (sanctuaire de Zeus Ithomate, vieux cloître). A *Messène* : Murailles fortifiées (9 kilomètres de tour), érigées au IVe siècle avant J.-C., Porte de Laconie, Temple d'Artémis Laghria, Fontaine Clepsydre, Porte d'Arcadie, Théâtre, Stade, Tombeaux antiques, etc. Déjeuner à la Fontaine Clepsydre avec les provisions emportées du bord. Retour à Kalamata. Départ à 7 h. du soir.

Nauplie, Argos, Mycènes, Tirynthe. **Lundi 31 Mars.** — Arrivée à *Nauplie* à 8 h. du matin. Excursion par train spécial à *Argos*, à *Mycènes* et à *Tirynthe*. Déjeuner dans les ruines de Mycènes avec les provisions emportées du bord.

A voir. — A *Argos* : le Musée; le Théâtre antique; le Phidi, bas-relief taillé dans le roc; le Château franc;

A *Mycènes* : l'Acropole; les Tombeaux royaux à coupole (Trésor d'Atrée, dit aussi Tombeau d'Agamemnon) et les autres tombes en ruche taillées dans le rocher; les Murailles; la Porte des Lions; l'Agora; le Palais-Royal.

A *Tirynthe* : l'Acropole, la citadelle; le Mur d'enceinte, l'un des plus puissants spécimens de l'architecture dite cyclopéenne; les Galeries ogivales, construites dans l'intérieur des contreforts de l'enceinte. Retour à Nauplie. Départ à 10 h. du soir.

Égine. **Mardi 1er avril.** — Arrivée à *Hagia-Marina* à 7 h. du matin. Visite au Temple d'Athéna ou d'Aphaia, l'un des plus beaux temples qui nous soient restés de la Grèce antique. (Fouilles actuellement en cours d'exécution et sculptures nouvellement découvertes). Départ à 11 h. du matin.

Épidaure. Arrivée à *Epidavros* ou *Pidavro* à midi. Excursion au Sanctuaire d'Asklépios (l'Hiéron d'Esculape), près d'Epidaure. Théâtre construit par Polyclète le Jeune. Substructions du Temple d'Artémis, des logements des malades, du Gymnase et du Stade grecs, et des bains d'Antonin. Départ à 7 h. du soir

Digitized by Google

Le Pirée, Athènes. Du Mardi 1er au Vendredi 4 Avril. — Arrivée au *Pirée* le mardi 1er avril à 9 h. du soir. Visite d'*Athènes* : l'Acropole, les Propylées, le Parthénon, le Temple de la Victoire Aptère, l'Erechthéion, le Musée de l'Acropole, le Théâtre de Dionysos, l'Odéon d'Hérode Atticus, le Temple de Zeus, le Temple de Thésée, le Cimetière de Céramique, le Pnyx, l'Agora, la Tour des Vents, l'Arc d'Adrien, le Musée du Polytechnikon et le Musée central. — Possibilité, pour les touristes qui en exprimeront le désir en s'inscrivant, d'aller à leurs frais d'Athènes au *Laurium*, *Eleusis* et *Daphné*.

Communications, *sans frais supplémentaires* pour les touristes, toutes les demi-heures, entre Athènes et la gare du Pirée, par chemin de fer (20 minutes). Les repas à bord seront réglés de façon à laisser la plus grande liberté aux passagers. Départ du Pirée, vendredi 4 avril, à 7 h. du soir.

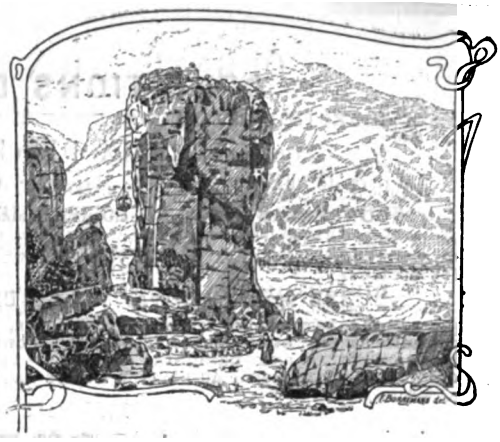

Volo, Le Mont Pélion. Samedi 5 Avril. — Arrivée à *Volo* à 11 h. du matin. Visite de l'ancien Kastro musulman. L'après-midi, promenade au *Mont Pélion* pour prendre une idée de la région où la vieille mythologie grecque plaçait la lutte des Géants contre les Dieux, les Centaures, les noces de Thétis et de Pélée, l'éducation d'Achille, etc. Retour au bateau à Volo.

Kalabaka, Les Météores. Dimanche 6 Avril. — Excursion en chemin de fer à travers la Thessalie, à *Pharsale* et à *Kalabaka*, puis en voiture, à cheval et à mulet, aux couvents, si pittoresques, des *Météores*, situés sur des socles naturels hauts de 100 à 300 mètres au-dessus du niveau de la plaine. Déjeuner avec les provisions emportées du bord. Retour à Volo. Départ à 7 h. du soir.

Cap Colonne (Sunium). Lundi 7 Avril. — Arrivée au *Cap Colonne* (anciennement Sunium) à 8 h. du matin. Excursion à pied aux temples doriques d'Athéna et de Poséidon, (celui-ci récemment dégagé). Vue splendide sur l'Attique, la mer Egée, les Cyclades. Départ à 10 h. 1/2 du matin.

Rhamnonte (Ovrio-Kastro) Arrivée à *Ovrio-Kastro* (ancienne Rhamnonte) à 1 h. de l'après-midi. Par sa situation et ses épais massifs de verdure, ses fortifications et la vue du Pentélique, ce lieu est l'un des plus pittoresques de l'Attique. Visite du grand et du petit temple de Némésis et de la forteresse. (De Rhamnonte, on peut se rendre à Marathon : on voit, sur la route, le *Tumulus des Athéniens* tués par les Perses, et le *Tombeau de Miltiade*.) Retour à Ovrio-Kastro. Départ à 11 h. du soir.

Délos. Mardi 8 Avril. — Arrivée à *Délos* à 6 h. du matin. Visite aux ruines de Délos, mises au jour par M. Homolle et les membres de l'*École française d'Athènes*. Ascension au sommet du Cynthe. Visite de la caverne du Dragon. Départ à 11 h. du matin.

Naxos. Arrivée à *Naxos* à midi. Visite de la ville moderne et des restes de la ville ancienne et de la ville franque : la tour carrée, ruines du temple de Dionysos, etc. Départ à 3 h. de l'après-midi.

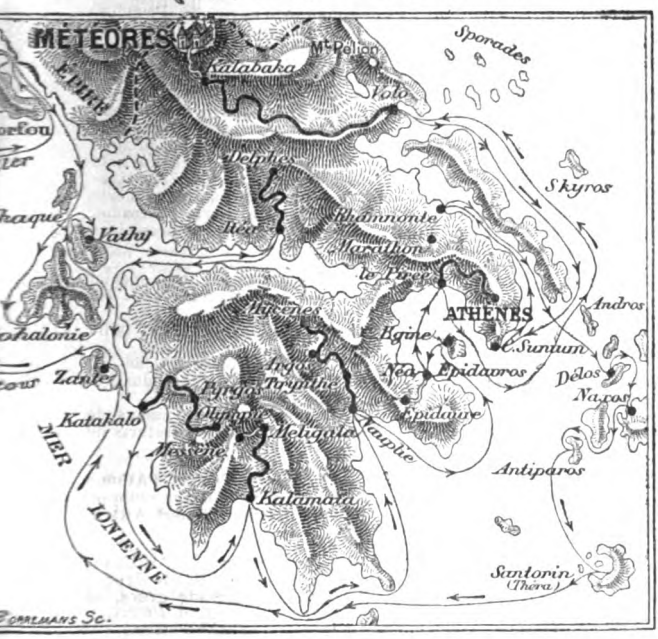

Antiparos. Arrivée à 4 h. 1/2 de l'après-midi. Exploration de la magnifique grotte à stalactites, l'une des plus curieuses qui existent. Départ à minuit.

Théra (Santorin). Mercredi 9 Avril. — Arrivée à *Théra* à 6 h. du matin. *Santorin* et ses îles satellites (*Theresia*, etc.) représentent les bords d'un cratère de 10 kilomètres de diamètre, rompu et envahi par la mer. Village préhistorique, habitations humaines, armes, ustensiles, etc., de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze, ensevelis sous une pluie de pierres ponces, 2.000 ans avant J.-C., et actuellement déblayés. Exploration de Santorin et de la petite île de *Mikra-Kaimeni*. Déjeuner avec les provisions emportées du bord. Départ à 6 h. soir.

Zante. Jeudi 10 Avril. — Arrivée à *Zante* à 1 heure de l'après-midi. Visite de la ville, du château, du Mont Scopos, des châteaux vénitiens et des environs. (Cette région est l'une des plus belles des îles Ioniennes.) Départ à 6 h. du soir.

Vendredi 11, Samedi 12 Avril. — En mer.

Dimanche 13 Avril. — Arrivée à *Marseille* à 2 h. 1/2 soir.

Digitized by Google

CONDITIONS DU VOYAGE

PRIX DES PLACES

Le prix de chaque place, de Marseille à Marseille, comprend deux parties :

1° 580 francs à payer à la COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES pour tout le trajet maritime, le logement à bord et la nourriture (vin compris) du commencement à la fin du voyage, pendant la marche du navire et durant les escales;

2° 385 francs à payer à la REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES pour les débarquements, rembarquements, ainsi que pour toutes les excursions organisées par elle à terre (montures, voitures, chemins de fer, y compris tous les pourboires aux bateliers, ânier, voituriers, guides ou agents quelconques employés par la *Revue* au service de ses excursions).

INSCRIPTIONS

Les inscriptions à la Croisière sont reçues tous les jours non fériés, de 10 h. du matin à midi, et de 2 h. à 6 h. du soir, au siège de la Direction de la **Revue générale des Sciences**, 22, rue du Général-Foy, à Paris.

On peut s'inscrire directement ou par correspondance.

PAIEMENTS

Les touristes ont à verser :

1° A la **Revue générale des Sciences** : d'abord **20 francs** au moment même où ils s'inscrivent au voyage; ensuite **365 francs** du 24 Février au 10 Mars, tous les jours non fériés, de 10 h. à midi et de 2 h. à 6 h.

(En cas de désistement des passagers, la *Revue générale des Sciences* ne sera tenue à aucun remboursement sur les versements effectués. — Les personnes qui n'auront pas fait dans les délais fixés les versements indiqués seront considérées comme s'étant désistées.)

2° A la **Compagnie des Messageries Maritimes**, 1, rue Vignon, à Paris : **580 francs**, du 24 Février au 10 mars, tous les jours non fériés, de 1 h. à 4 h. du soir.

(En cas de désistement des passagers, la *Compagnie des Messageries Maritimes* ne sera tenue à aucun remboursement sur les versements effectués. — Les personnes qui n'auront pas fait dans les délais fixés les versements indiqués seront considérées comme s'étant désistées.)

Les billets de passage ne seront délivrés par la *Compagnie des Messageries Maritimes* qu'aux personnes qui auront déjà acquitté près de la *Revue générale des Sciences* le prix des excursions.

NOTA. — La *Revue générale des Sciences* et la *Compagnie des Messageries Maritimes* étant *isolément* (et non pas solidairement) responsables vis-à-vis des passagers des sommes que, respectivement, elles encaissent pour le voyage, MM. les Touristes sont instamment priés de ne pas réunir en une seule les sommes qu'ils ont à leur payer. Afin d'éviter toute confusion à ce sujet, il leur est recommandé d'opérer leurs versements *exactement* de la façon qui vient d'être indiquée.

Bien que les passagers choisissent leur place à bord au moment de leur inscription au siège de la Direction de la *Revue générale des Sciences*, celle-ci entend ne leur être redevable que des versements qu'elle reçoit d'eux pour la partie du voyage dont elle a la charge (d'une part, **20** fr.; d'autre part. **365** fr.).

La *Revue générale des Sciences* n'accepte en paiement que des espèces ou des chèques à vue à toucher à l'Agence R du *Crédit Lyonnais*, 53, Boulevard Haussmann, à Paris.

Dans le cas où, pour un motif quelconque, le voyage n'aurait pas lieu, les personnes inscrites ne pourraient prétendre qu'au remboursement des sommes versées.

AVIS AUX PASSAGERS

Chaque touriste est tenu de s'occuper lui-même de son bagage en toute occasion.

La Direction de la Croisière prend toutes les mesures qu'elle juge utiles pour la santé et le bien-être des touristes, d'une façon générale, toutes les précautions qui lui paraissent propres à éviter les accidents. Mais, quant à ces accidents, de quelque nature qu'ils soient et en quelque lieu qu'ils se produisent, elle décline toute responsabilité.

La Direction, soucieuse de conserver à ses Croisières leur bonne renommée, se réserve le droit de refuser toute inscription sans avoir à donner aucun motif. Elle se réserve, en outre, le droit de débarquer, en cours de route, tout passager dont elle jugerait la tenue ou les propos nuisibles au bon ordre. Dans ce cas, la Direction rembourserait au touriste le prix du voyage, sous déduction des frais faits pour lui.

En raison des incidents divers, d'ordre diplomatique, sanitaire, etc., susceptibles de se produire soit avant le départ de la Croisière, soit en cours de route, la Direction se réserve, dans l'intérêt général du voyage, la latitude d'apporter au programme ci-dessus, notamment à l'ordre des escales, les modifications que lui dicteraient les exigences du moment.

Chemins de fer français. — Les Compagnies de chemins de fer de *Paris à Lyon et à la Méditerranée*, du *Nord*, d'*Orléans* et de l'*Ouest*, ainsi que les *Chemins de fer de l'Etat* seront sollicités d'accorder, comme de coutume, sur leur réseau, aux adhérents à ce voyage, une *réduction de moitié* à l'aller et au retour.

La *Revue* ne pourra présenter cette demande qu'en faveur des personnes qui la lui auront formulée au moment de leur inscription, avec indication du lieu de départ et du lieu de retour.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

La *Revue générale des Sciences* offre à MM. les Touristes d'organiser, après le voyage, l'exposition des photographies par eux prises en cours de route. Un Comité, composé de trois spécialistes hautement qualifiés, sera juge de ce concours et en décernera le prix au vainqueur.

Ce prix consistera dans le remboursement, par la *Revue générale des Sciences*, du montant des excursions (**385** francs).

Les épreuves exposées demeureront la propriété de la *Revue générale des Sciences*.

RENSEIGNEMENTS. — Pour tous Renseignements : S'adresser à la Direction de la **Revue Générale des Sciences**, 22, *rue du Général-Foy, à Paris.*

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette. — 743.

Digitized by Google

s'aperçut qu'il était près du port où l'on déchargeait une cargaison de fer. Le capitaine consentit à l'embaucher; et il gagna ainsi sa nourriture pendant plusieurs jours, retournant chaque soir à son premier gîte, afin de mettre un peu d'argent de côté pour le voyage.

Il lui restait en poche 2 fr. 50, lorsqu'il s'arrêta enfin devant le grand bâtiment de briques à trois étages, qui lui parut le plus beau du monde, et qui allait si bien le dédommager de sa peine. Sans tarder, il se présenta à la directrice; elle pensa d'abord avoir affaire à un vagabond, puis, en guise d'examen préliminaire, lui commanda de balayer la salle. Ombre de Mrs Ruffner, avec quelle gratitude fûtes-vous évoquée par Booker Washington! Trois fois il balaya la salle, puis, s'armant d'un torchon, il l'épousseta quatre fois, quatre fois il essuya chaque banc, chaque table, chaque pupitre, et les boiseries du mur; il nettoya à fond les armoires et les moindres recoins; pas un objet n'échappa à sa main vigilante, et lorsque, enfin, il rappela son Augias, elle eut beau fureter dans les endroits les plus perfides, frotter son mouchoir sur les moulures, inspecter les fentes du parquet, l'œuvre était irréprochable, et elle déclara avec calme : « Je pense que vous ferez l'affaire pour entrer dans cette institution. »

Ensuite, elle lui offrit l'emploi de *janitor*, qui l'obligeait à se coucher fort tard et à se lever dès quatre heures du matin, pour allumer les feux et prendre soin d'un grand nombre de salles; mais cela défrayait la plus grosse partie de la pension, qui s'élevait à 10 dollars par mois; en outre, les dépenses d'enseignement étaient de 70 dollars par an : les petites sommes que John envoyait de temps en temps n'y auraient pas suffi. Un généreux bienfaiteur, M. S. Griffitts Morgan, les prit à son compte.

C'était un de ces Américains du Nord qui, dès le principe, s'intéressèrent passionnément à l'éducation des nègres Avec la directrice de l'école, miss Mary F. Mackie, le plus dévoué à cette tâche était le général Samuel C. Armstrong. Il s'était battu contre les esclavagistes, sans conserver pour cela à l'égard des blancs du Sud la moindre animosité; et sa belle énergie, sa franchise, son absolue droiture de caractère produisaient la plus profonde impression sur tous ceux qui l'approchaient. Les trois ou quatre cents élèves des deux sexes, dont certains n'avaient pas moins de quarante ans, qui, désireux d'apprendre, travaillaient dur sous ses ordres, avaient en lui la foi la plus docile. Un hiver, où l'encombrement des dortoirs empêchait d'admettre de nouveaux candidats, il proposa que quelques-uns des anciens couchassent sous la tente; et, malgré le froid rigoureux, presque tous s'offrirent joyeusement pour lui plaire.

Digitized by Google

Il les tenait, d'ailleurs, d'une façon presque militaire; en personne, il passait dans leurs rangs pour faire l'inspection : il fallait que les souliers fussent cirés, que les vêtements n'eussent pas de tache de graisse et qu'il ne manquât pas un bouton. Booker Washington n'avait point d'effets de rechange; quand son unique paire de chaussettes devenait sale, il la lavait le soir et la faisait sécher au feu, et que de mal il se donna pour conserver propre le costume qu'il portait en classe aussi bien qu'à son travail; il accueillit avec reconnaissance les hardes que des gens charitables expédiaient du Nord par caisses.

Tout lui était une révélation : de s'asseoir à table à des heures régulières, de manger sur une nappe, d'avoir une serviette et de coucher dans des draps; le premier soir, il se glissa dessous; le jour suivant, il s'étendit dessus; et ce ne fut qu'en observant ses sept compagnons de chambrée, qu'il découvrit la manière de se mettre entre les deux. Il apprit aussi l'usage du bain et de la brosse à dents; « la propreté est ce qu'il y a de mieux après la piété », dit le proverbe anglais; certains pensent que les deux vont ensemble, et que le respect du corps développe le respect de l'âme. Ces leçons impressionnèrent vivement Booker Washington, et dès lors il ne se lassa plus de les inculquer aux autres. Rien n'est plus notable peut-être que cet esprit d'apostolat, commun à tous ces étudiants de tout âge, dont plusieurs avaient à soutenir de vieux parents ou une nombreuse famille, et qui tous travaillaient avec acharnement, parce qu'ils se sentaient mission de relever leur race.

Retourner à Malden pendant les vacances, y faire profiter son frère et ses voisins d'un savoir si vaillamment conquis, tel était désormais le rêve de Washington; et c'était presque une nécessité, puisque l'école fermait durant ces mois-là. Mais où trouver l'argent du voyage? Il résolut de vendre un habit qui lui semblait avoir quelque valeur; un amateur se présenta, conclut le marché pour 3 dollars et ajouta de l'air le plus naturel : « Vous ne savez pas ce que je vais faire? Je vais prendre l'habit et vous donner 25 sous comptant, et puis je vous paierai le reste dès que j'aurai de quoi. » Cela changeait la situation, il ne fallait plus songer à partir.

Une place de garçon de restaurant à Fortren Monroe lui permit de gagner sa vie; le soir et entre les repas, il lisait et étudiait beaucoup; il faisait lui-même sa lessive et se privait de tout, afin d'économiser une somme de 16 dollars qu'il devait à l'Institut de Hampton. Malgré tout, l'été avançait sans que la tirelire s'emplît. Un jour, ayant ramassé sous une table un beau billet neuf et craquelant de 10 dollars, il eut la délicatesse de le porter au patron, qui, froidement, l'empocha, sous prétexe que le local lui appartenait.

Digitized by Google

Heureusement, le trésorier de l'établissement consentit à patienter, et Washington fut admis pour une seconde année, et reprit ses fonctions de *janitor*. En dehors des connaissances livresques et des notions qu'il acquit sur les meilleures races d'animaux de ferme et de volailles, il se développa surtout de deux façons. Le désintéressement qui le frappait si fort chez ses maîtres lui fut une inoubliable leçon morale; et il apprit en même temps à mieux apprécier la valeur littéraire et les bienfaits spirituels de la Bible, dont il prit l'habitude de lire un chapitre chaque matin. D'autre part, il se forma à la parole, s'exerça à la diction, assista ponctuellement aux débats du samedi soir, et s'arrangea avec des camarades pour utiliser de la même manière chaque jour les vingt minutes qui suivaient le souper.

Ainsi l'année s'écoula; et, cette fois, avec l'aide de sa mère, de son frère et de l'un de ses maîtres, il disposa d'assez d'argent pour aller passer les congés à Malden. Mais une grève de mineurs lui enleva les ressources sur lesquelles il comptait pour se suffire; sa mère mourut, tandis qu'il était en quête d'ouvrage. Au milieu de toutes ces épreuves, ce fut encore Mrs Ruffner qui le tira d'embarras et le mit en mesure de gagner de quoi retourner à Hampton. La directrice le rappela, d'ailleurs, quinze jours avant la rentrée, pour exécuter à fond, tous les deux, le grand nettoyage annuel.

En juin 1875, il acheva ses études avec le plus grand succès. De nouveau, les fonds lui manquaient pour rentrer au logis. Avec d'autres étudiants, il s'engagea dans un hôtel d'été du Connecticut. Chargé d'abord de servir à table, il fit preuve d'une telle inexpérience qu'on le réduisit à porter les plats. Mais, avec cette énergie qui est le trait dominant de son caractère, il se plia à un si rigoureux apprentissage, qu'au bout de quelques semaines on lui rendait ses premières fonctions. De la sorte, il amassa bien vite assez d'argent pour retourner à Malden, où ses congénères l'accueillirent avec enthousiasme et le chargèrent de diriger l'école. Il allait, dès lors, s'efforcer d'amener les autres au point qu'il avait atteint par tant d'héroïques efforts.

*
* *

La tâche n'était pas commode. Sans doute, dans la traite et dans l'esclavage se laisse discerner un dessein providentiel. Comme le remarque M. Washington, les dix millions de nègres des États-Unis jouissent actuellement d'avantages matériels, intellectuels, moraux et religieux que ne soupçonnent point leurs frères sur d'autres points de la planète; et constamment ils envoient des missionnaires dissiper les ténèbres de la mère patrie. Considérée dans son ensemble, et du terme où elle aboutit, la chaîne des événements se montre

Digitized by Google

sous un jour bien différent de ce qu'elle nous apparaissait en détail, anneau par anneau. Beaucoup de choses, qui nous semblaient tout à fait incompréhensibles, s'expliquent naturellement; de mille circonstances que nous déclarions mauvaises et inexcusables se manifeste la bonté latente. La fin ne justifie certes pas les moyens; mais, seule, elle nous en révèle la qualité véritable, faute de quoi nous ne pouvons porter sur eux un exact jugement moral. Le monde est un grand système indivisible, dont les éléments ne prennent leur pleine valeur que dans la perspective totale. Telle est la vue de l'existence à laquelle nous convie notre auteur.

Ce qui viciait essentiellement l'institution de l'esclavage, c'est qu'elle avait été établie en Amérique pour d'égoïstes motifs d'intérêt financiers; et par un de ces retours de justice si fréquents que nous n'en saisissons plus le caractère merveilleux, elle avait produit les pires conséquences économiques. L'emploi de la main-d'œuvre servile inflige au travail une marque d'infamie, en fait quelque chose d'inférieur et de dégradant que chacun cherche à éluder. De même que les noirs se donnaient le moins de peine possible et s'acquittaient de la besogne inévitable avec une extrême négligence, les blancs se gardaient bien de pratiquer un métier, de former leurs filles à la cuisine, à la couture ou aux soins du ménage. La paresse était l'idéal des deux races. Les diverses mesures d'émancipation qui se succédèrent de 1862 à 1870, n'effacèrent point les effets dont elles abolissaient la cause.

Les droits politiques que, du jour au lendemain, elles conférèrent aux affranchis compliquèrent encore la situation. L'esprit dans lequel on en usa d'abord, nous est admirablement indiqué par ce nègre qui recommandait à Booker Washington de voter comme les autres. — « Nous n'être pas bien capables de lire les journaux; mais nous sait comment voter, et nous veut que vous voter. Nous regarde le blanc, et nous ne perd pas de vue le blanc, jusqu'à ce que nous découvre comment le blanc va voter; et quand nous découvre comment le blanc va voter, alors nous vote exactement dans l'autre sens. Alors nous sait que nous fait bien. » — Cette équitable disposition fut fort encouragée par les aventuriers du Nord qui ne songeaient qu'à évincer les gens du Sud. L'alliance de ces *carpet-baggers* aida beaucoup de nègres à se hisser, plus ou moins durablement, au pouvoir. Quelques-uns en étaient dignes et s'y maintinrent; d'autres, qui ne savaient ni lire ni écrire et dont la moralité ne dépassait pas la culture, connurent de lamentables déchéances. On nous cite un nègre, ancien lieutenant-gouverneur de son Etat, employé comme manœuvre par des maçons qui lui commandaient de se dépêcher d'apporter des briques, en l'appelant par son titre.

Digitized by Google

La réaction fut prompte. Vers 1876, s'organisa, dans le Sud, le *Ku Klun Klan*, qui avait pour objet de surveiller les gens de couleur et surtout de les empêcher d'exercer une influence politique. Durant les années d'esclavage, les « patrouilleurs » s'opposaient de même aux réunions nocturnes, aux passages d'une plantation à l'autre. Mainte église, mainte école furent brûlées par cette société; et les meurtres n'étaient pas rares. Dans une de ces échauffourées, à Malden, le général Ruffner fut sérieusement blessé en prenant la défense des nègres.

Peu à peu, les violences se calmèrent : elles furent remplacées par des fraudes électorales, qui n'étaient guère moins fâcheuses. « Le blanc qui escamote le suffrage d'un nègre apprendra bientôt à escamoter celui d'un blanc; et l'homme qui fait cela finira sa carrière de malhonnêteté par un vol ou quelque autre crime aussi grave... Le blanc, qui commence par enfreindre la loi en lynchant un nègre, cédera bientôt à la tentation de lyncher un blanc. » D'autre part, on ne peut se flatter que le nègre s'initie à l'art du gouvernement en cessant d'y collaborer, non plus qu'on n'apprend à nager sans se jeter à l'eau.

De la distance où nous sommes placés, il semble que le plus sage eût été de subordonner l'exercice du droit de vote à certaines conditions de fortune ou d'éducation, et d'appliquer également la loi aux citoyens des deux races. Autrement, il était inéluctable que l'ignorance et la rancune fussent odieusement exploitées, que les fonctions publiques fussent gérées en dépit du bon sens, et que le facile attrait de l'agitation politique détournât les nouveaux venus des tâches plus ardues et plus essentielles.

Délivrés de servitude, ils ne concevaient point de plus noble idéal que de se reposer confortablement, après avoir si longtemps versé des sueurs bien involontaires pour le compte d'autrui. Le gouvernement central leur avait accordé l'indépendance; ils s'accoutumèrent à le regarder comme leur providence et à tout attendre de lui. La capitale les fascina particulièrement; et ils allèrent nombreux à Washington, afin d'y obtenir une place dans l'administration; car ils possédaient l'âme du parfait fonctionnaire. Beaucoup d'entre eux se casèrent, en effet, dans les bureaux; et, ainsi assurés d'un salaire régulier, ils s'abandonnaient fréquemment à ces goûts d'enfantine vanité qui étaient, avec la paresse, leur trait caractéristique. Des jeunes hommes, qui gagnaient 4 dollars par semaine, en dépensaient 2 le dimanche, à parcourir en *boghei* la promenade à la mode, pour se donner des airs opulents. Tels, dont les appointements mensuels étaient de 75 à 100 dollars, se trouvaient endettés à la fin de chaque mois.

Digitized by Google

Le spectacle était le même ailleurs. Dans des cases, où une demi-douzaine de personnes ne possédaient qu'une seule fourchette, on voyait des instruments de musique de plusieurs centaines de dollars et dont on n'était, au surplus, pas capable de jouer; ou bien, c'étaient de prétentieuses pendules, qui ne marchaient pas, et où, eussent-elles marché, nul n'aurait su lire l'heure; ou encore, de coûteuses machines à coudre, achetées par versements successifs et que l'on n'utilisait pas. Les provisions étaient prises, à grands frais, dans les magasins, tandis que le terrain où l'on aurait pu économiquement cultiver des légumes était jusqu'au seuil de la porte planté de cotonnier.

Oh! ce n'étaient point des professeurs d'énergie que désiraient alors ces nègres; à leurs yeux, le principal mérite du savoir était même de les dispenser de tout effort; et le mot signifiait d'abord qu'ils n'auraient plus à faire œuvre de leurs mains. L'influence libérale de l'éducation leur importait fort peu; ils y cherchaient surtout la mystérieuse libératrice qui les exempterait de tout travail. Une fois dans les écoles, ils trouvaient fort mauvais qu'on leur imposât aucun labeur; il leur semblait « à peine convenable » qu'on les exerçât encore aux métiers manuels.

Les muses n'étaient vraiment pour eux que de plus distingués fétiches; les livres, que des amulettes, qui les mettraient à l'abri des esprits malfaisants de la vie active et pénible. Celui que protégeaient ces charmes n'avait plus désormais à redouter aucune épreuve terrestre; initié, si peu que ce fût, au latin et au grec, il devenait un être supérieur et presque surnaturel. Les plus gros volumes passaient pour les plus efficaces; les titres les plus longs et les plus retentissants offraient la garantie la plus sûre; les cerveaux s'encombraient de règles compliquées, dont le rapport à la vie réelle leur échappait tout à fait. Tel qui n'avait jamais su additionner ses dépenses, se plongeait frénétiquement dans les obscurs abîmes de la banque et de l'escompte. M. Booker Washington se rappelle avec tristesse et horreur certain jeune homme qu'il trouva, accroupi dans une case, les vêtements souillés, absorbé dans l'étude d'une grammaire française, tandis que tout restait sale autour de lui, et que les herbes folles emplissaient la cour et le jardin.

Leur objet n'était point un plus haut degré de culture et de civilisation, mais une existence plus facile, affranchie de toute besogne physique. Au début, un de leurs débouchés favoris fut, avec l'administration, le service du Seigneur. Par les chaudes après-midi de juillet, les nègres, employés dans les champs de coton, s'arrêtaient tout à coup et, regardant les cieux, s'écriaient :

Digitized by Google

« O Seigneur, le coton suis si touffu, l'ouvrage suis si dur, et le soleil suis si chaud, que je crois que ce moricaud suis appelé à prêcher. » Dans les premiers temps de l'indépendance, ces vocations étaient une véritable épidémie; on en ressentait d'ordinaire les symptômes précurseurs quelques jours après avoir commencé d'apprendre à lire. Le mal éclatait généralement à l'église L'élu tombait soudain sur le sol et y demeurait des heures étendu sans voix, sans mouvement; s'il résistait, le prodige se répétait deux ou trois fois; toujours il finissait par céder.

Aussi, dans des paroisses de moins de deux cents âmes, on comptait jusqu'à dix-huit ministres et la plupart étaient de cœur et d'acte avec celui qui prétendait démontrer par l'Ecriture comme quoi Dieu avait maudit tout effort, comme quoi tout homme qui travaillait commettait un péché. C'était pour eux un bonheur suprême, une semaine d'innocence absolue, que la période de Noël au premier janvier, où la coutume était de ne rien faire. En revanche, les gens les plus sobres choisissaient ce moment pour se griser. On se gorgeait de pains d'épice et de sucre de canne. On arborait des affiches aussi profanes que voyantes. Avec des décharges de fusils, de pistolets et de pétards, avec des rasoirs brandis en l'air, et qui, dans l'excitation du whiskey, n'allaient pas toujours sans blessures, on se livrait le soir à des danses effrénées. La grande fête chrétienne, dont le caractère sacré était bien oublié, voyait ainsi renaître les rudes mœurs, la grossière gaîté des ancêtres. Relisez le passage d'*Outre-Mer* où Paul Bourget décrit une église nègre, avec son doyen au torse énorme, aux lèvres massives, à l'air bestial; l'assistant qui « découvre ses dents blanches dans un rire où il y a de la sensualité et de la cruauté »; les hurlements, les battements de mains, les vertigineux tournoiements, l'allégresse de cannibales qui terminent la cérémonie. C'est encore une religion de sauvages.

Ceux qui se vouaient à l'enseignement n'y étaient guère mieux préparés, et n'y apportaient pas des vues plus hautes ou plus désintéressées. Ils y recherchaient, avant tout, une agréable sinécure. Dès que les écoles s'organisèrent sérieusement, beaucoup de ces maîtres improvisés furent rejetés dans une classe plus humble que leurs élèves. Que l'on juge de leur conviction scientifique par celui d'entre eux à qui l'on demandait ce qu'il pensait de la forme de la terre, et qui se déclara prêt à la soutenir ronde ou plate, selon les préférences de la majorité de ses auditeurs.

Booker Washington avait eu le bonheur, ou le courage, d'échapper aux prestiges de l'agitation politique et aux molles séductions d'une illusoire vocation évangélique. Il comprit que

Digitized by Google

l'unique moyen de rendre à sa race un service réel et profond, c'était de l'élever à la hauteur du rôle qu'elle avait à jouer désormais; moins préoccupé de lui-même et de ses aises que du bien à accomplir, il se donna corps et âme à sa nouvelle tâche, à la triple éducation de la main, de la tête et du cœur, d'où il eut le bon sens de voir que dépendait tout progrès durable. Avec la même vaillance qu'au sortir des années d'esclavage il avait marché à la conquête du savoir, il résolut de s'immoler maintenant aux autres.

*
* *

D'abord, il revint vers ses concitoyens de Malden, qui lui firent l'accueil le plus pathétique. Chaque famille voulut le recevoir; il dut accepter un repas dans chaque case, et partout raconter ses aventures; en maint endroit, en l'obligea à prendre publiquement la parole. On le choisit enfin pour diriger l'école nègre. Avec la conscience qu'il était désormais capable de se rendre utile aux siens, commença l'une des plus heureuses périodes de sa vie. Dès huit heures du matin, il était à l'ouvrage; et d'ordinaire il ne s'arrêtait pas avant dix heures du soir. Tant de gens, occupés tout le long du jour, étaient avides d'éducation, qu'il ne tarda pas à ouvrir des cours du soir; il y eut autant de monde que dans l'après-midi, beaucoup de vieillards, entre autres, dont les efforts pour s'instruire étaient singulièrement touchants.

En outre, il fonda une petite salle de lecture, et des conférences où l'on s'exerçait à la discussion. Le dimanche, il avait une classe à Malden dans la journée, une autre à quelques milles de là, dans la matinée. En dehors des maigres appointements que lui assuraient les fonds publics, il ne regardait guère à l'argent, et, sans rien demander, communiquait tout son savoir à quiconque souhaitait y puiser. Avec un zèle particulier, il donnait aussi des leçons aux jeunes gens qu'il espérait envoyer à leur tour à l'Institut de Hampton. Une des premières recrues fut son frère John, qui l'avait si généreusement aidé naguère, et qu'il eut alors la satisfaction de préparer avec succès à l'examen, et de pourvoir de la somme nécessaire pour entrer au collège. Plus tard, à eux deux, ils firent bénéficier des mêmes avantages James-B. Washington, un orphelin que leur mère avait adopté, malgré leur propre dénuement, à l'époque où ils s'étaient fixés dans la Virginie occidentale, et que toujours ils traitèrent comme un membre authentique de leur famille. Un grand nombre d'autres candidats, des deux sexes, furent également admis par leurs soins.

A l'automne de 1878, Booker Washington alla compléter ses études dans la capitale fédérale; il y séjourna huit mois; il y apprit

Digitized by Google

bien des choses, et les faits qu'il y observa lui furent plus profitables que tout le reste. Au lieu qu'à Hampton, les élèves avaient, dans une certaine mesure, à se tirer d'affaire par eux-mêmes, devaient subvenir à leurs frais de pension, et s'initiaient à un métier qui, plus tard, les mettrait hors d'embarras, ses nouveaux compagnons étaient ici, pour la plupart, défrayés de toutes leurs dépenses sans qu'il leur en coûtât le moindre effort; leur existence était confortable; ils savaient plus de grec et de latin; ils étaient intellectuellement plus brillants; mais ils ignoraient la vie, ils étaient hors d'état de suffire à leurs besoins; et, plutôt que de renoncer au luxe dont ils avaient pris l'habitude, au sortir du collège, ils entraient en service dans les hôtels et dans les grands trains.

Sur ces entrefaites, il fut question de changer le chef-lieu de la Virginie occidentale : les blancs de Charleston, qui était l'une des villes proposées, et qui se trouve à quelques kilomètres de Malden, prièrent Booker Washington d'entamer une campagne en leur faveur. Pendant prés de trois mois, il prodigua les discours dans les différentes régions de l'Etat, et finit par obtenir gain de cause. Sa réputation d'orateur s'établissait; et ce lui fut une agréable surprise d'être invité à Hampton par le général Armstrong, pour y prononcer une allocution, à la prochaine proclamation des grades. En wagon, il parcourut à l'aise cette même route où il avait subi de telles fatigues, six ans plus tôt.

Le succès de sa harangue et la valeur des élèves qu'il avait préparés durant les précédentes années firent que, dans l'été de 1879, on le rappela, moitié comme maître, moitié pour achever sa formation, à l'Institut normal. Il y trouva déjà des changements. C'est que l'éducation ne s'y débitait pas, selon un type préconçu, à travers un moule rigide, conformément à la tradition d'âges reculés ou de lointaines contrées. Le général Armstrong n'avait égard qu'aux besoins de ses disciples actuels; et sans cesse il s'efforçait d'adapter plus exactement aux circonstances du temps et du lieu les programmes scolaires et l'enseignement professionnel.

De plus, il inaugurait justement une curieuse expérience. Des territoires de l'Ouest, il avait fait venir une centaine de jeunes Indiens, parfaitement incultes et ignorants; il voulait voir s'ils étaient aussi rebelles à toute civilisation qu'on l'admettait couramment, sans examen; il les confia à la garde de B. Washington. En dépit de la fierté avec laquelle le peau-rouge méprise même les blancs, ce nègre réussit à gagner leur confiance, leur affection. A contre-cœur, ils laissèrent couper leurs longues chevelures, endossèrent des vêtements, et renoncèrent à fumer; avec peine, ils apprirent la langue anglaise. Mais, en fait d'adresse manuelle et

Digitized by Google

de progrès scolaires, ils ne le cédaient pas aux noirs, et s'entendaient d'ailleurs à merveille avec eux.

A la fin de la même année, il se trouva que beaucoup de jeunes personnes de couleur, qui désiraient ardemment s'instruire, étaient trop pauvres pour payer pension ou se procurer des livres. On créa donc une école du soir, ouverte à un certain nombre de ceux qui promettaient le plus et qui consentaient à travailler dix heures dans le jour, à étudier deux heures à la nuit. L'argent qu'ils gagnaient à la scierie ou à la buanderie était versé dans la caisse de l'école, pour solder leurs dépenses lorsqu'on les admettrait définitivement un an ou deux plus tard. Ardents à la tâche, toujours disposés à prolonger leurs veilles après l'heure réglementaire, ils furent douze pour commencer : aujourd'hui ils sont de trois à quatre cents. Ce fut encore Booker Washington qui se chargea d'eux au début.

Au mois de mai 1881, des habitants de l'Alabama écrivirent au général Armstrong de leur indiquer quelqu'un, — et ce ne pouvait être qu'un blanc, croyaient-ils, — qui fût capable de diriger une école normale pour les gens de couleur dans la petite ville de Tuskegee. Washington leur fut recommandé; un télégramme lui annonça qu'on l'attendait sur-le-champ; et il partit, par Malden et la Virginie occidentale, pour le nouveau poste où il allait concentrer sa vie.

C'était une petite ville de deux mille âmes, moitié blanche, moitié nègre, située vers l'extrême Sud, dans ce qu'on appelait la *zone noire;* et ces mots avaient un double sens : d'abord ils avaient désigné la couleur du sol, puis celle des esclaves introduits en masse pour exploiter cette terre féconde. La proportion variait de trois à six pour un seul blanc dans la campagne environnante. Toute cette population, bien qu'elle eût échappé aux vices dégradants des grandes cités et qu'elle ne fût en butte à aucune animosité de race, avait terriblement besoin que l'on s'occupât d'elle.

Au surplus, il s'agissait non pas de diriger l'école, mais de la créer. Les bâtiments n'existaient pas, rien n'était prêt et les ressources manquaient. Un an auparavant, les noirs du pays, alléchés par la rumeur de ce qui se faisait à Hampton, avaient sollicité une petite subvention de la législature de leur Etat. Une somme annuelle de 2,000 dollars avait été mise à leur disposition pour le paiement des professeurs et ne pouvait pas servir à l'achat du terrain, de la construction et du matériel.

Provisoirement les cours commencèrent dans une chapelle méthodiste en assez mauvais état, où, lorsqu'il pleuvait, un élève devait avoir la complaisance de tenir un parapluie au-dessus de la tête du maître. Pas plus que cette installation, la condition des

Digitized by Google

nègres dans les districts d'alentour n'était encourageante; ils vivaient de la façon la plus grossière et la plus misérable. Le seul trait qui fût de bon augure, c'était leur magnifique esprit de solidarité. Aux ventes et aux soupers que l'on organisa plus tard pour couvrir de gros déboursés, ils apportèrent de la meilleure grâce du monde les objets les plus variés dont ils disposaient : gâteaux, volailles, pâtés, sucres de canne, petites pièces de monnaie; une vieille de soixante-dix ans, toute en haillons, arriva clopin-clopant avec une douzaine d'œufs qu'elle avait mise de côté pour contribuer à l'éducation des enfants et au relèvement de la race; un autre amena deux beaux pourceaux, en déclarant que quiconque aimait ses frères et se respectait lui-même devait en faire autant.

Grâce à ces généreuses offrandes, à ces oboles multipliées, il fut possible de restituer en trois mois au trésorier de l'Institut de Hampton, le général J.-F. B. Marshall, les 250 dollars qu'il avait avancés sur sa propre fortune pour l'acquisition d'un nouvel emplacement : une ancienne plantation abandonnée, qui se trouvait à un mille de Tuskegee et que l'on cédait à bon compte. L'habitation principale avait été brûlée, il ne restait qu'une étable, une cuisine et un vieux poulailler.

Le 4 juillet 1881, à l'ouverture du premier local, s'étaient présentés trente étudiants des deux sexes, tous âgés de plus de quinze ans, quelques-uns de près de quarante, et ayant déjà reçu quelque instruction; un grand nombre s'étaient même déjà mêlés d'enseigner. Chaque semaine, l'affluence fut plus considérable; à la fin du premier mois, ils étaient cinquante. La plupart ne comptaient rester que deux ou trois mois et désiraient entrer immédiatement dans les hautes classes, pour obtenir très vite leur diplôme.

De même que sa nouvelle auxiliaire, une mulâtresse de l'Ohio, qui, de bonne heure, s'était dévouée à cette œuvre de régénération, et qu'il épousa en seconde noces quatre ans plus tard, Booker Washington sentait mieux, à mesure qu'il voyait de plus près ses auditeurs, que les livres n'étaient point ce qu'il leur fallait seulement ni surtout, et que les méthodes de la Nouvelle-Angleterre étaient tout à fait déplacées parmi eux. Leur intelligence se développait assez promptement, mais il importait de poser des assises plus durables, de bâtir sur des fondements plus solides; il était essentiel de leur donner une formation complète, humaine et réelle.

Presque tous sortaient d'habitations sordides, où leur famille, les proches et quelquefois des amis s'entassaient dans une seule pièce. Il était urgent de les habituer à la propreté, de leur montrer à se peigner, à se laver la figure et les mains, à prendre soin de leurs vêtements, à se baigner, à pratiquer, selon le mot du général

Digitized by Google

Armstrong, l'évangile de la brosse à dents, cet agent de civilisation dont l'influence lui semblait incalculable et dont la possession et l'usage devint une condition d'admission. Le bruit s'en répandit; et, pour produire meilleure impression, les candidats qui se présentaient veillaient à se munir de cet article de toilette, qui était souvent leur seul bagage. Un jour, on découvrit que trois jeunes filles qui venaient d'entrer s'étaient cotisées pour l'avoir : on leur expliqua l'insuffisance de ce communisme. Le tournant décisif dans la voie de la civilisation se plaçait au point où la première brosse était usée : si, de lui-même, le néophyte songeait à en acheter une autre, l'avenir était assuré.

Dans cette initiation, le vêtement jouait aussi un rôle important : tout le monde ne comprenait pas sans peine que les boutons étaient faits pour y figurer au complet et que ni les déchirures ni les taches de graisse n'en rehaussaient la beauté. La façon correcte de manger n'était pas non plus familière à tous, et rien ne choquait notre éducateur autant que de voir des fillettes, expertes à indiquer sur un globe terrestre le Sahara ou la capitale de la Chine, et qui ne savaient pas poser convenablement sur une table les couteaux, les fourchettes, la viande et le pain. Le savoir n'est, en réalité, que l'élément le plus infime et le plus négligeable de la formation humaine; la conduite, disait Arnold, est les trois quarts de la vie.

A côté de ces leçons de tenue et de maintien, qui peuvent sembler un peu puériles, mais qui étaient sans doute une sorte de prélude indispensable pour acclimater en pleine « respectabilité » anglo-saxonne les descendants de sauvages africains, le développement de l'énergie physique et morale, de l'effort individuel, répondait certes au plus pressant besoin. Au fond de l'étrange répugnance qu'éprouvaient les blancs à toute mesure en faveur de l'instruction des noirs se dressait une image trop ressemblante et qui les justifiait : chapeau haut de forme, lorgnon de similor, canne de clinquant, gants de chevreau, bottes vernies, toutes les fausses élégances et tous les pires expédients, telles étaient d'ordinaire les espèces sous lesquelles se manifestait le nègre « bien élevé ». Combien B. Washington n'avait-il pas aperçu de ces silhouettes grotesques et malfaisantes dans la capitale fédérale! Combien de filles de blanchisseuses n'avait-il pas vues, après six ou huit années d'école, déshabituées et dégoûtées de la besogne maternelle, insatiables de robes, de chapeaux et de chaussures coûteuses, plus incapables de satisfaire à des désirs plus nombreux et plus dispendieux, et qui, finalement, tournaient mal! Qu'on se rappelle encore, dans *Outre-Mer*, la tragique histoire de cette jeune négresse, admise au collège de Boston, et qui, soudain

Digitized by Google

rejetée, par la mort de son père, dans un milieu pauvre, brutal et grossier, souffrit jusqu'au suicide.

Ne risquait-on pas, en somme, sous prétexte d'amélioration, de transplanter ces gens de l'humble coin où du moins ils végétaient à peu près dans un sol où ils ne prendraient jamais racine? N'allait-on pas simplement en faire autant de déclassés? Enivrés des fumées de la science, se plieraient-ils encore aux labeurs de la ferme, au service domestique, et, s'ils y renonçaient, que deviendraient-ils? Contre ces dangers trop réels, il n'y avait qu'un préservatif : mettre aux mains de chaque étudiant le métier qui l'aiderait plus tard à se tirer d'affaire. Comme le général Armstrong en avait eu, à Hampton, l'intuition si juste, l'enseignement devait être, avant tout, technique et professionnel. Henry D. Thoreau ne déclarait-il pas aux Américains de teint blanc que, dans une véritable université, les étudiants ne devraient pas jouer à la vie ni l'étudier seulement, mais la vivre intégralement, et commencer par bâtir eux-mêmes leurs demeures? Peut-être les mandarins fatigués du vieux monde reconnaîtront-ils, à la longue, la sagesse d'un tel précepte.

Booker Washington se hâta de prêcher d'exemple, et, dans la plantation qu'il venait d'acquérir, forcé d'installer d'abord sa classe dans le poulailler, il résolut de le nettoyer à fond, au grand scandale d'un vieux nègre du voisinage, qui ne comprenait pas que le « patron » s'abaissât, en plein jour, à cette tâche servile. Puis, dans les fins d'après-midi, il se fit aider par ses élèves, peu convaincus au début que le défrichement rentrât dans les programmes, mais qui, le voyant chaque jour la hache en main, eurent moins de craintes pour leur dignité, et s'échauffèrent peu à peu à l'ouvrage. Une dizaine d'hectares furent promptement déblayés et ensemencés.

Il s'agissait, en effet, d'assurer avant tout la nourriture à cette communauté naissante; l'agriculture tenait la tête dans l'ordre naturel et logique. Elle répondait, d'ailleurs, aux exigences particulières les plus pressantes du milieu. Quatre-vingt-cinq pour cent de la population de couleur, dans les Etats attenant au golfe du Mexique, ne connaissait pas d'autre gagne-pain. Le but capital à poursuivre était donc de maintenir les étudiants en contact et en sympathie avec la terre, afin de les soustraire au funeste ensorcellement des villes; et, puisque la plupart retournaient chez eux en qualité d'instituteurs, il convenait qu'ils fussent capables de prendre une part intelligente aux intérêts communs, de conseiller les paysans, de propager les méthodes les plus récentes et les plus fécondes, de raviver et de stimuler l'activité pratique, aussi bien que la conscience intellectuelle, morale et religieuse de leur entourage. Surtout dans ces parages, la condition des fermiers de couleur

Digitized by Google

était déplorable; leur ignorance et leur imprévoyance les réduisaient à engager d'avance leurs récoltes, à hypothéquer leurs terres, à s'endetter sans cesse davantage, jusqu'au jour où ils perdaient complètement leur propriété. Les habitudes laborieuses, l'épargne, l'économie, leur étaient aussi étrangères que les derniers raffinements de l'agronomie. Si on se mêlait de les instruire, pourquoi se borner de préférence à l'inutile et au superflu?

En outre, le défaut de ressources empêchait beaucoup d'étudiants de séjourner à Tuskegee plus de quelques semaines de suite; pour les retenir durant une année scolaire, il était indispensable de leur fournir un moyen de gagner leur vie. C'est une idée chère à l'expérience anglo-saxonne que l'aumône dégrade ceux qui la reçoivent et en fait des incapables, que les secours les plus efficaces ne sont jamais gratuits, que la vraie façon d'aider le prochain, c'est de lui apprendre et de l'encourager à s'aider lui-même. Dès le début, la nouvelle institution chercha à bien persuader ses voisins et ses hôtes qu'elle n'était pas chose étrangère, tombée par hasard parmi eux, et qui fonctionnerait sans eux, mais qu'elle était leur chose, leur œuvre commune, dont ils étaient responsables et dont la prospérité dépendait de leurs efforts. Le fait même qu'ils l'alimentaient de leur argent contribua à les y intéresser.

Les demandes d'admission s'accumulaieut : dès que le prix du domaine eut été complètement soldé, que les anciens locaux furent à peu près réparés, et que l'exploitation des terres parut en bonne voie, on se préoccupa de construire un vaste édifice; les plans furent dessinés : le devis s'élevait à 6,000 dollars; mais il n'y avait pas à reculer. Un blanc, possesseur d'une scierie aux environs, proposa spontanément la charpente, qu'on lui paierait quand on pourrait. On ramassa un peu d'argent; à l'issue des classes, les élèves furent employés à creuser les fondations, et, petit à petit, se résignèrent à ce qui leur avait d'abord semblé une humiliante corvée. Un jour de printemps, la première pierre fut posée solennellement, au milieu d'une grande foule où fraternisaient les deux races : c'était en pleine zone noire, moins de seize ans après l'émancipation.

D'angoissantes échéances se succédèrent, où l'on était à court de ressources : chaque fois intervinrent des amis généreux, des hasards providentiels. L'entreprise menaça ruine, à mainte reprise; toujours le sentiment que les destinées d'une race étaient liées au succès soutint l'élan victorieux. Bien des maladresses furent commises par ces ouvriers novices; mais quelle précieuse expérience ils en tirèrent pour la répandre ensuite dans tous les lieux où les appellerait leur profession!

L'épreuve la plus rebutante fut de fabriquer des briques : c'était

Digitized by Google

fatigant, et cela salissait les mains; et il était pénible de rester des heures debout dans un trou, avec de la boue jusqu'aux genoux. Plus d'un lâcha la partie. On ne découvrit pas du premier coup la qualité d'argile requise; non sans difficultés, on en façonna vingt-cinq mille; le plus compliqué fut de les cuire. Deux fours furent aménagés de travers; le troisième s'effondra. Washington dut mettre sa montre au mont-de-piété pour obtenir les 15 dollars qui servirent enfin à un heureux essai. Le succès fut tel qu'à présent encore toute la région s'approvisionne à Tuskegee. Les relations commerciales qui en résultent favorisent le rapprochement des races.

Malgré les protestations des parents, le travail manuel conserva sa place prépondérante; l'affluence ne se ralentissait pas. Au milieu de la seconde année, on comptait cent cinquante élèves, venus de toutes les régions de l'Alabama et de quelques autres Etats. Les charrons et les carrossiers se joignaient aux maçons; l'école construisait son matériel de ferme et ses moyens de transport, et livrait des voitures à la clientèle du dehors.

Aussitôt que la bâtisse fut habitable, on organisa l'internat. Les premiers temps furent durs: une sorte d'excavation tenait lieu de cuisine; des établis servaient de tables; la vaisselle était absente. Les repas étaient prêts aux heures les plus irrégulières; et rien n'était jamais cuit à point, ni assaisonné convenablement, et l'on n'avait même pas toujours de l'eau quand on en voulait. A force de patience et de ténacité, tous ces inconvénients furent supprimés. Dans une belle salle bien aérée et bien éclairée, sur des nappes sans tache ornées de vases de fleurs, ponctuellement la nourriture la plus succulente s'offre maintenant à ceux qui l'ont si bien méritée.

Restait à pourvoir au sommeil : les lits et les matelas étaient rares; il n'y avait pas assez de couvertures pour tout le monde; dans les cabanes avoisinantes où on les avait provisoirement installés, beaucoup d'étudiants avaient froid. Leur pension mensuelle, y compris le blanchissage et le chauffage, était de 8 dollars; l'école avait de plus à se procurer où elle pouvait 50 dollars par tête de frais annuels d'enseignement. Il n'y avait donc pas de capital en caisse. C'était aux intéressés d'améliorer leur propre condition. On leur apprit à faire leur mobilier. Ils se familiarisèrent vite avec les outils de menuisier, des sacs de toile bourrés d'aiguilles de pin remplacèrent les paillasses, jusqu'à ce que l'art de la matelasserie se perfectionnât. Des tabourets précédèrent les chaises. Depuis lors, le mobilier s'est singulièrement développé. La propreté la plus méticuleuse y règne; et, résultat qu'envieront les économes de tous nos établissements scolaires, les crayons

Digitized by Google

et les couteaux respectueux épargnent des objets qui ont coûté tant de peines à leurs possesseurs.

Un peu plus tard, les bâtiments s'accrurent d'une chapelle, d'une bibliothèque et d'une salle de lecture. L'Etat d'Alabama et diverses sociétés privées subventionnèrent l'institution. En 1884, des cours du soir furent inaugurés sur le modèle de ceux de Hampton : leur public a passé de douze à quatre cent cinquante-sept étudiants, trop pauvres pour payer pension, et qui, par dix heures de travail manuel, acquièrent un droit à deux heures de culture intellectuelle. Après quelque temps de ce rude noviciat, ils sont admis aux classes ordinaires, où l'on étudie quatre jours par semaine. Voici un résumé du règlement :

5 h. : lever; — 6 h. : déjeuner; — 6 h. 20-6 h. 50 : nettoyage des chambres; — travail; — 7 h. 30 : étude; — 8 h. 25 : inspection; 8 h. 40 : chapelle;

9 h.-12 h. : classe; — 12 h. 15 : dîner; — 1 h. 30-3 h. 30 : classe; — travail; — 6 h. : souper; — 7 h. 10 : prières; — 7 h. 30-8 h. 45 : étude; — 9 h. 30 : coucher.

Deux autres jours, et les trois mois d'été sont réservés à l'exercice d'un métier. Vingt-huit ateliers différents fonctionnent actuellement à Tuskegee, où l'on s'efforce d'adapter les apprentis aux conditions présentes de leur milieu, de les mettre en état de se tirer d'affaire et d'être utiles aux autres, de leur révéler la dignité et la beauté du travail. Les femmes sont formées aux soins du ménage, on leur apprend à jardiner, à cultiver les fruits, à s'occuper de la basse-cour, de la laiterie et des abeilles. Les terres couvrent une surface de près d'un millier d'hectares, dont un tiers est entièrement exploité chaque année par les étudiants; et ce sont eux aussi qui ont élevé trente-six des quarante bâtiments de l'institution. Dans toutes ces tâches, des maîtres compétents les initient aux méthodes les plus perfectionnées. A la vieille haridelle borgne du début ont succédé deux cents chevaux, poulains, mules, vaches, veaux et bœufs, plus de sept cents porcs, et tout un troupeau de moutons et de chèvres. La valeur du domaine dépasse 1 million et demi, auquel s'ajoute près d'1 million de dotations que l'on voudrait voir doublées. Les dépenses courantes annuelles approchent de 500,000 francs. Tous ces biens, libres d'hypothèques, sont au nom d'un conseil d'administration, à qui appartient la direction de l'école.

Près de quatorze cents personnes vivent là : le corps professoral, jadis réduit à un seul membre, en compte quatre-vingt-six avec leurs familles. Au lieu de trente écoliers de la fondation, onze cents affluent de vingt-sept Etats et territoires, de Cuba,

Digitized by Google

de Porto-Rico, de la Jamaïque, d'Afrique et d'autres pays étrangers. Les populations du Sud réclament deux fois plus de diplômés qu'on n'en peut former; faute de place, on refuse la moitié des candidats qui demandent à être admis. Depuis l'origine, près de trois mille ont quitté l'établissement, pour en répandre au loin l'influence civilisatrice. Une conférence annuelle les réunit régulièrement pour discuter la situation des nègres et concerter les meilleurs moyens de l'améliorer. Une ligue nationale a aussi été créée par l'initiative de Booker Washington : n'est-ce pas, une fois de plus, la parabole du grain de sénevé?

La Bible et l'Evangile tiennent, d'ailleurs, leur place importante dans toute cette activité, bien que Tuskegee ne relève d'aucune Eglise et d'aucune secte distincte. Le christianisme y est enseigné, vénéré et pratiqué; on y prêche, on s'y réunit pour prier; l'instruction religieuse n'y est pas négligée; les sociétés pieuses y abondent et toute une catégorie d'étudiants se préparent spécialement aux fonctions de ministres ou de missionnaires. Les danses du ventre, les violents ébats de cannibales, qui autrefois marquaient la célébration de Noël, ont fait place à des œuvres de charité : tel jour de fête fut consacré par les étudiants à rebâtir la case d'une pauvre vieille impotente. L'Esprit de Dieu efface la malédiction de Cham.

*
* *

Mais toute l'Amérique est-elle vraiment pénétrée de ce souffle? Du moins, elle l'a senti passer sur elle. Au début, quand les ressources manquaient, le général Armstrong promena Washington par tout le Nord, pour qu'il y fît connaître son œuvre et qu'il y recueillît des souscriptions. Il l'engagea, dans toutes les villes, à prendre la parole, lui recommandant de donner à ses auditeurs « une idée par mot ». Cet avis fut écouté; le succès fut prodigieux, les dons se multiplièrent. Que d'illustres capitaines d'industrie, que d'hommes politiques connus on retrouve ici s'intéressant, de la manière la plus efficace, au relèvement des noirs! On ne s'étonne plus de la reconnaissance avec laquelle notre hardi quêteur déclare que les riches deviennent de plus en plus généreux et de plus en plus regardent leur fortune comme un simple instrument placé par Dieu entre leurs mains pour faire le plus de bien possible. Faut-il les blâmer, d'ailleurs, s'ils ne le font qu'à bon escient et se renseignent minutieusement avant de rien donner?

Les heures étaient bien remplies dans ces tournées de mendiant ambulant. Parfois il lui arriva, en une seule nuit, de coucher dans trois lits différents. En 1893, on l'invite au Congrès international

Digitized by Google

d'Atlanta, en Géorgie : il était occupé à Boston; en consultant les horaires, il découvre un train qui le mettrait là-bas en temps voulu, un autre qui le ramènerait au bout d'une heure. Il accepte, part, et prononce un discours de cinq minutes, qui est fort applaudi. Le 18 septembre 1895, il revenait triomphalement dans la même ville, dont les citoyens, — des blancs du Sud, — l'avaient chargé d'organiser la section nègre de leur exposition internationale et de représenter ses frères aux cérémonies d'inauguration. De nouveau, il y prit la parole; son émotion était immense : n'exprimait-il pas la pensée, n'engageait-il pas jusqu'à un certain point l'avenir de toute sa race, par ces déclarations publiques et officielles? L'approbation et l'enthousiasme furent unanimes. La visite du président Mac-Kinley à l'Ecole normale de Tuskegee, en décembre 1898, parut ensuite toute naturelle.

Le secret de cet extraordinaire succès n'est peut-être pas bien compliqué. Booker Washington s'est imposé à l'attention et à l'admiration des Américains, à force de reproduire en lui-même les traits les plus saillants de leur caractère; il est devenu foncièrement un des leurs; il a réalisé en lui-même cette combinaison de qualités viriles, d'endurance, de ténacité, d'esprit positif et de volonté robuste, qui sans doute se sont trouvées réunies en bien d'autre temps et bien d'autres lieux, mais qui aujourd'hui distinguent à un degré éminent les citoyens des Etats-Unis et constituent ce type indéfinissable de l'américanisme.

Ce qui y est impliqué d'abord, c'est une vue très nette du réel et du possible : point d'idéales chimères ni de fantaisies poétiques. M. Washington ne fait pas le moindre cas des romans : en revanche, l'histoire et la biographie le passionnent. Il aime à être sûr que les choses ou les gens dont on lui parle ont vraiment existé; il a l'horreur de l'artificiel, de l'imitation, des faux-semblants et des mensonges; ce qui le ravit, c'est l'impression directe de la nature. De même qu'il faut ne regarder qu'elle, il faut la regarder en face et tout entière. On ne gagne jamais rien à nier ou à dissimuler des faits; c'est, au contraire, en les voyant et les montrant tels qu'ils sont, qu'on en tire plein profit. Car il n'importe guère de connaître les choses pour en parler : le grand art est de s'en servir. Notre rôle ici-bas, c'est d'agir; et tout le reste, science, éloquence, richesse et gloire même, ne vaut que dans la mesure où il seconde et favorise notre action.

La vie ne va pas sans efforts : ce qui est digne d'être possédé n'est jamais que le résultat d'un rude labeur. Cette loi est excellente et salutaire : il est infiniment plus beau de pouvoir gagner un dollar à l'usine que d'en pouvoir dépenser un à l'opéra; et comme

Digitized by Google

nous jouissons mieux des objets que nous avons conquis à force de vaillance! La lutte, énergiquement soutenue, nous donne une vigueur, une confiance en nous-mêmes, qui ne se récoltent pas dans les chemins sans obstacles. Sous la pression des événements qui nous résistent, sous le poids des responsabilités qui nous incombent, le caractère se trempe : et voilà l'arme de la victoire. A y réfléchir, c'est un rare bonheur que de n'avoir pas d'ancêtres : moins stimulé par les gloires du passé, on en est aussi moins accablé, et l'on ne songe qu'à se faire un nom dont la postérité soit fière.

Pourquoi douter de l'avenir? abordons toutes nos entreprises, avec l'idée bien arrêtée de réussir, et ne nous tracassons pas du lendemain. Avant chacun de ses discours, Booker Washington ne manque jamais de s'agenouiller et d'invoquer les bénédictions du Ciel : c'est une incomparable source de sécurité; d'une foi sincère en la Providence jaillit naturellement le plus joyeux optimisme; d'une profonde croyance en Dieu, découle une confiance sans bornes dans les destins de l'humanité. Le progrès devient une sorte de certitude religieuse; ce serait presque un blasphème de prétendre que l'intelligence, la culture, le talent, la liberté, la bonté, la sympathie fraternelle ne se développeront pas sans cesse davantage dans l'univers. Les différences de race, de religion, d'histoire antérieure n'y changeront rien. Le monde va vers le mieux, et tous les privilèges sont ouverts à quiconque veut se donner la peine de les mériter.

L'égalité ne s'établit point par décrets arbitraires et contraintes artificielles, mais, en dépit de toutes les mesures aussi, elle reste accessible à toutes les bonnes volontés. Le mérite individuel réussit toujours à triompher; tôt ou tard, sans égard à la naissance ni au sang, la société finit invariablement par reconnaître l'homme qui s'est imposé à elle par ses services. Il en sera là-dessus des noirs comme des blancs. S'ils apprennent à bien s'acquitter de leur tâche, tout humble qu'elle soit, à s'en acquitter mieux que n'importe qui, à se rendre indispensables, la réalité des droits civils et politiques leur sera bien vite accordée.

M. Booker Washington n'en demande pas davantage; il ne s'attaque pas à l'espèce de cloison étanche que maintiennent jalousement les coutumes sociales. Là aussi, l'ancienne rigueur se relâche. Cette traversée d'Europe qu'il fit si confortablement à l'époque de notre Exposition, l'abolitionniste Frederick Douglass autrefois, férocement exclu des cabines, avait dû la faire d'un bout à l'autre sur le pont; en chemin de fer, on le confinait dans le fourgon à bagages. Aujourd'hui encore, toutes les maisons et toutes les compagnies ne s'ouvrent pas courtoisement aux visiteurs de race noire. A deux reprises, M. Washington se vit refuser l'accès de la salle à

Digitized by Google

manger à bord d'un bateau à vapeur, et une chambre d'hôtel dans la capitale fédérale, tandis qu'on accueillait sans hésiter un jeune Indien de Hampton qu'il accompagnait. Dans certaines régions du Sud, les gens de couleur sont parqués à part dans les trains, malgré la difficulté croissante qu'éprouvent les employés à distinguer avec certitude les nuances intermédiaires : la forme du pied leur fournit, seule, l'indice décisif. Quant aux mariages mixtes, interdits ou réglementés par la loi de plusieurs Etats, nulle part ils ne sont en faveur.

Peut-être le fondateur de l'école de Tuskegee va-t-il, par le prestige même de son succès, déchaîner une recrudescence de l'esprit de caste le plus exclusif et le plus farouche. Nous n'aurions pas le droit de nous récrier. Mulâtre, il semble témoigner, par son exemple, de l'excellence des croisements, qui, dans les cas les plus favorables, sont sujets à de terribles retours d'atavisme, qui le plus souvent aboutissent à des abâtardissements désastreux; et dont il n'est, selon toute vraisemblance, qu'une réussite exceptionnellement heureuse. Educateur des noirs, il a manifesté des prodiges de dévouement, d'intelligence, d'énergie, de capacité, qui risquent de nous illusionner sur les aptitudes et sur la valeur actuelle de la masse. Il n'a eu affaire, en somme, qu'à une infime élite; certes, il est autorisé à espérer qu'à la longue la lumière se transmettra de proche en proche; mais l'œuvre de clarté commence à peine; et que pèsent ces quelques milliers de civilisés d'hier auprès d'un si lourd amas de barbarie séculaire? Parviendront-ils jamais à dissiper ces ombres épaisses?

L'auteur très pessimiste d'un article très documenté, paru, ici-même, il y a une quinzaine d'années, concluait que le problème est inextricable[1]. Selon lui, les noirs, qui se multiplient avec une effroyable rapidité, de plus en plus conscients de leur unité et de leur puissance solidaire, élimineront ou absorberont peu à peu les blancs des Etats du Sud, pour constituer, des Carolines au Mississipi, un gigantesque empire, plus barbare et plus redoutable que n'en ont jamais connu les ténèbres de l'Afrique. Ou bien, de gré ou de force, ils retourneront coloniser le continent d'où la traite arracha leurs ancêtres. Cette dernière hypothèse paraît la moins probable : on ne transporte pas, à leur corps défendant, de l'autre côté de l'Océan, dix ou quinze millions d'hommes; et ils n'ont pas l'air disposé à tenter spontanément l'aventure. Durant son séjour en Europe, Booker Washington tomba d'accord avec l'explorateur Stanley qu'à une pareille émigration ils n'auraient rien à gagner.

Toute autre perspective est-elle donc fermée? Y a-t-il réelle-

[1] *Blancs et noirs dans l'Amérique du Nord*, par Paul L. de Beaulieu. 25 octobre 1886.

Digitized by Google

ment, comme l'affirme *l'Essai sur l'Inégalité des races humaines*, une fatalité ethnique qui isole à jamais les différentes espèces, et ne leur permet de se confondre que pour leur malheur et pour leur dégradation? Les voyageurs qui ont observé les naturels d'Afrique sont d'avis, pour la plupart, qu'entre eux et nous il n'y a guère de traits communs; des hommes de beaucoup d'esprit et d'une vive intelligence considèrent le nègre comme une tache de la création. N'oublient-ils pas trop aisément que nous avons derrière nous des siècles de ce qui, vaille que vaille, fut, après tout, de la civilisation, tout l'héritage de sagesse où la Grèce fit passer au creuset de la raison les mystérieux trésors de l'Egypte et de l'Orient, tout l'héritage de l'ordre et de la loi romaine, toute la tradition divine du christianisme? A quel titre supposer que d'autres, pourvus des mêmes avantages, n'en seraient pas aujourd'hui au point où nous en sommes? Et n'est-ce pas, de la part de l'anthropologie, bien gratuite outrecuidance de les en déclarer radicalement incapables? Si l'on tient à ce que la pensée soit une fonction du cerveau, ne se peut-il pas qu'en un sens très exact et très profond, la fonction détermine et modifie l'organe? On tranchera la question dans quelques siècles.

La seule mesure du possible, c'est pour nous le réel. Nos théories et nos préjugés se brisent contre les faits. De ce point de vue spécial, c'est encore l'intérêt singulier de l'œuvre entreprise par M. Booker Washington que, par son bon ou par son mauvais succès, elle résoudra un jour ce poignant problème. Le triomphe lui est assuré si la race n'est, en définitive, que de l'éducation accumulée. Mais, alors même, il faudra travailler sans relâche et sans hâte. Laissons à l'impatience de jacobins simplistes, qui prennent volontiers des sentiments généraux pour des idées généreuses, cette façon puérile de réformer le monde par décret, en un tour de main. L'œuvre des siècles ne se défait et ne s'improvise pas ainsi du jour au lendemain. L'avenir des nègres aux Etats-Unis sera d'autant plus beau qu'ils sauront mieux attendre et préparer leur relèvement par des efforts plus obstinés, plus prolongés, plus persévérants, au milieu d'une société peu empressée à les accueillir. N'a-t-elle pas, en effet, le droit autant que le devoir de conserver intacts le caractère et l'idéal qui ont fait sa grandeur?

L'étrange portée de l'expérience qui se déroule dans ce vivant laboratoire social du Nouveau Monde est, pour nous, un motif de plus de suivre, avec sympathie et curiosité, dans tous ses développements, l'œuvre de ce nègre célèbre, accueilli avec courtoisie à la Maison Blanche, et qui sera peut-être demain un grand homme.

Augustin Leger.

Digitized by Google

TEMPS PERDU[1]

IV

La lettre était datée de la veille au soir et débutait *ex abrupto :*

« J'ai longtemps hésité avant de me décider à vous adresser ces lignes. Non que j'eusse un doute sur la nécessité de m'expliquer franchement avec vous, mais parce que je ne savais s'il ne serait préférable de vous donner cette explication de vive voix. A la réflexion, pourtant, je juge qu'il me sera plus facile de faire ma confession par écrit. Je dis *confession*, car c'en est vraiment une, quoiqu'il n'y ait rien dans mes aveux de nature à troubler ma conscience. Et néanmoins il ne serait pas honnête de vous les taire. Il importe, d'ailleurs, qu'aucun malentendu n'existe entre nous. Je veux que vous sachiez bien dans quelles conditions j'entends unir ma destinée à la vôtre, que vous connaissiez les raisons qui me déterminent à accepter un mariage où, de votre côté comme du mien, le sentiment n'aura aucune part. C'est la certitude même que vous obéissez à des motifs dont votre cœur est désintéressé qui me pousse à accueillir votre demande. L'indifférence que vous ne dissimulez pas complètement m'est une garantie que nul désaccord ne surgira entre nous et que nous comprendrons la vie à deux de façon identique. »

Hervé s'interrompit, un sourire aux lèvres.

« Voilà un préambule original, pensa-t-il. Où veut-elle en venir, et suis-je bien sûr que je ne rêve pas? Cette vigueur de pensée, cette précision dans le style, tout cela émane-t-il de la petite provinciale qui, hier encore, ne parlait que par oui et par non? Faut-il admettre qu'elle jouait la comédie? Vraiment, cela devient intéressant. »

Il reprit sa lecture.

« Vous me pardonnerez, — continuait la lettre, — si je crois utile d'entrer dans beaucoup de détails. Il me paraît nécessaire de vous initier aux phases difficiles que j'ai traversées et qui m'ont amenée à mes dispositions actuelles. Votre mère m'a sans doute représentée à vos yeux comme une fillette ignorante, une nature malléable que vous pourrez façonner à votre fantaisie. Mme de

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 janvier 1902.

Digitized by Google

Simiane ne me connaît qu'à la surface. Elle n'a jamais été au courant des épreuves qui m'ont mûrie, qui ont transformé l'enfant naïve et insouciante qu'elle a vue grandir en une femme prématurément et douloureusement sceptique. J'ai pu garder mon secret et j'en renfermerai en moi jusqu'à la fin l'inguérissable amertume.

« Vous savez que j'ai été élevée dans un établissement religieux. Mes parents, qui s'accommodaient mal de notre séparation, m'en retirèrent lorsque j'avais à peine dix-sept ans, voulant compléter mon éducation en me faisant visiter différentes parties de l'Europe. Nous commençâmes par l'Italie. Ma grand-mère paternelle appartenait à une famille de Toscane. Mon père avait conservé des relations d'amitié et de parenté à Florence. Ce fut là qu'il nous emmena pour passer l'hiver. Je fus ainsi brusquement transportée de la vie de retraite du couvent en plein tourbillon mondain.

« J'obtins des succès que je mentionne ici, non par sotte vanité, mais pour bien établir que, très jeune encore, je pus acquérir ce genre d'expérience qui éclaire la femme sur l'empire qu'elle exerce lorsqu'elle est douée de certains attraits physiques. Je n'étais pas facilement entraînable et je ne cédai pas au vertige des admirations qui eussent dû éblouir la presque enfant que j'étais. Dans cette société italienne si primesautière, si impressionnable, on plaisantait, on riait de ma froideur, qui paraissait bizarre et incompréhensible. Le jour vint pourtant où cette froideur cessa. Je ne m'appesantirai pas sur cette vieille et éternelle histoire de deux êtres jeunes s'éveillant aux délices d'aimer. Ce que je voudrais m'attacher à vous faire comprendre, c'est que ce ne fut pas, chez moi, du moins, un élan irréfléchi, un caprice auquel, aujourd'hui, on est prêt à tout sacrifier et qu'on s'étonne, demain, d'avoir pu ressentir. La suite vous prouvera que ce sentiment, le seul que j'aie connu quoique je vais atteindre ma vingt-troisième année, avait jeté de si fortes racines dans mon cœur que, lorsqu'il a fallu l'en arracher, je suis devenue la créature aigrie, désabusée, doutant de moi-même et des autres, que je resterai probablement jusqu'au bout. Mais, à l'époque dont je vous parle, mes illusions étaient entières et j'avais le droit de les croire justifiées. M. de X. (je n'ai pas le courage d'écrire son nom et, d'ailleurs, à quoi bon vous l'apprendre?), M. de X. semblait d'une sincérité absolue. Je crois qu'il m'a aimée autant qu'il en était capable. Ce n'est pas sa faute si nous ne comprenons pas de la même manière l'autorité de l'amour et la sainteté d'un serment.

« Sa famille était française, riche, mais de noblesse récente, et vous savez l'intransigeance convaincue de mes chers parents sur ce chapitre. Lorsque je leur demandai de sanctionner un choix

Digitized by Google

duquel, j'en étais persuadée, dépendait tout mon bonheur à venir, ils eurent un premier mouvement d'indignation, mais ils se calmèrent vite, ne voulant pas prendre au sérieux ce qu'ils appelaient une amourette de pensionnaire. Mon père me démontra qu'un tel mariage serait une quasi-mésalliance et m'ordonna de n'y plus songer. Puis il n'y pensa plus lui-même. Après avoir répondu à la demande de M. de X. par un refus poli, mais catégorique, il jugea que la question était réglée. Il ne prit même aucune mesure pour m'empêcher de voir celui que je considérais comme mon fiancé, car tous deux nous étions fermement résolus à ne pas nous soumettre. Nous nous rencontrions dans le monde et, à chaque entrevue, nous nous encouragions mutuellement à la résistance. Pour moi, je ne doutais pas un seul instant que notre amour ne fût le plus fort. Je me disais que toutes les oppositions, toutes les persécutions n'aboutiraient qu'à en faire ressortir l'inébranlable constance.

M. de X. partageait-il cette confiance naïve? Aujourd'hui, je ne le crois plus. Mais alors, oh! alors, ma foi était sans bornes! Lorsque nous quittâmes l'Italie, il nous suivit en France. Il avait été convenu entre nous qu'après un délai de six mois, il risquerait une seconde démarche. Dans l'intervalle, j'eus l'occasion de refuser plusieurs partis avantageux. Je les repoussai tous sans examen, et lorsque mes parents se désolaient, m'adressaient des reproches, je répondais que je ne me considérais plus libre, que j'épouserais M. de X. ou que je ne me marierais pas. Ma persistance finit par attendrir ma mère. Timidement, elle plaida ma cause. Mon père fut plus long à se rendre. Une fois encore, il éconduisit M. de X. Mais lorsque celui-ci, après une nouvelle période d'attente, revint pour la troisième fois à la charge, sa résolution commença à fléchir. En fait, aucune raison capitale ne s'opposait à ce mariage. La seule objection bien nette était que le monde ne verrait pas là pour moi une alliance brillante. Fallait-il subordonner tout mon avenir à une question de vanité? Dans la loyauté et l'élévation de leur conscience, mes parents n'en jugèrent pas ainsi. Toutefois, ils mirent à leur consentement des conditions rigoureuses. Je devais rester pendant une année entière sans voir mon fiancé, sans avoir aucune communication avec lui. Si nous sortions victorieux de l'épreuve de la séparation, il nous serait permis alors de nous écrire. Une correspondance suivie nous permettrait de mieux nous connaître. Enfin, si après une seconde année, nous étions toujours dans les mêmes dispositions, on ne mettrait plus alors d'obstacle à notre mariage.

« J'accueillis ces clauses draconiennes avec une reconnaissance

Digitized by Google

que M. de X. ne parut ni partager ni comprendre. Il estimait que cette défiance prolongée avait un côté blessant pour lui, et sans doute il n'avait pas tout à fait tort, mais moi je voyais au delà. L'enchantement de mon rêve était tel que je me souciais à peine d'aborder la réalité. Il me semblait qu'une communauté d'attente et de souffrances nous lierait plus étroitement l'un à l'autre, que nous apprécierions davantage un bonheur longtemps attendu. Je ne désirais même pas abréger cette période de préparation à une vie nouvelle qui, devant être si exceptionnellement heureuse, valait d'être chèrement achetée.

« Ce fut dans cet état d'exaltation que je passai l'année d'attente. Scrupuleusement fidèle à la parole donnée, je ne cherchai pas à communiquer, même indirectement, avec M. de X. Je savais seulement qu'il se portait bien (j'eusse été prévenue en cas de maladie) et qu'il avait entrepris en Espagne un voyage qui durerait jusqu'au moment où il aurait la permission de se rapprocher de moi.

« Nous passâmes l'hiver à Cannes. Là encore je fus très entourée, et mes parents purent se convaincre que je n'étais pas l'enfant versatile qu'ils m'avaient crue, que tous les moyens employés pour me faire changer seraient impuissants.

« C'était au mois de juin, au jour anniversaire de mes dix-neuf ans, que la première période de l'épreuve expirait. Ce jour-là, je devais recevoir une lettre de M. de X.

« Et, à la date convenue, on me remit cette lettre dont l'espoir me soutenait depuis de si longs mois. Aujourd'hui, à quatre ans de distance, je ressens encore quelque chose du tressaillement d'âme que j'éprouvai en déployant cette feuille de laquelle allait s'échapper le cri de tendresse attendu, l'explosion d'un amour débarrassé de toute entrave, qui avait conquis le droit de s'affirmer enfin!

« Hélas! hélas! dans quel abîme de déception devait me jeter la lecture de ces pages cruelles! Chaque phrase, chaque mot, était un commencement d'abandon. Il ne me demandait pas en termes positifs de lui rendre sa liberté. C'eût été préférable! Il aurait eu, au moins, le courage de la franchise! Non, il se bornait à m'exposer en termes embarrassés sa lassitude et son découragement. Il avait, me disait-il, à combattre l'irritation de sa famille, mécontente de le voir si mal accueilli par les miens, le menaçant de se montrer inflexible à son tour et de ne pas souscrire au consentement arraché *in extremis* à l'arrogante vanité de mon père. Enfin, il me conjurait de réfléchir encore, d'examiner si nous ne souffririons pas tous deux d'une position fausse, lui, jouant le personnage de « mari de la reine », moi, en butte aux récriminations de mes parents pour

Digitized by Google

n'avoir pas satisfait leurs visées ambitieuses. Et ce pitoyable échafaudage de raisonnements spécieux n'était corrigé par aucune parole partant du cœur. Pas un élan! pas un regret! Rien, rien qu'une hypocrisie maladroite, honteuse de se démasquer, recourant à de lâches subterfuges pour insinuer à mots couverts sa volonté de s'affranchir! A mesure que je lisais, il me semblait que tout croulait, que tout s'effondrait. C'était la destruction immédiate et complète de mes espoirs chimériques! Je ne cherchai pas à m'y cramponner. Je regardai la vérité en face et je me rendis compte que quelque chose était mort en moi, quelque chose qui ne renaîtrait pas et dont je porterais le deuil jusqu'à la dernière heure de mon existence.

« Je ne tardai pas à avoir l'explication du changement qui s'était opéré chez M. de X. Ce fut mon père qui m'éclaira, et il le fit avec une délicatesse, une bonté compatissante, qui me pénétrèrent de gratitude. De son côté, il avait reçu une singulière communication de mon fiancé. Celui-ci affichait des susceptibilités tardives, disait en termes fort nets que, dans une heure de faiblesse, il avait fait des concessions incompatibles avec sa dignité, mais qu'il le regrettait et ne pouvait admettre d'être simplement toléré dans la famille de sa femme. C'était la répétition plus brutale de ce qu'il me disait à moi-même.

« Il ne me restait qu'un parti à prendre. J'écrivis à M. de X. quelques lignes très brèves, où, sans entrer dans la voie des reproches, je prenais l'initiative de la rupture. Comme lui, je reconnaissais que nous faisions fausse route en voulant agir d'après nos seules lumières, que mieux valait écouter le langage de la raison et ne pas commettre une folie irréparable. Je ne reçus aucune réponse et je sus plus tard qu'il avait eu recours à cette mise en demeure pour épouser une Espagnole ou une Américaine qu'on disait fabuleusement riche.

« Pour ma part, je crus, dans le premier moment, que mon chagrin serait tué par le mépris, et, logiquement, cela eût dû être ainsi. Mais où donc est la logique du cœur humain? Je cessai d'aimer, mais je ne cessai pas de souffrir, et, peu à peu, il se fit en moi une transformation dont je notai les développements avec une résignation passive. Je me désintéressai de tout, je ne me posai pas en victime, je n'envisageai pas mon malheur comme une cruauté exceptionnelle du sort, j'eus plutôt l'impression que j'avais jusque-là vécu dans un monde imaginaire; qu'aujourd'hui seulement mes yeux se dessillaient, que je rentrais dans la vérité. Et cette vérité m'apparaissait atroce et repoussante. Je voyais toute l'espèce humaine à travers un acte isolé de trahison

Digitized by Google

vulgaire, j'attribuais à tous la médiocrité de sentiments, les calculs mesquins, les avidités basses que j'avais rencontrés chez un seul, et je m'abandonnai tout entière à cette misanthropie. Ce qui me domina surtout, ce fut l'horreur de tout effort pour réédifier ma vie; l'idée de réagir, de m'égarer de nouveau à la poursuite du bonheur pour aboutir à un désenchantement semblable au premier me semblait, et d'ailleurs me semble encore, la pire des aberrations. Pendant plus de trois ans, je demeurai comme paralysée, m'hypnotisant dans mon horreur de l'existence, mais inébranlablement décidée à la supporter seule, à ne pas la rendre plus activement douloureuse en la compliquant de liens qui me pèseraient et de devoirs que je remplirais mal. J'avais conjuré mon père de ne plus me prononcer le mot de mariage et je me renfermais dans mon isolement avec une obstination qui durerait encore sans un incident qui bouleversa mes résolutions.

« Cet automne mon père tomba malade. Ce fut une très courte alerte, mais le vieux médecin qui l'a toujours soigné continuait à se montrer soucieux, même après la disparition de tout danger. Un jour, il demanda à me parler.

« — Je crains, me dit-il, que vous ne vous rendiez pas suffisamment compte du grand changement qui s'est opéré en M. de Saint-Preuil. Je suis trop son ami et le vôtre pour vous cacher que, chez lui, le moral est atteint, miné par une préoccupation qui, à son âge, peut être mortelle. Il ne se résigne pas à vous voir affronter l'avenir sans protection, sans affections destinées à remplacer celles que la mort vous ravira forcément. C'est chez lui une idée fixe qui sape sa vitalité et, je vous le dis bien franchement, vous êtes responsable de ce qui arrivera. Ne voudrez-vous pas devenir raisonnable et lui donner la consolation qui serait pour lui l'unique remède efficace?

« Cet avertissement m'arracha à mon inertie.

« J'observai mon père; je m'aperçus à quel point il était vieilli, cassé, malheureux, et, dans un accès de remords, je lui dis que j'étais revenue sur ma détermination, que j'étais prête à suivre ses conseils et à accepter tel parti qu'il jugerait convenable.

« Voilà pourquoi, — vous voyez jusqu'où je pousse la franchise, — voilà pourquoi je n'ai pas fait d'objections lorsque vous vous êtes mis sur les rangs. Je sais ce que cet aveu peut avoir de blessant pour vous en apparence, et cependant je n'ai pas reculé à vous le faire, d'abord par un sentiment d'honnêteté, ensuite parce que, ainsi que je vous le disais au début, j'ai des raisons de croire que si vous vous êtes décidé à demander ma main, c'est à peu près uniquement pour déférer aux désirs de Mme de Simiane. J'en ai eu la preuve évi-

Digitized by Google

dente dans l'attitude que vous avez adoptée et qui ne s'est jamais démentie; très naïvement vous êtes tombé dans le piège que je vous tendais, car je me suis attachée à me montrer à vous sous le jour le moins attrayant, j'ai cherché à vous décourager de moi en outrant mon rôle de petite provinciale dénuée de l'intelligence la plus ordinaire. A bien des reprises j'ai lu sur votre physionomie le jugement peu flatteur que vous prononciez intérieurement sur mon compte, et cependant vous persistiez, ce qui me confirmait dans ma supposition que vous obéissiez à un parti-pris, que vous étiez résigné à m'épouser quand même, sauf à me traiter plus tard en quantité négligeable. Suis-je trop sévère? Non, puisque en vous attribuant ce calcul, je l'excuse. En outre, j'ai su, — il serait trop long de vous expliquer comment, — que vous avez eu d'autres idées, d'autres aspirations auxquelles il vous a été très dur de renoncer. Dès lors, mes scrupules s'effacent et je puis vous parler sans détours. Puisque, tous deux, nous abordons le mariage dans des dispositions analogues, par des motifs de simple convenance, ne cherchons pas à feindre une sympathie mutuelle que nous n'éprouvons pas. Soumettons-nous, puisqu'il le faut, à cette association que nous n'avons pas souhaitée, mais suivons deux routes parallèles; respectez mon indépendance comme je respecterai la vôtre. De toutes les hypocrisies de ce triste monde, celle d'un mariage de raison m'a toujours paru la plus révoltante. Evitons-en, au moins, le mensonge vis-à-vis l'un de l'autre. C'est à ce prix seulement que j'aurai le courage d'accepter votre sacrifice et d'accomplir le mien.

« Si tout cela ne vous paraît pas trop étrange, si vous êtes d'accord avec moi, venez demain à Saint-Preuil.

« Si, au contraire, vous reculez, je vous serai reconnaissante de vous entendre avec moi pour donner à votre retraite une explication plausible.

« HÉLÈNE DE SAINT-PREUIL. »

Ce fut presque avec une impression de regret qu'Hervé arriva à la fin de sa lecture. Elle l'avait ému et intéressé. N'étant nullement amoureux, il appréciait la situation avec un détachement complet, et elle le séduisait par son imprévu : « Certes, se disait-il, voilà un incident romanesque sur lequel je ne comptais pas et qui donne un certain piquant à une aventure insipide. Qui se fût imaginé que cette belle statue pût avoir une vie intérieure ou, comme diraient Bourget et les autres, un état d'âme? Ce qui ressort le plus clairement de tout ceci, c'est que cette petite pensionnaire, que je jugeais au-dessous de la moyenne, se révèle une intelligence de premier ordre. Elle est sympathique aussi

Digitized by Google

dans sa simplicité. Aujourd'hui où personne ne prend la vie au sérieux, il est intéressant de découvrir quelqu'un qui l'envisage avec cette intensité tragique. Et elle croit vraiment que tout est fini pour elle! Elle est de bonne foi dans sa désespérance! Bah! pourquoi la contrarier! Elle a raison malheureusement quand elle dit que je cède à la force des circonstances, que la vie conjugale ne m'attire pas. Eh bien! puisqu'il lui plaît de me tenir à distance, qu'il en soit selon son caprice! D'ailleurs, il ne m'est pas bien démontré qu'elle y persévère. Nous verrons si, en m'en donnant la peine, je n'arrive pas à avoir raison de cette misanthropie farouche... »

Le lendemain, dans l'après-midi, il se rendit à Saint-Preuil où il trouva Hélène, seule, dans le jardin d'hiver. Il lui sembla, peut-être parce qu'il la regardait sous un nouveau jour, peut-être plutôt parce qu'elle se montrait telle qu'elle était, que sa beauté avait changé de caractère. Dans sa douceur réfléchie, son visage offrait une inexprimable séduction. Hervé se pencha sur la main qu'elle lui tendait et y appuya ses lèvres.

— Je vous remercie, dit-il, vous m'avez donné une preuve de confiance qui est en même temps une preuve d'estime, car vous avez jugé qu'un appel à ma loyauté ne serait pas fait en vain. Vous vous êtes montrée si franche que je veux imiter votre franchise. Si, pour certaines raisons, vous n'envisagez plus la possibilité d'être heureuse, moi, pour d'autres, je ne crois guère au bonheur chimérique d'une union idéale. L'amour passionné dans le mariage aboutit à un refroidissement fatal. Mais ce que je crois, c'est que deux êtres intelligents, disposés à se faire des concessions mutuelles, peuvent se créer un intérieur paisible et arriver, avec le temps, à s'attacher sérieusement l'un à l'autre. L'intimité calme du foyer domestique n'est pas une illusion. Cette intimité peut s'établir entre nous, mais je ne chercherai pas à en hâter l'heure. J'accepterai notre vie en commun telle que vous la règlerez. Votre volonté fera loi jusqu'au jour, qui viendra peut-être, où il vous plaira de l'abdiquer spontanément. C'est à cette spontanéité seule que je veux devoir un rapprochement dont, malgré tout, je ne désespère pas.

Il prononça son petit discours avec une courtoisie très digne qui n'accusait pas une émotion bien vive, mais il avait trouvé la note juste, car le visage d'Hélène s'éclaira d'un sourire.

— A mon tour, je vous remercie, dit-elle. Ce que je puis vous promettre, c'est que je ne serai pas une femme fantasque et de caractère difficile. Je n'ai d'autre souci que l'effacement, et nous vivrons en bons camarades dans ce voyage à deux que nous entreprenons, imprudemment peut-être. Je puis même m'engager,

Digitized by Google

— et ici une expression de malice très fine, qu'il ne lui avait jamais vue, traversa son regard, — je puis même m'engager à apporter dans notre ménage un contingent d'idées un peu moins prosaïques, un peu plus étendues que celles qui jusqu'ici ont alimenté ma conversation. Je me suis assez convaincue de votre patience inaltérable et ne pousserai pas l'expérience plus loin.

Hervé secoua la tête en riant :

— Je ne voyais en vous que la timidité de la très jeune fille! protesta-t-il.

— Mais je ne suis pas une très jeune fille, reprit Hélène, et, pour moi, les années ont compté double. Oh! ne craignez rien, je vous ai avoué tout ce que vous deviez savoir; je n'évoquerai plus le passé. Désormais, je saurai vivre dans le présent sans regarder en arrière.

A la suite de cet entretien, Hervé entra officiellement dans son personnage de fiancé, et les choses se passèrent si simplement, grâce au tact d'Hélène, qu'il eut à peine conscience de l'anomalie de sa situation. Il écoutait patiemment les diatribes de son futur beau-père contre les progrès de l'anarchisme et le péril croissant de la franc-maçonnerie. Il feignait de s'intéresser aux récits de la baronne, lorsqu'elle lui confiait que la directrice de la poste avait refusé le scapulaire et qu'on amènerait difficilement le boulanger à faire ses Pâques. Mais, vis-à-vis de Mlle de Saint-Preuil, il se sentait plus à l'aise. A la contrainte des premiers jours avait succédé une entente amicale qui faisait bien augurer de leurs relations futures. Il est vrai qu'elle évitait le tête-à-tête, qu'elle ne trahissait à aucun moment le soin de l'éblouir par sa beauté ou de le séduire par son esprit et que, parfois, son expression de lassitude profonde, lorsqu'elle ne se croyait pas observée, indiquait combien lui pesait ce rôle de fiancée, accepté par dévouement filial. Pourtant, ces défaillances étaient rares et elle soutenait très naturellement l'attitude que lui imposaient les circonstances.

Autour d'eux, la satisfaction était complète. Les Saint-Preuil s'épanouissaient, délivrés de l'affreux cauchemar de voir leur fille unique végéter dans le célibat. Mme de Simiane s'applaudissait de la sévérité judicieuse grâce à laquelle son fils régénéré allait rentrer dans le devoir. Elle ne se disait pas que le bonheur des uns est fait avec le malheur des autres, et qu'une pauvre femme, innocente, après tout, dont le seul crime était d'avoir aimé de toutes les forces de son âme, pleurait désespérément un abandon auquel son cœur crédule était ingénieux à trouver des excuses. Il est douteux, d'ailleurs, que l'austère marquise se fût laissée attendrir par ce désespoir. Si jamais la pensée de Mme de Vardes traversait son souvenir, c'était pour remercier Dieu d'avoir préservé son fils, en

Digitized by Google

l'arrachant des mains d'une intrigante avant qu'il eût commis la folie de l'épouser. Et si le jugement était injuste et passionné, il avait du moins le mérite d'être absolument sincère.

Le mariage fut célébré à Saint-Preuil, aussitôt après Pâques, avec la solennité féodale dont le baron aimait à s'entourer. Il y eut beaucoup de prières ferventes adressées au Ciel, beaucoup d'aumônes distribuées. La bénédiction papale arriva de Rome peu avant la cérémonie religieuse, à la grande joie de la pieuse baronne, et l'émotion fut générale dans la petite église, où la population avait afflué en habits de fête, lorsqu'on vit Mlle de Saint-Preuil s'avancer vers l'autel au bras de son père. Personne ne s'avisa de remarquer que sa démarche était automatique, son regard vague, qu'elle semblait comme étrangère au grand acte qui s'accomplissait. A l'heure des adieux, cependant, son indifférence fondit et elle eut un sanglot en se jetant dans les bras de son père. Comprit-il qu'elle faisait appel à sa tendresse, qu'elle y cherchait un refuge? Si elle était là, dans ce costume de mariée qu'elle avait cru ne jamais revêtir, si elle abdiquait sa liberté pour affronter des conditions d'existence qu'elle jugeait mille fois plus dures que l'isolement, n'était-ce pas pour lui, pour assurer la sérénité de sa vieillesse? Ne devait-il pas l'aimer davantage en récompense de sa soumission?

Sans doute, il eut l'intuition partielle de ce qui s'agitait dans cette petite âme révoltée, mais il ne pouvait sonder les profondeurs d'une nature telle que celle d'Hélène. Dans sa pensée, elle en avait heureusement fini avec les regrets exaltés et les complications sentimentales. Sa vie s'écoulerait paisible et sans secousses, au milieu de joies permises, les seules vraies et les seules durables.

V

Vers le commencement de mai, M. et Mme de Simiane s'installèrent à Paris, dans le petit hôtel de la rue Barbet-de-Jouy qu'Hélène avait hérité de sa tante. De commun accord, la période de lune de miel avait été fort écourtée, se bornant à une excursion de quinze jours en Hollande, pendant laquelle l'entente amicale s'était constamment maintenue, sans que l'intimité eût fait aucun progrès. La jeune femme tenait ses promesses, tout en demeurant fidèle à son programme. Son égalité d'humeur était parfaite, elle se montrait simple, aimable, contente de tout et, qualité rare, toujours prête à l'heure. En outre, elle évoluait à l'aise dans ce pays qu'on a comparé à un vaste musée et dont elle appréciait les merveilles artistiques avec une sûreté de jugement qui étonnait et charmait Hervé, lui-même excellent connaisseur. Il convenait, à part soi,

Digitized by Google

qu'Hélène était la plus charmante et la plus intéressante compagne de voyage qu'on pût imaginer et se rappelait, avec une certaine humiliation, le manque de perspicacité qui lui avait fait craindre de mourir d'ennui dans le tête-à-tête conjugal. Certes, on ne pouvait reprocher à Hélène d'être ennuyeuse, mais le mari le moins exigeant eût pu la souhaiter un peu plus accessible. Hervé, toutefois, ne se préoccupait pas outre mesure de cette bizarrerie. Sans la mettre sur le compte de la coquetterie ou de la pose, il était persuadé qu'Hélène, comme toutes les femmes, aimait à s'exagérer ses impressions et que, de bonne foi, elle transformait une déception passagère en incurable désespoir. Elle reviendrait peu à peu, pourvu qu'il ne la brusquât pas. Et, se jugeant d'une habileté suprême, il adoptait un ton de galanterie, à son insu, un peu ironique, la traitant comme une jolie enfant gâtée dont la beauté lui crée le privilège d'être fantasque. Il remettait à plus tard la conquête sérieuse, donnant ainsi la mesure de son détachement et trouvant même un charme à respirer une atmosphère plus que tempérée après avoir vécu dans l'air ambiant d'Elsie de Vardes, cet air toujours chargé d'électricité et annonçant de continuels orages non suivis d'accalmies.

La pauvre femme! Maintenant qu'il se remémorait les semaines qui avaient précédé leur séparation, il s'étonnait de ne pas éprouver plus d'attendrissement, de ne pas apprécier cette phase de sa vie avec l'indulgence rétrospective qu'on accorde si facilement à ce qui ne peut plus vous faire souffrir. Loin de rien regretter, il avait la sensation d'être affranchi, de reprendre possession de lui-même. Sans oser se l'avouer, Elsie lui rappelait, avec la faute en moins, l'héroïne de Benjamin Constant, la triste Eléonore se cramponnant à son amour quand même, et, aujourd'hui, comme l'égoïste héros de cette œuvre immortelle, il se reposait dans l'indifférence d'une autre, d'une passion dont l'ardeur avait toujours été trop vive pour ne pas lui paraître importune.

Toutefois, s'il avait mis entre cette passion et lui un obstacle infrangible, il n'entendait nullement renoncer à voir Mme de Vardes et même à la voir souvent. Elle avait pour lui cette sorte d'attrait qui est une forme de l'amour-propre et que l'homme éprouve auprès de la femme qui le hisse sur un piédestal et proclame à genoux sa supériorité. Il comptait du reste la retrouver raisonnable, acceptant le fait accompli et, pour tous deux, l'amitié qui aurait échappé au naufrage de leur amour serait un refuge très précieux au milieu des difficultés et des tristesses quotidiennes. Il n'y avait pas à craindre qu'Hélène prît ombrage de cette fréquentation dont il ne ferait aucun mystère. Il désirait même, par égard pour toutes

Digitized by Google

deux, que des relations courtoises s'établissent entre elles puisqu'il n'existait aucune raison au monde pour qu'il en fût autrement. Ni d'une part, ni de l'autre, il ne trouverait d'opposition.

Cependant, il préféra ne pas les mettre immédiatement en présence. Rien ne pressait et mieux valait d'abord accomplir la corvée des visites de noces dont la liste se dressait, menaçante et interminable. Hervé s'était adressé à une sœur de sa mère, la comtesse de Senecey, pour chaperonner Hélène et la mettre au courant de la société qu'elle connaissait peu, quoique les Saint-Preuil y eussent de nombreuses alliances et que le baron, en bon gentilhomme de province, tînt registre de ses parentés les plus lointaines. Mais son invincible horreur de Paris avait espacé ses rapports avec ses proches, et Hélène n'avait jamais vu la plupart de ses cousins et cousines. Pourtant, grâce à cette franc-maçonnerie instinctive qui existe entre gens de même race, nourris des mêmes traditions, les liens d'intimité se nouèrent rapidement, la jeune femme fut partout la bienvenue et se vit bientôt entraînée dans un courant mondain auquel, à la surprise d'Hervé, elle parut s'abandonner sans résistance. Il ne s'expliquait pas bien, chez une nature telle que celle d'Hélène, ce goût de plaisirs qui cadrait mal avec ce qu'il savait de son caractère et de son passé. Mais sa vanité de mari ne pouvait qu'être flattée en constatant l'admiration très vive dont elle était l'objet. Il la suivait donc volontiers, tous les soirs, de salon en salon et aimait à l'observer dans sa grâce tranquille, affable, sans trop d'empressement et déployant sans en avoir conscience le plus habile des artifices pour plaire : celui qui consiste en une parfaite absence de coquetterie.

Hervé l'admirait comme les autres, bien qu'il commençât à lui en vouloir un peu de cette froideur de marbre qu'elle maintenait avec un naturel qui, visiblement, n'était pas joué. Il la sentait aussi loin de lui qu'au premier jour, mais il éprouvait cet étrange sentiment de solidarité qui rapproche les ménages les plus divisés et qui forme un argument puissant en faveur du mariage. Aux yeux de tous, cette femme était à lui, elle portait son nom, il existait entre eux une communauté étroite d'intérêts, et leur désunion secrète n'empêchait pas que ce qui touchait l'un rejaillissait nécessairement sur l'autre. Et c'est ainsi qu'il était fier d'elle, fier de la voir si souverainement belle et si dédaigneuse de ses succès, fier aussi des qualités plus sérieuses qu'elle possédait en dehors de sa beauté. La nature, — disons la Providence, — avait fait vraiment en elle une créature d'exception, et l'esprit fin et brillant qu'elle avait si soigneusement dissimulé se révélait sous mille aspects successifs, uni au tact infaillible qu'elle déployait partout et tou

Digitized by Google

jours, sachant trouver l'attitude juste, la réflexion à propos, gardant jusque dans le moindre geste la note qui faisait de toute sa personne une harmonie vivante.

Sans le vouloir, Hervé établissait une comparaison entre elle et Mme de Vardes. Pauvre Elsie! si déséquilibrée, si dénuée de mesure, si prodigue d'effusions irréfléchies et se compromettant pour le plaisir! Que de fois il avait dû lui adresser des reproches où l'irritation perçait à travers la douceur de la forme! Que de fois elle avait pleuré, oh! sans colère, sans révolte, repentante, au contraire, et promettant de s'amender..., pour recommencer de plus belle à la prochaine occasion. Sans doute, elle péchait par excès de tendresse. Moins aimante, elle eût été plus maîtresse de soi; mais, avec une ingratitude toute masculine, Hervé ne lui avait jamais su gré de ces manifestations inopportunes et il en était arrivé à priser très haut, chez la femme, cette sûreté de jugement, cette faculté d'adaptation qui lui fait dire ce qu'elle doit, comme elle le doit, avec la science des nuances et le choix heureux du moment. Or, Hélène était incomparable sur ce terrain. Il est vrai que son sangfroid n'était contrarié par aucun entraînement violent et imparfai tement payé de retour. Hervé n'exerçait pas sur elle une influence troublante et elle jouissait visiblement de la pleine possession de ses moyens.

Le lendemain même de leur arrivée à Paris, il était retourné chez Elsie, voulant la voir seule avant de lui amener Hélène. Il appréhendait un peu, sinon de nouvelles scènes, du moins des attendrissements et des lamentations. Mais Mme de Vardes se montra plus résignée et moins larmoyante qu'il n'avait osé l'espérer. Elle lui parut toutefois changée physiquement, plus pâle et plus frêle encore que lorsqu'il l'avait quittée. Etait-ce parce qu'il avait constamment sous les yeux l'éblouissante jeunesse d'Hélène, dont rien n'altérait l'éclat, qui affrontait impunément toutes les fatigues? Hervé aimait ce bel épanouissement de santé. La *mens sana in corpore sano* l'attirait infiniment plus que les grâces mièvres d'une femme anémiée. Dans les souffrances d'Elsie, migraines, insomnies, crises de névrose, il ne voyait que des maux imaginaires provenant d'une sorte d'auto-suggestion assez fréquente à notre époque. Pourtant, lorsqu'il la revit après ces quelques mois d'absence, il dut reconnaître qu'il y avait certainement quelque chose de réel dans son état maladif, et ce fut avec une sollicitude sincère qu'il l'interrogea sur ce qu'elle éprouvait. Comme toujours, il l'avait trouvée étendue sur sa chaise longue. Ses yeux brillaient de fièvre; d'un mouvement qui lui était familier, elle jouait nerveusement avec ses bagues, et Hervé s'aperçut qu'elles étaient trop larges et coulaient le long de ses doigts fuselés...

Digitized by Google

— Vous ne paraissez pas bien, ma chère Elsie, lui dit-il, je ne sais quel régime vous prescrit votre médecin, mais il me semble qu'il devrait vous en imposer un moins affaiblissant que celui que vous suivez. Que ne menez-vous une vie plus active, une vie de grand air qui vous procurerait une saine fatigue et vous ramènerait l'appétit et le sommeil? Croyez-moi, levez-vous de bonne heure, faites de grandes promenades et ne vous écoutez pas trop : vous verrez que vos forces reviendront vite.

Il s'attardait volontairement à ces conseils d'hygiène pour atténuer l'embarras de la situation et reculer le moment d'aborder des sujets plus délicats, mais Mme de Vardes ne se prêta pas à sa manœuvre.

— Bah! dit-elle avec une nuance d'aigreur, il m'est trop indifférent de me bien ou de me mal porter pour que je change quoi que ce soit à mes habitudes. Et cela n'a d'intérêt pour personne... Parlons plutôt de vous. Vos quelques lettres, si rares et si courtes, ne me disaient rien de ce que je voulais savoir. Je méritais pourtant mieux que cela, Hervé! Ne vous ai-je pas assuré que j'avais fait mon sacrifice, que j'acceptais le cruel renoncement que vous estimiez nécessaire? Mais c'était à la condition de rester votre amie. Dès lors, pourquoi ne pas me traiter avec confiance? Je ne suis pas égoïste. Je me réjouirai..., oui, je me réjouirai du fond de l'âme, si vous me dites que vous ne regrettez rien. Avant tout, je veux vous savoir heureux, quand même vous le seriez en dehors de moi...

Elle parlait avec un peu d'exaltation, mais sa sincérité était évidente. Hervé hésita un moment. Jusqu'où pouvait-il se livrer? Lui confier le secret de son étrange mariage, il ne le devait pas, mais il lui répugnait de mentir. Il eut recours à un faux-fuyant.

— Vous savez mieux que personne, dit-il enfin, qu'en me mariant je n'ai pas eu pour but d'assurer mon bonheur. J'ai agi comme la nécessité m'y obligeait, et le monde jugera probablement que j'ai eu une chance bien au delà de mes mérites. Il est certain que Mlle de Saint-Preuil était ce qu'on est convenu d'appeler un excellent parti.

— Oui, comme nom, comme fortune, je sais, interrompit Elsie avec impatience. Mais qu'est-elle par elle-même? Vous ne m'avez jamais répondu sur ce point et, vous vous rappelez, lorsque vous êtes parti, vous vous attendiez à trouver une petite provinciale, laide, mal tournée, sans grâce. Vous vous étiez trompé, n'est-ce pas? Et c'est pour me ménager que vous ne m'avez pas dit ce qu'il en est? Mais pourquoi m'attribuer des sentiments mesquins? Je souhaite, au contraire, qu'elle soit jolie..., qu'elle vous plaise...

La voix de la pauvre femme tremblait. Ici encore elle était de

Digitized by Google

bonne foi dans son désir de dominer sa jalousie latente, mais elle s'en acquittait imparfaitement. Hervé eût voulu la tranquilliser en prêtant à Hélène toutes les imperfections qu'elle n'avait pas. Mais il réfléchit que le mensonge serait inutile et que mieux valait préparer Mme de Vardes à la surprise certainement désagréable qui l'attendait.

— Mon Dieu! reprit-il avec un léger haussement d'épaules, il est difficile d'être très affirmatif sur un tel sujet. Je veux dire que tout le monde ne voit pas, n'apprécie pas de la même manière. Je crois pourtant que Mme de Simiane a le droit d'être considérée jolie, et elle n'est certainement ni disgracieuse ni gauche de tournure. Mais elle attache fort peu d'importance à ses avantages extérieurs. Elle ne cherche pas à se faire valoir.

— C'est là le comble de l'habileté, fit Elsie d'une voix rauque, et qui doit réussir avec vous, qui êtes l'ennemi de toute prétention. J'espère que son esprit est aussi séduisant que sa personne?

— Je serais injuste si je niais son intelligence, admit Hervé, que cet interrogatoire commençait à énerver un peu. Je vous le répète, le monde sera unanime à trouver que j'ai fait un mariage auquel je n'avais pas le droit de prétendre.

— Mais alors, si elle est une telle perfection..., vous devez l'adorer, s'écria Mme de Vardes, oubliant son rôle désintéressé. Et elle! comment ne vous aimerait-elle pas! Tout cela est trop naturel et j'en avais bien le pressentiment!...

Deux larmes, longtemps refoulées, roulèrent le long de ses joues. Honteuse, elle baissa la tête :

— Ne me jugez pas mal, balbutia-t-elle; ne croyez pas que je m'attriste de votre bonheur. Seulement..., seulement, l'humaine créature est faible, et je pleure sur moi, sur mon existence inutile! A quoi me sert d'être au monde, puisque, aujourd'hui, demain, je puis disparaître sans vous laisser un regret, sans que vous vous aperceviez même que ma place reste vide?

Son calme factice s'évanouissait. Hervé chercha à prévenir l'explosion de sentiments qu'il sentait imminente.

— Vous êtes injuste, Elsie, dit-il. Votre affection m'est aussi précieuse, aussi nécessaire que par le passé, ne le mettez pas en doute. Quelle raison, d'ailleurs, avez-vous de croire que mon sort soit si enviable? Je reconnais les qualités de Mme de Simiane. mais je n'en ai pas dit davantage. Nous sommes bien loin de cette adoration mutuelle sur laquelle vous bâtissez tout un roman de félicité imaginaire. Probablement, nous resterons toujours d'accord parce que nous ne nous intéressons pas assez réciproquement pour nous contredire. De plus, nous serons trop bien élevés pour vouloir

Digitized by Google

occuper le monde de nous et lui fournir matière à scandale; mais je doute qu'on nous cite jamais comme un couple modèle dont l'union édifie les uns et éveille l'envie des autres. Oh! je parle sans la moindre amertume. M'étant marié dans les conditions que vous savez, je ne pouvais pas exiger que ma femme ressentît le coup de foudre. C'eût été ce que les Anglais appellent : *a one sided business*. Je me borne à constater un fait et à vous mettre en garde contre des suppositions vraiment très éloignées de la vérité. Les apparences peuvent faire illusion, mais c'est un problème très difficile que la vie à deux et nous ne le résoudrons certainement pas mieux que tant d'autres qui l'ont essayé avant nous.

Le visage de Mme de Vardes s'était rasséréné. Faut-il croire que la sèche philosophie de l'auteur des *Maximes* soit la vraie, et que, dans le malheur de ceux que nous aimons, il y a toujours quelque chose qui ne nous déplaît pas?... Mais ici le cas était particulier, et l'égoïsme d'Elsie méritait l'indulgence.

— Laissons de côté mes expériences conjugales, reprit Hervé après une pause, mais puisque vous êtes désireuse de savoir à quoi vous en tenir sur Hélène, il est facile de satisfaire votre curiosité. A tous égards, d'ailleurs, il est bon que je vous la présente, et je voudrais que de bons rapports s'établissent entre vous. Nous devons compter avec les préjugés, et vous ne sauriez être l'amie du mari sans être celle de la femme. C'est bien votre sentiment, n'est-ce pas?

— Vous avez raison, dit Mme de Vardes, sans paraître très convaincue. A certains points de vue, il est préférable que je fasse sa connaissance. Néanmoins, je vous l'avoue, j'ai peur à l'idée de me rencontrer avec elle. Je suis sûre qu'elle devinera tout ce que je souffre, qu'elle percera à jour mon misérable cœur, je dissimule si mal... J'espère au moins qu'elle ne sait rien du passé, qu'elle ne prendra pas notre pauvre amitié en mauvaise part. Dieu sait qu'elle est bien innocente...

— Ne craignez rien, dit Hervé, la jalousie n'est pas au nombre des défauts de ma femme. Elle me laissera fort libre de diriger mes affections comme je l'entends. Je vous demande seulement, et cela dans votre propre intérêt, de ne pas vous émotionner d'avance, de la recevoir tout naturellement. Comme vous le dites fort bien, vous n'avez pas à rougir devant elle. L'épreuve sera beaucoup moins pénible que vous ne l'imaginez.

Le terrain étant ainsi préparé du côté de Mme de Vardes, Hervé estimait qu'il avait fait le plus difficile. Aucun mauvais vouloir n'était à appréhender de la part d'Hélène. A quelques jours de là, il aborda incidemment le sujet :

Digitized by Google

— Je crois, lui dit-il, que nous avons à peu près épuisé la liste des visites, mais il en est une que nous devons faire, si vous le voulez bien, à une de mes anciennes amies, Mme de Vardes. Ma tante de Senecey n'est pas en relations avec elle, c'est donc moi qui vous présenterai, et j'espère qu'elle vous plaira, car c'est vraiment une femme aimable et sympathique.

Un je ne sais quoi d'indéfinissable traversa la physionomie d'Hélène.

— Mme de Vardes! répéta-t-elle, il me semble avoir entendu prononcer ce nom, mais par qui? je ne sais plus. Elle est veuve, n'est-ce pas?

— Oui, dit Hervé, un peu surpris de la voir si bien informée; son mari est mort il y a deux ans. Depuis, elle s'est retirée du monde. C'est ce qui explique que vous ne l'ayez rencontrée nulle part.

— Nous irons quand vous voudrez, reprit Hélène, d'un ton indifférent. Aujourd'hui, nous faisons notre dernière tournée avec Mme de Senecey. A partir de demain, je suis à votre disposition.

Et le lendemain, en effet, Hervé conduisait sa femme chez Elsie. Celle-ci eut un soubresaut involontaire en voyant cette rivale si redoutée dont la pensée obsédante ne la quittait pas depuis des mois. Elle s'en était fait bien des portraits imaginaires, se raccrochant à l'espoir qu'elle lui trouverait mille côtés défectueux. Les admissions arrachées à Hervé avaient bien un peu ébranlé cette belle confiance, mais la réalité achevait sa déroute, la laissant sans force et sans paroles. Son désarroi était tel qu'Hervé en ressentit une irritation extrême, jugeant avec raison qu'Hélène verrait quelque chose d'anormal dans cet accueil troublé. Mais la jeune femme ne parut pas saisir le drame intime qui se déroulait devant elle. Son mari eut une fois encore l'occasion d'admirer la sûreté de son tact. On eût dit que d'instinct, elle savait diriger l'entretien de manière à calmer l'agitation d'Elsie, à la mettre sur un terrain où elle se sentirait à l'aise. Ah! ce grand art qui consiste à demeurer dans l'ombre et à placer les autres dans un jour favorable, à les écouter avec une attention charmée qui donne une valeur à leur moindre mot, à leur laisser, enfin, une impression de contentement de soi, combien merveilleusement Hélène le possédait! Elsie avait beau se défendre, elle se sentait gagnée par cette séduction discrète et, plus encore, par l'absence totale de gaieté triomphante qui se rencontre presque toujours chez les nouvelles mariées. Si Mme de Simiane était heureuse, elle n'avait certes pas le bonheur agressif. Rien n'indiquait chez elle qu'elle eût des raisons très spéciales de se congratuler de son sort. Elle n'affichait aucune mélancolie, mais elle avait plutôt l'attitude de la femme qui a dépassé la période des

Digitized by Google

illusions et qui accepte la vie telle qu'elle est, sachant combien les joies en sont fragiles et les douleurs certaines. En l'observant, Mme de Vardes se confirmait dans la pensée égoïste, mais consolante, que peut-être n'y avait-il pas lieu d'envier trop désespérément celle que jusqu'ici, avec une parfaite déraison, elle accusait de lui avoir *volé* celui qui lui appartenait. Pour la première fois, elle voulait bien reconnaître que, dans l'écroulement de ses espérances, Mme de Simiane n'avait été qu'un instrument passif et, par une contradiction très humaine, elle qui mettait Hervé au-dessus de tous, qui n'imaginait pas d'ivresse comparable à celle de vivre à ses côtés, savait un gré infini à Hélène de ne pas paraître entièrement de son avis, de sembler admettre que le fait d'être la femme d'un tel mari ne constituait pas une destinée exceptionnelle. En résumé, cette visite eut un effet salutaire sur l'esprit tourmenté d'Elsie. Et, comme toujours, cédant à son premier mouvement, elle ne cacha pas son impression à Hervé :

— Je n'ai plus peur de Mme de Simiane, lui dit-elle lorsqu'elle le revit seul. Sans doute, je ne suis rien comparée à elle, mais quelque chose me tranquillise, me dit qu'elle ne sera pas hostile à notre amitié. Au fond, cela s'explique, elle doit être si sûre de son influence!...

— Dites plutôt qu'elle ne tient pas plus à l'exercer que je ne suis disposé à la subir, interrompit Hervé. Ne vous avais-je pas avertie que nous étions un ménage de toute dernière modernité? Mais je me réjouis de constater que, de part et d'autre, la sympathie est réciproque. Hélène fait de vous un grand éloge, ce qui, dans une certaine mesure, doit vous flatter, car elle n'a pas l'enthousiasme banal.

Le grand éloge dont parlait Hervé s'était borné à une phrase compatissante et un peu énigmatique :

— Mme de Vardes ne paraît pas heureuse, avait dit Hélène. On voit que quelque déception a bouleversé sa vie; on le voit même trop. Il y a chez elle une transparence d'âme qui étonne dans une société où chacun prend à tâche de se montrer autrement qu'il n'est. Votre amie fait exception; elle ne s'enveloppe pas de mystère. Cela repose des autres. Vous aviez raison de penser qu'elle me plairait..

Elle n'en dit pas davantage, mais Hervé demeura perplexe. Que savait-elle au juste? Il se rappela soudain un des passages de la lettre qu'elle lui avait écrite la veille de leurs fiançailles : « J'ai su que vous aviez eu d'autres idées, d'autres projets d'avenir, que, si vous y renoncez, c'est par déférence pour les désirs de Mme de Simiane ». Il s'était gardé de l'interroger sur ce point épineux, et elle-même n'y avait jamais fait allusion, mais aujourd'hui son appré-

Digitized by Google

ciation sur Mme de Vardes semblait indiquer qu'elle n'ignorait aucunement les liens qui avaient existé entre elle et Hervé. Il était clair aussi que cela ne l'atteignait en rien. Cette indifférence était plus commode, à coup sûr, mais elle avait un côté humiliant auquel l'amour-propre d'un mari ne pouvait rester insensible.

Les rapports entre les deux femmes se maintinrent sur un pied de parfaite cordialité. Hélène était peu expansive et se liait difficilement. Mais, vis-à-vis d'Elsie, elle se montrait constamment affectueuse et bonne, sans qu'on pût soupçonner chez elle aucun parti-pris, aucun étalage de générosité dédaigneuse. Bien que sensiblement plus jeune que Mme de Vardes, elle possédait une expérience beaucoup plus mûrie et surtout un esprit infiniment plus vigoureux. Il lui eût été facile de s'emparer d'Elsie, de pétrir à son gré cette nature enfantine. Mais elle ne se souciait pas d'exercer son influence et d'accomplir l'œuvre charitable que les circonstances mettaient à sa portée! Comment, d'ailleurs, donner du courage aux autres lorsqu'il lui fallait toute son énergie pour maintenir des dehors de sérénité et qu'à l'insu de tous elle succombait sous son propre fardeau?

VI

Le temps s'écoulait sans que la moindre divergence extérieure se manifestât dans le jeune ménage. M. de Simiane se renfermait dans l'expectative et Hélène ne semblait pas supposer qu'il pût y avoir quoi que ce soit à changer ou à modifier dans sa manière d'être. Elle demeurait pour son mari un problème insoluble. Si vraiment elle avait traversé toutes les cruelles alternatives dont elle lui avait fait l'aveu, si elle portait en soi des blessures si profondes, par quel triomphe de volonté les dissimulait-elle si bien? Comment ses tristesses intimes ne remontaient-elles pas de temps à autre à la surface? A quelque moment qu'il la surprît, elle montrait invariablement la même placidité, se partageant entre ses obligations mondaines et ses occupations sérieuses sans indiquer qu'elle préférât les unes aux autres, ne négligeant rien, ne se passionnant pour rien, s'acquittant de sa tâche quotidienne avec une ponctualité qui n'avait d'autre défaut que d'être un peu automatique et comme le résultat d'un effort persistant. Encore fallait-il l'observer de près pour deviner l'effort. Aux yeux du monde, elle était le type achevé de la jeune femme telle qu'il faut qu'elle soit, correcte, élégante, le sourire aux lèvres, rendant à chacun ce qui lui était dû. Les maîtresses de maison se la disputaient, et sa popularité de salon s'affirmait de jour en jour.

Jouissait-elle de ses succès ou les acceptait-elle avec indifférence?

Digitized by Google

Pour Hervé, la dernière hypothèse paraissait la plus vraisemblable. Et pourtant il ne savait trop! Les complications de cette nature réticente échappaient à son analyse.

La saison battait son plein. Les reporters étaient sur les dents, et chaque jour les journaux enregistraient de débordantes chroniques, toutes calquées les unes sur les autres, avec leurs clichés identiques et l'invariable liste de noms en vedette qui ferait croire que ceux qui les portent possèdent le secret de figurer partout à la fois. Maintenant on annonçait une fête chez la princesse d'Aglié et la curiosité était en éveil, car la princesse ménageait toujours des surprises aux privilégiés qu'elle admettait chez elle. Les cartes d'invitation portaient : *Un bal sous Louis XIV*, et chacun s'ingéniait à introduire une note originale dans la banalité des costumes classiques : marquis, abbés, favorites, bergers et bergères des bords du Linon. Les personnages de la cour du roi-soleil devaient être tous représentés. Il y aurait la gavotte de la Fronde, le menuet de la Grande Mademoiselle, la contredanse des nièces de Mazarin, enfin, le défilé de l'hôtel de Rambouillet. Sur les sollicitations pressantes de Mme d'Aglié, Hélène avait consenti à représenter Mlle de Montpensier, dans le menuet, et Hervé, en la voyant paraître poudrée à frimas, se mouvant avec une grâce exquise sous son lourd costume de satin à paniers, ne put retenir un cri d'admiration. Lui-même, en duc de Lauzun, avait fort bonne mine.

Au moment de monter en voiture, une idée humoristique lui traversa l'esprit et il la laissa échapper.

— Ne trouvez-vous pas que nous avons mal choisi nos déguisements? dit-il. Les personnages que nous représentons étaient officiellement étrangers l'un à l'autre; ils ne s'appartenaient qu'en secret, tandis que nous..., c'est tout justement le contraire.

Hélène ne releva pas l'allusion. Elle était absorbée, silencieuse, et, contre son ordinaire, ne se donnait pas la peine de réagir. Pourtant, ce fut avec sa grâce souriante habituelle qu'elle fit son entrée dans les salons de l'hôtel d'Aglié. La princesse se récria en l'apercevant :

— Vous êtes vraiment trop jolie, ma mignonne, l'ombre de la Grande Mademoiselle doit tressaillir d'aise en se voyant sous des traits si flattés. Votre menuet sera le clou de la mascarade. Du reste, l'ensemble n'est pas mal, à part quelques caricatures inévitables, ajouta-t-elle en baissant la voix; mais cela contribue à l'exactitude du tableau. Il devait y avoir des grotesques sous Louis XIV comme de nos jours! Ah! j'oubliais... Au dernier moment, votre danseur m'a fait faux bond; j'ai dû le remplacer au pied levé. Du reste, j'ai eu de la chance. Mon prince de Condé

Digitized by Google

improvisé est bien plus décoratif que l'autre. Il doit être par là. Oui, justement, je le vois qui cause avec Saint-Chaumont et Brigueil. Vous ne devez pas le connaître. Il arrive de je ne sais quel pays excentrique...

Elle fit un signe de son éventail. Un jeune homme se détacha d'un groupe et se rapprocha.

— Venez que je vous présente à la Grande Mademoiselle, dit Mme d'Aglié, et remerciez-la de l'honneur qu'elle daigne vous faire. Ma chère belle, le comte de Montrevel, ou plutôt, pour ce soir, le vainqueur de Rocroy! Je vous laisse faire connaissance et je retourne à mon poste.

Elle s'éloigna sans rien voir de l'étrange effet de sa présentation. En se trouvant en face du nouveau venu, Hélène avait eu un mouvement de recul. Maintenant elle était d'une pâleur livide, ses traits se contractaient d'angoisse. Un instant elle jeta les yeux autour d'elle comme si elle eût voulu fuir, puis, soudain, elle se redressa, un sourire voulu se dessina sur ses lèvres. Ses yeux se posèrent sans trouble sur l'homme qui la contemplait avec égarement et elle parla d'une voix tranquille et mesurée :

— Mme d'Aglié me disait tout à l'heure que vous étiez depuis peu de temps de retour en France. C'est sans doute la raison pour laquelle nous ne nous sommes pas encore retrouvés dans le monde? Vous avez fait un voyage très lointain à ce que j'ai compris?

Moins habile à se ressaisir, M. de Montrevel paraissait en proie à une agitation mortelle. Il balbutia avec effort :

— En effet..., oui, j'arrive d'Afrique, d'un voyage... d'explorations; j'ai été absent longtemps..., très longtemps, et je ne savais pas..., j'ignorais que..., personne ne m'avait informé...

Il demeura court comme s'il avait perdu le fil de ses idées. Hélène vint à son aide.

— Vous voulez dire que vous n'étiez pas au courant de mon mariage? reprit-elle. Ce n'est pas un événement bien important. Il est tout simple qu'il vous ait échappé. Vous deviez avoir mieux à faire au fond de l'Afrique que de lire les entrefilets mondains...

L'insouciance de la jeune femme parut rendre un peu de sang-froid à son interlocuteur. Il répondit d'un ton plus ferme :

— Vous me pardonnerez de n'avoir pas su dominer mon émotion. Le passé est encore si vivant, si ineffaçable en moi, que je n'ai pu feindre de l'avoir oublié... Maintenant même j'ai tort d'y faire allusion. Ma conduite a été si inexplicable, si condamnable en apparence... Cependant...

— Ne trouvez-vous pas que le moment serait singulièrement choisi pour aborder un pareil sujet? interrompit Hélène, avec un

Digitized by Google

soupçon d'ironie. Les explications, d'ailleurs, ne servent jamais à grand chose, et... lorsqu'elles retardent de cinq ans, j'estime qu'elles sont tout à fait superflues...

— Pourtant, il faut que je vous parle..., il le faut, insista le jeune homme. La situation est plus délicate que vous ne supposez. Vous le comprendrez si vous voulez m'entendre. Je vous en supplie, accordez-moi quelques minutes. Ce serait facile, — ici même dans le jardin, — personne ne le remarquera et je vous jure que c'est nécessaire.

Hélène hésita. Bien souvent elle avait évoqué l'instant fatal qui la remettrait en face de celui qu'elle avait aimé. Elle s'était représenté la solennité, l'amertume déchirante de cette entrevue, et voilà que l'événement surgissait au milieu de l'atmosphère banale d'une fête, sans lui apporter aucune des sensations violentes qu'elle avait redoutées. Etait-ce donc que la réalité amoindrit tout ce qu'elle touche? En ce moment elle était plus embarrassée qu'émue. Fallait-il consentir à un entretien? Mais, puisque le hasard l'avait remise en présence d'Oswald de Montrevel, n'était-il pas à prévoir que d'autres rencontres succéderaient à celle-ci et ne valait-il pas mieux dès le début préciser la conduite à tenir, se mettre d'accord avec lui et profiter pour cela de l'occasion actuelle? Tout retard serait une imprudence.

— Je suis prête à vous suivre, dit-elle d'un ton bref.

Sans répondre, il lui offrit le bras et la guida à travers la foule vers la terrasse qui descendait au jardin. La soirée était tiède. De nombreux couples circulaient dans les allées discrètement éclairées et l'on pouvait risquer un assez long tête-à-tête sans la crainte de se singulariser.

Une illusion subite fit évanouir le présent aux yeux d'Hélène. Elle se revit l'enfant d'autrefois, s'appuyant confiante au bras de celui qui incarnait pour elle alors la chaste conception d'amour qu'enfantait son cerveau de dix-sept ans. Elle entendit de nouveau la voix chaude, les accents de passionnée tendresse. Un instant ramenée en arrière, elle revécut tout ce passé radieux, puis brusquement elle se réveilla. C'était le même bras qui la soutenait, la même voix qui frappait son oreille? Mais elle ne marchait plus dans l'extase du rêve, les paroles qu'elle allait entendre n'auraient ni les inflexions suaves ni la douceur persuasive des serments qu'elle avait accueillis avec tant de foi jeune et ardente. Hélas! hélas! Sa foi était morte. Rien ne subsistait en elle que le mépris moins encore pour l'être misérable qu'elle s'était plu à revêtir de perfections chimériques que pour elle-même qui, dans sa présomption orgueilleuse, sourde à tous les conseils, avait cru pouvoir se diriger seule. Aujourd'hui c'en était fait de sa crédulité. Elle ne s'égare-

Digitized by Google

rait plus à la poursuite d'un mirage, mais la lumière qui éclairait sa route était de ces lumières aveuglantes et douloureuses aux paupières dont instinctivement on se détourne, cherchant l'obscurité. Hélène ne pécherait plus par inexpérience, mais elle haïssait la sagesse qu'elle avait si durement conquise.

Chassant le flot des réminiscences, elle se retourna vers son compagnon :

— Vous avez cru nécessaire de me parler sans témoins, dit-elle. J'avoue que je ne comprends pas pour quelle raison. Il me semble qu'entre vous et moi, il n'y a plus rien à dire. Mais enfin... J'attends que vous vous expliquiez...

— Je ne veux pas, ce soir du moins, chercher à justifier ma conduite, répondit M. de Montrevel. Plus tard, si vous m'y autorisez, je vous révélerai l'enchaînement de circonstances dont j'ai été victime. J'ai pu me tromper, mais j'ai cru obéir à la voix du devoir. Croyez-vous donc que ce soit de gaieté de cœur que j'aie renoncé aux chères perspectives qui s'ouvraient à moi? Croyez vous que je pouvais accepter facilement de passer à vos yeux pour un malhonnête homme? S'il ne s'agissait de moi, je dirais que mon acceptation muette d'une rupture que les miens se croyaient en droit d'exiger a été un acte d'héroïsme. Toutefois, ce n'est pas maintenant que je puis me défendre. Une question plus immédiate se pose. Ignorez-vous que M. de Simiane est mon camarade d'enfance? Ne vous a-t-il jamais parlé de moi?

Hélène eut un geste de dénégation.

— Jamais? reprit le jeune homme avec un peu de surprise. Au fait, cela ne devrait pas m'étonner. Voilà trois ans déjà que j'ai quitté l'Europe, trois ans que je vis en dehors de tout et de tous. Il n'en faut pas tant pour tomber dans l'oubli. C'est aussi pour cela que je n'ai rien su de votre mariage. Je suis devenu étranger au monde et je ne le connais plus. J'eusse voulu me dépayser complètement. Malheureusement, des causes impérieuses me ramènent ici; je vais donc me retrouver en contact avec mes anciens amis. Les intimités renaîtront. Mais puis-je encore être l'ami, le familier de M. de Simiane? Evidemment il ne sait rien du passé, puisque mon nom n'a jamais été prononcé entre vous! Seulement cela rend ma position plus difficile. S'il vous déplaît de vous rencontrer avec moi, si vous ne consentez pas à me subir de temps à autre, j'inventerai des prétextes pour dénouer mes liens de camaraderie avec Hervé. Mais est-ce bien là votre désir, et, en le supposant, ne m'attribué-je pas une importance excessive? Vous apercevrez-vous même de ma présence ou de mon absence? Je ne puis raisonnablement en avoir la prétention! Dès lors ne serait-il pas préférable de laisser les

Digitized by Google

choses suivre leur cours naturel? Sans rétablir avec Hervé les rapports suivis d'autrefois, je ne l'éviterais pas, je ne lui témoignerais pas une froideur qui lui paraîtrait bizarre et dont il rechercherait probablement les motifs. Tout ne serait-il pas simplifié si nous faisions dater notre connaissance à partir de ce soir? Je ne verrais en vous que la marquise de Simiane, la femme de mon ami. Je n'aurais jamais connu Mlle de Saint-Preuil ou si peu du moins qu'à peine auriez-vous conservé de moi un souvenir vague. Ainsi les apparences seraient sauvegardées en attendant le jour, qui viendra peut-être, où vous reconnaîtrez que je ne suis pas tout à fait indigne de votre pardon.

A mesure que M. de Montrevel développait ses arguments, la révolte intérieure d'Hélène cédait à une disposition plus impartiale. Le coupable avait des allures d'innocence, une certaine dignité de bon aloi qui ne cadrait pas avec la déloyauté pourtant trop réelle de ses actes! Bah! à quoi songeait-elle? Le temps était loin où elle se laissait convaincre par des phrases sonores et creuses; les protestations d'Oswald n'infirmaient pas l'autorité des faits. Au reste, il ne s'agissait pas de tout cela. Dans ce qu'il avait dit, c'était le côté pratique seul qu'il fallait envisager, et Hélène convenait à part soi que le langage qu'il avait tenu était éminemment sensé. Elle eût donné beaucoup pour qu'il ne fût pas venu inopinément troubler la paix relative de sa vie, mais, dans la conjoncture, le moyen qu'il lui proposait d'adopter était le seul possible. Entre elle et son mari, la situation eût été autre qu'elle n'eût pas hésité à lui avouer la vérité. Toute dissimulation lui était odieuse et sa fierté s'accommodait mal d'une entente secrète avec l'homme qui l'avait abandonnée. Elle se rendait compte néanmoins que sa franchise serait inopportune. Le plus sage était de considérer ce triste amour de sa jeunesse comme un épisode sans importance et de le reléguer dans le néant.

— Je juge absolument comme vous, dit-elle, et vous avez bien deviné. Je n'ai pas cru nécessaire d'initier mon mari à l'incident puéril qui nous a un moment rapprochés et que nos parents ont bien fait de ne pas traiter sérieusement. Chacun, j'imagine, doit avoir dans ses souvenirs quelque aventure de ce genre qu'il vaut mieux ne pas ressusciter et qui s'efface peu à peu de la mémoire. Je suis donc toute disposée à ne voir en vous que l'ami de M. de Simiane, et je vous tiens quitte de toute justification rétrospective qui n'aurait ni opportunité ni intérêt. A notre époque, on vit dans le présent; personne n'a le goût, personne n'a le temps de retourner en arrière. Les préoccupations immédiates sont les seules qui valent la peine d'être discutées.

— Ces préoccupations-là ne me touchent guère, dit M. de Mon-

Digitized by Google

trevel avec tristesse. On a mauvaise grâce à s'avouer un vaincu de la vie. Mais je ne suis, hélas! pas autre chose. Pour moi, le présent est vide, l'avenir sans but; il est tout simple que je revienne sur le passé, quelque affligeantes qu'en soient certaines pages. Et ces pages seraient moins sombres si, un jour, vous me laissiez éclaircir le mystère de mon apparente inconstance. Je vous sais bonne, généreuse, mais ce n'est ni à votre générosité ni à votre bonté que je ferais appel, non, simplement à votre justice qui, mieux instruite, m'absoudrait, me plaindrait même d'avoir été le jouet de la fatalité devant laquelle j'ai dû courber la tête. J'ai l'air, Dieu me pardonne, de faire des phrases de roman, mais il n'est pas de fiction plus poignante que la vérité toute simple, telle que je désire si ardemment vous l'exposer. Vous le voudrez bien, n'est-ce pas? Il n'est pas de criminel à qui on refuse la faveur d'élever la voix avant qu'on ne prononce sa condamnation?...

Un sourire erra sur les lèvres d'Hélène.

— Convenez que vous faites du drame plus encore que du roman, dit-elle. Le criminel auquel vous vous assimilez n'attendrait pas la prescription — ou à peu près — pour solliciter la révision de sa sentence; en tout cas, il ne présenterait pas sa requête sur le terrain d'un bal déguisé. Mais, croyez-moi, ne soulevons pas de débats irritants. Que ce qui est mort reste enseveli. Pour marcher sans défaillir, il faut à chaque jour nouveau déposer le fardeau de la veille; autrement, le poids serait trop lourd.

— Mais c'est justement ce que je voudrais, s'écria M. de Montrevel, rejeter loin de moi ce fardeau écrasant sous lequel je plie! Je vous le répète, j'ai pu me tromper, obéir à des scrupules que j'eusse dû chasser bien loin. Mais, vis-à-vis de vous, vis-à-vis de mon amour, je n'ai pas failli. Cela, je vous le prouverai, et vous avez trop de noblesse d'âme pour vous refuser à l'évidence, pour continuer à me rendre responsable d'une faute qui n'est pas la mienne!

Un instant encore, sous l'influence de cette parole frémissante, Hélène se sentit faiblir. S'il disait vrai? Si des causes ignorées d'elle et plus fortes que leurs deux volontés avaient été l'obstacle insurmontable? Mais l'hésitation passagère fut refoulée aussitôt, elle se souvenait de sa dernière lettre, cette lettre abjecte dans laquelle il réclamait sa liberté, où vainement elle avait cherché un élan de cœur, tout au moins un repentir. Non, de chaque ligne s'exhalaient l'hypocrisie et le mensonge. Un homme capable d'écrire ainsi était indigne de pitié. Elle ne lui en accorderait aucune.

— Nous nous écartons de la question, reprit-elle. Aussi bien, elle est résolue. Il est entendu que c'est de ce soir que nous nous con-

Digitized by Google

naissons, qu'un hasard mondain nous a mis en présence. Et ceci me rappelle que nous ne devons pas nous attarder. Les danses ont commencé déjà et nous figurons, si je ne me trompe, dans la première partie du programme.

Elle tourna ses pas du côté de la terrasse. M. de Montrevel eut un dernier mot de protestation :

— J'attendrai mon heure! La vérité s'imposera malgré tout! Alors vous regretterez...

Quelques instants plus tard, on se pressait dans la salle de bal pour admirer la belle Mme de Simiane dansant le menuet avec une précision et une grâce qui eussent étonné plus encore si on eût pu savoir combien elle maudissait l'étrange cruauté de cette mise en scène, avec quel frisson de dégoût elle subissait le contact de celui qui était là, à côté d'elle, et qui partageait son succès?

Etait-ce la fièvre intérieure qui la brûlait, la tension opiniâtre de sa volonté qui prêtaient à son regard un éclat plus vif, à sa physionomie une expression plus hautaine? Autour d'elle on le remarquait, quelques-uns risquaient une critique : « Elle est très belle, il n'y a pas à le discuter, mais elle le sait trop... Un peu de modestie ne gâterait rien... »

Le monde a de ces clairvoyances!

Cette soirée, qui compta pour la jeune Mme de Simiane au nombre de ses plus beaux triomphes, fut en réalité pour elle le point de départ d'une des périodes les plus cruelles de son existence. Mille visions l'obsédaient tandis que, machinalement, elle continuait à causer, à danser, à prêter une attention vague au concert de flatteries hyperboliques qui frappait son oreille distraite. Certes, elle n'aimait plus Oswald de Montrevel, mais ce rapprochement marquait une nouvelle étape dans sa vie. Il y introduirait un élément troublant qui renverserait l'échafaudage d'impassibilité qu'elle avait édifié à si grande peine. Une intuition l'avertissait que l'avenir qu'elle avait cru disposer à sa guise ne lui appartenait plus, que, par la force des choses, Oswald continuerait à exercer son influence délétère, que, sans même le vouloir, il la confirmerait dans son scepticisme et la ferait souffrir encore.

Sous la hantise de ce pressentiment, elle tressaillit lorsque, au retour du bal, M. de Simiane prononça le nom qu'elle redoutait d'entendre.

— J'ai vu, dit-il, que vous avez dansé le menuet avec mon ami de Montrevel! C'est un garçon de beaucoup de valeur et j'ai été heureux de le retrouver. Vous savez qu'il arrive de l'Afrique centrale? Il y a passé trois ans en mission scientifique. J'espère qu'il vous a laissé une bonne impression et que vous le verrez volontiers.

Digitized by Google

— Son retour en France est-il définitif? interrogea Hélène. D'après ce qu'il m'a dit, j'ai cru comprendre qu'il avait le désir de retourner à l'étranger?

— Je crois, en effet, que c'est ce qui lui plairait le mieux, répondit M. de Simiane. Mais, pour le moment, bon gré mal gré, il faut qu'il reste ici; son père est âgé et ne peut plus s'occuper de ses affaires d'intérêt. Oswald en prendra la direction à son corps défendant, car il ne tient pas à l'argent et doit être déjà très riche par sa femme qui lui aura certainement légué toute sa fortune; il n'y avait pas d'enfant.

— Vous dites que M. de Montrevel est veuf?

— Oui, depuis deux ans environ; d'après un mot qu'il a laissé échapper, je ne crois pas que ce fût un ménage très uni. Elle était Espagnole, et c'est en Espagne qu'elle est morte. Son mari n'a pu arriver à temps. Au reste, il me semble tout consolé. Sans nul doute, il se remariera, à moins que sa première expérience ne suffise pour lui faire préférer le célibat.

Hélène ne répondit pas. Cette dernière nouvelle ajoutait encore à son désarroi moral. M. de Montrevel libre, sans intérieur, reprendrait plus facilement son intimité avec Hervé qui certainement l'y encouragerait et elle devrait demeurer passive, accepter une situation qui la révoltait, mais contre laquelle sa fierté lui interdisait de protester. Pouvait-elle donc demander grâce à Oswald, l'autoriser à croire qu'elle se sentait faible et sans défense? Non, mille fois non. D'ailleurs, ce n'était pas lui dont elle avait peur, ce qui l'effrayait c'était les souvenirs d'antan qui s'imposeraient à elle formant un contraste douloureux avec l'heure actuelle. Elle ne craignait pas de l'aimer encore; elle reculait plutôt devant la tristesse de constater que tout pouvoir d'aimer était détruit en elle, qu'il ne restait plus rien de jeune, de vibrant dans ce cœur, qu'avait traversé le souffle desséchant de l'incrédulité et qui ayant perdu tout équilibre ne pouvait renaître à aucun sentiment de foi et de confiance.

VII

Les prévisions d'Hélène se réalisèrent. Par le hasard des circonstances et sans qu'elle sût au juste comment, elle se rencontrait presque tous les jours avec Oswald de Montrevel, quoique celui-ci se montrât d'une discrétion irréprochable et ne lui imposât ses visites que dans la stricte mesure des convenances. Mais les occasions naissaient d'elles-mêmes. On eût dit que quelque attirance magnétique les ramenait perpétuellement en face l'un de l'autre. Et Hélène finissait par accepter l'inévitable avec cette résignation de parti-pris qui, peu à peu, devenait chez elle une seconde nature.

Digitized by Google

Elle ne souffrait même pas activement d'une épreuve que, quelques mois plus tôt, elle eût jugé au-dessus de ses forces. Savons-nous jamais ce que nous sommes capables d'endurer? Il est vrai que, maintenant, elle voyait Oswald avec d'autres yeux, et ramenant ses défauts et ses qualités à leurs justes proportions, elle s'étonnait de l'empire qu'il avait exercé sur elle. Où donc était ce prestige qui l'éblouissait naguère? Avait-elle été simplement amoureuse de l'amour, comme toute fille à imagination vive? Ce qui ressortait le plus clairement, c'est que ce grand désespoir de sa jeune existence ne reposait sur aucunes bases. C'était transporter M. de Montrevel dans des régions trop hautes que d'éprouver pour lui soit une passion violente, soit une haine implacable. Sa défection n'était pas de celles qui dussent créer un inguérissable désenchantement.

Pourtant ce désenchantement subsistait. L'œuvre mauvaise avait été accomplie. Hélène ressentait la sensation du voyageur épuisé qui a dépensé ses forces dans une course inutile et n'a plus la vigueur nécessaire pour revenir sur ses pas.

Et, cédant à ce sentiment de lassitude, elle avait consenti, un jour où Oswald se trouvait seul avec elle, à écouter l'explication qu'il la suppliait si instamment d'entendre. Pourquoi lui refuser une satisfaction à laquelle il attachait tant de prix? Mais, intérieurement, elle savait bien qu'il ne réussirait pas à s'innocenter, qu'il ne pouvait lui offrir aucune excuse valable pour avoir détruit toutes ses croyances, ses espoirs, sa joie radieuse d'être au monde. Elle avait été si délicieusement jeune, si reconnaissante à Dieu du don de la vie dont elle le remerciait à genoux! Puis, en un instant, tout ce trésor de douces impressions s'était dissipé. Elle avait su ce qu'un cœur d'homme peut contenir de faiblesse, de pusillanimité, d'inconstance.

Cependant, en écoutant Oswald, elle ne put méconnaître que son récit atténuait sa responsabilité :

— Ma grande faute, lui dit-il, est d'avoir manqué de franchise. Non que j'aie douté de vous un moment. Vous eussiez eu pitié de moi. Mais pour m'excuser, il fallait accuser un autre et je n'en ai pas eu le courage.

Lorsque je vous quittai, à la suite de nos demi-fiançailles, et que je rentrai dans ma famille, je trouvai mon père sous l'empire de vives préoccupations. Je savais que la manie de la spéculation s'était emparée de lui et que déjà, à deux ou trois reprises, il avait fait des pertes considérables. Cette fois, il se voyait à la veille d'une ruine complète. Au moment où j'arrivai, il négociait un emprunt avec un banquier espagnol, mais celui-ci lui posait des conditions si dures qu'il se déclarait prêt à renoncer à tout.

Digitized by Google

« Le mieux serait de m'avouer vaincu, me disait-il, je l'aurais fait déjà si la question de ton avenir ne m'arrêtait ; de toute façon je le vois irrémédiablement compromis. Quand même je parviendrais à sauver les apparences, vis-à-vis de M. de Saint-Preuil je ne pourraidis simuler ma situation réelle ; alors tes dernières chances disparaîtront et tu auras subi en pure perte le stage humiliant qui t'a été imposé. »

J'écartais la discussion sur ce point et je m'efforçais de lui inspirer une confiance que je ne partageais guère. Finalement, j'acceptai de me rendre moi-même auprès du banquier pour chercher à obtenir des conditions plus acceptables.

M. da Silva était un homme d'affaires de premier ordre ; je ne vous fatiguerai pas de détails superflus. Qu'il me suffise de dire qu'en peu de jours j'acquis la conviction que l'emprunt sollicité par mon père était une imprudence ajoutée aux autres.

« M. de Montrevel s'obstine à tort, me dit le banquier. Il prétend agir seul avec un capital qui viendrait de moi. Je veux bien avancer le capital, mais en échange je réclame la haute direction de l'affaire et la plus grosse part des bénéfices. »

Nous eûmes grand peine à faire accepter ce raisonnement à mon père. Il se résigna enfin, mais à partir du jour où il se trouva sous la dépendance de M. da Silva, il perdit toute tranquillité d'esprit, bien souvent mon intervention fut nécessaire pour prévenir les chocs, et mes voyages à Madrid devinrent très fréquents. M. da Silva m'attirait, j'étais reçu chez lui comme un enfant de la maison et je laissai croître cette intimité sans en mesurer le péril.

Mme da Silva était une douce créature inoffensive qui ne vivait que pour se plier à toutes les fantaisies de sa fille unique. Celle-ci dominait son père autant que sa mère ; je crois que depuis qu'elle existait elle n'avait jamais rencontré un obstacle ou souffert une contradiction. Ainsi élevée, se sachant à la fois très belle et très riche, il était naturel qu'elle fût aussi très impérieuse et très volontaire. Son caprice se porta sur moi. Vraiment je ne saurais appeler d'un autre nom le sentiment que je lui inspirai. Quant à moi, je ne m'apercevais même pas de cette préférence. Ma pensée était ailleurs et il fallut que M. da Silva m'ouvrît les yeux.

Il m'assura que, s'il n'avait pas dicté le choix de sa fille, il l'approuvait pleinement, que mes parents étaient d'accord avec lui pour souhaiter cette union et qu'elle serait un moyen sûr de faire cesser les froissements qui renaissaient sans cesse entre mon père et lui : « Lorsque nous ne formerons plus qu'une seule famille, dit-il, les susceptibilités de M. de Montrevel s'apaiseront et la bonne harmonie entre nous ne sera jamais troublée. »

Tout d'abord, je demeurai sans paroles, mais, revenu de mon

Digitized by Google

saisissement, je m'exprimai dans les termes les plus catégoriques. Je déclarai que j'avais déjà disposé de mon avenir, que j'étais fiancé à une femme que j'aimais et qu'aucune considération au monde ne me ferait renoncer à elle.

« Je sais, je sais, interrompit-il, votre père m'a mis au courant, mais il considère cet engagement comme nul; les parents de la jeune fille vous ont éloigné au moyen de quelque promesse vague qu'ils s'arrangeront pour éluder au dernier moment. »

Et, comme je protestais, indigné.

« Mais, continua-t-il, votre père ne croit pas à ce mariage, ne veut pas en entendre parler. Il m'a affirmé qu'il ne consentirait jamais à ce que vous entriez dans une famille qui estime qu'elle se diminuerait en s'alliant à la vôtre.

« Vous vous étonnerez peut-être de mon insistance, ajouta-t-il en riant, je renverse les rôles, mais, connaissant Carmen, vous ne pouvez penser que je sois embarrassé de trouver un gendre. Seulement, c'est sur vous qu'elle a jeté son dévolu et je ferai tout, entendez-vous bien, pour lui épargner une déception. Permettez-moi de croire d'ailleurs que vos répugnances céderont à un examen réfléchi et apportez-moi bientôt votre décision. »

Je demeurai sous le coup de la plus terrible perplexité. Mon premier mouvement fut de retourner auprès de mon père et de l'accabler de reproches. Il s'emporta, me traita de fils égoïste et dénaturé. J'avais entre les mains, me dit-il, le seul moyen de lui rendre l'existence supportable et je le repoussais! Pour quoi? Pour un projet extravagant qui jamais ne se réaliserait tant qu'il serait là pour le combattre! Il avait autant d'orgueil que n'importe quel baron féodal. Si je persistais dans ma folie, il faudrait que je fisse des actes respectueux, et nous verrions ce qu'en penserait M. de Saint-Preuil et s'il autoriserait sa fille à contracter une alliance que déjà il jugeait au-dessous d'elle!... Puis il chercha à éveiller mes scrupules : Ne devions-nous pas tout à M. da Silva? Si demain il lui plaisait de nous abandonner, ce qu'il ferait très certainement si je m'obstinais dans mon refus, ne nous retrouverions-nous pas aux prises avec des difficultés qui conduiraient à un effondrement? Où seraient alors mes chances matrimoniales et comment pourrais-je offrir à une femme que je prétendais aimer, de partager mon sort misérable?

De tous ces arguments, celui qui me démontrait l'impossibilité de vous associer à une destinée médiocre était celui qui me touchait le plus. Et quand il invoquait le mauvais vouloir des vôtres, quand il affirmait que votre père saisirait avidement tout prétexte de rupture, je sentais au dedans de moi qu'il avait raison.

Digitized by Google

Que vous dirai-je? Harcelé de toute part, je ne raisonnais plus, mon jugement s'oblitérait. J'eus une heure de faiblesse. C'est alors que je vous écrivis cette lettre honteuse et insensée dont le souvenir me fait monter le rouge au visage. Dans mon égarement, j'espérais presque que vous devineriez la contrainte qui s'exerçait sur ma volonté, que vous m'exhorteriez à me défendre, à ne pas me soumettre à une immolation mille fois plus douloureuse pour moi que pour vous. Oh! c'était une aberration. Comment pouviez-vous pénétrer le secret de ce conflit intérieur? Votre réponse tua mon faible espoir. Elle était si cruellement raisonnable. Vous paraissiez envisager comme une chose si naturelle, si prévue, l'abandon des projets que nous caressions depuis deux ans! Je me dis avec amertume qu'en vous insinuant de reprendre votre promesse j'avais été au-devant de ce que vous souhaitiez...

Dès lors, je me laissai porter par le courant. Mon mariage se fit. Je ne veux pas en rappeler les douleurs; peut-être les torts furent-ils réciproques. Ma femme avait les défauts d'une enfant gâtée et je manquais de patience parce que je manquais de tendresse. Mais il n'y eut pas d'éclat et elle mourut sans rien savoir de mes secrètes révoltes. Du reste, la délivrance est venue trop tard. Je suis comme ces malades qui, sans affection caractérisée, succombent à la langueur, à l'impossibilité de réagir. J'ai cherché à me créer des intérêts nouveaux : rien ne m'intéresse, rien ne m'apporte l'oubli. Un seul désir passionné me restait : celui de vous faire ma confession, de vous prouver que, si je me suis laissé circonvenir, si j'ai cédé à de faux raisonnements, je n'ai pas cessé un seul instant de vous aimer et de vous aimer par-dessus tout!...

Il avait parlé avec chaleur, d'une voix si vibrante d'émotion, qu'Hélène ne pouvait mettre sa sincérité en doute. Oui, tout ce qu'il disait de ses alternatives, de la pression subie, des regrets éprouvés, tout cela était certainement vrai, mais elle ne se sentait ni touchée ni convertie. S'il n'était pas l'homme sans honnêteté et sans conscience qu'elle l'avait cru, il n'en demeurait pas moins un être veule, indécis, un être quelconque, ne sachant ni vouloir, ni s'affirmer, ni résister. Elle l'eût préféré franchement infidèle. Plus coupable, il lui eût paru moins mesquin. Cet exposé qu'il venait de lui faire et qu'il jugeait si concluant, ne révélait-il pas l'incroyable apathie de cette nature qui reculait devant le combat, qui, pour s'y soustraire, se réfugiait dans le renoncement, oubliant qu'on n'a pas le droit de se sacrifier lorsqu'une autre doit souffrir de ce sacrifice? Et il implorait son pardon? Ah! elle le lui accordait sans effort. N'était-ce pas tout ce qu'il méritait? Valait-il la peine qu'on s'indignât contre lui et qu'on lui tînt rigueur?

Digitized by Google

Et comme répondant à sa pensée, elle eut un tranquille sourire de dédain :

— Vous vous êtes trouvé aux prises avec de terribles complications, — dit-elle sans prendre soin de déguiser l'ironie de son accent, — il est oiseux, à l'heure actuelle, de rechercher quel eût été le meilleur parti à prendre. Sous le coup de déceptions ressenties, vous jugez que vous avez eu tort. Qui sait si, en agissant autrement, vous ne vous fussiez pas repenti davantage?... L'inconnu garde ses secrets. Je ne puis que vous répéter ce que je vous ai dit dès le premier jour : oubliez le passé... Pour moi, je ne veux plus m'en souvenir, je ne m'en souviens plus. Nous nous plaignons de l'action du temps. Son travail d'atténuement et de destruction n'est-il pas, en certains cas, une grâce suprême? C'est parce que rien ne dure que tout est supportable.

— Mais vous ne me répondez pas, s'écria Oswald ; ce que je voudrais obtenir, c'est la parole d'absolution qui me réconcilierait avec moi-même. C'est l'assurance que vous croyez ce que je vous ai dit et que vous me reconnaissez plus victime que coupable... Ce que je voudrais plus encore, c'est de savoir que les conséquences de ma faute sont retombées sur moi seul?... Oui, mes sentiments sont assez désintéressés pour que je souhaite de toute mon âme que vous ayez trouvé le bonheur. Quand je réfléchis, je me dis qu'il ne saurait en être autrement. M. de Simiane est mille fois plus digne de vous que je ne le fus jamais. Seulement, vous l'avouerai-je? Il y a dans toute votre personne quelque chose qui me trouble et m'inquiète. A moi qui me souviens, qui vous étudie avec l'ardente sollicitude d'une tendresse que rien ne peut affaiblir, vous donnez si peu l'impression d'une femme heureuse...

Un éclair hautain jaillit du regard de Mme de Simiane.

— Il est possible que je ne ressemble guère à la fillette que j'étais, dit-elle ; mais, loin de m'en plaindre, vous devriez m'en féliciter ! Quand je songe à l'étrange et irréelle conception que je me faisais de la vie, à mes idées intransigeantes, à ma soif d'absolu, je sais gré au monde qui, en jetant le jour cru de la vérité sur les chimères dont je me berçais, les a réduites à leur véritable valeur ! Peut-être étais-je plus heureuse au temps de mes illusions ! Je n'en sais rien. Un bonheur qui repose sur le mensonge n'est pas de ceux qu'on puisse regretter. Mais cela ne veut pas dire que je sois devenue sceptique ou hypocondriaque, continua-t-elle. Non. Si j'ai appris qu'on doit ici-bas se contenter du relatif, je reconnais volontiers qu'en ce qui me concerne, le relatif est fort acceptable. N'édifiez donc pas de roman psychologique dont je serais l'involontaire héroïne. Si je vous donne l'impression d'une femme en querelle avec

Digitized by Google

sa destinée, c'est qu'alors les apparences sont trompeuses. Ma vie est telle que je l'ai choisie, telle que je la veux. Actuellement, je ne l'échangerais contre aucune autre.

Elle s'exprimait sur un ton d'âpreté qui contrastait singulièrement avec son étalage d'optimisme. Au fond, elle était irritée, sentant que ses affirmations ne trompaient pas la perspicacité de M. de Montrevel, elle lui en voulait d'avoir le beau rôle, de s'être montré très franc et très humble tandis qu'elle s'entêtait à une comédie de dissimulation qui n'atteignait pas son but puisqu'il demeurait incrédule. Toutefois, il n'insista pas davantage.

— Vous seriez, en effet, bien ingrate, reprit-il, si vous protestiez contre la part que Dieu vous a faite. Lorsqu'on est *vous*, on n'a le droit d'accuser ni les événements ni les hommes. On puise en soi toutes les consolations, toutes les compensations; mais aussi on doit y puiser de l'indulgence pour ceux qui, moins privilégiés, ne trouvent pas en eux-mêmes le dédommagement de leurs souffrances. C'est pourquoi je vous demande de me faire l'aumône d'un peu de compassion, de secourir ma détresse morale, non parce que je le mérite, mais parce que ma misère est très grande et que vous seule pouvez la soulager...

Hélène secoua la tête.

— Tout à l'heure, dit-elle, vous réclamiez un pardon, vous me demandiez de reconnaître que vous aviez été le jouet des événements. Soit! le pardon, je l'accorde; la justification, je l'admets. Mais, entre nous, tout doit se borner là. Vous pouvez reprendre à la vie sans la crainte d'avoir causé un mal irréparable. N'exigez pas plus et suivons chacun notre route en restant jusqu'au bout étrangers l'un à l'autre...

Ce qu'elle n'ajoutait pas, c'est que, si elle entendait le tenir à distance, c'était moins pour se dérober au danger des évocations que parce qu'en réalité le charme était rompu. L'impression qui se développait en elle, depuis qu'elle avait revu Oswald, atteignait son plein développement. Quelle folie avait été la sienne lorsqu'elle frissonnait au son de sa voix, au frôlement de sa main; lorsque, séparée de lui, souffrant à cause de lui, l'amour qui les liait était en elle comme une joie vivante... Aujourd'hui, le temple tombait en poussière, le sanctuaire était vide et, devant son ciel dépeuplé, elle ne voyait plus que le pâle fantôme de la croyante d'autrefois qui pleurait son idole.

Baronne C. de Baulny, née Rouher.

La suite prochainement.

Digitized by Google

SOUVENIRS SUR NAPOLÉON III

ET SUR SON RÈGNE

UN PRÉCEPTEUR DU PRINCE LOUIS-NAPOLÉON —
LE SECOND EMPIRE ET LA RUSSIE :
CANROBERT EN CRIMÉE ET FLEURY A SAINT-PÉTERSBOURG

D'APRÈS DE RÉCENTES PUBLICATIONS

STÉFANE-POL : *La Jeunesse de Napoléon III*, correspondance inédite de son précepteur Philippe Le Bas; Paris, Juven, 1902, 380 pages in-8°. — GERMAIN BAPST : *Le maréchal Canrobert*, t. II; Paris, Plon, 1902, 576 pages in-8°. — COMTE FLEURY : *La France et la Russie en* 1870, d'après les papiers du général comte Fleury; Paris, Emile Paul, 1902, 251 pages in-8°.

I

Sur la jeunesse et sur ce qu'on me permettra d'appeler la « période de prétendant » du futur Napoléon III, nous sommes très suffisamment renseignés, ne serait-ce que par l'intéressante et consciencieuse publication de M. Thirria, *Napoléon III avant l'Empire*. Sur la petite enfance de ce prince, sur ses séjours à Malmaison auprès de sa grand-mère Joséphine et à l'Elysée pendant les Cent-Jours, on a recueilli ses propres souvenirs, qui n'étaient pas sans charme. Mais nous connaissions moins bien la période intermédiaire, celle de l'adolescence et de l'éducation, et c'est une vraie lacune que vient combler le livre de M. Stéfane-Pol. Orné de dessins originaux de la reine Hortense et de son fils, ce volume renferme la correspondance intime de Philippe Le Bas, qui, de 1820 à 1827, fut précepteur de Louis-Napoléon. Celui-ci, qui avait alors de douze à dix-neuf ans, ne paraissait pas appelé à recueillir l'héritage impérial, puisqu'il avait un frère aîné et que

Digitized by Google

d'ailleurs le duc de Reichstadt vivait encore. On s'explique ainsi comment l'attention des contemporains se porta peu sur lui : les confidences de son maître n'en sont que plus précieuses, et nous les voudrions plus abondantes ; mais Le Bas, bon fils, excellent mari, ami dévoué, se perd volontiers dans des détails de famille ou de société qui nous semblent diffus, à nous qui n'avons pas les mêmes motifs d'y prendre intérêt. Nous y gagnons du moins de faire connaissance avec une figure originale, celle du précepteur républicain d'un futur empereur [1].

Car le choix était singulier, et témoignait de la largeur d'esprit de la reine Hortense. Le Bas avait pour grand-père le menuisier Duplay, chez qui Robespierre avait élu domicile à la fin de sa vie, pour père ce conventionnel qui avait lié son sort à celui de l'incorruptible Maximilien et s'était brûlé la cervelle le 10 thermidor pour se soustraire à l'échafaud. Né quelques semaines auparavant, Philippe Le Bas avait sous l'Empire servi comme matelot, puis, lui pauvre et démocrate, fait la campagne de France dans les rangs de ces gardes d'honneur que Napoléon avait voulu recruter dans la haute finance et la riche aristocratie. A la chute de l'Empire, il avait pris pour subsister un petit emploi à la préfecture de la Seine, où il était très apprécié de ses chefs, à commencer par le comte de Chabrol. Doué avec cela d'une irrésistible vocation de philologue et d'érudit, marié tout jeune et obligé de faire face à de lourdes charges, il trouvait moyen de parfaire ses études et de donner des répétitions à Sainte-Barbe. Fidèle aux conventions littéraires de l'époque de Delille, il soupirait quelquefois après une installation à la campagne, mais il donnait immédiatement la mesure de ses aptitudes à la vie rurale en parlant de labourer un Virgile à la main.

En attendant, il se tuait de travail, et ses amis inquiets lui cherchaient une situation où il pût ménager ses forces. C'est ainsi qu'on le signala à la reine Hortense, qui, en considération de sa science et de ses qualités de caractère, passa condamnation sur son origine et ses opinions. La condition d'homme marié faillit être un plus sérieux obstacle, car la reine voulait que le précepteur partageât complètement la vie de son fils. Le pauvre Le Bas se résigna

[1] Ce livre consacré à l'adolescence de Napoléon III nous est une occasion de rappeler que les débuts longtemps mal connus du fondateur de la dynastie ont fait récemment l'objet de travaux remarquables de la part de MM. Frédéric Masson, Chuquet et le capitaine Colin. Voici encore, sur *la Genèse de Napoléon*, un nouveau volume de M. Marcaggi, conservateur de la Bibliothèque d'Ajaccio (Paris, Perrin, 1902, 445 pages in-8°) : l'auteur a utilisé les recherches de ses devanciers et fait lui-même d'heureuses trouvailles dans les principaux dépôts d'archives de l'île de Corse.

Digitized by Google

à une séparation conjugale que la bonté d'Hortense ne devait pas tarder à abréger, et partit seul pour Arenenberg.

Le petit prince avait commencé ses études sous la direction de l'abbé Bertrand, qui, demeuré familier de la maison, se lia avec Le Bas et lui adressait des lettres fort spirituelles, encore qu'un peu prolixes; mais cet aimable ecclésiastique ne paraît pas avoir eu un tempérament d'éducateur, et la première impression du nouveau précepteur fut peu consolante : « Mon élève a douze ans, il a des dispositions; mais il n'est pas très avancé; je pourrais même dire que ses connaissances sont presque nulles sur beaucoup de points; il n'y a qu'une chose qu'on ait su lui inspirer, c'est un dégoût complet pour l'étude... Je me trouve tout à fait dans la position d'un architecte chargé de rendre agréable et solide une maison mal construite et mal distribuée; s'il ne démolit pas pour reconstruire, si même il ne reprend pas les fondations, il ne parviendra point à son but. » Avec cela, l'enfant était sujet à des accès de peur nocturne, auxquels la faiblesse de l'abbé n'avait pas su couper court, et qui étaient doublement ridicules chez un neveu de Napoléon.

Le Bas fit comme il l'avait dit : il reprit les fondations, et fut récompensé de sa peine. Un an plus tard, il déclarait que son élève était « maintenant un modèle d'amour pour le travail ». Napoléon III lui dut sûrement d'être un homme instruit, porté vers les choses de l'esprit; mais Le Bas, suivant en cela sa propre pente, lui communiqua sans doute aussi ce goût de la minutie érudite, cette absence de sens pratique qui conduisaient plus tard le souverain à s'absorber dans la *Vie de César* au lieu de surveiller les menées de Bismarck.

Les rapports étaient faciles et agréables avec la reine Hortense, qui respectait scrupuleusement l'indépendance du précepteur. Mais il n'en allait pas de même lors des intermittentes interventions de ce fantasque personnage qu'était le roi Louis de Hollande; après un premier séjour auprès de lui, Le Bas écrivait : « Le mois que je viens de passer est l'un des plus désagréables de ma vie... C'est l'être le plus variable que j'aie rencontré. Il n'y a rien de constant en lui que son inconstance. »

C'est en partie sur le désir du roi Louis, qui était fixé en Italie, qu'à partir de 1823 Hortense fit faire à son fils de fréquents voyages dans ce pays. Ces déplacements étaient peu du goût de Le Bas : si l'érudit chez lui y trouvait des satisfactions, le mari souffrait de la séparation, le précepteur se plaignait que les études fussent décousues, le républicain classique surtout se livrait à de mortifiantes comparaisons entre le passé et le présent. Le carnaval de Rome lui inspirait des lamentations boursouflées : « C'est dans une rue étroite,

Digitized by Google

d'aille
comm
les co
nous
lent
ou d
mêm
faire
répu

C
de
Du
poi
ru
se
P
p
d
L

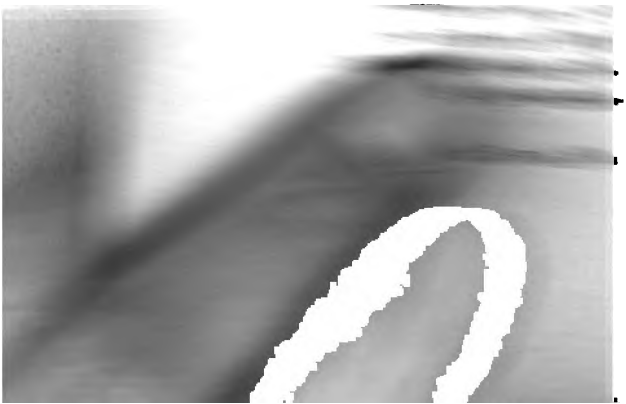

Digitized by Google

que ce livre classe définitivement parmi nos meilleurs historiens militaires, a pu consulter des sources anglaises et même françaises qui avaient échappé à ses prédécesseurs, notamment à Camille Rousset. C'est à indiquer ces renseignements nouveaux, et à esquisser rapidement le rôle de Canrobert en Crimée que nous voudrions nous borner ici.

Quelques semaines après le coup d'Etat, et sans doute en récompense des dangers qu'il avait courus lors de la fusillade des boulevards, le général Canrobert fut nommé aide de camp du prince-président. Formé par son père à la vieille courtoisie, nul n'était plus apte à faire galamment les honneurs d'une fête ou à prêcher la patience aux solliciteurs : mais son caractère n'était point celui d'un courtisan, et il ne fut jamais au nombre des favoris proprement dits. Il approcha pourtant le prince d'assez près pour apprécier cette générosité illimitée, qui dans certains cas lui semblait être un défaut, puisqu'elle tenait de la faiblesse et de la prodigalité. Moins comblé que certains autres des marques de la munificence impériale, Canrobert eut la délicatesse de se considérer toute sa vie comme l'obligé de Napoléon III, et de ne parler du souverain déchu que sur le ton de la plus respectueuse gratitude.

Il vit, il organisa même quelque peu les premières fêtes du dictateur, où, soit ambition, soit enthousiasme pour celui qu'on considérait comme le sauveur de la société, le dernier survivant des juges du duc d'Enghien coudoyait l'ancien président du conseil de tutelle du duc de Bordeaux. Il fit partie de la tournée triomphale effectuée dans les provinces de l'Est; à Strasbourg, il contempla la cavalcade bariolée de tous les villages du pays, et il put lire sur plusieurs oriflammes cette devise, à laquelle les événements de 1870 devaient donner un sinistre démenti, *Au sauveur de l'Alsace!*

Mais si les populations de l'Est furent ardentes à acclamer Louis-Napoléon, aucun signe ne vint trahir chez elles le désir d'un changement dans la forme et l'étiquette du gouvernement. C'est pendant un voyage ultérieur, celui du Centre et du Midi, que l'on commença à saluer, à demander le rétablissement de l'empire : Canrobert, retenu à Paris par une reprise de son ophtalmie d'Algérie, prétendait que Louis-Napoléon n'avait point souhaité le trône, et qu'il avait cru déférer au vœu populaire; les manifestations impérialistes auraient été suggérées par un certain nombre de ses familiers, ambitieux de se partager les titres et les profits des futures grandes charges de la couronne. Il peut y avoir du vrai dans cette explication : mais si le prince fut heureux d'invoquer le sentiment public, ses secrets desseins étaient d'accord

Digitized by Google

avec les appétits de son entourage, et la postérité aura peine à croire qu'il ait dû se faire violence pour revêtir la dignité impériale.

A peine l'empire proclamé, les fiançailles du souverain vinrent imposer aux aides de camp une mission à laquelle ils étaient peu préparés : il leur fallait escorter tous les jours Napoléon III à l'Elysée et assister aux entretiens des deux amoureux, en se gardant également d'une assiduité importune et d'une excessive réserve, qui eût paru un manque de respect [1]. Cette corvée fut heureusement de courte durée, et Canrobert, nommé général de division après le mariage, fut appelé à commander un camp provisoire près de Saint-Omer; ce rôle lui convenait mieux que la surveillance d'entrevues matrimoniales. Les camps provisoires étaient l'équivalent de nos grandes manœuvres actuelles : on y réunissait des troupes d'armes différentes, et on en confiait la direction aux officiers généraux destinés pour les postes importants en cas de guerre.

Aussi, quand la rupture avec la Russie fut consommée par la volonté très nette de Napoléon, qui tenait tout à la fois à faire une grande guerre européenne et à marcher d'accord avec l'Angleterre, dont l'hostilité avait coûté si cher à son oncle, Canrobert obtint sans peine de partir pour l'Orient à la tête d'une division. Il fut le témoin impuissant et parfois exaspéré du désordre engendré par le système de mobilisation qui prévalait alors, ou plutôt par l'absence de tout système rationnel, car on constituait pour entrer en campagne des régiments dont les éléments étaient empruntés un peu partout [2], et dont l'équipement venait des quatre coins de la France. Il vit, avant le départ, l'empereur désolé de n'avoir ni cartes ni plans de Crimée, et ravi de ce qu'Espinasse avait déniché deux lithographies de Raffet, représentant la vue de Sébastopol et de Balaklava! Il causa avec le vieux général Jomini, qui lui prédit la défaite en exaltant l'incomparable force de résistance de l'armée russe : « C'est une muraille qu'on retrouve toujours plus loin. » Il demeura enfin quelques jours à Marseille, aidant le général de Martimprey à démêler l'effroyable tohu-bohu

[1] A propos du mariage impérial, M. Bapst confirme que, quelque temps auparavant, Louis-Napoléon s'était opposé aux fiançailles de son cousin le prince Napoléon avec Mlle de Montijo, à cause du peu d'éclat de cette alliance. Il assure aussi (et ceci est moins connu) que Napoléon III empereur songea d'abord à épouser sa cousine Mathilde, dont le mariage avec le prince Demidoff aurait été cassé en cour de Rome : c'est la princesse qui aurait refusé.

[2] Frappé de ce spectacle, le colonel Trochu proposa, dès 1854, un plan de mobilisation où les cadres des unités de combat auraient été constitués dès le temps de paix : son projet séduisit fort l'empereur, mais on ne fit rien pour le mettre en pratique avant 1870.

Digitized by Google

du matériel qui s'entassait sur les quais et à mettre chaque corps de troupe en possession de ce qui devait lui revenir. En vain dénonçait-il le danger de s'embarquer « sans subsistances ni matériel » pour un pays dénué de ressources : il reçut l'ordre formel de prendre la mer le 19 mars 1854, avec l'avant-garde. Une flottille à vapeur transportait la petite troupe; les vivres et les effets devaient suivre sur des navires à voile. A Marseille et à Paris, une longue acclamation salua ce premier départ; les inquiétudes des hommes prévoyants étaient presque taxées de lèse-patriotisme par les courtisans et les optimistes[1].

Une des difficultés de cette guerre était d'entrer en contact avec un ennemi si lointain. Napoléon III et le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, avaient d'abord voulu qu'on se bornât à protéger Constantinople en occupant fortement la presqu'île de Gallipoli, à l'entrée de la mer de Marmara, et en menaçant de là le flanc droit d'une armée russe qui s'aventurerait vers le Bosphore. Bosquet, et Canrobert après lui, avaient vivement protesté contre cette attitude timide, exclusivement défensive, et demandé que l'armée fût portée jusque sur la mer Noire, à Varna, pour maintenir ou rejeter les Russes au delà du Danube, pour préserver de l'invasion non pas seulement la capitale, mais la totalité de l'empire ottoman. Ils avaient obtenu gain de cause, mais on décida d'occuper également Gallipoli, et c'est là que Canrobert dut attendre le gros de l'armée, en faisant connaissance avec le dénuement et la saleté de l'Orient.

Quelques décès étant survenus, on créa à Gallipoli un cimetière français. Rompant avec une des plus déplorables traditions du grand Napoléon, le second empire avait tenu à assurer aux soldats malades ou blessés les consolations de la religion : l'aumônier en chef de la flotte vint bénir la croix du cimetière. Bien modeste, la cérémonie, à laquelle Canrobert voulut assister, fut pourtant impressionnante, par les idées et les préoccupations qu'elle évoquait. « Je ne croyais pas, racontait plus tard le maréchal, que nous levions le rideau d'un drame qui allait coûter la vie à cent mille de mes camarades, je pourrais dire de mes enfants! Et cependant je fus ému profondément devant cette croix faite d'un poteau

[1] Parmi ceux-ci, il en est un au moins qu'il faut signaler. Un peu plus tard, Saint-Arnaud, inspectant en présence de Canrobert un embarquement d'artillerie, questionnait un capitaine, qui lui déclarait manquer de tel ou tel engin. A peine le maréchal s'était-il éloigné, qu'un colonel d'état-major apostrophait l'officier : « Comment! vous vous permettez de vous plaindre à un maréchal! apprenez que l'on doit toujours dire à son supérieur que tout est parfait! » Ce colonel s'appelait Lebœuf, et il ne fut que trop fidèle à sa doctrine, qui lui dicta en 1870 la fameuse phrase du bouton de guêtre.

Digitized by Google

mal équarri et de trois chandelles coulantes. » Le choléra aidant, les tombes ne tardèrent pas à s'accumuler dans le petit cimetière de Gallipoli; la plus illustre victime fut le général duc d'Elchingen, second fils du maréchal Ney. Ses derniers instants furent adoucis par le dévouement de Mme Bazaine, non pas la maréchale que notre génération a connue, mais la première femme de celui qui était alors colonel de la légion étrangère : elle fit transporter le duc chez elle, le soigna comme une sœur de charité, et, sur sa demande, lui joua, pendant qu'il entrait en agonie, une certaine sonate de Mozart qu'il aimait de prédilection.

L'épidémie de Gallipoli fut légère à côté de celle qui éclata à Varna, de celle surtout qui a valu un lugubre renom à l'expédition de la Dobrudja. Pour secouer le moral des troupes, décimées par l'ennui presque autant que par la maladie, Saint-Arnaud avait eu l'idée, heureuse en principe, de prescrire une reconnaissance dans la direction de l'armée russe; mais l'ignorance géographique était alors si répandue et le service des renseignements si mal assuré, que, pour échapper au choléra, on se lança dans une des contrées les plus pestilentielles de l'Europe. Le mal fut accru par la présence, à l'avant-garde, des « spahis d'Orient », ramassis d'aventuriers de toutes les races levantines, auxquels Yusuf s'était en vain efforcé de donner un semblant d'organisation; ils saccagèrent les quelques ressources de ce désert marécageux, achevèrent de corrompre les eaux, et semèrent les routes de leurs cadavres. La contagion se communiqua foudroyante à l'armée régulière, surtout aux zouaves et à la division Canrobert. Quand le général, détaché en reconnaissance d'état-major sur les côtes de Crimée, rejoignit ses hommes dans la Dobrudja, il fut atterré du désastre : de douze mille têtes, sa division était tombée à quatre mille! La description de ce camp funéraire, plus horrible et plus douloureux qu'un champ de bataille, compte parmi les pages saisissantes du livre; le maréchal n'en parlait que les larmes aux yeux, et il est difficile de lire de sang-froid le récit recueilli sur ses lèvres par M. Bapst.

Quand les débris de l'armée furent revenus à Varna, Saint-Arnaud les passa en revue; un morne silence régna d'abord, mais arrivé devant les zouaves, ses vieux compagnons d'armes, ce fut une tumultueuse explosion de cris : « Pourquoi nous a-t-on envoyés ici, où nous n'avons pas de coups de fusil à donner? Est-ce pour nous faire tous crever du choléra? Emmenez-nous..., renvoyez-nous en Afrique si vous ne nous conduisez pas aux Russes! » Cette scène contribua sûrement à faire décider l'expédition de Crimée : à Sébastopol, on était assuré de trouver l'ennemi.

Sérieusement blessé à l'Alma, Canrobert ne se fit panser que

Digitized by Google

pour retourner au feu. On sait que quelques jours après la bataille, au cours de la marche oblique autour de Sébastopol, Saint-Arnaud mourant lui transmit le commandement.

Cela avait été un acte de faiblesse, de la part de l'empereur, de mettre à la tête de l'armée un homme atteint d'un mal irrémissible. Saint-Arnaud se fit-il illusion sur la gravité de son angine de poitrine? Voulut-il terminer sa carrière devant l'ennemi, et justifier son bâton de maréchal par d'autres faits d'armes que le Deux Décembre? Toujours est-il qu'il conjura, supplia, et que Napoléon III céda. Parmi ses divisionnaires, pour ne pas parler du prince Napoléon, Forey avait trop peu de notoriété, Bosquet était trop spécialiste et trop peu dévoué au régime. Ce fut donc Canrobert qui reçut une lettre éventuelle de commandement, contre son désir et contre ses vrais intérêts; car il allait être appelé, avec une expérience et une autorité encore insuffisantes, à diriger une campagne qu'il n'avait pas préparée, et cela dans des circonstances difficiles, de concert avec des alliés exigeants et ombrageux. Toute sa carrière ultérieure devait s'en ressentir.

Entre lui et Saint-Arnaud, les rapports furent empreints de correction et de loyauté, mais la sympathie ne pouvait être très vive, car les caractères étaient trop différents. L'un avait la courtoisie d'un gentilhomme de province, la bravoure d'un cadet de Gascogne; l'autre, par ses séductions comme par ses défauts, était Parisien et courtisan jusqu'au bout des ongles; il rappelait ces grands seigneurs de la Fronde qui faisaient escorte aux folies et aux exploits du grand Condé. Canrobert n'en rendait pas moins volontiers hommage aux qualités de décision, de sang-froid, d'énergie, dont le maréchal avait fait preuve pendant son court commandement. Poliment et posément autoritaire, il sut d'emblée se faire obéir des moins disciplinés. Il donna surtout le spectacle d'une lutte héroïque contre la maladie, profitant du moindre répit pour vaquer à ses devoirs. A ses ordinaires accès d'étouffement se joignirent bientôt des crises de choléra : par moments, ceux qui étaient admis auprès de lui, en voyant cette figure décomposée, ce corps disloqué par la souffrance, en entendant ces cris rauques, croyaient l'agonie commencée; le lendemain, il trouvait la force de monter à cheval et de haranguer les troupes. Mais soit qu'il eût fait à l'Alma un effort démesuré, soit que, satisfait d'avoir gagné une vraie bataille, il ait désormais renoncé à la lutte, il tomba immédiatement dans une crise de prostration, s'avoua enfin vaincu par la souffrance, et se retira sur le vaisseau où la mort l'attendait.

Il avait eu le temps et la force de faire prévaloir le mouvement tournant autour de Sébastopol, au lieu de l'attaque directe par le

Digitized by Google

nord. On sut après coup que cette dernière opération aurait réussi sans résistance sérieuse, épargnant une année de siège meurtrier. Mais comme le tsar Alexandre II en faisait plus tard la confidence à Canrobert, cette erreur de tactique valut aux alliés leur triomphe final : s'ils avaient pris d'emblée Sébastopol, la Russie ne se fût pas reconnue vaincue pour cela, et les Anglo-Français eussent dû entreprendre une autre campagne de 1812; tandis que les ressources de l'empire moscovite s'épuisèrent à ravitailler pendant une année une place si éloignée du centre et si pénible d'accès.

Après avoir cru comme tout le monde que même par le sud, Sébastopol serait conquis en quelques jours, Canrobert donna l'exemple du stoïcisme, de la vaillance, pendant l'interminable et sanglant hivernage. Il reçut une seconde blessure à Inkermann, où les renforts précipitamment appelés par lui sauvèrent l'armée anglaise : les deux bras en écharpe, il n'en présidait pas moins avec verve la table de l'état-major, se faisant embecquer comme un enfant par son voisin de gauche, le major anglais Claremont, fils d'un lord et d'une ingénue de la Comédie-Française. En face de lui, la place de la maîtresse de maison était tenue avec infiniment de bonne grâce par le colonel Trochu, formé au métier d'aide de camp par un long séjour auprès de Bugeaud. Au début du siège, le lieu même où se réunissait l'état-major faisait revivre le souvenir du grand Africain : car c'était un trophée de l'Isly, la tente de l'empereur du Maroc, donnée naguère par Bugeaud à Saint-Arnaud. Mais les ouragans du plateau de Chersonèse eurent vite fait de réduire en lambeaux les draperies rouges à crépines d'argent : dès le début de décembre, il fallut substituer à la tente marocaine une modeste baraque en planches.

Mettant à profit les souvenirs de Russie que lui avait jadis contés son cousin Marbot, Canrobert avait de bonne heure fait convertir en gilets fourrés les peaux des moutons égorgés pour la nourriture de l'armée. Bien lui en prit de ménager à ses soldats des ressources obtenues sur les lieux; car, en France, l'intendance se montra non seulement imprévoyante, mais sourde à toutes les sollicitations. Avant les premiers froids, le général avait réclamé des chaussons de laine et des sabots, qui n'arrivèrent qu'au printemps; les hommes étaient réduits à se partager la défroque de ceux d'entre eux qui succombaient et même à aller, après plusieurs semaines, déterrer et dépouiller les morts d'Inkermann, pour ravauder, avec ces horribles loques, leurs tentes et jusqu'à leurs vêtements. Les conserves étaient avariées, le vin frelaté; on se disputait avec avidité les lambeaux des chevaux morts, tandis

Digitized by Google

que chaque homme de l'armée anglaise touchait, par jour, une livre et demie de bonne viande.

Beaucoup prirent en grippe cette existence où les continuelles privations étaient rarement compensées par l'exaltation du corps à corps, où l'on risquait à tout instant d'être soit foudroyé par un obus dans les tranchées, soit terrassé par la maladie dans les cantonnements. La majorité se contentait de murmurer : les plus intrigants ou les plus hardis trouvaient moyen de retourner en France.

De ce nombre, le plus en vue fut le prince Napoléon, et l'on sait assez, comme dit Racine, les bruits qui coururent à sa honte. Dans ses entretiens familiers, Canrobert rétablissait la vérité, quoiqu'il n'aimât guère le prince. Avant l'expédition, il avait eu souvent occasion de le voir, soit à Paris, où il affichait alors sa liaison avec la grande tragédienne Rachel, soit au camp d'Helfaut, où, par son mépris du qu'en dira-t-on, par son indifférence pour le soldat, par ses boutades frondeuses, ce divisionnaire improvisé avait très médiocrement réussi. Il apporta en Orient les mêmes défauts, critiquant ostensiblement la direction des opérations, allant exposer les soi-disant objections de l'armée au maréchal de Saint-Arnaud, qui eut vite fait de le remettre courtoisement à sa place. Avec cela, il montrait à plusieurs reprises une sorte de coup d'œil inné, et toutes ses réflexions ne portaient pas à faux, ce qui ne les rendait que plus désagréables au haut commandement. Il était surtout très brave, quoi qu'on en ait dit, et sollicitait à grands cris un assaut où sa division aurait eu le premier rang; mais complètement dépourvu des vertus quotidiennes de l'état militaire, il ne se sentit pas la force d'affronter les monotones corvées du siège. « Ce qui l'effrayait, racontait Canrobert, c'était la boue, la vache enragée, le coucher sur la dure, la pluie, la saleté, la vermine, les poux, oui, les poux : nous en étions envahis, et il était impossible de les chasser. » Trop poli, trop faible peut-être pour retenir impérieusement le prince, le général en chef lui avait respectueusement représenté les inconvénients de sa retraite : il en fut récompensé par d'incessantes et perfides attaques, quand le fugitif eut regagné Paris.

Une des grandes difficultés de la situation de Canrobert consistait dans les relations avec l'armée anglaise, dont le commandant avait un grade supérieur au sien, et dont la plupart des chefs étaient des vieillards. Le tableau de cette armée, si différente de la nôtre, forme un des chapitres les plus curieux du livre de M. Bapst : il montre bien que grâce au long principat de Wellington et au culte des Anglais pour de glorieux souvenirs, nos alliés en étaient

Digitized by Google

restés aux institutions militaires du dix-huitième siècle (aujourd'hui encore, la guerre sud-africaine prouve qu'ils ne les ont point complètement répudiées). Mariés en grande partie, les hommes traînaient après eux une bande de femmes en chapeaux à plumes, qui vaquaient aux soins matériels. Entre les officiers et les soldats, nulle communauté de vie, nul contact même en temps normal : l'héroïque commandant de la cavalerie légère, lord Cardigan, vivait sur son yacht en rade de Balaklava, et ne montait à cheval que les jours de revue ou de bataille. Presque tous les généraux avaient fait les guerres du premier empire : sir John Burgoyne, le chef du génie, avait combattu en Egypte à la fin du dix-huitième siècle; un autre avait même en 1793 contribué à la défense de Toulon contre Bonaparte. Le général en chef, lord Raglan, avait été blessé à Waterloo à côté de son oncle Wellington[1]; telle était chez lui la force de l'habitude qu'en Crimée, aux conseils et conférences, pour parler de l'ennemi, il lui échappait machinalement de dire « les Français ». Il s'en excusait avec sa grâce aristocratique, mais bien d'autres détails témoignaient entre les deux pays d'une inimitié séculaire, à laquelle une confiance absolue ne pouvait brusquement succéder. Quand, pour faire honneur à Canrobert, on lui faisait passer la revue des troupes anglaises, il lui fallait saluer des drapeaux dont les inscriptions, de Ramillies à Waterloo, ne mentionnaient que des défaites françaises.

Un désaccord avec l'état-major anglais, sur une opération secondaire vers le petit port de Kertch, fut le prétexte de la démission de Canrobert : mais les vraies causes en furent plus complexes. Tant par suite des conditions où il avait pris le commandement que de la trop grande facilité de son caractère, Canrobert, adoré des soldats, n'avait pas su imposer son autorité aux officiers, surtout aux généraux : Bosquet, hier son égal, affectait des allures d'indépendance; Forey, faute d'être repris, se laissait aller à des vivacités qui le rendaient odieux aux troupes et rendaient son départ nécessaire; on avait l'impression que le général en chef était à la fois trop débonnaire dans les rapports de service et trop hésitant sur la direction à imprimer aux opérations. A cet égard, la naturelle disposition de son esprit fut accentuée par l'établissement d'un fil télégraphique entre Paris et le quartier général : au lieu de faire nettement entendre que c'était chimère de vouloir donner des instructions militaires à une telle distance, troublé du sentiment de

[1] Après l'amputation, supportée sans un cri, il avait simplement demandé qu'on lui donnât son bras pour reprendre son anneau de mariage.

Digitized by Google

sa responsabilité, il modifia plus d'une fois ses ordres sur une dépêche impériale.

Napoléon III, inquiet de voir le siège se prolonger sans résultat appréciable, s'était laissé persuader que les choses changeraient de face s'il venait en personne prendre le commandement; il fit faire des préparatifs, et M. Bapst affirme qu'il ne fut retenu que par la difficulté d'organiser la régence pendant son absence. Contraint de renoncer à son projet, il se fit du moins représenter en Crimée par un aide de camp qui avait toute sa confiance, le général Niel; venu d'abord à titre temporaire, celui-ci prit la direction du génie après la mort du général Bizot, et, sans faire mystère de sa mission, se posa à la fois en conseiller et en censeur du général en chef. Ce fut l'origine, entre ces deux excellents hommes de guerre, d'une inimitié qui devait se manifester avec éclat au lendemain de Solférino.

Canrobert, à qui la responsabilité du commandement pesait lourdement depuis longtemps, fut à bout de forces quand il s'aperçut qu'il avait perdu la confiance de son souverain. Avec la bravoure, la qualité dominante chez lui était l'abnégation et la générosité : son parti fut pris, de résigner ses pouvoirs entre les mains du général Pélissier, récemment arrivé d'Afrique et désigné pour lui succéder en cas de malheur. En vain Pélissier, qui était franc jusqu'à la brutalité, lui remontra-t-il combien cette résolution serait préjudiciable à son avenir : Canrobert envoya sa démission à Paris, où Napoléon III, prévenu et stylé par Niel, l'accepta sur-le-champ. Le général démissionnaire refusa obstinément le corps d'armée que lui offrait son successeur et demanda pour toute faveur à reprendre le commandement de son ancienne division. Sa subite bonne humeur et son air de satisfaction frappèrent tous ses compagnons d'armes; on eût dit un homme débarrassé du fardeau qui l'écrasait.

En France comme à l'armée, le sentiment dominant fut d'abord celui du respect en face de tant de modestie et de désintéressement. A la réflexion, cette approbation se mitigea de réserves qui n'étaient pas sans quelque fondement : on se dit que Canrobert, à tort ou à raison, s'étant exclu lui-même des premiers rôles, il y aurait péril à lui en confier à l'avenir, et ce fut une des raisons qui firent que Bazaine lui fut préféré en 1870.

Pour commencer, on dut lui retirer cette consolation, de rester en Crimée à la tête d'une division. A l'annonce de sa démission, le vieux maréchal de Castellane lui avait répondu : « Vous avez, en reprenant votre ancienne division, fait un grand acte d'abnégation; mais cette position, dans une armée dont on a été commandant en

Digitized by Google

chef, est fausse, n'est pas sans inconvénients et vous deviendra chaque jour plus pénible. Je suis trop votre ami pour ne pas désirer vous en voir sortir promptement. » Les pronostics de cet homme d'expérience ne tardèrent point à se réaliser. Pélissier rétablit incontinent l'indépendance et l'autorité du commandement, laissant sans réponse les télégrammes de Paris, mettant Niel et Bosquet au pas, adressant à ses subordonnés des reproches si sanglants que certains d'entre eux, comme Mayran et Brunet, cherchèrent et réussirent à se faire tuer. Il en résulta des froissements, et un retour de popularité pour Canrobert, qui, contre son gré, fut l'objet de manifestations significatives. Avec sa sincérité ordinaire, Pélissier le prévint que, sur sa demande, l'empereur allait le rappeler; les témoignages de sympathie qui saluèrent son départ le consolèrent médiocrement de ne pas monter à l'assaut de Malakoff.

Il arriva à Paris quelques jours avant la visite de la reine Victoria, à l'occasion de laquelle il reprit son service d'aide de camp. Comblé de prévenances par la reine et par le prince Albert, Canrobert aimait dans sa vieillesse à raconter la royale visite, dont l'épisode sensationnel fut l'hommage rendu au tombeau de Napoléon. Avec le mélange de badauderie et de naïveté qui fait le fond de son caractère, le peuple de Paris se laissait prendre à ces démonstrations : il éclatait sur le passage des visiteurs en manifestations enthousiastes, aussi sincères, aussi spontanées que celles dont d'autres souverains ont été l'objet dans ces dernières années... Montrant une égale candeur, les deux enfants que la reine avait amenés avec elle suppliaient l'empereur de leur obtenir une prolongation de ce séjour de délices : Paris a revu ces deux ingénus, dont l'un est devenu le roi Edouard VII, et l'autre l'impératrice Frédéric.

III

Nous retrouvons les relations de la Russie avec le second Empire, plus pacifiques, mais non sensiblement plus amicales, dans le livre que le comte Fleury vient de consacrer à l'ambassade de son père à Saint-Pétersbourg, pendant les derniers mois du règne de Napoléon III. On sait qu'après la guerre de Crimée, il y avait eu entre les deux pays, entre les deux gouvernements surtout, une vraie lune de miel, marquée par la mission extraordinaire de Morny et l'attitude de la Russie lors de la campagne d'Italie. Mais depuis lors, les événements de Pologne, perfidement exploités par Palmerston et Bismarck, avaient de nouveau creusé le fossé : par ses

Digitized by Google

velléités d'intervention, Napoléon III avait irrité l'amour-propre du tsar, blessé en Russie le sentiment populaire, et en somme aggravé la condition des malheureux Polonais.

Pourtant, après Sadowa et l'affaire du Luxembourg, le conflit avec la Prusse devenant de plus en plus probable, le cabinet des Tuileries comprit de quel intérêt serait l'appui ou tout au moins la neutralité de la Russie. On se préoccupa de trouver un ambassadeur dont la personne fût particulièrement agréable au tsar et qui eût une autorité spéciale pour parler au nom de l'empereur des Français. A la cour toute militaire d'Alexandre II, les officiers étrangers passaient pour être l'objet de préférences marquées : parmi les généraux français, le plus en possession des confidences de l'empereur, par l'ancienneté de son dévouement, par l'éclat de sa charge, parut être le comte Fleury. Il y avait un illustre précédent, quoique peu encourageant, mais on se persuada qu'auprès de cet autre tsar Alexandre, le grand-écuyer Fleury serait plus heureux que ne l'avait été au début du siècle le grand-écuyer Caulaincourt.

Arrivé à Saint-Pétersbourg dans les premiers jours de novembre 1869, le général Fleury se vit immédiatement l'objet des attentions personnelles les plus flatteuses. Alexandre II l'invitait régulièrement aux parades et revues, et prolongeait avec lui des entretiens presque familiers sur les questions militaires [1]; le souverain poussait la prévenance jusqu'à se rendre spontanément, contre les usages, à une fête de l'ambassade française. Le chancelier Gortchakof rivalisait d'amabilité avec son maître; par un comble de coquetterie, sinon d'ironie, il saluait chaleureusement l'avènement à Paris de l'Empire libéral, félicitant le gouvernement d'avoir, « sous la bannière du libéralisme, reconquis pour le servir tous les hommes et toutes les intelligences qui naguère lui étaient opposés [2] ». Un peu plus tard pourtant, quand au bout de quatre mois le comte Daru était remplacé par le duc de Gramont, le prince Gortchakof, dans une de ces dissertations doctrinales dont il était coutumier, déplorait l'usage français de changer fréquemment le ministre préposé à la politique extérieure.

[1] A cette époque, la réorganisation de l'armée russe était étudiée de la façon la plus attentive par notre attaché militaire, le commandant de Miribel, dont Fleury vantait « le zèle, le savoir et l'infatigable sollicitude ».

[2] Par un contraste assez piquant, c'est des Tuileries que venaient les réserves; Napoléon III, novice dans le rôle de souverain constitutionnel, écrivait fort peu correctement à son ambassadeur : « Les ministres sont trop engagés avec le centre gauche, ce qui souvent amène des tiraillements dans le conseil. »

Digitized by Google

Mais politesses et discours ne modifiaient pas le fond des choses. En partant, Fleury avait reçu l'instruction formelle de mettre le cabinet russe en garde contre les ambitions allemandes, et de dénoncer des convoitises qui menaçaient tous les pays de langue germanique, « depuis la Courlande jusqu'à l'Alsace ». Quand il essayait d'aborder ce sujet, on détournait la conversation par des protestations optimistes. Cependant, les signes se multipliaient d'une etroite intimité entre les cours de Pétersbourg et de Berlin. A l'occasion du centenaire de l'ordre de Saint-Georges, le tsar envoyait le grand-cordon à son oncle Guillaume, comme vainqueur de Sadowa, et des télégrammes étaient échangés, où l'on exaltait le souvenir des luttes soutenues en commun par les deux armées en 1813 et 1814. Un peu plus tard, l'oncle et le neveu avaient une entrevue très amicale à Ems. Napoléon III désabusé finissait par adresser à Fleury cette recommandation significative : « N'oubliez pas que ce que vous dites à l'empereur ou au prince Gortchakof est répété à Berlin. »

Le général aimait à se figurer que les sympathies allemandes n'étaient à Saint-Pétersbourg le fait que d'une coterie de cour ou de famille, et que l'opinion russe, très puissante malgré la forme autocratique du gouvernement, se prononçait avec une force croissante contre les ambitions de Bismarck. C'était devancer les temps : dans l'âme des foules, le revirement s'opère avec une certaine lenteur, et sans parler de Sébastopol, le sentiment national russe, dont la prose enflammée de Katkof avait été la fidèle interprète, ne nous pardonnait pas encore nos remontrances à propos de la Pologne. — Où Fleury voyait plus clair, c'était quand il vantait les dispositions à notre égard du grand-duc héritier (depuis Alexandre III), et surtout de sa femme, une princesse danoise qui ne pouvait pardonner à la Prusse l'annexion violente du Sleswig. Aussi le gouvernement de Paris, se rabattant sur la perspective d'un changement de règne, demandait-il avec insistance des nouvelles de la santé du tsar, qui était *malheureusement* excellente.

Les ambitions prussiennes étaient le problème de l'avenir. Pour le régler selon ses désirs, il aurait fallu que Napoléon III fît quelques concessions sur le passé, c'est-à-dire sur ce traité de Paris auquel il tenait comme à sa première et à sa plus grande victoire diplomatique. Le tsar et Gortchakof risquèrent quelques avances à cet égard, que Fleury laissa tomber, car il lui était expressément prescrit de décourager les aspirations orientales de la Russie. Prenant même l'offensive, il se plaignit plus d'une fois, soit de l'attitude des agents consulaires russes dans l'empire ottoman, soit de la complaisance du gouvernement pour les menées panslavistes. —

Digitized by Google

Par contre, Gortchakof ne déguisait pas son inquiétude du rapprochement opéré entre la France et l'Autriche : il affectait de craindre que la Pologne russe ne fît les frais de l'alliance en préparation.

Telles étaient les relations, très courtoises dans la forme et médiocrement amicales au fond, quand éclata l'incident de la candidature d'un Hohenzollern au trône d'Espagne. Gortchakof, pressé d'intervenir à Berlin pour faire écarter un projet aussi préjudiciable à la sécurité de la France, ne refusa pas ses bons offices, mais prêcha la patience, et ne sut point résister au malin plaisir de rappeler que la Russie elle aussi avait récemment vu à contre-cœur l'avènement d'un autre Hohenzollern à Bucarest, sans en faire un *casus belli*. En même temps, il renouvelait ses doléances, moins timides que par le passé, contre le traité de 1856, dont M. Emile Ollivier venait de faire inopportunément l'éloge en plein Parlement; lié par ses instructions, le général, au lieu de continuer la conversation, crut devoir la clore par des réflexions banales sur la foi due aux traités.

A mesure que l'affaire se corsait, la presse russe déplorait ou blâmait les excessives susceptibilités de la France. Que ce reproche fût fondé, nous en avons la preuve dans un télégramme confidentiel du duc de Gramont, qui, en annonçant la renonciation du prince Léopold, ajoutait : « Malgré cette renonciation, qui est maintenant connue, l'animation des esprits est telle que nous ne savons pas si nous parviendrons à la dominer. » De cette faiblesse du ministère à l'égard des manifestations belliqueuses et des intrigues de cour, naquit l'idée néfaste d'exiger à Berlin des garanties pour l'avenir.

A peine la guerre déclarée, Fleury se vit courtoisement, mais nettement signifier qu'une alliance austro-française entraînerait l'intervention armée de la Russie en faveur de la Prusse : tout ce qu'il put obtenir, c'est que cette éventualité ne fût pas mentionnée dans la déclaration officielle de neutralité du gouvernement russe. La détermination que nous signalons ici paraît due à l'initiative du tsar, qui voulut épargner un désastre à son oncle, et qui était persuadé, comme tout le monde à Pétersbourg, que, réduite à ses seules forces, la France serait victorieuse : l'illustre Todleben ne pronostiquait-il pas que nous enlèverions Mayence sans coup férir?

Avant même le début des hostilités, Fleury avait demandé à reprendre son métier de soldat : l'empereur, qui lui avait d'abord à peu près promis un commandement, lui écrivit que sa présence était indispensable à Saint-Pétersbourg. L'obéissance le cloua donc à son poste diplomatique, où les nouvelles néfastes ne tardèrent pas à se succéder. Après Reichshofen, le nouveau ministre des affaires étrangères, le prince de la Tour d'Auvergne, le chargea de

Digitized by Google

notifier au gouvernement russe que la paix ne serait possible « que sous la condition de l'intégrité du territoire et du maintien de la dynastie ». C'était assez imprudemment témoigner de l'étendue du désarroi, et Gortchakof ne perdit pas cette occasion de donner à son collègue une leçon de dignité : « Le chancelier, écrivait Fleury, m'a répondu que, selon lui, la dynastie n'était pas en cause et qu'il n'était pas opportun de soulever cette question tout intérieure dans laquelle les puissances n'avaient pas à s'immiscer. » L'impératrice Eugénie se chargea plus tard de réparer cette malencontreuse démarche, en priant le tsar « de conserver à la France, quel que fût son gouvernement, les mêmes sentiments qu'il avait montrés à la dynastie [1] ».

A la nouvelle de Sedan, Fleury résumait ainsi les prévisions trop fondées qui se formulaient autour de lui : « Les Prussiens, débarrassés de l'armée de Mac-Mahon, vont porter tous leurs efforts contre Bazaine. L'armée de Metz, ou écrasée, ou affamée, sera bientôt obligée de capituler. Libres alors de leurs mouvements, les quatre armées prussiennes marcheront sur Paris. Elles ne se dissimulent pas les difficultés du siège, mais, avant de l'entreprendre, elles inonderont le pays, couperont nos communications et nos approvisionnements sans qu'il soit possible de les en empêcher. »

Cette prophétique dépêche était datée du 4 septembre. Dès qu'il apprit la déchéance, le général Fleury comprit qu'il était trop l'homme de l'Empire pour conserver utilement ses fonctions diplomatiques. Il donna sa démission avec autant de décision que de dignité. Le marquis de Gabriac, premier secrétaire, géra l'ambassade jusqu'au printemps suivant : il a raconté lui-même [2] les principaux épisodes de ce délicat et douloureux intérim.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

[1] Mais Napoléon III, prisonnier, écrivait à Fleury le 25 septembre « Bazaine pourra jouer un rôle s'il se trouve dans certaines conditions favorables et s'il est bien conseillé. » Voilà qui, sans rien justifier, explique comment a été possible le drame de Metz.

[2] Dans ses intéressants *Souvenirs diplomatiques*.

Digitized by Google

L'ÉVANGILE AUJOURD'HUI

Qu'on ne se méprenne pas sur la signification du titre de cette étude. Il n'annonce pas le moindre dessein d'innovation, mais veut simplement dire qu'ayant constaté un regain de zèle pour la lecture et pour l'étude du Livre par excellence, on aimerait, ne fût-ce que pour reposer le public chrétien de ses habituelles tristesses, à fixer un peu l'attention sur ce fait réconfortant.

I

N'est-ce pas ces tout derniers jours [1] que, sous le haut patronage du cardinal-archevêque de Paris et sous la présidence effective de ses vicaires généraux, un « Congrès de l'Evangile » réunissait à Paris même des assemblées avides de chercher au foyer véritable les directions toujours lumineuses et les inspirations toujours efficaces? Suivant le programme tracé par un apôtre que son zèle ne sert jamais mieux qu'en de telles circonstances et alors qu'il s'agit du fond même de la vie chrétienne, on a vu des prêtres, des hommes d'action, des étudiants, des représentants de groupes ouvriers, des femmes pleines d'initiative, rechercher ensemble les progrès de tous genres que l'humanité doit à l'Evangile, les enseignements qui en découlent sur les rapports actuels des individus entre eux et avec le pouvoir, les moyens pratiques d'élever nos idées, de purifier nos mœurs, d'apaiser les âmes, par une plus grande diffusion du livre divin.

Mais, à côté de cette manifestation qui, après tout, ne témoignerait que d'efforts individuels et momentanés, voilà qu'il s'en produit une, autrement vaste et significative, autrement durable, autrement féconde. Depuis une vingtaine d'années l'on voit de toutes parts surgir une floraison sans précédents de publications évangéliques. Les simples traductions du texte, les commentaires érudits ou pieux, les éditions savantes ou populaires se multiplient, chez les catholiques, avec un succès qui va sans cesse grandissant, tandis qu'une égale faveur accueille les nombreuses Vies de Jésus-

[1] 30 et 31 janvier, 1er et 2 février.

Digitized by Google

Christ et les études d'archéologie, d'histoire, ou même de géographie sur le temps et les pays qui furent témoins de son existence.

Pour ne citer que quelques œuvres de valeur sans doute différente, mais dont le rapprochement même donnera l'idée concrète de ce mouvement très complexe et très vaste, l'*Histoire du Canon du Nouveau Testament*, par M. Loisy, s'impose, comme les autres travaux de ce maître, à toute la critique savante; M. Vigouroux édite, en latin avec traduction française, une *Bible* où chaque évangile fait l'objet d'un volume spécial, sans parler de l'introduction, où sont étudiées les questions d'ensemble; le P. Coleridge consacre en anglais dix-neuf volumes, aussitôt traduits en français, à l'*Histoire de Notre Seigneur Jésus-Christ*; le P. Rose, professeur à l'université de Fribourg, aborde résolument dans ses *Etudes sur les Evangiles* les problèmes les plus aigus de la critique actuelle; l'histoire, la piété, la théologie se mêlent sans se nuire, dans le *Jésus*, du P. Sertillanges, *le Pater et l'heure présente*, de l'abbé Poirine, *l'Evangile et le temps présent*, de l'abbé Perrin; *la Passion* fait le sujet de nombreux ouvrages, parmi lesquels semblent tenir la tête ceux de l'abbé Martin, professeur à l'Institut catholique, et du P. Ollivier; les éditions françaises de l'Evangile se succèdent sans interruption, trouvant toujours à se répandre, soit qu'elles fondent, comme celles de MM. Labatut et Toureau, les quatre textes en un seul récit, soit qu'elles se bornent à une traduction accompagnée de notes, comme c'est le cas pour une multitude : éditions de l'abbé Verret, de l'abbé Garnier, de l'abbé Fillion, de la Bonne Presse, de l'œuvre de Saint-Paul, presque toutes populaires et à bon marché. On ferait une bibliothèque avec les seuls travaux que publient sur l'inépuisable sujet les prêtres de Paris; je ne puis qu'indiquer ceux de l'abbé Fretté, ceux des savants curés de Saint-Etienne du Mont et de Notre-Dame d'Auteuil, MM. Lesêtre et Beurlier, et les toutes récentes *Instructions apologétiques* de M. Désers, curé de Saint-Vincent de Paul sur le *Jésus-Christ*, louées déjà ici même suivant leur mérite [1].

Les protestants cesseront donc, je l'espère, de se scandaliser que

[1] Les ouvrages cités de MM. Lesêtre, Martin, Vigouroux, Coleridge, Ollivier, Fretté, Poirine et Labatut, ont paru chez Lethielleux; celui du P. Sertillanges, chez Lecoffre; celui de M. Perrin, chez Retaux; celui de M. Désers, chez Poussielgue, où l'on trouve aussi *les Quatre Evangiles* annotés par l'abbé Verret. M. Loisy a édité *l'Histoire du Canon*, chez Maisonneuve; M. Beurlier, *le Monde juif au temps de Jésus-Christ*, chez Bloud et Barral; le P. Rose, ses *Etudes sur l'Evangile*, à la librairie Welter. Serait-il vrai, malgré l'invraisemblance, que ce dernier ouvrage devait d'abord s'appeler *Etudes évangéliques*, mais qu'on aurait trouvé ce titre un peu protestant?

Digitized by Google

nous négligions le texte sacré. Eux-mêmes, du reste, continuent à en faire l'objet de leurs études, et c'est avec sympathie que, ne pouvant être complet, nous citerons, dans le nombre, des ouvrages comme ceux de MM. Ernest et Théodore Naville ou comme le *Nouveau Testament* du pasteur Bonnet. N'omettons pas d'annoncer non plus que les fameuses conférences d'Harnack, *Das Christliche Wesenthum*, vont très prochainement paraître en français.

Notre langue n'a pas, il s'en faut, le monopole des publications évangéliques. Tout le monde connaît la propagande des sociétés bibliques; mais on ignore davantage les louables efforts qu'accomplissent aussi, pour la diffusion des livres inspirés, en Angleterre, la *Catholic Truth Society*, en Amérique le *Catholic Book Exchange* dirigé par les PP. Paulistes.

En Italie, qui n'était pas cependant le pays où on lût davantage les Evangiles, on les avait, il y a une quinzaine d'années, publiés en brochure d'après la version du P. Curci. Retirée du commerce après les malheurs du célèbre Jésuite, elle avait été remplacée par la traduction de don Luigi Arosio et par celle de la librairie salésienne de Turin. Mais il nous plaît surtout de signaler celle qu'on imprime actuellement à Rome dans des conditions de science à la fois et de bon marché qui ne s'étaient encore rencontrées nulle part. Avant un mois, l'on aura pour 20 centimes un volume contenant les Evangiles et les Actes des apôtres[1]. La traduction a été faite par dom Clementi, un savant qui est aussi un lettré. Des hommes de la valeur du P. Semeria et du P. Genocchi en ont écrit, l'un la préface et l'autre les notes. Le texte, entièrement revu par le P. Lepidi, maître du Sacré Palais, se trouve maintenant sous les presses de la Typographie vaticane. C'est là un événement tout à fait nouveau et qui mérite la plus grande attention. A Rome encore, le zélé « Cercle de Saint-Pierre » distribue gratuitement ses Explications de l'Evangile du dimanche et propage ses petits Tracts à dix centimes sur les divers aspects ou enseignements de la vie du Christ. En même temps, un savant rosminien, don Pietro Stoppani, qui porte dignement un nom illustre, publie à Milan *la Vita di Gesù;* et, bien qu'il l'adresse aux élèves des collèges, tout le monde peut la lire avec intérêt. Dans la même ville paraissait, il n'y a que quelques mois, *Il Vangelo nel secolo XX*, par le docteur Enrico Sigismondi; et, si l'on peut reprocher à ce dernier livre une composition légèrement confuse ou du moins chargée d'excessives richesses,

[1] Des exemplaires sur papier de luxe et avec reliure seront publiés à 1 fr. 50.

Digitized by Google

personne n'en conteste l'opportunité, les vues justes et originales, l'heureuse adaptation aux plus graves problèmes d'aujourd'hui[1].

Mais revenons en France, et que ce soit pour y constater d'un coup d'œil rapide que, en dehors des écrits proprement religieux, ni l'art ni la littérature ne se soustraient au charme attirant qu'exerce la figure du Christ sur l'âme contemporaine. Dans un fort agréable volume qu'il publiera très prochainement sous ce titre : *Vers l'Evangile* [2], M. l'abbé Verret, supérieur du petit séminaire de Chartres, atteste en plus de cent pages de citations la généralité du fait. Avec lui, on pourrait parcourir nos Salons de peinture, et, après avoir rappelé les Tissot avec plus de louanges que de blâmes, après avoir flétri, ou plutôt laissé dans l'oubli où ils sont rentrés, un bon nombre de tableaux qui ne dénotent chez leurs auteurs pas plus de talent que de foi ni de bon goût, l'on s'arrêterait devant les meilleures toiles de Dagnan-Bouveret, de Carolus Duran, de Bouguereau, de Lhermite, de Bonnat et de Jean Béraud; à ce dernier, s'il était nécessaire, l'on pardonnerait quelques erreurs pour avoir su un jour montrer le Christ chargé de sa croix entre le groupe de tous les vicieux et de tous les repus, qui lui lancent des outrages, et le groupe de tous les souffrants, qui tournent vers lui des regards consolés. La vogue très justifiée qu'obtinrent chez nous les tableaux de Munkacsy n'est pas encore sortie de la mémoire publique. Autant et plus qu'en n'importe quel temps s'affirme donc sur l'art contemporain le prestige du fait évangélique, dont Dumas fils disait en recevant Leconte de Lisle à l'Académie française : « A partir de ce fait, l'humanité a passé de l'idolâtrie du Beau à la religion du Bien. L'âme a ses besoins comme le corps et l'esprit. L'art qui, selon vous, doit être son propre but à lui-même, n'en crut pas moins devoir se mettre pieusement au service de la révélation affirmée divine. Dieu eut, comme les dieux, ses Phidias et ses Lysippe, ses Apelle et ses Zeuxis, dans les Donatello et les Michel-Ange, dans les Léonard et les Raphaël. »

« Et la musique naquit, disait-il encore, comme pour réunir en une seule toutes les voix de la création, à la louange du Créateur récemment dévoilé. Enfin, la poésie elle-même, abdiquant sa souveraineté directe sur les esprits, se fit la vassale et mena le chœur de la bonne nouvelle. » — Nous avons *Rédemption*, puis *Mors et Vita* de Gounod, *Marie-Madeleine* et *la Vierge* de Massenet,

[1] L'ouvrage de don Stoppani et celui du docteur Sigismondi se trouvent à Milan, chez Cogliati.

[2] A Paris, chez Poussielgue.

Digitized by Google

comme on avait naguère *les Béatitudes* et *la Rédemption* de César Franck, *l'Enfance du Christ* de Berlioz; comme on avait, au dix-huitième siècle, *le Messie* de Haendel. Plus fréquemment encore les poètes demandent à l'Evangile leurs inspirations. Sans revenir sur un sujet qui était encore touché ici même, il y a moins d'un an [1], l'on nous permettra de rappeler d'un mot les tentatives parfois heureuses qu'ont faites MM. Grandmougin, Haraucourt, A. Silvestre, pour nous ramener aux drames sacrés et aux mystères. Certains passages de *la Samaritaine* de M. Rostand en valent d'autres de *l'Aiglon* et de *Cyrano*.

Les vers suivants ne traduisent-ils pas admirablement les formules sous lesquelles il ne cessait de recommander « son précepte » :

Aimer son frère est bien, mais un païen le peut.
Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, c'est peu.
Aimez qui vous opprime et qui vous fait insulte!
Septante fois sept fois pardonnez! C'est mon culte
D'aimer celui qui veut décourager l'amour.
S'il vous bat, ne criez pas contre, priez pour.
S'il vous prend un manteau, donnez-lui deux tuniques.
Aimez tous les ingrats comme des fils uniques.
Aimez vos ennemis, vous serez mes amis.
Aimez beaucoup, pour qu'il vous soit beaucoup remis.
Aimez encore. Aimez toujours. Aimez quand même.
Aimez-vous bien les uns les autres. Quand on aime
Il faut sacrifier sa vie à son amour.
Moi je vous montrerai comment on aime, un jour...

II

D'une excursion par trop rapide à travers les nombreuses manifestations de foi, de science, d'art et de poésie que provoque de nos jours l'Evangile, on ne garderait qu'un vague et superficiel souvenir. Les circonstances nous permettent d'aspirer à mieux, puisque ces derniers temps ont vu paraître deux ouvrages d'une incontestable valeur et qui, chacun dans leur genre, en se complétant sans se ressembler, nous donnent de l'Evangile, soit comme doctrine, soit comme histoire, l'idée la moins infidèle qu'en puisse concevoir l'esprit humain. Il faut parler, avec quelque détail, de la publication, aux deux tiers achevée, des *Pages d'Evangile* de

[1] Voy. dans *le Correspondant* du 10 avril 1901, *la Poésie chrétienne contemporaine*, par M. Eugène de Ribier.

Digitized by Google

M. Planus, et de l'édition, entièrement renouvelée, de *la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* par Mgr l'Evêque de la Rochelle [1].

Depuis les commentaires du P. Gratry sur saint Mathieu et depuis ce chef-d'œuvre des « conclusions logiques de la vie de Jésus-Christ », par lesquelles Mgr Bougaud termine le second volume du *Christianisme et les temps présents*, je ne crois pas qu'il ait paru sur l'Evangile rien d'aussi pénétrant que l'œuvre de M. Planus, rien d'aussi profondément juste, rien d'aussi fort dans sa simplicité, rien, je l'oserai dire, d'aussi évangélique. C'est ici, on a vite fait de s'en convaincre, de la religion vraie, non plus, comme en certains livres, des recettes à demi superstitieuses ou de vagues effusions de religiosité. L'ouvrage répond à ce qu'on pouvait attendre d'un tel auteur sur un tel sujet. Par son enviable intimité avec de grandes âmes (ne nommons que Charles Perraud et son illustre frère), par son expérience, ses prédications, son fécond ministère, M. Planus était mieux préparé que personne à nous donner, comme il le fait dans sa féconde retraite, les enseignements plus que jamais nécessaires d'une piété sans alliage, d'une foi aussi éloignée des compromissions que des fanatismes et sans témérité comme sans ignorance.

Ainsi que le lui écrivait tout récemment l'éminent évêque d'Autun, ses œuvres « peuvent servir tout à la fois d'apologie du christianisme pour ceux qui ont le malheur de n'être pas encore des nôtres, et d'aliment solide de la piété pour les âmes déjà conquises à la foi et à la grâce de Jésus-Christ ». Son étude sur *Saint Jean-Baptiste*, son choix d'*Allocutions et discours*, mieux encore ses trois volumes sur *le Prêtre* lui avaient déjà donné une place honorable parmi les publicistes catholiques d'aujourd'hui; ses *Pages d'Evangile* le font passer aux tout premiers rangs. Le style, s'il manque peut-être de cet éclat original qui fait les grands écrivains, possède en revanche une souplesse, une aisance, une grâce, une émotion, un charme qui sont bien, de toutes les qualités, les plus désirables en pareil sujet. Quant à la pensée, c'est en faire l'éloge qu'elle mérite, de dire qu'elle est d'un prêtre, d'un prêtre qui a du cœur et qui sait voir juste.

M. Planus ne prétend, dit-il, qu'à suggérer aux chrétiens une méthode de lire l'Evangile qui puisse les intéresser et leur faire du bien par les rapprochements qu'elle éveille ou impose. Et c'est là, croyons-nous, une assez haute ambition. Il ne recourt,

[1] L'ouvrage de Mgr Le Camus est en vente à la librairie Oudin, et celui de M. Planus, chez Poussielgue. Mgr Le Camus a publié encore chez Oudin une belle Vie illustrée de Notre-Seigneur, et une Vie populaire en un seul volume.

Digitized by Google

pour y atteindre, ni aux dissertations de théologie abstraite ni aux discussions d'exégèse critique. Il tient pour résolues les difficultés de cet ordre, laissant aux lecteurs qu'elles inquiètent, de s'éclairer à l'aide des ouvrages spéciaux, qu'aujourd'hui, grâce à Dieu, l'on possède en nombre suffisant. Les *Pages d'Evangile* ne s'adressent donc pas à ceux qui veulent scruter les origines, l'authenticité, la véracité des synoptiques ou de saint Jean, et qui ont besoin de se démontrer à eux-mêmes la divinité du Christ, mais à ceux-là plutôt qui, possédant la foi, n'ont pas le courage d'en faire la règle de leur conduite, ou qui, « plus avancés, ce semble, dans la piété, confondent des pratiques de surérogation et certaines dévotions intéressées avec le noble souci de mieux étudier chaque jour le divin modèle, de lui mieux ressembler, de le mettre mieux au centre de leur vie, dans une intimité féconde ». De cette préoccupation, comme peut-être et en même temps du caractère de l'auteur, naît le ton particulier de l'ouvrage : un ton de causerie intime et de confidence quasi personnelle, d'une bienveillance enveloppante et conquérante, très doux à l'ordinaire et d'une candeur qui n'a rien de naïf, mais capable, alors qu'on s'y attend le moins, de s'élever tout d'un coup et de s'indigner, comme faisait le Maître, quand s'offre à la pensée l'image d'une bassesse, d'un orgueil, d'une hypocrisie.

Ce n'est pas que M. Planus manque d'aptitude pour les démonstrations apologétiques. Il les aborde franchement dans les préliminaires de son premier volume. Parmi les preuves de la divinité du Christ, celle qui découle des extraordinaires affirmations qu'il a prononcées sur lui-même est développée avec une logique saisissante. Qu'on se recueille, en effet, devant certaines paroles de Jésus : « Je suis la lumière du monde. — Je suis la voie, la vérité et la vie. — Celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra. — Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. — Qui de vous me convaincra de péché? — Le Père et moi nous sommes un. — Qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. — Le ciel et la terre passeront, mes paroles ne passeront pas. » Et qu'on se demande, avec notre auteur, ce qui arriverait si, quelque jour, au palais Mazarin, un membre de l'Institut se mettait à parler ainsi de lui-même; quelle serait la stupeur des collègues, et bientôt, dans tout le public, quel rire ou quelle pitié accueillerait l'académicien privé de sa raison! Or, le Christ, pour s'être exprimé de la sorte, a ravi les foules, s'est imposé à l'admiration, à l'adoration, à l'amour absolu des esprits les plus éclairés, des âmes les plus généreuses, depuis une vingtaine de siècles et dans les pays les

Digitized by Google

plus éclairés du monde. Ce qu'il a dit, on l'a cru et on le croit; ce qu'il a commandé, on l'a fait, on continue de le faire, ou, si l'on y a manqué, on s'en repent, on y revient. Nul génie, nul autre fondateur de religion n'a jamais énoncé des prétentions comparables aux siennes; et le fait est que, de la part de tout autre, elles eussent paru insensées, révoltantes. De sa part, elles semblent toutes simples; elles n'empêchent pas que les incrédules le croient supérieur au reste des hommes; elles sont prises au pied de la lettre par la multitude des martyrs, des saints, des docteurs d'autrefois, et par le plus grand nombre des contemporains en toute nation civilisée. Il veut être plus aimé que nos amis, nos proches, nous-mêmes; et il l'est, en effet. Il proclame qu'il est Dieu; on l'écoute, et il est adoré.

Dans les commentaires du genre homélie, — homélie veut dire entretien, — qui constituent le cadre très souple de son œuvre, c'est par exception que M. Planus prend ainsi le ton de l'apologiste; la piété, la morale, et, sans qu'il y ait prétendu, les analyses de psychologie sociale ou individuelle, voilà les sujets auxquels il s'attache. Ce ne sont pas de ceux, il faut le reconnaître, où la banalité s'évite le plus facilement. Il y a échappé cependant, non point par la recherche de pensées ou de tournures nouvelles, qui eussent été ici totalement déplacées, mais par ces deux moyens fort simples, quoique d'une pratique infiniment rare : la sincérité intellectuelle, grâce à laquelle on ne dit que ce qu'on a nettement vu pour son propre compte, et l'incessante préoccupation de faire du bien à ses lecteurs. Devrait-on jamais traiter de religion avec d'autres dispositions d'âme?

De là, tout naturellement, dans *Pages d'Evangile*, une adaptation constante des idées au monde dans lequel nous vivons, à l'état et aux besoins présents des esprits.

Il n'est pas nécessaire de forcer le sens du texte sacré pour y trouver, quand on sait le lire, des leçons qui conviennent à chacun de nous tout aussi bien qu'aux premiers auditeurs du Christ. S'agit-il des devoirs personnels, et lui entend-on dire qu'il vaudrait mieux être jeté au fond de la mer que de scandaliser un de ces petits qui croient en lui? Il n'est que naturel de penser aux écrivains qui corrompent l'ignorance des lecteurs populaires; ou « aux chefs d'ateliers, d'usines, de négoce, qui font profession d'irréligion aux yeux de leurs ouvriers, leur donnent l'exemple d'une conduite privée notoirement irrégulière » ou même les provoquent directement au mal « par des sollicitations que l'autorité et les séductions pécuniaires rendent

Digitized by Google

irrésistibles ». S'agit-il de ce qu'on appellerait bien le devoir collectif ou national, et de la loi providentielle qui, dans l'ensemble et malgré de provisoires, d'apparentes exceptions de détail, rattache invinciblement la destinée des peuples à leur respect de la morale et de la religion? l'Evangile encore présentera des enseignements qu'on dirait formulés pour nous; et c'est à la France même que notre auteur applique, non pas sans motifs, la parabole du roi qui, préparant les noces de son fils, appelle des premiers ceux que de longues et intimes relations lui font prendre pour ses amis. Devant leur refus, il s'adresse à d'autres qu'on a jusque-là regardés comme des profanes ou des misérables. Ne faut-il pas redouter pour notre pays, s'il ne revient à de meilleures pratiques, « le retrait décisif de son mandat séculaire au profit de nations choisies à sa place, plus dociles, plus fidèles, plus aptes à le remplir? »

Qu'on se reporte au chapitre où il est parlé de ceux qui résistent au Christ « au nom des prétextes politiques », lui adressant des questions insidieuses sur ce qui est dû à César, ou l'accusant devant Hérode « de pervertir la nation, de défendre qu'on paie les impôts, de prétendre à la royauté, d'agiter le peuple en enseignant dans toute la Judée [1] ». Les adversaires de Jésus, dit M. Planus, « pour colorer leurs vrais motifs de le haïr, qu'ils sentaient bien être inavouables, en appelaient volontiers à des prétextes d'intérêt public ». Et il nous les montre qui, sous couleur de patriotisme, dénoncent en lui l'agitateur qui divise les concitoyens, l'ennemi des institutions établies et du régime politique du jour. Le système d'attaque a-t-il tant varié chez les ennemis actuels du christianisme?

Sans nous assimiler tout à fait aux formalistes de Jérusalem, on part de là pour déplorer notre « tendance à déplacer la religion, à la faire passer, à la transvaser en quelque sorte du dedans de la conscience au dehors de la vie quotidienne, dans une multitude exagérée d'actes en somme peu coûteux »; on demande si, lorsque nous sommes blâmés de « jeter sur l'Evangile tout un luxe d'additions envahissantes », il n'y a pas là pour nous matière à quelques réflexions. Le règne de Dieu au dedans de nous, dont sans cesse parlait le Maître, c'est quelque chose de plus difficile, mais de plus grand à réaliser, que ces pratiques extérieures contre lesquelles les défenseurs sincères de la tradition feraient peut-être bien de tourner une partie du zèle qui les anime d'ordinaire à l'endroit de ce qu'ils appellent nouveautés. « Le règne de Dieu au dedans de nous, c'est l'incessante commu-

[1] S. Luc, XXIII, 1-5.

Digitized by Google

nion de l'âme avec le Père des cieux, l'intelligence et l'acceptation de ses droits souverains, la pleine et loyale soumission de notre volonté à ses volontés, le détachement des biens de la terre au profit des biens éternels, la résignation sincère dans l'épreuve, l'horreur du péché et des occasions qui peuvent y conduire, l'amour du prochain, la générosité matérielle et morale mise à lui être secourable, le pardon de ses torts, l'effort viril sur soi-même pour s'avancer toujours plus dans la sainteté, l'œuvre par excellence, l'unique nécessaire. Le règne de Dieu, c'est la reproduction constante et progressive des exemples de Jésus-Christ. » — Que ceux qui trouveraient que c'est là de l'Evangile diminué essaient seulement de remplir ce programme.

III

L'ouvrage de M. Planus nous aidera donc à toujours mieux comprendre « l'esprit » de l'Evangile et à en faire l'exacte application soit aux besoins permanents de l'âme, soit aux nécessités particulières du temps où nous vivons. Mais ce n'est point manquer de respect au plus précieux et au plus saint des livres que de constater les limites où il s'est enclos, et qui satisfont si incomplètement l'avide curiosité de l'histoire sur la vie du Christ, sur Celui qui est, en même temps qu'un Dieu, le plus grand des enfants des hommes. Chacun sait, en effet, le peu de souci qu'ont eu les évangélistes de faire œuvre de biographes. C'est à peine si, en les rapprochant tous quatre, on parvient à reconstituer une trame générale de la vie publique du Sauveur, à travers les plus désespérantes lacunes et les plus visibles incertitudes[1] ». Toute leur préoccupation fut de rapporter les faits et les discours les plus propres à éclairer et à édifier leurs frères; prédicateurs de « la bonne nouvelle », ils n'avaient pour but ni de préciser l'ordre chronologique des faits, ni d'expliquer, en vue de la postérité, des allusions ou des usages qui n'offraient rien d'obscur aux contemporains. Il faut donc que la science humaine supplée, dans la mesure de ses forces, aux silences du texte inspiré; il faut que la connaissance des temps et des lieux, l'érudition, la géographie même, reconstituent les conditions de toute sorte, le milieu, comme nous disons, où Jésus a passé les années de son existence visible.

Les historiens les moins croyants ont eux-mêmes cédé à la

[1] Mgr Le Camus, Préface à *la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*.

Digitized by Google

fascination d'un si grand sujet, et leurs travaux, d'abord empreints d'une hostilité plus ou moins impie, commencent à faire de plus en plus grande la part d'une méthode impartiale. Il serait impossible aujourd'hui de traiter l'Evangile à la façon de Baur, de Strauss ou même de Renan, comme un recueil où les mythes et la légende l'emportent sur l'histoire. Il n'est plus de critique sérieux pour qui les Evangiles ne soient bien l'œuvre de ceux qui ont vu le Christ ou entendu ses premiers apôtres; aux yeux des plus téméraires, les trois synoptiques sont antérieurs de vingt ou trente ans à la fin du premier siècle, et saint Jean ne fut pas écrit plus tard que vers l'an 100. De là cet accent tout nouveau qui, même gâté par le parti-pris de rationalisme, anime d'un respect et d'une gravité auxquels il faut rendre hommage les Vies de Jésus les moins orthodoxes.

Et cependant, pour le bien comprendre, il faut croire à lui. Ce que disait naguère M. Théodore de la Rive à propos de ceux qui ne professent envers saint François « qu'une dévotion littéraire », et ne peuvent dès lors pénétrer dans la plus intime partie de son âme [1], est bien plus juste encore de celui qu'adorait et aimait si passionnément le pauvre d'Assise. Les vrais chrétiens seuls, en écrivant la vie du Christ méritent tout à fait l'éloge autrefois donné à l'Ange de l'Ecole, de bien parler de lui. Sans remonter à Ludolphe le Chartreux, ni même au P. de Ligny, c'est une fierté pour les catholiques français de pouvoir citer comme historiens du Sauveur les Dupanloup, les Foisset, les Wallon. Tous se souviennent encore du succès qu'obtint l'œuvre éloquente du P. Didon; et celle de l'abbé Fouard continue, à bon droit, de faire autorité.

Après eux tous, je ne dis certes pas au-dessous d'eux, Mgr Le Camus, le nouvel évêque de la Rochelle, vient de montrer qu'on pouvait, sans copier personne, éclaircir encore les problèmes qui se rattachent au récit évangélique, mettre en plus vive lumière les événements de la vie du Maître et creuser toujours davantage le sens inépuisable de ses enseignements. Et c'est, à n'en pas douter, la meilleure manière de rendre gloire au Christ. « Le cadre historique et simplement réel, — a écrit quelqu'un que connaît bien l'évêque de la Rochelle, — le fait plus aimer que le nimbe où on l'a si longtemps montré entre ciel et terre. » Et ce serait assez, pour justifier cette affirmation, de l'effet que produit son livre.

Il y a près de vingt ans que Mgr Le Camus donnait une première *Vie de Notre-Seigneur Jésus Christ*. Depuis lors il n'a point cessé

[1] Th. de la Rive, *S. François d'Assise*. Paris, Plon, 1501. Un vol. in-16, p. VI et 151.

Digitized by Google

d'approfondir cet inépuisable sujet. De temps à autre, le public attentif était tenu au courant de ses études par quelques rééditions ou par des publications nouvelles, comme la *Théologie populaire du Christ* ou comme le *Voyage aux pays bibliques*. Et toujours la science de l'auteur allait grandissant; sa critique s'aiguisait sans compromettre en rien la sûreté doctrinale; le style même s'affermissait, gagnait en atticisme et en sobriété sans perdre éclat ni chaleur. De ces longues et patientes recherches, de ces voyages prolongés en Orient, de cette intime fréquentation des documents et des commentaires en toute langue, de ces méditations personnelles, enfin, sans lesquelles il n'est pas de progrès qui n'expose à de fâcheux reculs, aujourd'hui nous voyons, nous recevons les riches bénéfices dans une édition tellement retouchée et augmentée, si soigneusement mise au point des dernières données de l'érudition, qu'on la peut bien considérer comme une œuvre réellement nouvelle.

Rassurés à bon droit, tant par le caractère de l'écrivain que par les louanges dont l'a plus d'une fois couvert le Souverain Pontife [1], nous nous abandonnons sans arrière-pensée à la joie, toujours bonne à prendre, d'être en même temps, dans le même livre, édifiés et instruits.

Il faudrait être bien dépourvu de toute espèce de talent, disons qu'il faudrait être doué d'extraordinaires défauts pour ne pas toucher les âmes chrétiennes en leur narrant les actes et les paroles du Sauveur des hommes. Mais, à côté de cette émotion, heureusement inévitable, que produira toujours l'adaptation, même la moins adroite, des récits de l'Evangile, il en peut naître une autre qui la complétera et qui, sans la changer de nature, en doublera l'effet. Celle-là sera due à l'historien lui-même, s'il sait nous replonger sans excès ni effort, mais toutefois complètement et en nous donnant la sensation de la vie réelle, parmi les circonstances au milieu desquelles a vécu l'Homme-Dieu, s'il sait mettre en plein jour l'émouvante suite des événements et les péripéties du grand drame qui domine l'histoire.

C'est ce qu'a fait admirablement Mgr Le Camus, et la seule division de son œuvre en est déjà un témoignage. Il nous montre d'abord *les Commencements de Jésus*. A l'exemple de saint Marc et de saint Jean, il entre brusquement en matière; la voix du Précurseur ayant, comme en un prologue, annoncé la venue du Messie, celui-ci paraît et se fait baptiser dans les eaux du Jour-

[1] L'ouvrage est précédé d'une Lettre des plus élogieuses de Léon XIII lui-même; et, il y a quelques semaines seulement, le Pape écrivait encore à l'évêque de La Rochelle pour le féliciter des réformes entreprises par lui dans son grand séminaire.

Digitized by Google

dain. Il faut maintenant nous dire quel il est; et son histoire rétrospective nous est racontée, depuis la prédiction de sa naissance jusqu'à sa trentième année, jusqu'à cette mystérieuse retraite au désert par laquelle il se prépare à la vie publique.

La *Vie publique* se peut diviser elle-même en trois périodes. Durant la première, Jésus explore, en quelque sorte, le terrain où il doit agir, « moins pour s'éclairer lui-même que pour mettre en lumière l'iniquité des uns et la justice relative des autres »; il parcourt rapidement la Judée, la Samarie, la Galilée, manifestant son autorité dans les trois provinces, par son enseignement et par ses miracles, jusqu'à ce qu'il choisisse la dernière comme spécialement digne de voir naître le royaume de Dieu. Pendant la seconde période, qui est la plus longue, il forme ses disciples autour du lac de Génésareth, loin du despotisme pharisaïque et sacerdotal, en une région où les âmes sont plus généreuses et mieux disposées : il met, suivant son conseil, le vin nouveau dans les outres neuves. Et quand sa jeune Eglise est ainsi organisée, instruite, aguerrie, il l'emmène avec lui, pour la période de lutte, en pleine Judée, au milieu même de Jérusalem, où il se montre par trois fois et hautement proclame sa mission, tandis qu'autour de lui le monde officiel multiplie les embûches et que le peuple, exempt de parti-pris, l'écoute, l'admire, finalement l'acclame dans le pacifique triomphe des Rameaux.

Alors s'approche et se précipite *la Fin de Jésus-Christ*. C'est la trahison, le dernier souper, le legs eucharistique, les suprêmes recommandations, l'agonie de Gethsémani, puis l'arrestation, l'inique procès devant les juges religieux et le juge civil, la condamnation, le supplice, la mort. Mais Jésus reparaît vivant, et, cette fois, immortel, impassible. Il daigne pourtant converser encore avec ses disciples, confirmer leur mission, les envoyer à la conquête spirituelle du monde avec cette fière parole que, si pour une telle entreprise ils ne sont rien et ne possèdent rien, son assistance leur suffira jusqu'à la fin des siècles. Et il s'éclipse dans la gloire éternelle, y conviant à sa suite l'humanité qu'il a sauvée.

Ne fût-elle pas d'un Dieu comme elle l'est, cette vie encore dépasserait toutes les autres!

Et c'est ce qui paraît à la doctrine tout autant qu'aux actes; plus facilement peut-être, en un certain sens, puisque, s'il faut de l'érudition, à défaut de foi, pour croire aux miracles de Jésus, il suffit de posséder une âme droite pour comprendre la suréminence de ses enseignements. On pourra, comme Tolstoï, en procédant à l'encontre de toutes les méthodes, s'égarer, se perdre dans l'histoire et dans l'examen des titres de l'Eglise; même alors on devra,

Digitized by Google

comme l'écrivain russe, reconnaître la beauté et la vérité intrinsèques des paroles du Christ, leur nécessité pour le soulagement de l'anxiété morale et pour la bonne direction de la vie [1].

Plus qu'on ne le fait habituellement dans les Vies de Jésus-Christ, Mgr Le Camus insiste sur ses discours; il ne se borne pas à les reproduire; il les analyse, les commente et tâche à les approfondir.

Le discours sur la montagne, par exemple, se divise pour lui en parties relatives au bonheur, à la justice et à la sagesse. Pour nous en tenir au premier point, l'auteur a le don de mettre en plein jour et, s'il le faut, d'éclaircir, de quelques mots, le sens des béatitudes, en apparence si hardiment paradoxal. Avec lui, on en vient à comprendre, à envier le bonheur de ceux qui ne sont attachés à rien, parce qu'ils ont plus d'élan vers le monde supérieur; le bonheur de quiconque verse des larmes, larmes de déception qui font tomber devant nous les voiles du réel, larmes de repentir qui lavent la souillure, larmes d'amour qui font violence au ciel; le bonheur des âmes qui ont faim de la justice, et qui seront rassasiées; des miséricordieux, qui trouveront miséricorde, et des cœurs purs qui verront Dieu; des doux, qui, à la longue, domineront le monde, et des pacifiques, ces vrais fils de Dieu; de ceux enfin qui partageront avec le Maître l'honneur incomparable de souffrir ou d'être outragés pour la cause de la vérité et de la justice. Telle est la sagesse insensée avec laquelle l'Homme-Dieu a promis de renouveler le monde, et l'a, en effet, en moins de deux mille ans, déjà bouleversé à le rendre méconnaissable, sans que, certes, nous touchions au terme des changements annoncés.

« Voilà les diverses catégories d'hommes à qui est promis le bonheur! Voilà l'ensemble de l'Eglise telle que son fondateur la conçoit! Voilà l'histoire des élus! Ce qui est humble, patient, affligé, dévoué, détaché des biens de la terre, ami de la vertu et du

[1] Voy. Tolstoï, *Paroles d'un homme libre*, la Doctrine chrétienne (Un vol. in-12 chez Stock, 1901, p. 140). — « Je me suis convaincu que dans les religions existantes, je ne trouverais ni la réponse à mes questions, ni le soulagement de ma souffrance. Mon désespoir était tel que je fus prêt au suicide. Mais alors vint le salut, car j'avais retenu vaguement de mon enfance que la réponse à ma question se trouve dans l'Evangile. Dans cette doctrine, dans l'Evangile, malgré toutes les déformations apportées par la doctrine de l'Eglise chrétienne, je sentais la vérité et je fis la dernière tentative. Rejetant toutes les interprétations de la doctrine évangélique, j'ai commencé à lire et à étudier les Evangiles, à pénétrer leur sens, et plus je pénétrais le sens de ce livre, plus je voyais clairement quelque chose de nouveau, non semblable à ce qu'enseignent les Eglises chrétiennes, mais répondant à la question de ma vie. Et enfin cette réponse fut pour moi tout à fait claire. Non seulement cette réponse était claire, mais elle était aussi indiscutable. »

Digitized by Google

devoir, mais sans bruit, sans violence, se trouve inscrit comme citoyen du royaume nouveau. L'Eglise ne doit pas se recruter autrement, et s'il venait parfois à l'esprit des hommes de lui donner une autre force que celle de sa patience, de sa charité, de sa tristesse, de sa pauvreté, de sa mansuétude, de sa sainteté, ce serait toujours au détriment de son bien véritable, de son influence et de son avenir [1]. »

Nous avons dit que l'ouvrage de Mgr Le Camus serait, pour nous, aussi instructif qu'édifiant. Ne fît-il, en effet, que nous apprendre à discerner les faits historiques des faits légendaires et l'authentique de l'apocryphe, par exemple, en nous déclarant sans phrases que, quand la Vierge Marie apparaît dans l'Evangile pour la première fois, « elle est déjà fiancée à Joseph », et qu'ainsi l'on ignore totalement ses premières années, ce serait encore nous rendre un bon service et nous suggérer à nous aussi cette sage règle de conduite : « Acceptons de ne rien savoir là où les vrais Evangiles n'ont voulu rien dire [2]. »

Mais nous devrons au savant évêque des enseignements plus positifs.

S'agit-il d'érudition? Avec lui nous prendrons à leur dernier stade les travaux de la critique sur l'origine des Evangiles, notamment sur les similitudes et les différences qu'on découvre entre les synoptiques; et nous inclinerons à admettre l'hypothèse d'un seul Evangile oral, prêché d'abord par les Apôtres à peu près en termes identiques, recueilli çà et là sur des feuilles volantes, aboutissant finalement à trois principales formes écrites que rédigeront saint Mathieu en Palestine, saint Luc à Antioche, et saint Marc à Rome.

S'agit-il de problèmes doctrinaux, de questions débattues entre théologiens, Mgr Le Camus dira franchement ce qu'il en pense, et, sans doute, peu de lecteurs hésiteront à le suivre, tant ses vues leur paraîtront pleines de foi et de justesse. Parmi les difficultés que soulèvent les rapports de la divinité et de l'humanité en l'unique personne du Christ, il en est peu d'aussi embarrassantes que celle qui se rapporte à ces mots de saint Luc : « L'enfant croissait en sagesse, en âge et en grâce, devant Dieu et devant les hommes. » Comment faisait une personne divine pour grandir en sagesse et en grâce, non seulement devant les hommes, ce qui aurait pu n'être qu'une apparence, mais aux regards de Dieu

[1] T. II, p. 8 et 9.
[2] T. Ier, p. 163.

Digitized by Google

lui-même? Et c'est, du reste, le conflit, — conflit extérieur pour nous, harmonie intérieure pour le Christ, — c'est le conflit qu'à chaque instant provoquent les Evangélistes en nous montrant dans le Maître, soucieux qu'ils sont des faits plus que des théories, tantôt un Dieu et tantôt un homme, parce qu'étant l'un et l'autre il se manifestait à eux comme l'un et comme l'autre. Qui aura essayé de sonder ces profondeurs appréciera à son juste prix la claire simplicité des réflexions suivantes :

« A sa science naturelle et humaine s'ajoutait la science divine, à laquelle il avait recours dans les proportions requises par les événements, et d'après les lois prudentes que la Providence traçait elle-même. Or ces événements étaient toujours conformes aux phases régulières de la vie humaine; voilà pourquoi l'Evangéliste observe que l'enfant croissait en sagesse devant Dieu et les hommes, c'est-à-dire que, tout en ayant la science infinie de Dieu à son service, l'homme en Jésus-Christ ne s'en servait que proportionnellement à ses besoins, selon les lois de développement de sa nature humaine et de sa mission divine. De là, rien d'anormal chez lui. Petit enfant, il ne parlera ni n'agira comme un homme; cette précocité contre nature eût été plus effrayante qu'édifiante. Il se contentera d'être petit enfant parfait. A mesure que les années se succéderont, le spectacle de l'univers, les relations avec les hommes, l'habitude de la méditation, développeront graduellement sa science humaine, et, dans sa pleine conformité à la volonté du Père, il perfectionnera cette science en l'éclairant à la lumière éternelle qu'il porte en lui. C'est même dans cette fidélité de son âme à consulter la divinité que sera le principal élément de ses mérites humains et un des côtés pratiques par où il se proposera à notre imitation [1]. »

IV

C'est assez insister sur l'intérêt que méritent d'inspirer et qu'inspirent réellement à nos contemporains l'Evangile et la Vie du Christ. Certes nous ne prétendons pas qu'on n'ait jamais rien vu de tel. Nos pères des grands âges de foi connaissaient autant et mieux que nous la religion et l'Ecriture. Mme de Sévigné trouvait « fort attachante » toute la Bible de Royaumont, et elle professait pour saint Paul des préférences que partageait Mme de Grignan; Racine commentait en famille l'évangile du jour; Bossuet distri-

[1] T. Ier, p. 235 et 236.

Digitized by Google

buait par milliers dans le diocèse de Meaux les traductions de la Bible[1]. Mais si, au lieu de comparer notre temps aux meilleurs de l'histoire, on le rapproche, comme le veut l'équité, de ceux qui le précédèrent immédiatement, j'ose affirmer qu'il marque un retour manifeste vers la fréquentation de l'Ecriture sainte, ou au moins du Nouveau Testament. Il faut bien qu'à l'extraordinaire floraison de publications évangéliques, dont nous avons parlé au début de cet article, répondent proportionnellement l'attrait et l'accueil du public. S'il est certain qu'on n'a jamais édité autant de traductions de l'Evangile que depuis quelques années, on a droit d'en conclure qu'il est lu plus qu'auparavant. Et de ce fait il est possible que plusieurs s'étonnent; mais je ne sache personne qui refuse de s'en réjouir.

Encore faut-il tant que cela s'en étonner? Il est convenu que le temps où l'on vit possède tous les défauts; — c'est même convenu depuis si longtemps, qu'il faudrait être étrangement téméraire pour aller à l'encontre. Mais rien ne manque tant à notre siècle nouveau-né que la fixité, la sérénité dans ses idées morales. Il cherche le sens de la vie, et il ne peut pas ne pas le chercher, parce qu'enfin il faut vivre. Mais, quelles que soient ses préventions, il est bien obligé de reconnaître, comme ce génial utopiste de Tolstoï, que parmi les livres où se peut trouver la solution de l'éternel problème, l'Evangile tient quelque petite place. Notre siècle va donc à l'Evangile. Or, ce n'est pas un livre qu'on ouvre impunément, et dont ensuite l'on se détache sans peine. Quelque malades qu'ils soient, tous les yeux sont sensibles aux clartés du soleil; et, une fois connue cette lumière, il leur est impossible de n'en pas garder le regret ou le désir. — Que cherche encore notre siècle avec le plus d'ardeur, sinon à éclaircir et à résoudre pratiquement les questions sociales. Or, comme l'a dit avec son autorité le cardinal Perraud, « si jamais doctrine philosophique, morale, religieuse, eut un caractère social en harmonie avec les plus légitimes désirs de la génération contemporaine, c'est bien celle dont les évangélistes nous ont transmis les préceptes, les conseils, les maximes, incarnés, pour ainsi dire, dans les institutions que n'a cessé de produire, depuis le sermon sur la montagne, l'inépuisable fécondité de l'Eglise catholique[2]. »

Les croyants, d'autre part, éprouvent plus souvent le besoin de se rendre compte de leur foi. Ils sentent que, combattue par tant d'influences contraires, elle courra de graves dangers si elle ne

[1] Voy. un article de l'abbé Delmont dans la *Revue de Lille* d'avril 1901 : « Les Lectures d'une châtelaine au dix-septième siècle. »

[2] *Mandement* pour le Carême de 1901.

Digitized by Google

s'éclaire, si elle ne s'affermit. Mais ils savent, et, grâce à Dieu, les prêtres plus que jamais leur disent, où se trouve pour eux la lumière et la force. On les envoie, et de bon gré ils vont à l'unique Maître. Quand ils ont goûté de ses leçons, le reste leur paraît fade; et, si le Christ leur demandait, comme autrefois à Pierre : « Voulez-vous aussi me quitter? » comme l'apôtre ils s'empresseraient de répondre : « Mais, Seigneur, pour aller à qui? Vous avez les paroles de la vie éternelle. »

Que, du reste, on les explique ainsi qu'on voudra : deux faits sont là, indéniables pour quiconque veut ouvrir les yeux. D'une part, on recommence à lire l'Evangile autant qu'on le fit jamais; et, d'autre part, on étudie la vie du Christ avec plus d'ardeur, plus d'empressement, plus de science qu'on ne l'a jamais fait.

On va, dans quelques jours, célébrer le centenaire de Victor Hugo. Dans l'église Sainte-Geneviève, qui eût pu l'accueillir sans être profanée, et qui lui eût fait une tombe plus glorieuse, nos premiers artistes réciteront, devant le chef de l'Etat et l'Académie française, quelques vers du génial poète. De peur qu'on oublie ceux-ci, qui lui font grand honneur, et qui se lisent dans *la Fin de Satan*, conclusion philosophique de cette sublime et folle *Légende des siècles*, je demande à les rappeler comme un des beaux hommages qu'ait reçus l'Evangile :

Ce que la Cène vit et ce qu'elle entendit
Est écrit dans le livre où pas un mot ne change
Par les quatre hommes purs près de qui l'on voit l'ange,
Le lion et le bœuf, et l'aigle, et le ciel bleu;
Cette histoire par eux semble ajoutée à Dieu
Comme s'ils écrivaient en marge de l'abîme;
Tout leur livre ressemble au rayon d'une cime;
Chaque page y frémit sous le frisson sacré;
Et c'est pourquoi la terre a dit : « Je le lirai! »
Les peuples qui n'ont pas ce livre le mendient,
Et vingt siècles penchés dans l'ombre l'étudient...

Félix Klein.

Digitized by Google

LA VILLÉGIATURE D'HIVER EN ÉGYPTE

Des amis demandèrent, l'an dernier, à un écrivain retour d'Egypte, s'il ne comptait pas publier ce que l'on appelle « de modestes notes de voyage », la matière du traditionnel in-18, où le jeune lettré auquel sa famille offre, pour sa majorité, un déplacement de quelques semaines hors de France, consigne ses impressions avec ferveur.

Il leur fut répondu que raconter une promenade au pays des Pharaons et des kalifes, lorsqu'on n'a plus l'excuse d'une aimable adolescence, c'est à peu près comme si l'on prenait la plume pour narrer gravement une excursion de Paris à Versailles; où l'on révélerait au public que, parti de bonne heure par la gare dite « de Saint-Lazare », on a particulièrement remarqué, le long de la route, quelques localités dignes d'intérêt, telles que Puteaux ou Ville-d'Avray, et où l'on décrirait, avec de copieux détails, le château bâti par un prince de la troisième dynastie, du nom de Louis XIV (1643-1715 après Jésus-Christ) qui, en son temps, fit force grandes guerres.

Le Caire est, si l'on veut, plus loin que Versailles, mais Karnac n'est guère moins connu maintenant que Trianon, ne fût-ce que par les charmants petits récits qui paraissent à chaque printemps, en diverses langues, au moment du retour des touristes, et sans parler des ouvrages scientifiques proprement dits, qui tiennent les égyptologues au courant du progrès des fouilles.

De sorte qu'à moins d'avoir découvert de nouveaux dieux, enfouis sous les sables des bords du Nil, ou de nouvelles dépêches diplomatiques arrachées aux cartons de la ville khédiviale, il n'est guère rien d'original à dire ni sur le passé ni sur le présent de l'Egypte.

Ce qui resterait de neuf, ce serait de ratiociner l'avenir, la civilisation nouvelle que l'Europe est en train d'importer sur ce coin d'Afrique, pour son profit ou son plaisir. Nombre de gens qui ne connaissaient jadis le « Midi » que par les cadrans de leurs pendules, ont pris l'habitude, depuis le développement des chemins

Digitized by Google

de fer, d'aller chercher le soleil chaque hiver au bord de la Méditerranée, dans ces villes de plaisance posées entre les Alpes et la mer, comme des caisses de fleurs sur un balcon.

Peu à peu, avec les progrès de la locomotion, ce peuple des adorateurs du soleil s'est avisé que la température des matins et des soirs demeurait assez rigoureuse sur la côte d'azur, que l'air y avait des traîtrises subites; tandis que sur le continent d'en face, le thermomètre demeurait plus régulier et le climat plus sûr. A cet avantage, l'Egypte en joint un autre qui lui est propre et ne se rencontre pas ailleurs aux mêmes degrés de latitude : une absence totale d'humidité, il n'y pleut pour ainsi dire jamais.

Il est vrai que Marseille est séparé d'Alexandrie par cent vingt heures de paquebot; les personnes qui goûtent peu la mer devant se résigner, pour abréger la traversée, à un trajet de chemin de fer terriblement fastidieux jusqu'au port de Brindisi.

Mais peu importe aux Anglo-Américains qui représentent les neuf dixièmes de la population cosmopolite du Caire. Habitués à dévorer patiemment de longues distances, ils débarquent chaque année plus nombreux, isolément ou par bandes, et se livrent à un envahissement pacifique, dont le résultat est de faire éclore les hôtels sur les rives du Nil et de faire disparaître de son sein les crocodiles qui s'y plaisaient naguère. Ceux-ci, amoureux de tranquillité et dérangés dans leurs habitudes par les bateaux à vapeur et les *dahabiehs* à voiles qui sillonnent le fleuve incessamment depuis novembre jusqu'en mars, ont pris le parti de remonter vers le désert. C'est à peine si l'on en signale un ou deux entre la première et la seconde cataracte, durant l'été, quand l'agence Cook a cédé la place.

Ne pouvant suivre cet exemple, les pyramides, les temples, les obélisques, tout le gros des monuments qui vivaient, hautains et solitaires, drapés dans un manteau de siècles, et quelques-uns enfoncés sous dix mètres d'une poussière de silex, se voient parcourus en tous sens, du matin au soir, irrévérencieusement traités par des individus en vestons et en jupes courtes : une demoiselle anglaise, en tenue de bicycliste, familièrement assise sur les pieds du sphinx colossal de Ghiseh, tel est l'emblème de l'Egypte actuelle.

Cette mainmise de l'Angleterre n'est pas sans tristesse au cœur d'un Français, en ce pays dont le passé est si plein de notre histoire, où le sang de nos pères a si souvent et si glorieusement coulé, de Damiette aux Pyramides, de saint Louis à Bonaparte. Et, puisque le nom de saint Louis se présente sous ma plume, il pourrait être rappelé en passant, sans ironie intentionnelle, d'ail-

Digitized by Google

leurs, que ce grand monarque rendit bénévolement et de lui-même l'Aquitaine à l'Angleterre, parce qu'il avait des doutes sur ses droits légitimes à la souveraineté de cette province.

De pareils scrupules suffiraient à justifier la canonisation de ce roi aux yeux de nos voisins d'outre-Manche qui, eux, n'ont aucuns doutes sur la validité de leurs droits à la possession actuelle de l'Egypte.

Aussi en jouissent-ils pleinement et en font-ils volontiers les honneurs à la colonie internationale, où les quatre parties du monde sont représentées. N'étaient les palmiers, ces arbres qui commencent par un ananas et finissent par un artichaut, ou les orangers, sur lesquels les oranges poussent ici naturellement, au lieu de pousser, comme à Paris, dans les voitures de marchands des quatre-saisons, la campagne du Delta, couverte de blés en herbe au mois de janvier, ne différerait pas beaucoup de la campagne française au mois d'avril; mais le Caire, lui, ne ressemble à rien.

Assis sur la terrasse de l'hôtel Sheperd's, les touristes des deux sexes, en chapeaux de paille et en toilettes printanières, regardent défiler sous leurs yeux une foule bigarrée de costumes et de types; peaux humaines de toutes couleurs, teints de lys et carnations de chocolat, faces blanches des Syriens, faces brunes des fellahs, faces noires des Soudanais, mêlées aux visages rutilants d'Européens amis des spiritueux. Foule masculine, en général; les femmes du peuple sortent rarement de la ville indigène et les « dames de harem » ne sortent jamais à pied.

Sur la chaussée passent pêle-mêle les chameaux et les tramways, les ânes, à deux piastres — 0 fr. 50, — la course, conduits par leurs ânier, en robe de coton bleu, les victorias de louage coquettement attelées de deux petits chevaux ardents; parfois un mail-coach revenant d'un pique-nique à la campagne, ou le coupé d'une femme de pacha, avec un eunuque nègre sur le siège, à côté d'un cocher en livrée moderne, coiffé du *tarbouch*.

Deux *Saïs*, aux jambes nues, en vestes rouges ou bleues chamarrées d'or, à longues manches pendantes laissant bouffer, avec grâce, la linge de la chemise, courent, une légère baguette blanche en main, devant ces voitures mystérieuses au fond desquelles luisent deux yeux noirs, que les Européens fixent avec une enfantine et involontaire curiosité.

Curiosité inconvenante, du reste; l'une des premières choses que l'on vous explique, lors de votre arrivée en Orient, est qu'il est de mauvais ton de dévisager les femmes invisibles, soit derrière les fenêtres, munies de ces jolies arabesques de bois appelées

Digitized by Google

moucharabieh, soit au théâtre dans leurs loges grillagées, soit à leur passage en voiture, où le voile noir, retenu immédiatement au-dessous des yeux par le traditionnel bout de flûte ou de mirliton, en métal doré, donne libre cours à l'imagination occidentale.

Bien que l'immobile Orient, avec ses costumes et ses mœurs, soit en train de fondre ici comme un morceau de sucre dans un verre d'eau et que les obligations, imposées seulement par l'usage, — non par la religion, — telles que le voile des femmes en public, soient destinées à tomber en désuétude dans un délai plus ou moins court, il est peu de pachas assez « nouveau jeu » pour prendre leurs repas avec leurs femmes, comme nous autres, devant tout le monde, dans une salle à manger d'hôtel.

Le seul que j'ai vu s'affranchir ainsi des règles antiques et braver le « qu'en dira-t-on » de ses compatriotes était un aimable homme marié, j'ignore sous quel régime, à une Américaine israélite et divorcée; laquelle, ayant passé la première partie de sa vie en liberté, se serait assez peu souciée de passer la seconde dans un emprisonnement relatif.

Hors ce cas spécial, il n'y aurait encore qu'un homme tout à fait incongru, pour se permettre de demander à un mari égyptien des nouvelles de sa ou de ses femmes. Le harem reste rigoureusement clos, même aux plus proches parents mâles de l'épouse, et, lorsque le maître de la maison donne un dîner ou un bal dans le « selamlik », c'est-à-dire dans la partie ouverte et officielle de son habitation, la femme demeure enfermée dans son appartement, et nul ne s'informe d'elle plus que si elle n'existait pas.

C'est dire que, dans les lieux publics, réunions mondaines ou cafés-concerts, il n'y a d'autres créatures du sexe faible que les Européennes. Parmi les couples de différentes nations, assis côte à côte, le musulman prend place tout seul, reconnaissable à son fez ou « tarbouch » qu'il ne quitte jamais. Je me trompe, ce signe ne saurait suffire à le distinguer, puisque les fonctionnaires anglais, français, italiens et autres, imitant les Arméniens orthodoxes, sujets du sultan, portent le tarbouch et qu'un bon nombre de commerçants européens, résidant au Caire, ont également adopté cette coiffure, d'ailleurs économique, pour être plus considérés par le bas peuple.

Les Egyptiens, de leur côté, relèguent le tarbouch au fond de leur valise, aussitôt qu'ils ont posé le pied sur le paquebot, à destination de France ou d'Italie, et le remplacent par un chapeau de feutre quelconque. Leurs femmes, à l'arrivée sur notre continent, se dévoilent sans vergogne et courent nos magasins comme de bonnes petites Parisiennes.

Digitized by Google

De jour en jour, la polygamie disparaît; le khédive lui-même n'a qu'une seule épouse, ancienne esclave qu'il avait distinguée toute jeune, dans la maison de sa mère, et cette khédiva, aujourd'hui régnante, reçoit chaque semaine, à « son jour », comme une princesse d'Angleterre ou d'Allemagne, les femmes des diplomates accrédités au Caire.

Ces diplomates constituent, pour la colonie hivernale, le noyau d'une société pleine d'attraits; d'aucuns tiennent table ouverte et, grâce à l'excellence de leur cuisine, le « pain amer de l'étranger » paraît fort agréable. Le ministre de France, en particulier, M. Cogordan, fait grand honneur à notre pays et se tire habilement d'une situation délicate à l'heure présente. Il sait quel rôle ici joue la pompe extérieure et déploie dans sa maison, ses équipages et son personnel de « cawas », — moitié gendarmes, moitié valets de pied, — un luxe de bon aloi dont profite son gouvernement.

Il rivalise avec le représentant de « Sa Majesté britannique » lord Cromer, qui, au point de vue du pouvoir effectif, est le successeur véritable de Sésostris et de Saladin. Le khédive n'est même plus maître d'agir à sa guise dans son propre palais; et s'il survient, parmi les esclaves féminines du harem, quelque mort subite et inexpliquée, semblant déceler un acte de justice trop sommaire, le noble lord menace de faire procéder à l'autopsie de la défunte; ce qui peut être considéré, au regard des anciennes mœurs, comme une révoltante indiscrétion.

Ce ne sont plus les Hébreux aujourd'hui qui pourraient nommer la terre d'Egypte une « maison de servitude », ce sont les Egyptiens. Mais, comme la masse égyptienne n'a jamais cessé d'être asservie, les seuls qui souffrent vraiment de l'ingérence européenne sont ces anciens fonctionnaires, grands et petits, qui pouvaient naguère attacher un bouchon de paille à leur conscience, pour indiquer qu'elle était toujours à vendre, et qui, maintenant, doivent se suffire avec leurs appointements ou à peu près.

La classe bourgeoise, — si l'on peut user de ce terme, — et l'aristocratie locale prennent d'ailleurs, très allègrement, leur parti de servir deux maîtres. Aux dîners, aux luncheons, aux fêtes mondaines qui se succèdent durant les trois mois de la « saison », du 15 décembre au 15 mars, princes de la famille kédivale, pachas composant le gouvernement végétatif de « Son Altesse », représentants de la Sublime Porte, suzeraine nominale de la contrée, ou du roi d'Angleterre, son souverain effectif, tous, y compris les visiteurs de marque qui séjournent au Caire ou le traversent seulement, — car l'Egypte, grâce au canal de Suez, est devenue le

Digitized by Google

corridor entre l'Orient et l'Occident, — vivent ensemble sur le pied de la plus parfaite cordialité.

De sorte qu'aux bals costumés de lord Cromer, les officiers anglais de l'armée d'occupation, en pittoresques uniformes, se rencontrent dans les quadrilles avec des diplomates, qui protestent officiellement contre la présence de leurs vis-à-vis sur le territoire ottoman.

Les contradictions présentes n'ont rien qui puisse surprendre en ce coin d'Afrique où les contrastes abondent à chaque pas, où l'on ne saurait faire un kilomètre sans que l'histoire vous monte à la tête; histoire prodigieusement variée, presque universelle. Tant de gens, dont les noms figurent dans les annales du monde, ont eu affaire ici, peu ou prou, depuis soixante-dix siècles. De quelque côté que vous dirigiez vos pas, vous soulevez une poussière de souvenirs authentiques ou de légendes, naïves souvent mais toujours vraisemblables.

Allez-vous visiter le parc d'élevage des autruches, industrie rare s'il en fut dans l'Afrique du Nord, ayant pour but de fournir, aux chapeaux de nos femmes et de nos filles, des plumes qu'à date fixe, tous les ans, on arrache à environ 1200 volatiles, confortablement entretenues à cette unique fin? Vous rencontrerez d'abord l'Abbassieh, résidence du khédive actuel, qui est encore ou peu s'en faut le temps présent; puis l'enclos de Matarieh où la Vierge Marie séjourna, *dit-on*, avec saint Joseph et l'Enfant Jésus, durant la fuite en Egypte, ce qui est un passé récent encore; et, un peu plus loin, l'obélisque qui marque l'emplacement d'Héliopolis, ville florissante de l' « ancien empire », il y a quelque cinq mille ans, détruite par Cambyse, roi des Perses, et déjà totalement disparue au commencement de notre ère.

Vous promènerez-vous à l'opposite du Caire, vous tomberez sans transition, au sortir d'une chapelle copte où officièrent, vers le déclin de la domination romaine, des saints de la primitive Eglise, sur les « Tombeaux des Mamelouks », ces seigneurs superbes et incertains d'une Egypte sans cesse ensanglantée par la belle anarchie féodale.

Ou bien encore, de la mosquée d'Amrou, presque contemporaine de l'hégire, dont les huit cents colonnes se tiennent debout encore sans plus rien avoir à soutenir; de cette ruine, l'une des plus vénérées de l'Islam, pour aller au « Ghézireh palace », hôtel aménagé par la Compagnie des wagons-lits dans une habitation du dernier khédive, vous passerez le Nil à la pointe d'un îlot qui marque « exactement » la place où Moïse, flottant dans une corbeille, fut sauvé par la fille du pharaon régnant.

Digitized by Google

Et ne riez pas! D'abord Nicolas, notre drogman, l'affirme et cela le désobligerait. Puis, pour ne pas ajouter foi à des renseignements aussi précis, il faudrait avoir une âme d'incrédule épouvantable, un cœur desséché et désabusé de tout. En somme, puisque le fait s'est passé sur le Nil, il a pu se passer là aussi bien qu'ailleurs; et ce serait gâter purement son plaisir de calculer qu'au temps de Moïse (1700 ans avant J. C.), où Thèbes était capitale, la fille du roi, à moins d'accomplir un long voyage, vivait fort loin des rives où, 2,300 ans plus tard, devait s'élever le Caire.

N'importe! Ce qui est réel, ce qui vous fait chaque jour, pendant quelques heures, sortir ici de votre propre peau, c'est la superposition de tant d'événements qui paraissent enchevêtrés, faute de perspective, et sur lesquels vous chopez à l'improviste; ce concert de noms qui reviennent brusquement, à propos de tout ce que vous voyez, se mêler dans vos oreilles : Ramsès et la sainte Vierge, les Croisés et Cléopâtre, Platon et Abraham, Alexandre et Bonaparte, Auguste et le sultan Sélim, Moïse et Méhémet-Ali.

Tant de pierres et de terres remuées qui ont, plus qu'ailleurs, laissé des traces, depuis la pyramide de Chéphrem jusqu'au canal de Ferdinand de Lesseps; tant de systèmes d'écritures, depuis l'hiéroglyphe jusqu'à la « collection Tauchnitz » ; tant de religions et de croyances; tant d'idées, de progrès et de reculs, où l'humanité passée semble plus présente, plus rassemblée qu'en aucun lieu sur terre!

Que ce pays soit abondamment pourvu de marchands d'antiquités, voilà bien à quoi l'on peut s'attendre. Des antiquités et des marchands pour les vendre, il en sort de partout. C'est une des productions locales, et le jardin de Ghézireh, où j'allais souvent me reposer après une visite au musée, est particulièrement infesté de cette race, qui commence par vous proposer le sceptre d'un pharaon et finit par vous demander l'aumône, une demi-piastre, un « baschich » de deux sous.

« Baschich », pourboire, est le fond de la langue de ce peuple tenace et humble, dont l'attitude hiératique fut de tendre la main... et le dos aussi, sans cesser de sourire.

Il faut, quand on n'est pas égyptologue jusqu'aux moelles, et capable par suite de confondre des Osiris et des Horus, confectionnés de la veille dans une usine *ad hoc*, avec les statuettes trouvées dans les cercueils de momies, il faut être doué d'une grande simplicité d'âme pour acheter à un marchand ambulant, lorsque l'administration même du musée de Ghizeh a pris soin d'établir une salle de vente, où les objets qu'elle ne juge pas à propos de conserver sont offerts au public, à prix fixe, rangés et étiquetés pour tous les goûts.

Digitized by Google

On peut se procurer des Isis, des Hathor et des Phtah, en bronze ou en faïence bleue, des scarabées, des anneaux, des vases, des « bibelots » de toute sorte, depuis 0 fr. 25 la pièce jusqu'à 1,000 francs, suivant la rareté, la nature du métal ou l'état de conservation et l'on a la satisfaction intime de posséder un objet authentique, ayant cohabité à tout le moins pendant trois mille ans, — les plus nombreuses trouvailles remontent à quinze cents et dix-huit cents ans avant notre ère, — avec une momie de distinction.

Des momies elles-mêmes et des cercueils vides, dont l'intérieur est couvert de peintures éclatantes, sont à votre disposition pour des sommes relativement modiques. Ces derniers commencent à être appréciés dans quelques salons parisiens. Dressés contre le mur et divisés en étages par des plaques de cristal, ils se transforment en vitrines, dont le seul tort est peut-être de cadrer médiocrement avec le reste du mobilier.

Quant aux momies, je ne vois pas bien quel service pratique elles peuvent rendre; nul n'est tenu du reste de s'en payer une tout entière; l'administration consent à les détailler pour les petites bourses. Emporter dans sa malle le crâne ou la main noire et sèche d'un embaumé d'il y a trente siècles, qui n'a si longtemps échappé à la destruction que pour servir enfin de jouet à la curiosité, est l'ambition la plus chère de quelques voyageurs.

Encore s'il s'agissait d'un personnage de marque; mais ceux-ci ne sont pas à vendre. C'est ainsi que l'on voit au musée de Ghizeh, sous des verres hermétiquement clos pour empêcher la décomposition des tissus qui ne manquerait pas de se produire très rapidement au contact de l'air, la momie de Ramsès II le Grand, connue sous le nom de Sésostris, celle de son père Séti Ier, de Thoutmès, d'Aménophis et autres princes et princesses de la XVIIIe à la XXe dynastie (dix-sept cents ans à treize cents ans avant J.-C.) dont les tombeaux, cachés au fond des souterrains de Bab-el-Molouk, ce Saint-Denis des rois d'Egypte de l'époque illustre, ont été découverts il y a environ cinquante ans.

La peau de Ramsès est noircie par les aromates, mais les chairs sont intactes et les traits du visage admirablement conservés. Il a presque toutes ses dents et, auprès des tempes, se voient encore quelques touffes de cheveux blancs. Le type est exactement celui que nous allons voir tout le long du Nil, reproduit sur les pylônes ou au fond des cryptes des vieux temples.

Il ressemble aussi d'une façon frappante à celui des Coptes actuels, seuls descendants de l'ancienne race autochtone, que la différence de religion, — ils pratiquent un christianisme bizarre, saupoudré de superstitions, avec une pointe de paganisme, — a

Digitized by Google

empêché de se mêler et de disparaître par les mariages, sous le flot incessant de l'immigration arabe. La caractéristique de ce type est l'expression moutonnière, communiquée à la face par la forme du nez.

Plus heureux que nos propres rois de France, arrachés il y a cent ans par leurs anciens sujets au repos de la tombe, pour être jetés à la voirie, les cadavres de ces rois d'Egypte, par des Français exhumés avec respect, sont traités ici avec toutes sortes d'égards. Dans ce musée de Ghizeh où, classés et catalogués côte à côte, des stèles, des bijoux, des statues, des chemises de reine et des barques de pêcheurs, résument cinquante siècles de royauté, nous sommes un peu en France par l'esprit des patients investigateurs qui ont ressuscité et rassemblé toutes ces choses.

Depuis Champollion, qui apprit au monde à « parler » le hiéroglyphe, jusqu'à M. de Morgan, qui découvrit, voici quelques années, le trésor de Daschour, en passant par le comte de Rougé, Mariette et Maspéro, la science égyptologique est éminemment française; non que ce champ de l'archéologie ait été labouré par nos seuls compatriotes, mais, les premiers, ils ont mis la main à l'œuvre, et ont, plus que tous les autres, contribué à ses progrès.

Les heures se passent et, sans qu'on y prenne garde, la nuit tombe, à errer d'un groupe de petits soldats en bois, trouvés dans le caveau de princes d'il y a six mille ans, et qui figurent en raccourci, avec leurs arcs et leurs boucliers, une armée de l'époque, à des statues, pétries dans des blocs de granit rose, offrant, au triple de la grandeur nature, l'image de dieux déchus qui n'ont plus sur terre un seul fidèle; puis, de ces sculptures géantes à des sébiles au fond desquelles gisent quelques poignées de blé ou autres graines, recueillies à une date plus voisine du déluge que de l'invention des chemins de fer.

Plus loin sont des colliers de femme, des « pectoraux », des pendants d'oreilles ou des couronnes, vieilles de trois mille ans avant Jésus-Christ, en pierres de toutes couleurs, serties dans l'or, à la manière d'émaux cloisonnés, d'un travail si délicat et si achevé qu'elles honoreraient la devanture d'un joaillier de la rue de la Paix.

L'ancienne Egypte s'entendait au maniement des outils les plus fins comme aux gros ouvrages. Elle excellait dans l'art et le goût autant qu'elle savait manœuvrer la force, comme on le voit aux Pyramides. De ces trois cônes énormes, que l'on se figure volontiers plus hauts, sur la foi des livres, qu'ils ne semblent à première vue, le Caire est séparé par environ 12 kilomètres.

Digitized by Google

L'excursion se fait en voiture; l'on part de bonne heure et l'on déjeune, en arrivant, dans un hôtel récemment bâti sur la lisière du désert, avec le confort moderne des plus récentes applications de l'hygiène aux cabinets de toilette — *Mena house.* — Puis on procède, à dos d'âne ou de chameau, à la tournée classique autour de ces trois tas géométriques de pierres sous lesquels espéraient reposer à jamais Chéops, Chéphrem et Mycérinus, leurs constructeurs.

Vaine espérance! Un khalife du septième siècle a crevé ce joujou massif « pour y voir dedans », et la chambre du tombeau, où l'on accède par un dédale de couloirs obscurs, parfumés de chauve-souris en putréfaction, est vide. La momie reposant sous cette enveloppe gigantesque — 2 millions et demi de mètres cubes de grès, — supposée impénétrable, a disparu. Les Pyramides étaient originairement recouvertes d'un enduit lisse et uniforme et se terminaient en pointe. Le revêtement a été gratté de main d'homme ou s'est effrité de lui-même depuis les 6,000 ou 7,000 ans que ces monuments subsistent.

Car Bonaparte, dans le mot fameux des « quarante siècles qui vous contemplent » de là-haut, s'est trompé d'une vingtaine de siècles au moins; ce qui d'ailleurs était sans importance pour le gain de la bataille. La pointe aussi, depuis un temps lointain, s'est transformée en une plate-forme dont le niveau au-dessus du sol est de 138 mètres.

On l'escalade avec l'aide de quatre bédouins, dont deux vous hissent de pierre en pierre par les mains, tandis que les deux autres vous poussent par derrière comme un paquet. La besogne du touriste est presque nulle; il n'a qu'à lever les jambes de son mieux pour franchir chaque assise d'environ 1 mètre de haut sur une largeur de pas moitié moindre, — représentant les marches de cet escalier colossal. Le plus malaisé, pour les gens sujets au vertige, est de redescendre; parce que, vus du sommet, les degrés semblent presque à pic.

Cette ascension est, au reste, du nombre de celles qui veulent être aimées pour elles-mêmes. Nul coup d'œil plus étendu sur la campagne environnante n'en sera le prix; elle procure seulement cette paix de la conscience, résultant de l'accomplissement du devoir, dont les âmes de grimpeurs connaissent seuls tout le charme.

Au bas du dernier gradin un photographe vous guette et il est rare que vous résistiez à ses offres de service et que vous refusiez le plaisir d'envoyer à vos proches une carte-album dont vous occuperez fièrement le premier plan, tandis que derrière vous, à

Digitized by Google

distance respectueuse, se tiennent modestement les Pyramides — *ad æternam rei memoriam*.

C'est ici notre premier contact avec le désert libyque; pour la première fois, nous apercevons le découpage brutal entre la prairie reposante et le sable aveuglant, le sol mi-parti d'émeraude et d'argent. Nous aurons cet aspect tout le long du Nil, ce fleuve dont les hauts et les bas font subsister le pays artificiel dont il est le prétexte. Le désert, aux abords des Pyramides, n'est pas farouche; témoin le jeu de lawn-tennis, fort bien tenu, que l'hôtelier y a établi pour la distraction de ses voyageurs. Espérons que, l'an prochain, il s'y trouvera un *gulf*.

L'Egypte, diront les esprits chagrins, est en voie de devenir aussi truquée que la Suisse, aussi garnie de poteaux indicateurs que la forêt de Fontainebleau. Les cockneys anglo-saxons ont donné le branle pour ce « petit tour », — *little trip*; — les autres peuples vont suivre leur exemple. Déjà M. Perrichon s'agite et consulte son indicateur. Ce thème de plaisanteries faciles sert à égayer la conversation et à nous distraire des longues heures de tête-à-tête avec le Bædeker, que les après-midi paresseuses, sur le pont du « bateau-touriste », donnent à nos compagnons et à nos compagnes le loisir d'apprendre par cœur.

Combien injustes ces ironies sur les facilités nouvelles d'un voyage qu'aucun de nous, sans doute, n'eût entrepris, s'il n'était pas aussi dextrement machiné par des agences! Combien est rare le groupe des hardis prospecteurs qui consentent à risquer leur vie, ou du moins leur santé et l'intégrité de leurs membres, qui même se résignent à un sacrifice sérieux de loisir et d'argent pour « voir du pays »! Presque tous les hommes, au contraire, tiennent à réduire au minimum les péripéties, ou ce qu'on nomme les « aventures », attendu que ces aventures sont, en général, de vulgaires contre-temps.

Il ne manque pas de trajets, sur le globe, où l'on peut raisonnablement espérer encore mourir de froid, ou de faim, ou de fièvre, être attaqué par des bêtes sauvages ou par des indigènes qui rivalisent avec elles. Honneur aux esprits fortement trempés, ornés d'un tempérament robuste, qui frayent les routes inédites de l'humanité!

Pour nous, pacifique troupeau des clients de la maison *Thos. Cook and son* (*Egypt*) *limited*, bénissons ce fils ingénieux de la perfide Albion, qui nous permet, en un laps de temps assez court et moyennant un débours assez restreint, d'admirer ici commodément les plus antiques édifices que l'on connaisse sous le ciel.

D'autant que ses bons offices se plient à toutes les exigences.

Digitized by Google

Aux privilégiés de la fortune, il offre, pour une dizaine de mille francs, une *dahabieh* à leur usage exclusif pendant trois semaines. Aux nombreux seigneurs de moindre importance, — *quorum pars parva fui*, — que leurs finances obligent de voyager à la gamelle, il alloue, pour 1,250 francs par tête, vingt jours de locomotion, de vivres et de couvert sur des vapeurs assez bien aménagés, dont le seul défaut est d'avoir des cabines étroites comme un compartiment de sleeping, où il faut, de toute nécessité, ouvrir la porte pour enfiler sa veste. Cook a, d'ailleurs, des concurrents qui font aussi bien que lui et l'obligeront à mieux faire.

Grâce à cette organisation paternelle qui se charge de recruter les ânes et de policer les âniers, un aller et retour du Caire à la deuxième cataracte qui, au temps des romans de chevalerie, avait le caractère d'une conquête à demi fabuleuse, qui, il y a cent ans à peine, semblait une entreprise encore vague et assez hardie, n'est plus qu'un placide et attractif déplacement.

A l'arrivée à Karnak, nous apercevons des âniers assis à terre non loin de leurs montures, attendant notre débarquement sur la rive gauche du Nil, comme des cochers de fiacre en station, prêts à charger leurs « bourgeois »; à cette différence près qu'aussitôt le bateau accosté, cette foule immobile se dresse brusquement et se précipite, avec des gestes et des cris terribles, pour nous engager à enfourcher, qui « Ramsès », qui « Osiris », qui « Télégraphe », suivant les noms variés dont les Aliborons africains ont été affublés par leurs propriétaires.

Nous voici galopant à la file indienne, au bruit des â-â-â-â, — le « hue donc » égyptien, — répétés par nos âniers, escortés d'un nuage de poussière, vers le temple de Médinet-Abou, élevé à la gloire de Ramsès III. Par sa grandeur, son ensemble, son importance historique, par son style et par la variété des tableaux dont il est décoré, c'est un des monuments dont la visite laisse la plus forte et en même temps la plus agréable impression.

Il se compose de deux parties, le « palais » et le « temple », dont la première a tous les caractères d'une habitation royale, bien qu'il soit établi par la science que ce corps de logis est un spécimen d'architecture militaire. Il est certain que jamais les rois égyptiens n'ont habité dans les temples, et l'on ignore comment ils se logeaient. Aucune trace du moins n'a été trouvée de leurs demeures, bâties sans doute en briques crues ou autres matériaux éphémères, comme les maisons de leurs sujets.

Palais et temple, les murs qui séparent leurs enceintes successives sont littéralement couverts de sculptures, racontant l'existence mouvementée du fondateur. Un examen attentif des triomphes

Digitized by Google

ininterrompus de Ramsès et des fêtes religieuses qui couronnaient les carnages méritoires de ce prince, nous avait fortement creusé l'estomac. Nous procédons à un déjeuner, non « sur l'herbe », mais sur les pierres saintes de l'édifice consacré à Ammon-Ra.

Abrités du soleil par une large console de pierre, que supportent des prisonniers couchés sur le ventre, ayant devant nos yeux, sur la muraille, en aussi fâcheuse posture, agenouillés et les mains liées derrière le dos, les types authentiques des nations qui, au treizième siècle avant notre ère, peuplaient l'Asie occidentale et l'Ethiopie : le « vil chef du pays d'Amarô », figure allongée et barbe pointue, et le « chef des ennemis de Schasou », — les Edomites de la Bible, — nous vidons des boîtes de conserves, venues peut-être d'Amérique, et mangeons des sandwichs au beurre frais, fabriqué ici par l'écrémeuse centrifuge, les barattes et les malaxeurs du dernier modèle, que le prince Hussein, président de la Société d'agriculture du Caire, a récemment introduits; le tout arrosé de bière allemande et de vin français.

La rive gauche du Nil, où nous nous trouvons, est sursemée de monuments qui se dressent, sans motifs plausibles, au milieu des terres labourées. Tout ce sol que nous foulons des deux côtés du fleuve est celui de Thèbes, la Thèbes aux cent portes, l'une des cités les plus peuplées et les plus longtemps fameuses dont le nom a rempli le monde antique, avant de devenir, aux premiers siècles du christianisme, le chef-lieu et comme le symbole de la solitude : la « Thébaïde ».

Au nord, le temple de Qournah et la Ramesseum, dont un pylône ne semble tenir debout que par un miracle d'équilibre. Si l'on ne savait que les artistes accompagnant l'expédition française, il y a cent ans, l'ont vu et dessiné comme nous le voyons et dessinons aujourd'hui, on craindrait de le voir à chaque instant s'écrouler.

Plus loin, ce sont les deux statues d'Aménophis connues sous le nom de « Colosses de Memnon ». Ces colosses, aujourd'hui solitaires dans la campagne, précédaient naguère le portique d'un temple qui a disparu jusqu'aux fondements. Le temple était en calcaire et a péri victime de la richesse de ses matériaux. Les colosses sont en brèche — marbre très dur — mêlés de cailloux agatisés et, comme ils n'ont pu servir à alimenter les fours à chaux voisins, ils ont survécu.

Debout sur leur base un peu enfouie, les deux monolithes mesuraient primitivement 19^{m},60, la hauteur d'une maison de cinq étages à Paris. Celui du nord fut, l'an 27 avant Jésus-Christ, victime d'un tremblement de terre qui en fit tomber la partie supérieure. Chose étrange, cet accident qui enlevait à la statue sa

Digitized by Google

valeur, lui donna sa célébrité durant les premiers siècles de notre ère.

On s'aperçut que, du socle resté en place, quand le soleil du matin dardait sur lui ses rayons, sortait un tintement sonore semblable à une voix humaine. Etait-ce le résultat du craquement de la pierre, mouillée par la rosée de la nuit, qui lentement se réchauffait, comme l'ont insinué aux temps modernes des êtres dépourvus de poésie?

N'était-ce pas plutôt, comme le pensèrent les voyageurs grecs et romains, témoins de ce miracle, qui ont gravé sur les jambes du colosse des vers, des devises et des prières, témoignage de leur admiration, n'était-ce pas la plainte de Memnon, le fondateur de Thèbes, implorant sa mère divine l'Aurore?

Au bout de deux cent cinquante ans Septime Sévère crut imposer silence à cette voix ou peut-être la rendre plus harmonieuse en rétablissant la statue sur sa base. Dès lors, le chant plaintif, étouffé sous le grès, cessa pour toujours de se faire entendre.

Karnak, autrement dit Thèbes ou Louqsor — car les trois noms désignent à peu près le même site — est la capitale des ruines égyptiennes. C'est là que vit l'obélisque, jumeau de celui que nous avons transporté à Paris sur la place de la Concorde, granit auquel Théophile Gautier prêta, dans les *Emaux et camées*, un langage dont je n'ai pu vérifier la sincérité. C'est là que le voyageur pressé va d'un bond, en chemin de fer, depuis que la ligne est ouverte, pour donner à ses yeux la sensation la plus vive de l'art pharaonique, disproportionné et colossal, plus adroit en exécution que fertile en idées, mais unique par la remontée en arrière qu'il procure dans le cours des siècles.

La première cataracte, que les ingénieurs actuels se proposent « d'opérer » pour régler le débit du Nil, n'offrirait aucune sorte d'intérêt si la petite île de Philœ qui l'avoisine, avec un temple Ptolémaïque, ne laissait au touriste le souvenir d'un décor inoubliable.

Au retour, arrêt à Abydos, la ville sainte, visite de deux temples et déjeuner dans l'enceinte d'un troisième, presque détruit, où la table avait été dressée suivant toutes les règles. Nous explorons ensuite l'emplacement où M. Amelineau pense avoir trouvé ce « tombeau d'Osiris », qui était, pour l'ancienne religion locale, ce qu'est le Saint-Sépulcre pour les chrétiens. Ces fouilles suscitent des discussions passionnées où je me garderais de prendre parti; elles méritent, d'ailleurs, toute la sympathie due aux efforts d'un compatriote, dont les découvertes, *vérifiées*, reculeraient encore de quelques milliers d'années le passé de l'Egypte.

Digitized by Google

Du règne mythique d'Osiris, si Osiris fut, comme on l'affirme, un homme et même un brave homme avant de devenir un dieu, à la fête qui nous attend au Caire chez Izzet-pacha, à la fois membre du tribunal mixte et arbitre des élégances nouvelles, la transition, pour être brusque, n'en est pas moins ordinaire ici et nous commençons à nous y habituer.

Dans le jardin d'hiver de ce gentleman hospitalier, dont la demeure, avec ses salons meublés à l'européenne, offre une superficie bâtie de 8,000 mètres carrés, on se prend à songer à l'Egypte actuelle, qui tire de notre intervention occidentale un bien-être que ses gouverneurs de jadis n'avaient pas su lui procurer. En l'espace de cinq ou six mille ans, presque tous les souverains qui ont régné sur elle s'étaient appliqués à la ruiner, sans d'ailleurs y réussir.

Elle partage aujourd'hui l'heureuse destinée financière de tous les Etats qui ont fait faillite et qui sont administrés par d'autres Etats. Depuis que le prince a vu son conseil privé remplacé par un conseil judiciaire, le pays ne cesse de prospérer. Le paysan égyptien qui, de temps immémorial, se contentait d'une longue chemise bleue pour tout costume, a éprouvé l'ambition d'y joindre un caleçon; il économise pour acheter un lopin de terre et l'on en voit déjà qui se paient leur photographie.

Jusqu'ici on pouvait venir en Orient apprendre, de ce peuple qui en avait le secret, la science de ne rien souhaiter et de ne rien faire. Le fellah est en train de perdre cette tradition qui suffisait à elle seule à son bonheur, pour acquérir les joies qui rendent nos prolétaires si malheureux.

Vicomte G. D'AVENEL.

Digitized by Google

LES DERNIERS JOURS DE M. COUSIN

ET SES DERNIERS ENTRETIENS

AVEC DES LETTRES INÉDITES

On a beaucoup écrit déjà sur les derniers temps de la vie de M. Cousin et sur les dispositions morales où se trouvait l'illustre philosophe quelques mois avant sa mort. Ici même, Augustin Cochin, le comte de Falloux, M. de Margerie, ont consacré de belles pages à sa mémoire, en rendant hommage aux efforts sincères de ce grand esprit pour reconnaître et embrasser la vérité entrevue.

Un nouveau biographe, M. G. Chevalier, aux mains duquel ont été remis de précieux papiers, se dispose à publier très prochainement une vie de Mgr Rivet, ancien évêque de Dijon, qui eut des relations suivies avec M. Cousin dans cette dernière période de sa vie, quand, affaibli par l'âge et la maladie, il allait demander à Evian, pendant les beaux jours, un peu de soulagement et de repos. Une certaine intimité s'y établit entre l'évêque et le philosophe, et, en dehors des entretiens du plus haut intérêt qu'ils eurent ensemble durant leur séjour, Mgr Rivet, dont l'esprit était aussi élevé que l'âme vraiment sacerdotale, prit occasion de ce rapprochement pour nouer une correspondance avec son illustre interlocuteur.

C'était l'époque où une petite secte intolérante et haineuse s'efforçait d'arracher à la cour de Rome une condamnation de l'auteur du *Vrai, du Beau et du Bien*, condamnation que le cardinal Morlot, archevêque de Paris, et Mgr Rivet, évêque de Dijon, s'appliquaient au contraire à conjurer, et que le Saint-Siège refusa finalement de prononcer.

C'est ce que constatait ici même avec soulagement Augustin Cochin, en écrivant, au moment de cette crise : « Cousin était inquiet des dénonciations faites à Rome contre ses ouvrages par quelques charitables amateurs de petites persécutions, dénonciations que la fermeté de Mgr Morlot et la sagesse du Saint-Père empêchèrent d'aboutir. »

On trouvera, dans le fragment qui suit de la Vie de Mgr Rivet,

Digitized by Google

d'intéressants détails sur cet épisode de l'histoire religieuse de notre temps, et la justification des idées larges et libérales que le *Correspondant* s'est toujours honoré de soutenir.

Pendant son séjour à Evian, Mgr Rivet revit plusieurs fois, cette année-là, M. Cousin. Il a pris soin de noter certaines conversations: « Nous parlions un jour, écrit-il, de Turenne et de son projet bien arrêté de prendre sa retraite. « Je ne veux pas, disait-il à ses neveux, « le duc de Lorges et le duc de Bouillon, je ne veux pas mourir le « sac sur le dos. Il faut mettre quelque intervalle entre la mort et la « vie. Soyez-en sûrs, leur disait-il le matin même du jour où il fut « tué, voici ma dernière campagne. Je ne veux pas mourir sur le « coffre. » Quelques heures après, un boulet le tua raide.

« Je n'ai pas la pensée de vous apprendre cela, me dit alors M. Cousin : Turenne avait retenu, et on lui préparait un petit appartement tenant au cloître des Chartreux à Paris, non pas qu'il voulût se faire chartreux, mais pour s'y retirer loin des exigences du monde, et se livrer, sans obstacle, au recueillement et à la prière. Aujourd'hui, nous n'avons plus ces ressources; on ne saurait vraiment où trouver ces utiles asiles. La fin du dix-septième siècle a vu bon nombre de personnages plus ou moins célèbres par leur position, leur esprit ou même leurs faiblesses, aller demander à ces retraites, bénies autant que paisibles, le calme de l'esprit, le repos du cœur et les saintes pensées qui préparent à l'autre vie. Heureux temps! nous chercherions en vain à nous assurer ces précieux avantages...

« Je lui répondis que, tout en regrettant la très grande facilité que cette époque présentait sous ce rapport, une volonté réelle et énergique pouvait encore, sans trop d'obstacles, s'assurer les moyens de se recueillir, au moins de temps en temps, et de s'occuper efficacement de se rapprocher de Dieu. Il joignit les mains, et le regard qui accompagna ce geste semblait dire : *O utinam!*

... « Voici quelque chose de lui qui est d'un bon augure, écrit encore Mgr Rivet en parlant de M. Cousin : Un professeur de philosophie de Turin fut le voir et, dans cette visite, M. Cousin lui dit : « Monsieur, croyez-moi, j'ai vécu d'assez longues années « dans l'enseignement de la philosophie, j'ai beaucoup parlé, beau- « coup écrit, trop peut-être, j'ai donc quelque droit d'apprécier ce « qu'il convient de faire en ce genre. Ne vous attaquez jamais à « l'Eglise ni aux doctrines qu'elle a définies ou qu'elle soutient. « Voyez-vous, l'Eglise *c'est le grand docteur des peuples*. Les

Digitized by Google

« savants passent, leurs systèmes, lors même qu'ils leur survivent, « ce qui n'arrive pas toujours, leurs systèmes passent également, « les peuples eux-mêmes se transforment ou disparaissent ; l'Eglise « demeure et se maintient, souvent malgré les peuples, quelque- « fois même par tout ce qu'on a fait pour la renverser. Il y a dans « cette fermeté, dans cette perpétuité de l'Eglise une force contre « laquelle il n'est pas raisonnable de chercher à lutter. Un ensei- « gnement bien des fois séculaire doit l'emporter sur un enseigne- « ment né d'hier. Respectez donc l'Eglise. »

Le jour où M. Cousin vint prendre congé de l'évêque de Dijon, avant de rentrer à Paris, l'entretien avait eu un caractère plus intime. Il fut fait allusion aux surprises de la mort. Laissons parler Mgr Rivet : « Voyez, lui dis-je, ce qui s'est passé pour Voltaire, « pour Diderot, pour d'Alembert, et ce qui se passe encore aujour- « d'hui pour d'autres. Leurs disciples gardent leur porte pour les « empêcher de faire, comme ils le disent tous, le plongeon. » Cela a paru le rendre rêveur. Mais on vint interrompre notre tête-à-tête. Nous dûmes nous quitter. M. Cousin me fit les adieux les plus affectueux, en me serrant fortement les mains et en me disant d'un ton ému : « Souvenez-vous de moi, Monseigneur, en bon et « saint lieu. » Il partit le lendemain [1]. »

L'évêque de Dijon n'avait pas tardé à confier à Mgr Morlot, archevêque de Paris, les espérances que lui avait laissées le philosophe. Il lui écrit, le 10 août : « Eminence, lors même que je ne vous serais pas redevable des visites que m'a faites M. Cousin à Evian, je ne m'en croirais pas moins obligé de vous faire part de mes conversations avec l'illustre philosophe. Votre esprit et votre cœur de pasteur en seront consolés, comme nous l'avons été, Mgr d'Annecy et moi, comme l'a été M. de Montalembert, etc. Il nous a été facile à tous de reconnaître que la grâce divine sollicite vivement M. Cousin. Toutes ses conversations en portaient l'empreinte, et, soit de vives expressions, soit des réflexions profondes, montraient, en toute occasion, les préoccupations habituelles de cet esprit distingué. Il est d'abord vivement affecté de la guerre que lui fait l'Ecole panthéiste des Renan et des Littré. Toutefois, il se montre plus sensible encore à la joie que laissent voir quelques prêtres et le parti de l'*Univers*.

« Il s'étonne, il s'afflige de ce que des amis de la religion croient pouvoir applaudir aux attaques dont le spiritualisme est l'objet, bien plus assurément que sa personne... Mais tout en nous avouant ce sentiment pénible et trop personnel, il ajoutait : « Je remercie

[1] Mgr Rivet, *Notes intimes*.

Digitized by Google

« Dieu qui me montre ainsi que mon règne, ou plutôt mon rôle en « ce monde, est fini, et qui, en me retirant complètement de la « scène des choses qui passent, m'avertit et me donne le loisir de « m'occuper enfin et uniquement des choses qui ne passent pas... »

L'évêque de Dijon s'empresse de faire connaître ces impressions et ces détails à Mgr Morlot, en ajoutant :

« M. Cousin devra trouver dans vos entretiens les lumières et les encouragements dont il a besoin pour briser les liens d'un passé qui n'est pas sans gloire, et pour échapper aux entraves que ses amis et anciens disciples cherchent à lui imposer.

« Peut-être votre Eminence ne sait-elle pas que dans une maladie qu'il fit, il y a quelques mois, M. Saisset et consorts l'obsédaient pour le fortifier contre les défaillances de son esprit et l'empêcher de rien rétracter de ce qu'il avait enseigné. C'est lui qui a raconté ceci à M. de Montalembert, qui me l'a rapporté. « Mon cher « Saisset, disait alors M. Cousin, j'ignore ce que pensera, ce que « fera l'Eglise de mes écrits; mais, si elle les condamnait (elle « aurait tort, ce me semble); si elle les faisait brûler avec les vôtres, « ici, dans cette Sorbonne où nous avons enseigné, vous et moi; « si, avec nos écrits, elle nous faisait brûler l'un et l'autre..., ce « serait bien mal, n'est-ce pas? Mais qu'en résulterait-il? Après « quelques années, quelques mois seulement peut-être, on ne « parlerait plus ni de vous ni de moi; et l'Eglise, pendant de longs « siècles encore, serait toujours l'Eglise. Pensez-y, Saisset : ceci « est des plus graves et mérite toute notre attention. » Puis il dit à M. de Montalembert : « Je puis mourir dans trois mois, dans « six mois, à ce qu'on me dit. Qu'en pensez-vous? — Mais je crois « que cela est possible pour tout le monde, répondit le comte; je « ne suis pas moins dans ce cas que vous... — C'est bien sérieux? « dit le malade. — Oui, c'est sérieux, mais puisque Dieu vous fait « la grâce d'y penser, puisqu'il vous en donne le temps, pensez-y « efficacement... Préparez-vous; confessez-vous... » M. Cousin ne dit pas non, se recueillit et serra la main de M. de Montalembert. »

Le cardinal Morlot n'avait aucune illusion sur les difficultés qu'offrait le retour de M. Cousin. Qui mieux que lui avait deviné cet esprit ondoyant et insaisissable? Toutefois, il resta persuadé que sa conquête ne pouvait être faite que par douceur et à force de ménagements.

« C'est une nature bien mobile assurément où une foule de petites passions bouillonnent sans cesse..., répond-il à Mgr Rivet. Je ne le crois guère capable d'un de ces élans généreux qui font passer sur tous les obstacles et fouler aux pieds le respect humain et le qu'en dira-t-on.

Digitized by Google

« Mais, rapprocher de l'Eglise et de Dieu ce grand esprit, c'est bien quelque chose... Au lieu de le pousser dehors, comme certains semblent s'acharner à le faire, et le livrer complètement aux plus mauvaises influences des ennemis irréconciliables du catholicisme, n'est-il pas de la prudence, de la prévoyance et de la bonne édification de ménager cette âme qui ne demande pas qu'on transige avec elle sur les principes, qui veut qu'on l'éclaire, qu'on la touche, qu'on l'attire, qu'on l'amène[1]? »

Au moment où les deux prélats échangeaient leurs impressions sur M. Cousin, quelques voix s'étaient élevées dans l'Eglise pour dénoncer les erreurs du chef de l'éclectisme et réclamer la condamnation de ses écrits. Déjà, en 1844, Rome avait mis à l'Index son *Histoire de la philosophie*. Mais c'était son traité *du Vrai, du Beau* et *du Bien* qui venait de soulever de nouvelles polémiques. Dans une instruction synodale restée célèbre, Mgr Pie, évêque de Poitiers, avait dénoncé M. Cousin comme un adversaire obstiné de la foi catholique. « Nous reconnaissons hautement que, malgré mille précautions de langage, le philosophe d'aujourd'hui est bien celui auquel nos devanciers dans l'épiscopat, nos pères et nos modèles, ont fait une si longue et si énergique guerre, celui que le Saint-Siège a condamné, celui qui a donné le branle principal au panthéisme, au naturalisme, à l'éclectisme dont nos écoles ont été si tristement infectées, celui qui a outragé l'Etre souverain en confondant son essence avec les êtres que sa libre volonté a tirés du néant, celui qui n'a jamais accordé à Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'un respect dérisoire, celui qui a élevé la raison humaine de chaque individu à la dignité de *Verbe fait chair*, celui qui n'a épargné sur son chemin aucune des vérités du dogme chrétien... »

Trois ans plus tard, l'évêque de Poitiers[2] renouvelait ses attaques, en s'efforçant d'obtenir du Saint-Siège une condamnation officielle. Le décret de l'Index avait été préparé.

« Comment éviter l'*Index*, écrivait le cardinal Morlot à Mgr Rivet? Voilà près de deux ans que je le tiens en suspens. Il n'y a pas un mois que j'ai écrit à ce sujet au Saint-Père, qui est inquiet lui-même, qui voit bien ce que la situation présente de délicat, mais qui ne croit pas pouvoir temporiser indéfiniment... Mais les ardents insistent, disent qu'on est dupe, qu'on agit avec mollesse, que ces condescendances sont autant de faiblesses, que sais-je? Ce sont de vrais aveugles qui ne comprennent ni nos temps ni nos besoins. Ce n'est pas par des algarades et des coups d'autorité que nous gagnerons du terrain... Et puis, M. Cousin n'est plus ce qu'il était,

[1] Lettre du 16 août 1858.

[2] Seconde Instruction synodale, 1858.

Digitized by Google

il s'en faut bien, comme chef et comme homme d'entraînement et de séduction. Son prestige est tombé. Il le sent bien; et c'est là, en partie, ce qui le pousse vers nous... Pourquoi l'éloigner[1]? »

Mgr Rivet s'emploie aussi avec zèle pour écarter la condamnation de M. Cousin. Suivons-le d'abord dans ses tentatives d'apostolat en faveur du philosophe.

Quelques semaines après les adieux d'Evian, rentré à Dijon, l'évêque revient à lui : « Pardonnez-moi d'avoir tant différé de vous écrire, je tenais à vous dire combien j'aimais à me souvenir de nos conversations intimes, et quelles douces espérances elles entretenaient dans mon cœur. J'ai vu tout ce que le vôtre renferme de nobles et bons sentiments; et la franchise de vos ouvertures m'a permis de voir les opérations de la grâce qui vous incline si évidemment vers la foi chrétienne, dont le malheur des temps vous a tenu éloigné. Oh! combien je me plais à prier pour l'accomplissement de ce retour!...

« Le monde s'éloigne chaque jour de vous, avec sa vaine gloire et le vain bruit de ses applaudissements, si variables, si trompeurs. Laissez à d'autres la scène mobile où vous avez si longtemps attiré les regards. Le torrent des opinions humaines s'écoulera pour eux comme pour vous. *Sunt quos curriculo pulverem olympicum collegisse juvat*, etc. Vanité des vanités, dont un esprit ou un cœur peuvent, hélas! s'éprendre, mais dont l'âge mûr, aidé de la grâce, devrait se détacher. *Solve senescentem equum...*

« La bonté de Dieu a daigné nous attendre avec patience, elle s'apprête à nous recevoir avec miséricorde, quelque tardif que soit déjà notre retour. Hâtons-nous de nous rendre à ses secrètes invitations pendant que la plénitude de notre intelligence peut encore donner quelque mérite à nos résolutions, à nos démarches. N'attendons pas que l'on nous porte dans le sein de l'Eglise : allons-y de nous-mêmes, conduits par la foi, par l'espérance et par la charité, et donnons à ce monde, qui en rira peut-être, qui en frémira sûrement, le grand exemple d'une noble intelligence, qui, après s'être égarée sur la mer sans rivages des opinions humaines, vient, en avouant ses erreurs, abriter son avenir et son éternité dans le port que Jésus-Christ a ouvert pour tous ceux qui cherchent la vérité avec un cœur droit[2]. »

Mgr Rivet, qui a associé le cardinal Morlot à ses espérances, ne veut pas lui laisser ignorer la pressante sollicitation qu'il vient d'adresser au philosophe.

[1] Lettre du 16 août 1858.
[2] Lettre du 4 septembre 1858.

Digitized by Google

Le 6 septembre suivant, il lui écrit : « Me voici encore avec M. Cousin. Une force irrésistible me pousse à suivre cette affaire dont mon esprit exagère peut-être l'importance, mais à laquelle mon cœur prend un intérêt de plus en plus vif. Je crois devoir vous adresser copie de la lettre que je lui ai écrite hier. Elle va droit au but, et lui exprime catégoriquement ce qu'il doit faire pour obéir à la grâce qui le sollicite si vivement. Votre Eminence achèvera ce que j'ai osé commencer.

« J'ai lu avec une peine profonde et un bien triste[1] pressentiment, la fin de l'*Instruction synodale* de Mgr de Poitiers. Le commencement ne m'a paru qu'un long préambule et comme une mise en scène de l'attaque contre M. Cousin, morceau capital, où ce cher collègue décoche des traits depuis longtemps préparés et organisés à neuf. J'ai bien peur que cette attaque ne soit présentée à Rome comme une invitation à parler enfin... Croyez-vous que si j'écrivais à Mgr de Poitiers pour lui dire ce que je sais des dispositions actuelles de M. Cousin, je ne servirais pas utilement nos projets? Devrais-je écrire aussi à Rome dans le même sens? Mgr d'Annecy[2] l'a fait, il y a huit jours[3]. »

Le cardinal Morlot, tout en applaudissant à l'initiative de Mgr Rivet, garde des doutes sur l'efficacité prochaine de cette lettre si pressante... Cependant, la réponse M. Cousin à Mgr Rivet ne lui donnait-elle pas le droit de croire au désir sincère de revenir aux pratiques chrétiennes?

« J'ai été bien touché de tout ce que vous me dites, en digne évêque et en ami chrétien. Il semble, Monseigneur, que vous avez deviné mon faible : j'aime à être grondé, un peu doucement, comme vous savez si bien le faire, mais j'aime à l'être; je le mérite, d'abord, et puis cela me fait du bien et me laisse des impressions salutaires. De toutes les vertus chrétiennes, celle que j'aime le

[1] Dans une autre lettre au cardinal Morlot, l'évêque de Dijon précise les motifs de son mécontentement. « Après tout, je veux vous dire ma pensée tout entière. Je vois d'ici ceux qui écrivent, qui intriguent à Rome pour faire lancer la foudre : Mgr de Poitiers, les hommes de l'*Univers* qui poursuivent M. Cousin, M. de Montalembert, M. de Falloux, enfin l'Académie française depuis que Mgr Dupanloup y a été admis. Cette coterie accuse ces Messieurs, nous accusent vous et moi, et ceux qui pensent comme nous, de pactiser avec l'erreur et d'être tombés dans une illusion que notre tiédeur aime à entretenir. Nous n'avons pas assez de zèle pour combattre les combats du Seigneur; et, pour endormir notre conscience, nous rêvons un prix que la vérité ne peut accepter. Voilà en résumé les pensées de ce parti ardent, irréfléchi, qui mettrait bientôt le feu aux quatre coins de la France, si on le laissait faire. » (Lettre du 27 août 1858.)

[2] Mgr Rendu.

[3] Lettre du 6 septembre 1858.

Digitized by Google

plus, sans oser dire que je la cultive autant que je le devrais, c'est l'humilité, ce signe intérieur de la vraie pénitence. Je sens mes misères, et je les offre à Dieu dans la componction de mon cœur. Cependant, Monseigneur, je ne voudrais pas vous laisser une erreur où vous paraissez être. Vous semblez croire que la philosophie m'a éloigné du christianisme. La fausse, en effet, en éloigne; mais la vraie y ramène; et je n'ai pas à peser le scandale qu'exciterait M. Cousin chrétien, car ce scandale est donné; et, si vous lisiez les mauvais journaux, vous verriez, dans leur humeur contre mes ouvrages, une marque convaincante de mes sentiments. Je n'ai plus la foi vive de ma mère, mais j'en ai une autre, plus réfléchie. Je ne prétends pas qu'elle soit parfaite, mais elle repose sur des fondements inébranlables. Croyez bien une chose, Monseigneur, c'est que je laisse bien à désirer sans doute, et qu'il faut bien prier Dieu pour moi, mais que je suis avec vous sincèrement et sérieusement, et que le triomphe du christianisme est mon plus cher désir. Je vous le dis du fond de mon cœur, et sans nul autre objet que de rassurer un loyal évêque qui craint de donner place en son cœur à un ennemi. Non, je suis un ami, et un ami bien désintéressé; car je ne suis pas dans les ordres, je n'espère pas être archevêque ou cardinal; je ne suis mû que par des sentiments où le moi humain n'a pas d'accès. Savez-vous pourquoi je suis bien aise que notre saint et cher ami, le bon cardinal, ait détourné la main du Saint-Père prête à signer la condamnation de mon livre? C'est pour la religion, qui ne pouvait gagner à paraître avoir un ennemi dans un homme sincère et instruit. Pour moi, je ne crains rien; je suis vieux, malade, au terme de ma carrière, et ayant à jamais renoncé à ce qu'on appelle fortune et grandeur. Je ne crains que Dieu; je le crains, mais je l'aime aussi, et j'espère en sa miséricorde. L'Eglise est, à mes yeux, la dépositaire des vérités saintes sur lesquelles repose le salut moral du genre humain; elle est notre institutrice et notre mère, et elle me frapperait que je ne la bénirais pas moins.

« J'espère, Monseigneur, que les eaux d'Evian vous ont fait du bien, et que la reconnaissance vous y ramènera l'année prochaine. J'y retournerai aussi; et là nous reprendrons nos bonnes conversations. En attendant, continuez-moi votre bienveillance, et croyez à mon sincère et respectueux attachement [1]. »

Tandis que M. Cousin rassurait ainsi le zèle de Mgr Rivet, le Saint-Siège, fléchi par les sollicitations du cardinal Morlot et de l'évêque d'Annecy, consentait à ne pas publier la condamnation

[1] Lettre du 15 septembre 1858.

Digitized by Google

déjà résolue du livre : *Du Vrai, du Beau et du Bien.* Mais l'évêque de Dijon, toujours pour les voies de patience et de miséricorde, tremble que quelque influence hostile n'agisse sur la cour de Rome : « J'ai bien peur, écrit-il au cardinal Morlot, que Veuillot ne profite de son séjour à Rome pour activer la condamnation suspendue sur la tête du philosophe [1]. »

C'est pour hâter le retour de M. Cousin et déconcerter ses ennemis que Mgr Rivet, s'appuyant sur les dispositions que lui exprimait la dernière lettre de son ami, revient à lui d'une façon plus pressante. Il faut citer tout entière cette lettre magistrale où le pieux évêque mêle aux enseignements les plus graves toutes les délicatesses de son cœur :

« Monsieur, depuis plus de deux mois, je me sens pressé de vous écrire.

« J'ai lu et relu votre lettre du 25 septembre dernier, et tout en admirant les sentiments honorables qu'elle exprime, tout en louant les fermes convictions qu'elle suppose, je n'ai pas pu ne pas regretter le vague dans lequel elle se tient relativement aux points essentiels et aux conclusions pratiques sur lesquelles j'avais cru pouvoir me permettre d'appeler votre attention.

« J'ose aujourd'hui revenir à la charge... C'est vous prouver, Monsieur, que je n'ai rien perdu de la haute estime et du bien affectueux intérêt que j'ai pu vous montrer à Evian, et que vous m'avez paru agréer.

« Nous sommes, vous et moi, Monsieur, parvenus à un âge où les pensées sérieuses et les démarches réfléchies sont plus habituelles. Hommes d'études, l'un et l'autre, également séparés du bruit et des agitations du monde, quoiqu'à des titres divers, nous pouvons plus facilement échapper à l'influence des opinions et ne relever que de nous-mêmes pour nos pensées, nos affections et nos actes.

« C'est en me plaçant à ce point de vue, et en vous y mettant vous-même, que je viens insister sur les observations que j'avais pris la liberté de vous soumettre, et auxquelles, permettez-moi de vous le dire, vous n'avez pas répondu, comme j'aimais à l'espérer.

« Vous me dites, Monsieur, que *vous aimez être grondé*, et vous ne m'en voulez pas de le faire, parce que, dites-vous, *je le fais si bien que vous y trouvez un nouveau motif pour vous exciter à la pratique des vertus chrétiennes, et particulièrement de l'humilité*, que vous affectionnez.

« J'accepte volontiers ces bonnes paroles, quoique dites en

[1] Lettre du 20 janvier 1859.

Digitized by Google

forme de badinage; mais je ne puis les regarder comme une réponse catégorique à mes fraternelles réflexions.

« Je n'avais ni le droit ni la prétention de vous gronder, très cher Monsieur. Je suis pour vous une connaissance trop récente pour me le permettre, et mon caractère épiscopal ne me paraît pas devoir m'y autoriser. Non. Peut-être cependant nos conversations si intimes, vos ouvertures si franches et si cordiales auraient pu m'en donner la tentation. Toutefois, je ne crois pas y avoir succombé, et ma lettre, quelque peu pressante sans doute, n'a jamais affecté le ton du reproche. J'ai voulu seulement appeler votre attention la plus sérieuse sur les conclusions pratiques des sentiments ou des croyances, ou du moins des aspirations qu'il m'a semblé voir en vous. Car, vous en conviendrez sans peine, Monsieur, les paroles, les sentiments et les convictions, sans les actes, sont sans valeur, devant Dieu plus encore que devant les hommes. Il faut être ce que l'on paraît, ou paraître ce qu'on est, pour pouvoir être accepté comme un homme conséquent et sincère.

« En partant de ce principe, j'ai cru pouvoir vous dire, Monsieur, que votre haute raison ne devait pas se borner à reconnaître la vérité, elle devait la dire, et en faire la règle de votre vie publique autant que de votre vie privée. C'est un devoir pour tout homme d'en agir ainsi. Mais, quand on a fixé sur soi les regards de tout un peuple; quand on a été le chef, le directeur, l'instituteur de toute une génération; quand on a vu sa parole faire autorité, sa doctrine faire loi, n'est-on pas alors plus obligé encore de donner l'exemple du *Bien*, du *Beau* et du *Vrai?*...

« Vous me dites, Monsieur, que je parais croire que la philosophie vous a éloigné du christianisme. Il est vrai que telle est ma pensée, et vous savez quels honorables personnages le pensent comme moi. Mais, ajoutez-vous, *si la fausse philosophie en éloigne en effet, la vraie y ramène*. Oh! oui, je le crois avec vous et avec Bacon; et c'est précisément parce que je le crois que j'ai manifesté ma pensée. Oui, très cher Monsieur, je crois que vous avez fait, sous l'influence d'une philosophie incomplète ou erronée, plusieurs pas en dehors de la vérité, et par conséquent de la religion. Mais je crois aussi, avec un indicible bonheur, que de plus sérieuses et de plus saines études, faites dans des conditions et des temps meilleurs, vous ont amené vers la vérité et la religion, et que vous n'avez plus que la conclusion à tirer des principes féconds et salutaires reconnus et admis enfin par vous. J'ai cru le reconnaître, et c'est pourquoi je vous ai écrit ainsi : *Credidi, propter quod locutus sum*. Se tromper est un malheur auquel nous sommes tous exposés; *Errare humanum est*. Revenir sur ses pas

Digitized by Google

est un devoir que la raison nous impose. La persévérance dans une erreur reconnue est une faute sans excuse. Mais si on a pu entraîner avec soi, hors de la vraie voie, quelques personnes, ne leur doit-on pas, avec le conseil, l'exemple du retour?...

« Or, Monsieur, vous voulez bien me dire : *Je suis avec vous sincèrement d'esprit et de cœur*. Oui, je le crois; mais cette union de nos âmes, de nos sympathies, de nos aspirations, de nos croyances ne saurait suffire. La société civile dont nous sommes membres attend des preuves extérieures de cette union, pour y croire; et la religion les exige pour vous en tenir compte.

« Et ne me dites plus : *Lisez les mauvais journaux; voyez ce qu'écrivent contre moi Littré et Renan : leur colère, les injures qu'ils me prodiguent montrent assez qu'ils devinent mes sentiments.*

« Il est vrai que je puis conclure de ces diatribes passionnées que vos principes actuels déplaisent aux impies. Mais, entre eux et nous, il y a place encore pour un quasi-christianisme qui peut provoquer leur courroux, mais qui n'est point assez complet ni assez exact pour rassurer notre foi et vous justifier vous-même. Vous n'êtes point, c'est clair, avec les impies; mais êtes-vous réellement avec les vrais chrétiens, comme vous me le dites?... Non; tant que vous ne remplirez pas les devoirs qui montrent le vrai chrétien. Croire d'une foi humaine, de conviction ou de désir; croire au fond de son âme, d'une foi chrétienne, c'est-à-dire surnaturelle : voilà déjà deux christianismes intellectuels fort différents; mais j'ajoute, voilà deux christianismes également inutiles pour le salut, parce qu'ils manquent l'un et l'autre des œuvres qui seules en prouvent la réalité et en font le mérite. Croire en Jésus-Christ sans oser le dire et le montrer; croire à l'Eglise qu'il a établie, et négliger les devoirs qu'elle impose, est-ce être réellement chrétien?... Comment admettre, justifier ce culte intérieur et cette négligence, cette désobéissance extérieure? Les martyrs n'ont pas cru cette alliance possible; et l'Eglise répétant la parole de son divin Fondateur, a déclaré que quiconque n'est pas avec elle est contre elle : *Qui non est mecum, contra me est*. Et, de bonne foi, peut-il en être autrement? Dans la vie civile, dans les relations sociales et de famille, accepterait-on cette manière d'être? voudrait-on d'un cœur qui ne se montrerait jamais? Le charme des rapports les plus intimes n'est-il pas dans ces manifestations des affections et du dévouement extérieurs?

« Et, d'autre part, quel cas fait-on, dans le monde même le plus frivole, d'actes extérieurs que le cœur n'inspire pas? L'homme composé de deux natures doit agir tout entier; la société repose sur cette dualité et cette simultanéité d'action. Comment donc,

Digitized by Google

dans ses rapports avec Dieu, dans ses devoirs envers ce Tout-Puissant Créateur et Sauveur, l'homme pourrait-il être dispensé d'agir de même?... Les actes, sans la foi, sont de l'hypocrisie ; la foi, sans les actes, est une foi morte : *Fides sine operibus mortua est*, dit saint Jacques. Ce sont ces actes extérieurs que Dieu et son Eglise exigent rigoureusement. Notre salut est à ce prix. La raison le comprend aussi nettement que la foi l'enseigne.

« Il faut donc, très cher Monsieur, y penser sérieusement. Contre cet enseignement non moins rationnel qu'ecclésiastique, il n'y a pas d'objections possibles. L'orgueil humain, les passions peuvent se révolter et se plaindre : une fausse philosophie peut leur venir en aide et leur persuader

Qu'il est avec le ciel des accommodements :

la vraie philosophie détruit facilement ces vains sophismes, et démontre, avec l'Apôtre, que pécher contre un point de la loi, c'est violer la loi tout entière : *Quicumque totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus.*

« Vous me dites, Monsieur, que vous honorez l'Eglise, et que ses rigueurs elles-mêmes, si elle en venait là avec vous, *ne vous empêcheraient pas de la bénir*... Certes, voilà de nobles sentiments et de bien belles paroles ; mais, pourquoi ne pas épargner à cette Eglise si vénérée la douleur de se montrer rigoureuse envers un fils qu'elle aime, et qu'elle cherche à ramener sur son sein maternel?

« Quoi! *l'Église est à vos yeux la dépositaire des vérités finales sur lesquelles repose le salut moral du genre humain. Elle est encore*, dites-vous, *notre institutrice et notre Mère*... et vous vous refuseriez à écouter sa voix qui vous rappelle : à vous soumettre à son autorité qui vous presse, à recevoir ses enseignements, à répondre à son amour?... N'a-t-elle donc à sauvegarder que les vertus morales et sociales, qui empêchent le monde de tomber dans la corruption et la pourriture?... Sa mission se borne-t-elle, en effet, à dire aux hommes : *Vous ne tuerez pas; vous ne serez pas adultères; vous ne déroberez pas; vous ne mentirez pas; honorez votre père et votre mère; aimez-vous les uns les autres?*... Tous ces préceptes, assurément, elle les prêche, elle seule les a conservés et vulgarisés. Mais la sanction de ces lois, où l'Eglise la prendra-t-elle?... Mais le droit de les formuler, qui le lui a donné?... Et après tout, qu'est-elle pour se poser ainsi en institutrice, en régente des nations?... Qui l'a établie? Est-ce l'œuvre des hommes, ou Dieu, qui a fait les hommes, la leur a-t-il donnée, en effet, pour les diriger et les conduire à travers ce monde actuel vers le monde invisible et éternel, dernière fin de leur existence?

Digitized by Google

« Vous ne direz pas, vous, cher Monsieur, que l'Eglise est une œuvre humaine. A défaut de croyances religieuses, votre raison vous la montrerait comme le catéchisme nous la présente. Elle est pour vous, comme pour nous, une société dépositaire des vérités et des pouvoirs de Jésus-Christ même; autrement, comment la vénéreriez-vous? Comment l'aimeriez-vous, la béniriez-vous, même dans ses rigueurs envers vous?... Mais alors, souvenez-vous, Monsieur, de ces paroles de Notre-Seigneur aux premiers docteurs et pasteurs de cette Eglise : *Allez, enseignez les nations; apprenez-leur à observer les choses que je vous ai apprises; baptisez les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Sachez que je serai — que* je suis, — *avec vous jusqu'à la consommation des siècles.*

« N'y a-t-il pas là une mission divine? Et les paroles suivantes n'imposent-elles pas l'obligation de s'y soumettre : *Celui qui vous écoute m'écoute; celui qui vous méprise me méprise, et méprise par là même Celui qui m'a envoyé.* — Quoi de plus formel? Et quelles excuses peuvent rester à celui qui prétend se soustraire à cette autorité enseignante, fondée par Dieu même qui, non content de l'avoir établie, lui a garanti, jusqu'à la fin des siècles, son assistance infaillible?

« L'Eglise, votre *institutrice* et votre *mère*, a donc le droit d'exiger la soumission de votre esprit à ses enseignements et de votre volonté à ses préceptes. Du moment que vous reconnaissez sa divine origine, sa divine mission parmi les hommes, vous ne pouvez plus ni chrétiennement, ni même logiquement, lui refuser, lui mesurer votre soumission filiale. Vous devez croire sans restriction ce qu'elle enseigne, pratiquer, sans négligence ni omission, tout ce qu'elle prescrit, condamner tout ce qu'elle condamne, et marcher fidèlement, humblement et ouvertement dans la voie qu'elle vous trace. Elle est, comme son adorable Chef, dont elle continue l'œuvre sur la terre, *via*, *veritas* et *vita*; la *voie* que tous doivent suivre, la *vérité* que tous doivent croire, la *vie* sans laquelle personne ne vit vraiment pour le ciel.

« Méditez bien, Monsieur, ces mots si courts, mais si pleins d'instruction. Priez Dieu, priez Notre-Seigneur Jésus-Christ, priez le Saint-Esprit de vous en donner la salutaire intelligence; et vous n'hésiterez plus à vous ranger complètement à votre devoir. Autrement, ces vives *clartés*, que Dieu vous fait entrevoir, s'affaibliront peu à peu. La *vérité* qui se montrait à vous s'éloignera, et votre pauvre âme ballottée dans un demi-jour, et dans un chaos de croyances incomplètes, et par conséquent erronées et stériles pour son avenir éternel, arrivera au terme de son pèlerinage sans avoir fait ce qui peut seul le lui rendre heureux.

Digitized by Google

« Il faut y penser, Monsieur ; il faut y penser sérieusement, activement, résolument. Vous me dites : *Je suis vieux, malade, au terme de ma carrière...* N'est-il pas temps alors, cher Monsieur, de se préparer à cette autre vie qui nous attend au delà du terme de celle-ci?... L'âge, la maladie, nous le recommandent à l'envi. La crainte de Dieu, *ce commencement de la vraie sagesse*, ne nous conseille-t-elle pas de prévenir l'examen et les arrêts de sa justice? Ne vous endormez pas dans cette fausse sécurité qu'inspire à des esprits irréfléchis la souveraine bonté de ce grand Dieu. Et, ne serait-ce pas, en effet, tout à la fois aveuglement et ingratitude de nous faire un motif de désobéissance de cet amour infini qu'il nous a témoigné? Et l'amour que nous croyons avoir pour Dieu, est-il digne de lui, est-il sincère, est-il réel, s'il ne nous porte pas à lui obéir en tout et toujours?... *Si quis diligit me, sermonem meum servabit*, a dit Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Probatio amoris*, dit saint Augustin, *est exhibitio operis*. Non, on n'aime pas Dieu, quand on n'accomplit pas sa volonté, et qu'on se refuse aux exigences formelles de sa loi.

« Mais je m'aperçois que je me suis trop laissé aller à mon désir de vous faire accepter cette grande vérité : *La foi ne sert de rien sans les œuvres*. Les simples, les ignorants seront sauvés par leurs œuvres, sans une foi explicite et raisonnée : Dieu ne leur demandera qu'en proportion de l'intelligence et des facultés qu'il leur a données. Mais les hommes instruits, les savants, vous en particulier, cher Monsieur, à qui Dieu a si largement départi la perspicacité de l'intelligence, et l'élévation d'un esprit d'élite; vous, né en plein catholicisme, et au milieu des luttes de l'erreur contre la vérité, pensez-vous que Dieu n'attende pas de vous en proportion de ce qu'il vous a donné, et qu'il n'exige pas que votre foi soit au niveau de vos lumières, et votre christianisme pratique à l'égal de votre si remarquable intelligence?... Pour moi, je le crois; et je me serais cru coupable envers Dieu, envers mon pays, envers vous, si je ne vous l'avais pas dit.

« Je vous ai parlé comme à un *croyant*, comme à un *chrétien catholique*. Auriez-vous quelques points à étudier, à éclaircir, historiques, dogmatiques ou de discipline, peu importe! vous avez auprès de vous des maîtres en Israël; vous avez des rapports faciles et intimes avec Mgr Dupanloup et Mgr Cœur; avec les professeurs de la Sorbonne : voyez-les, et exposez-leur vos doutes, et certainement vous en recevrez des réponses telles que bientôt le plein jour se fera sur ces points encore obscurs pour vous aujourd'hui; et vous n'hésiterez plus à apporter à Notre-Seigneur Jésus-Christ et à son Eglise l'hommage, public autant que sincère, d'une vie désor-

Digitized by Google

mais consacrée par les saintes pratiques de la religion catholique, comme elle a été illustrée jusqu'ici par les honneurs civils, par la gloire humaine, légitime récompense du travail et du talent.

« Alors, Monsieur, l'évêque de Dijon, témoin ignoré de ce merveilleux retour, bénira en secret le Seigneur qui l'aura opéré, se réjouira dans son cœur d'avoir pu y contribuer quelque peu, et ne sera pas des derniers à vous féliciter d'avoir couronné votre vieillesse de la sainte auréole des espérances du bonheur et de la gloire des amis de Dieu.

« Pardonnez-moi, s'il vous plaît, ces trop longues réflexions. Puissent-elles vous faire comprendre par leur prolixité combien est grande mon estime et combien est profond mon dévouement pour vous.

« Agréez-en, très cher Monsieur, etc., etc. »

« *P.-S.* — Je viens de relire cette trop longue lettre. Je ne veux pas me justifier complètement; mais, voyez-vous, je me suis cru à Evian. Je pensais vous voir, vous entendre, vous parler dans cette intimité si parfaite. Je me suis abandonné à la séduction de cette pensée, et ma main, ne se lassant pas plus que mon cœur, le temps a fui sans que je m'en aperçusse. M'en ferez-vous un sérieux reproche?... Je ne le crois pas. »

Qui pourrait dire quel accueil fit, dans le fond de son cœur, le philosophe aux instances si pressantes de l'évêque? La précision des conseils le mit-elle dans l'embarras?

La réponse fut tardive. Deux mois elle se fit attendre.

Sous les formes les plus polies, les plus affectueuses, M. Cousin ne cherchait-il pas encore à se dérober, ou bien plutôt faut-il croire que ce langage si loyal, si ferme, l'ait fait réfléchir et l'ait incliné vers le retour qu'il ne devait, hélas! pas avoir le temps d'accomplir?

« Monseigneur, lui écrit-il, à la date du 1er avril 1859, vous le voyez, je vous ai imité; je vous réponds un peu tard; mais veuillez être bien convaincu, je vous en conjure, que je n'ai pas été choqué, comme vous paraissez le craindre, de la liberté de vos paroles : loin de là; je tiens votre lettre si pressante et si vive comme un témoignage d'amitié chrétienne. J'y corresponds par une sincère reconnaissance et par une haute estime.

« Mais, comme vous l'avez bien senti, je ne puis me livrer de loin à une discussion théologique, et il m'en faut revenir à la seule chose que je puisse offrir, mes bonnes dispositions et la résolution inébranlable de ne pas nuire à la foi chrétienne, ou plutôt, si vous me permettez de le dire en toute humilité, de la servir dans la carrière de toute ma vie : la philosophie.

« Entendons-nous bien, Monseigneur, je ne suis pas théologien,

Digitized by Google

je ne veux pas l'être, et l'Eglise n'a pas à craindre en moi un homme qui entreprenne de changer le moins du monde ses saints enseignements; je ne suis, et ne veux être que philosophe.

« Je m'incline sincèrement devant la Révélation. Je la crois et professe la croire à la fois nécessaire et bienfaisante au genre humain; mais je ne me porte que pour être l'interprète de la raison naturelle.

« Je m'applique à établir, contre le matérialisme et l'athéisme renaissants, les croyances sans lesquelles le christianisme est sans fondement. Car il faut qu'il y ait un Dieu pour qu'il ait révélé la vérité à ses créatures; il faut qu'il y ait en nous une âme spirituelle, libre et immortelle, pour que les commandements de Dieu et ceux de l'Eglise s'y appliquent. Je sers donc la religion chrétienne, puisque je lui fraye la voie. Je ne conduis pas dans le sanctuaire; cela n'appartient pas à la raison et à la philosophie; cela n'appartient qu'à la grâce et à la théologie; mais j'ouvre la porte.

« Telle est mon entreprise, ma mission, si je l'ose dire : et cette mission, je l'aurais accomplie bien utilement pour l'Eglise, si l'Eglise avait voulu me comprendre et me laisser faire.

« Mais, me direz-vous, votre philosophie qui entreprend d'établir toutes les grandes vérités de l'ordre naturel, n'a-t-elle pas souvent failli à cette belle tâche? N'a-t-elle pas été souvent, comme vous me le dites, Monseigneur, *erronée* et *dangereuse*?

« Ecoutez ma réponse : je vous la fais devant Dieu, et comme si j'étais au tribunal de Jésus-Christ. Non, je vous l'assure, les accusations dont ma philosophie a été l'objet ne reposent sur aucun fondement. Je connais bien mes intentions, Dieu les avait bénies : j'en recueillais le fruit dans tant de jeunes âmes sauvées du matérialisme, dans tant de pieuses femmes et d'honnêtes gens qui s'édifiaient à cette lecture, avant que mes ennemis égarés par l'esprit de parti ne m'eussent rendu suspect à l'Eglise.

« Si je vous rencontre cette année à Evian, Monseigneur, je vous apporterai le pauvre livre, objet de tant d'accusations. Vous le *lirez* dans le loisir de la vie des eaux, et, si vous avez quelque bonne correction à m'indiquer, j'en ferai mon profit.

« A la fin de cette lettre, je m'aperçois que je n'ai pas répondu à la partie de la vôtre où vous m'adressez de si affectueux et pressants conseils sur la nécessité de me soumettre aux pratiques de l'Eglise. Mais, croyez-moi, sur ce point délicat et intime, reposez-vous sur notre saint ami, mon bon et vénéré Pasteur[1]. Plus je le connais, plus je l'aime, et plus il m'est doux de remettre tous mes intérêts entre ses mains.

[1] Le cardinal Morlot.

Digitized by Google

« Je termine en vous renouvelant, Monseigneur, l'expression de tous mes sentiments et de ma reconnaissance[1]. »

Assurément, ce n'est point la réponse qu'avait espérée Mgr Rivet. L'évêque de Dijon en fait l'aveu au cardinal Morlot. Mais son zèle reste confiant.

« Fidèle à ma promesse, je m'empresse de vous adresser copie de la réponse que je viens de recevoir de M. Cousin.

« Elle n'est pas ce que je voudrais, il s'en faut. Cependant il me semble qu'elle dénote un pas de fait vers la vérité et la foi.

« Il y a surtout une phrase, vers la fin, qui me paraît vous préparer une porte pour pénétrer un jour dans cette âme.

« Je ne renonce pas pour cela à suivre ma pointe : trop heureux si je puis élargir encore cette ouverture et vous préparer plus sûrement la place...

« Votre Eminence verra dans cette lettre de M. Cousin certains aveux, certaines expressions qui permettent de reconnaître un travail de la grâce et les résistances de l'amour-propre. On gémit, et l'on ne peut s'empêcher d'espérer[2]. »

Mgr Rivet « suivit-il sa pointe »? Nous n'avons plus trouvé, à partir de cette date, trace d'aucune correspondance entre l'évêque et le philosophe.

Aussi bien, l'entrevue d'Evian souhaitée par M. Cousin, et sur laquelle comptait Mgr Rivet, ne devait pas avoir lieu.

La guerre d'Italie venait d'éclater. L'évêque de Dijon ne crut pas devoir quitter, cette année-là, son diocèse. Il ne retourna plus en Suisse.

Toutefois, les relations affectueuses se poursuivirent entre Mgr Rivet et M. Cousin, et, de son côté, le cardinal Morlot, avec la douceur indulgente qui lui était si naturelle, continua jusqu'à sa mort (29 décembre 1862) de voir et d'entourer M. Cousin.

Pas plus que l'évêque de Dijon, il ne put le décider à revenir à la pratique religieuse. Le philosophe ne voulait pas mourir hors de l'Eglise catholique, et cependant il ajournait sans cesse la démarche décisive. C'est dans cette disposition d'esprit que la mort devait le surprendre à Cannes, le 13 janvier 1867.

Du moins, est-il à croire que, plus d'une fois pendant ces soirées mélancoliques qu'attristaient l'isolement et la maladie, le philosophe aura repassé dans son cœur les conseils « d'ami chrétien », que lui avait fait entendre l'évêque de Dijon, et qu'il aura puisé dans ce souvenir cet attrait plus vif du Vrai, du Beau, du Bien qui aura fléchi la divine miséricorde!

G. CHEVALIER.

[1] Lettre du 1er avril 1859.
[2] Lettre du 10 avril 1859.

Digitized by Google

LA VIE ÉCONOMIQUE

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. Une crise économique en 1902. — Les différentes espèces de crises. — Disette ou surproduction. — Peut-on prédire les crises? — La crise des sucres et la conférence de Bruxelles.

II. L'étude de la vie ouvrière. — Un Dominicain qui devient mineur. — Les résultats de l'enquête. — Comparaison des mineurs belges et français. — Comment aller au peuple?

III. Questions financières. — Une formule oubliée : « Ni emprunts ni impôts nouveaux. » — Le budget français de 1902. — Le dernier emprunt franco-chinois. — Lettre intime d'un Français en Chine.

IV. La scission socialiste en Europe. — Les doctrinaires et la lutte des classes. — Les possibilistes et les fusions utiles. — Le socialisme français. — Firminy, Montceau-les-Mines et Roubaix.

I

Il est rare qu'un homme soit dans un état de parfait équilibre; des causes multiples, physiques ou morales, troublent, à tout instant, le rythme normal de ses facultés. Nul n'y échappe, ni l'enfant, ni l'adulte, ni le vieillard. Il y a pour eux des crises de larmes, des crises nerveuses, des crises de foie et des crises de cœur. Toute rupture d'équilibre est une crise.

Le même fait s'observe dans les sociétés humaines, où le défaut d'équilibre entre la production et la consommation, les disettes comme l'encombrement des produits, causent une perturbation économique. Désordre et crise sont synonymes. Telle crise apparaît comme une fièvre ardente et passagère, telle autre est une lente anémie; les unes affectent une industrie particulière, les autres sont générales. Chaque crise présente les mêmes phénomènes. Après une période de grande prospérité, le mouvement de la production se ralentit, les échanges sont paralysés, la hausse des prix s'arrête. Et la solidarité des industries est telle que les villes comme les campagnes sont atteintes, et que parfois tous les Etats

Digitized by Google

d'un continent sont frappés. Alors les banques voient en foule accourir leurs clients; ceux-ci ont à payer les matières premières, alors qu'ils ne vendent plus leurs produits; ceux-là demandent un sursis et la prorogation de leurs échéances. Bientôt la crise s'aggrave en raison de la pénurie du numéraire. Les banques élèvent alors le taux de leur escompte et font payer plus chèrement leurs services; elles refusent même tout crédit. A ce moment, la crise bat son plein. Les producteurs imprévoyants, les spéculateurs inhabiles, les entreprises peu solides sont durement frappés. C'est la débâcle ou, selon le mot des financiers, la période de liquidation. Comme au lendemain de la tempête, on voit le sol raviné et jonché de débris, ainsi, au lendemain des crises, le marché est jonché de banqueroutes, de faillites et de concordats. Heureux ceux qui ont résisté à la tourmente et qui, le calme revenu, saluent, dans la reprise des affaires, une nouvelle victoire économique!

Avons-nous une crise à l'heure présente? Est-elle générale ou partielle, durable ou transitoire? Et s'il existe une crise économique, quelle en est la cause et quels en sont les caractères? Tel était le sujet de notre étude, et nous terminions une enquête sur ces matières lorsque nous voulûmes en soumettre les résultats à celui qu'on a appelé le « prophète des crises commerciales », M. Clément Juglar. Toujours jeune, malgré ses quatre-vingts ans, l'éminent économiste qui a observé minutieusement, pour la France, les crises de 1837, 1847, 1857, 1867, 1877, 1882, 1891, en proclame ainsi la périodicité. Ce qu'il envisage particulièrement, ce sont les crises commerciales, où se reflète, du reste, la situation économique générale. Il étudie le mouvement des échanges et le bilan des banques; il contrôle ces résultats par la hausse et la baisse des prix, par le chiffre des importations et des exportations. Ce sont là, en effet, les témoins et les indicateurs de l'activité ou de la stagnation des affaires. En ce moment, nous traversons une crise passagère, dite de surproduction; elle est générale en ce sens qu'elle atteint la plupart des produits et que ni l'Amérique, ni l'Europe n'ont pu y échapper. En Europe, l'Allemagne, plus encore que la France, est atteinte; la production est supérieure aux besoins de la consommation. Pour rétablir l'équilibre, il faudra enregistrer bien des pertes. En France, nous sommes en pleine période de liquidation, caractérisée par la baisse des prix, le fléchissement des recettes et la pénurie du Trésor. Déjà les situations les plus compromises sont liquidées; il n'en est pas de même en Allemagne.

Comment prévoir une crise et juger de son intensité? On peut y arriver par l'examen des bilans de la Banque de France pendant un certain nombre d'années. On sait que notre grand établissement

Digitized by Google

de crédit, appuyé sur de nombreuses succursales, imprime son impulsion aux différentes banques du pays. Bien connaître le mouvement d'affaires de la Banque de France, c'est se rendre compte de la circulation et de la production nationale. En effet, sauf pour les opérations peu importantes qui se font au comptant, les affaires commerciales se traitent à terme et aboutissent, de la part des débiteurs, à des promesses de payer. Ces innombrables promesses de payer sont les effets de commerce que les créanciers font escompter à la Banque et qui leur permettent de toucher immédiatement le numéraire dont ils ont besoin. Si les escomptes sont considérables, l'encaisse métallique se raréfie en proportion. Voilà donc, dans le bilan annuel de la Banque de France, deux articles intéressants à observer : le portefeuille, — plus ou moins bourré d'effets de commerce, — et l'encaisse métallique. Or l'expérience a montré le phénomène suivant. Une crise commerciale est imminente quand le portefeuille de la Banque est encombré de titres et que la réserve métallique est faible; au contraire, la crise touche à sa fin, quand le portefeuille est dégarni et que l'encaisse d'or et d'argent est très élevé[1]. Quant à la crise actuelle, qui dure depuis un an et demi, M. Juglar annonce que, pour la France, elle durera encore le même laps de temps[2]. Il y a là des indications très précieuses pour les producteurs, négociants, commissionnaires et banquiers de notre pays.

Si les crises étaient simplement commerciales, on pourrait plus facilement les prévenir et s'en prémunir, mais elles ont aussi des causes morales et politiques. L'élément humain y joue un rôle considérable. A certains moments, une véritable fièvre s'empare des esprits; chacun veut faire vite et grand; c'est un emballement général. En outre, la politique imprévoyante des gouvernants, les facilités données à la spéculation et à l'agiotage, l'abus du crédit public et du papier-monnaie, tout cela facilite les crises et en accroît l'intensité. Autrefois, on souffrait des crises de famine;

[1] Cpr. *Les crises commerciales et leurs retours périodiques en France, en Angleterre et aux Etats-Unis depuis* 1800. Clément Juglar. 2e édition (1889). — Librairie Guillaumin, 14, rue Richelieu. — Voy. aussi l'*Economiste français*, 24 août 1901.

[2] Cpr. *Journal des Débats*, 17 janvier 1902. « Nous marchons vers la fin de cette liquidation, mais nous ne sommes encore qu'à moitié de la route. De ce que nous connaissons, on peut conclure que les situations les plus compromises sont liquidées. En est-il de même des gros porteurs et des syndicats qui ont encore en portefeuille une grande partie des titres émis à des cours fantastiques par suite de la tolérance des agents de change pour l'admission à la cote? De plus, les places étrangères ne sont pas liquidées. Nous sommes en bonne voie sans encore être au but. »

Digitized by Google

aujourd'hui, on souffre des crises de surproduction qui ont pour cortège les faillites, les chômages, la baisse des salaires. C'est ainsi qu'au vingtième siècle, l'extrême abondance des produits a momentanément le même effet que les disettes au moyen âge.

Les Européens ne peuvent s'en prendre qu'à eux si les crises de surproduction se succèdent sans relâche. Après avoir éduqué, outillé et perfectionné l'Amérique, les voici qui portent tous leurs efforts vers les pays de l'Extrême-Orient. Lorsque la Chine sera sillonnée de chemins de fer et que les transports par mer auront pris l'essor que rêvent les armateurs européens, ce seront moins les produits de l'Europe qui partiront pour la Chine que les produits exotiques dont nous verrons l'arrivée. C'est alors que la production européenne, manquant non seulement de débouchés, mais encore combattue, serrée de près sur son propre terrain, connaîtra la vraie crise économique dont les accidents d'aujourd'hui ne sont que les prodromes. Ceux qui vivront alors se consoleront, en se rappelant les beaux jours de la vieille Europe. Mais nous sommes loin de cette éventualité. L'Afrique, du reste, offre aux pays d'Europe de larges et nouveaux débouchés. N'est-ce pas le cardinal Lavigerie qui avait rêvé de civiliser et d'habiller les peuples africains? Quelle aubaine pour nos filateurs, nos tisseurs et nos négociants!

Certains gouvernements se sont imaginé qu'ils pourraient, par des mesures artificielles, réglementer la production et éviter les crises. Leur intervention passagère a présenté parfois des avantages, mais on n'imagine pas facilement un « conseil des Dix » procédant à une organisation officielle et autoritaire de la production. Les expériences actuelles, au sujet de la question des sucres, ne montrent-elles pas que les systèmes de primes, de douanes, de cartels ne peuvent ni supprimer les crises partielles, ni assurer l'équilibre entre la production et la consommation. Cette question des sucres que les journaux, depuis quelques semaines, éclaircissent ou obscurcissent à l'envi, est loin d'être résolue et ce n'est pas une ou deux conférences à Bruxelles qui pourront concilier les intérêts si divers et si contraires qui se trouvent engagés.

Voici trois pays : l'Allemagne, la France et l'Angleterre, — nous choisissons les principaux intéressés, — qui aiment le sucre européen, qui en consomment tant qu'ils en veulent, et pour qui ce doux produit, extrait de la betterave, se change en fiel, parce qu'il lèse, dit-on, les intérêts nationaux de ces trois pays.

L'Allemagne, protégée par son tarif douanier, vend son sucre très cher à ses nationaux, mais bon marché aux Anglais, grâce à

Digitized by Google

son cartel ou syndicat de financiers qui monopolise le produit et le vend à qui il veut, quand il veut et comme il veut. En outre, le gouvernement accorde encore des avantages pécuniaires, c'est-à-dire des primes à l'exportation du produit.

La France, dont l'habitant, grevé d'impôts, paie le sucre très cher, voit ce produit partir aussi pour l'Angleterre, où les consommateurs l'achètent bon marché. C'est que, en effet, nos vendeurs français, favorisés par les primes directes ou indirectes que le Trésor alloue à notre industrie sucrière, peuvent consentir aux Anglais un véritable prix de faveur.

L'Angleterre, enfin, qui reçoit chez elle à bon compte les sucres allemands et français, n'achète plus ce produit à ses lointaines colonies; celles-ci dépérissent et la canne à sucre se meurt. Les Anglais, toujours pratiques, ne veulent pas de colonies inutiles, et ils ont la pensée de frapper de taxes douanières les sucres européens qui entreront chez elle.

Telles sont les multiples difficultés soumises à la conférence internationale de Bruxelles, dont les délibérations sont aussi secrètes que laborieuses. On a bien fait de choisir, comme siège des travaux, cette ville aimable et hospitalière de Bruxelles, qui saura dissiper l'humeur chagrine des délégués et contribuer à un accord artificiel et provisoire. Sans doute, la conférence de Bruxelles imposera, si elle aboutit, certains sacrifices aux producteurs de sucre, mais ils n'oublieront pas qu'ils ont été longtemps favorisés. Ils compareront leur sort à celui du producteur de vignes et de céréales, et s'ils sont sincères, ils rendront grâces au Trésor. Qui eût jamais pensé, il y a cent ans, que cette plante modeste, la betterave, donnerait naissance à une des grandes industries d'Europe, qu'elle occuperait les économistes, tourmenterait les législateurs, et qu'elle ferait l'objet de conférences internationales. Et dire que les botanistes persistent à l'appeler : *Beta vulgaris!*

II

Pourquoi un moine dominicain a-t-il eu l'idée de dépouiller son blanc costume pour revêtir la veste du mineur, plus noire que le charbon? Est-ce l'amour des contrastes? Combien d'hommes affectionnent ainsi l'antithèse! Tel qui est despote en sa demeure, a sans cesse sur ses lèvres les mots de liberté et d'indépendance. Tel autre qui, dans des harangues enflammées, vante la tolérance et la concorde, est le plus affreux des sectaires. Peut-être, un moine formé, par la méthode *a priori*, aux discussions théolo-

Digitized by Google

giques, a-t-il voulu connaître par expérience ce que valent les procédés scientifiques d'observation et le modernisme des méthodes? Peut-être a-t-il pensé que, pour parler au peuple de la condition des travailleurs, il la fallait connaître en ses détails. Et cette seule raison, si noble par elle-même, nous dispense d'en chercher aucune autre.

Or donc, le 11 août 1899, le P. G.-C. Rutten, des Frères Prêcheurs, docteur en théologie, docteur ès sciences politiques et sociales, descendit dans la fosse au charbon en qualité d'étudiant étranger. « Il voulut, écrit-il, voir les ouvriers eux-mêmes, causant seul avec eux au fond des fosses, descendant, de préférence, dans les puits les plus profonds et les plus grisouteux, devenant, pour quelques instants, tour à tour *abatteur*, *sclauneur* ou *bouveleur*, afin de mettre davantage les ouvriers à l'aise[1]. » Et il fit cette enquête dans chacun des quatre grands bassins houillers de la Belgique, mêlé aux socialistes, aux anarchistes, apprenant ainsi leurs griefs, leurs revendications et la conception qu'ils se font du travail. Il étudia surtout les grèves en Belgique, leurs causes, leurs résultats. La situation du mineur belge serait-elle supérieure à celle que les compagnies françaises font à leur personnel? Nous ne le croyons pas. Si on compare les salaires en argent payés en France et les subventions diverses que reçoit notre ouvrier mineur, il faut admettre que sa condition est encore enviable et privilégiée. C'est ce qui a été reconnu, en 1890, à la Conférence internationale de Berlin.

Le danger d'une enquête, telle que l'avait entreprise le jeune Dominicain était double. Les mineurs auraient-ils assez confiance en leur « camarade » pour lui donner des renseignements précis, certains, indiscutables? En outre, la vie passée au milieu de travailleurs souvent aigris, excités, découragés, n'exposait-elle pas l'observateur à assombrir le tableau, à ne voir que les défectuosités et à exagérer les souffrances.

Le mineur-dominicain a-t-il deviné le péril? On le croirait un peu lorsqu'il écrit : « Nous devons faire des réserves expresses au sujet de certains renseignements incomplets ou même inexacts, qu'on peut nous avoir volontairement ou involontairement communiqués. C'est surtout en étudiant les grèves qu'on en vient vite à n'avoir plus qu'une médiocre confiance dans tous les témoignages, indistinctement pris, qu'on parvient à recueillir. » Il rappelle à ce propos le mot de Beaumarchais : « Combien la vérité vraie est

[1] *Nos grèves houillères et l'action socialiste,* d'après une enquête faite sur place par le P. G.-C. Rutten. Bruxelles, 1900, p. 3.

Digitized by Google

chose délicate, fragile, qu'on blesse involontairement et qu'on mutile presque sans s'en apercevoir[1]. » Pour triompher de ces difficultés, il fallait donc observer par soi-même, se munir d'un instrument de précision, saisir sur le vif les actes matériels et moraux de la vie ouvrière, dresser enfin des comptes minutieux, où viendrait se refléter, comme en un fidèle miroir, la vie simple et uniforme de l'ouvrier mineur. On connaît cette méthode des monographies de famille, inaugurée par F. Le Play[2] et continuée, en France et à l'étranger, par la Société internationale d'économie sociale[3]. La monographie allait ainsi contrôler l'enquête générale et toujours un peu vague, commencée au fond des gîtes miniers et terminée à la surface du sol.

Deux types d'ouvriers furent choisis, tous deux mariés, chefs de famille, travaillant dans le pays du Borinage; l'un énergique, courageux, sobre, vertueux, l'autre négligent, imprévoyant, alcoolique. Avec le premier, Pierre E., nous voyons, dans un milieu tourmenté, agité, corrompu, comment une honnête famille travaille et accroît son bien-être, tandis que le second, Guillaume O., nous montre les phases diverses de la décadence et de la ruine. La famille stable fait mieux comprendre la famille désorganisée; toutes deux jettent une vive lumière sur la vie du mineur[4].

Pierre E. est le type du houilleur borain, c'est un « pur sang ». Fils de charbonnier, il descend dans la fosse à l'âge de onze ans et demi. Il est porteur de lampes, descend à trois heures du matin, remonte à trois heures après-midi et gagne 0 fr. 90. Trois mois après il devient manœuvre, descend à une heure après-midi, remonte à dix heures du soir et gagne 1 fr. 10. A seize ans, il devient coupeur-voie, descend à cinq heures du soir, remonte à quatre heures du matin et gagne 3 fr. 60. A vingt-six ans, il est porion et touche 27 francs par semaine, pendant cinq ans, mais ne s'entend pas avec l'ingénieur et préfère redevenir ouvrier. Il gagne alors 4 fr. 10 pour douze heures de travail. Aujourd'hui il gagne 4 fr. 50. Il vit avec sa femme et trois filles dont deux apportent, comme repasseuse ou domestique, un supplément de recettes au budget domestique. Guillaume O. est ouvrier à veine ou abatteur; il est marié et père de six enfants en bas âge. Il gagne

[1] *Op. cit.*, Introduction, p. 5 et 6.

[2] Voy. *les Ouvriers européens*, 2e édit. en 6 tomes, in-8°. Paris, Dentu, 1879.

[3] *Les ouvriers des deux mondes*. Paris, secrétariat de la Société, 54, rue de Seine.

[4] G.-C. Rutten, *Mineur du bassin houiller du couchant de Mons*. Paris, Société d'Economie sociale, 1901.

Digitized by Google

de 25 à 30 francs pour six jours de travail; il dépense, chaque semaine, une bonne partie de son salaire en boissons alcooliques; sa santé est usée. Lorsque, partant de ces deux monographies, complétées par les statistiques des salaires, on veut généraliser, il est permis d'affirmer que les mineurs belges arrivent, dans l'ensemble, à une moyenne de recettes domestiques annuelles de 2,215 francs[1]. On trouve, en effet, pour la plupart des familles, des recettes complémentaires qui viennent utilement s'ajouter au salaire en argent du chef de famille. Un signe caractéristique de l'amélioration de la condition des mineurs, c'est la consommation de la viande trois ou quatre fois par semaine[2].

Lorsqu'on compare le prix du travail et le prix de la vie en Belgique, on voit que l'ouvrier mineur, sobre et économe, équilibre facilement son budget; il faut qu'il ait de très grandes charges de famille pour ne pas réussir. La plupart, il est vrai, sont imprévoyants, acceptent volontiers de faire grève et s'embrigadent facilement dans l'armée socialiste. Une troisième catégorie « comprend des individus malheureusement trop nombreux, qui sont de vraies brutes, croupissant dans un matérialisme abject[3] ». L'alcoolisme, les logements insalubres, la promiscuité des ménages et l'insuffisance absolue de la police dans presque toutes les localités houillères[4], expliquent le développement de l'immoralité et de la souffrance. Actionnaires, directeurs des mines, membres du clergé, éducateurs, autorités de tout genre, qui n'a pas, en présence des faits signalés, sa part de responsabilité? Aussi ne s'étonnera-t-on pas que des voix généreuses répètent sans cesse : Il faut aller au peuple[5].

C'est une question très ancienne que de savoir comment aller au peuple. La situation a bien varié suivant les pays, les périodes historiques, le milieu des villes et des campagnes. Si diverses que soient les modes de conduite, l'idée directrice est la même; c'est toujours la protection du fort envers le faible qui est en jeu. Or, l'homme est fort et vraiment supérieur, si, ayant l'intelligence, la richesse ou l'influence, il use de l'un ou de l'autre de ces dons dans l'intérêt de son semblable. On va ainsi au peuple par son exemple et par les services qu'on lui rend.

[1] *Op cit.*, p. 273.
[2] *Op. cit.*, p. 274.
[3] *Op. cit.*, p. 277.
[4] *Op. cit.*, p. 283.
[5] Voy. abbé Millot, *Que faut-il faire pour le peuple?* Esquisse d'un programme d'études sociales. Paris, Lecoffre, 1901. (Ouvrage très documenté, clair, œuvre d'un chercheur indépendant, habitué aux méthodes scientifiques et animé du zèle des réformes sociales.)

Digitized by Google

Aujourd'hui une méthode nouvelle est apparue. En Belgique, en France, comme dans la république athénienne, on va au peuple par des discours. Et ces discours ont en général deux parties : l'une critique la situation économique actuelle, l'autre trace le plan d'une société plus parfaite. Mais une troisième partie serait nécessaire : c'est la constatation loyale des progrès déjà réalisés; c'est la comparaison des ouvriers et des paysans de 1902 avec les paysans et les ouvriers de 1802; c'est le tableau des efforts constants de l'initiative individuelle, des associations et des gouvernements. Quel Etat a mieux compris sa mission, en ces dernières années, que le gouvernement de la Belgique! Voilà ce qu'il faut dire au peuple lorsque l'on veut aller à lui. Mais l'ancienne méthode n'a pas perdu de sa valeur. On peut toujours aller au peuple par les exemples qu'on lui donne et par les services qu'on lui rend. Ce fut la méthode des premiers apôtres, qui étaient de rudes hommes et qui, en fait « d'apostolat », avaient une compétence indiscutable.

III

Il y a quelques années, tout candidat à la députation glissait, dans sa profession de foi, cette formule rassurante : « Ni emprunts ni impôts nouveaux. » Puis, il partait gaiement pour sa campagne électorale, escorté de clients et d'amis. Dans chaque réunion publique, lorsque, pressé de questions, talonné par un adversaire énergique, il avait à se prononcer sur la situation financière, il recueillait d'invariables applaudissements en servant l'immuable formule : « Ni emprunts ni impôts nouveaux. » Que les temps sont changés! Nous défions un seul candidat, de gauche ou de droite, de la plaine ou du marais, de tenir, en 1902, pareil langage. Que s'il l'essayait, aussitôt mille voix lui crieraient en latin : *Deficit! deficit!*

Nous sommes donc en « déficit » et l'année écoulée nous laisse un long cortège de moins-values et de déceptions financières. Le produit de l'année 1901 tout entière présente une moins-value de 111,235,244 francs, par rapport aux prévisions budgétaires, et une diminution du 167,150,600 francs par rapport aux recouvrements de l'année 1900.

Le ministre des finances attribue ce déficit total de 111 millions à trois causes *principales* : aux moins-values des douanes par suite des récoltes exceptionnelles en vins de 1900 et 1901; à la réforme des boissons; à la législation sur les sucres. Le ministre des finances ne se trompe pas, lorsqu'il incrimine l'impôt sur l'alcool et l'impôt

Digitized by Google

sur le sucre. Il y a bien des défectuosités dans la perception de ces taxes spéciales. Mais si du moins nous avions d'autres et larges compensations, du côté de l'enregistrement, du timbre et des douanes! Il n'en est rien, et là aussi le fléchissement des impôts est manifeste. Seuls, les monopoles de l'Etat compensent, jusqu'à concurrence de 26 millions, les déceptions de l'exercice écoulé.

L'année 1901 nous ménageait une autre surprise : l'emprunt de 265 millions, nécessité par notre expédition en Chine. Le public n'a pas très bien compris pourquoi nous empruntions cette somme, alors que la Chine en est débitrice. Voici l'explication ministérielle. Il ne s'agit pas ici d'une dette nouvelle pour la France; la Chine nous paiera en trente-neuf annuités un capital de 265 millions, mais comme le Trésor a immédiatement besoin de cette somme pour solder les dépenses militaires et les indemnités dues aux victimes des Boxers, il contracte un emprunt public 3 pour 100. Les souscripteurs de l'emprunt ont double garantie, l'Etat français et la Chine; celle-ci garantissant, par le paiement des annuités, l'obligation contractée par le gouvernement français [1]. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que la Chine, en signant le traité de paix, s'est engagée à payer aux « alliés » une indemnité totale de 1 milliard 700 millions de francs. Ce qui est moins clair, c'est la question de savoir si ce grand Etat somnolent pourra payer sa dette, notamment sa dette à la France. D'où il résulte que les souscripteurs de l'emprunt franco-chinois doivent compter beaucoup plus sur le crédit de la France que sur les ressources du grand empire asiatique. Mais ces ressources augmenteront peu à peu, si la Chine adopte une politique de « porte ouverte » où passeront les hommes et les produits européens. La France a de grands intérêts en Chine, moraux et matériels. Nos nationaux ont déjà placé plus de 500 millions de francs en emprunts chinois; ils sont engagés dans les chemins de fer; leurs ventes s'accroissent tous les jours et le commerce de notre Indo-Chine avec l'Empire du Milieu est de plus en plus important.

Lorsque l'emprunt franco-chinois a été discuté au Parlement, on a moins critiqué l'opération financière que l'origine même de l'expédition. Les uns ont pris à partie les établissements européens, la rapacité des Allemands, des Belges et des Français, le manque de respect pour les coutumes et les traditions chinoises; les autres

[1] L'emprunt a été souscrit vingt-quatre fois. On sait que la Caisse des dépôts et consignations fera le service de l'emprunt, d'après une combinaison automatique et ingénieuse. — Voy. l'*Economiste français*, n° du 9 novembre 1901.

Digitized by Google

ont attaqué surtout les missionnaires, leur apostolat ardent et, disait-on, inconsidéré. Dans une lettre intime que nous avons reçue récemment de Chine, où un jeune Français a pu faire sur place une enquête impartiale, nous lisons : « Quel courage tranquille chez tous ces hommes qui ont vu la mort de près. Des dangers personnels qu'ils ont courus ils parlent en badinant, mais s'ils parlent de la mort d'un de leurs chrétiens, les larmes leur montent aux yeux. Nous avions, grâce aux missionnaires, trente années de droits établis en Mandchourie; nous laissons les Russes s'y installer en maîtres. Aurons-nous au moins le courage de défendre nos nationaux, si la police russe, peu favorable aux étrangers et surtout aux prêtres catholiques, veut les mettre à la porte. Quant aux gens qui soutiennent que les troubles ont été provoqués par les missionnaires, ils devraient faire le voyage de Mandchourie. Ils verraient comme les « Pères » y sont aimés, comme le seul nom de Fa-go (Français) signifie, dans le pays, un homme juste et bon; comme aujourd'hui encore, dans un pays qu'on dit plein de brigands, ils circulent tranquillement, à travers champs, dans leurs petites charrettes chinoises. L'origine des troubles de 1900, ce sont les conquêtes territoriales de l'Europe, la prise de possession brutale de certaines régions de la Chine par les Européens et surtout par les Allemands, universellement haïs; ce sont aussi les chemins de fer qui bouleversent le pays. Les ingénieurs et les soldats sont venus troubler et compromettre l'œuvre pacifique des « Pères », et c'est vraiment la dernière des injustices d'accuser comme auteurs des désordres ceux qui en ont le plus souffert. » Nous espérons que le jeune Français dont le voyage en Chine touche à sa fin, publiera les résultats complets de son enquête instructive et loyale.

Voici donc le budget de 1902 non encore voté — puisque les douzièmes provisoires fonctionnent, — mais connu, discuté et critiqué. C'est toujours un budget d'attente, et les grandes réformes sont encore ajournées, moins pour des raisons financières que par crainte de l'électeur, très ému de l'accroissement continu des impôts. Le 29 mars dernier, M. le ministre des finances déposait sur le bureau de la Chambre des députés le projet de budget pour 1902 établi de la façon suivante :

Recettes	3,597,164,082 fr.
Dépenses	3,597,072,199 »
Excédent de recettes.	91,883 »

L'année 1901 s'écoule et le 17 décembre 1901, M. le ministre

Digitized by Google

des finances apportait un projet de budget *rectifié*[1] et cette rectification allait accroître l'actif et le passif, que le Parlement acceptera de bonne grâce.

Recettes.	3,604,561,268 fr.
Dépenses	3,604,415,197 »
Excédent de recettes.	146,071 »

Il est juste que nos lecteurs, — tous contribuables, — sachent l'emploi de cet énorme budget. Les recettes s'appliquent :

1° A la dette publique, pour.	1,244,868,202 fr.
2° Aux pouvoirs publics, pour.	13,459,100
3° Aux services généraux des ministères, pour	1,876,793,724
4° Aux frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics, pour	429,168,009
5° Aux remboursements et restitutions, non-valeurs et primes, pour	40,126,162
Total général.	3,604,415,197 fr.

Le budget de 1902, en accroissant les dépenses, va donc augmenter nos impôts. Et c'est en pleine paix, alors que nos expéditions coloniales sont terminées, et que, depuis trente ans, nous avons pu travailler, épargner et développer sans trêve la richesse nationale, c'est dans de pareilles conditions, que l'impôt grandit sans cesse.

On affirme bien, et on a raison, que la France est un pays extraordinairement riche. Il y a quelques jours, au banquet annuel de la Chambre de commerce américaine, M. William Seligman disait :

« Pendant les années 1899 et 1900, l'argent était très rare et cher dans tous les centres commerciaux, excepté aux Etats-Unis et en France. Ces deux grandes Républiques, après avoir pourvu à tous les besoins de leurs nationaux, se trouvèrent encore assez riches pour prêter de l'argent à des pays étrangers. Notre pays, les Etats-Unis, se bornait à prêter de l'argent à l'Angleterre et à l'Allemagne, tandis que la France prêta à presque tous les pays commerciaux d'Europe. Les banques et banquiers de Londres,

[1] Chambre des députés, session extraordinaire de 1901 : *Annexe au procès-verbal de la deuxième séance du 17 décembre* 1901.

Digitized by Google

Saint-Pétersbourg, Moscou, Bucarest, Vienne, Berlin, Francfort, envoyèrent leurs portefeuilles, — valeurs et effets, — ainsi que leurs acceptations, à Paris, pour y être escomptés et le produit remis auxdites places étrangères. La France est riche, la France est très riche, et sa richesse va en augmentant et ce, malgré quelques personnes qui, par ignorance ou à dessein, proclament l'appauvrissement et la décadence de leur propre pays. Il n'en est pas ainsi; ces personnes se trompent[1]. »

Avez-vous remarqué que ce sont toujours les étrangers qui célèbrent notre richesse et c'est en général, après dîner, qu'ils exaltent l'abondance de notre numéraire et la puissance de notre crédit? Il est juste de rendre hommage à notre hospitalité, à notre esprit et à notre caractère joyeux. Mais quand le repas est terminé et que, Français et étrangers, observent froidement et méthodiquement notre situation économique, ils doivent, s'ils sont sincères reconnaître trois faits indiscutables : 1° le faible accroissement de la population ; 2° notre défaut d'initiative et d'esprit d'entreprise; 3° la mauvaise direction des affaires publiques, — financières et politiques.

Nous ne voulons aujourd'hui que rappeler, à propos du dernier recensement de la population française, quelques chiffres significatifs concernant la natalité. On sait qu'une grande commission extraparlementaire vient, à la demande du Sénat, d'être nommée par le gouvernement, pour étudier « le problème de la population ». D'après le recensement de 1901, la France compte aujourd'hui 39 millions d'habitants, — l'Algérie mise à part[2]. — De 1896 à 1901, il y a eu un accroissement de 444,613 habitants. Aussitôt quelques journaux boulevardiers ont chanté victoire. Qui disait donc que la France s'appauvrissait en hommes; elle grandit au contraire; voyez le recensement de 1901 ! Nous venons, en effet, d'étudier les dernières statistiques publiées, et nous ne partageons pas l'optimisme des journalistes parisiens. D'abord, il y a, dans la période quinquennale écoulée, une année absolument néfaste, c'est l'année 1900, où le chiffre des décès a dépassé de 25,988 le chiffre des naissances. Il est bien certain que la population ne diminue pas dans tous les départements et que, pendant ces cinq dernières années, nous enregistrons un accroissement dans 25 départements : Alpes-Maritimes, Aude, territoire de Belfort, Bouches-du-Rhône, Corse, Finistère, Gard, Gironde, Hérault, Loire, Loire-Inférieure, Meurthe-et-Moselle, Morbihan, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Basses-

[1] Voy. *Journal des Débats*, 20 janvier 1902.
[2] Voy. *Journal officiel*, 8 janvier 1902.

Digitized by Google

Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Rhône, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Var, Vaucluse et Haute-Vienne. Au contraire, dans 62 départements, la population a diminué. Dans les autres, ce sont les grands centres qui attirent l'immigration de l'étranger ou des campagnes. Alors que l'accroissement de la population française a été, en cinq ans, de 444,613 habitants, les grandes villes ont eu une augmentation de 458,376 personnes. Ce qu'il faut déplorer, c'est le faible accroissement de notre population, alors que, dans le même laps de temps, la hausse était de 4 millions d'âmes en Allemagne, et c'est par comparaison qu'il faut juger de l'état stationnaire de la France. Et puisque nous traitons de questions financières et que l'on parle sans cesse d'établir des impôts réellement « proportionnels », comment ne pas dégrever les familles nombreuses d'une partie de l'impôt *direct*, alors que l'impôt *indirect* est si lourd pour elles, car il est payé en raison des consommations quotidiennes et forcées des membres de la famille? De toutes les contributions, la contribution « vivante » du chef de famille est la plus avantageuse pour l'Etat.

IV

Sous le nom vague de socialisme, les « initiés » désignent aujourd'hui les différents systèmes qui ont pour objet de supprimer ou de diminuer les inégalités sociales par l'action de la loi. Le vrai socialiste, le « pur entre les purs » voudrait, dans la société, l'égalité des biens sous un régime de contrainte. C'était déjà l'idée du divin Platon qui, dans sa *République*, disait : « Je vous déclare, en ma qualité de législateur, que je ne vous regarde ni vous ni vos biens comme étant à vous-même, mais comme appartenant à toute votre famille et toute votre famille avec ses biens comme appartenant encore plus à l'Etat. » Au seizième siècle, Thomas Morus et Campanella ont repris la même thèse. Au dix-huitième siècle, Jean-Jacques Rousseau, Mably, Morelly ont vu dans la propriété privée la source de tous les maux. Au dix-neuvième siècle, Karl Marx a recommencé contre le capital une lutte plus ténébreuse que scientifique et, au vingtième siècle, ils sont, par milliers, les marxistes qui prétendent « socialiser » les instruments de la production et substituer à la propriété privée le capital collectif.

En attendant ce jour de la rénovation sociale, les collectivistes, — c'est ainsi qu'ils se nomment, — veulent lutter sans trêve contre le capital et les capitalistes; puis, lorsqu'ils auront conquis le

Digitized by Google

pouvoir politique, ils espèrent réaliser leur programme économique intégral. Les théories collectivistes de Karl Marx, commentées, applaudies dans tous les congrès allemands socialistes[1], semblaient constituer l'évangile du parti, lorsque, en Allemagne d'abord, puis en France et en Autriche, des disciples indépendants déclarèrent vouloir s'affranchir de l'influence scientifique et politique du marxisme. Ce fut d'abord un scandale, mais le scandale menaçant de durer, on finit par s'y habituer. Il y a aujourd'hui deux écoles socialistes bien distinctes qui, toutes deux, professent le même idéal collectiviste, mais quelle dissemblance dans les programmes et quelle différence de tactique!

Disciple servile de Karl Marx, — *perinde ac cadaver*, — le vrai collectiviste formule ainsi les principaux articles de sa foi. C'est le travail de l'homme, dit-il, qui crée et accroît le capital individuel, et tandis qu'une classe privilégiée s'enrichit sans cesse, l'immense majorité du contingent humain végète dans la misère. Deux lois, prétendues économiques, aboutissent à ce misérable résultat : la loi de la valeur et la loi de la concurrence. D'après la première, la valeur d'une marchandise est toujours déterminée par la quantité de travail incorporée en elle; d'après la seconde, une concurrence sans frein tend à la baisse constante des prix et à l'écrasement des producteurs les plus faibles. Pour remédier à cette anarchie industrielle, il faut substituer à la propriété privée, source d'inégalités et de souffrances, la propriété collective. L'Etat réglera alors la production, et maintiendra l'égalité. Toute la vie sociale, a prétendu Karl Marx, dépend du mode de production. Si la misère est si grande aujourd'hui, c'est que nous vivons sous le régime anarchique de « l'appropriation individuelle »; mais vienne la « socialisation » des biens, aussitôt la condition humaine sera transformée. Pour réaliser cet idéal, il faut : 1° organiser partout la lutte des classes; 2° assurer, dans tous les corps élus, le triomphe politique du prolétariat; 3° une fois maîtresse du pouvoir, la classe ouvrière procédera à l'expropriation de la classe capitaliste! Ce programme, — économique et politique, — a été maintes fois mis en lumière, dans divers pays, par les disciples de K. Marx, les doctrinaires, notamment par Engels, Kautsky, Jules Guesde et Paul Lafargue[2].

[1] Voy. notamment Congrès d'Erfurt 1891, de Breslau 1896, de Hambourg 1897, de Stuttgart 1898, de Hanovre 1899. En France et en Autriche, le « parti ouvrier » a adhéré au programme de la sociale démocratie allemande. — Cpr. L. Blum, *les Congrès ouvriers et socialistes français*. Paris, 1901.

[2] Nous signalons à ceux qui affectionnent les études sociales, les opuscules suivants : K. Marx et F. Engels, *Manifeste du parti communiste*;

Digitized by Google

La théorie, comme la partie politique du marxisme, prêtait le flanc à la critique. Comme il arrive, dans toutes les écoles, ce furent les disciples qui ouvrirent le feu. Si l'idéal est toujours le collectivisme, il est tellement lointain qu'on doit lui préférer des réformes immédiates et pratiques. En outre, si la lutte des classes a son utilité, il n'est pas moins utile, dans les démocraties, d'unir, sans distinctions de groupes et de partis, ceux qui poursuivent un but tangible et déterminé. Quant à la théorie économique de K. Marx, il était facile de montrer que le travail de l'homme ne crée pas, à lui seul, la valeur des choses et, d'autre part, que ce n'est pas le mode de production qui, seul, forme, déforme ou transforme l'organisation sociale. Il y a des facteurs non économiques qui influent grandement sur le bonheur de l'humanité. Il faut donc rejeter « la conception matérialiste » de K. Marx. C'est Bernstein, le premier, qui a contredit la théorie du maître, et c'est lui aussi qui a montré. par l'exemple du dix-neuvième siècle, que l'évolution économique ne diminue pas le nombre des propriétaires, que la petite industrie et le petit commerce conservent leur place et qu'en fin de compte, le bien-être de la « classe prolétarienne » s'est sensiblement accru depuis cinquante années[1]. La conclusion pratique, conséquence des nouvelles théories économiques, c'est qu'il ne faut pas s'immobiliser dans une lutte de classes souvent stérile, mais provoquer l'action des masses populaires, organiser syndicats et sociétés coopératives, s'unir, sur le terrain démocratique, à tous les groupes qui poursuivent l'obtention des réformes sociales. Ainsi on substituera à « l'isolement glorieux » du parti purement ouvrier la fusion utile de tous les groupements politiques et nationaux imbus de l'esprit socialiste et réformateur[2]. Tandis que K. Marx aboutissait à une tactique « d'exaspération » de la classe ouvrière, Bernstein propose la tactique « d'amélioration ». Celle-ci devait plaire particulièrement aux hommes politiques assoifés d'ambition, de jouissances et d'honneurs, mais elle est en voie de créer, en Europe, une scission socialiste, qui répond trop à la nature des hommes, pour ne pas être sérieuse et durable. De là les divisions entre les chefs Bebel et Bernstein et leurs amis d'Allemagne; entre Ferri et

F. Engels, *Socialisme utopique et Socialisme scientifique*; K. Marx, *Salaires, Prix et Profits*; Kautsky, *la Lutte des classes en France en* 1789; Jules Guesde et Paul Lafargue, *le Programme du parti ouvrier*; Maurice Lauzel, *Manuel du coopérateur socialiste*. Paris, Société nouvelle de librairie, 17, rue Cujas.

[1] Ed. Bernstein, *Socialisme théorique et sociale démocratie pratique* (traduction A. Cohen). Paris, P.-V. Stock, 1900.

[2] Viailles, *la Scission du marxisme*. Montpellier, 1900; Jaurès, *Bernstein et l'évolution de la méthode socialiste*. Paris, 1900.

Digitized by Google

Turati en Italie; entre Jules Guesde et Lafargue d'une part et Jaurès et Millerand en France; entre Sidney Webb et la « social democratic Federation » en Angleterre.

Nulle part, plus qu'en France, la scission ne s'accuse profonde, et nous lui assignons trois causes particulières que les événements de Firminy, de Montceau-les-Mines et de Roubaix mettent en pleine lumière. Déception morale à Firminy, déception économique à Montceau-les-Mines, déception politique à Roubaix, voilà le bilan qu'offrent aux populations ouvrières les chefs du socialisme français.

A Firminy, c'est le discours vague et boursouflé d'un ministre qui promet toujours et qui leurre son public : « Savoir allier la recherche constante du mieux, disait-il, la préoccupation incessante de l'idéal au souci indispensable des réalités contingentes : tel est le problème.

« J'ai confiance que le parti socialiste saura le résoudre, qu'il saura s'imposer la discipline nécessaire à la vie et au développement d'un grand parti. Je le souhaite ardemment pour mon pays et pour la République. Et j'ose croire que l'expérience qui vient de se poursuivre, les résultats qu'elle a apportés aux travailleurs, et dont le bilan sera prochainement établi, ne contribueront pas peu à maintenir le parti socialiste dans la voie des réalisations pratiques, par lesquelles s'annonce et se prépare l'avenir. »

Quel est ce bilan de réformes obtenues et qu'attendent vainement les socialistes non gouvernementaux? Demandez à MM. Jules Guesde et Paul Lafargue ce qu'ils pensent de l'action sociale exercée, en France, par celui qui représente au pouvoir le parti socialiste. Ils répondront : « Cet homme est aujourd'hui plus dangereux pour le socialisme militant que tous nos adversaires réunis[1]. »

Mais, quel que soit le découragement moral du parti socialiste français, aujourd'hui divisé et tourmenté, il n'égale pas les déceptions économiques qu'ont causé l'échec de la grève générale des mineurs et l'échec particulier du soulèvement de Montceau-les-Mines. Le 21 janvier 1901, une grève éclatait aux mines de Blanzy; les délégués des ouvriers réclamaient une nouvelle augmentation des primes à allouer en sus de leurs salaires et demandaient qu'on ne réduisît pas l'effectif des travailleurs, comme la Compagnie l'avait annoncé. La Compagnie des mines de Blanzy, qui venait de conclure, le 7 janvier, un accord avec

[1] Cpr. H.-M. Hyndmann, *le Mouvement socialiste*, 15 octobre 1901.

Digitized by Google

son personnel, refusa d'octroyer de nouvelles concessions. La grève dura donc cent cinq jours, et les ouvriers durent céder. On sait que le syndicat des « jaunes » exerça une influence prépondérante pour la reprise du travail. Voici comment le Conseil d'administration rend compte, en un style concis et commercial, des pertes subies :

« Elle nous a coûté 1,489,140 fr. 03 en tant que frais directs, chiffre comptable; plus de 2 millions en tant que manque à gagner, évaluation approximative, et en tenant compte des mauvaises conditions du travail d'alors. Par frais directs, nous entendons le coût de la vie de notre société, de l'entretien du personnel et du matériel; par manque à gagner, le dommage résultant de l'interruption de nos ventes.

« Les ouvriers ont perdu en salaires non distribués une somme approximativement égale à 3,750,000 francs.

« Les grèves antérieures et le désordre chronique qui leur avait succédé nous avaient déjà infligé un dommage considérable. Nous avons ainsi perdu tout le bénéfice de la période de hausse [1]. »

En vain les meneurs de la grève avaient-ils, jusqu'au dernier moment, fait espérer aux ouvriers que l'appui du parti socialiste et du gouvernement assurerait la victoire. La victoire ne vint pas, parce que les réclamations n'étaient pas justifiées et que la Compagnie avait été jusqu'aux dernières limites des concessions. L'opinion publique, souvent favorable aux revendications ouvrières, se montra nettement hostile à l'agitation révolutionnaire qui, pendant quelques mois, désola les mines de Blanzy. Aujourd'hui un calme relatif a pacifié les esprits, mais grande est encore la déception des mineurs et l'animosité contre les chefs du soulèvement. Quand donc les ouvriers des mines comprendront-ils l'inanité des mouvements révolutionnaires pour l'amélioration de leur sort?

C'est Roubaix qui vient à son tour d'infliger une déception politique à l'attente des collectivistes-internationalistes. Là, plus que partout en France, l'idée de la lutte des classes avait jeté ses racines profondes. M. Jules Guesde avait, il y a quelques années, représenté au Parlement la « ville sainte » du collectivisme. De la tribune législative, il avait plus d'une fois développé la thèse du socialisme intégral et évoqué l'espoir d'une radicale transformation sociale. Dociles à sa parole, les socialistes roubaisiens avaient conquis de haute lutte le pouvoir municipal et

[1] *Rapport du Conseil d'administration* à l'Assemblée générale du 23 décembre 1901, p. 7.

Digitized by Google

semblaient devoir s'y maintenir, lorsque quelques citoyens, groupés autour de M. Eugène Motte, jurèrent, dans leur cœur, l'affranchissement de la cité. Il s'agissait d'abord de renverser l'idole, le pontife du marxisme, le chef en qui s'incarnaient les espérances collectivistes. Aux dernières élections législatives, le peuple, mieux éclairé, préféra le patriote roubaisien, M. Motte, à l'internationaliste collectiviste, M Jules Guesde. Mais il fallait reprendre l'hôtel de ville. On a beaucoup écrit depuis quelque temps sur les dernières élections de Roubaix; amis et adversaires du parti vainqueur ont laissé entendre qu'il y avait là une organisation électorale puissante, compliquée, et partant dispendieuse. Nous voudrions rétablir la vérité.

Roubaix avait une municipalité socialiste dont les capacités administratives étaient faibles, mais dont l'esprit haineux était manifeste Elle avait rêvé de créer, au profit du parti collectiviste, des services communaux qui grouperaient autour d'elle une clientèle besoigneuse, dépendante et avide. Mais l'effort dépassa les ressources financières de la cité; l'administration dut fermer les cantines scolaires, réduire les secours du bureau de bienfaisance et abandonner ses vastes projets. Croyant retenir sa clientèle par une nouvelle réforme, elle imagina un projet de suppression des octrois et l'introduction de taxes de remplacement, qui, en violant la justice distributive, frapperaient lourdement l'élite laborieuse de la cité. La Chambre des députés, éclairée par les explications du député de Roubaix, comprit ce que serait, dans cette ville manufacturière, la répercussion économique de ces taxes nouvelles, dont tout le poids retomberait, en définitive, sur le peuple. Elle refusa l'adoption du projet. De là, colère du conseil municipal roubaisien; démission de vingt-trois conseillers; nouvelles élections et finalement échec du parti collectiviste.

Si telle est la cause générale du revirement des électeurs de Roubaix, on devine que d'autres causes ont préparé et assuré la victoire. En face du parti socialiste s'est créé, depuis plusieurs années, à Roubaix, « l'Union sociale et patriotique qui est le parti de la paix sociale. Cette « Union » a ses chefs; elle a son programme; elle a son organisation. On nous écrivait, il y a quelques jours, de Roubaix : « Ce qui distingue l'Union sociale et patriotique, c'est moins son mécanisme que la discipline morale, rigoureuse qu'elle a su imposer à ses membres. Eugène Motte est un chef reconnu, obéi, suivi. Ajoutez à cela que nous n'avons qu'un journal comme moniteur de notre parti, c'est le *Journal de Roubaix*, très influent, très lu dans tous les milieux. Les autres petites feuilles radicales et socialistes n'ont qu'une action très res-

Digitized by Google

treinte. » Une autre lettre, écrite sur le même sujet, nous disait : « La campagne électorale a de plus été très vive et menée avec un entrain extraordinaire. Tous les soirs des réunions publiques avaient lieu dans les divers quartiers de la ville et les orateurs prenaient à partie le programme collectiviste. Trois d'entre eux, M. Eugène Motte, député, M. Eugène Duthoit, conseiller d'arrondissement, — les deux Eugène, comme les appellent les socialistes, — et M. Chatteleyn étaient sans cesse sur la brèche. Ils avaient parfois jusqu'à 2,000 ouvriers qui écoutaient leur parole loyale et pénétrante. Qu'est-ce que la guerre de classes? disaient-ils. Un non-sens. Il n'y a plus de classes dans l'ordre politique, il n'y en a pas davantage dans l'ordre économique puisqu'il y a une ascension perpétuelle de l'ouvrier dans la bourgeoisie qui renferme petits et grands capitalistes. Chacun s'élève ou descend dans l'échelle sociale, suivant son travail, son épargne et sa persévérance. Puis, les orateurs prenaient à partie l'administration de la ville de Roubaix et, enfin, montraient quel était leur programme de réformes et de paix sociale. » Telles sont les causes diverses qui ont amené l'échec des collectivistes de Roubaix et qui ont provoqué et provoquent les récriminations des partis socialistes. On sait que M. Motte a été nommé maire de Roubaix.

Aujourd'hui la scission socialiste est plus profonde en France que dans les autres pays. Divisés de principes, les doctrinaires et les possibilistes, — c'est bien le nom qui les caractérise, — ne sont pas moins partagés au sujet de la tactique à suivre. Tandis que les premiers veulent un parti autonome, indépendant, sans fusion et surtout sans confusion, les seconds ne rêvent qu'alliance et compromis pour arriver au pouvoir et s'y maintenir. Ce qui est certain, c'est que le peuple se détache de ses prétendus chefs. A Firminy, il se rit du ministre; à Montceau-les-Mines, il accable de son mépris les meneurs de la grève; à Roubaix, il chasse de l'hôtel de ville des représentants qu'il déclare incapables. Dans le même temps, les syndicats indépendants se lèvent qui, dans toutes les régions de la France, appellent à eux les travailleurs honnêtes et patriotes. Il faut que la tyrannie socialiste soit bien dure pour que l'affranchissement s'annonce si rapide!

A. Béchaux.

Digitized by Google

LES ANNÉES DE RETRAITE DE M. GUIZOT [1]

(*Lettres à M. et à Mme Charles Lenormant.*)

Il n'est pas de lecteur du *Correspondant* qui ne se rappelle les très belles lettres de M. Guizot à M. et à Mme Charles Lenormant, publiées, il y a quelques années, par notre Revue. Dans ces lettres, qui commençaient à 1848, le grave homme d'Etat, passant des questions les plus hautes et des événements les plus considérables aux sujets les plus familiers, aux plus minces incidents de la vie quotidienne, se montrait, avec un mélange exquis de grandeur et de grâce, ami fidèle, cœur tendre, chrétien convaincu et fervent, juge apaisé et clairvoyant de son temps. Le succès de cette publication, l'impression de respect et d'admiration qu'elle excita, ont décidé le petit-fils de M. et de Mme Lenormant, M. Charles de Loménie, à faire paraître, sous ce titre : *les Années de retraite de M. Guizot*, toute sa correspondance avec ses parents jusqu'à l'année 1874 où il mourut. Quelques lignes dictées par M. Guizot pour Mme Lenormant, peu de jours avant sa mort, sont un éloquent acte de foi dans la vie immortelle. Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, a bien voulu faire précéder ces lettres d'un avant-propos plein d'élévation d'âme et de largeur d'idées, où l'on croirait entendre saint François de Sales jugeant Sully ou Duplessis-Mornay.

Nous signalons avec empressement ces lettres de M. Guizot à l'attention publique. Elles font le plus grand honneur au caractère de leur auteur ; elles charmeront et instruiront tous ceux qui aiment, avec le beau langage, la dignité humaine.

H. L.

[1] A Paris, librairie Hachette.

Digitized by Google

REVUE DES SCIENCES

Hygiène : Les eaux de table. — Préjugés médicaux sur les eaux, — De père en fils. — On boit trop la première eau venue. — Sources, rivières, puits. — Caractéristique des eaux à rejeter. — Des eaux trop minéralisées. — Inconvénients ignorés. — Action néfaste des eaux trop riches en carbonate de chaux — Le calcaire en bouteille. — Le fond de nos bouillottes. — Revêtement de chaux dans nos tuyaux. — Epaisseur des dépôts. — Abus de la chaux dans l'économie. — Conséquences pour l'estomac, les vaisseaux, les tissus et les glandes. — Rhumatismes. — La pierre. — L'artéro-sclérose. — Maladies calcaires. — Hypothèse ou réalité. — Observations récentes. — Deux enfants calcarifiés. — Dans les hôpitaux de l'Inde. — Biologie : Mécanisme de la décoloration des cheveux. — Un vieux problème physiologique résolu. — Phagocytes et phagocytose. — Les gendarmes de l'organisme. — Les phagocytes des cheveux. — Pigmentophages. — Comment s'en va le pigment coloré des poils. — Absorption rapide de la couleur. — Cheveux noirs en se couchant, blancs en se réveillant. — Toxines des maladies infectieuses, toxines des émotions, etc. — Qui tuera les pigmentophages? — Mécanique industrielle : A l'Ecole royale de Charlottenbourg de Berlin. — Moteur thermique à vapeur froide. — Une machine motrice à acide sulfureux.

Il y a longtemps que nous attirons l'attention sur le choix des eaux de table. On a beaucoup trop l'habitude de boire la première eau venue. On la prend souvent à la rivière, en province, au puits, et le plus généralement sans se demander quelle est sa composition. On absorbe de même des eaux de source à tout hasard. Ces eaux sont-elles sulfatées ou simplement calcaires? Qui s'en occupe? Ne s'en sert-on pas de père en fils? Et, par conséquent, on continue à les boire.

Voilà qui est plus grave qu'on ne le pense. C'est un tort de boire une eau quelconque et surtout quand on est faible de santé ou sous l'influence de certaines affections spéciales comme les maladies rénales, les maladies du cœur, de l'estomac, etc. Cette pratique si répandue, on peut dire si générale, est non seulement mauvaise, mais encore dangereuse. Je sais bien que les médecins ne s'en préoccupent pas autrement, parce que l'on n'a pas suffisamment montré les inconvénients des eaux trop chargées de sels calcaires. C'est une éducation à refaire parmi les populations.

Digitized by Google

Les eaux calcaires, même moyennement calcaires, peuvent, chez les prédisposés, introduites constamment dans l'organisme, déterminer à la longue des affections dont on ne soupçonnerait pas l'origine. Si l'on se trouve bien de l'usage exclusif d'eaux à minéralisation très faible, cela tient surtout précisément à ce qu'elles ne renferment que des traces de sels minéraux, des traces surtout de sels calcaires. Ainsi s'expliquent, quand le mal a frappé à votre porte, les bons effets des eaux d'Evian, de Thonon, de Contrexéville, de Vitel, de Martigny, etc. De même les effets, très satisfaisants, de simples eaux distillées ou bouillies et aérées ensuite. Ces eaux possèdent en effet des propriétés diurétiques et même thérapeutiques très nettes. A Paris même, on a remplacé les eaux de Seine polluées par des eaux de source plus pures, c'est-à-dire moins chargées de microbes, mais malheureusement plus riches en carbonate de chaux. Or ces eaux de sources calcaires ne sont pas sans exercer une action nuisible sur les personnes à estomac délicat, sur celles qui ont des maladies que le professeur Bouchard a dénommées « maladies par ralentissement de la nutrition ». Je n'ignore pas non plus que l'on n'a point encore incriminé les eaux communes riches en chaux et qu'on ne leur attribue généralement pas d'action nocive. A mon humble avis, il est temps de s'en préoccuper et je vais dire pourquoi en quelques lignes.

Tout le monde a fait cette remarque que les bouillottes qui servent à faire bouillir notre eau de Paris sont rapidement tapissées à l'intérieur d'un dépôt plus ou moins épais de carbonate de chaux. Les réservoirs de nos fourneaux de cuisine sont revêtus, au bout d'un an, d'un dépôt de calcaire que l'on n'enlève pas facilement. Il faut même prendre des précautions spéciales en ce qui concerne les chaudières à vapeur. Le tartre, comme on dit dans les ateliers, est l'ennemi des chaudières à vapeur. Dans certains tuyaux de petit diamètre qui amènent les eaux dans nos appartements ou nos maisons, le dépôt se forme même à froid et réduit si bien le calibre qu'au bout de plusieurs années d'usage ces tuyaux ne laissent plus passer le liquide que goutte à goutte; le calcaire déposé lentement par couches successives obstrue toute la cavité. Il en est ainsi, non seulement à Paris, mais dans toutes les villes où l'on utilise de l'eau, même légèrement chargée de carbonate de chaux. L'eau chauffée se réduit de volume et laisse se précipiter l'excès de carbonate. A froid, il se dégage dans certains cas de l'acide carbonique et la chaux se précipite également. Qui dit eau calcaire, dit en général dépôt de chaux.

Quand nous ingérons une pareille eau, on pouvait se demander ce que devenait dans l'organisme cet excès de calcaire? Il est vrai-

Digitized by Google

semblable qu'il y a décomposition dans les voies digestives, et en partie dépôt de chaux. En petite quantité, la matière calcaire digérée n'a pas grand inconvénient, mais il faut bien remarquer que nous absorbons de l'eau tous les jours, et au bout de nombreuses années, ces déchets calcaires sans cesse renouvelés doivent finir par s'accumuler un peu partout. Nos vaisseaux, les petits conduits de l'organisme ne font-ils pas à la longue comme les tuyaux de nos appartements; ils doivent avoir tendance à se tapisser de calcaire, à se « calcarifier », à perdre par suite de leur souplesse et de leur élasticité. D'où menace d'artéro-sclérose. Dépôts dangereux dans nos organes, irritation des reins et de la vessie, formation de la pierre, etc. Nous ne savons pas ce qui se passe dans l'économie. Il y a simple probabilité qu'il en est ainsi que nous venons de le dire. On pourrait même ajouter qu'en somme, nous n'avons fait qu'une hypothèse toute gratuite.

Malheureusement la logique et les faits plaident si bien en faveur de cette hypothèse qu'il serait imprudent de n'en pas tenir compte. Les faits! on en recueille tous les jours maintenant que l'on y prend garde. Ainsi, tout dernièrement, M. le Dr Delbery, de Gravelines, dans une note à l'Académie de médecine, signalait précisément un cas de production de calculs sous l'influence de l'eau ingérée. Il a dû enlever par la taille sus-pubienne des calculs calcaires chez trois enfants dont l'un n'était âgé que de vingt-cinq mois. Or ces trois enfants buvaient exclusivement de l'eau de la nappe souterraine très riche en carbonate de chaux. M. Delbery n'a rencontré aucun calculeux chez les individus qui buvaient une eau différente, notamment l'eau de pluie recueillie dans une citerne. Second cas analogue. Injection chez un enfant d'eau de chaux dans l'urètre et production rapide de calculs.

Sous les tropiques, les observations nous donnent raison jusqu'à l'évidence. Un médecin anglais très connu, M. P.-J. Freyer, a constaté que les calculs vésicaux sont fréquents dans ces régions. En 1899, dans les différents hôpitaux du pays, on dut pratiquer 4,486 opérations pour calculs. M. Freyer admet comme nous que ce sont les conditions géologiques qui amènent ces complications. D'une manière générale, dit-il, les calculs sont surtout fréquents dans les grandes plaines d'alluvion de l'Inde et du Gange supérieur. Ces plaines sont imprégnées de sels de chaux dont les eaux de la région contiennent de fortes proportions. Bref, c'est l'eau de boisson qui a la plus grande influence sur la production des calculs.

Nous avons donc raison de soutenir qu'il faut prendre garde aux eaux calcaires. Tout excès de chaux dans l'organisme doit finir par nous jouer de mauvais tours. Il faut « déminéraliser » les eaux de

Digitized by Google

table et choisir pour l'usage journalier celles qui se rapprochent des eaux médicinales peu riches en sels. Quand on ne possède pas à sa disposition des eaux minérales, on peut toujours se servir d'eau bouillie et aérée à laquelle on peut rendre la sapidité qu'elle a perdue en y faisant dissoudre quelques grains de sel marin. On évitera ainsi les conséquences de l'ingestion en excès du calcaire, la tendance aux rhumatismes, à la gravelle, à l'artéro-sclérose, et la vieillesse prématurée.

A propos de vieillesse M. Metchnikoff, de l'Institut Pasteur, vient de nous révéler le secret du blanchiment des cheveux, car en fait personne n'avait jusqu'ici fourni une explication satisfaisante. Les cheveux blancs ne sont pas l'apanage exclusif de la vieillesse. On voit des jeunes gens qui sont blancs à vingt ans et puis, les plus beaux cheveux noirs peuvent passer au blanc en quelques minutes. D'autres enfin, ont des cheveux et des moustaches offrant tous les états intermédiaires de décoloration. Le mécanisme de la décoloration des cheveux échappait aux physiologistes. M. Metchnikoff paraît avoir été plus heureux que ses devanciers. Les cheveux se décolorent tout bonnement parce qu'un organisme ignoré jusqu'ici enlève sans façon le pigment des poils. Tout le monde connaît aujourd'hui les phagocytes, et la phagocytose, une découverte capitale de M. Metchnikoff qui remonte déjà à près d'une vingtaine d'années. Rien de si singulier que la *phagocytose!* Si singulier que l'on s'est d'abord demandé s'il ne s'agissait pas d'une illusion de biologiste! Or, c'est la réalité même. Il existe dans le sang des globules blancs très mobiles qui courent sus à toute matière étrangère introduite dans les tissus et notamment aux microbes envahisseurs; comme des gendarmes, ils font la police de l'organisme. Ils s'assemblent, entourent l'intrus, l'entraînent et le font disparaître dans leur masse. Ces globules blancs ou phagocytes sont d'une vigilance étonnante. Ils est très rare qu'ils ne détruisent pas l'ennemi, à moins qu'affaiblis ou en trop petit nombre ils ne soient vaincus à leur tour. Cette défense de l'organisme par la police des phagocytes est une conception tant de fois vérifiée qu'elle est maintenant passée à l'état de vérité démontrée. Il y a des phagocytes de plusieurs espèces. Or c'est aussi un phagocyte qui dévore la matière colorante du cheveu.

Il a vu ces phagocytes à l'œuvre chez le cheval, chez l'homme, etc. Tout comme les globules blancs du sang ou leucocytes, ces globules du cheveu enlèvent la matière colorante, quand certaines conditions de l'organisme sont favorables. Ces *pigmentophages*, comme les appelle M. Metchnikoff, représentent des cellules

Digitized by Google

de formes sans cesse changeantes, petites, molles, ramassées en boule où s'étirant et émettant en tous sens des prolongements, de véritables tentacules. Cela remue, va et vient avec une rapidité prestigieuse. Les pigmentophages enlèvent la matière colorante un peu comme les balayeurs des rues enlèvent les poussières et les boues. Ces hôtes du cheveu vivent dans toute son étendue, mais inertes et comme sans vie. Puis si certaines circonstances, encore mal définies, se présentent, le pigmentophage se réveille, entre en action, dépouille le cheveu et se retire gorgé de matières, en général, dans le bulbe pileux où on le rencontre en abondance. Et dans le bulbe pileux du cheveu intact, on ne trouve que très peu, d'ordinaire, de pigmentophages.

Le secret de la décoloration des cheveux est là. Quant aux conditions qui permettent aux pigmentophages d'entrer en jeu, on ne peut encore que les soupçonner; elles résident dans une modification de l'économie. Ainsi certaines maladies infectieuses, par exemple, la fièvre typhoïde, amènent assez souvent le blanchiment des cheveux. Il est vraisemblable qu'une toxine envahit les tissus et même les cheveux, car les cheveux sont perméables à quelques poisons; on y rencontre, par exemple, de l'arsenic après empoisonnement. Les émotions très vives doivent aussi déterminer la production de toxines, et sous leur influence les pigmentophages se réveillent et accomplissent leur œuvre de destruction, et quelquefois très vite, en quelques heures. On connaît le cas d'un ouvrier de trente-six ans qui s'endormit avec des cheveux noirs et se réveilla avec des cheveux blancs. Origine : un accident de chemin de fer. On se rappelle le cas classique de Marie-Antoinette, celui de Louis de Bavière, etc. Les exemples abondent.

Les pigmentophages creusent les cheveux par leurs mouvements et leurs appendices protoplastiques, si bien que l'air peut pénétrer à l'intérieur. On n'avait donc pas tort de dire autrefois que des cheveux blancs étaient des cheveux plein d'air. Mais cette observation ne tirait personne d'embarras sur la cause réelle de la décoloration. Tout est clair aujourd'hui!

Pourrait-on éviter cet accident capillaire? M. Metchnikoff le croit. Il sera possible, sans doute, de trouver des substances chimiques qui tueront les pigmentophages dans leur retraite. C'est à chercher. Mais est-ce bien utile? Quoi de joli comme des cheveux blancs!

A l'école royale de Charlottenbourg, à Berlin, fonctionne dans le laboratoire de mécanique de M. le professeur Josse un moteur très ingénieux dont il ne faut pas laisser ignorer l'existence à nos ingénieurs et à nos chefs d'industrie. La machine à vapeur

Digitized by Google

est le plus détestable des moteurs connus au point de vue du rendement. On met 100 kilos de houille dans le foyer et, sur ces 100, il y en a 14 à peine qui soient directement utilisés. Cela tient à diverses pertes de transformation depuis le foyer, en passant par la chaudière, jusqu'au cylindre moteur, et surtout à ce qu'il faut employer énormément de combustible pour chauffer l'eau à 100 degrés avant d'obtenir de la vapeur, produit seul utile dans l'opération. L'idéal serait d'obtenir une vapeur qui se formât sans presque dépenser de combustible et dont la pression s'élevât rapidement en quelques degrés de chauffe. Nous en sommes loin avec la vapeur d'eau. Donc, mauvaise machine thermique que le moteur à vapeur. Mais si commode, si souple, si puissante à volonté! Aussi, malgré tout, triomphe-t-elle encore partout. On a cherché à mieux utiliser le combustible dépensé en condensant la vapeur qui sort du piston et en la renvoyant avec toute sa chaleur inutilisée dans la chaudière, en employant des machines à plusieurs cylindres dans lesquelles on épuise jusqu'au bout la pression de la vapeur, etc. On a réalisé ainsi des économies évidentes et par d'autres moyens encore. Mais à Berlin on a essayé d'une solution plus radicale, qui a parfaitement réussi.

La vapeur d'eau est coûteuse à produire. C'est pourquoi, en 1850, du Tremblay imagina, le premier, des moteurs à vapeur moins chère à produire, machines à éther, à ammoniaque, à acide sulfureux. La construction en était difficile et le système fut abandonné. A l'école de Charlottenbourg, MM. Behrens et Zimmermann ont repris l'idée très heureusement. A une machine à vapeur ordinaire qui ne fournissait pas assez de puissance motrice, on a ajouté une machine à gaz sulfureux associée à la première. De cette collaboration, il est sorti une économie considérable sur la consommation de houille. Le système est d'ailleurs simple. La vapeur qui a déjà servi dans le grand moteur est recueillie, à sa sortie du piston, dans un récipient analogue au condenseur ordinaire. Cette vapeur en se condensant élève la température de tuyaux pleins de gaz sulfureux liquide refoulé sur place par une pompe. L'acide sulfureux liquide bout à 9 degrés; la chaleur de la vapeur d'eau transforme le liquide en vapeur et fait monter sa pression de quelques atmosphères. Cette vapeur sous pression s'en va dans le cylindre d'une autre machine auxiliaire et la met en marche. Puis cette vapeur retourne à l'état liquide et est envoyée de nouveau au condenseur de la machine à vapeur où elle repasse à l'état gazeux. Et ainsi de suite. Le calorique perdu de la vapeur d'eau est ici utilisé à mettre en fonction une autre machine. Or, la machine à vapeur seule fournissait 35 chevaux, les deux machines combinées produisent

Digitized by Google

plus de 55 chevaux, sans augmentation de consommation de charbon. Bref, sans grande dépense accessoire; une fois le second moteur installé, on peut réaliser une économie supérieure à 40 pour 100. C'est énorme surtout pour les grandes installations.

On a aussitôt construit sur le même principe, à la station électrique de Markgrafenstrasse un moteur de 175 chevaux qui fonctionne très régulièrement.

L'avantage économique de ce dispositif saute aux yeux, puisque au lieu de dépenser par heure, par exemple pour une installation de 2,000 chevaux, 1,000 kilog. de houille, on n'en consomme plus que environ 600; ce qui fait gagner au bout d'une journée de dix heures 4,000 kilog. Mais il y en a d'autres. Une usine a été construite pour 2,000 chevaux; la production grandissant, il faudrait élever des bâtiments nouveaux, acheter d'autres machines à vapeur, procéder à toute une nouvelle installation. Or avec la nouvelle machine à vapeur froide, peu encombrante, il suffira de dépenses relativement faibles pour augmenter la force motrice en raison de la production. Ainsi, on disposait de 3,000 chevaux; il en faudrait tout de suite 4,000. La machine à vapeur froide ajoutée aux anciennes machines à vapeur les fournira vite sans augmentation de consommation de charbon.

Le moteur à vapeur d'acide sulfureux liquide, travaillant seul, pourra souvent fournir de la force motrice à un prix comparable à celui des moteurs naturels. Il lui faut très peu de chaleur. Les gaz perdus des hauts fourneaux lui en céderont assez pour la faire fonctionner; les puits artésiens à température élevée, les geysers, la radiation solaire! Ici, pour mettre en marche le système, il suffit d'un petit écart de température. Et ces différences de température sont de celles que l'on peut rencontrer ou faire naître à très bas prix.

L'acide sulfureux est un gaz qui agit énergiqnement sur les voies respiratoires. Mais il est enfermé en vase clos; c'est toujours le même qui sert dans la machine de Charlottenbourg.

Nous croyons donc ce système destiné à se répandre dans beaucoup d'applications, car tout le monde est intéressé à faire des économies de charbon et d'installation, et le nouveau type résout le problème, pour le moment, dans les meilleures conditions possibles.

HENRI DE PARVILLE.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

8 février 1902.

Le gouvernement n'a pas encore fixé le jour où se feront les élections. Il fait annoncer, par ses journaux, des dates différentes, afin de tâter l'opinion; mais, si l'on en croit l'organe habituel du ministre de l'agriculture, le *Petit Parisien*, ce serait la date du 20 avril que le cabinet aurait choisie. Jusqu'à ce que le décret de convocation ait paru au *Journal Officiel*, on ne peut être sûr de rien, et la plus simple prudence commande de se préparer, comme si le scrutin devait s'ouvrir demain. En cette matière, pas plus que dans aucune autre, il n'y a pour ce gouvernement ni lois, ni règlements, ni usages reçus; il ne prendra conseil que de son intérêt; il reculera ou il avancera l'échéance suivant le profit qu'il en attendra.

Ses hésitations prouvent qu'il n'est pas sans inquiétude. On a beau avoir en main toutes les armes, en projet toutes les ruses, on n'est jamais certain de réussir, et beaucoup, parmi les candidats, en sont à se demander, en regardant ce ministère, quel est, pour être élu, le plus avantageux de le soutenir ou de le trahir.

D'autre part, on peut voir, à l'ardeur fiévreuse avec laquelle la Chambre travaille, combien elle est hantée par le souci électoral.

En deux séances elle abat plus de besogne qu'en quatre années. Les lois qu'elle bâcle auront-elles une suite? Seront-elles appliquées? Elle n'en sait rien et, à vrai dire, ne s'en préoccupe guère; que l'électeur les prenne au sérieux et en soit satisfait, elle ne demande pas autre chose. Elle vient d'émettre, en quelques heures, une série de votes sur ce que le langage officiel appelle « l'outillage national »; elle a adopté, en un clin d'œil, tout un programme de travaux, qui comporte plus de 600 millions de dépenses. Où prendra-t-elle les fonds? Dans un temps où le Trésor est en déficit de plus de 200 millions, où, comme vient de le démontrer M. Jules Roche, le chiffre des impôts, qu'en 1874 l'Assemblée nationale, avec la sincère intention de tenir sa promesse, déclarait provisoires, est monté, depuis cette époque, par la grâce des gouvernements républicains, de

Digitized by Google

2 milliards 555 millions à 3 milliards 606 millions, avec quel argent pense-t-elle exécuter ce programme? Et de quelles taxes nouvelles compte-t-elle, pour en venir à bout, surcharger les contribuables? Elle l'ignore; mais elle se flatte que les régions qui doivent bénéficier de ces travaux les tiendront déjà pour accomplis, et que, sauf à reconnaître plus tard qu'on les a trompées, elles commenceront par réélire les députés qui les auront votés.

Il en est de même du projet qui règlemente le travail dans les mines. Comment s'est-il produit? Quelle est son origine? M. Aynard l'a rappelé dans une puissante argumentation : ce projet n'est qu'une humble réponse aux sommations des mineurs; le gouvernement qui insiste pour qu'on l'adopte, la majorité qui en a voté l'urgence, ne se doutaient pas, il y a un an, de son opportunité; ils ne songeaient point à l'élaborer. Les grévistes se sont levés; ils ont mis en demeure le cabinet; ils l'ont obligé à tenir en alerte, pendant plus de six semaines, toutes les garnisons de France. Cela a suffi. M. Waldeck-Rousseau s'est incliné; il a promis que son gouvernement allait se mettre à l'œuvre immédiatement, et c'est sous la menace des mineurs que ministres et Chambre ont rempli l'engagement. Vainement M. Baudin déclare que le gouvernement n'entend pas créer un précédent, et que la loi ne sera faite que pour les mineurs; les conséquences s'en imposeront d'autant plus, elles seront d'autant plus réclamées par les autres corps de métiers, que les mineurs, malgré l'intérêt dont ils sont dignes, n'ont aucun titre à cette situation privilégiée. Leur condition est meilleure que celle de beaucoup d'ouvriers, et ceux-ci seront dans leur droit, en exigeant qu'on applique aux uns ce qu'on aura concédé aux autres.

Ni la Chambre ni le gouvernement ne peuvent nier le péril du principe qu'ils viennent d'introduire. Mais les mineurs sont des électeurs : leurs suffrages peuvent décider de la défaite ou du succès des candidats; c'est assez pour que soit écartée toute considération d'intérêt public.

La loi a été votée. Cependant cette loi elle-même ne contente pas le parti de la révolution. L'organe de la fédération des mineurs, le citoyen Cotte, a repoussé le projet, dès qu'il l'a connu, et, dans une lettre adressée au groupe socialiste, il a sommé le Parlement de dire « s'il veut la paix ou la guerre sociale. » Il a déclaré que la fédération « maintenait intégralement ses revendications »; ce sera la guerre, si l'Assemblée n'y fait droit.

Est-ce pour apaiser ces colères que le gouvernement redouble d'acharnement contre les moines? Ce qui est certain, c'est que tandis que les grévistes le menacent de la guerre sociale, il travaille, autant qu'il est en lui, à allumer la guerre religieuse.

S'il est des personnes qui ont cru qu'il n'avait fait voter la loi

Digitized by Google

sur les associations que pour donner une satisfaction platonique aux passions révolutionnaires, en se réservant de ne pas l'appliquer, elles doivent aujourd'hui, à moins d'un optimisme incurable, s'apercevoir de leur erreur.

Non seulement le gouvernement applique la loi jusque dans ses dispositions les plus rigoureuses, mais encore il l'aggrave; il y trouve des prohibitions ou des pénalités qui n'y sont pas; il l'étend à des cas qu'elle n'a point prévus. Bien plus, il crée des interdictions là où elle avait reconnu des droits.

Ce n'était pas assez de prononcer la dissolution des congrégations et de faire opérer par justice la liquidation de leurs biens; le gouvernement prétend atteindre dans leur domicile privé ceux qui n'en font plus partie; il leur retire, selon son bon plaisir, des droits et des libertés dont aucune loi ne les a dépossédés. Prêtres, il leur défend de prêcher; citoyens, il veut les empêcher de prendre la parole dans des cours publics ou d'enseigner dans des écoles libres. Il les met hors la loi pour les mettre hors du pays; il veut les réduire à quitter la France, en leur ôtant les moyens d'y vivre.

Cependant ses déclarations étaient formelles. M. Waldeck-Rousseau avait affirmé que les dispositions de la loi n'entraînaient contre ceux qui avaient appartenu aux congrégations aucune *diminutio capitis*, suivant son expression; il avait répondu à M. Denys Cochin, en s'étonnant même des questions posées : « Quant au droit d'ouvrir des écoles, la Chambre sait à merveille qu'il est réglé par une loi spéciale (loi du 30 octobre 1886); il suffit d'une simple déclaration... Cette loi garde toute sa force; la loi actuelle n'y touche même pas. »

Et aujourd'hui, ajoutant une palinodie de plus à toutes celles qui marquent sa carrière politique, le même homme charge son directeur des cultes, M. Dumay, d'informer le Conseil d'Etat que, en donnant à la loi du 1er juillet 1901 cette interprétation, il a commis une erreur et que, présentement, il la reconnaît. Il allègue une méprise imaginaire pour revenir sur tout ce qu'il a promis; il réclame et il obtient de cette assemblée (à une majorité de deux voix, il est vrai), un avis d'après lequel une congrégation, déjà autorisée, ne pourra désormais ouvrir une école sans un décret rendu en Conseil d'Etat.

Quel esprit le mène donc? Quelle nécessité pèse sur lui? Si habitué qu'il soit à se renier lui-même, quelle puissance occulte a pu déterminer M. Waldeck-Rousseau à infliger à sa propre parole la honte de ce nouveau démenti?

Ce n'est pas tout encore. Les prescriptions de la loi du 1er juillet 1901 contre les congrégations leur sont particulières; ce sont des mesures d'exception qui ne touchent pas les laïques; ceux-ci

Digitized by Google

sont libres de s'associer. Eh bien! voici à Rouen des femmes du monde qui n'ont fait aucun vœu, qui ne sont liées entre elles par aucun engagement; elles ont résolu seulement, dans le deuil de leur foyer, de se vouer au soulagement des malades; elles soignent les cancéreux; elles se consacrent volontairement, par amour pour le Christ, à cette tâche répugnante et sublime. On les poursuit; on fait des perquisitions dans l'établissement où elles passent leur vie. Le juge d'instruction les interroge : elles sont suspectes, en attendant qu'on les déclare coupables. Va-t-on poursuivre aussi la Société de Saint-Vincent de Paul? Dira-t-on que les Dames du Calvaire n'avaient pas fait de déclaration? Mais on citait récemment une société d'artistes qui avait omis cette formalité. L'a-t-on poursuivie? L'a-t-on inquiétée? Est-ce donc qu'on ne s'attaque qu'aux croyances, et suffira-t-il qu'une croix s'élève au-dessus d'une œuvre de bienfaisance pour que, de même que les sans-patrie d'Arles, les ministres veuillent l'abattre?

C'est évidemment la guerre religieuse que le gouvernement prétend engager. Quel est son mobile? Quel est son but? Pense-t-il masquer ainsi le néant des réformes dont il avait leurré les masses? Est-ce en agitant à leurs yeux cette loque de l'anticléricalisme qu'il ralliera les mineurs de Montceau, les viticulteurs du Midi, les contribuables surmenés de toutes les communes? Nous doutons que ce programme les contente. Puisse-t-il du moins rallier contre cet abominable régime tous ceux qu'il atteint ou qu'il menace!

Ce gouvernement ne recule que devant ceux qui lui résistent; il n'avance que contre ceux qui lui cèdent. Voilà la vérité dont on aurait dû depuis longtemps se pénétrer; il n'est plus possible de l'ignorer ou de la méconnaître.

Il y a en France bon nombre de syndicats constitués en dehors des conditions légales : ceux qui les ont formés ne s'en cachent pas; on les admet à la Bourse du Travail, redoutée et par là même favorisée par le gouvernement; ils se savent à l'abri des poursuites; ce n'est pas contre eux qu'instrumentent les juges d'instruction. L'an dernier, avant que fût votée la loi des associations, la fédération socialiste, par une série de décisions que nous avons signalées ici, a jeté son réseau sur la France; elle l'a partagée en régions, sur lesquelles ses sections devaient exercer leur action; elle s'est constitué un budget, des agents, des bureaux. Rien de tout cela n'était légal, et cela se faisait publiquement, au grand jour, en vue de préparer la révolution sociale. A-t-on réprimé les promoteurs de l'entreprise? Pas le moins du monde, car on les craignait. Plus nous irons, plus on leur obéira; plus on traitera avec eux de puissance à puissance, comme faisait naguère M. Waldeck-Rousseau avec les mineurs de Montceau; on s'effacera, on

Digitized by Google

s'effondrera d'autant plus devant eux que, par la faiblesse qu'on leur a déjà témoignée, on n'a fait que les rendre plus forts et plus audacieux.

Pourquoi n'en est-il pas de même à l'égard des catholiques, des conservateurs, des modérés? Est-ce parce qu'ils représentent des croyances et des principes que le gouvernement et ses bandes ont juré d'abolir? Oui, sans doute, c'est pour ce motif; mais ce motif n'est pas le seul. C'est encore, c'est surtout peut-être, parce que, du côté des catholiques, des conservateurs, des modérés, aucune résistance n'est venue; on a, dès lors, senti que contre eux on pouvait tout se permettre. Ils se sont toujours persuadés qu'en cédant sur un point, ils sauveraient les autres, et qu'en supportant beaucoup, ils obtiendraient enfin d'être supportés eux-mêmes. Ils ne connaissaient pas les gens à qui ils avaient affaire, pleutres devant les forts, insolents devant les faibles.

L'avis que vient de rendre le Conseil d'Etat devrait les éclairer.

Le 11 septembre dernier, contrairement aux engagements pris devant la Chambre par le chef du cabinet, M. Leygues, prétendant que l'article 13 de la loi sur les associations s'applique aux écoles primaires, interdit aux inspecteurs d'académie de recevoir la déclaration d'ouverture d'une école libre, faite par tout membre d'une congrégation autorisée, qui ne présenterait pas pour cette école une autorisation spéciale. La circulaire était illégale; il n'y avait, pour les congrégations autorisées, qu'à passer outre, en faisant constater par huissier la déclaration dont on leur refusait le récépissé, et à attendre l'action judiciaire. Tout au contraire, les congrégations, effrayées, ont fait aussitôt leur soumission; elles ont sollicité l'autorisation, fournissant ainsi à l'ennemi une arme contre elles. C'est alors qu'on a vu le directeur des cultes, M. Dumay, présenter au Conseil d'Etat les six mille demandes qu'il avait reçues, et dire à cette assemblée : « Eh quoi! alors que les intéressés eux-mêmes interprètent la loi comme nous, en demandant l'autorisation, vous voudriez l'interpréter différemment? »

Les victimes, sans s'en rendre compte, s'étaient rendues ainsi les complices de leurs persécuteurs.

Souvenons-nous de ce qui s'est passé jadis en Belgique et surtout en Allemagne. Là aussi les sectes se sont déchaînées contre les catholiques; elles ont foulé aux pieds leurs droits et tourné contre eux les pouvoirs publics. Mais, en les attaquant, elles ont trouvé, comme on dit, à qui parler. Clergé et laïques, prêtres et évêques, tous se sont levés, tous se sont unis; aucun conseil, aucune influence n'a pu obtenir d'eux qu'ils acceptassent la situation à laquelle on s'était flatté de les réduire. Ils ont connu, sans doute, des jours difficiles, les procès, les amendes, les emprison-

Digitized by Google

nements, les exils. Ils ne se sont pas découragés. Les oppresseurs s'imaginaient qu'ils en auraient raison; ils se vantaient de n'être point de ceux qui vont à Canossa, et il est probable en effet qu'ils ne s'y fussent jamais rendus, s'ils n'avaient rencontré que des afflictions résignées et des protestations muettes. Mais là où ils avaient espéré des défaillances et des divisions, ils ont trouvé l'accord dans la résistance. Ceux qu'ils poursuivaient n'ont pas seulement fait l'entente entre eux, ils ont cherché des alliances, ils ont rallié à leur cause d'autres intérêts, en la plaçant elle-même sur le terrain des droits de tous et de la liberté commune. On sait le résultat. En Belgique, les catholiques sont, depuis près de dix ans, au pouvoir; sous leur règne la liberté de tous est respectée et le pays prospère.

En Allemagne, Bismarck avait été vaincu, avant même que son maître l'eût disgrâcié. Bénéficiaires et continuateurs de la politique inaugurée par leurs évêques et leurs hommes d'Etat, les catholiques ont pris au Reichstag une place prépondérante, et sont devenus les arbitres de ses décisions.

Union et résistance! A ces deux conditions, nous aurions pu, nous pouvons encore vaincre; c'est pour ne les avoir pas remplies que nous avons contre nous fortifié l'ennemi.

Tandis que le gouvernement laissait toute latitude aux fédérations socialistes, il poursuivait les Assomptionistes, et, aussitôt, au lieu de les soutenir, — non à cause de leurs opinions, mais parce qu'ils représentaient un droit, — des voix s'élevaient, même dans les rangs des catholiques, pour dire : « C'est de la politique. Ne nous mêlons pas à la querelle. Les autres congrégations seront épargnées. » On se trompait; sous le prétexte de la politique, c'était bien aux moines qu'on en voulait; par la brèche ouverte contre les Assomptionistes, on allait atteindre les autres ordres religieux. Dira-t-on aujourd'hui qu'on ne vise que les Jésuites et que, si on les traque jusqu'à les exposer à mourir de faim, on n'assurera que mieux l'existence des autres congrégations? Il ne s'écoulera pas de longs jours avant que cette illusion soit dissipée. N'a-t-elle pas déjà reçu son démenti dans les prétentions affichées contre les Dames du Calvaire de Rouen et contre les écoles libres? Mais M. Waldeck-Rousseau vient de dire qu'il n'écarte les réguliers que pour affranchir de leur joug les séculiers. Eh bien! s'il en est, dans les rangs du clergé séculier, qui se laissent séduire à cette parole, ils vérifieront, sous peu et à leurs dépens, l'estime qu'elle méritait.

Est-ce donc que la religion seule soit en péril, et les intérêts laïques doivent-ils demeurer indifférents à sa cause, sous prétexte que la leur n'est point engagée?

Digitized by Google

Ils seraient bien aveugles de le croire; il n'en est pas un que ne menace le même arbitraire. Après le clergé séculier, qu'on prétend protéger contre les congrégations, c'est l'enseignement de l'Etat, c'est l'Université qu'on fait mine de défendre contre l'enseignement libre et contre l'Eglise. L'interpellation de M. Pastre a pu déjà donner à l'Université une idée de la manière dont on entend sa liberté. Cette interpellation a été repoussée par la Chambre; M. Beauregard et M. Perreau ont noblement défendu l'Université; M. Leygues, lui-même, a combattu les doctrines de l'interpellateur. Ces doctrines n'en rentrent pas moins dans l'esprit de la politique actuelle; comme l'a dit M. Firmin Faure, c'est le ministère qui les a encouragées; c'est lui qui a cherché ses appuis parmi les insulteurs du drapeau; il leur livrerait l'Université, comme il leur a livré l'armée; comme il vient de leur livrer la marine, en la mettant sans contrôle, par la suppression des pouvoirs du chef d'état-major général, aux mains de l'odieux sectaire, qui a nom Lanessan, et de ses satellites. Délivrée de l'enseignement libre, l'Université verrait bientôt se dresser contre elle toutes les accusations sous lesquelles son rival aurait succombé.

On lui ferait, au nom de la libre-pensée, le sort que l'Union démocratique du Sénat vient de faire, au nom de la défense républicaine, au centre gauche de cette assemblée.

Ce n'était point assez d'avoir exclu du bureau du Sénat les membres de ce groupe. Le nouveau président de l'Union démocratique, M. Combes, qui fut jadis, si nous ne nous trompons, un des familiers de l'institution ecclésiastique de Pons, a prononcé, dans son discours d'installation, une excommunication en règle contre les modérés. Il a déclaré qu'aux élections prochaines, on ne réputerait républicain que les partisans du ministère. Les autres seront indistinctement combattus comme nationalistes ou cléricaux. Et, comme on ne peut plus défendre aujourd'hui la liberté de conscience, la liberté d'enseignement, la liberté d'association, l'armée, le drapeau, la patrie, sans être qualifié de clérical ou de nationaliste, on voit sur quelle masse de citoyens s'étend la malédiction de M. Combes et des radicaux, ses amis.

Les pauvres gens ne s'aperçoivent pas qu'ils prononcent leur propre arrêt, en condamnant ainsi les modérés. A les entendre, on n'est pas républicain avec M. Piou ou même M. Meline; on l'est parfaitement avec M. Paschal-Grousset ou M. Léo Melliet. Croient-ils que ceux-ci leur sauront gré de leur condescendance, et que le jour, — prochain si les choses continuent de ce train, — où les socialistes arriveront au pouvoir, les radicaux, réduits à leurs propres forces, seront pris par les vainqueurs en considération?

Si acharnés qu'ils soient contre la religion, ils ne sont pas encore

Digitized by Google

pour cela tout à fait convertis au socialisme, et dans le débat qui vient de s'élever au Sénat sur les bureaux de placement, ils n'ont pas craint de tenir tête à M. Millerand. Le ministre du commerce prétendait supprimer les bureaux payants et n'admettre que ceux qu'auraient créés le gouvernement ou les syndicats; c'était un premier pas pour entraver la liberté des contrats, et substituer à l'action des particuliers l'intervention tyrannique de l'Etat ou l'incorporation forcée des ouvriers dans les groupes collectivistes. M. Prévet a démasqué le projet, et saisi l'occasion de rendre hommage à la Bourse indépendante du travail, en opposant aux éloges qu'avait faits d'elle M. Loubet, la conduite du ministre du commerce refusant de lui faire remettre l'allocation que le Conseil municipal avait votée pour elle. 190 voix contre 80 ont donné raison à M. Prévet et condamné la thèse du ministre. Il y avait des radicaux dans cette majorité; ils ont voté, cette fois, avec les progressistes et avec la droite, et ils ont été trop heureux d'avoir leur concours; car sans la droite et les progressistes, M. Millerand, l'orateur de Saint-Mandé, triomphait. Image réduite du sort qui serait fait aux radicaux le jour où les hommes qu'ils excommunient viendraient à leur manquer; image aussi de la destinée qui attend l'Université, le jour où elle sera seule en face des Loges maçonniques et des sans-patrie.

Nous pourrions passer en revue tous les intérêts, intérêts de l'industrie, intérêts de l'agriculture, intérêts des grandes Compagnies, intérêts des ouvriers comme des patrons, intérêts de l'armée, nous rencontrerions partout, dans le gouvernement, le même effort pour les diviser et les asservir, une fois isolés les uns des autres, et par là même, pour tous, la nécessité de déjouer l'entreprise en s'unissant.

C'est la morale du fabuliste; c'est la leçon du vieillard de La Fontaine à ses enfants :

> Toute puissance est faible à moins que d'être unie.

C'est l'histoire de ces dards que, liés ensemble, les enfants ne peuvent rompre, mais que le père brise en les séparant.

> Il sépare les dards et les rompt sans effort;
> Vous voyez, reprit-il, l'effet de la concorde.

Appliquons la leçon aux partis, aux intérêts, aux droits, à toutes les causes que le gouvernement met en péril. Tous vaincront, s'ils savent s'unir.

A mesure que les élections s'approchent, cette vérité, nous aimons à le reconnaître, devient plus évidente et mieux accueillie. De toutes parts elle trouve des écrivains, des orateurs, des apôtres pour la prêcher ou la propager.

Digitized by Google

Nous aurions à citer d'abord la Ligue de la Patrie française. Voilà deux ans que ses intrépides fondateurs, M. François Coppée et M. Jules Lemaître, ont commencé leur campagne. Quelques-uns souriaient de leurs débuts; on se demandait quelle idée avait pris ces « gens de lettres » de se mêler de politique; ils auraient pu répondre qu'ils s'en mêlaient, parce que ceux dont le devoir était de s'en occuper s'en abstenaient. Ils firent mieux; ils persévérèrent. On déclarait que leur œuvre ne vivrait pas, et le *Temps*, qui ne tenta jamais pareil effort, annonçait chaque soir, avec sa lourde ironie, qu'elle était morte. Elle a survécu pourtant; elle s'est développée; elle a étendu ses branches si loin que beaucoup en recherchent l'ombrage, et que d'autres se désespèrent de ne pouvoir l'abattre. En ce moment, M. Jules Lemaître, assisté de M. Cavaignac, dont ce ne serait pas justice de taire la vaillance, fait son tour de France; il jette du Nord au Midi des semences, qui porteront fruit. Nous lui recommandons les régions du centre, qui ont, plus que d'autres, peut-être, besoin de sa parole.

M. Piou, à son tour, s'est fait le missionnaire de l'*Action libérale*; il déploie dans les départements cette éloquence persuasive que nous avons regretté de ne pas entendre plus souvent à la Chambre, et qui est justement applaudie partout où il la fait connaître. L'union, l'union! C'est toujours le premier et le dernier mot de ses discours.

« Quand le naufrage menace le navire, disait-il récemment à Reims, passagers et équipage, tout le monde se confond dans le même effort pour le salut commun... Par dessus tout, il faut l'union. Ne discutons pas sur de vaines théories; ne discutons plus des personnes; laissons en arrière les luttes d'hier. Nous sommes tous soldats de la même cause. La liberté pour tous, l'égalité devant la loi, le droit commun, voilà notre devise. Tous ceux qui l'inscrivent sur leur drapeau peuvent compter sur notre concours. »

A la bonne heure. Voilà le langage qui convient à l'heure présente.

Tandis que M. Piou parlait ainsi à Reims, le 26 janvier, dans un banquet, tenu la veille à la salle Wagram, un sénateur de la droite, notre distingué collaborateur, M. de La Marzelle, exprimait, presque dans les mêmes termes, les mêmes pensées :

« Ce sera la patrie elle-même, s'écriait-il, que défendront tous ceux qui, aux élections prochaines, combattront les candidats officiels de M. Waldeck-Rousseau. De ceux-là nous serons; je l'ai dit et je le répète; ce ne sont pas les royalistes qui apporteront la division... Dans la lutte prochaine, oublions les haines, oublions les rancunes, oublions les paroles plus ou moins désagréables; ne

Digitized by Google

regardons même pas les personnes; regardons au-dessus d'elles ce qu'elles défendent avec nous. »

Nous souhaitons que ces patriotiques exhortations soient entendues; nous souhaitons même que cette union ne précède pas seulement les élections prochaines, mais qu'elle leur survive. Quel que soit le résultat du scrutin, fût-il favorable aux causes que nous soutenons, donnât-il la majorité à leurs partisans, le péril ne sera pas écarté; l'ennemi n'aura pas déposé les armes, et bien des années se passeront encore pendant lesquelles il faudra marcher de concert pour le refouler.

Le prince de Galles a fait le voyage de Berlin; il est venu prendre sa part des fêtes célébrées en l'honneur du quarante-troisième anniversaire de Guillaume II. L'empereur a reçu, avec de grandes démonstrations d'amitié, l'héritier de la couronne britannique; il lui a montré ses troupes et porté des toasts. Mais ces manifestations officielles n'ont fait que rendre plus visible la froideur de la population. La visite du prince de Galles n'a pas calmé les colères soulevées par le discours de M. Chamberlain, et le cœur des masses reste avec les Boërs, en dépit des attentions que le souverain prodigue aux envahisseurs du Transvaal.

Il est avéré aujourd'hui que le chef du cabinet de la Haye, le docteur Kuyper, a fait une démarche auprès du Foreign-Office pour essayer d'apaiser le conflit entre l'Angleterre et les Républiques du Sud de l'Afrique. On sait la réponse de lord Lansdowne, ministre des affaires étrangères; il a écarté par un refus la proposition de la Hollande. Mais les notes officielles n'empêchent point de soupçonner qu'un travail secret se poursuit et d'espérer qu'il ne sera pas vain. Des correspondants autorisés laissent même entrevoir que le sentiment populaire, en Angleterre, si longtemps emporté vers la guerre, n'accueille pas sans faveur les bruits d'une négociation. Quoi qu'il en soit, ce sera un grand honneur pour la reine de Hollande d'avoir approuvé, et probablement souhaité que son gouvernement fît cette tentative. En d'autre temps, nous n'en aurions laissé le soin à personne, et l'on n'eût pas trouvé un ministre des affaires étrangères pour déclarer, avec une sorte de contentement, comme le faisait récemment M. Delcassé, que la France, en de telles conjonctures, « déclinait toute initiative ».

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

H. OUDIN, *Editeur*, 10, Rue de Mézières, Paris.

Vient de Paraître

Pierre SUAU

Le Docteur Phobos

MŒURS PARLEMENTAIRES

Un Volume in-12 : Broché 3 fr.

CHEMIN DE FER DU NORD

SERVICES LES PLUS RAPIDES ENTRE

PARIS, COLOGNE, COBLENCE ET FRANCFORT-SUR-MEIN

Les services les plus rapides entre *Paris*, *Cologne*, *Coblence* et *Francfort-sur-Mein*, en 1re et 2e classes, sont assurés comme suit :

ALLER				RETOUR			
Paris-Nord . . .	dép.	1 50 s.	9 25 s.	Francfort-s-Mein.	dép.	8 25 m.	5 48 s.
Cologne.	arr.	11 20 s.	7 58 m.	Coblence	dép.	11 19 m.	8 39 s.
Coblence	arr.	2 52 m.	10 12 m.	Cologne.	dép.	1 45 s.	11 19 s.
Francfort-s-Mein.	arr.	6 32 m.	midi 17	**Paris-Nord** . . .	arr.	11 » s.	8 20 m.

En utilisant le *Nord-Express* **1re et 2e cl. entre Paris et Liège** et le train de luxe *Ostende-Vienne* entre *Liège* et *Francfort-sur-Mein*, le trajet de *Paris-Nord* à *Coblence* s'effectue en **10 heures** et celui de *Paris-Nord* à *Francfort-sur-Mein* en **12 heures** par les itinéraires indiqués ci-dessous pour l'aller et le retour.

ALLER		NORD-EXPRESS 1re 2e cl.	RETOUR		VIENNE-OSTENDE Train de luxe
Paris-Nord.	dép.	1 50 soir	Francfort-sur-Mein . . .	dép.	min. 36
Liège	arr.	7 06 —	Coblence	dép.	2 49 mat.
		OSTENDE-VIENNE Train de luxe	Cologne.	dép.	4 16 —
	dép.	8 08 soir	Liège	arr.	6 » —
Cologne	arr.	11 51 —			1re 2e cl.
Coblence.	arr.	1 22 mat.		dép.	6 30 mat.
Francfort-sur-Mein	arr.	3 33 —	**Paris-Nord**	arr.	mid. 50

NOTA. — Les indications concernant les heures étrangères sont données sous toutes réserves.

Digitized by Google

VINS DE BOURGOGNE

GEORGES MARTIN, *Meursault et Beaune (Côte-d'Or).*

PROPRIÉTAIRE

MÉDAILLE D'OR : Exposition Universelle de 1900

Acquéreur d'Eaux de vie et de Vins fins aux HOSPICES de BEAUNE

Fournisseur de MM. les Officiers Membres du Cercle National des Armées de terre et de mer.

Vins de table choisis et spéciaux aux Abonnés du *CORRESPONDANT*

BONS ORDINAIRES DE TABLE PRIS A BEAUNE

Récolte de 1901,	Rouge :	85 fr. la pièce.	—	Blanc .	105 fr.
» 1900,	»	95 fr.	»	—	»	110 fr.
» 1899,	»	105 fr.	»	—	»	125 fr.

BEAUNE PASSE-TOUT-GRAIN ET MEURSAULT FIN

Récolte de 1899, bonne conserve : **200** fr. la pièce, *le vin logé, pris à Beaune, y compris la fourniture des bouchons.*

VIN DE MESSE, Meursault blanc, récolte de 1899, à fr. **150** la pièce, *le vin logé, emballé sous toile et rendu franco domicile.*

NOTA. — *Le vin blanc de 1901 peut être retenu dès à présent mais ne pourra être expédié qu'à partir de Mars après les soutirages.*

Les colis-postaux de 10 kil. comprenant quatre bouteilles sont expédiés sur demande toute l'année.

Prière d'adresser les ordres à Beaune et de joindre une bande d'abonnement à la première demande.

Remise de 5 0/0 offerte aux abonnés et envoi franco du tarif.

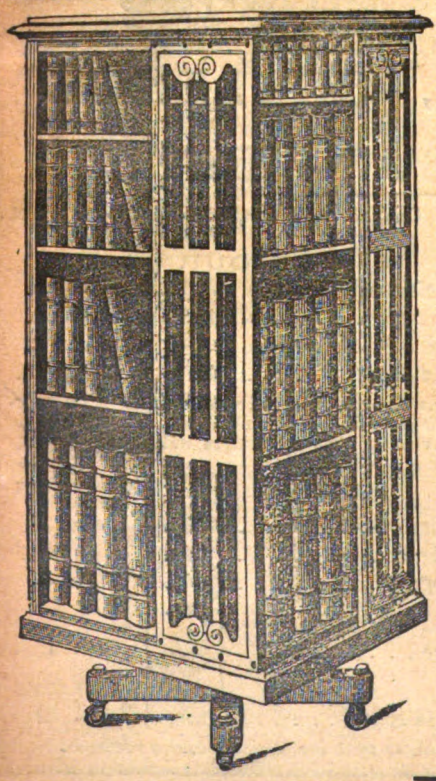

Les MIEUX FAITES

BIBLIOTHÈQUES TOURNANTES

PERFECTIONNÉES

AVEC TABLETTES MOBILES SANS TASSEAUX

J. DERU ET Cie

SYSTEME Bté S. G. D. G.

24, place des Vosges, Paris

Envoi franco du Catalogue illustré avec prix et dimensions.

Les MOINS CHERS

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 16, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

Digitized by Google

APR 1 1902
HARVARD

LE

CORRESPONDANT

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

SOIXANTE-QUATORZIÈME ANNÉE

25 FÉVRIER 1902

Pages.

617. — I. EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE. — *SITUATION ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET SOCIALE.* — I. . . — Cte CHARLES DE BOURBON.

647. — II. LE PROBLÈME ALPIN. . . . . — A. DE LAPPARENT, de l'Institut.

672. — III. *FRANC-MAÇONNERIE.* — L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GRAND-ORIENT DE FRANCE EN 1901 . . . — PAUL NOURRISSON.

686. — IV. TEMPS PERDU. — III . . . . . — Bonne C. DE BAULNY, née Reuher.

718. — V. *ÉRECTION DE DEUX STATUES A DIEPPE.* — L'ARMATEUR ANGO ET LA LIBERTÉ DES MERS . . . . . — CH. DE LA RONCIÈRE.

742. — VI. ÉTUDES LITTÉRAIRES. — *LA CRISE DU ROMAN* . — HENRY BORDEAUX.

767. — VII. LE PLUS ANCIEN HÉROS DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE. — *VERCINGÉTORIX*, A PROPOS D'UNE PUBLICATION NOUVELLE . . . . . — ANDRÉ BAUDRILLART.

777. — VIII. LES ORIGINES DU CHATEAU DE VERSAILLES. — *LOUIS XIII ET LA JEUNESSE DE LOUIS XIV*, D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION . . . . . — L. DE LANZAC DE LABORIE.

784. — IX. LES ŒUVRES ET LES HOMMES, CHRONIQUE DU MONDE, DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE . . . . . — LOUIS JOUBERT

803. — X. CHRONIQUE POLITIQUE.

PARIS
(VIIe)

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1902

Reproduction et traduction interdites. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Digitized by Google

FLEURS POUR ÉGLISES
A NOEL FLEURI - LEVAVASSEUR & MASSON
15, Boulevard Raspail, **PARIS**
NE PAS CONFONDRE - SEULE FABRIQUE
dont les prix *défient* toute concurrence
et livrant *Franco Port et Emballage*
Demander CATALOGUE *gratuit et franco*

Indispensable à toutes les Ménagères
ET PENSIONNATS DE DEMOISELLES
REPRISEUSE MECANIQUE
Avec cette repriseuse n'importe qui peut faire des reprises invisibles, vivement et facilement, sur Bas, Chaussettes, Lingerie et tous les tissus.
4f75 *franco pour la France et les Colonies*, CONTRE MANDAT OU TIMBRES-POSTE.
Seul Concessionnaire : **L. WEISER**
12, Rue Martel, PARIS. *GROS et DÉTAIL.*

A LA MAISON DE CONFIANCE
Horlogerie **A. BARTHET**, B.S.G.D.G., à Besançon (Doubs)
5f Rtoir métal mise à l'heure mécanique *pour Hommes seulement*
3f50 chaînes argent.
3f95 Réveil 2 ressorts.
PENDULES en tous genres.
25f Rtoirs Or triple INDÉFRAICHISSABLES *Hommes et Dames, garantis.*
15f tout argent, tout ces grandeur GARANTIS
ORFÈVRERIE, BIJOUTERI
Album illustré 500 gravures. — Envoi fco du Catalogue sur demande.

PLAQUES et PAPIERS photographiques **JOUGLA**

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

VOYAGES CIRCULAIRES
A ITINÉRAIRES FIXES

Il est délivré toute l'année à la gare de Paris-Lyon ainsi que dans les principales gares situées sur les iti néraires, des billets de voyages circulaires à itinéraire fixes, extrêmement variés, permettant de visiter en 1re ou en 2e classe, à des prix très réduits, les contrées le plus intéressantes de la France ainsi que l'Algérie, l Tunisie, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche et la Bavière.

Avis important. — Les renseignements les plu complets sur les voyages circulaires et d'excursion (pri conditions, cartes et itinéraires) ainsi que les bille simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, rela tions internationales, horaires, etc., sont renfermés dan le Livret-Guide officiel édité par la Compagnie P.-L.-M et mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans les gares, bu reaux de ville et dans les bibliothèques des gares de l Compagnie ; ce livret est également envoyé contre 0 fr. 8 adressés en timbres-poste au Service central de l'Ex ploitation P.-L.-M. (Publicité), 20, boulevard Diderot — Paris.

CHALLES A 15 MINUTES DE CHAMBÉRY (SAVOIE)
EN TRAMWAY A VAPEUR — EN TRAMWAY A VAPEUR

Eau la plus sulfureuse connue, fortement iodurée et bromurée, essentiellement dépurative et reconstituante. — Maladies chroniques de la peau et des muqueuses. — Affections de la gorge et des bronches. — Altérations et pauvreté du sang. — Carie des os. — Hôtels, villa et casino.
ÉTABLISSEMENT OUVERT DU 15 MAI AU 15 OCTOBRE

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

PLACES DE LUXE. — COMPARTIMENTS-COUCHETTES.

La Compagnie d'Orléans met à la disposition des voyageurs, sur la ligne de Paris à Bordeaux dans les express 25 et 33 partant de Paris, ainsi que dans les express 20 et 24 partant de Bordeaux des places de compartiment-couchettes dont le prix est très sensiblement inférieur à celui des plac à lits-toillette.

Le prix d'une place de compartiment-couchettes est égal au prix d'un billet de première class augmenté d'un supplément de 6 francs pour les parcours jusqu'à 250 kilomètres et de 10 fran pour les parcours supérieurs.

Le nombre de ces places étant limité, il ne pourra être satisfait aux demandes que dans la mesu des disponibilités.

Dans le but de faciliter les relations entre les régions desservies par les réseaux d'Orléans de l'État, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec l'Administration des Chemins de fer de l'Et délivre des billets d'aller et retour à prix réduits au départ de toute gare et station du rése d'Orléans pour toute gare, station ou halte du réseau de l'État et inversement.

Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables de ou pour les haltes et arrêts dont les re tions sont limitées, pour la délivrance des billets et l'enregistrement des bagages, à un noml déterminé de station de ces réseaux.

Digitized by Google

LA SITUATION

ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET SOCIALE

EN ALGÉRIE ET TUNISIE

Au moment où le gouvernement vient d'appeler à Paris M. Pichon, résident de France en Tunisie, M. Révoil, gouverneur de l'Algérie, M. Roume, gouverneur de l'Afrique occidentale, afin de délibérer avec eux, en une sorte de conseil général, sur les intérêts communs de nos possessions africaines, l'heure nous a paru opportune d'examiner en même temps la situation politique, économique et sociale, de ces colonies, appelées de plus en plus à devenir le prolongement nécessaire de la France continentale.

I

Dans une heure de sincérité, Jules Ferry ayant à parler de la loi de rattachement, au cours de la brochure qu'il a écrite sur le gouvernement de l'Algérie, s'est exprimé ainsi : « Je crois qu'éclairés par l'expérience et mieux informés que nous ne l'étions alors des choses d'Algérie, plus d'un des ministres qui signèrent ces décrets ne se soucieraient pas à cette heure de les défendre [1]. » Jules Ferry n'envisageait qu'un des nombreux éléments de la question algérienne, si difficile et si complexe. Néanmoins, cet aveu d'ignorance échappé à un homme qui passe pour avoir été un des ministres les plus sérieux qu'ait eus la République vaut la peine d'être médité [2]. On y trouvera la preuve de l'insouciance avec laquelle les affaires coloniales sont trop souvent traitées en France, c'est de plus un

[1] Jules Ferry, *le Gouvernement de l'Algérie*, p. 22.

[2] Cette ignorance n'était vraie qu'à l'époque des décrets de rattachement à laquelle Jules Ferry fait allusion, car, depuis, cet homme d'Etat fut celui qui a peut-être le mieux connu les questions coloniales.

Digitized by Google

encouragement indirect aux hommes de bonne volonté qui essaient de réagir contre cette indifférence et de faire valoir l'importance des acquisitions faites par la France, au moins dans la partie septentrionale de l'Afrique. C'est pourquoi nous voulons tenter cette rapide étude des questions algériennes et tunisiennes qui se tiennent et se complètent.

Les opinions les plus diverses ont cours sur l'Algérie; les uns s'appuyant sur les renseignements officiels, trouvent que tout va à souhait et qu'il n'y a qu'à imposer silence aux récriminations violentes qui nous viennent d'outre-mer; d'autres, imbus du vieux préjugé hostile au colon français, frappés du malaise dont souffre la colonie, assombrissent plus que de raison l'horizon algérien.

Quant à la Tunisie, nous en sommes encore aux doux enchantements des nouvelles unions et nous ne songeons même pas à nous rendre compte des nuages qui pourraient surgir un jour si nous n'en prévenions pas la formation.

Il est d'usage de critiquer les Français au point de vue colonial et de supposer que d'autres peuples auraient mieux fait à leur place. Etant donné les difficultés inhérentes à la conquête de l'Afrique du Nord, et si l'on tient compte des résultats obtenus, il ne me semble guère possible de conserver cette opinion. Des villes prospères, des villages florissants se sont élevés au milieu de contrées surnommées le tombeau des Français; notre race s'y est implantée, s'y reproduit et s'acclimate mieux que les autres; des vignes, des champs de blé qui rappellent la richesse du Languedoc, recouvrent, dans les cantons cédés aux colons, les espaces où les Arabes promenaient paresseusement leur vieille charrue romaine.

Cependant des clameurs s'élèvent de toutes parts en Algérie : les indigènes se plaignent, les colons réclament, des troubles éclatent et les gouverneurs se succèdent, se sentant impuissants au milieu de difficultés, paraît-il, insurmontables. Si nous allons en Tunisie nous trouvons une situation plus calme, néanmoins on nous raconte tout bas des faits qui donnent à réfléchir, et on sent que s'il n'y a pas de conflits apparents, il y a des germes qu'un rien peut faire éclore.

Un système de colonisation n'est pas affaire de fantaisie. Chaque contrée a un avenir indiqué par son sol, son climat, sa configuration et sa situation géographique. Les peuples conquérants qui réussissent sont ceux qui connaissent cette loi, savent discerner immédiatement l'avenir de leur conquête, puis suivent avec ténacité une même ligne de conduite sans jamais se laisser détourner de leur but.

Sur la côte nord d'Afrique, la vérité de cette loi est peut-être

Digitized by Google

plus manifeste que partout ailleurs, l'orographie, et partant le climat, y étant tout à fait spéciale.

En Algérie, de hautes montagnes déboisées s'élèvent parallèlement à la mer par gradins escarpés et suivant une pente rapide, depuis le rivage jusqu'à un vaste plateau dénudé. Il n'y a donc, pour ainsi dire, pas de plaine sur le littoral, le terrain accidenté commence sans transition ; il n'y a pas non plus de ces sommets dont la hauteur défie la chaleur de l'été et conserve des neiges éternelles. Les vallées y sont rares et de peu d'étendue comparées à l'ensemble de l'Algérie, les fleuves sont des torrents desséchés pendant l'été.

En Tunisie, les monts Atlas s'abaissent et se divisent : un chaînon va se perdre dans les sables du sud et l'autre s'arrête au nord, vers Bizerte. Le pays est moins accidenté, la proportion des plaines y occupe une étendue plus considérable, mais, là aussi, le lit des rivières est à sec une partie de la saison chaude.

D'autre part, la quantité d'eau qui tombe pendant l'année entière serait très suffisante si elle était également répartie, mais la pluie, trop abondante parfois en hiver, ne vient jamais en été répandre une bienfaisante fraîcheur.

Les deux colonies sont, avant tout, des pays agricoles; l'industrie, en effet, ne semble pas devoir y tenir jamais une place importante en raison de l'absence complète du charbon dont jusqu'ici on n'a pu découvrir aucun gisement. L'agriculture sera donc le premier objet dont il sera parlé dans cette étude.

Il est impossible d'appliquer à toute l'Afrique du Nord les mêmes règles de culture. On la divise généralement en trois zones principales : la région voisine du désert où le palmier est le seul revenu, revenu très important, du reste, et que quelques-uns regardent comme un des meilleurs de l'Algérie; les plateaux non cultivables qui seront peut-être toujours le domaine des pasteurs; enfin, le Tell, comprenant les flancs de l'Atlas, une petite partie du plateau et le littoral algérien; dans cette zone nous pouvons classer presque toute la Tunisie. Cette troisième partie est la plus intéressante, c'est celle où notre race peut se multiplier et vivre comme dans la vieille France, c'est elle qui retiendra notre attention.

Les premiers colons croyaient trouver un Eldorado où des fortunes rapides se seraient faites grâce à des cultures coloniales : toutes ont été essayées tour à tour et en vain, car on avait omis de tenir compte des conditions climatériques. Depuis on est revenu de ces erreurs et on a acquis la conviction que la seule culture possible est celle du midi ou du centre de l'Europe selon l'altitude

Digitized by Google

où l'on se trouve et en faisant attention à la sécheresse qui sévit la moitié de l'année.

Aussitôt entrés dans cette voie, nos colons ont transformé tout le terrain qui leur a été concédé, au point que l'on ne soupçonnerait pas autour des grands centres ce que furent les anciens déserts, si, çà et là, quelques hectares de brousse n'en rappelaient le souvenir. Néanmoins, la plupart des agriculteurs ne semblent pas avoir compris d'une façon complète quel parti on devait tirer de cette terre en considérant non seulement le présent, mais aussi l'avenir.

Jusqu'ici chaque colon semble ne s'adonner qu'à un seul genre de culture. Il sème du blé, plante de la vigne, greffe des oliviers ou élève des bestiaux; rarement il mène de front ces différentes applications de l'art agricole qui, en Europe, s'entr'aident et se complètent [1].

Examinons donc rapidement comment procède le colon africain.

En laissant de côté les cultures qui demandent des soins tout particuliers, comme les cultures maraîchères et celle des orangers, et qui ne peuvent s'étendre que sur des espaces restreints, auprès des villes, nous trouvons devant nous trois branches importantes de l'art agricole : 1° la culture fruitière, qui comprend la vigne, l'olivier, le figuier, l'amandier et le caroubier, culture qui doit jouer le principal rôle partout où elle est possible dans les pays de sécheresse; 2° les céréales; 3° l'élevage qui entraîne la production du fourrage.

La vigne est réellement la reine de l'Algérie et le sera de la Tunisie, c'est à elle que nous devons la transformation de la colonie. Elle réussit partout, même sur le plateau, du côté de Sétif et de Batna, etc...; même sur les confins désertiques, dans la région des Zibans, par exemple, mais sans y offrir de sérieux avantages au point de vue du vin. Elle donne surtout des résultats surprenants sur le littoral, dans les vallées, sur le flanc des montagnes. Le seul inconvénient de cette culture est d'entraîner à de grands frais d'établissement, c'est la raison qui empêchera cette plante, sans contredit la plus rémunératrice, de supplanter toutes les autres.

En effet, sans parler de l'achat du terrain, dont le prix moyen est partout de 200 francs l'hectare, il y a différents travaux préparatoires assez coûteux à exécuter. La terre d'Afrique est couverte de lentisques, de jujubiers et autres broussailles; les champs des Arabes mêmes sont remplis de palmiers nains et d'artichauts

[1] Il y a quelques exceptions : les Pères de Staouëli, MM. Arlès Dufour, de Richemond, Rouyer, Saurin et d'autres encore.

Digitized by Google

sauvages; un défrichement complet est donc nécessaire. Il faut aussi défoncer le sol à 0m,50 à la charrue à vapeur et le désherber, car il est infesté de chiendent. Ces différents travaux reviennent à 300 francs l'hectare [1].

Le viticulteur doit, de plus, construire des caves selon un modèle accepté maintenant dans toute l'Afrique et organiser un système de réfrigérants. La chaleur a été, en effet, en Algérie, le principal obstacle à la bonne vinification en déterminant une fermentation trop rapide. Il faut moins de 38 degrés pour que la réduction du sucre contenu dans le moût du raisin soit complète et la fermentation alcoolique régulière [2]. Ce problème est maintenant absolument résolu : les vins d'Algérie sont acceptés par le commerce, voyagent et se conservent. Ils pèsent jusqu'à 15 degrés et sont très peu acides, ce sont de bons vins sans bouquet, mais très bien tolérés par l'estomac. Il y a, enfin, l'entretien de la vigne pour lequel il faut compter sur une main-d'œuvre fort chère. Un Européen demande 6 francs par jour; un indigène, 2 francs; un nègre peut valoir 3 francs. Si la plantation et l'entretien d'une vigne sont onéreux, le rapport est si considérable que les vignerons africains n'ont rien à envier à nos meilleurs départements producteurs. Le rendement de 30 à 40 hectolitres à l'hectare est ordinaire, souvent il s'élève à 50 hectolitres [3]. De semblables résultats expliquent que l'on ait consacré 122,000 hectares à la vigne.

La vigne ne souffre pas de la chaleur, ses racines s'enfoncent dans la terre jusqu'à une couche où elle trouve toujours une certaine fraîcheur. Cette culture réunit donc les conditions voulues pour réussir en Afrique.

L'olivier est, avec la vigne, l'une des plantes qui se plient le mieux aux conditions de végétation d'une grande partie du Tell et de presque toute la Tunisie. Il peut même couvrir de plus grands espaces, ayant besoin de fort peu de soins. C'est à cet arbre que la Tunisie, en particulier, a dû, à l'époque romaine, sa réputation de richesse. « Au moment de la conquête arabe, on pouvait, dit El Bekri, de Tripoli à Tanger, cheminer à l'ombre à travers une

[1] Près des villes, on trouve des Espagnols qui, pour de petites contenances, vous livrent votre terrain en bon état après en avoir joui pendant trois ans gratuitement.

[2] Rivière et Lecq, *Manuel d'agriculture d'Algérie.*

[3] En France, le rendement moyen était jusqu'à présent de 17 à 18 hectolitres à l'hectare, sauf dans certains départements privilégiés du Midi, comme celui de l'Hérault, où il atteignait 50 hectolitres. Depuis la reconstitution des vignobles par les plants greffés, j'ai ouï dire que l'on obtenait en France 80 hectolitres à l'hectare.

Digitized by Google

ligne ininterrompue de villages »; on en comptait « deux cents dans la région de Gafsa, maintenant déserte, et dont les impôts rapportaient pour cette seule région 500,000 francs de notre monnaie [1] ». Certainement il y a lieu de tenir compte, dans une certaine mesure, de l'exagération à laquelle se laissent entraîner les imaginations orientales; mais les ruines imposantes qui se dressent dans les solitudes du sud de la Tunisie sont des témoins irrécusables de la prospérité antique. « Thysdrus a dû avoir 100,000 habitants; Suffetula, 20,000; Thélephte, 50 à 60,000 [2]. » Les Arabes ont fait un désert de cette contrée, couverte d'une population si dense, en coupant tous les oliviers dont les souches se retrouvent encore partout dans la campagne [3].

L'olivier, à l'état sauvage, est commun en Algérie; il se greffe très facilement à tout âge : j'ai vu, dans le domaine de Meskoutine, greffer des oliviers centenaires. Il se sème aussi et se reproduit par bouture. La bouture est un éclat détaché d'un vieil arbre que l'on dépose dans un trou sans aucune fumure et que l'on recouvre d'un peu de terre. Ce sont bien là, ce me semble, les caractères d'une essence appropriée à la contrée.

Cependant, je ne crois pas que l'on porte à l'olivier tout l'intérêt qu'il mérite. J'ai vu peu de jeunes olivettes (sauf dans le sud de la Tunisie); j'en ai vu, par contre, défricher quelques-unes pour planter des vignes, assurément plus rémunératrices. On pourra cependant regretter un jour cette opération, si le phylloxera, qui ravage Philippeville, se répandait dans toute la colonie, et si des années de sécheresse rendaient les champs inféconds en blé. Quel est donc le motif de la désaffectation dont souffre momentanément cet arbre auquel conviennent 130,000 hectares en Tunisie [4], et 200,000 hectares en Algérie [5]?

Ce n'est pas l'encombrement du marché français qui est tributaire de l'Italie et de l'Espagne de 17 à 18 millions de kilogrammes chaque année, et qui estime tout particulièrement les huiles d'Afrique. Ce n'est pas non plus l'incertitude de la récolte, ni les frais, car peu de plantes se contentent d'aussi peu de soins,

[1] *Rapport* adressé à M. Rouvier, résident de France à Tunis, par M. Paul Bourde, directeur des renseignements et des contrôles, directeur de l'agriculture. Tunis, juin, 1893.

[2] *Ibid.*

[3] Les lieux parlent, pour ainsi dire, d'El-Djem à l'Oued Rann sur une profondeur de plus de 100 kilomètres; les débris d'une ancienne forêt d'oliviers sont partout visibles. (*Rapport*, M. Bourde, p. 17.)

[4] *Rapport* de M. Bourde. Il n'a compté que les provinces de l'ancienne Byzacène, mais toute la Tunisie est favorable à l'olivier.

[5] *Manuel pratique de l'agriculteur algérien*, de Rivière et Lecq.

Digitized by Google

et les colons qui m'en ont parlé ont toujours déclaré que cette culture constituait un revenu moyen, mais certain.

En Algérie, le seul reproche fait à l'olivier me paraît être de rester dix ans après la plantation sans rapporter, défaut commun à toute plantation arbustive. Cette raison était peut-être recevable pour les premiers colons qui doutaient de l'avenir de leurs établissements; maintenant elle n'est plus acceptable pour un agriculteur sérieux, voulant mettre une propriété en valeur.

En Tunisie, il en est tout autrement; cette culture est ruinée par le fisc. Dans tout le nord de la régence, l'État perçoit, en effet : 1° la dîme de l'huile produite; 2° un droit de marché de 6,25 pour 100 du montant de la vente; 3° un droit d'exportation de 10 francs par 100 kilos; 4° il s'empare des grignons[1].

Cependant, la vérité commence à se faire jour et, pour le sud de la régence, on comprend déjà que l'olivier seul peut ramener la vie disparue. Au sud de Sousse, en effet, aucune culture autre que la culture arbustive ne peut réussir; cette région est le véritable domaine de l'olivier, comme le désert est celui du palmier. Les terres sont légères, perméables, absorbent l'eau de la pluie et la gardent en sous-sol. Les expériences faites par le contrôleur civil de Sfax ont établi que lorsque « la couche superficielle du sol donnait 0 humidité, à 0^{m},20 de profondeur, on trouvait 6 comme proportion; à 0^{m},50, on obtenait 10; et, à 1 mètre, 14[2]. »

Les Romains aussi, disait Salluste, avaient trouvé cette contrée un affreux désert, et ils l'avaient si bien transformée que les Arabes l'appelèrent *El Kadra*, la Verte, tant elle était boisée[3].

Le souvenir de la Byzacène et de son antique richesse avait déjà, un peu avant notre occupation, hanté la lourde imagination des Turcs. Vers 1871, le bey avait racheté les droits qu'une riche famille, appelée Siala, avait sur le Sahel de Sfax, et revendait les terres pour un prix minime (répondant environ à 25 francs l'hectare), à la condition d'y planter des oliviers dans l'espace de quatre ans. Au moment de notre conquête, cette plantation se ralentit; puis, lorsque nous eûmes compris l'utilité de la reconstitution de la forêt fruitière, nous reprîmes le décret turc en l'améliorant. L'État vend les concessions à raison de 10 francs l'hectare, en maintenant la même condition que tout terrain serait planté au bout de quatre ans. On peut mettre vingt arbres à l'hectare qui commenceront à rapporter au bout de dix ans... Pour ce genre de

[1] Jules Saurin, *Manuel de l'émigrant en Tunisie.*
[2] *Rapport* de M. Bourde.
[3] *Ibid.*

Digitized by Google

culture, on s'associe à un *m'rharci* ou métayer indigène qui se charge de planter et soigner les arbres jusqu'à l'âge de huit ans, époque où on partage avec lui la plantation [1]. C'est à vingt ans que la propriété sera en plein rapport; elle vaudra environ 1,000 francs l'hectare et donnera un revenu de 100 francs à 150 francs qui, après le partage du métayer, laissera la somme de 50 à 75 francs nets dans les mains du propriétaire. Cette affaire est de premier ordre et n'offre presque aucun risque. Mais ceux qui désirent une concession dans le Sahel doivent se hâter; la plupart ont été distribuées, et nos hommes politiques ne se sont pas fait faute de s'en adjuger. Un ancien ministre en possède, à lui seul, 10,000 hectares.

Après la vigne et l'olivier, il faut citer le figuier et l'amandier, qui sont aussi des cultures véritablement indigènes.

Le figuier, très rustique, pousse partout, réussit bien en montagne, monte à des altitudes de 11 à 1,200 mètres, tandis que l'olivier ne dépasse guère 800 mètres. Il se reproduit par éclat, greffe ou bouture en bois de deux ans. Il commence à rapporter à cinq ans, mais n'atteint son maximum de rendement qu'à vingt ans. On peut planter 257 arbres à l'hectare qui donneraient 32 quintaux de figues sèches dans le midi de la France, en Algérie il n'est pas rare d'arriver à un rendement double avec 80 arbres seulement à l'hectare. La figue est presque aussi nourrissante que le pain, 1 kil. 033 de figues sèches équivaut à 1 kilo du meilleur pain. Je ne puis, du reste, donner de meilleur argument en faveur de la culture de l'olivier et du figuier, que de comparer la densité de la population. Dans la partie de la Kabylie où on les cultive, la population atteint un habitant pour 62 ares, là où les cultures arbustives n'ont plus la même importance elle n'atteint plus qu'un habitant par 3 hectares [2].

L'amandier se sème, il produit à l'âge de cinq ans et vit jusqu'à soixante, il s'accommode de tous les sols, même des rocailles. En mettant 69 amandiers à l'hectare, on peut avoir un bénéfice net de 130 francs [3].

Nous ne pouvons clore cette nomenclature sans parler du caroubier, si précieux dans un pays pauvre en fourrages. La caroube, sorte de grosse fève, fournit aux animaux une nourriture substantielle, très appréciée par eux, et leur donne très rapidement de

[1] On peut ensuite conserver le *m'rharci* comme fermier ou métayer pour une partie de la récolte (car primitivement, il est métayer sur le capital). — Voy. pour ces curieux contrats le rapport de M. Bourde, p. 44.

[2] Tous ces renseignements sont tirés de l'ouvrage de MM. Rivière et Lecq et d'un rapport de M. Lecq à la Société de géographie d'Alger.

[3] *Rapport* de M. Paul Bourde.

Digitized by Google

l'embonpoint. Cet arbre se reproduit principalement par semis, il donne des fruits à quinze ans et jouit d'une longévité indéfinie. Chaque pied peut donner de 250 à 300 kilos de caroubes[1]. Jusqu'ici les colons ont peu songé à multiplier cette essence qui mérite cependant tout leur intérêt.

Bien que la vigne soit le plus brillant succès de l'Algérie, ce n'est pas elle qui règne sur les plus grandes étendues.

La grande culture de l'Afrique est encore celle des céréales qui occupent 2,846,000 hectares; ce sont le froment, l'orge et l'avoine. L'orge, considérée comme céréale, est surtout cultivée par les indigènes; les Européens s'en servent plutôt comme fourrage vert. L'avoine a été introduite par les colons et donne d'excellents résultats; elle enrichit l'assolement et pourra être un puissant facteur de l'amélioration des chevaux.

Les blés que l'on cultive sont principalement les blés durs; cependant on sème aussi quelques blés tendres, « tuzelle de Provence et blé de Mahon ». La culture biennale usitée dans l'antiquité est encore presque partout en usage chez les indigènes et chez les colons avec un an de jachère; jachère qui donne parfois une grande quantité d'herbe excellente, sert généralement de pâturage ou est fauchée. On ensemence sans fumier, sans engrais d'aucune sorte. Les fermes d'Algérie ne nourrissent, en effet, qu'un cheptel trop peu important pour avoir le fumier nécessaire aux grandes étendues consacrées aux céréales; d'autre part, les engrais dits chimiques, sont très onéreux, car les moyens de transports par voie ferrée sont encore trop rares, et les phosphates indigènes, n'étant pas traités sur place par l'acide sulfurique, reviennent de France ou de l'étranger majorés par un double voyage. L'emploi de cet engrais serait cependant d'une urgence incontestable pour la culture algéro-tunisienne, dont les terres manquent d'acide phosphorique et qui souffrent de la sécheresse. Nous déplorons donc, en passant, l'absence de ces usines et il est malheureux que le gouvernement en donnant les concessions de carrière de phosphates n'ait pas exigé qu'une partie fût traitée sur place. Le résultat de cette culture est un rendement sensiblement moindre que celui obtenu en France et l'épuisement graduel des terres.

Pour obvier à cet épuisement, on a prôné la jachère travaillée pendant toute l'année de repos, de façon à faire regagner au sol une partie des éléments de fertilité, enlevés par la précédente récolte[2]. C'est à Sidi-Bel-Abbès que ce principe a surtout reçu son

[1] *Rapport* de M. P. Bourde.
[2] Voy., sur la question, les travaux de M. Dehérain.

Digitized by Google

application. On y donne un premier labour pour casser le chaume en automne, un deuxième en mars ou mai, un troisième l'été et un quatrième pour enterrer la semence. On obtient ainsi un rendement supérieur et on remédie à l'usure du sol; il serait puéril néanmoins de penser que l'action des éléments puisse suffire à remplacer tout apport d'engrais, surtout après des ensemencements aussi rapprochés; cette manière de faire offre de plus l'inconvénient de ne rien laisser pour la nourriture du cheptel. C'est pourquoi plusieurs agriculteurs distingués ont cherché un assolement qui permette de varier les divers genres d'efforts demandés à la terre.

L'espace me manque pour les étudier en détail, je me bornerai à remarquer qu'ils ont tous donné un assez bon résultat en permettant d'entretenir du bétail en quantité suffisante et en mettant plus d'élasticité dans la culture. Mais plusieurs ont une rotation trop prolongée, certains ne font revenir le blé qu'après six ans et même neuf ans, ce qui est une exagération en sens contraire et une complication inutile; presque tous mélangent des cultures spéciales (tabacs, lins, etc...) qui pourraient être tenues hors l'assolement. De tous ces essais nous ne pouvons encore tirer une règle définitive, il n'y a qu'un point où les cultivateurs seraient d'accord, c'est de commencer leur rotation sur terre fumée par une plante sarclée ou une légumineuse. La conclusion que nous pouvons tirer, c'est que la première condition d'une culture rationnelle est la production du fumier, condition plus essentielle encore en Afrique où la sécheresse nécessite un sol plus riche et plus onctueux [1].

Je crois qu'à moins de conditions particulières, il sera difficile d'avoir un assolement donnant complète satisfaction sans *aménager* [2] complètement sa propriété.

Le nœud de la question agricole consiste donc principalement dans la constitution du cheptel et la manière de l'entretenir.

La conformation de l'Afrique ne se prête pas à l'existence

[1] « Les belles expériences d'Haberland, refaites par Lawes et Gilbert et par Dehérain, nous ont montré que les plantes non fumées évaporaient de 400 à 680 kilogrammes d'eau pour élaborer 1 kilogramme de matière sèche et que les plantes fumées en évaporaient seulement 220 kilogrammes pour le même résultat. Bien insensé serait celui qui négligerait un tel moyen de doubler la quantité d'eau que recevront ses terres cultivées... D'un autre côté, une terre riche en humus absorbe deux fois plus d'eau qu'une terre ordinaire et retient beaucoup mieux. » (*Manuel de l'émigrant* de Jules Saurin, p. 10.)

[2] *Aménager*, vieux mot du langage agricole qui indique que l'on tire partie de toutes les ressources différentes que peut offrir une exploitation complètement organisée.

Digitized by Google

d'herbages naturels qui demanderaient des vallées sillonnées de rivières[1] aux eaux dormantes ou des pentes de montagnes rafraîchies par des glaciers ou tout au moins un climat humide. Le pré proprement dit n'est qu'une exception dans une ferme algérienne[2]. Il a généralement été créé, grâce à une source ou à la proximité de l'habitation et demande à être entretenu avec le plus grand soin, car la force de la végétation est telle que des plantes inutiles ou nuisibles l'envahiraient rapidement s'il n'était souvent sarclé. Quand on parle de pâturages africains, il s'agit généralement de chaumes ou terrains vagues où les troupeaux broutent une herbe éphémère ramassée souvent dans les buissons. Si la prairie fait défaut, les jachères produisent parfois d'étonnantes récoltes lorsque l'hiver a été pluvieux et lorsque la culture précédente a été fumée. J'ai vu au domaine de Meskoutine des foins qui m'ont causé une extrême surprise; ils poussaient sur une jachère où ils avaient été semés, succédant à une double récolte de blé et d'avoine dans un champ fumé et phosphaté[3]. Quelques agriculteurs prisent fort les jachères où les herbes adventices ne poussent guère quand la terre a été bien préparée et qui sont amplement pourvues de légumineuses. Le foin y est un peu gros, mais nutritif. Ces prairies temporaires peuvent souvent durer quelques années.

Le colon peut, en outre, semer des artificiels :

Ceux des pays chauds offrent le moins d'aléas, ce sont : le olba, le sulla, les céréales coupées en vert. Ils sont de qualité inférieure, sans être cependant à dédaigner. Le olba a même la propriété d'engraisser les bœufs très rapidement[4].

Il est vrai qu'il donne à la chair un goût désagréable, qui passe au bout de quelques jours.

Les espèces transplantées d'Europe exigent plus de soins et offrent plus de risques. Je n'ai pas appris que l'on ait obtenu de trèfles violets ni incarnats, qui sont, en tout cas, très incertains; le trèfle jaune pourrait avoir plus de résistance; les sainfoins réussissent; mais le véritable fourrage d'Afrique est la luzerne.

Délicate la première année, cette plante enfonce rapidement ses racines aussi profondément que la vigne; elle défie alors la

[1] La vallée de la Medjerda se prêterait à cette transformation si des barrages et un système de canalisation étaient faits.

[2] Il y a des prés au Kroubs, près Constantine; de ce côté, les sources abondent.

[3] Le blé donnait 20 hectolitres à l'hectare au lieu de 10 que l'on obtien généralement en Afrique, les avoines mesuraient 1m,50 et plus de hauteur.

[4] Les Juifs engraissent leurs femmes avec la graine; avant le mariage, on met les fiancées quinze jours à ce régime.

Digitized by Google

chaleur. « En terre sèche elle donne deux ou trois coupes, soit à peu près 80 quintaux à l'hectare[1]. » Enfin n'oublions pas le maïs, sorte de céréale, qui rend jusqu'à 600 quintaux à l'hectare[2] et a donné d'excellents résultats par l'ensilage; puis les légumineuses, telles que vesces semées dans l'avoine, et les véritables légumes, pommes de terre, choux, betteraves et navets, qui peuvent rester en terre tout l'hiver, dans une bonne partie du Tell. Ces légumes ne rendent pas autant qu'en France, ce qui provient encore plus du manque de fumure que de la sécheresse, ils constituent, en tout cas, un apport sérieux pour l'entretien du bétail. Au reste, le cultivateur éprouve souvent des mécomptes parce qu'il attaque son exploitation sur une trop grande étendue. Il serait, je crois, plus sage de laisser le gros de la ferme à la routine locale et de s'attacher à amener à un bon point de culture une petite partie que l'on augmenterait peu à peu. J'ajouterai que tout colon dont la propriété est dans la zone chaude devrait avoir d'importantes plantations de caroubiers pour parer aux jours de disette, et ceux qui ont à redouter le froid de l'hiver devraient propager autour d'eux les ormeaux, qui viennent merveilleusement en Algérie et dont la feuille est un fourrage apprécié par tous les animaux.

On pourrait s'attendre, d'après ce qui précède, à trouver un troupeau remarquable, il n'en est rien, bœufs et chevaux sont petits et légers. Le mouton seul est de taille convenable. C'est que si la théorie de la culture complète est vraie et possible, elle est difficile à appliquer dans la pratique. Pour réussir, le colon doit surmonter des obstacles dont nous nous rendons compte très imparfaitement. Or, la première condition pour améliorer une race est de lui procurer une forte nourriture. La grosseur du mouton provient justement de ce que s'alimentant plus facilement, il trouve sa vie où les autres dépérissent, il a donc pu profiter des croisements judicieux apportés par le mérinos de Provence. Il sera toujours la richesse du plateau.

Le bœuf, au contraire, souffre parfois de la disette, d'autrefois il succombe à la *Meurara* ou indigestion quand, après un long jeûne, il trouve par un printemps humide des herbes trop abondantes. La race indigène est pourtant vigoureuse et l'une des meilleures connues pour produire de la viande. Le type pur est à Guelma. On a essayé de grandir ce bœuf par des mélanges de sang étranger. Des taureaux anglais, suisses, français, ont été tour à tour essayés. Les Schwitz[3] et les Charolais ont donné quelques bons résultats.

[1] Wahl, *l'Algérie*, p. 377.
[2] *Ibid.*
[3] Chez M. de Richemond, dans la Mitidja.

Digitized by Google

Avec ces derniers, M. Arlès Dufour a obtenu des veaux de 609 kilos à 26 [1] mois. Mais généralement ces taureaux viennent de pays trop riches en pâturages d'été; du côté d'Oran on a préféré le taureau andalou pour obvier à cet inconvénient.

Mais quelle que soit la valeur du croisement, on n'obtiendra aucune amélioration sans changer les conditions de vie des animaux. Non seulement leur nourriture est irrégulière, mais ils souffrent des intempéries des saisons. Sur le plateau, le froid de l'hiver est rigoureux, et partout pendant l'été la chaleur est trop grande. Pour faire un élevage rationnel, c'est-à-dire pour produire des bœufs semblables à ceux d'Europe, il faudrait avoir des étables complètement fermées pour les garantir contre les températures trop rigoureuses et leur éviter le supplice des mouches. Pendant l'été, je croirais aussi très utile d'avoir un herbage bien clos pour parquer les bêtes pendant la nuit [2]. Jusqu'ici les troupeaux sont gardés sur de grands espaces où ils marchent sans cesse, or il est reconnu que le bœuf ne se développe qu'au repos.

Les mêmes remarques s'appliquent à l'élevage du cheval. Je n'en citerai qu'une preuve. Les chevaux du Sud sont plus grands et plus forts que ceux du Nord, j'en ai vus qui mesuraient 1^{m},60, tout en étant bien proportionnés, avec des membres capables de porter un gros poids. De ce fait, on avait induit d'abord qu'il y avait dans le désert une race de chevaux supérieure. On est revenu de cette erreur, ces chevaux sont achetés la plupart du temps sur le plateau petits poulains et élevés dans les oasis. Je demandais un jour à Ben-Gana le lieu de naissance de ses plus beaux chevaux achetés dans le Sud : l'un était de Tebessa et l'autre d'Aïn-Beïda. Il n'y a donc pas deux races. Seulement les animaux élevés dans le Tell se contentent de brouter l'herbe dure des montagnes et ceux du Sud n'ayant pas de pacages sont nourris avec de l'orge. Nous avons le résultat des deux élevages : celui du Nord à l'état naturel, celui du Sud qui correspond un peu à notre élevage à l'écurie. En employant l'avoine, exportée jusqu'ici, on obtiendra, j'en suis persuadé, d'excellents résultats.

En France, lorsque l'on élevait à l'état sauvage, nous n'avions que de petites races, sauf dans certaines provinces privilégiées. Nos beaux animaux sont des êtres artificiels produits par les soins de l'homme.

L'élevage du cheval diminue, du reste, d'une façon sensible et

[1] *Algérie*, de Wahl, p. 381.

[2] Outre le manque de haies, le manque de sécurité s'oppose à cette mesure.

Digitized by Google

cède la place à celui du mulet. Ce dernier convient mieux au genre de vie de l'indigène et aux besoins restreints du colon, il demande aussi moins de soins. Autrefois les Arabes riches et guerriers avaient besoin d'un fougueux coursier pour les porter dans leurs expéditions, maintenant, appauvris et contraints à rester pacifiques, il leur faut surtout un compagnon de travail peu dispendieux.

Si nous résumons cet aperçu agricole, nous remarquerons : 1° Qu'en raison de la sécheresse de l'été, les plantes à profondes racines sont les plus certaines du succès, d'où il résulte que la culture arbustive et fruitière est tout indiquée partout où elle peut réussir, elle doit même entrer en première ligne sur le littoral algérien et dans la Tunisie où les mesures fiscales doivent être modifiées. 2° La culture des céréales tiendra une grande place en Afrique, d'autant plus grande qu'une partie du Tell et le plateau ne conviennent pas à la culture fruitière et que le froment est la base de la nourriture des habitants. Seulement ces blés demandent à être faits avec du fumier, il faut donc tendre à proportionner l'étendue des ensemencements avec l'importance du cheptel. 3° Ce bétail ne pourra être obtenu de bonne qualité qu'avec l'usage de l'étable et une riche nourriture. Dans beaucoup de cas, une ferme africaine, mise à son point définitif idéal, sera donc assez semblable à une ferme française du Midi et du Centre. Son avenir n'est pas, selon moi, la monoculture, mais au contraire une culture variée, ayant mille ressources en elle-même pour nourrir ses habitants et obvier à l'inégalité de production des années. Une bonne partie de notre Afrique est donc, au premier chef, un pays de culture et ne sera jamais un pays d'herbage, ni d'élevage pastoral. Sa destinée est d'être très habitée. L'exploitation algéro-tunisienne ne comporte pas un rendement facile, elle exige une culture soignée. Elle ne doit donc être ni trop grande ni trop petite, mais moyenne. On ne peut lui prescrire une étendue déterminée, tout dépend de l'espace occupé par la culture arbustive, mais 50 à 60 hectares laissés dans l'assolement me paraissent suffisants.

Cette contrée convient donc merveilleusement à la culture familiale, surtout dans la région où pousse l'olivier, et la méthode d'exploitation qui semble la plus désirable à tous points de vue est le métayage[1] qui est en train de faire ses preuves en Tunisie sous l'habile direction de M. Saurin. Le métayage offre, en outre, l'avantage de fixer dans la colonie, tout en leur évitant les premiers risques, des familles françaises qui constitueront plus tard la masse

[1] On peut aussi avoir des ouvriers agricoles que l'on paierait partie en argent, partie en terre, et qui deviendraient par la suite métayers.

Digitized by Google

des acheteurs de la propriété morcellée. La terre acquerra ainsi sa vraie valeur par une mobilité suffisante et par la facilité des transactions avec plus-value, tandis qu'aujourd'hui elle représente un revenu établi sur un fond irréalisable et, par conséquent, perdu si l'on est obligé de s'en défaire. N'est-ce pas ainsi qu'autrefois notre belle France a été transformée? Le métayer ne s'appelle-t-il pas aussi le colon?

Nous nous trouvons ici en présence d'une sérieuse difficulté. Il n'est pas aisé de trouver des métayers français; ce sont des Espagnols dans l'Ouest, des Italiens dans l'Est, qui se présentent. D'un autre côté, les paysans français qui voudraient tenter l'aventure ne savent comment entrer en relations avec les propriétaires; ils ne peuvent connaître les fermes, les conditions des baux d'Afrique, un peu différents de ceux de France; ils redoutent un sol qu'ils savent rude, un pays que l'on dit dangereux. Il manque évidemment un intermédiaire qui ne s'est pas présenté. L'exemple nous est cependant donné par les Italiens et les Juifs, qui ont fondé des sociétés puissantes, fonctionnant en Europe et en Afrique, pour établir leurs nationaux en Tunisie. Ne pouvons-nous pas faire, pour peupler nos colonies, ce que les étrangers font pour les envahir? On m'objectera qu'il y a un bureau de renseignements à la Direction de l'agriculture de Tunis, et qu'à Paris il y a « l'Union coloniale », fondée par des hommes intelligents et patriotes. Mais ces deux institutions ne comblent qu'en partie la lacune que j'indique. La première ne peut donner qu'une indication officielle, et il faut être sur place pour en profiter; l'autre a un champ d'action par trop étendu et ne peut être utilisée par les gens de la campagne. Ce ne sont pas des sociétés de colonisation comme les sociétés italiennes, qui cherchent, transportent et placent leurs nationaux. Seul, M. Jules Saurin, à Tunis, a compris la situation; il va en France, fait des conférences, persuade des paysans qu'il ramène avec leurs familles, les place comme métayers. Malheureusement, il est abandonné à ses seules ressources, et forcément son champ d'action est restreint.

On m'objectera encore que des essais de ce genre ont été faits en Algérie, où fonctionnent la Société algérienne, la Société franco-algérienne et la Société genévoise. On attribua 100,000 hectares à l'une d'elles, 20,000 à une autre, le tout pris dans les meilleures terres. Ces sociétés ne répondent pas au besoin que je signale; elles n'ont, au fond, qu'un but financier, bien que leurs immenses concessions fussent conditionnelles à l'établissement de villages coloniaux. Elles n'ont, du reste, pas rempli leurs engagements, et n'ont donné aucun résultat au point de vue colonial. La

Digitized by Google

Société genévoise, par exemple, après avoir établi cinq cents colons en cinq ans, se contenta de louer le reste de son domaine aux Arabes[1].

II

La difficulté d'amener des Français appartenant aux classes populaires en Afrique fit parfois douter de leurs aptitudes colonisatrices, et ce sentiment donna naissance, en tout temps, à différents systèmes pour tirer parti de l'Algérie. Nous avons connu la théorie du *royaume arabe*, qui a fait son temps et ne demande plus à être discutée. Mais un autre système émanant du même esprit et tout à fait en vogue, c'est l'*assimilation des indigènes*. L'indigène deviendrait un véritable Européen et un bon Français.

Sans relever le danger politique d'élever à son niveau des hommes que l'on veut assujettir, et qui ne manquent jamais de vous chasser quand ils ont suffisamment emprunté à votre civilisation, ainsi qu'il vient d'arriver aux Espagnols aux Philippines, examinons rapidement cette conception ingénieuse. La chose est d'autant plus facile qu'elle a reçu un commencement d'exécution en Kabylie[2].

Pour assimiler un peuple conquis et surtout un peuple primitif, il n'y a pas de moyens plus efficaces que de lui imposer sa langue et sa religion, et par là ses mœurs.

Il était donc naturel de commencer par fonder des écoles, et comme nous voulions en même temps améliorer les conditions d'existence des indigènes, ces écoles sont non seulement pédagogiques, mais aussi professionnelles.

Il ne suffit pas de construire des écoles, il faut surtout les remplir d'élèves; or les indigènes, qui ne saisissent pas l'utilité de l'assimilation, éprouvent peu d'attrait pour elle. On est donc obligé de payer les enfants de 0 fr. 40 à 0 fr. 75 pour les attirer à l'école professionnelle et les décider à apprendre. Puis lorsqu'ils connaissent suffisamment leur métier, ils laissent la place à un autre groupe et s'en vont dans les villes se placer et faire concurrence aux ouvriers venus de France.

Quant à l'école proprement dite, on dut la rendre obligatoire en 1883. « Pour réunir un certain nombre d'élèves, les administra-

[1] *Algérie*, de Wahl, p. 333 et 334.

[2] « On affirme que le Berbère n'a avec nous que des affinités et des ressemblances; c'est un homme moderne, peut-être notre consanguin, pour sûr notre pareil, presque notre égal; de là l'opinion courante... Elle pourrait produire, elle a déjà produit des méprises dangereuses. » (*Algérie*, de Wahl, p. 204.)

Digitized by Google

teurs furent obligés de se mettre en campagne et de menacer les pères de familles des peines de l'indigénat[1]. » Néanmoins cela n'alla pas tout seul et en certains endroits; il y eut des manifestations significatives à Tlemcem, notamment en 1887[2]. Dans ces écoles, on apprend aux jeunes Kabyles tout ce que l'on enseigne aux jeunes Français. Quelques-uns réussissent suffisamment pour obtenir leur certificat d'études.

L'enseignement est bien donné et les professeurs, sérieux et capables, méritent la reconnaissance de leurs concitoyens pour accepter une vie aussi austère pour la cause de la patrie et de la civilisation.

Je me permettrai cependant quelques critiques sur l'organisation même de ces écoles.

Les programmes sont surchargés de choses inutiles; on empile dans les cerveaux frustes de ces malheureux toutes les fables de La Fontaine, l'histoire de France où ils s'intéressent surtout à nos revers. La partie professionnelle joue un trop petit rôle, elle vise surtout les métiers d'artisans. On n'attend pas l'élève, on va au-devant de lui par le salaire ou pis encore, en employant la menace. L'indigène, qui n'a pas le temps de désirer l'instruction ni d'en sentir le besoin, la méprise. De plus, on ne lui donne aucun principe d'éducation et il sort de l'école aussi sauvage qu'il y était entré.

Ceux qui ont appris un bon métier s'en vont et ne font pas profiter leur village du peu de civilisation qu'ils ont pu acquérir, car dans la tribu l'artisan n'aurait pas l'emploi de son métier. Quant à celui qui passe un examen de certificat d'études, il demande une place[3], et comme il en obtient rarement, il reste dans son village, regardant le travail comme indigne de lui, prend nos vices et devient notre pire ennemi, d'autant plus dangereux que son instruction lui a donné des armes. « L'expérience, disait en 1886 le gouverneur général, dans un discours au conseil supérieur du gouvernement, tend à démontrer que c'est quelquefois chez les indigènes à qui nous avons donné l'instruction la plus complète

[1] Voy. Cherveriat, *Kabylie*, p. 136.

[2] *Ibid.* Ce qui a surtout révolté les indigènes, c'est l'instruction obligatoire des filles, et en cela, ils n'avaient pas tort. « Quelqu'un de bien placé pour apprécier les inconvénients du système prétendait que c'était un meurtre. » (Cherveriat, *Kabylie*, p. 152). En sortant de ces écoles, les filles ne peuvent plus se marier et deviennent des prostituées.

[3] « Je demandais un jour, rapporte le recteur de l'Académie d'Alger, à un petit Kabyle de l'Ecole de Myra, jeune enfant de sept ans, ce qu'il voulait être plus tard. — *Professeur* », me répondit-il. (*Bulletin universitaire de l'Académie d'Alger*, février 1888, p. 81. Cherveriat, p. 146.)

Digitized by Google

que nous rencontrons le plus d'hostilité[1]. » — « Ce furent les anciens élèves de l'Ecole des arts et métiers de Fort-National, qui dirigèrent le siège du port en 1871[2]. » Si, on pourvoit quelques-uns d'entre eux de places de professeurs, on n'obtient pas pour cela leur reconnaissance. « Le gouvernement n'aboutit généralement qu'à les rendre plus dangereux pour l'influence française. Les moniteurs indigènes doivent être très soigneusement surveillés[3]. » En résumé, nous dépensons des sommes énormes pour un résultat négatif. « L'enfant, sorti de l'école et rentré dans son village, est, au bout de peu de temps, aussi Kabyle que s'il n'avait jamais mis les pieds dans une école française. Il redevient aussi ignorant et fanatique que par le passé[4]. »

Cela n'arrive pas seulement pour les élèves de l'école primaire, mais aussi pour ceux qui sortent du lycée. J'eus l'occasion de voir un chef indigène qui avait reçu l'instruction secondaire. Après avoir vécu de notre vie, il s'était empressé de retourner à sa montagne, à son gourbi et à ses habitudes. Au bout d'une petite cour s'élevait sa maison, composée d'une pièce au rez-de-chaussée.

Cette chambre est divisée par une sorte de stalle de bois, qui cache les couchettes, où reposent pêle-mêle et par terre lui, sa mère, sa sœur, sa femme et ses enfants; de l'autre côté, l'âtre dont la fumée s'échappe par le toit, auprès se trouve un petit veau attaché dans un coin, et le dernier né, balancé dans une corbeille qui lui sert de berceau. Ce brave homme, l'un des plus intelligents des chefs kabyles, avait, du reste, l'intuition de ce que j'avance. Il me lut en effet quelques lignes d'un rapport fait au gouverneur sur l'instruction des Kabyles, où je remarquais, à mon grand étonnement, que ses idées étaient en harmonie avec plusieurs de mes observations.

Etait-il donc bien urgent d'imposer de gré ou de force et prématurément l'instruction et la civilisation des peuples modernes à ces pauvres gens? Avions-nous même le droit de violenter leurs répugnances sans agir sous l'impulsion d'idées morales d'ordre supérieur et obligatoire, et étant donné l'indifférence doctrinale de l'Etat moderne?

En admettant cependant en principe la nécessité de ces écoles, je les aurais comprises tout autrement.

J'aurais aimé que l'école professionnelle fût la raison d'être de l'école pédagogique et non son complément et qu'à l'apprentissage

[1] Cherveriat, p. 148.
[2] *Ibid.*, p. 147.
[3] *Ibid.*, p. 150.
[4] *Kabylie*, de Cherveriat, p. 144.

Digitized by Google

d'artisans on substituât des notions pratiques d'agriculture fort simples. On aurait ajouté à ce programme la langue française, les éléments de notre façon de calculer et l'histoire résumée des *grandeurs* de la France. J'aurais surtout aimé que l'on attirât les indigènes dans nos écoles par des avantages à la portée de leur conception, mais sans les prier ni les contraindre. Et comme l'éducation seule façonne l'homme, lui apprend à sentir le bienfait de l'instruction et le rend capable d'être reconnaissant envers ceux qui l'ont tiré de la barbarie, l'éducation devrait être le but de tous nos efforts en fondant ces écoles. Il faudrait donc surtout inculquer aux enfants le sens moral dont ils sont totalement dépourvus et pour cela s'appuyer sur l'idée de Dieu, ancrée chez tous les peuples primitifs, par conséquent chez les Kabyles, quoique à un degré moindre que chez les Arabes, et qui est la seule base vraie de toute éducation.

Nous voilà donc amené à dire un mot de la question religieuse. Si nous avons mis quelque zèle à la propagation de notre langue, par contre, nous n'avons fait aucun effort pour établir notre religion; bien plus, nous avons souvent entravé l'œuvre de nos missionnaires. C'est en effet un axiome indiscuté de dire que le mahométan est réfractaire à toute conversion, et que rien ne serait plus dangereux que de tenter cette aventure [1]. A l'appui de leur thèse, les partisans de l'Islam citent l'insuccès des efforts faits par Mgr Lavigerie et ses successeurs, et le retour de bien des baptisés à leurs coutumes et à leurs mœurs. Je ne suis pas suffisamment renseigné sur cette question pour la discuter à fond, je me bornerai seulement à constater que si les efforts de Mgr Lavigerie n'ont pas donné de grands résultats, ils n'ont pas reçu non plus une aide sérieuse des divers gouvernements de la France. En effet, par un aveuglement inconcevable, nous avons accumulé tous les obstacles en notre pouvoir devant l'œuvre si patriotique de l'éminent évêque. Nous avons même été plus loin en croyant nous attacher les indigènes par un zèle musulman intempestif, nous avons favorisé les zaouïas, sorte d'écoles où l'on excite le fanatisme; nous avons poussé

[1] Nous avons trop ignoré combien la religion chrétienne est le grand véhicule de la civilisation et combien il nous était utile de lui donner la prépondérance en face de ces peuples pour qui la religion s'identifie avec l'esprit national. « Quand un peuple a fait adopter sa langue, sa religion et ses mœurs, il n'est plus en minorité; la plupart des autochtones qui parlent, pensent, vivent à sa manière finissent par faire corps avec lui. » (Wahl, *l'Algérie*, p. 85.) « Ce qui réunit les pasteurs du Sud et les laboureurs du Tell, c'est la religion... Cette ferveur religieuse est le principal obstacle que nous ayons rencontré en Algérie. » (Wahl, p. 198.)

Digitized by Google

à l'enseignement du Coran et forcé les Kabyles peu fervents par nature à bâtir des mosquées; nous avons enfin organisé des pèlerinages à la Mecque. Et cependant la thèse de l'assimilation par la conversion religieuse a reçu une démonstration en Algérie, dans la plaine du Chéliff. « On peut déjà tenir pour vraiment assimilés, dit M. Cherveriat, les indigènes au nombre desquels on compte quelques Kabyles, recueillis comme orphelins par Mgr Lavigerie et établis dans deux villages spécialement fondés pour eux, Saint-Cyprien des Attafs et Sainte-Monique... J'ai appris que les enfants de ces indigènes chrétiens détestent les Arabes et refusent de parler une autre langue que le français. Quant aux autres orphelins, il n'a pas été possible, le gouvernement ayant retiré toute subvention, de les établir comme cultivateurs dans de nouveaux villages; ils ont été placés de différents côtés... Plusieurs d'entre eux ne sont pas des modèles [1]. » Perdus dans le monde musulman, entourés de leurs familles hostiles à leur croyance, ils vivent dans l'oubli de leurs devoirs, à l'instar de bien des chrétiens d'Europe.

Cependant, quelques-uns se souviennent de leur baptême quand l'heure suprême va sonner. Et au moment de quitter pour toujours leurs montagnes, avant de jeter un dernier regard sur leur ciel si limpide, ils appellent le Père, lui demandent le pardon de leurs fautes et expriment le désir de reposer dans la terre bénie du cimetière catholique. Il n'y a pas du reste que des fois chancelantes, il y en a aussi d'héroïques, telle cette jeune fille, élevée par les Sœurs et mariée par ses parents dans une famille fanatique, qui souffre, sans se lasser, la tyrannie et la persécution des siens, et surtout de sa belle-mère, jusqu'à ce que la mégère, touchée des vertus de sa bru, vienne enfin lui demander pardon et embrasser notre sainte religion [2].

Il ne faudrait pas cependant s'illusionner et tirer de ces quelques exemples une conclusion trop favorable; nous avons vu, à propos de l'école, combien les indigènes sont enclins à retourner à leurs habitudes séculaires. Nous pouvons seulement avancer que nous avons commis une grave erreur en exagérant la défiance de l'indigène envers notre religion. La tolérance et la charité de la religion catholique ont en effet amené Kabyles et Arabes à respecter le prêtre plus que tout autre, et c'est lui seul qui est accepté. La confiance des Kabyles dans les Sœurs blanches est absolue, et ils envoient leurs filles chez elles avec autant d'empressement qu'ils mettent de répugnance à les confier aux institutrices. « Les Sœurs,

[1] Cherveriat, *Kabylie*, p. 124.

[2] Je tiens ces détails du Père blanc préposé à l'hôpital des Beni-Menguillet.

Digitized by Google

disent-ils, gardent mieux leurs élèves, leur apprennent des choses plus utiles, corrigent leurs mauvais penchants, en font des ménagères kabyles [1]. » Au lieu de rougir de notre foi devant le vaincu qui osait se faire gloire de la sienne et nous donnait par là une belle leçon, nous devions, tout en tolérant l'islamisme, porter bien haut notre culte et regarder ses ministres comme le trait d'union entre les peuples soumis et les vainqueurs. Je terminerai en citant l'opinion de l'amiral de Gueydon, qui disait en parlant de l'œuvre de l'archevêque d'Alger : « C'est la seule chose sérieuse qui ait été faite pour l'assimilation des indigènes [2]. »

Nous pouvons, je crois, conclure que les indigènes et surtout les Kabyles sont, en partie, assimilables avec le temps et le contact d'une nombreuse population européenne, puisqu'ils ont l'intelligence vive et ne sont pas absolument réfractaires au travail. « Mais ils sont incapables de s'élever au-dessus d'un certain degré et de saisir la moindre abstraction; ils ne comprennent que le côté concret des choses [3]. » Je crains donc que l'on ait voulu donner à ces cerveaux frustes une culture qu'ils n'étaient pas encore disposés à recevoir. Il faut plusieurs générations, prétendent nos missionnaires, pour que le cerveau humain devienne propre à recevoir le développement des peuples civilisés. Il faut aussi un milieu intelligent pour affiner les âmes et leur donner une large évolution d'esprit. Cette hâte peut être funeste à notre œuvre et reculera sans doute le résultat définitif souhaité. Il me semble qu'il aurait mieux valu attendre, selon le système romain, que le voisinage et l'exemple des cités européennes aient tout doucement préparé ces hommes à recevoir davantage. Ce travail d'absorption est souvent fort long. Les Romains ont mis cinq cents ans, et nos difficultés sont bien plus grandes : nous avons, en effet, à lutter contre cette demi-civilisation que donne l'islamisme et qui suffit à beaucoup de peuples primitifs; de plus, notre Etat moderne étant plus parfait que celui des anciens, il y a plus de chemin à faire quand on vient de la barbarie.

Si nous attendons de l'assimilation la solution du problème algérien, nous nous berçons donc d'un espoir chimérique. En effet, le résultat est encore douteux et éloigné, et il n'est possible pour un Oriental qu'avec la *conversion religieuse*, *réputée impraticable* jusqu'ici; enfin, pour être effective sans être dangereuse, l'assimilation a besoin d'être précédée d'un grand peuplement

[1] Cherveriat, *Kabylie*, p. 164.
[2] L'amiral de Gueydon était, après Bugeaud et de l'aveu des Algériens, le meilleur gouverneur de l'Algérie. Cherveriat, p. 124.
[3] Cherveriat, p. 142.

Digitized by Google

français dont justement elle devait enlever la préoccupation à nos hommes d'Etat. Nous devons donc la classer seulement parmi les devoirs d'humanité envers les indigènes qui, sans elle, ne pourraient conserver une place au milieu de nous.

III

L'indigène ne peut donc être le régénérateur de l'Algérie; ce n'est pas sur lui qu'il faut compter pour exploiter ces belles provinces. Cela, non seulement pour les raisons politiques et sociales, mais aussi pour des raisons économiques. Nous avons vu que l'Afrique du Nord donne surtout des produits similaires à ceux de la France; il ne faut donc pas que, sous l'effort d'une population nombreuse et sans besoins, elle inonde nos marchés, car alors la colonie se développerait au détriment de la métropole. L'Algérie et la Tunisie doivent nourrir une population européenne en tout semblable à celle de la France et qui consommera sur place une partie de ce qu'elle produira.

Aussi a-t-on imaginé un nouveau système, soutenu par de nombreux partisans, et qui consiste à coloniser par des étrangers que nous nous assimilerions avec le temps. On a attiré les Espagnols à l'ouest, les Italiens à l'est et on les a naturalisés en masse. Ce sont des hommes d'un sang analogue au nôtre, ils sont catholiques comme nous, ils viennent de pays dont la civilisation se rapproche de la nôtre, il suffit de leur apprendre notre langue et de les naturaliser et ils se fondront tout naturellement dans notre nationalité. Ce raisonnement peut être séduisant au premier abord; en effet, ces étrangers ayant mené dans leur pays, ruiné par une mauvaise administration, une vie misérable et rude, sont habitués à un dur labeur, sous un soleil presque aussi chaud que celui de l'Afrique. Défricher la brousse ne les étonne pas, et leur nature féroce et souple les rend aptes à lutter contre l'indigène. Plusieurs sont de bonnes recrues, ceux qui viennent des îles Baléares, par exemple, travailleurs intelligents et honnêtes. Ces « Mahonnais, comme on les appelle, ne font pas corps avec les autres Espagnols, ils ont des habitudes paisibles et des instincts moins violents [1] ». Il était donc naturel de leur ouvrir nos portes et de traiter en frères les pionniers qui s'installaient pour toujours à nos côtés, bien décidés à prendre leur part des peines et des dangers de toute colonie à ses débuts. Malheureusement on ne s'est pas arrêté là, on a naturalisé en masse une plèbe rejetée par les pays voisins, qui a avili

[1] Wahl, *l'Algérie*, p. 234.

Digitized by Google

le titre de citoyen et sera bien longue à s'absorber dans l'élément national. Les Français sont 275,000, et les étrangers de toute race naturalisés ou non sont 346,000[1]. « Peut-être a-t-on commis une erreur, dit M. Laferrière, en pensant que la naturalisation, au lieu d'être le couronnement de l'assimilation, devait en être le point de départ, qu'il fallait commencer par naturaliser et qu'on assimilerait ensuite. Quand on procède ainsi, il y a lieu de craindre que l'on n'assimile pas[2]. » Nous avons même été plus loin, nous avons été si prodigues du nom français que nous l'avons donné à des Espagnols nomades, dans la province d'Oran, et, dans la province de Constantine, à un grand nombre d'Italiens qui n'avaient en rien renié leur origine. « La plupart des pêcheurs italiens que nous avons naturalisés, dit encore M. Laferrière, retournent périodiquement dans leur pays d'origine et ne sont pas considérés par le gouvernement italien comme étrangers à la nationalité italienne. Ils restent portés sur les contrôles, et M. l'amiral commandant les forces de la marine en Algérie m'a adressé toute une liste de naturalisés sur lesquels on avait trouvé des livrets de mobilisation italiens tenus à jour[3]. » Ces nouveaux citoyens votent en Algérie et dans le royaume du roi Victor-Emmanuel, servent dans l'armée d'Italie, ne parlent que leur langue et, dans les fêtes publiques, marchent au son de leurs airs nationaux, sous les plis de leur drapeau. A vrai dire, ces pêcheurs napolitains ou siciliens qui couvrent la côte d'Alger à Tunis ne songeaient pas à devenir Français, mais la loi du 1er mars 1888 interdit la pêche côtière aux étrangers dans les eaux territoriales de France et d'Algérie; le résultat a été la naturalisation en masse des Italiens qui viennent tous les ans exploiter ces eaux très poissonneuses. On a bien essayé de leur substituer des pêcheurs bretons, mais l'expérience n'a pas réussi sans que je puisse en connaître la cause : peut-être n'ont-ils pu s'acclimater, peut-être n'ont-ils pu lutter contre la concurrence des Italiens déjà établis, connaissant cette mer et ses récifs. Néanmoins il ne me semble pas que ce soit une question résolue : des Basques, des Provençaux pourraient être plus heureux. La population d'Algérie, devenue plus nombreuse, arrivera sans doute à fournir son contingent de pêcheurs[4].

[1] Discours de M. Laferrière aux Chambres (*Officiel* du 26 mai 1899).
[2] *Ibid.*
[3] Discours de M. Laferrière (*Officiel* du 26 mai 1899).
[4] Alger et Bizerte ayant une importance considérable en cas de guerre, la première comme siège du gouvernement et la seconde comme port militaire, ne pourrait-on y établir une réserve maritime, pêcheurs en temps de paix qui, en temps de guerre, viendraient combler les vides des flottes cantonnées dans ces parages?

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, il n'y avait pas lieu à naturaliser en masse, mais nous avons agi avec une telle légèreté que « nous n'avons même pas demandé à ces étrangers ces déclarations solennelles que le gouvernement des Etats-Unis, pourtant si large, exige de ses nouveaux citoyens... *Si c'est son intention* bonâ fide *de devenir citoyen des Etats-Unis et de renoncer à toute allégeance ou fidélité envers tout prince ou Etat étranger et, particulièrement, envers ceux dont il se trouvait le sujet ou citoyen*[1]. »

En continuant ainsi, au lieu de constituer un pays français, nous arriverons à créer une magnifique province italienne ou espagnole ou bien encore un Etat nouveau qui rêvera l'indépendance aussitôt qu'il se verra prospère et deviendra un jour menaçant pour nous. Tout en étant larges pour le passé, nous ne pouvons éviter la révision des naturalisations en masse. Il faut au moins que les étrangers qui prennent part à notre vie nationale soient fixés en Algérie d'une manière irrévocable et désirent sincèrement être des nôtres. Quant à l'avenir, il est à peu près reçu que la naturalisation doit être individuelle et subordonnée aux preuves de la transformation française du candidat. D'aucuns même la voudraient graduelle, le premier degré n'ouvrant pas la vie politique. Pour moi, j'aimerais assez que l'on s'inspirât de la manière de voir des Romains. Ils étaient économes d'un titre qu'ils regardaient comme une dignité enviable, ils comblaient le citoyen de privilèges et l'entouraient d'égards, de sorte que l'étranger de marque enviait une situation qui le grandissait à ses propres yeux. En tous cas il faut que chacun choisisse entre sa patrie d'origine et sa patrie adoptive, et s'il se prononce pour celle-ci que ce ne soit pas du bout des lèvres, mais avec toute son âme et tout son cœur.

Nous pouvons, je crois, conclure que ce ne sont pas les étrangers plus que les indigènes qui mèneront à bien le développement de notre colonie. Au lieu de les assimiler, nous serions absorbés ou chassés. Les étrangers ne peuvent être considérés que comme un appoint disparaissant dans une nombreuse population française. « La véritable force nationale, politique et morale pour le présent et pour l'avenir, le véritable centre d'attraction pour les naturalisations futures, le noyau vital de la race française à venir, c'est le groupe compact de 275,000 Français d'origine. C'est le bataillon qui garde le drapeau[2]. » C'est ainsi que le regretté gouverneur général résume la situation, et nous ne pouvons mieux faire que de nous rallier à son opinion.

[1] Discours de M. Laferrière (*Officiel* du 26 mai 1899).
[2] Discours de M. Laferrière (*Officiel* du 26 mai 1899).

Digitized by Google

IV

Toutes ces solutions ne sont pas la vraie solution, ce sont les solutions des gouvernements sans courage et sans persévérance qui ne regardent pas l'avenir, ne veulent ou n'osent envisager le vrai but, parce qu'ils ne se sentent ni la force ni la vertu d'employer les moyens nécessaires pour y parvenir. Pour nous, l'Algérie et la Tunisie peuvent être comparées au champ du vieux laboureur de La Fontaine : elles ne recèlent point un trésor, ne contiennent ni or ni pierres précieuses, et cependant si nous travaillons et prenons de la peine, ces colonies seront pour nous le plus bel héritage, mille fois plus avantageux que ces colonies d'exploitation qui déversent dans la métropole une facile richesse et amènent souvent sa perte, comme le magnifique empire colonial de l'Espagne fut la cause de sa décadence. Ce sont des colonies d'habitat national; la solution nécessaire, absolue, est donc d'exploiter ces pays par nous-mêmes et de les peupler de Français.

Mais ici les objections se multiplient : le pays n'est pas salubre pour les Français, ils ne peuvent travailler sous ce climat, le Français n'est pas colonisateur, le gouvernement a fait de grands efforts sans obtenir de grands résultats.

Nous allons tâcher de répondre rapidement à ces objections plus spécieuses que solides, et essayer de remettre les choses au point.

C'est porter un jugement un peu général que de proclamer malsain un pays grand comme la France, d'altitudes et de climats différents. Il y a, comme partout, des localités malsaines et d'autres où l'air est vivifiant[1]. La seule observation s'appliquant à l'ensemble de notre colonie, c'est d'être un pays neuf où la terre, oubliée pendant des siècles, a engendré, à l'aide de ce long repos, des miasmes qui s'échappent du nouveau sillon et se répandent à mesure que nous ouvrons ce vieux sol à la lumière[2]. Bien d'autres contrées, même en France, ont été ravagées par la fièvre qui a disparu avec la culture, les plantations, les meilleures conditions de vie. Le Mitidja était inhabitable lors de notre arrivée en Afrique; le Sahel lui-même, hauteur sèche et éventée, était presque aussi dangereux, car à Staouëli les premiers Trappistes moururent en masse. Maintenant, le Sahel est parfaitement sain, et le Mitidja est couvert de villages.

[1] Discours de M. Laferrière (*Officiel* du 26 mai 1899).

[2] Les indigènes qui défrichent s'enveloppent la bouche avec un voile pour respirer un air pour ainsi dire filtré. Quand on suit une charrue à vapeur qui fend un sol neuf, on perçoit parfaitement à l'odorat une odeur âcre, l'odeur de la fièvre.

Digitized by Google

Quelques personnes attribuent l'existence de ces fièvres à la configuration même de l'Algérie en vallées encaissées sans ventilation suffisante. Mais alors les sommets en seraient exempts ainsi que la Tunisie, balayée par les vents d'est, et la Crau, en Provence, où règne le mistral; du reste, l'Algérie est un pays de montagnes, et les altitudes sont généralement considérables. La fièvre existe donc dans notre colonie comme dans toute contrée neuve; elle augmente avec les défrichements et diminue ensuite partout où les colons s'installent; elle finira par disparaître. « Le pays, en somme, est sain, dit Gaston Boissier. Les fièvres, sans doute, y sont à craindre; mais nous savons, par notre expérience, qu'elles s'atténuent beaucoup et même disparaissent entièrement quand le sol est drainé et assaini par la culture. Hérodote nous dit qu'il n'y a pas de gens au monde qui se portent aussi bien que les Africains, et Salluste prétend qu'ils ne connaissent pas la maladie et ne meurent que de vieillesse. Tous ceux qui ont fait quelque étude de l'épigraphie africaine ont été frappés du grand nombre de centenaires qui sont mentionnés dans les inscriptions[1]. » Les installations récentes offrent donc quelque danger; cependant, les maladies viennent souvent aussi des mauvaises conditions de vie. Sans parler de l'indigène qui, presque toujours misérable, loge dans des gourbis ou sous la tente, couche sur la terre nue, et souffre aussi de ce fléau, voyons comment procède l'émigrant.

Sans être acclimaté, il se met rudement au travail, comme dans les campagnes de France, et s'attaque à cette terre neuve; il se nourrit mal, suivant ses habitudes de sobriété, et se loge plus mal encore. J'ai vu une ferme dont les habitants se plaignaient de la fièvre : ils venaient d'arriver et étaient à peine installés; ils habitaient des baraques de bois mal jointes, leurs lits reposaient sur le sol encore herbu, n'auraient-ils pas eu la fièvre ailleurs à ce régime? On pourrait multiplier les exemples de ce genre. J'ai remarqué aussi que presque toutes les fermes se composent d'un rez-de-chaussée, dans la rigoureuse acception du mot; or, déjà, en France, cette construction est parfois défectueuse dans les contrées fiévreuses, et l'on a obtenu de bons résultats en élevant le rez-de-chaussée de plusieurs marches : c'est une précaution que l'on ne devrait jamais négliger en Afrique. Enfin, les nouveaux arrivants méprisent généralement les précautions élémentaires qu'exige un climat différent qui a une action très marquée sur le cours du sang.

On se plaît aussi à dire que les eaux sont malsaines : peut-être y en a-t-il, mais il y a surtout des eaux minéralisées auxquelles l'es-

[1] *L'Afrique romaine*, de Gaston Boissier, p. 142.

Digitized by Google

tomac s'habitue avec le temps. Elles sont généralement un peu imprégnées de chlorure de sodium; d'autres sont magnésiennes ou sulfureuses, mais beaucoup de sources n'offrent pas ces particularités.

Enfin, on prétend que la fièvre typhoïde est plus fréquente en Afrique qu'en Europe, cela est possible; mais aussi elle y est moins grave. Du reste, elle provient généralement de causes occasionnelles. Chez les Européens, elle est souvent la suite d'écarts de régime. Sous l'influence de la chaleur, les matières dont l'intestin est embarrassé fermentent rapidement et engendrent un petit foyer de putréfaction. Ce ne sont pas de véritables fièvres typhoïdes. Chez les indigènes, cette maladie tire sa cause des eaux de citerne que les Arabes apprécient en raison de leur fraîcheur et de leur goût moins fade que celles des sources magnésiennes. Ces citernes, placées dans la cour des maisons ou des mosquées sont très anciennement construites. Leurs murs lézardés laissent sourdre des infiltrations venant des fosses à immondices ou des cimetières environnants. Cette eau contaminée donne naissance parmi les indigènes à des épidémies qui se répandent ensuite.

En dehors de ces deux maladies appelées à disparaître, presque aucune autre n'est connue, et l'air lui-même est si pur que bien des santés délicates y ont trouvé la guérison.

Il est à peine besoin de répondre à l'objection qui fait du climat un obstacle à la main-d'œuvre française. La grande chaleur en effet ne commence qu'en juin pour finir en septembre, or c'est en automne et en hiver que l'on s'acquitte des durs labeurs. Quant à la moisson et aux vendanges, si le Français non encore acclimaté ne peut en supporter la fatigue, il peut avoir recours aux machines agricoles ou à la main-d'œuvre indigène.

Il n'en est pas de même de la dernière objection, dont le caractère spécieux est incontestable.

On affirme que le Français n'est pas colonisateur et on croit le prouver par ces deux arguments : la colonisation a besoin d'un appui officiel et cependant la réussite est insuffisante, disproportionnée avec l'effort.

Si l'on se bornait à dire que la nation française, en tant qu'Etat, n'a pas de traditions coloniales, que ses principes, en fait de colonisation, ne sont pas encore fixés, qu'elle se meut au milieu des préjugés, que sa confiance dans le succès n'est pas robuste, qu'enfin elle ne s'intéresse que médiocrement aux choses lointaines, je n'oserais opposer une dénégation absolue et je me bornerais à remarquer que tout cela ne tient pas au caractère national, mais plutôt à l'état d'esprit d'une époque, état qui tend à se modifier.

Digitized by Google

Les adversaires de la colonisation française vont plus loin, ils dénient à la race française l'aptitude à coloniser. Sans nous arrêter au démenti donné à cette opinion par l'histoire, voyons sur le terrain même de l'Afrique ce qui en est.

J'accorderai volontiers que l'écoulement naturel de la population française ne peut se faire aussi facilement que celui des populations italiennes et espagnoles; bien que le gouvernement de Rome soit obligé lui aussi de prêter un appui peu déguisé à l'émigration de ses nationaux en Tunisie, ainsi que nous le verrons plus loin. Ceci tient à deux causes.

La première est toute géographique : du sud de l'Italie et du sud de l'Espagne, la traversée est courte pour aller en Afrique, le va-et-vient s'établit facilement, des ouvriers arrivent pour travailler une saison, puis restent et appellent à eux leurs parents. Des côtes de France, c'est un voyage, il faut prendre une grave décision, se procurer de l'argent, vendre son bien, partir pour ne plus revenir, sans savoir où l'on va, ni à qui s'adresser[1].

La deuxième tient à la prospérité des Français, qui ne sont pas chassés de chez eux par la misère. Ils doivent obéir à l'esprit d'aventure pour s'expatrier, au besoin d'expansion que les vieux peuples prospères ne possèdent plus instinctivement au même degré que les races primitives.

Mais s'ensuit-il de là qu'un peuple riche ne doive pas coloniser? Je ne le pense pas. Si les colonies ne lui sont pas indispensables pour établir un surcroît de population, elles lui sont salutaires comme encouragement à maintenir un mouvement progressif dans la natalité. Seulement, un tel peuple qui a peut-être perdu un peu d'initiative personnelle à force d'être policé a besoin qu'on lui crée un courant d'idées, qu'on lui donne une habitude, qu'on lui offre un appui; c'est pour cela que la colonisation officielle a été faite. Cette organisation, qui a donné de plus grands résultats que ne l'avouent ses détracteurs, en aurait donné de meilleurs encore, si elle avait été maniée avec plus d'expérience.

Si nous jetons maintenant un regard sur le chemin parcouru, nous pouvons constater que, malgré les tâtonnements de la première heure et les erreurs inévitables dans la direction d'une œuvre aussi difficile, la colonisation a marché, elle s'est emparée en le transformant de tout le sol qui lui a été cédé et est prête à s'étendre encore davantage. Le gouvernement a distribué presque

[1] Il aurait été utile que la grande colonisation commençât, appelât ensuite des cultivateurs français. Mais l'éducation des classes riches, ces dernières années, ne les préparait pas à la colonisation. Le gouvernement a donc dû transporter de suite des Français du peuple.

Digitized by Google

tout son domaine en concessions, et les demandes nouvelles sont si nombreuses que l'on ne sait plus comment les satisfaire. Des routes ont, de tous côtés, été tracées, des voies ferrées s'avancent jusque dans le désert et le traverseront bientôt, œuvre de géants dans un pays de montagnes, exigeant des travaux d'art et des frais énormes. En Tunisie, nous avons fait mieux encore, Tunis[1], Bizerte, et bien d'autres villes sont sorties de terre, le chemin de fer entre à Kairouan et arrivera demain à Gabès. Nous avons cependant un argument plus probant dans le mouvement de la population. La race française, à laquelle on voudrait suppléer par des éléments étrangers, est celle qui offre les plus grandes preuves de vitalité. La population française d'origine double, dit-on, en douze ans, par l'émigration et les naissances. Elle augmente en effet rapidement par multiplication : « En 1876, les vrais Algériens enfants du sol étaient 64,000, près des deux cinquièmes de la population française; en 1891, ils étaient 133,000, plus de la moitié[2]. » On attribue à chaque famille une moyenne de 4 à 5 enfants. Un problème va même se poser par la concurrence des deux courants : celui formé par l'immigration française et celui qui sort spontanément du sol d'Afrique. « Vous êtes en présence, disait, en 1899, M. Laferrière à la Chambre des députés, d'une jeune génération de 75 à 80,000 enfants français qui, pour peu qu'ils aient des familles de 4 à 5 enfants comme leurs parents, nous assurent le plus beau développement de la race française en Algérie[3]. »

Et cependant, paraît-il, ces résultats, quelque beaux qu'ils soient, ne sont pas proportionnés à l'effort supporté par la métropole. Nous avons peuplé les parties les plus accessibles, nous y avons transplanté et acclimaté 300,000 Français; mais ils se trouvent au milieu d'une population de 4 millions d'hommes, dont plus de 3,800,000 indigènes[4], et nos nouvelles provinces, encore à peu près désertes, devraient nourrir un jour des millions de compatriotes. Le problème se pose donc presque en entier, il se complique même, car notre essor semble arrêté. Cet état de choses est

[1] Je parle de la nouvelle ville de Tunis, construite à côté de la vieille cité arabe.

[2] Wahl, *l'Algérie*, p. 226.

[3] Discours de M. Laferrière (*Officiel* du 26 mai 1899).

[4] Le recensement de 1896 donne :

Français (naturalisés compris). . . .		318,137 en Algérie
Etrangers.		211,180
Indigènes	Musulmans.	3,764,676
	Israélites.	48,763
	Marocains tunisiens . . .	17,022

Digitized by Google

incontestable, mais provient des fautes de nos aînés et nullement de la vitalité du sang français. L'édifice de notre domination craque de toutes parts en Algérie, parce qu'il a été élevé sur des bases trop peu solides. Il n'en reste pas moins acquis que notre race a fait ses preuves, malgré les essais divers en sens différents, malgré les échecs et les découragements momentanés, elle s'est installée sur la côte d'Afrique, s'y est enracinée de telle sorte que les résultats ont dépassé les espérances du début. La réussite contestée longtemps par nos gouvernements successifs et même par l'opinion publique est donc certaine.

Il nous reste à étudier quels sont les obstacles qui ont ralenti le développement de la colonie et menacent, depuis quelque temps, de l'arrêter complètement, si nous n'y portons promptement remède. Ils sont de deux sortes, les uns d'essence pour ainsi dire naturelle, les autres relevant de la question sociale. Mais il conviendrait ici de séparer l'Algérie de la Tunisie : une différence existe en effet entre les deux parties de notre domaine, qui tient à la configuration du pays, au caractère des habitants, à l'époque plus récente d'acquisition de la seconde et surtout au système de colonisation absolument dissemblable suivi dans les deux colonies. Ce parallèle offrira peut-être quelque intérêt.

Charles de Bourbon.

La fin prochainement.

Digitized by Google

LE PROBLÈME ALPIN

Si quelqu'un s'était avisé, il y a cinquante ans, d'offrir à la direction du *Correspondant* un article sur le « Problème alpin », il est à croire qu'on eût considéré avec quelque stupéfaction ce spécimen achevé de l'illusion professionnelle, assez naïf pour s'imaginer qu'un tel problème fût susceptible d'exciter de l'intérêt chez d'autres que les seuls géologues.

Ce n'est pas qu'une vingtaine d'années auparavant, la question de l'origine des montagnes n'eût réussi à passionner un moment l'opinion publique, au point de valoir à Elie de Beaumont une renommée absolument exceptionnelle, qui dépassait de beaucoup le cercle des hommes de science et même celui des esprits cultivés. Mais si l'auteur de la théorie des soulèvements avait eu cette bonne fortune, d'entendre son nom courir de bouche en bouche, et de devenir, aux yeux de tous, la vivante incarnation de la science du globe, il n'aurait pas fallu demander à ses admirateurs des détails trop précis sur la raison du sentiment qui les inspirait.

On savait que les montagnes étaient, comme l'avait déjà dit Léopold de Buch, le résultat d'un soulèvement en vertu duquel certaines bandes de l'écorce terrestre s'étaient dressées en bourrelets. On venait d'apprendre, par Elie de Beaumont, que les chaînes n'étaient pas toutes du même âge, et que les Alpes, en particulier, n'avaient surgi qu'à une époque tardive de l'histoire terrestre, alors que la surface du globe était bien près d'avoir revêtu ses traits fondamentaux et reçu la population, animale ou végétale, qui la caractérise de nos jours. Enfin, les mieux informés n'ignoraient peut-être pas qu'aux yeux du même maître, les montagnes représentaient ce qu'il appelait les *majuscules* des chapitres de l'histoire de l'écorce, l'équilibre de cette dernière ayant été périodiquement troublé par des révolutions analogues à celle qui avait engendré la chaîne alpine.

A cela se bornaient, chez les esprits les plus cultivés, les notions courantes; et c'eût été alors une vaine tentative, si on avait entrepris de les intéresser, soit aux détails de la structure des mon-

Digitized by Google

tagnes, soit à la controverse qui allait mettre aux prises la doctrine des *soulèvements* avec celle des *affaissements*.

La situation est-elle bien différente aujourd'hui? En ce qui concerne la diffusion des connaissances géologiques, il serait excessif de prétendre qu'elle ait fait, depuis un demi-siècle, des progrès considérables. La part de ces études dans l'enseignement est restée fort maigre, et l'écorce terrestre continue à être, pour l'immense majorité, le solide « plancher des vaches », sur lequel on pose les pieds avec confiance, mais sans perdre son temps à regarder de quelle façon il est construit.

Pourquoi donc, cependant, essayons-nous aujourd'hui d'introduire le « problème alpin » devant le public de cette Revue? C'est que, depuis quelques années, un grand fait s'est produit, qui a augmenté dans des proportions inespérées ce qu'on pourrait appeler la clientèle des Alpes.

Les chemins de fer ne se contentent plus d'amener les voyageurs jusqu'à la périphérie du massif; ils ont pénétré, par les vallées, jusqu'au cœur de la chaîne, faisant fumer la locomotive au pied même des géants avec lesquels se mesuraient les alpinistes. Puis, sans se laisser arrêter ni par les difficultés du tracé ni par l'altitude, ils ont réussi à escalader, au Rigi, au Pilate, à Mürren, à la Scheideck, etc., les hauteurs privilégiées où l'on grimpait autrefois, à pied ou à cheval, pour jouir de perspectives grandioses. Enfin, les voilà maintenant qui circulent sous les glaciers avec la prétention de déboucher, par un ascenseur, au sommet de la Jungfrau; ou bien encore, profitant d'une arête libre de glaces, comme celle du Gornergrat, ils s'accrochent à ses flancs, empruntant la force électrique aux cascades qu'ils rencontrent, et amènent doucement le touriste à plus de 3,000 mètres d'altitude, au milieu du prodigieux cirque de sommets neigeux que domine le mont Rose.

Pour le prix que lui coûteraient quelques soirées de spectacle, ou bien trois ou quatre bons dîners dans un restaurant en vogue, un Parisien peut quitter un soir le boulevard des Italiens, se réveiller le lendemain au lac de Genève, remonter en déjeunant la vallée du Rhône et le même jour, assister au coucher du soleil derrière la Pyramide du Cervin, ayant sous ses pieds le plus merveilleux ensemble de glaciers qu'on puisse rêver!

Il y a un demi-siècle, on se montrait ceux qui avaient foulé du pied les hauts sommets des Alpes; aujourd'hui, on serait presque tenté de désigner comme des exceptions les hommes, voire les collégiens, qui n'ont pas encore goûté cette satisfaction. Même pour les humbles, de qui la bourse ne s'enflera jamais assez pour leur permettre un voyage de cette sorte, des affiches aux brillantes

Digitized by Google

couleurs, où se déploie, avec un vif sentiment de la nature, un goût artistique remarquable, s'étalent maintenant sur tous les murs, donnant presque l'illusion de la chose vue. Elles ravivent les souvenirs chez les uns et excitent chez les autres le désir de passer de l'image à la réalité.

Ainsi tout le monde, de nos jours, connaît les Alpes; presque tout le monde les a touchées. Est-il admissible que ce contact n'ait pas amené, sur bien des lèvres, la question de l'origine de la chaîne? La simple vue de ces énormes masses, où tant de fois l'œil est impressionné par les contournements extraordinaires que subissent des assises rocheuses, se trahissant de loin par leurs différences de couleur et de dureté, peut-elle ne pas éveiller le désir de pénétrer le mystère de ces indéniables convulsions?

Telle est la pensée qui nous détermine à introduire ici le problème alpin. Que ceux qui en trouveront l'exposition trop ardue veuillent bien excuser cette tentative! Trop souvent l'attention est sollicitée par les révolutions humaines, fertiles en épisodes attristants. Le spectacle des révolutions de l'écorce terrestre offre au moins l'avantage de ne rien nous infliger de douloureux. Au contraire, l'impression de grandeur qui s'en dégage est de celles dont on doit ambitionner de procurer la jouissance au plus grand nombre.

Il semble, au premier abord, que l'idée des soulèvements terrestres ait dû venir tout naturellement à l'esprit, au spectacle de la saillie considérable que dessinent les montagnes en général et les Alpes en particulier, relativement au reste de la surface du globe; ce n'est pas de proche en proche et par degrés insensibles qu'on arrive à ces hauteurs. Brusquement leur masse se dresse, enveloppée de teintes bleuâtres, en face du voyageur qui vient de la plaine, apparaissant, tantôt comme une haute muraille qui ferme l'horizon, tantôt comme un amoncellement de cimes faisant cortège à quelques pics culminants que la neige couronne, toujours comme une véritable boursouflure, qui vient rompre l'uniformité générale du paysage d'alentour.

Cependant, si cette notion nous est aujourd'hui familière, à nous qui si souvent avons entendu parler de « l'écorce terrestre », elle n'avait pas sa raison d'être à l'époque où le mot même d'écorce ne pouvait éveiller aucune idée précise. Ce qui régnait alors, c'était l'universelle croyance à la parfaite stabilité de la terre ferme. Il était donc naturel de regarder les montagnes comme un trait primordial de la surface du globe, dont elles auraient véritablement formé le squelette; ce que les scolastiques exprimaient en les

Digitized by Google

définissant « les os de la terre ferme ». Pour que cette conception, presque passée à l'état de dogme, vînt à perdre son crédit, il fallut que les progrès de nos connaissances missent en lumière des faits sur lesquels, pendant de longs siècles, l'attention des observateurs ne s'était encore arrêtée que par exception.

Aussitôt que les hommes de science commencèrent à s'occuper sérieusement de la composition du sol qui nous porte, ils furent frappés de constater que la majeure partie des continents, interrogée dans les ravins ou dans les carrières, offrait aux regards une succession de couches de nature différente, régulièrement empilées les unes sur les autres, à la façon des feuillets d'un missel, et entièrement formées de débris minéraux juxtaposés.

D'ordinaire, ces débris étaient dépourvus d'angles, comme s'ils avaient été préalablement roulés; leur disposition attestait qu'ils avaient dû se déposer au sein d'un liquide en repos, ce qui expliquait l'horizontalité habituelle de leur surface. D'ailleurs, leur association fréquente avec des organismes marins pétrifiés montrait que le plus souvent ce milieu liquide avait été la mer. On avait donc affaire, à la dureté près, à des formations tout à fait semblables à celles qui, de nos jours, se constituent le long des rivages maritimes, par le dépôt des troubles que charrient les fleuves ou que les vagues arrachent à la côte. C'est ce qu'on appelle des *sédiments*.

Si ces anciens fonds de mer étaient devenus visibles, c'est qu'évidemment les relations mutuelles de la terre ferme et de l'océan avaient été troublées à mainte reprise. A la vérité, cette incorporation des sédiments marins au domaine continental aurait pu résulter simplement d'un abaissement général du niveau des océans. Mais alors l'horizontalité primitive des dépôts eût été respectée. Or, dans bien des cas, les couches offraient une inclinaison sensible, et cette inclinaison était d'autant plus forte qu'on se rapprochait davantage des chaînes de montagnes. En marchant vers ces dernières, par exemple en allant de Paris aux Vosges, on voyait réellement sortir, les unes de dessous les autres, des assises de plus en plus anciennes et de plus en plus redressées, jusqu'à ce que, au cœur même de la montagne, apparussent, en qualité de noyau, des roches massives entièrement cristallisées, comme le granit et ses variétés.

Telle est l'observation fondamentale qui, en 1824, conduisit Léopold de Buch à énoncer nettement, pour la première fois, l'idée du soulèvement des montagnes. Frappé de l'altitude considérable qu'atteignait en général ce noyau cristallin allongé, que flanquaient symétriquement une suite d'assises sédimentaires, relevées de part

Digitized by Google

et d'autre vers l'axe de la chaîne, l'illustre savant admit qu'une impulsion verticale, dirigée de bas en haut, et de la même nature que celle qui engendrait les volcans, avait fait naître dans l'écorce des bourrelets. Les parties profondes, réussissant sous cet effort à crever en la redressant la couverture sédimentaire, primitivement horizontale, qu'elles avaient longtemps portée, étaient arrivées jusqu'au jour. Les montagnes étaient donc le produit d'une véritable convulsion de l'écorce terrestre, capable d'entraîner, dans les rapports de la terre ferme avec l'océan, un trouble qui expliquait l'apparition des anciens fonds de mer à la surface.

Quelques années plus tard, Elie de Beaumont ajoutait à cette notion primordiale celle de l'*âge relatif* des chaînes de montagnes. Léopold de Buch s'était borné à distinguer plusieurs *systèmes* de chaînes, dont chacun était caractérisé par sa direction. Elie de Beaumont fit voir que la surrection de certaines chaînes avait amené le redressement d'assises qui, dans d'autres massifs, étaient demeurées horizontales. Par exemple, le puissant ensemble de sédiments qui constitue l'écorce terrestre ayant été divisé par les géologues en trois sections principales, les terrains *primaires*, *secondaires* et *tertiaires*, on voyait des chaînes, comme celle des Alpes, où toutes les sections se montraient également disloquées, tandis que, dans la Bretagne, les terrains tertiaires, en couches parfaitement horizontales, venaient reposer sur les tranches redressées, parfois même verticales, des schistes primaires.

Chaque ride montagneuse représentait donc un des épisodes violents de l'histoire terrestre. Après chacune de ces ruptures d'équilibre, la mer, revenant baigner les flancs de la ride nouvellement formée, y avait appliqué de nouveaux sédiments. Si plus tard une autre convulsion devait déranger cet ensemble, en altérant l'horizontalité des dépôts tardifs, du moins le géologue, en constatant leur *discordance*, c'est-à-dire leur notable différence d'inclinaison, relativement aux couches qui leur servaient de support, saurait reconstituer les épisodes antérieurs. C'est ainsi que, sur l'emplacement de la chaîne alpine, on pouvait s'assurer qu'un important mouvement du sol avait chassé la mer avant le dépôt du terrain houiller. Mais, plus tard, la région s'était de nouveau affaissée sous les flots et avait reçu une épaisse couverture de terrains secondaires et tertiaires, avant qu'une dernière convulsion, presque contemporaine de l'apparition de l'homme sur la terre, eût fait surgir la grande chaîne que nous admirons aujourd'hui.

En même temps que la notion de soulèvement se précisait en se compliquant, une modification capitale intervenait dans la façon

Digitized by Google

de concevoir la cause du phénomène. Au début de ses recherches, Elie de Beaumont avait admis, sans la discuter, l'impulsion verticale imaginée par Léopold de Buch. Mais peu à peu, l'observation et la réflexion lui suggérèrent d'autres vues.

D'abord c'était un fait bien remarquable, qu'on ne rencontrât presque jamais de formations volcaniques dans l'intérieur des chaînes de montagnes. Comment, si la poussée verticale était de nature explosive, celle-ci n'eût-elle réussi nulle part à se traduire au dehors par une projection de scories ou une émission de laves? Pourtant, c'est en vain qu'on en chercherait une trace dans les Alpes, les Pyrénées, les monts Scandinaves, l'Oural ou l'Himalaya.

D'autre part, si certaines montagnes, comme les Vosges, laissaient bien voir sur leurs flancs, tout au moins sur l'un d'eux, la série d'assises, toutes redressées régulièrement vers l'axe de la chaîne, qui semble attester un soulèvement normal, en forme de voûte ultérieurement démantelée, il en était tout autrement dans les Alpes. Là, les couches offraient les contournements les plus bizarres. La même assise était, tantôt relevée en bourrelet régulier, comme dans le Jura, tantôt brusquement infléchie en forme de genou, souvent repliée plusieurs fois sur elle-même en une suite d'ondulations renversées les unes sur les autres, ou interrompues par des cassures qui les partageaient en paquets.

Dans toutes ces apparences éclatait, jusqu'à l'évidence, la manifestation d'un puissant effort de compression latérale. Incontestablement, le massif aujourd'hui soulevé avait dû se trouver serré comme entre les mâchoires d'un étau, et ce refoulement apparaissait comme la cause unique de toutes les dislocations observées. Cette constatation, jointe aux idées théoriques que ne pouvait manquer de suggérer la considération de la chaleur centrale, amena Elie de Beaumont à chercher, dans le refroidissement du globe terrestre, le principe de la déformation de l'écorce, c'est-à-dire du phénomène *orogénique*.

Le noyau interne de notre globe, où la température atteint certainement le degré de fusion des roches les plus réfractaires, perd peu à peu de sa chaleur par rayonnement dans l'espace. A cette perte de chaleur, nécessairement accompagnée de contraction, s'ajoute la perte de substance, qui correspond à la masse des laves continuellement vomies par les volcans : l'ensemble détermine une diminution progressive dans le volume du noyau. Mais l'écorce, depuis longtemps consolidée et parvenue à une température stable, devient périodiquement trop grande pour le noyau diminué qu'elle enveloppe.

A la vérité, son épaisseur est considérable, et doit se chiffrer

Digitized by Google

par cinq ou six dizaines de kilomètres. Mais ce chiffre ne représente pas la centième partie du diamètre de la terre. On peut donc dire que l'écorce est relativement mince, ce qui l'oblige à se comporter comme une étoffe mal soutenue, qui se fronce et rejette au dehors son excès d'ampleur sous la forme d'un *rempli*. De la même façon, tandis que l'ensemble de l'écorce terrestre s'affaisse en masse d'une petite quantité pour demeurer appliqué sur le noyau amoindri, le bourrelet par lequel s'opère la compensation de la perte de volume dessine au-dessus du reste une saillie plus ou moins considérable, engendrant une chaîne de montagnes.

Il n'y a donc pas d'impulsion verticale proprement dite. Mais, de même que, dans une foule où se produit une poussée venant de deux côtés opposés, ceux qui sont au milieu peuvent se voir soulevés de terre, ainsi le refoulement latéral fait surgir, là où il atteint son plus grand effet, des rides où les assises, même les plus dures, sont obligées de se courber en voûtes. La poussée peut devenir telle, que les zones extérieures de la voûte crèvent sous la tension qu'elles subissent, en livrant passage aux zones inférieures. C'est de cette façon, à titre purement passif, que le granit fondamental peut être amené à former l'axe d'un soulèvement. Ce n'est pas lui qui est l'agent de la poussée; il y obéit comme le reste. Il faut bien que l'excès d'ampleur survenu trouve sa place, et ce ne saurait être en bas, où le noyau ferait obstacle à sa descente. L'effort latéral se résout donc, comme diraient les mécaniciens, en une *composante verticale*, et ainsi l'expression de *soulèvement* garde toute sa valeur, parce que la crête du bourrelet qui surgit s'écarte du centre de la terre beaucoup plus que ne s'en rapproche le reste de l'écorce.

C'est ce qui s'est passé pour les Alpes. Immédiatement avant leur surrection, la mer occupait la plaine suisse, en particulier l'emplacement du canton de Saint-Gall comme celui du bord méridional du Jura. Au même moment, les eaux marines avançaient, en France, par ce qui allait devenir l'estuaire de la Loire, jusqu'aux portes de Blois, semant abondamment sur le rivage les belles accumulations de coquilles, qui forment les *faluns* bien connus de la Touraine et du Blaisois, et où l'on retrouve les mêmes espèces fossiles qu'en Suisse. Depuis lors, le niveau de la mer a baissé, sur nos côtes, de 100 à 150 mètres tout au plus, tandis qu'en Suisse les anciens fonds de la mer de la *mollasse*, disloqués par la poussée alpine, sont aujourd'hui portés à des hauteurs capables d'atteindre 2000 mètres.

Mais le bourrelet alpin nous offre une démonstration particulièrement saisissante du genre d'efforts qui lui a donné naissance. En

Digitized by Google

effet, ce n'est pas une chaîne unique. Ce n'est pas non plus une suite de rides parallèles, symétriquement disposées à droite et à gauche d'un axe central culminant. Dans sa partie principale, c'est-à-dire sur le territoire helvétique, la structure de la chaîne est plus complexe et peut se résumer de la façon suivante :

Contre le pied du Jura s'étend, du sud-ouest au nord-est, la dépression où s'alignent la pointe occidentale du Léman, les lacs de Neuchâtel et de Bienne, enfin la basse vallée de l'Aar. A partir de là, le sol s'élève progressivement vers le sud-est, dans ce qu'on appelle la plaine suisse, c'est-à-dire la bande de collines doucement ondulées qui se poursuit de Lausanne à Saint-Gall. Sur une autre bande, parallèle à la première, mais cette fois franchement montagneuse, s'alignent des cimes de moyenne hauteur, commençant dès le Chablais et continuant, à travers les lacs de Thonne et de Lucerne, jusque vers la pointe orientale du lac de Constance. Le Moléson, le Stockhorn, le Faulhorn en font partie. La position de ces montagnes, en avant de la chaîne principale qu'elles préparent, leur a fait donner par les géologues le nom de *Préalpes*.

En arrière se dresse la haute muraille de l'Oberland, avec ses magnifiques sommets aux neiges éternelles. Enfin, séparée de l'Oberland par la profonde coupure où coulent en sens inverse, d'un côté le Rhône, de l'autre le Rhin, apparaît la chaîne culminante, plus largement étalée, celle où s'échelonnent le mont Blanc, puis les Alpes Pennines, c'est-à-dire le Combin, le Cervin, le mont Rose, les Mischabel et le Simplon. Puis, d'un seul coup, sans aucun gradin intermédiaire, cette dernière chaîne descend jusqu'à la plaine lombarde, que ses cimes dominent majestueusement de plus de 4000 mètres.

On dirait d'une série de vagues parallèles, poussées par une houle venue du nord, et dont les crêtes augmentent sans cesse de hauteur dans la direction du sud-est, où le principal effort se résout dans la splendide muraille au pied de laquelle coulent le Pô et ses affluents.

Cette allure est commune dans les montagnes. Ainsi, quoique sur une échelle sensiblement moindre, le Jura, entre la Saône et la Suisse, offre une disposition semblable. Là aussi, en cheminant transversalement à l'allongement des chaînons jurassiens, on franchit une série de crêtes, de hauteur progressivement croissante, jusqu'à la dernière, celle du Reculet et de la Dôle, d'où la descente au lac de Genève s'accomplit d'un seul bond.

Mais, dans le Jura, l'étude géologique montre que toutes ces crêtes parallèles sont autant de voûtes régulières, où les mêmes assises apparaissent, plissées en bourrelets successifs, séparés par

Digitized by Google

des ondulations concaves. L'ensemble forme bien une grande voûte, dont un flanc est simple et l'autre, plus étalé, partagé en voûtes secondaires.

Au contraire, dans les Alpes, chacune des bandes que nous avons énumérées possède sa composition propre. La zone des collines est exclusivement formée de sédiments du tertiaire supérieur ou *mollasses*, avec leur couverture de dépôts glaciaires. La bande des Préalpes laisse voir surtout les assises disloquées du tertiaire inférieur et des terrains secondaires les plus jeunes. L'Oberland montre les grandes masses calcaires du terrain jurassique, entremêlées de formations plus anciennes. Enfin, la bande méridionale est presque uniquement composée de terrains primaires, faciles à distinguer parce que les roches y sont entièrement cristallines. Aussi l'appelle-t-on la *zone cristalline* ou, à cause de sa concavité du côté de l'Italie, l'*arc cristallin* des Alpes.

En résumé, la chaîne montre des terrains d'autant plus anciens qu'on se rapproche davantage de l'arc cristallin. Ce dernier se comporte donc comme ferait l'axe d'une voûte, flanquée au nord-est par une suite de revêtements de plus en plus jeunes, ce qui concorderait bien de ce côté avec l'idée d'un bourrelet normal. Mais l'autre moitié de la voûte fait entièrement défaut. Ou elle n'a jamais existé, ou elle s'est effondrée sous la plaine du Pô, fort au-dessous du niveau de l'Adriatique.

Ainsi, c'est tout au plus si les Alpes pourraient être considérées comme une demi-voûte. Encore faudrait-il que, sur le versant suisse, les assises plongeassent régulièrement vers le nord, comme plongent vers l'ouest les divers revêtements lorrains de la chaîne des Vosges. Mais les choses sont loin de se passer de cette façon. La plupart du temps, les assises ont l'air de plonger en sens inverse, c'est-à-dire au sud-est, comme si elles allaient *s'enfoncer sous la chaîne principale;* ou, pour mieux dire, elles dessinent le plus souvent des plis étroits, tous couchés au nord-ouest. De la sorte, on aurait une représentation un peu triviale, mais assez juste, de la structure intérieure des chaînes alpines si, après avoir disposé, sur une ligne transversale, une série de capucins de cartes, croissant de taille depuis le Jura jusqu'au mont Rose, on renversait le plus grand sur les autres.

Ici donc la notion d'un grand bourrelet, même dyssymétrique, semble disparaître presque complètement. Les choses se passent comme si l'arc cristallin, sans cesse poussé contre les sédiments auxquels son flanc nord-ouest avait servi d'appui, s'était efforcé de les chevaucher, en les contraignant à se courber en mille replis, toujours rabattus du côté opposé à celui d'où venait l'effort.

Digitized by Google

Cette conception est, d'ailleurs, en harmonie avec ce que nous enseigne l'histoire géologique de la région alpine. En effet, à toute époque, l'arc cristallin y a joué un rôle capital. Pendant toute la durée des temps secondaires, son emplacement a été marqué par une suite d'îles alignées, qui séparait une Méditerranée, beaucoup plus grande que celle de nos jours, d'un bras de mer septentrional dont le Plateau central de la France, les Vosges et la Forêt Noire, limitaient l'extension vers l'ouest et le nord. Des deux côtés de la chaîne d'îles, le régime marin offrait un contraste marqué. Dans la Méditerranée florissaient paisiblement les organismes constructeurs de récifs. Sous le bras de mer helvétique, un pli profond se dessinait en bordure des îles, recevant des dépôts importants et variés. Cependant le creux ne se comblait pas, parce qu'il s'approfondissait au fur et à mesure, formant sans cesse la contre-partie concave du pli saillant dont la tête émergeait sous la forme des îles cristallines. Ce creux était donc une partie faible de l'écorce terrestre, sujette à une incessante mobilité. On comprend dès lors qu'un jour soit venu où la poussée méridionale ait été assez forte pour transformer la chaîne d'îles en une haute ride montagneuse, et que cette ride ait chassé violemment devant elle, en les dressant comme autant de bourrelets secondaires, tous les dépôts plus ou moins plastiques qui garnissaient le fond de l'ancienne fosse helvétique. Ainsi s'expliqueraient, non seulement l'énergique refoulement latéral dont les couches des Alpes, des Préalpes et de la plaine suisse portent la trace, mais la tendance manifeste de tous les plis à se montrer couchés vers le nord.

Tel était, il y a quelques années, l'état de nos connaissances. On pouvait croire le problème alpin résolu, du moins dans ses traits généraux, par cette conception d'une suite de vagues parallèles, décroissantes de l'Italie au Jura, toutes ayant leur crête déversée vers la plaine suisse, c'est-à-dire vers la région basse où la mer s'était le plus longtemps maintenue. Il n'y avait plus alors qu'à préciser, dans le détail, les innombrables dislocations secondaires dont le phénomène principal pouvait avoir été accompagné.

Pourtant, dès ce moment, les Alpes de Glaris offraient une difficulté spéciale, à la solution de laquelle les géologues s'appliquaient sans grand succès. Dans ce pays, une nappe de terrains secondaires, presque horizontale et en apparence exempte de trouble, se montrait régulièrement superposée au terrain tertiaire, lequel, étant plus jeune, aurait dû se trouver en haut; et cette anomalie se produisait sur une étendue si considérable, qu'il

Digitized by Google

paraissait tout à fait impossible de l'expliquer par le renversement de la tête d'un pli.

Sur ces entrefaites, M. Marcel Bertrand, éclairé par les observations qu'il avait faites dans le Jura et interprétant avec la sagacité d'un géomètre les cartes géologiques dressées par les auteurs suisses, eut cette remarquable intuition que le phénomène des Alpes de Glaris devait être général et s'étendre à la zone entière des Préalpes. Là, dans le massif du Faulhorn, par exemple, le terrain jurassique occupait la surface; et comme, par son âge, ce terrain était intermédiaire entre les assises tertiaires de la plaine suisse et les sédiments disloqués de l'Oberland, on ne doutait pas qu'il ne fût là à sa place, amené au jour par le soulèvement qui lui avait permis de crever, en la redressant, sa couverture tertiaire. A la vérité, un assez grand désordre se remarquait dans son allure; mais cela paraissait tout naturel au voisinage de la grande chaîne, et nul ne doutait que ce terrain, se continuant en profondeur, ne dût, à un certain moment, se recourber et plonger au nord pour passer sous le tertiaire du bord des Préalpes. Si, par endroits, cette dernière série semblait, au contraire, s'enfoncer sous le jurassique, on attribuait cette apparence à un accident tout à fait local, produit par le déversement de la tête d'un pli.

M. Marcel Bertrand n'hésita pas à penser que les terrains secondaires des Préalpes devaient être dépourvus de racines profondes et constituaient ce qu'il appelait une *nappe de recouvrement*, c'est-à-dire un paquet venu du sud et *charrié horizontalement* à une grande distance de son origine, par dessus des terrains plus jeunes, sur lesquels la poussée latérale l'avait contraint à glisser.

En effet, qu'on se figure une ondulation saillante qui prend naissance, dans une couche suffisamment cohérente de l'écorce, sous un violent effort de compression. C'est d'abord une voûte régulière qui se forme, puis elle devient de plus en plus aiguë, s'allongeant en hauteur en même temps qu'elle s'amincit. Ensuite ce long pli finit par se coucher du côté opposé à la poussée. Celle-ci, continuant son effort, tend à *laminer* le pli couché entre son support et les masses plus tendres qui le recouvrent. Dans ce laminage, le pli est exposé à se disjoindre, sa partie supérieure se sépare plus ou moins de sa base, perd sa racine et chemine lentement en avant, toujours enfouie dans les assises au milieu desquelles elle a été poussée. Mais quand, plus tard, l'érosion aura fait son œuvre, enlevant la couverture peu cohérente de cette nappe charriée, ainsi que les traces qui auraient pu subsister de sa liaison avec ses racines profondes, elle apparaîtra comme un hors-d'œuvre incompréhensible, d'autant plus étrange que, venue de

Digitized by Google

loin, elle peut se montrer fort différente, par sa nature, des assises de même âge qui existeraient en profondeur dans la région.

Or, c'est précisément ce qui se passe dans les Préalpes. A chaque instant, on y remarque, épars à la surface du terrain tertiaire, soit de simples blocs, soit de grosses masses, parfois même de véritables montagnes, telles que les Mythen de Schwytz, qui tranchent absolument par leur aspect heurté sur les terrains tertiaires d'alentour, aux formes topographiques remarquablement adoucies. Ces lambeaux errants et en même temps aberrants, qui tous appartiennent à des formations plus anciennes que le tertiaire, n'ont pas d'analogues parmi les terrains de même âge de la région voisine, si bien qu'on les a très justement désignés par l'épithète d'*exotiques*. D'autre part, les circonstances de leur gisement empêchent absolument d'admettre qu'ils aient été transportés par les glaciers. En les considérant comme des fragments de nappes charriées, le problème de leur situation se trouve résolu.

Cette hypothèse hardie, justifiée d'ailleurs par ce que les géologues anglais avaient observé dans les Highlands d'Ecosse, les travaux de MM. Schardt et Lugeon l'ont pleinement confirmée. Ces deux savants, qu'aucune ascension ne rebute, sont allés chercher jusque sous les glaciers, dans les montagnes les plus inaccessibles, des éléments de vérification qui n'ont pas fait défaut. La région sauvage des Wildstrubel, à l'extrémité occidentale de l'Oberland, et le Chablais, se sont montrés à cet égard particulièrement instructifs. Partout on retrouve des lambeaux charriés, parfois empilés en écailles ou si fort amincis par le laminage qu'ils peuvent se réduire, selon l'expression désormais consacrée, à de simples *lames de charriage*, épaisses de quelques centimètres.

Le Chablais surtout, objet principal des recherches de M. Lugeon, s'est montré fertile en surprises. Non seulement le phénomène du charriage s'y présente sur une échelle énorme, et avec une netteté qui paraît difficilement contestable; mais il semble bien qu'on observe, sur une même verticale, les traces d'au moins trois poussées orogéniques successives, qui représentent autant d'efforts, dirigés dans le même sens, pour aboutir au soulèvement alpin, tel que nous le connaissons.

Le premier refoulement, survenu vers le milieu des temps tertiaires, a momentanément chassé la mer de toute la Suisse, infligeant aux sédiments les ondulations dont on observe si bien les traces dans le massif de la Dent du Midi.

Une seconde vague, passant par dessus la première, a amené jusqu'au bord externe des Préalpes les masses de sédiments plissés qui forment la plupart des hauteurs du Chablais et où les bandes

Digitized by Google

calcaires du terrain jurassique se font remarquer par la netteté de leurs ondulations.

Enfin, lors du dernier soulèvement, c'est-à-dire après le mouvement qui avait ramené la mer tant dans la plaine helvétique que dans la vallée de la Loire, une troisième vague, déterminant l'émersion définitive de la Suisse, est venue verser sur les débris des deux précédentes une nouvelle série de formations charriées. Celles-ci, originaires du bord septentrional de l'arc cristallin, et transportées à plus de 50 kilomètres de leur situation primitive, ont été amenées par ce charriage à un tel état de dislocation que souvent on n'en observe que d'insignifiants lambeaux; ce sont alors les blocs « exotiques ».

Si la hardiesse de ces conceptions effraie encore quelques géologues, qui n'étaient pas préparés à une telle évolution de la théorie des montagnes, le nombre augmente chaque jour de ceux qui s'y rallient; et l'excursion que la Société géologique de France a faite dans le Chablais, au mois de septembre 1901, sous la conduite de M. Lugeon, n'a pas peu contribué à ce résultat. Du reste, par une coïncidence remarquable, en même temps que le professeur de Lausanne était conduit dans les Préalpes à la reconnaissance de plusieurs nappes de transport superposées, M. Termier obtenait un résultat identique par l'étude du massif du Pelvoux.

Mais ici se pose une grave question : Comment se fait-il que toutes ces assises de calcaire, de marbre, de grès, de schistes, quelques-unes si remarquablement dures et compactes, aient pu se prêter à la déformation aussi bien qu'une étoffe flexible? Quelle influence a pu leur communiquer, pour la circonstance, l'étonnante plasticité dont elles ont fait preuve? L'expérience va fournir la réponse à cette difficulté.

Elle démontre, en effet, qu'il n'est pas de matière, si dure qu'elle soit, qu'on ne puisse, à l'aide d'une pression suffisante, amener à un tel état qu'elle en vienne à s'*écouler* comme pourrait faire un liquide. Mais cette compression ne peut développer ses effets dans les roches que si elles sont chargées d'un poids considérable, et c'est ici que les anciennes conceptions orogéniques vont être obligées de subir une transformation inattendue. Ces plis si curieux, ces contournements parfois invraisemblables, ces empilements de couches plusieurs fois recourbées en S, qu'on observe si bien, même sans être géologue, à la Dent du Midi ou aux Dents de Morcles, nul ne doutait autrefois qu'ils n'eussent pris naissance tout près de la surface extérieure du massif soulevé. On voyait dans ces accidents les crêtes primordiales des dislocations alpines,

Digitized by Google

celles mêmes que l'effort du soulèvement avait, dès le premier moment, dressées dans les airs à titre de lignes orographiques culminantes. Les vallées longitudinales qui séparent ces crêtes apparaissaient comme les dépressions qui nécessairement avaient dû s'étendre entre deux bourrelets successifs; et c'est à peine si on attribuait au travail ultérieur des eaux courantes le modelé superficiel de ces ondulations nées d'un premier jet.

Eh bien, il faudra vraisemblablement renoncer à cette conception. Selon M. Lugeon, pleinement approuvé, en cette circonstance, par M. Marcel Bertrand, c'est à une grande profondeur que ces dislocations se seraient produites! Cela semble paradoxal, quand on les observe aujourd'hui à 3,000 ou 4,000 mètres de hauteur. Pourtant, une expérience très simple et déjà ancienne paraît démontrer qu'il en doit être ainsi.

Empilons régulièrement sur une tablette des séries diversement colorées de feuilles de papier, et maintenons latéralement cette pile, dans le sens de sa longueur, entre deux planches de bois verticales. Si, laissant l'une de ces planches fixe, nous poussons la seconde à sa rencontre, les feuilles de papier, sous l'effort de la pression, se ploieront en voûtes simples, et leurs tranches dessineront une série d'arcs concentriques, présentant leur convexité en haut, c'est-à-dire du côté où les feuillets étaient libres de se mouvoir.

Mais si, avant de faire agir la pression latérale, on a eu soin de charger la pile par le haut, à l'aide d'une planchette portant des poids en nombre suffisant, le mouvement d'ascension ne peut plus se produire aussi facilement, et les feuillets en sont réduits à dessiner individuellement une série de zigzags rapprochés, faciles à apprécier, grâce aux teintes contrastantes des séries empilées. Par ces ondulations de détail, tout à fait comparables à celles des couches alpines, les strates de papier ont cherché à racheter la diminution de longueur que la poussée leur infligeait. Et plus le poids qu'elles supportent est considérable, plus leurs convulsions se montrent désordonnées.

S'il en est ainsi, on doit croire que ces grandes dislocations alpines, c'est-à-dire les contournements bizarres, les plis couchés et laminés, les nappes charriées, etc., se sont accomplies *dans la profondeur*, quand le massif n'avait pas encore atteint son altitude actuelle, et portait encore, à sa surface, une charge de terrains extérieurs suffisante pour faire l'effet des poids additionnels dans l'expérience que nous avons décrite. Si ces dislocations sont devenues visibles, c'est d'abord parce que la suite du soulèvement a déterminé leur ascension progressive; c'est aussi parce que l'érosion, s'attaquant toujours aux parties culminantes, a dispersé,

Digitized by Google

au fur et à mesure, la couverture que portait la zone disloquée.

Le phénomène orogénique comporterait donc deux phases. Dans la première, celle qui se passe à de grandes profondeurs, sans que rien peut-être la trahisse au dehors, la pression latérale déformerait les couches de mille manières, les forçant à se ployer en une suite de bourrelets et de concavités, enterrés à la base du massif en voie de refoulement. Les bourrelets, quand ils sont faits de roches résistantes, entourées d'assises moins dures, avanceraient au milieu de ces dernières comme un coin dans une pâte, et ces vagues invisibles chemineraient en se laminant et s'égrenant plus ou moins.

Pendant ce temps, la surface libre, que rien n'a gênée dans son expansion, se courberait seulement en ondulations à grand rayon, écho très affaibli des plis souterrains, en même temps qu'elle s'accidenterait de cassures. A mesure que son altitude croîtrait, elle offrirait une proie plus facile aux eaux courantes, qui la disperseraient peu à peu.

Enfin, un jour arriverait où la pression latérale, continuant à s'exercer, amènerait au jour, dans une dernière intumescence, les plis originairement formés à grande distance de la surface. Alors les torrents feraient leur œuvre, s'attaquant de préférence aux parties tendres, et laissant en relief les rides formées de roches plus dures. C'est à ce moment que commencerait à se dessiner la topographie montagneuse, et que s'individualiseraient les sommets et les cirques, sur lesquels la neige ne tarderait pas à établir son domaine.

Et voilà comment un territoire, immergé au début sous les eaux marines, peut finir par se transformer en un massif de montagnes capricieusement découpées, où les crêtes prennent naissance, non par l'effet immédiat de la poussée qui les a constituées à l'état de bourrelets, mais par l'influence combinée de leur surrection progressive et de l'action des eaux courantes, amenant la disparition des formations plus meubles dans lesquelles elles étaient primitivement noyées.

Quel changement survenu depuis Léopold de Buch! Combien les pères de la théorie des soulèvements auraient peine à reconnaître leur conception, à travers les modifications successives qui l'ont si radicalement transformée!

C'était pourtant bien simple au début, et d'apparence bien plausible. Une poussée volcanique ouvrait dans l'écorce terrestre une boutonnière plus ou moins allongée, à peu près comme une bulle de gaz crève en la soulevant la pellicule de scories qui vient de se former à la surface d'un bain de métal en fusion. Par cette

Digitized by Google

catastrophe instantanée, un grand trouble affectait la surface, broyée et tordue en d'effroyables convulsions, qui dressaient dans les airs de majestueuses arêtes. Tout se faisait en une fois, et on doutait si peu de la rapidité du phénomène, qu'Arago, dans son empressement à populariser dès son apparition la doctrine d'Elie de Beaumont, comparait la naissance d'une chaîne de montagnes à l'éclosion presque subite d'un champignon.

D'autres, s'emparant de cette notion pour expliquer le fréquent renouvellement des organismes, attesté par la géologie, imaginaient une suite de catastrophes orogéniques, dont chacune, en précipitant les eaux des océans sur la terre ferme, aurait entraîné la destruction de tous les êtres existants; après quoi, une création nouvelle eût repeuplé les terres et les mers. Ainsi les « révolutions du globe » étaient vraiment des cataclysmes universels, séparant des épisodes paisibles, pendant lesquels la nature aurait joui d'un calme complet.

Quelle différence aujourd'hui! Tout d'abord, le phénomène orogénique se révèle œuvre de longue haleine, qui, pour les Alpes en particulier, a dû embrasser presque toute la durée des temps tertiaires, c'est-à-dire de nombreux milliers de siècles, sans compter les efforts antérieurs, dont une étude attentive parvient çà et là à retrouver la trace. Si, de temps en temps, on réussit à dater à peu près l'un des paroxysmes de la poussée, c'est à la condition d'y voir la résolution momentanément violente d'un travail depuis longtemps poursuivi. Il n'est pas prouvé d'ailleurs que chaque paroxysme ait été nécessairement de grande amplitude; et peut-être de hautes montagnes se sont-elles formées par une longue suite de dislocations de détail, dont chacune, accompagnée de tremblements de terre, n'aurait accru que de quelques mètres l'altitude du massif. Les perturbations résultantes auraient été d'un caractère absolument local et, en dehors des points immédiatement affectés par le phénomène, la vie aurait continué à se développer sans trouble, à la surface des continents comme dans les océans, ne subissant d'autres changements que ceux qui pouvaient résulter de l'évolution des conditions physiques des milieux.

En outre, la partie principale du travail orogénique, celle qui saisit l'imagination, en imprimant au phénomène son apparence de cataclysme, ne s'offrirait plus à nous que comme une œuvre de ténèbres, silencieusement accomplie dans les entrailles de la terre et presque sans répercussion immédiate à la surface. Ce n'est que longtemps après son achèvement qu'elle deviendrait visible, en donnant à la montagne son vrai caractère; et pour que

Digitized by Google

celle-ci se manifeste dans toute sa magnifique horreur, il faudra que l'action lente des eaux courantes et des glaces, aidée par le gonflement progressif de la région, ait façonné le massif en dégageant patiemment les lignes directrices de son architecture, engendrées dans la profondeur par la déformation des assises suffisamment résistantes.

Ce n'est pas tout, et il est nécessaire que les conceptions initiales se résignent encore à un autre sacrifice. A l'origine, on attachait une importance capitale à la considération des alignements. A toute direction de dislocations devait correspondre un âge déterminé; et il n'y a pas trente ans qu'on voyait la plupart des géologues s'acharner au maniement de la boussole, convaincus que l'orientation d'une cassure ou d'un pli fixait absolument l'époque de sa production.

Or, de nos jours, et surtout après les fécondes synthèses de M. Suess, on sait qu'à une époque donnée, un même effort orogénique a pu se traduire par une extraordinaire multiplicité de directions. D'ailleurs, on aurait dû le prévoir; car ici, comme toujours, l'observation affinée et perfectionnée ne fait que mettre en lumière ce que le bon sens tout seul eût pu deviner dès l'origine. En somme, les ondulations des couches dans les montagnes sont l'effet d'une poussée générale, qui agit sur des formations de plasticité inégale, et rencontre en chemin des obstacles inégalement distribués. Il faut donc que l'allure des plis accuse ces différences, et c'est ce qui arrive quand ceux-ci, tantôt contournent visiblement un obstacle, tantôt se serrent comme entre deux mâchoires inébranlables, tantôt s'épanouissent en éventail, comme les éléments d'une gerbe au sortir du lien qui les étreint.

Partout l'écorce terrestre présente quelques parties plus stables que les autres, et qui, dans le travail de la déformation, se comportent comme des môles ou butoirs. Le Plateau central de la France, la Forêt Noire, la Bohême, jouent depuis longtemps ce rôle dans notre Europe, sans parler de bien d'autres môles qui restent cachés à nos regards ou ne laissent deviner que leur sommet; tel le petit massif de la Serre dans le Jura. Chaque fois que l'effort orogénique vient heurter un de ces obstacles, les vagues sédimentaires qui s'empilent contre son bord doivent en épouser plus ou moins les contours. C'est pour ce motif que la chaîne des Alpes, serrée entre divers butoirs de ce genre, a dû se courber depuis le col de Tende par la Suisse jusqu'en Carinthie, en décrivant un cercle presque complet.

Disons du reste que, si les premiers auteurs ont méconnu cette variabilité, attachant une excessive importance à la direction unique

Digitized by Google

de ce qu'ils appelaient un système de montagnes, la faute en est un peu à l'insuffisance des connaissances géographiques de l'époque. On se rappelle de quelle façon, extraordinairement sommaire et fantaisiste, les chaînes étaient alors figurées sur les atlas. Avec la précision des cartes actuelles, une illusion de ce genre ne serait plus possible. De la même façon, l'ancienne notion des plis rigoureusement linéaires a fait place à des conceptions plus larges, où la part des *dômes* et des *cuvettes* devient chaque jour plus considérable.

La discussion du problème alpin ne serait pas complète si, après avoir tant parlé de l'histoire ancienne de la chaîne, on ne disait ici quelques mots de son avenir. Il n'y a pas à se le dissimuler. Les Alpes sont une ruine; ruine grandiose sans doute, mais condamnée à s'accentuer en s'orientant vers une disparition totale, en vertu d'actions qui s'exercent sur la surface entière du globe, mais atteignent ici leur maximum d'intensité. Les avalanches, les torrents et les cascades mènent chaque jour le deuil de la chaîne, sans parler des gigantesques éboulements qui, survenant plusieurs fois au cours d'un siècle, se comptent chacun par millions de mètres cubes.

Depuis le jour où le massif alpin a commencé à s'élever au-dessus du niveau de la mer, les eaux courantes y ont découpé toutes les vallées dont il se montre aujourd'hui accidenté. Les débris provenant de ce travail ont été semés soit par les rivières, soit par les glaciers, tout autour de la chaîne où ils forment d'immenses accumulations de cailloutis et de limons. La plaine du Pô, les plaines méridionales de la Bavière, de grandes surfaces en Dauphiné et en Provence, sont couvertes de ces débris, sans parler de tout ce qui a réussi à gagner la mer sous forme de limon impalpable. L'énormité de la superficie ainsi couverte suffit à mesurer l'importance du travail accompli.

On a cherché à se faire une idée de la rapidité avec laquelle marche aujourd'hui cette œuvre de destruction. L'entreprise n'est pas aussi hasardée qu'on pourrait le croire. Il suffit de choisir une rivière torrentielle, dont le bassin soit bien défini, et qui débouche dans un lac en y construisant un delta, dont il est aisé de mesurer l'accroissement annuel. Tel est précisément le cas de la Kander, affluent du lac de Thoune. En évaluant la masse dont s'augmente son delta, et en la répartissant également sur tout le bassin, on s'est assuré que le bassin perdait chaque année, en moyenne, une fraction de sa hauteur voisine d'un demi-millimètre. S'il en est de même pour toute la Suisse, l'érosion dans les Alpes serait de cinq

Digitized by Google

à dix fois plus active que sur l'ensemble de la terre ferme.

C'est peu pour nous, un demi-millimètre par an! Mais c'est beaucoup pour qui sait que l'histoire géologique embrasse des millions d'années, en nombre suffisant pour qu'à ce taux, une chaîne comme celle des Alpes ait eu dix fois le temps d'être entièrement rabotée. Surtout, c'est beaucoup pour les admirables lacs alpins, que les ruines de la montagne encombrent assez rapidement; si bien qu'on peut déjà fixer à quinze mille ans pour celui-ci, à vingt ou trente mille pour les moins menacés, le temps au bout duquel il n'en resterait plus que le souvenir!

Pour apprécier sainement l'intensité de la destruction déjà accomplie, il convient de s'éloigner suffisamment de la chaîne. En Suisse même, on est trop près des géants montagneux, dont la masse saisit l'observateur et l'écrase. Mais à distance, on juge mieux ce que chacun d'eux représente, et combien le volume des pics est peu de chose relativement au vide qui les sépare, vide représentant tout ce que l'érosion a enlevé de ces hauteurs depuis la première surrection du massif actuel.

Parfois, quand l'atmosphère est exceptionnellement pure, par exemple à la veille d'une tempête, le voyageur qui parcourt la plaine de Belfort un peu avant le coucher du soleil, assiste à un curieux spectacle. Derrière la longue et sombre arête du Jura, qui en temps ordinaire ferme l'horizon, il voit tout à coup surgir six ou sept dents, étroites et pointues, à la teinte d'un blanc rosé, et bien isolées les unes des autres. Ce sont les pics de l'Oberland, la Jungfrau, le Finsteraarhorn, etc., devenus visibles à *cent soixante kilomètres* de distance, grâce à la transparence momentanée de l'air. Tels qu'ils apparaissent, chacun d'eux produit en petit une impression analogue à celle du Cervin aperçu de Zermatt.

Il n'y a plus que ces rares témoins qui dépassent encore le niveau général de la crête alpine sur laquelle ils s'échelonnent, et que l'arête jurassienne suffit à masquer. Un jour l'anéantissement de toutes ces protubérances transformera les Alpes en une sorte de grand dôme aplati, d'allure semblable à celle de la croupe vosgienne, aperçue de Saint-Dié, en attendant que le dôme lui-même, disséqué par les eaux courantes, s'en aille par menus fragments dans l'Océan.

A ce résultat fatal, l'intervention de l'homme peut tout au plus imposer un léger retard, si l'industrie parvient à capter, pour en transformer la puissance en energie électrique, tous les torrents qui sont le principal instrument de l'érosion dans les montagnes. Encore pourrait-on dire que, pour les générations présentes, ce profit industriel serait chèrement acheté, s'il devait entraîner la

Digitized by Google

disparition de ces cascades mugissantes, l'un des plus puissants attraits du paysage alpestre, et leur remplacement par les énormes conduites de tôle qui commencent à gâter les plus beaux sites de la Suisse.

Quoi qu'il en soit, retardé ou non, le travail d'aplanissement des Alpes finira toujours par s'accomplir. Du moins, avant que cette lointaine destinée devienne une réalité, le massif aura-t-il eu pour nous l'avantage de donner la clef de bien des problèmes, que les autres chaînes de montagnes posaient aux géologues déconcertés.

De toutes les rides européennes, les Alpes sont incontestablement la plus jeune. Elles doivent à cette fraîcheur relative d'avoir pu défendre encore, contre la destruction, les restes de bien des choses que les autres montagnes ont aussi possédées, mais dont elles ne gardent plus que des traces insignifiantes. C'est donc à la faveur des faits observés dans la chaîne alpine qu'on peut voir s'éclairer d'une vive lumière certains faits qui ailleurs étaient restés longtemps inexplicables.

Par exemple, les Pyrénées laissent voir en quelques points des lambeaux de terrains dont la position demeurait une véritable énigme, et qui s'expliquent tout naturellement si l'on vient à les considérer comme les débris d'anciennes nappes charriées. De telles nappes ont existé sur le versant français de la chaîne. Mais celle-ci, qui avait acquis tout son dessin à l'époque où les Alpes commençaient à peine à s'ébaucher, a trop longtemps subi l'assaut des eaux courantes pour que de tels accidents, toujours un peu éloignés du cœur de la montagne, n'aient pas été presque entièrement dispersés.

C'est bien pis encore en Provence, où les montagnes d'autrefois, plus anciennes que les Pyrénées, ont été rabotées jusqu'à leurs racines. Des lambeaux de recouvrement y sont épars çà et là, inépuisable objet de disputes entre les géologues, du moins pour ceux qui n'ont pas su se résigner aux conceptions hardies de M. Marcel Bertrand. Le même problème se pose actuellement dans les Carpathes, et les découvertes récemment faites dans l'Himalaya donnent à penser que le phénomène s'y produit sur une échelle grandiose, mais avec des caractères alpins, la grande chaîne asiatique étant du même âge que nos Alpes.

Toutefois, nous devons ici prévoir une objection. Ne trouvera-t-on pas que les géologues sont singulièrement affirmatifs, quand ils ont la prétention d'assigner partout avec sûreté l'âge des couches, de suivre sans la perdre une même assise, si souvent interrompue par des cassures ou cachée par la végétation, et de retracer le détail des accidents qu'elle subit? Les coupes géologiques qu'ils

Digitized by Google

donnent des massifs montagneux, d'allure si tranchante avec les vives couleurs dont elle sont habituellement parées, n'offrent-elles pas une précision quelque peu trompeuse, où l'hypothèse et l'imagination joueraient un rôle prépondérant?

L'objection pouvait avoir du poids il y a un demi-siècle; elle serait sans valeur aujourd'hui, depuis que les progrès de la paléontologie ont fourni au géologue le fil d'Ariane à la faveur duquel il peut s'orienter dans le labyrinthe de la nature.

Nous avons dit que la majeure partie des terrains alpins représentait d'anciens fonds de mer, aujourd'hui incorporés à la terre ferme. Ces mers nourrissaient des organismes divers, dont les débris ont survécu dans un état plus ou moins net de conservation. A chaque époque, ces êtres marins composaient ce qu'on appelle une *faune*, et l'on sait aujourd'hui que cette faune était absolument caractéristique du temps où elle vivait. C'est donc à ces débris qu'on s'adresse pour connaître l'âge des couches qui les renferment, et le procédé, entre les mains des connaisseurs émérites, a fini par acquérir une telle sûreté, que parfois la rencontre d'un fossile, à peine gros comme une tête d'épingle, suffit pour résoudre une grave difficulté, en permettant l'identification de deux gisements éloignés.

C'est d'ailleurs précisément dans la chaîne des Alpes que la valeur de l'argument paléontologique a eu l'occasion de s'affirmer avec le plus d'éclat. Un jour, à Petit-Cœur, en Tarentaise, les géologues se trouvèrent dans un grand embarras. Sur une paroi de montagne, où les couches paraissaient horizontales et en succession absolument régulière, on recueillait, en bas comme en haut, de ces fossiles en forme de doigts pointus, appelés *bélemnites*, et qui suffisent sans conteste pour qu'on puisse affirmer l'âge jurassique, et par conséquent secondaire, du terrain qui les contient. Mais, au milieu de la série, apparaissaient des bancs où l'on trouvait les empreintes végétales caractéristiques du terrain houiller, c'est-à-dire d'une assise primaire. Comment expliquer cette intercalation?

Plusieurs, à la suite d'Elie de Beaumont, n'hésitèrent pas à admettre que, sur ce point particulier du globe, la flore houillère avait eu le privilège de se perpétuer jusque dans les temps jurassiques. Accepter cette hypothèse, c'était proclamer la déroute de la paléontologie, l'absence de tout ordre régulier dans la succession des êtres organisés, le renversement des lois qui avaient fait la gloire de Cuvier. La majorité ne voulut pas s'y résoudre, et elle fit bien, car des recherches approfondies montrèrent qu'en haut comme en bas, les couches à bélemnites étaient séparées des assises à flore houillère par des lambeaux reconnaissables de la

Digitized by Google

série qui d'habitude est intermédiaire entre ces deux horizons. Il fut alors prouvé qu'à Petit-Cœur, le versant de la montagne entamait un système de couches repliées sur elles-mêmes en forme de C. Le pli, originairement vertical, s'était complètement couché. Sa charnière, enlevée par l'érosion ou cachée dans les flancs du massif, demeurait invisible, et ainsi, sur la paroi, se manifestait une régularité de stratification tout à fait illusoire.

La victoire fut complète autant que la dispute avait été chaude, et, depuis ce temps personne n'oserait plus nier qu'en toute affaire de ce genre, le dernier mot ne doive appartenir à la paléontologie, pourvu, bien entendu, qu'on apporte la compétence voulue dans l'interprétation souvent délicate des restes fossiles. Malheureusement si, en fait de pittoresque, la nature a été prodigue de ses trésors envers les Alpes, en revanche elle s'y montre particulièrement avare en ce qui concerne la rencontre des débris organisés. Leur rareté est extrême, autant que la récolte en est difficile et parfois périlleuse.

Dans ce pays extraordinairement disloqué, il n'est pas un escarpement, pas un affleurement de roche qui ne doive être interrogé au marteau. La moindre ascension demande des heures, après lesquelles d'autres heures doivent encore être consacrées à la poursuite des fossiles. Le seul moyen d'y réussir est non seulement de renoncer à toute recherche du confortable, mais de se résigner à vivre des journées et des nuits dans la montagne elle-même, sans autre gîte que la tente ou quelque misérable cabane rencontrée de loin en loin, sans autres provisions que celles qu'on a emportées avec soi, sans souci des orages, des brouillards et des intempéries de toute sorte.

Heureusement les géologues qui se mesurent avec ces problèmes sont devenus d'intrépides alpinistes et, parmi eux, c'est à qui s'imposera les escalades les plus fatigantes, en vue de découvrir, le long de quelque paroi à peine accessible, un fossile révélateur. Aussi l'œuvre qu'ils accomplissent a-t-elle droit deux fois à notre admiration, d'abord par la difficulté même du sujet, ensuite par l'énormité de l'effort matériel qu'il y faut consacrer. Du reste, même quand un affleurement n'offre aucune trace d'organisme visible à l'œil nu, on ne doit pas encore se décourager; car souvent une lame mince de la roche laissera voir au microscope de petits corps appartenant à ces êtres rudimentaires qui s'appellent, soit des protozoaires, soit des algues calcaires, et que leur rôle infime dans l'échelle biologique n'empêche pas d'être parfois de précieux témoins pour l'âge du terrain qui les contient.

Ainsi peu à peu nos connaissances se complètent, imprimant

Digitized by Google

une précision de plus en plus grande aux belles études par lesquelles toute une pléiade d'actifs chercheurs s'efforce de débrouiller ce qu'on appelle aujourd'hui la *tectonique* alpine. Tâche méritoire, si l'on songe qu'en raison de l'extrême complication des plis et des cassures, comme aussi de l'œuvre accomplie aux dépens du massif par l'érosion, l'étude de sa structure est à peu près aussi ardue que le serait la besogne d'un architecte, chargé de numéroter les matériaux d'un édifice plusieurs fois effondré et reconstruit, après des événements qui auraient fait disparaître une grande partie de ces débris.

On peut donc avoir confiance dans la sûreté des méthodes appliquées à la solution du problème alpin, si intéressant, d'abord par lui-même, ensuite par les lumières qu'il projette sur l'histoire de toutes les chaînes de montagnes, autrement dit sur celle de l'évolution du relief terrestre.

Déjà, du reste, ces études ont commencé à sortir du domaine exclusif de la géologie, et leur prétention ne vise à rien moins qu'à fournir la clef de toutes les particularités géographiques du présent. Ainsi d'habiles observateurs, reconstituant par d'ingénieuses considérations ce que devait être la *surface structurale* du massif alpin, à l'origine de sa surrection, sont parvenus à se faire une idée de la place que pouvaient y occuper les premières vallées de la chaîne, et à suivre les changements que leur position et leur direction avaient pu subir au cours de l'ascension progressive de la région.

Mais laissons ces conséquences si curieuses, dans le détail desquelles il serait hors de propos de vouloir entrer ici, et essayons, pour terminer, de résumer en quelques mots les enseignements généraux qui se dégagent des études alpines.

Nous savons aujourd'hui qu'à la place même où se dressent les plus hautes cimes de la Suisse, il a existé, pendant de longs siècles, une fosse en voie de continuel approfondissement. Là, sous la protection des eaux de la mer, venaient s'entasser les débris des terres voisines, le long d'un archipel méditerranéen, analogue aux chaînes d'îles qui bordent à l'est le continent asiatique, et représentant la partie la plus saillante de l'inflexion dont la concavité recevait les sédiments en question.

De la même façon, la géologie nous apprend que la chaîne de l'Himalaya élève ses merveilleux sommets, près de deux fois plus hauts que le mont Blanc, sur l'emplacement d'un bras de mer qui, pendant une suite incalculable de siècles, avait établi une communication permanente entre le Pacifique et les mers de l'Europe orientale. Mais revenons aux Alpes.

Digitized by Google

A mainte reprise, la poussée venant de la Méditerranée avait essayé de faire surgir une chaîne de hauteurs, qui, dégradée au fur et à mesure par les vagues et les torrents, venait joindre ses débris aux sédiments déjà déposés. Seulement à la fin des temps tertiaires, l'émersion était devenue définitive, et bientôt le soulèvement en bloc de la contrée amenait à de grandes altitudes, mais déjà dans un état de dégradation avancé, les parties qui, à l'origine, avaient dû se tordre en convulsions internes fort au-dessous du niveau de la mer. L'ancienne fosse était devenue montagne, avec un réseau complet de vallées profondes. Les neiges prenaient possession de ses cimes, et bientôt leur empire s'accroissait de telle sorte, que les fleuves de glace, émissaires des névés, parvenaient à pousser leurs extrémités jusqu'aux portes du Lyonnais.

Deux ou trois fois, la Suisse s'est trouvée ainsi ensevelie tout entière sous un linceul continu de neiges et de glaces; mais, dans les intervalles, celles-ci reculaient si bien jusqu'au cœur du massif, qu'à la faveur d'une végétation abondante, les éléphants et même les hippopotames s'installaient dans toutes les vallées, sous un ciel redevenu très clément. Les causes de ces oscillations sont encore mal connues; mais il est probable qu'on doit les attribuer à des alternatives de dépression et de surrection, l'équilibre de la contrée étant encore mal assis. En tout cas, pendant ce temps, les agents de destruction faisaient leur œuvre, semant aux alentours les débris arrachés à la chaîne, et comblant entièrement l'ancien golfe latéral de l'Adriatique, devenu la fertile vallée du Pô.

Ainsi se préparait la topographie actuelle des Alpes suisses, si riches, grâce à cette longue élaboration, en beautés naturelles, et en même temps si précieuses pour les conditions physiques de notre Europe, quand on songe que c'est à ce massif que viennent s'alimenter, par eux-mêmes ou par leurs principaux affluents, les fleuves qui distribuent partout la vie et la civilisation, le Rhin, le Rhône, le Pô, le Danube.

De nouvelles oscillations du massif se produiront-elles encore? Il serait aussi téméraire de le nier que de l'affirmer. Ce qui est certain, c'est qu'au voisinage de la chaîne des Alpes, l'écorce terrestre ne saurait se flatter d'avoir acquis un équilibre définitif. Le tremblement de terre de la Ligurie, en 1887; ceux qui, à tant de reprises, ont secoué depuis quelques années les villes de la Carniole, juste à l'endroit où les plis alpins, heurtant le massif ancien de la Hongrie, vont se dévier au sud-est dans les chaînes dinariques, sont autant d'avertissements qu'il est utile de méditer.

Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que le travail d'érosion des

Digitized by Google

Alpes se poursuivra infailliblement. Les pics isolés disparaîtront, le relief de la chaîne sera de moins en moins heurté, et un jour peut-être, il en sera, de ces fières montagnes, ce qu'il en a été, aux époques géologiques antérieures, de la chaîne qui, après le dépôt du terrain houiller, occupait l'emplacement de l'Ardenne. Rabotée jusqu'à ses racines, celle-ci, dans les temps tertiaires, avait fait place à une plaine basse, où des fleuves sans pente dessinaient de capricieux méandres pour se rendre à la mer du Nord.

Heureusement rien n'est définitif ici-bas. Après cette longue humiliation, le territoire qui avait autrefois porté les montagnes ardennaises a été soulevé en bloc. Le Rhin, la Moselle et la Meuse ont dû s'y enfoncer progressivement dans des gorges étroites; et si le soulèvement se renouvelle, la contrée pourra redevenir un vrai pays de montagnes, découpées par l'érosion dans les racines de la chaîne disparue. Pareille chose est d'ailleurs arrivée en Amérique aux Appalaches, qui se dressent aujourd'hui, engendrés de la même manière, sur l'emplacement d'un bourrelet aussi vieux, et pendant longtemps aussi complètement aplani que celui de l'Ardenne primaire.

Si donc une ride montagneuse, qui elle-même a succédé à une dépression maritime, est à la longue destinée à mourir en perdant tout relief, elle peut aussi ressusciter après une disparition complète. On dirait ainsi que la même règle préside à la destinée des hommes et à celle du sol qui les porte, règle si bien exprimée par la parole de l'Ecriture : « Quiconque s'élève sera abaissé; quiconque s'abaisse sera élevé. »

A. DE LAPPARENT.

Digitized by Google

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU GRAND-ORIENT DE FRANCE EN 1901

Le compte-rendu des séances du parlement maçonnique a paru, comme toujours, bien en retard. Comme toujours aussi, il est loin d'être complet, et de nombreuses lignes de points révèlent l'intention de dissimuler les rapports les plus importants aux profanes qui auraient, malgré toutes les précautions accumulées, l'audace de jeter les yeux sur le volume sorti des presses de la rue Cadet. Il est cependant intéressant de jeter un coup d'œil sur les délibérations de l'assemblée qui s'est donné à elle-même le mandat de diriger les affaires du pays.

Les travaux sont ouverts au troisième degré, le 16 septembre 1901, par le F.·. Desmons, président du conseil de l'ordre. L'appel est fait des délégués des loges, et nous pouvons constater, parmi les loges qui sont frappées d'une sorte de blâme pour ne s'être point fait représenter, la *Bienfaisance châlonnaise* de Châlons-sur-Marne. — Que dira le F.·. Bourgeois?

Une « batterie de deuil » est « tirée » à la mémoire des F.·. Fontainas, Viguier et Poulle, dont on n'entendra plus « la parole retentissante et autorisée ». Les élections se font dans l'ordre accoutumé. Le grand collège des Rites a procédé à celle de ses officiers et fait connaître avec le plus imperturbable sérieux les noms de son « grand commandeur » et de son « grand capitaine des gardes ». Le F.·. Lucipia est élu président de l'assemblée et reçoit « le maillet de la présidence » du F.·. Desmons; celui-ci a la cruauté de rappeler encore au F.·. Lucipia « la défaite qu'il a eu à subir injustement il y a un an ». Ce souvenir est décidément ineffaçable pour la franc-maçonnerie. Le conseil de l'ordre est aussi nommé, et le F.·. Desmons en est élu président, ce qui permet au F.·. Lucipia de rendre au F.·. Desmons « l'accolade » qu'il en a reçue. Le F.·. Desmons déclare que s'il accepte de nouveau cette haute fonction, c'est parce qu'il pense « que l'année dans laquelle nous allons

Digitized by Google

entrer sera une année grave, une année sérieuse; nous devons donc nous attendre à recevoir des coups ». — Seriez-vous, vénérable F.·., le prophète de nouvelles défaites?

Les questions d'ordre intérieur présenteraient certains côtés intéressants si nous avions le loisir de nous étendre sur les querelles intestines dont elles révèlent l'existence. Notons en passant la communication du F.·. Maréchaux qui s'indigne, au nom du conseil de l'ordre, qu'un F.·. d'Espagne ait demandé à une loge de lui envoyer par carte postale les adresses des Frères « s'occupant de sa partie ». « Si on répondait à une pareille demande, il arriverait que les noms des francs-maçons circuleraient à découvert par la poste. » — On frémit à une pareille pensée. Le rapport de la commission des finances, le projet de budget et le rapport de la commission de propagande sont remplacés par des lignes de points. On veut bien nous apprendre cependant que les dépenses de correspondance sont trop élevées et qu'elles se réfèrent trop souvent à des affaires d'intérêt personnel. — Que les bureaux du Grand-Orient soient avant tout une agence de renseignements politiques et commerciaux, c'est ce dont nous nous étions toujours doutés. — On nous fait connaître aussi que la subvention pour l'orphelinat maçonnique a été augmentée en raison de la suppression votée par « les pseudo-démocrates du Conseil municipal de Paris. » — Les francs-maçons vont donc se décider à faire la charité autrement qu'avec l'argent des contribuables? — On nous donne enfin le bilan de la caisse de solidarité qui a distribué 28,263 francs de secours, ce qui, réparti à la charge des 20,000 maçons français, ne constitue pas un acte de bienfaisance extraordinaire.

Parmi les questions d'ordre intérieur, deux surtout offrent un réel intérêt. La loge l'*Evolution sociale* de Paris demande que « toutes les distinctions honorifiques, de quelque nature qu'elles puissent être, soient supprimées sur l'étendue du territoire de la France et de ses colonies », et la loge motive son vœu par des considérants assez durs : « Que ces distinctions servent communément à payer des services personnels rendus aux hommes du pouvoir. » Le F.·. Colin observe cependant avec bon sens que l'égalité absolue est chimérique. Après avoir cité Montesquieu, « un auteur, dit-il, que vous connaissez tous », il reconnaît que les décorations « ne sont pas toujours bien placées », mais qu'il suffirait de les mieux répartir. Au contraire, le F.·. Meslier s'indigne à la vue des décorations : « Est-ce que les grands siècles de la civilisation ont connu les décorations? Où donc le philosophe Enaxagore (*sic*) a-t-il eu sa croix d'honneur? Où donc Périclès a-t-il eu le signe distinctif qu'on voit sur la poitrine de ceux qui

Digitized by Google

le méritent ou qui ne le méritent pas aujourd'hui?... Quelle différence y a-t-il donc entre l'indigène des rives du Niger dont les narines supportent une boucle de métal, et celui qui porte sur sa poitrine la décoration de la Légion d'honneur? » Les décorations « sont la prime à l'immoralité ». Au F.·. Meslier se joint le F.·. Lecocq, lequel, jouant le rôle d'enfant terrible, propose un ordre du jour pour « inviter le conseil de l'ordre à ne plus recevoir à l'avenir des loges de recommandation tendant à faire obtenir des décorations d'un ordre quelconque ». C'est précisément ce que repousse le F.·. Guillemot, qui demande qu'on reste « sur le terrain des réalités pratiques » et rappelle que dernièrement une femme d'une « haute conscience philosophique », Mme Clémence Royer, a reçu la croix de la Légion d'honneur « recommandée aux pouvoirs publics par tous nos frères ». Il ne faut donc pas renoncer à l'influence que peut exercer le Grand-Orient dans ce sens. Sur cet aveu naïf, l'ordre du jour pur et simple est voté. Au cours de la discussion, le F.·. Colin a usé d'un argument *ad hominem* qu'il faut relever : « Si nous avions l'intention de supprimer les distinctions, j'estime que nous devrions commencer par supprimer nos emblèmes maçonniques. » C'est la logique même. On ne les supprimera pas cependant : la preuve en est dans la lutte soutenue cette année même par le conseil de l'ordre contre l'*Unité maçonnique*, loge de Paris, qui avait décidé de supprimer pour ses membres les cordons et tabliers. La loge, invitée à fournir des explications, avait été excommuniée par le conseil de l'ordre et avait dû faire amende honorable. Le bulletin du Grand-Orient (juin-septembre 1901), qui rapporte cette intéressante polémique, est la meilleure preuve de l'attachement profond que les frères éprouvent, malgré leurs tirades égalitaires, pour les décorations maçonniques, en même temps que pour les décorations « profanes » dont ils sont aujourd'hui les dispensateurs.

Plus importante encore était la question du féminisme, destinée, paraît-il, à reparaître désormais chaque année dans les discussions des convents. Elle se pose à propos d'un rapport de la commission des vœux maçonniques. Il s'agit de l'examen par les loges d'un projet d'études relatif aux « moyens propres à assurer l'influence des idées maçonniques sur les femmes ». Le rapporteur estimant qu'il fallait « sans secousse fâcheuse » faire faire « un pas sérieux en avant » à l'idée féministe, propose l'organisation des tenues blanches et de loges d'adoption. Il propose surtout que « les francs-maçons soient autorisés à pénétrer, en visiteurs, dans la loge *le Droit humain* (qui est, comme on sait, une loge mixte) et dans celles qui auraient les mêmes statuts ».

Digitized by Google

Cette proposition provoque un important discours du F.·. Buisson dont nous ne pouvons donner qu'un rapide aperçu, mais qui montre bien le progrès réalisé par l'idée féministe dans le sein du Grand-Orient. Après avoir rappelé que le convent de 1900 avait repoussé par 140 voix contre 93 l'admission de la femme dans la franc-maçonnerie, l'orateur constate la nécessité d'amener aux idées maçonniques la femme dont l'influence est incontestable dans la famille et dans la société. Mais il ne s'ensuit pas qu'il faille admettre les femmes dans les temples. Il y aurait là un danger à l'heure actuelle. Ce n'est pas qu'il y ait à craindre la rupture des relations avec les puissances maçonniques étrangères; le Grand-Orient n'a pas à s'incliner devant elles. Ce n'est pas non plus qu'il y ait à redouter les scandales dont on a parlé; l'orateur, citant « le F.·. Malato », déclare qu'il ne serait pas effrayé outre mesure s'il « jaillissait à un moment donné des étincelles attirant deux êtres l'un vers l'autre ». Il a visité les loges d'adoption qui ne le satisfont point; la loge mixte, sous la forme de l'obédience du *Droit humain*, a toutes ses préférences. Cependant il estime prématurée la constitution de loges mixtes au sein du Grand-Orient. Quelle est donc l'objection? Elle est intéressante à noter parce qu'elle nous livre un aveu capital : « *Notre fédération est un organisme politique* », s'écrie le F.·. Buisson, dès lors l'admission des femmes pourrait nuire à son unité et à sa solidité. D'autre part, continue-t-il, « *la maçonnerie a plus d'une fois dicté son œuvre au législateur* », dès lors son influence sera-t-elle la même sur les électeurs quand on saura que ses décisions ont été prises par des assemblées composées en partie de femmes? « Contentons-nous d'amorcer la réforme en reconnaissant officiellement les loges mixtes et en faisant droit à la demande du *Droit humain.* » « Cessons donc, mes Frères, conclut le F.·. Buisson, de jouer le rôle ridicule de l'âne qui, tiré par devant et poussé par derrière, s'obstine à refuser de franchir un ruisseau. La femme est venue à la maçonnerie malgré nous et sans nous. Reconnaissons de bonne grâce le fait accompli. » Sur ce discours, la clôture est prononcée au milieu d'un tumulte dont on retrouve la trace dans le compte-rendu. Plusieurs ordres du jour sont déposés. Le F.·. Lucipia s'efforce d'enterrer la question en proposant le renvoi à l'étude des loges, un F.·. vient à son secours en demandant l'ordre du jour pur et simple qui n'est voté que par 124 voix contre 104. On peut donc considérer que, au convent de 1901 encore, la question féministe « a fait un pas sérieux en avant ». Nous aurons, sans doute, avant peu, la satisfaction de la voir aboutir.

Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer les vœux

Digitized by Google

innombrables soumis à une assemblée qui a la prétention d'examiner toutes les questions et de les trancher avec une égale compétence. Cette multiplicité des vœux commence à exaspérer certains Frères : « Voilà quinze ans, dit le F.·. Gaudry que je viens au convent et, depuis quinze ans, il y a des vœux que j'ai votés quinze fois. » D'autant plus, observe le F.·. Deshayes, que « c'est un peu notre péché mignon de renvoyer au lendemain l'étude des questions ». Aussi la loge *Thélème* propose de limiter le nombre des questions renvoyées à l'étude des loges. Ce vœu n'est cependant pas adopté.

Contentons-nous d'indiquer le vœu tendant à l'adoption de la loi de pardon proposée par le président Magnaud, le vœu tendant à la réforme du jury, au changement de la formule du serment, et à la réorganisation de la commission des grâces, où les magistrats seraient remplacés par des « sociologues ».

Mentionnons les vœux relatifs aux questions ouvrières qui suscitent toujours dans les convents un certain nombre de discours destinés à faire croire aux ouvriers, qui ne sont pas admis dans les loges, qu'on y travaille pour eux. La question des retraites ouvrières donne lieu à des manifestations de ce genre, manifestations fortement teintées de socialisme. Le rapporteur expose qu'une enquête a été ordonnée auprès de tous les groupements syndicaux et que, dès lors, il serait étonnant que « la grande voix, la voix autorisée de la franc-maçonnerie ne se fît pas entendre ». Il est d'avis qu'on se tourne vers l'Etat et qu'on lui dise : « Demandez aussi quelque chose à ceux qui ne font rien, à ceux qui ont des rentes. » Le F.·. Debierre déplore « le piège » que MM. de Gailhard-Bancel et Lasies ont tendu à la classe ouvrière; il est bon, déclare-t-il, de faire connaître à cette classe ouvrière que « si la maçonnerie avait le pouvoir aujourd'hui de présenter un projet qui, au point de vue financier, permît la constitution des retraites ouvrières exclusivement avec l'argent prélevé sur la société actuelle, sur les possédants..., la maçonnerie ne manquerait pas à ses principes. » On adopte les vœux de la commission tendant « à ce qu'une loi sur les retraites pour la vieillesse intervienne avant la fin de la législature », et déclarant que « tous les citoyens doivent obligatoirement concourir à la formation des ressources qui alimenteront les retraites des vieux travailleurs ». La véritable conclusion du débat est donnée par le F.·. Debierre : « Les discussions qui se passent dans cette enceinte n'y sont pas toujours renfermées, elles passent au dehors et, demain, sans aucun doute, la classe ouvrière saura ce que nous avons fait ici. Eh bien, je crois qu'il est bon qu'on puisse dire dans les milieux ouvriers que la maçonnerie n'est pas

Digitized by Google

constituée par des aristocrates, par des bourgeois, qu'elle est constituée au contraire par des hommes qui s'intéressent au sort de l'humanité et qui comprennent très bien que les richesses privées ne sont pas seulement l'œuvre des capitalistes. »

Dans la même intention est fait le rapport sur les résultats de l'étude des loges relativement au projet de Jules Guesde, concernant le droit de grève. La discussion, commencée devant des banquettes vides, ce qui excite l'indignation du F.·. Président, est continuée dans une séance suivante. Elle se termine par le vote d'un vœu assez vague « en faveur d'un projet de loi sur la réglementation de la grève et des différends entre patrons et ouvriers ». Notons, cependant, la protestation du F.·. Maynard contre des projets « qui préparent à la servitude » par l'écrasement des minorités. Notons aussi les propositions tendant à interdire l'emploi de l'armée dans les grèves. Le F.·. Debierre lui-même proteste : « Lorsque vous aurez supprimé l'armée, comment assurerez-vous l'ordre public et la conservation des biens et de la vie des personnes? » Il faut, ajoute-t-il, n'avoir jamais vu de grève pour tenir ce langage. Il paraît que les membres du convent sont touchés de ces arguments positifs, car les diverses propositions interdisant l'emploi de la force armée ne sont pas votées.

Un convent ne remplirait pas sa mission s'il ne s'occupait pas de politique : celui de 1901 n'y manque pas. Dès le début, le F.·. Hubbard, comme orateur du convent et, à ce titre, « gardien de la constitution », fait des réserves sur l'annonce faite, en séance, d'une réunion des délégués appartenant au parti socialiste. Toutefois il n'incrimine nullement cette réunion en elle-même, et cet incident peut nous faire pressentir le nombre des conciliabules qui se tiennent à l'occasion du convent et dont nous n'avons point les délibérations. Jetons un coup d'œil sur celles dont on veut bien donner le compte-rendu. Un vœu tendant à la rétribution de toutes les fonctions électives est adopté dans la séance du 18 septembre. On adopte également, le 20, un vœu du congrès des loges du Sud-Ouest tendant à la suppression des impôts existants et à leur remplacement par un impôt unique sur le revenu. On demande, au nom de la *Tolérance et l'Etoile de la Saintonge*, que « l'éligibilité soit défendue à tous ceux qui ont fait vœu de célibat, qui n'ont pas contracté mariage ou n'ont pas fait acte de paternité ». On demande même qu'on accorde à chaque citoyen « un nombre de voix égal au nombre des enfants légitimes ou illégitimes dont ils ont la charge ». Le compte-rendu indique des *murmures*, et l'ordre du jour pur et simple est voté. On adopte le vœu des *Trinosophes de Bercy*, qui demandent que les élections municipales de Paris aient

Digitized by Google

lieu au scrutin de liste. Cette proposition a pour objet, on le devine, d'épargner aux Frères, dans l'avenir, d'humiliantes défaites; le rapporteur en convient cyniquement : « Il y a en ce moment, à l'Hôtel de Ville de Paris, une majorité réactionnaire, nationaliste et cléricale *C'est pour cette raison*, et pour obvier aux inconvénients du scrutin d'arrondissement actuel, que nous vous demandons de vouloir bien émettre un avis favorable. » On fait une réclame pour l'inauguration du monument de Hoche, auquel les loges n'ont encore contribué que « dans une toute petite mesure ». On adopte avec enthousiasme le vœu des *Préjugés vaincus* de Guéret, « recommandant aux pouvoirs publics de faire déclarer jour férié légal le centième anniversaire de la naissance de Victor Hugo ».

La loge *Unité* de Salon réclame « l'épuration radicale du personnel administratif ». Le rapporteur rappelle qu'une semblable proposition fut acclamée au congrès radical et radical-socialiste de Paris. « Il y a lieu, dit-il, de répéter à nos représentants du Parlement : Le temps des promesses est passé, des actes! » La commission estime que c'est l'enseignement congréganiste qui est la cause du mauvais recrutement des fonctionnaires, mais que le projet de stage scolaire serait encore insuffisant; ce qui est essentiel c'est qu'on agisse rigoureusement auprès du gouvernement « de façon à éviter d'introduire dans la place nos adversaires ». Il faudra, en outre, mettre à la retraite ou déplacer les fonctionnaires « hostiles à nos institutions ». Il est nécessaire « que tous les maçons qui appartiennent au Parlement, et surtout que tous les maçons qui appartiennent au pouvoir gouvernemental, aient dans la main un peu plus d'énergie ». Les conclusions sont adoptées après un discours du F.·. de Robert « dans le langage du pays de l'ail », et les objurgations du F.·. Defarge, qui trouve qu'on est trop « enlisé dans les situations acquises » et qu'il faut faire entendre raison aux pouvoirs publics. — Voilà qui nous promet de beaux jours pour la campagne de délation contre les fonctionnaires.

Si la franc-maçonnerie tient à conserver la puissance politique, elle tient également à ne pas trop laisser voir son action aux profanes. Aussi c'est avec des « exclamations » qu'on repousse un vœu de l'*Egalité-Travail* de Montpellier, qui demande naïvement que toute nomination aux fonctions publiques soit accompagnée, à l'*Officiel*, « du nom des personnalités dont l'appui aura, au point de vue politique, entraîné cette nomination ».

Cela n'empêche pas de prendre des mesures pour se maintenir au pouvoir. C'est le but d'une proposition tendant « à l'organisation du parti républicain » dont le F.·. Lucipia signale toute

Digitized by Google

l'importance. « Nous espérons, une fois de plus, dit le F.·. Lecocq, que, dans la bataille qui va se livrer, le point de ralliement sera encore la maçonnerie. » La commission demande l'adoption de ses conclusions « afin que la bataille, qui va être rude, vous conduise à un triomphe ». Ces conclusions, qui sont adoptées, ont pour but d'organiser le parti républicain en dégageant « le lien commun de tous les vrais républicains » qui se trouve dans « l'idée laïque ». « La maçonnerie engage tous ses adhérents à pénétrer les groupes et les fédérations existantes, se rattachant à leurs opinions personnelles, à en créer là où il n'y en a pas, et à les imprégner de l'idée maçonnique, qui sera ainsi le gage d'une véritable discipline républicaine aux élections. » Une dernière proposition tend à prescrire « une enquête qui sera faite par les loges et dont les résultats seront centralisés au Grand-Orient avant le 1er février 1902 ». — La franc-maçonnerie affirme ainsi ses prétentions de conduire la bataille électorale sur le terrain anticlérical. Il n'est pas inutile de le montrer une fois de plus.

Le convent est antimilitariste : la tradition est fixée maintenant en ce sens. A ce titre il manifeste l'admiration la plus vive pour le ministre qui a reçu la triste mission de désorganiser l'armée : « Nous avons la bonne fortune, s'écrie le F.·. Serres dans la séance du 19 septembre, d'avoir un ministre de la guerre qui est un républicain, qui le prouve, et dont les actes répondent, d'une manière générale et souvent particulière, à ce sentiment. » « La question, dit de son côté le F.·. Buisson, à propos de la réduction du service militaire, la question n'est plus entière actuellement; elle fait partie du programme du général André; par conséquent, toutes les difficultés d'ordre technique sont écartées par là même, et nous savons que ce que veut le général André, il le veut bien. »

Les questions militaires sont rapportées par le F.·. Buisson, qui, s'occupant surtout du vœu des loges de la région parisienne, relatif au moyen de républicaniser l'armée, et du vœu des loges du Sud-Ouest relatif à la réduction du service militaire à deux ans, recherche les causes de « l'antinomie qui existe entre l'armée ou plutôt entre l'état-major et la nation ». Au point de vue de l'origine des officiers, il faut retirer aux congrégations le droit de les former, organiser le monopole de l'enseignement, laïciser l'esprit des grandes écoles militaires. Le rapporteur n'hésite même pas à recommander la suppression des aumôniers, des sœurs, des infirmeries, et l'*élimination des élèves* qui seraient hostiles au gouvernement. Telles sont les propositions honteuses que suggère en premier lieu le F.·. Buisson et que nous signalons à l'indignation des honnêtes gens.

Digitized by Google

Ce n'est pas tout. L'armée est une caste imbue « d'une mentalité particulière ». Il faut remplacer Saint-Cyr et Saint-Maixent, « ces écoles de privilégiés », par une école unique pour chaque arme. Quant aux « représentants du haut commandement », ils ne se sont pas assez appliqués jusqu'alors à favoriser les officiers républicains. « La suppression des inspections générales et l'établissement direct du tableau d'avancement par le ministre de la guerre ont réalisé d'appréciables progrès sur ce point. Il est désirable que cette dernière réforme soit étendue à la marine... La suppression des notes secrètes s'impose également. » On voit quelles origines peuvent être attribuées aux mesures récentes par lesquelles on a eu la prétention de mettre l'avancement des officiers dans la main du Parlement.

Enfin, le rapporteur propose l'abrogation de la loi de 1834 qui confère à l'officier la propriété de son grade.

Ces vœux sont adoptés avec le considérant qui les précède et qui tend à ce que « *la suppression des armées professionnelles, qui est toujours considérée comme l'idéal*, soit étudiée de la façon la plus prompte ». On repousse un amendement tendant à imposer aux officiers un serment de fidélité à la République, amendement qui était cependant accepté, dit un Frère, par « plusieurs officiers distingués » appartenant à diverses loges de Paris. Mais on adopte un vœu tendant à l'interdiction des cercles catholiques militaires et à la suppression des maisons de Saint-Denis, des Loges et d'Ecouen, dont les élèves seront placées comme boursières dans les lycées de jeunes filles.

En ce qui concerne le service de deux ans, on le décrète, sauf à obtenir ensuite « purement et simplement la suppression des armées permanentes ». On néglige de nous dire si ce dernier point fait également partie du programme du général André.

Signalons encore, au point de vue militaire, le vœu qui a pour but de modifier la formule d'obéissance inscrite dans les règlements militaires, celui tendant à réserver le droit de punir au capitaine, celui des *Amis des Hautes-Alpes* de Gap, demandant la suppression du peloton de punition (est-ce un mauvais souvenir?), celui des loges de la région parisienne demandant la suppression des conseils de guerre en temps de paix; en attendant, on ne nommera dans le corps de la justice militaire que des officiers « républicains, connus pour leurs sentiments d'équité et de justice ».

Après la guerre à l'armée, la guerre à la religion est une partie importante du programme du convent. Il faut noter au passage le défilé des vœux anticléricaux qui se succèdent pour donner satisfaction aux haines antireligieuses renouvelées chaque année :

Digitized by Google

conformément aux décisions du club de la rue Cadet, les cérémonies religieuses célébrées sur la demande de corps constitués ne pourront avoir lieu que sur l'autorisation du ministre; les aumôniers des armées de mer seront supprimés; les subventions seront données, aux colonies, aux seuls établissements laïques; les petits séminaires seront réduits; les quêtes dans les églises seront soumises à l'autorisation de l'administration; le port de la soutane sera interdit. On propose même de retirer le droit de vote aux prêtres et aux congréganistes. La commission n'ose pas conclure affirmativement, et des objections sérieuses s'élèvent : où s'arrêtera-t-on si on vote la proposition? « L'étendrez-vous, dit le F.·. Lecocq, aux pasteurs protestants? S'il en était ainsi (le passage est intéressant à signaler), *vous priverez du droit de vote des francs-maçons actifs.* » — « En priverez-vous les rabbins? » ajoute-t-il. Et le F.·. Guillemot tire cette conclusion judicieuse : « Ensuite c'est à nous qu'on enlèvera le droit de vote. » — Peut-être le F.·. Guillemot ne croit-il pas dire si juste : nul ne sait quelles représailles pourrait bien suggérer un jour aux imaginations populaires la méfiance croissante qu'inspire la franc-maçonnerie.

Enfin, de tous ces vœux relatifs à la campagne antireligieuse, les plus importants sont ceux qui sont chaque année renouvelés et qui se réfèrent au budget des cultes et aux congrégations. La *Candeur* de Lyon demande la suppression de l'ambassade du Vatican et celle du budget des cultes. Le rapporteur déclare, en proposant l'adoption, que la commission rattache ces deux vœux à une question plus haute, qu'elle voudrait voir résolue dans le plus bref délai : « l'abrogation du Concordat. » On adopte en même temps un autre vœu de la même loge demandant « la suppression de toutes les congrégations, tant hommes que femmes, et la confiscation de leurs biens déclarés biens nationaux ».

La question de l'enseignement, comme on le pense, n'est pas oubliée. Après avoir obtenu la laïcisation des écoles publiques, la franc-maçonnerie se propose de travailler à la ruine des écoles privées. C'est le plan de campagne qui se révèle nettement dans la discussion d'un vœu de la loge *Thémis* de Caen sur l'application de l'article 14 de la loi sur les associations au moyen de l'inspection des écoles congréganistes par les agents de l'Etat. Le vœu demande même qu'on établisse, s'il est possible, le monopole de l'enseignement de l'Etat à tous les degrés. C'est toujours la nécessité de faire « l'unité morale » du pays que l'on invoque.

Le F.·. Dequaire réclame la réforme qui consisterait à faire des inspecteurs d'académie et des inspecteurs primaires « des

Digitized by Google

agents assermentés dont le procès-verbal ferait foi jusqu'à inscription de faux. Donnez-nous cette loi et je réponds de fermer la moitié des établissements congréganistes ». Le F.·. Girard demande qu'on interdise aux membres du clergé salariés par l'Etat de protéger des établissements privés. Le F.·. Dyvrande, répondant aux orateurs qui se plaignent de la création d'écoles privées à la place des écoles laïcisées, prononce ces paroles significatives : « Le péril qui existait, il y a trois mois encore, n'existe plus aujourd'hui, pour ce bon motif que le gouvernement a toute autorité pour empêcher l'ouverture de nouveaux établissements congréganistes, si l'opportunité ne lui en est pas nettement démontrée. Il n'y a pas à distinguer entre les congrégations autorisées ou non autorisées; toute congrégation, même autorisée, qui veut ouvrir un établissement nouveau, une nouvelle école congréganiste à la suite d'une laïcisation, doit, aux termes du nouveau décret, se pourvoir auprès du gouvernement d'une autorisation rendue après avis du Conseil d'Etat. Nous pouvons donc être rassurés sur ce point, nous n'avons plus qu'à souhaiter que des mesures soient prises pour que nous puissions l'être sur les autres. » Qu'on rapproche ces paroles de l'avis récent du Conseil d'Etat; on verra s'il est encore possible de nier l'influence de la secte sur les pouvoirs publics.

Le convent vote ensuite « la neutralité absolue de l'école primaire », le développement et la création, par les loges, des œuvres post-scolaires et universités populaires. Il affirme que le fait par un franc-maçon, d'envoyer ses enfants dans une école congréganiste, constitue un délit maçonnique. Il réclame le retrait des bourses dans les lycées aux pères de famille qui ont d'autres enfants dans les écoles congréganistes; il demande que les fonctionnaires soient tenus d'envoyer leurs enfants dans les lycées de l'Etat; il vote le vœu tendant « à l'application rigoureuse de la circulaire interdisant de nommer délégués cantonaux les citoyens qui ont leurs enfants dans les établissements libres ».

Le convent ne pouvait manquer d'insister sur l'abrogation de la loi Falloux qui est votée sur le vœu de la loge les *Amis des Hautes-Alpes;* il se prononce aussi pour la suppression du baccalauréat, qui serait remplacé par un certificat d'études accordé aux seuls élèves des établissements de l'Etat. C'est surtout dans la séance du 21 septembre, qu'à propos de la consultation demandée aux loges sur la réforme de l'enseignement, la question de la confiscation de la liberté de l'enseignement se pose avec une netteté absolue. Le F.·. Tranier, rapporteur, constate que c'est le monopole de l'enseignement par l'Etat qui doit faire la base de la réforme

Digitized by Google

de l'enseignement en France. Le F.·. Debierre insiste sur ce qu'il faut surtout empêcher : la constitution des Facultés catholiques, car, en fait, il n'y a que les congréganistes qui peuvent profiter de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur : « Par monopole de l'enseignement, dit-il, vous entendez, non seulement l'abolition de la loi Falloux, mais l'abolition de la loi de 1875 sur l'enseignement supérieur. » — « Tant que nous n'aurons pas transformé le cerveau de nos concitoyens, s'écrie-t-il, tant que nous n'aurons pas pétri autrement le cerveau de nos enfants, j'estime que nous n'aurons rien fait pour l'avenir de la libre-pensée. » Et le F.·. Guirand, précisant, avec une franchise naïve, les intentions de la secte, déclare de son côté : « Que voulons-nous, en définitive? Si nous n'étions pas en face de l'enseignement congréganiste, si nous nous trouvions en face de l'enseignement libre laïque, est-ce que vous croyez que nous discuterions la question du monopole, ne laisserions-nous pas chacun libre d'enseigner comme il le voudrait, et ne jaillirait-il pas quelque chose de meilleur que le monopole? Le monopole n'est pas un but, c'est un moyen pour mater les congrégations ou pour combattre la concurrence que fait l'enseignement congréganiste à l'enseignement laïque. » — On n'est pas plus cynique. — Les conclusions de la commission sont adoptées, comme aussi des conclusions subsidiaires, en attendant que la réforme complète soit opérée : l'abrogation de la loi Falloux, et tout un ensemble de mesures éloignant rigoureusement des écoles toute idée religieuse.

En présence du projet récemment soumis au Sénat, on est bien obligé de reconnaître que le Grand-Orient s'occupe activement de la réalisation pratique de ses vœux. C'est de lui que viennent les projets qui portent atteinte à la plus sainte de toutes les libertés : celle du père de famille. Jusques à quand verra-t-on le pays supporter cette tyrannie et subir cette honte?

Un convent se termine toujours par un « morceau d'architecture » qui est le discours du F.·. orateur. Au convent de 1901, le F.·. Hubbard a été chargé de cette fonction. On peut penser qu'il s'en est acquitté copieusement. Il a été long, il l'avoue lui-même, et, comme toujours, mortellement ennuyeux. Quelques passages sont cependant à mettre en lumière.

Le F.·. Hubbard n'hésite pas à revenir sur la fameuse *Affaire* et à se vanter du rôle joué, dans cette circonstance, par le Grand-Orient : « Les intelligences clairvoyantes, les cœurs nobles, étaient mis en demeure de prendre parti entre l'innocence et le crime... et de braver, pour obéir à la voix impérative de l'Idée de Justice, les tempêtes de l'impopularité, avec leur cortège nécessaire de sacri-

Digitized by Google

fices courageusement acceptés. *Ce sera l'honneur durable de la maçonnerie d'avoir indiqué sans défaillance, dans cette crise, quelle était la voie à suivre... Finalement, nous avons presque triomphé.* » — Le F.·. Hubbard ne nous dit pas quels sacrifices le Grand-Orient a dû faire pour se constituer le champion du fameux syndicat, à moins qu'il ne s'agisse, en effet, de cette impopularité que la franc-maçonnerie a largement récoltée dans cette aventure. En tous cas, il est peut-être imprudent de rappeler ainsi le rôle joué par le Grand-Orient, rôle que les électeurs n'auront garde d'oublier.

L'orateur proclame du reste la puissance maçonnique et confirme tout ce qu'on a jamais pu dire sur l'action de la secte : « Nous avons fini par vaincre dans cette série de luttes acharnées qui ont marqué l'enracinement de la forme républicaine du gouvernement, la fondation de l'enseignement public gratuit et obligatoire, les premiers essais de cette législation sur les associations et les cultes qui, tout en assurant la liberté des associations de citoyens, prémunira la nation contre le développement de la mainmorte et des congrégations religieuses. »

La franc-maçonnerie a donc le pouvoir. Que va-t-elle en faire? Continuer la guerre antireligieuse, poursuivre son idéal, la destruction du catholicisme. L'orateur demande la rupture avec le Vatican, la dénonciation du Concordat, l'association catholique soumise à la police des cultes et à la loi des associations. Puis il faut « laïciser nos foyers » par « l'enseignement scientifique et purement laïque de l'école nationale », par « notre énergie individuelle de libre-penseur ». Que le père de famille ne laisse pas ses enfants livrés « à la vieille chimère ». A côté du droit du père il y a le droit de l'enfant et le droit de la société, et « l'ensemble de ces trois droits ne peut pas être sacrifié, même aux larmes de la mère ». A ces doctrines consolantes, le F.·. Hubbard ajoute la citation d'un poète chinois, et l'apologie de l'éducation par la libre-pensée qui permet d'arriver « à la contemplation esthétique et à l'ascension désintéressée vers les cimes du Bien, de l'Héroïsme, de la Justice ».

Il est six heures, et à sept heures et demie sont ouverts « les travaux du banquet ». Le F.·. Lucipia boit au peuple souverain; quant au chef de l'Etat, il paraît qu'on n'en parle plus. Il boit aussi au F.·. Desmons et, lui rendant sa politesse, rappelle son échec de 1901 à la vice-présidence du Sénat. Il réclame « l'union contre l'ennemi commun » pour le salut « de la République démocratique et sociale ». Le F.·. Level porte le toast au F.·. Lucipia en remémorant, une fois de plus, ce passé « de bagne » qui est, paraît-il, un titre de gloire dans la franc-maçonnerie.

Digitized by Google

Le F.·. Desmons prodigue des conseils paternels aux jeunes maçons qui n'ont pas encore pris femme et les engage à fixer leur choix de telle sorte qu'ils puissent « conserver la conscience extrêmement libre ». Il défend le conseil de l'ordre du reproche d'exercer une dictature (qui donc l'en accusait? Ce point serait curieux à éclaircir). Il voit dans le conseil de l'ordre « un intermédiaire entre les maçons et ceux qui dirigent nos destinées au point de vue gouvernemental ». Que ceux qui, dans leurs départements, constatent des injustices les signalent au conseil. — Ceci ressemble fort à une invitation à la délation. — Le F.·. Desmons parle aussi de la nécessité de la propagande par les conférences; il s'y consacre, le fait est certain, malgré ses cheveux blancs. Que lui importe! Il aura « toute l'éternité pour se reposer ». Et, sur cette assertion spiritualiste, assez peu orthodoxe au Grand-Orient, il conclut qu'en présence des luttes « terribles » qui se préparent, il faut voir toujours le péril « à droite » et aller de l'avant » pour le « triomphe de la République universelle ».

Le F.·. Blatin parle au nom du grand collège des Rites; le F.·. Delanugue, au nom de la Chambre de cassation, porte un toast au F.·. Magnaud, « qui a su rendre la justice humaine ». Le F.·. Hubbard déclare qu'il doit « user du dernier souffle qui lui reste, en prenant quelque force dans son verre, pour lever ce verre à tous les Frères du convent ».

« Mes Frères, s'écrie le président, les travaux sont clos. Soyez tous heureux. » — Est-ce un souhait pour la période électorale? Espérons qu'il ne sera pas exaucé.

Paul Nourrisson.

Digitized by Google

TEMPS PERDU [1]

VIII

Un peu par désœuvrement, beaucoup pour combattre la tristesse imprécise qui le dominait de plus en plus, Hervé de Simiane avait repris l'habitude d'aller à peu près tous les jours passer une heure chez Mme de Vardes La pauvre femme, constamment souffreteuse et alanguie, ne sortait guère, et son visage s'illuminait et un sourire de joie extatique se dessinait sur ses lèvres lorsque la porte s'ouvrait pour celui qu'elle avait cru perdre et qui semblait lui appartenir tout autant, peut-être plus encore qu'avant l'acte funeste qui les avait séparés. Dans sa naïveté, elle croyait avoir réalisé son rêve d'amour platonique. Elle se voyait liée à Hervé par des attaches mille fois plus fortes que celles d'une passion violente et partant éphémère. Elle se persuadait que ce genre de passion, il l'avait éprouvé un instant pour Hélène, et qu'aujourd'hui, guéri de son caprice, il se retournait vers la chère tendresse des anciens jours, comprenant qu'elle seule répondait pleinement à ses meilleures aspirations.

En cela, est-il besoin de le dire, elle prenait pour la vérité ce qui n'était que l'illusion de son âme ardente. Plus perspicace, elle eût discerné chez M. de Simiane un état d'irritation sourde provenant de causes secrètes qu'il se gardait d'avouer et dans lesquelles Mme de Vardes n'avait aucune part. S'il revenait à elle aussi assidûment, c'est qu'il trouvait dans sa chaude affection un apaisement et une détente. En réalité, ce dont il souffrait sans que son orgueil voulût en convenir, c'était de la conduite d'Hélène, de cette froideur d'autant plus exaspérante qu'elle ne l'affectait pas, qu'elle la manifestait tout naturellement, comme si elle fût à cent lieues de supposer que son mari pût lui en faire un grief. Au début, Hervé avait souri de ces conditions bizarres que lui posait une enfant ignorante. Il s'était dit que le jour où il lui plairait de revendiquer ses droits de mari, il saurait facilement apprivoiser cette petite nature rebelle et exaltée qui croyait que les choses se passent dans

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 janvier et 10 février 1902.

Digitized by Google

notre monde prosaïque comme dans un roman romanesque et qu'une femme ne peut aimer deux fois sous peine de déshonneur. Il n'avait pas cherché à la fléchir, non qu'il tînt pour valable l'engagement qu'elle lui avait arraché, mais parce qu'il ne voulait pas la devoir à une surprise et entendait qu'elle se donnât à lui de plein gré, escomptant la volupté subtile de ce don volontaire. Le temps passait cependant et il commençait à perdre patience. Hélène, loin de faire un pas vers lui, s'enfonçait chaque jour plus avant dans ce chemin inaccessible où elle lui interdisait de la suivre. Il constatait aussi que lui, l'homme expérimenté et sûr de soi, s'était trompé dans ses calculs, que l'influence enveloppante à laquelle le cœur novice de la jeune fille devait succomber s'était exercée non sur elle, mais sur lui-même; que, sans y faire effort, elle avait su s'emparer de lui au point qu'elle devenait le sujet constant de sa pensée, qu'il ne pouvait s'affranchir de cette obsession qui, tour à tour, l'humiliait et le charmait. Il eût voulu la séparer de la foule pour l'avoir toute à lui, dans l'intimité du foyer domestique où, peu à peu, ils apprendraient à se connaître, à parler le même langage, à vivre des mêmes impressions, enfin, à déchirer ce contrat coupable qu'il avait consenti en une heure de démence.

Mais sa fierté le retenait et il sentait, d'ailleurs, que le moment n'était pas favorable. Pour un motif qu'il ne saisissait pas, l'éloignement que lui témoignait Hélène s'accusait au lieu de décroître. Son absorption était si complète qu'à peine paraissait-elle avoir conscience de la présence de son mari. Elle l'accueillait du même sourire, des mêmes formules de courtoisie, mais souvent, lorsqu'il lui parlait, elle l'interrogeait d'un regard absent comme si son esprit était dans quelque région lointaine. Il comprenait alors que la tâche de communiquer la chaleur de la vie à cette statue de marbre était au-dessus de ses forces. Et sous l'empire de ce découragement, il se réfugiait auprès d'Elsie, il lui apportait son cœur froissé et, sans proférer une plainte, il lui laissait deviner qu'il souffrait, qu'il avait besoin de consolation. Elle, se méprenant sur les causes de cette souffrance inavouée, se réjouissait de la constater, tout en se reprochant l'égoïsme qui lui permettait de goûter une joie à le voir malheureux. Mais pouvait-elle ne pas triompher en voyant qu'elle lui était plus que jamais nécessaire et qu'il reconnaissait tacitement qu'auprès d'elle était sa place véritable.

L'heure approchait cependant où ces jours de grâce allaient cesser pour elle. Paris commençait à prendre sa physionomie d'été, encore une ou deux semaines, et la dispersion serait générale.

Elsie retomberait alors dans son morne isolement; pendant de

Digitized by Google

longs mois elle endurerait toutes les angoisses de la séparation. Elle devrait s'incliner devant la loi impitoyable qui condamne les affinités électives à s'effacer devant les droits légitimes! Comme tout cela lui paraissait injuste et mauvais. Hélène n'aimait pas Hervé. Il suffisait de la voir et de l'entendre pour s'en assurer. Par quelle bizarrerie du sort avait-elle obtenu le privilège glorieux d'être sa femme? Pourquoi Dieu lui accordait-il un bonheur qu'elle dédaignait et séparait-il deux êtres qui aspiraient désespérément à être réunis? Elsie se débattait contre cette question troublante que tant de cœurs en révolte ont posée avant-elle et qui demeurera sans réponse jusqu'au jour où il nous sera donné de soulever le voile, de pénétrer le mystère de nos renoncements, de nos immolations, de nos larmes versées, de nos amours déçues, le mystère de notre misérable vie dont, aux seules lumières de l'humaine sagesse, rien ne peut expliquer l'inexprimable cruauté...

Cependant, elle ne perdait pas tout courage, quelque chose lui disait qu'un incident imprévu surgirait pour abréger l'épreuve et, de fait, son pressentiment ne la trompait pas. Le secours devait lui venir du côté où elle était le moins en droit de l'attendre.

M. et Mme de Simiane avaient été parmi les retardataires qui ne peuvent se résoudre à quitter Paris. Mais, pour eux, l'heure enfin de se décider était venue et ils avaient arrêté leur programme. Ils consacreraient d'abord quatre à cinq semaines à la Bretagne, se partageant entre Simiane et Saint-Preuil. Puis, au commencement de septembre, ils iraient s'installer dans le château de Savoie dont Hélène avait hérité un peu avant son mariage et qu'Hervé ne connaissait pas encore.

La perspective du départ semblait ranimer la jeune femme et dissiper son humeur maussade. Elle causait plus volontiers, se livrait davantage et paraissait se réjouir autant qu'Hervé lui-même d'en avoir fini pour plusieurs mois avec les corvées du monde et des plaisirs. Pourtant, elle annonçait son intention de tenir maison ouverte à l'époque de la chasse dans cette belle terre de Coudrée, où elle avait séjourné à diverses reprises du vivant de sa tante, et dont elle conservait un souvenir très riant. Le château était admirablement disposé pour la réception et la proximité du lac de Genève offrait de précieuses ressources pour l'amusement des invités. M. de Simiane, heureux de la voir prendre intérêt à quelque chose, ne se risquait pas à combattre ses projets d'hospitalité qui, cependant, le contrariaient, car il avait beaucoup espéré de l'isolement de la campagne, et voilà que l'occasion qu'il attendait allait lui échapper. Visiblement, Hélène ne voulait pas de solitude à deux et elle ne devinait rien, absolument rien, de ce qui se passait

Digitized by Google

en lui. Peu de jours avant leur départ, elle lui en donna une preuve irrécusable.

C'était leur dernier soir d'Opéra. Le plus souvent, Hélène y allait avec des amis et Hervé ne faisait qu'une courte apparition dans sa loge. Mais, par hasard, cette fois il l'accompagnait, et par hasard aussi elle était en veine communicative :

— J'ai été aujourd'hui faire mes adieux à Mme de Vardes, dit-elle pendant le trajet. La pauvre créature dépérit à vue d'œil. Et elle paraît si abandonnée que je l'ai engagée à venir passer quelque temps avec nous en Savoie; elle m'en a témoigné une reconnaissance si excessive que mon acte de politesse prenait les proportions d'un service rendu. N'a-t-elle donc ni amis ni famille?

— Vous avez invité Mme de Vardes à venir à Coudrée? exclama Hervé désagréablement surpris.

Il n'avait pas vu Elsie ce jour-là, et saisi de l'inattendu de la nouvelle, ne déguisait pas son effarement.

Mais Hélène poursuivait d'un ton très naturel :

— Sans doute, qu'y a-t-il là d'extraordinaire? J'avoue cependant que l'idée ne m'en serait pas venue si Mme de Vardes elle-même, ne me l'eût suggérée. Son médecin l'envoie à Divonne et lui conseille de séjourner quelque temps en Suisse après son traitement. Or, la Suisse ou la Savoie c'est tout un et elle s'est si soigneusement enquise de la situation exacte de Coudrée, elle m'a si clairement insinué qu'elle désirait y venir, que mon invitation était un peu la carte forcée. Et j'y ai mis d'autant plus d'insistance que je croyais vous faire plaisir.

Hervé réprima un soubresaut et ses yeux se posèrent un moment sur Hélène comme s'il soupçonnait quelque intention perfide dans cette dernière phrase, mais la physionomie de la jeune femme ne trahissait aucune arrière-pensée. Il soupira et ne put retenir un blâme indirect :

— Je crains que vous ne vous repentiez de votre bon mouvement, dit-il. Mme de Vardes est d'une santé très faible. Ne sera-t-elle pas à l'état de trouble-fête au milieu des nombreux visiteurs que vous avez dessein de réunir?

— Pourquoi donc? fit Hélène nonchalamment; je ne lui imposerai aucune fatigue. S'il lui convient de rester étendue du matin au soir, elle en sera parfaitement libre. Je n'ai pas l'intention de l'amuser malgré elle. Pour vivre en paix sous le même toit, il faut que chacun puisse agir à sa guise.

— Je sais que c'est là votre théorie favorite, répondit M. de Simiane avec un soupçon d'aigreur; peut-être, à la pratique, n'est-elle pas toujours satisfaisante.

Digitized by Google

La discussion tomba. Hervé, après de longues réflexions, en vint à conclure qu'il n'y avait rien à faire. Il eût pu intervenir auprès d'Elsie, lui démontrer l'inopportunité de sa visite, l'engager à inventer un prétexte pour s'en dégager. Sa présence chez les Simiane ne ferait-elle pas naître de malveillants propos? D'autre part, pouvait-il avoir l'air de lui fermer sa porte? Fallait-il la priver d'une joie par un sentiment de prudence en somme exagéré? Car la médisance ne s'exerçait plus sur elle. L'opinion unanime, pour le moment du moins, était qu'Hélène régnait sans partage sur le cœur de son mari.

Et, le lendemain, M. de Simiane, en voyant l'épanouissement d'Elsie, en l'entendant, tout émue de reconnaissance, exalter la bonté et la délicatesse d'Hélène, ne se sentit pas le courage de gâter cette belle allégresse. D'ailleurs, il éprouvait une douceur infinie à écouter l'éloge de sa femme. Il aimait à recueillir sur les lèvres d'une autre des appréciations auxquelles il souscrivait du fond de l'âme, quoique sa bouche restât muette. Mme de Vardes, en cédant à son élan de gratitude, avait fait preuve à son insu de la plus habile des diplomaties.

Le séjour de Bretagne fut pour le ménage une période de calme momentané. Hélène, en revoyant M. de Saint-Preuil rajeuni, bien portant, heureux dans sa simplicité d'avoir accompli sa tâche en assurant l'avenir de sa fille, sentit s'évanouir les doutes qui l'assaillaient trop fréquemment. Aujourd'hui, elle reconnaissait que tout était bien, puisqu'elle avait réussi à ménager à son père une vieillesse exempte de soucis. Là serait sa récompense et elle s'efforçait de chasser les regrets inutiles en s'oubliant pour les autres. Elle suivait sa mère dans ses courses charitables et écoutait avec patience les petits récits que défrayait invariablement la chronique locale. Elle s'associait aux indignations politiques de M. de Saint-Preuil, se prêtant à la lecture de toutes les feuilles réactionnaires qui, chaque matin, prédisaient la chute imminente de la République. Comme tout cela la ramenait en arrière et que peu de chose était changé dans ce paisible et primitif intérieur! Comme à respirer cet air si pur on en arrivait à oublier les crises psychiques et les secousses désordonnées de l'âme! Ses parents, la voyant si douce, si attentive, s'associant avec plus de chaleur qu'autrefois à ce qui les intéressait, jugeaient que, sous l'influence du bonheur conjugal, ses qualités avaient atteint leur plein développement et témoignaient à leur gendre une reconnaissance à laquelle Hervé n'était pas insensible. Il savait démêler, sous les petits ridicules, les côtés nobles et élevés de ces natures d'une autre époque, peut-être aussi s'attachait-il à eux inconsciemment

Digitized by Google

pour la seule raison qu'ils étaient les parents d'Hélène, et celle-ci sentait un attendrissement la gagner lorsqu'elle voyait la déférence affectueuse dont il usait vis-à-vis des chers vieillards. Alors, malgré elle, une pensée qu'elle n'osait pas formuler s'infiltrait lentement dans son esprit : celle qu'Hervé avait paru trop tard dans sa vie, que, l'eût-elle connu plus tôt, c'eût été vers lui et non vers Oswald que l'eût portée l'élan de son cœur. Elle ne pouvait réduire au silence la voix intime qui lui répétait à tout instant qu'elle périssait victime de la plus déplorable des méprises.

Ce travail occulte qui se poursuivait en elle n'échappait pas tout à fait à la clairvoyance de la douairière; sans deviner pour quelles causes, elle se rendait compte que la bonne harmonie entre le jeune couple était plus apparente que réelle; elle s'affligeait, en outre, qu'Hélène ne lui annonçât aucune espérance de maternité. Par moments, elle surprenait chez son fils une mélancolie qui éveillait en elle certaines inquiétudes, presque des remords. Avait-il réellement trouvé la paix dans cette union chrétienne? Elle s'abstenait de le questionner, se contentant de prier avec un redoublement de ferveur pour attirer sur lui les lumières d'en haut. La candeur de son orgueil maternel ne lui permettait pas de supposer que l'obstacle au bonheur d'Hervé vînt du côté d'Hélène et qu'il n'eût pas conquis d'emblée ce petit cœur virginal. Le vrai, c'est qu'il luttait toujours contre cette passion condamnable, trop profondément enracinée en lui. Mais la marquise ne désespérait pas; le temps, le changement d'habitudes triompheraient de ces mauvais souvenirs. En tout cas, elle avait rempli son devoir en retenant son fils sur la pente dangereuse où il s'abandonnait. C'était maintenant à Hélène d'agir et d'achever l'œuvre régénératrice.

Hélas! Hélène ne se préoccupait guère de sa mission. Pourtant elle se montrait plus abordable, moins obstinément retranchée dans sa réserve systématique. Hervé en eut le sentiment, une fois surtout, et ce fut comme un rayonnement, une traînée de lumière dont il conserva longtemps la sensation de pénétrante chaleur.

Un matin qu'à son ordinaire il se promenait seul, ses pas l'avaient porté vers un bloc de rochers dominant la mer et au sommet duquel s'élevait une chapelle réputée miraculeuse, consacrée à Notre-Dame des Naufragés. C'était un pèlerinage en honneur dans le pays et où ne venaient pas seulement les femmes des matelots exposés à la tempête. Selon la tradition, tous ceux qui s'agenouillaient devant la Vierge des récifs, comme on l'appelait aussi, se relevaient apaisés, guéris de toute agitation intérieure. De pieux ex-voto, recouvrant les murs, attestaient le nombre des grâces obtenues et

Digitized by Google

disaient, dans leur naïf langage, la reconnaissance des âmes rassérénées. M. de Simiane, en passant devant les portes ouvertes, jeta un regard dans le petit sanctuaire.

Une femme, prosternée en face de l'autel, priait, la tête cachée dans ses mains, et Hervé reconnut la silhouette d'Hélène. Il entra sans bruit et, se glissant sur un des bas-côtés, se dissimula derrière une planche grossière qui servait de confessionnal.

La jeune femme demeurait immobile. A intervalles seulement, ses épaules se soulevaient d'un mouvement convulsif, et alors sa tête s'inclinait plus profondément sur sa poitrine, comme si elle cherchait à réprimer un sanglot. Au bout d'une vingtaine de minutes, elle se releva, s'avança vers la statue de la Vierge qui, du haut de son piédestal de granit, souriait en présentant l'Enfant-Jésus, et déposa à ses pieds un bouquet de fleurs des champs; puis, après une dernière génuflexion, elle se dirigea vers la sortie.

Ce fut à ce moment qu'elle aperçut Hervé, et une ombre obscurcit son front. Son visage portait encore des traces de larmes et elle ne pouvait espérer que l'altération de ses traits passât inaperçue.

Hervé la suivit, un peu honteux d'être pris ainsi en flagrant délit d'espionnage, et se rapprocha d'elle au moment où elle s'avançait jusqu'à l'extrémité de la falaise. Tous deux s'arrêtèrent, subitement grisés par cet infini qui, de toute part, les enveloppait : infini de la mer et infini du ciel! Tous deux aspirèrent le grand silence, la solennité des espaces sans limites qui dilate l'âme et lui donne l'impression qu'elle est dégagée de toute entrave, que l'immensité lui appartient, qu'elle peut tout oser, tout tenter, se perdre au sein de cet horizon vers lequel la porte une mystérieuse puissance d'affranchissement!

Hélène offrait ses joues brûlantes aux caresses des brises salines, tandis que son regard suivait le tournoiement des goélands sous le ciel bas. Une larme tremblait encore sur sa paupière, mais elle ne paraissait ni irritée ni mécontente, comme si, en face de ce grand spectacle de la nature, tout sentiment mesquin devait s'évanouir. Hervé lui parla doucement :

— Me pardonnerez-vous mon indiscrétion? J'aurais dû me retirer, mais je me sentais retenu malgré moi.

— Pourquoi vous excuser? fit-elle avec un pâle sourire. La chapelle est ouverte à tous, je n'ai pas seule le droit d'y chercher un refuge.

— Un refuge! soupira Hervé. Oui, sans doute, c'est là ce qu'il vous faut. La vie vous donne si peu, ou plutôt ce qu'elle vous donne est si peu au niveau de vos aspirations! Ne craignez rien, ajouta-t-il en la voyant tressaillir, je sais que certains sujets me

Digitized by Google

sont interdits; pourtant, j'avais cru qu'il pourrait exister autre chose entre nous que ces rapports de froide politesse qui, par moments, me semblent plus durs qu'une hostilité franche. Je vois si clairement que je ne suis rien pour vous, que vous me supportez comme le mal nécessaire, la condition pénible et inéluctable du but que vous vouliez atteindre! Mais ne vous appliquez-vous pas à rendre la situation plus douloureuse encore qu'elle ne devrait être? Vous m'avez épousé sans amour, soit! Mais pourquoi cette persistance à me traiter sinon en ennemi, du moins en étranger? L'amitié a ses douceurs et je vous comprendrais mieux que vous ne l'imaginez. Rien ne justifie, après tout, cet isolement moral auquel vous nous condamnez... L'association qui nous lie, vous l'avez contractée librement; les promesses que vous avez exigées de moi, je les ai scrupuleusement observées. Pourquoi, dès lors, me montrer tant de défiance? Puisque nous devons jusqu'à la fin marcher à côté l'un de l'autre, pourquoi ne pas vous appuyer sur moi lorsque la route est âpre et que vous en sentez la fatigue? Nous sommes jeunes, nous avons encore tant d'années devant nous. Le passé devra-t-il toujours peser sur l'avenir?

Je sais malheureusement que vous ne parvenez pas à trouver l'oubli. Que de fois j'ai noté l'éclair attristé de votre regard au milieu de l'étourdissement d'une fête! D'autres pouvaient voir en vous la femme ardente au plaisir, ignorante de la douleur. Moi, je démêlais tout ce qu'il y a de factice en votre gaieté. Dans votre rire, j'entendais le sanglot, et mon cœur s'emplissait d'une immense compassion qui, je vous le jure, n'avait rien d'offensant! Et je me disais, je me dis encore, que ce n'est pas ainsi que vous guérirez jamais, que cette force consolatrice que vous cherchez dans des adulations vaines, dont, mieux que personne, vous appréciez le néant, vous la trouveriez plus sûrement dans une affection qui ne réclamerait pour unique privilège que de porter avec vous le poids du jour. Croyez-en mon expérience. Nous ne nous suffisons pas à nous-mêmes. Nous ne pouvons nous affranchir de la grande loi de solidarité qui régit tous les hommes. Ceux qui l'ont tenté l'ont reconnu tôt ou tard, je voudrais vous détourner de l'inutile effort.

Hélène l'écoutait sans chercher à l'interrompre. Sa gravité recueillie n'indiquait ni révolte ni contradiction.

— Oui, dit-elle enfin. Tout cela est la vérité, croyez-vous que je ne comprenne pas? Hélas! c'est parce que je comprends trop, que je m'arrête découragée, incapable de remédier à ce que je sens irrémédiable. Mon point de départ a été faux et mauvais; je devrai jusqu'au bout en subir les conséquences; je n'ai plus de force, plus d'énergie, plus rien que la résignation passive qui accepte le fait

Digitized by Google

accompli. Vous me dites que je suis jeune, que j'ai un long voyage en perspective; mais si vous saviez combien déjà les années me pèsent! Il me semble à tout instant que je vais m'affaisser le long de la route et que je resterai là, inerte, sans pouvoir me relever... C'est une impression morbide, m'objecterez-vous; peut-être, mais je ne puis la vaincre et, au fond, tout cela est si insignifiant! Quelques années encore, et qu'importera que nous ayons été heureux ou malheureux, illusionnés ou déçus? J'ai un remords pourtant, celui d'avoir enchaîné votre sort au mien. Aujourd'hui, je me rends compte que vous méritiez mieux, je ne vous rendais pas justice. Une fois de plus, je me suis trompée! Ah! vous le voyez bien, je me trompe toujours... Pourtant, je ne suis pas à ce point aveugle que je ne sache apprécier ce qu'il y a de noble et de généreux dans votre appel; vous me tendez la main parce que vous avez pitié de ma faiblesse, je vous en remercie. Non, je ne vous envisage pas comme le mal nécessaire, je n'ai ni défiance ni hostilité. Seulement, le vide qui s'est fait en moi aucune sympathie compatissante ne saurait le combler. Soyez patient, n'oubliez pas que vous avez affaire à une malade,... une malade qui ne croit à l'efficacité d'aucun soulagement humain...

Jamais, depuis leur mariage, Hélène ne s'était exprimée avec un tel abandon, et quoiqu'il n'y eût rien d'encourageant dans ses paroles, Hervé en augurait une vague promesse. Peut-être, un jour, viendrait-elle à abdiquer son indépendance farouche, et il se rattachait à cet espoir, bien que, presque aussitôt, Hélène ait paru regretter son mouvement de confiance et fût retombée dans sa réserve habituelle. Mais M. de Simiane démêlait, dans cette réserve même, une nuance de cordialité qui n'existait pas auparavant et ce fut d'un cœur plus tranquille qu'il quitta la Bretagne, emportant l'impression optimiste que tout allait recommencer pour lui, dans des conditions meilleures, et que le dernier mot de sa destinée n'avait pas encore été dit.

IX

Coudrée était moins un château qu'une jolie habitation anglaise, irrégulière et charmante, posée en amphithéâtre sur une pente gazonnée et dont les tourelles, revêtues de glycines et de clématites, se profilaient dans la nappe bleue du Léman. Les pensées tristes fuyaient d'elles-mêmes dans ce cadre riant, où les pelouses étaient si vertes, les eaux si irisées, les fleurs si épanouies, un endroit fait pour y goûter le bonheur et le répandre autour de soi. Mais, chez Hélène de Simiane aucune corde ne vibrait à l'unisson

Digitized by Google

de cette allégresse de la nature. La gaieté des choses lui paraissait artificielle et lui était aussi importune que le sourire stéréotypé qu'on rencontre sur un visage indifférent. Elle regrettait les horizons mornes, les aspects sauvages de sa Bretagne, les fureurs de cette mer glauque dont la plainte lugubre s'harmonisait si bien avec celles de son pauvre cœur désemparé! Toutefois, ces regrets ne se trahissaient pas au dehors. Elle déployait au contraire une recrudescence d'entrain fébrile et d'ardeur au plaisir que favorisaient les circonstances.

Elle arrivait à l'époque où le mouvement mondain sur les bords du lac est le plus animé, et chaque jour c'étaient des parties organisées : déjeuners dansants, pique-niques, excursions, tournois de tennis, fêtes de nuit, le va-et-vient incessant de gens assoiffés de distractions et qu'on croirait poursuivis de remords tant il leur est impossible de vivre un instant loin du bruit et de la foule. Hélène se replongeait avec une sorte de frénésie dans ce courant d'agitation. Elle devenait rapidement la beauté à la mode qu'on cite à tout propos et on eût dit qu'elle n'avait d'autre ambition que de se montrer partout, d'étaler le charme de sa beauté jeune qui affrontait impunément toutes les fatigues.

Hervé la contemplait avec une perplexité chagrine. Était-ce bien la même Hélène qu'il avait vue agenouillée dans la petite chapelle et dont il avait surpris les larmes? Cette voix aux intonations joyeuses, était-ce bien celle qui avait proclamé si désespérément son horreur de la vie et de la lutte? Il entendait encore ses paroles amères : « Si vous saviez combien les années me sont lourdes..., comme je suis brisée. Je n'ai plus ni vigueur ni jeunesse. Mais tout cela n'est rien. Demain nous mourrons et peu importera alors que nous ayons été heureux ou malheureux, déçus ou illusionnés! » Oui, c'était bien elle qui avait parlé ainsi. Comment était-elle redevenue si vite la créature frivole, aux vues circonscrites, qui se passionne pour des futilités. Et si elle ne cherchait qu'à s'étourdir, comment ne comprenait-elle pas qu'elle choisissait le plus mauvais moyen, et qu'en persistant à se diminuer, elle ne réussissait qu'à exaspérer son mal?

Dans son entourage cependant on était unanime à lui décerner des louanges et à s'incliner devant sa science exceptionnelle de maîtresse de maison. Ses invités se sentaient l'objet d'une attention constante, tout en jouissant de la plus parfaite liberté. L'ingénieuse sollicitude d'Hélène s'appliquait de mille manières à leur rendre leur séjour agréable, mais chacun avait la permission de suivre son orientation naturelle et n'était nullement astreint à un régime de distractions obligatoires. Aussi proclamait-on bien haut que l'hospi-

Digitized by Google

talité telle que l'exerçait la marquise de Simiane était un idéal réalisé.

Mme de Vardes arriva vers le milieu de septembre. Elle se plaignait de sa cure de Divonne qui n'avait eu d'autre résultat que d'accroître la surexcitation de ses nerfs, et tout d'abord, elle s'effraya de se trouver en si nombreuse société, mais bientôt le charme qui se dégageait de l'atmosphère ambiante opéra sur elle, et, comme les autres, elle s'abandonna à l'indéfinissable douceur de se laisser vivre dans l'oubli de toute préoccupation.

D'ailleurs, grâce à ce mouvement continu dont sa santé délicate la tenait éloignée, il lui était plus facile d'accaparer Hervé sans que personne y prît garde. Souvent il lui arrivait de le retenir auprès d'elle lorsqu'Hélène et ses convives disparaissaient pour des journées entières, et la pauvre femme tressaillait de joie en se trouvant seule avec lui dans la maison déserte. Sa nature enfantine se plaisait à ce simulacre d'intimité conjugale. Quelquefois, elle lui demandait de lui faire la lecture pour l'unique plaisir de le voir assis à côté de son lit de repos, dans l'attitude familière du mari attentif, soucieux d'abréger à sa femme souffrante les ennuis d'une inaction forcée, et, tandis qu'il lisait, elle le contemplait avidement, bercée par l'illusion qu'il lui appartenait, que nulle n'avait le droit d'intervenir entre eux, que tout à l'heure il allait l'attirer dans ses bras, et qu'elle s'endormirait sans remords sur son cœur! Hélas! l'illusion ne durait guère; parfois, avant même que le tête-à-tête ait pris fin, un geste, un mot qu'il laissait échapper venait chasser le rêve. Elsie avait alors la vision rapide de certains côtés de l'âme d'Hervé qui lui étaient inconnus; elle sentait que jamais elle n'avait moins possédé sa confiance, et que ce n'était pas vers elle que tendaient les regrets inexprimés qu'elle démêlait confusément en lui. Longtemps elle s'était plu à croire qu'il ne pouvait prendre son parti du mariage que lui avait imposé la pression maternelle, mais une observation quotidienne ébranlait sa conviction. Etait-il réellement aussi insensible qu'il voulait le paraître à la séduction de celle qu'il avait épousée par ordre? Mme de Vardes enregistrait mille petits signes qu'elle jugeait concluants. Par instants, le regard d'Hervé s'arrêtait sur sa femme avec un éclair d'orgueil, et si Hélène lui adressait la parole, il avait pour lui répondre des inflexions d'une tendresse contenue qu'Elsie ne connaissait pas et dont sa jalousie ombrageuse était prompte à s'alarmer. Serait-elle donc victime jusqu'au bout? Fallait-il qu'elle assistât à sa propre défaite, qu'elle s'épuisât en vain à consoler Hervé des dédains d'une autre? En vérité, ce désintéressement lui paraissait au-dessus des forces humaines.

Digitized by Google

Quant à Hervé lui-même, il se faisait chaque jour plus insociable, plus replié sur soi. Les jeunes et jolies femmes qui se succédaient à Coudrée et qui n'eussent pas mieux demandé que d'ébaucher une flirtation avec le brillant M. de Simiane, en étaient pour leurs frais de coquetterie. Par un reste d'habitude, il continuait à s'occuper de Mme de Vardes, mais jamais elle ne lui avait paru si mièvre au physique et si insipide au moral. Malgré lui, il était injuste; il lui en voulait de sa langueur, de sa mélancolie, de cet attachement que rien ne décourageait. Sa sympathie blessait son amour-propre. Il lui répugnait qu'on s'apitoyât sur son compte. Sans se l'avouer, il appelait le moment où Elsie s'aviserait que sa visite se prolongeait au delà de toute limite. Mais ce moment n'arrivait pas. Une fois seulement, elle avait émis de faibles scrupules sur la durée de son séjour. Hélène l'avait calmée par quelques assurances cordiales et, depuis, il n'était plus question de départ.

Les choses en étaient là, lorsqu'un matin, à déjeuner, Hervé annonça l'arrivée prochaine de M. de Montrevel.

— Je ne l'espérais plus, dit-il; j'avais même oublié qu'il dût venir. Sa promesse avait été si vague. Mais je vois que sa mémoire est meilleure que la mienne, et je m'en réjouis. C'est un aimable compagnon.

Personne ne renchérit sur cet éloge, car M. de Montrevel était peu connu. Hélène, après un imperceptible mouvement de surprise, se renfermait dans le silence. Mme de Vardes prit la parole :

— Est-ce d'Oswald de Montrevel que vous parlez? interrogea-t-elle. C'est, en effet, un garçon charmant. Je l'ai beaucoup connu autrefois; il est même mon cousin par alliance. Mais, depuis son malheureux mariage, je l'ai perdu de vue. J'aurai grand plaisir à le retrouver.

— Savez-vous pour quelles causes ce mariage a été si malheureux? demanda M. de Simiane. Je sais qu'il n'a pas beaucoup regretté sa femme, une Espagnole, une très riche héritière. Mais je crains que les torts n'aient été du côté d'Oswald, car, si je ne me trompe, elle était follement éprise de lui.

— Il est possible qu'elle fût éprise, poursuivit Mme de Vardes. En tout cas, la passion n'était pas réciproque; il y avait quelque incident romanesque qu'on a tenu très secret, et que je n'ai pas bien présent à l'esprit. Du reste, c'est de l'histoire ancienne. Je crois qu'Oswald avait rencontré, en Italie, une jeune fille dont il était devenu très amoureux. Je n'ai jamais su qui elle était, je sais seulement que les familles n'avaient pu tomber d'accord. Puis, les Montrevel eurent des embarras d'argent, et la riche Espagnole surgit à point pour leur venir en aide. Mais on m'a assuré qu'Oswald

Digitized by Google

n'avait jamais pu se guérir de sa passion italienne, et que la femme légitime en avait cruellement souffert. Aussi a-t-elle pris le bon parti en disparaissant.

Hervé eut un frémissement, et ses yeux se portèrent sur Hélène. Toutefois, aucune trace d'émotion ne se lisait sur le visage de celle-ci. Un petit sourire sceptique contractait ses lèvres.

— Je ne crois guère aux passions persistantes, dit-elle. Les chagrins d'amour sont aussi démodés que les vers de Musset ou le théâtre de Victor Hugo.

Il y eut un cri de protestation générale.

— L'amour affirme encore ses droits, à l'occasion, dit sentencieusement le vieux marquis de Francueil. A notre époque même, n'avons-nous pas eu l'épisode tragique de Boulanger?

Hélène haussa les épaules :

— Oh! cet amour-là me paraît discutable, dit-elle. Encore, s'il s'était tué à l'Elysée! Mais dans le cimetière d'Ixelles... Sa pièce avait fait *fiasco*, et il a voulu baisser le rideau avant la fin pour échapper aux coups de sifflet.

La conversation dévia sur la politique, et le nom d'Oswald de Montrevel ne fut plus prononcé. Mais un doute angoissant demeurait dans l'esprit de M. de Simiane. Interrogerait-il Hélène? A quoi bon? Lors même qu'elle consentirait à lui répondre, qu'il acquerrait la certitude que c'était bien Oswald de Montrevel qu'elle avait aimé, qu'elle aimait peut-être encore, que gagnerait-il à le savoir? Il ne pouvait commettre la sottise d'improviser une querelle, de rompre brutalement avec un homme qui ne l'avait pas offensé. De plus, ne serait-ce pas faire à Hélène la plus impardonnable injure? Puisqu'elle tolérait un rapprochement qui eût dû lui être un supplice, c'est qu'elle n'y voyait aucune tentation redoutable, et que le danger n'existait pas pour elle.

Malgré l'abîme qui s'était creusé entre eux, Hervé croyait la bien connaître sous certains rapports. Il savait la pureté de son âme, son horreur instinctive de toute souillure. Il était sûr d'elle en un mot, sûr que son honneur était en bonnes mains et pourtant il se sentait mortellement inquiet. Ne comprenait-il pas que la fidélité qu'elle lui garderait ne s'adresserait pas à lui, que c'était à elle même qu'elle resterait fidèle, obéissant à l'impérieuse loi de sa nature, d'essence si fière que la honte d'une déchéance lui serait plus cruelle que la mort. Il n'y avait donc qu'à la laisser marcher seule, hautaine et impénétrable et à s'observer lui-même pour rester impassible, et ne pas tomber dans le personnage du mari qui surveille sa femme, tout en sentant le ridicule de cette surveillance. L'effort était de ceux qui exigent une attention continuelle.

Digitized by Google

Mais Hervé possédait assez d'empire sur soi pour se maintenir à la hauteur de sa tâche, et l'accueil qu'il fit à M. de Montrevel ne permit pas à celui-ci de comprendre combien sa visite était peu désirée.

Mais pourquoi Oswald était-il venu? N'enfreignait-il pas sa promesse à Hélène de ne s'imposer à elle que lorsqu'il ne pourrait faire autrement? Ah! une fois encore, il avait été faible. Un désir fou de la revoir s'était emparé de lui, et sa crainte même de la mécontenter n'avait pu le retenir.

Et tout d'abord il s'applaudit de son audace. Il la retrouvait plus cordiale, plus naturelle. Si la chose n'eût été invraisemblable, il eût dit qu'elle accusait certaines velléités de coquetterie; tout au moins se montrait-elle très femme, plus soucieuse de plaire qu'il ne l'avait jamais vue, et enhardi par cette bienveillance, se sentant délivré de la contrainte qui jusque-là l'avait paralysé, il lui parlait avec une franchise dont il s'étonnait lui-même et elle l'écoutait avec une sympathie affectueuse qui ne ressemblait guère, il est vrai, à l'adorable abandon de jadis, mais qu'il recueillait comme un bienfait inespéré. Là pourtant se bornait la générosité d'Hélène. Elle autorisait ses épanchements, elle l'aidait de ses conseils, mais son âme à elle demeurait un livre fermé, dont la lecture était soigneusement interdite à l'ami d'autrefois. Timidement, à une ou deux reprises, il avait essayé d'obtenir confidences pour confidences; elle était restée inébranlable dans sa réserve et il avait reculé. Ce qu'elle lui accordait était trop précieux pour qu'il risquât de le perdre en réclamant davantage.

Pour lui, les quelques jours passés à Coudrée furent une période de joie inoubliable. Dans son absorption, il ne s'apercevait pas de l'énervement croissant de M. de Simiane. Mais cet énervement n'échappait pas à la vigilance d'Elsie.

Avec la perspicacité d'une femme dont toutes les puissances de compréhension sont tendues vers un seul point, elle ne tarda pas à en découvrir la cause. Ainsi donc le mystère qui enveloppait Hervé s'éclaircissait progressivement. Les symptômes qu'elle avait notés chez lui prenaient un caractère défini. Il était clair qu'il n'avait qu'une pensée : mettre fin aux dissentiments qui le séparaient de sa femme; il était plus clair encore qu'il adorait servilement la fantasque créature qui semblait ignorer jusqu'à son existence et qu'un redoublement d'irritation inquiète se produisait en lui depuis l'arrivée d'Oswald. Etait-il donc possible qu'il fût jaloux et qu'Hélène se complût à le faire souffrir? Poussée par sa curiosité maladive, elle posait mille questions maladroites à Mme de Simiane. Celle-ci se bornait à sourire en évitant de répondre.

Digitized by Google

Une fois seulement, elle prononça quelques paroles qui donnèrent à Mme de Vardes matière à réflexions.

C'était un peu avant la dispersion des derniers invités. Depuis que les jours diminuaient et qu'il fallait renoncer aux excursions trop lointaines, le *five o'clock* avait repris ses droits. On se réunissait volontiers sur la grande terrasse dominant le lac qui, sous les teintes roses du crépuscule, revêtait ce caractère de poésie solennelle que donnent à la nature les approches de la nuit. Il arrivait alors que cette société de gens, tous plus ou moins frivoles, laissait de côté les pauvretés mondaines et abordait des sujets plus élevés. Ce jour-là, on discutait un livre récemment paru, dont l'auteur, très en vogue et sûr de son public, se plaisait à lancer les paradoxes les moins soutenables dans une langue décadente qui devait faire tressaillir d'aise les cendres de Mallarmé. L'œuvre nouvelle se proposait de démontrer que l'homme, pour parvenir à son parfait développement intellectuel, doit tuer en soi toute émotion spontanée, dont la violence indique une nature encore inculte et accessible à la seule sensation. Partant de ce principe, il s'appliquait à établir que le bonheur, tel que le comprend la grande masse de l'humanité, ne peut aboutir qu'à l'avilissement et que les gens heureux ne se rencontrent que parmi les médiocres... La thèse, quoique peu neuve en somme, était habilement déduite et, grâce à une certaine ingéniosité, paraissait originale.

— Je ne comprends pas, disait M. de Montrevel, le bruit qu'on mène autour d'une pareille insanité. Il y a des pages qui peuvent éblouir à une première lecture, mais elles ne convertiront personne. Pour ma part je consentirais à être éternellement à l'état inférieur, si c'était la condition *sine qua non* pour être heureux, et j'affirme que beaucoup sont de mon avis.

— Ce n'est pas là ce que l'auteur a voulu dire, interrompit M. de Francueil. Au fond, ce qu'il nous explique à grands renforts de néologismes est une vérité si évidente qu'elle n'a pas besoin de démonstration. Il est certain que plus l'horizon est borné, moins les exigences sont grandes. Cela ne prouve pas que le bonheur soit l'apanage des imbéciles, mais seulement que l'idéal de l'homme supérieur est plus difficile à atteindre que celui de l'homme ordinaire, du *Durchschnittsmensch*, comme disent les Allemands.

— Moi, dit une jeune blonde, coiffée en bandeaux à la Botticelli, je n'entends rien à toutes ces subtilités, on m'assure que je ne suis pas de mon temps, que j'ai des conceptions simplistes. N'importe, je crois que le bonheur nous est nécessaire comme l'air respirable, qu'il ne nous diminue pas, qu'il nous grandit, au contraire, et que pour tous, savants ou ignorants, rustres ou philosophes, il se résume en deux mots : aimer et être aimé.

Digitized by Google

Le visage de Mme de Vardes s'illumina.

— A la bonne heure! s'écria-t-elle, voilà une appréciation saine, qui fait du bien à entendre.

Et se retournant vers Hèlène :

— N'est-ce pas aussi votre sentiment?

Mme de Simiane était demeurée silencieuse pendant la discussion, pourtant elle l'avait suivie, car, à la question d'Elsie, elle eut une petite moue dubitative.

— Je ne voudrais pas contredire, fit-elle, mais j'avoue que j'ai d'autres idées. Que le bonheur nous soit nécessaire, cela peut être admissible, quoique la grande majorité des humains s'arrange pour traverser la vie sans en rien connaître; mais ce que je nie, c'est que l'amour soit la source assurée du bonheur, c'est là une déduction arbitraire démentie journellement par les faits.

— Eh bien! je maintiens mon opinion, protesta Mme de Cernay, la petite madone préraphaélite, je crois que l'amour est ce que Dieu nous a donné de meilleur, et qu'une femme qui ne l'a jamais senti ou inspiré est une créature misérable et qui n'a pas sa raison d'être.

Hélène sourit avec une ironie un peu triste.

— Il y aurait trop à répondre, reprit-elle; je lisais l'autre jour une vieille légende indienne qui trouverait ici son application. C'est l'histoire d'un homme qui, au début de sa vie, se prosterne devant Vichnou, le dieu conservateur, et l'implore en disant : « Accorde-moi de nombreuses années et d'ardentes amours. » Le temps passe et il parvient à l'âge mûr. Alors il s'adresse à Siva, le dieu destructeur, et lui dit : « Abrège ma carrière mortelle et écarte l'amour de mon chemin. »

Et le récit ajoute :

« Cette prière était la plus sage, car l'expérience démontre que le corps ne doit pas survivre à la jeunesse et que le cœur doit être libre de toute chaîne s'il veut posséder la paix. »

— Alors vous mettez la sagesse dans la négation de toute aspiration du cœur? Vous ne croyez pas à l'amour? fit M. de Montrevel d'une voix altérée.

— Je n'ai pas dit cela, poursuivit Hélène; la meilleure preuve que je crois à l'amour, c'est que je le juge. Il est aussi incontestable que la maladie, la vieillesse, la mort, toutes ces réalités fâcheuses auxquelles, bon gré mal gré, il faut que nous nous soumettions. En quoi je diffère de Mme de Cernay, et elle dirigea un regard affectueux vers la jeune femme, c'est que ce qu'elle envisage comme une faveur du ciel n'est pour moi qu'une fatalité que nous subissons et qui complique encore l'impitoyable énigme de notre passage ici-bas.

Elle s'arrêta, comme embarrassée d'avoir pensé tout haut et

Digitized by Google

ramena la conversation sur un autre terrain. Ceux qui l'avaient écoutée, à l'exception d'Oswald et de Mme de Vardes, ne virent dans cette sortie qu'une boutade de jolie femme qui, parlant facilement, s'amuse à soutenir des théories controversables pour le plaisir d'étaler son éloquence. M. de Montrevel, mieux initié, remontait à l'origine de cette amertume, mais peut-être se trompait-il en l'attribuant exclusivement aux désillusions d'autrefois. Quant à Elsie, elle se perdait en conjectures. Hélène cessait d'être pour elle la femme égoïste et brillante, incapable d'inspirer autre chose qu'un caprice éphémère. Ne voyait-on pas, à l'âpreté douloureuse de ses paroles, qu'elle connaissait les pires révoltes de l'âme? Mais quelle était l'expérience personnelle qui l'avait si bien instruite? Elle ne venait pas de son mari. Il ne comptait pas pour elle. Ce serait donc d'un autre, mais une fois encore elle repoussait comme monstrueuse et invraisemblable la pensée qu'*un autre* pût être préféré à Hervé. Pourtant l'évidence était là. Hélène gardait jalousement le secret de ses tristesses. Mais elle portait une plaie cachée au cœur. Tout cela était bizarre, inexplicable et lorsque enfin Elsie se décida à quitter Coudrée, ce fut avec l'impression qu'elle avait assisté aux premières scènes d'un drame qui, à travers mille péripéties, devait avoir un dénouement tragique.

X

L'automne était très avancé lorsque M. et Mme de Simiane se retrouvèrent seuls. Malgré l'ennui de rentrer à Paris prématurément, Hélène envisageait ce parti comme le moins mauvais, car elle ne songeait guère à aller s'enterrer en Bretagne, lorsqu'une communication de sa belle-mère vint modifier ses résolutions.

La douairière n'aimait pas les correspondances suivies et se bornait à écrire de temps en temps quelques mots à son fils, soit pour lui donner de ses nouvelles, soit pour le consulter sur quelque détail d'administration de la propriété. Hélène fut donc surprise en recevant une lettre de quatre pages d'une écriture serrée. Voici ce qu'elle lut :

« C'est à vous que je m'adresse, ma chère enfant, convaincue que votre influence est toute-puissante sur Hervé et que, si vous êtes avec moi, je n'aurai pas de peine à le faire consentir à un arrangement qui me tient fort à cœur.

« Depuis de longues années, vous le savez, je n'ai jamais quitté Simiane, j'en ai assumé toute la direction. Cependant, je n'ai oublié à aucun moment que cette terre appartient à mon fils et que mon regretté mari ne m'en a laissé que la jouissance. Mais les

Digitized by Google

années viennent, je puis disparaître d'un jour à l'autre et j'estime qu'il serait bon qu'Hervé se mît au courant des devoirs qui l'attendent dans l'avenir et qu'il entrât directement en rapports avec fermiers et régisseur. L'occasion de faire cet apprentissage se présente actuellement pour lui dans des conditions toutes naturelles, car je vais me trouver dans l'obligation de m'absenter de Simiane pendant l'hiver et voici pourquoi. Ma sœur de Senecey est depuis deux mois assez sérieusement atteinte. Les médecins lui interdisent de rester à Paris pendant la mauvaise saison, et, d'autre part, ne permettent pas qu'elle aille chercher le soleil et la chaleur dans quelque station agitée, comme Nice ou Cannes. Il lui faut un repos absolu dans un endroit retiré. Or, vous la connaissez, vous savez combien, malgré son âge, elle est avide de distractions et peu faite pour la solitude. Elle déclare nettement qu'elle n'acceptera ce qu'elle appelle son exil, que si je consens à l'accompagner. Sans doute, je me rends compte que ma société ne lui sera qu'une compensation bien insuffisante à ce qu'elle quittera; mais, en dépit de la divergence de nos goûts, nous sommes toujours restées tendrement unies et je crois qu'elle aimera m'avoir auprès d'elle. Je songe d'autant moins à lui refuser ce petit service que ma présence peut lui être utile, non seulement pour l'aider à rétablir sa santé, mais aussi à un point de vue plus sérieux. A vous, ma chère enfant, je puis dire toute la vérité. C'est surtout l'*âme* de ma pauvre sœur qui me préoccupe. J'ai lieu de craindre que les sentiments de piété, si vifs chez elle autrefois, ne soient à peu près complètement éteints et je considère que c'est un devoir sacré pour moi de chercher à les ranimer. Visiblement, Dieu a fait naître cette occasion de la ramener et je serais coupable de ne pas la mettre à profit. Je ne pourrais toutefois partir tranquille si personne ne devait me remplacer à Simiane. Le régisseur est un honnête homme, mais dépourvu d'initiative. Sans une surveillance quotidienne tout irait mal, et j'aurais à mon retour les plus désagréables surprises. Voilà pourquoi, ma chère Hélène, je jugerais nécessaire qu'Hervé vînt me remplacer. Peut-être trouverez-vous l'un et l'autre que la proposition n'a rien d'attrayant. Mon fils n'a jamais aimé la campagne et vous-même ne serez pas attirée ici par la présence de vos chers parents, car vous n'ignorez pas que, par ordre de la Faculté, ils vont partir pour le littoral où j'aurai peut-être l'heureuse chance de les rencontrer.

« Le séjour de Simiane vous paraîtra donc doublement sévère. Je suis persuadée néanmoins que, non seulement vous vous y soumettrez sans murmures, mais que, grâce à vous, votre mari s'y résignera facilement. N'êtes-vous pas encore dans cette période

Digitized by Google

bénie où l'on se trouve bien partout pourvu qu'on soit ensemble? J'attends votre réponse, ma chère fille, et je suis sûre d'avance qu'elle me donnera pleine satisfaction.

« SAINTE-ALDE SIMIANE. »

A mesure qu'Hélène poursuivait sa lecture, son front se chargeait de nuages, sa physionomie s'assombrissait. Cet appel de sa belle-mère lui créait un véritable embarras. Quel prétexte valable pouvait-elle invoquer pour motiver un refus? Et, d'autre part, comment envisager la perspective de se renfermer pendant quatre ou cinq mois avec Hervé dans un vieux donjon solitaire dont la tristesse ne pouvait être supportable que pour deux amoureux sûrs de trouver d'inépuisables compensations dans leur mutuelle tendresse. Hélas! ce n'était guère le cas, et Hélène s'étonnait que Mme de Simiane fût assez illusionnée pour lui faire une telle proposition? N'avait-elle donc rien vu pendant le séjour de son fils et de sa belle-fille auprès d'elle? Ou feignait-elle une ignorance qui lui était commode en lui permettant de donner suite à ses projets. De toute façon, plus Hélène réfléchissait, plus la difficulté de dire oui et l'impossibilité de dire non lui apparaissaient nettement. Hervé peut-être viendrait à son secours, mais quelque chose l'avertissait que, dans la circonstance, elle ne devait pas compter sur son mari. Un grand changement s'était fait en lui, qu'elle constatait sans bien se l'expliquer. Ce n'était plus l'homme léger, irréfléchi qu'elle avait connu au début de leurs fiançailles, celui qu'elle croyait fait pour se contenter d'une existence en dehors. Maintenant il paraissait voir la vie autrement, ne plus la considérer comme une aventure passagère qu'il ne convient pas de prendre trop au sérieux et dont il faut tirer le meilleur parti possible. Son horizon s'était agrandi. Le monde ne l'attirait guère. Hélène en avait recueilli des preuves manifestes pendant les réceptions de Coudrée. Ne s'était-il pas constamment dérobé à toutes les parties? N'avait-il pas affiché une humeur sauvage qui surprenait ceux qui l'avaient connu autrefois? Maintenant que s'offrait à lui l'occasion de vivre dans la retraite, il ne manquerait pas de la saisir. Mais, elle, pouvait-elle raisonnablement accepter cette séquestration?

Elle cherchait une solution sans la découvrir lorsqu'un coup frappé à la porte vint l'interrompre, et Hervé apparut sur le seuil. Il se montrait si rarement dans l'appartement de sa femme que son premier mot fut pour s'excuser :

— Vous me pardonnerez si je vous dérange. Pouvez-vous m'écouter un moment? J'ai à vous entretenir d'une chose urgente.

Digitized by Google

— Je vous attendais, dit Hélène. Je crois savoir ce qui vous amène. Votre mère vous a écrit, n'est-ce pas?

— Précisément, dit Hervé en se rapprochant.

Un instant ses yeux demeurèrent rivés sur Hélène. Assise dans l'embrasure de la fenêtre, le visage en pleine lumière, elle était si irréprochablement, si superbement belle, qu'il éprouvait une satisfaction esthétique à la contempler. Quel contraste, mon Dieu! avec la grâce anémiée d'Elsie, la mélancolie de sa jeunesse déclinante! Il soupira, se laissa tomber sur une chaise basse à côté de sa femme (hélas! si peu la sienne!) et reprit la parole.

— Je reçois une lettre à laquelle je ne comprends pas grand chose, dit-il, et c'est à vous, paraît-il, que je dois m'adresser pour en avoir l'explication.

Hélène resta un moment sans répondre; puis elle releva la tête, comme une personne qui a pris subitement son parti.

— La chose est très simple, dit-elle, et je ne sais pourquoi votre mère fait tant de diplomatie. En deux mots, elle désire s'absenter de Simiane cet hiver, pour aller soigner sa sœur malade, et vous demande de prendre sa place. Comme rien ne nous oblige à passer l'hiver à Paris, il est facile de la satisfaire.

Hervé eut un mouvement de surprise.

— Et cela ne vous effraie pas? interrogea-t-il. L'idée de plusieurs mois de solitude dans un pays perdu ne vous décourage pas d'avance?

— Mon Dieu! dit Hélène en haussant les épaules, je n'en suis pas à mon coup d'essai, et cette vie monotone me sera sans doute moins pénible qu'à vous, d'autant que vous serez retenu par vos devoirs d'administration, tandis qu'il n'y a aucun empêchement pour moi d'aller, sous un prétexte ou un autre, soit à Paris, soit dans le Midi, où je retrouverai mes parents. De votre côté, vous ne manquerez pas d'amis dévoués qui consentiront à venir égayer Simiane de leur présence. Avec un peu de savoir-faire, on parvient toujours à tirer parti d'une situation. Soyez sûr que je ferai en sorte de vous gêner le moins possible.

— Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, s'écria Hervé impatiemment. Vous savez fort bien que vous ne me gênerez jamais. C'est de vous que je me préoccupe. Depuis notre mariage, vous avez vécu dans un étourdissement perpétuel. Comment vous plierez-vous, du jour au lendemain, à une existence morne qu'aucune douceur intime ne viendra compenser? Le changement sera très dur, croyez-moi, et, bien qu'il s'accorde avec mes préférences secrètes, je me demande s'il ne serait pas plus sage de renoncer à la tentative? Nous trouverions toujours quelque moyen de nous en affranchir.

— Non, dit Hélène avec fermeté, — et lui tendant la lettre qu'elle

Digitized by Google

tenait entre les mains, — prenez connaissance de ce que m'écrit Mme de Simiane et vous verrez que nous ne pouvons courir le risque de la mécontenter; mais, je vous le répète, il n'y a rien dans tout cela qui soit si effrayant. Tout d'abord, je ne suis pas à ce point frivole que j'aie besoin d'être amusée comme une enfant. Puis, il a été entendu entre nous, du premier jour, que nous n'empiéterions pas réciproquement sur notre indépendance. J'imagine que vous ne songez pas à me garder à vue dans une prison à portes verrouillées. L'essentiel, c'est que nous fassions acte de déférence vis-à-vis de votre mère et que nous nous installions ensemble pendant les premiers temps de votre séjour à Simiane. Plus tard, nous pourrons prendre d'autres arrangements; mais, avant tout, il faut éviter d'attirer l'attention et de donner matière à bavardages.

Elle se leva comme pour indiquer que la question était résolue. Malgré les singulières restrictions de son acquiescement, Hervé ne pouvait se défendre d'un sentiment de joie à la pensée que l'occasion si ardemment désirée par lui allait enfin se produire; que, pendant un temps indéterminé, Hélène serait sous son influence immédiate et que, jour par jour, il pourrait s'appliquer à détruire en elle ces conceptions qui lui faisaient sacrifier tout un avenir et condamner l'humanité en masse, à raison de l'indignité d'un seul.

Ce fut par une brumeuse soirée de novembre qu'ils arrivèrent à Simiane La douairière, désireuse de rejoindre sa sœur sans perte de temps, ne voulut rester que les quelques heures nécessaires pour leur souhaiter la bienvenue. Elle partit, heureuse de l'entente qu'elle avait cru voir cette fois chez ses enfants, et persuadée que le régime de claustration auquel ils s'assujettissaient si facilement ne pourrait qu'être fécond en bons résultats.

De telles prévisions eussent paru bien optimistes à qui eût pénétré dans l'intérieur du jeune ménage. C'était la première fois qu'Hélène et Hervé se trouvaient réellement seuls et le tête-à-tête conjugal était peut-être, dans le cas présent, une souveraine imprudence. Il est vrai qu'Hélène ne manifestait aucun symptôme d'ennui. Son activité, quoique ne se déployant plus sur le même terrain, s'exerçait avec le même entrain vigoureux. Levée à la première heure, elle commençait la journée par une longue promenade, soit à pied, soit à cheval, et cela sans tenir aucun compte du temps. La combativité de sa nature se plaisait à se risquer contre vents et frimas; elle ressentait une ivresse toujours nouvelle en face de la mer déchaînée dont les soulèvements tumultueux, les éternelles révoltes traduisaient si bien, si largement celles de tout son être.

Digitized by Google

A coup sûr, ce spectacle valait mieux que celui qui s'étalait sous ses yeux dans les salons de Paris, et le grand silence qui se faisait en elle lorsqu'elle se trouvait seule à seule en face de cette nature indomptée devait la reposer de ces infiniment petites choses si peu faites pour combler le vide qui se creusait toujours plus profond dans son âme. Puis, de retour dans le vieux château, n'avait-elle pas d'autres ressources, ses livres, sa musique, sa peinture, tout ce qui charme les heures d'isolement et les fait fuir sans laisser aucun arrière-goût d'amertume? Oui, tout cela lui eût amplement suffi si elle y avait apporté les dispositions nécessaires, si elle eût pu se livrer à l'étude et à l'art avec cette sérénité qui, seule, permet de s'absorber dans une occupation sérieuse. Car c'est une erreur de croire que le travail intellectuel soit un dérivatif à une préoccupation intense. Pour s'assimiler et goûter des beautés abstraites, pour produire à son tour, il faut la liberté d'esprit, le dégagement de l'idée fixe, l'affranchissement de toute inquiétude personnelle. Il faut que l'intelligence puisse évoluer à l'aise dans ce domaine de la pensée sans être distraite par une souffrance ou poursuivie par le problème ardu de sa propre destinée. Mais, pour Hélène, il n'en était pas ainsi. Chaque jour lui faisait mieux sonder l'abîme de misère dans lequel, un peu par sa faute, beaucoup par celle des circonstances, elle s'était laissée glisser. Elle se sentait horriblement seule, elle voyait son mari malheureux par elle, car il avait échoué dans cette entreprise téméraire d'établir entre elle et lui l'amitié confiante qui devait remplacer l'amour. Cette amitié ne la rencontrait-il pas ailleurs, chez la pauvre femme qui lui restait fidèle à travers tout. Certes, Hélène n'était pas jalouse, mais elle reconnaissait que sa rivale valait mieux qu'elle; que, constamment, Elsie s'était effacée, sacrifiée, qu'elle avait pardonné toujours, acceptant de voir une autre occuper ostensiblement la place qui eût dû être la sienne. Hervé avait donc raison de l'aimer, il pouvait la mettre très haut dans son estime, parce que, à aucun moment, elle n'avait démérité. A tout prendre, c'était là une grande douceur qu'Hélène ne pouvait connaître puisqu'elle demeurerait éternellement en face de cette pensée maudite qu'elle avait idéalisé un être indigne. Ayant cru posséder un trésor, elle s'était éveillée un jour les mains vides! Aujourd'hui, elle avait l'impression affreuse que tout était faux dans la vie et qu'un recommencement ne serait qu'une folie nouvelle qui la conduirait à des déceptions plus déchirantes encore que celles du passé.

Les jours s'écoulaient et les difficultés qui, de loin, lui avaient paru possibles à vaincre, devenaient plus écrasantes.

Son mari cherchait courageusement à accomplir les devoirs qu'il

Digitized by Google

avait assumés, mais on voyait que cette uniformité quotidienne pesait sur sa vie sans la remplir. Bientôt Hélène en vint à se demander si sa présence n'était pas pour lui une complication désagréable, s'il ne respirerait pas plus à l'aise lorsqu'elle ne serait pas là. Elle avait docilement satisfait aux convenances en l'accompagnant à Simiane. Tant bien que mal, elle y avait passé six semaines. Maintenant, on touchait à la fin de janvier. Quoi de plus naturel qu'invoquant une raison quelconque : des amis à voir, des emplettes à faire, elle retournât pour un temps indéfini à Paris? Tandis qu'elle élaborait ses plans, une lettre vint lui fournir un motif tout plausible. La supérieure du couvent où elle avait été élevée venait d'être transférée dans une maison de Versailles et, croyant son ancienne élève à Paris, lui écrivait pour lui demander de se rendre auprès d'elle. L'appel était très pressant et très touchant. La vieille religieuse se sentait près de sa fin. Ce serait pour elle une dernière joie, — en style de couvent, elle disait consolation, — de faire ses adieux à son élève préférée.

En toute circonstance, Hélène eût répondu à la demande de sa vieille amie. Aujourd'hui, cette demande arrivait à propos pour justifier complètement son départ. La lettre lui était parvenue par le courrier du matin. Elle en parlerait à Hervé au déjeuner et partirait le soir même. En attendant, elle profiterait d'un temps clair et doux pour pousser sa promenade matinale jusqu'à la chapelle de Notre-Dame des Naufragés.

La course était fatigante. Hélène avait fait une longue pause dans le petit asile qu'elle aimait et où il lui semblait être tout près du ciel et très loin de la terre, quoiqu'elle y apportât un cœur chargé de préoccupations terrestres. Elle avait prié un peu, pleuré beaucoup, et elle, d'ordinaire exacte, avait laissé passer les heures sans en tenir compte. Lorsqu'elle rentra au château, elle aperçut de loin un homme qu'elle ne reconnut pas tout d'abord, et qui s'avançait d'un pas précipité : « Se serait-on inquiété de moi? pensa-t-elle. Je me suis attardée plus encore que je ne croyais. » Mais en voyant le visage décomposé du régisseur qui accourait à sa rencontre, elle comprit qu'il s'agissait d'autre chose, et un pressentiment de malheur fit trembler sa voix :

— Qu'y a-t-il? Qu'est-il arrivé? s'écria-t-elle.

— Ce n'est rien, du moins presque rien, Madame la marquise, dit l'homme dont le trouble démentait les paroles, il n'y a pas lieu de vous alarmer. Un petit accident qui n'aura certainement pas de suites!

— Mais de quoi s'agit-il, de quel accident parlez-vous? reprit Hélène, impatientée de ces réticences.

Digitized by Google

— Voici la chose en deux mots, balbutia le régisseur. M. le marquis m'avait donné rendez-vous, ce matin, au bois de la Pauze, pour la coupe des arbres. Nous étions arrêtés près des grands chênes, quand M. le marquis a aperçu le garde Mathieu qui traversait le taillis, et l'a appelé pour lui donner un ordre. Le pauvre garçon a voulu faire diligence et a buté contre une pierre. Son fusil a glissé, puis, je ne sais comment cela s'est fait, un coup est parti et M. le marquis a été touché au bras droit. Oh! ce n'est qu'une égratignure, madame la marquise peut me croire; et le malheureux Mathieu est dans un désespoir!... C'est M. le marquis lui-même qui l'a consolé, autrement... je ne sais...

— Où est M. de Simiane? interrompit Hélène.

Elle avait un peu pâli, mais elle gardait tout son sang-froid.

— Nous n'avons pas pu le monter chez lui, répondit le régisseur; l'escalier de la tourelle est trop étroit : il est dans la chambre de Mme la marquise douairière. J'ai fait venir le docteur du village, qui est auprès de lui en ce moment, et qui assure bien qu'il n'y a aucun danger.

Tout en interrogeant, Hélène avait gravi le long escalier de pierre conduisant à la porte d'entrée, et, traversant la salle d'armes, se dirigeait vers l'appartement de sa belle-mère. Parvenue au petit salon qui précédait la chambre, elle s'arrêta un instant, comme hésitant à franchir le seuil; puis, d'un geste résolu, elle souleva la portière.

Hervé était étendu immobile sur le lit, les yeux fermés, le visage livide; il paraissait sans connaissance. Près de la fenêtre, le docteur chuchotait avec une femme de service occupée à baisser les rideaux. Une vague odeur de chloroforme régnait dans la pièce qui avait déjà l'aspect un peu solennel d'une chambre de malade, où la lutte est engagée entre la vie et la mort. Apercevant Hélène, le docteur vint au-devant d'elle en lui faisant signe de ne pas approcher :

— Pas tout de suite, Madame la marquise, murmura-t-il; permettez-moi d'abord de vous mettre au courant.

Il s'effaça pour la laisser repasser dans le petit salon où il la suivit.

— Je viens d'achever le pansement, expliqua-t-il, et M. le marquis est un peu épuisé. Vous pourrez lui parler tout à l'heure. Mais il faut, avant tout, qu'il ne s'agite pas. Le point essentiel est de conjurer la fièvre ou plutôt de l'atténuer, car je crois bien qu'elle est inévitable.

— Mais vous n'appréhendez aucune complication? demanda Hélène, le régisseur vient de m'assurer que la blessure est très légère et ne peut avoir aucune suite :

— Ce n'est pas cela tout à fait, dit le docteur dont la bonne figure paysanne trahissait son inquiétude. Certainement, la vie

Digitized by Google

n'est pas en jeu, mais, je le répète, il ne faut pas que la fièvre s'en mêle, puis il importe de prendre les plus grandes précautions pour que M. le marquis recouvre entièrement l'usage de son bras, qu'il ne reste pas ankylosé, paralysé même. Je me suis permis de télégraphier à mon confrère de Rennes, M. Dorval, celui qui soigne Mme la marquise douairière. Moi qui ne suis qu'un praticien de village, je ne puis assumer la responsabilité de soigner seul M. le marquis. Vous m'approuvez, n'est-ce pas?

— Vous avez très bien fait et je vous en remercie, dit Hélène. Quand pensez-vous que M. Dorval puisse être ici?

— La dépêche est partie aussitôt après l'accident, c'est-à-dire il y a environ deux heures. Si mon confrère était chez lui, il a pu prendre le train de midi et sera ici vers la fin de la journée. En attendant, je voudrais que M. le marquis ait un peu de sommeil et je vais lui préparer une potion. J'espère qu'il voudra bien la prendre, quoiqu'il soit très réfractaire aux remèdes.

— Pour cette fois, je vous promets son obéissance, dit Hélène. Puis-je maintenant aller auprès de lui?

— Si Madame la marquise veut s'approcher très doucement du lit pendant que j'irai chercher le calmant. Mais surtout que M. le marquis ne s'agite pas.

Hélène rentra dans la chambre et, congédiant la femme de service, se glissa sans bruit jusqu'au chevet du blessé. Il était toujours sans mouvement, les paupières closes, mais on eût dit que quelque chose l'avertissait de la présence d'Hélène, car, au moment où elle se pencha sur lui, ses yeux se rouvrirent et ses traits s'éclairèrent. Il fit un effort pour se soulever. Elle le prévint d'un petit geste charmant d'autorité affectueuse.

— Non, dit-elle, vous ne devez pas bouger, j'ai répondu de votre soumission. Votre blessure ne sera rien, à condition que vous vous laissiez soigner. Souffrez-vous beaucoup?

— Pas tout à l'heure, répondit-il avec un doux sourire, son regard obstinément fixé sur elle.

Et, tout à coup, il tressaillit au contact de la main d'Hélène qui s'appuyait légèrement sur son front.

— Voilà qui me fait plus de bien que tous les pansements, dit-il. J'avais la tête si brûlante et maintenant...

— Maintenant, il ne faut plus articuler un seul mot, dit Hélène. M. Dorval sera ici dans quelques heures, et jusque-là, vous devez essayer de dormir. Le docteur va vous apporter une potion et vous la prendrez, n'est-ce pas?

— Je ferai tout ce que vous voudrez, murmura-t-il, à la condition que vous restiez près de moi.

Digitized by Google

Le docteur rentrait un verre à la main. Hélène se retourna vers lui.

— Votre malade est fort docile, dit-elle avec enjouement. Il ne fait aucune difficulté d'avaler votre breuvage. Voulez-vous le lui donner tout de suite.

— Le plus tôt sera le mieux, Madame la marquise. Avec cette dose, M. le marquis dormira dans cinq minutes.

— C'est vous qui me ferez boire, n'est-ce pas, Hélène? demanda Hervé très bas.

Hélène sourit, et prenant le verre des mains du docteur, l'approcha des lèvres de son mari. C'était, à coup sûr, un acte très simple, très insignifiant, mais Hervé trouvait dans ce petit service familier, le premier qu'Hélène lui eût jamais rendu, une volupté ineffable. Il buvait lentement goutte à goutte, pour le seul plaisir de sentir autour de lui le bras d'Hélène qui le soutenait.

Le docteur l'observait d'un air soucieux :

— J'ai peur que cette mixture ne vous paraisse bien mauvaise, dit-il; si vous avez trop de peine à la prendre...

M. de Simiane acheva la dernière gorgée.

— Non, non, dit-il, je vous assure que je n'ai jamais rien goûté de meilleur.

Et, comme à regret, il retomba sur l'oreiller.

— J'ai peur qu'il n'ait déjà un peu de délire, fit le docteur à l'oreille d'Hélène. N'a-t-il pas dit que cette potion lui avait paru bonne, tandis qu'elle a un goût exécrable. Mais aussi elle est fort efficace. Nous ferons mieux actuellement de le laisser.

Hervé rouvrit les yeux.

— Vous ne vous en allez pas, Hélène?

— Non, dit-elle, et il y eut un attendrissement dans sa voix, non, dormez tranquille; je suis là pour veiller sur vous.

Elle s'assit sur une chaise basse à côté du lit, suivant les progrès de l'assoupissement sur le visage d'Hervé. Celui-ci, comme affranchi d'une préoccupation, sommeillait avec la sérénité d'un enfant. Le docteur, se retirant sur la pointe des pieds, se disait à part soi :

— Comme ils paraissent d'accord! Il est clair qu'il ne peut pas se passer d'elle. Cela fait plaisir à voir, d'autant que c'est si rare, si rare, les ménages unis!

Et si, sur le premier point, la perspicacité du petit docteur était en faute; sur le second, il émettait une vérité absolument incontestable!

Digitized by Google

XI

Les dernières lueurs du jour disparaissaient lorsque Hervé sortit de son sommeil léthargique. Hélène ne l'avait quitté que quelques instants pour changer de costume et prendre un peu de nourriture. Il la retrouvait fidèle à son poste et, au premier moment, encore sous l'influence du soporifique qui obscurcissait en lui le sentiment de la réalité et lui faisait perdre de vue la nécessité de feindre, il laissa déborder son cœur :

— Comme c'est bon de vous avoir là, de vous sentir tout près. Comme je voudrais que cela pût durer toujours.

Hélène ne vit dans cette effusion qu'une surexcitation provenant de la fièvre : « Peut-être me confond-il avec Mme de Vardes », pensa-t-elle avec une certaine mélancolie. Et, sans répondre, elle l'interrogea :

— Se sentait-il plus reposé? N'avait-il pas soif? Justement, on venait d'apporter de l'orangeade, le docteur permettait d'y mettre de la glace...

Et elle continuait sur le ton encourageant qu'on emploie vis-à-vis des malades, sans voir le regard suppliant d'Hervé semblant mendier une réponse, un mouvement de vraie tendresse qui lui ferait comprendre qu'elle sentait tout ce qui se passait en lui et n'y était pas insensible.

Cette prière muette fut interrompue par l'arrivée du docteur de Rennes.

M. Dorval était depuis de longues années le médecin de la famille de Simiane. Hélène, qui le voyait pour la première fois, se sentit prévenue en sa faveur par sa physionomie sympathique.

— J'espère, dit-elle, que vous confirmerez le diagnostic rassurant du médecin d'ici. Je ne crois pas que la fièvre se soit déclarée jusqu'à présent.

— Et nous ferons en sorte de la mettre en fuite, dit M. Dorval avec un bon sourire. Mais je vais tout d'abord examiner le bras endommagé.

Et, se retournant vers la fenêtre, il releva les rideaux.

— Je vais vous envoyer le valet de chambre de M. de Simiane, dit Hélène. Si vous avez besoin de me parler, vous voudrez bien me faire avertir par lui.

Elle se dirigea vers la porte, laissant le docteur un peu surpris de cette prompte disparition.

« Voilà bien de la pruderie, pensa-t-il. Pour une simple écorchure au bras, elle pouvait ne pas s'effaroucher à ce point! Ou avait-elle peur de s'évanouir à la vue d'une goutte de sang? Mais

Digitized by Google

elle est si belle qu'elle peut se permettre tous les caprices ! »

Il revint auprès d'Hervé, dont la pâleur paraissait plus effrayante en pleine lumière, et procéda à l'examen de la blessure. Hervé le laissait faire, indifférent. Evidemment, il avait une tout autre préoccupation en tête.

— Je ne puis que me ranger à l'avis de mon confrère, dit enfin M. Dorval. Vous vous en tirerez facilement à la condition d'être raisonnable. J'insiste sur l'immobilité. Il faut compter que vous en avez pour une vingtaine de jours si vous voulez que l'élasticité complète du bras se rétablisse. Vous devez bénir le Ciel d'en être quitte à si bon marché. De tels accidents mal soignés peuvent amener l'atrophie du membre. Mais nous vous surveillerons de près et je vais m'entendre là-dessus avec Mme de Simiane. Quant à vous, ne pensez à rien et rendormez-vous le plus vite possible.

Il refit l'obscurité et sortit de la chambre. Dans le petit salon, il retrouva Hélène.

— Vous n'avez absolument rien à craindre, Madame, lui dit-il; avec la belle constitution de M. de Simiane, nous pouvons être tranquilles. Une seule question m'embarrasse un peu, c'est celle des pansements. Il faut qu'ils soient très fréquemment renouvelés, et le docteur du village ne peut être ici à poste fixe. En outre, sans vouloir aucunement le critiquer, je crains qu'il n'ait pas la main tout à fait assez légère pour des soins de cette nature. M. de Simiane est un nerveux et demande à être traité avec beaucoup de ménagements. Pour cette raison même, j'hésiterais à vous envoyer une garde de Rennes. Nous pourrions en faire venir une de Paris. Mais, outre qu'elle n'arriverait qu'après-demain au plus tôt, il est ennuyeux de devoir accepter sans examen ce qu'on nous expédiera. Je ne vois pourtant pas d'autre moyen.

— Mais je suis là, docteur, fit Hélène vivement.

Et, avant que M. Dorval ait pu protester :

— Je prévois vos objections, continua-t-elle. Vous craignez mon inexpérience, ma maladresse; mais je ne suis pas tout à fait aussi novice que vous pouvez le supposer. Bien souvent, et pendant des années, j'ai accompagné ma mère lorsqu'elle visitait les pauvres et les malades. A son école, j'ai appris beaucoup. En tout cas, vous pourriez me mettre à l'essai et vous verrez si je suis capable de suppléer à une garde de profession. Il faudrait aussi, ajouta-t-elle comme se parlant à elle-même, que M. de Simiane voulût bien accepter mes services...

— Il craindra peut-être de vous imposer une épreuve trop pénible, dit le docteur. Mais nous lui ferons comprendre que ses scrupules doivent s'incliner devant un cas de force majeure. Et,

Digitized by Google

vraiment, si vous pouviez accomplir cette tâche délicate, ce serait la meilleure des solutions. Ce soir, si vous le voulez bien, je ferai le pansement devant vous; demain matin, avant mon départ, car je suis forcé de prendre le premier train, vous ferez le pansement sous mes yeux, et, si par hasard, vous aviez trop présumé, sinon de votre talent, du moins de vos forces, il serait temps alors de télégraphier à Paris. Mais je suis persuadé, Madame, que vous serez le meilleur des auxiliaires.

Les intentions d'Hélène, toutefois, devaient rencontrer la plus vive opposition de la part de son mari. Comment, en effet, pouvait-il admettre qu'elle entreprît cette besogne répugnante! Ah, si elle eût été poussée par le plus faible élan de tendresse, comme il eût béni le soulagement venant par elle! Mais il savait qu'elle n'agirait que par charité, que ce qu'elle ferait pour lui, elle le ferait beaucoup plus volontiers pour le dernier paysan du village. Non, la pire souffrance était préférable à l'humiliation d'être traité avec cette générosité de commande que toute bonne chrétienne doit accorder à son semblable. Et sa résistance fut longue et opiniâtre, jusqu'à ce que, d'un mot, Hélène le vainquît. Pour elle, il n'y avait dans ce refus entêté qu'un petit sentiment de faux orgueil; l'amour-propre d'Hervé souffrirait de devoir quelque chose à une femme qu'il considérait comme une étrangère. Au fond d'elle-même, pourtant, elle se savait plus près de lui qu'il ne croyait; elle s'avouait qu'elle n'avait pas échappé à cette solidarité mystérieuse qui s'établit entre mari et femme à travers tous les obstacles, et, saisissant un moment où M. Dorval s'était éloigné, elle prononça la parole convaincante :

— Ne me repoussez pas, Hervé. Comprenez donc que je réclame un privilège qui m'appartient. Malgré tout, malgré tout, n'ai-je pas plus de droits sur vous qu'aucune autre?

Et l'accent était si sincère qu'Hervé se sentit comme soulevé dans des régions meilleures et, avec un délicieux abandon de volonté, promit d'être docile.

Bientôt, au reste, il ne se rendit qu'imparfaitement compte de ce qui se passait autour de lui. La fièvre s'était déclarée et il n'avait plus qu'une vision troublée des choses. M. Dorval seul put admirer Hélène dans ses fonctions improvisées, et il s'émerveillait de voir avec quelle promptitude intelligente elle s'en acquittait, sans nervosité, épargnant au malade toute souffrance inutile et déployant une délicatesse, une sûreté de main qu'il n'eût pas rencontrées à coup sûr chez la plus habile des infirmières.

— Je pars pleinement rassuré, lui dit-il le matin, au moment de monter en voiture. Mon malade n'aura besoin d'autres soins que

Digitized by Google

des vôtres, je reviendrai sans doute, mais je puis vous certifier d'avance que c'est vous qui l'aurez guéri.

Et, en vérité, le pronostic parut se réaliser. Pendant les premiers jours, Hervé demeura à peu près inconscient; mais, dans ses intervalles lucides, il voyait toujours Hélène auprès de lui et c'était une suavité indicible, après l'épuisement des hallucinations fébriles, que la vision de cet adorable visage et le contact de cette petite main qui calmait la brûlure de son bras, lui apportant une impression de fraîcheur délicieuse. Souvent il n'avait pas la force de la remercier, mais toute son âme allait vers elle dans une ardeur de tendresse reconnaissante qu'aucune parole humaine n'eût pu traduire, et il était heureux d'un de ces bonheurs rares, si intenses qu'il s'y mêle une terreur, la défiance instinctive que nous éprouvons tous, nous, pauvres êtres créés pour la souffrance, lorsqu'un instant l'allègement se produit et nous croyons avoir échappé à la triste hérédité de misères qui sera notre partage jusqu'à la fin.

Sans doute, Hervé savait qu'il traversait une phase unique, trop précieuse pour n'être pas de durée éphémère, mais il écartait de sa pensée l'époque pour lui si redoutable de son complet rétablissement. M. Dorval, qui venait toutes les semaines, s'étonnait de le voir si résigné, si peu impatient de reprendre la vie normale.

C'était là vraiment une grâce spéciale de la Providence, car malgré tant de soins assidus la guérison s'opérait lentement et difficilement. De danger, à proprement parler, il n'y en avait pas eu, et Hervé s'était obstinément opposé à ce qu'on rappelât sa mère. Mais ce ne fut pas avant le milieu de mars que la convalescence se déclara, Hélène cependant ne songeait pas à réclamer sa liberté. Plus tard, elle se rendrait à l'appel de la bonne supérieure dont, heureusement, l'état précaire s'était amélioré; mais, à l'heure actuelle, sa place était auprès de son mari et elle irait jusqu'au bout du devoir.

Le devoir, d'ailleurs, était-il si pénible?

N'était-ce pas bon de se sentir à ce point nécessaire? Il n'y avait là sans doute qu'une faiblesse de malade, le mouvement de l'enfant qui a peur de tomber et demande à être soutenu. Ses forces ne tarderaient pas à revenir, et, avec elles, l'indépendance et le détachement; mais, jusque-là, il ne fallait pas l'abandonner.

Et, pour tous deux, les journées fuyaient très rapides et très douces. Hervé pouvait se lever maintenant toutes les après-midi. On l'installait sur des coussins dans l'embrasure d'une des fenêtres de la salle d'armes. De là, il découvrait le lac aux eaux miroitantes et les ondulations des hauteurs boisées. Il suivait le réveil progressif de la nature et, comme elle, se sentait renaître à la vie et à l'action.

Digitized by Google

Puis Hélène venait s'asseoir auprès de lui. On reprenait la lecture de la veille. Hervé qui, à toute heure, constatait chez sa femme une perfection nouvelle, ne pouvait se lasser de l'entendre, d'observer avec quelle merveilleuse intelligence elle faisait ressortir les beautés d'une œuvre, donnait l'inflexion juste et combien tout, descriptions, péripéties, analyses psychiques, gagnait de valeur en passant par ses lèvres.

Souvent aussi elle s'arrêtait pour formuler, soit une critique, soit un éloge, elle s'animait avec une vivacité charmante lorsque Hervé la contredisait pour le seul plaisir de la voir défendre son appréciation. Parfois la divergence était sincère et alors la discussion se passionnait, chacun y apportant une ardeur dont ils finissaient eux-mêmes par sourire. Tout cela créait entre eux une communauté d'impressions, une familiarité quotidienne qui formaient des liens chaque jour plus solides. Peu à peu Hélène se montrait telle qu'elle était. Elle révélait les trésors de son imagination, tempérée par un admirable bon sens; elle déployait l'ampleur de ses vues, la loyauté de son caractère, la bonté de son cœur.

Pourquoi fallait-il que cette nature exceptionnelle eût été faussée dès le principe, qu'à l'âge où les impressions sont le plus décisives, l'ouragan eût passé anéantissant l'éclosion de tant de richesses?

Mais elle avait absorbé le poison, il s'était mêlé au sang de ses veines, et ses effets ne tarderaient pas à reparaître lorsque cesseraient les causes qui les avaient un moment suspendus. Déjà à mesure que la convalescence s'accentuait, elle commençait à se reprendre; ses défiances se réveillaient. Une réticence, une parole amère traversait le ciel d'Hervé, l'avertissant qu'il vivait des jours de grâce et que, de cette période idéale, il ne resterait bientôt qu'un souvenir.

Et Hélène éprouvait une sensation analogue. Comme dans ces rêves étranges où on se sent soulevé dans l'espace, maintenu par quelque force surnaturelle, elle avait plané très haut, se baignant dans la lumière, entraînant Hervé à sa suite; maintenant elle redescendait sur la terre aride, elle se retrouvait aux prises avec son ancien *moi*, pour tout dire, avec cet âpre égoïsme qui écarte l'amour par la crainte des tortures dont il se complique. Tant que les soins qu'exigeait son malade l'occupaient uniquement, elle n'avait pensé qu'à lui. Aujourd'hui, il lui arrivait de penser à elle-même, et elle se sentait gagnée par un vertige qui l'épouvantait. Eh quoi! la cruelle leçon eût été vaine? Après s'être dépensée en crédulités naïves, elle ne serait pas encore éclairée? La parabole évangélique lui revenait à la mémoire : la maison purifiée dont l'esprit d'erreur et de mensonge a été banni et qui, assiégée par un esprit plus redoutable, s'effondre sans espoir de relèvement. De

Digitized by Google

toute son énergie, elle se raidissait contre la tentation. En vérité, une rechute serait sans excuse; aimer encore après cette première expérience qui lui avait fait connaître ce que valait l'amour, et aimer Hervé! Hervé qui ne l'aimait pas, qui en aimait une autre! Non, cela, jamais! Mieux valait fuir, s'arracher à cette torpeur, reprendre possession de soi, dût son cœur se briser dans l'effort.

Elle partirait; son mari allait tout à fait bien à l'heure actuelle; elle pouvait sans remords le laisser à Simiane, où sa presence était utile, et le précéder à Paris.

Avant que sa résolution ait pu fléchir, elle la communiqua à Hervé qui, au premier mot, eut un sursaut violent de surprise et de protestation. Elle voulait le quitter? Elle envisageait d'un œil calme la possibilité de détruire leur bonheur naissant! Pourquoi cete hâte et quelle était l'attraction puissante qui s'exerçait sur elle? Le désir de revoir Oswald de Montrevel peut-être? Non, en vérité, il ne pouvait le croire. C'eût été profaner Hélène que de l'effleurer d'un soupçon. Mais alors il fallait se rendre à l'évidence et reconnaître que cette intimité qui pour lui était si exquise n'avait jamais cessé d'être pour elle un insupportable esclavage. A l'aide d'arguments timides, il essaya néanmoins de la raisonner.

— Je comprends, dit-il, sans dissimuler sa tristesse, qu'il vous tarde de voir s'ouvrir les portes de votre prison. Je devrais vous remercier d'y être demeurée si longtemps. C'est un acte de charité que vous avez poussé aux limites extrêmes, et je ne suis pas ingrat. Seulement j'espérais que vous différeriez votre départ; non plus à cause de moi, mais pour revoir vos parents, que les premières chaleurs ramèneront certainement à Saint-Preuil.

— C'est justement pour les revoir plus tôt que je veux rentrer à Paris, répondit Hélène. Mon père m'écrit qu'ils y séjourneront deux ou trois semaines en quittant le Midi. J'y verrai aussi votre mère, qui s'arrêtera chez sa sœur avant de revenir à Simiane. J'ai donc bien des raisons pour partir, quoi qu'il m'en coûte de vous laisser seul. Mais vous êtes maintenant si valide que vous pourrez reprendre toutes vos habitudes d'activité, et vous vous apercevrez fort peu de mon absence. Je pense, d'ailleurs, que vous serez bientôt libre de me reioindre.

Hervé n'osa plus insister, et le surlendemain le mari et la femme se disaient adieu, l'un avec l'impression que les ténèbres se massaient autour de lui et lui interceptaient le jour, l'autre avec le sentiment qu'elle avait trop attendu et qu'il était bien tard pour conjurer le péril menaçant.

Baronne C. de Baulny, née Rouher.

La fin prochainement.

Digitized by Google

L'ARMATEUR JEAN ANGO

ET LA LIBERTÉ DES MERS

A l'heure même où nous écrivons, la ville de Dieppe célèbre l'inauguration de deux statues qui décorent la façade de la nouvelle Chambre de commerce, la statue d'Ango et celle de Desceliers. Desceliers est le père de l'hydrographie française. Quant à Ango, son nom est familier à nos oreilles; mais je crains qu'il n'éveille plutôt les refrains folâtres de la partition de Charles Lecocq que le souvenir de l'armateur dieppois. Jean Ango ne fut point un héros d'opérette. Une légende, bien proche de l'histoire, lui donne des proportions autrement fantastiques. Lésé par les Portugais, il aurait organisé avec ses seuls vaisseaux le blocus de Lisbonne et forcé le roi de Portugal, qui s'était montré d'une rare arrogance vis-à-vis de François Ier, à faire des excuses à un simple citoyen français.

Si les navigations dieppoises antérieures au règne de Louis XIV nous sont connues par des récits légendaires, si nous ne savons rien de ces marins hardis qui auraient fondé des comptoirs en Guinée dès le quatorzième siècle et de ce Jean Cousin qui aurait découvert l'Amérique du Sud cinq ans avant le fameux voyage de Christophe Colomb, la faute en est aux Anglais, qui ont détruit les archives de Dieppe, lors du bombardement de 1694. Parfois, les traditions gagnent à ne point quitter la pénombre de la légende; au grand jour de l'histoire, elles risqueraient de s'évanouir.

Mais il n'en est pas de même de la légende d'Ango. Au prix de nombreuses recherches à travers les archives étrangères, à défaut des nôtres, un érudit patient et ingénieux, M. Eugène Guénin, vient de retracer les exploits de l'illustre armateur, dont je m'occupais de mon côté pour mon *Histoire de la Marine*. Replacé dans son cadre, au milieu d'une pléiade d'hommes de mer énergiques et instruits, dont il était le chef ou l'inspirateur, Ango, loin d'être rapetissé par l'histoire, apparaît plus grand encore.

Au milieu d'événements lourds de menaces pour notre avenir, en présence de la conquête du Nouveau Monde par nos voisins et

Digitized by Google

du monopole commercial que ceux-ci s'attribuent aux Indes, si vous cherchez en France une idée directrice en fait de politique maritime, n'allez pas à la cour, mais à Dieppe. Là est un homme d'une rare initiative et d'un patriotisme ardent qui, de ses deniers, armera des escadres pour couvrir notre littoral en danger, enlèvera aux Espagnols les trésors accumulés au Mexique par les rois aztèques, et, revendiquant avec opiniâtreté la liberté des mers, cherchera par quatre routes différentes le chemin des Moluques, d'où les Portugais voulaient nous évincer. « Si, comme je l'espère, écrivait M. Guénin, sur une des places de sa ville natale, on érige un jour une statue au vicomte de Dieppe, il n'y aura, sur le socle, que deux mots à inscrire, résumant la cause pour laquelle il a combattu et que l'avenir doit faire triompher : *Mare liberum.* »

M. Guénin ne savait pas être si vite exaucé. Déjà, l'Etat s'était associé à la ville de Dieppe pour rendre hommage à l'énergique patriote, qui mourut presque ruiné par l'armement d'une grosse flotte, mais fier aussi d'avoir fait voir

A l'orgueil d'Angleterre,
Que Françoys estoit roy et sur mer et sur terre.

I

LA RENAISSANCE FLORENTINE A DIEPPE

J'attends avec une certaine curiosité l'inauguration de la statue d'Ango : car je me demande à quels éléments le sculpteur, M. Eugène Benet, — un Dieppois, — a pu en emprunter les traits [1]. Nous ne possédons point, à ma connaissance, de portrait du temps. Il y a bien, à la Bibliothèque nationale, un Livre d'Heures d'une famille Ango, et l'on sait que, dans les miniatures de ce genre de manuscrits, le propriétaire aimait à se faire représenter lui-même. Mais tout donne lieu de croire que le manuscrit appartenait à un autre membre de la famille. Le portrait qu'Ango avait fait exécuter dans une des pièces de son manoir de Varengeville aurait fourni de précieuses indications : malheureusement, il n'existe plus, effacé sans doute par les outrages du temps sur les murs du manoir. Ango y était représenté de taille moyenne, la barbe et les cheveux blonds, les joues vermeilles, le nez aquilin, le front haut et la tête grosse.

[1] La seconde statue, celle de Desceliers, est due au ciseau de M. Ernest Dubois, également enfant de Dieppe, et chargé, comme nos lecteurs le savent, du monument de Bossuet pour la cathédrale de Meaux.

Digitized by Google

Pour le costume, l'embarras du sculpteur n'a pas dû être moindre que pour le portrait. L'armateur était un tel Protée! Grènetier et contrôleur du magasin à sel, conseiller du corps de ville, receveur du temporel pour l'archevêque de Rouen, vicomte et capitaine de Dieppe au nom du roi, lieutenant de l'amiral de France, agent civil, municipal, ecclésiastique, militaire et maritime à la fois, il résumait en sa personne presque toute l'administration urbaine. Il était la tête qui conçoit, non le bras qui exécute. Il ne prit jamais le commandement de ses vaisseaux : sans quoi, le statuaire eût pu s'inspirer d'une chanson du temps, composée à l'occasion d'une victoire navale, où l'on voit les marins d'Ango monter à l'abordage en chausses doublées de taffetas, en sayon de sayette et pourpoint de damas.

De la richesse des costumes dieppois au seizième siècle, on peut se faire une idée en compulsant les dessins du magnifique ouvrage cosmographique que le pilote Jacques de Vaux offrait à l'amiral de Joyeuse. On dirait presque, à les voir, des habits de cour. Et il est vraisemblable, pour Ango, que son costume ne devait pas déparer la splendeur de ses luxueuses installations.

Il avait fait construire près des quais un hôtel aux boiseries sculptées et dorées, orné de bas-reliefs et garni de terrasses, d'où la vue embrassait d'un côté la rade, de l'autre la vallée jusqu'au château d'Arques. Il l'avait appelé la *Pensée*, en souvenir peut-être d'un des navires de son père, le premier navire français qui ait abordé dans l'Amérique du Nord. Et cette demeure princière méritait son nom : elle abritait une intelligence aussi éprise du beau, des arts et des lettres que des plus hautes spéculations commerciales.

A une lieue de Dieppe, au village de Varengeville, Ango avait élevé une maison de campagne sur un vaste plateau situé à 90 mètres au-dessus de la mer. Excellent observatoire d'où l'on découvre, au delà des bruyères et des ravins boisés, un immense horizon sur les flots, le manoir existe encore, tandis que la *Pensée* a été détruite par les Anglais lors du bombardement de 1694. Avec ses mosaïques de grès et de silex, les médaillons de ses frises, ses fresques et sa loggia, le manoir de Varengeville donne l'illusion, sous le ciel gris de Normandie, d'un palais florentin.

Dès qu'on en franchissait le seuil et qu'on entrait dans une galerie à arcades dont la forme et le sujet même des fresques rappelaient les Loges de Raphaël, l'illusion augmentait encore. Autour du riche armateur, se pressaient artistes, pilotes ou marchands, des compatriotes de Dante, Giovanni et Girolamo Verazzano, Alderotto Brunelleschi, Pietro et Zanobi Ruccellaï. Brunel-

Digitized by Google

leschi! Quelle évocation de Florence dans ce seul nom! C'est Sainte-Marie des Fleurs avec sa mosaïque de marbre et sa coupole gigantesque, c'est le palais Pitti, c'est aussi la citadelle de Pise, ce sont toutes les œuvres de l'admirable architecte Filippo Brunelleschi, qui, des ruines des thermes et des temples, avait ressuscité et rajeuni les procédés de l'antiquité.

Et les Ruccellaï! Petits-fils d'une Strozzi et neveux par leur mère de Laurent le Magnifique, ils avaient suivi la fortune des Médicis, que la populace avait expulsés pour avoir montré trop de complaisance envers Charles VIII, lors de l'invasion de l'Italie. L'un des Ruccellaï, un poète, devait trouver asile près de son cousin le pape Léon X. Les autres s'étaient établis commerçants à Rouen sous le nom francisé de Rousselay. Mais ils gardaient dans leur cœur le souvenir de leur patrie et surtout de ce palais magnifique, de ces jardins restés célèbres sous le nom d'*Orti Oricellarii*, où leur père hébergeait l'Académie platonicienne. Et nous verrons quel tribut leur ami Verazzano paiera à ces souvenirs, dans la nomenclature dont il se servira lors de son exploration des côtes américaines.

Ainsi s'épanouissait à Dieppe la Renaissance italienne. Les capitaines et les pilotes d'Ango y prenaient largement part, l'un d'eux surtout, le plus grand navigateur du temps, qui se reposait de ses voyages et de la construction de globes, de mappemondes et de cartes marines en traduisant *Catilina*. Dans sa dédicace à Ango, ce modeste savant, Jean Parmentier, s'excusait d'avoir délaissé la rhétorique, sans doute pour la poésie, car il remporta pendant dix ans, aux Palinods de Rouen et aux Puys de l'Assomption de Dieppe, des chapeaux et des couronnes d'or, seconds et premiers prix de ces concours poétiques, qui, à Dieppe, avaient lieu en présence de la foule dans l'église Saint-Jacques et auxquels Marot ne dédaignait pas de prendre part.

Aux mâles accents de sa Muse, vous jugerez combien était solidement trempé le capitaine qui quittait ses jeunes enfants pour affronter le climat meurtrier de l'océan Indien :

Diray-je, avec Horace ou Juvénal,
Que aux Indes vays pour fuir povreté!
Cest argument est faulx et anormal.
Sur quel propos suis-je donc arresté
Quand j'ay conceu voyage si pesant?
Comme Françoys qui premier entreprit
De parvenir à terre si lointaine;
Tu l'entrepris à la gloire du roy
Pour faire honneur au pays et à toy.

Digitized by Google

Durant la traversée, Parmentier soutenait le moral de ses marins en faisant appel aux sentiments les plus élevés de la nature humaine. Son magnifique poème sur les merveilles de Dieu et la dignité de l'homme, dit M. Guénin, était, dans les ombres grandissantes de la nuit des tropiques, comme une prière, une invocation pieusement murmurée par le chef de ces aventuriers dont plusieurs avaient déjà succombé et gisaient, les uns dans la terre de Madagascar, dont ils avaient ainsi les premiers pris éternelle possession; les autres, un boulet aux pieds, dans les profondeurs des océans.

Les marins d'Ango étaient pieux. Lui-même donnait l'exemple. Sur les murs du manoir de Varengeville, on déchiffre encore, au-dessous de la sphère qu'il avait choisie pour emblème, la phrase du psalmiste dont il avait fait sa devise : *Spes mea, Deus, a juventute mea*. Ancien confrère, comme la plupart de ses matelots normands, de la confrérie de la Charité à Honfleur, il partageait la dévotion des marins bretons à saint Yves de Tréguier, auquel il avait dédié une chapelle. On lui doit aussi sans doute le curieux bas-relief de l'église Saint-Jacques de Dieppe, où sont représentés, dans des scènes d'une naïveté touchante, les sauvages des pays fréquentés par ses vaisseaux. Un autre ex-voto du même genre commémore, j'en suis persuadé, le plus beau coup de main qui ait été exécuté sur mer par les corsaires d'Ango.

II

LA CONQUÊTE DES TRÉSORS DU MEXIQUE

En 1523, Cortès envoyait en Espagne, comme primeur de sa conquête, les richesses du palais de Guatimozin : des masques en mosaïque de pierres fines, avec des oreilles d'or et un ratelier d'ivoire, des joyaux, une fine émeraude de la grandeur d'une paume, de la vaisselle d'or et d'argent où étaient gravées des figures d'animaux, des idoles et des sarbacanes en métaux précieux, une couleuvrine tout en argent, des vêtements en plumes si artistement travaillés que les étoffes de soie et d'or pouvaient à peine leur être comparées; enfin, des milliers de larges plaques d'or en forme de disques.

Ces trésors partirent sur l'escadre de Mendoza, sous la garde des meilleurs lieutenants de Cortès : Alonso d'Avila et Antonio de Quiñones. Il y avait, à bord, des jaguars. Une nuit que la cage s'était entr'ouverte, un des jaguars s'échappa et se rua sur l'équi-

Digitized by Google

page espagnol, tuant ou blessant dix hommes. Après s'en être débarrassés, les matelots lardèrent de dards son compagnon, de peur d'une nouvelle attaque. Décimés par cet accident, les équipages des trois caravelles espagnoles, en arrivant aux Açores, se trouvèrent tout à coup en présence du capitaine de la flotte d'Ango, Jean Fleury, qui leur barrait la route à la tête de six vaisseaux. Outre ses équipages, Fleury avait deux cents hommes de la garnison française de Fontarabie, qu'il avait embarqués après l'évacuation de la place. Aussi n'eût-il pas de peine à capturer deux des vaisseaux espagnols. Il ne perdait pas de vue le dernier bâtiment, qui s'était réfugié à l'île Sainte-Marie, avec les émissaires de Cortès: et quand trois autres caravelles vinrent d'Espagne pour sauver les débris des trésors du Mexique, il leur livra une poursuite acharnée. Rejointes à quelques lieues du cap Saint-Vincent, presque en vue du port de salut, deux d'entre elles succombèrent après un sanglant combat, laissant tomber entre les mains du vainqueur le rapport de la conquête du Mexique et les émissaires de Cortès, dont l'un, Quiñones, était mortellement atteint.

Dans l'église de Villequier, en Normandie, un superbe vitrail, daté de l'année même de ce drame, 1523, représente le combat naval d'un grand vaisseau, orné, en proue, d'une salamandre et, sur les bordages, de pavois fleurdelisés, contre deux navires impériaux plus petits. Ce magnifique ex-voto de modestes matelots, dont les noms sont consignés au bas du vitrail, laisse supposer que leur part de prises avait été considérable : et, pour moi, le vitrail représente la conquête des trésors du Mexique.

De l'autre côté de la Seine, presque en face de Villequier, l'église de Vatteville contient un autre ex-voto d'un des heureux corsaires : c'est encore une verrière, sur laquelle est peint le vaisseau la *Romaine*, commandé par Billes, lieutenant et compatriote de Jean Fleury. Car Fleury était de Vatteville, et, dans le courant du seizième siècle, ses descendants et ses parents y soutinrent dignement, comme capitaines de navires, l'honneur du nom.

Depuis deux ans, depuis que la guerre avait éclaté avec l'Espagne, le capitaine de la flotte d'Ango se tenait en embuscade, avec les corsaires Silvestre Billes, Michel Feret, d'Estimauville et de Belleville, aux abords des Canaries, de Cadix ou des Açores, guettant au retour les riches galions des Indes. En 1522, il en avait enlevé sept, dont l'escadre de Pedro Manrique, dépêchée à sa poursuite, n'avait pu reprendre que deux, après un vif combat à la hauteur du cap Saint-Vincent. On peut juger de l'importance de ces prises par ce fait qu'une seule d'entre elles contenait cinq grands quintaux d'or fin, deux quintaux de perles, trois cents cuirs

Digitized by Google

de bœufs sauvages, des « casses de fistures et autres singulières marchandises ». Les corsaires entendaient aussi se servir des pilotes et des cartes des navires espagnols pour se familiariser avec la navigation des Antilles et aller de l'avant.

Si Jean Ango n'avait été qu'un armateur heureux, son rôle dans l'histoire serait des plus modestes. Mais en lançant ses vaisseaux à l'attaque des convois espagnols, il pratiquait la grande guerre au nom du roi. Peu confiant dans les talents de l'amiral Bonnivet, et pour cause, François Ier s'était adressé à l'armateur dieppois en le priant d'équiper toutes espèces de voiles pour la défense du royaume; ce sont les termes mêmes des lettres-patentes. Ango et son gendre, de Bures, s'acquittèrent si bien de leur mission que la princesse Marguerite de Navarre écrivit pour les féliciter d'avoir « merveilleusement fort servy le roy sur le faict de la marine et guerre de la mer, le tout à leurs propres couts et despens ».

L'étranger aussi leur rendait justice. Au lieu de s'adresser à l'amirauté française pour obtenir la restitution de deux bâtiments capturés dans la mer de Hollande, Edouard, comte de Frise, transmit directement sa réclamation « à la cité, justice et peuple de Dieppe ». — « Fournissez-nous des preuves », répondit l'assemblée des notables, après avoir vainement compulsé le registre des prises.

Ceci se passait peu de temps après Pavie : dans le désarroi causé par la captivité du roi et la mort de l'amiral, Ango redoublait d'activité pour faire partout face à l'ennemi. Des croisières espagnoles, du côté de Belle-Isle, causaient beaucoup de mal à notre commerce maritime. Ango essaya de les déloger. Une première escadre, dont le vaisseau amiral était le *Léon*, enleva, après un vif combat, une belle carraque ennemie, qui fut remorquée, coulant bas, dans la baie de Noirmoutiers.

Néanmoins, quelques mois plus tard, en décembre 1525, treize vaisseaux espagnols attaquaient, sur les côtes de Bretagne, une flottille de trente-cinq petits bâtiments, qui allait charger du sel à Brouage, sous la conduite de la *Pensée*. La *Pensée*, léger bâtiment de 90 tonneaux seulement, tint l'ennemi en échec durant plus de huit heures et se sacrifia, afin de permettre à la flottille de gagner le golfe du Morbihan. Encore n'aurait-elle pas succombé sans la lâche défection de la *Pie* et de la *Catherine*, commandées par deux Dieppois, les frères Chefdostel, qui se dérobèrent sans combattre. Ango dépêcha aussitôt, au secours de la flottille en détresse, quatre de ses vaisseaux : la *Salamandre*, le *Sacre*, le *Dragon* et la *Dauphine* qui, en 1526, donnèrent une chasse fructueuse aux Espagnols.

L'année suivante fut marquée par un désastre. Le capitaine de

Digitized by Google

la flotte de guerre d'Ango, Jean Fleury, descendu vers son embuscade habituelle du cap Saint-Vincent, commit la faute de disperser ses vaisseaux, dans l'ignorance que deux escadres étaient acharnées à sa poursuite. Surpris par six navires basques du vieux capitaine Martin Pérez de Irizar, il ouvrit sur eux, de ses vingt pièces de canon, un feu terrible, qui troua leurs voiles, hacha leurs gaillards et emporta quatre-vingt-sept hommes. Mais, accablé par le nombre, de ses trois cents hommes la moitié étant hors de combat, Jean Fleury se rendit avec ses lieutenants, un docteur en décret de la Faculté de Paris nommé de La Sale, un écuyer tourangeau, un gentilhomme lombard et ses officiers mariniers, tous originaires de Honfleur.

Il savait si bien le prix qu'on attachait à sa capture qu'il offrit 30,000 ducats pour sa rançon. Sur ces entrefaites, le chef d'escadre portugais Pero Botelho, également lancé à sa poursuite, arriva et offrit de racheter 10,000 ducats le fameux capitaine. Les Basques résistèrent à la tentation et, partageant leurs maigres vivres avec les prisonniers, allèrent vers Charles-Quint. L'empereur n'avait pas pardonné la capture du trésor des Aztèques : il eut la jouissance de faire supplicier le redoutable corsaire, le 13 octobre 1527, à Colmenar de Arenas, près de Tolède, tandis qu'il donnait comme blason au vainqueur le pavillon de son prisonnier.

Ango avait triomphé trop tôt. L'année même, sur un thème fourni par Parmentier et qui était une pièce de théâtre ou moralité, intitulée les *Biens*, avait défilé, sous les yeux émerveillés d'une foule accourue à Dieppe de Paris, d'Abbeville et de plus loin encore, une partie du butin d'Ango. Les Vertus défilaient en robes de soie bordées de pelleteries, Samson en tunique d'argent, Tubal avec la simarre d'un mandarin chinois, Hercule sous une peau de lion en soie jaune; Alexandre le Grand, vêtu de velours cramoisi, galonné d'or, était porté sur un drap d'or par huit nègres, sous un dais en plumasseries indiennes; son trône était fait de lames d'or massives taillées en forme de serpents. Caparaçons et housses des chevaux, livrée des laquais, tout se trouvait à l'avenant, en velours, en satin, en draps de soie et d'or.

III

A LA RECHERCHE DES ILES MOLUQUES

Par ce déploiement de richesses inouïes qui rappelait le faste royal du camp du Drap d'or, on se rend compte de la révolution économique que la découverte du Nouveau Monde était en voie

Digitized by Google

d'amener dans les conditions de la vie. « Auparavant, disait le maréchal de Tavannes, le vin estoit à un liard la pinte, la journée de trois sols; maintenant, la despense est dix fois doublée. La nouvelle de ces descouvertes devoit estonner le conseil des rois. Pour y pourveoir, falloit acquérir la supériorité de la mer et prendre sa part des Indes par force, ou défendre l'or et faire monnoye de fer au moulin, telle qu'elle ne se pût imiter et trafiquer par eschange. Le fer vainc l'or. »

Le fer vainc l'or, certes, mais d'une tout autre façon que ne le pensait Tavannes : les corsaires d'Ango avaient montré comment. Quant à conquérir leur part des Indes, si nos marins ne demandaient pas mieux de le faire, François Ier n'osait en prendre la responsabilité. Le roi très chrétien ne voulait pas transgresser la fameuse bulle pontificale du 4 mai 1493, qui partageait entre les Espagnols et les Portugais les découvertes à venir; bien qu'on lui prête ce joli mot ; « Montrez-moi le testament d'Adam qui m'en exclut », François Ier ne songea point tout d'abord à se tailler une part dans le Nouveau Monde.

Dans les grands ports normands, au contraire, à Rouen et à Dieppe, dont les armateurs et les négociants s'associaient le plus souvent pour les expéditions lointaines, un vif mouvement se dessinait vers les Indes. Quatre routes, croyait-on alors, conduisaient aux îles des épices : les unes par le cap de Bonne-Espérance et par le détroit de Magellan, les autres par le nord de l'Europe et de l'Asie, et par le nord de l'Amérique. Elles furent toutes tentées par les pilotes d'Ango, qui furent en cela les élèves de Gama et de Magellan, mais les précurseurs de Chancelor et Nordenskjœld, de Champlain et Hudson.

A bien lire la relation de voyage dont nous parlerons tout à l'heure, il semble en effet que Verezzano, avant de se diriger vers l'Amérique, poussa une pointe du côté de la Norvège, dans le Nord, où il fut sans doute arrêté par les icebergs. L'idée de se rendre en Chine par l'Océan boréal ne lui était point propre. Elle agitait déjà bien des esprits, tels que le Vénitien Cabot, le découvreur du Labrador, qui comptait dans l'entourage d'Ango quelques compatriotes. Nous savons, par l'auteur de *Pantagruel*, que le pilote Jamet Brayer, — pseudonyme de Jacques Cartier, dont le père s'appelait Jamet, — s'inspira d'un étranger (Xenomanès), quand il songea à contourner le pôle, « l'aisseuil septentrional », au lieu de franchir, comme les Portugais, « la ceinture ardente » de la terre. Cet étranger, que l'on a voulu identifier avec le cosmographe Jean Alphonse, lequel était Français et non Portugais, comme on l'a cru, était Verazzano.

Digitized by Google

Plus que tous autres, les Italiens, ruinés par le déplacement de l'axe commercial du monde qui abandonnait le bassin de la Méditerranée depuis les récentes découvertes, cherchaient, en gens avisés, à évincer leurs rivaux, en parvenant par une autre voie aux Indes. De quelque classe de la société qu'ils fussent, ils s'y intéressaient tous. Dès que Giovanni Verazzano annonça, en 1523, son projet d'aller aux Indes, un Brunelleschi s'enrôla parmi les volontaires; de Paris, le principal du collège des Lombards lui envoya des fonds; et de Lyon, d'autres Italiens suivirent les péripéties de son expédition. Parti avec quatre vaisseaux pour un voyage de découvertes dans les régions septentrionales, il modifia brusquement son itinéraire; et, renvoyant trois de ses navires, dont le navire d'Ango, la *Normande*, il continua intrépidement sa route avec un seul vaisseau et cinquante hommes d'équipage, commandés par le capitaine royal Antoine de Conflans. Auteur d'un routier de la Manche et d'un manuel pour la marine de guerre, Conflans représentait l'ancienne marine, où l'on ne connaissait guère, pour naviguer, que la boussole. Il s'effaça complètement devant Verazzano, cosmographe de la nouvelle école, féru de Ptolémée...

Le 17 janvier 1524, d'un rocher désert proche de Madère où elle avait achevé son arrimage, la *Dauphine* s'élançait à travers l'Océan. Au bout de vingt-cinq jours, elle parvenait en vue d'une côte basse, éclairée de feux innombrables. C'étaient les feux de bivouac des sauvages. Des plages de sable fin, coupées de collines boisées qui marquaient des bras de mer, faisaient songer aux forêts crimméennes. Mais de terre, arrivait le souffle embaumé des parfums des plantes innombrables de la végétation tropicale, au milieu desquelles gazouillaient, comme dans une volière, une multitude d'oiseaux d'espèces inconnues. Pays enchanteur, éden de l'Occident, où les Espagnols avaient cru trouver la fontaine de Jouvence et où ils pensaient voir sur le sol des traînées d'or : c'était la Floride, enfin, que Verazzano décrivait ainsi, la Floride découverte par Ponce de Léon, en 1512, le jour de Pâques fleuries, d'où son nom.

La côte filait à l'ouest. 150 lieues plus loin, la *Dauphine* pénétrait, par un grand fleuve bordé de collines, dans une région qui est maintenant le New-Jersey. Elle doubla une île d'une ressemblance frappante avec l'île de Rhodes, qui fut appelée *Louise* en l'honneur de la mère du roi. Dans la rade actuelle de Newport, le petit navire était environné par une vingtaine de canots de sauvages. Ces Indiens étaient d'une race superbe, les caciques avaient grand air, drapés dans leurs peaux de cerf, et la coiffure des femmes rappelait à Verazzano les modes féminines de l'Egypte et de la Syrie.

Digitized by Google

Le 6 mai, la *Dauphine* s'éloigna de ces régions hospitalières pour remonter au nord, jusqu'à la terre découverte par les Bretons. Parvenue au 50e degré de latitude septentrionale, dans un archipel assez semblable aux îles dalmates, elle tourna court et, les vivres touchant à leur fin, vira de bord vers Dieppe. C'est de là que Verazzano, le 8 juillet, adressait au roi le compte-rendu de son voyage, mais en termes si vagues, avec des réminiscences si déplacées, qu'on a révoqué en doute la réalité de son expédition.

Fort heureusement, on en trouve une confirmation éclatante, en même temps qu'un précieux commentaire, dans une série de cartes italiennes, dont l'une est signée de son frère Girolamo, et qui trahissent par leur nomenclature la patrie d'origine et la patrie d'adoption du découvreur : *Valle umbrosa*, *la Nunciata*, *l'Orto de Rucelay*, *San Miniato*, alternent avec *Diepa*, *Longavilla*, *Normanvilla*, le long d'un littoral américain désigné sous le nom de *Franciscane* ou *Nova Gallia*.

Ango et Chabot, le nouvel amiral, doutaient du reste si peu de l'explorateur qu'ils le mirent à même de recommencer, deux ans après, un voyage aux Indes avec trois vaisseaux. Une société, au capital de 20.000 livres, fut formée dans le but de lui venir en aide. Verazzano avait une foi robuste dans l'assertion des Anciens que l'océan Atlantique et l'océan Indien étaient une même mer, sans interposition de terre. L'obstacle de ce continent sans fin, qui se dressait tout à coup en travers de sa route, ne l'avait pas rebuté; il espérait découvrir quelque fissure dans cette masse, quelque détroit pour pénétrer dans l'océan oriental.

Nous ne savons rien de son expédition de 1526. Quand il reprit la mer au printemps de 1528 avec cinq vaisseaux, il croyait sans doute rencontrer ce détroit dans un vaste estuaire que Christovao Jaques venait de découvrir au sud du Brésil, le rio de la Plata. Arrivé à la côte d'Amérique, il eut le malheur d'être surpris, lors d'une reconnaissance, par les sauvages; il succomba dans la lutte qui s'engagea et fut dévoré à la vue de ses équipages restés à bord.

Nous n'avions pas attendu l'issue des explorations de Verazzano pour expérimenter les deux dernières routes, — les seules, — qui conduisaient aux Indes par le détroit de Magellan et le cap de Bonne-Espérance. Nos armateurs se heurtaient non seulement à un parti-pris des Portugais de tenir secrètes ces routes en ne laissant point vendre de cartes à l'étranger, mais encore à une nquisition permanente que des agents de la cour de Lisbonne

Digitized by Google

exerçaient dans nos propres ports. Ces agents prenaient copie, avant le départ des navires, des charte-parties, qui pouvaient léser le monstrueux monopole commercial que le Portugal s'arrogeait aux Indes, au Brésil et aux côtes occidentales de l'Afrique : et ils faisaient en sorte d'entraver, par voie diplomatique, nos expéditions lointaines.

Les Normands, jouant au plus fin avec ces limiers, leur donnaient le change. En 1527, par exemple, la *Marie de Bon-Secours*, de Rouen, autrement nommée le *Grand-Anglais*, était censée partir pour l'île San Tomé ou le Manicongo, aux termes du contrat passé par devant les tabellions de Honfleur, entre les matelots et leur maître d'équipage, Jean Breulhy de Funay. Seul, le capitaine-pilote, Estevao Diaz, de Brigas, savait où elle allait.

Quand on eut doublé le cap de Bonne-Espérance, hiverné à Quiloa, dans le Zanzibar, il révéla enfin à l'équipage stupéfait le but de l'expédition, qui était Diu, sur la côte de Cambaye. Le 25 mai 1528, la *Marie de Bon-Secours* arrivait en vue du port hindou. Malheureusement, le sultan de Diu était en guerre avec les Portugais, qui avaient insulté sa capitale l'année précédente. A peine Diaz eut-il débarqué pour traiter à terre, qu'il fut jeté en prison, malgré le sauf-conduit délivré par le sultan, et le vaisseau rouennais fut confisqué.

Le sultan se rendit promptement compte qu'il n'avait pas affaire à des ennemis, mais plutôt à des auxiliaires éventuels. Il fit offrir à ses prisonniers, particulièrement aux bombardiers, de grandes richesses, s'ils voulaient apostasier et entrer à son service. « Avec ceste quenailhe, nous ne voulons point estre plus grans que nous sommes, répondirent trente-six de ces pauvres gens au capitaine Diaz, devenu le familier du sultan, car nous aymons myeulx vivre en povreté avec nos frères chresthiens, que de estre grans signeurs avec les ennemys de la foy. »

Et de la montagne de Chanpaner où ils étaient captifs du « grand chien bahador », ils trouvèrent moyen de mander au vice-roi portugais de l'Inde leur triste situation par un message d'une noblesse de sentiment et d'une délicatesse de touche admirable. « Plaise à Vostre Hautese, disaient-ils, de tourner vostre douche face et de regarder de vostre œil de pityé et de miséricorde vers les povres chrétiens, lesquelz vous demandent pardon; c'est une vertu plus divine que humaine que de pardonner, car Dieu le Créateur, c'est sa propyété que de pardonner aux povres pécheurs, quant ilz luy demandent miséricorde. »

Les malheureux! ils ignoraient les tortures effroyables qu'infligeaient à leurs compatriotes des Portugais du Brésil! La miséri-

Digitized by Google

corde n'était point dans la politique des gens de Lisbonne : nous ne voyons point qu'il ait été donné suite à la supplique des héroïques prisonniers, sauf que la *Marie de Bon-Secours*, reprise sans doute par les vaisseaux de Meneses, fut incorporée dans la flotte portugaise.

La *Marie de Bon-Secours* faisait partie d'une escadrille de trois vaisseaux armés à Dieppe pour les Indes, et dont l'un reçut le meilleur accueil à Madagascar. C'est dans l'une des baies de la côte orientale de l'île que nous liâmes commerce pour la première fois avec les Malgaches. Un des matelots dieppois, laissé à terre, y séjourna pendant quatre ans.

Ces voyages clandestins dans l'océan Indien expliquent comment Jean Ango put se procurer un drogman français versé dans la langue malaise quand il organisa une expédition pour les Moluques. Formée de la *Pensée* et du *Sacre*, l'expédition était commandée par Jean Parmentier, le délicat lettré que nous avons vu et qui s'était déjà distingué par l'exploration du Brésil et des côtes de Guinée. Jean, à bord de la *Pensée*, son frère Raoul, à bord du *Sacre*, quittèrent Dieppe le 28 mars 1529, jour de Pâques. Le journal de leur voyage, aussi intéressant pour l'itinéraire suivi que pour les mœurs du temps, nous a été conservé par l'un des astronomes embarqués, Pierre Crignon.

Sous la date du 11 mai, nous trouvons pour la première fois la mention de ce fameux baptême de la Ligne, dont la tradition, avec les variantes fournies par l'imagination des matelots, devait se transmettre de siècle en siècle. Cinquante marins reçurent l'accolade de chevaliers au passage de l'Equateur, et pour solenniser la fête, on chanta, avec accompagnement musical, la messe de *Salve, sancta parens*.

Les nouveaux chevaliers firent bonne contenance devant les effroyables tourmentes qui éclatent aux abords du cap des Tempêtes : c'est en ces termes enjoués que Pierre Crignon décrit l'une d'elles : « Le dieu Eolus, accompagné de Favonius et d'Affricus Libo, célébroient les noces de Thétis, fort délibérez de bien faire danser. »

Le 29 mai, par 21° 7′ de latitude, on avait découvert une île montueuse qui fut appelée la *France*, mais qui malheureusement avait déjà reçu des Portugais un nom. C'était l'île de l'Ascension. Deux mois après, le 24 juillet, Madagascar était en vue. L'île nous fut inhospitalière; trois marins, entraînés dans les bois par la promesse trompeuse de gingembre, que les insulaires appelaient *chelou*, furent massacrés. Comme le sable semblait parsemé d'écailles ou limures d'or et d'argent, on le fit passer par la cendre.

Digitized by Google

On trouva un grain ou deux d'argent fin, ce qui était trop peu pour valoir la peine de s'arrêter à Madagascar.

Une semaine après, les îles Stériles, que des bancs prolongent jusqu'au cap Saint-André, sur la côte madécasse, furent baptisées, à cause de ces dangereuses approches, les *Iles de Crainte*; elles étaient au nombre de sept : l'île *Majeure*, la plus proche de terre, puis *l'Enchaînée*, *la Boquillone*, *l'Utile*, l'île *Saint-Pierre*, *l'Andouille* et *l'Aventurée* au large.

A peine nos gens étaient-ils sortis de ces dangereuses passes, qu'ils se trouvèrent en présence d'un phénomène terrifiant. « Aucune pièce de la nue descendente vers l'horizon de la mer en manière d'une chausse à ypocras, la pointe en bas, se allongeoit longue et gresle, tenant tousjours à la maistresse nue; nos gens eurent peur, craignant que ce ne fussent puchos ou tiffons : mais cela ne fit aucune chose. Et aussi ceux qui ont vu des puchos disent qu'ils se forment autrement, la pointe en hault et le large en la mer; la pointe est crochue et se tient en suspens, en attirant l'eau. »

Le 10 août, l'escadrille faisait aiguade aux Comores, probablement à Anjouan, « isle assez semblable à l'isle de Madère en grandeur et en façon ».

Le 20 septembre, elle traversait un autre archipel de sept îles, dans l'une desquelles Jean Parmentier reçut le plus chaud accueil du « grand archiprestre », qui vouloit lui baiser les mains et s'agenouiller devant lui. « En ceste isle, avoit ung temple ou mosquée, de façon assez antique et magistralement composé de pierre, en espécial une closture de hucherie, de mouleures d'antiques, les meilleures qu'il veist jamois, avec balustres mignonement tournéz, sy que le menusier de nostre nef s'esbahissoit de voir si bon ouvrage. En ce temple, avoit des galleries tout autour, et au bout ung lieu secret clos de hucherie, comme ung *sanctum sanctorum*. Le cappitaine le fit ouvrir pour veoir ce qui estoit dedans et pour savoir s'il n'y avoit nulles idoles, mais il n'y en aperceut qu'une, faicte de coque de noix de palmes. »

L'archiprêtre, quelque brahmane sans doute, avait beaucoup vu. Appelé à trancher un débat entre Jean Parmentier et le pilote portugais du *Sacre*, qui se croyait aux Maldives, il répondit que les Maldives étaient à 200 lieues dans le nord et que l'île s'appelait *Moluque* : c'est actuellement l'île Phowa Moloku. De plus, il montra au capitaine en quelles aires de vent gisaient la Perse, Ormuz, Calicut, Ceylan, Malacca et Sumatra.

Le 14 octobre, continue le Journal de Crignon, « nous eusmes tout plain d'indices de terre, car ung tiercelet de faucon, qui s'estoit

Digitized by Google

tenu en nostre nef douze ou quinze jours, nous laissa ; par quoy nous estimions qu'il avoit veu terre. Et prismes ung martelet, et un hauchecul vint à notre bord ».

La terre était proche en effet. Après avoir rangé les îles de Tanah-Ballah, Tanah-Massa et Poulo-Pini, qui furent baptisées *Louise*, *Marguerite* et *Parmentière*, en l'honneur de la reine-mère, de la princesse Marguerite d'Alençon et des capitaines, l'escadrille arrivait le 31 octobre à Sumatra, terme de son voyage, et jetait l'ancre dans la rade de Ticou. Le drogman, Jean Masson, descendant le premier à terre, expliqua que les vaisseaux étaient français et venaient échanger de bonnes marchandises contre du poivre.

Admis, dès lors, à offrir leurs présents au sultan Megilica Raga, les Parmentier débarquèrent en habits de gala et conclurent avec lui une alliance aux cris mille fois répétés par la foule de *France, Ticou! Ticou, France!* Il paraît qu'un indigène, un « orancaïe », avait prédit, deux mois à l'avance, l'arrivée de nos vaisseaux; interrogé par le drogman sur la façon dont il l'avait su, cet homme répondit « qu'il l'avoit veu au ciel ». Serait-ce là un de ces phénomènes de mirage, si fréquents dans l'océan Indien, qui permirent à un habitant de l'île de France d'annoncer l'escadre de Suffren longtemps avant son arrivée? Ou n'était-ce qu'une flatterie de gens aussi fins que fourbes?

Très prévenu contre la moralité des Malais, Jean Parmentier avait eu la précaution de fortifier le magasin établi à terre, près des petites paillotes closes de roseaux et nattées de jonc. Comme il parvenait à écouler difficilement sa pacotille de miroirs, coins de fer, patenôtres de verre et os teints, il prit le parti, au bout de deux semaines, de décider le départ. Mais, en présence de ses préparatifs, la populace s'ameuta, craignant pour les otages malais envoyés à bord pour toute la durée de son séjour. Tambour battant, fifre et trompette sonnant, mèches allumées, nos gens durent se frayer un passage à travers une petite armée de cinq cents hommes, armés de pertuisanes et de kriss. Comme une partie des otages s'étaient enfuis en volant le grand canot de la *Pensée*, Parmentier fit exécuter leurs compagnons en vue de Ticou.

A peine l'escadrille avait-elle levé l'ancre, le 27 novembre, que les deux Parmentier tombaient malades de la fièvre typhoïde, dont ils attribuaient avec raison la cause aux mauvaises eaux potables de Ticou. Ils moururent, l'un après l'autre, à quelques jours de distance. Après le décès de leurs capitaines, les matelots, consultés par les astronomes et les maîtres d'équipage, votèrent sur la conduite à tenir. Bien qu'une dizaine d'hommes eussent opiné pour aller à Java, les autres se disant prêts à aller partout où l'on vou-

Digitized by Google

drait, on parvint à renouer des relations commerciales avec les indigènes de Sumatra. Et, le 22 janvier 1530, leur cargaison complète, les deux vaisseaux quittaient la rade d'Indapoure pour retourner en France.

Outre des épices et autres précieuses marchandises, l'expédition rapportait de vagues notions sur l'Australie ou *Jave-la-Grande*, dont on relève la trace dans la cartographie dieppoise contemporaine.

Ces notions allaient-elles se préciser? Un nouveau voyage s'organisait, en 1531, aux frais d'Ango, du vice-amiral de Moy, de l'ancien régent de l'Ecosse, le duc d'Albany, et d'un seigneur gascon, pour reconnaître la route suivie par Magellan. La relation du premier voyage autour du monde, écrite par Pigafetta, qui venait de l'offrir à la reine-mère Louise de Savoie, avait été aussitôt traduite en français. Et c'est à l'un des pilotes même de Magellan, Léon Pancaldo, de Savone, que l'armateur dieppois s'adressait pour conduire l'expédition nouvelle. La promesse d'une rente de 300 livres, au nom du roi, avait de quoi tenter... Pancaldo accepta.

Comme il avait lui-même dressé jadis un routier du célèbre voyage de circumnavigation, il n'eut aucune peine à fournir un devis du chemin qu'il comptait suivre : « Après avoir passé le détroit de Magellan, écrivait-il plus tard, je devais aller aux îles de Banda charger des noix muscades et du macis; j'aurais touché à Timor pour prendre un peu de santal, et je serais revenu par le cap de Bonne-Espérance, sans qu'aucun bâtiment portugais parvînt à me capturer. En effet, j'aurais doublé le cap à la fin de novembre, et comme les vaisseaux portugais ne quittent l'Inde qu'en janvier, je ne les aurais pas rencontrés. »

Il ne tenait point à retomber dans les chaînes de ceux qui l'avaient indignement dépouillé, lorsqu'il revenait avec le dernier vaisseau de Magellan. Et pourtant, un agent portugais, avisé des projets de Pancaldo, étant venu le trouver, n'eut aucune difficulté à obtenir, moyennant le versement de 1,600 ducats, que le pilote regagnât Savone, puis s'engageât, par un traité en bonne forme, à ne plus faire de cartes nautiques et à ne plus naviguer sans l'autorisation du roi de Portugal. Par ce coup de maître, nous étions complètement désemparés; mais l'armateur dieppois n'était pas homme à accepter ainsi une défaite.

Une lutte acharnée s'engageait entre la Compagnie qu'il dirigeait et la police secrète à la solde du roi de Portugal. C'est par les rapports de ces policiers que nous savons les péripéties de la lutte,

Digitized by Google

dont l'enjeu était, pour nous, la découverte de la route des Moluques et, pour les Portugais, le maintien de leur monopole. Un Giovanni Francesco Venezeano, autrement dit le Vénitien, auquel les Normands avaient offert le commandement général de l'expédition, refusa, ne voulant pas emmener en un si dangereux voyage des gens avec qui il ne s'entendait pas; il promettait toutefois de débarquer, à son retour des Moluques, toutes ses épiceries à Rouen, et d'emmener à son second voyage, lorsqu'il saurait la route, des vaisseaux normands. Jusque-là, il avait besoin, lui aussi, pour conduire ses trois carraques vénitiennes armées dans la Marche d'Ancône, des bons offices de Pancaldo. Mais en vain se rendit-il à Savone : le pilote, soi-disant en pèlerinage, fut introuvable.

La chasse aux pilotes continuait. Fort inquiète de la capacité du célèbre cosmographe Jean Alphonse, la cour de Lisbonne affecta de le considérer comme un Portugais fugitif, alors qu'il était natif des Sables d'Olonne et s'appelait de son vrai nom Jean Fonteneau : elle eut l'impudence de lui offrir une lettre de pardon pour le rapatrier en Portugal. Alphonse ne se laissa point suborner : mais il ne pouvait point être d'un grand secours pour conduire une flotte aux Moluques, dont il ignorait la route, sa *Cosmographie* en témoigne.

A Séville, un informateur, du nom de Martin Ferreira, nous renseignait sur les navigations de ses compatriotes portugais. Mais une lettre qu'il écrivait à un de ses parents à Lisbonne pour demander une carte marine, ayant été interceptée, le roi de Portugal pria la cour d'Espagne de le faire arrêter.

A Anvers, le vicomte de Dieppe avait engagé un autre marin de la même nation, Pero Fernandez, condamné par contumace à la relégation en Afrique, qui disait connaître la route des Indes. Cette fois, les policiers portugais, après avoir songé à enlever Fernandez, reculèrent par peur de l'opinion. « Il nous parut, dit ingénument l'un d'eux, qu'en ce pays libre, nous ne pouvions rien faire par force, qui n'eût du retentissement et ne nous mît dans de grands embarras. »

Ango était parvenu à ses fins. En dépit des agents portugais, une nouvelle expédition partit de Dieppe en 1531. L'annaliste Desmarquets, assez sujet à caution malheureusement, est seul à en rendre compte. Selon lui, elle se rendit en Chine. Un ambassadeur de François Ier, le sieur de Valois, qui nous est connu d'ailleurs pour avoir mené un corps de troupes auxiliaires en Danemark, avait pris passage à bord : il fit présent à l'empereur de Chine d'une batterie de quatre pièces en fonte, ce qui lui valut une chaleureuse réception. Et les vaisseaux dieppois purent échanger leurs

Digitized by Google

marchandises contre des porcelaines, du thé et autres denrées, qu'ils rapportèrent en France.

Si le fait était avéré, l'année 1531 serait la date de nos premières relations officielles avec l'empire du Milieu.

Et il y a un indice, sinon une preuve, que le voyage eut lieu. Inquiété en 1534 pour avoir contrevenu à une ordonnance qui défendait toute navigation au delà des îles du Cap-Vert, Ango répondit que ses vaisseaux revenaient d'un lieu « où onques chrestien n'estoit ancores allé ». Malheureusement, ce voyage resta un événement isolé sans conséquences politiques ni commerciales, parce que les Portugais avaient enfin trouvé le moyen d'enrayer nos expéditions lointaines.

IV

LA LIBERTÉ DES MERS

Pour se rendre compte de la tension de nos rapports avec le Portugal, il faut revenir de quelques années en arrière.

Lors de l'entrée solennelle de François Ier à Bordeaux, en avril 1526, comme l'ambassadeur portugais affectait, contrairement au protocole, de marcher de front avec l'ambassadeur impérial, le grand maître des cérémonies le fit jeter hors du cortège par quatre hallebardiers : « Eh quoi ! s'écria François Ier, un diplomate apothicaire voudrait précéder le représentant du roi d'Angleterre. Vraiment, il fera mieux d'aller à Calicut et d'y donner des lois au commerce des épices, car ici il n'en donnera pas. »

De ce jour, une guerre sourde commença entre les deux pays. Le roi de Portugal manda à ses capitaines, sous peine de mort, de couler tous les navires français qui seraient rencontrés aux Indes ; et il lança une escadre à la poursuite des corsaires d'Ango. La France riposta en fermant aux bâtiments portugais chargés d'épices l'accès du Pas-de-Calais : par le traité du 30 avril 1527, l'Angleterre s'engageait à contribuer à l'entretien d'une croisière de quinze cents marins, aux deux tiers français, qui occuperaient le détroit.

Les relations s'envenimèrent de plus en plus. Trois bâtiments de Saint-Pol de Léon, qui chargeaient du bois de teinture au nord de Bahia, au Brésil, cernés soudain par quatre caravelles de Christovao Jaques, furent coulés à coups de canon. Des matelots survivants, les uns furent pendus, les autres, enterrés jusqu'aux épaules, servirent de cibles aux arquebuses portugaises.

Digitized by Google

Telle la Sibylle, par une ironie atroce, faisait enterrer vifs les esclaves gaulois pour conjurer l'occupation de Rome par nos ancêtres, tels les Portugais répondaient, en creusant une tombe, aux marins bretons qui revendiquaient énergiquement leur titre de découvreurs et premiers occupants de toute une région du Brésil. « Quoique les Portugais soient le peuple le plus petit du monde, s'écriait un pilote d'Ango dans un superbe élan d'éloquence, le monde ne leur semble pas assez grand pour satisfaire leur cupidité. Il faut qu'ils aient bu de la poussière du cœur du roi Alexandre, pour montrer une ambition si démesurée. Ils croient tenir dans une seule main ce qu'ils ne pourraient embrasser avec toutes les deux : il semble que Dieu ne fit que pour eux les mers et la terre, et que les autres nations ne sont pas dignes de naviguer. Certainement, s'il était en leur pouvoir de fermer les mers depuis le cap Finistère jusqu'en Islande, il y a longtemps qu'ils l'auraient fait. »

Contre cette outrecuidance qui ne connaissait plus de bornes, François Ier protesta, assez mollement il est vrai, en revendiquant pour ses marins la liberté de naviguer. Et il affirmait le principe de la liberté des mers dans cette belle formule : « Le fait de trafic et échange de marchandises est de tous les droits un des plus naturels et des plus autorisés. » Mais il est des gens pour lesquels le droit, sans la force, n'est rien. Les Portugais nous le montrèrent sur l'heure.

En décembre 1530, le baron de Saint-Blancard, général des galères, envoyait au Brésil la *Pèlerine*, commandée par Dupéret et montée de cent vingt hommes, pour établir un comptoir sur la côte américaine. Arrivé à Pernambouc, Jean Dupéret prit terre, en dépit d'une violente attaque des Indiens, excités et conduits par six Portugais. Il construisit un fort, où il s'établit avec soixante-dix hommes pour poursuivre ses opérations commerciales, tandis que la *Pèlerine* retournait en France avec du bois de Brésil, des quintaux de coton, du minerai d'or, des graines, des peaux de léopards et six cents perroquets, sachant déjà quelques mots de français.

Elle était parvenue sans encombre jusqu'à Malaga, quand son nouveau capitaine, Debarrau, commit l'imprudence d'accepter l'escorte de dix caravelles portugaises. Mandé, le 15 août 1531, à bord de la capitane d'Antonio Correa, sous prétexte de conseil de guerre à tenir, Debarrau fut chargé de fers et son navire confisqué. Informé par cette capture de la fondation du comptoir de Pernambouc, le roi de Portugal envoya aussitôt une escadre pour le détruire.

Digitized by Google

Après dix-huit jours de siège, en décembre 1531, le sieur de La Motte, qui avait remplacé Dupéret, capitula sous promesse d'être transporté en territoire ami. Le chef d'escadre portugais Pedro Lopez jura et, le tour joué, pendit le commandant français et vingt de ses hommes, gardant toutefois deux prisonniers vivants pour le festin de ses bons amis les sauvages, auxquels il les livra. Avisé de cette infamie, Saint-Blancard se fit justice lui-même, en enlevant, avec cinq de ses galères, le premier vaisseau portugais qu'il rencontra.

Ango avait eu également à souffrir des mauvais procédés des Portugais. Mais, moins bouillant que le capitaine des galères provençales, il employa les voies légales pour faire rendre gorge aux voleurs, en demandant des lettres de marques. Ces lettres de marques ne furent point faciles à obtenir, et l'armateur dieppois eut besoin de mettre en œuvre toute sa diplomatie pour être autorisé à courir sus aux Portugais.

Il commença par intéresser à son sort le vice-amiral de Bourry, en l'associant à ses armements et au profit qui résulterait des prises. Puis il se rendit à la cour avec une lettre de recommandation que la princesse Marguerite de Navarre adressait au chancelier. C'était le chancelier qui expédiait les lettres de marques; l'amiral leur donnait force exécutoire. Le cadeau d'un magnifique diamant disposa favorablement l'amiral Chabot, et, le 12 mars 1531, Ango obtenait enfin l'autorisation de pourchasser les Portugais. Outre ses navires, il pouvait d'entrée de jeu mettre en mer dix-huit autres vaisseaux que les armateurs tenaient à sa disposition; quelques mois après, sa flotte atteignait le chiffre imposant d'une trentaine de navires. Il était question d'en envoyer seize dans les eaux de Madère.

Alors commença une lutte épique entre nos armateurs, syndiqués pour défendre la liberté des mers, et les deux monarques intéressés à supprimer cette base fondamentale du droit des gens, Jean III et Charles-Quint. Car le roi de Portugal, acculé à une situation sans issue pour son amour-propre, à une guerre ruineuse pour son commerce maritime ou à l'humiliation de négocier avec un simple citoyen français, implora l'intervention du puissant empereur. Charles-Quint vint à son aide; et, par des lettres pressantes et impérieuses que portait un plénipotentiaire extraordinaire, il réclama la révocation des lettres de représailles données à Ango.

Ango était retourné à la cour défendre son droit. En Normand habile, il opposa réclamation à réclamation, demandant à l'empereur la mise en liberté des compagnons du corsaire Jean Fleury. Quelques jours après, le 30 juin, l'ordre de délivrance était signé

Digitized by Google

par Charles-Quint. Cette première victoire diplomatique fut presque aussitôt suivie, pour Ango, d'une seconde. Le Conseil royal, loin de se laisser intimider par l'intervention impériale, refusait de révoquer les lettres de marques.

En même temps, par un véritable coup de théâtre, dix vaisseaux français, trompant la surveillance de la police portugaise, apparaissaient tout à coup dans les eaux de Fayal, rendez-vous habituel des convois portugais qui revenaient des Indes. A cette nouvelle, Jean III, qui avait mandé jusque-là à son ambassadeur de temporiser, sans laisser entrevoir à la partie adverse son vif désir de traiter, expédia un courrier à Paris, avec ordre de doubler les postes, pour en finir le plus rapidement possible.

Don Antonio de Ataïde, l'ambassadeur, trouva un allié inattendu. Au lieu de s'adresser directement à Jean Ango, il négocia avec l'amiral Brion-Chabot, et, dans le mystère, à l'insu de l'empereur et du roi de France, lui remit un pot-de-vin de 10,000 écus et une tapisserie de grande valeur. Cette ténébreuse machination eut un résultat immédiat. Ango, trahi par son protecteur, par son ancien associé, consentit à se dessaisir de sa lettre de marques pour 60,000 ducats.

Ce spectacle grandiose d'un simple armateur tenant tête à une nation, donna lieu à une légende que les chroniqueurs dieppois se sont transmise de siècle en siècle en l'amplifiant : la légende du blocus de Lisbonne par la flotte d'Ango, éclatante vengeance d'un outrage fait au pavillon français. Aux ambassadeurs portugais venus pour se plaindre, François Ier aurait répondu : « Ce n'est pas moi qui vous fais la guerre, mais Ango; arrangez-vous avec lui. »

La vénalité de l'amiral de France avait eu, par malheur, une conséquence désastreuse pour notre marine, pour notre commerce, pour l'expansion même de la France. En août 1531, Chabot reconnut les prétentions exorbitantes des Portugais et, de sa propre autorité, interdit toute navigation vers leurs colonies : le Brésil, la Guinée et les Indes. A Rouen, à Honfleur, il mit l'embargo sur les navires en partance, que lui signalaient les espions de l'étranger. Les Normands étaient furieux de perdre, en un moment, le fruit de leurs efforts : telle était leur exaspération, qu'un des policiers dont j'ai parlé, écrivait de Rouen : « Si on me savait Portugais circulant ici, on me tuerait. »

Les armateurs normands avaient envoyé une délégation à la cour, afin de faire lever l'embargo. Ils obtinrent gain de cause, mais à la condition de ne point fréquenter les possessions portugaises et de ne point dépasser les îles du Cap-Vert! Esprit indécis ou désintéressé des questions maritimes, François Ier, pour ne point désavouer son amiral qu'il croyait fidèle, abandonnait la thèse de la liberté

Digitized by Google

des mers qu'il avait lui-même proclamée. Mais, par une sorte de honte, il hésita pendant plusieurs années à contresigner l'interdiction formulée par l'amiral.

C'est que Chabot rencontrait, parmi les armateurs normands et surtout chez Ango, qui rêvait de donner à la France un empire colonial au Brésil, une très vive résistance. « Si le roi voulait lâcher la bride aux négociants français, écrivait un pilote d'Ango, en moins de quatre ou cinq ans ceux-ci lui auraient conquis l'amitié et assuré l'obéissance des indigènes brésiliens, sans autres armes que la persuasion et les bons procédés. » Et en dépit des ordres de l'amiral, l'armateur dieppois continua imperturbablement ses armements pour les côtes du Brésil et de la Guinée.

Démontés par cet aplomb, les agents portugais étaient assez perplexes sur la ligne de conduite à suivre : « Achetons quatre des navires d'Ango, c'est le seul moyen de supprimer une concurrence gênante », disait l'un d'eux. — « Coulez-les à leur arrivée dans nos possessions, écrivait un autre; pas un marchand ne voudra plus armer pour cette destination, si on ne voit rien revenir; que les navires reviennent sains et saufs, au contraire, notre trafic en poivre de Malaguette est perdu. »

La cour de Lisbonne n'était que trop portée à écouter les conseils violents : la dernière opinion prévalut près d'elle. Quand la nef d'Ango, la *Michelle*, après avoir embarqué en Guinée du poivre, du musc, des défenses d'éléphants et une petite ménagerie, toucha au Brésil, au havre d' « Aster », pour achever sa cargaison, elle fut cernée par une escadre portugaise et capturée après un vif combat. Le même sort attendait, en 1532, deux autres vaisseaux d'Ango, l'*Alouette* et la *Musette*. L'*Alouette* parvint à se dégager; mais elle ne réussit point à atterrir au Brésil et dut battre en retraite, trouée par les boulets, devant une seconde flotte lusitanienne.

Sommé de rendre justice à l'armateur dieppois, le roi de Portugal ne répondit que par des « dissimulations et longueurs équippolans à ung reffus », observait plus tard François Ier. C'était apprécier admirablement la diplomatie portugaise, dont l'un des représentants les plus autorisés avait érigé en principe que, « dans les rapports avec les Français, plus on peut remettre et dissimuler, plus cela peut être utile ».

Mais, avec Ango et la pléiade de Normands qui lui était fidèle, le jeu était des plus dangereux. Les Portugais s'en aperçurent quand l'ambassade du colonel Piton, en 1533, envoyée au Maroc à l'instigation des armateurs normands, obtint des points d'appui pour notre flotte sur la côte maghrebine. J'ai raconté ici

Digitized by Google

même[1] les tragiques péripéties de cette ambassade, la mort du colonel et de ses attachés, emportés par la peste, la désertion du capitaine du *Saint-Pierre* qui portait l'ambassade, et que le triste amiral Chabot, néanmoins, récompensa, enfin le retour du vaisseau, privé de chefs, au travers de six caravelles portugaises lancées à sa poursuite.

Assurés d'un point d'appui pour leurs corsaires, les armateurs obtinrent, en novembre 1533, de nouvelles lettres de marques contre les Portugais; François Ier y affirmait une fois de plus la liberté pour tous « de naviguer sur la mer commune ». Comme pour donner l'exemple à ses sujets, il envoyait un de ses galions, le *Saint-Philippe*, au Brésil. Ses adversaires agirent avec leur fourberie habituelle; tandis qu'ils protestaient à Paris de leur innocence et réclamaient la formation d'un tribunal arbitral, ils cherchaient à épouvanter nos navigateurs au long cours par la menace de supplices horribles.

Voici quelles tortures ils imaginèrent pour l'équipage du *Petit-Lion*, de Dieppe, capturé aux Açores en 1537. Aux officiers, ils commencèrent par faire subir la cale humide, en les hissant au haut des mâts, pour les laisser retomber rudement dans la mer. Après quoi, on leur donna plusieurs fois l'estrapade; puis, leur passant autour de la tête un nœud coulant garni de clous, les infâmes serrèrent avec une telle violence cette couronne d'un nouveau genre que les yeux des malheureux prisonniers sortirent de leurs orbites. Les victimes furent enfin jetées dans la cale avec le reste de l'équipage, les panneaux du tillac furent cloués par dessus, et l'escadre portugaise cribla de boulets le *Petit-Lion* jusqu'à ce qu'il disparût, corps et biens, dans l'abîme.

C'était bien mal connaître le caractère français de croire que la cruauté est de nature à l'intimider. Elle l'exaspère plutôt et n'est pour son audace qu'un stimulant nouveau. Et les Portugais auraient pu s'attendre à une réédition de la menaçante croisière de 1531, si leur diplomatie n'avait triomphé des hésitations de François Ier.

L'amiral Brion-Chabot, auquel de nouveaux pots-de-vin de 15,000 et 16,000 écus versés par le Portugal avaient donné une éloquence communicative, finit par convaincre le roi et par lui faire sanctionner sa néfaste politique. Des patentes qu'il fallut renouveler de semestre en semestre, en mai et août 1537, en septembre et décembre 1538, en février 1539, tant les Etats de Normandie, le Parlement et la municipalité de Rouen opposaient de résistance,

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1901.

Digitized by Google

interdirent toute navigation aux possessions portugaises d'Afrique et d'Amérique.

Ango, cette fois, n'était plus le promoteur du légitime mouvement de résistance que rencontraient les ordonnances royales. Lié par sa charge toute nouvelle de lieutenant de l'amiral à Dieppe, il ne pouvait s'insurger contre son chef. Et peut-être fut-il indirectement le complice, par son abstention, du viol de ce principe qu'il avait si énergiquement soutenu et qui était l'essence de notre politique : la mer commune à tous.

Mais il avait trouvé un autre champ à son activité dans les guerres que François Ier avait engagées contre l'Espagne et l'Angleterre. Il couronna sa carrière en organisant à lui seul la plus grosse expédition navale que la France ait faite au seizième siècle. Par ses soins, deux cents vaisseaux de guerre se trouvèrent en état d'embarquer vingt-cinq mille hommes et d'écraser la flotte anglaise : et si la campagne de 1545 fut stérile, la faute en retombe uniquement sur le commandant en chef, qui était un incapable, car Ango avait tout préparé pour le succès.

Ruiné par des avances énormes que la pénurie du trésor royal empêchait de rembourser, en butte à la jalousie que son faste et peut-être sa hauteur avaient suscitée, Ango acheva tristement ses jours en 1551 au château de Dieppe, disputant jusqu'à sa dernière heure ses biens à des créanciers impitoyables. Pendant plus d'un demi-siècle, on n'entendit retentir le nom du patriote, qui avait engagé sa fortune pour soutenir l'honneur du drapeau et donner à la France un empire colonial, que dans les audiences judiciaires où était attaquée sa mémoire.

Mais l'heure éclatante de la réparation est enfin venue, et Dieppe salue aujourd'hui avec un juste orgueil l'image glorieuse de son héros.

Ch. de La Roncière.

Digitized by Google

ÉTUDES LITTÉRAIRES

LA CRISE DU ROMAN

I

Les éditeurs se lamentent. L'un d'eux me confiait ses doléances en ces termes :

— La librairie subit une crise. C'est indéniable. On a voulu en rendre responsables la bicyclette, l'automobile, en un mot le goût développé des sports. N'en croyez rien. Les exercices physiques n'exigent pas l'abandon de toute culture. Enfin, l'instruction répandue à flots devrait produire chaque jour de nouveaux lecteurs, ce qui, dans tous les cas, serait une compensation plus que suffisante. Quelle est la cause de ce déchet? La politique? Elle ne passionne les esprits qu'en apparence; comptez les abstentions, signe d'indifférence, à chaque manifestation du suffrage universel. D'ailleurs nous respectons les périodes électorales, accidents réguliers dans la vie de la nation. Déjà nous nous préoccupons de ne rien publier durant le mois de mai prochain, nous cédons la place au journal dont les élections sont un fief et un bénéfice. La science? L'histoire? Il est vrai que la crise frappe plus spécialement la littérature proprement dite, le roman. Mais le public auquel s'adressent les ouvrages de science et d'histoire est un public spécial ; ce n'est pas le grand public.

— Cependant, fis-je observer, souvenez-vous du succès récent et prodigieux de *Quo Vadis*.

— Oui, je sais bien, reprit mon interlocuteur. Ce fut un engouement, une mode. D'abord, vous l'avez dit, il s'agissait d'un étranger; un auteur français n'eût point recueilli pareil triomphe. Cherchez, je vous prie, parmi les romanciers de France, ceux qui sont en voie de conquérir la réputation; vous seriez stupéfait si vous connaissiez le chiffre restreint de leurs tirages. Ah! il y a la « pornographie. » C'est évident; cela se vend toujours; cela même nous fait une jolie célébrité à l'étranger. Mais ce n'est pas de la librairie,

Digitized by Google

je ne puis le considérer comme tel. En dehors de la pornographie, le roman est en baisse.

— C'est peut-être, dis-je, qu'Alphonse Daudet n'a pas été remplacé.

— Des Alphonse Daudet! Il y en a beaucoup aujourd'hui; seulement on ne les connaît pas, ils ne se vendent pas. *Fromont*, *Numa Roumestan*, *Le Nabab* n'auraient maintenant ni presse ni succès.

— En êtes-vous bien sûr?

— Absolument.

Sur cette affirmation, mon homme s'éloigna, visiblement affligé de mon ignorance.....

D'autre part, les romanciers se plaignent.

— La vie littéraire, m'assurait l'un d'eux, et non des moindres, devient intolérable. On nous demande plus de travail et, permettez-moi de le dire, plus de talent qu'à nos aînés. Il a suffi à Guy de Maupassant de publier *Boule-de-Suif*, à Pierre Loti d'écrire *Aziyadé*, à Paul Bourget de faire paraître *Cruelle énigme*, à Jules Lemaître de maltraiter Georges Ohnet et de s'étonner candidement de la joie de Renan, pour devenir illustres d'emblée, presque du jour au lendemain. La génération qui suivit eut déjà plus de peine. Paul Margueritte, Edouard Rod, Paul Hervieu, marquèrent le pas davantage. Et maintenant on n'avance plus au choix, mais à l'ancienneté.

Je ripostai par l'exemple de M. Pierre Louys.

— Succès de mauvais aloi, me dit-on, sinon de mauvais goût. Les jeunes, je le répète, doivent entasser les volumes pour forcer l'attention. Leur génie (*sic*) doit encore se doubler d'un sens merveilleux des affaires. Il faut qu'ils songent eux-mêmes à leur réclame. Comment pénétrer jusqu'au public? La critique n'existe plus; on ne parle plus des livres.

Il est toujours désagréable, lorsqu'on est soi-même un critique, de s'entendre dire que la critique n'existe plus. Mais je ne pus retenir mon auteur que l'injustice du sort piquait au vif.

— Le moindre vaudeville est immédiatement célébré par tous les journaux; les plus beaux romans passent presque inaperçus. Quand je publie un volume, j'attends parfois quinze jours avant de recevoir une coupure du *Courrier de la Presse*, et je crains toujours qu'elle ne soit la simple reproduction de la petite notice que l'on intercale dans les exemplaires de publicité. Pourquoi une telle différence de régime entre le théâtre et le roman? Pourquoi tout à l'un et rien à l'autre?

Et levant les bras au ciel comme s'il battait des ailes, ce génie méconnu se perdit dans la foule, dans la foule qui ne lit plus...

Digitized by Google

Et le public? Si l'on songeait un peu au public? N'a-t-il pas lieu de se plaindre, lui aussi? C'est le seul dont les plaintes ne se rédigent point par écrit. Il est vrai que son abstention est la réclamation la plus éloquente. Mais ne peut-on en savoir les causes? S'il regimbe, c'est qu'il a ses raisons, et il importe de les découvrir.

Il me fait un peu l'effet, ce bon public, de ces piétons du boulevard qui attendent au bord du trottoir le moment favorable pour traverser. C'est vainement qu'ils attendent, car le moment n'est jamais favorable. Le défilé des voitures est ininterrompu. Et mélancoliquement ils sont appelés à constater l'infinie variété du véhicule moderne : omnibus, fiacres, landaus, victorias, cabs, automobiles, tricycles, bicyclettes; à peine ont-ils le temps de les reconnaître au passage. Et ils guettent le geste impérieux et lent du sergent de ville qui, debout sur le refuge, va tout à l'heure lever en l'air son bâton blanc et, d'un seul signe qui se répercutera au loin comme les ondulations de la mer, arrêtera ce mouvement formidable. Alors ils traverseront tranquillement la chaussée.

L'encombrement de la littérature est tout pareil. Et c'est pourquoi le public n'ose plus s'y aventurer. De tant de volumes qui se succèdent avec la monotonie de la pluie, il n'a pas même le loisir de lire les titres. Et surtout il se défie. Il se défie de l'ennui, de la banalité, de l'immoralité, de l'anarchie, de la décadence, du style, du symbole, etc. Car, il faut l'avouer, sa patience a subi les plus rudes épreuves depuis quelques années. Il voudrait bien voir le sergent de ville esquisser son geste autoritaire. Cela lui donnerait le temps de passer en revue l'infinie diversité du roman moderne. Mais des sergents de ville, je veux dire des critiques, l'auteur que j'ai interrogé m'a affirmé qu'il n'y en avait plus dans la littérature. Dans tous les cas, on a oublié de les pourvoir d'un bâton blanc.

Cependant je tenterai de jouer ce rôle peu brillant. J'essaierai de dénombrer au passage l'incessant défilé des livres. Et je suis persuadé qu'en mettant un peu d'ordre dans ce chaos, si la chose est possible, nous arriverons à trouver les causes de la mévente du roman.

J'entends du roman de valeur. Et tout de suite je sens la nécessité d'une définition. Car je vois venir l'objection qu'on ne manquerait pas de me faire, si je m'engageais à l'aventure. — Estimez-vous, me dirait-on, qu'il y ait à cette mévente un inconvénient bien grave? On ne lit plus de romans, ou l'on en lit beaucoup moins? Réjouissons-nous de cette nouvelle. L'activité intellectuelle a sans doute découvert d'autres champs plus fertiles.

Digitized by Google

Le temps consacré à la lecture de telles futilités était du temps perdu. Il n'y a pas lieu de se préoccuper de cette aventure.

Or, j'estime précisément qu'il y a tout lieu de s'en préoccuper. Cette objection que vous avez sans doute entendu formuler, lecteur ou lectrice, lorsque vous fûtes surpris ou surprise, un volume à couverture jaune sur les genoux, par quelque personne sérieuse et généralement âgée de votre entourage, ne tient pas compte d'une nécessité ou, tout au moins, d'un goût invétéré de la nature humaine.

Si *Peau d'âne* m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême,

avouait La Fontaine. Dès que son intelligence s'ouvre à la connaissance de l'univers et à sa beauté, l'homme se plaît à ajouter au monde créé le monde imaginaire de ses illusions, de ses mirages, de ses fantaisies. L'enfant qui joue sort aussitôt de la réalité pour pénétrer dans la féerie merveilleuse qu'engendre avec une spontanéité de grand artiste son petit cerveau. Il fait d'un bâton un cheval, d'une pierre une maison, et d'une fleur une forêt, avec une négligence adorable, et n'allez pas mettre en doute ses chimères : il rirait de votre ignorance, et il aurait raison. A tout âge, l'homme a besoin d'entendre les récits de cette histoire universelle qui est celle des sensibilités, des passions et des mœurs, et qui relie les générations les unes aux autres. Le but fondamental de l'art est de donner des visions d'ensemble sur la vie et sur la nature, et par cette communauté de vues de réunir les hommes dans un sentiment général; par là, il élève l'âme au-dessus du particulier et de l'accidentel, il sert à révéler la vie dans sa plénitude. « Les artistes, a écrit excellemment M. Léon Daudet, ont leur mission qui n'est pas celle des soldats, ni celle des prêtres, des professeurs ni des juges, qui n'en est pas moins admirable et utile. Ils donnent à la vie, à toute la vie, son intensité, son charme et sa valeur. Ils introduisent entre les humains non point une fraternité, chose impossible, mais une parenté d'émotions, brève, miraculeuse et sans but défini qui augmente « indirectement » la somme de la bonté et de la joie sur terre. Ils donnent au réel de l'espace, et au rêve de la consistance... »

Un essayiste, frappé, comme je le suis, de la déchéance du roman contemporain, parlait dernièrement de la mort prochaine de cette forme de littérature. Mais cette forme littéraire ne peut pas mourir; comme le phénix, elle renaîtrait plutôt de ses cendres. Elle est née avec l'humanité et ne mourra qu'avec elle. Qu'elle se confonde aux premiers âges avec les contes et les légendes,

Digitized by Google

puis avec les épopées, il n'importe : c'est déjà le roman. Qu'aux époques trop civilisées, elle fasse concurrence à la philosophie, à l'histoire, à la psychologie, et trop souvent aussi à la physiologie, il n'importe encore : c'est toujours le roman. C'est un genre malléable et flexible qui s'adapte aux temps et aux pays. Par le moyen d'une fiction, il contient la réalité et y joint le rêve.

Puisqu'il nous faut des romans, — car les hommes ne s'adressent au passé que dans un certain état de culture et préfèrent aux anciens les livres modernes qu'ils sentent plus près d'eux, en contact plus direct, plus immédiat avec leur intelligence, — puisqu'il nous faut des romans, nous avons donc le plus grand intérêt à ce qu'ils soient bons. Les nôtres, ceux d'aujourd'hui, le sont-ils? Pourquoi les lit-on moins? Et que lit-on à la place? Autant de questions auxquelles il faut répondre.

II

Vasari, dans son *Histoire des peintres*, conte cette anecdote plaisante :

Le peintre Mariotto Albertinelli, qui fut l'ami de Baccio della Porta et eut l'honneur d'être chargé par celui-ci, devenu Frà Bartolommeo, de terminer son tableau du *Jugement dernier*, était un gai compagnon, amateur de bonne chère et de vifs propos. Mais il avait l'épiderme sensible et supportait malaisément la contestation. Les satires et les moqueries, en grand usage parmi les artistes de ce temps, l'éloignèrent bientôt de la peinture et il résolut de chercher un genre de vie plus paisible. Il ouvrit donc une taverne claire et bien approvisionnée, et la tint en personne. A ceux qui s'étonnaient de son changement d'existence, il répondait joyeusement qu'il exerçait enfin un art où il ne rencontrait point de critique, et il ajoutait que cet art qu'il avait adopté créait la chair et le sang, tandis que celui qu'il avait abandonné se contentait de les imiter. Pour son bon vin, il s'entendait louer tous les jours; jadis, le blâme seul le poursuivait...

Tel fut le pouvoir de la critique sur un artiste du quinzième siècle. Que ne peut-elle aujourd'hui muer tant de méchants écrivains en bons commerçants et industriels? L'abondance de la production littéraire menace de devenir un fléau. Là est la première cause de la mévente des livres. *On ne lit plus, parce qu'on a trop à lire, parce qu'on ne sait plus que lire.* Alors qu'il ne paraissait qu'un roman en 1850, il en paraissait dix en 1880, et il en paraît cent aujourd'hui. Une statistique nous révélait tout récemment le chiffre des volumes parus en France

Digitized by Google

durant une année. Je crois me souvenir qu'il dépasse quarante mille. Nous sommes submergés sous le papier imprimé. Tous les doigts sont tachés d'encre, et même la plupart de ces petits doigts roses que l'on n'osera bientôt plus porter aux lèvres. Car les dames se sont mises résolument à la littérature, et avec cette facilité qui les autorise à prononcer dans le même temps deux fois plus de paroles que les avocats les plus verbeux.

D'où vient cette manie d'écrire? De la vanité des uns et de l'industrie des autres. Autrefois, les auteurs, plus rares et d'ailleurs poussés par une vocation irrésistible qui rencontrait pour s'affirmer les obstacles les plus pénibles, tels que la faim, l'hôpital, le mépris public et la haine des sots, finissaient par grouper autour de leurs œuvres, dans l'ensemble du pays, une classe d'amateurs instruits et intelligents, qui savouraient dans la lecture un plaisir de dilettante et se contentaient d'avoir du goût. Aujourd'hui, il n'y a plus d'amateurs. Tous les amateurs, sans exception, écrivent et portent triomphalement leurs manuscrits chez le libraire. De sorte que maintenant les écrivains se lisent entre eux. On devine avec quelle sympathie.

Ces amateurs qui, jadis, achetaient les livres, prétendent aujourd'hui les recevoir gratuitement des auteurs avec de belles dédicaces à leur louange. L'impôt du livre est devenu très onéreux. Le malheureux écrivain qui compte sur ses amis, sur ses relations, sur ses admirateurs, pour placer un certain nombre de volumes, ne doit pas tarder à comprendre qu'admirateurs, relations et amis n'achètent plus, mais reçoivent. Et comme sa vanité dépasse son âpreté, il donne. Il donne avec fureur, mais il donne. Ajoutez que ces amateurs, répandus un peu partout sur le territoire, étaient les guides naturels et autorisés des autres lecteurs. Ils faisaient la loi. Ils contribuaient à imposer les réputations. On comprend quels précieux services ils rendaient aux lettres. Quand je dis qu'il n'y en a plus, j'exagère. Mais il y en a beaucoup moins, et ceux qui subsistent encore tendent à revêtir l'auguste originalité des types disparus. Nous devons cette disparition regrettable au sot esprit d'égalité que répand une démocratie. Chacun se croit aujourd'hui capable de diriger l'Etat et d'écrire un chef-d'œuvre immortel.

Dans notre temps utilitaire, cette vanité devait susciter une industrie. C'était inévitable. Nous avons vu cette industrie se développer d'une façon inquiétante. Cependant elle n'est pas prospère, et elle tue la noble industrie du livre. Que doit faire un éditeur lorsqu'un de ces amateurs vient le trouver dans son cabinet, un manuscrit à la main? Il n'y a pas de doute

Digitized by Google

possible : il doit le soumettre au régime commun, c'est-à-dire prendre le manuscrit et le remettre à son lecteur ou à son comité de lecture. Si l'ouvrage est bon, que l'éditeur le publie à ses risques; alors il a intérêt à la vente, au succès, et par ce risque même, sa profession s'ennoblit, cesse d'être un commerce ordinaire, devient une sorte de collaboration efficace de la littérature. Au lieu de cela, que se passe-t-il? Je ne veux pas citer de noms propres, et je me hâte de rendre l'hommage qu'ils méritent aux éditeurs qui ont gardé le fier orgueil de leur maison, et dont le nom seul est pour un auteur une garantie. Mais ceux-là seront les premiers à m'approuver, car les procédés mercantiles de leurs confrères moins scrupuleux les atteignent par contre-coup. On fait donc payer à l'amateur l'édition de son livre. Et dès lors, qu'importe que ce livre soit bon ou mauvais, qu'il se vende ou qu'il ne se vende pas? L'opération est purement commerciale. Elle ne procure pas de très gros bénéfices, mais elle en donne de certains, et le commerçant français a toujours craint les risques. Nous sommes aujourd'hui encombrés de romans d'amateurs. Si l'on connaissait tous les secrets des libraires, on serait stupéfait de leur nombre. Et ce nombre s'accroît chaque jour, en proportion directe de l'accroissement de la vanité. Le bourgeois ne se contente plus d'être gentilhomme; il veut être artiste, et croit que cela s'achète.

Si la rage d'être imprimé ne causait de préjudice qu'à la bourse de celui qu'on imprime, le mal ne serait pas grand. Mais le résultat est beaucoup plus considérable. Les beaux livres sont aujourd'hui perdus dans le flot grossissant des non-valeurs. Les critiques le savent bien; mais nous verrons dans un instant qu'on ne les écoute guère. Dans la pile des nouveautés, ils ont bien vite fait de découvrir les quelques romans durables, ou tout au moins intéressants à lire. Ils peuvent en omettre, et la plupart du temps, c'est le nombre qui en est la cause. Du moins, ils n'en proposent pas à la lecture de franchement mauvais. Par là, ils ne discréditent pas les lettres.

Mais la critique a dû céder le pas à la réclame de librairie. C'est encore un phénomène moderne, et il le faut déplorer. La critique littéraire est exilée des journaux ou reléguée dans les bas-fonds. Elle se maintient à grand peine dans les Revues. Or, dans les périodiques, la réclame s'étale sans honte. Elle crochète la mémoire du lecteur qui, passant devant un étalage de librairie, s'arrêtant, en voyage, devant les bibliothèques des gares, cherche d'instinct le volume dont il a déjà vu le titre imprimé. Et qu'arrive-t-il? Ce lecteur dupé jure qu'on ne l'y reprendra plus. Le volume qu'on lui

Digitized by Google

vantait avec ce cynisme particulier à la fatuité de notre temps d'arrivistes l'a ennuyé. Au lieu d'acheter deux, trois, quatre romans nouveaux, il achètera des mémoires historiques, ou il aura recours à ces réputations de tout repos qui ne le tromperont pas; il prendra un roman de Balzac ou d'Alphonse Daudet, un recueil de nouvelles de Maupassant, et il laissera les jeunes dans leur obscurité. En agissant ainsi, il fera preuve d'intelligence.

Le livre d'amateur et la réclame sont donc extrêmement funestes, l'un au livre d'écrivain et l'autre à la critique. Pour enrayer les maux qu'ils occasionnent, il faudrait, d'une part, que les éditeurs se rendissent à cette vérité : la surproduction nuit à la vente des livres, comme la production mauvaise; il y a plus d'argent à gagner, puisqu'il s'agit d'argent, à publier peu de romans, après les avoir soigneusement triés, et à les suivre dans leurs voyages à Paris, en province et à l'étranger, au lieu de s'en désintéresser totalement, après en avoir retiré un mince profit. D'autre part, — et ceci est plus difficile, parce que la défense de la beauté ne peut y apporter d'argument pratique, — il faudrait obtenir des directeurs de journaux que la réclame ne précédât pas la critique, ne se substituât pas à elle, et les persuader qu'il est de l'honneur d'un journal français d'avoir des opinions morales et littéraires tout comme des opinions politiques. Un syndicat d'éditeurs pourrait peut-être obtenir une publicité plus efficace, une protection de la production littéraire. Mais ces éditeurs devraient évidemment commencer par s'imposer des guides à eux-mêmes pour le choix de leurs auteurs, avant d'en réclamer pour ces lecteurs dont ils vivent, — dont ils meurent aujourd'hui, — et que chacun prend à tâche d'aveugler.

Surproduction et réclame : voilà deux maladies de notre librairie. Nous avons trop d'auteurs. Que ne peut-on en licencier une bonne moitié, ou même les trois quarts, et les exhorter à défricher, à coloniser, à utiliser, enfin, en des professions plus pratiques, une intelligence qui n'était pas de toute nécessité vouée à l'art! Ils y trouveraient plus de bonheur. Et quel plaisir ils nous feraient par surcroît en cessant d'écrire! De plus, nos meilleurs auteurs écrivent trop. Ils publient à tour de bras. Leurs ouvrages sont lâchés, bâclés. Ils ne marchent même plus à l'heure, mais à la course. Ils me rappellent un trait de la vie du Pérugin. Celui-ci était parvenu à une telle rapidité dans l'exécution des commandes, qu'un soir, du haut de l'échafaudage, il répondit à sa femme qui l'appelait pour dîner : « Sers la soupe; moi, pendant ce temps-là, je vais encore peindre un saint. »

Digitized by Google

III

J'arrive à une autre plaie du roman contemporain. Elle est hideuse, et je n'en parlerai pas sans prudence. Il s'agit, hélas! oui, de la pornographie. Comment la passer sous silence quand elle envahit les étalages et racolle les passants par le moyen des titres et des couvertures? Vous flânez au boulevard, vous vous arrêtez un instant devant une librairie pour regarder les nouveautés, qu'apercevez-vous aux meilleures places? *l'Orgie romaine*, *la Proie*, *Rires*, *sang et voluptés*, *Luxuria*, *Encyclopédie amoureuse*. J'en passe, et des pires. En ces matières, la circonspection est de rigueur. Aussi bien ces citations suffisent à éclairer ma démonstration, et il est inutile que d'autres noms soient cités. Le titre ne tirant pas assez le regard, paraît-il, on a eu recours à la couverture. Elle représente généralement des personnes qui se parlent de près, de très près, et qui sont déshabillées chez le dernier faiseur. Quand M. le sénateur Bérenger entreprit d'assainir la rue, d'en permettre l'accès sans danger moral et sans honte aux femmes, aux jeunes filles, aux enfants, on le cribla d'épigrammes et d'outrages, et même l'on imagina de le couvrir de ridicule en l'affublant du sobriquet de *Père la Pudeur*. Rien n'est plus difficile en France que de s'attaquer aux mauvaises mœurs; immédiatement vous êtes qualifié de tartuffe, de clergyman, et l'on donne à entendre que votre attitude vertueuse dissimule la plus complète ignominie. C'est enfantin. Et il ne s'agit pas ici que de morale, il s'agit encore de protéger l'art français, la littérature française, indignement ravalés par cette contrefaçon méprisable et dangereuse qui les compromet à l'étranger, en province, à Paris même, où l'on affecte de les traiter avec courtoisie, mais comme des vices aimables et non comme de nobles excitations à la vie.

Ici, il n'y a pas mévente, mais excès de vente. Pour avoir respiré ces fleurs trop fortes, la littérature risque d'être empoisonnée. Elle a besoin d'air pur; elle étouffe, elle se meurt. Et son malaise est le signe d'un empoisonnement général. N'est-ce point Proudhon qui, arrêté devant un de ces étalages qui débordent sous le flot de ces spécialités, murmurait : « Un pays qui possède une telle littérature est perdu »? Car il ne faudrait pas croire, comme l'affirmait Guy de Maupassant dans la préface des *Lettres de Flaubert à George Sand*, qu'il n'y a rien de commun entre l'ordre social et les lettres. Ce divorce est nuisible à l'un comme aux autres. J'ajouterai qu'il ne le fut jamais autant qu'à notre époque démocratique, où l'instruction est répandue sans le contrepoids nécessaire de l'éducation

Digitized by Google

morale, où le journal et le livre vont chercher des lecteurs jusque dans les villages. Un des penseurs les plus sincères de notre temps, M. Izoulet, l'a dit : « Il faut craindre de forger des têtes pensantes à des âmes déloyales. Avant d'armer les bras, il faut changer les cœurs. » Il n'y a guère de littérature où l'on ne puisse relever d'ouvrages de cette catégorie. Mais autrefois, leurs éditions étaient réservées à ce public blasé qui trouve dans la corruption même un galant élément d'art. Leur influence ne s'exerçait guère au delà d'un public restreint. Le danger actuel réside précisément dans l'extension de cette influence. Ces ouvrages s'adressent au grand public, cherchent le succès populaire. Et, symptômes fâcheux de décadence, ils trouvent ce public et ce succès. De même qu'ils s'étalent sans honte aux devantures, on les achète sans pudeur. Ils énervent les caractères, ils dégradent les sentiments; ils tuent cette vertu des peuples forts et des individualités énergiques, la chasteté.

J'ai dit que la séparation de la vie sociale et de la littérature était nuisible à la vie sociale, j'ajoute qu'elle ne l'est pas moins à la littérature. Dans une étude générale sur le *Mouvement littéraire au dix-neuvième siècle*, M. Brunetière a soutenu cette thèse : « Il faut, ajoute-t-il, que l'art et la vie soient mêlés, sous peine de n'être plus, l'art qu'un baladinage, et la vie qu'une fonction de l'animalité. S'il faut qu'ils soient mêlés, il faut donc, en second lieu, que l'art, pour cela, soit comme une imitation de la nature et de la vie... Et il faut, en troisième lieu, que cette imitation de la nature et de la vie, trop souvent faite par nos naturalistes... dans un esprit d'orgueil et d'ironie, le soit, au contraire, dans un esprit d'indulgence, pour ne pas dire de charité... » Et Ruskin, unissant et quelquefois brouillant un peu les questions esthétiques et sociales, mais avec quelle magnifique éloquence! écrit : « Il n'y a pas eu jusqu'ici d'exemple d'un peuple réussissant dans les nobles arts, et cependant chez qui les jeunes gens étaient frivoles, les vierges faussement religieuses, les hommes esclaves de l'or, les mères esclaves de la vanité. De tout le marbre des collines de Luino jamais une pareille nation ne pourrait former une statue digne de se dessiner avec fierté sur les fonds des cieux. »

Lorsque la sensualité devient l'unique élément de l'art, elle ne tarde pas à le ruiner. Il lui faut peu de temps pour consommer sa décadence. Nous en avons eu tout récemment sous les yeux un exemple frappant. M. Pierre Louys a débuté, il y a quelques années, avec *Aphrodite*. Il conquit aussitôt la réputation. La devait-il à la forme harmonieuse et charmante de ce dangereux ouvrage, ou bien aux tableaux licencieux qu'il contenait? Sans doute cette jeune

Digitized by Google

gloire ne fut pas sans alliage. Elle se maintint quelque temps, tandis que paraissaient *les Chansons de Bilitis*, de date plus ancienne, et *la Femme et le Pantin*, roman d'une chaude couleur espagnole. Elle vient de sombrer avec *les Aventures du roi Pausole*. Certes, ce dernier livre ne le cède en rien à ses aînés sous le rapport de la liberté et de l'audace voluptueuses. Mais il sert à démontrer la monotonie et la pauvreté de l'inspiration qui prend la débauche pour muse. Il est effroyablement ennuyeux. Il renferme en lui-même la punition des lecteurs qui l'achètent. A parler franc, il est insipide. Aucune autre épithète ne peut lui convenir davantage, et c'est précisément celle qu'il pensait le moins mériter. On ne sait qu'en dire, excepté ce mot. M. Pierre Louys devra beaucoup travailler pour retrouver l'estime des lettrés. C'est la seule, je suppose, à laquelle il tient, et voici qu'il la perd. Ce trait est fort significatif : chose inattendue, sa moralité est sévère.

Le mal date de loin. A la fin du second Empire, les honnêtes gens se plaignaient déjà des étalages scandaleux des libraires. Que doivent-ils dire aujourd'hui ? L'école réaliste, en matérialisant l'art systématiquement, en substituant en quelque sorte la physiologie à la psychologie, l'homme physique et ses maladies à l'homme moral et ses nobles douleurs, en faisant aux sens enfin une part prépondérante, favorisa, peut-être inconsciemment, cette spéculation sur la sensualité humaine qui devient aujourd'hui l'une des branches de l'industrie et envahit la littérature transformée en marché.

L'exemple vient de haut. *Le Lys rouge* de M. Anatole France, *l'Automne d'une femme* de M. Marcel Prévost, *l'Enfant de volupté* de M. d'Annunzio, et combien d'autres qu'il est inutile de citer, tirent de la sensualité une beauté troublante, et semblent le proclamer avec orgueil. Et, nouveau danger, ces livres d'une grâce perverse détachent le lecteur des ouvrages d'une autre manière, car toute autre manière paraît désormais fade auprès de la leur. Je n'entends point restreindre le vaste champ de l'art, et je prétends, au contraire, que ceux-là le restreignent qui l'asservissent à la seule volupté, semblables au sculpteur qui taillant dans le marbre la fière nudité de quelque déesse antique, voilerait son visage, fleur merveilleuse dont il ne fixerait que la tige, son visage dont les yeux reflètent l'univers épars et les cieux.

Stendhal définissait le roman « un miroir que l'on promène le long du chemin ». Il n'en faisait pas une glace d'alcôve.

Digitized by Google

IV

Le problème commence à s'éclaircir. Nous avons touché du doigt la faute lourde des éditeurs qui publient trop de romans, et nous avons écarté cette foule d'amateurs et de méchants écrivains qui transforment la littérature en un véritable champ de foire. Enfin nous avons isolé comme il convenait cette littérature spéciale dont la publicité malsaine est regrettable.

Et maintenant mettons face à face le public et les auteurs de valeur qui ont résisté aux précédentes éliminations. Pourquoi l'action de ceux-ci a-t-elle diminué sur celui-là? Le phénomène est d'une vérité incontestable, si l'on examine de haut le roman contemporain. Alphonse Daudet, M. Zola, avant sa décadence présente, ont connu des succès plus considérables que Maupassant, que M. Anatole France, M. Pierre Loti ou M. Paul Bourget. Ceux-ci ont dépassé les Edouard Rod, les Paul Margueritte, les Paul Hervieu, dont les tirages dépassent ceux des Maurice Barrès, des Paul Adam après qui l'on ne voit aucun nom s'imposer avec éclat. Les maîtres du roman disparaissent ou s'épuisent; ils ne sont pas remplacés. Leur gloire s'émiette en cent glorioles. On peut invoquer, m'objectera-t-on, une différence de talent? Mais, d'abord, on ne peut l'invoquer dans tous les cas. Et puis, le talent ne serait pas encore une explication. L'influence des lettres depuis deux siècles s'accroît, se propage, et tout à coup la voilà qui diminue. Pourquoi?

Pourquoi? Parce qu'il y a aujourd'hui séparation entre le public et les romanciers par la faute, et par la faute unique de ces derniers. Il y a séparation, en premier lieu, dans le choix des sujets et des personnages, et en second lieu dans les habitudes d'esprit et de sensibilité. Je voudrais examiner successivement ces deux points de vue.

Notre époque a créé une classe nouvelle d'individus, celle des gens de lettres. Entendons-nous. On trouve en tout temps, et l'on admire, des artistes qui ont voué à l'art leur vie entière, et ce n'est pas trop d'une vie pour réaliser sur la toile, le marbre ou le papier son rêve intérieur de beauté ou son observation des mœurs. Mais ces artistes ne se détachaient point des autres hommes; ils ne concevaient pas l'existence différemment; ils étaient simples, cordiaux et sans vanité. Ils se confondaient avec les artisans, les ouvriers, tous ceux qui, gagnant leur vie à la sueur de leur front, représentent la vaste et émouvante humanité. Nos hommes de lettres, au contraire des peintres de l'Italie et des Flandres, des

Digitized by Google

écrivains du dix-septième siècle, se sont constitués en classe à part, singulière et arrogante. Ils traitent de gré à gré avec *le monde*, autre classe spéciale. Ils sont devenus en quelque sorte des maniaques d'orgueil et de littérature. Rien ne les rattache plus à la vie sociale. Ils transposent les sentiments qu'ils éprouvent ou qu'ils observent. Ou plutôt ils n'éprouvent et n'observent que des sentiments littéraires. Edmond de Goncourt, avec sa courte vanité de lettré, représente assez bien cette petite classe. Le temps lui donne la majesté d'un symbole. Se rappelle-t-on ce passage burlesque de son journal où il mentionne l'assassinat du président Carnot et y voit une malice du destin pour étouffer le succès d'un de ses volumes qui venait de paraître? Sans doute, celui-là dépasse la commune mesure. C'est un type, une entité. Mais il étale les défauts communs à l'espèce, quand la plupart les dissimulent habilement.

Cette espèce ne vit qu'à Paris, c'est-à-dire dans un milieu surchauffé, artificiel, où les cerveaux subissent une certaine déformation. Je ne sais quel auteur du siècle dernier, amoureux de la campagne et ennemi des villes, comparait les hommes aux pommes qui pourrissent quand on les met en tas. « Le Parisien, dit un chroniqueur, ne marche pas, il court; il ne boit pas, il s'empoisonne; il ne respire pas, il s'asphyxie; il n'économise pas, il gaspille; il ne s'amuse pas, il s'énerve; il n'admire pas, il s'engoue; il ne réforme pas, il révolutionne; il ne vit pas, il se tue. C'est pour ces motifs qu'il méprise la province qui lui demande simplement de la laisser respirer, travailler, dormir, vivre en paix et à sa guise. » L'homme de lettres s'applique à être Parisien. Bien rare est celui qui se souvient de ses origines, et peut répéter ces amoureuses paroles de Guy de Maupassant : « J'aime mon pays parce que j'y ai mes racines, ces profondes et délicates racines qui attachent l'homme à la terre où sont nés ses aïeux, qui l'attachent à ce qu'on pense et à ce qu'on mange, aux usages comme aux nourritures, aux locutions locales, aux intonations des paysans, aux odeurs du sol, des villages, de l'air lui-même. » Au contraire, l'homme de lettres aspire à faire partie du Tout-Paris et écrit pour plaire au Tout-Paris, cet assemblage étrange d'hommes du monde, de critiques, de boursiers, d'artistes, de modistes, de danseuses, d'étrangers, etc., que dénombrait si plaisamment M. Alfred Capus dans une ancienne chronique.

Les romanciers écrivent pour ce public extraordinaire. Comment, dès lors, leur demander des ouvrages simples et naturels? C'est à peu près comme si l'on voulait utiliser une ménagerie pour labourer la terre. Et ce sont, en effet, de véritables bêtes

Digitized by Google

de ménagerie, des curiosités, de ces monstres qu'exhibe Barnum au Champ de Mars, ces personnages que nous peignent tant de romans contemporains et qu'ils décorent du beau nom d'hommes. M. Alfred Capus a pu étudier sur lui-même le petit travers du romancier moderne. Car ses livres, *Faux départ*, *Qui perd gagne*, nous promènent dans un monde stupéfiant de journalistes, d'agents de publicité, et de coulissiers, et vont du tripot à la campagne sans qu'on distingue bien nettement le changement de décor. Veut-on la première phrase de *Qui perd gagne?* La voici : « En 1887, Farjolle se décida à épouser sa blanchisseuse. A l'âge de trente ans, c'est une des plus graves résolutions que puisse prendre un homme. » Et tout le roman est écrit dans ce style de procès-verbal, où l'ironie apparaît à peine, se dissimule si habilement que nous finissons par ne plus nous étonner de rien, et par ne plus voir que des nuances sans importance entre l'honnêteté, l'indélicatesse et l'escroquerie, tant les patagonistes de cette aventure, qui peut être *bien parisienne*, mais qui, à coup sûr, n'est pas humaine, glissent avec légèreté et décence de l'une à l'autre.

M. Alfred Capus n'est point du tout une exception. Je cite au hasard parmi les romans qui firent quelque bruit récemment. Ouvrez, ou plutôt n'ouvrez pas si vous aimez à retrouver dans les livres l'émouvante beauté des sentiments profonds et sincères, — ouvrez, si vous cherchez le tableau de la société spéciale et quelque peu faisandée que peut offrir tel ou tel coin de Paris, — *la Petite classe*, de M. Jean Lorrain; *Chez les snobs*, de M. Pierre Veber; *les Souvenirs du vicomte de Courpière*, de M. Abel Hermant; *la Croix de Malte*, de M. Marcel Boulenger; *le Mari pacifique*, de M. Tristan Bernard. Je prends cette liste au hasard. Je pourrais la continuer interminablement. Notez que ce sont là ouvrages très différents, mais ouvrages de valeur. La première moitié du dernier est même tout à fait charmante, tant que les personnages en sont ordinaires, et que leurs manies sont communes; dès que l'auteur commence à outrer, il cesse d'écrire un roman de mœurs. Il a cédé à l'attrait de la caricature, et son livre s'en ressent.

Et ne croyez pas que ces écrivains se plaisent dans la peinture du monde spécial et abominable à laquelle ils se vouent. La critique qu'ils en font est acerbe et pointue, parfois très amusante. Amusante pour le grand public? Nullement. Amusante pour les trois ou quatre cents personnes qui connaissent leur sujet par le menu, et le peuvent comparer à la réalité. Et comme cette réalité est particulière, elle change constamment. C'est pourquoi leurs ouvrages datent si vite. Les honnêtes gens n'y comprennent goutte. Ce n'est pas leur affaire de comprendre en cette occasion. Voici donc des

Digitized by Google

romanciers qui s'étonnent de ne pas pénétrer jusqu'au grand public, et qui font tout ce qu'ils peuvent pour l'écarter d'eux. La conséquence est pourtant d'une aveuglante logique. Que ne méditent-ils cette définition de Tolstoï : « L'art est une activité humaine qui consiste en ce qu'un homme exprime consciemment aux autres, au moyen de certains signes extérieurs, les sentiments qu'il a ressentis, et en ce que ses semblables se pénètrent de ces sentiments et les revivent. » Comment espéreraient-ils que nous revivions des sentiments qui nous sont aussi complètement étrangers, nous autres lecteurs, qui sommes parfaitement capables d'éprouver des sensations humaines, de reconnaître en nous la qualité de la sensibilité contemporaine et autour de nous la marque générale des mœurs contemporaines, mais qui sommes incapables de nous intéresser à une sensibilité aussi dévoyée, à des mœurs aussi spéciales dont parfois, dont souvent nous ne connaissions même pas l'existence?

V

Il y a donc rupture entre le public et les romanciers dans le choix des sujets et des personnages. Il y a rupture encore dans leurs habitudes d'esprit et de sensibilité. Je voudrais essayer de dissiper tous ces malentendus.

Quel est le ton à la mode chez nos romanciers? C'est un mélange, d'ailleurs assez savoureux, d'ironie légère ou cruelle, d'ardeur sensuelle, de sécheresse de sentiments, de scepticisme moral et social. Ils prennent cette ironie pour de l'élégance, cette ardeur pour du tempérament, cette sécheresse pour de la réserve, ce scepticisme pour de la philosophie. Et ils donnent au public français exactement ce que celui-ci déteste le plus. M. Anatole France a beaucoup contribué, par son style enchanteur, à mettre ce ton à la mode; il a réussi à faire « passer cette muscade ».

Ils se trompent tout à fait. Le lecteur n'aime pas l'ironie. Et même les femmes, pour la plupart, ne la comprennent pas. Elles en sont vite agacées, énervées, et bientôt jettent le livre. C'est même ce qui explique le succès de tant de femmes écrivains. Mme Lecomte de Moüy, Mme Daniel Lesueur, Mme Jean Bertheroy, ne se servent jamais de cette forme d'esprit. Sans doute, elles ne sauraient point s'en servir. Mais cette ignorance leur fut infiniment profitable. Elles réussirent là où tant de romanciers masculins échouèrent. Elles se firent très vite un public. Car les femmes sont un grand public. Dans notre temps d'hommes d'affaires, elles composent même la majeure partie des lecteurs. Les pères, les maris, les frères, lisent peu, et souvent lisent ce que leur entourage leur

Digitized by Google

présente. Un auteur qui s'adonne à l'ironie atteint bientôt les limites de son succès. Je mets à part l'ironie affectueuse, jamais déconcertante, d'Alphonse Daudet. A celle-là, on ne se laisse pas prendre. Le lecteur n'aime pas être dupe. S'il l'est une fois, son plaisir est gâté. Et la crainte de l'être corrompt d'avance son plaisir. Il veut croire, selon la formule populaire, que « c'est arrivé ».

Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Si je doute une fois de vos larmes, de vos sourires, si je ne sens pas dans vos ouvrages le frémissement d'une passion qui vous a vous-même agité, je cesse immédiatement de m'y intéresser. Comment voulez-vous que j'aime vos personnages si vous en êtes vous-même détaché? L'ironie peut être une pudeur. Elle peut cacher la profondeur des sentiments que l'on veut dissimuler à la foule. L'emphase et la déclamation impliquent quelque grossièreté de nature dont le spectacle incline volontiers à l'ironie. Ainsi l'emphase et la déclamation romantiques provoquèrent dans la littérature une réaction. Après avoir abusé des grands mots en toute occasion, on craignit même de les prononcer quand ils eussent été à leur place. Et sans doute, c'est une probité que de ne pas employer des paroles qui dépassent la pensée. Il y a aussi une honnêteté du terme. Mais, pour ne pas risquer d'aller au delà de la vérité, il ne faut pourtant pas demeurer en deçà.

Seulement l'ironie dans le roman contemporain ne provient point ou ne provient que rarement d'une sensibilité trop délicate, trop fine, rebelle à toute manifestation extérieure. Elle correspond trop souvent à une véritable sécheresse du cœur. On le devine à bien des symptômes. La culture des pensées artificielles, les habitudes littéraires, le snobisme, le parisianisme, la fréquentation d'un monde éloigné de la nature et de la vie simple, tout écarte nos auteurs de l'observation des sentiments sincères et spontanés qu'éprouvent encore la plupart des hommes. Ils ne font plus que de l'orfèvrerie sentimentale, toute chargée de pierres précieuses habilement travaillées. Mais les émeraudes ne sont point la prairie, les saphirs ne sont point le ciel, les rubis ne sont point le sang, et les perles ne sont point les larmes.

Dans la préface de *la Canne de jaspe*, l'un de nos écrivains les plus habiles dans l'art de ciseler la forme comme une garde d'épée destinée à demeurer au fourreau, M. Henri de Régnier, annonçait : « Il y a là des épées et des miroirs, des bijoux, des robes, des coupes de cristal et des lampes, avec parfois, au dehors, le murmure de la mer ou le souffle des forêts. » Et l'on admire, en effet, là comme dans les autres romans du même auteur, la

Digitized by Google

lumière des lampes, la soie des robes, l'éclat des miroirs et l'éclair des épées, mais on n'y entend guère le bruit que fait le vent dans les arbres ou sur les flots, le tumulte de l'amour dans les âmes palpitantes. M. de Régnier aligne spécialement de belles phrases. Il le sait et s'y applique. Il excelle à rendre par le détail de beaux décors où passent sans se presser des personnages luxueux. Mais, en le lisant, on a constamment cette impression singulière que ce sont là décors de théâtre et personnages d'opéra. Il n'embrasse pas les hommes d'une chaude étreinte, il craindrait trop de friper sa cravate. Il nous présente avec un art accompli des images agréables. Son style est travaillé comme ces coupes que ciselait Benvenuto Cellini; mais le vin qu'il nous offre, loin de nous verser des flammes dans les veines, nous glace comme un sorbet à la neige.

A cette ironie, à cette sécheresse, qui distinguent nos auteurs les mieux doués, ajoutez un scepticisme moral et social qui froisse tout autant le public. Dans une conférence sur le *Besoin de croire*, M. Brunetière disait que nous croyons comme nous respirons. Nous cherchons dans les livres un peu plus d'air et un peu plus de lumière. Notre époque haletante, oppressée, consciente de ses maux et rebelle à s'y résigner, n'a que faire des dilettanti et des sceptiques. D'instinct, elle se tourne vers les croyants. L'idéal socialiste a failli la séduire, parce qu'elle y voyait une foi. Or elle ne découvre chez nos romanciers qu'une inquiétante anarchie morale. Si encore elle les sentait souffrir de cette anarchie? Mais elle se rend compte qu'ils s'y complaisent, qu'ils en respirent avec délices les fleurs empoisonnées comme ces convives de l'empereur Héliogabale qui admiraient la pluie de roses destinée à les ensevelir. Il ne serait point malaisé de montrer l'anarchiste sous le romancier mondain en prenant les ouvrages de M. Paul Hervieu, de M. Abel Hermant, de M. Marcel Prévost avant qu'il ne s'éprît des *Vierges fortes*, après avoir célébré celles qui ne le sont qu'à demi.

Tels sont les malentendus qui séparent nos romanciers du public. Ils écrivent pour une classe, pour une *petite classe*. Ils mettent dans leurs œuvres leur esprit, leurs sens mêmes, ils n'y jettent pas leur cœur. Or le franc succès ne peut aller qu'à ceux qui parlent à la foule en toute franchise et simplicité. Le vers d'Alfred de Musset dans les *Stances à la Malibran* :

> C'est cette voix du cœur qui seule au cœur arrive,

demeure la formule même de l'art du roman. Il faut qu'on sente un homme parlant à des hommes. Sans doute, il faut qu'aupara-

Digitized by Google

vant cet homme ait pensé, senti, vécu, qu'il ait entendu gronder dans son cœur le tumulte des passions humaines afin que le lecteur en perçoive dans son œuvre l'écho sonore et émouvant.

VI

Un correspondant autorisé m'écrivait au sujet de *l'invasion étrangère dans le roman contemporain*[1] : « ... Si nos romanciers ignorent les charmes de l'exportation et voient baisser, même sur les bords de la Seine, leur popularité, n'ont-ils pas mérité cette déchéance? Vous nous signalez plusieurs de leurs défauts; vous auriez pu aussi leur reprocher leur culte soi-disant artistique mais toujours intéressé pour la pornographie (c'est fait), je crois surtout qu'enfoncés dans leur parisianisme et aveuglés par leur snobisme, ils n'ont rien compris à l'évolution actuelle des idées. Les hommes de notre temps veulent trouver dans les livres qu'ils feuillettent le reflet de leurs préoccupations sociales et de leurs angoisses religieuses. Les romanciers français ne leur fournissant que des histoires d'alcôves ou de théâtres, ils sont allés chercher ailleurs, par delà les frontières, des livres d'énergie, des pages de pitié, des émotions religieuses. »

Nous verrons tout à l'heure que les hommes de notre temps veulent encore et surtout trouver dans les livres ce que les hommes de tous les temps y ont toujours cherché : la vie humaine dans son inquiétude et sa vérité. Mais il serait injuste de ne pas signaler les efforts tentés par un certain nombre de romanciers pour pénétrer dans une voie nouvelle, celle du roman social. Les uns y sont venus poussés par les préoccupations de notre époque dont ils sentaient le poids sur leurs propres épaules, les autres y ont été attirés par l'espoir d'un rajeunissement de leur renommée. Et s'ils ont souvent échoué, c'est qu'ils ont étouffé l'intérêt et la vie sous l'abondance des thèses et des idées, comme un arbre succombe sous l'excès de ses fruits.

M. Zola écrit *les Quatre Evangiles*. L'orgueil est un mauvais conseiller. On a pris leurs noms aux disciples du Christ pour en affubler de mornes entités dépourvues de chair et de sang. Mais on a omis de leur prendre la charité, la simplicité et l'humilité. Et, véritablement, il faut plaindre le pauvre homme de lettres dont la littérature a tourné la tête et dont l'audace serait inconvenante si elle n'était impuissante. *Fécondité* et *Travail* roulent de bonnes intentions, effroyablement banales, dans un ennui sans nom. Il

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1901.

Digitized by Google

n'y a là plus trace de réalité, mais une sorte de déformation, d'amplification grossière du réel. Passons.

L'ennui, c'est encore ce qui alourdit les incursions de M. Marcel Prévost sur les terres nouvelles des questions sociales. Dans *les Vierges fortes*, il aborde le problème du féminisme qui a été si magistralement étudié ici même par M. Etienne Lamy [1]. La thèse qu'il soutient est celle-ci : « La femme est une *personne*, elle doit offrir à la société non pas une sorte de cire molle que le premier venu, après certaines formalités d'acquisition, aura le droit de pétrir, mais bien une figure définie, fixée. Faire de la jeune fille, faire de la femme une *personne*, avec la liberté, la volonté, l'initiative individuelle que signifie ce simple mot : voilà le trait essentiel de l'éducation dans les contrées du Nord, en Angleterre, aux Etats-Unis. » Voilà ce que doit être cette éducation chez nous, au lieu que la jeune fille française est aujourd'hui pour l'étranger « une petite personne qui s'habille très bien, bavarde énormément, ne songe qu'à danser et ne sait rien de sérieux ». L'auteur des *Demi-vierges* a trop puissamment contribué à discréditer, à flétrir la jeune fille française pour s'étonner qu'elle inspire à l'étranger une aussi sotte opinion. Et si le féminisme est digne d'examen, s'il importe de se préoccuper aujourd'hui de donner à la femme une âme courageuse, soit que sa destinée l'appelle au mariage, soit qu'elle l'en écarte, il faut apporter dans l'étude de ces questions, quand on est romancier, un peu moins d'esprit critique et un peu plus d'amour. Car le propre du romancier est d'éclairer une thèse par le dedans, pour ainsi dire, de la faire jaillir toute chaude et frémissante d'un cœur ouvert, et non point de faire pleuvoir sur le lecteur une série d'articles de revue, au lieu d'insuffler la vie à ses personnages. Frédérique et Léa, les vierges fortes, reçoivent tant de conseils, entendent tant d'allocutions, de harangues et d'homélies, subissent tant de sensations de voyages et d'impressions de lectures de l'auteur lui-même, qu'on en oublie, et c'est dommage, leur sort douloureux qui pourrait être émouvant. Un roman qui, par endroits, ressemble à une conférence de l'Armée du Salut ne saurait être un bon roman. Néanmoins, il y a dans ces deux ouvrages indigestes un effort louable, surtout de la part de l'auteur de tant de romans aux grâces équivoques. Il est vrai que, pour ne pas perdre ses lecteurs habituels, ce même auteur s'est hâté de revenir à ses anciens sujets avec *l'Heureux ménage* et *Flagrant délit*. Un jeune romancier, M. Henry C. Moreau, a traité aussi du féminisme dans *L'un ou l'autre* : il a

[1] *La femme de demain*, par Etienne Lamy.

Digitized by Google

soutenu que la femme doit choisir entre la vie de famille, qui est sa destinée naturelle, et la vie extérieure de travail, qui l'assimile à l'homme. Il a écrit un livre intéressant, mais qui manque de nuances et pose mal la question. Car la question n'est pas de savoir si la femme mariée a le droit de déserter son foyer et ses enfants pour exercer une profession ou même ce qu'elle croit être un sacerdoce, cela ne fait pas de doute et il est trop facile d'avoir raison; mais si la femme ne doit pas aujourd'hui être élevée en personne qui a la charge directe de sa vie, et non pas dans l'unique but d'un mariage problématique.

M. Rosny, dans *le Bilatéral*, dans *l'Impérieuse bonté*, a abordé le roman social. Son style s'est éclairci et n'est plus aujourd'hui ce que M. Huysmans, appelait assez plaisamment « un jargon de chimiste malade ». Mais à mesure que son style s'éclaircissait, il semble que ses tendances devenaient plus confuses. L'excès d'une production toujours curieuse, mais trop hâtive, vient augmenter cette confusion. Cependant, *l'Impérieuse bonté* contenait un sentiment précis et pathétique de la solidarité humaine. Et cette inspiration est d'un exemple salutaire.

D'autres romanciers, M. Edouard Estaunié, par exemple, ont tenté d'analyser le mal de la société moderne. Notre époque, — et ce fut à la fois sa grandeur et sa faiblesse, — a cru à la science et au progrès. « La vie intellectuelle et morale des hommes d'autrefois, dit M. Faguet, était faite de religion, de patriotisme, d'art et de littérature. Rien de tout cela n'enseigne ou ne suggère l'idée du progrès. » L'homme de ce temps a cherché le secret du bonheur dans la science qui, par ses découvertes, semblait voir le secret du bien-être. La science n'a pas réalisé son espoir, et il ne pouvait en être autrement. Le bonheur n'est qu'en partie dans le bien-être qui ne supprime ni la souffrance ni le désir. Et cette foi dans la science a plus excité le désir que procuré le bien-être. La disproportion entre ce qu'on a et ce qu'on voudrait avoir s'est accrue pour l'homme cultivé à qui la culture n'a point donné la richesse, mais une plus grande envie de la richesse, pour l'ouvrier que l'emploi des machines a dépossédé de sa valeur individuelle, pour le paysan qui déserte la campagne et vient s'user vainement dans les villes, dont les lumières l'attirent comme la lampe attire les phalènes qui viennent s'y brûler. Le mal est plus grand pour ceux qui, partis de bas, ont fondé toute leur vie sur le résultat de leur instruction dont ils attendaient richesse et bonheur. Ceux-là, ce sont *les déclassés*. On les a tirés d'une vie modeste et paisible, où ils auraient pu découvrir ces joies simples et désintéressées qui sont les vrais éléments de la vie, pour les enfermer en des salles malsaines, les

Digitized by Google

priver d'air et de liberté, les gaver d'un savoir indigeste; on leur a distribué des bourses dans les lycées et aux grandes écoles; on leur a tout appris, excepté l'énergie qui fait les hommes forts, et le respect de soi-même qui fait les honnêtes gens; et, après leur avoir mis plus d'orgueil dans le cœur, plus d'inquiétude dans l'intelligence, plus de désirs dans les sens que de science dans le cerveau, on les a lâchés dans l'existence où ils furent tout d'un coup étonnés de se trouver pauvres et nus, sans situation, ou dans des situations misérables. Et ils ont regretté de n'être pas restés ce qu'étaient leurs pères.

Les Déclassés! Quel sujet magnifique pour le romancier qui saurait animer les idées de Taine, leur donner de la chair et du sang, nous montrer, par des êtres vivants, par des souffrances palpitantes, le danger de l'instruction et de la science lorsqu'elles sont distribuées sans clairvoyance et sans contre-poids moral. Ce roman, M. Edouard Estaunié a tenté de l'écrire. C'est *le Ferment*. Mais le grand reproche que l'on peut adresser au *Ferment*, c'est d'être trop uniformément noir. On n'y a jamais de repos dans la tristesse. Ses jeunes héros n'ont pas de jeunesse; ils sont nés vieux et desséchés, ou la science les a rendus tels. Ses femmes n'existent qu'à l'état de vagues ombres à peine esquissées. D'ailleurs, les jeunes hommes de M. Estaunié ne sauraient qu'en faire. Volontiers, on leur prêterait le mot d'un personnage de Forain : « Les femmes, je m'y suis mis trop tard! » A l'inverse de leurs camarades de presque tous les romans contemporains qui s'y sont mis trop tôt et qui, par la débauche prématurée, ont perdu le respect de l'amour, ils gardent vis-à-vis des femmes une certaine ingénuité, mais une ingénuité sans grâce, parce qu'elle est dépourvue de fraîcheur. Peut-être cette absence de sourires et d'amour donne-t-elle au *Ferment* un caractère plus douloureux et plus poignant. On rit peu chez les meurt-de-faim. Tous ces jeunes savants oublient la science et la philosophie : ils pensent à manger. Je persiste à croire, pourtant, que le roman garderait sa force et serrerait la vie de plus près s'il ne nous montrait pas que des esprits tendus et des appétits avides, mais encore des cœurs d'hommes, et aussi quelque caractère orné de sensibilité et de bonté, pour nous reposer de tous ces personnages secs et irrités, qui trouvent moyen d'être déplaisants jusque dans leur misère. Enfin, exclusivement destructif et pessimiste, il semble fermer toute porte à l'espoir, éloigner toute confiance dans un avenir où l'on comprendrait mieux le rôle de la science et où l'on reprendrait le goût de Dieu.

M. André Couvreur, lui, étudie les maux physiologiques de notre société. Dans une série de romans durs et âpres, qu'il réunit sous

Digitized by Google

ce titre général : *les Dangers sociaux*, il dénonce hardiment les maladies qui affaiblissent notre nation. Le dernier, *la Source fatale*, s'attaquait à la plaie de l'alcoolisme. M. Couvreur, s'il n'est médecin, a fait, sans doute, de fortes études médicales. Il écrit avec la tranquillité, l'assurance, l'impartialité et aussi l'audace du médecin. Ses livres, parfois, ressemblent à des traités spéciaux. Il leur faut des lecteurs que ne rebutent pas les détails techniques et les tableaux répugnants. Il fait, en somme, du roman, ce que fait M. Brieux du théâtre : un instrument de propagande sociale. C'est là une bonne intention. Mais elle fausse radicalement le but de l'art qui devient ainsi purement utilitaire. Notre vieux maître Platon a démontré, depuis des siècles, que le beau et l'utile ne doivent pas être confondus. L'art ne se propose pas tel ou tel but immédiat, telle ou telle solution pratique, le changement d'un article du code, la promulgation d'une loi de protection, l'intervention de l'Etat pour combattre un fléau, etc. Il extrait de la vie humaine sa vertu, sa permanence, sa beauté. Par le moyen du sentiment esthétique, il est, lui aussi, une élévation de l'âme vers Dieu. M. Brieux, M. Couvreur, prétendent l'asservir à des besognes plus modestes. Ils le considèrent comme une arme de combat qu'ils brandissent héroïquement, et qu'ils s'imaginent fourbir quand ils la faussent simplement. Les maçons qui bâtissent les maisons ont toujours méprisé les sculpteurs qui les décorent, car les maisons sont plus utiles que les statues. Mais les maisons s'effritent et les marbres demeurent. Même brisés, ils excitent notre admiration.

Il y a bien des manières de traiter le roman social. Les romanciers que nous avons passés en revue jusqu'ici, ont incarné leurs idées ou leurs thèses dans une intrigue. Ils ont, pour ainsi dire, créé l'âme de leur œuvre avant de lui donner un corps. Ils ont trouvé le but avant les personnages, comme on formule un théorème avant de le démontrer. D'autres, au contraire, ont extrait de l'observation des mœurs et des individus un jugement général. Ils ont emmagasiné des matériaux avant de faire le plan de leur construction. Leurs ouvrages ne font qu'animer leurs renseignements. En voyant le corps s'agiter, ils ont compris l'âme de leur époque. Ainsi ont opéré M. E.-M. de Vogüé, dans *les Morts qui parlent;* M. Maurice Barrès, dans la vaste triologie que composent *les Déracinés*, *l'Appel au soldat* et *leurs Figures;* M. Léon Daudet, dans *le Pays des parlementeurs*, et encore d'autres écrivains de rang plus modeste : M. Henry Bérenger, dans *la Proie;* M. Lecomte, dans *les Valets* et *les Cartons verts;* M. Antoine Baumann, dans *le Tribunal de Vuillermoz*; M. Georges Beaume, dans *les Robinsons de Paris;* M. Albert Juhellé, dans *Sous la toque*, etc. Nous avons ainsi le por-

Digitized by Google

trait de l'homme politique, du « politicien impudent au poil négligé sous le bord plat du haut-de-forme[1] » (*les Morts qui parlent*, *leurs Figures*, *la Proie*, *les Valets*), de même que nous pouvons instruire le procès du magistrat (*le Tribunal de Vuillermoz*, *Sous la toque*), celui du médecin (*les Morticoles*), celui du fonctionnarisme (*les Cartons verts*).

Les romans de M. E.-M. de Vogüé et de M. Maurice Barrès, par le tableau précis et de ferme relief qu'ils nous donnent de notre époque, se rapprochent de l'histoire. Leurs procédés sont presque semblables à ceux de MM. Paul et Victor Margueritte (*le Désastre*, *les Tronçons du glaive*, *les Braves gens*) et de M. Paul Adam (*la Force*, *l'Enfant d'Austerlitz*, *la Ruse*), qui ont tenté une rénovation du roman historique. Avec ceux-ci, le roman historique se transforme en roman de mœurs. Il peint la vie, la sensibilité, la pensée d'une époque plus ou moins lointaine, comme le roman de mœurs s'efforce de fixer celles de notre temps. Avec les frères Margueritte, nous revivons les angoisses de la guerre franco-allemande comme les ont vécues ceux qui servaient aux armées et celles qui demeuraient au triste foyer. Et cette évolution du roman historique a précédé une transformation semblable de l'histoire dont il est facile de se rendre compte en lisant quelques pages de Thiers ou de Mignet, et ensuite quelques pages de M. Henry Houssaye ou de M. Albert Vandal. Les premiers ne nous font assister qu'à des conseils de guerre ou de cabinet, à des opérations militaires ou diplomatiques. Les nouveaux historiens ne manquent point de nous montrer la répercussion de la vie sociale sur les événements, et réciproquement; ils restituent au chœur antique sa symbolique parole.

VII

Nous venons d'assister à un grand effort du roman contemporain pour sortir de l'ornière où il s'embourbait. Mais, précisément, il y a trop d'effort dans les ouvrages que nous avons examinés. Ils sont tendus comme les muscles de ces chevaux qui tirent à la montée un poids trop lourd. Ils n'ont pas cette sérénité qui est un des attributs de la beauté : car, après avoir absorbé l'essentiel de la vie contemporaine, l'artiste doit travailler dans le calme à le transformer en matière d'art solide et durable, à lui donner son caractère d'humanité et d'universalité. Trop souvent le lecteur y cherche en vain cette émotion de l'âme par quoi se manifeste la

[1] Jules Lemaître.

Digitized by Google

joie esthétique. Ce ne sont point de ces œuvres d'amour où l'auteur se donne tout entier.

Je trouve, dans quelques autres romans récents, un retour aux sources éternellement fraîches et limpides de la nature et de l'art. M. Pierre Loti, avec *Ramuntcho*, son chef-d'œuvre, nous a donné une idylle dont la pureté et la jeunesse évoquent les plus beaux marbres antiques. M. Paul Bourget, élargissant sa manière, brisant enfin les portes des salons où il aimait trop à écrire, fait entrer, avec *l'Echéance* et avec *Monique*, dans sa littérature plus aérée, une humanité plus modeste, mais aussi plus vivante. M. Edouard Rod abandonne le roman d'analyse pour venir au roman social avec *Mademoiselle Annette*, qui nous montre le conflit des deux forces qui se disputent le monde, l'antagonisme du cruel esprit de conquête par qui s'accomplit ce qu'on est convenu d'appeler le progrès, et de l'esprit de sacrifice qui découvre dans le renoncement volontaire plus de joie que dans la poursuite et la possession de tous les biens terrestres; il anime le grand problème moral de notre temps, il donne une forme sensible à nos idées directrices, à nos inquiétudes, et c'est le propre des grands romanciers de résumer dans une peinture de mœurs les mouvements généraux de leur époque. Je rappellerai encore M. René Bazin (*les Noellet*, *la Terre qui meurt*, *les Oberlé*, etc.), qui ressemble au peintre Millet par les honnêtes visages qu'il donne à ses héros et par son interprétation suave des beautés de la nature; et, parmi les nouveaux venus, M. Eugène Le Roy qui, dans *Jacquou le Croquant*, nous retrace avec saveur l'histoire des paysans du Périgord; M. René Boylesve qui, dans *Mademoiselle Cloque* et *La Becquée*, peint avec une sûreté scrupuleuse et une minutie amoureuse les mœurs de la province, ville et campagne; M. Léon Barracand (*le Roman nuptial*), par Georges Beaume (*les Quissera*), etc.

Dans tous ces ouvrages, on sent une âme vivante, on entend les battements d'un cœur. Par là ils nous émeuvent; ils nous font tressaillir, parce que leurs auteurs n'ont pas craint de nous parler avec affection et cordialité, de rejeter tous ces vains ornements de l'esprit que sont l'ironie, le scepticisme, la légèreté, parce que leur curiosité ne les a pas entraînés au delà de l'observation des grands mouvements des passions humaines vers les petits mondes spéciaux et singuliers où s'agitent des pantins qui ne sont pas des hommes, parce qu'enfin ils ont épargné à leurs lecteurs ces fatigues et ces efforts que réclame la préparation de l'œuvre d'art, mais que l'œuvre d'art ne doit pas laisser deviner. Et ils rentrent dans la vraie tradition française, ils suivent le chemin glorieusement tracé par Balzac, Gustave Flaubert, Alphonse Daudet. Ils ne sont pas

Digitized by Google

imprégnés d'influences étrangères. Je lisais récemment une page où Fustel de Coulanges instruisait le procès de nos historiens qui ne savent pas nous enseigner l'amour de notre passé et de nos institutions. « Le véritable patriotisme, disait-il, n'est pas l'amour du sol, c'est l'amour du passé, c'est le respect des générations qui nous ont précédés. Nos historiens ne nous apprennent qu'à les maudire et ne nous recommandent que de ne pas leur ressembler. Ils brisent les traditions françaises et ils imaginent qu'il restera un patriotisme français. Ils vont répétant que l'étranger vaut mieux que la France, et ils se figurent qu'on aimera la France. Depuis cinquante ans, c'est l'Angleterre que nous aimons, c'est l'Allemagne que nous louons, c'est l'Amérique que nous admirons. Chacun se fait son idéal hors de France... » Changez les noms des nations étrangères si vous le voulez, mais comme ces paroles sont vraies aujourd'hui comme au temps où elles furent prononcées! Oui, *chacun se fait son idéal hors de France* et prétend néanmoins aimer cette France qu'il dédaigne. Et le grand écrivain de conclure : « Nous nourrissons au fond de notre âme une sorte de haine inconsciente à l'égard de nous-mêmes. C'est l'opposé de cet amour de soi qu'on dit être naturel à l'homme; c'est le renoncement à nous-mêmes. C'est une sorte de fureur de nous calomnier et de nous détruire, semblable à cette manie du suicide dont vous voyez certains individus tourmentés. » Ces nobles réflexions sont justes dans le domaine des lettres comme dans celui de l'histoire. Nous ne connaissons pas assez notre propre littérature. C'est la plus claire, la plus universelle, la plus franche dans l'expression de la sensibilité. Que nos romanciers continuent cette tradition, et qu'après avoir observé leur temps, non point dans ses petits côtés, mais de haut, ils se donnent sincèrement à leurs œuvres, sans arrière-pensée de reprise, sans égoïsme et sans vanité. Qu'ils cessent d'être des hommes de lettres, fabricants de bibelots exquis et fragiles, pour être enfin des hommes résumant en eux-mêmes la pathétique humanité et sachant montrer leur âme chargée des inquiétudes de notre âge et avide de se répandre comme une urne trop pleine...

Henry Bordeaux.

Digitized by Google

VERCINGÉTORIX [1]

Il est sain, il est réconfortant en cette crise où tout ce dont vivait l'âme française est sapé et menacé de ruine par ceux-là mêmes qui en devraient être les gardiens fidèles et jaloux, il est sain, il est réconfortant de revivre avec quelques-unes de ces figures en lesquelles, jusqu'à présent, les partis oubliant querelles et divisions avaient coutume de communier.

L'écrivain qui fixe sur l'une d'elles l'attention dispersée par les soucis de l'heure présente, s'honore lui-même. Il ne fait pas seulement œuvre d'historien. Il est le médecin qui lutte contre le mal à sa source et en même temps infuse à l'organisme compromis et débilité le stimulant nécessaire. Il fait acte de salubrité et de haute moralité. C'est donc le cœur plein de gratitude que nous prenons la plume pour signaler aux lecteurs de cette Revue qu'inspira toujours un patriotisme pur et raisonné, la belle étude que M. Jullian vient de consacrer au plus ancien héros de l'indépendance nationale, Vercingétorix. Une étude et quelque chose de plus, un livre, où l'auteur, semble-t-il, a mis une part de son âme. Il ne s'agit pas, entendons-nous, de décerner ici un brevet de chauvinisme. L'éloge ne serait pas, je crois, du goût de M. Jullian. Mais je sais bien aussi que chaque page de ce livre s'illumine de l'amour et de l'intelligence de la vieille patrie française. Or l'internationalisme de plusieurs n'est-il pas fait moins d'amour pour l'humanité que de haine ou tout au moins d'antipathie pour cette alliance de la raison romaine et du caractère gaulois d'où est sorti précisément l'esprit français? A coup sûr, pour M. Jullian, l'heure n'a pas sonné d'abaisser — au profit de qui? — les frontières de cette *Gallia* dont il traçait naguère, avec autant de sympathie que de savoir, l'authentique et vivant tableau [2].

[1] *Vercingétorix*, par Camille Jullian, correspondant de l'Institut, professeur à l'université de Bordeaux. Un vol. in-18, Paris, Hachette, 1901. — Ce volume qui témoigne de recherches considérables ne comporte pas de notes et de références au bas des pages. L'appareil critique et justificatif fera l'objet d'une publication à part.

[2] *Gallia*, par M. C. Jullian. Un vol. in-18.

Digitized by Google

I

C'est qu'alors, en vérité, se fit sentir le premier tressaillement de l'âme gauloise. Déjà, sans doute, et depuis longtemps, une vague aspiration la conduisait vers l'unité. C'est ce rêve même que César venait combattre. Deux fois elle l'avait en quelque manière effectuée, mais cette unité, sous la domination du peuple arverne, n'avait-elle pas été à demi imposée, à demi seulement consentie? A la voix du jeune chef, au contraire, et sous l'aiguillon du péril romain, du Rhin à la mer Sauvage et de la Garonne au Jura, un long frisson passa. Des îlots, toutefois, demeurèrent réfractaires, au total près d'un tiers de la Gaule, mais disséminés, et pour des causes diverses. La cristallisation ne se fit pas, ne pouvait pas se faire alors. Ce ne fut qu'une minute. Intérêts égoïstes, vues étroites de particularisme, jalousies, trahisons vinrent bientôt à l'encontre. Mais qui oserait affirmer que cette minute solennelle fut perdue pour l'avenir, que cette lueur soudaine dont s'embrasa l'horizon ne resta pas dans la mémoire des peuples comme un phare où, en dépit des éclipses, toujours ils revinrent s'orienter? Le coup d'œil sûr de Jules César, plus ferme que le cœur versatile des Gaulois, avait nettement aperçu une unité créée par la nature. Il l'avait aperçue et avec une remarquable netteté il avait tracé les limites de l'empire que le conquérant s'assignait avant de prétendre à celui de Rome. Mais César n'avait pas prévu que l'unité allait se faire contre lui et un instant compromettre son avenir et jusqu'à sa vie. Cette unité, d'ailleurs, une fois la tourmente passée, pour quatre siècles au profit de Rome et, avouons-le franchement, pour le bien de l'humanité, il allait en faire une réalité. M. Jullian paraît enclin à penser que, sans la conquête, la Gaule se fût peu à peu civilisée sous l'action combinée de la Grèce et de Rome. Mais les Germains? Ils étaient plus puissants alors qu'au temps de ce que l'on appelle les invasions barbares. Livrée à ses propres forces et à ses divisions, la Gaule aurait-elle su s'en défendre mieux que ne fît plus tard l'empire romain lui-même? C'est bien douteux, et par contre il ne l'est pas que la romanisation de la Gaule donna à la civilisation antique une base si forte et si étendue, suivant l'expression de M. Duruy, que, malgré le chaos barbare, le meilleur en survécut pour s'épanouir de nouveau plus tard. D'autre part, ces quatre siècles d'unité dans la sujétion, mais dans la paix romaine, ne montrèrent-ils pas aux rois qui refirent notre unité à la fois les limites naturelles de leurs légitimes ambitions et la possibilité de les réaliser enfin?

Digitized by Google

II

Tout le monde connaît l'œuvre de Vercingétorix. Quelques épisodes de son histoire sont dès l'enfance gravés dans toutes les mémoires. Peut-être l'homme, son caractère, la nature de son génie, sont-ils moins familiers. Quels titres lui valurent l'ascendant qu'il prit sur ses compatriotes, quels rêves formait-il pour lui-même et pour la Gaule libérée? La personne de Vercingétorix et ses mérites, surtout sa valeur morale, ont été contestés. Rien d'étonnant à cela. Evidemment Vercingétorix se rattachait plutôt à un certain parti politique peu sympathique tant aux sénats gaulois qu'au sénat de Rome. Et dans les temps modernes, qui n'aime pas César à Rome, d'instinct, se méfie de Vercingétorix en Gaule, politiquement. Au fond, avec des nuances et des apparences extrêmement diverses, il y a là simplement deux tendances, deux esprits contraires qui se retrouvent en présence à peu près dans tous les temps et peuvent influer sur les jugements les plus rétrospectifs. M. Jullian ne se rallie pas aux soupçons qui ont atteint Vercingétorix. Il croit son ambition pure de toute vue égoïste, et sa conviction entraîne la nôtre.

On a disputé au héros arverne jusqu'à son nom. Pour Michelet comme pour Amédée Thierry, ce nom de Vercingétorix, qui éclate comme une fanfare, ne serait que le titre d'une fonction. Michelet écrit toujours « le vercingétorix ». Mais César avant de rencontrer en face de lui Vercingétorix comme adversaire, l'avait personnellement connu. De toute façon, d'ailleurs, il n'eût pu commettre une bévue si grossière. D'autre part, les quelques monnaies qui portent le nom et l'effigie, réelle ou idéalisée, du roi arverne, ne laissent place pour aucun doute. Quelle que soit la fantaisie du sort qui a voulu donner à un si fameux guerrier le nom de « grand chef des braves », il n'y a qu'à s'incliner. L'onomastique offre d'ailleurs dans l'histoire plus d'une de ces surprises. Libre aux superstitieux d'y trouver des présages.

Il y a dans le portrait que l'on peut extraire du livre de M. Jullian une part faite à l'analyse d'éléments connus, une part faite à l'hypothèse. Et d'abord, comme nous l'avons indiqué, Vercingétorix n'apparaît nullement ici comme un ambitieux, patriote, on l'avoue, et ami de l'indépendance gauloise, mais désireux avant tout d'édifier sa royauté sur le prestige de ses victoires. C'est un idéaliste, au contraire, que nous montre M. Jullian.

L'homme d'un rêve serait trop dire, mais du moins, l'homme qui au delà des résultats immédiats de la victoire, au delà même de

Digitized by Google

l'indépendance reconquise, entrevoit pour son pays la possibilité d'un avenir grand et nouveau : « réunir en une seule volonté la Gaule entière, de sorte qu'à cette unanimité de la nation, le monde lui-même ne pourrait résister. » Ces paroles furent, nous dit-on, proférées par le héros lui-même. Rêve druidique, qui se formulait encore, contre toute vraisemblance, en 69, lorsque pendant la période d'anarchie qui suivit la mort de Néron, on apprit l'incendie du Capitole. Des prédictions circulèrent, rappelant que « l'empire des choses humaines était dû aux nations transalpines ». « Il eut la vision, ceci est certain, écrit M. Jullian, d'une patrie celtique supérieure aux clans, aux tribus, aux cités et aux ligues, les unissant toutes et commandant à toutes... et Vercingétorix identifia si bien sa vie à celle de la patrie gauloise que, le jour où les dieux eurent condamné son rêve, il ne songea plus qu'à disparaître. » Donc pureté absolue des intentions, nulle tache d'égoïsme mesquin sur la grandeur de ses rêves d'avenir. Mais il est autre chose encore qu'un héros du patriotisme, et voici la part de l'hypothèse. Hypothèse, j'ai hâte de le dire, légitime et vraisemblable. Vercingétorix serait en même temps un héros religieux. Et, en effet, quel lecteur de Jules César ne s'est posé cette question : Puisque dans un chapitre court, mais plein de choses, l'auteur des *Commentaires* reconnaît aux druides une si profonde influence sur la nation, comment se fait-il que pas une fois, dans le récit de la lutte gallo-romaine, il ne fasse allusion à l'action des druides! Et les dieux qui parlaient si facilement à l'oreille superstitieuse des Gaulois se sont-ils tu tout à coup, au moment même où s'agitaient les destinées de leur sol et de leurs fidèles? Cela n'est pas croyable, M. Jullian a mille fois raison d'en faire la remarque. Jules César, et cela sans nul doute de parti-pris, soit par scepticisme de philosophe, soit, et j'inclinerais plutôt vers cette dernière explication, prévoyance politique, a « laïcisé » tout le récit de la lutte ouverte contre lui. Il ne pouvait douter que ses *Commentaires* ne fussent lus avec passion de ce côté des Alpes. Il n'aura pas voulu raviver des sentiments propres à inspirer aux vaincus un généreux fanatisme, il aura préféré les laisser sous cette impression, d'ailleurs bien plus conforme à sa propre tournure d'esprit, que tout cela n'était qu'affaires politiques et humaines, et qu'au demeurant les dieux de la nation ne s'étaient point manifestés pour soutenir les champions de la liberté gauloise. « Leurs dieux, dit négligemment César, sont à peu près les mêmes que les nôtres. » Et il importait à la conquête que dieux gaulois et dieux romains ne fussent point rivaux et ennemis. Les druides, d'autre part, qui conservèrent longtemps des sentiments d'indé-

Digitized by Google

pendance et un espoir de revanche, étaient les éducateurs, alors les seuls éducateurs de la jeunesse. Comment n'auraient-ils pas gardé de l'ascendant sur cette noblesse qui, tout entière, sans doute, avait passé par leurs mains? Il est donc permis de penser, il est conforme à la nature des choses, que les druides, que la religion, aient exercé une mystérieuse et puissante influence sur le peuple gaulois lors du soulèvement général. C'est du centre religieux de la Gaule, du pays des Carnutes, que deux fois partit le signal de la révolte. C'est par le plus solennel des serments religieux que les chefs se lièrent entre eux; Vercingétorix ne saurait avoir fait exception. « Il faut, dit M. Jullian, nous figurer un Vercingétorix pieux et dévot, adorant et craignant les dieux de sa cité et les dieux de la Gaule, l'équivalent celtique de Nicias, de Camille et de Josué. C'est afin d'obéir à ces dieux qu'après leur avoir donné, comme gage de victoire, des holocaustes humains, il s'est immolé à la fin, comme rançon de la défaite. Il s'est levé et courbé sous leur ordre, tel qu'un pontife armé de la patrie gauloise. » Vous verrez qu'il se trouvera des gens pour taxer M. Jullian de cléricalisme! En revanche il fera le bonheur de nos néo-celtisants outranciers. Qu'il y prenne garde, un diplôme d'archi-druide le menace! — Mais j'ai tort de plaisanter. Le cœur vous bat en lisant ce livre; on ne saurait dresser de Vercingétorix une image plus haute, plus réelle à la fois, et plus épique.

Par ces traits, Vercingétorix est tout l'opposé de César, son adversaire. Par ailleurs, il lui ressemble. Esprit lucide, volonté ferme, sens pratique, il a tout cela, comme le grand Romain. Energique, et quand il le fallait, jusqu'à la cruauté, il était plein de souplesse dans les négociations, il savait choisir des émissaires habiles et beaux parleurs, verser l'or à pleines mains, mais toujours à propos. Du premier coup il se révèle administrateur, lui-même désignait les contingents de chaque peuple en hommes, en chevaux, en armes, et ce qu'il avait décidé, il fallait qu'il s'exécutât. Il avait le commandement rapide, clair, net. Toujours maître de lui, il possédait l'art de maîtriser les hommes. Sa fougueuse cavalerie, il la retient quand il veut, et il le veut presque toujours. De ses fantassins indisciplinés, téméraires et paresseux, il fait d'excellents terrassiers. C'est qu'il sait se faire aimer du soldat comme des chefs. « Mélange d'entrain et de méthode, de verve et de calcul, l'intelligence de Vercingétorix était de celles qui font les grands manieurs d'hommes. » Général improvisé, il tint tête pendant huit mois, et parfois victorieusement, à la première armée du monde, et cette armée était commandée par Jules César! Sa

Digitized by Google

propre armée, il a dû la créer. A la stupéfaction des Romains, il s'assimilait, avec une rapidité prodigieuse, leurs méthodes de guerre, le campement, les terrassements, toute la machinerie d'un siège, choses jusqu'alors antipathiques aux Gaulois, et qu'ils connaissaient à peine. Il y plia 80,000 fantassins et sut opposer aux Romains tour contre tour, fossé contre fossé. Aucune des leçons que lui apportait l'expérience des combats n'était perdue pour lui ni pour son peuple.

Enfin, Vercingétorix était éloquent. Dans les conseils des chefs où il fallait lutter de faconde et de dialectique, dans les assemblées tumultueuses où il fallait dompter la foule et parfois la retourner, le plus souvent il l'emportait, car sa parole savait se faire tour à tour logique ou entraînante, persuasive ou fougueuse.

III

Tout génie a ses défaillances. Une faute de Jules César, une aberration de Vercingétorix marquent les péripéties décisives de la campagne de 52. Mais grâce à Labiénus, — lieutenant qui est lui-même un maître, — César échappa, bien qu'à grand peine, aux conséquences de son entêtement et de sa témérité, tandis que Vercingétorix aurait pu vaincre encore si la Gaule l'avait soutenu sans réserve et suivant les instructions qu'elle avait reçues de lui.

On se rappelle les étapes du drame qui commence à l'assemblée des chefs, tenue dans les profondeurs d'une forêt, au pays des Carnutes, sous les brumes glaciales de janvier, et se dénoue devant Alésia, au pied du tribunal du proconsul romain : Avaricum, Gergovie, Paris, Alésia. Après le massacre des citoyens romains et des marchands italiens, après le passage foudroyant des Cévennes par César en pleins frimas, après la perte d'Avaricum, désastre qui, au témoignage même de César, augmenta le prestige de Vercingétorix, parce que, malgré ses avis, Avaricum, seule de toutes les villes de la région, n'avait pas été détruite, le chef arverne avait retiré son armée dans une position presque inexpugnable. Cette place de Gergovie, si forte déjà naturellement, située au cœur de la citadelle qu'est l'Auvergne, on sait avec quelle activité, avec quel art aussi, ingénieur improvisé, il avait su la fortifier encore. Le mieux pour Jules César eût été de ne pas s'obstiner au siège d'une ville dont le blocus même était presque impossible. Et s'il persistait à la vouloir assiéger, la seule chance de réussite était encore dans ce blocus imparfait. Un échec des légions lui ouvrit enfin les yeux. Convaincu de son impuisssance, il était décidé à

Digitized by Google

lever le siège. Mais voici qu'une occasion propice semble s'offrir. Les remparts apparaissent vides de défenseurs. L'armée gauloise travaille au loin à des terrassements. Alors, par un revirement qu'il faut attribuer soit à un retour offensif de l'orgueil romain humilié, soit à cette confiance aveugle en sa fortune à laquelle il dut ses succès, ses revers et jusqu'à sa fin tragique aux ides de mars, César, tout à coup, rassemble ses troupes, leur jette un appel enflammé et les lance à l'assaut de Gergovie. Imprudence suprême! Un premier boulevard est emporté, il est vrai, mais les soldats essoufflés se heurtent à chaque pas à des défenses nouvelles. A l'appel désespéré des femmes, les Gaulois reviennent en toute hâte. Vainement, César tente de rallier les troupes qu'il a si témérairement déchaînées, l'appel des trompettes se perd dans le tumulte. Acharnées à l'assaut, les légions sont repoussées en désordre. Sept cents des plus braves légionnaires périssent, le reste se sauve à grand peine. Alors, c'est pour César la retraite, retraite humiliante et périlleuse, en pays hostile. Heureusement pour lui, Vercingétorix, fidèle à son système d'éviter toute rencontre en rase campagne, loin de le poursuivre, sembla lui ouvrir toutes grandes les routes du Nord qui l'éloignaient de l'Auvergne, tandis que sur les bords de la Seine, Labiénus occupait puis réduisait à l'impuissance la forte armée du vieux Camulogène. Telles furent, cependant, les conséquences de cette double faute, d'abord de s'être entêté au siège de Gergovie, ensuite d'avoir tenté un assaut par trop téméraire, que peu de semaines plus tard, devant la Gaule soulevée en masse, César et toute son armée étaient en marche vers le Sud. Il s'agissait, en effet, maintenant, de ne point se laisser couper les routes de retour vers l'Italie et de prévenir un soulèvement possible des Allobroges, maîtres des deux passages par Genève et par Vienne.

Jamais, depuis le commencement de la guerre, la situation n'avait été si belle pour les Gaulois. Ce que n'avaient pu faire ni l'or, ni l'éloquence de Vercingétorix, le bruit de sa victoire l'accomplissait. Les peuples qui, jusqu'alors, étaient demeurés hésitants, s'orientaient maintenant vers le succès. Les Eduens eux-mêmes suivaient le mouvement général, et, comme il arrive, se montraient parmi les plus exaltés contre les Romains. Seuls les Rèmes au nord et les Lingons vers Dijon restaient fidèles à César. Enlever les traînards, intercepter les convois, en un mot, affaiblir par tous les moyens possibles les légions démoralisées, mais sans leur offrir la bataille, tel devait être, plus que jamais, le plan de Vercingétorix. Or, brusquement, lui, si ferme dans ce principe à l'observation duquel il avait dû tous ses succès, à la veille de triompher, il y

Digitized by Google

renonce. Les leçons de prudence que, la veille encore, il ne cessait de prêcher aux chefs alliés, il les oublie. Près de Dijon, à l'improviste, un soir de juillet, il annonce aux siens la bataille pour le lendemain. L'enthousiasme des Gaulois, impatients d'une tactique à la Fabius, est à son comble. Quinze mille cavaliers prononcent le serment solennel que « nul d'entre eux ne s'abritera sous un toit, ne devra s'approcher de sa femme, revoir ses enfants et ses père et mère, s'il n'a traversé à cheval, deux fois, de part et d'autre, la colonne en marche de l'armée romaine ».

Le lendemain, César ne se doutait encore de rien. Comme chaque jour, la colonne s'était mise en route de bon matin. Tout à coup, on annonce l'ennemi. En un clin d'œil, les colonnes sont ralliées, les légions se forment en carré, et la charge furieuse des cavaliers Gaulois vient se heurter à une muraille humaine hérissée de fer. Ce fut une mêlée terrible, longtemps incertaine et confuse. César donna de sa personne comme un simple légionnaire. Un cavalier gaulois l'enlève, le jette sur sa selle et l'emporte. Mais il ne savait pas le prix de sa capture. Il eut la maladresse de laisser échapper son prisonnier. Enfin, comme il fallait s'y attendre, comme Vercingétorix l'avait toujours prévu, le sang-froid, la discipline, l'art et l'expérience l'emportent sur la fougue. Les invincibles cavaliers germains que, en présence du danger, César n'avait pas hésité à lever chez ses anciens ennemis, achevèrent l'œuvre de l'infanterie. Ce fut un massacre. Vercingétorix n'eut que le temps de replier son armée sur Alésia. On sait le reste.

Comment expliquer un pareil abandon de toute sa tactique? Comment Vercingétorix fut-il victime à son tour de cette « folie des grandes batailles » qui ne pouvaient mener les Gaulois qu'à leur perte? M. Jullian propose trois hypothèses. Peut-être Vercingétorix s'est-il simplement rallié à l'inévitable. Après le soulèvement de tant de peuples, il n'était plus le maître autant qu'à Gergovie. Sa brillante et téméraire cavalerie, les chefs Eduens, mécontents d'un service obscur, l'entraîneraient fatalement un jour à combattre. Mieux valait risquer la bataille au moment le plus favorable, lorsque l'armée romaine se déployait en une longue colonne. Ou bien peut-être l'a-t-il désirée lui-même « dans une espérance réfléchie de la victoire », les Romains présentant l'ordre le plus dangereux pour une armée. D'autre part, il ignorait sans doute la présence des Germains dans les rangs ennemis, et, sans eux, la cavalerie romaine était négligeable. Enfin, troisième hypothèse, « qui sait si la vue de cette effrayante multitude de quinze mille cavaliers n'a pas donné à l'Arverne l'illusion d'une force invincible? » Vercingétorix, en effet, n'était après tout « qu'un jeune homme et

Digitized by Google

qu'un Gaulois » et, depuis quelques mois à peine il exerçait les devoirs du commandement. Quoi qu'il en soit, il faut attribuer à cette fatale résolution la perte de l'indépendance gauloise et celle de son héros, de même que deux mois plus tôt la cause romaine avait failli succomber par l'imprudence de César. Une charge de cavalerie de moins, et qui peut dire comment eût tourné la guerre gauloise? César refoulé jusqu'au delà des Alpes, la province soulevée, les destinées mêmes de Rome en eussent été modifiées, car les ennemis de l'ambitieux général, forts de son échec, le lui eussent fait payer cher. Et où Jules César eût échoué, qui peut assurer qu'un autre eût mieux réussi?

IV

Vercingétorix n'est-il pas le héros épique par excellence? Comment donc n'est-il pas devenu un héros d'épopée? Jeunesse, bravoure, sagesse, royauté reconquise, popularité, merveilleuses chevauchées et sièges gigantesques, plénitude et brièveté d'une carrière unique, dévouement sublime, lente prison et fin tragique dans l'apothéose du vainqueur, que lui a-t-il donc manqué? D'autres, plus rapprochés de nous cependant, à défaut d'un Homère ont trouvé leur Thurold. Lui, n'a eu ni l'un ni l'autre. Il est entré de plain-pied dans l'histoire. Le fait semble étrange, à première vue. En y songeant davantage, j'en trouve plus d'un motif. D'abord, César, avec le tour pratique de son esprit, avec la concision toute militaire de son style, a *buriné* la figure de Vercingétorix en traits arrêtés comme ceux d'une médaille. Or on dut lire beaucoup les *Commentaires* dans cette Gaule où, cent ans plus tard, les femmes du peuple elles-mêmes berçaient leurs nourrissons de chansons latines. Donc plus de mystère, mais une réalité crue. D'autre part, on ne conçoit guère le chant épique des vaincus composé dans l'idiome du vainqueur, et la langue celtique, nous venons de le dire, s'effaça vite. Puis le patriotisme gaulois s'éteignit rapidement. Le noble aspira aux dignités romaines et bientôt au sénat, l'homme du peuple servit sous les aigles, le maître d'école et le rhéteur, de nationalité grecque ou latine, s'établirent en face du druide et bientôt sans doute le supplantèrent dans ses fonctions d'éducateur. Et beaucoup de druides peut-être se firent alors grecs et latins; à des rhéteurs qu'importait le passé belliqueux d'un peuple barbare? Le véritable poème épique n'est pas l'œuvre d'un seul. Le poète n'est qu'un écho. Son oreille recueille le murmure confus des voix de la foule et les traduit en

Digitized by Google

beau langage. Or, il ne paraît pas que la foule gauloise, après un si grand effort, eut longtemps gardé le souvenir des luttes héroïques pour la liberté. Séduite par la civilisation du vainqueur, elle tourna résolument le dos au passé et regarda vers l'avenir. Lorsque, après la mort de Néron, quelques patriotes attardés tentèrent d'entraîner leurs compatriotes, ils ne furent pas suivis. La majorité du conseil des Gaules se prononça pour la prudence, c'est-à-dire pour la fidélité à Rome. Que si, enfin, quelques druides, bardes et adeptes, chantèrent au fond des forêts les exploits du héros arverne, comme les Gaulois n'avaient point coutume d'écrire leurs poèmes, nous ne pourrions trouver trace de leurs chants qu'en des livres latins, écrits précisément par les plus Romains des Gaulois, et bien des années après la conquête. Or cette trace n'existe pas.

Mais si Vercingétorix n'occupe pas dans la poésie la place à laquelle, aussi bien qu'un Charlemagne ou qu'un Rolland, il avait droit, il n'a cessé du moins de passionner les âmes généreuses, son nom est devenu un symbole d'abnégation et de fière indépendance. Il a trouvé, César compris, des historiens dignes de lui.

Bientôt, sur une place publique de Clermont-Ferrand, face au village de Gergovie, se dressera la statue du grand entraîneur d'hommes. Car c'est sous cet aspect, menant la charge au galop effréné de son cheval, que le puissant statuaire, M. Bartholdi, l'a coulé dans le bronze. Mais ce n'est pas là tout Vercingétorix. Pour le bien connaître et le bien comprendre, après avoir contemplé et admiré, comme elle le mérite, l'œuvre du maître fondeur, on devra relire le volume de M. Jullian, petit par le format, considérable, — je ne risque rien à l'affirmer, — par le talent de l'écrivain, la science de l'érudit, l'inspiration du penseur.

André Baudrillart.

Digitized by Google

LES ORIGINES DU CHATEAU DE VERSAILLES

LOUIS XIII ET LA JEUNESSE DE LOUIS XIV

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION

Pierre de Nolhac : *la Création de Versailles*, d'après les sources inédites. Versailles, Bernard, 1901, 251 pages in-folio, avec 110 illustrations reproduisant les documents contemporains.

Personne n'ignore plus l'œuvre de reconstitution historique et artistique accomplie à Versailles par M. Pierre de Nolhac. Nous avons eu occasion de la rappeler ici, et de louer en même temps les études biographiques consacrées par l'érudit conservateur, par le charmant et délicat écrivain, à deux des princesses qui ont trôné dans la résidence royale [1]. Mais, plus encore que l'histoire des habitants de Versailles, M. de Nolhac nous devait l'histoire du château lui-même, qu'il était seul à pouvoir nous donner complète et définitive.

Il y travaillait depuis plusieurs années, et en voici le début enfin mis au jour, après mille péripéties causées par la débâcle financière de la maison qui s'était tout d'abord chargée d'éditer l'ouvrage. Les fascicules déjà imprimés se rapportaient à la période de la fondation sous Louis XIII et des premières transformations sous Louis XIV, au Versailles d'avant Mansart, en un mot; le format en était somptueux, l'impression soignée et l'illustration fort intéressante, encore que la reproduction de certaines estampes laissât un peu à désirer au point de vue de la netteté. En tête, une

[1] *Correspondant* du 25 décembre 1896 et du 25 octobre 1900.

Digitized by Google

introduction de quelques pages rendait de la façon la plus pénétrante le charme de Versailles pour le poète et pour l'historien; l'auteur y rappelait que « nulle part l'histoire ne peut être évoquée avec plus de vie », que ce château possède « un prestige rare et qu'on pourrait dire unique, si le palais du Vatican n'existait pas »; il montrait qu'après avoir été pendant plus d'un siècle le centre de la vie nationale, Versailles était à présent et à tout jamais « une grande ruine et un grand tombeau », mais une de ces ruines qu'on interroge avec un religieux respect, un de ces tombeaux auprès desquels on vient recueillir d'illustres ou de chers souvenirs.

Avant de poursuivre dans d'autres conditions le livre interrompu, M. de Nolhac a réuni et présenté au public cette première partie, particulièrement curieuse, puisqu'elle fait revivre un Versailles, je devrais dire *des* Versailles, presque entièrement détruits ou remaniés par la suite. Tâchons de condenser en quelques lignes l'essentiel de ces doctes et agréables explications.

Sur les origines de Versailles, M. de Nolhac nous apprend qu' « il n'y a guère en circulation que des fables », accréditées par les littérateurs du temps de Louis-Philippe et répétées depuis lors avec cette conviction que les légendes ont le don fatal d'imposer. La vérité est que le premier souverain qui parut à Versailles fut Henri de Navarre, marchant en juillet 1589 au secours de son beau-frère Henri III; devenu Henri IV, il retourna plusieurs fois chasser dans les bois des environs et accepta un jour à dîner dans le château féodal qui appartenait alors, comme plusieurs domaines des environs de Paris, à la famille florentine de Gondi.

Ce fut pareillement l'amour de la chasse qui conduisit Louis XIII à acheter Versailles au premier archevêque de Paris, Jean-François de Gondi; il voulait avoir dans cette région giboyeuse un rendez-vous, un gîte même au besoin, pour n'être pas forcé de rentrer coucher à Saint-Germain. Mais plusieurs témoignages contemporains confirment le mot pittoresque de Saint-Simon, traitant la construction de Louis XIII de « petit château de cartes », digne tout au plus d'un hobereau de province. L'architecte n'en fut point Le Mercier, comme on l'a cru jusqu'ici, mais Salomon de Brosse. Malgré ses proportions exiguës, le petit castel n'en servit pas moins de théâtre à l'un des grands événements politiques du règne, la fameuse *Journée des dupes*, qui consacra, avec l'éloignement de Marie de Médicis et la disgrâce du chancelier de Marillac, la définitive toute-puissance de Richelieu. De ce pavillon de chasse, Louis XIII médita vers la fin de sa vie de faire un ermitage, où il se retirerait avec trois ou quatre religieux, après avoir abdiqué à la majorité de son fils : la mort vint traverser cet édifiant projet.

Digitized by Google

Après la Fronde, Louis XIV grandissant vint souvent, aux jours de chasse, passer quelques heures dans le château paternel. Mais l'idée d'embellir et de transformer cette résidence ne date que de l'année 1661, qui vit, comme l'a noté l'historien, le début du pouvoir personnel de Louis XIV, de la faveur de Louise de la Vallière et du vrai ministère de Colbert. Il semble bien que la célèbre fête de Vaux, en déterminant la chute de Fouquet, suggéra aussi au roi la pensée d'éclipser ces splendeurs par une création toute personnelle : Versailles s'enrichit même, matériellement, de certaines dépouilles de Vaux, et ce furent les arbrisseaux confisqués à Fouquet qui ornèrent la première orangerie.

Si les jardins, dessinés par André Le Nôtre, annoncèrent dès lors un plan majestueux autant que magnifique, l'habitation, transformée par l'architecte Louis Le Vau, affectait encore à cette époque des proportions modestes. Mlle de Scudéry ne sacrifiait pas au simple culte de l'antithèse en l'appelant « la petite demeure du plus grand roi de la terre », et M. de Nolhac affirme, pièces en mains, que ce n'était qu'un très joli château de la Renaissance. Les visiteurs admiraient surtout l'élégance de la décoration, et les hôtes, la libéralité avec laquelle ils étaient traités. Une lettre de Colbert fournit à ce sujet des détails précis, et qui ne laissent pas de surprendre le lecteur moderne : « Ce qui est fort particulier en cette maison, est que Sa Majesté a voulu que toutes les personnes auxquelles Elle donne des appartements soient meublées. Elle fait donner à manger à tout le monde et fait fournir jusqu'au bois et aux bougies dans toutes les chambres, ce qui n'a jamais été pratiqué dans les maisons royales. »

C'est dans ce cadre relativement modeste qu'eurent lieu les plus belles fêtes du règne, les plus étincelantes en tout cas de jeunesse et de gaieté. Celle de 1664, donnée en l'honneur de Louise de la Vallière, comprit trois journées; tous les divertissements en furent groupés et décrits sous le titre d'ensemble de *Plaisirs de l'île enchantée*. A côté des cavalcades, des illuminations, des décors de féerie, l'art dramatique eut sa place : Molière avait écrit pour la circonstance la *Princesse d'Elide* et les *Fâcheux*, et de plus, les invités du roi eurent la primeur des trois premiers actes d' « une comédie nommée *Tartufe*, que le sieur de Molière avait faite contre les hypocrites ». La fête de 1668, donnée au lendemain de la paix triomphante d'Aix-la-Chapelle et à l'aurore de la faveur de Mme de Montespan, ne dura qu'une nuit, mais ce fut une nuit incomparable, et dont les splendeurs restèrent inégalées.

Colbert, que nous citions tout à l'heure, fut le vrai directeur des travaux de Versailles : sa correspondance atteste le zèle avec lequel

Digitized by Google

il s'employait soit à transmettre aux artistes les intentions royales, soit à préparer les moyens financiers ou matériels d'exécution, soit enfin à contrôler le détail des travaux et des dépenses. La Fontaine ne faisait que rendre hommage à la vérité en louant, dans le préambule de *Psyché*, « l'intelligence qui est l'âme de ces merveilles et qui fait agir tant de mains savantes pour la satisfaction du monarque ». Ce qu'il y a de piquant, c'est que le grand ministre qui s'occupa tant de Versailles ne fut jamais enthousiaste de cette création, et qu'il avait d'abord formellement dissuadé Louis XIV d'écouter les dangereux tentateurs qu'étaient Le Nôtre et Le Vau. Colbert, devançant une pensée de Napoléon, eût trouvé plus glorieux pour le roi, au lieu d'entasser les merveilles dans un coin désert, d'embellir sa capitale en achevant le Louvre et en le réunissant aux Tuileries. « Cette maison, osait-il écrire à propos de Versailles, regarde bien davantage le plaisir et le divertissement de Votre Majesté que sa gloire. » Mais le maître ordonna, et Colbert, là comme ailleurs, appliqua toutes les ressources de sa prodigieuse intelligence à exécuter la volonté royale. Sa récompense fut de recevoir de temps à autre des billets comme celui-ci : « Vous savez que je suis content de vous ; je crois que c'est assez vous dire pour que vous soyez satisfait. »

Tandis que les esprits étaient encore occupés de la fête de l'été de 1668, tandis que les écrivains les plus délicats, comme La Fontaine, ou les plus en vogue, comme Mlle de Scudéry, se mettaient en devoir de célébrer les splendeurs de Versailles, Louis XIV méditait déjà de remanier ou de reconstruire le château sur un plan plus grandiose. Versailles n'avait été pour lui jusque-là qu'une villégiature de prédilection, où il venait en déplacement pour des séries de chasses ou de fêtes : il résolut d'en faire sa résidence normale et le centre même de la monarchie. Pour installer les services publics d'un grand Etat moderne, pour loger une cour que les progrès du faste et de l'étiquette rendaient chaque jour plus encombrante, ce n'était plus assez du petit château isolé parmi les bois et les étangs : il fallait un véritable palais, et auprès de ce palais une ville.

La ville surgit comme par enchantement, grâce aux adroites et libérales mesures qui provoquèrent les constructions privées; d'ailleurs, l'émulation fut vive parmi les courtisans : c'était à qui s'assurerait une demeure exposée aux rayons du soleil, car les décorations de Versailles marquèrent l'adoption de cet orgueilleux emblème. Pour l'édification du palais, il y eut une période d'hésitation, pendant laquelle plusieurs plans furent mis en balance. Louis XIV parut quelque temps résolu à faire place nette, en

Digitized by Google

rasant ce qui avait déjà coûté tant de peine et d'argent. Louis Le Vau, l'auteur du château existant, fit enfin adopter un projet qui augmentait et transformait son œuvre primitive, mais sans la détruire de fond en comble. A peine avait-il commencé à diriger l'exécution de ce colossal agrandissement, qu'il fut emporté par une mort prématurée. Mais son emploi de premier architecte du roi resta provisoirement vacant, et ses plans furent fidèlement suivis après sa mort, jusqu'au jour où Mansart modifia à nouveau l'ordonnance des bâtiments.

Quant à la décoration, elle fut, pendant cette période, non seulement dirigée, mais créée par le grand peintre Charles Le Brun. Comme le fait observer M. de Nolhac, Le Brun était fidèle à la tradition de la Renaissance, d'après laquelle les artistes ne se cantonnaient pas dans leur spécialité, et surtout ne croyaient pas déroger en fournissant le dessin d'un lustre ou d'un vase destinés à être placés près de leurs fresques. Le triomphe de Le Brun à cette époque fut l'escalier dit des Ambassadeurs, où plusieurs épisodes de la première partie du règne de Louis XIV étaient représentés allégoriquement, dans un décor d'une éblouissante richesse, rehaussé par trois trophées de Coyzevox. Ce chef-d'œuvre fut volontairement anéanti vers le milieu du règne de Louis XV, pour obtenir un nouvel aménagement du château.

En 1680, date à laquelle s'arrête le récit de l'historien, la demeure définitive de la monarchie s'achève, mais elle n'est point encore complètement prête, et c'est de Saint-Cermain que Louis XIV vient recevoir les visiteurs de jour en jour plus nombreux et plus enthousiastes. Le roi fait d'ailleurs les honneurs de Versailles avec une incomparable bonne grâce, servant lui-même de guide aux personnes de marque, et ne dédaignant pas de leur demander leur impression (je n'ai pas dit de prendre leur avis) : il semble que la majesté du monarque se tempère de la satisfaction du propriétaire-bâtissseur.

Très capable, par la noblesse naturelle de ses goûts, d'apprécier l'élégance des lignes architecturales créées par Le Vau, la somptuosité des décorations de Le Brun, la majestueuse ordonnance des allées et des bosquets dessinés en plein bois par Le Nôtre, Louis XIV s'attardait pourtant de préférence à montrer et à vanter les *eaux* de Versailles, ces eaux dont le renom est demeuré magique et qui provoquent encore l'affluence des badauds aux dimanches d'été. Comme l'a très finement indiqué M. de Nolhac, les fontaines et les bassins de Versailles flattaient particulièrement l'amour-propre du prince : à côté de la satisfaction d'avoir égalé ou surpassé les célèbres étangs de Chantilly, à côté du plaisir de la

Digitized by Google

difficulté vaincue, il goûtait la jouissance tout à la fois très raffinée et un peu puérile d'avoir fait presque entièrement œuvre de créateur, dans le sens propre du mot, et « participé ainsi, dans la plus grande mesure humaine, au privilège de la Divinité. » C'est ce que ne manquaient point de mettre en relief les courtisans avisés, qui exaltaient ce prodige, d'avoir fait couler des eaux courantes sur un plateau connu pour sa sécheresse. Un écrivain prenait délicatement prétexte d'une visite aux cascatelles de Tivoli pour s'écrier : « Je considérai que la seule puissance du roi avait plus fait pour Versailles que la nature la plus favorable n'avait pu faire pour Tivoli. » Et un abbé-poète osait bien insérer ce tercet dans un sonnet adulateur :

Ce chef-d'œuvre pompeux que produit votre main
Semble vous approcher du pouvoir souverain
Qui tira du néant le ciel, la terre et l'onde [1].

Dès 1666, Louis XIV se préoccupait d'amener à Versailles des eaux en abondance : pour résoudre ce problème, les mémoires des hommes de l'art s'entassèrent pendant presque toute la durée du règne, et l'on sait les travaux gigantesques qui furent entrepris à Marly ou ébauchés à Maintenon. Longtemps on dut se contenter de l'étang de Clagny, dont les eaux étaient élevées par un système de pompes jusqu'à un réservoir dénommé la Tour d'eau. Elles suffirent tant bien que mal, non seulement à remplir les deux grands bassins des Suisses et de Neptune et le Grand Canal, mais à alimenter une foule de fontaines, dont plusieurs ont disparu par la suite. C'est ainsi que pour complaire à Mme de Montespan, Colbert fit exécuter, d'après un dessin de cette favorite, un arbre en bronze qui jetait de l'eau par des feuilles de fer-blanc. Ailleurs, on installa des amusettes, des surprises aquatiques, comme il en existe encore dans certains parcs d'Allemagne et d'Italie. Le *théâtre d'eau*, détruit au dix-huitième siècle, était célèbre par la variété et la grâce de ses effets hydrauliques. Le *labyrinthe*, qui fit place sous Louis XVI au bosquet de la reine, était semé de fontaines dont les motifs, en plomb colorié, reproduisaient les animaux des fables d'Esope. Enfin, au pied même du château, le *parterre d'eau* étendait bizarrement ses allées plantées et fleuries au milieu d'un petit étang.

[1] Un autre tour de force fut la création, par Jean de la Quintinye, du « potager du roi » dans un terrain réfractaire à la culture. Ce potager subsiste et donne toujours des fruits magnifiques; on n'a changé que sa dénomination, car c'est aujourd'hui le potager *national*; l'épithète ici a quelque chose de particulièrement baroque et ironique.

Digitized by Google

Dans un dernier chapitre, M. de Nolhac a dit quelques mots de trois constructions voisines et comme accessoires, que Louis XIV entreprit avant même l'achèvement de sa résidence royale, et dont il ne reste plus guère que le souvenir. — Trianon, le *Trianon de porcelaine* auquel Louis XV a substitué l'édifice actuel, n'était qu'un petit pavillon, un but coquet de promenade et un lieu de collation. — Clagny fut une fantaisie de Mme de Montespan, qui décida de tous les travaux et les fit recommencer quand ils n'étaient pas à son gré; mais Louis XIV, qui prescrivait à Colbert de se conformer à tous les caprices de la dame, n'osa pas déclarer officiellement que cette résidence lui était destinée. On feignit de bâtir Clagny pour les enfants qu'elle avait eus de Louis XIV, et la morale fut considérée comme sauve, parce que les comptes de dépenses portaient cette suggestive mention : « Pour la construction d'une maison pour Messeigneurs les enfants naturels du roi. » C'est à Clagny que Mme de Montespan eut avec l'empoisonneuse la Voisin l'entrevue si bien racontée par M. Funck-Brentano. Après elle, le château, qui avait coûté deux millions, fut abandonné et devint bientôt délabré : on dépeça le parc, dans un coin duquel Marie Leczinska installa un couvent de religieuses; c'est aujourd'hui le lycée Hoche. — Marly enfin était appelé à des destinées plus fameuses encore, mais également éphémères, puisque après avoir balancé presque la réputation et la vogue de Versailles, « les vestiges qui demeurent de son brillant passé sont aussi rares et aussi désolés que ceux d'une ville morte de l'antiquité sur le sol des pays classiques ». Ici, c'est l'avidité d'un entrepreneur du temps du Consulat qui a fait tout le mal; ce vandale intéressé acheta le domaine en 1799, dispersa les objets d'art, démolit le chef-d'œuvre de Mansart, et en vendit les pierres comme matériaux de construction. Quand Napoléon voulut intervenir, il ne restait plus que le terrain.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

Digitized by Google

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Un symbole. — Proportion gardée. — Rêverie d'un Président. — Bal d'anniversaire. — Séances pour rire. — Budget de carnaval. — Une Caricature. — Caillaux et les water-closets. — Victoire du Salon. — Une idée d'Espagne. — Un exemple de Chine. — L'affiche électorale. — Un essai à faire. — Théorie d'un académicien. — Les Dégoûtés. — Les *Mémoires d'un Gendre*. — Un bureau de tabac, s'il vous plait! — Le *Pavé de Paris*. — Mardi-Gras funèbre. — La Reine des reines. — Partout la fraude. — Sectaires pris au piège. — Chanson de caserne. — La grâce de Brière. — Les vrais condamnés à mort. — Propos d'humoriste. — La dépopulation. — Ligue des Femmes du monde. — Conseils d'un cardinal. — Cri patriotique d'une veuve de soldat. — Centenaire de Victor Hugo. — Au Panthéon. — Harangues et déclamations. — Monument d'Olympio. — Gare aux vers cinglants! — Ladrerie du poète. — Caricature d'antan. — Les *Burgraves*. — Impressions du *Correspondant* à soixante ans d'intervalle. — Choses de théâtre. — Le *Marquis de Priola*, de M. Henri Lavedan. — La *Fille Sauvage*, de M. de Curel. — Le *Luxe des Autres*, de M. Paul Bourget à l'Odéon. — Pièce militaire à l'Ambigu. — Féerie au Châtelet. — Barnum au gouvernement.

On peut dire de la Chambre agonisante que son œuvre de quatre années a vraiment trouvé son symbole dans le quarteron d'œufs pourris projetés d'une tribune sur les crânes législatifs par une justicière inconnue. Suivant le mot d'un homme d'esprit, c'était tout à fait l'omelette parlementaire, et aucune image ne pouvait mieux résumer « les travaux » de nos maîtres à 25 francs par jour. D'autant que la main vengeresse ne s'est pas bornée à lancer ces œufs couvis : un noble cri d'indignation a souligné la beauté du geste : « Aux voleurs! Aux voleurs! » Et cette parole accusatrice achevait la ressemblance du portrait.

On se souvient de l'incident, qui restera la caractéristique légendaire de cette étonnante législature.

Au premier moment, on crut avoir affaire à une détraquée. Mais pas du tout! Saisie par les huissiers, et aussitôt interrogée par les questeurs, la délinquante leur fit une tout autre impression, de sorte qu'en rendant compte de l'enquête à leurs collègues, les questeurs ont pu dire : « Le sentiment que nous a laissé cette femme est que, loin d'être une déséquilibrée, elle jouit au contraire de sa raison, et que toutes ses paroles sont pleines de bon sens... » — Comme c'est flatteur pour la cohue parlementaire!

Digitized by Google

Après tout, si le sommeil des spectateurs, au théâtre, est une opinion, un jet d'œufs pourris peut être aussi bien, à la Chambre, une manifestation de la part des auditeurs. C'est un bulletin de vote un peu plus expressif et un peu plus nauséabond que celui des urnes, mais tout de même une opinion.

Et, à ce propos, n'avez-vous pas remarqué l'innocuité progressive des engins attentatoires, qui semblent ainsi proportionner leur action à la valeur politique et morale des personnages visés? La colère a commencé par des bombes; l'irritation a continué par le revolver; le mépris s'est contenté de la tomate; le dégoût n'emploie à cette heure que des œufs puants... — N'y a-t-il pas aussi une façon de jugement dans cette piquante et significative décroissance?

Pour une occasion prochaine, on ne voit vraiment plus que le balai...

En disparaissant, cette Chambre nous laissera le Président qu'elle a fait, et qui s'est montré depuis trois ans son instrument docile en contresignant d'une main calme toutes les iniquités et toutes les malpropretés qu'il lui a plu d'accomplir. — Les feuilles publiques racontaient ces jours derniers qu'en allant inaugurer l'exposition des œuvres de Falguière au palais des Beaux-Arts, M. Loubet s'était arrêté plusieurs minutes, silencieux et mélancolique, devant le buste de Carnot... Quelles pensées l'ont assailli devant cette image tragique? S'est-il dit tout bas que le poignard de Caserio avait été aiguisé par la propagande révolutionnaire, et s'est-il demandé avec quelque inquiétude s'il n'aurait pas contribué lui-même à l'affiler davantage par certaines mesures scellées de son nom?...

Le matin de ce même jour, triste anniversaire de la mort énigmatique du président Félix Faure, M. Loubet s'était fait représenter à la messe de famille célébrée discrètement dans son voisinage : et, là encore, thème de sérieuse méditation...

Mais l'Elysée grise aisément ses hôtes et les détourne des pensées austères. *Carpe diem!* On s'y étourdit volontiers du lendemain par les jouissances du jour, — et à l'heure même où nous écrivons, un grand bal anime le palais pour fêter l'anniversaire du 24 Février, — bal des fauves, pourrait-on dire, puisqu'il mettra en danse et en appétit, au souvenir d'une révolution victorieuse, les invités socialistes, collectivistes, internationalistes, nihilistes et anarchistes qui préparent, sous la houlette complaisante de l'amphitryon, une révolution nouvelle et plus fondamentale encore...

En attendant, la Chambre râle ses derniers hoquets, et comme si elle avait voulu joindre le comble du ridicule à celui de l'odieux, elle a siégé deux fois le Mardi-Gras, sans doute parce qu'elle nous

Digitized by Google

bâcle un budget de carnaval; et, afin d'en finir plus vite, elle a continué des séances budgétaires de la matinée, « précisément parce qu'il n'y vient personne », a observé un loustic de la droite!

Et, en effet, le premier jour, sur 581 membres, *quatorze* seulement étaient présents; depuis, il a été constaté chaque matin qu'il n'y avait pas *vingt* députés en séance! — C'est dans ces conditions fantastiques que sont réglées nos finances; aussi le caricaturiste Henriot a-t-il pu résumer la situation dans un dessin où l'on voit un député, moelleusement enseveli sous ses couvertures, dire à un camarade qui le visite : — « Fais donc comme moi; reste au lit! — Je ne peux pas : je suis chargé d'aller voter pour 300 de nos collègues! »

Et quelle besogne font-ils ainsi? — Un observateur a calculé que, dans ce système, la Chambre vote deux millions de dépenses par minute! — Qu'on s'étonne après cela du déficit!

Il n'y a plus un sou dans les caisses, et le Trésor n'arrive même plus à pouvoir payer le modeste traitement des garçons de bureau de la Cour d'appel. La Justice était déjà boiteuse; la voilà maintenant pouilleuse! Aussi M. Caillaux, à bout de voies, a-t-il recours aux moyens les plus extravagants pour se procurer quelques rouges liards. N'avait-il pas eu l'idée saugrenue d'extorquer à la Société des Artistes Français, non seulement l'exploitation du buffet et du vestiaire pendant la durée du prochain Salon, mais encore, *horresco referens!* le rendement des water-closets?... — Notre surintendant est comme Vespasien : il estime que l'argent n'a pas d'odeur. Mais la Société des Artistes s'est cabrée, et, à l'exemple des grandes puissances, elle a posé au gouvernement un ultimatum catégorique, — un dilemme, comme aurait dit M. Dupuy : — ou la restitution des privilèges de la Société, ou pas de Salon!

C'est M. Bouguereau qui s'est fait le porteur de cette déclaration belliqueuse et qui l'a notifiée avec énergie au ministre des beaux-arts. — Voyez-vous Paris, au soleil de mai, sans peinture, sans sculpture, sans journée de vernissage! C'eût été un deuil universel, un désastre sans nom, un effondrement national! Pour éviter une pareille catastrophe, M. Leygues s'est jeté en suppliant aux genoux de son collègue des finances, et le chauve Caillaux, cédant, c'est le cas de le dire, à la nécessité, a rendu les water-closets, le vestiaire et même le buffet. — Nous aurons donc le Salon, où s'étoilera un portrait nouveau de M. Loubet. — Merci, mon Dieu!

Mais que va inventer le génie de Caillaux pour se tirer d'embarras? On en frémit d'avance...

L'Espagne vient de lui donner sous ce rapport une indication précieuse en projetant d'établir un impôt sur toutes les cloches de la péninsule, sauf celles des horloges, — impôt qui, naturellement,

Digitized by Google

serait payé par les curés des paroisses. Il y a là une idée à creuser, et qui, au premier aspect, devra sourire à notre éminent financier... — A moins qu'il ne préfère le procédé de l'impératrice douairière de Chine qui, pour renflouer son trésor, met en vente les boutons de mandarin, qui constituent, comme on sait, une distinction des plus enviées au pays des Célestes. — Il pourrait y avoir là une mine assez féconde avec les décorations variées qu'a inventées le régime. Outre la Légion d'Honneur, dont on ne se permettrait certainement pas de faire trafic, des rubans de toutes couleurs, — Mérite agricole, Palmes académiques, Ordre du Cambodge, Dragon de l'Annam, Etoile du Bénin, Médaille du Travail, Médailles d'honneur, Médailles douanières, Médailles des contributions, etc., — pourraient donner lieu à d'assez brillantes affaires et alimenter utilement un comptoir de passementerie.

Je passe la Médaille pénitentiaire, qui figurait hier encore à l'*Officiel*, et que je croyais réservée aux anciens ministres tels que M. Baïhaut, etc.

En y ajoutant une décoration pour les Maires, que tend à créer une proposition dont la Chambre est actuellement saisie, on arriverait ainsi à satisfaire du même coup les besoins du Trésor et la soif d'égalité dont brûle notre société démocratique.

Provisoirement, comme nos députés *in extremis* ne sont plus que des candidats, c'est de leurs intérêts électoraux qu'ils s'occupent en première ligne, et l'amusante réglementation des affiches qui vient de sortir de ce noble souci accuse « un état d'âme » tout à fait curieux à étudier. — Il paraît que le vote pourrait être faussé par l'abondance du papier placardé sur les murs, et que le candidat assez riche pour se livrer à une débauche d'affichage — oh! ces riches! — écraserait ainsi le candidat pauvre! — De là, la nécessité de refréner l'orgie du papier. Et la Chambre, émue des périls que peuvent courir à ce point de vue les candidatures socialistes, s'est empressée d'interdire l'affichage électoral « sur les monuments artistiques », en décidant que « des tableaux » spécialement destinés à cet usage seront mis à la disposition des candidats. — Il ne reste plus qu'à préciser ce qu'on doit entendre par « monument artistique », et c'est un soin, paraît-il, qui, dans chaque département, sera remis... aux préfets! — Ah! le bon billet!

Mais que d'épineux problèmes va soulever, dans la pratique, cette réglementation chinoise! — Sur le fameux tableau, quelle affiche occupera la cimaise, bien en vue, attirant tous les regards; et quelle autre sera réduite à se percher tout en haut, inaperçue, illisible, stérilisée? — En second lieu, quand des affiches auront été posées sur le tableau, qu'adviendra-t-il si d'autres affiches viennent, chaque soir ou chaque matin, se superposer subreptice-

Digitized by Google

ment aux premières? — Et enfin, dans cette lutte affolée de colle et de papier, à qui restera le dernier mot?

Il y aurait peut-être un moyen de prévenir le pugilat et d'accommoder toutes choses : ce serait de mettre aux enchères le fatidique tableau, qui resterait au plus offrant. Caillaux sourirait à la combinaison, mais ce serait faire le jeu de l'infâme capital, et il n'y faut pas songer!

Il y aurait bien aussi le tirage au sort des places, qui serait un premier pas vers le tirage au sort des législateurs eux-mêmes, opération simple et économique qui, d'après de bons esprits, donnerait peut-être la meilleure solution du problème électoral et parlementaire. — Pourquoi pas, après tout? On tire bien au sort les jurés, de qui dépendent nos têtes! Ne semble-t-il pas qu'il serait moins hasardeux de tirer au sort les oisifs chargés seulement de faire nos lois? Dans le premier cas, si les jurés se trompent, il n'y a pas de remède, puisque les têtes sont tombées; tandis que, dans le second cas, il resterait facile de rectifier les erreurs en modifiant les lois défectueuses. — N'y aurait-il pas là une originale expérience à tenter? Et, en fin de compte, le résultat pourrait-il être plus mauvais que celui du système dont nous jouissons?...

L'aimable et judicieux président de l'Académie des Sciences morales et politiques, M. Albert Sorel, semblait volontiers de cet avis dans le spirituel discours qu'il a récemment prononcé en prenant possession du fauteuil pour une période annuelle. — « Notre constitution, éminemment démocratique, a-t-il dit avec une grâce plaisante, pourrait servir de modèle à toutes les constitutions politiques : Ici, dans la République des Lettres, tout le monde est électeur, tout le monde éligible, tout le monde élu à son tour! » — N'est-ce pas charmant, en effet, d'arriver ainsi, chacun à tour de rôle, aux honneurs, au fauteuil, au trône? Ce n'est pas l'anarchie sous la coupole. Ce serait peut-être l'âge d'or au Palais-Bourbon. — Qui sait?...

Mais, pour le moment, nos députés ne paraissent guère de cet avis, car, loin d'incliner à céder la place, ils rêvent plutôt de s'y éterniser, ainsi qu'en témoigne le projet de loi dont un membre de la gauche vient de saisir la Chambre et qui tend à prolonger la durée du mandat législatif de quatre à six ans, — en attendant, sans doute, le mandat à vie...

Pourtant, si invraisemblable que cela paraisse, il en est parmi eux que la politique écœure, que le parlementarisme dégoûte, et qui ne veulent plus se représenter. Wilson lui-même, qui l'aurait cru? Wilson en a assez, et il se retire dans le fromage de son beau-père. Faut-il qu'il en ait vu, des choses! Après le Panama, après Baïhaut, après Arton, après la Haute Cour, après l'affaire Dreyfus, après les tripotages de l'Exposition, après les friponneries et les scandales de toute

Digitized by Google

nature, faut-il qu'il en ait vu, pour éprouver un pareil vomissement! — C'est une figure qui manquera à la collection, et, à la place de certains qui reviendront, je ne serais pas tranquille, car « l'homme aux vingt-cinq mille dossiers » garde beaucoup de secrets dans ses cartons, et qui sait si, quelque jour, pour occuper ses loisirs, la fantaisie ne le prendra pas d'écrire les *Mémoires d'un Gendre?*... Quel succès de librairie, messeigneurs! Et quel émoi dans Landerneau!

Quant à ceux des législateurs actuels qui craignent de ne pas revenir, ils s'occupent dès maintenant d'assurer leur existence future. Tous n'ont pas, comme Chauvin, l'ancien coiffeur, comme Faberot, l'ancien chapelier, comme l'homme-canon qui opérait sur les champs de foire, tous n'ont pas la ressource nourrissante de reprendre le peigne, la brosse ou le poids de cent kilos; force leur est de se prémunir à tout hasard. — On a déjà cité ce dialogue entre un ministre et un député. — « Vous me demandez un bureau de tabac... soit! Pour qui? — Veuillez, monsieur le ministre et cher collègue, laisser le nom en blanc; je serai trop heureux de le garder pour moi si je ne suis pas réélu... »

Avec la Chambre actuelle finit la septième législature de la République; la huitième commencera le 1er juin prochain, avec dix députés de plus que dans la Chambre actuelle, — 591 au lieu de 581. — Puisse-t-elle avoir aussi plus de bon sens, plus d'indépendance, plus de justice et plus de patriotisme!

En même temps, un nouveau journal, le *Pavé de Paris*, qui s'appelle « Gazette ironiste » et qui vient d'éclore sur le Boulevard, met en vente toutes les défroques de la Chambre, avec cette affiche foraine : — « Grand déballage de marchandises avariées, — Pupitres à fausses clés — crachats de tous Ordres — Urnes à double fond — Masques et travestissements de tous genres — Bureau spécial pour corruption d'électeurs (on traite à forfait). »

C'est aux votants de mai prochain à répondre, en jetant au ruisseau toute cette friperie infestée de vermine.

Faut-il s'étonner que le carnaval n'ait pas été folâtre en des circonstances pareilles? Ni cortèges, ni chars, ni musiques; à peine, çà et là, quelques masques loqueteux, débraillés, misérables, bientôt ensevelis sous des avalanches de confetti. De longtemps on n'avait vu mardi-gras aussi lugubre, et quand arrivait par hasard l'écho lointain d'un cor ou d'un trombone, on croyait entendre la Marche funèbre de Chopin...

Quelques joyeux compagnons avaient bien eu l'idée d'organiser, pour une promenade de l'Elysée à la Chambre et sous les fenêtres de Waldeck, une plateforme roulante, figurant le Char de l'Impôt, mais on a craint qu'il ne s'effondrât sous le fardeau colossal dont il aurait été chargé...

Digitized by Google

En revanche, on nous promet un Bœuf-Gras pour la mi-carême, mais strictement limité, paraît-il, au quartier de la Villette, de sorte que le triomphateur d'un jour se trouverait ainsi tout rendu aux abattoirs pour l'inévitable sacrifice. — La rive gauche n'en conservera pas moins sa cavalcade traditionnelle, avec le char des Reines et son escorte.

Naguère, on se contentait d'une reine, élue dans les lavoirs par le suffrage de ses compagnes. Mais le diadème fait naturellement des envieux; désormais, chaque lavoir veut se personnifier dans une reine particulière, sauf à l'ensemble du corps électoral de choisir ensuite une Reine des reines parmi celles qu'un premier vote aura déjà couronnées; et c'est à cette opération délicate qu'il a fallu procéder ces jours derniers sous la solennelle présidence de trois conseillers municipaux de la Ville. On ne fait pas plus gravement les choses dans nos assemblées politiques! Et la ressemblance est d'autant plus frappante qu'au dépouillement du scrutin on a trouvé dans l'urne *trente* bulletins de plus que le nombre des votants! Il y avait fraude électorale flagrante; c'était tout à fait à se croire au Palais-Bourbon!...

La situation était délicate; comment se tirer de là? Heureusement la galanterie française, inconnue à la Chambre, permettait ici des accommodements. Le bureau prit sur lui de trancher la difficulté en attribuant le sceptre à celle des candidates qui lui semblait réunir le plus de suffrages, une petite blonde de vingt ans, aux yeux de velours noir et au nez retroussé, qui a tout de suite accueilli avec la meilleure grâce les félicitations de ses rivales.

Mais n'est-il pas curieux et caractéristique qu'on ne puisse plus maintenant procéder à un scrutin, même le plus simple et le plus inoffensif, sans y rencontrer aussitôt la fraude électorale!...

Ce qui n'est pas une fraude, mais la conséquence logique des théories de nos gouvernants, c'est le refus dogmatique opposé par certains conscrits soit à leur incorporation dans l'armée, soit même à l'opération préliminaire du tirage au sort.

Quand des témoins appelés à déposer en justice, quand des jurés requis d'accomplir leur fonction, ont argué de leur athéisme et refusé de prêter le serment légal et traditionnel en alléguant qu'ils ne croyaient pas à l'existence de Dieu et, par suite, ne pouvaient placer leur parole sous l'invocation de son nom chimérique, nos sectaires ont bruyamment applaudi à cette révolte, en proclamant qu'il fallait avant tout respecter la liberté de conscience des récalcitrants; et force a été, pour donner satisfaction à ces sophistes, de modifier nos lois en laïcisant à leur gré la formule sacrée du serment.

Et depuis, toutes les fois que, dans une circonstance quelconque,

Digitized by Google

le premier venu invoque sa liberté de conscience pour se soustraire à une obligation sociale unie à une pensée religieuse, les doctrinaires de la négation l'acclament, en exigeant que la loi s'incline devant « le principe supérieur » dont se couvre le rebelle.

Eh bien, que peuvent-ils répondre aujourd'hui aux jeunes soldats qui refusent de se livrer aux exercices militaires « parce que leur conscience leur interdit de se servir d'instruments dont la destination est le meurtre? »

Que peuvent-ils opposer à l'argument de ces deux conscrits de Saint-Etienne qui refusent même de tirer au sort en raison de leurs principes internationalistes?

Voilà où l'on en arrive avec les théories dissolvantes de nos maîtres, avec la propagande révolutionnaire encouragée contre le drapeau, avec les chansons subversives tolérées jusque dans les casernes!

Connaissez-vous le *Refus d'obéissance?*

... J' s'rais pas capon, vous pouvez m'croire!
Mais v'nir, ivres et triomphants,
Tirer sur des gens sans défense,
Des vieillards, des femm's, des enfants,
Et ça, en France!
Ben oui, je r'fus' de tirer!
Et je r'fus'rai encor!
J' veux pas me souiller!
Et si vous croyez qu' j'ai tort,
Mon colonel, fait's-moi fusiller!
Car jamais, mon colonel, jamais
Un Parigot, fils du peupl', ne tirera sur un Français!..

Que peut devenir la discipline, que peut devenir l'armée, que peut devenir le pays avec un aussi scandaleux abandon des principes tutélaires de toute société, avec une aussi effroyable désorganisation de toutes choses?..

Ce n'est pas, je le crains bien, la grâce accordée de façon si stupéfiante à Brière qui rétablira l'équilibre dans les cerveaux troublés. — L'opinion n'est pas encore revenue de la surprise que lui a causé cet acte de clémence présidentielle, et, dans toute la région chartraine, c'est avec une sorte d'indignation et de colère que la nouvelle en a été accueillie. — Pourtant, la mesure était logique, car, si horrible que fût ce crime d'un père assassinant ses cinq enfants, il n'égalait pas le forfait plus exécrable encore d'un traître égorgeant sa mère, la Patrie, de connivence avec l'étranger; et du moment que M. Loubet avait gracié Dreyfus, il n'y avait pas de raison de se montrer plus impitoyable pour Brière. — Aussi bien, tous les dreyfusards s'étaient-ils attendris

Digitized by Google

sur l'homme de Corancez; l'*Aurore* avait chaleureusement fait campagne pour lui, et ces témoignages de sympathie n'avaient pu manquer de toucher les protecteurs du condamné de Rennes.

Ainsi qu'il était aisé de s'y attendre, les adversaires de la guillotine ont bien vite profité de la circonstance pour réclamer de la Chambre la suppression définitive de la peine de mort, en poussant cet argument que si le monstre qui a massacré ses cinq enfants a paru tout de même assez digne d'intérêt pour n'être pas conduit à l'échafaud, on ne voit pas bien quel autre criminel pourrait y monter après lui... L'argument est spécieux, car si l'on peut faire valoir des raisons philosophiques en faveur de l'abolition de la peine de mort, les raisons pratiques de son maintien reposent trop fortement sur les nécessités supérieures de la défense sociale et de la sécurité individuelle pour qu'on les sacrifie au sentimentalisme humanitaire.

Malgré tout, les abolitionnistes ont réuni 210 voix dans le parlement, et, par une amère ironie, ces voix sont précisément celles des radicaux et des socialistes qui, en exterminant les congrégations, condamnent à mourir de faim ceux de leurs membres dispersés qui cherchent à gagner leur pauvre vie. — Je vais demander mon pain à la prédication, murmurent-ils doucement. — Je te le défends! vocifère l'ogre impitoyable. — Alors, je vais tâcher de le gagner dans le professorat... — Je te l'interdis plus encore! crie Barbe-Bleue avec fureur. — Et si les malheureux, privés ainsi de toute ressource, se mettent en quête de quelque soutien dans la grande ville, l'intraitable bourreau les oblige à quitter Paris pour aller expirer de misère dans leur province d'origine...

Les 210 radicaux-socialistes veulent bien abolir la peine de mort pour Brière, pour Vidal le tueur de femmes, pour le père qui vient de couper la gorge à sa fille, pour le rabbin d'Oran qui vient d'assassiner son grand-père, pour tous les bandits et scélérats qui épouvantent la nature humaine; mais ils entendent la maintenir inflexiblement à l'égard des jésuites, capucins, chartreux, assomptionnistes, bénédictins, assez osés pour arranger pacifiquement leur vie sur des bases « qui ne sont pas dans le commerce! » — Pour ceux-là, pas de pain, pas de miséricorde; la mort sans phrase!

A un autre point de vue, Rochefort, dans l'*Intransigeant*, raille la contradiction de ces prétendus humanitaires qui, d'un côté, gémissent sur la dépopulation, cherchent les moyens de pousser à la natalité, proposent des avantages financiers en faveur des familles nombreuses, et qui, d'autre part, en applaudissant à la grâce de Brière, « encouragent les pères encombrés de progéniture à se débarrasser d'une marmaille gênante. »

Un autre humoriste pose aux abolitionnistes en général, et en particulier aux 210 députés qui ont voté pour la suppression des

Digitized by Google

crédits relatifs à l'exécuteur des hautes œuvres, une question qui n'est pas aussi simple qu'elle en a l'air.

« L'article 12 du Code pénal, dit-il, porte expressément : « Tout « condamné à mort aura la tête tranchée. » Or, cet article établit *un droit* pour le condamné, et, ce droit, il en est privé si le bourreau ne fonctionne pas à son égard. — On répondra : « Le Prési- « dent lui a fait grâce. » — Soit! Mais si cet homme ne veut pas de la grâce; s'il est las de la vie, s'il n'a précisément commis son crime que pour se débarrasser sans douleur d'un fardeau qui lui pèse, et si, se tournant alors vers le pouvoir, il lui crie, en revendiquant son droit absolu : « Je vous somme de me guillotiner! » Que lui objectera-t on ?... »

Pour moi, je n'acquitterais, ou je ne graciérais le père coupable d'avoir égorgé sa fille que dans un seul cas : celui où le vénérable M. Wallon aurait courageusement supprimé son enfant... Et encore, en l'acquittant, lui demanderais-je peut-être des dommages-intérêts pour tout le mal que cette fille misérable nous a causé...

C'est pour protester contre toutes ces aberrations, pour réagir contre les insanités, les abaissements, les désordres, les scandales, accumulés depuis vingt ans, que s'est constituée la Ligue des Femmes du monde dont les séïdes de Waldeck et de Millerand ont commencé par rire et dont ils laissent à présent voir leur inquiétude. A la première heure, ils plaisantaient cette « croisade en dentelles », cette « guerre de *five o'clock* », ce « matriotisme » de salon. Ils déchantent aujourd'hui et injurient celles dont ils se gouaillaient hier.

C'est que, même et peut-être surtout dans le pays de la loi salique, les femmes exercent une influence souveraine, et que, le jour où elles se décident à l'action, elles entraînent avec elles la plus grande somme de forces et de dévouements. On a dit dédaigneusement qu'elles font les modes. Elles font aussi les mœurs, et c'est ce qui donne tant de puissance à leur intervention. Quand on a les femmes avec soi, on est bien près d'avoir gain de cause. Or, jusqu'ici, la République n'avait pas les femmes. Elles ne combattaient pas le régime, il est vrai; elles se bornaient à lui demeurer indifférentes, en se tenant, paisibles, dans leur domaine particulier. Mais depuis que le régime a touché à leur foi, qu'il attaque tout ce qui leur est cher et qu'il menace l'avenir de leurs enfants, leur attitude a changé; d'expectante, elle est devenue active, et, entre autres manifestations, elles ont organisé la Ligue de l'abstention momentanée des dépenses de luxe et des fêtes pour offrir à la propagande électorale conservatrice l'argent ainsi économisé sur le plaisir. La pensée n'est-elle pas noble et généreuse? On a tenté

Digitized by Google

pourtant de la calomnier, en prétendant qu'en haine du régime les femmes du monde se proposaient d'affamer le commerce et l'industrie, comme si, au lendemain du scrutin, les fêtes mondaines ne devaient pas reprendre leur cours, et d'autant plus brillant que meilleures auront été les élections de mai!

N'importe! c'est « une grève! » clame la radicaille anxieuse. — Et l'on voit les apôtres les plus ardents de toutes les grèves, ceux qui en ont fomenté de terriblement attentatoires à la prospérité nationale, s'indigner d'une suspension partielle, limitée à trois mois, dans l'intérêt même du relèvement moral du pays!

Il faut, au contraire, honorer les femmes de leur vaillante initiative et les remercier du patriotique concours qu'elles apportent aux défenseurs de la justice et de la liberté. — C'est l'hommage que leur rend éloquemment le cardinal Perraud dans la belle Lettre sur les *Devoirs* et *Droits* Civiques qu'il vient d'adresser à ses diocésains pour le Carême.

« Au premier abord, dit l'éminent évêque d'Autun, il pourrait sembler que nos conseils et nos exhortations ne devraient s'adresser qu'aux seuls électeurs, à l'exclusion des femmes, enfants ou jeunes gens mineurs, lesquels ne jouissent pas du droit de suffrage. Mais, parmi nos lois, plusieurs concernent de la façon la plus directe les femmes et les enfants, qui, pour n'être pas admis à voter, n'en ont pas moins un droit certain à ce que l'on tienne compte de leur existence et de leur condition sociale, dans le présent et dans l'avenir. Dira-t-on, par exemple, que les femmes et les enfants n'ont rien à voir avec la loi du divorce ou avec celles qui président à l'instruction publique?..

« ... Femmes et filles de France, nous ne réclamons pas pour vous votre inscription sur les listes électorales, ni une part dans la jouissance active ou passive des droits politiques dont sont investis vos maris, vos frères et vos fils majeurs. Mais nous vous disons, et nous vous disons très haut, que vous ne pouvez ni ne devez demeurer étrangères ou indifférentes au grand acte de la vie nationale qui va s'accomplir dans quelques semaines.

« ... Souvenez-vous que, même dans l'antiquité païenne, chez les Grecs et chez les Romains, les femmes et les filles ne se croyaient pas exemptées de s'associer aux préoccupations générales des peuples dans les rangs desquels une place leur avait été assignée... Leurs exemples vous rappellent que, sans franchir les limites imposées à votre sexe par les lois très sages de la Providence, vous avez encore une part, et une très belle part, dans la pratique de la vertu qui s'appelle le patriotisme. »

Le cardinal Perraud adresse aussi ses exhortations aux hommes, en vue de leurs devoirs dans les élections prochaines, et on en

Digitized by Google

trouvera plus loin le vibrant écho dans notre Chronique politique. Mais nous avons tenu à consigner ici ses conseils aux femmes et sa haute approbation de leur attitude civique et chrétienne.

A l'heure même où l'illustre évêque d'Autun leur adressait ainsi son appel, une femme virile, la digne veuve du colonel Klobb, si héroïquement tombé dans la brousse africaine, stimulait également son sexe dans la *Voix Nationale*, en y faisant entendre, comme une sonnerie de clairon, son mâle appel à l'action. — « J'ai peur, écrivait-elle au nouvel organe, que jusqu'ici nous n'ayons été trop réservées, et que, limitant notre rôle aux seules affaires de famille, nous ayons un peu méconnu, par paresse ou par timidité, l'étendue de notre devoir social. »

Voilà donc les femmes dans l'arène, femmes de l'ancienne comme de la nouvelle France, femmes de la bourgeoisie comme des rangs plus modestes du peuple, toutes excitant les hommes au bon combat, et leur fournissant autant qu'il dépend d'elles la meilleure partie de leur armure : « l'argent, qui est le nerf de la guerre. »

D'ici là, nous aurons la grande distraction du Centenaire de Victor Hugo, qui commence à la date même où nous mettons sous presse, et qui se prolongera toute une semaine, jusqu'au 3 mars, avec une série quotidienne de fêtes, de banquets, de bals, de concerts, de représentations dramatiques et d'illuminations à mettre sur les dents les plus fervents admirateurs du poète. La Chambre, à qui l'argent ne coûte rien, a voté 80,000 francs, et la municipalité de Paris 200,000 pour cette apothéose colossale d'un homme qui a été tour à tour légitimiste, orléaniste, bonapartiste, religieux, libre-penseur, pensionné de Charles X, pair de France de Louis-Philippe, courtisan de Napoléon III, enfin républicain et socialiste, aussi inconscient dans un parti que dans l'autre, ne voyant partout que sa personnalité infatuée, n'écoutant que son immense orgueil et ne suivant que son ambition sans limites! Il avait rêvé d'être orateur, ministre, homme d'Etat; de tenir le gouvernail au lieu de la lyre : il n'a rien été, que poète, sans se rendre compte que c'était bien assez pour sa gloire. Mais l'ombre de Chateaubriand et celle de Lamartine le hantaient; c'est vers un rôle dominateur en politique qu'étaient incessamment tournés ses regards, et, au coup d'Etat du 2 décembre, il n'eut pas même la chance d'être arrêté! On l'oublia, dédaigneusement, comme une quantité négligeable, et c'est de lui-même, de son plein gré, par dépit et vanité puérile, qu'il se fit exilé pendant toute la durée de l'Empire! — Enfin, le voilà aujourd'hui au Panthéon, dans le tumulte d'une ovation officielle, et si, du haut du ciel, que je souhaite sa demeure dernière, il voit ce qui se passe, il doit bien regretter

Digitized by Google

de s'être agité si fort et si longtemps pour si peu de chose...

On connaît le programme enflé de ces fêtes tapageuses. La Chronique n'a pas à en suivre ici le développement comme un journal, mais seulement à en dégager quelques traits piquants ou significatifs.

La décoration du Panthéon s'est caractérisée tout de suite, par un détail : sous la coupole, au fond du chœur, la belle mosaïque d'Hébert, occupant toute la paroi du chevet, montre le Christ indiquant à l'Ange de la France les destinées de la Patrie. Cette composition, malsonnante à l'heure actuelle, a été complètement voilée par une vaste tenture de velours bleu, bordée d'or, descendant de la voûte au sol...

Au centre de la rotonde, émerge, d'un massif de lauriers et de fleurs, le buste du Dieu, par David (d'Angers), et des estrades richement décorées l'entourent, d'où M. et Mme Loubet, l'intègre Waldeck, le baron Millerand, le distillateur Monis, le connétable André, le couturier Paquin, toutes les illustrations du régime entendront les discours, puis la déclamation d'œuvres du Maître par les artistes de la Comédie-Française : discours du ministre de l'instruction publique au nom du gouvernement, discours de M. Hanotaux au nom de l'Académie française, discours du président du Conseil municipal au nom de la Ville de Paris, discours de M. Paul Meurice, exécuteur testamentaire, au nom de la famille et des héritiers, d'autres discours encore où seront abondamment rappelés les titres du poète à l'admiration de la postérité; et on se demande avec compassion ce que pourront bien entendre de toutes ces harangues, pendant plusieurs heures, les 10,000 personnes, dont 3,000 seulement assises, entassées dans le vaste édifice.

Après ces pompes d'éloquence viendra la déclamation des œuvres lyriques et dramatiques, qui offrira plus d'intérêt si les fragments ont été bien choisis. Voyez-vous, par exemple, la tête de nos panamistes et de nos ministériels devant l'apostrophe fameuse de *Ruy Blas* et certains vers des *Châtiments !*

O ministres intègres,
Conseillers vertueux, voilà votre façon
De servir, serviteurs qui pillez la maison !
. . . . . .
Donc vous n'avez ici pas d'autres intérêts
Que d'emplir votre poche et vous enfuir après !
Soyez flétris devant votre pays qui tombe,
Fossoyeurs qui venez le voler dans sa tombe !

Après la cérémonie panthéonnesque, viendra l'inauguration du monument de Victor Hugo, par Barrias, sur l'avenue qui porte son nom.

Digitized by Google

C'est toute une histoire que celle de ce monument, qui n'a pas coûté moins de 250,000 francs, et dont la laideur est en proportion même de la dépense. Imaginez un Hugo énorme et rêveur, assis au sommet d'une masse granitique où quatre femmes nues, qui représentent « les quatre vents de l'esprit », lui tendent les palmes de la gloire... Chacune des muses, en bronze, tranchant ainsi sur la couleur jaunâtre du rocher, mesure 3 mètres, et le héros lui-même a 4 mètres de hauteur. L'ensemble atteint 11 mètres d'élévation; mais on sait qu'Olympio aimait avec passion le grandiose, le colossal, le titanesque!

En somme, c'est lourd, indécent, totalement dépourvu de grâce et de poésie.

Ce qui est amusant, c'est le bas-relief représentant Victor Hugo à la tribune, la tête fière, l'œil enflammé, le geste puissant, dans l'attitude d'un Mirabeau! — Or, s'il est un don qui lui ait absolument fait défaut, c'est bien la puissance oratoire, précisément celle qu'il a le plus enviée. — La parole, chez lui, se bornait à la pénible récitation des pages laborieusement écrites dans le cabinet, et tous les contemporains se souviennent du plaisir malicieux avec lequel ses adversaires provoquaient son impuissance à fournir la moindre réplique!

Là, encore, une avalanche de discours, tous à peu près les mêmes du reste, s'abattra sur les auditeurs, mais soyez sûrs qu'aucun d'eux ne fera la moindre allusion à la ladrerie légendaire du poète millionnaire. J'en cite un trait, inconnu, je crois, et qui m'a été révélé, au hasard d'une causerie, par le regretté duc de Broglie. — L'Académie possède, je ne sais de quelle source, une rente annuelle de mille francs, constituée au profit du plus ancien membre de l'illustre Compagnie par rang d'élection, en prévision sans doute de la pauvreté relative où pourrait se trouver cet immortel à raison de son âge. Mais il arrive le plus souvent que l'académicien à qui le sort offre cette prébende la décline, afin d'en laisser le bénéfice à moins fortuné que lui. — Or, quand le tour d'ancienneté vint la mettre à la disposition d'Hugo, il l'accepta avec empressement, le pauvre homme! et il la toucha religieusement jusqu'à la fin de sa vie...

Après lui, elle fut offerte à M. Legouvé, qui la refusa, puis au duc de Broglie, qui la refusa également. — C'est M. Emile Ollivier qui la touche aujourd'hui.

Après la fête du jour, le gala du soir, au Théâtre-Français pour la représentation des *Burgraves*. — Singulière idée qu'a eue l'administration de notre première scène de choisir, pour cette solennité, celle des œuvres dramatiques d'Hugo qui est la plus faible, la plus obscure, la plus ennuyeuse, et qui, tombée à plat devant les quoli-

Digitized by Google

bets et les rires en 1843, n'a jamais été reprise depuis, et pour cause!

Elle fut alors l'objet des caricatures et des parodies les plus comiques. Le Palais-Royal et les Variétés en désopilèrent Paris, et le crayon satirique de Daumier burina un portrait-charge du poète contemplant une énorme comète au firmament, avec ce quatrain célèbre au-dessous :

Hugo, lorgnant les voûtes bleues,
Au Seigneur demande tout bas
Pourquoi les astres ont des queues,
Quand les *Burgraves* n'en ont pas...

C'est à la suite de son voyage aux bords du Rhin et sous l'impression des vieux châteaux et des légendes d'Allemagne, que le dramaturge conçut l'idée un peu abstruse de sa pièce « homérique ». — Ecoutez-le l'exposer lui-même :

« Reconstruire par la pensée, dans toute son ampleur et dans toute sa puissance, un de ces châteaux où les burgraves, égaux aux princes, vivaient d'une vie presque royale. Aux douzième et treizième siècles, le titre de burgrave prend rang immédiatement au-dessous du titre de roi. Montrer dans le burg les trois choses qu'il contenait : une forteresse, un palais, une caserne... Dans ce burg installer et faire vivre ensemble et de front quatre générations, l'aïeul, le père, le fils, le petit-fils; faire de toute cette famille le symbole palpitant et complet de l'expiation; mettre sur la tête de l'aïeul le crime de Caïn, dans le cœur du père les instincts de Nemrod, dans l'âme du fils les vices de Sardanapale; et laisser entrevoir que le petit-fils pourra bien un jour commettre le crime tout à la fois par passion comme son bisaïeul, par férocité comme son aïeul, et par corruption comme son père »; — puis, conclure par l'expiation et le pardon.

« Il y avait là, dit-il, l'occasion d'une création majestueuse; on pouvait, dans un sujet pareil, mêler à la peinture d'une famille féodale la peinture d'une société héroïque, toucher à la fois au sublime et au pathétique, commencer par l'épopée et finir par le drame. »

Trouvez-vous cet enchevêtrement bien clair? — Personne ne l'a jugé tel en 1843, où l'ensemble, je le répète, n'a provoqué que des facéties et des rires, et je crains fort qu'il n'en soit de même aujourd'hui.

Pourtant, tout le monde pourrait bien ne pas rire à la vibration de certains vers, si quelque main discrète n'en a pas expurgé l'œuvre :

L'œuvre de Charlemagne et de nos grands aïeux
N'est plus. Notre frontière à l'orient s'efface,
Car la haute Lorraine est aux comtes d'Alsace,
Et la basse Lorraine aux comtes de Louvain...
Et pas de chef, grand Dieu! devant un tel destin!...

Digitized by Google

. . . . . .
Pauvre pays, poussé par cent bras vers l'abîme,
Qui va tomber, si Dieu ne fait sur son chemin
Passer quelque géant qui lui tende la main!...

Et ce passage, qui fera tressaillir M. Drumont :

Par qui fait-on porter la bannière des villes?
Par des Juifs enrichis dans les guerres civiles.
Abjection!...

Et la scène des portraits, contre-partie de celle d'*Hernani :*

Je les ai retournés tous contre la muraille,
Pour qu'ils ne puissent voir la honte de leurs fils...
... O nos ancêtres!
Restez, restez voilés!...
. . . . . .
Et vous osez parler de vos pères! — Vos pères,
Hardis parmi les forts, grands parmi les meilleurs,
Etaient des conquérants : vous êtes des voleurs!..
Si vous aviez des cœurs, si vous aviez des âmes,
On vous dirait : Vraiment, vous êtes trop infâmes!
Quel moment prenez-vous, lâchement enhardis,
Pour faire, vous, larrons, ce métier de bandits?
L'heure où notre patrie expire... Ignominie!
Fils méchants, vous pillez la mère à l'agonie!
Elle pleure, et, levant au ciel ses bras roidis,
Sa voix faible, en râlant, vous dit : « Soyez maudits! »

Plus d'un spectateur, dans le monde officiel, fera la grimace à ces vers cinglants, et peut-être plus d'une personnalité huppée saura-t-elle assez mauvais gré à l'imprudent M. Claretie de les avoir tirés de la poussière.

J'ai eu la curiosité de rechercher ce que le *Correspondant* de 1843 avait dit de la première représentation des *Burgraves*, et je n'ai pas été surpris de constater que l'appréciation de nos devanciers se trouve, à soixante ans de distance, en conformité parfaite avec la nôtre. *Qualis ab incepto.*

« Ce drame, disait alors notre vieux Recueil, toujours fidèle à lui-même, ce drame est une rechute dans l'invraisemblable, le bizarre et l'impossible... Le malheureux penchant qui porte l'auteur à se distinguer par l'étrange, l'a poussé ici dans le fantastique et le gigantesque. Il a tout forcé, tout exagéré : les faits, les incidents, les caractères, les passions, les discours et le style. C'est la décadence du romantisme. »

Les juges de demain verront si cette sentence est trop sévère. — Pour ma part, je doute que les *Burgraves* puissent être joués plus de trois ou quatre fois, et je les recommande surtout comme remède souverain aux cerveaux privés de sommeil.

De Victor Hugo aux choses de théâtre, la transition est facile, et

Digitized by Google

je me laisse glisser, par la *Passerelle* du Vaudeville, au *Marquis de Priola* de M. Henri Lavedan et à la *Fille Sauvage* de M. François de Curel, avec une station au Châtelet, à l'Ambigu et à l'Odéon pour y saluer les *Cinq Sous de Lavarède*, *Jean-la-Cocarde* et le *Luxe des Autres*, de M. Paul Bourget.

Malgré la naturelle délicatesse que peut éprouver cette Chronique à parler de la pièce nouvelle de la Comédie-Française, il lui est au moins permis de constater son brillant succès, en dépit ou à cause même de certaines critiques dont elle a été l'objet, et succès confirmé chaque soir par un *criterium* que le bonhomme Sarcey jugeait avec raison indiscutable : la recette maximum.

Ce que l'auteur a voulu faire par dessus tout, en se prenant au type de don Juan, c'est une œuvre d'art, de haute allure littéraire et de psychologie raffinée, un portrait de tous les pays comme de tous les temps, un caractère qui a tenté les plus grands écrivains et auquel il a ambitionné d'ajouter quelques traits à son tour. — Y a-t-il réussi? L'éminent critique du *Journal des Débats*, M. Faguet, l'assure. — « C'est, écrit-il, un portrait très grand, très fort, très beau, très puissant, tracé par le peintre avec une horreur du modèle qui donne à l'œuvre une beauté d'éloquence et d'emportement incomparable, un portrait de Lauzun par Saint-Simon. »

Certes, l'éloge est de prix. — Qu'après cela, le drame, dont nous n'avons pas à suivre ici tout le développement, présente des défauts et puisse être discuté, c'est autre chose. Le critique des *Débats* signale lui-même quelques-uns de ces défauts, à son point de vue, mais en s'empressant d'ajouter « qu'ils n'empêchent pas le *Marquis de Priola* d'être infiniment vigoureux, brillant, puissant, d'avoir grand air, d'être intéressant d'un bout à l'autre »; en un mot, « une pièce à voir, digne de l'auteur et digne du théâtre ».

C'est aussi l'appréciation du critique autorisé du *Temps*, M. Larroumet, qui n'a pas voulu consacrer moins de deux feuilletons consécutifs à « cette œuvre considérable, d'une belle tenue littéraire, ayant de l'émotion et du sourire, avec une suite de scènes habilement alternées, dont la plupart sont fortes ou exquises. »

Le jugement est à peu près le même dans tous les organes de la presse, sauf, dans les bas-fonds, quelques notes discordantes dont il ne faut pas s'étonner : on n'arrive pas à l'Académie française à trente-neuf ans sans susciter des envieux; mais que peut l'envie contre le talent? On sait le proverbe arabe : « Le chien aboie; la caravane passe. »

L'interprétation, du reste, est remarquable. M. Le Bargy, qui incarne le personnage de don Juan et porte sans relâche, durant trois actes, tout le poids écrasant de la pièce, y a trouvé un rôle triomphal et le plus grand succès de sa carrière.

Digitized by Google

La *Fille Sauvage* de M. de Curel est plus compliquée et plus embarrassante. — Comme tous les ouvrages de l'auteur, c'est une pièce symbolique, une pièce à thèse, et, malheureusement, on ne discerne pas très bien la pensée supérieure qui l'a inspirée. A travers les dissertations, les discours, les exposés philosophiques qui emplissent les *six* actes plus que l'action, et où ne manquent d'ailleurs ni les considérations élevées, ni les nobles aperçus, le fond reste obscur, la conclusion énigmatique, la lanterne insuffisamment éclairée.

Il semble cependant que l'auteur, en prenant une jeune sauvage dans la brousse lointaine où elle vivait nue, hideuse, à l'état bestial; en la faisant amener en France par un explorateur pour être civilisée, lequel estime qu'elle ne peut s'élever réellement et devenir un être moral que par la foi religieuse, mais qui pense en même temps qu'arrivée à un certain développement intellectuel, elle n'a plus besoin de religion et doit achever sa formation supérieure par la science, puis revenir dans son pays d'Afrique afin de le civiliser à son tour, mais où, débarrassée de la force des croyances et affranchie désormais de frein moral, elle ne tarde pas à sentir se réveiller en elle les instincts féroces ou corrompus de sa nature primitive, et retombe bientôt dans la barbarie honteuse et sanguinaire; — il semble, dis-je, que l'auteur ait voulu faire entrevoir que la pauvre humanité, au fond de laquelle grouillent toujours les instincts et les appétits les plus vils, ne peut s'élever à l'idéal que soutenue par des aspirations religieuses, et que, si ces ailes viennent à lui manquer, elle revient fatalement à la bassesse et à la brutalité originelles.

Si c'est là, en effet, la leçon, elle est belle et d'une opportunité plus vive que jamais en nos temps d'anarchie intellectuelle et de décomposition sociale. Mais on peut regretter qu'elle ne se dégage pas plus clairement de l'ensemble, et que, pour y aboutir, le spectateur ait à suivre des chemins par trop épineux, semés de bien périlleuses fondrières.

Ce n'est certes point par le côté moral que pèche le *Luxe des Autres*, comédie douce et sentimentale tirée par M. Amic d'une Nouvelle de Paul Bourget. Là, la leçon est aussi claire que simple : c'est qu'il ne faut pas s'élever au-dessus de sa condition et, pour la vanité de « paraître », dépenser plus que son revenu. C'est ce que notre ami Victor de Laprade avait symbolisé de longue date dans la fière devise qu'il s'était faite : *Esse quàm videri*. — *Etre plutôt que paraître*. — Mais ce n'est pas la devise que s'était donnée Mme Le Prieux, femme d'un écrivain qui gagne 60,000 francs par un travail acharné, et qui, frivole, coquette, dépensière, fait chaque année, pour égaler le luxe des gens plus riches qu'elle, vingt mille francs de dettes qu'elle dissimule soigneusement à son mari.

Cependant, elle a une fille, Reine, qu'il faut marier, et qui aime

Digitized by Google

de tout son petit cœur un cousin de fortune modeste. Elle avoue son penchant à sa mère, qui bondit d'autant plus à l'idée de cette union médiocre qu'elle-même a préparé pour époux à sa fille une façon de gommeux dont la caisse pourra, dans ses calculs, combler tous les déficits et remettre à flot la famille entière. La fille résiste, mais la mère tient au crétin parce que, si sa cervelle est vide, sa bourse est pleine de trois cent mille livres de rente, et que Mme Le Prieux n'entend pas laisser échapper une pareille proie. Afin de décider Reine, elle lui fait l'aveu de la situation désespérée où elle se trouve; par dévouement filial, Reine en pleurs se résigne à sacrifier son amour pour sauver sa mère, et, dans une scène attendrissante, elle rend à son cousin la parole donnée. — Heureusement, le père apprend tout par une indiscrétion, et plutôt que de faire le malheur de sa fille, il vendra, pour payer les dettes de sa femme, une propriété qu'il gardait pour ses vieux jours, et il travaillera un peu plus afin d'assurer le bonheur commun.

Ce n'est pas méchant, comme on voit, et les familles pourront aller sans scrupule applaudir cette pièce inoffensive, qui serait fade et banale si la trame n'en était relevée par de la gaieté, du sentiment et de l'émotion.

L'Ambigu a retrouvé le bon vieux drame à francsuccès avec *Jean-la-Cocarde*, épisode de la guerre d'Espagne sous le premier Empire, avec panaches, uniformes, fusillades, décors pittoresques et scènes pathétiques qui exaltent le chauvinisme et transportent l'âme populaire.

Les *Cinq Sous de Lavarède*, au Châtelet, déroulent simplement, dans leurs vingt et un tableaux, l'aventure d'un Parisien gouailleur et spirituel à qui la fantaisie d'un parent a légué une fortune de quarante millions, sous la condition bizarre d'aller à pied, à Pékin, dans un délai de six mois, sans dépenser plus de cinq sous par jour! Vous jugez de toutes les surprises et de toutes les péripéties joyeuses du voyage, qui s'accomplit si heureusement que Lavarède arrive juste à temps pour assister au siège des légations européennes par les Boxeurs et entrer triomphalement le premier dans Pékin!

C'est, en somme, une édition nouvelle du *Tour du Monde en 80 jours*, qui n'aura pas moins de succès que toutes les amusantes féeries dont le Châtelet s'est fait la spécialité brillante et fructueuse.

J'en aurai fini avec les spectacles quand j'aurai ajouté que Barnum et sa troupe vont nous quitter dans deux semaines, mais les ministres de M. Loubet nous restent, avec leurs clowns, leurs jongleurs, leurs animaux dressés, et c'est assez pour nous assurer d'instructifs passe-temps durant la période électorale.

Louis Joubert.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

23 février 1902.

La révision des listes électorales a excité cette année, plus que de coutume, l'attention publique. D'ordinaire, elle s'accomplit au milieu de l'indifférence générale. Les Français tiennent beaucoup à parler de leurs droits; ils aiment moins à en user. Le soin que beaucoup d'entre eux viennent de prendre pour examiner les listes électorales, pour y faire inscrire ceux qu'on y avait omis ou en faire rayer les noms indûment introduits, prouve qu'ils ont le sentiment d'un péril réel et d'un devoir pressant. La tyrannie des gouvernants, le mépris qu'ils inspirent, l'œuvre d'iniquité et de trahison à laquelle ils se sont voués, le déficit croissant des finances, le trouble des affaires, la révolution partout déchaînée ou menaçante, ont soulevé à la fois l'inquiétude et l'indignation. On a de plus en plus l'impression qu'on marche vers des catastrophes, et qu'on ne les évitera que par un vigoureux et unanime effort. Les élections prochaines se posent devant le pays comme une question de vie ou de mort.

Le cabinet Waldeck-Rousseau ne se dissimule pas la gravité du mouvement qui se prononce contre lui; il redoute le verdict des électeurs; il n'épargnera ni fraudes ni violences pour les tromper ou les effrayer. Les candidatures officielles sont organisées; les préfets affluent à Paris pour combiner avec le ministère les manœuvres nécessaires au triomphe de ses protégés. Dans chaque circonscription, on signale les abus de pouvoir, les entraves apportées aux candidatures indépendantes, les facilités et les ressources fournies à celles qu'a adoptées l'administration. Le secret des lettres n'existe plus. M. Cavaignac a écrit, pour s'en plaindre, au sous-secrétaire d'Etat des postes, une lettre à laquelle M. Mougeot n'a tardivement répondu que par d'évasives formules, et ceux-là sont légion, qui pourraient s'approprier les réclamations formulées par le député de la Sarthe.

On sait le bruit que faisaient, non sans raison, d'ailleurs, les

Digitized by Google

Républicains sous l'Empire, lorsque se produisaient de pareils incidents. Ils ne protestaient pas avec moins d'éclat contre le remaniement des circonscriptions électorales. C'est précisément le travail auquel se livre le cabinet actuel; comme il est tout à leur profit, radicaux et socialistes se garderont bien de le répudier. Ils approuveront que, dans l'Ardèche, par exemple, on fasse passer d'une circonscription dans une autre le canton de Saint-Agrève, puisque le changement n'a d'autre but que d'empêcher la réélection de M. de Gailhard-Bancel; ils trouveront très juste qu'on détache, dans la Loire-Inférieure, le canton de Guérande de la circonscription de Saint-Nazaire, puisqu'il peut y avoir là un moyen de diminuer les chances de M. Anthime Ménard. Combien d'autres répartitions arbitraires on aurait à signaler! Elles seront relevées, sans doute, lorsque le débat s'ouvrira sur le projet du gouvernement; mais avec la majorité qui le suit et qu'il sert, peut-on espérer que la Chambre les condamnera?

Il était à prévoir qu'avec le tempérament de cette Chambre, la discussion sur la réforme de l'enseignement secondaire ne demeurerait pas dans les régions élevées que comportait le sujet. Vainement M. Ribot et M. Aynard se sont efforcés de la maintenir sur ces hauteurs; la faction jacobine n'a eu de relâche qu'elle ne l'en ait fait descendre, et son digne interprète, l'homme des Loges, M. Brisson, est venu, au dernier moment, démasquer sa vraie pensée, en proposant d'affirmer en principe, par un ordre du jour, l'abrogation de ce qu'il a appelé « la loi Falloux ».

« On appelle cette loi « loi Falloux », quand on veut en dire du mal, et « loi de 1850 », quand on veut en dire du bien », disait autrefois M. de Falloux lui-même. La remarque s'appliquait alors à ces intransigeants du parti catholique qui dénonçaient la loi de 1850 comme une trahison, et que nous avons vu depuis se prêter à de singuliers accommodements. Pour les jacobins, sous quelque nom qu'on la désigne, la loi de 1850 est également odieuse, non pas, comme ils le prétendent, parce qu'elle est trop cléricale, — on sait qu'il ne reste rien, ainsi que l'a démontré M. Aynard, des dispositions relatives au clergé ou à l'enseignement religieux, — mais uniquement parce qu'elle porte en elle le principe de la liberté d'enseignement. L'enseignement libre, voilà ce qu'ils repoussent, ne se sentant pas de force à l'affronter. Ce qu'ils veulent, ce n'est pas seulement l'instruction obligatoire; c'est l'instruction obligatoirement donnée sous une certaine forme et dans un certain esprit, dont ils seront seuls juges. Quand nous disons « l'instruction », c'est une manière de parler. L'instruction pour eux est comme l'orthographe dont ce socialiste de 1848 disait : « L'orthographe,

Digitized by Google

n'en faut pas; c'est de l'aristocratie. » Elle leur est suspecte comme tout ce qui marque une distinction. Avant d'arriver à la conclusion, qui était l'unique motif de son discours, M. Brisson a fait mine de passer en revue les divers systèmes proposés pour la réforme de l'enseignement secondaire; ce n'était, de sa part, qu'une façon de couvrir le dessein qu'il poursuivait. Il ne s'est prononcé pour aucun de ces systèmes, n'en ayant au fond nul souci, et se disant que, la liberté d'enseignement une fois détruite, il serait toujours temps d'aviser au meilleur moyen de mettre les écoles sous le joug. Nous ne discuterons donc pas, en ce moment, les idées émises par la commission pour la réforme de l'enseignement secondaire. L'heure n'est pas propice pour cet examen. Avant de chercher comment sera réformé l'enseignement, il faut savoir s'il y en aura un; si l'instruction sera désormais donnée dans des conditions de liberté qui la rendent salutaire et féconde. C'est la question présente; ne nous lassons pas de le dire, ce qui est en péril, ce n'est pas seulement la liberté d'enseignement, c'est l'enseignement lui-même, l'enseignement de l'Université, aussi bien que celui des établissements libres.

Ah! les sectaires parlent de la morale des casuistes! Ah! ils osent invoquer les *Provinciales!* Quelle terrible lettre écrirait contre eux Pascal, s'il les voyait à l'œuvre, et comme il saurait démêler la ruse et l'imposture sous leurs protestations hypocrites! Ce n'est que par une série de mensonges, d'engagements pris et violés, de serments prêtés et reniés, qu'ils nous ont menés au point où nous sommes. Ecoutez ce Brisson qui s'est constitué, contre les congrégations, contre le clergé, contre la religion de la France, l'accusateur public, le Fouquier-Tinville de la Franc-Maçonnerie; que disait-il en 1872 : « Ma première observation, c'est que ni de ma part, ni, j'en suis convaincu, de la part d'aucun de mes collègues qui siègent sur les mêmes bancs que moi, on n'élèvera la prétention de faire revivre des lois répressives de la liberté des associations. Nous nous présentons ici pour réclamer l'égalité entre toutes les associations, mais l'égalité dans la liberté. » Plus près de nous, ce président du conseil, qui prétend avoir un programme à lui, et qui ne fait, sous son masque hautain, que suivre bassement la consigne des autres, n'affirmait-il pas, il y a quelques mois, que la loi sur les associations ne portait aucune atteinte à la liberté d'enseignement? Et, quand on lui rappelle ces paroles : « Je me suis trompé », ose-t-il répondre; ce qui revient à dire : « Tant que le vote n'était pas émis, je repoussais, comme n'existant pas, la difficulté qui m'était opposée, parce qu'elle aurait pu, si je l'avais admise, faire rejeter la loi; aujourd'hui que cette loi est votée, que je la tiens, je trouve

Digitized by Google

l'objection bonne, et je m'arme contre les écoles libres du démenti que je me donne à moi-même ». Et ces socialistes, ces radicaux, qui revendiquaient jadis les droits inaliénables de la Chambre, qui, sous le ministère Bourgeois, fomentaient l'émeute contre l'assemblée du Luxembourg, qui ont cent fois réclamé, comme le premier article de leur *Credo* politique, la suppression du Sénat, ils en viennent aujourd'hui à ramasser les propositions faites, non pas même au Sénat, mais dans une de ses commissions; ils renoncent à avoir une volonté par eux-mêmes; d'une part ils empruntent au Sénat ses ordres du jour; d'autre part, ils souffrent que le Conseil d'Etat modifie, à sa guise, les lois qu'ils ont votées. Cette Chambre qu'ils proclamaient souveraine, ils la réduisent à n'être plus qu'une Chambre d'enregistrement, comme on les verrait eux-mêmes, ainsi que leurs ancêtres de 93, devenir, de tribuns farouches, courtisans serviles, et se précipiter aux pieds du César, dont ils travaillent, par le dégoût croissant que leur conduite inspire au pays, à réveiller les espérances et à rendre possible le retour.

Avec cela, leur prétention est de fonder la liberté. Un d'entre eux osait dire, l'autre jour, à la Chambre, que la loi de 1850 avait été « la préparation du coup d'Etat ». Est-ce leur mauvaise foi qu'il faut accuser, ou leur ignorance? Pour peu qu'ils aient lu l'histoire, ils sauraient que Louis-Napoléon, bien loin de favoriser le vote de la loi de 1850, a tenté de l'empêcher; qu'après s'être séparé du ministre qui l'avait proposée, il en a fait ajourner la discussion, en en renvoyant le texte au Conseil d'Etat; que, l'acte du 2 décembre à peine accompli, il a porté à cette loi les premières atteintes, et que les auteurs de la loi de 1850, ces prétendus préparateurs du coup d'Etat, en ont été au contraire les victimes et les adversaires les plus déclarés. Il suffit de nommer les Thiers, les Berryer, les Falloux, les Odilon-Barrot, les La Moricière, les Kerdrel, les Bedeau, les Rémusat. Les voilà ces préparateurs du 2 décembre; les voilà ces hommes de l'Empire!

Jugez par cet exemple de ce que deviendrait la vérité historique, s'il n'y avait plus que le monde des Loges pour l'écrire!

Tout en rendant plein hommage aux orateurs qui ont combattu la motion de M. Brisson, on ne s'étonnera pas que, dans le *Correspondant*, nous fassions des réserves sur quelques-unes de leurs assertions. Soucieux d'obtenir l'adhésion d'une assemblée dont ils connaissaient les passions et les préjugés, ils ont cru devoir leur sacrifier en quelque sorte M. de Falloux, et accorder à leurs contradicteurs que la loi de 1850 n'avait été qu'une « loi de circonstance », qu'une œuvre de réaction. C'est là une thèse que nous ne pouvons

Digitized by Google

admettre. Attaquée par les partis extrêmes, la loi de 1850 fut un traité conclu entre des esprits modérés, venus de camps opposés; elle fut une transaction, comme toute œuvre de concorde et de pacification. Alors, comme aujourd'hui, elle trouva contre elle les hommes de guerre civile. Celui qui la défendit avec le plus d'ardeur, qui en assura le succès, n'était rien moins qu'un clérical, puisque c'était M. Thiers; il soutint la loi contre les sectaires du temps avec des arguments qui n'ont rien perdu de leur force ni de leur « actualité ». « Et voilà comme on veut la liberté, comme on l'entend, leur disait-il. On voudrait un gouvernement composé de soi tout seul, de gens qui vous plaisent! » Et il ajoutait : « Je sais qu'on veut la République à condition qu'on en sera les maîtres, qu'on en disposera... Quand la République existe, c'est pour tout le monde. Mais permettez-moi d'ajouter : Si elle dure, vous ne la gouvernerez pas, et elle ne durera qu'à cause de cela ».

Si beaucoup de républicains, prévoyants et sensés, craignent tant aujourd'hui pour la République, c'est précisément parce qu'ils la voient aux mains de ceux à qui M. Thiers adressait cette leçon. Le 2 décembre n'a réussi que parce que le pays redoutait leur domination, et l'horreur qu'ils inspirent a pu seule donner à l'héritier des Napoléons l'idée d'écrire son récent manifeste et lui faire concevoir la téméraire espérance que la France, oubliant l'invasion et le démembrement, oserait encore invoquer son nom.

Ces réserves faites par respect pour la vérité et pour des mémoires que nous honorons, nous maintenons que dans la guerre engagée contre la loi de 1850 et contre la liberté d'enseignement, l'Université est visée tout autant que les écoles privées. La fin de l'enseignement libre serait pour l'Université le commencement de la servitude. Dans la joie que leur cause le vote de l'ordre du jour proposé par M. Brisson, les feuilles ministérielles laissent échapper leur aspiration secrète : c'est la mainmise sur les élèves et sur les maîtres. « Débarrassés d'une concurrence qui leur fait perdre la notion exacte de leur devoir, écrit la *Petite République*, les dirigeants de l'Université se verraient bien obligés de donner à l'enseignement d'Etat son véritable caractère. » Et quel serait ce véritable caractère? Le même journal va nous le dire : « Une fois le premier pas accompli dans cette voie, une Chambre républicaine n'éprouverait aucune difficulté à imprimer à l'enseignement une direction toujours plus nettement démocratique. »

On sait ce que ces expressions de « Chambre républicaine » et « d'enseignement démocratique » signifient sous la plume d'hommes qui n'admettent, comme démocratique, que la révolution sociale, qui ne tiennent pour républicains ni M. Aynard, ni M. Méline,

Digitized by Google

ni M. Poincaré, ni M. Cavaignac. Le régime qu'ils méditent de nous imposer, en dépit des fleurs de rhétorique dont M. Viviani s'est efforcé de le parer, c'est ce qu'il a appelé lui-même « la formation de la conscience humaine ». Pour venir à bout de l'entreprise, il leur faut d'abord déposséder cette conscience de toutes les croyances et de tous les principes qui ont jusqu'ici fait sa lumière et sa force; rien ne leur coûtera pour y arriver. L'immolation d'un Lavoisier et d'un André Chénier nous a appris ce que valent devant ces émancipateurs de l'intelligence la science et la poésie. Dans la balance d'un Brisson ou d'un Trouillot, elles ne pèseraient pas davantage, et c'est encore une feuille ministérielle, le journal de M. Millerand, la *Lanterne*, qui nous révèle le fond de leur doctrine : « Nous ne commencerons à vivre d'une vie réelle et consciente, écrit-elle, que le jour où les mots *morale* et *Dieu* auront été rayés du dictionnaire humain. »

C'est à cette conclusion qu'on veut amener l'Université. Pour les professeurs qui l'adopteront on réclamera la liberté; on leur réservera les faveurs. Aux autres, on rappellera qu'ils sont des fonctionnaires, et qu'à ce titre ils doivent abdiquer leur personnalité entre les mains du gouvernement qui les paie. N'entendons-nous pas déjà tous les organes du parti appeler sur ceux qu'ils nomment « les salariés de la République » les rigueurs du pouvoir?

La tactique est abominable; elle ne réussit que trop souvent à paralyser ou à pervertir les malheureux fonctionnaires, sur lesquels elle s'exerce. Il en est beaucoup, en revanche, même parmi ceux qui se taisent, dont elle soulève les colères, et qui, tout en feignant de se soumettre, deviennent pour les oppresseurs des ennemis irréconciliables. Ils n'entrent pas ouvertement dans la lutte; mais ils l'aident en secret de leurs conseils, parfois de leurs offrandes, et le gouvernement, qui a cru les tenir par la terreur, n'a fait que donner à ses adversaires des partisans dont le concours, pour être caché, n'en est pas moins efficace et dévoué.

C'est à ceux que leur situation indépendante met à l'abri des persécutions du pouvoir, à se lever et à s'organiser. Les familles ne peuvent se le dissimuler : si la Chambre prochaine ressemble à celle qui va disparaître, elles ne seront plus maîtresses de l'éducation de leurs enfants; on leur fermera toutes les carrières, non seulement celles qui relèvent du gouvernement, mais encore celles qui, pour n'en point dépendre, n'en sont pas moins soumises à l'inscription préalable et aux diplômes conférés dans les écoles publiques; on les mettra hors la loi. Qu'on ne dise pas : « C'est impossible. » Tout est possible, si nous ne nous y opposons pas. Il n'y a d'impossible que ce que nous aurons résolu d'empêcher, et pour l'empêcher,

Digitized by Google

des volontés éparses, si fermes qu'elles soient, ne suffiront point. Il faut qu'elles se réunissent, qu'elles se concertent, qu'elles se liguent. Il y a une ligue de l'enseignement, uniquement formée contre l'enseignement religieux et libre; il y a une ligue des Droits de l'homme, uniquement formée pour le service d'un parti qui les méconnaît. Comment n'a-t-on pas encore formé une ligue des pères et des mères de famille? Comment les parents, menacés dans ce qu'ils ont de plus cher au monde, dans la conscience, dans l'éducation, dans l'avenir de leurs enfants, n'ont-ils pas encore songé, au lieu de gémir isolément, à former une association pour défendre leurs droits, pour soutenir l'enseignement libre, pour intéresser à leur cause les professeurs de l'Université, écœurés eux-mêmes du sort que leur réserve une tourbe de policiers malfaisants et médiocres?

Nous ne laisserons point partir, sans lui rendre ici un dernier hommage, notre ancien collaborateur, notre ami de tous les temps, le vicomte Arthur de Cumont. Il est mort il y a quelques jours, couronnant par une fin chrétienne une noble et vaillante carrière. Sous l'Empire comme sous la République, aux côtés de M. de Falloux, à qui ne fit jamais défaut son intrépide dévouement, Arthur de Cumont avait combattu en Anjou pour la religion, la monarchie et la liberté; par son talent, son courage, son esprit politique, il avait donné au journal l'*Union de l'Ouest*, qu'il dirigeait, le premier rang dans la presse provinciale. Ses concitoyens reconnurent son mérite et ses services, en l'envoyant, lors des élections de 1871, à l'Assemblée nationale. Ministre de l'instruction publique, en 1874, dans le cabinet Chabaud-Latour, ce ne fut pas à cette situation officielle qu'il dut le crédit dont il jouissait parmi ses collègues. Son renom et son influence l'avaient précédée; ils s'étaient formés dans les groupes. Comme quelques-uns de ses amis, M. de Cumont s'était inscrit tout ensemble dans les réunions de la droite et du centre droit, afin d'y mieux travailler à dissiper les préventions et à faciliter les rapprochements entre les deux grandes fractions du parti monarchique. Esprit résolu et conciliant, causeur aimable, habile et loyal négociateur, aussi ferme dans ses convictions qu'attentif à ne pas heurter imprudemment celles d'autrui, il avait porté dans cette tâche patriotique une persévérance passionnée, et si des causes, indépendantes de l'Assemblée, ne l'avaient fait échouer, il aurait pu revendiquer une grande part dans le succès d'une œuvre d'où il attendait à bon droit le salut de la France. Retiré de la vie publique, il garda, jusqu'au jour où la maladie l'obligea à y renoncer, le mandat de conseiller général, et ce fut pour lui une grande douceur que ce témoignage renouvelé de la

Digitized by Google

confiance des populations qui, le voyant de plus près, savaient le mieux ce que valait son cœur. Nous le connaissions bien, nous aussi, et c'est pourquoi nous garderons toujours le souvenir de cet homme d'honneur, de cette âme si droite, si désintéressée, si généreuse, ardente pour tous les sacrifices et pour toutes les grandes causes.

Ce n'est pas seulement en France que les esprits sont troublés et que les désordres se produisent. Les grèves sanglantes qui ont éclaté à Trieste et qui désolent encore Barcelone nous montrent que la révolution porte partout les mêmes fruits. Mais ce qui ne se voit pas dans les autres pays, c'est que la révolution ait les pouvoirs publics pour auxiliaires; c'est qu'elle trouve dans les gouvernements ses inspirateurs, ses agents et ses complices. Ce phénomène ne se rencontre qu'en France, et c'est au gouvernement de la défense républicaine que nous le devons. A Vienne comme à Madrid, où le cabinet Sagasta a été pourtant si imprévoyant et si faible, les ministres n'ont eu que des paroles d'éloge pour les soldats qui avaient combattu l'émeute. Ce n'est qu'en France que les gouvernants traduisent devant les tribunaux les gendarmes qui, attaqués et blessés par les perturbateurs, osent leur résister.

Le 20 février dernier a rappelé une grande date dans l'histoire de l'Eglise et du monde. Il y a vingt-cinq ans, à pareil jour, Léon XIII montait sur la chaire de saint Pierre. Il n'est pas une nation où, à l'heure présente, ce mémorable anniversaire ne soit célébré; pas un pays d'où ne partent des pèlerins, désireux de mettre aux pieds du Père commun leurs hommages et leurs félicitations.

Spectacle extraordinaire, au temps où nous sommes, et bien fait pour fixer l'attention des plus indifférents, pour imposer une trêve aux haines des ennemis les plus déclarés.

Voilà un pouvoir qu'aucune force ne protège. Matériellement parlant, il est le plus faible de tous; il n'a ni armée, ni finances, ni territoire; il est sans défense contre la violence et la ruse; il est vaincu et prisonnier, et c'est à lui que vont les foules; c'est en son honneur que se produisent des manifestations telles qu'aucun potentat, sur cette terre, ne saurait ni les ambitionner ni les obtenir.

Il n'est que juste de reconnaître tout ce que la gloire de Léon XIII ajoute à cet empressement des peuples. La foi courbe les fronts devant le Vicaire du Christ; mais l'humanité admire Léon XIII: les politiques le saluent comme un maître. Plus d'une fois ils ont cherché en lui un conseil et un arbitre. Nul mieux que ce grand Pape n'a compris son siècle, et ne lui a fait entendre de plus prévoyants avertissements et de plus hautes leçons.

Dans ce *Jubilé* du Saint-Père, les Etats, que leurs croyances séparent de l'Eglise catholique, veulent avoir leur place. L'em-

Digitized by Google

pereur d'Allemagne fait annoncer qu'animé pour le Pape de sentiments de sympathie personnelle « bien supérieurs à ceux qui règnent d'ordinaire entre les souverains », il lui envoie une mission spéciale chargée de lui en porter l'expression. Sous peine de se frapper lui-même de déchéance, le gouvernement de la République a compris qu'il ne pouvait se dérober à cet entraînement universel. Son ambassadeur le représentera dans la réception solennelle que Léon XIII accordera aux députations du monde. Comme doyen du corps diplomatique, le ministre de France lui parlera au nom des délégués de toutes les puissances. Que pourrait-il lui dire, s'il ne lui parlait qu'au nom de son gouvernement? Quel récit, hélas! pourrait-il lui faire des garanties que ce gouvernement assure à la religion, à la liberté, à la conscience humaine! Oserait-il seulement invoquer le nom de Dieu, ce nom sacré que ses chefs ont banni du langage officiel?

Il y a cependant un gouvernement qui ne figurera point dans cette assemblée des nations : c'est le gouvernement italien. En ouvrant la session parlementaire, le roi d'Italie avait annoncé la présentation d'un projet de loi sur le divorce. C'était le cadeau que, en mémoire de son avènement au trône pontifical, l'arrière-petit-fils de Charles-Albert trouvait bon d'offrir au Saint-Père. C'était aussi le gage qu'il croyait devoir donner à « l'esprit moderne ». L'idée n'a point jusqu'ici porté bonheur à son ministère. Hier, c'était le ministre des travaux publics qui, pour ne pas s'associer au projet de loi, renonçait à son portefeuille. Aujourd'hui, c'est le ministère Zanardelli qui tout entier démissionne, devant le blâme que lui inflige la Chambre, en n'accordant pas la majorité au candidat qu'il lui proposait pour la présidence, fervent partisan du divorce, à M. Villa.

Les chancelleries ont été surprises par la révélation du traité que lord Lansdowne a passé, le 30 janvier, au nom du gouvernement britannique, avec M. Hayashi, ministre plénipotentiaire du Japon à Londres. L'objet apparent de ce traité est de sauvegarder l'intégrité de la Chine et de la Corée, intégrité que les deux puissances se déclarent « spécialement intéressées à maintenir ». Bien entendu, elles affirment qu'elles sont « dégagées de toute tendance agressive », et n'agissent que « dans le seul désir de maintenir le *statu quo* et la paix générale dans l'Extrême-Orient ». Toutefois elles se réservent mutuellement « le droit de prendre toutes mesures qui pourraient être indispensables, en vue de sauvegarder leurs intérêts, s'ils sont menacés soit par l'action agressive de toute autre puissance, soit par des troubles en Chine et en Corée ».

Cette dernière phrase est grosse d'éventualités redoutables.

Digitized by Google

Lorsqu'on veut envahir un territoire, il n'y a rien de plus simple que de commencer par y provoquer une révolution; on intervient ensuite pour l'apaiser, et de peur qu'elle ne se ranime, on ne quitte plus le pays. C'est ainsi qu'a procédé le Piémont pour s'approprier les petits Etats de l'Italie; c'est ainsi que les Etats-Unis ont soulevé les colonies espagnoles contre la mère-patrie, se réservant, sous prétexte de les délivrer, de les faire passer sous leur domination.

Dans cette convention, — on en a déjà fait la remarque, — l'Angleterre a eu soin, selon sa coutume, de garder pour elle tous les avantages. L'un des contractants ne sera obligé de venir au secours de l'autre que si celui-ci est menacé par plusieurs puissances; s'il n'en a qu'une à combattre, l'autre partie n'aura pas à se mêler du conflit. Ce n'est pas le Japon qui peut redouter une coalition; il n'a d'intérêts que dans la Corée, et ne risque que d'y rencontrer la Russie. Contre cet adversaire isolé, l'Angleterre n'aura donc pas à le défendre. Mais, au contraire, les prétentions de l'Angleterre dans l'Extrême-Orient peuvent susciter l'opposition des Etats européens; contre leur agression commune, l'Angleterre s'assure d'avance une armée. Le Japon la lui fournira.

On ne parle jamais tant de la paix que lorsqu'on pense à la guerre. C'est donc avec les protestations les plus pacifiques, et de l'air le plus innocent, que la presse britannique célèbre le nouveau traité.

Il est certain pourtant que le traité est fait contre quelqu'un, et comme il n'est conclu que pour cinq ans, il faut ou que les deux puissances appréhendent un danger imminent, ou qu'elles méditent elles-mêmes, dans un délai prochain, quelque entreprise commune. Elles se sont engagées à maintenir l'intégrité de la Chine, et les signataires du traité, lord Lansdowne à la Chambre des lords, M. Hayashi, dans des interviews, ont également affirmé que dans cette intégrité la Mandchourie était comprise.

Or la Mandchourie est, à l'heure présente, occupée par les Russes. Ils y ont établi leurs soldats, leurs ouvriers, leurs ingénieurs; tous les services sont entre leurs mains; rien ne se fait que sous leur contrôle et de leur consentement. La Russie se trouve en Mandchourie dans une situation analogue à celle de l'Angleterre en Egypte. Cette situation, la Russie, tout comme l'Angleterre, la déclare provisoire. L'Angleterre viendra-t-elle la sommer de la faire cesser? La Russie pourra lui répondre . « Commencez par me donner l'exemple, en évacuant l'Egypte. »

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

Librairie HACHETTE et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, PARIS

VICTOR HUGO

LEÇONS FAITES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

PAR LES ÉLÈVES DE 2e ANNÉE (LETTRES)

1900-1901

SOUS LA DIRECTION DE

FERDINAND BRUNETIÈRE

TOME I. — Un volume in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

Le Tome II paraîtra incessamment.

EXTRAIT DE LA PRÉFACE

Je n'ai tracé de ce livre que le plan, très général et très simple, et ce sont les élèves de l'École normale supérieure, section des lettres, 2e année, qui l'ont à peu près entièrement rempli...

Chacun des vingt-deux chapitres, d'abord parlé, sous forme de leçon, discuté en conférences, complété, le cas échéant, corrigé, remanié sur mes indications, rédigé par son auteur, a été revu en épreuves par ceux qui ne l'avaient ni parlé ni écrit, et par moi...

Au moment de la célébration du centenaire de Victor Hugo, rien n'était plus intéressant que d'entendre parler de « Lui » par de vrais jeunes gens, dont les jugements, s'ils se sentent peut-être des défauts de leur âge, en ont aussi les qualités, et notamment celle-ci, de s'être formés en dehors de tout esprit de parti, philosophique, politique, littéraire ou autre...

S'il y a de la diversité dans ces deux volumes, je ne crois pas me tromper en disant qu'il y a aussi de l' « unité »; et cette unité résulte de ce que « gens libères, bien nés, bien instruits », et « conversans en compagnies honnêtes », ne peuvent pas, dès à présent, avoir deux opinions sur les qualités essentielles du génie de Victor Hugo...

Qu'aucun de nos lyriques, en aucun temps, — et quoique d'ailleurs, dans l'intimité de la bibliothèque ou du coin du feu, on puisse lui préférer Lamartine ou Vigny — n'ait donc égalé ou même approché Victor Hugo pour l'abondance de l'invention verbale, pour la richesse de l'orchestration poétique, et pour l'ampleur du souffle oratoire; que l'expansion ou le débordement de sa puissante personnalité, s'il nous intéresse en soi, dans son théâtre, nous empêche pourtant de prendre, à *Ruy Blas* ou aux *Burgraves*, le même genre de plaisir qu'au drame « impersonnel » de Shakespeare ou qu'à la tragédie « objective » de Racine, et qui est proprement le plaisir dramatique; et que sa dernière, ou plutôt son avant-dernière manière, celle de la *Légende des siècles* et *des Misérables*, nous donne la sensation de ce qu'il y a certainement de plus épique en notre langue, voilà par exemple et dès à présent des vérités acquises, que les historiens de la littérature exprimeront avec plus ou moins de bonheur, mais dont je crois bien qu'ils tombent tous d'accord, et grâce auxquelles, dès à présent aussi, le meilleur du génie d'Hugo est comme soustrait aux variations du jugement individuel.

F. B.

Digitized by Google

PRIMES AUX LECTEURS DU CORRESPONDANT

Nos **1** et **2**. — Montre d'homme acier ardoise, garantie contre toute oxydation et usure, 18 ou 16 lignes, à cylindres, 8 ou 10 rubis, trotteuse au cadran, aiguilles Louis XV.

Cette merveilleuse montre, vendue dans le commerce de 26 à 30 francs, est offerte aux lecteurs du *Correspondant* pour le prix de **18** fr. **75**, *franco* de port et d'emballage.

La même, **en argent**, double cuvette (24 gr.) ciselée et gravée, fantaisie riche, **25** francs.

N° **3**.— Montre de dame et fillette, acier ardoise, garantie contre oxydation et usure, **11** lignes, à cylindres, 8 rubis, aiguilles Louis XV. Cette petite et merveilleuse montre, vendue dans le commerce de 25 à 30 fr., est offerte aux lecteurs du *Correspondant* pour le prix de **19** fr. **75**, *franco* de port et d'emballage.

La même, **en argent**, double cuvette ciselée et gravée, fantaisie riche, **25** francs.

NOTA. — Les lecteurs qui désireraient profiter des primes offertes ci-dessus sont priés de bienvouloir envoyer leur *mandat-poste* à M. Debroas, régisseur d'Annonces, 10, rue Nouvelle (près la place Clichy), Paris, IXe. — Les montres sont garanties 5 ans contre tout vice de construction et d'une marche parfaite et régulière à la livraison.

Collection E. D....

OBJETS D'ART

ET DE HAUTE CURIOSITÉ

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE,
ANCIENNES FAIENCES ITALIENNES,
HISPANO-MORESQUES, PERSANES ET AUTRES,
GRÈS ALLEMANDS, PORCELAINES DE CHINE,
IVOIRES, BOIS SCULPTÉS, ORFÈVRERIE, ETAINS,
EMAUX, CUIVRES, FERS, HORLOGES, MEUBLES.

Vente Hôtel Drouot, Salle 6

Les lundi 17, mardi 18, mercredi 19 mars 1902, à 2 heures

COMMISSAIRE-PRISEUR :

Me P. Chevallier, 10, rue Grange-Batelière.

EXPERTS :

MM. Mannheim, rue St-Georges, 7.

EXPOSITIONS :

Particulière, le samedi 15 mars } de 1 h. 1/2
Publique, le dimanche 16 mars } à 5 h. 1/2.

OFFICIERS MINISTERIELS

VENTE en l'Etude de Me MOUCHET, notaire à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 57, le vendredi 28 février 1902, à 1 heure :

D'UNE CRÉANCE COMMERCIALE

sur M. D..., négociant à Athènes, et paraissant s'élever à 46,804 fr. 25.

Consignation pour enchérir : 1,000 francs.

MISE A PRIX ne pouvant être baissée : 20,000 fr.

S'adresser audit Me Mouchet, notaire, et à Me BERTINOT JEUNE, avoué à Paris, 48, rue de Provence.

MAISON à Paris. **RUE DENFERT-ROCHEREAU**, no 26. Rev. 6,530f. M. à p. **65,000f**. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, 4 mars 1902. S'ad. à Me BOURDEL, not., 30, rue Beuret, Paris.

TERRAINS à Paris, rue Dubrunfaut, près av. Daumesnil. Cont. 550m66 et 259m33. M. à p. **40,000** fr. et **20,000** fr. A adj. Ch. not. Paris, le 18 mars 1902. Me MOREAU, not., 76, rue St-Lazare.

CHATEAU de Migneaux, près Poissy (S.-et-O.) Gr. parc, eaux vives. Cte 35 h. 47. M. à p. **300,000** f. A adj. s. 1 ench. Ch. Not. Paris, 11 mars 1902. S'adr. à Me P. DELAPALME, notaire, 14, Chaussée-d'Antin.

CHATOU PTÉ 1° r. des Ecoles, 20; 2e av. Brimont, 7; 3e gr. potager, angl. av. Brimont et Faisanderie. Ces 1002m, 1349m, 3230m. M. à p. **25,000** fr., **28,000f**, **15,000f**. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, 18 mars 1902. Me KASTLER, not., 116, r. Faub.-St-Honoré.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

HARVARD
APR 1 1902

LE

CORRESPONDANT

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

SOIXANTE-QUATORZIÈME ANNÉE

10 MARS 1902

Pages.

813. — I. LA RÉVOLUTION DE 1789 ET LE TEMPS PRÉSENT. — RENÉ LAVOLLÉE.

834. — II. L'ARMEMENT ANTITUBERCULEUX EN ALLEMAGNE. — AVEC TROIS CARTES ET UN GRAPHIQUE . . . — L. FIEDLER.

871. — III. EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE. — *SITUATION ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET SOCIALE.* — FIN. . — Cte CHARLES DE BOURBON.

907. — IV. TEMPS PERDU. — IV. — FIN. . . . . — Bonne C. DE BAULNY, née Rouher.

927. — V. LE MAL DU SIÈCLE. — *LA TRISTESSE DANS LA LITTÉRATURE DU XIXe SIÈCLE.* . . . . . — Vte BRENIER DE MONTMORAND.

949. — VI. L'ARGENT DE L'AUTRE. — I. . . . . — CHARLES DE ROUVRE.

971. — VII. LE MOUVEMENT RELIGIEUX. — *UN RENOUVELLEMENT DES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES.* . — FÉLIX KLEIN.

988. — VIII. LE RAYON. — *SCÈNES ÉVANGÉLIQUES.* . . . — M.-R. MONLAUR.

995. — IX. LE JOURNAL INTIME DE Mgr DUPANLOUP.

996. — X. REVUE DES SCIENCES. . . . . — HENRI DE PARVILLE.

1003. — XI. CHRONIQUE POLITIQUE.

PARIS
(VIIe)

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1902

Reproduction et traduction interdites. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Digitized by Google

LA GITE, (CHARENTE) près COGNAC
ANCIENNE PROPRIÉTÉ
Ernest MARTELL

ÉDOUARD GODOT, PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR
Chevalier du Mérite agricole

EAUX-DE-VIE depuis **2** fr. jusqu'à **5** fr. le litre, logé gare départ. Droits en sus.

Toute demande d'échantillon accompagnée d'une somme de **1** fr. en mandat-poste sera envoyée aussitôt.

MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Eblouissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée

Guérison fréquente, Soulagement toujours certain

Par le **SIROP** de **HENRY MURE**

succès consacré pr 20 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris

Flacon : 5 fr. — Notice gratis.

GAZAGNE, Phen 1re cle, Gendre & Sr de H. MURE, Pont-St-Esprit (Gard)

DANS TOUTES PHARMACIES.

PLAQUES et PAPIERS photographiques **JOUGLA**

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Recommandations en vue d'éviter, dans les transports par chemin de fer, les pertes de colis ou les retards dans leur livraison.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent au chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même la perte des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gommées et des liasses de fiches, au prix de 0 fr. 05 le carnet de **10** étiquettes ou la liasse de 10 fiches.

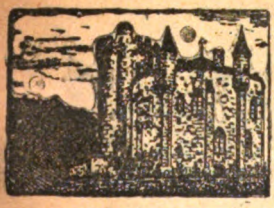

VINS DE BORDEAUX
RECOMMANDÉS

VINS EN BARRIQUES DE 225 LITRES

VINS ROUGES

	ANNÉES	PRIX
Vignes françaises (1re Côtes)	1896 à 1900	**350**
	1901	**300**
Vignes françaises (Gravier)	1898	**160**
	1900	**140**
Vignes greffées (Côtes)	1901	**130**
Bon ordinaire d'office		**80**

VINS BLANCS

Vignes françaises	1896 à 1899	**160**
Gravier (Vin paillé, recom. p. sainte Messe)		
Côtes Savignac	1901	**130**
Du Libournais	1897 à 1901	**120**

Par demi-barrique, en sus 5 fr. Sous double fût, en sus 6 fr.

VINS EN BOUTEILLES

Cachet vert	**3 »**
Cachet rouge	**1.75**
Vin blanc du Libournais	**1.75**
Très vieux »	**3.50**

Eau-de-vie	le litre	**3 »**
GRAND CRÉMANT sec ou doux	par caisses de 12 bouttes.	**38** fr.
	» de 25 »	**75 »**

Bouchons étampés *Fronsadais Mousseux* avec étiquette *Grand Crémant Louvre*, marques déposées.

Servi au grand restaurant LOUVRE-BORDEAUX.

Ces prix s'entendent gare départ, fûts et emballages perdus

HUILE DE PROVENCE château SILLANS (Var), garantie pure olive, le litre : **2 fr.**

Les quittances sont présentées sans frais au domicile des acheteurs 60 jours après la date d'expédition.

Échantillon contre 1 fr. 50 en timbres.

ANALYSE DU VIN TYPE 1 ou VIGNES FRANÇAISES, *par le laboratoire agronomique de Libourne*, de E. FALLIÈRES. — 1° Densité de ce vin 99,50 ; 2° Contient 10,65 °/o d'alcool (degré 10,65) ; 3° Renferme par litre 4,06 d'acidité évaluée en 50gH² ; 4° Somme acide alcool 14,71 ; 5° Renferme par litre 22g5 d'extrait desséché à 100 degrés 20g4 Houdart ; 6° Rapport de l'alcool à l'extrait : à 100 degrés 4,1 ; Houdart 4,6 ; 7° Matière réductrice évaluée en glucose par litre 2g6. — E. FALLIÈRES.

TYPE 2 ou VIGNES GREFFÉES. — 1° Ce vin a une densité de 99,70 ; 2° Contient 9.3 °/o d'alcool (degré 9,03) ; 3° Renferme par litre 5g07 d'acidité évaluée en 50gH² ; 4° Somme acide alcool 14,37 ; 5° Renferme par litre 2g3 de matières réductrices évaluées en glucose ; 6° Renferme par litre 23g6 d'extrait desséché à 100 degrés et 21g4 Houdart ; 7° Rapport de l'alcool à l'extrait : à 100 degrés 3,5. Houdart 3,9 ; Intensité colorante 4° violet rouge = 95 soit un peu plus de trois fois l'intensité colorante du type marchand de Bercy. — E. F.

Écrire Maître de Chai du CHATEAU-SAVIGNAC, près LIBOURNE (Gironde).

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION DE 1789

ET LE TEMPS PRÉSENT

On serait, à de certains moments, tenté de croire que l'un des passe-temps favoris des Français consiste à se battre les uns contre les autres en se jetant à la tête, en guise de projectiles, les ossements de leurs ancêtres. Il ne leur suffit pas de vider leurs querelles personnelles, de discuter les questions actuelles et de chercher à résoudre les problèmes toujours changeants, toujours renaissants, que le cours du temps et les transformations des sociétés posent nécessairement à chaque génération nouvelle : il leur faut encore ou, pour parler plus exactement, il faut encore aux partis se quereller dans le passé comme dans le présent, mêler l'histoire à la polémique et se frapper d'anathèmes rétrospectifs.

A ce jeu, c'est la France tout entière qui se trouve diffamée tantôt par les uns, tantôt par les autres, et un tel exercice fait naturellement la joie de la galerie, c'est-à-dire de l'étranger qui nous écoute. On voit moins clairement ce qu'y gagne la science historique, et encore moins quel profit peut en retirer le pays.

Ce qui, bien souvent, augmente la confusion et la vanité de ces débats, c'est qu'ils portent sur des faits mal connus, sur des formules vagues ou sur des mots retentissants, mais creux et mal définis auxquels chacun attache un sens différent. On ne saura jamais le mal que nous ont fait, autrefois comme de nos jours, et les querelles de mots et l'abus de la logique!

Voici, par exemple, la Révolution. Un siècle après le Consulat, cent quatorze ans après la Constituante, il semble que l'on pourrait l'étudier de sang-froid et ne plus l'envisager qu'au point de vue purement historique. Il n'en est rien. Jamais on n'en a parlé davantage, jamais on ne s'est plus échauffé à son sujet. Exaltée sans réserve par les uns, maudite en bloc par les autres, elle est pour ceux-ci une œuvre satanique, une manifestation visible des puissances infernales sur cette terre; à ceux-là, elle apparaît comme le point de départ d'une ère nouvelle, comme le signal de la rénovation du genre humain. Acceptez-la tout entière, servez-la, adorez-

Digitized by Google

la sans réserve, crie-t-on d'un côté, ou vous n'êtes que des partisans de l'ancien régime et de la féodalité, des revenants du moyen âge, prêts à nous ramener au bon temps de la corvée, de la dîme et du servage. Gardez-vous d'en admettre rien, réplique-t-on de l'autre côté, n'en laissez subsister ni les théories, ni les actes, ni les doctrines, ni les réformes; biffez-la de la société contemporaine, puisque vous ne pouvez la biffer de notre histoire, ou vous êtes complices des massacres de la Terreur aussi bien que des dangereuses chimères de la Constituante, de Robespierre et de Marat comme de La Fayette et de Mirabeau.

Ainsi s'est formée la théorie du « bloc », si fausse historiquement, politiquement si dangereuse, mais en même temps si commode pour les partis, si favorable à toutes les intransigeances et à toutes les déclamations, se prêtant si bien aux grandes phrases, si bien faite pour passionner et entraîner les foules. Que cette théorie ait été développée et vulgarisée par un ancien partisan de la Commune, à grand peine échappé aux conseils de guerre de Versailles et tout enfiellé de rancunes, la chose s'explique d'elle-même. Qu'un homme d'Etat, inquiet pour son portefeuille, ait pu dire récemment, à Saint-Etienne, que, sous le masque de ses adversaires politiques, « c'est toujours le même esprit contre-révolutionnaire qui se dissimule, » cela se conçoit aisément. Ce sont là manœuvres politiques avec lesquelles la justice, la raison et la vérité historique n'ont rien à démêler.

Mais, à côté de ces matadors, à côté même des meneurs anarchistes ou révolutionnaires, combien de jacobins attardés, inattendus ou inconscients qui ne feraient pas couler le sang d'un agneau et qui, cependant, jugent à propos d'accepter le bloc révolutionnaire tout entier, y compris la guillotine, y compris la Terreur, et de se réclamer des « grands ancêtres » de 1793! Dans l'autre camp, au pôle opposé de l'horizon politique, il ne serait pas impossible de découvrir certains fanfarons de réaction, enfants très modernes de la société nouvelle, qui ne supporteraient pas une heure l'ancien régime, qui ne songeraient même pas à le restaurer s'ils étaient au pouvoir, et qui, néanmoins, croient devoir englober dans un même anathème la Révolution tout entière, les réformes aussi bien que les massacres, les principes comme les actes, l'esprit comme l'œuvre, 1789 comme 1793. Et, entre les deux, quelle légion de *snobs* prêts à s'enrôler sous l'une ou l'autre bannière, sans étude comme sans réflexion, par simple entraînement, par mode, cédant à la manie contemporaine des jugements sommaires, des formules tranchantes et de l'outrance systématique!

Le moins que l'on puisse reprocher à cette façon de raisonner, ou

Digitized by Google

plutôt de ne pas raisonner, c'est d'être un monstrueux anachronisme. Elle ne se comprenait que trop pendant la période révolutionnaire, alors que ce drame sanglant déroulait ses péripéties formidables; on se l'expliquait encore sous la Restauration, au moment où émigrés et jacobins, Vendéens et régicides, fils de victimes et proscripteurs se retrouvaient en présence, les uns exaspérés par vingt-cinq années de souffrances, de misère et d'exil, les autres tout chargés de forfaits et tremblant pour leurs têtes. Mais aujourd'hui, quel besoin si pressant avons-nous de nous passionner pour ou contre Danton ou Georges Cadoudal, pour ou contre le prince de Condé ou le marquis de La Fayette, pour ou contre M. de Mirabeau ou M. de Robespierre? Le dix-huitième siècle s'est, pour ainsi dire, passé à préparer la Révolution, le dix-neuvième à l'appliquer : allons-nous passer le vingtième à la discuter? D'autres soins plus urgents ne nous réclament-ils pas? D'autres périls plus graves ne nous menacent-ils pas? On disait, il y a cent ans :

« Qui nous délivrera des Grecs et des Romains? »

Ne serait-on pas en droit de dire aujourd'hui : Qui nous délivrera de la Terreur rouge comme de la Terreur blanche, des thermidoriens et des fructidoriens? Laissons-les donc enfin reposer dans leurs tombes, pour les étudier avec autant de calme et d'impartialité qu'en comporte l'histoire, pour dégager de cette étude les profonds enseignements qu'elle renferme, mais non pour essayer de galvaniser ces morts et de les jeter dans la mêlée de nos dissensions politiques.

I

Illusion! dira-t-on. Les hommes de 1789 et ceux de 1793 sont encore vivants au milieu de nous et en nous; quand nous discutons à leur sujet, ce sont eux-mêmes qui, par notre bouche, poursuivent la grande bataille d'autrefois; suivant l'expression si heureuse du vicomte de Vogüé, ce sont « des morts qui parlent ».

Eh bien, soit! Mais, si les morts parlent encore, pourquoi serait-ce toujours aux exaltés et aux violents de droite ou de gauche que la parole appartiendrait? Pourquoi n'entendrait-on pas aussi la voix d'un de ces Français sensés et paisibles qui formaient, alors comme aujourd'hui, la masse de la nation? Pourquoi n'essaierait-on pas de se rendre compte de ce que pouvaient penser de la Révolution ces citoyens d'opinions moyennes qui, successivement, la firent ou la laissèrent faire, puis la subirent, puis la maudirent et finirent cependant par demeurer profondément attachés à ses conquêtes? Pourquoi ne pas rechercher, à leur suite,

Digitized by Google

comment nous-mêmes, leurs descendants et leurs héritiers, nous devons juger ce colossal événement, ce qu'il convient d'en rejeter, ce qui peut en être retenu et perpétué?

Nous sommes aujourd'hui mieux placés que jamais pour entreprendre une telle étude. Il en est, en effet, des grands événements historiques comme des hautes montagnes. Il ne faut les voir ni de trop près, ni de trop loin : trop rapprochées, les montagnes nous écrasent; trop éloignées, elles apparaissent comme une masse confuse, dont on ne distingue plus les détails, dont on n'apprécie plus les proportions. Il faut surtout éviter de les regarder de trop bas, en restant à leur base : pour se rendre compte de leurs dimensions et de leur structure, il faut, au contraire, s'élever à une certaine hauteur de façon à en embrasser l'ensemble d'un seul coup d'œil.

Nous en sommes là pour la révolution de 1789. Le recul est suffisant pour nous permettre de la bien voir et de la bien juger. La fumée du champ de bataille est dissipée : il ne reste plus que les morts et les blessés, c'est-à-dire les victimes, et les trophées, c'est-à-dire les résultats de ce gigantesque cataclysme politique et social. Nous en avons fini avec les romans historiques ou les plaidoyers politiques qui, sous prétexte et sous le nom d'histoire, ont été prodigués aux générations antérieures. Le temps et la mort ont mis au jour les souvenirs ou les témoignages des principaux acteurs de ce drame. Les archives ont enfin livré leurs secrets : d'infatigables chercheurs, de consciencieux érudits y ont trouvé les éléments d'une histoire vraie : ils nous en ont donné, ils nous en donnent encore les éléments dans une série d'études solides et fortes, qui permettent d'arriver enfin à des conclusions impartiales et motivées.

Or, quand on examine à la lumière de ces publications nouvelles le drame prodigieux qui se déroula de 1789 à 1800, la première impression que l'on éprouve est un sentiment d'étonnement. On est stupéfait de la disproportion frappante que l'on remarque entre les événements et les hommes. Autant ceux-là sont immenses, autant ceux-ci nous semblent petits. A l'exception de Mirabeau et peut-être de Talleyrand, les « grands ancêtres », vus de près, apparaissent singulièrement diminués. Ce qui les soutient, les emporte et les exalte, c'est moins leur puissance propre que l'horreur tragique de la situation et ce que l'on pourrait presque appeler l'allure formidable des événements.

Ces événements eux-mêmes sont un autre sujet de surprise, et de surprise profonde, quand on met en regard, d'un côté, leur grandeur terrible et leurs incalculables conséquences; de l'autre,

Digitized by Google

l'insignifiance relative de leurs causes, — tout au moins de leurs causes directes. Un roi faible et d'intelligence médiocre; une reine imprudente et impopulaire; un prince du sang ambitieux jusqu'à la scélératesse; un grand seigneur débauché, déclassé, mettant au service de ses rancunes toute son éloquence de tribun; un général philosophe et bel esprit, vaniteux et frondeur; un maire de Paris étalant avec complaisance la niaiserie solennelle de son honnête médiocrité : il suffit de la conjonction de ces quelques personnages pour faire crouler une monarchie vieille de treize cents ans, pour bouleverser la France et déchaîner sur l'Europe une tourmente qui durera un quart de siècle.

Si l'on s'en tient aux apparences, un tel phénomène est incompréhensible. Pour l'expliquer, il faut remonter aux causes lointaines et profondes qui, seules, l'ont rendu possible; il faut tenir compte de l'état des esprits ainsi que du milieu social où il se produisit. L'histoire est pleine de catastrophes analogues dont la cause réelle est souvent cachée et comme voilée sous des incidents secondaires. Quand on voit le colosse d'or et d'argent s'effondrer sous le choc d'une petite pierre détachée de la montagne, on peut être assuré qu'il a des pieds d'argile. Lorsque toute la puissance et le génie d'un Napoléon succombent sous les rigueurs d'un hiver prématuré, sous la défection d'une petite armée alliée, sous l'erreur d'un pontonnier, sous les défaillances des deux lieutenants préposés par lui à la défense de Paris, sous les hésitations et les retards d'un autre lieutenant pendant la bataille de Waterloo, ce n'est, au fond, pour aucun de ces motifs que le géant est terrassé : c'est, en réalité, parce que, emporté par l'énormité de son ambition et de son génie même, il s'est mis dans une situation telle que la moindre faute ou le moindre contretemps doit entraîner fatalement sa ruine.

De même, au début de la Révolution, si les moindres étincelles donnent naissance au plus effroyable incendie, c'est que, par l'action du temps et les fautes des hommes, la France est devenue comme un immense amas de matières inflammables; c'est que les abus de l'ancien régime, la propagande des philosophes et l'exemple récent des Etats-Unis ont créé un état d'esprit que rend plus dangereux encore la complète inexpérience politique de la grande majorité des Français. Le terrain est admirablement préparé pour recevoir la semence révolutionnaire : vienne le semeur, elle germera avec une rapidité et une puissance prodigieuses.

De toutes ces causes de bouleversement, la plus active, la plus profonde était assurément le mécontentement légitime engendré par les fautes, les injustices et les misères de l'ancien régime. Les

Digitized by Google

premiers historiens de la Révolution ont peut-être trop insisté sur ce point; en revanche, il nous semble qu'il est maintenant un peu trop laissé dans l'ombre. Certes, nous ne sommes pas de ceux qui méconnaîtront jamais les grandeurs de l'ancienne France, sa puissante vitalité, ses fortes vertus domestiques, sa foi monarchique non moins admirable que sa foi religieuse, l'habile et patriotique politique extérieure de la plupart de ses rois et le rôle magnifique que, grâce à eux, notre pays a joué dans le monde comme soldat de Dieu. Tout cela, nous avons essayé de l'indiquer ici même [1], et moins que jamais nous serions tentés de rien retirer de ce que nous écrivions autrefois. Mais il faut aussi savoir reconnaître que dès la fin du dix-septième siècle et surtout au dix-huitième l'antique constitution de la France s'était singulièrement altérée. Les corps privilégiés, tout en se montrant plus que jamais jaloux de leurs privilèges, avaient trop souvent déserté leur mission sociale. Des scandales prolongés et retentissants avaient inspiré à la nation le mépris de l'autorité; l'oppression plus lourde avait rendu la misère plus sensible; enfin, la monarchie, infidèle à ses propres traditions, et en quelque sorte immobilisée depuis Richelieu, avait interrompu le cours de ses transformations progressives par lesquelles elle n'avait cessé jusque-là de se tenir en harmonie avec les conditions nouvelles et les besoins nouveaux de la société française. Sans doute, avec Louis XVI, la royauté s'était purifiée et elle était redevenue réformatrice; mais les vertus du roi comme ses réformes venaient trop tard. Le mal était fait, l'édifice était ébranlé, le régime sous lequel la vieille France avait si longtemps vécu donnait des signes évidents d'affaiblissement et de décrépitude. Louis XV l'avait à jamais compromis avec sa Pompadour et sa Dubarry, avec son despotisme capricieux et sans gloire, avec son abus des lettres de cachet, avec ses persécutions sceptiques contre tout et tous, aujourd'hui contre les protestants, demain contre les Jésuites, un autre jour contre les jansénistes. S'il est exagéré de dire qu'il avait d'avance dressé l'échafaud de Louis XVI et de Marie-Antoinette, s'il n'avait même pas arraché du cœur du peuple français son indestructible dévouement à la monarchie, on peut affirmer, du moins, qu'il avait frappé à mort l'ancien régime en le rendant tout à la fois méprisable et odieux. Calonne et Brienne firent le reste. Louis XVI et Marie-Antoinette, avec bien d'autres victimes innocentes, payèrent pour tous : tant il est vrai que le *Delicta majorum immeritus lues* peut presque être considéré comme une loi historique.

[1] *Correspondant* des 10 janvier 1874 et 10 juillet 1877.

Digitized by Google

Si l'on veut mesurer toute la profondeur de la décadence dans laquelle l'ancien régime était tombé, toute la gravité du discrédit dont il était atteint à la veille de la Révolution, il faut lire le volume que lui a consacré M. Taine, dans son grand ouvrage sur les *Origines de la France contemporaine*. Pièces en mains, armé de tous les documents que lui avaient livrés les archives publiques et les mémoires du temps, ce vigoureux et clairvoyant écrivain nous a donné là le tableau le plus exact et le plus vivant de la société française à la fin du dix-huitième siècle. Quand on en a terminé la lecture, on n'a plus qu'un sentiment : la conviction intime que la rénovation d'une telle société s'imposait et l'étonnement qu'elle ait pu se maintenir si longtemps. Il est vrai que, arrivé à la fin des volumes dans lesquels il retrace avec non moins d'exactitude les méfaits de la Révolution, on ressent une impression plus vive encore de dégoût et de mépris, le même désir de voir mettre fin à cette orgie sanglante, la même surprise que la France l'ait si longtemps tolérée. Mais cette seconde impression ne doit pas faire oublier la première; l'horreur de la Révolution ne doit pas faire passer condamnation sur les vices trop réels et trop profonds de l'ancien régime.

C'est un sentiment analogue qu'éveille en nous la lecture des cahiers dans lesquels s'est traduite, et pour ainsi dire empreinte, l'opinion publique à la veille de 1789. A la vivacité, à la multiplicité des doléances, on comprend toute l'étendue, toute la gravité des souffrances trop longtemps endurées. Mais, en même temps, on est frappé du loyalisme monarchique dont presque tous les cahiers, aussi bien ceux du tiers état que ceux des ordres privilégiés, contiennent ou, pour mieux dire, constituent le vivant témoignage. On est étonné du sens pratique qu'ils dénotent généralement chez leurs auteurs et qui contraste si heureusement avec les théories plus ou moins creuses et les rêveries plus ou moins sentimentales, si fort de mode alors dans la haute société et jusqu'à la cour. Du fond de leurs provinces, que demandent ces petits gentilshommes, ces curés de campagne, ces tabellions et ces échevins, ces modestes commerçants, ces humbles paysans, un moment arrachés à leur gentilhommière, à leur sacristie, à leur étude, à leur comptoir ou à leur charrue pour formuler les vœux de la nation, et dont plusieurs seront bientôt chargés de les traduire en lois comme députés aux Etats généraux? Dans l'immense majorité des cas, ils ne réclament ni contrat social, ni transformation radicale du gouvernement, ni constitution idéale pour tout le genre humain. Ils ne rêvent ni de démocratie, ni de république, encore moins de suffrage universel. Ce sont de bons royalistes résolus à

Digitized by Google

améliorer le gouvernement de la monarchie. Ils veulent tout simplement la réduction des impôts qui les accablent, la suppression des privilèges, l'égalité des citoyens devant le fisc et devant la justice, l'égale admission de tous les citoyens aux fonctions publiques, le vote annuel de l'impôt par les représentants élus des contribuables, un contrôle sérieux des finances de l'Etat, un peu plus d'indépendance pour les provinces et les communes, enfin le respect des libertés primordiales de l'individu, de la conscience, du domicile, de la parole, de la plume et la suppression des entraves réglementaires dont toute profession était alors chargée. Liberté, égalité, sécurité : voilà tout ce qu'ils demandent. A vrai dire, ils n'en demanderont jamais davantage, leurs successeurs non plus, et ce sera toujours à ce programme modeste et pratique que se réduiront les vœux de la grande majorité de la France.

Mais, en 1789, tout comme aujourd'hui, elle nourrissait de singulières illusions. Elle désirait qu'on la laissât vivre en paix et vaquer tranquillement à ses affaires, avec assez de liberté, beaucoup d'égalité, peu de charges et pas trop d'administration... Hélas! elle avait compté sans les intrigants ambitieux et les philosophes, sans les hommes à systèmes et les abstracteurs de quintessence politique. Elle avait compté sans l'intervention désordonnée de l'émeute, sans la brutalité populacière, sans l'insolente et néfaste dictature que Paris allait dès ce moment s'arroger sur le reste de la France et qu'il n'a cessé d'exercer jusqu'en 1871, lui imposant tantôt la République quand elle désirait une monarchie constitutionnelle, tantôt une révolution quand elle voulait simplement le maintien de la Charte, plus tard une deuxième république avec le suffrage universel quand elle se serait contentée de l'adjonction des capacités et finissant par infliger à la patrie vaincue, mutilée et sanglante la honte de l'insurrection la plus absurde, la plus criminelle et la plus désastreuse qui fut jamais.

II

La Révolution française est une énigme incompréhensible si l'on ne tient compte de tous ces éléments divers et contraires : le souffle rénovateur et pur qui accomplit les réformes salutaires préparées ou acceptées par la monarchie; les principes abstraits ou utopiques qui enfantèrent tant de constitutions mort-nées; enfin, cette explosion de haine, de violence, de sauvagerie licencieuse, impie, féroce et bête, qui fut la manifestation la plus complète de l'esprit révolutionnaire et d'où sortit la Terreur. Suivant qu'on l'envisage exclu-

Digitized by Google

sivement sous l'un ou l'autre de ses aspects, elle apparaît bienfaisante ou odieuse; elle a droit à un large tribut d'éloges ou justifie tous les anathèmes. Ni les uns ni les autres ne lui ont été épargnés : essayons de faire à chacun sa juste part, en envisageant tour à tour les principes de la Révolution, ses actes et son œuvre.

Les principes d'abord. Nous n'entendons pas par là cet ensemble de règles de droit public sur lesquelles reposent les sociétés modernes, et que l'on désigne sous le nom de principes de 1789; nous voulons parler des idées maîtresses que les législateurs d'alors avaient apprises à l'école des philosophes du dix-huitième siècle, dont ils s'inspirèrent pour reconstituer la France, et dont ils finirent par faire comme la doctrine même de la Révolution.

De ces principes, le premier est une confiance aussi absolue que chimérique dans la vertu des théories, dans l'efficacité des formules, dans la puissance des constitutions écrites. Pour la plupart habitants des villes et hommes de cabinet, les chefs des assemblées révolutionnaires ont vécu de phrases et d'idées abstraites, sans contact direct avec la masse de la nation, sans expérience de la vie réelle, sans connaissance personnelle des occupations et des besoins, des sentiments et des idées populaires. A leurs yeux, l'homme est une sorte d'automate, partout et toujours le même, qu'il dépend du mécanicien, c'est-à-dire du législateur, de faire agir et mouvoir à son gré, par la vertu magique de quelques tours de scrutin et d'un certain nombre de caractères imprimés sur papier officiel.

Il semble que, pour eux, ni le temps ni l'espace n'existe. C'est que, en effet, ils n'existent pas pour la pensée. Il ne s'agit que de construire une constitution comme un architecte dresse le plan d'un édifice, en commençant par niveler le sol. Les uns s'inspireront de la méthode mathématique; les autres se rattacheront au pur matérialisme; la plupart prêcheront, avec Rousseau, le retour à la nature : tous feront abstraction du passé de la France; tous prétendront légiférer, non seulement pour le Français du dix-huitième siècle, mais pour l'homme de tous les temps et de tous les pays, pour l'homme idéal, pour « l'homme en soi », comme diraient les Allemands.

« Pour rendre le peuple heureux, — dit Rabaut Saint-Etienne à la tribune de la Constituante, — il faut le renouveler, changer ses idées, changer ses lois, changer ses mœurs, changer les hommes, changer les choses, *tout détruire, oui, tout détruire, puisque tout est à recréer.* »

C'est la même idée qu'exprime, à son tour, Barrère quand il s'écrie :

« Tout doit être nouveau en France, et nous ne voulons dater que d'aujourd'hui. »

Digitized by Google

Un sage de cette époque qualifiait justement pareilles prétentions, en écrivant :

« Je me suis aperçu qu'on voulait faire un nouveau ciel et une nouvelle terre, et qu'on avait l'ambition de faire un peuple de philosophes, lorsqu'on eût dû ne s'occuper qu'à faire un peuple d'heureux[1]. »

Tel est le principe essentiel, la caractéristique de la Révolution ; telle est l'origine de la plupart de ses erreurs et de ses insuccès. Mais combien d'autres idées fausses viennent encore s'ajouter à celles-là et en aggraver ses conséquences! C'est le rêve d'une égalité absolue entre les hommes. C'est la croyance à la bonté native de l'homme et à sa perfectibilité indéfinie. C'est l'opinion, également empruntée à Rousseau, que la société peut naître d'un contrat social librement discuté et accepté, non du développement logique et en quelque sorte spontané des groupements primitifs issus des besoins et des instincts de notre nature. C'est le principe de la souveraineté de la nation, de son droit absolu sur tous ses membres, sur leurs personnes, sur leurs biens, sur leurs enfants mêmes, principe que Jean-Jacques et les autres théoriciens révolutionnaires s'imaginaient emprunter aux républiques de l'antiquité, mais qui était, en réalité, une simple extension du pouvoir despotique et du domaine éminent de la royauté. C'est encore, c'est surtout l'idée toute philosophique qu'une société peut vivre sans religion révélée, le parti-pris de s'en passer et de faire appel à la raison pure, la prétention, sinon d'extirper, tout au moins de régenter, de transformer, de nationaliser la religion traditionnelle de la France, l'illusion suprême qu'à coups de décrets le législateur pourra modifier à son gré le *Credo*, les consciences et les âmes!

Aussi, quel étrange désaccord, quelle lamentable série de malentendus funestes entre la nation et ses représentants! Elle leur demande le redressement des abus : ils lui font une révolution. Elle est foncièrement monarchique : on la jette en république. Elle désire une meilleure organisation des pouvoirs traditionnels qui la gouvernent depuis des siècles et des « ordres » dont elle se compose : ses législateurs lui fabriquent, pour ainsi dire à la douzaine, des constitutions toutes neuves, en cent articles, aussi pompeuses que chimériques, aussi savamment ordonnées qu'impossibles à faire fonctionner. Elle veut que l'on fasse des lois pour elle, et ses mandataires ont la prétention de régénérer le genre humain.

Toutes ces belles conceptions, écloses des cerveaux des idéo-

[1] Lettre de Portalis à Mallet du Pan.

Digitized by Google

logues, formulées par eux comme des axiomes et jetées en pâture à l'ignorance des foules, ont été, à bon droit, signalées comme l'une des causes principales des maux engendrés par la Révolution. Le Play a, le premier, trouvé, pour les qualifier, une forte et juste expression : il les a appelés « les faux dogmes de 1789 ». Ce sont bien des dogmes, en effet, ou, du moins, c'étaient des dogmes aux yeux de ceux qui les promulguèrent, comme pour ceux qui, depuis, s'en sont constitués les champions; c'est par eux que la Révolution de 1789 a revêtu et conserve un caractère particulier, unique, qui la distingue de tous les mouvements analogues. Par les prétentions philosophiques et dogmatiques de ses auteurs, elle est devenue moins une révolution politique qu'une révolution sociale, moins encore une révolution sociale qu'un corps de doctrine, une sorte de religion nouvelle et purement humaine opposée à toutes les religions révélées. Si l'on veut savoir pourquoi elle a tant passionné le monde, pourquoi elle le passionne, le trouble et le divise encore si profondément, la cause en est là et pas ailleurs. Il faut savoir le reconnaître; mais il faut aussi ne pas perdre de vue que, si la promulgation de ces faux dogmes est venue compliquer l'œuvre de la Révolution, ils ne lui étaient pas nécessairement associés et ne doivent pas être confondus avec elle.

Ils ne seraient, d'ailleurs, jamais sortis de la région de la théorie, et ils auraient été probablement rejoindre dans l'oubli tant d'autres déclarations de principes et tant d'autres systèmes de rénovation sociale si, pour entrer dans le domaine des faits, ils n'avaient eu comme auxiliaire toute-puissante la force brutale des hommes de main et des hommes de sang. Ceux-là n'avaient cure des théories et, au fond, se souciaient fort peu des principes; ils n'avaient guère que des appétits fort aiguisés, des passions violentes, des poumons à toute épreuve, des muscles d'acier, beaucoup d'audace et nuls scrupules : ils possédaient ainsi, au plus haut degré, ce que l'on appelle l'esprit révolutionnaire.

Qu'est-ce, au juste, que l'esprit révolutionnaire? En allant au fond des choses, on reconnaît que ce n'est pas seulement le désir et le besoin d'un bouleversement politique et social; c'est plutôt l'impatience de toute règle, le mépris des lois, la volonté arrêtée de faire prévaloir à tout prix et par tous les moyens, fût-ce par la violence, ses idées ou ses exigences sur les idées et les droits de la majorité. C'est le despotisme d'une foule anonyme se substituant au despotisme d'un monarque absolu comme dernier mot d'une révolution entreprise au nom de la liberté. L'anarchisme en est l'expression la plus complète; sa conclusion finale et suprême serait le retour à l'état de nature.

Digitized by Google

Il ne faut pas croire qu'il soit né de la révolution de 1789. Il lui est bien antérieur; il est au fond de la nature humaine, foncièrement portée à la révolte; mais c'est la Révolution qui lui a donné le plus librement carrière, c'est elle qui l'a, en quelque sorte, consacré en absolvant, en glorifiant même l'insurrection contre un pouvoir légitime et national. Il n'avait, d'ailleurs, pas attendu, pour se manifester, la réunion des Etats généraux. Déjà, dans l'année qui précéda, les symptômes les plus inquiétants avaient attesté, en même temps que la fermentation des esprits et l'audace croissante des perturbateurs, la faiblesse, les hésitations du pouvoir et la désorganisation de la défense sociale. Pour passer du gouvernement absolu au régime constitutionnel, pour transformer la France de l'ancien régime en un peuple de citoyens égaux et libres, pour mener à bien cette opération si complexe, si hardie, si périlleuse, il aurait fallu la volonté la plus mâle et la main la plus vigoureuse, d'autant plus ferme dans la répression des troubles qu'elle aurait assuré plus fortement la marche en avant dans la voie des réformes.

Ce fut, hélas! tout le contraire qui se produisit. La royauté ne trouva ni à la cour, ni dans la noblesse, ni dans les parlements les conseillers à la fois énergiques, clairvoyants et prudents dont elle aurait eu besoin. Elle-même se montra tour à tour menaçante et faible, provocante et timorée. Elle se laissa impunément braver. On la vit fermer les yeux sur les crimes les plus atroces, capituler devant l'émeute, l'insurrection et le meurtre. Ce n'est pas le 21 janvier 1793 que la monarchie fut vraiment décapitée; c'est le jour où des têtes sanglantes purent être portées impunément au bout des piques dans les rues de Paris; c'est le jour où la famille royale fut ramenée captive de Versailles, pendant qu'autour d'elle la populace brandissait, en guise de trophées, les têtes des gardes du corps massacrés en défendant la reine. Comme l'a si bien dit le P. Gratry, dans son beau livre sur la *Morale et la Loi de l'histoire* [1], « le premier bandit qui porta une tête sur une pique, et qui fut impuni; qui, par un lâche et sacrilège mensonge, fut appelé le peuple, est celui qui a vaincu la France de 1789, et qui a reculé, d'un siècle ou deux, le progrès de justice et de liberté qu'elle voulait. »

De ce jour, tout fut perdu. L'ancienne société, sans défenseurs, sans guide et sans principes, apparut comme une forteresse démantelée, ouverte à tous les assauts, exposée à toutes les insultes. Sur ses ruines s'installa une poignée de brigands, se parant du nom de peuple; « ce faux peuple, — a dit Sieyès, — le plus mortel ennemi qu'ait jamais eu la France, ce faux peuple vint s'abattre sur nous,

[1] T. II, p. 167.

Digitized by Google

comme la race des Harpies, pour tout souiller et pour tout dévorer[1] ».

Tous néanmoins se taisent alors et s'inclinent devant lui, tous excepté quelques centaines de beaux parleurs qui le flattent et le mènent, en berçant les sots des grands mots d'humanité et de vertu, pendant que la licence s'étale partout et que le sang coule à flots sur les échafauds. Ainsi, suivant la forte expression de M. Taine, « l'homme à pique se laisse mener par l'homme à phrases... Et voilà, dans la France dissoute, les deux seuls pouvoirs debout sur les débris du reste[2]. »

Et l'orgie sanglante se poursuit ainsi, pendant dix années, d'émeute en émeute, de massacre en massacre, de guerre civile en guerre civile, de guerre étrangère en guerre étrangère, jusqu'au jour où apparaît César. Celui-là domine, de toute la hauteur de son génie, les pygmées qui l'entourent. A la Révolution en armes, c'est-à-dire à la force brutale, désordonnée, il substitue la dictature militaire, c'est-à-dire la force brutale organisée. Il mate, il discipline, il assagit la Révolution; de l'ancien régime, il sauve et reconstitue ce qui peut être conservé, il coule dans un moule d'airain le torrent de lave en fusion. Et cependant, il ne réussit, lui aussi, qu'à bâtir sur le sable, et il doit, malgré ses bienfaits immenses mais passagers, être considéré comme un des fléaux non seulement de l'Europe, mais encore de la France. Pourquoi? Parce que, lui aussi, en dépit de son génie, il était au plus haut degré possédé de l'esprit de la Révolution, esprit de domination et de violence, qui n'admet ni discussion, ni liberté, ni frein et ne connaît d'autre loi que sa volonté tyrannique.

III

Ainsi, pour résumer en quelques mots ce trop rapide aperçu d'événements gigantesques, la Révolution, envisagée de sang-froid et à la lumière des études les plus sérieuses, apparaît viciée par des principes faux ou pernicieux, compromise par son esprit d'intolérance et de violence, souillée de sang, chargée de tous les forfaits que cet esprit criminel lui fit accomplir.

Qu'en reste-t-il donc? Il reste son œuvre, dont nous avons maintenant à nous occuper.

Cette œuvre, elle aussi, devra-t-elle être condamnée? A première vue, cela semble certain, quand on songe aux conditions dans lesquelles elle fut accomplie. Et cependant, n'oublions pas que, souvent, dans sa sagesse et dans sa bonté infinies, la Provi-

[1] *Notice sur Sieyès* écrite par lui-même en 1794.
[2] *Les Origines de la France contemporaine*; *l'Ancien régime*, p. 519 et 521.

Digitized by Google

dence sait, contre toute attente, faire aboutir à des résultats heureux les événements les plus tragiques et les catastrophes en apparence les plus désastreuses. C'est une des leçons les plus hautes et les plus consolantes que nous donne la philosophie de l'histoire.

Pour en revenir à la Révolution de 1789, qu'en faut-il penser à ce point de vue? Malgré les horreurs dont elle fut accompagnée, cette convulsion terrible a-t-elle été salutaire? Au fond de ce creuset tout rempli de boue et de sang, se trouverait-il quelque parcelle de métal précieux?

Nous n'hésitons pas à répondre affirmativement. Si les dogmes révolutionnaires sont faux, si l'esprit révolutionnaire est funeste, l'œuvre propre de la Révolution, l'œuvre de 1789, et de la Constituante, celle qui a survécu à la Terreur comme au Directoire, a été en somme, plus favorable que contraire aux intérêts vitaux et permanents de la France.

Sans doute, elle n'est pas à l'abri de la critique et, parmi les reproches qui lui ont été adressés, beaucoup sont mérités. Ecoutons, par exemple, Talleyrand. « La Révolution, disait-il, a désossé la France. » Le mot est vrai autant qu'expressif. En brisant la puissante hiérarchie sociale et politique qu'avait créée l'ancien régime, en supprimant d'un trait de plume tous les rouages lentement formés au cours des siècles passés, toutes les divisions territoriales consacrées par l'histoire, tous les groupements professionnels ou autres qui existaient entre les citoyens, la Constituante avait commis de graves erreurs. Elle en commit une autre quand elle proscrivit toute initiative locale ou individuelle, ne laissant plus subsister qu'une masse d'hommes isolés et une sorte de poussière humaine en face d'une série d'autorités électives et collectives, sans suite dans les idées comme sans responsabilité. Elle se trompa encore quand, poussant à l'extrême la réaction contre l'esprit de caste et les distinctions sociales, elle prononça l'abolition de la noblesse. Elle priva ainsi la France de ce ferme soutien, de ce précieux contrepoids, de cet élément de force et de durée que les gouvernements libres trouvent dans une puissante aristocratie et dont les pays voisins n'ont eu garde de se priver quand ils ont, soit avant nous, soit à notre exemple, introduit chez eux le régime constitutionnel. Abolition des anciennes provinces, morcellement excessif du territoire, suppression de la noblesse, suppression des corporations, interdiction des associations, affaiblissement du pouvoir exécutif et abus du système électif : ce sont là, incontestablement, autant de graves défauts qui s'expliquent sans doute par la réaction contre les erreurs du passé, mais qui

Digitized by Google

n'en déparent pas moins l'œuvre de la Constituante et dont la France a longtemps souffert avant de s'en apercevoir et d'essayer d'y porter remède.

Mais, ces réserves faites, il faut reconnaître que, dans ses autres parties et dans ses parties essentielles, l'œuvre de la Constituante a été une œuvre de progrès et de liberté. Elle a créé une société nouvelle qui, prise dans son ensemble, est, au point de vue politique, économique et social, certainement supérieure à l'ancienne. Elle a donné la formule de la liberté, elle a réalisé l'égalité civile. Au régime du bon plaisir elle a substitué le règne de la loi. Si elle a eu le ridicule de célébrer comme une victoire héroïque la prise de la Bastille, elle a eu, en revanche, le mérite réel de consacrer définitivement l'abolition des lettres de cachet. Elle a proclamé la liberté individuelle, la liberté religieuse, la liberté de la presse, l'inviolabilité de la propriété privée et, bien qu'elle n'ait pas su en garantir la jouissance effective aux contemporains, elle n'en a pas moins fait la base, désormais indestructible, de notre droit public. L'introduction du régime représentatif est son œuvre. C'est d'elle que datent la disparition de la taxation arbitraire, le vote annuel de l'impôt et celui des dépenses de l'Etat par les élus de la nation, le contrôle sérieux de la gestion des deniers publics par ces mêmes élus ou par leurs délégués, l'égalité de tous les citoyens pour le paiement des taxes publiques dont le caractère proportionnel est nettement défini, l'institution d'une justice égale pour tous et l'abolition des pénalités ou des procédures barbares que les anciens Parlements avaient eu le tort de maintenir.

Enfin, par l'abolition des droits féodaux, elle fit disparaître les derniers vestiges d'un ordre de choses qui ne répondait plus ni à l'état des mœurs ni à celui du pays. Sans doute, elle s'y prit mal pour l'exécution de cette opération à la fois si vaste et si délicate, et des troubles sérieux furent la conséquence de ses maladresses, parfois même de ses injustices; mais le résultat final fut l'affranchissement du sol en même temps que des personnes, la transformation des anciens vassaux en hommes libres jouissant de l'égalité civile. C'était la conclusion nécessaire de l'évolution qui se poursuivait depuis des siècles. Le christianisme avait transformé les anciens esclaves en serfs, la royauté française avait fait des serfs soit des membres de communes affranchies, soit des tenanciers; la Constituante complétait et couronnait ce grand travail d'affranchissement.

A tous ces points de vue, l'œuvre de la Révolution, l'œuvre de la Constituante était et reste bonne. C'est d'elle et sur elle que nous avons vécu depuis un siècle et que nous vivons encore. Dégagée

Digitized by Google

des vapeurs de sang qui l'avaient obscurcie tout d'abord, elle est apparue sous la forme de la société civile moderne, qui, après s'être fortement implantée dans le sol français, a été adoptée successivement, avec des variantes plus ou moins fortes, par presque tous les Etats du continent européen.

Il est à remarquer, en effet, que les institutions créées par la Constituante peuvent s'adapter à tous les gouvernements libres, quelle qu'en soit la forme. Il n'est pas exact de prétendre, comme on l'a fait, que les réformes opérées par la Constituante contenaient en germe la république. La grande majorité de la Constituante était monarchiste, comme ses mandants. Ses lois étaient faites pour une monarchie, comme les cahiers dont elles étaient la conséquence et la traduction en actes souverains. Elles tendaient uniquement à transformer une monarchie absolue en monarchie constitutionnelle et à substituer le régime représentatif à celui du droit divin. Ce sont les fautes des hommes, et surtout les soulèvements de la populace parisienne, qui firent la république par surprise, comme toujours, et l'imposèrent au reste de la France.

Ce qui prouve qu'il n'y a pas, entre la Révolution de 1789 et la République, connexité nécessaire et relation de cause à effet, ce n'est pas seulement la propagation lente, mais incessante et générale de l'œuvre de la Constituante en Europe; c'est encore l'histoire même de la France durant le dernier siècle. Dès que notre pays est sorti de la période de troubles et de guerres qui s'appelle la Révolution et l'Empire, dès qu'il a pu reprendre en paix le cours de ses destinées et travailler à son organisation définitive sur la base des libertés conquises en 1789, quelle est la forme que revêtit la société nouvelle, celle du dix-neuvième siècle? Ce ne fut pas la monarchie absolue, ce ne fut pas davantage l'ancien régime, mais bien la monarchie constitutionnelle voulue par les rédacteurs des cahiers des États généraux, entrevue par les législateurs de la Constituante.

Il est vrai que les choses ont changé depuis lors et que, malgré trente années d'existence heureuse et prospère goûtées sous ce régime, la France s'est rejetée dans la tourmente, d'abord sous un César, ensuite sous la République. Mais n'était-ce pas parce qu'elle s'était écartée des traditions de 1789, parce qu'elle en avait même altéré l'œuvre sur un point capital, en établissant le suffrage universel et direct, qui n'était ni dans les lois, ni dans les principes, ni même dans les idées de 1789?

Un subtil et vigoureux esprit, aussi expert dans l'analyse des doctrines politiques que dans celle du cœur humain, M. Paul Bourget, a récemment formulé, dans une lettre à M. Charles

Digitized by Google

Maurras, des critiques non moins justes que pénétrantes contre la Révolution et contre la démocratie. Il leur reproche d'être en contradiction avec les données même de la science. Celle-ci nous enseigne que le développement de la vie dans les êtres humains a pour lois la continuité, la sélection, la race : or, quoi de plus contraire à ces lois de la vie que de placer l'origine de tous les pouvoirs dans la volonté changeante des majorités, ou de proclamer tous les hommes égaux, ou encore de prétendre légiférer non pour telle race humaine, mais pour l'humanité tout entière? Certes, M. Paul Bourget a raison, cent fois raison; mais ce qu'il combat, ce sont les faux dogmes et les faux principes de la Révolution, que nous condamnons avec lui; ce n'est pas son œuvre. Ce qu'il démontre, c'est la nécessité de maintenir dans la nation, à côté de cet élément d'instabilité qu'est le vote populaire, une autorité fixe, permanente, héréditaire, en un mot une monarchie incarnant en elle et perpétuant les principes indispensables de continuité, de sélection et de race. Cette nécessité suprême, nous la reconnaissons avec lui, nous l'affirmons avec le Comte de Paris, qui se proclamait lui-même le représentant d'une monarchie « traditionnelle par ses origines, moderne par ses institutions ».

Pour que cette monarchie nécessaire et libératrice puisse s'établir, pour qu'elle puisse assurer le salut et le relèvement de la France, impossibles sans elle, il n'est pas nécessaire qu'elle demande au pays le sacrifice d'aucune des conquêtes accomplies en 1789. Elle n'a pas plus besoin de détruire l'œuvre de la Révolution que de changer le drapeau national; elle est l'incarnation de la France moderne issue de 1789, elle n'est pas la contre-révolution.

IV

La contre-révolution, la destruction de l'œuvre de 1789! Elle n'existe que dans les accusations calomnieuses dirigées contre les monarchistes et les conservateurs par leurs adversaires, ou dans l'imagination de quelques esprits absolus, habitués à vivre dans la région des abstractions plus que dans le domaine des choses pratiques. En réalité, personne depuis Charles X n'y a jamais songé, personne n'y songe actuellement; dans le monde religieux comme dans le monde politique, dans le camp conservateur et monarchique comme dans le camp des républicains modérés, il n'est, pour ainsi dire, personne qui ne souscrive des deux mains à cette ferme déclaration de Mgr Dupanloup : « Nous acceptons, nous invoquons les principes et les libertés proclamés en 1789[1]. »

[1] *De la pacification religieuse*, p. 306.

Digitized by Google

Il y a, de cela, plusieurs bonnes raisons, que nous avons essayé d'indiquer. A défaut de toute autre, il y en aurait encore une qui suffirait : c'est l'impossibilité absolue de toucher à l'œuvre de 1789 et de revenir en arrière. A supposer, — ce qui n'est pas, — que la contre-révolution fût en elle-même salutaire et légitime, elle aurait le défaut de la jument de Roland : elle est morte, elle ne peut plus exister. L'égalité civile, les libertés primordiales, le gouvernement représentatif proclamés en 1789 sont à ce point consacrés par le temps et par l'opinion publique qu'ils font, en quelque sorte, corps avec la nation. Ils sont entrés dans notre sang et dans notre chair : on essaierait en vain de les en extirper. On peut disserter tant que l'on voudra, au point de vue historique, sur la Révolution; on peut regretter qu'elle ne se soit pas accomplie sous une autre forme, qu'elle ne se soit pas arrêtée à telle date, qu'elle n'ait pas évité tel ou tel écueil; mais on ne saurait l'empêcher d'être un fait accompli. Et ce fait a laissé sa trace ineffaçable dans le corps même de la nation, comme tout autre grand événement de notre histoire; il a exercé, il exerce encore sur le développement de nos destinées une influence qu'il n'est pas en notre pouvoir d'annuler. Le corps humain ressent, toute sa vie, les effets des crises qu'il a traversées et sa constitution en demeure à jamais modifiée : il n'en est pas autrement des peuples. Je voudrais bien faire ce que je faisais quand j'avais vingt ans, vivre comme je vivais alors; mais je ne puis éviter que les années aient passé sur moi et tracé leur profond sillon. Tel homme souhaiterait courir et sauter comme s'il n'avait pas eu autrefois la jambe cassée, lire comme si ses yeux étaient intacts; mais il ne saurait faire que sa jambe n'ait pas été fracturée ou ses yeux lésés, et il lui faut bien accommoder sa vie à son état présent, conséquence de son passé. A vouloir faire autrement, il se tuerait. Il en est de même de la France au vingtième siècle : rien ne peut empêcher qu'elle soit fille de la Révolution de 1789 et qu'elle suive la voie tracée par sa mère.

Toutes les générations sont solidaires; la précédente se retrouve dans celle qui la suit; elles se copient et se ressemblent à leur insu; elles héritent, bon gré mal gré, l'une de l'autre. M. de Tocqueville, — s'il est encore permis de le citer après la sous-préfète du *Monde où l'on s'ennuie*, — M. de Tocqueville a supérieurement démontré dans son livre sur l'*Ancien régime et la Révolution*, comment les institutions et les traditions de la monarchie se retrouvaient dans notre société moderne; de même, la Révolution a imprimé à la France du dix-neuvième siècle une empreinte profonde qu'il n'appartient à personne d'effacer, et ce serait une entreprise plus

Digitized by Google

que téméraire de prétendre aujourd'hui détruire l'œuvre de la Révolution et rétrograder par delà 1789 jusqu'aux institutions archaïques de l'ancien régime en essayant de faire abstraction des événements formidables qui les ont transformées.

A la fin de son *Histoire de France* et en s'arrêtant au seuil de la Révolution, M. Guizot concluait ainsi [1] :

« ... Dès les premiers jours, dans l'ardeur d'une discussion violente, Barrère s'était écrié : « Vous êtes appelés à recommencer « l'histoire. » Il se trompait arrogamment. Depuis plus de quatre-vingts ans, la France moderne poursuit laborieusement et au grand jour l'œuvre qui s'était lentement élaborée dans les flancs obscurs de la France ancienne. Entre les mains toutes-puissantes du Dieu éternel, l'histoire d'un peuple ne s'interrompt et ne recommence jamais. »

Paroles d'une justesse profonde et applicables à tous, à ceux qui voulaient avec Barrère faire abstraction de l'ancienne France comme à ceux qui prétendraient aujourd'hui refondre la France moderne dans un moule ancien et revenir sur l'œuvre accomplie en 1789. Bonne à rappeler en tous temps, cette vérité est peut-être plus utile encore à méditer en cette heure troublée que nous traversons, car, pour résister à toutes les oppressions qui nous accablent ou nous menacent, nous ne trouverons jamais rempart plus solide, arme plus puissante que les règles de droit constitutionnel établies, du consentement de la nation entière, en 1789. L'égalité des citoyens, la liberté individuelle, la liberté de conscience, le respect de la propriété : quand aurons-nous meilleure occasion de les revendiquer?

On peut dire et penser ce que l'on veut de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen :* on peut regretter qu'elle parle uniquement de nos droits en passant nos devoirs sous silence; on peut railler sa forme abstraite, pédantesque et déclamatoire, qui est la marque du temps; on peut lui reprocher de ne pas reconnaître l'existence de lois primordiales supérieures et antérieures à toutes les lois humaines dont elles sont le fondement et la sanction; on peut, à non moins juste titre, blâmer ses rédacteurs de n'avoir pas, comme les législateurs d'autres républiques, placé le nom de la divinité au frontispice de leur œuvre. Mais, malgré toutes ces réserves, — et elles sont graves, — il ne faut pas faire fi de ce catéchisme de la Révolution, car il contient la condamnation la plus décisive de tous les attentats commis ou préparés en ce moment contre la justice, contre la conscience, contre la liberté, contre la patrie. La *Déclaration des droits de l'homme* porte que nul ne

[1] T. VI, p. 492.

Digitized by Google

doit être inquiété pour ses opinions « même religieuses », et les sectaires qui nous gouvernent ont fait voter contre les congrégations la loi que l'on sait. La *Déclaration* prescrit le respect de la liberté individuelle, et nous voyons les membres de ces mêmes congrégations dispersés par la force et obligés de rendre compte de l'emploi de leur temps, comme des malfaiteurs! Elle proclame la propriété inviolable, et l'on met le séquestre sur le pseudo-milliard des congrégations. Elle dit en propres termes que « tous les hommes naissent et demeurent égaux », qu'il n'y a plus, pour aucun individu, aucun privilège ni exception au droit commun de tous les Français », et nous voyons toute une catégorie de citoyens mise hors la loi, sans aucun acte délictueux, uniquement à cause de ses croyances! Elle implique l'abolition de toutes les juridictions politiques, et nous avons vu le procès de la Haute Cour! Elle reconnaît tous les citoyens « également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics, sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents », et une loi en préparation va fermer l'accès des fonctions publiques à quiconque n'aura point passé sous la férule de l'Etat! Elle consacre le principe de la proportionnalité de l'impôt, et l'impôt progressif, déjà appliqué aux successions, menace d'être prochainement étendu aux revenus de tous les citoyens!

En vérité, quand on assiste à un tel reniement de toutes les vérités proclamées par la Révolution, à un tel abandon de toutes ses conquêtes, à une pareille résurrection de l'arbitraire et des persécutions tant reprochés à l'ancien régime, on est en droit de dire que les véritables défenseurs de la liberté et de l'égalité conquises en 1789 sont dans nos rangs, que les réactionnaires, les intolérants, les persécuteurs se trouvent dans l'autre camp et que la contre-révolution est faite non par nous, mais par eux.

Et cependant, ils continuent à prétendre que leur gouvernement est un gouvernement constitutionnel et parlementaire! Ils continuent à parler de la liberté, à se réclamer d'elle! C'est là ce que l'on ne saurait jamais leur pardonner. Leur crime véritable, ce n'est, en effet, ni la ruine des finances, ni la prétendue « épuration » de la magistrature, ni l'oppression des consciences, ni les crucifix arrachés aux écoles, ni les curés envoyés à la caserne, ni les décrets de 1880, ni la loi sur les congrégations, ni tous les scandales impunis dont ils ont écœuré la France; c'est d'avoir porté atteinte au respect de l'armée et à l'idée de patrie; c'est également de nous avoir donné la caricature du régime parlementaire, la parodie d'un gouvernement libre, d'avoir discrédité l'un, déshonoré l'autre, de les avoir compromis à jamais dans l'esprit

Digitized by Google

des masses populaires et d'avoir ainsi préparé la voie au premier César ou au premier Babeuf venu.

Il ne s'agit plus, en effet, aujourd'hui, de savoir si l'on maintiendra l'œuvre de la révolution de 1789 ou si l'on tentera de revenir en arrière jusqu'à l'ancien régime : ce n'est là que le rêve de théoriciens attardés à la poursuite d'une utopie. La question présente et menaçante est tout autre, et elle peut se résumer en ces termes. La société actuelle va-t-elle être emportée par une révolution sociale, dont les troubles de Barcelone semblent un simple signe avant-coureur? La propriété individuelle va-t-elle faire place au collectivisme, la religion à l'athéisme obligatoire, la famille à une sorte de harem national, la liberté réglée à l'effroyable despotisme de l'Etat socialiste ou bien aux convulsions de l'anarchisme? Contre un tel péril, ce n'est pas trop de toutes les forces des vrais patriotes et des vrais libéraux. Tout ce qui peut les unir est bon et nécessaire; tout ce qui pourrait les diviser doit être inexorablement repoussé. Discuter, dans de telles circonstances, sur la Révolution française comme sur un événement contemporain, prétendre en annuler l'œuvre et parler de contre-révolution : ce serait tout juste imiter la clairvoyance de ces excellents Byzantins qui discutaient des questions de théologie alors que Mahomet II était aux portes de Constantinople et campait sous ses murs, prêt à les escalader.

René Lavollée.

Digitized by Google

L'ARMEMENT ANTITUBERCULEUX

EN ALLEMAGNE

I. Armement antituberculeux en France. — Statistiques et tableau de mortalité comparatives. — II. Moyens de combattre la tuberculose. — III. L'assistance aux tuberculeux en Allemagne; ses visées sociales et économiques. — IV. Sanatoria populaires; comité central pour la fondation des sanatoria populaires pour tuberculeux; tableau comparatif des sanatoria en Allemagne et en France; carte des sanatoria allemands en 1902, dressée pour le *Correspondant;* carte des sanatoria allemands, dressée en 1899 à l'occasion du Congrès de Berlin. — V. Description des sanatoria populaires; cures sanatoriales. — VI. Œuvres des sanatoria. — VII. Stations agricoles. — VIII. Maisons de convalescence. — IX. Stations de convalescence; « Erholungsstætte ». — X. Asiles pour tuberculeux incurables. — XI. Polycliniques. — XII. Propagande de l'idée; association allemande d'hygiène populaire; publicité antituberculeuse. — XIII. Mesures de police. — XIV. Habitations ouvrières. — XV. Bains populaires; carte. — XVI. Parcs et jardins ouvriers. — XVII. Colonies de vacance; stations pour enfants débiles; association pour les soins de l'enfance. — Conclusion.

D'après la carte de l'armement antituberculeux en France, dressée par les docteurs Landouzy et Sersiron, à l'occasion du congrès de Londres, nous avons ou allons avoir (plusieurs étant seulement en construction ou à l'état de projet) 15 sanatoria populaires, 14 sanatoria payants, 21 dispensaires, 6 colonies agricoles pour adultes ou pour enfants, destinés au traitement des tuberculeux.

Or, bien que ces créations représentent une somme de généreux efforts, leur nombre restreint n'en témoigne pas moins que la lutte contre la tuberculose se trouve engagée fort imparfaitement chez nous. A ce fléau, qui ravage notre territoire dans toute son étendue et atteint annuellement 500,000 personnes, aucune défense organisée systématiquement n'a été opposée, et comme ni programme déterminé ni plan tracé à l'avance ne sont suivis, elle n'a pu se généraliser méthodiquement et régulièrement. Aussi reste-t-il malheureusement trop de régions ou de départements où le péril tuberculeux est combattu incomplètement, insuffisamment, ou même point du tout.

Digitized by Google

Les façons et moyens de lutter contre la tuberculose chez les nations des deux continents furent mis en éclatante lumière par le congrès de Londres. A la suite de ces comparaisons, des leçons et des conclusions furent tirées à la face du monde civilisé. Tandis que dans cette joute humanitaire, documents, résultats, statistiques ont fait placer l'Allemagne à l'un des premiers rangs, nous n'y avons occupé qu'un des derniers.

Pourquoi ce contraste? Pourquoi notre infériorité? Alors que les principes sur lesquels on se base pour lutter contre la tuberculose sont identiques dans tous les pays, il est évident que les moyens employés pour en faire l'application devraient être en France les mêmes que chez nos voisins d'outre-Rhin. Pourquoi surtout, puisque nos médecins, nos spécialistes, et leurs nombreux et remarquables travaux sont tenus en honneur dans l'univers entier et y font autorité?

Une étude de détail poursuivie en Allemagne, et pour laquelle une mission officielle m'a fourni toutes facilités, permettra de répondre à la question, en montrant la lutte méthodique et rationnelle qui y a été engagée, les raisons qui l'on fait entreprendre et les traits principaux qui en différencient non pas tant les moyens eux-mêmes que la façon d'en organiser, d'en étendre et d'en surveiller l'application.

I

Nul n'ignore actuellement que parmi les maladies qui chaque jour menacent la vie humaine, on n'en connaît pas de plus mortelle que la tuberculose. A Paris, sur 10 enfants enlevés de un à quinze ans, 4 au moins lui doivent leur triste sort et pour les jeunes gens de vingt à trente ans, 6 décès sur 10 lui sont imputables. C'est bien lorsque l'homme peut le plus utilement contribuer à la prospérité commune qu'il en est frappé, puisque c'est de vingt à quarante ans qu'elle présente son maximum de fréquence. Ainsi, rien qu'à Paris, dans les dix-huit années de 1880 à 1897, sur ses 184,000 victimes, 96,625 individus avaient cet âge. Cette proportion effrayante laisse deviner toutes les conséquences des ravages exercés par ce fléau qui, de préférence, vient tuer l'homme ou la femme en pleine période productive, pendant les belles années de « son rendement social ».

Les régions où la misère physiologique, aggravée par l'alcoolisme, atteint son plus haut degré donnent la mortalité tuberculeuse maxima, soit dans les grandes villes, soit dans les centres indus-

Digitized by Google

triels ou maritimes, et c'est toujours parmi la classe la plus pauvre qu'elle frappe ses coups les plus redoutables. Dans les quartiers populeux de notre capitale, elle les double, si ce n'est plus, et dans les plus miséreux d'entre eux, les décès sont de 104 par 10,000 habitants. D'ailleurs, à Paris, sur 50,000 décès annuels, la tuberculose en revendique pour sa part plus de 12,500, soit le quart.

Le tableau statistique, fourni par l'Office Impérial d'Hygiène publique en Allemagne, le *Kaiserliches Gesundheitsamt* et que nous reproduisons ici, est le décevant témoignage de la mortalité tuberculeuse en France et permet d'en comparer les tristes résultats avec ceux qu'elle réalise en Allemagne.

MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE ET BRONCHITE CHRONIQUE CALCULÉE SUR 1 MILLION D'HABITANTS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU MONDE

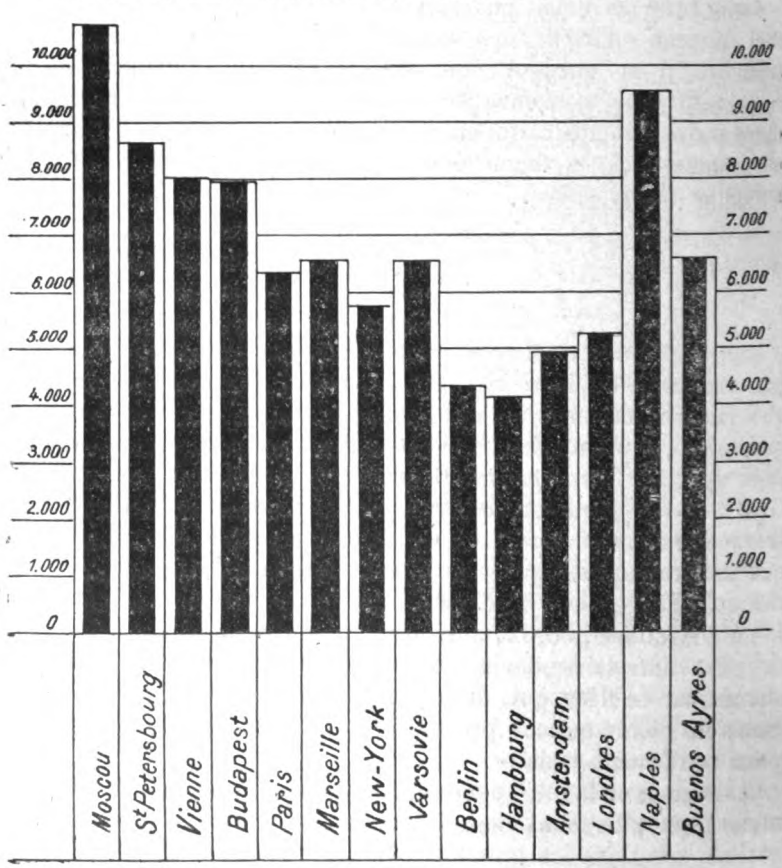

Digitized by Google

En dépit de tous les progrès de la science et de la civilisation, qui arrêtent ailleurs le fléau, la statistique ne marque en France que les progrès du mal, le nombre toujours plus grand de décès dus à la phtisie et aux affections connexes. Tandis que, sur 1 million d'habitants, il en meurt à Berlin 2,322, Paris en enregistre 6,331 et Marseille 6,589, presque trois fois plus qu'à Berlin, bien que dans la capitale allemande le climat soit moins clément.

Si nous consultons les statistiques du ministère de l'intérieur en France, pour la mortalité tuberculeuse seule (sans y comprendre celle due aux bronchites), statistiques présentées au Congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée tenu du 30 juillet au 5 août 1900, les tableaux comparatifs sont aussi saisissants.

Alors que sur 10,000 habitants la tuberculose en fait mourir 29,5 en Allemagne, la France en perd 41,2 en moyenne; mais Paris seul : 57,9 et les villes de plus de 50,000 habitants, 49,91.

Pendant que la mortalité tuberculeuse augmente à vue d'œil chez nous, ces dernières années, elle diminue en Allemagne d'une façon sensible. Avant 1889, de 31,4 pour 100 en Prusse, elle descendait à 21,8 en 1897. Les chiffres de la table de mortalité comparative, reproduite ici et qu'a bien voulu me communiquer le célèbre savant bactériologiste, M. le docteur Robert Koch, éclairent la réalité des faits d'une cruelle clarté en montrant, de 1884 à 1894, la marche de la tuberculose à Paris et sa décroissance régulière à Berlin.

Années	Paris	Berlin
1884	5,19	3,62
1885	—	3,61
1886	5,56	3,40
1887	5,15	3,16
1888	4,93	3,16
1889	5,11	3,30
1890	5,26	3,02
1891	5,13	2,96
1892	4,54	2,66
1893	4,92	2,72
1894	5,10	2,51

Le chiffre de 5,79 pour Paris publié par le ministère de l'intérieur en France en 1900 et ceux qui précèdent sont assez éloquents pour faire rechercher les causes de ces différences dans la mortalité et dans leur progression. Ces écarts, qui logiquement ne pourront que s'accentuer davantage d'année en année, si nous n'y

Digitized by Google

mettons énergiquement halte, sont les bornes indicatrices, marquant les résultats des mesures prises en Allemagne et ceux de l'insouciante et impardonnable indolence qui jusqu'à ces derniers temps a régné en France. Nous sommes trop longtemps restés sourds aux cris d'alarme répétés, et indifférents aux avis pressants et motivés de nos médecins qui ne pouvaient à eux seuls endiguer le courant dévastateur.

II

Que la tuberculose soit contagieuse et soit curable, surtout aux stades de début, c'est un fait universellement reconnu. Aussi, dans les deux hémisphères, le monde médical estima que si on voulait porter atteinte au fléau, il fallait guérir le plus grand nombre possible de tuberculeux, afin de diminuer celui des malades arrivés à un degré contagieux et par cela même celui de nouvelles infections.

Ce fut, en Allemagne, le docteur Brehmer qui, le premier, songeant à traiter les phtisiques par l'aération continue, le repos physique et moral, la suralimentation, appliqua dans un établissement spécial les données assurant leur curabilité. Mettant de la sorte scientifiquement à profit les moyens naturels toujours à notre disposition : l'air, le soleil, l'eau, il fonda, en 1859, le premier sanatorium pour tuberculeux à Gorbersdorf, en Silésie.

Ce sanatorium pour gens aisés, dont les résultats avaient dépassé toutes les espérances et d'où les patients sortaient guéris, ouvrit de vastes horizons. L'application de ce nouveau mode de traitement était toute indiquée pour combattre la tuberculose qui, dans tous les pays civilisés, rongeait les forces vives des peuples.

La guérison paraissait donc désormais possible pour les pauvres comme pour les favorisés de la fortune! L'importance de l'événement amena les médecins de toutes les nations à vouloir s'en expliquer et à Paris se tinrent leurs premières assises.

C'est dans notre capitale que les Congrès de la tuberculose des années 1888, 1890, 1893, 1898, réunirent l'aréopage international; depuis, les Congrès se sont assemblés à Berlin, Naples et Londres où la question sortant du domaine purement médical est entrée sur le terrain des études sociales.

III

A la suite du premier Congrès, tout le monde fut bien d'accord sur l'absolue nécessité de ne plus laisser les tuberculeux indigents

Digitized by Google

à l'abandon. Mais il faut bien reconnaître qu'en dehors de l'Angleterre, des Etats-Unis, de la Suisse et de l'Allemagne, nulle part un système rationnel d'ensemble pour cette assistance spéciale n'a encore été établi.

L'empire allemand, le premier, a compris l'intérêt social et l'intérêt économique considérables qu'il y a à soigner ses phtisiques avant qu'ils soient incurables. La conséquence logique de cette sorte de socialisme d'Etat, mis en pratique depuis vingt ans, s'est traduit par la création d'un armement antituberculeux complet.

Ce système spécial d'assistance a acquis une importance exceptionelle en Allemagne, parce que, organisé d'une façon rigoureuse, on y a tenu compte de tous les éléments du problème : assister les tuberculeux indigents, isoler les tuberculeux contagieux, guérir les tuberculeux curables. L'ensemble du problème y a été pris en considération. L'Etat n'a cependant pas entrepris d'être le médecin de ses tuberculeux, mais par sa législation sociale (comprenant les lois d'assistance publique qui assurent les soins médicaux et un secours monnayé à tous les nécessiteux), et ses lois d'assurances ouvrières (qui les garantissent également dans des conditions déterminées), il a permis, proportionnellement aux responsabilités et aux ressources de chacun, de guérir ses phtisiques et de les protéger.

Les ravages du fléau s'exercent au même titre en Allemagne qu'en France, mais c'est par l'entreprise de la défense et des hautes visées que la différence s'accuse. Dans ce pays où, plus que tout, la science est en honneur, on s'est appuyé uniquement sur elle, après avoir reconnu qu'elle est bien la réelle source et doit être le guide de tous les progrès sociaux quels qu'ils soient. En France, au contraire, on la néglige trop, on reste sourd à sa voix, cependant retentissante, pour demander à la politique surtout les améliorations sociales. Dans ces conditions, ce sont les intérêts des politiciens qui sont servis avant les intérêts populaires.

Dans le plan de défense et d'assistance tuberculeuse allemande, il s'agit, non seulement d'un devoir humanitaire et social, mais aussi d'un système économique destiné à sauvegarder la vie des individus, regardés comme forces dans l'Etat, qui se croit destiné à sauvegarder, pour ainsi dire, la fortune publique. L'homme y est une valeur cotée. L'assurance contre l'invalidité en fixe exactement la cote; tout ce qui diminue cette valeur porte atteinte au capital et à sa puissance dont il est l'un des facteurs.

D'après les dernières statistiques d'assurance contre l'invalidité, arrêtées au 1er janvier 1900, qui viennent de paraître, sur 56 millions d'habitants, environ 15 millions sont assurés. A ces 15 mil-

Digitized by Google

lions viennent se joindre 25 millions de personnes apparentées, de sorte que 40 millions d'habitants bénéficient des bienfaits de l'assurance ou sont protégés contre l'invalidité. Dans ce nombre, les 11,094 tuberculeux reconnus ont reçu tous les soins nécessaires aux frais des institutions nationales d'assurances. Ces frais s'élèvent à 3,766,761 marks, ainsi distribués :

Hôpitaux.	522	hommes	131	femmes	ensemble	653
Sanatoria.	6892	»	2050	»	»	8942
Asiles de convalescence.	22	»	8	»	»	30
Cures thermales. . . .	976	»	455	»	»	1431
A domicile.	27	»	8	»	»	35
Soins spéciaux. . . .	3	»	»	»	»	3

Le programme des opérations stratégiques a été, au reste, nettement tracé pour la campagne antituberculeuse et des armes de combat proportionnées à leur étendue sont forgées pour les mener à bien. En voici le faisceau :

Les sanatoria, le comité central pour la construction des sanatoria, les œuvres de sanatoria, les stations agricoles, les stations de convalescence, les maisons de convalescence, les asiles pour tuberculeux incurables, les polycliniques, la propagande de l'idée, la diffusion de la connaissance du danger tuberculeux, les règlements de police d'hygiène publique, et tout ce qui améliore la condition sociale et matérielle de l'ouvrier : maisons ouvrières, jardins ouvriers, bains populaires, colonies de vacances.

Les buts indiqués sont *guérir*, *éviter* et tenir au complet les arsenaux de défense et d'attaque.

On a vu que les conséquences n'ont d'ailleurs pas manqué de se faire sentir, bien qu'il n'y ait guère plus de dix ans qu'une lutte rationnelle soit entreprise.

IV

C'est à la suite du Congrès international de la tuberculose de 1889, et en présence du danger toujours croissant, que des organismes importants d'assistance aux tuberculeux ont surgi comme par enchantement sur tous les points du territoire germanique. Cependant, dès 1878, devançant le mouvement allemand et montrant le chemin, l'œuvre de Villepinte avait fondé son admirable et modèle institution populaire d'assistance pour les femmes, filles et enfants phtisiques. Les religieuses de Marie-Auxiliatrice ayant compris, des premières, la nécessité de traiter à part les poitrinaires dans des hôpitaux spéciaux, où ils puissent suivre un trai-

Digitized by Google

tement hygiénique et médical répondant aux découvertes de la science moderne, avaient demandé à la médecine ses lumières. De cette consultation de la science et de la charité naquirent, en 1880, l'hôpital de Villepinte, en Seine-et-Oise, où depuis cette date plus de trois cents femmes tuberculeuses de tout âge reçoivent constamment les soins éclairés de médecins spécialistes, et quelques années plus tard le sanatorium de Champrosay, puis enfin celui d'Alice Fagniez à Hyères.

L'exemple donné par Villepinte et, en 1888 par Ormesson, est imité maintenant, mais sans plan ni système, et avec combien de difficultés, d'entraves mises et de lenteur! On aurait dû agir plus tôt en France, généraliser ces mesures, et procéder comme en Allemagne. Là, au lieu de laisser les malades à la ville dans de mauvaises conditions de logement, y contaminant leur entourage, ou de les condamner au séjour dans un hôpital où rien n'est préparé pour eux, on les dirige sur des établissements spéciaux qui permettent de les isoler, de les éduquer et de les guérir.

Or, en 1892, douze ans seulement après Villepinte, s'ouvrit en Allemagne le premier sanatorium populaire, à Francfort-sur-le-Mein. Il était dû à la Société de bienfaisance de la ville, quand elle se fut rendu compte que la plupart de ses malades étaient phtisiques. Peu de temps après, on construisit le second à Bremen, et l'on commença, en d'autres villes, d'en projeter également.

En 1896, le docteur Pannwitz, médecin major, ému des ravages de la tuberculose dans les classes populaires, proposait au comité de la Croix-Rouge (à la tête duquel est le baron de Knesebeck, chambellan de l'impératrice) de fonder un nouveau sanatorium pour les hommes dans le voisinage de Berlin, en profitant, pour le temps de paix, des baraques transportables de cette institution. On l'installa près d'Oranienbourg, non loin de la capitale allemande, sur les bords du lac de Grabowsee.

Dans le comité de la Croix-Rouge, le mouvement se continua. La Croix-Rouge, dont l'organisation et le fonctionnement sont encore fort peu connus en France, est bien l'un des plus importants rouages du salut social en Allemagne. Aider, non seulement dans le combat, mais se vouer à secourir partout où l'on a besoin d'elle, est sa devise. Prenant sa part de toutes les entreprises qui tendent à adoucir les grandes misères, elle trouva, sur ce terrain de défense et de protection sociale, un vaste champ d'activité à laquelle, dès le début, participèrent ses deux mille sociétés affiliées.

Suivant l'impulsion donnée par leur comité central pour Grabowsee, les comités locaux de la Croix-Rouge de Cassel, de Weimar, de Magdebourg, etc., construisirent chacun un sanatorium populaire.

Digitized by Google

En 1896, les dames de la Croix-Rouge, sous le nom de « Société patriotique des femmes allemandes » (*Vaterlandischer Frauen-Verein*), société qui couvre tout le territoire de ses ramifications et compte 171,938 membres, firent adhésion à l'Œuvre de sanataria pour fortifier le faisceau défensif de la patrie menacée.

D'autre part, grâce à l'énergie et au dévouement bien connu à la cause tuberculeuse des célèbres médecins de Leyden et Fraenkel, et au million qu'ils réussissent à faire souscrire par de nombreux bienfaiteurs, le Comité des sanatoria pour tuberculeux Berlin-Brandebourg fonde, en 1895, l'établissement vraiment modèle de Belzig, près de Berlin, pour hommes, femmes et enfants, auprès duquel on en construit actuellement un nouveau, destiné spécialement aux enfants.

Les communes, districts, villes, associations, corporations, patrons, sociétés de bienfaisance, de secours mutuels, personnes privées, avec un véritable élan, se firent un point d'honneur d'apporter tous leur obole à cette œuvre humanitaire des sanatoria populaires.

*
* *

Mais une telle levée en masse nécessita une organisation spéciale et la régularisation de ce mouvement s'imposait afin de le canaliser. Dans une réunion des Comités de la Croix-Rouge et de Berlin-Brandebourg, on décida de constituer un Comité central pour la fondation des sanatoria populaires pour tuberculeux (*Deutsches Central-Comité zur Errichtung von Heilstætten für Lungenkranke*), destiné à centraliser les efforts, les diriger et les faciliter.

La situation était dès lors bien nettement définie. Les associations continueraient leur œuvre comme auparavant, et le Comité central serait leur point d'attache. Un nouvel instrument d'assistance aux tuberculeux allait fonctionner.

Ici encore, comme dans les autres institutions économico-sociales en Allemagne, on ne devait pas tarder à ressentir les avantages de ce système de décentralisation autonome, qui laisse les initiatives, les charges à chaque association, tout en les rattachant à un point central d'où leur viennent l'impulsion et la vie. Ce ralliement méthodique de forces utiles à la prospérité nationale, qui les fait concourir parallèlement au même but, se manifeste dans toutes les branches des œuvres sociales et en explique la prodigieuse vigueur.

Le 21 novembre 1895, le chancelier de l'Empire, le prince de Hohenlohe-Schillingsfürt, convoquait les personnes compétentes de toute la Confédération, afin d'étudier ensemble les résultats des

Digitized by Google

cures dans les sanatoria populaires, les moyens d'en augmenter régulièrement le nombre et d'en accélérer la création. Le Comité central, composé de huit cents membres : délégués des communes, institutions d'assurances ouvrières, caisses d'épargne, médecins, économistes, philanthropes, s'étant formé sous la présidence du comte Posadowsky-Wehner, secrétaire d'Etat à l'intérieur, nomma, séance tenante, comme secrétaire général, le docteur Pannwitz, l'apôtre infatigable de la doctrine « sanatoriale ». C'est le vrai point de départ de la lutte sans merci engagée contre le péril tuberculeux en Allemagne.

Le Comité central n'a pas la charge d'ériger des sanatoria qui lui soient propres. Là n'est point son but. Sa mission consiste à encourager, à activer leur création, à aider à trouver des fonds, à provoquer des subventions de la part des administrations locales, communales, des patrons et chefs d'entreprise, des personnes charitables, à les compléter au besoin et à veiller à ce que le budget des dépenses en soit assuré. Il doit aussi tenir leurs *Œuvres* en éveil et susciter les continuelles améliorations à y apporter par l'application des procédés les plus modernes de construction, d'aménagement ou de traitement, que les progrès de la science font surgir sans cesse.

Au Comité central également d'empêcher que les établissements ne soient trop rapprochés les uns des autres, afin que les moyens de guérison ne s'offrent que proportionnellement aux besoins, et pas au détriment de ceux d'autres points du territoire.

Le lien, du reste, vite établi entre les sanatoria et le Comité central a permis à ce dernier de réunir documents, observations et statistiques de chacun de ces établissements, de les contrôler et, à son tour, d'offrir des avantages considérables : renseignements, plans, projets de construction préparés à l'avance, indications précises, même des médecins directeurs ou assistants et jusqu'à des infirmiers et infirmières, dont les différentes listes tenues à jour sont déposées dans ses bureaux. Tout y est fait systématiquement avec l'unique souci que les secours soient bien à la hauteur de la nécessité.

Les rapports écrits et statistiques des chefs d'établissements n'ont pas encore paru suffisants au Comité central allemand pour la centralisation et la vérification des résultats de la lutte antituberculeuse. Il a tenu à les compléter par un supplément d'informations générales et afin de mettre tous les directeurs de sanatoria en contact direct, il eut l'heureuse idée de les convoquer tous, il y a quelques mois à peine, le 25 octobre dernier, afin de les faire profiter mutuellement de leurs expériences et observations

Digitized by Google

personnelles, d'émettre en commun, au profit de tous, leurs vues et desiderata, de les discuter en suivant une unique impulsion sous la direction scientifique des professeurs Fraenkel, Robert Koch et Gerhardt, de Berlin. Plus de soixante médecins-directeurs de sanatoria populaires ayant répondu à l'appel et assisté aux conférences faites pour eux, par les trois célébrités médicales susnommées, ont pu de la sorte emporter de cette réunion toutes les instructions explicites indispensables pour accélérer plus rationnellement encore, par des mesures d'ensemble, la marche contre l'ennemi. La présidence de cette assemblée du 25 octobre fut, du reste, attribuée aux directeurs et conseillers intimes des Offices impériaux de l'hygiène publique et des assurances ouvrières qui sont particulièrement intéressés à la question.

En 1896, puis plus récemment en 1899, la loi d'assurance contre l'invalidité, modifiée par l'étendue légale de ses attributions, contribua puissamment aussi à la réussite de l'entreprise. Elle autorisa ses institutions à prêter de leurs importants capitaux (s'élevant déjà à plus de 700 millions) à un taux très minime, pour permettre la rapide construction de sanatoria, et à en employer elles-mêmes pour de semblables créations, afin d'y soigner leurs invalides tuberculeux. Huit d'entre elles en ont déjà bâti. Les grands patrons font, au reste, de même, et de nombreux industriels en ont élevé à leurs frais pour leurs ouvriers malades.

Une étude spéciale sur ces assurances ouvrières en Allemagne montrera toute la part qui revient à ces institutions dans la lutte contre la tuberculose et la diminution de la mortalité.

Les municipalités aussi ont éprouvé le besoin d'avoir leurs établissements particuliers, et les villes de Berlin, Munich, Aix-la-Chapelle, les Ligues communales d'Altona en Westphalie, de Saarbrück et de Wittlich ont chacune un ou deux sanatoria pour tuberculeux. Enfin, l'Etat, dans un certain nombre de cas, a participé à la fondation de plusieurs et fourni les fonds nécessaires à l'édification de ceux des villes de Baden, Hessen, Wurtemberg et Hambourg. Trouvant leur nombre bien insuffisant encore et afin de pouvoir en exiger l'augmentation, le Conseil de l'Empire, en mars dernier, a résolu de demander à son gouvernement une importante somme à porter à ce chapitre sur son prochain budget. Du reste, le Reichstag a tenu à s'associer aux efforts communs, et, dans la séance du 6 de ce mois de février, prenant sa part à cette œuvre patriotique, a alloué une somme de 150,000 marks, soit 200,000 fr. de notre monnaie au Comité central. Cette subvention a pour but de le mettre à même d'intervenir mieux encore dans la défense contre

Digitized by Google

le fléau, par de nouvelles recherches et investigations, et de subvenir aux frais occasionnés par le Bureau central international de lutte contre la tuberculose fondé, cet été, à la suite du Congrès de Londres, et dont le siège est, à Berlin, dans ses propres locaux.

Les différentes administrations ne sont pas restées indifférentes à la question. Celle des forêts a mis des étendues de terrains à la disposition de fondateurs; celle des montagnes également; celle des chemins de fer a fait faire des conférences sur la maladie à ses employés par les médecins de ses Compagnies, examiner régulièrement leurs crachats, et introduit des mesures pratiques à ce propos.

L'Office impérial d'hygiène publique, par les statistiques découvrant l'effrayante mortalité tuberculeuse, et les statistiques montrant les merveilleux résultats des cures sanatoriales, est l'indirect et véritable promoteur de l'extension de leur application. Dès le début, s'unissant aux combattants, il fit distribuer des centaines de mille de brochures au grand public pour lui expliquer, en termes clairs et précis, la nature du péril, l'absolue nécessité de créer des sanatoria et celle de s'y faire soigner à la première atteinte du mal.

Tout contribue à avancer la marche victorieuse contre l'ennemi, tout concourt à soutenir les efforts du Comité central, et, par ce qui précède, on peut se rendre compte de la puissance de cette organisation.

*
* *

33 associations d'œuvres pour la fondation de sanatoria existent déjà en Allemagne et en ont fondé chacune un ou plusieurs, si bien qu'aujourd'hui 83 sanatoria populaires fonctionnent ou vont fonctionner, et que l'Allemagne possède actuellement 6,000 lits pour sa population ouvrière tuberculeuse. Il convient d'ajouter, pour mémoire, les 1,500 lits des 20 établissements pour malades payants, ce qui porte à 7,500 le nombre des lits de sanatoria dont elle dispose en faveur de ses phtisiques. Comme le traitement dure environ trois mois, ce sont donc 30,000 personnes (nombre qui augmentera bientôt, à coup sûr), qui en bénéficient annuellement.

*
* *

La carte officielle ci-après, dressée spécialement pour les lecteurs du *Correspondant*, sous la direction du docteur Pannwitz et par les soins du Comité central allemand de la lutte contre la tuberculose, montrera mieux encore combien et dans quelle mesure nous avons été devancés par l'Allemagne à laquelle nous ne pouvons actuellement opposer ouverts que les sanatoria populaires de

Digitized by Google

Digitized by Google

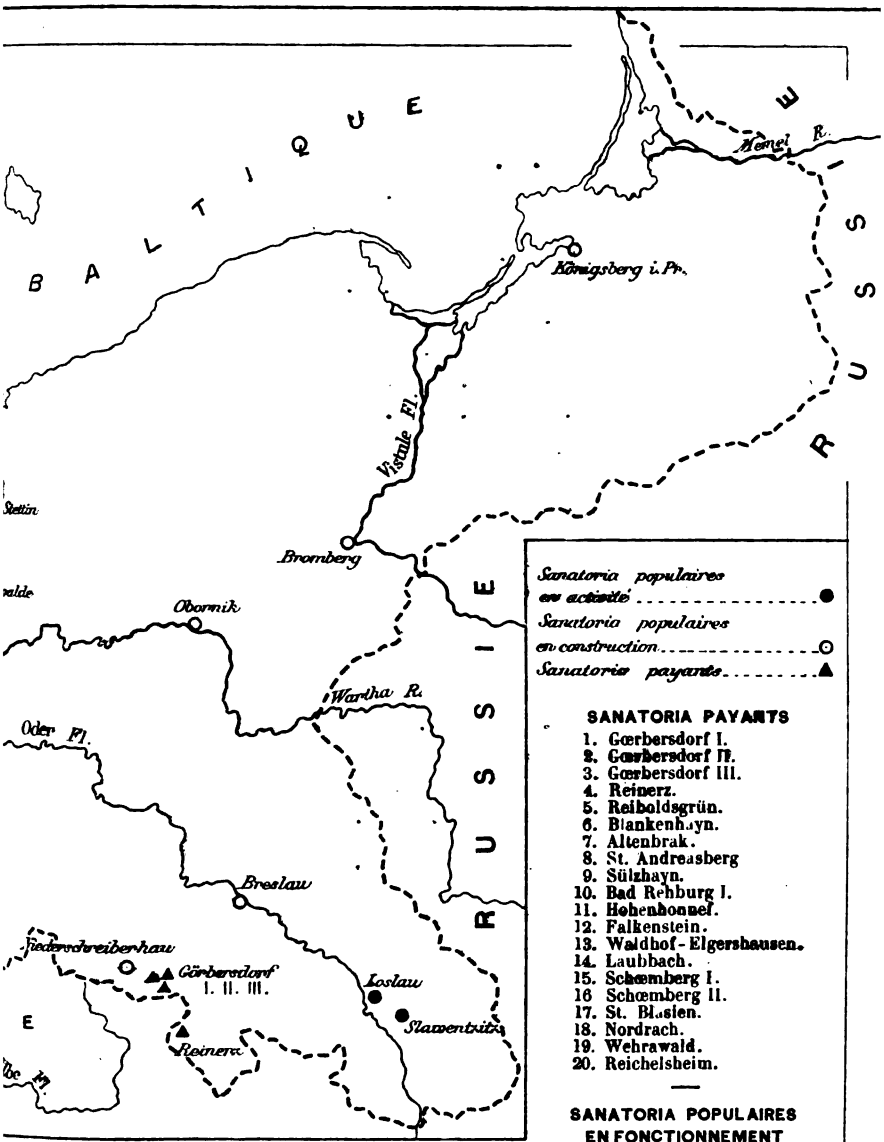

russe.
ov. BRANDE-
OURG.
ombowsee
ksig
lchow.
ankenfelde.
ch.
elitz I.
elitz II.
tbus.
erswalde.
henow
v. SILÉSIE.
lau.
wentzitz.
v. SAXE.
elsaeg.
v. SCHLES-
IG-HOLSTEIN.
wade.
v. HANOVRE.
nigsberg.
prinzentunne.

17. Schwarzenberg.
18. *Andreasberg-Felix-stift.*
19. Sülzhayn.
20. Bad Rehburg III. Klosterheilstätte.

f. PROV. WESTPHALIE.

21. Lippspringe I.
22. Lippspringe II.
23. *Lippspringe III.*
24. *Altena I.*
25. Altena II.
26. *Lüdenscheid.*

g. PROV. RHÉNANE.

27. Honnef.
28. Godesberg.
29. *Rosbach.*
30. *Ronsdorf.*
31. *Wittlich.*
32. Sonnenberg.

h. PROV. HESSE-NASSAU.

33. Ruppertshain.
34. *Oberkaufungen.*
35. *Naurod.*

II. Bavière.

36. Dannenfels.
37. *Planegg.*
38. Harlaching.
39. *Engelthal.*
40. *Luitpoldheim.*

III. Saxe.

41. *Albertsberg.*
42. *Carolagrün.*

IV. Württemberg.

43. *Wilhelmsheim.*

V. Baden.

44. Friedrichsheim.
45. Arlen.

VI. Saxe-Weimar.

46. *Sophienheilstätte.*

VII. Saxe-Meiningen.

(Thüring. Vers. Anst.)
47. Rœmhfld.

VIII. Hesse.

48. Ernst-Ludwig Heilstätte.

IX. Brunswig.

49. Albrechtshaus.
50. Marienheim.

X. Reuss j. L.

51. Milbitz.

Seront ouverts prochainement :

1. *Königsberg i. Pr.*
2. Settin.
3. *Bromberg.*
4. Obornik.
5. *Breslau.*
6. Niedersehreiberhau.
7. *Loslau.*
8. Merseburg.
9. Sorge.
10. Melsungen.
11. *Hagen.*
12. *Waldbreilbach.*

XI. Villes hanséatiques

52. Bad Rehburg II. (*Brême*).
53. Oderberg.
54. Glückauf.
55. Edmundsthal I.

XII. Reichsland.

56. *Albersschweiler.*
57. Altweier.

13. Aachen.
14. Holsterhausen.
15. M. Gladbach.
16. Krefeld.
17. Fürth.
18. *Beggendorf.*
19. Adorf.
20. Mannheim.
21. Albersweiler.
22. Oldenburg.
23. Coburg.
24. Edmundsthal II.
25. *Saales.*

— Les noms écrits en italique indiquent les établissements qui ont reçu, pour leur construction, une somme d'argent du Comité Central.

Gravé par F. Borremans, 5 rue Hautefeuille, Paris

Digitized by Google

Angicourt (Oise).	avec	170 lits
Orléans (Loiret).	—	20 —
Hauteville (Ain).	—	104 —
Feuilles (Gironde).	—	60 —
Cimiez (Alpes-Maritimes).	—	17 —
Villa Louise ibid.	—	40 —
Villepinte (Seine-et-Oise).	—	290 —
Ormesson ibid.	—	130 —
Villiers-sur-Marne.	—	220 —
Soit. . . .		1,051 lits

En construction ceux de

Bligny (Seine-et-Oise).	avec	125 lits
Lay (Meurthe-et-Moselle).	—	80 —
Soit. . .		205 lits

En projet ceux de

Lille (Nord).	avec	80 lits
Rouen (Seine-Inférieure).	—	45 —
Versailles (Seine-et-Oise).	—	100 —
Nantes (Loire-Inférieure).	—	50 —
Soit. . .		275 lits

Or, lorsque les établissements en construction et en projet fonctionneront tous, nous aurons en tout 1,531 lits de sanatoria populaires alors qu'en Allemagne il y en aura 6,000! Aux 1,500 lits des 20 sanatoria payants chez nos voisins d'outre-Rhin, nous n'en pouvons opposer seulement que 412, soit :

17 à Buzenval (Seine-et-Oise);
17 Meung-sur-Loire (Loiret);
32 La Mothe-Beuvron (Loir-et-Cher);
80 Lompnes-Hauteville (en construction);
50 Durtol (Puy-de-Dôme);
25 Aubrac (Aveyron);
53 Gorbic (Alpes-Maritimes);
16 Menton —
32 Trespoey-Pau (Basses-Pyrénées);
15 Eaux-Bonnes —
15 Aas-Eaux-Bonnes —
60 Le Canigu (Pyrénées-Orientales);
412 au total en 12 établissements.

Digitized by Google

Si l'on songe qu'en 1899 il n'y avait en Allemagne que 26 sanatoria populaires et 9 sanatoria payants dont la carte officielle publiée lors du Congrès international de Berlin, reproduite ici, indique la distribution sur le territoire germanique et que dans guère plus de deux ans le nombre de 26 sanatoria populaires a été porté à 83 et celui des 9 sanatoria payants à 20, cet exemple ne peut que nous encourager. Souhaitons qu'au prochain Congrès de la tuberculose, qui se tiendra à Paris en 1903, nous puissions aussi montrer ce qu'auront pu réaliser, en France, de généreux efforts et le concours de toutes les bonnes volontés !

Il est évident que trouver les fonds nécessaires pour bâtir un sanatorium n'est point la chose la plus difficile; il l'est bien davantage de pouvoir en assurer le fonctionnement. En France, tant que nous n'aurons pas de législation de protection ouvrière par les assurances sociales, cette charge pèse entièrement sur les œuvres charitables et l'Assistance publique. Rien d'étonnant qu'elles soient incapables d'y suffire à elles seules et de rivaliser avec les trente et une institutions d'assurance contre l'invalidité que possède l'Allemagne et dont le capital ne cesse de s'accroître. De futurs et nombreux sanatoria, à l'étude en ce moment, compléteront encore sous peu les moyens d'action de cette assistance spéciale, qui fait l'admiration de tous ceux qui la connaissent. Il serait utile pour nous de la prendre pour modèle afin de venir en aide, plus rapidement que ne le font prévoir nos créations projetées, à tous les malheureux qui meurent abandonnés sans soin, entraînant à leur suite des légions de nouveaux martyrs de l'indifférence publique.

V

Sauf quelques variantes, les sanatoria populaires se ressemblent tous, étant bâtis selon certaines règles déterminées. L'emplacement choisi est un terrain sec et perméable, d'ordinaire légèrement incliné, au versant d'un coteau, bien exposé au soleil, protégé contre les vents froids du nord et de l'est et autant que possible entouré de forêts. Au centre, des constructions disposées le plus souvent en fer à cheval, élevées de un ou deux étages, se trouvent les locaux administratifs, les cabinets de consultation, d'auscultation et les laboratoires, les salles de réunion, un vaste réfectoire dont les tables recouvertes de nappes en toile blanche ne doivent point donner aux pensionnaires une impression de tristesse et de pauvreté. Les ailes contiennent les chambres à coucher, très spacieuses, disposées pour un à six lits au plus, avec armoire pour chacun. Le

Digitized by Google

CARTE DRESSÉE A L'OCCASION DU CONGRÈS DE BERLIN DE 1899 DES SANATORIA POPULAIRES ET PAYANTS POUR TUBERCULEUX EN ALLEMAGNE

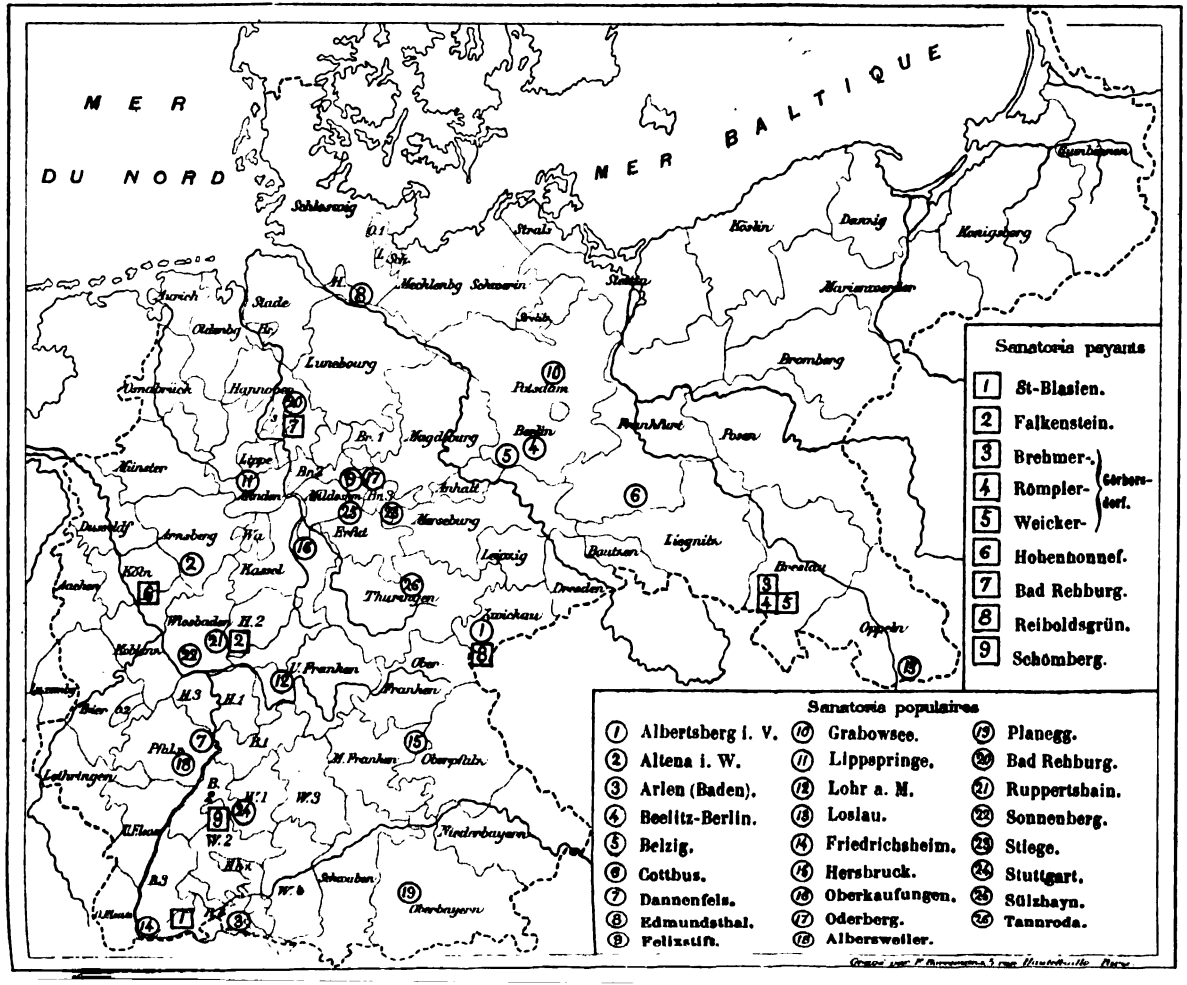

Digitized by Google

mobilier est invariablement en pitchpin. Ces chambres mesurent au minimum 3m,50 de haut, et leur cubage d'air n'est jamais inférieur à 38 mètres par lit. Les parois arrondies et le plancher lavables en assurent l'asepsie et la propreté; de larges fenêtres dépourvues de rideaux et ouvertes jour et nuit y rendent les ventilateurs inutiles. A proximité des dortoirs sont aménagés des systèmes perfectionnés de lavabos qui distribuent l'eau froide et l'eau chaude pour chaque groupe de cinq à dix malades. A l'entrée de l'établissement, des cases spéciales, au numéro de chaque personne, renferment les caoutchoucs que par mesure générale on est tenu de laisser à l'antichambre du vestibule, chaque fois, en y rentrant, pour ne point porter dans les salles des poussières peut-être dangereuses.

Larges de 3 à 4 mètres au moins et en avant de la façade principale, plusieurs galeries ouvertes au midi abritent les tuberculeux. C'est là qu'ils passent la plus grande partie de la journée à respirer l'air pur, couchés sur de commodes chaises-longues recouvertes de matelas et de coussins moelleux, enveloppés chaudement dans des couvertures de laine; en hiver, dans le plus grand nombre des sanatoria, de grandes chancelières en peau de mouton, arrivant les unes à la taille, les autres jusqu'aux épaules, les garantissent contre le froid.

Tout y est moderne : le chauffage par vapeur à basse pression, l'éclairage électrique ou à l'acétylène, l'enlèvement des matières usées par épandage après stérilisation, ou par bassins filtrants.

Les dépendances comprennent, outre la cuisine et les offices, une étuve à désinfection, une buanderie, avec l'ensemble complet des appareils mécaniques à laver, à calendrer, à sécher, une salle d'hydrothérapie avec bains divers et bascule qui permet d'enregistrer régulièrement chaque semaine le poids des patients. Une écurie à bêtes pour les expériences inoculatoires (avec cobayes, souris, singes), une chambre des machines fournissant l'énergie nécessaire aux divers services, sont aménagés soit dans le sous-sol, soit dans des constructions annexes dissimulées par le bâtiment principal. Un parc planté d'arbres, à l'ombre desquels s'étendent de longues baraques couvertes, avec lits de repos, dans le genre des galeries de la bâtisse principale, des « galeries de cure », selon l'expression consacrée, — entoure l'établissement, massif le plus souvent, sans luxe, mais cependant agréable à l'œil.

Rarement, le prix de revient dépasse, mobilier compris, 4,000 francs par lit, bien que toutes les commodités y aient été apportées, et que toutes les exigences hygiéniques y soient satisfaites.

Digitized by Google

Indépendamment du médecin-chef et d'un ou deux médecins assistants habitant tous l'établissement, des infirmiers et infirmières s'occupent, sous leurs ordres, des soins à donner aux malades. Presque toujours de condition plus élevée qu'en France, les garde-malades laïques sont, en Allemagne, des sortes de « sœurs », ayant suivi une réelle vocation, ayant fait leurs études dans les écoles normales modèles de la Croix-Rouge, de Victoria-Hause, à Berlin, à Hambourg-Munich, etc. Avec elles, les Sœurs infirmières religieuses, catholiques et protestantes, astreintes comme les autres à suivre des cours médicaux et de chirurgie, à passer des examens, munies de leurs diplômes, constituent, après une telle préparation, ce corps d'élite de directrices d'œuvre, de surveillantes de gardiennages d'enfants, de salles d'hôpital et de sanatoria, aides solides et consciencieuses qui secondent si parfaitement les médecins dans leur tâche. Ces derniers, nécessairement spécialistes, sont tenus, avant d'être nommés directeurs, de faire un stage de plusieurs années dans des établissements similaires. « Tant vaut le médecin, tant vaut le sanatorium, a écrit avec juste raison le docteur Sersiron. C'est de son habileté de direction, de son tact, de ses qualités morales, professionnelles, autant que de son expérience, que dépendent les meilleurs résultats. » Or, une pépinière fort nombreuse de jeunes médecins trouvant une utile occupation dans ces sanatoria, s'y forme en vue des services à rendre plus tard, quand ils seront, à leur tour, directeurs.

Le fonctionnement administratif est assuré par un économe chargé des écritures, un jardinier, un machiniste et une surveillante en chef dirigeant le personnel subalterne de la cuisine et de la buanderie.

La vie au sanatorium ne ressemble en rien à celle de l'hôpital. Les malades, levés dès le matin, passent toute la journée au grand air, allongés dans les galeries de cure, ou se promenant selon que leurs forces le leur permettent. Les repas pris en commun au réfectoire, agréablement servis, offrent un aspect engageant.

La discipline intérieure est très minutieuse, tout s'y passe à l'heure et en ordre, et un malade qui crache autre part que dans son crachoir de poche est impitoyablement renvoyé.

La préoccupation constante du médecin directeur est, tout en faisant l'instruction et l'éducation hygiénique individuelle de chaque malade, de lui relever le moral et de le distraire par des jeux, concerts, comédies, conférences. Un piano, une bibliothèque, des revues et journaux nombreux et divers sont à sa disposition.

Digitized by Google

*
* *

Grâce aux résultats acquis, le système des cures sanatoriales ne peut que se généraliser de plus en plus. Par ses avantages, il est appelé à conduire fatalement à l'isolement volontaire des malades et à diminuer de la sorte les foyers tuberculeux, les malades ne retournant dans la société que lorsqu'ils ne peuvent plus contaminer leur entourage par les crachats, soit qu'ils aient appris à les désinfecter, soient qu'ils aient été complètement guéris.

Bien des personnes en France se sont montrées hostiles aux sanatoria et à la doctrine sanatoriale. Le docteur F. Dumarest, médecin directeur du sanatorium d'Hauteville, stigmatisait le fait en écrivant dans la *Revue de la lutte antituberculeuse* du 31 mai 1891 :

« La plupart des médecins français parlent des sanatoria comme les aveugles des couleurs; c'est bien naturel puisqu'ils n'en connaissent pas. » Il est évident que pour porter un jugement ayant quelque valeur, il est indispensable d'avoir vu de ses propres yeux, avec preuves et documents à l'appui, et ajoutons que tous ceux qui ont été appelés à en étudier l'organisation et le fonctionnement en Allemagne ne peuvent faire à nos tuberculeux de France un meilleur souhait, que de les voir le plus tôt possible abrités et soignés de la même façon.

Les chiffres de guérisons par cure sanatoriale sont vraiment instructifs et montrent tout le profit à tirer des expériences faites par nos voisins d'au delà des Vosges et des perfectionnements qu'ils y ont apportés. Les dernières statistiques accusent un progrès sensible sur celles publiées à l'occasion du Congrès de Berlin, en 1899. A cette date, le chiffre des tuberculeux guéris et capables de reprendre leur travail était de 72 pour 100. En 1900, les rapports du sanatorium du Glückauf en marquent 84 pour 100, ceux de Vogelsang 74, Oderberg 86, Marienheim 75, Altona 84, Ruppertshain, 75, Sophienheilstætte 80, Grabowsee 83, ceux des sanatoria des chemins de fer prusso-hessois 84, des trois de Hanovre : 84, 81, 86, et celui de Strasbourg 79 pour 100. Il n'y a pas de plus convaincante éloquence que celle de ces chiffres.

VI

Essentiellement humanitaire et sociale, l'Œuvre des sanatoria comprend trois tâches distinctes se complétant néanmoins l'une l'autre :

Digitized by Google

La création de l'établissement;

L'assistance aux tuberculeux et à leurs familles pendant le temps qu'ils y reçoivent des soins;

Enfin le travail à procurer aux malades qui en sortent.

Le prix de journée variant suivant le sanatorium entre 3 fr. 50 et 4 francs de notre monnaie n'est jamais à la charge du patient. Il est payé, selon le cas, par les institutions d'assurances ouvrières (caisses de maladie ou d'invalidité), l'Assistance publique, des sociétés charitables ou les ministères de la guerre et de la marine s'il s'agit de soldats ou de marins.

Un des principaux facteurs de guérison (qui, bien plus qu'en toute autre affection, vient en ligne de compte) étant la quiétude d'esprit du malade, on a cherché les moyens de la lui donner en l'affranchissant des soucis qui en arrêteraient ou entraveraient la marche. Accorder à la famille un secours en l'absence de son chef, afin de le décider à accepter l'hospitalisation en temps utile, sans craindre de laisser les siens dans la misère en partant pour le sanatorium; assurer au malade un gagne-pain à la sortie ont paru tout indiqués. Par suite, on arrive à cette conclusion que la guérison de la tuberculose dans les milieux ouvriers ne saurait être l'œuvre de la médecine seule, mais qu'elle peut se produire seulement dans des conditions hygiéniques et sociales aujourd'hui bien nettement déterminées. Voilà donc, en Allemagne, les bases de l'assistance aux tuberculeux par les œuvres de sanatoria, auxquelles participent les groupes de la Croix-Rouge et les associations patriotiques de femmes pour cette mission toute de charité.

Les institutions d'assurance sociales, de leur côté, ont jugé de l'intérêt qu'il y avait pour elles d'accorder un secours de subsistance à la famille, afin de hâter la convalescence de leurs invalides; et leurs règlements l'admettent depuis peu pour tout le temps de la cure. Le secours atteint jusqu'à 10 marks par semaine, soit 12 fr. 50 environ, et selon les besoins, les sociétés charitables et l'Œuvre des sanatoria fournissent encore un supplément.

Pour l'ouvrier qui a perdu sa place par le fait de sa maladie ou qui ne doit plus la reprendre parce qu'elle en a favorisé le développement, des ateliers d'apprentissage pour des métiers faciles et inoffensifs sont installés dans le plus grand nombre des sanatoria. Des cours et des conférences complètent cette instruction professionnelle, de même que des leçons d'hygiène industrielle et domestique viennent simplifier la tâche ingrate des dames chargées de placer les pensionnaires après leur guérison.

Ainsi, grâce à l'activité du groupe de dames du *Volksheilstætten-Verein vom Roten Kreuz*, sur un nombre de 53 ouvriers guéris

Digitized by Google

à Grabowsee, 41 ont été casés par elles dans des métiers dont, par avance, on avait contrôlé la salubrité.

Telle est l'action sociale de la femme en Allemagne et sa participation à la lutte contre la tuberculose.

VII

La question de l'occupation à fournir, à leur sortie, aux pensionnaires des sanatoria, mise à l'ordre du jour de la séance du 25 octobre dernier, à laquelle le Comité central convoqua les médecins directeurs de sanatoria, en fut l'un des sujets les plus intéressants. Vu la difficulté de trouver un travail en rapport avec leurs forces et d'autre part l'hésitation toujours plus prononcée des patrons d'employer des tuberculeux guéris à cause de la nature même de la maladie dont ils relèvent, la création d'autant de sanatoria de transition que de sanatoria pour tuberculeux y a été décidée à l'unanimité.

Ces établissements de transition sont des sortes de stations agricoles où le travail en plein air, auquel le convalescent s'accoutume progressivement, est appelé à consolider la guérison des cures sanatoriales. S'appuyant sur des données statistiques établissant que sur 100 phtisiques traités dans les sanatoria, 26 n'avaient eu aucune rechute au bout de quatre ans, on espère de cette façon, par une prolongation de soins et en évitant une reprise précoce de la vie à l'atelier et dans des locaux malsains, pouvoir en augmenter le nombre.

C'est cependant en France, terre des idées généreuses, que les premières stations agricoles pour tuberculeux (celles des œuvres de Villepinte, d'Ormesson et de Canet) ont été créées et ont prouvé tout l'intérêt qu'il y aurait à en étendre les bienfaits. Ici encore, comme en tant d'autres points, l'application systématique des résultats acquis en France n'est pas faite par nous! Il est vraiment regrettable que nous avancions si lentement dans une voie que nous avons nous-mêmes ouverte!

Les premières stations agricoles pour Berlin, Hanovre et Posen vont fonctionner prochainement. On y vise un but économique en même temps que sanitaire. Le rapport (du 14 octobre dernier) de M. Kunzer, maire de Posen et président de l'Association d'assistance aux ouvriers pauvres, au sujet de la question des colonies agricoles, l'éclaire d'un jour tout nouveau : détourner l'élément ouvrier des villes, l'attirer à la campagne désertée par lui, en lui offrant là de sérieux avantages, en est la solution économique.

Digitized by Google

Dans ces stations ne seront, il est vrai, employés sous la direction d'un ingénieur agronome, que des tuberculeux en voie de guérison ou guéris, placés néanmoins sous un contrôle médical; mais les individus mariés y seront admis en ménage avec femme et enfants. Les produits du sol serviront à l'alimentation des convalescents et de leur famille et au paiement en nature de leurs salaires que, dans bien des cas, viendront augmenter leurs rentes d'assurance. En outre des colonies volantes de malades entièrement rétablis seront mises, en été, à la disposition des propriétaires terriens pour les travaux des champs.

L'œuvre compte sur l'élevage en grand de volailles, l'installation de champignonnières et de fabriques de conserves de légumes et de fruits, la création de jardins à fleurs et à graines pour donner des gains considérables à l'entreprise, qui, toute commerciale, le sera uniquement au profit de ses assistés. Repeupler les provinces abandonnées, donner des terres aux colons guéris, leur permettre de se constituer un domaine et d'y finir leurs jours heureux, à l'abri des soucis, au lieu d'aller recommencer à la ville une existence pénible et difficile, dans un logis étroit et malsain ou à l'atelier, qui sont le plus souvent les causes initiales de la maladie; telles sont les lignes principales du programme de cette généreuse dotation, de ce nouvel instrument de combat.

Par ce qui précède, on voit que l'assistance aux convalescents tuberculeux en Allemagne est bien la continuation de celle donnée aux malades et le résultat de ses institutions et législation de protection ouvrière. Les statistiques ne manqueront pas d'affirmer bientôt toutes les conséquences de ce système qui, sous peu, mettra les 30,000 tuberculeux soignés dans les sanatoria populaires dans les conditions voulues pour reconquérir la santé, tout en sauvegardant celle de leur entourage.

VIII

L'assistance aux convalescents faisait partie du programme d'assistance sociale en Allemagne, les maisons de convalescence pour tuberculeux en sont logiquement la mise en pratique. On a conclu qu'il y avait là une économie générale, tant sociale que financière, et on a fait de la chose une œuvre de salut social. Aussi l'Assistance publique intervient-elle toujours, partout où les secours aux convalescents ne peuvent être donnés par les caisses d'assurance contre la maladie ou les institutions d'assurance contre l'invalidité.

Digitized by Google

Grâce au concours de toutes les bonnes volontés, des mesures d'ensemble ont pu être réalisées. Les commissions locales administratives, les sociétés de bienfaisance, de la Croix-Rouge, de riches particuliers ont rivalisé de zèle dans leurs efforts communs. Les chemins de fer, les administrations, les sociétés industrielles, les corporations ont suivi le mouvement et les plus considérables d'entre elles possèdent leur sanatoria de convalescence. Les municipalités importantes ont également les leurs. Berlin, pour son compte, en possède deux : à *Malchow* pour les hommes, à Blankenfelde pour les femmes; deux autres sont en construction. Les institutions d'assurance ont presque toujours aussi leurs propres établissements. A Berlin, par exemple, l'institution d'assurances sociale, le « Landes-Versicherungsanstalt » (dont le président, le Dr Freund, étudie sans cesse toutes les améliorations possibles à apporter aux conditions de bien-être social des ouvriers), offre à ses assurés de véritables usines de santé, à Gütergotz, Lichtenberg et à Beelitz, cette dernière est unique au monde par son importance et son aménagement modèle installé pour 2,000 malades convalescents au milieu d'une immense forêt de pins.

IX

Une nouvelle institution fonctionne depuis mai 1900, les « Erholungstætte », sanatoria ouverts le jour seulement. Placés dans la périphérie des grandes villes, ils donnent aux malades revenant des sanatoria, en voie de guérison, ou à ceux qui ne peuvent y être admis, la facilité d'aller y respirer l'air pur, depuis le matin jusqu'au soir, soit étendus au milieu de forêts de pins gigantesques ou, en cas de mauvais temps, sous des abris couverts, sur de bons fauteuils américains, soit jardinant ou jouant à des jeux de plein air, sous la surveillance d'infirmières de la Croix-Rouge dévouées et entendues.

Là, comme dans les sanatoria, aucun frais n'est à leur charge, ni ceux de locomotion journalière, ni ceux d'une bonne nourriture saine et réconfortante, pas davantage le coût des 2 ou 3 litres de lait qui, d'après les ordonnances médicales, sont mis à leur disposition. Ces nouveaux sanatoria sont appelés à rendre de grands services, et la façon dont ils sont assaillis de demandes d'admission montre quelle lacune ils ont comblée et combien ils répondent à de réels besoins.

Grâce à l'activité du Dr Pannwitz, le comité de la Croix-Rouge, après avoir fondé le premier de ces établissements pour les hommes

Digitized by Google

à Jungfernhaide, près de Berlin, en mai 1900, en a créé trois autres l'année dernière : celui de Pankow, pour les femmes, ouvert le 17 juin 1901 ; de Spandauer-Berg, ouvert le 14 août, et de Schœnholzer-Forst, le 30 août 1901. Trois nouveaux seront inaugurés en mai, dont l'un pour enfants soumis à l'obligation scolaire, les plus petits et les nourrissons étant déjà admis à celui de Pankow avec leurs mères.

Chacun de ces établissements reçoit journellement 150 personnes pendant tout le temps nécessaire à leur rétablissement.

Cet exemple, — suivi par les ateliers d'artillerie de Spandau, pour ses ouvriers, par les associations d'assistance aux ouvriers malades de Leipzig, les caisses locales d'assurance contre la maladie de Francfort-sur-Mein, la Société d'électricité de Berlin, — est sur le point de l'être à Breslau, où, dans une séance tenue le 17 janvier dernier au ministère des cultes, il a été décidé de mettre les plans soumis en immédiate exécution.

Il est question d'en établir près de tous les grands centres en Allemagne et d'en adjoindre aux hôpitaux. Et le rapport illustré des Erholungstätte de Berlin, qui fut communiqué aux congressistes de Londres, a attiré sur cette utile organisation l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la défense antituberculeuse et aux moyens de faire donner aux phtisiques soignés à domicile, malades et convalescents, et dans les meilleures conditions d'aération possibles, les soins indispensables à leur état.

X

Nous avons vu que des raisons d'intérêt général et particulier, la contagion et la curabilité de la tuberculose, ont fait éloigner ceux qui en sont atteints de ceux pour lesquels ils sont une cause de danger permanent, et ont provoqué leur admission dans les sanatoria afin de les y guérir. Logiques dans leurs conclusions, les docteurs Robert Koch et Fraenkel, de Berlin, ont été fatalement amenés à désirer et à demander la création d'asiles pour les tuberculeux incurables et par conséquent inadmissibles dans les sanatoria qui sont uniquement organisés, ne l'oublions pas, pour les malades du premier degré. Faute de ces asiles, en effet, ces incurables sont condamnés à l'hôpital ou, s'ils sont soignés chez eux, risquent de contaminer leur entourage.

Se basant sur ce que toute maladie contagieuse est limitée et arrêtée par l'établissement d'un cordon sanitaire, ces éminents médecins voudraient en établir pour la tuberculose comme pour la

Digitized by Google

peste ou pour le choléra et voir ce cordon sanitaire constitué par les murs d'enceinte des asiles pour incurables. Ces établissements seront placés au milieu d'un parc où, de leur propre volonté, conscients du péril qu'ils font courir à leur entourage et partant à la société tout entière, et certains aussi de trouver tous les soins dont souvent ils ne sont point pourvus chez eux, tous les ouvriers atteints et condamnés viendraient se réfugier.

Leur voix a été écoutée et le premier de ces asiles a ouvert ses portes, par les soins du docteur Freund, il y a quelques semaines à peine, à Lichtenberg, près de Berlin, en faveur des invalides tuberculeux de l'institution d'assurance de Berlin. Toujours sur la brèche, lorsqu'il s'agit de défendre ceux qu'il a mission de protéger au moyen des lois de prévoyance sociale dont il est chargé de faire l'application dans son ministère, le docteur Freund a, le premier, voulu faire l'essai de ce système d'asile, que plusieurs autres institutions d'assurance vont aussi prochainement inaugurer.

Là des ateliers divers, des bibliothèques, des salles de récréation et de jeu, permettent à ces invalides de s'occuper, de se distraire et de se divertir, tout en les mettant à l'abri, ainsi que leur famille et voisins. Une règlementation douce et paternelle, les soins constants d'un médecin-directeur, d'infirmiers et infirmières, une nourriture abondante et fortifiante, de même que la visite de leurs parents et amis les empêchent de regretter le milieu qu'ils ont quitté de leur plein gré et consentement. L'utilité de la mise en pratique de ces cordons de préservation tuberculeuse ne peut être méconnue. Bien qu'on ne puisse encore prédire, à l'heure actuelle, les résultats qu'ils obtiendront, il est permis d'en prévoir la prompte généralisation, grâce aux avantages qu'ils procurent aux malades, à leur famille et aux institutions d'assurance.

XI

Assister, guérir et isoler les tuberculeux ne sont réalisables qu'en tant que le diagnostic, aussi précoce que possible de la maladie, en détermine les degrés. Les polycliniques et dispensaires sont destinés à assurer le succès de cette entreprise. Sur ce terrain de défense, le seul purement médical, où l'activité de nos spécialistes n'a pu, en France, être entravée par des considérations économiques ou autres, où ils ont par conséquent pu l'exercer librement, en faisant bénéficier les déshérités de la fortune des trésors de leur science et de leur dévouement, — nos dispensaires peuvent rivaliser en nombre avec ceux de l'Allemagne.

Digitized by Google

Il convient néanmoins de citer une polyclinique vraiment modèle, celle du docteur Fraenkel à Berlin. Le célèbre professeur a mis près de quatre ans pour la faire bâtir et installer; chaque détail de sa construction, de son mobilier, de son outillage, de son fonctionnement, a été l'objet d'un examen minutieux de sa part, et son expérience scientifique combinée avec la bonté philanthropique qui fait le fond du caractère de ce grand savant lui ont permis de réaliser, avec toute la perfection désirable, cette institution de secours pour les phtisiques. Des laboratoires, salles à opération avec instruments et éclairages électriques les plus nouveaux, un amphithéâtre avec appareils projecteurs, une ambulance munie de quelques lits (côté des hommes, côté des femmes), permettant de garder les malades pendant plusieurs jours en observation; des salles de séjour autres que celles contenant les lits, et tous les accessoires méticuleusement combinés doivent être considérés comme les types de cette sorte d'aménagement.

Ici encore, comme dans l'œuvre des sanatoria, des Comités de patronage dont les dames sont les membres les plus nombreux, s'occupent du malade à domicile, donnent des conseils à la femme, veillent à la propreté du logis, indiquent les mesures prophylactiques à prendre et, par les caisses de secours à la famille, écartent la misère inséparable du chômage.

Le docteur Calmette, à Lille, frappé des mêmes considérations, vient d'ouvrir le dispensaire Emile-Roux pour les adultes, assurant l'assistance matérielle à 50 malades et l'assistance médicale à 300; à Semur, les deux dispensaires fondés par le docteur Simon, les deux de Lyon, celui de Brive et les dix dispensaires de Paris sont ceux que nous pouvons placer, pour le moment, en regard des 18 polycliniques fonctionnant en Allemagne.

XII

Laissant aux œuvres précitées le soin de remplir les missions qui font l'objet de leur activité propre, d'autres groupes viennent les aider, mais uniquement pour « la propagande de l'idée ». Ce sont ou bien de nombreuses petites unions locales ou bien de grandes unions englobant, parallèlement à elles, toute une division administrative. Telles les unions provinciales de la Prusse occidentale, de Posen, de Silésie, Munster, Coblence, Trèves et la grande union territoriale du grand-duché de Hesse.

A côté des comités *ad hoc*, d'autres organisations de bien public agissent en faveur de la défense, par exemple les Sociétés

Digitized by Google

de l'assistance aux ouvriers pauvres de Leipzig, de Francfort, de Posen; celle du comté de Berg, dont la sphère d'influence comprend un des centres industriels les plus importants de l'Allemagne : Düsseldorf, Elberfeld, Barmen, Solingen et Remscheidt et, dans 16 groupes locaux, travaille « au bien des classes ouvrières au point de vue économique, moral, religieux et à l'établissement de bonnes relations entre patrons et ouvriers ». Sur les programmes figurent : soins à donner aux malades et aux convalescents, question des habitations ouvrières, instruction du peuple, protection de la jeunesse, bureau de renseignements sur les diverses questions intéressant le peuple, en un mot tout ce qui tient à la défense antituberculeuse.

*
* *

La constatation de l'ignorance des notions les plus élémentaires d'hygiène a décidé les hommes de science et de cœur à la combattre dans toutes les sphères sociales. Comme la « Société de Préservation contre la tuberculose par l'éducation populaire » à Paris, le *Deutscher Verein für Volks-Hygiene*, fondée en 1900, et à la tête de laquelle sont les personnalités médicales, les économistes, professeurs et philanthropes, des principales villes de l'Empire, a fait, elle aussi, un bien immense. Son plan complet conçu, exécuté avec cette ténacité et cet esprit de suite qui se remarquent en toute chose en Allemagne a répondu aux désirs de tous les hygiénistes et de ceux qu'intéresse la défense antituberculeuse. En plein et vigoureux fonctionnement, cette association d'hygiène populaire a déjà créé de nombreuses succursales et organisé dans quinze villes des centres d'où rayonnent régulièrement, sous l'impulsion de leur comité central, des conférenciers chargés de l'instruction théorique et pratique relative aux soins à donner aux malades après qu'on leur a enseigné ce qu'il faut faire pour ne point le devenir.

La vulgarisation des bains populaires, la nécessité de la propreté à laquelle on a constaté qu'est dû en partie le recul de la tuberculose en Angleterre a été un des projets principaux des efforts de l'année dernière. Sur le programme de celle-ci se trouvent les restaurants ouvriers, les cuisines volantes, *Fliegende Küchen*, les maisons de convalescence, l'hygiène scolaire, la question du logement, la réforme de l'habillement, bref des questions de salut public. Ce sont les médecins qui ont donné le signal. Leur chaleureux appel a trouvé un écho auprès des hommes de bonne volonté, et ici encore sous l'égide de la science, de la charité et de la soli-

Digitized by Google

darité humaine unies, a été combinée une des machines de combat les mieux qualifiées pour la défense antituberculeuse.

Fort semblables à celle-là, plusieurs autres de ces sociétés de protection sociale ont contribué, dès le début, à la diffusion de l'idée de combat et de préservation.

*
* *

Pour instruire le peuple, à foison et par milliers, « des conseils » imprimés sous forme de brochures, sont constamment distribués au sein des familles, dans les écoles, dans les fabriques, par les institutions d'assurances sociales, les œuvres de sanatoria, les unions de propagande et l'Office impérial d'hygiène publique qui, à lui tout seul, et chaque annés, répand plus d'un million d'exemplaires de Tuberculose-Merkblatt et 500,000 brochures, sortes de guides mettant les masses populaires en garde contre les méfaits de la phtisie, leur en indiquant les symptômes, les dangers et les moyens de s'en préserver.

Le docteur Brouardel, dans une préface fort instructive, présente au public français cette brochure intitulée : *la Tuberculose considérée comme maladie du peuple, des moyens de la combattre* (par le docteur S.-A. Knopf, de la Faculté de Paris et de Bellevue, Hospital College, New-York, couronnée par le Congrès de Berlin), brochure tout récemment traduite de l'allemand et annotée par le docteur Sersiron. l'apôtre actif et infatigable de la cure sanatoriale et de la lutte antituberculeuse en France. M. le professeur Brouardel montre, du reste, le but précis de l'auteur en ajoutant : « Je suis convaincu que le travail du docteur Knopf concourra puissamment à l'éducation populaire. Si nous réussissons, grâce à lui, à instruire le peuple, le succès de la lutte est assuré. »

Cette publicité au profit de ceux qui sont malades ou dans le cas de le devenir, a déjà rendu d'immenses services en Allemagne. Elle est complétée par le *Heilstætten-Correspondenz* (Correspondance des Sanatoria), destinée à des lecteurs d'un ordre tout différent. Cette correspondance, dont le docteur Pannwitz eut l'heureuse idée, s'adresse aux membres des œuvres des sanatoria, ne cesse de les stimuler en faisant connaître chaque mois, dans 500 journaux, ainsi que dans une feuille périodique, tout ce qui peut les intéresser, les tenir en éveil et entraîner dans le mouvement maintes bonnes volontés restées inertes ou indécises.

On tache d'instruire par le livre, le journal, la parole. Sans faire partie d'aucune association spéciale, des économistes, philanthropes, juristes, médecins continuent sans cesse de faire, dans chaque

Digitized by Google

ville, des conférences soit aux classes dirigeantes, soit aux classes populaires. A l'élan imprimé tout le monde a pris part et, pour Berlin seulement, 100 médecins se sont offerts au Comité central de la première heure, pour le seconder dans son œuvre de conquête.

XIII

Il faut mentionner aussi l'aide qui vient au Comité central par les ordres administratifs qui assurent la préservation par l'obligation d'aviser des cas de tuberculose et par l'obligation de désinfecter le local habité par les tuberculeux. En Prusse, en diverses villes, des règlements de police avaient préparé la voie pour des édits plus rigoureux, et le décret ministériel du 22 décembre 1897 arrête de nouvelles dispositions préventives, tandis que Baden prend des mesures radicales.

Il y a quelques mois à peine, le ministre du royaume de Saxe vient également de prendre un arrêté d'une importance capitale : « Sous peine de punitions sévères, les médecins, directeurs d'établissements et d'institutions, tenanciers des hôtels, maisons meublées ainsi que les *Leichenfrauen*, femmes qui, selon l'antique coutume des Germains, habillent encore aujourd'hui les morts, sont tenus d'aviser immédiatement de tous les cas de tuberculose et de ses décès. »

Tout décès de phtisique doit être déclaré dans les trois jours aux autorités de la police locale. Une deuxième ordonnance légale oblige aussi à la désinfection du logement habité par le tuberculeux; les frais en restant à la charge de la commune pour les personnes privées de ressources.

Déclaration, désinfection, assainissement, telles sont les mesures de préservation antituberculeuse prises pour l'habitation.

XIV

L'insalubrité de l'habitation et l'encombrement des locaux étant considérés comme un des facteurs de la tuberculose et de sa propagation, la question du logement, dans la lutte entreprise en Allemagne, est une de celles qui, mise à l'étude par ses législateurs, est sur le point d'être vidée par une loi de réforme sociale. Succédant aux lois de protection ouvrière, elle est appelée à les compléter. Alors que, en Allemagne, cette question des logements insalubres est si avancée, abordée en France, pour la première fois

Digitized by Google

en 1850 (loi sur les logements insalubres), reprise en 1881, malgré la loi du 30 novembre 1894 (déterminant les attributions de l'Etat et de l'initiative privée dans la construction des maisons ouvrières), et en dépit des efforts généreux faits pour arriver aux mêmes résultats, elle est loin d'être résolue.

En attendant la législation positive des gouvernements de l'Empire et des Etats confédérés allemands qui octroiera des habitations salubres à leur population ouvrière, le pas le plus important qui ait été fait dans ce sens est l'autorisation donnée aux institutions d'assurance, par la loi de l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse du 22 juin 1889, de prêter à un taux minime, pour la construction de logements ouvriers, une partie de leurs capitaux disponibles. Elles en ont fait un assez notable usage en accordant, contre inscriptions hypothécaires, des prêts d'argent (s'élevant actuellement à 75 millions) aux sociétés de construction d'intérêt public et à des sociétés coopératives de construction.

D'après les statistiques publiées par M. le professeur Albrecht de Berlin (l'éminent économiste, bien connu en France par ses travaux et la part qu'il a prise au Congrès international de 1900), il y a, en Allemagne, 301 de ces sociétés ayant construit

ÉTAT DES IMMEUBLES PUBLIÉ EN 1899

		SOCIÉTÉS ANONYMES	COOPÉRATIVES	D'ÉPARGNE	RECONNUES D'UTILITÉ PUBLIQUE
1° *Location simple :*					
Maisonnettes	Nombre	622	99		33
	Valeur.	2,476,563	482,538		241,529
Maisons collectives	Nombre	224	18	16	20
	Logements. . .	2 255	70	39	379
	Boutiques. . .	18			
	Valeur.	8,792,217	269,070	114,000	1,964,129
2° *Location avec promesse de vente :*					
Maisons vendues	Nombre	479	19	14	33
	Valeur.	2,082,315	136,707	69,000	143,645
Maisons en cours de vente	Nombre	488	77	23	20
	Valeur.	2,779,465	477,019	144,500	163,360
	Sommes payées	950,586	98,773	56,500	16,336
	Reste à payer.	1,828,879	378,246	88,000	147,024

Digitized by Google

8,478 maisons ouvrières et 24,075 logements ouvriers, qui ont coûté 85,528,323 marks, soit environ 103 millions de notre monnaie, auxquelles nous ne pouvons opposer en France que 61 sociétés de construction, comprenant 41 sociétés anonymes, 14 sociétés coopératives, 1 de crédit, 1 d'épargne, et 4 sociétés d'utilité publique, dont l'état, publié par M. Dubois, secrétaire général de la « Société des habitations à bon marché », montrera la situation.

L'idée d'acheter des terrains au compte de l'Empire, afin d'éviter qu'ils ne deviennent l'objet de spéculations, et celle de les céder ensuite aux sociétés coopératives de construction, est la réalisation d'un des projets de réforme sociale caressés par le secrétaire de l'Empire, le comte de Posadowsky.

Avant lui, du reste, le ministre de Miquel, par le décret du 21 juin 1899, assignant aux communes, aux associations et aux patrons, le soin de bâtir et d'administrer des logements ouvriers, en avait favorisé l'édification.

Les patrons, depuis longtemps déjà, notamment dans les provinces occidentales, ont apporté une heureuse solution à la question de logement de leur personnel. L'Exposition de 1900, dans la section d'économie sociale, a prouvé ce que, dans cette voie, les chefs d'entreprise et toutes les administrations de l'Etat (chemin de fer, postes, services militaires et de la marine, etc.), ont réalisé de bienfaits pour leurs ouvriers et leurs familles.

Tous les auteurs s'accordent pour constater que dans ces maisons salubres, la mortalité est inférieure à celle de la ville où elles sont construites.

Il reste à désirer que des mesures analogues soient prises en France, pour réagir contre les conditions déplorables des logements ouvriers; l'on verrait nécessairement la mortalité tuberculeuse diminuer sensiblement si l'on se base sur le fait que la mortalité dans les quartiers insalubres augmente de moitié et que l'encombrement, par son action sur la tuberculose, augmente au bas mot la mortalité générale de 10 pour 100.

XV

Les maisons ouvrières allemandes abritent le plus souvent différentes institutions d'intérêt général et toujours des bains pour leurs locataires.

Il paraîtrait puéril d'insister sur l'influence de la propreté corporelle, sur l'hygiène en général. Depuis vingt ans déjà, les hygiénistes insistent sur la nécessité de permettre aux classes populaires de la favoriser par l'usage de bains fréquents.

Digitized by Google

CARTE DES BAINS POPULAIRES EN ALLEMAGNE

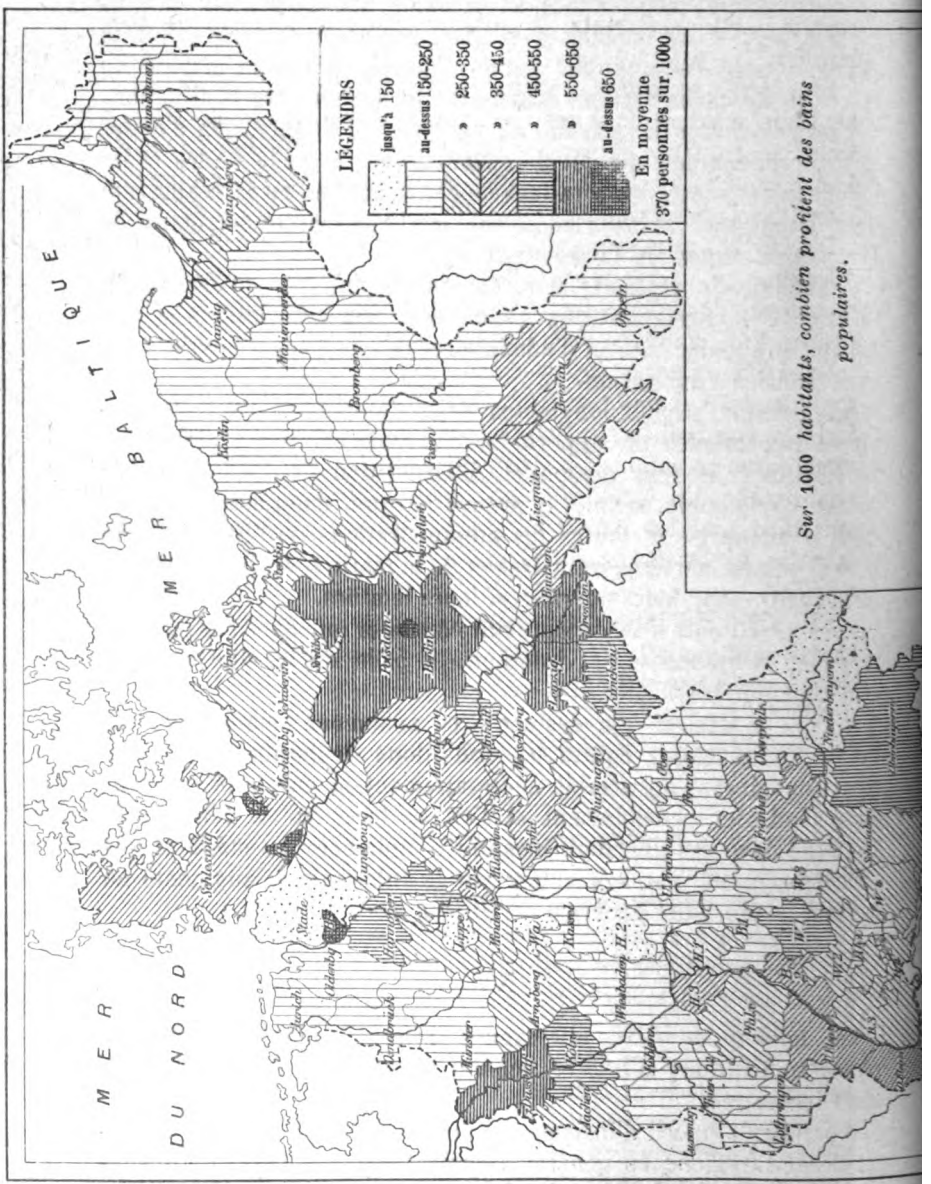

Digitized by Google

Ici encore, par ses installations d'établissements modèles de bains populaires, sous l'impulsion d'un Comité central présidé par le professeur O. Lassar, de Berlin, l'Allemagne a étendu et organisé cette assistance hygiénique par de nombreuses ramifications.

Des établissements populaires avec douches et bains divers, des bains ouvriers dans les fabriques, bains pour enfants dans les écoles se trouvent presque partout, grâce à l'énergique activité du docteur Lassar et de ceux qu'il a su enrôler à sa suite sur tout le territoire germanique.

D'après les statistiques de la Société des bains populaires en Allemagne, il y avait, en 1901, 3,000 établissements de bains populaires, dont 71 à Berlin; ces derniers possédant 1,500 baignoires, 207 douches, 9 piscines.

Un sixième de ces établissements sont communaux, un sixième appartiennent à des Sociétés de bien général, deux tiers à des Sociétés particulières. Malgré toute la diligence mise à ces nombreuses créations, il reste encore 33 millions d'habitants vivant dans des localités dépourvues de bains populaires. Il va sans dire que les bains dans les fabriques, dans les maisons, dans les écoles et ceux des établissements payants, viennent y suppléer.

La carte ci-jointe communiquée et offerte par M. le docteur Lassar indiquera la façon dont ces établissements répondent aux besoins de la population ouvrière en Allemagne.

XVI

L'eau et l'air étant employés pour guérir la tuberculose aux stades de début en préservent, à plus forte raison, ceux qui peuvent les utiliser méthodiquement.

Ces moyens naturels, à la portée de tous, sauvent de la contagion les privilégiés qui peuvent en profiter; aussi une large place dans l'assistance sociale ouvrière en Allemagne est-elle donnée aux délassements en plein air. Toutes les villes élargissent leurs parcs, leurs jardins et en créent de nouveaux à l'usage des travailleurs et de leurs familles. Dans la ville de Francfort-sur-l'Oder se trouve le parc ouvrier le plus étendu avec 830 hectares. Suivent Magdebourg avec 227, Leipzig avec 200, Wiesbaden avec 199, Berlin avec 161, Cologne avec 143, Munich 113, Dortmund 106, Breslau avec 101 hectares.

En dehors de ces parcs *intra muros*, les principales villes entre-

Digitized by Google

tiennent encore de grands bois, forêts et jardins dans leur voisinage immédiat. Une mention spéciale revient de droit aux efforts de la « Société pour le bien du peuple » à Dresde. Le parc situé aux portes de la capitale saxonne, le « Heide-Parc », fondé en 1893, après que le ministre des finances eut concédé une partie de la forêt appartenant à la ville pour les enfants de faible constitution, sert actuellement de lieu de repos aux ouvriers de tout âge. A Leipzig, on trouve une institution analogue, créée par des sociétés bienfaisantes : les « Jardins-Schreber », du nom du philanthrope qui l'a fondée en 1861. Ces sociétés ont affermé de vastes terrains; au milieu est installée une place de jeux, tout autour de laquelle s'étendent de nombreux jardinets, sous-loués aux ouvriers.

Les petits jardins, tout en leur procurant une saine occupation, les détournent du cabaret et des plaisirs malsains, leur servent de point de réunion où ils trouvent, en famille, un véritable répit après la fatigue du chantier ou de l'atelier.

Les « Jardins-Schreber », pris pour modèle dans presque toutes les villes allemandes, n'ont trouvé qu'une imitation à Berlin dont les résultats hygiéniques sont identiques.

Les ouvriers y bénéficient d'une coutume assez générale qu'ont les possesseurs de terrains destinés à la bâtisse, les propriétaires les distribuent en parcelles qu'ils leur louent dans l'entre-temps. Aussi voit-on, dans l'intérieur même de la ville, de grands espaces envahis par les jardinets, leurs innombrables tonnelles et pavillons minuscules surmontés chacun d'un drapeau national, présentant un aspect gai et pittoresque et ne manquant pas de fournir l'occasion de célébrer d'innocentes « fêtes de la moisson » au cœur même de la capitale.

La Société berlinoise de construction et d'épargne, ayant affermé les terrains vagues avoisinant ses colonies ouvrières, dans le même but, les sous-loua à ses membres.

A Charlottenbourg, la Société de la Croix-Rouge, jamais en retard lorsqu'il s'agit d'œuvres sociales, a organisé aussi des jardins ouvriers modèles. Elle ne se borne pas à sous-louer des parcelles de jardinets aux ouvriers, mais un Comité de dames et de messieurs, guidés par le docteur Bielefeldt, conseiller du gouvernement (dont le nom est connu en France par sa brochure, écrite à l'occasion de l'Exposition universelle, où il explique les bénéfices de l'assurance ouvrière), s'occupe de toutes les questions de bien-être des locataires de ces jardins, entre dans les moindres détails des difficultés de leur existence pour les assister chaque fois qu'ils en ont besoin.

Lors de l'Exposition de 1900, frappé de l'organisation modèle des jardins ouvriers de Saint-Etienne, créés en 1894 par le P. Vol-

Digitized by Google

pette, de la Compagnie de Jésus, et qui, mettent 18 hectares à la disposition de 410 familles composées de 2,400 personnes, le docteur Bielefeldt décida de doter la ville de Charlottenbourg d'une œuvre similaire. Nous avons encore à Sedan les jardins ouvriers fondés par Mme Hervieu occupant plus de 2,000 mètres carrés loués à 321 familles comprenant 1,251 personnes; ceux moins importants de Bercy, Fontainebleau, Villeurbanne, près de Lyon. Il faut espérer que bientôt en France chaque ville aura comme à Saint-Etienne à offrir des jardins ouvriers aux classes laborieuses qui iront y chercher, parents et enfants, l'air pur dont ils sont privés dans leurs logis étroits [1].

XVII

Un aperçu général sur l'armement antituberculeux serait incomplet si, pour mémoire, on n'y rappelait les colonies de vacances dont le fonctionnement a été raconté en détail dans cette Revue [2], les asiles nombreux pour enfants et les associations pour l'envoi des enfants débiles dans des établissements spéciaux; 29 stations permettent de leur donner des soins pendant toute l'année.

Tous les efforts tentés, toutes les expériences faites se centralisent dans une institution fondée en 1861, dont le siège social est à Berlin : le Bureau central des Associations pour les soins de l'enfance. Ce Bureau central organise des conférences périodiques, publie des rapports annuels, provoque, encourage et conseille toutes les initiatives; 25 Sociétés ou comités subviennent eux-mêmes aux frais de leurs propres établissements.

Des institutions semblables ont été fondées pour les enfants des ouvriers par plusieurs établissements industriels. C'est ainsi, par exemple, que la laiterie de M. C. Bolle, à Berlin, envoie, chaque année, plusieurs centaines d'enfants de son personnel dans ses stations particulières à Milow, sur les rives du Havel et dans l'île de Borkum, dans la mer du Nord; que la Société par actions de la brasserie Schultheiss, à Berlin, entretient à ces mêmes fins trois maisons, à Pankow et à Dessau, etc.

Par tous les moyens, on a cherché à relever les organismes chancelants des enfants et des adolescents, et à les mettre en état de résister aux dangers qui les menacent.

[1] Nos lecteurs n'ont pas oublié l'étude très complète consacrée à nos jardins ouvriers, par le P. Piolet, dans nos livraisons des 10 et 25 juillet 1898.
[2] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1901.

Digitized by Google

CONCLUSION

L'examen de l'armement antituberculeux en Allemagne comporte assurément quelques conclusions. Ce n'est pas sans effroi qu'on envisage tout ce qu'il nous reste à faire, en France, pour venir efficacement en aide à nos tuberculeux.

Cependant, si l'on considère les mesures prises en Allemagne et que l'on peut classer sous deux rubriques : assister, prévenir, rien n'empêche d'admettre que l'on ne puisse y arriver aussi rapidement, si des mesures de protection et de prévoyance sociales viennent en permettre la réalisation et seconder les initiatives généreuses des collectivités et les efforts de l'initiative privée. L'assistance curative et prophylactique de la tuberculose est intimement unie aux problèmes sociaux les plus importants. L'assistance publique et la bienfaisance privée, en associant leurs efforts, arriveront peut-être, dans un avenir plus ou moins lointain et en une certaine limite, à réaliser ce programme; mais cette collaboration sera toujours insuffisante pour assurer le plein succès d'une œuvre aussi colossale que celle qui leur incombe. D'autres organismes sociaux sont nécessairement appelés à leur venir en aide : c'est d'un devoir et d'un intérêt national.

A mal social, remèdes sociaux.

L. Fiedler.

Digitized by Google

LA SITUATION

ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET SOCIALE

EN ALGÉRIE ET TUNISIE[1]

V

Nous avons vu que l'Algérie, avec ses hautes montagnes, s'élevant presque partout à partir du rivage, aurait un aspect rébarbatif et inhospitalier, si le soleil, par un coloris gai et vigoureux, n'illuminait ces lignes austères. Ce pays est, en effet, quelque peu rude au nouvel arrivant; accidenté, aride, couvert d'une brousse épaisse, il offre une résistance naturelle très grande au colon. Le Français qui vient d'une contrée d'une fertilité proverbiale et dont la richesse a été décuplée par l'industrie de ses habitants, a besoin de trouver un pays capable d'être transformé rapidement à l'instar de la vieille France, et dont il puisse tirer parti d'une façon analogue aux habitudes de la terre qu'il vient de quitter. De là une première préparation, certaines charges incombant à la direction générale.

Pourquoi, par exemple, les terrains à livrer à la colonisation ne seraient-ils pas préalablement défrichés par la main-d'œuvre pénitencière? Les condamnés, bien nourris, bien soignés, ne travaillant qu'un nombre d'heures réglées, mettraient sans peine en état de culture des concessions où de pauvres émigrés, qui n'ont aucun de ces avantages dont jouissent chez nous les criminels, mourront de misère.

D'autre part, ces contrées ne peuvent être mises en valeur qu'avec des voies de communication. Malgré tous les travaux que nous avons faits dans cet ordre d'idées, l'ancien réseau de routes et de voies ferrées surtout n'est plus en rapport avec les besoins de la colonie. L'organisation des chemins de fer est très imparfaite; ils sont exploités par de petites compagnies rivales, mal administrées. Il serait préférable qu'ils soient tous confiés à une puissante compagnie française comme le Paris-Lyon, dont l'organisation dans la métropole serait une garantie de bon service et de bonne administration, qui, par conséquent, trouverait dans les capitaux fran-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 février 1902.

Digitized by Google

çais le placement facile de toutes les obligations qu'elle pourrait émettre, et, si je puis me permettre une petite note sentimentale, serait un lien de plus entre la patrie et la colonie.

Les communications faciles sont certainement un des besoins les plus impérieux d'une colonie naissante, mais ce n'est pas le seul pour l'Algérie. Ce pays, en effet, est desséché par la chaude haleine du désert, il ne possède pas de neiges éternelles, il n'a pas de lacs intérieurs dont l'évaporation puisse servir à la formation des nuages, ni une masse de forêts suffisante pour conserver l'humidité et ménager l'écoulement de l'eau qui aujourd'hui se précipite en torrents fougueux, sur les pentes rapides et dénudées du Tell, jusqu'à la mer. Cependant, les pluies, si elles ne sont pas constantes, sont abondantes, elles tombent en quantité considérable, ainsi que la neige sur le plateau. Cette situation particulière nous indique une double tâche : nous devons chercher à aménager l'écoulement des eaux et chercher aussi à combattre la sécheresse grandissante de l'air en reboisant un peu ce pays.

« Pour retenir les eaux de passage et les empêcher de se rendre sans profit dans la mer, les Romains construisaient des systèmes de digues et de réservoirs immenses[1]. » Depuis notre occupation, des travaux ont déjà été faits dans ce sens. « Dans la Mitidja occidentale, près de Marengo, on a construit le barrage réservoir de Meurad, un des plus anciens de l'Algérie, qui retient 2 millions de mètres cubes et débite 200 litres à la seconde; dans la partie est, à 7 kilomètres en amont de Fondouk, on termine enfin l'installation du barrage du Hamiz, commencé en 1867, et qui doit fournir avec une capacité de 14 millions de mètres cubes à l'irrigation de 30,000 hectares. Parmi les projets à l'étude figure un barrage-réservoir d'une contenance de 22 millions de mètres cubes au lieu dit de Zardésas, sur le Safsaf de l'est, en amont de Philippeville, et un barrage-réservoir d'une contenance de 40 millions de mètres cubes à l'oued Athménia, sur le Rummel, au-dessus de Constantine[2]. » Le Conseil général de Constantine a encore fait étudier un plan pour la submersion de la vallée de Tifech, sur le haut cours de l'oued Cherf, ce qui permettrait d'alimenter la vallée de la Seybouse pendant toute l'année. Ces travaux, déjà fort importants, pourraient sans doute être étendus. En traversant les massifs montagneux qui s'élèvent entre la mer et le plateau, surtout dans les contreforts du plateau, on trouve des vallées profondes, encaissées, se terminant par une gorge étroite que l'on pourrait peut-être transformer en lacs de grandes dimensions.

[1] *Afrique romaine*, de Gaston Boissier, p. 139.
[2] Wahl, *Algérie*, p. 28 et 29

Digitized by Google

Si l'on parvenait à emmagasiner de grandes masses d'eau dans de tels réservoirs, on créerait des centres de fraîcheur que la végétation envelopperait rapidement et on parviendrait sans doute à modifier le climat. Ces travaux hydrauliques pourraient peut-être, avant de servir à l'irrigation, être utilisés pour fournir une force motrice à l'industrie.

Malgré l'utilité de ces travaux d'art, il est incontestable que leur effet ne s'étendra que sur un espace relativement trop restreint; pour apporter un changement appréciable au climat de l'Algérie, il faudrait reboiser le pays.

Certains prétendent que l'Algérie n'a jamais été boisée; cependant, jusqu'à « la fin de l'empire romain, l'Afrique non seulement suffisait à sa propre consommation, mais exportait en Italie des approvisionnements considérables de bois de charpente et de chauffage[1] ». Il est plutôt probable que le déboisement a commencé à cette époque et a été mené à bonne fin par le pasteur arabe, « le plus grand ennemi de l'ombre », selon Elisée Reclus, qui a tout dévasté et converti le pays en un vaste pâturage pour ses troupeaux. Nous retrouvons encore la place où coulaient des sources perdues et nous constatons la diminution sensible des bois que nous avons trouvés à la conquête[2].

Nous devons donc non seulement tenter de reboiser, mais avant tout arrêter le perpétuel dépouillement de l'Afrique. Bien des efforts ont été tentés en ce sens, des semis considérables ont été faits, on a essayé d'une organisation forestière, nous avons même établi notre code forestier « inapplicable en Algérie. Il s'y trouve promulgué d'après une jurisprudence trop complaisante de la Cour de cassation avec le bloc de toutes les lois métropolitaines antérieures à 1834; mais il tranche au milieu des hommes et des choses en Algérie comme un énorme contresens[3] ».

En vertu de ce code on a en effet interdit aux bergers le pacage des forêts, or, en beaucoup d'endroits, les montagnes étaient couvertes non de taillis, mais de futaies plusieurs fois séculaires, à l'ombre desquelles les habitants du pays promenaient leurs troupeaux, qui tondaient court une herbe toujours rase. Lorsque les droits d'usage furent interdits dans ces futaies, les lentisques et autres taillis poussèrent et les indigènes furieux de perdre ces pré-

[1] *L'Afrique romaine*, de Gaston Boissier.

[2] D'après les relevés administratifs, les forêts occupent en Algérie une superficie de 3,056,000 hectares..., cela ne représente que le vingtième de l'étendue totale, tandis qu'en France, elle est du sixième (Wahl, *Algérie*, p. 366).

[3] Jules Ferry, *Gouvernement de l'Algérie*, p. 41.

Digitized by Google

cieux pacages y mirent le feu, la broussaille propagea les incendies qui détruisirent ces chênes, défiant jusque-là les efforts de la barbarie. « Là, où les propriétaires des grands bois, cultivateurs attentifs du chêne-liège, colons habiles et vieux Algériens ont eu l'esprit d'ouvrir la forêt au bétail, l'incendie volontaire a cessé[1]. » L'effet de nos efforts incohérents est donc plutôt nuisible, l'étendue des forêts diminue et leur exploitation ne rapporte rien. « Comme produits forestiers, en effet, nous ne retirons de nos bois qu'un revenu moyen de 477,000 francs depuis dix ans; par exemple, elles produisent près d'un million et demi de procès-verbaux[2]. » Nous ne faisons que provoquer les ravages de l'indigène que nous sommes impuissants à réprimer. Nos punitions ne sont pas de celles qui le touchent, nous nous adressons du reste à un pauvre diable de berger inconscient et irresponsable sans penser que nos lois qui ne visent que l'individu, s'appliquent toujours à faux dans une société qui ne connaît que le groupement. Au lieu de brutaliser ces malheureux ignorants, il aurait mieux valu intéresser les tribus à l'existence des bois, les en constituer les gardiennes naturelles, les décider par certains avantages à devenir nos auxiliaires pour le reboisement de leurs territoires.

Ne faudrait-il pas aussi leur prêcher d'exemple? En beaucoup d'endroits nous gaspillons nous-mêmes notre trésor forestier. Dans l'Aurès, nos forêts de cèdres sont mises en coupe pour de vils usages, partout nous concédons à la légère des exploitations sans but qui ressemblent un peu à une dévastation. M. Cherveriat, dans son voyage en Kabylie, nous conduit dans une forêt : « Le sol est jonché d'arbres équarris et à moitié pourris. Çà et là gisent des pièces de bois qui malgré leur décomposition ont encore la forme de traverses de chemin de fer..., c'est ce qu'on appelle le *baraquement*, ainsi nommé parce qu'on avait installé en cet endroit un chantier pour l'exploitation des forêts. Cette exploitation entreprise depuis plus de vingt ans par la *Société générale algérienne* se trouve abandonnée depuis longtemps. Beaucoup d'arbres ont été abattus; nombre de troncs ont été sciés en poutres ou en traverses. Mais l'impossibilité de les transporter économiquement à Bougie les a faits laisser sur place; comme témoins du ravage des hommes, il reste des pièces de bois aux trois quarts consumés par le temps[3]. » Comment pouvons-nous devant de pareils faits demander aux Arabes de respecter les bois?

Quant aux plantations nouvelles, c'est une œuvre de longue

[1] Jules Ferry, *le Gouvernement de l'Algérie*, p. 48.
[2] *Ibid.*, p. 49.
[3] *Kabylie*, de Cherveriot, p. 253.

Digitized by Google

haleine, exigeant des frais immenses qui ne paient jamais la génération qui les fait. Il ne faut donc pas nous attendre de ce côté à un résultat immédiat, nous ne pouvons que marcher lentement et avec constance dans cette voie en nous attachant à propager surtout les essences se ressemant facilement et ayant une croissance rapide.

Nous n'avons envisagé jusqu'ici que la reconstitution des forêts, mais il y a d'autres sortes de reboisements. Nous avons en France des provinces où il n'y a pas de forêts proprement dites et qui sont cependant des pays couverts. Des arbres forment des haies autour des champs, d'autres bordent les rivières ou ombragent les routes; ailleurs ce sont des cultures fruitières, la Provence et l'Italie sont couvertes d'oliviers. Ne peut-on trouver là un exemple, une direction à indiquer à la colonisation. L'idée n'est pas neuve, et après la conquête, on pensa à imposer cette condition aux bénéficiaires des concessions. Mais ceux-ci trouvèrent cette charge ajoutée aux autres beaucoup trop lourde et on dut y renoncer. Maintenant que les colons sont installés et retirent des bénéfices, ils pourraient certainement compléter leurs propriétés par des reboisements.

VI

L'urgence des travaux publics n'est généralement pas contestée, on oppose seulement à leur exécution la plus sérieuse des objections. « L'Algérie, dit-on volontiers, est une lourde charge qui ne rapporte rien. » Sans entrer dans l'étude des travaux qui pourraient incomber à l'industrie privée, je désire relever l'accusation, « l'Algérie nous coûte cher ». Si elle nous coûte cher, c'est parce que nous lui imposons une administration coûteuse autant qu'inutile et même des dépenses spéciales et ridicules comme les 16 millions que nous lui avons fait donner pour établir la propriété personnelle des Arabes qui n'en veulent pas entendre parler. C'est, en un mot, parce que nous gaspillons ses ressources. Pour en donner la preuve, j'emprunte à M. Wahles les chiffres suivants : « Recettes : 52,336,274 francs; dépenses : 72,131,269 francs dont le détail se subdivise ainsi : 22,500,000 francs garantie d'intérêt des chemins de fer; 49,631,269 francs pour les différents services civils (sur cette dernière somme les remboursements et restitutions absorbent 980,800 francs); les frais de régie et de perception, etc., 15,258,413 francs, dont 6,646,678 francs pour les services des finances; 5,697,145 francs pour les postes et les télégraphes; 2,914,590 francs pour les forêts. Le reste se partage entre les services généraux des ministères : justice, 2,771,450 francs dont 101,050 francs pour la justice musulmane; finances, 502,250 francs; intérieur, 11,362,037 francs, dont 2,039,492 francs pour les

Digitized by Google

services centralisés à Paris, et 9,322,545 francs pour le service du gouvernement général de l'Algérie; l'instruction publique, 6,115,466 francs dont 486,865 francs pour l'enseignement supérieur, 833,294 francs pour l'enseignement secondaire, 3,558,400 francs pour l'enseignement primaire européen et 989,350 francs pour l'enseignement des indigènes; beaux-arts, 323.400 francs; cultes, 1,237,700 francs, dont 820,000 culte catholique, 297,000 culte musulman, 94,000 culte protestant, 25,000 culte israélite; commerce et industrie, 193,828 francs; agriculture, 1,402,750 francs, dont 680,000 francs pour les travaux hydrauliques. Il serait puéril, conclut M. Wahl, de contester l'existence du déficit algérien, mais il convient d'observer qu'il est atténué, au moins partiellement, par les recettes perçues en France et compensé par un commerce de plus de 400 millions, par le produit des entreprises... et par l'existence assurée de 300,000 Français [1]. » Je trouve en effet inexact de considérer l'Algérie comme une colonie d'exploitation; l'Algérie est avant tout une nouvelle province et son principal avantage est de nourrir des hommes de notre sang, d'être un espace ouvert à un surcroît de population, ce qui devrait exercer une influence bienfaisante sur notre développement national.

L'Algérie n'a pas son budget personnel [2], elle n'a donc pas la responsabilité de ce déficit qui nous incombe tout entier. Qu'on lui donne ce budget, qu'on lui permette de diminuer les frais qui ne lui sont pas indispensables et alors nous verrons.

On redoute, il est vrai, que la séparation financière ne fasse naître l'esprit séparatiste. C'est peut-être beaucoup prévoir, et tel n'était pas l'avis de celui de nos hommes d'Etat modernes qui avait fini par connaître le mieux nos questions coloniales. « Ce n'est pas, dit Jules Ferry, le danger des séparations lointaines, toujours contenues en germe dans l'institution d'un parlement colonial, si modeste qu'il se fasse à ses débuts, que nous redoutons. Il n'existe, il n'existera de longtemps d'éléments séparatistes en Algérie [3]. » Les colonies en effet ne quittent jamais la métropole quand elles ont encore besoin de son appui, à moins qu'on ne s'obstine à les administrer d'une façon contraire à leurs intérêts primordiaux. « L'autonomie peut être politique, c'est alors la grande route de la séparation. Mais elle peut être aussi purement administrative, résider dans une administration locale puissante, contrôlée de

[1] Wahl, *l'Algérie*, p. 277.

[2] Les décrets de rattachement ont été en partie abrogés en 1896, mais l'Algérie n'a pas son individualité budgétaire.

[3] Jules Ferry, *le Gouvernement de l'Algérie*, p. 58.

Digitized by Google

haut par la métropole, mais libre dans ses mouvements, statuant sur place, faisant face aux nécessités continuellement changeantes d'un état de choses en voie de formation, d'un perpétuel devenir[1]. » Sans établir une séparation complète entre la métropole et la colonie qui a été rattachée un peu à la légère, ne peut-on laisser pour un temps une certaine autonomie à son budget, et même en continuant à le voter, ne pourrait-on pas en laisser la confection au Conseil colonial, prêter une oreille plus attentive à ses desirs, car jusqu'ici, il élève presque toujours en vain la voix. « Le Conseil supérieur, dit encore M. Wahles, examine avec une incontestable compétence les questions qui lui sont soumises par le gouverneur ou qui sont soulevées par l'initiative de ses membres. L'idée ne saurait lui venir de s'ériger en Parlement colonial ou d'entrer en lutte soit avec le gouverneur, soit avec les pouvoirs publics que celui-ci représente. Mais les délibérations, malgré le réel intérêt qui s'y attache, n'ont guère qu'une valeur académique, le pouvoir central et les Chambres n'en tiennent pas toujours grand compte et agissent même souvent sans lui demander son avis[2]. »

VII

Si, habituellement, l'opinion est unanime sur le principe des travaux d'utilité publique propres à pousser notre colonie à son complet développement, il n'en est pas de même pour les questions que nous avons à traiter maintenant. Nous touchons au nœud de la question algérienne, nous nous trouvons en face des véritables difficultés qui ne proviennent ni de notre race ni du pays, mais des conseils qui président à l'ensemble des destinées de la France et de ses colonies. Dans la métropole, on prête une oreille inattentive à ces questions lointaines, des commissions se transportent à Alger et oublient leurs missions en se laissant engourdir par le charme de cette fille de l'Orient. Les capitaux s'éloignent, les hommes se découragent en constatant que le mot d'ordre semble être *entrave et abandon*, tandis que la devise d'un gouvernement doit toujours être *aide et liberté*.

Nous avons parcouru ces contrés, nous avons entendu les plaintes et les avertissements que nous voulons essayer de rapporter ici. Les obstacles que nous trouvons sur notre route viennent de notre imprudence qui n'a pas su prévoir que des questions agraires et sociales surgissent tôt ou tard de la juxtaposition de peuples différents dont l'un est le vainqueur, l'autre le vaincu.

D'une part, nous voyons en effet une population française qui

[1] Jules Ferry, *le Gouvernement de l'Algérie*, p. 58.
[2] Wahl, *l'Algérie*, p. 265.

Digitized by Google

augmente sans cesse et ne peut trouver à s'établir. « En ce qui concerne les jeunes générations, dit M. Laferrière, il y a lieu de faire des efforts pour qu'elles ne se voient pas détournées de rester auprès du foyer paternel. Les concessions premières ont été constituées par des lots trop exigus[1], si le premier colon a pu y vivre, il lui est très difficile d'y faire vivre sa famille et surtout de trouver à ses enfants une situation dans les environs du domaine paternel[2]. » Déjà M. Morinaud nous montre les jeunes Algériens émigrant en Amérique et nous pouvons bientôt prévoir le jour où la natalité sera arrêtée en Afrique comme en France. N'aurait-il pas fallu dans ce pays neuf et presque inhabité pallier les effets néfastes de notre loi de succession et donner à chaque père de famille des concessions proportionnées au nombre de ses enfants? Qu'arrive-t-il en effet? La petite propriété, défrichée jadis avec tant de peine, est partagée, chacun a un trop petit lopin pour y vivre, on vend pour rien le fruit de tant de labeurs, et les enfants vont à la ville grossir le nombre des déshérités. M. Laferrière, m'a-t-on dit, avait été frappé de cette situation et avait pensé à réserver de préférence les concessions aux enfants des vieux Algériens, c'est-à-dire à ceux nés sur le sol africain de parents Français. Il est certain que ces jeunes gens, déjà acclimatés, offrent une plus grande certitude de réussite. Mais les Algériens ne sont pas les seuls qui demandent des terres; dans la métropole, le paysan, ruiné par les impôts et le mauvais état du commerce agricole, réclame aussi des concessions[3] que le gouvernement se voit obligé de refuser à cette population qui reste stationnaire, resserrée entre ses frontières trop étroites. Il ne faudrait pas cependant tarir l'apport du sang venu directement de France qui imprègne la nouvelle race du sentiment national.

Le gouvernement ne peut plus être généreux parce qu'il n'est plus riche. Il possède encore les forêts qu'il doit conserver, et environ 100,000 hectares de landes et de broussailles[4] que l'on

[1] Au commencement de la conquête, il y eut des concessions de 4 hectares! Maintenant, elles sont généralement de 50 hectares. M. Morinaud demande qu'elles soient de 100 hectares sur le plateau.

[2] Discours de M. Laferrière, *Officiel* du 26 mai 1899.

[3] Nous parlons de la colonisation officielle, en dehors d'elle chacun peut acheter des terres aux Arabes au prix moyen de 200 francs l'hectare. Mais sans entrer dans le détail de ces marchés, il est incontestable qu'ils sont délicats, difficiles, à la portée des seules grosses bourses. Or c'est le petit cultivateur qui nous intéresse, c'est lui qui a besoin des secours du pouvoir et qui le mérite.

[4] « Il n'est nullement utile de retenir dans le domaine forestier de vastes étendues de broussailles, qui n'ont pas, n'auront jamais et n'ont peut-être jamais eu d'arbre, qui ne peuvent exercer aucune action appréciable sur le régime des eaux. Le ministère de l'agriculture a admis en 1893 le prin-

Digitized by Google

peut concéder immédiatement. Mais ces 100,000 hectares suffiront à peine à établir deux mille familles, et même, si on frappait de déchéance la Société algérienne et quelques autres qui ont failli à leur contrat, on n'en établirait que deux mille autres, et alors la colonisation serait quand même arrêtée définitivement, ne répondant pas à notre attente et ne justifiant pas l'effort constant que nous avons fait depuis quelques années. L'Etat, dont le domaine était formé par les biens confisqués lors de la conquête ou à chaque insurrection, a donc épuisé ses réserves, constituées trop petites par excès de magnanimité envers le vaincu. L'extension de la colonie est donc arrêtée par le manque de terrains; elle se heurte à la propriété arabe.

D'autre part, nous entendons s'élever du monde arabe une clameur qui s'en va grandissant jusqu'à la menace, l'indigène se plaint d'être spolié, chassé du bien de ses pères, réduit à la pauvreté. Que s'est-il donc passé?

L'Arabe ne connaissait que la propriété collective ou indivise. « Tantôt la terre était *melk*, possédée privativement, mais tombant à chaque instant dans l'indivision familiale; tantôt elle était *arch*, bien de tribu [1]. » La tribu affermait une partie de ses champs à des familles qui les cultivaient de père en fils sans s'enrichir, ce dont l'Arabe n'est guère capable, mais aussi sans s'appauvrir [2]. Nous nous sommes élevés contre ce système (chose au moins étrange à une époque où le socialisme compte tant de partisans en France), et sans songer que pour certains peuples primitifs, il constitue la seule façon de jouir avec sécurité de la terre [3], nous avons imposé la propriété individuelle. Dès que chacun posséda son bien, il se

cipe du déclassement de 25,000 hectares à remettre au service de la colonisation. Il est permis de croire que cette concession pourrait être considérablement élargie. » (Wahl, *l'Algérie.*)

[1] Wahl, *l'Algérie*, p. 306. — Une brochure de M. L. Rouyer conteste en partie cette assertion. « Il nous fallait, dit-il, reconnaître le régime de la loi coranique, c'est-à-dire, l'existence chez les Arabes de la propriété privée. » (Rouyer, *Propriété indigène*, p. 5.) Nous ne sommes pas compétents pour trancher la question. Retenons seulement la conclusion de M. Rouyer; il désire que l'on n'entrave pas par un inutile retour en arrière la liberté des transactions territoriales de façon que les Européens puissent acquérir les terres indigènes et la colonisation continuer à s'étendre par des achats de gré à gré et, d'autre part, que les indigènes puissent, lorsqu'ils sont dans l'embarras, realiser tout ou partie de leurs capitaux. En cela nous sommes d'accord.

[2] Je ne parle que de l'Arabe ou Kabyle arabisé, le vrai Kabyle comprend la propriété personnelle, il est âpre au gain et se ruine rarement.

[3] Jusqu'en 1888 la Norwège avait la propriété collective, c'est à cette époque que l'on a partagé les terres. Je me rappelle que l'opinion était alors fort divisée sur l'opportunité de cette mesure et rien ne paraissait

Digitized by Google

mit à emprunter et fut rapidement ruiné. « La loi française a bien pu pour un temps, dit Jules Ferry, arracher à l'indivision familiale des parcelles de la terre arabe; les mœurs collectivistes les ont ressaisies..... Du Code civil, la famille arabe n'a retenu, pour son malheur, que l'article 825, la licitation obligatoire qui régularise, au profit des spéculateurs, la spoliation des indigènes[1]. » Je ne veux pas m'étendre sur les pratiques usuraires, bien connues aujourd'hui, usitées chez les Juifs d'Algérie, et je me borne à constater que bien des terres n'appartiennent plus aux Arabes. Ils campent toujours dessus, non plus comme propriétaires, non plus comme fermiers de la tribu, mais comme des serfs attachés à la glèbe, comme des fellahs, en un mot comme *khamès*. Nous n'avons pas apporté le bonheur aux indigènes, de ce chef, et nous avons immobilisé pour de longues années les terres dans des mains inhabiles, jusqu'à ce qu'une plus-value considérable décide les fils d'Israël à laisser ces champs aux paysans de France.

Nous nous trouvons donc devant d'immenses étendues ne répondant plus ni au but humanitaire, qui était de laisser de quoi vivre aux indigènes, ni au but colonial, qui est de livrer aux Français le plus grand nombre de concessions possible. Ces étendues s'augmentent sans cesse, les Arabes continuant à se défaire de leurs champs à vil prix, et les usuriers ne cessant de les acquérir comme gages de prêts dérisoires[2]. Et pendant ce temps, le colon reste immobile, les yeux fixés avec convoitise sur ces terrains déserts, où quelques pasteurs traînent leur misère, et l'émigrant de France demande en vain des concessions. — Voilà bien la question agraire.

Pour la résoudre, on avait fait en 1881 un projet d'expropriation de 299,689 hectares de terre indigène, mais le projet fut rejeté en 1883 par la Chambre des députés qui ne l'a pas trouvé assez équitable[3]. Il semble néanmoins qu'il est de notre devoir d'intervenir; seulement il paraît difficile de concevoir le mode d'intervention possible. Maintenant que le mal est fait, je crains qu'il ne soit pour l'Arabe sans remède : nous ne pouvons ni mettre chacun en tutelle pour l'empêcher de gaspiller son bien, ni

moins certain que les Norwégiens dussent trouver là le bonheur. La Dalécarlie à cette époque s'est refusée au partage des terres.

[1] Jules Ferry, *le Gouvernement de l'Algérie*, p. 60.

[2] Pour le passé, beaucoup d'Algériens voudraient réviser toutes ces ventes plus ou moins honnêtes et restituer ces biens aux propriétaires lésés. Je ne sais si cela est possible. Ces propriétés ont sans doute changé de mains. Ne vaudrait-il pas mieux exproprier au cours moyen actuel des terres les détenteurs de biens mal acquis (ce qui devrait être scrupuleusement établi) et en constituer une réserve pour le domaine de l'Etat?

[3] Wahl, *l'Algérie*, p. 438.

Digitized by Google

reprendre ce que nous avons donné pour en faire un nouveau bien communal. Ne pourrait-on pas, sans commettre de spoliation, faire tourner ce triste état de choses à l'avantage de la colonisation? Au lieu de rester sur le terrain législatif pour acquérir les terrains arabes, serait-il impossible de trouver un expédient financier, de créer, par exemple, une caisse spéciale de crédit, qui aurait le monopole du prêt[1] aux Arabes à un taux honnête, dirigerait ce courant irrésistible de vente, de manière à le rendre utile à la colonisation et ferait ainsi, par un travail lent et continu, passer en nos mains un domaine considérable, inépuisable réserve pour les concessions futures?

Du même coup, nous ralentirions la ruine du peuple vaincu, ruine qu'il n'est pas en notre pouvoir d'arrêter complètement, car c'est une loi générale que celui qui ne fait rien est obligé tôt ou tard par la force des choses de céder la place à celui qui travaille. L'homme d'Etat ne peut empêcher les effets inéluctables des grands bouleversements, mais il doit prévoir, pour empêcher les secousses politiques accompagnées de violence et d'injustice.

Les indigènes dont nous prétendions faire le bonheur sont donc réduits à la misère et sont devenus dangereux dans ce pays où les instincts naturels sont souvent la seule règle de conduite. Or il ne suffit pas de donner des terres aux colons, il faut encore que le travailleur paisible puisse les cultiver sans risquer d'être assassiné; la sécurité est le premier devoir d'un gouvernement envers les citoyens. Elle n'existe plus en Algérie devenue la proie du *banditisme*. Voilà la question sociale.

Nous allons voir comment, après avoir exaspéré l'indigène, nous nous sommes arrangés pour être impuissants à contenir la violence de ses passions en éveil.

La société arabe était patriarcale et aristocratique, la vie y était publique, les procédés du gouvernement simples, la justice immédiate, une sorte de familiarité digne et paternelle reliait les grands aux plus humbles et adoucissait la rudesse des mœurs primitives[2]. La base de cette société était la tribu où la personnalité de l'individu était presque nulle, elle disparaissait dans l'unité générale. Au lieu de laisser les Arabes qui ne formaient pas une nation, mais étaient divisés en tribus ennemies[3], vivre

[1] Il ne s'agit ici que du prêt sur hypothèque, la vente pure et simple devant toujours rester possible pour l'indigène.

[2] L'Arabe est faux, mais doux; son état primitif est seul cause de sa brutalité et de sa cruauté.

[3] Il en était de même au temps de Rome : « Il n'y avait pas, à proprement parler, de nation africaine... Les indigènes font l'effet à Pline d'un

Digitized by Google

à leur guise en peuple soumis et payant tribut sur un territoire annexé[1], au lieu de les laisser sous les ordres de leurs chefs, en somme peu puissants, susceptibles d'être gagnés et en tous cas responsables de la sécurité sur leur territoire, nous avons méprisé cette manière de faire qualifiée de surannée et nous avons voulu créer une société arabe basée sur l'individualité et lui appliquer notre système judiciaire. Pour commencer, nous avons désorganisé la tribu, désorganisation apparente, toute à notre désavantage, car à la moindre révolte, tout ce monde retrouverait ses anciens cadres à la voix de ses anciens chefs. « Comme au temps de la conquête, malgré l'établissement des douars-communes et des communes mixtes, l'unité sociale est la tribu[2]. » En nous chargeant ainsi du gouvernement de tout un peuple et de son organisation judiciaire, nous avons assumé un embarras inutile, tout en grevant notre budget d'une dépense considérable, cause principale du malaise financier de l'Algérie, et nous avons réussi à exaspérer cette masse indigène enlevée malgré elle à ses coutumes traditionnelles[3]. Nous avons donc fait aux Arabes, surtout à ceux du Tell[4], une situation anormale. Sorte de citoyens sans l'être, ils sont perdus dans le flot montant de l'émigration d'Europe, dépaysés dans un milieu qui n'est plus le leur, soumis à des lois qu'ils ne peuvent comprendre et dont l'application est pour eux la consommation de l'injustice. « Est-il, en effet, pour l'être faible une plus dure oppression que celle qu'il ne comprend pas[5]? »

Certainement, cette organisation patriarcale ne cadrait pas avec nos mœurs, mais avec le temps, la situation se serait sans doute modifiée sans secousses. Devant la civilisation grandissante, ces peuplades se seraient retirées dans le Sud, à moins qu'à l'instar des Berbères, au temps de Rome, quelques-uns n'aient préféré

ramassis de petites peuplades qui n'ont de commun que de se haïr. » (Gaston Boissier, *l'Afrique romaine*, p. 280 et 281.)

[1] Il faut lire *Huit jours en Kabylie*, de Cherveriat, pour se rendre compte de notre manie assimilatrice et dans quels détails nous nous perdons en voulant gouverner avec un mélange de leurs coutumes et de nos lois ces peuples.

[2] Wahl, *l'Algérie*, p. 192.

[3] Autrefois les Français étaient plus habiles; lorsque Louis XIV annexa l'Alsace, il lui conserva ses institutions, aussi cette province s'attacha-t-elle à la France de suite avant d'être identifiée avec elle. La transformation des coutumes et la fusion des peuples fut dès lors facile. C'était un mariage d'amour et non d'obligation.

[4] Les Arabes du Sud en territoire militaire sont administrés par leurs chefs et des officiers français, leur situation est plus en harmonie avec leur caractère et leurs mœurs traditionnelles.

[5] Jules Ferry, *le Gouvernement de l'Algérie*, p. 45.

Digitized by Google

s'assimiler notre civilisation[1]. Dans ce cas peu probable, nous aurions pu accorder la dignité de citoyen au petit nombre d'entre eux qui l'auraient méritée par leurs services et se seraient soumis à nos usages.

Quant à la justice des cadis, je conviens volontiers qu'elle était bien imparfaite, mais je me demande si la nôtre est beaucoup plus équitable. En tous cas, la leur atteignait le coupable[2] et maintenait une sorte d'ordre, tout en étant fort économique; la nôtre, au contraire, coûte fort cher et n'a servi qu'à organiser le *banditisme* partout où les colons ne sont pas en force. « Il faut bien le reconnaître, avoue Jules Ferry, le régime de l'assimilation législative s'effrite et craque de toutes parts..., et voici que de tous les coins du Tell algérien... s'élève une clameur universelle contre le fléau grandissant de l'*insécurité*. Le bétail et les récoltes sont chaque nuit au pillage; la piraterie agricole s'exerce avec impunité, perçant les murs des fermes, vidant les écuries, également redouté du cultivateur indigène et du colon, audacieux et toujours échappant à cette police judiciaire à la française, qui n'a ni les moyens d'information rapide, ni les procédés sommaires, ni les habitudes de commandement par lesquels on pénètre et on domine le monde arabe[3]. »

Si, près des côtes où la population européenne commence à être dense, où de grands centres imposent le respect de notre domination, le mal est moins grand, le danger de la situation moins sensible, dans l'intérieur, au contraire, on est frappé de la stagnation générale; il semble même que la civilisation recule. Sur le plateau, à Batna, par exemple, sentinelle avancée dans l'Aurès, la triste vérité devient saisissante. Ces plaines immenses, au terrain d'humus noir, couvertes d'artichauts sauvages qui attestent leur fécondité[4], avaient été plantées en partie en vigne; le sol avait été défoncé à la vapeur, des fermes françaises avaient été construites. Maintenant, l'herbe envahit les vignes abandonnées, et le Bédouin y garde ses troupeaux; la ferme française est habitée par des

[1] Les Romains avaient assimilé les Berbères plutôt que peuplé l'Afrique, mais cette assimilation était imparfaite, elle se bornait aux villes encore entourées de peuplades indomptées dès que l'on s'éloignait de la côte; cependant ils n'avaient pas eu l'obstacle de la religion de Mahomet.

[2] « M. Ernest Mercier établissait qu'une même action, qui engagée devant le juge de paix aurait attendu au moins trois mois en imposant un débours de 75 francs au demandeur, pouvait recevoir du Cadi une solution presque immédiate moyennant une dépense de 6 fr. 60. » (Wahl, *l'Algérie*, p. 304.)

[3] Jules Ferry, *le Gouvernement de l'Algérie*, p. 61 et 62.

[4] Le chardon ne pousse que dans les bonnes terres, à plus forte raison a production spontanée de l'artichaut prouve-t-il la qualité du terrain.

Digitized by Google

Arabes, qui viennent rendre cette terre à l'aridité, fidèle compagne de l'homme du désert. Et cette plaine qui a vu, dans l'antiquité, des villes de soixante mille âmes, comme Lambessa, et de trente mille habitants, comme Timegad, nourrit avec peine quelques pasteurs. Batna, destinée à un bel avenir, décline et ne vit que de sa garnison. Lorsque je parcourais ces solitudes, je me sentais envahi de tristesse, cette région me semblait maudite, vouée aux ruines et à la mélancolie du passé.

Nous avons, du reste, trouvé des difficultés presque insurmontables à l'application de notre système, par le seul fait que les Arabes ne parlaient pas notre langue et n'avaient qu'une individualité assez mal définie, ne possédant pas de nom précis. On a donc cherché à leur donner des noms, seulement ils ne les ont pas portés parce qu'ils n'avaient aucune signification pour eux ou parce que les Juifs qui avaient envahi les mairies leur attribuaient des désignations qui étaient de grossiers outrages. « La loi du 23 mars 1882, tendant à constituer l'état civil chez les indigènes, procédait d'une bonne pensée... Mais entreprendre de débaptiser et de rebaptiser trois millions d'indigènes est une œuvre singulièrement compliquée[1]. » Aussi son application n'a fait qu'augmenter le trouble. Si l'identité du coupable est difficile à établir, c'est bien autre chose quand il s'agit de prouver son crime. L'accusé arrive, escortés de faux témoins que l'on trouve facilement pour une somme modique[2], le serment n'ayant aucune valeur pour l'indigène; de plus, il menace les témoins à charge, qui deviennent muets par crainte des représailles[3]. « Il y a honte et danger, dit M. Cherveriat, à dénoncer aux roumis un compatriote qui, ainsi trahi, se vengera lui-même ou saura se faire venger par quelqu'un de sa famille. Le coupable arrêté, il y a autant de témoins dans un sens que dans l'autre, car un accusé a toujours pour lui les partisans de son *çof*[4]... Si l'accusé n'est pas défendu spontanément par ses amis, il se procure facilement des témoins à décharge moyennant finance... Très souvent, le coupable échappe, faute de preuves... Jamais, en face de soi, on ne trouve un individu isolé : c'est toujours un groupe, une collectivité... Cet état de choses doit faire conclure que peu de crimes sont individuels, et presque

[1] Jules Ferry, *le Gouvernement de l'Algérie*, p. 60.

[2] Deux francs cinquante, je crois, est un prix courant.

[3] L'instruction judiciaire arabe se faisait par délation. Dans les villes où la répression des crimes est indispensable, on a conservé une police indigène qui opère selon ses traditions.

[4] *Çof* est en Kabylie *un parti*. Les villages sont divisés en plusieurs partis ou « çof ».

Digitized by Google

tous sont collectifs[1]. » Le crime, restant impuni, devient audacieux. Etant à Constantine, un exemple de ce triste état de choses me fut donné. Un indigène, après avoir menacé un employé de chemin de fer dans les environs, le tua d'un coup de fusil au moment où le malheureux venait manœuvrer son disque. L'assassin, connu de tous, ne craignait rien et se promenait ouvertement, il savait que personne n'oserait témoigner. Il avait même menacé le successeur du pauvre employé. Ailleurs, je visitais une ferme où trois familles de fermiers successifs avaient été assassinées jusqu'à ce que la terre, abandonnée, redevînt un bien indigène. Le colon est souvent alors réduit à se faire justice lui-même, et les tribunaux sentant leur impuissance à réprimer les crimes des Arabes, renoncent à sévir contre la légitime défense des colons.

Le flagrant délit lui-même n'est pas facile à punir si sa faute n'entraîne pas la mort ou les travaux forcés : l'indigène regarde, en effet, la prison comme un abri, et quant aux amendes, il ne peut toujours les payer. Au reste, malgré son âpreté au gain, il est tellement habitué à être misérable, que payer, s'il le peut, ne l'émotionne pas autrement, il conserve la secrète espérance de se refaire par un autre mauvais coup.

L'application de notre code a donc fait de l'indigène un voisin souvent intolérable et parfois dangereux; mais elle n'a pas, d'autre part, constitué un avantage à ce dernier. Les Arabes ne trouvent pas, en effet, les mêmes garanties que nous dans notre système judiciaire; ils ne peuvent être jurés, ils ne sont donc jamais jugés par leurs pairs, mais par des Français ou des Juifs. Tout notre système repose sur quelque chose de faux, il ne fait acception ni du milieu ni du peuple auxquels il s'applique. Les bandits peuvent donc se donner carrière sous la protection de nos lois, tandis que la masse des honnêtes gens de ces peuples enfants et un peu processifs a été amenée à une prompte ruine. C'est donc avec plus de pitié que de colère que nous devons considérer ces déshérités, étant en partie coupables de leur dégradation actuelle.

Les choses en sont arrivées à ce point que colons et Arabes regrettent le temps de l'administration militaire[2]. Elle était cepen-

[1] Cherveriat, *la Kabylie*.

[2] « Aujourd'hui que ce régime a disparu depuis longtemps, il suscite des admirations posthumes et même des regrets. » (Wahl, *l'Algérie*, p. 289.) Même dans les milieux du gouvernement civil on reconnait que l'ordre et la sécurité étaient plus grands au temps de l'occupation militaire. Le seul reproche que l'on pouvait faire à cette administration c'est de n'avoir pas été assez favorable à la colonisation, tant à cause de la qualité des premiers colons, qu'en raison du préjugé de nos inaptitudes coloniales. L'armée regardait l'Algérie au point de vue du métier comme un champ

Digitized by Google

dant sévère, rendait le chef de la tribu responsable sur sa fortune et sur ses biens et même sa liberté pour les moindres délits commis sur son territoire. Mais alors la sécurité était absolue pour le Français, et les Arabes profitaient des avantages que procure la tranquillité générale. Combien nous aurions été plus sages d'imiter notre illustre devancière, dont l'esprit pratique savait tempérer la rudesse. « Ce n'était pas, en effet, la politique de Rome, nous dit Gaston Boissier, d'imposer aux nations vaincues une certaine façon de s'administrer, elle leur laissait volontiers l'ancienne quand elle n'y voyait pas de périls[1]. »

Le motif qui nous a fait agir était incontestablement louable, puisque nous n'obéissions qu'à des considérations humanitaires, mais il faut avouer que le résultat n'a pas répondu à notre attente. Nous avons ruiné l'indigène et abaissé son état moral, qui laissait déjà beaucoup à désirer; nous en avons fait, en beaucoup d'endroits, un ennemi dangereux du colon. Tout le monde convient que nous avons fait fausse route, mais comment y remédier? Est-il possible, est-il sage de reconstituer une personnalité à la tribu de façon à pouvoir rendre elle et son chef responsables de chacun de ses membres sans commettre d'injustice? Ne serait-ce pas vivifier un peuple destiné à se retirer devant nous?

N'avons-nous pas plutôt une organisation qui a donné de très bons résultats et dont on pourrait étendre le champ d'action? Je veux parler de l'administrateur, personnage important qui cumule une foule d'attributions administratives, judiciaires et politiques, véritable chef de bureau arabe civil. Cette organisation, il est vrai, a été très attaquée par les économistes et les humanitaires de la métropole, effrayés de tant de puissance dans la main d'un seul individu. Elle est cependant la meilleure des innovations faites en Algérie, elle est la seule en harmonie avec les besoins locaux et les mœurs indigènes. Ce n'est pas, d'ailleurs, en restreignant l'autorité de ceux qui commandent que l'on obtient une plus juste direction, mais en conférant les hautes situations à ceux qui en sont dignes. L'extension du pouvoir judiciaire de ce fonctionnaire, aidé par des adjoints français et indigènes pouvant connaître de tous les délits, ne serait-elle pas la solution du problème? Je n'oserais trancher pareille question. Par contre, il est de toute évidence que ces peuples ne peuvent se passer d'une organisation spéciale, appro-

de manœuvres et les Arabes chevaleresques à leur manière comme des frères d'armes. De là le régime civil a été établi un peu prématurément. Il semble qu'il aurait mieux valu modifier le régime militaire et surtout choisir des officiers appropriés à ce service, à tempérament d'administrateur. Le général Gallieni en est un exemple.

[1] *L'Afrique romaine*, de Gaston Boissier, p. 195.

Digitized by Google

priée à leur état social, où les institutions doivent être simples et la justice sommaire. Et avant de songer à leur appliquer les lois des peuples civilisés, il faudrait relever un peu leur moralité en laissant une plus grande liberté d'action à ceux qui peuvent leur donner l'exemple des vertus chrétiennes qui sont les seules bases de la civilisation dont nous sommes si fiers.

On ne peut traiter la question indigène en Algérie sans parler de la question juive qui n'est que son corollaire.

Cette question est délicate à traiter parce qu'elle a pris dans les esprits surchauffés une importance qui ne lui appartient pas en réalité. En effet, autant la question indigène proprement dite est ardue parce qu'elle se pose d'elle-même par le seul fait de la coexistence de deux peuples de civilisation différente, autant la question juive qui n'existe que par notre volonté serait simple, si elle n'était qu'algérienne. Elle est dénaturée et compliquée par l'intervention des Juifs d'Europe qui mettent leur point d'honneur à maintenir leurs coreligionnaires dans une situation privilégiée et sont malheureusement fort puissants dans les conseils de notre gouvernement. Elle a été posée artificiellement avec le décret Crémieux et nous maintenons son existence par préjugé sans qu'aucun fait naturel ne vienne la légitimer. L'Afrique et l'Europe n'ont sur ce point aucune ressemblance. L'Israélite d'Algérie ne fait pas partie de la population européenne, c'est un indigène qui ne se distingue des autres que par le plus grand nombre de ses défauts et sa plus grande haine du Français. Nous avons donc couru au-devant d'une difficulté qui ne se présentait pas d'elle-même. Notre mobile n'est pas facile à concevoir. Par quelle aberration avons-nous donné le nom de Français et le titre de citoyens à une catégorie de barbares ne parlant même pas notre langue et n'ayant aucun rapport de race ou de religion avec nous? Peut-être avons-nous obéi aux secrètes et tenaces intrigues des Israélites d'Europe qui voudraient que la loi de Moïse donnât partout le droit de cité à ses adeptes. Et nous trouvons la preuve de cette assertion dans cette anecdote que nous narre M. Laferrière : il voulut savoir quels étaient les griefs des Juifs? Il questionna les préfets qui ne purent répondre, puis les consistoires et les rabbins qui lui firent une réponse identique, voici celle du rabbin : « J'ai l'honneur de vous informer que j'ai signalé en temps opportun à mes chefs directs (le consistoire de Paris) tous les actes d'injustice et d'illégalité, dont mes coreligionnaires ont eu à se plaindre en Algérie[1]. » Après cette citation le gouverneur laissait échapper ce cri du cœur : « Voilà bien l'Etat dans l'Etat. »

[1] Discours de M. Laferrière, 20 mai 1899.

Digitized by Google

Peut-être aussi avons-nous cédé à ce penchant qui nous porte à réglementer tous les détails de l'existence des peuples même aux dépens de nos intérêts. Puis, agissant ainsi, nous avons été entraînés de proche en proche jusqu'à donner la naturalisation en masse aux Israélites, avantage que nous ne concéderions pas, sans doute, à des collectivités d'indigènes qui se convertiraient au catholicisme, notre religion nationale. « En l'espèce, avoue M. Wahl, cette mesure s'appliquait à une population qui n'avait encore adopté ni nos mœurs, ni les idées, ni même la langue française[1]. » Dans une seule élection de la ville d'Oran, il y avait 320 bulletins, écrits en hébreu, déposés dans l'urne. « Le décret a donc pu, en son temps, être qualifié de prématuré[2]. » Sans revenir sur les vraies raisons et les mauvais prétextes qui nous ont fait commettre cette faute capitale, il est incontestable que le retrait du décret Crémieux s'impose, quelque regrettable que soit un retour en arrière. Cependant, si les partisans des Juifs ne défendent plus la promulgation du décret, ils contestent la possibilité de l'abroger. « Si on abrogeait le décret de Tours, dit encore M. Wahl, quelle serait la situation légale des Israélites? Les replacerait-on après les avoir régis par les lois françaises sous le régime du statut personnel; rétablirait-on pour eux les juridictions spéciales abolies depuis 1841?... Se bornerait-on à leur enlever les droits politiques en laissant subsister les effets civils de la naturalisation, en créant comme une catégorie de parias, qui n'auraient que des devoirs et point de droits[3]? » Voilà les seuls arguments de ce plaidoyer qui est fort instructif. Il me semble que le Juif ne serait pas plus à plaindre que l'indigène arabe ou kabyle, qui est soumis aussi à nos lois et n'a pas pour cela les droits du citoyen. L'étranger lui-même, établi dans notre colonie, n'a ni statut personnel, ni juridiction spéciale. Les objections tirées de l'impossibilité de déterminer la situation politique et civile des Israélites ne peuvent donc être sérieusement soutenues. Il n'y a aucune raison valable pour que tous les indigènes ne soient pas soumis au même régime, quelle que soit leur race ou la caste à laquelle ils appartiennent. Il ne doit y avoir qu'un privilégié en Algérie, c'est le Français qui a acquis ce sol avec son or et son sang. La meilleure preuve de la vérité de ce que j'avance est l'unanimité de presque tous ceux qui ont été en Algérie, quand ils n'émettent pas une opinion officielle. « Parmi les Algériens, les uns tolèrent les Juifs, les autres les haïssent

[1] Wahl, *l'Algérie*, p. 215.
[2] *Ibid.*, p. 222.
[3] *Ibid.*

Digitized by Google

jusqu'à la violence et les autres ne les aiment pas[1]. » Pour terminer, je crois que je ne puis mieux faire que de laisser conclure M. Laferrière que l'on n'accusera pas d'idées préconçues et qui a été très catégorique malgré la réserve qui convenait à sa situation et dont il n'a pas cru devoir se départir : « Aujourd'hui, dit-il, il est reconnu par tous que la naturalisation en bloc des Israélites indigènes mal préparés à cette faveur est une lourde faute de nos aînés qui retombe lourdement sur nous[2]. » Puis, poussé dans ses derniers retranchements par M. Viviani, le gouverneur laisse tomber du haut de la tribune cet arrêt : « Il n'y a donc rien dans les origines de ce décret (décret Crémieux) qui le mette à l'abri de toute réforme, il n'y a rien dans ses effets qui puisse rendre souhaitable son maintien intégral; et si on peut, en le révisant, retirer aux discussions publiques un de leurs éléments les plus dangereux et les plus durables, il est de bonne politique de le faire[3]. » Les Israélites algériens qui éprouvent plus d'ennuis que d'avantages à leur naturalisation ne désirent que l'abrogation du fameux décret, sauf quelques habiles qui croient y voir un avenir pour leur race et les consistoires de Paris qui s'en servent comme élément de leur politique générale.

Sur 30,000 Juifs, malgré l'effort des consistoires, 1,200 seulement ont demandé la naturalisation[4]. Personne ne s'opposerait du reste à la naturalisation individuelle de quelques personnalités qui pourraient l'avoir méritée. Si on tarde à accomplir cet acte nécessaire, nous nous verrons obligés de gouverner contre nos colons, et nous devrons perpétuellement les contenir par la force.

VIII

Voilà ce que les Algériens nous crient de par delà la Méditerranée, mais nous fermons l'oreille, préférant ignorer que résoudre.

Comment se fait-il que nous laissions une telle colonie en souffrance? Les raisons que l'on peut alléguer sont diverses : les unes tiennent à l'ignorance générale où l'on est en France du problème algérien; les autres aux fausses idées humanitaires qui nous empêchent de voir la question arabe sous son vrai jour; d'autres encore aux arrière-pensées qui s'opposent à ce que la question juive soit ramenée à ses véritables proportions; ajoutez à cela les difficultés inévitables à la liquidation d'une administration compliquée et à l'étude d'un nouvel état de choses; enfin n'oubliez pas l'indiffé-

[1] Discours de M. Laferrière, 26 mai 1899.
[2] *Ibid.*
[3] Laferrière, réponse à M. Viviani, samedi 10 juin 1899. *Officiel.*
[4] Discours de M. Morinaud, 19 mai 1899. *Officiel.*

Digitized by Google

rence des politiciens pour tout ce qui ne fait pas partie des intrigues parlementaires. C'est là que nous rencontrons le dernier, et peut-être le plus grave des obstacles opposés à la prospérité de l'Algérie.

La politique, la politique étroite absorbe les forces vives de la métropole et l'empêche de s'occuper avec sang-froid de ses destinées et de celles de ses colonies. Mais ce mal s'est étendu à ces colonies elles-mêmes, et ce n'est pas le moindre mal de l'Algérie, c'est même une des causes principales qui entravent son essor. Toute la vie est absorbée par les questions de rivalité, chacun a perdu de vue la lutte contre la nature et les tribus barbares pour ne songer qu'à perdre son adversaire, l'ambition des grandes choses a cédé le pas à une basse avidité des places qui devenaient lucratives encore plus par les tripotages qu'elles permettent que par les honoraires qu'elles comportent. Les opinions dérivent directement des intérêts et doivent donc être productives : toutes les forces du pouvoir sont au service de certaines coteries. Est-il besoin de rappeler l'histoire des phosphates de Constantine, les scandales financiers s'alliant aux scandales politiques? N'a-t-on même pas prétendu que la Banque d'Algérie a été contrainte à se plier à certains calculs et à s'engager pour des sommes considérables? Le colon est souvent regardé comme l'ennemi de l'administration parce qu'il ose parfois élever la voix et violer le fameux principe *pas d'affaires*. La politique est même plus odieuse en Afrique que dans la métropole, elle envahit tout et se donne carrière, se sentant moins exposée à la critique de l'opinion publique.

Frappés de ces faits, quelques hommes d'État ont pensé que l'Algérie avait été amenée trop tôt à la vie politique et qu'il n'y avait qu'une solution, c'était de lui enlever sa représentation, du même coup on l'aurait bâillonnée et on n'aurait plus entendu ses plaintes ni ses revendications. Il est incontestable que l'activité de notre race a été détournée de son but et qu'elle est paralysée par les intrigues. Les colons avaient certainement le droit de s'occuper de leurs destinées et d'éclairer le gouverneur et notre parlement sur les intérêts de l'Algérie qu'ils connaissaient mieux que personne; mais, en principe, là devait s'arrêter la représentation utile. Nous avons voulu aller au delà, serait-il prudent de revenir en arrière? Pour le faire d'une façon efficace, il ne suffirait pas d'enlever les droits politiques à nos nationaux, il faudrait un remaniement complet que, justement, on n'ose même pas envisager, de notre organisation coloniale dans les personnes et les choses, sans quoi le remède serait bien pire que le mal. Et puis, maintenant que nous avons excité l'agitation politique, créé des partis avec leurs intérêts divers, allumé des haines, serait-il juste, serait-il habile

Digitized by Google

de supprimer la députation algérienne au moment où elle vient d'arracher nos provinces à l'exploitation de certaines coteries, ne serait-il pas dangereux de faire taire la seule voix qui nous crie les justes revendications de la population française? Ne serait-ce pas livrer pieds et poings liés nos nationaux à la vengeance des Juifs irrités, qui ont sur le pouvoir une influence prépondérante incontestable? Si les colons perdaient cette soupape de sûreté ouverte à leurs ressentiments, il ne leur resterait plus d'autres moyens de se défendre que la révolte! C'est alors qu'il ne serait peut-être pas impossible de voir naître une opinion séparatiste.

Après cet exposé nous pouvons conclure, ce me semble, que les causes qui entravent notre conquête progressive et pacifique du sol algérien ne sont pas essentielles à la race française, ni inhérentes à la nature de l'Afrique. Ces difficultés peuvent donc être atténuées et doivent l'être, si nous voulons tirer tout le parti possible du legs magnifique de la Restauration expirante.

IX

La Tunisie est la sœur de l'Algérie, elle peut, comme elle, donner asile à une nombreuse population française, elle est apte à se diviser en petites propriétés, pourvu que l'on s'adonne à une culture familiale, variée et complète, en laissant une large part à la culture fruitière. Elle diffère cependant de son aînée par le genre de domination que nous avons établi et par le caractère des habitants. Nous ne l'avons pas annexée, nous lui avons imposé un protectorat, nous n'avons pas donné de concessions aux petits cultivateurs, nous avons vendu des terres aux grands propriétaires. D'autre part, nous avons trouvé au lieu de tribus nomades et guerrières de l'Algérie, une population plus molle et en partie sédentaire. La petite propriété n'ayant pas de secours officiel, n'a pu s'installer[1]. Elle n'a pas été tentée non plus par un pays qui n'est pas encore officiellement la France. La grande colonisation a commencé seule apportant ses capitaux, attirée par le protectorat qui semblait lui promettre l'exemption des tracasseries de l'administration française. La Tunisie n'a donc pas eu les commencements douloureux de l'Algérie, elle n'a pas eu le martyrologe des humbles travailleurs s'usant dans une lutte au-dessus de leurs forces, elle a été, pour commencer, plus prospère.

Ce début si brillant nous a peut-être fait illusion, il nous a peut-

[1] Pourquoi ne pas céder les terres domaniales dans toute la Tunisie à l'instar des terres sialines pour un prix modique en subordonnant la concession à certaines conditions comme de plantations selon un mode convenu, pins, amandiers, figuiers dans les mauvaises terres, ailleurs oliviers, caroubiers, etc.

Digitized by Google

être empêchés de prévoir les difficultés qui peuvent survenir. Si nous ne voulons pas rester stationnaire, il faut dès maintenant attirer le Français appartenant aux classes populaires. Lui seul, comme je l'ai remarqué plus haut peut donner l'élasticité nécessaire au marché des terres, lui seul s'attachera au sol et rendra la Tunisie réellement française. Si nous nous contentons de posséder ces contrées sans les peupler, nous serons submergés au milieu d'une population étrangère et hostile, nous n'y formerons qu'une aristocratie pouvant être chassée au premier vent de tempête, qu'il souffle du désert ou de la côte italienne si proche.

Les grands propriétaires n'ont pas jusqu'ici semblé comprendre l'urgence de se conformer à cette grande loi sociale. Ils ont été au plus pressé par une économie mal entendue et ils ont attiré sur leurs terres des cultivateurs siciliens, chassés de leur pays par la misère. Le Sicilien offre, en effet, certains avantages; demi-sauvage, il accepte des conditions qui seraient extraordinairement dures pour un Français; il n'a aucun besoin. Sobre comme l'Arabe, il vit aussi sous une hutte de branchages. Enfin, le colon sicilien se trouve sous la main. Les compagnies de colonisation italiennes fonctionnent à merveille ici sans rencontrer de notre part ni entrave ni concurrence. Elles transportent des paysans italiens, les placent comme fermiers et même achètent avec des fonds de société de vastes domaines pour installer ceux de leurs émigrants qu'elles n'ont pu établir chez les propriétaires français. « Deux puissantes sociétés italiennes entre autres, subventionnées par le gouvernement de Rome, viennent de se former l'une à Trapanie l'autre à Marsala, pour implanter sur le sol tunisien des colons de Sicile; elles ont acheté 3,000 hectares en 1899 et déjà de vrais villages siciliens sont en voie de formation. Ce mouvement est encouragé par de grands propriétaires français. Un seul d'entre eux a établi plus de 35 familles siciliennes[1]. » Les Français, frappés par les facilités économiques, ne voient pas la politique à longue portée qui travaille ainsi dans l'ombre. Dès 1890 cependant M. Planchut dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, avait dénoncé le péril. « La haute société italienne, dit-il, très patriote, composée d'industriels, de viticulteurs, d'avocats, de banquiers juifs originaires de Livourne et de négociants très honorables se tient vis-à-vis de nous dans une réserve jalouse... ; pour perpétuer l'influence que Rome prétend entretenir à notre détriment en Tunisie, Rome dépense annuellement plus d'un million de francs en subventions. Subventionnée est la compagnie italienne de navigation Florio-Rubattino; subventionné le chemin de fer de la Gou-

[1] Jules Saurin.

Digitized by Google

lette à Tunis (maintenant racheté fort cher, mais encore administré par les Italiens pour un certain laps de temps); de même pour une dizaine d'écoles ouvertes dans la capitale, à la Goulette, à Sousse, à Sfax; subventionnés le collège italien, l'infirmerie italienne, la Chambre de commerce italienne et un organe italien l'*Unione*, etc [1]... »

Les Italiens ne sont, du reste, pas les seuls à nous envahir; les Juifs ont aussi une forte organisation qui revêt un caractère, je dirai presque national. A Djedeïda, ils ont fondé une ferme-école juive où on exerce les jeunes Israélites aux travaux des champs. De là sortiront un jour des fermiers ou régisseurs qui sauront devenir à leur tour propriétaires du sol. Cependant, de ce côté, n'est pas le véritable danger, car ces jeunes Hébreux, guidés par l'atavisme, retourneront probablement bientôt à la ville se livrer à l'usure. C'est dans la ville même que le travail se fait avec le plus d'ardeur. Il y a des écoles spéciales pour les Israélites qui contiennent 1,200 élèves, qui sont nourris et habillés gratuitement et reçoivent gratis les fournitures scolaires. On y prépare à tous les examens, on y apprend le français, l'arabe, l'*hébreu* et l'*Histoire de la Tunisie;* on adjoint à ces écoles une école d'apprentissage où on donne un secours à titre d'encouragement aux élèves, on les place ensuite dans tous les métiers. De là sortent des ouvriers forgerons, selliers, relieurs, peintres, etc., et des hommes dans les professions libérales, avocats, médecins, ingénieurs; ils sont tous réunis en une association sous le titre de : *Société des anciens élèves de l'Alliance israélite* [2]. Déjà de grands magasins sont érigés par les Juifs à l'instar de nos grands magasins de nouveautés. Et tandis que les Italiens accaparent les terres, les Israélites auront le monopole du commerce et de l'industrie. Bientôt il n'y aura plus de place pour nos nationaux, et non seulement Israël aura l'argent, mais il aura aussi la direction du peuple tunisien. N'oublions pas, en effet, que l'homme primitif se ruine au contact de l'homme civilisé par une sorte de loi universelle. L'indigène, au moins pour un temps, formera en Afrique une sorte de prolétariat qui cherchera à substituer au revenu d'une terre qu'il n'aura plus l'emploi de ses bras, ce grand capital du pauvre. L'indigène ira donc travailler dans les usines du Juif ou dans les fermes de l'Italien.

Avons-nous cherché à nous opposer à ce travail de dépossession par le fait de notre conquête? Bien au contraire, par un décret

[1] *Revue des Deux Mondes*, 10 octobre 1890.

[2] Indicateur tunisien, 1899. — Direction générale de l'enseignement, p. 182. Ecoles de l'Alliance israélite. — N'est-ce pas la colonisation officielle italienne et juive?

Digitized by Google

du 15 mars 1899 nous permettons à tout étranger d'être naturalisé après trois ans de résidence, et par un autre décret du 3 décembre 1898, nous réorganisons la société israélite, à laquelle nous ferons certainement une position privilégiée; de sorte qu'avant peu cette nation deviendra inquiétante et aura une situation commerciale qui la rendra maîtresse du marché de Tunis.

Il aurait été plus urgent d'attirer les industries françaises. La Tunisie n'a pas de minoterie ce qui, entre parenthèse, pourrait, en cas de guerre, devenir un inconvénient majeur [1]; elle ne possède aucune usine d'acide sulfurique pour le traitement des phosphates, car le sol tunisien manque d'acide phosphorique et après avoir produit le précieux minerai qui peut l'enrichir, elle sera tributaire de l'étranger pour l'employer. Bientôt les chemins de fer permettront l'exploitation de l'alfa, la laisserons-nous aussi emporter en Angleterre?

Si le gouvernement français n'a pas cru devoir encore intervenir pour activer par son impulsion l'œuvre colonisatrice, une initiative privée a donné l'exemple au point de vue agricole et montré la vraie voie où il fallait s'engager. Ses débuts sont modestes, car elle repose sur l'énergie d'un seul homme. M. Jules Saurin, ancien professeur au lycée de Tunis, est le promoteur d'un mouvement qui sera fécond si l'exemple est suivi, si l'initiative est soutenue. Frappé des résultats obtenus par les sociétés italiennes, M. Saurin a commencé seul dans ses propriétés personnelles, avec des paysans amenés de France, des essais de culture par métayage. Puis, ces tentatives ayant réussi, il a formé une société par actions qui acquiert des terres et les exploite de la même façon. Je ne crois pas que l'on puisse trouver un moyen meilleur d'établir le Français du peuple dans la colonie, un moyen qui confond les efforts des classes différentes dans la même œuvre nationale, ni qui offre plus de sécurité au petit cultivateur pour tenter une entreprise trop lourde pour ses propres forces. En marchant dans cette voie, nous arriverons certainement au fermage français et à la petite propriété française.

Seulement, nous n'avons pas profité de l'expérience que nous aurions dû acquérir en Algérie, et si la colonisation continue à marcher, les territoires domaniaux n'auront pas l'étendue que comporte son développement. Jusqu'ici cet inconvénient ne s'est pas fait sentir, le grand propriétaire achète souvent directement aux Arabes et préfère parfois ce mode d'acquisition. Or nous avons vu que les grosses fortunes ont principalement fourni des acquéreurs

[1] On se demande même si le blé n'arriverait pas à manquer si une guerre survenait et se prolongeait pendant une année sèche? Autrefois l'Arabe conservait son blé dans des silos, maintenant la facilité des communications fait qu'il vend tout son blé aussitôt la récolte terminée.

Digitized by Google

en Tunisie. Mais le grand propriétaire ne peut répondre à tous les besoins du développement colonial et un jour viendra où nous regretterons notre imprévoyance. Ce regret sera alors d'autant plus cuisant que nous pouvons aujourd'hui constituer un bien d'Etat immense sans recourir à la force. La Tunisie étant encore soi-disant État musulman, a conservé ses biens *abous* qui sont considérables. Ce sont les propriétés du clergé et des confréries musulmanes assez mal administrées et ne donnant qu'un revenu disproportionné avec le capital. Les colons réclament avec raison l'absorption de ces territoires par le domaine, leur revenu étant remplacé par une rente sur l'Etat, calculée d'après les rendements actuels.

Pour qu'une population française assez dense puisse prospérer rapidement en Tunisie, il serait utile de doter le pays de moyens de communications plus faciles et de modifier un peu sa nature par des travaux hydrauliques et des reboisements.

La possibilité d'exécuter des travaux hydrauliques importants a été parfois contestée, ceux surtout regardant l'utilisation des eaux de la Medjerda. Cette rivière est, dit-on, trop fougueuse pour servir à l'irrigation, les barrages seraient emportés, des inondations impossibles à prévoir surviendraient, la rivière changerait son cours en se précipitant par les saignées et en se creusant un nouveau lit à travers les récoltes.

Je crois cependant qu'il serait possible d'avoir des bassins-réservoirs et des canaux de dérivation avec des écluses qui rendraient maîtres de l'eau. On peut à peine concevoir le point de fertilité qu'atteindrait la grande vallée de la Medjerda, si on arrivait à capter l'eau et à irriguer toute cette plaine à peine ondulée.

Quelle que soit l'utilité de ces travaux, l'œuvre la plus importante est de modifier le climat sec de l'été, par des reboisements, et de propager un genre de culture qui puisse braver la sécheresse, c'est-à-dire la culture fruitière.

Je ne veux pas refaire la théorie du reboisement, déjà faite plus haut pour l'Algérie, je ferai seulement remarquer que le vent qui prédomine en Tunisie est le vent d'est qui devrait apporter une humidité bienfaisante. Il a parcouru, en effet, la Méditerranée depuis la côte d'Asie, arrive souvent chargé de nuages et donne à la Tunisie l'aspect doux et vaporeux qui contraste avec les couleurs éclatantes de l'Algérie. Si le pays était couvert, si quelque obstacle était opposé à la course folle des courants d'air, si quelque fraîcheur était conservée au sol, peut-être que ces nuées qui vont s'amonceler sur les pics d'Algérie ou s'évaporer dans le sud se déverseraient-elles un peu sur la terre altérée de la régence. Le désert n'est pas partout naturel, c'est en beaucoup d'endroits

Digitized by Google

un désert artificiel obtenu par les soins constants des Arabes.

Quant à la culture fruitière, elle sera réellement la richesse de ce pays, comme elle le fut dans l'antiquité, ainsi que l'attestent les souches d'oliviers que l'on retrouve partout dans le sol. Cette culture acquerra rapidement un développement considérable le jour où les lois fiscales lui laisseront quelques bénéfices.

Je trouve même qu'outre la raison économique de rechercher ce résultat, nous avons une double raison sociale. Nos colons s'acclimateront facilement le jour où ils auront ce genre de culture à revenu fixe pour compenser ce qu'a d'aléatoire la récolte des céréales et qui peut donner le bien-être presque sans travail sur une propriété assez petite. D'autre part, l'indigène de Tunisie, qui n'est pas belliqueux, s'attacherait davantage à la terre s'il était dans l'aisance; et si sa richesse n'était pas d'une nature éphémère comme une récolte médiocre obtenue sans peine, il craindrait autant que nous tout bouleversement politique qui pourrait en un jour détruire l'ouvrage de vingt ans[1]. L'indigène de la régence ne nous a pas en effet opposé les mêmes difficultés que son congénère algérien; généralement plus doux, il est un peu cultivateur, presque toujours sédentaire, et habite souvent des villes et des villages. Nous avons donc une action plus grande sur lui, il ne reculera pas devant la civilisation, et s'il ne s'assimile pas réellement, il pourra au moins être tout doucement englobé dans une population européenne. Comme nous avions respecté le trône du bey, les Tunisiens ne nous étaient pas hostiles, et si nous nous contentions de vivre à côté d'eux en nous bornant à les soumettre et à régler nos relations avec eux, comme il semblerait logique en pays de protectorat, sans trop nous immiscer dans leurs affaires particulières, notre sécurité serait complète, nos dépenses nulles, et ces pauvres gens nous auraient supportés volontiers, presque aimés. Malheureusement nos préjugés s'attachent à nous comme la tunique de Nessus, et si nous conservons les inconvénients du protectorat, nous nous laissons insensiblement aller à en perdre les avantages. Déjà nous avons presque unifiés ces peuples divers dominés par les Turcs, et nous avons, pour ainsi dire, créé une nation tunisienne qui n'existait pas. Déjà nous commençons à les initier trop vite à une civilisation que leur état moral ne comporte pas, nous tendons à substituer des tribunaux français[2] à la justice indigène, mesure qui grèvera,

[1] C'est en menaçant les Kabyles de couper leurs oliviers que l'on obtient leur soumission.

[2] Les tribunaux français étaient nécessaires pour les Français et les étrangers, qui ne pouvaient continuer à relever de leurs consuls, selon les anciennes capitulations, et aussi pour la haute justice qu'il était essentiel

Digitized by Google

comme en Algérie, lourdement le budget, nous ne comptons plus avec les collectivités et regardons la responsabilité comme purement individuelle, en un mot nous retombons dans nos vieilles habitudes d'Algérie. Les résultats ne sont pas encore aussi apparents, néanmoins ils ne peuvent manquer de frapper un œil attentif.

Puisque nous trouvons de notre devoir de régénérer ces peuples, notre humanité ne peut-elle trouver mieux que de changer une organisation en harmonie avec leur caractère et leurs traditions? Ne pourrions-nous pas, par exemple, nous attacher à améliorer la situation des Khamès? En Algérie, ce sont des Fellahs parfois dépossédés et vivant en fermiers sur leurs anciennes propriétés; en Tunisie, avec le régime oriental encore officiel, ils deviennent souvent, quand ils sont endettés, la propriété du créancier qui les emploie, les loue, en trafique, comme cela avait lieu pour les esclaves pour dettes de l'antiquité. On peut acquérir des Khamès en payant ce qu'ils doivent à leur propriétaire et les faire travailler où l'on veut.

Comme l'Arabe est paresseux et résigné, comme ces misérables, qui n'espèrent aucun gain, sont découragés, ce n'est que par les mauvais traitements et le jeûne que l'on en obtient quelque chose. Notre domination a sans contredit amélioré l'état général dans la régence et préparé la voie à la vraie civilisation; mais nous ne faisons pas tout le bien que nous pourrions faire parce que nous oublions qu'il ne faut donner à chaque peuple que le degré de civilisation qu'il comporte et que ce n'est pas en changeant ses coutumes que l'on améliore son état, mais en lui donnant des chefs intègres.

Sans nous en douter, nous rentrons dans la vieille ornière qui tient lieu pour nous de tradition administrative. Chez nous, en effet, c'est rarement l'administrateur qui a la principale influence, l'opinion lui préfère de beaucoup le rhéteur et le philosophe. Aussi, au lieu d'étudier sur place le système propre à faciliter notre installation définitive dans un pays, nous arrivons avec une organisation toute faite, qui découle de principes absolus d'un ordre purement métaphysique.

Si les indigènes ne tirent pas grand avantage des améliorations successives que nous leur apportons, la colonisation française ne laisse pas d'en être considérablement entravée. L'administration augmente son personnel de fonctionnaires, chers d'entretien et ennemis nés du colon, qui donne forcément quelque embarras. Les

d'enlever au bey; mais, en dehors de cela, il serait onéreux et peut-être néfaste de substituer notre législation à celle des indigènes, comme le veut une certaine tendance qui se dessine en ce moment.

Digitized by Google

impôts deviennent plus lourds [1]. Les Français qui, jusqu'en 1888, avaient une situation privilégiée, sont insensiblement abaissés au niveau de l'indigène. L'un et l'autre sont égaux en justice [2], l'un et l'autre feront des corvées sur les routes [3]. Et on se demande si, avec cette façon de comprendre le protectorat, ce sont les Arabes qui sont indirectement nos sujets ou si ce sont les Français qui sont réellement les sujets du bey. Les Tunisiens, esprits simplistes, ne cherchent pas loin la raison idéale de cette manière d'agir, ils en concluent seulement que ceux qu'ils avaient regardés comme des conquérants redoutables sont des maîtres éphémères qui se font petits parce qu'ils sont faibles. Les étrangers ne se font pas faute de le leur dire, et, de tous côtés, les humbles barbares relèvent la tête et deviennent arrogants [4]. Si nous avions une guerre étrangère, tous ces hommes, qui ont repris espérance et que nous avons réunis en un faisceau mahométan tunisien, pourraient nous donner les plus grands embarras.

Si une pareille éventualité se présentait, avons-nous pris toutes nos mesures pour nous maintenir en Tunisie? Cela ne semble nullement certain. Et cependant Bizerte, l'une des plus belles places

[1] « A partir du 1er janvier 1896 et bien que la situation financière de la régence n'eût pas cessé d'être bonne, de nouvelles taxes furent établies... en l'espace de quatre ans les dépenses de la Tunisie ont augmenté de 2,300,000 francs, c'est-à-dire d'un dixième du budget total, d'un septième des ressources disponibles, déduction faite des arrérages de la dette et de la dotation beylicale. » (Discours de M. de Carnière, président de la Chambre d'agriculture, au ministère des travaux publics, à l'inauguration de la statue de Jules Ferry.)

[2] En principe la justice doit être égale pour tous, mais en Orient l'égalité n'a pas cours entre supérieurs et inférieurs. De plus, il est impossible que le Français ait la même posture devant les tribunaux qu'un malandrin menteur, escorté de faux témoins. Quand une minorité veut gouverner un peuple primitif, chacun de ses membres doit être bien au-dessus de la masse. Néanmoins la situation privilégiée du Français devant le tribunal n'empêche pas la justice d'être égale quant au genre de délit poursuivi, ni à la gravité de la peine.

[3] « A partir du 1er janvier 1896 on établit la taxe ou prestation sur les routes, impôt humiliant en Tunisie où il se confond avec la corvée. » (Discours de M. de Carnière.) A la page 138 de l'indicateur tunisien de 1899, on conteste cette affirmation en disant que la situation est différente entre l'indigène et l'Européen : le premier doit la corvée personnelle, sauf le droit de se racheter, et l'Européen doit une contribution en argent, dite taxe de route, à moins qu'il ne préfère s'acquitter en nature! La distinction est peut-être trop subtile.

[4] « En ce qui concerne la sécurité, le mal s'aggrave de jour en jour. L'état d'esprit des indigènes s'est modifié d'une façon inquiétante. A de fréquentes reprises, des soldats et même des officiers français ont été insultés... Faut-il donc s'étonner que les attentats contre les personnes et contre les propriétés se soient multipliés. » (Discours de M. de Carnière.)

Digitized by Google

du monde, est en notre pouvoir. Bizerte n'est qu'une petite ville sans importance, mais elle commande le goulet du lac qui porte son nom, l'un des plus vastes ports connus; derrière se trouve un second lac d'eau douce; ces deux lacs sont entourés de montagnes. Là une flotte et une armée peuvent trouver un refuge à l'abri de toute attaque, si toutefois nous transformons ce cirque en un immense camp retranché. Nous avons fait jusqu'ici peu de chose dans ce sens. Quelques ouvrages défensifs gardent l'entrée du lac et suffisent, paraît-il, pour tenir éloignée une flotte ennemie ou protéger la sortie de notre escadre[1]. Mais on ne semble pas avoir redouté l'éventualité du péril venant du côté de la terre (malgré la prise de Santiago par les Américains qui devrait nous donner l'éveil); un seul fort, en effet, a été construit récemment sur une des hauteurs qui dominent le lac. Les côtes de Tunisie, il est vrai, ne sont pas d'un abord facile et les rades y sont rares; il ne faut cependant pas oublier que Porto Farina n'est qu'à huit heures de Palerme, que son port, quoique sans profondeur, peut laisser approcher les petits navires et les embarcations légères, il suffirait donc d'un beau temps et que notre flotte soit écartée quelques heures pour qu'un débarquement soit possible. Si cette supposition, qui n'est pas invraisemblable, devenait une réalité, les hauteurs qui commandent le lac pourraient être l'enjeu d'une bataille et Bizerte pris à revers. Il semblerait que nous eussions dû faire de Bizerte un Gibraltar[2] inapprochable par mer, imprenable par terre où une armée, même vaincue, même inférieure en nombre, eût pu se retrancher menaçante, prête à reprendre l'offensive.

Nous pouvions laisser à Tunis la capitale officielle, mais c'est à Bizerte, imprenable avec quelques ouvrages défensifs et pouvant être en relation directe avec la métropole, que devait être le siège de notre domination[3]. Il ne faut pas oublier que Bizerte est un point tellement stratégique que c'est le seul de la régence où notre occupation ait sérieusement offusqué les Anglais[4]; comme le

[1] Une autre opinion prétend que ces ouvrages ne seraient pas suffisants pour empêcher une flotte ennemie d'envoyer les projectiles dans le lac.

[2] Je dis *Gibraltar* pour me conformer au préjugé reçu sur la force de cette place, qui en elle-même n'est pas défendable avec l'artillerie moderne.

[3] En cas de guerre la capitale placée à Tunis serait un grand embarras. Il serait presque impossible d'avoir des relations directes par mer puisqu'il faudrait passer par les sphères d'action des ports siciliens et de Malte et que, d'autre part, l'entrée par le canal est difficile et qu'il n'y a pas de rade où une flotte puisse être à l'abri. Nous devrions donc garder nos communications par Bizerte, mais elles pourraient être interrompues par un débarquement ou une révolte des indigènes.

[4] Livre jaune, n° 281, note de lord Lyons à M. Barthélemy Saint-Hilaire, 14 mai 1881.

Digitized by Google

témoigne la prudente dépêche de M. Barthélemy Saint-Hilaire, en 1881, où il crut devoir dire à lord Lyons : « Nous n'avons pas plus le désir de nous annexer Bizerte que tout autre point de la Tunisie... Mais quelles que soient les entreprises que des sociétés privées semblent tenter à Bizerte, il n'entre nullement dans nos projets de dépenser *aujourd'hui* les sommes énormes et de commencer les travaux gigantesques qui seraient nécessaires pour transformer cette position en un port militaire pouvant servir de base à des opérations de guerres maritimes[1]. » Peut-être même voudrait-on arguer de cette correspondance diplomatique ancienne pour excuser notre inaction? Ma fierté nationale rougirait d'une telle défiance de nous-mêmes et on se demanderait alors quelle serait cette politique qui fait des conquêtes qu'elle n'oserait défendre et qu'elle rendrait à la première sommation? Je ne connais rien qui puisse en ce moment justifier cette timidité, je dirai même que notre situation dans la régence où le protectorat tend de plus en plus à devenir une annexion effective depuis la révision des traités, en 1897, n'autorise pas de semblables craintes.

M. Barthélemy Saint-Hilaire avait eu, du reste, en 1881, la prévoyance de réserver l'avenir en mettant le mot *aujourd'hui*, mot relevé et accepté par la note de lord Granville du 20 mai 1881, qui confirme « qu'il n'entre nullement dans les intentions du gouvernement français de dépenser *en ce moment* les sommes énormes et commencer les travaux nécessaires pour créer sur ce point un port militaire[2] ». Les Anglais soulevaient en somme des difficultés purement diplomatiques pour la forme et parce que toute extension d'un autre peuple leur est désagréable, mais ils n'ont jamais pensé à pousser plus loin l'opposition, comme le prouve cette phrase de lord Granville à lord Lyons dans la dépêche du 17 juin 1880. « Toutefois, notre gouvernement voyait sans jalousie l'influence que la France, par sa puissance supérieure et sa haute civilisation, exerce et exercera vraisemblablement sur la Tunisie[3]. » Et, d'autre part, ayant souffert sans contestation sérieuse notre protectorat, ils ne songent pas qu'une nation comme la France puisse supporter la moindre ingérence chez elle[4].

[1] Paris, 16 mai 1881, Livre jaune, n° 282 des documents diplomatiques, affaires de Tunisie.

[2] *Foreign-Office*, 20 mai 1881.

[3] Lord Granville à lord Lyons, *Foreign-Office*, 17 juin 1880.

[4] La question est, je crois, élucidée, et les ouvrages de fortifications décidés. La seule cause de retard apporté à l'exécution semble être d'ordre financier : la France assez riche autrefois pour payer sa gloire, ne semble plus l'être pour pourvoir à sa propre sécurité.

Bizerte pourrait devenir aussi un puissant port de commerce sans cesser

Digitized by Google

X

Ne sommes-nous pas amenés à nous demander quel avantage nous retirons du protectorat et s'il n'aurait pas mieux valu nous annexer purement et simplement le pays?

Et d'abord la question diplomatique n'était-elle pas un obstacle sérieux? Nous sommes entrés en Tunisie, non par le fait d'une guerre, mais pour châtier des pillards qui dévastaient nos frontières en profitant de la faiblesse du gouvernement beylical, incapable de réprimer ou de punir. Voici, en effet, comment notre Livre jaune en mai 1881 établit notre situation : « Le bey de Tunis, que la France a toujours traité en ami, devient notre allié par suite du contrat qui a été passé hier entre lui et nous. Le gouvernement de la République lui apportera plus encore que par le passé un concours utile pour l'organisation de ses services administratifs et pour la pacification des tribus presque indépendantes qui ravagent les frontières de ses Etats aussi bien que les territoires contigus. Nous avons l'espoir que sous cette influence, la civilisation fera des progrès rapides[1]... » En violant le territoire de la régence, nous ébranlions une puissance sur son déclin et nous hâtions sa chute, nous avons donc été amenés au protectorat pour éviter une révolution intérieure, suivie d'une désagrégation de ces peuplades et de quelque intervention étrangère que nous devions à tout prix éviter. Dans la vie des nations tout s'enchaîne comme dans la vie des individus, et à certains moments, certaines conquêtes sont inévitables. C'est ainsi qu'en jugeait lord Salisbury lorsqu'il disait à M. Wadington « qu'il regardait comme moralement impossible que le régime actuel pût durer à Tunis et qu'aux yeux du cabinet anglais, il appartenait à la France de présider à la régénération de ce pays, consacré par de grands souvenirs[2]. » Malgré l'amabilité de cette phrase, l'Angleterre ne

d'être port militaire, mais le ministère de la marine s'y oppose, craignant qu'en cas de guerre un navire marchand venant à couler dans la passe, la flotte ne se trouve immobilisée. Peut-être que plus tard le percement d'un second canal lèvera cette difficulté. On pourrait en tout cas dès maintenant faire toucher à Bizerte les paquebots-postes, ce qui, avec un bon train jusqu'à Tunis, raccourcirait le voyage de plusieurs heures.

Le second lac d'Ech-Kheul ne contient que de l'eau douce et se déverse dans le premier. Des montagnes assez élevées l'entourent. Il serait très facile de faire communiquer ces deux masses d'eau par un canal à écluses, ce qui peut devenir utile un jour, l'Ech-Kheul étant navigable avec une profondeur de 2 mètres, si la vie se portait avec intensité sur cette contrée.

[1] Livre jaune, n° 276 : M. Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères aux agents diplomatiques de la République française. (Paris, 13 mai 1881.)

[2] Extrait du recueil diplomatique anglais sur Tunis, 1881, n° 1 :

Digitized by Google

laissa pas de faire une légère opposition diplomatique. « Ce serait manquer de franchise, dit lord Granville, si nous laissions croire à M. Barthélemy Saint-Hilaire que l'action de la France en Tunisie ait produit une impression favorable sur l'opinion publique en Angleterre[1]. » Je ne crois pas cependant que l'annexion complète eût été impossible : « Faites à Tunis, écrivait lord Salisbury à M. Wadington, ce que vous jugerez convenable, l'Angleterre ne s'y opposera pas et respectera vos décisions[2] »; et d'autre part, lord Granville, s'adressant à M. Barthelemy Saint-Hilaire, disait : « Le gouvernement de la reine ne désire pas donner une importance exagérée à la question de Tunis sous son présent aspect, ni faire aucune proposition formelle de médiation ou de bons offices, à moins d'y être invité par le gouvernement français[3]. Aucune puissance n'aurait entamé une guerre pour enlever Tunis à notre pouvoir et aucune ne pouvait le faire avec avantage. L'intervention aurait donc été une des causes de notre décision, mais non la cause déterminante. Il semblerait qu'en tenant au protectorat, M. Jules Ferry voulût surtout éviter les inconvénients de l'annexion telle que nous la comprenons et l'appliquons en Algérie : c'est-à-dire l'administration nombreuse et compliquée, budget mélangé avec celui de la métropole, difficultés relatives aux étrangers, aux indigènes et aux Juifs; enfin, la politique remplaçant l'esprit d'initiative coloniale. Il voulait aussi éviter les résistances de la population qui obéit facilement aux ordres que nous lui donnons par la bouche du bey et surtout éviter à la France devenue parcimonieuse pour les dépenses utiles à sa puissance et à sa grandeur un surcroît de charges pour son budget.

Mais le protectorat, mesure transitoire, a l'immense inconvénient de laisser la question entr'ouverte et nos trop proches voisins en appétit, tandis que les Français de modeste situation, ceux qui ne partent pas pour faire une affaire, mais pour s'établir eux et leurs descendants, restent hésitants avant de quitter le sol de la patrie pour une terre qui ne leur semble pas tout à fait française. Néanmoins, je ne crois pas que le point important soit le nom dont

M. Wadington, ministre des affaires étrangères, au marquis d'Harcourt, ambassadeur de France à Londres. (Paris, 26 juillet 1878.)

[1] Lord Granville à M. Barthélemy Saint-Hilaire. (*Foreign-Office*, 20 mai.)

[2] Extrait du recueil diplomatique anglais sur Tunis, 1881, n° 1 : « M. Wadington, ministre des affaires étrangères, au marquis d'Harcourt, ambassadeur de France à Londres.

[3] N° 257, Livre jaune, pièce communiquée par lord Lyons, ambassadeur de France à Paris à M. Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères. — Lord Granville, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères à Londres, à lord Lyons.

Digitized by Google

on qualifiera notre domination en Tunisie, mais plutôt la façon dont nous saurons l'exercer. C'est ce que Mohamed-es-Sadock comprenait avec sa simple manière de concevoir les choses, lorsqu'il disait un jour : « Je suis maintenant citoyen français. » Malheureusement, au lieu de faire tomber toutes les barrières entre la France et sa conquête, au lieu de nous annexer dans le fait notre nouvelle colonie en ne conservant la forme du protectorat que pour certains de ses avantages, mentionnés plus haut, nous interprétons ce protectorat à la lettre en ce qu'il est contraire à nos intérêts. Dès qu'il y a une charge à prendre, comme les prestations de routes, nous trouvons que nous sommes chez nous et que cela nous incombe; dès qu'il y a un avantage à acquérir, comme un privilège religieux ou autre, nous nous apercevons que nous sommes chez le bey et que notre unique but est de le servir. Je crois même que, dans les questions religieuses, nous sommes heureux de trouver un prétexte à être plus mahométan que le bey. Il y a, il est vrai, une cathédrale à Tunis et l'église des Croisés à Carthage, mais les autres villes n'ont que des mosquées. A Kairouan, par exemple, où le vaincu a des temples magnifiques et sans nombre, le vainqueur n'a, pour pratiquer son culte, qu'un humble taudis, arrière-boutique louée à un infidèle par l'aumônier et orné par la piété des soldats. C'est le seul sanctuaire où le conquérant aille honteusement remercier Dieu, qui lui a donné la victoire. Est-ce ainsi que l'on obtient de conserver ses conquêtes? Et, au point de vue national, quel respect pouvons-nous attendre des peuples soumis? Aussi relèvent-ils la tête et attendent-ils la moindre occasion pour chasser l'ennemi qui semble camper provisoirement au milieu d'eux.

Mais la question religieuse n'est pas la seule où nous ayons négligé d'affirmer notre suprématie d'une façon absolue.

Notre monnaie n'a pas cours et nous faisons frapper une monnaie tunisienne pour éviter, paraît-il, le drainage de notre or. Je ne sais trop quelle est la valeur de cet argument, et s'il n'était pas possible de parer à cet inconvénient; en tous cas, je n'aime pas le système qui consiste à renoncer aux choses essentielles pour une difficulté d'application [1].

Nous avons aussi maintenu entre nous et notre colonie les

[1] Si la Tunisie avait été annexée, lui aurions-nous donné une monnaie spéciale? Nos importations n'auraient-elles pas été comme maintenant supérieures à nos exportations? Le péril financier que l'indicateur tunisien souligne à la page 22 de son édition de 1899 me paraît discutable. La suppression des douanes rétablirait probablement un peu d'équilibre entre les importations et les exportations.

Digitized by Google

douanes qui ralentissent les échanges et empêchent notre commerce d'acquérir la supériorité qui lui revient[1].

Pour défendre cette anomalie, on se base sur le fameux article 4 du traité de Kasr-Saïd, où « le gouvernement de la République se porte garant de l'exécution des traités actuellement existants entre le gouvernement de la régence et les diverses puissances européennes[2] ». Mais cette raison n'est pas absolument valable, car les traités ont été révisés, et l'article 8 de la convention, signé à Paris, le 28 septembre 1896, entre MM. Hanotaux et Tornielli, ainsi qu'avec les représentants des autres puissances, se termine par cette réserve : « Il est, d'ailleurs, bien entendu que le traitement de la nation la plus favorisée dont la jouissance est assurée à l'Italie ne lui donne pas droit au régime douanier qui pourrait être institué entre la France et la Tunisie, mais seulement aux avantages de quelque nature que ce soit qui, dans les matières énumérées au paragraphe précédent, seraient concédés à une tierce puissance quelconque. » Souhaitons donc ardemment la suppression de ces douanes, qui font payer un droit d'exportation et d'importation et sont le principal obstacle à l'essor de la colonie[3].

[1] « Si avec cela le gouvernement de la République accorde aux produits tunisiens la franchise à l'entrée en France, s'il vous autorise à organiser le Crédit foncier et le Crédit agricole, à protéger la main-d'œuvre française contre la concurrence étrangère, il aura beaucoup fait pour la colonie. » (Discours de M. de Carnière, président de la Chambre d'agriculture au ministre des travaux publics à l'inauguration de la statue de Jules Ferry.)

[2] Livre jaune 1896, janvier 1897, révision des traités tunisiens; n° 2, convention de commerce et de navigation.

[3] Un produit quelconque paie à sa sortie de la régence un droit d'exportation et à l'entrée en France un droit d'entrée! L'expérience faite en Algérie devrait guider notre conduite. M. Wahl nous dit en effet : » Jusqu'alors l'Algérie dans ses rapports commerciaux avec la France avait été traitée en pays étranger...; à partir de 1851 les produits de son agriculture et de son industrie naissante furent admis en franchise...; le commerce jusque-là languissant s'anima. En une seule année les exportations doublèrent. (Wahl, *l'Algérie*, p. 334.) M. E. Planchut disait déjà dans la *Revue des Deux Mondes* en octobre 1890 : « Ainsi la nation protectrice de la Tunisie, la nation qui avait dépensé quelques millions pour atteindre ce résultat, n'allait pas avoir dans le pays protégé par elle plus de faveurs que l'Italie, l'Allemagne ou l'Angleterre. C'est ainsi que, grâce à d'anciens traités qui pour les deux premières de ces puissances ne finirent qu'en 1896 et pour la dernière auraient pu se prolonger indéfiniment, Marseille avait plus d'avantage à acheter en Espagne ses vins et ses huiles qu'en Tunisie. Pour les premiers, elle ne payait que 3 francs ou 2 à leur entrée au port de Joliette, pour les autres 4 fr. 50 par hectolitre ou par 100 kilogrammes. Un colon français établi en Tunisie vendait plus avantageusement ses récoltes à Malte, à Tripoli, en Italie qu'en France où l'on constatait cet étrange résultat : sur une somme de 5 millions de francs

Digitized by Google

Ne sommes-nous pas amenés à nous faire cette réflexion qui me vient en écrivant ces lignes : qu'il est étrange qu'une nation intelligente comme la nôtre en soit réduite, par une sorte de faiblesse morale, à se contenter d'un système boiteux comme le protectorat, parce qu'elle constate les défauts de son organisation dans les provinces voisines qu'elle a annexées? Ne nous faisons pas d'illusions, en effet, et prononçons le mot : c'est l'annexion pure et simple de la Tunisie qui s'impose, mais en appliquant un régime différent de celui de l'Algérie, régime que l'expérience acquise nous permet de concevoir. Pour arriver à ce but sans secousse, il nous faut dès maintenant resserrer continuellement les liens qui nous unissent à la Tunisie, et constituer, par une action persistante et insensible, le nouvel état de choses, de façon qu'il n'y ait plus, pour terminer notre œuvre, qu'à changer le titre de notre colonie.

Tant que nous ne prendrons pas cette mesure radicale et définitive, nous ne pourrons détruire la trame que l'Italie a tissée entre elle et la régence, et dont quelques fils subsistent encore, comme l'office postal italien et « les écoles italiennes, qui contiennent plus de trois mille élèves, recevant un enseignement réglé par les programmes en vigueur en Italie, et où on attribue gratuitement aux plus pauvres les cahiers et les livres, les plumes, et, en outre, un repas gratuit. Ces écoles sont entretenues, depuis 1888, par le gouvernement italien [1].

Nous pouvons, je crois, conclure qu'en Tunisie, encore plus qu'en Algérie, nous devions laisser la population indigène vivre à côté de nous selon ses mœurs, mais en peuple soumis et tenu dans la plus étroite dépendance, nous contentant de régler avec elle nos relations de maîtres envers la collectivité, et n'accordant la dignité de citoyen, soit aux indigènes, soit aux étrangers, qu'individuellement, et à ceux qui l'auraient sérieusement méritée. Au point de vue du gouvernement, il faut conserver le pouvoir personnel dans la régence, et en Algérie, augmenter encore la

en céréales et bestiaux sortis de la régence, il n'en venait que pour une valeur de 10,000 francs à la métropole. » La révision de 1896 a atténué cette situation déplorable, mais ne l'a pas complètement améliorée, il n'y a que la suppression absolue de la douane entre la France, l'Algérie et la Tunisie qui rétabliront l'équilibre.

[1] *Indicateur tunisien* 1899 : Direction générale de l'enseignement. — Voy. aussi Convention consulaire et d'établissement, Livre jaune, révision des traités tunisiens 1881-1897, pièce n° 8, protocole § 3 : « Les associations et établissements italiens existant actuellement en Tunisie seront considérés comme étant déjà en possession de l'autorisation légale... En ce qui concerne les écoles italiennes actuellement ouvertes en Tunisie et l'hôpital de Tunis le *statu quo* sera maintenu. »

Digitized by Google

puissance du gouverneur. Il est urgent, dans les deux pays, de constituer une énorme propriété domaniale pour la livrer à la colonisation qui, même en Tunisie, pourrait avoir besoin un jour d'un appui au moins officieux. Il faut surtout développer l'émigration française au détriment de l'élément étranger. Quant aux dépenses, il semblerait que de fortes économies s'imposent dans la partie administrative, tout l'effort devant se porter sur les travaux publics : chemins de fer, reboisements, services hydrauliques, qui pourraient, en bien des cas, être confiées à des sociétés particulières. Enfin, nous ne devrions pas craindre, dans les pays musulmans, de porter notre culte bien haut et de mettre nos églises au-dessus des mosquées, de façon que les Arabes comprennent que notre tolérance n'est pas de la faiblesse, et que la religion des vainqueurs n'est pas inférieure à celle des vaincus; en agissant ainsi, nous aurions conquis leur respect.

J'ai néanmoins la conviction profonde que nous tirerons un jour tout le parti possible de ce pays, lorsque la presse française oubliera un peu les petits intérêts et les intrigues parlementaires, et entretiendra le grand public des grands intérêts de la patrie dans les pays éloignés que nous ignorons la plupart du temps; lorsque les maisons religieuses, qui seules inspirent confiance aux familles françaises, auront des établissements d'éducation sur notre littoral africain, où de jeunes générations se formeront pour la colonisation; lorsque des commissions de gens spéciaux et compétents, choisis dans les sociétés d'agriculture ou les sociétés industrielles, feront de fréquentes excursions studieuses; quand, enfin, la sécurité sera complètement rétablie. « La cause générale, en effet, qui a singulièrement servi la prospérité de l'Afrique dans l'antiquité, c'est la sécurité que Rome procurait à ceux qui vivaient sous sa domination... C'est ce que leur assurait la *paix romaine*, et dont ils lui étaient reconnaissants[1]. »

Un jour, je n'en doute pas, l'Algérie nourrira des millions de Français, et la Tunisie marchera sur ses traces; la masse des indigènes trouvera à gagner sa vie dans les différents emplois que suscitera l'activité d'un grand peuple; quelques-uns même pourront s'élever jusqu'à être nos égaux. Ils ne songeront plus aux révoltes, et l'étranger ne pensera pas plus à nous contester ces colonies qu'à nous arracher nos plus antiques provinces métropolitaines .

Charles de Bourbon.

Lignières (Cher), 1902.

[1] *L'Afrique romaine*, de Gaston Boissier, p. 172.

Digitized by Google

TEMPS PERDU[1]

XII

A peine réinstallée rue Barbet-de-Jouy, Hélène se retrouva en pleine agitation mondaine. Cartes et invitations s'accumulaient sur sa table. On paraissait véritablement heureux de la revoir, et elle obtenait les mêmes succès que l'année précédente. Ses parents, qui n'avaient voulu que toucher barre dans ce Paris corrompu, que M. de Saint-Preuil persistait à intituler la Babylone moderne, s'étaient décidés à prolonger leur séjour pour jouir un peu de la société de leur fille, mais ils s'étonnaient, non sans s'en tourmenter, du changement qu'ils observaient en elle. D'où venaient cet entrain fiévreux, cette soif de distractions que, même dans son temps de toute première jeunesse heureuse, elle n'avait jamais manifestés? L'âme simple de la baronne s'alarmait à voir Hélène courir tous les soirs de salon en salon, seule, sans la protection de son mari! Elle ne comprenait pas non plus pourquoi elle n'était pas restée avec lui à Simiane, tant qu'il y était retenu. Et si encore Hélène avait paru goûter les plaisirs dont elle se montrait si avide! Mais sous ses dehors de gaieté perçait un énervement que ses parents attribuaient au surmenage et qui n'était que l'exaspération de ne pouvoir se vaincre, d'être hantée sans trêve ni repos par l'obsédant souvenir de ses quelques mois de retraite, les meilleurs de sa vie, de sentir enfin que partout où Hervé n'était pas, elle ne rencontrait qu'un vide effroyable. La douairière, de retour de Menton, avait été frappée de l'humeur inquiète de sa belle-fille. Comme les Saint-Preuil, elle ne s'expliquait pas la séparation du ménage; elle eût voulu retourner sans retard chez elle pour permettre à Hervé de rejoindre sa femme, mais sa sœur avait encore besoin de surveillance au point de vue de ses intérêts spirituels. Tout devait plier devant cette considération majeure; elle restait donc auprès de la récalcitrante, tandis que les Saint-Preuil regagnaient la Bretagne, troublés de mauvais pressentiments et emportant la conviction que

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 janvier, 10 et 25 février 1902.

Digitized by Google

la démoralisation était partout et s'infiltrait dans les âmes les plus droites.

Hélène n'avait guère songé à rassurer ses parents sur les dangers de son émancipation; elle vivait dans une sorte d'hypnotisme. A travers la distance, le sombre château de Bretagne la sollicitait, la suggestionnait. Un dédoublement s'opérait en elle. Au milieu de la foule, dans les salons étincelants de lumières, son âme prenait son vol et, subitement, elle était avec Hervé dans la vaste salle d'armes où l'air s'imprégnait des paroles d'amour qu'ils ne prononçaient pas, où, se cherchant sans se l'avouer, ils avaient failli se fondre l'un dans l'autre.

Ce dualisme d'existence l'épuisait. Elle maudissait sa fausse sagesse, sa fausse prudence. Son exil volontaire ne servait qu'à mieux lui faire apprécier le prix de ce qu'elle avait perdu.

Oswald de Montrevel, tout empressé à accourir auprès d'elle, à lui témoigner sa joie de la revoir, était demeuré interdit en la retrouvant si différente de ce qu'elle s'était montrée à Coudrée. Où donc étaient la bienveillance, la chaude sympathie sur lesquelles il avait étayé mille audacieuses prévisions d'avenir? Il se heurtait à une politesse distraite qui le reléguait à une infranchissable distance. Qu'avait-il fait pour s'attirer cette disgrâce? Il n'osait la questionner, se sentant plus désorienté, plus timide qu'avant leur réconciliation, averti par une intuition certaine qu'il avait reperdu tout le terrain qu'il croyait avoir conquis et que si, aujourd'hui, il laissait échapper l'aveu qui le brûlait, Hélène le chasserait de sa présence, ou, par un châtiment plus raffiné, se détournerait de lui en haussant les épaules. Encore une fois, quel était le secret de ce revirement? Ne l'avait-elle relevé un instant que pour le triste plaisir de le faire retomber de plus haut? A coup sûr, de telles représailles étaient indignes d'elle. Il se reprochait de les lui attribuer, mais, avec l'inconséquence de la passion, il l'adorait d'autant plus qu'elle le faisait souffrir davantage.

Hélène était à Paris depuis huit ou dix jours, lorsqu'elle reçut un matin quelques lignes de Mme de Vardes :

« J'apprends que vous êtes de retour, disait-elle, et j'ai le plus grand désir de vous revoir. Je viens d'être *très*, *très* malade et, quoiqu'il y ait une amélioration passagère, je ne me fais aucune illusion : ce sera bientôt la fin. Venez tant que je suis encore assez moi-même pour pouvoir causer longuement avec vous. J'ai bien des choses, et des choses sérieuses, à vous dire. »

Le jour même, Hélène se rendit auprès d'Elsie. Un peu de curiosité se mêlait à son empressement. Quelles étaient les choses si sérieuses dont Mme de Vardes voulait l'entretenir?

Digitized by Google

Elle la trouva étendue au coin d'un grand feu, malgré l'exceptionnelle chaleur d'une belle journée de printemps. Ce n'était déjà plus l'Elsie qu'Hélène connaissait, la jolie malade qui, jusque dans la souffrance, conservait le souci de plaire, ne négligeait aucun des soins d'une coquetterie savante. Plus de flots de rubans et de dentelles pour dissimuler son amaigrissement. Plus de bagues scintillant sur ses doigts émaciés. Plus d'ondulations vaporeuses encadrant le front et atténuant les fatigues du visage.

Maintenant, elle grelottait sous un simple peignoir de flanelle à travers lequel saillaient les épaules anguleuses. Ses cheveux striés de blanc et rejetés négligemment en arrière accusaient l'irrégularité des traits que n'avivait plus l'éclat passionné du regard. Et pourtant, sur cette physionomie ravagée, Hélène découvrait une expression qu'elle n'y avait jamais vue! C'était une Elsie grandie, auréolée, dégagée de toute attache terrestre, qui s'offrait à ses yeux. Si près de la mort, sa nature se transfigurait, dépouillait ses entraves matérielles. Sa beauté n'était plus, mais il s'exhalait d'elle un parfum d'idéal qui lui donnait une séduction à part. Visiblement elle achevait son passage ici-bas, mais on sentait qu'il ne fallait pas la plaindre, qu'il eût été cruel d'étendre la main pour l'arrêter dans son acheminement vers la délivrance.

— Vous me trouvez changée, dit-elle en se soulevant sur ses coussins.

Ses lèvres tremblantes esquissaient un sourire, elle ouvrait les bras comme pour attirer Hélène sur son cœur; celle-ci, cédant à une impulsion irrésistible, se laissa glisser à genoux et les deux femmes échangèrent un baiser de paix et, pour la première fois, leurs âmes se rencontrèrent dans une communion absolue et très touchante, rapprochées à leur insu par le même amour, dont l'une allait mourir et dont l'autre commençait à vivre.

Hélène refoulait ses larmes, mais Elsie demeurait très calme, avec le même doux sourire. Elle avait dépassé la phase des émotions violentes.

— Relevez-vous, Hélène, dit-elle, mettez-vous là, à côté de moi. Ce ne sont pas des adieux que je veux vous faire. Malgré les apparences contraires, j'ai encore de la vitalité. Les médecins assurent qu'ils peuvent me prolonger pendant des mois, toute une année même. Pauvres gens! Ils croient me faire plaisir. Ils ne comprennent pas... J'espère qu'ils se trompent. En tout cas, je m'affaiblis de jour en jour, et je n'ai pas voulu attendre le dernier moment. Ce que j'ai à vous dire est difficile; j'ai peur de vous blesser par mon intervention, pourtant mes intentions sont bonnes et vous me pardonnerez; on pardonne tout à une mourante.

Digitized by Google

Mme de Simiane avait un peu pâli pendant ce petit préambule haché. Elle devinait le sujet qu'Elsie allait aborder et, d'instinct, elle se repliait sur soi. Quelques mois plus tôt, elle l'eût arrêtée d'une parole hautaine, jugeant inadmissible que l'amie d'Hervé mît le scalpel dans son âme saignante. Mais aujourd'hui! ah! aujourd'hui, celle qui lui parlait n'appartenait presque plus à la terre et elle-même, humiliée, assagie, déposait son orgueil superbe. Il n'y avait plus en présence que deux femmes vaincues dans le même combat, et c'était la plus faible qui tendait ses mains défaillantes à l'autre pour l'aider à se relever. Du fond de sa détresse, Hélène accepta le secours qui s'offrait à elle.

— Parlez-moi en toute franchise, dit-elle, ne craignez pas de m'offenser. Vous avez le droit de me juger sévèrement, je ne me suis jamais montrée à vous que sous mes plus mauvais côtés. Que, malgré cela, vous ayez assez confiance en ma véritable nature pour vouloir m'ouvrir votre cœur, c'est une preuve d'indulgence qui me fait du bien et que vous n'aurez pas à regretter.

Une faible rougeur monta aux joues d'Elsie.

— Je le sais, j'en suis sûre, dit-elle, mais ne parlez pas de mon indulgence. J'ai tant à me reprocher, au contraire, et je veux que vous sachiez tout : je vous haïssais avant de vous connaître; quand je vous vis si belle, si supérieure à moi de toute façon, je détestai votre beauté et ce charme souverain qui émane de vous. Plus tard, lorsque je vécus dans votre intimité, lorsque je constatai que l'entente n'existait pas dans votre ménage, je m'en réjouis. Je m'en fus réjouie davantage, si j'avais pu me persuader que les torts étaient du côté de votre mari, et que le souvenir du passé, de ce passé où il m'aimait, se dressait devant lui et lui interdisait d'être heureux dans le présent. Mais il me fallut renoncer vite à cet espoir, l'évidence parlait trop haut. J'étais dévorée de jalousie, pourtant je voyais clair et je comprenais que la tiède affection que je lui avais inspirée un moment ne ressemblait guère à l'amour exaspéré qu'il éprouvait pour vous. Cependant, malgré tout, je ne désespérais pas, je me disais que votre orgueil, vos dédains, vos coquetteries, — car je vous jugeais coquette, — finiraient par le lasser, et qu'il me reviendrait, que je triompherais par le seul empire de ma fidélité, de mon dévouement. Et, en vérité, je me croyais dans mon droit. Sans remords, je me préparais à jouer mon rôle imaginaire de consolatrice, et je partis de Coudrée emportant la vision d'un avenir meilleur dans lequel Hervé apprendrait à s'appuyer sur ma tendresse, à y trouver un refuge!

Qui sait combien de temps encore j'eusse poursuivi cette chimère coupable si Dieu, dans sa miséricorde, ne m'eût envoyé un avertis-

Digitized by Google

sement. A peine arrivée ici, la maladie me terrassa, une crise si affreuse que je n'en suis sortie que par miracle. Vous n'en avez rien su, je n'ai pas voulu qu'on vous avertît; peut-être Hervé eût-il été inquiet. Et alors la fragilité de nos espérances humaines, la folie de nos calculs à longue échéance m'apparurent dans toute leur saisissante vérité. On nous répète bien souvent, dès notre plus jeune âge, que la vie est brève, que l'heure dernière seule a de l'importance, mais pour le réaliser pleinement, il faut, comme moi, avoir vu la mort de tout près. C'est une grâce d'état, sans doute; le détachement s'opère presque sans effort, et nous n'avons plus que le regret d'avoir gaspillé tant d'années qui eussent pu être fructueuses et de partir les mains vides. Je ne sais si vous, Hélène, si exubérante de force et de jeunesse, vous pouvez me comprendre. Cependant, vous n'ignorez pas la souffrance, je m'en suis aperçue bien des fois; grâce à une expérience prématurée dont je ne connais pas la source, vous avez apprécié le néant des choses. Croyez-en donc une femme qui a plus souffert que vous. Soumettez-vous aux maux inévitables, mais n'y ajoutez pas le poids écrasant de fautes commises et de devoirs méconnus. Vous avez une mission que Dieu même vous a tracée. Vous disposez d'une destinée humaine. Le bonheur d'Hervé dépend de vous seule. Ah! combien vous envieraient votre puissance et achèteraient au prix de leur sang le privilège de l'exercer!

Hélène secoua la tête.

— Vous croyez que cette puissance est la mienne? dit-elle. Réfléchissez, Elsie, et répondez-moi sincèrement. Nierez-vous que lorsque Hervé m'a épousée, ce fût vous qu'il aimât? Et vous étiez libres tous deux. Pour quelle raison, le cœur si plein d'une autre, est-il venu à moi?

Elsie réprima un soupir.

— Il m'aimait moins que vous ne dites, murmura-t-elle. A-t-il cherché seulement à engager la lutte contre le despotisme maternel? Il vous a suffi de paraître pour me supplanter. Mais je lui pardonne; j'aime mieux qu'il en soit ainsi. Il se fût vite lassé de moi. Le supplice de me sentir de trop dans sa vie m'a été épargné.

— Mais, moi, Elsie, pensez-vous que je dusse lui savoir gré de sa soumission filiale? N'agissait-il pas aussi mal vis-à-vis de moi que vis-à-vis de vous? Toutefois, je n'avais pas le droit d'être sévère. Je ne pouvais réclamer un amour que j'étais incapable de rendre. Notre seule excuse, c'est que nous n'avons pas cherché à nous tromper. Tout, entre nous, s'est passé loyalement, sans affectation de sentiments que nous n'éprouvions pas. Pourtant nous avons eu tort et nous recueillons les conséquences de nos tristes

Digitized by Google

commencements. Hervé, en acceptant les conditions que je lui posais, m'a trop clairement prouvé qu'il ne cherchait dans ce mariage, comment dire cela? hélas! qu'un règlement de comptes! Mes motifs, à moi, pour être plus avouables, ne m'absolvaient pas tout à fait. La fin ne justifie pas les moyens. Comme lui, sinon autant que lui, j'ai été coupable, mais il est trop tard pour revenir en arrière. Certains courants ne se remontent pas. Nous ferons comme bien d'autres, nous traînerons notre chaîne et nous étoufferons nos révoltes. Peut-être ne serons-nous pas beaucoup plus à plaindre que les innombrables ménages qui plient en silence sous le poids d'une union mal assortie pour éviter le scandale.

— Et moi je vous dis que vous vous trompez, que vous raisonnez faux, s'écria Elsie. Hervé vous a épousée sans presque vous connaître, soit. Songez qu'il était dans une position terrible, qu'il n'avait pas sa liberté d'action. Mais, vivant auprès de vous, pouvant apprécier, heure par heure, la femme que vous êtes, croyez-vous qu'il ait pu rester longtemps insensible? Il ne serait pas *lui*, si cela était. Et c'est pour lui faire expier son aveuglement d'un jour que vous prétendez être impitoyable jusqu'à la fin, vous condamner tous deux à un isolement dont vous souffrez autant l'un que l'autre? J'irai plus loin. Vous dites que vous avez été moins coupable que lui. J'affirme qu'à l'heure actuelle vous l'êtes davantage; il a tout racheté en vous aimant, tandis que vous vous entêtez dans l'âpre revendication de griefs qui n'en sont pas.

Hélène eut une explosion de sanglots.

— Ah! Elsie, vous ne savez pas tout, vous ne pénétrez pas jusqu'au fond de mes lassitudes, de mes découragements! Est-ce de ma faute si une expérience brutale m'a initiée à la pire torture de l'âme, celle du *doute!* Que me proposez-vous? De ressusciter ce qu'il y a encore de bon en moi! Mais dans quel but? Pour qu'un être versatile le foule aux pieds, me fasse la victime d'un caprice éphémère qui ne me laissera que d'avilissants souvenirs! Non, j'ai payé mon tribut. Je n'ai plus l'exaltation qui consent les sacrifices héroïques! Dieu m'a refusé le bonheur. Qu'il m'accorde au moins un simulacre de repos.

— Hélène, ne vous calomniez pas ainsi. Ne bornez pas votre ambition à végéter sur terre. Cette lâche terreur de la souffrance n'est qu'une tentation mauvaise; en y cédant d'ailleurs, n'obtiendrez-vous pas le résultat opposé à celui que vous poursuivez? Où est-elle cette paix intérieure que vous voulez acheter à tout prix? Elle vous échappera toujours. Laissez de côté vos épeurements, donnez tout, pour avoir tout, c'est là le vrai, c'est là le grand. Pourquoi d'ailleurs serait-ce si difficile? Faut-il tant d'abnégation

Digitized by Google

sublime pour obéir à la loi d'amour? Interrogez-vous, Hélène. Votre cœur ne plaide-t-il pas à chaque instant la cause d'Hervé, de cet Hervé que vous adorez sans vous en rendre compte? Ayez pitié de lui et de vous-même.

Un silence se fit. Le regard d'Elsie, tout brillant d'enthousiasme, se fixait sur Hélène, qui pleurait doucement. Ses convictions orgueilleuses étaient ébranlées. Elsie d'ailleurs n'avait fait que donner une forme définie aux remords confus qui l'agitaient. Ses sophismes, à l'aide desquels sa conscience inquiète cherchait à se rassurer, s'évanouissaient devant le langage élevé et impartial qu'elle venait d'entendre. Mais comment revenir sur ses pas? C'eût été plus facile quelques mois auparavant, lorsque Hervé la réclamait sans cesse, paraissait si heureux de l'avoir à ses côtés! Hélas! n'avait-elle pas mis tous ses soins à le décourager? Au lieu de se jeter dans les bras qui s'ouvraient pour la recevoir, elle s'était dérobée par la fuite. Sans doute alors il avait regretté son moment de faiblesse. Sa fierté s'était réveillée, car maintenant il demeurait volontairement seul, il s'attardait sans raison à Simiane comme pour rivaliser d'indifférence avec Hélène et lui prouver combien facilement il pouvait se passer d'elle! Dès lors, à quoi servirait de s'abaisser devant lui? Ne la repousserait-il pas à son tour lorsqu'elle lui apporterait l'aveu de son tardif repentir?

XIII

Le départ précipité d'Hélène avait jeté Hervé dans un abattement profond. Son premier mouvement avait été de la suivre. Puis il s'était demandé : A quoi bon? L'expérience était faite et elle avait tourné contre lui. Pendant des mois, retranchés du monde, ils avaient vécu de la même vie, le rapprochement paraissait s'accomplir de façon très douce, très naturelle, puis, à l'heure où il croyait toucher au succès, elle était partie brusquement et l'avait laissé seul en face de ses espoirs à jamais détruits. Qu'irait-il faire là-bas? Subir la torture d'être à la fois très près et très loin d'elle! Assister à ses triomphes mondains dont les journaux lui apportaient tous les jours l'irritant compte-rendu? Evidemment elle s'enivrait de sa liberté reconquise. Elle était heureuse de se retrouver dans l'élément qui lui était devenu nécessaire. Eh bien! qu'elle suivît sa voie! Lui s'effacerait, disparaîtrait de son chemin. Il irait rejoindre la grande masse des désillusionnés qui ont poursuivi le mirage et qui n'ont rencontré que l'ironique réalité de la douleur. Les lettres qu'Hélène lui écrivait de temps en temps ajoutaient à sa poignante

Digitized by Google

mélancolie. La note de camaraderie affectueuse qu'elle y maintenait était si peu en harmonie avec ce qu'il ressentait et ce qu'il eût fallu apaiser et consoler en lui ! Que lui importait cette chronique de petits événements qui se passaient dans une société qu'il arrivait à prendre en haine parce qu'elle lui enlevait celle dont il avait besoin à toute minute. Il s'intéressait pourtant aux nouvelles d'Elsie. Hélène lui parlait souvent d'elle et sur un ton de sollicitude vraie où l'on ne sentait nullement l'effort. La malade traversait mille cruelles alternatives et vers la fin de mai le bulletin devint plus alarmant : « Elsie est moins bien cette semaine, écrivait Hélène, je vous demanderais de revenir, car elle a le grand désir de vous voir et, dans son état, il faut qu'elle ne soit contrariée en rien, mais je ne sais encore si vous la retrouveriez à Paris, car les médecins veulent qu'elle le quitte le plus tôt possible, et peut-être, en ce qui la concerne, feriez-vous un voyage inutile. Je vous tiendrai au courant ou elle vous écrira elle-même si elle en a la force ».

Et, en effet, cinq ou six jours plus tard, Hervé recevait de Mme de Vardes quelques lignes datées de Jersey. En termes suppliants, elle le conjurait de venir la retrouver ; prévoyant un dénouement rapide, elle voulait lui faire ses adieux, et elle finissait par ces mots : « Donnez-moi encore ce ravissement d'âme que j'éprouve chaque fois que je vous revois, que je ressentirais avec la même intensité au milieu des plus atroces souffrances qui précèdent la mort. »

Hervé soupira en lisant ces effusions :

— Que tout est triste dans ce triste monde ! pensa-t-il. Venant d'Elsie, cette lettre ne me touche pas, je n'en vois que l'exaltation morbide et je donnerais dix années de mon existence pour qu'Hélène m'en écrivît une semblable.

Néanmoins il ne songeait pas à repousser la prière qu'Elsie lui adressait si humblement. Il connaissait trop les angoisses d'un amour dédaigné pour ne pas y compatir et s'efforcer, dans la mesure du possible, d'y apporter le soulagement.

Il partit donc sans retard pour Jersey où Mme de Vardes était installée dans une petite maison anglaise à proximité de la mer. Au grand étonnement d'Hervé, elle n'était pas seule. Sa fille, une enfant de douze à treize ans, qu'Hervé devina, car il ne l'avait pour ainsi dire jamais vue, était assise auprès d'elle sur la terrasse qui donnait accès à un petit jardin embaumé d'héliotrope et de verveine.

Yvonne de Vardes, avec ses traits durs, ses yeux enfoncés dans l'orbite, sa taille courte et disgracieuse, ne ressemblait en rien à sa mère. Elsie voyait en elle le portrait vivant de M. de Vardes, ce

Digitized by Google

qui expliquait l'extrême antipathie qu'elle éprouvait pour cette enfant unique qui eût dû être sa consolation. Elle l'avait reléguée dans une maison d'éducation religieuse, ne l'en retirant même pas pendant les vacances. Mais, sans doute, aux approches de la mort, un réveil de conscience s'était opéré chez la pauvre femme, et elle cherchait à réparer ses torts, sans grand succès, car dans un tempérament d'amoureuse comme le sien, la fibre maternelle n'a jamais de racines bien profondes.

En apercevant Hervé, sa physionomie, tout à l'heure morne et abattue, resplendit d'une extase qui, subitement, la métamorphosa. Un flot de sang afflua à ses joues, ses yeux s'animèrent, ses mains blanches, au fin réseau de veines bleuâtres, se joignirent dans un mouvement d'adoration et de reconnaissance. Tout à l'heure il n'y avait là qu'une misérable créature prostrée par le mal physique, portant les traces inamissibles de toutes les déchéances corporelles; maintenant tout brillait, tout était irradié dans ce visage marqué du sceau de la dissolution. L'amour triomphait en cette enveloppe infirme, la parant d'une splendeur surnaturelle.

Au premier moment son émotion fut si forte qu'elle lui enleva toute faculté de parole. Elle se ressaisit enfin :

— Vous êtes bon, Hervé, murmura-t-elle, je n'osais pas espérer que vous viendriez. Je vois que j'avais tort de douter de vous.

Tout à coup elle eut le sentiment d'un regard chercheur attaché sur elle, le regard d'Yvonne qui observait avec surprise cette surexcitation anormale qu'elle voyait chez sa mère pour la première fois.

Elsie eut un sursaut d'irritation qu'elle réprima de son mieux.

— Laisse-nous, ma chérie, dit-elle d'une voix tremblante. M. de Simiane est un vieil ami à moi qui, un jour, j'espère, deviendra le tien. Nous avons à causer ensemble. Tu reviendras plus tard et nous dînerons tous les trois sous le marronnier en fleurs. Vous le voudrez bien, Hervé, n'est-ce pas? ajouta-t-elle en se retournant vers lui avec un sourire, presque le même, hélas! que celui qu'il trouvait autrefois si séduisant.

— Je ferai tout ce que vous voudrez, dit-il en baisant les mains pâles qu'elle avait laissées entre les siennes.

Yvonne hésita avant de s'éloigner.

— Vous ne craignez pas d'avoir froid, maman? interrogea-t-elle.

— Non, non, dit Elsie impatiemment. Le temps est très doux et on me recommande d'être à l'air le plus possible.

D'un geste elle congédia la fillette, qui rentra lentement dans la maison sans accorder aucune attention à Hervé.

— Pauvre petite! dit Mme de Vardes en la suivant du regard. Je

Digitized by Google

n'ai pas été une bien bonne mère pour elle, et maintenant que je voudrais mieux faire, gagner sa confiance et son affection, je sens qu'il est trop tard. Dans un sens, cela vaut mieux; elle ne me regrettera pas et je la laisserai en bonnes mains. Savez-vous qu'Hélène m'a promis de veiller sur elle, de me remplacer quand je ne serai plus là? Certes, son influence sera meilleure que la mienne. Et vous ne la détournerez pas de l'exercer, n'est-ce pas? Ah Dieu! comme tout est étrange dans la vie! Si l'on m'eût dit que ce serait votre femme... *votre femme*, celle en qui je ne voyais qu'une rivale détestée, qui deviendrait mon amie, et à qui je confierais ma fille, j'eusse crié à l'invraisemblance. Pourtant, à l'heure actuelle, je me réjouis en songeant que c'est elle qui accomplira la tâche que je n'ai pas su remplir...

Une fois encore les larmes la suffoquèrent. Elle les laissa couler librement, puis elle se redressa plus calme.

— Ce n'est pas pour vous parler d'Yvonne que je tenais à vous voir, dit-elle, ce n'est pas de son avenir, mais du vôtre, que je veux m'occuper. Si vous saviez combien j'y pense! Ne désirant plus rien pour moi, c'est de vous, de vous seul que je me préoccupe. Ne me prenez pas pour une visionnaire ou une exaltée si, regardant en arrière, constatant que ma vie n'a contenu que de trop rares moments de joie, je me dis que Dieu a exaucé la prière que je lui ai sans cesse adressée, même à mes plus mauvaises heures de révolte et de ressentiment. Je lui demandais de prendre toute la part de bonheur qui devait me revenir ici-bas et de la reporter sur vous. Et je crois qu'il a accepté mon sacrifice. C'est l'espérance qui me soutient, qui fait que je m'incline, soumise, devant l'écrasant mystère de ma carrière mortelle. Ce qui m'a été refusé vous sera donné en abondance. Ainsi je n'aurai pas inutilement passé sur la terre.

Hervé eut un sourire ému.

— Ma pauvre chère Elsie, je ne veux pas que vous parliez ainsi. Dieu, dans son immanente justice, ne consent pas de pareils pactes et pensez-vous que je voudrais d'un bonheur acheté au prix du vôtre? Laissez de côté ces imaginations et ne songez qu'à guérir, à rester près de moi. C'est là, croyez-le, la meilleure manière de m'aimer. Ou vous figurez-vous que je sois si riche en affections, que je puisse si facilement me résigner à perdre la vôtre?

Elsie secoua la tête.

— Ah! Hervé! Mon affection ne saurait vous être d'un grand secours! Il n'y en a qu'une au monde qui vous soit nécessaire et celle-là, par un entêtement inexplicable, vous vous en tenez éloigné. Pourquoi cette résistance? Il n'est pas de raisons qui puissent prévaloir contre un amour que toute loi sanctionne, auquel

Digitized by Google

il est coupable de désobéir. Et vous souffrez tant tous les deux! Quand je vous vois à côté l'un de l'autre, je pense toujours à ces vers de Heine qui semblent avait été écrits pour vous :

Sie sahen sich an so feindlich
Und wollten vor Liebe vergehen [1].

Hervé protesta du geste.

— Ma chère Elsie, serez-vous donc toujours la rêveuse qui taillez un roman dans la prose la plus prosaïque, qui voyez hommes et choses à travers un prisme... bien trompeur en ce qui me concerne! Je vous assure, moi, que Mme de Simiane ne m'honore pas d'une attention assez soutenue, soit pour me regarder, soit pour me haïr.

— Ah! Hervé, ne cherchez pas de faux-fuyants! Ou croyez-vous qu'il faille me ménager, épargner ma jalousie? Mais tout cela est fini pour moi! Ma vie a dit son dernier mot. Et cependant, non. Je ne veux pas mourir avant d'avoir accompli au moins une action généreuse, qui rachètera peut-être tant d'années inutilement gaspillées. Si je réussissais à vous rapprocher d'Hélène, il me semble que j'aurais expié en partie les fautes commises, que je vous laisserais un souvenir plus doux de mon amour dont la sincérité ne rachetait pas toujours l'égoïste faiblesse.

— Vous, égoïste, Elsie. Quelle femme a jamais été impersonnelle comme vous l'êtes! A aucun moment votre tendresse n'a fléchi! Dieu sait pourtant que je l'ai mise à de rudes épreuves! Et aujourd'hui encore vous ne songez qu'à me plaindre! Ah! combien je mérite peu votre admirable dévouement! Mais gardez-le-moi, j'en ai plus besoin que vous ne supposez. Vous n'avez deviné qu'une partie des peines qui m'accablent. Je veux tout vous dire, quoique j'aie presque honte! Cette Hélène que j'ai épousée à contre-cœur, j'ai appris à l'aimer avec toute l'âpreté d'une passion sans espoir. Ah! lorsque la veille de notre mariage, elle m'avait déclaré qu'elle ne m'aimait pas, qu'elle était incapable d'aimer personne, j'avais souri de ses aveux. Je leur trouvais une saveur de naïveté qui mettait un peu d'imprévu dans l'aventure banale par laquelle j'expiais mes folies de jeunesse. Puis j'ai dû ouvrir les yeux à la vérité. Peu à peu, j'ai cédé au charme impérieux de cette nature étrange dont la froideur m'attirait, me fascinait et me jetait dans des paroxysmes de rage dont je sortais brisé, mais non guéri. Et Hélène assistait impassible à ce spectacle de mes tourments. Une fois, j'ai cru surprendre en elle une détente. C'est au moment où

[1] Leurs regards débordaient de haine
Et leurs cœurs défaillaient d'amour.

Digitized by Google

j'ai été blessé. Alors l'instinct de charité qui, chez toute femme, est à l'état latent, s'est réveillé en elle, mais j'ai voulu voir mieux qu'un élan charitable dans les soins qu'elle me prodiguait. Hélas! elle m'a vite détrompé, j'étais encore en convalescence que, sous le plus insignifiant des prétextes, elle a quitté Simiane; on eût dit qu'elle s'évadait d'une geôle et, depuis, je ne sais pour ainsi dire rien d'elle. Je suis redevenu l'importun qu'elle verrait disparaître non seulement sans regrets, mais avec une impression de délivrance! Vous croyez qu'une telle femme perd son temps à me haïr. Mais ne dit-on pas que la haine, c'est de l'amour vicié! Et, je vous le répète, Hélène ne sait pas ou ne sait plus ce que c'est que l'amour.

— Hervé! Hervé! Vous êtes aveugle et fou! s'écria Elsie en se redressant; d'ailleurs, vous ne pouvez être que mauvais juge en votre propre cause. Moi, tout inférieure que je vous suis sur bien des points, sur celui-là je raisonne plus juste et je vois plus clair. C'est parce que j'en suis sûre que je vous demande de m'écouter, de vous laisser guider par moi. C'est ma dernière prière. Promettez-moi, jurez-moi que vous agirez d'après mes conseils...

— Je vous envie votre foi robuste, Elsie. Elle ferait mieux que de transporter des montagnes si elle convertissait Hélène. Quel est donc votre merveilleux moyen?

— Mais vous l'emploierez? insista Mme de Vardes. Il est très simple et très facile. Hélène sait-elle que vous êtes ici?

— Pas positivement. Je lui ai écrit, il y a quelques jours déjà, que j'irais vous rejoindre là où vous seriez, mais sans indiquer de date précise.

— Alors, elle ne vous attend pas?

— Non, et elle me paraît tout à fait résignée à une séparation indéfinie.

— Eh bien, voilà ce que je vous demande. Ne restez auprès de moi que deux ou trois jours (je n'ai pas le courage de me réduire à moins), puis partez pour Paris sans prévenir votre femme. Présentez-vous devant elle à l'improviste, avant qu'elle ait eu le temps de se composer un maintien ou de se renfermer dans son enveloppe de glace. Et vous verrez alors si, dans ce premier instant, sa pensée vraie ne se trahit pas, si cet amour que vous niez si obstinément n'éclate pas sur son visage en toute sa sincérité convaincante. Faites mieux encore. Interrogez-la. Contraignez-la à la franchise. Sa loyauté reculera devant un mensonge et vous n'aurez qu'à ouvrir es bras pour les refermer sur elle! Et lorsque son cœur battra contre le vôtre, il n'y aura plus de place entre vous pour le doute et les vaines défiances...

Digitized by Google

Hervé soupira.

— Lorsque je vous écoute, dit-il, je suis presque tenté de croire à la possibilité de ce miracle invraisemblable. Mais, au fond, je sais qu'Hélène ne changera jamais, que je m'humilierai inutilement devant elle. Il est vrai que mon humiliation importe peu, je ne souffrirais pas beaucoup plus... Qu'il en soit selon votre volonté! Je ferai une dernière tentative, j'acquerrai une certitude plus complète. Puis je vous reviendrai, un peu plus meurtri, un peu plus déçu, et vous, vous serez bonne et pitoyable! Vous mettrez le baume de votre tendresse sur la blessure qui se sera élargie. Plus que jamais vous me serez nécessaire. Vous voyez bien que vous n'avez pas le droit de m'abandonner, d'aller chercher votre récompense quand je serai seul ici à lutter et à désespérer.

Elsie sourit devant cette naïve exigence d'égoïsme masculin.

— Je crois que Dieu me laisserait sur la terre si je pouvais encore vous être utile; s'il me rappelle, Hervé, c'est que je ne puis plus rien faire pour vous. Mais je vous demande une autre promesse. Laissez-moi avoir ma part de votre félicité, et lorsque tout nuage sera dissipé entre Hélène et vous, revenez ensemble, ne fût-ce qu'un jour, auprès de moi... Hélène, j'en suis sûre, ne dira pas non. Notre amitié a fait de grands progrès. Je suis arrivée à la comprendre, à l'estimer à sa valeur, — que je ne soupçonnais pas. Et en me comparant à elle, je sens mieux que jamais qu'avec moi vous n'eussiez pas été heureux. A mes heures les plus illusionnées, j'avais le sentiment obscur qu'à la longue je ne pourrais vous suffire, que vous deviez toujours vous baisser pour vous rapprocher de moi. Hélène, au contraire, est à votre niveau. Vous la chercherez à vos côtés, parfois même au-dessus de vous, car il n'est pas d'âme plus élevée et plus pure... Et le spectacle de votre bonheur m'emplira de joie, j'en aurai l'orgueil et le triomphe, parce que je me persuaderai qu'il est en partie mon ouvrage!

De nouveau, ses mains cherchèrent celles d'Hervé et ils demeurèrent silencieux dans le recueillement de la journée finissante. Quelques étoiles tremblaient au ciel et blanchissaient de leur clarté indécise les premières ombres du soir. Au loin, la mer étale, à tons grisâtres, donnait la sensation de l'immensité morne du désert. Soudain, Elsie eut un frisson :

— J'ai froid, dit-elle, aidez-moi à rentrer, Hervé. J'oublie toujours qu'une imprudence peut amener la fin; mais je ne veux pas mourir encore, pas avant la réalisation de mon rêve!

Digitized by Google

XIII

Quelques jours plus tard, par une chaude soirée de juin, Hervé arrivait à Paris. Obéissant au programme tracé par Elsie, il n'avait pas prévenu Hélène de son retour; par surcroît de précaution, et afin que le bruit de la voiture ne vînt pas lui donner l'éveil, il avait fait arrêter à l'angle de la rue pour franchir à pied le court espace qui le séparait de la maison. Mais il eut un choc violent en apercevant la façade sombre, la porte cochère ouverte à deux battants et, sur le seuil, des valets de pied prenant le frais, emplissant l'air de leurs bavardages et de leurs rires. Hélène évidemment était absente. Comment cette éventualité si simple lui avait-elle échappé? N'eût-il pas été invraisemblable qu'en pleine saison, elle passât la soirée chez elle? Dans sa surexcitation mentale, il n'avait pas songé qu'il se heurterait à ce petit incident qui menaçait de renverser toutes ses combinaisons. Il eut un mouvement de colère, puis le souci des apparences lui revint, et avant que les domestiques aient pu le reconnaître, il retourna sur ses pas, remonta en voiture et se fit conduire ostensiblement jusque devant l'hôtel. Il héla les valets qui, en gens bien stylés, ne manifestèrent aucune surprise à l'apparition inattendue de leur maître.

— Payez cette voiture et montez ma valise, dit-il.

Les hommes s'empressèrent; l'un d'eux le précéda et se mit en devoir d'allumer les flambeaux de la chambre et du cabinet de toilette. Hervé le suivit lentement. Il y avait quelque chose de lugubre dans le silence et le vide qui régnaient en la maison déserte, quelque chose de froid et d'impressionnant dans l'aspect de ces pièces inhabitées qu'il réintégrait par surprise. Tout à coup, un roulement de voiture sous la voûte le fit tressaillir. Etait-ce Hélène qui rentrait déjà? Il se retourna vers le domestique, toujours occupé à ses flambeaux, et l'interrogea du regard.

— C'est la voiture qui rentre, expliqua l'homme; Mme la marquise s'est fait conduire chez Mme la princesse d'Aglié et a donné des ordres pour qu'on allât la chercher à deux heures du matin.

Deux heures! Et il était à peine onze heures du soir.

Maintenant, Hervé se souvenait vaguement d'avoir vu dans les journaux l'annonce d'une fête chez Mme d'Aglié. Hélène, qui était dans l'intimité de la princesse, se laisserait certainement retenir par elle jusqu'à la fin. Toute une nuit de mortelle attente!

Une idée lui traversa subitement l'esprit. Pourquoi, au lieu de rester là à se morfondre, n'irait il pas contempler Hélène de loin? Il saurait bien s'arranger pour passer inaperçu et il la verrait, il

Digitized by Google

s'emplirait les yeux et le cœur de ce visage aimé, il épierait dans son sourire ce qu'elle donnait de soi à cette foule qui l'encensait, il se rendrait compte si, pour lui, elle n'avait pas un autre regard, un regard d'où jaillirait l'étincelle, la révélation de la flamme intérieure qui couvait sous les cendres de son passé. Et il aurait une fois encore cette sensation de fierté douloureuse à la pensée que, si peu qu'elle lui appartînt, elle était plus à lui qu'à tous ces comparses qui l'accablaient de leurs sottes adulations. En un instant, sa résolution fut prise. Le valet était encore là, attendant ses ordres.

— Je vais m'habiller et sortir, dit-il, si Mme la marquise rentrait avant moi, vous ne la préviendriez pas de mon retour.

Il fit une toilette rapide et, une demi-heure plus tard, gravissait l'escalier de marbre de l'hôtel d'Aglié. La chance le favorisait. La maîtresse de la maison avait abandonné sa place à l'entrée de la galerie et les salons étaient déserts. Par contre, la terrasse et le jardin regorgaient de monde.

C'était une fête moitié champêtre, moitié artistique, dans laquelle les danses sur l'herbe alternaient avec les chœurs de l'Opéra. Une tente dressée sur la pelouse centrale abritait les danseurs. A droite et à gauche circulaient paresseusement de nombreux couples, ébauchant ou poursuivant les flirtages sans conviction qui sont de mode à notre époque. Comment trouver le loisir de prendre une déclaration au sérieux quand on a si peu de temps à soi, qu'on suffit à peine à la multiplicité de ses engagements?

Hervé avait réussi à se frayer un passage à travers les groupes qui encombraient la terrasse, mais il restait indécis, ne sachant de quel côté se diriger et comprenant trop tard les difficultés de l'entreprise qui, à distance, lui paraissait si facile. Comment découvrir Hélène au milieu de cette fourmilière? Elle ne devait pas être sur la terrasse. Seuls les gens prudents, qui craignaient l'air du soir, s'y risquaient un instant pour jouir du coup d'œil et demeurer à proximité des salons. Elle était moins probablement encore sous la tente, car elle ne dansait jamais. Elle faisait donc partie de la foule impénétrable qui se pressait dans les allées; mais laquelle des allées avait-elle choisie? Machinalement, il se tourna vers une sorte d'épaisse charmille, formée par une double rangée d'arbres dont les branches s'enchevêtraient et se réunissaient en arceaux. De petites lanternes suspendues au milieu des feuilles projetaient une clarté très vive sur le flot des promeneurs. Hervé, redoutant d'être vu, se rejeta sur le gazon qui courait parallèlement à l'allée et qui, planté de massifs et de bouquets d'arbustes, offrait un poste d'observation de toute sécurité. Dissimulé derrière une touffe de rhododendrons, il pouvait assister sans

Digitized by Google

être vu à ce défilé d'hommes et de femmes qu'il connaissait presque tous et dont il avait si parfaitement oublié l'existence. Il était si près qu'il eût pu surprendre les aveux et les confidences échangées, mais il n'en avait cure. Une fureur sourde s'emparait de lui à mesure que le temps s'écoulait dans une attente toujours trompée. Hélène ne se montrait pas.

Tout à coup, une poussée se fit dans la foule; les pas se précipitaient et se dirigeaient vers les salons. Quelques voix s'élevaient, appelant les retardataires. « Dépêchez-vous, la princesse demande qu'on rentre. Ackté et Alvarez vont chanter. »

Il y eut des protestations :

« On est si bien à l'air; d'ailleurs, nous entendrions parfaitement d'ici. »

— Mais non, Mme d'Aglié le désire, elle ne veut pas contrarier ses artistes.

Et on lançait des plaisanteries toutes faites :

— Etoiles pour étoiles, celles du ciel valent mieux ce soir que celles de la scène.

On riait, on se bousculait, mais on obéissait finalement; tous disparurent et Hervé se trouva seul dans sa cachette. Découragé, il allait renoncer à une recherche qu'il jugeait inutile lorsque, de l'extrémité de la charmille, il vit surgir les silhouettes d'un homme et d'une femme qui s'avançaient lentement, sans se préoccuper de la consigne. Peut-être ne l'avaient-ils pas entendue.

Le frisson magnétique qui avertit de l'approche d'un être aimé secoua Hervé des pieds à la tête. Il ne distinguait pas Hélène, mais il *sentait* qu'elle était là, et bientôt elle lui apparut en pleine lumière, appuyée au bras d'Oswald de Montrevel.

Hervé, nous l'avons dit, n'avait jamais fait à Oswald l'honneur d'être jaloux de lui; pourtant il éprouva une sensation de malaise semblable à celle que cause une note fausse dans une harmonie suave. Et certes, Hélène s'offrait à lui comme une harmonie vivante qui tient sous le charme toutes les puissances intimes de l'âme. Elle avait presque l'irréalité d'une vision dans sa robe toute blanche drapée de dentelles vaporeuses à travers lesquelles s'accusait la blancheur des épaules et des bras. Par une coquetterie qu'elle se permettait souvent, aucun bijou ne brillait dans sa chevelure dorée. Mais, ce soir, elle portait une petite guirlande de fleurs naturelles : des résédas et des violettes, et Hervé, en les apercevant, ressentit une émotion folle. Il se rappelait, — oh! l'exquise douceur de cette réminiscence! — que chaque matin, à Simiane, lorsqu'il commençait à se rétablir, Hélène lui apportait un bouquet des premières violettes du printemps, mêlées de

Digitized by Google

quelques brins de réséda dont il aimait le parfum... Il la revoyait, lui tendant sa cueillette humide de rosée dans ses petites mains fines qu'il embrassait pieusement et qu'elle ne lui retirait pas.

Hélas! comme ces petites joies si délicieuses paraissaient loin déjà! Etait-ce un souvenir, un regret qui lui avait fait adopter cette parure? Il eût voulu l'en remercier à genoux. Vraiment il avait été bien inspiré de venir là pour y trouver cette joie imprévue...

Maintenant Hélène et son compagnon étaient très près de lui, il entendait leurs voix. A coup sûr toute pensée d'espionnage était bien éloignée de sa volonté; mais, inconscient, il tendit l'oreille.

— Tenez-vous beaucoup à rentrer? interrogeait Oswald. Il fait meilleur ici que là-bas. Ne voulez-vous pas vous asseoir un moment?

Il lui désignait un banc appuyé contre l'arbre derrière lequel Hervé était caché. Hélène s'assit et fit place à Oswald à côté d'elle.

— J'avoue, dit-elle, que je préfère ne pas affronter la chaleur des salons. Ma tête est si douloureuse ce soir! Il eût été plus raisonnable de ne pas venir. Mais je n'aime pas à manquer de parole.

Elle avait prononcé ces mots sans réfléchir. Au petit soubresaut d'Oswald, elle comprit qu'il y voyait une allusion et baissa les yeux, embarrassée. Elle sentait le regard d'Oswald fixé sur elle. Ce fut lui qui parla enfin.

— Avez-vous songé, dit-il, qu'il y a aujourd'hui un an, jour pour jour, que nous nous rencontrions ici, que nous nous entretenions presque à cette même place? Je ne sais s'il est possible de souffrir plus que je n'ai souffert ce soir-là, je dois le croire pourtant, car, en me reportant en arrière, il me semble que je suis plus malheureux aujourd'hui que je ne l'étais alors. Ne devinez-vous pas pourquoi?

— Non, dit Hélène; si, dans votre explication, vous avez été sincère, je devrais croire que c'est le contraire qui est vrai. Rappelez-vous ce que vous m'avez dit : « Je ne recouvrerai la paix que lorsque j'aurai obtenu votre pardon. » Ce pardon, je vous l'ai accordé largement, je vous ai promis que le passé ne compterait plus pour moi, et j'ai tenu parole. Si donc votre tranquillité d'esprit ne vous est pas revenue, c'est que vous avez d'autres soucis, d'autres chagrins qu'il ne dépend pas de moi de consoler.

— Ce n'est pas cela, ce n'est pas cela! s'écria Oswald. Quand je vous conjurais de m'absoudre, je croyais vraiment que votre absolution serait le remède souverain et que la faute que vous consentiez à rejeter dans l'oubli cesserait d'être pour moi le cauchemar qui me hantait. Je n'avais pas prévu que mes remords, loin de se calmer, allaient devenir mille fois plus intenses. Et pouvait-il en

Digitized by Google

être autrement? En vous observant de près je devais forcément découvrir les traces du poison que j'avais versé dans votre âme. Je cherchais une Hélène croyante et confiante, prêtant à tous ses propres sentiments d'honneur et de loyauté. Je retrouvais une femme touchée par la vie, peut-être plus belle, peut-être plus adorable depuis que l'épreuve l'avait broyée, mais ayant perdu cette force divine qu'on puise plus encore dans l'amour qu'on donne que dans celui qu'on inspire. Ah! vous ne saurez jamais ce que j'ai eu de haine de moi-même en constatant mon ouvrage, en reconnaissant que, par ma funeste intervention, je vous avais privée de l'unique jouissance qui dilate le cœur et le grandit. Un moment, je me suis repris à espérer : pendant mon séjour en Savoie, il me semblait que vous étiez moins amère, que votre scepticisme s'atténuait, et j'osais m'attribuer ce changement, je me disais qu'à force de vous aimer je vous convertirais, qu'il ne vous manquait qu'un peu de soleil et de chaleur pour faire épanouir toutes ces belles promesses que j'avais adorées en vous alors que vous étiez encore presque une enfant et déjà si femme par la tendresse et l'admirable énergie. Je partis de Coudrée très heureux; même pendant la longue séparation de l'hiver, mon optimisme ne se démentait pas! Vous êtes revenue enfin, mais vous n'étiez plus la même. Ce commencement de résurrection qui s'était fait en vous n'avait pas eu de lendemain. En vous retrouvant si glaciale, si morte en apparence à tout sentiment humain, mes pauvres espoirs se sont effondrés, plus que jamais j'ai senti que le mal que j'ai fait est irréparable...

— Le mal que vous avez fait! répéta Hélène. Ah non! ne vous accusez pas! Il y a assez de maux véritables dans la vie pour ne pas l'assombrir en s'en créant d'imaginaires... Mon Dieu, poursuivit-elle avec égarement, vous vous apitoyez parce que j'ai perdu mes enthousiasmes jeunes, mes naïves confiances! Plût au ciel que j'eusse perdu plus encore, que cette faculté d'aimer que vous jugez anéantie en moi ne se fût pas réveillée avec une puissance douloureuse qui me laisse épuisée et sans résistance! Oh! l'humiliation de cette défaite! Je me drapais dans mon insensibilité et, des hauteurs que je croyais avoir atteintes, je souriais de pitié en regardant les autres se débattre et souffrir! Et tout cela pourquoi? pourquoi, mon Dieu? Pour retomber sous le joug et reconnaître que je me mentais à moi-même, que je suis faible, lâche et que j'aime encore, que j'aime de toutes les ardeurs de mon être, malgré tous mes serments, malgré toutes les hontes subies...

— Elle s'arrêta, haletante. Oswald s'était rapproché d'elle.

— Hélène, Hélène, quelles sont ces paroles? Comment dois-je vous comprendre? Ne me rendez pas fou! Se peut-il que mon

Digitized by Google

repentir vous ait ému, que l'amour de notre jeunesse revive en vous, comme il n'a jamais cessé de vivre en moi? Est-ce là le secret de...

Hélène eut un soulèvement d'indignation.

— Vous! vous! exclama-t-elle. Est-il possible que vous ayez pu croire!... Ah! oui, je me souviens, reprit-elle avec effort. A Coudrée, il est vrai, j'ai pu vous induire en erreur... Mon attitude et mes coquetteries... Mais savais-je seulement ce que je faisais? Je souffrais tant, il me fallait une diversion à cette terreur de faiblir qui m'étreignait. Comment n'avez-vous pas vu que je n'étais pas moi-même, que je n'avais qu'une pensée, qu'une adoration, que je ne voyais qu'un être au monde, Hervé, ce mari qui est venu à moi contraint, révolté, qui m'inflige, jour par jour, le supplice de ses dédains et devant lequel je voudrais m'agenouiller dans la poussière pour le conjurer de ne pas repousser mon amour!

Un long silence se fit. Tout près d'eux, un bruit imperceptible de branches froissées, le halètement rauque d'une poitrine humaine; mais ils n'ont rien entendu.

Soudain une harmonie profonde s'élève dans la nuit; les vibrations lentes montent vers le ciel étoilé et le Chœur des pèlerins éclate en chant de triomphe.

Hélène tourne vers son compagnon ses yeux baignés de larmes.

— J'ai été imprudente, dit-elle doucement; à mon tour, j'ai un pardon à implorer, ne soyez pas inexorable...

Elle se lève et se penche sur Oswald qui sanglote éperdument. Un instant, il saisit la petite main qui s'offre à lui et la presse sur ses yeux, puis, sans prononcer un mot, il se redresse et appuie le bras d'Hélène sur le sien.

— Pour la dernière fois, murmure-t-il.

Tous deux s'éloignent et Hervé reste seul.

. . . . . .

Une heure plus tard, Hélène est dans sa chambre. Elle a ouvert la fenêtre et les tièdes effluves qui montent du jardin caressent son front brûlant et ses paupières rougies. D'un cœur lourd, elle repasse la scène de la soirée. Pourquoi la vie est-elle si dure, et qu'a-t-elle fait pour que cette nouvelle tristesse s'abatte sur elle? N'est-elle donc venue au monde que pour le malheur des autres et le sien? Ah! ne plus sentir, échapper à ces angoisses sans cesse renaissantes, s'endormir d'un sommeil sans rêves et ne plus se réveiller.

On dirait que quelque chose a remué dans la chambre; elle se retourne, ses yeux sont attirés du côté de la porte qui s'entr'ouvre lentement, lentement; elle voit se dessiner devant elle une vision adorée... Ce ne peut être qu'une vision, c'est son imagination enfié-

Digitized by Google

vrée qui lui montre la chère image qu'elle évoque à toute heure; elle va revenir à elle et reconnaître qu'il n'est pas là, celui qu'elle appelle de toutes les puissances de son âme en détresse.

Mais la vision persiste. C'est Hervé, ou plutôt, est-ce vraiment lui? Quand lui a-t-elle jamais vu ce visage irradié, cette expression d'allégresse victorieuse qui le transfigure? Maintenant, il est tout près d'elle, et elle reste immobile... Son cœur bat dans l'attente de l'instant divin qu'elle pressent. Le grand mystère de la douleur s'éclaire d'une clarté fulgurante. Si elle a douté, si elle a pleuré, si elle a souffert, c'était pour acheter l'ineffable ravissement de l'heure initiale qui va sonner pour elle?

Hervé lui ouvre les bras, il l'attire sur sa poitrine, il baise ardemment ses cheveux, son front, ses lèvres, et ses baisers abaissent toutes les barrières, dissipent tous les doutes. Ils se sont retrouvés dans une union si étroite, leurs âmes se sont fondues si entièrement l'une dans l'autre que toute explication est superflue. Ils savent que rien désormais ne pourra les séparer...

— Regardez-moi, ma bien-aimée! dit-il tout bas.

Elle lève sur lui ses yeux limpides, dans lesquels éclate tout l'amour qu'elle a si longtemps contenu, et il s'enivre de cette contemplation. Puis, tout à coup :

— Ah! soupire-t-il, que de temps nous avons perdu!...

Elle secoue la tête.

— Non, non, dit-elle avec un rire mouillé de larmes, tout est bien ainsi! Il me semble que nous nous sommes aimés toujours, toujours, depuis l'heure solennelle où nous nous sommes juré que nous ne nous aimerions jamais!

Baronne C. de Baulny, née Rouher.

Digitized by Google

LE MAL DU SIÈCLE

LA TRISTESSE DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DU XIXe SIÈCLE

La tristesse, — j'emploie ici à dessein le mot le plus compréhensif et le plus vague — une inconsolable, une infinie tristesse, voilà ce qu'on a appelé le « mal du siècle ». Puisqu'en s'y déformant plus ou moins, chaque époque se reflète dans sa littérature comme dans un miroir, ce mal a eu aussi ses manifestations littéraires. La littérature européenne, la littérature française du dix-neuvième siècle ont été tristes dans leur ensemble. Et le fait vaut qu'on le remarque, étant tout à fait nouveau.

Non pas que la mélancolie, la désespérance, aient attendu notre temps pour s'exprimer. L'écho d'un long gémissement se prolonge à travers les livres et les âges. La vie est un mal, affirme l'Inde, la sagesse consiste à se délivrer de la soif d'être. D'un autre point du monde antique s'élèvent la voix de Job, maudissant le jour de sa naissance, et celle de l'Ecclésiaste, proclamant que tout est vanité. La poésie grecque a des accents analogues : « Ne pas naître est le premier des biens, s'écrie le Chœur dans *Œdipe à Colone;* le second est, quand on a vu la lumière, de rentrer au plus vite dans le néant d'où l'on est sorti » ; et il y a, dans l'*Apologie* de Platon, tel passage que l'on croirait emprunté à nos modernes pessimistes... On pourrait multiplier les citations de ce genre; mais, on aurait beau les multiplier, il n'en resterait pas moins que, dans la littérature antique, la tristesse ne s'est jamais exprimée qu'exceptionnellement et, si l'on peut dire, accidentellement. Les anciens, — les Juifs, les Grecs, les Romains — furent, en somme, optimistes. Ils jouissaient du présent, ne se proposaient que des buts accessibles et tenaient l'existence pour le premier des biens. Ils ne connurent ni nos inquiétudes maladives ni nos vagues aspirations[1].

[1] Je ne vois guère, parmi les auteurs anciens, que Lucrèce et Marc-Aurèle à qui l'on puisse attribuer un état d'âme analogue au nôtre. Lucrèce, pour ne parler que de lui, a trouvé, pour dire le néant de nos joies et leur arrière-goût d'amertume, des accents d'une intensité toute moderne. « Son *veternus*, cet ennui qui revient si souvent, sera plus tard l'*acedia* des cloîtres, puis l'être invisible après lequel courra Hamlet, et deviendra un jour la *mélancolie* de René. » (Sainte-Beuve.)

On a voulu rapprocher de son *surgit amari aliquid* le célèbre *sunt lacrymæ rerum* de Virgile, qu'on traduisait : « les choses elles-mêmes ont des

Digitized by Google

Le christianisme élargit l'âme humaine, lui ouvrit des horizons nouveaux. Il lui apporta la notion de l'au-delà et lui inocula le germe de la mélancolie future. Mais ce germe ne devait se développer qu'après un long temps. La tristesse, comme la souffrance, eut toujours, dans les âges de foi, un caractère *actif*, et l'espoir de compensations éternelles l'y adoucit toujours. Ce n'est que bien plus tard, quand la foi aura diminué ou disparu, sans que se soit aboli dans les âmes le souvenir de ses promesses, que l'on verra naître « ce genre mélancolique et sombre, particulier à l'esprit du christianisme », comme dit Mme de Staël. Notre littérature, au moyen âge, n'avait pas été triste. A l'époque de la Renaissance, elle exulte; le cri de Gargantua enfant : « à boyre! à boyre! » exprime la soif inextinguible de l'esprit humain et l'ivresse joyeuse dont le grisait alors le vin nouveau de la science. Cette soif, au dix-septième siècle, semble apaisée. Tout est en sa place, l'esprit humain se repose dans la certitude : calme et sérénité, voilà ce qui distingue nos grands auteurs classiques; et, parmi les maîtres livres de cette époque, je n'en vois qu'un, celui de Pascal, qui porte la marque d'une âme inquiète et troublée. Au dix-huitième siècle, la joie et l'enthousiasme succèdent à l'apaisement; mais non plus la joie saine des hommes de la Renaissance : une joie nerveuse et fiévreuse, un enthousiasme d'iconoclastes, acharnés à détruire, et entrevoyant, à travers la poussière qu'ils soulèvent, les dômes étincelants et chimériques de la cité future, de la Salente rêvée. Les écrivains du dix-huitième siècle ont été les plus ardents promoteurs de la Révolution française, que l'on a justement définie « une crise d'optimisme ». Une crise d'optimisme que naturellement devait suivre, — même et surtout en littérature — une période de dépression, une crise de découragement.

I

LE ROMANTISME. LA MÉLANCOLIE ROMANTIQUE.

Ce fait très rare — l'ouverture d'une ère littéraire nouvelle coïncidant avec un siècle nouveau — s'est produit au commencement du dix-neuvième siècle. Jusqu'alors, la littérature française avait eu pour caractère essentiel d'être une littérature *sociale*. Les auteurs n'écrivaient pas pour eux, mais en vue d'un public, d'ailleurs fort restreint, sur les idées duquel ils tâchaient de se régler, abstraction faite de leur tempérament et de leur idéal individuels.

larmes. » Par malheur, cette traduction est un contresens, et l'hémistiche signifie tout uniment : « nos malheurs obtiennent des larmes dans ce pays. » — Virgile n'a rien d'un romantique !

Digitized by Google

Or voici, au commencement du dix-neuvième siècle, que notre littérature se transforme. Le romantisme, par où s'ouvre le dix-neuvième siècle littéraire, est, en effet, « le triomphe de l'individualisme, l'émancipation entière et absolue du Moi[1] ». Dans cette transformation, que favorisa, entre 1820 et 1830, l'influence des littératures du Nord et de la philosophie allemande, et qu'avaient préparée, au dix-huitième siècle, les Diderot, les Rousseau, les Bernardin de Saint-Pierre, il faut voir un effet de la Révolution française. La Révolution avait dégagé l'individu, désormais souverain, de tous les liens qui le contenaient jadis. Et il eût été étrange que l'individualisme triomphât partout, sauf dans la littérature et chez les auteurs. Ceux-ci, du reste, qui, sous l'ancien régime, au temps de la puissance des salons, ne s'adressaient qu'aux seuls « gens du monde », depuis 89 s'adressent à tout le monde. Ne connaissant plus leur public, ils ne s'astreindront plus à s'y accommoder[2]; ils parleront pour eux-mêmes et d'eux-mêmes, non plus selon « le goût », et au nom de l'abstraite raison, mais selon leur propre goût, au gré de leur imagination, de leur sensibilité individuelles. Et c'est ainsi que, de sociale et d'impersonnelle qu'elle était, notre littérature, dès les premières années du siècle, se fait *personnelle*, individualiste.

Et, du même coup, elle s'assombrit. Ce *moi*, que les classiques tenaient pour « haïssable », et dont ils eussent rougi de nous entretenir; ce *moi* dont au contraire les romantiques ont fait leur unique étude, nous apparaît, tel qu'ils nous l'exhibent dans leurs écrits, lamentable et désenchanté.

Le premier et le plus illustre spécimen de la littérature individualiste du dix-neuvième siècle, c'est le *René* de Chateaubriand, ce court récit qui contient, en puissance, toute la mélancolie romantique.

René avait été précédé de vingt-huit ans, en Allemagne, par le *Werther* de Gœthe (1774), dont, à première vue, il paraîtrait procéder.

Gœthe a raconté, dans ses *Mémoires*, dans quelles circonstances il écrivit *Werther*. Agitée de passions impossibles à satisfaire, dégoûtée d'une existence qui s'annonçait monotone et plate, la jeunesse allemande souffrait, aux environs de 1770, d'un inexprimable malaise. Le futur auteur de *Faust* songeait au suicide. « Pour me rattacher sincèrement et joyeusement à la vie, j'avais besoin, dit-il, de reproduire, dans une conception poétique, tout ce

[1] Brunetière, *Manuel de l'histoire de la Littérature française*, p 421-423.

[2] Cf. Faguet, *Introduction aux tomes VII et VIII de l'Histoire de la Langue et de la Littérature françaises*, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville.

Digitized by Google

que je venais de penser et de sentir. » Sur quoi, il se met à l'œuvre, écrit son roman d'un seul jet. « En quatre semaines, *Werther* était terminé. Cette composition m'avait arraché à l'océan orageux dans lequel j'avais été sur le point de faire naufrage... Je me sentais, comme après une confession générale, libre et digne de commencer une vie nouvelle. *Je m'étais éclairé et soulagé en convertissant la réalité en poésie;* les amis, à qui je communiquai mon manuscrit, *prirent le change et s'imaginèrent qu'il fallait convertir la poésie en réalité* et s'envoyer, à l'occasion, une balle à travers le cerveau. »

Je doute que l'égoïsme transcendant qui est, dit-on, le privilège du génie se soit jamais étalé avec plus de naïveté cynique que dans cette page. On sait quel fut le prodigieux succès de *Werther*, et combien de coups de pistolet firent écho, dans la vie réelle, au coup de pistolet fictif du roman. Mais qu'importait à l'auteur? Il s'était soulagé de son mal en le décrivant, en « convertissant la réalité en poésie », et se souciait peu de l'avoir inoculé à tout un public auquel il indiquait un faux remède, — le suicide, — tout en se réservant d'employer la vraie méthode de guérison. L'immoralité de *Werther* est dans ce défaut de sincérité; et ce qui fait de *Werther* un livre immoral en fait un livre factice [1]. Aussi l'honneur, si c'en est un, d'avoir — suivant le mot de Gautier — « inventé » la mélancolie moderne reste-t-il à Chateaubriand.

On sait le sujet de *René*, de ces quelques pages immortelles et démodées dont l'auteur a voulu, dit-il, exposer « une infirmité de son siècle ». Amélie nourrit pour son frère une « criminelle passion », qu'il partage. Elle s'échappe à elle-même en se réfugiant dans un cloître; lui s'enfuit en Amérique. Etrange matière, soit dit en passant, à traiter dans un livre que l'on intitule le *Génie du Christianisme*. La fin, il est vrai, justifie les moyens. Ce que Chateaubriand, en écrivant *René* et *Atala*, a voulu faire avant tout, c'est, dit-il, préparer une amorce aux lecteurs à qui son grand ouvrage est spécialement destiné, tendre un « piège innocent aux incrédules» [2].

[1] ... « Ce n'est pas le désespoir, c'est plutôt l'ivresse bouillonnante et la joie qui président à la conception de *Werther*; c'est le génie de la force et de la jeunesse, l'aspiration, douloureuse sans doute, mais ardente avant tout et conquérante, vers l'inconnu et vers l'infini. Tout ce qui est sorti de cette source élevée et débordante y est sincère, et a jailli de l'imagination et de la pensée de Gœthe. Voilà le vrai du livre et son cachet immortel; le reste, désespoir final, coup de pistolet et suicide, y a été ajouté par lui après coup, pour le roman et pour la circonstance : c'est ce qui ressemble le moins à Gœthe... » (Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. XI, art. sur *Werther*.)

[2] *Défense du Génie du Christianisme.*

Digitized by Google

N'est-il pas probable, ajoute-t-il, « que tel lecteur n'eût jamais ouvert le *Génie du Christianisme* s'il n'y avait cherché *René* et *Atala?* » *René* rentre d'ailleurs dans le plan général du *Génie* en ce qu'il fait ressortir « la nécessité des cloîtres pour certains malheurs de la vie » et en ce que l'auteur y combat « le travers particulier des jeunes gens de ce siècle », — ce goût de la solitude et des rêveries maladives « qui mène directement au suicide ». Ce travers est déterminé par un état de l'âme que Chateaubriand appelle le *vague des passions*. « Il reste à parler d'un état de l'âme qui, ce nous semble, n'a pas encore été très bien observé : c'est celui qui précède le développement des grandes passions, lorsque toutes les facultés jeunes, actives, entières, mais renfermées, ne se sont encore exercées que sur elles-mêmes, sans but et sans objet. Plus les peuples avancent en civilisation, plus cet état du vague des passions augmente; car il arrive alors une chose fort triste : le grand nombre d'exemples qu'on a sous les yeux, la multitude des livres qui traitent de l'homme et de ses sentiments rendent habile sans expérience. On est détrompé sans avoir joui; il reste encore des désirs, et l'on n'a plus d'illusions. L'imagination est riche, abondante et merveilleuse, l'existence pauvre, sèche et désenchantée. On habite, avec un cœur plein, un monde vide, et, sans avoir usé de rien, on est désabusé de tout[1]. »

« Désabusé de tout sans avoir usé de rien », tel nous apparaît le René de Chateaubriand, dont il faut rapprocher l'Obermann de Sénancour. *Obermann* ne parut qu'en 1804, deux ans après *René*, mais c'est encore là un livre original, un livre initiateur. Livre pluvieux, je veux dire à la fois ennuyeux et pénétrant. De ces pages mornes, rebelles à l'analyse, uniformément désolées, s'exhale un mortel ennui, — un ennui mitigé d'angoisse. Obermann « ne plaint ni perte ni malheur ». Sa désespérance est sans remède parce qu'elle est sans cause précise : « d'autres sont moins malheureux », mais il ne fut jamais « un homme moins heureux ». Il souffre, en somme, de se sentir impuissant, incapable à jamais de vouloir et d'agir, faute d'être né pour l'action, faute aussi de trouver un sens quelconque à la vie. Sa vie, il ne fait que la « rêver ». Ses heures passent « sans désir, sans illusions, sans but ». Dégoûté de n'être rien et de ne rien pouvoir, il fuit la société des hommes, il se réfugie dans la solitude et dans la contemplation de la nature, et, du haut des Alpes, il exhale son gémissement monotone et, à la longue, impressionnant comme un cri d'oiseau nocturne.

Obermann et *René* sont, on le voit, des livres d'inspiration très voisine, et une étroite parenté unit les deux personnages. Partis

[1] *Le Génie du Christianisme*, IIe Part., liv. III, ch. IX.

Digitized by Google

d'un même point, ils se séparent, du reste, tout aussitôt, l'un s'arrêtant sur place, l'autre poursuivant sa route. René traverse une crise, mais il finira par remplir son mérite; au lieu qu'Obermann continuera de végéter dans l'impuissance et ne sortira jamais de ses limbes. René, c'est Chateaubriand las de tout, d'avance « bâillant sa vie », mais voué à un brillant avenir. Dans Obermann, on reconnaît Sénancour, poursuivi par la malechance et né « sous une étoile enragée ».

La destinée d'*Obermann* comme livre fut, d'ailleurs, tout à fait conforme, remarque Sainte-Beuve, à la destinée d'Obermann comme homme[1]. Non pas que le livre n'ait exercé son influence. Mais cette influence fut lente, cachée, comme maladive, au lieu que *René* s'emparait des esprits et engendrait toute une postérité littéraire. — Hernani, Didier, Antony, Chatterton, les jeunes premiers funestes et maudits du théâtre romantique, « âmes de malheur faites avec des ténèbres »; Adolphe, Lélia, Joseph Delorme, l'Amaury de *Volupté*, Mlle de Maupin, Rolla, Jocelyn, Olympio, ces héros des romanciers et des poètes, — on n'en finirait pas de nommer les déplorables enfants de René, venus trop tard dans un monde trop vieux; et il leur faudrait adjoindre le personnage unique que Byron a mis en scène, sous des noms divers, dans *Childe Harold*, *Conrad*, *Lara*, *Manfred*, le *Giaour* : car Byron, « ce grand inspiré de la mélancolie », comme l'appelle Musset, Byron, tant admiré de nos romantiques, est, lui aussi, il ne faut pas l'oublier, un disciple de Chateaubriand.

Tous ces coryphées du romantisme nous apparaissent pâles, le regard fatal, les cheveux au vent, dans une attitude de frontispice. Tous sont frappés du même mal, le « mal du siècle ».

Un mal moins grave qu'il ne semblerait d'abord. Il faut faire, dans la mélancolie romantique, la part de l'attitude et de la « pose ». *You have your heart in a sling*, « Vous portez votre cœur en écharpe », disait une Anglaise à Chateaubriand, et lui-même, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, déplore, chez ses disciples, une affectation dont il ne fut pas exempt. « Si *René* n'existait pas, je ne l'écrirais plus; s'il m'était possible de le détruire, je le détruirais. Une famille de René poètes et de René prosateurs a pullulé : on n'a plus entendu que des phrases lamentables et décousues; il n'a plus été question que de vents et d'orages, que de mots inconnus livrés aux nuages et à la nuit. Il n'y a pas de grimaud sortant du collège qui n'ait rêvé être le plus malheureux des hommes; de bambin qui, à seize ans, n'ait épuisé la vie, qui ne se soit cru tourmenté par son génie; qui, dans l'abîme de ses pensées, ne se soit livré au vague

[1] Cf. *Portraits contemporains*, I, 2e art. sur Sénancour.

Digitized by Google

de ses passions; qui n'ait frappé son front pâle et échevelé, et n'ait étonné les hommes stupéfaits d'un malheur dont il ne savait pas le nom, ni eux non plus. »

On ne saurait mieux faire ressortir le caractère juvénile et tout subjectif de la mélancolie romantique. Le héros romantique n'est ni un vieillard ni un homme mûr, c'est un jeune homme, « désabusé de tout sans avoir usé de rien », qui n'a pas vécu [1], dont l'imagination seule est malade; un enfant vigoureux et plaintif — les plus plaintifs sont les plus vigoureux — « accablé d'une surabondance de vie » [2] et dont la plainte a quelque chose de déclamatoire et de mélodramatique. Il pousse de beaux cris déchirants, mais qu'il sait tels :

Les plus désespérés sont les chants les plus beaux [3];

il goûte ses larmes au passage, afin d'en savourer l'amertume, et, loin de panser ses blessures, il les élargirait plutôt pour la volupté d'en voir couler tout le sang vermeil...

Mais il n'y a pas qu'affectation et déclamation dans la mélancolie romantique. — « Je m'ennuie de la vie, l'ennui m'a toujours dévoré », écrit René à Céluta [4]. Le héros romantique s'ennuie désespérément : l'amour même ne saurait remplir le vide de son « inexplicable cœur ». L'amour, il l'inspire souvent, mais ne le ressent jamais. A tous les types littéraires que créa le romantisme, — depuis René, brûlé de flammes impures et qu'aucune affection légitime ne saurait rassasier [5], depuis René et Obermann [6] jusqu'à Lélia et à Mlle de Maupin, — s'applique, sans exception, le vers de Musset dans *Rolla :*

Regarde! Ils n'aiment pas, ils n'ont jamais aimé!

Inguérissable ennui, impuissance d'aimer, ce sont là chez eux, parmi bien d'autres, les symptômes irrécusables d'une exaltation maladive de la sensibilité, accompagnée, comme toujours, d'une

[1] « Il prit jour avec eux pour leur raconter, *non les aventures de sa vie, puisqu'il n'en avait point éprouvé,* mais les sentiments secrets de son âme. » (*René.*) — « Je n'ai pas vingt et un ans... Si nous avions vécu. » (*Obermann,* lettres IV, XII.) — « Pour écrire l'histoire de sa vie, il faut d'abord avoir vécu; aussi n'est-ce pas la mienne que j'écris. » (Musset, *la Confession d'un Enfant du siècle,* ch. Ier.)

[2] *René.*

[3] Musset, *la Nuit de mai.*

[4] *Les Natchez.*

[5] « Il sort de ce cœur des flammes qui manquent d'aliment, qui dévoreraient la création *sans être rassassiées...* — Qui pourrait vous environner de cette flamme que je porte en moi, *même en n'aimant pas?* » (*Les Natchez.* — Lettre de René à Céluta.)

[6] « Sans avoir aimé, je me voyais dans une sorte d'impuissance d'aimer désormais. » (Lettre LXXXIX.)

Digitized by Google

dépression équivalente de la faculté de vouloir. Il semblerait que la joie de vivre et d'agir eût dû s'accroître chez l'individu émancipé par la Révolution, devant qui elle avait aplani tous les obstacles, dont elle avait surexcité l'émulation, comblé l'amour-propre, assuré la sécurité et le bien-être. Mais l'homme exige d'autant plus qu'il obtient davantage; il ne sent jamais tant sa souffrance, si atténuée soit-elle, que lorsqu'il entrevoit la possibilité de l'alléger, et n'est jamais si malheureux que lorsqu'il poursuit comme une fin son bonheur personnel. Ses ambitions, ses convoitises deviennent alors infinies. Et des ambitions, des convoitises infinies entraînent d'infinies déconvenues. Ces déconvenues, l'impossibilité où il se voit d'égaler la réalité à son rêve, le rendent sceptique par découragement. Il se dégoûte d'agir, ne vit plus que par l'imagination et se replie sur lui-même en une contemplation morose, où sa paresse et son orgueil trouvent également à se satisfaire... Et qu'est-ce que la mélancolie romantique, sinon l'expression littéraire de ce *narcissisme* éploré, mais emphatique et verbeux, qui caractérise le « mal du siècle » dans sa première forme.

II

LE NATURALISME. LE PESSIMISME NATURALISTE.

Dans sa première forme, ai-je dit, car, de même que le romantisme la première forme de sa littérature, la mélancolie romantique n'a été que la première forme littéraire du « mal du siècle ».

Aux environs de 1835, une réaction commence contre l'envahissement de tous les genres par le « moi ». De cette année-là même est la célèbre préface de *Mademoiselle de Maupin*, où Gautier, le truculent « jeune-France » de 1830, formule la théorie, sous plus d'un rapport antiromantique, de « l'art pour l'art ». Bientôt Vigny (le Vigny d'après *Chatterton*) s'affranchira de tout individualisme. Balzac, en 1842, écrit l'Avant-propos de sa *Comédie humaine*, et, dès avant cette date, il avait créé le roman moderne, le roman impersonnel et documentaire, « image de la vie contemporaine »...

Echappés à la tyrannie du « moi », ces transfuges du romantisme, dont je n'ai nommé que les principaux, ont-ils été s'apaisant, se rassérénant? Pas le moins du monde. Chez eux, loin de se dissiper, la vague mélancolie romantique s'est précisée et condensée en une tristesse plus consciente de ses causes, par conséquent plus sincère et plus douloureusement ressentie. A ce point de vue, et pour cette période de transition, l'œuvre de Vigny et celle de Balzac sont tout à fait significatives.

Vigny avait compté parmi les principaux tenants du romantisme.

Digitized by Google

Mais, à dater de 1835, le philosophe qui était en lui se dégage du romantique : un philosophe détaché de soi[1], — d'ailleurs nettement pessimiste. L'homme est irrémédiablement corrompu, la nature indifférente :

On me dit une mère et je suis une tombe...

la divinité sourde ou inexorable : telles sont les idées essentielles qu'il traduit et rend sensibles au moyen de magnifiques symboles. Isolé, abandonné à lui-même parmi les hommes et les choses hostiles, le juste — le sage — ne se lamentera pas à la façon des romantiques, il ne fatiguera pas de ses cris le ciel désert :

Gémir, pleurer, prier, est également lâche...

Il « opposera le dédain à l'absence »,

Et ne répondra plus que par un froid silence
Au silence éternel de la Divinité...

En un mot, il se réfugiera dans la résignation stoïque, gardant une seule foi, un seul espoir, — la foi en l'*Esprit*[2], l'espoir de n'avoir pas travaillé en vain à en préparer le règne[3].

Balzac, lui, ne s'est jamais, comme le fit Vigny, pleinement dégagé du romantisme. Il appartient même au bas romantisme par son goût de l'extraordinaire, par l'invraisemblance et l'extravagance de la plupart de ses intrigues. Il n'en est pas moins le principal précurseur de la littérature réaliste. Nul n'a réuni plus de documents que lui, ni plus « scientifiques » sur les individus et la société d'une époque. Et il a été réaliste dans la mesure même où il nous a donné l'exacte représentation des choses.

Or, il se trouve que, dans cette même mesure, il s'est assombri. Sa théorie des « Espèces sociales », qu'il assimile, en vertu de la loi de l' « unité de composition », aux « Espèces zoologiques[4] », le classe parmi les déterministes. Les hommes, d'après lui, ne naissent « ni bons ni mauvais », ils n'ont ni vices ni vertus, seulement des « instincts » et des « aptitudes » et sont sous la dépendance absolue de leur tempérament et du milieu où ils se développent. Aussi, son œuvre, où la société n'est pas distinguée de la nature,

1 De l'œuvre d'avenir saintement idolâtre,
Enfin oubliez l'homme en vous-même...
(*La Bouteille à la mer.*)

2 Ton règne est arrivé, *Pur Esprit*, roi du monde!
(*L'Esprit pur.*)

3 Jetez l'œuvre à la mer, la mer des multitudes :
Dieu la prendra du doigt pour la conduire au port!
(*La Bouteille à la mer.*)

4 *Avant-propos* de la *Comédie humaine.*

Digitized by Google

participe-t-elle de l'immoralité de celle-ci; et l'on garde de l'avoir lue une impression de découragement accablé que ne nous laissaient pas les jérémiades romantiques.

*
* *

Vers 1855, la période romantique peut être considérée comme close, et dès lors commence une période littéraire nouvelle; une nouvelle littérature se fonde, le *réalisme* ou *naturalisme*, qui a pour caractères essentiels d'être impersonnelle et impassible[1].

La littérature naturaliste est, par opposition avec le romantisme, *impersonnelle*, objective. — Tenant que l'objet de l'art est de représenter la nature, l'artiste désormais s'oubliera soi-même pour s'asservir à la reproduction d'un modèle extérieur à lui.

Impersonnelle, la littérature naturaliste sera, par une conséquence nécessaire, *impassible*. Le poète, suivant l'opinion de Leconte de Lisle que nous a rapportée Théophile Gautier[2], doit « voir les choses humaines comme les verrait un dieu du haut de son Olympe, les réfléchir sans intérêt dans ses vagues prunelles, et leur donner, avec un détachement parfait, la vie supérieure de la forme ». Ce que Flaubert a exprimé familièrement dans cette phrase : Il faut écrire « les faits au point de vue d'une *blague supérieure*, comme le bon Dieu les voit, d'en haut. »

Impersonnalité, impassibilité. — ces deux caractères du naturalisme sont impliqués en un troisième. — La science, depuis cent ans, a tout renouvelé autour d'elle, et la littérature ne pouvait rester indéfiniment soustraite à son influence. Il y eut toujours, à vrai dire, incompatibilité entre l' « esprit scientifique », tout objectif, tout d'observation désintéressée et d'abnégation, et l' « esprit littéraire », tel qu'il se manifestait, dans l'individualisme romantique. Et ne s'était-on pas habitué, de longue date, à opposer l'art à la science? Cette opposition, les naturalistes ont prétendu la faire disparaître. « L'art et la science, longtemps séparés par suite des efforts divergents de l'intelligence, doivent désormais tendre à s'unir étroitement sinon à se confondre », écrit Leconte de Lisle dans la *Préface* des ses *Poèmes antiques* (1852). Et Taine, dans sa *Philosophie de l'Art*, affirme que l'homme a deux voies pour atteindre à la connaissance des causes permanentes et génératrices : « la première, qui est la science... la seconde, qui est l'art... » — Fort de cette idée, le naturalisme profitera de toutes les conquêtes de la science, il en adoptera les disciplines

[1] Cf. Brunetière, *Manuel de l'histoire de la Littérature française*, p. 486-496.
[2] *Rapport sur les progrès de la poésie française*. — 1868.

Digitized by Google

et tendra, en somme, de tout son effort, à constituer une littérature *scientifique*.

Or, la science n'a ni le visage riant ni le langage joyeux. Nos prétentions, elle les rabaisse, nos espoirs, elle les contredit; elle nous enseigne que tout est éphémère, illusoire et fatal; et lugubre est la conception de l'univers qu'elle suggère — qu'elle impose — à l'écrivain. En même temps qu'une philosophie, elle lui impose une méthode, — l'observation. Et qu'est-ce qu'observer, sinon constater le mal et la laideur, sinon s'interdire la fantaisie, les illusions, l'enthousiasme, tout ce qui arrache les hommes à leurs préoccupations, à leurs inquiétudes habituelles, ou au moins les en détourne? L'habitude d'observer prédispose, du reste, l'observateur à cette maladie dont souffrirent les Amiel et les Goncourt, martyrs d'une intelligence trop analytique ou d'une sensibilité d'autant plus torturante qu'elle s'affine davantage. En un mot, tout « impassible » qu'on la suppose, une littérature pénétrée de l'esprit scientifique est — quoique pour d'autres raisons — aussi fatalement vouée à la tristesse qu'une littérature individualiste.

Les germes morbides que portait en lui le naturalisme trouvèrent, il faut le reconnaître, un terrain et, surtout après 1870, des circonstances particulièrement favorables à leur développement.

Cette année-là, notre rêve de gloire et de suprématie s'effondra d'un seul coup. La défaite, l'invasion, suivies de la guerre civile, désorientèrent les esprits, les laissèrent profondément découragés. Et il était inévitable que ce découragement se traduisît dans la littérature.

Les idées allemandes nous avaient d'ailleurs envahis avant les armées allemandes. Hegel comptait, de longue date, parmi nos maîtres à penser; et, quelques mois avant la guerre, un article de Challemel-Lacour, dans la *Revue des Deux Mondes*, mit Schopenhauer à la mode. Challemel s'était entretenu avec Schopenhauer dont les paroles lui avaient causé « une sorte de malaise, comme s'il eût senti passer sur lui un souffle glacé à travers la porte entr'ouverte du néant ». Que disait le Méphistophélès de Francfort? Il disait que « la vie est une chasse incessante où, tantôt chasseurs, tantôt chassés, les êtres se disputent les lambeaux d'une horrible curée; une sorte d'histoire naturelle de la douleur qui se résume ainsi : vouloir sans motif, toujours souffrir, toujours lutter, puis mourir, et ainsi de suite dans les siècles des siècles, jusqu'à ce que notre planète s'écaille en petits morceaux ». Il disait encore que l'amour n'est qu'un piège où le génie de l'espèce a mis toutes ses ruses... Vulgarisées à un moment où, par l'effet du malheur des temps, les âmes étaient d'avance préparées à les admettre, ces

Digitized by Google

théories firent fortune chez nous. Et leur diffusion ne fut pas sans favoriser les progrès du pessimisme littéraire. Un pessimisme — car c'est de ce mot précis qu'il convient de désigner la tristesse naturaliste — dont nous connaissons l'origine et qu'il reste à étudier dans les œuvres où il s'est le plus nettement reflété.

*
* *

A tout seigneur, tout honneur. Le naturalisme a eu ses théoriciens, au premier rang desquels il faut placer Hippolyte Taine.

Taine, un jour qu'on lui signalait M. Zola parmi ses plus authentiques disciples, répondit, paraît-il, en citant le vers classique :

Le flot qui l'apporta recule épouvanté...

La qualification de « théoricien du naturalisme [1] » n'eût pas été pour lui plaire. Pourtant, elle lui revient de droit. Il avait donné, dans la préface de son livre *de l'Intelligence* (1870), les *petits faits*, « de tout petits faits bien choisis, importants, significatifs », comme étant « la matière de toute science », et les naturalistes d'inventer le « document humain », ce fameux document humain « pris sur le vrai, sur le vif, sur le saignant », dont ils ont fait tant de bruit. Il avait ramené la psychologie à la physiologie, et les naturalistes de réduire l'homme à la sensation et à l'instinct, et, parce que le maître était déterministe, de ne voir, comme lui, dans le vice et la vertu, que « des produits comme le vitriol et le sucre ». Il avait, pour les besoins de son analyse, étudié des cas « singuliers et extrêmes », empruntés aux annales de la clinique, et les naturalistes de se consacrer à la description des névroses... L'école naturaliste, en un mot, procède de lui; c'est lui, du moins, qui en a défini l'esthétique, fixé la méthode, voire même encouragé les plus ambitieuses prétentions [2].

Et n'est-ce pas encore lui qui en a formulé la philosophie? — Rien ne dure, tout n'est qu'apparence; un « écoulement universel », une perpétuelle illusion, voilà le monde. De son essence, nous ne savons et ne saurons jamais rien. Mais nous savons que la fatalité y règne, inéluctable; que dans l'ordre intellectuel ou moral aussi bien que dans l'ordre physique, un fait, quel qu'il soit, y est l'aboutissement nécessaire, le produit mathématique d'une série de causes et d'effets remontant à l'origine des choses et dont la répercussion se propage à l'infini. L'homme n'échappe pas à ce mécanisme;

[1] Cette qualification, je la lui applique après M. Brunetière (*L'Évolution de la Poésie lyrique*, t. II, p. 138) et après M. Gustave Lanson (*Histoire de la Littérature française*).

[2] « Ce que les historiens font sur le passé, les grands romanciers et dramatistes le font sur le présent. » (*De l'Intelligence*, Préface.)

Digitized by Google

les lois inflexibles qui décrètent la guerre et assurent l'éternelle victoire de l'injustice et de la force, s'appliquent à lui comme au reste de l'animalité. Aussi bien, « par nature et par structure », est-il lui-même un animal; sous le déguisement du civilisé, on retrouve le « gorille féroce et lubrique » des temps primitifs. Encore si ce gorille était de cerveau sain; mais, « à proprement parler, l'homme est fou, comme le corps est malade, par nature »; et que peuvent son imbécile raison, sa volonté vacillante contre ces forces irrésistibles : le tempérament, l'hérédité, l'imagination, les passions?... Tel est, résumé en ses principaux articles, le *credo* pessimiste, fondé sur la science, que l'on peut extraire de l'œuvre de Taine, *credo* que l'école naturaliste adopta tout entier et qu'elle transposa à son usage.

De classer Renan à côté de Taine parmi les théoriciens du naturalisme, cela peut, au premier abord, sembler paradoxal. Son influence sur les idées a été immense, non moins grande son influence sur la littérature, dont il a notablement élargi les frontières. Cette dernière influence est assez malaisée à définir; mais, à y regarder de près, on voit qu'elle s'est exercée au profit du naturalisme.

Renan, comme on sait, ne répudia la foi traditionnelle que pour en embrasser une autre, non moins absolue : la science, affirmait-il dès 1848[1], est appelée à remplacer les religions; à elle de « résoudre l'énigme », de « dire définitivement à l'homme le mot « des choses », d' « organiser », de gouverner, de moraliser l'humanité. Ces idées, qu'il énonçait au début même de sa carrière, n'ont jamais varié chez lui; développées en un style prestigieux, vulgarisées par le moyen d'une œuvre fondée tout entière sur l'affirmation du déterminisme universel, elles ont beaucoup fait pour acclimater chez nous la littérature à tendances scientifiques qu'était le naturalisme.

Objecter qu'entre la philosophie de Renan et le pessimisme naturaliste il y eut opposition manifeste, ce serait oublier la constante équivoque, les perpétuelles erreurs d'interprétation auxquelles prêta l'enseignement du trop subtil auteur de la *Vie de Jésus*. Ce croyant, immuablement attaché à quelques idées directrices, a engendré des sceptiques. Ce « réaliste » a fait souche de *dilettanti*, c'est-à-dire de romantiques attardés, se complaisant dans la culture de leur « moi », et pour qui la nature et l'art ne sont que des prétextes à exercer ou à amuser leur esprit. Cet optimiste enfin, qui se flattait de jouir d'une « paix d'esprit parfaite », d'une bonne humeur « difficilement altérable », et qui, à la dernière page de ses *Souvenirs*, remercie « la cause de tout bien

[1] *L'Avenir de la Science.*

Digitized by Google

de la charmante promenade qu'il lui a été donné d'accomplir à travers la réalité », — cet optimiste par nature et par système, s'il n'a pas, à la manière d'un Schopenhauer, attristé l'âme de ses contemporains, du moins l'a profondément troublée. L'humanité vit d'affirmations nettes, sinon d'affirmations claires. L'ironie, l'art de se contredire, de diversifier à l'infini les nuances, tous ces jeux d'une intelligence merveilleusement souple, qui jongle avec les mots et les idées, séduisent d'abord les esprits, mais les lassent bientôt. Leur lassitude se tourne en scepticisme et leur scepticisme en découragement.

*
* *

Ce scepticisme découragé, — disons mieux : le pessimisme doctrinal qui ressort de l'œuvre d'un Taine ou d'un Renan comme la conséquence de l'application à la littérature de la philosophie et de la méthode scientifiques, nous l'allons retrouver, né des mêmes causes, chez tous les écrivains de la période naturaliste.

La poésie, en tant qu'interprète de la mélancolie romantique, n'avait pas eu le principal rôle. — Lamartine, il en est convenu lui-même, naquit de Chateaubriand. Mais il ne se donne pas, comme le Maître, des allures d'ange foudroyé. Il a toutes les belles espérances, toutes les généreuses, toutes les consolantes illusions; de la nature « qui l'invite et qui l'aime », il ne voit que les harmonies, et, à son tendre et vaporeux « vague à l'âme », s'allie un invincible optimisme. Quant à Hugo, son robuste génie ignora toujours les inquiétudes morbides. Il sait développer les grands lieux communs où se complaît la mélancolie :

> Que peu de temps suffit à changer toutes choses!
> Nature au front serein, comme vous oubliez!

et, quand il le veut, nous faire descendre avec lui

> Jusqu'au fond désolé du gouffre intérieur [1]...

Mais, apaisée et tant soit peu conventionnelle, sa plainte ne nous émeut guère quand elle ne jaillit pas, comme dans les *Contemplations* [2], sous le choc de quelque douleur précise. Et, en somme, l'on peut avancer que — Musset excepté — les plus grands parmi les poètes de l'époque romantique, s'ils n'échappèrent pas au « mal du siècle », du moins n'en furent pas mortellement atteints.

Vigny — le Vigny d'après 1835 — Gautier, sur qui, aux environs de 1850, « pivote notre littérature [3] », Baudelaire, resté

[1] *Tristesse d'Olympio.*
[2] *Pauca meæ.*
[3] G. Lanson.

Digitized by Google

romantique par le goût dépravé qu'il a du macabre et du malsain, mais dont le *spleen*, l'aspiration au néant, correspondent à une philosophie, — Vigny, Gautier et Baudelaire représentent, en poésie, la transition entre le romantisme et le naturalisme. Et c'est dans l'œuvre de Leconte de Lisle[1] que l'on trouve enfin réunis tous les caractères d'une poésie nouvelle, d'une poésie « naturaliste et scientifique », et non plus mélancolique, mais radicalement pessimiste.

« Une succession intarissable de météores qui ne flamboient que pour s'éteindre et se rallumer et s'éteindre encore sans trêve ni fin, tels sont les caractères du monde... Une infinité de fusées toutes de même espèce, qui, à divers degrés de complication et de hauteur, s'élancent et redescendent incessamment et éternellement dans la noirceur du vide, voilà les êtres physiques et moraux... » C'est Taine qui parle ainsi[2], et il est significatif que l'on puisse emprunter ses expressions au philosophe et au savant pour définir le point de vue du poète. « Des yeux de poète ouverts sur des hypothèses de science, voilà, en effet, on l'a très bien dit, « la genèse des *Poèmes* « *antiques* et des *Poèmes barbares*[3]. » C'est la doctrine de l'universelle illusion, de l'universel écoulement qui fournit des thèmes à l'inspiration de Leconte de Lisle. Et comme il a le sens historique, le don de s'identifier avec toutes les formes de l'existence, elle lui en fournit d'infiniment variés et pittoresques. Il ressuscite les dieux, les cultes abolis, revit les rêves successifs de l'humanité, emprunte tour à tour l'âme d'un ascète bouddhiste, celle d'un Grec ou d'un Barbare; il s'insinue jusque dans l'âme dos animaux, plane, avec le condor, au plus haut de l'air glacé, chasse, au fond des masses d'eau, avec le requin, à travers la jungle avec les lions et les tigres... Tous les êtres ne sont-ils pas les émanations d'une substance unique, autant de manifestations éphémères de la Vie, faite inépuisablement

Du tourbillon sans fin des apparences vaines?

Vaines et fugitives sont ces apparences, et le pessimisme de Leconte de Lisle est fait de ce qu'il les sait telles. La fuite des choses l'épouvante :

Qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel?

s'écrie-t-il en un vers où se trahit son angoisse. Ne trouvant la stabilité nulle part, entraîné, d'un irrésistible élan, dans le « torrent

[1] « Le thème personnel et ses variations trop répétées ont épuisé l'attention. » — Préface des *Poèmes antiques* (1852).
[2] *De l'Intelligence*, Préface.
[3] P. Bourget, *Nouveaux Essais de psychologie contemporaine.*

Digitized by Google

des mobiles chimères », il invoque, dernier refuge, la mort et l'anéantissement :

Et toi, divine Mort où tout rentre et s'efface,
Accueille tes enfants dans ton sein étoilé;
Affranchis-nous du temps, du nombre et de l'espace,
Et rends-nous le repos que la vie a troublé.

Le pessimisme de M. Sully-Prudhomme n'est pas moins découragé que celui de Leconte de Lisle. Poètes philosophes, l'un et l'autre furent nourris aux sciences. Mais, tandis que celui-ci s'est tourné vers l'érudition, l'archéologie, et tente des restaurations historiques, celui-là a spécialement cultivé les sciences physiques et naturelles. Il n'y a pas, dans la littérature française, de vers plus chargés de pensée que les siens, ni où les idées abstraites et les systèmes soient exposés avec plus de précision. En le lisant, on pense à Lucrèce, dont il a commencé de traduire le poème. Et qu'est-il en effet, sinon un Lucrèce évolutionniste et darwiniste, aussi sombre que l'autre, mais plus riche de toutes les acquisitions de la science moderne, plus tendre aussi et plus apitoyé. M. Sully-Prudhomme, à mesure que s'élargissait son horizon, a « de ses tourments multiplié les causes ». Le mystère du monde effraie son intelligence; sa sensibilité s'émeut de la brièveté, de la vanité de toutes choses; il souffre d'être homme et se félicite de n'avoir transmis à personne le flambeau de la vie :

Demeure dans l'empire innommé du possible,
O fils le plus aimé qui ne naîtra jamais [1]!...

Mais sa tristesse est sans amertume et sans révolte; et elle se résout en un stoïcisme tendre, en une haute aspiration vers le bonheur obtenu par le sacrifice, vers la justice réalisée dans la conscience humaine.

*
* *

Il faudrait, pour n'omettre aucun genre, parler ici de notre littérature dramatique, la montrer s'assombrissant sous l'influence naturaliste, au cours de cette période, d'ailleurs si brillante pour

[1] Du plus aveugle instinct je veux me rendre maître...
. . . . . .
Le zélé recruteur des larmes par la joie,
L'Amour guette en mon sang une postérité.
Je fais vœu d'arracher au malheur cette proie...

« C'est du pur Schopenhauer, remarque justement M. Brunetière, et l'auteur lui-même de la *Métaphysique de l'amour* n'a pas prêché plus éloquemment, au nom de l'humaine misère, l'extinction de l'espèce par l'anéantissement du désir. » (*L'Evolution de la poésie lyrique*, t. II.)

Digitized by Google

elle, qui s'étend de 1850 à 1890; montrer que le pessimisme d'un Dumas fils, par exemple, est « fonction » de son réalisme; et comment ce pessimisme, qui, chez l'auteur de *l'Ami des femmes*, se résume en une théorie de l'amour identique à celle de Schopenhauer[1], s'accentue encore chez les successeurs naturalistes de Dumas, chez un Henry Becque, par exemple, pour aboutir, dans les pièces du « Théâtre libre », à la plus sombre misanthropie.

Mais je n'écris pas l'histoire du naturalisme. Je me borne à analyser dans ses causes, à étudier, dans l'œuvre de quelques écrivains particulièrement « représentatifs », le pessimisme naturaliste. Aussi viens-je tout de suite aux romanciers, le roman ayant été, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, le plus important de tous les genres.

Trois noms personnifient le roman naturaliste : ceux de Flaubert, des Goncourt et de Zola.

Il y a un romantique en Flaubert, et la mélancolie romantique est à la source de son pessimisme. Romantique, l'ironie féroce où l'auteur de *Bouvard et Pécuchet* trouve un exutoire à ses indignations; romantiques, son horreur du « bourgeois », son aversion de la modernité, sa nostalgie de l'Orient et des civilisations lointaines; romantique aussi l'état d'âme qu'il prête à la plupart de ses personnages. Cet état d'âme est celui du « vague des passions », tel que l'a défini Chateaubriand. Leur malheur — et ils sont uniformément malheureux — provient de ce que la réalité n'est pas conforme à leur rêve, la vie à l'idée préconçue qu'ils s'en étaient faite. Nature enthousiaste, exaltée, Mme Bovary aspirait à je ne sais quelle félicité idéale : elle meurt de ne pouvoir échapper à la vulgarité de son existence et de son milieu; le Frédéric Moreau de *l'Education sentimentale* se croyait marqué pour de nobles destinées : il s'enlisera dans l'oisiveté de la province, sans que vienne jamais « le bonheur mérité par l'exellence de son âme ». Au fond, Mme Bovary, Moreau, Salammbô, elle aussi, sont malades du même mal que René. Eux aussi habitent « avec un cœur plein, un monde vide »; à eux aussi, parce que leur imagination est « riche », l'existence apparaît « pauvre, sèche et désenchantée ». Et leur mélancolie procède de la sienne.

Mais combien plus précise, plus systématique et plus noire! C'est qu'elle n'est pas seulement d'ordre sentimental. Le romantique, chez Flaubert, se double d'un réaliste; le « rêveur à nacelle », l'élégiaque à la mode de 1830 d'un fils de médecin, rompu à la

[1] « La femme ne te prend jamais pour toi. Elle ne te prend jamais que pour elle. » (*L'Homme-Femme.*) — « Le fond de la bouteille est trop amer. » (*Une visite de noces.*)

Digitized by Google

discipline des sciences, qui tient que « le grand art doit être scientifique » et qui s'est fait du monde et de la vie une conception toute déterministe. Pour lui comme pour Spinoza, l'homme n'est qu'un automate spirituel, esclave de son tempérament et de ses hérédités, et dont les mouvements « sont aussi réglés que ceux du monde matériel où il est compris »; pour lui comme pour Taine, moraux aussi bien que physiques, les faits « ont toujours des causes. Il y en a pour l'ambition, pour le courage, pour la véracité, comme pour la digestion, pour le mouvement musculaire, pour la chaleur animale ». Cette affirmation déterministe, partout sous-entendue dans son œuvre, en est comme le substratum philosophique.

Même implicite affirmation chez les Goncourt, ces maniaques du « document humain », qui se flattent d'avoir inventé le naturalisme, c'est-à-dire la littérature scientifique, et se sont imposé, comme ils disent, tous « les devoirs de la science », ils auraient pu ajouter tous les écœurements de la pathologie. Malades, et s'entretenant, de parti pris, par scrupule d'artistes, dans un état de surexcitation trépidante, ils n'ont décrit, en effet, que des malades, et leur œuvre, cette série d'études cliniques, « repose », de leur propre aveu, « sur la maladie nerveuse ». Germinie Lacerteux, cette hystérique; Charles Demailly, cet « écorché moral » qui sombre dans la folie; Mme Gervaisais, le Coriolis de *Manette Salomon*, — tous leurs personnages sont des détraqués dont la volonté ne réagit plus contre la pression des causes extérieures, dont la vie est *déterminée*, dans ses moindres détails, par des fatalités internes. Or, de cette notion, empruntée à la science, de l'universelle fatalité se déduit logiquement le pessimisme absolu.

Flaubert est un romantique converti, et l' « impressionnisme » des Goncourt contredit, en une mesure, leur « naturalisme ». Mais M. Zola — le Zola d'avant l'évolution finale — nous offre le type, sinon du naturaliste pur (cette qualification conviendrait à Maupassant plutôt qu'à lui), du moins du plus systématique des naturalistes.

L'auteur des *Rougon-Macquart*, cette « histoire *naturelle* et sociale d'une famille sous le second Empire », a la prétention d' « opérer sur les caractères, sur les passions, sur les faits humains... comme le physiologiste sur les corps ». Il assimile ses romans — et ce n'est pas ici le lieu de montrer par quel abus de mots — à des « expériences scientifiques »... — « Conséquence de l'évolution scientifique du siècle », le roman expérimental, dit-il, « continue et complète la physiologie..., il est la littérature de notre âge scientifique, comme la littérature classique

Digitized by Google

et romantique a correspondu à un âge de scolastique et de théologie[1].

En sa qualité de savant, M. Zola professe le déterminisme universel. « L'homme naturel, soumis aux lois physico-chimiques », le seul qu'il décrive et croie vrai, n'est autre que le « gorille » de Taine : une brute, en tout soumise à la fatalité de ses instincts, un fou à la cervelle hantée d'hallucinations et de chimères et, de plus, lésée par d'héréditaires névroses. Cette brute, ce fou, M. Zola, avec un cynisme dont s'enorgueillit sa conscience artistique, nous les montre tels qu'il les voit, très simplifiés, d'ailleurs parfaitement ignobles. Et comme son déterminisme est plus systématique, son pessimisme est aussi plus atrabilaire que celui d'aucun autre écrivain de l'école naturaliste.

*
* *

Sur cette école et sur le « mal du siècle » dans sa seconde forme littéraire, l'essentiel, qui vient d'être dit, peut se résumer en un court parallèle.

L' « homme romantique » — le type humain qu'*inventa* le romantisme — l' « homme romantique » et l' « homme naturaliste » ne sont, au fond, qu'un seul et même individu, un seul et même malade. Mais ce que l'on qualifiait chez celui-là de sensibilité exagérée, chez celui-ci s'appelle détraquement nerveux, neurasthénie, névropathie; l'affaiblissement de la volonté de l'un. chez l'autre a dégénéré en *aboulie*, en radicale impuissance d'agir; la mélancolie rêveuse et tant soit peu artificielle du premier, s'est condensée, dans l'âme du second, en un pessimisme raisonné et doctrinal. En un mot, les symptômes morbides qui, chez l' « homme romantique », ne faisaient qu'apparaître, se sont, chez l' « homme naturaliste », aggravés et précisés. Le plaintif, ennuyé, mais jeune et vigoureux René, en vieillissant a tourné au des Esseintes. Et, de fait, c'est bien René que nous restitue le veule héros d'*A Rebours*, René lui-même, mais « éreinté, fourbu, névrosé, avec une maladie d'estomac et quatre-vingts années de littérature en plus[2] ».

III

LA LITTÉRATURE D'AUJOURD'HUI. PESSIMISME ET PITIÉ.

On ne saurait, faute d'informations suffisantes et de recul, donner sur la littérature d'aujourd'hui que des indications tout à fait sommaires. Mais quelques mots suffiront à caractériser le « mal du siècle » dans sa forme littéraire la plus récente.

[1] *Le Roman expérimental.*
[2] Jules Lemaître, *Les Contemporains*. 1re série. Article sur J.-K. Huysmans.

Digitized by Google

Le naturalisme avait avili l'homme, enlaidi la nature, parodié la science... Les premiers symptômes d'une réaction, devenue inévitable, se manifestèrent vers 1886. L'année suivante, M. Zola se voyait publiquement désavoué par cinq de ses principaux disciples, qui lui reprochaient de descendre « au fond de l'immondice ». — « Il n'est pas douteux, écrivait-il lui-même bientôt après, qu'avec une nouvelle philosophie n'éclose une nouvelle littérature et que le naturalisme ne prenne rang parmi les vieilles lunes. » — La prophétie ne devait pas tarder à s'accomplir.

C'est de l'étranger que nous vient l'air respirable, alors que nous étouffions dans la sentine naturaliste.

D'Angleterre, d'abord... Nos romantiques s'étaient, en leur temps, largement inspirés de Shakespeare, de Byron, de Walter Scott. En 1858 parut l'*Origine des Espèces* de Darwin, et le livre, aussitôt traduit, ne contribua pas médiocrement à donner crédit et autorité chez nous aux doctrines naturalistes. Il existait, du reste, un naturalisme anglais avec lequel nous familiarisèrent Montégut et Taine, entre 1850 et 1864. Un naturalisme de tout autre qualité que le nôtre. Aussi soucieux d'exactitude et de sincérité, mais non pas ironique ou cruel, ou seulement impassible : compréhensif, évangélique, humain. Ce naturalisme d'outre-Manche eut sur le nôtre une influence qui, lente, peu perceptible et comme diffuse, ne s'en opposait pas moins au triomphe définitif de la littérature brutale.

L'influence anglaise se fortifia, à partir de 1886, d'une influence nouvelle, autrement efficace et active. De cette année-là est le livre, désormais célèbre, du vicomte E.-M. de Vogüé, le *Roman russe*. Comme autrefois Mme de Staël nous avait révélé l'Allemagne, M. de Vogüé nous révéla Gogol, Tourguénev, Dostoïevsky, Tolstoï, toute une littérature d'observation intense et précise, mais attendrie et sympathique. « Le roman russe, c'était, a-t-on dit, l'humanité, rentrant, toutes portes ouvertes, dans le naturalisme. »

L'année suivante, en 1887, les *Revenants* d'Ibsen furent représentés chez M. Antoine, et dès lors se firent sentir les premiers effets de l'influence scandinave, qui agit sur notre littérature, particulièrement sur notre théâtre, dans le même sens que l'influence slave. Ibsen nous montra la volonté humaine souvent victorieuse des fatalités sociales et des fatalités intérieures ou, tout au moins, luttant contre elles, et ramena nos dramaturges au souci des problèmes moraux. En même temps, Wagner achevait de s'acclimater en France. Sur les ailes de sa musique, le génial auteur du *Tannhauser* et de *Parsifal* emporta nos âmes dans la région de l'idéal et des légendes héroïques, bien au delà, bien au-dessus du marécage fétide où s'enlisait le naturalisme.

Digitized by Google

*
* *

Affranchis de la superstition naturaliste, nos écrivains tentèrent des voies inexplorées et prirent conscience de leur rôle social.

M. de Vogüé, dans la préface de son *Roman russe*, avait rappelé que l'art d'écrire n'est qu'une stérile gymnastique, s'il n'a pour but d'enseigner ou de consoler. En 1889, dans son *Disciple*, M. Paul Bourget posa la question de la responsabilité morale de l'écrivain. Cette responsabilité, qui correspond à une mission, on ne la conteste plus aujourd'hui. Le scribe indifférent à tout ce qui n'est pas l' « écriture artiste », le pur *lettré*, au sens chinois du mot, le mandarin à la Flaubert, ont vécu. Lorsque éclata la fameuse « Affaire », des artistes tels que MM. Zola, France, Jules Lemaître, Barrès, Coppée, d'autres encore, descendirent dans l'arène, que l'on croyait barricadés à jamais dans leur tour d'ivoire. Et l'on vit bien alors que nos mœurs littéraires avaient changé, et l'orientation de notre littérature.

On sait en quoi a consisté ce changement d'orientation. Dans le premier élan de leur zèle novateur, nos écrivains s'étaient improvisés néo-chrétiens ou symbolistes; d'aucuns avaient versé dans le mysticisme, voire dans l'occultisme. Leur belle ardeur s'est attiédie, mais elle ne s'est pas éteinte. Des naturalistes impénitents, des traînards du *dilettantisme*, de purs amuseurs, d'ingénieux pornographes, trop enclins à rééditer, en les accommodant au goût du jour, les *Liaisons dangereuses*, certes, on en compte encore chez nous; on citerait même, parmi les « jeunes » de la littérature actuelle, des néo-romantiques, plus âpres que leurs aînés de 1830 dans leurs revendications individualistes. Mais ces attardés ou ces égarés sont l'exception. Nos poètes, qui depuis longtemps avaient renoncé à nous entretenir d'eux-mêmes, ne se contentent plus de ciseler, comme faisaient les parnassiens, de belles orfèvreries : ils mettent des intentions, des idées, de la philosophie dans leurs vers. Au théâtre, une comédie nouvelle s'est substituée à la comédie « rosse » ou brutalement naturaliste : nos dramaturges ont le goût des idées, des problèmes moraux et sociaux[1]. Quant à nos romanciers, naturalistes pour la plupart à leurs débuts, ils ont retrouvé le sens psychologique et la curiosité des choses de l'âme; et il n'est pas jusqu'à M. Zola, chez qui le misanthrope, le détracteur systématique de la nature humaine, n'ait fait place, en ces dernières années, à un idéaliste, à un apôtre[2].

[1] « Sauf le directeur du Vaudeville, tous les autres directeurs ont rouvert avec des pièces dont la question sociale fait les frais... » (Henry Bérenger, la *Revue*, 15 octobre 1901.)

[2] Cf. *Les Trois Villes* (1894-1898). A part quelques détails scabreux, le der-

Digitized by Google

*
* *

Cette littérature à tendances morales et sociales qui s'est dégagée du naturalisme n'est, du reste, pas moins pessimiste que ne fut le naturalisme lui-même.

Et pourquoi le serait-elle moins? — La conception du monde et de la vie où se fondait le pessimisme naturaliste reste aujourd'hui ce qu'elle était hier. Que tout ne soit qu'illusion, perpétuel écoulement; qu'une inflexible fatalité nous enveloppe dans le réseau de fer de ses lois; que l'immorale nature n'ait qu'indifférence pour notre existence et nos douleurs, tout cela, nous le savons aussi bien que jamais, et jamais nous ne nous sentîmes plus en détresse sur ce radeau de la *Méduse* — la Terre — qui nous emporte, sans voile ni boussole, à travers la morne immensité.

Seulement, ce pessimisme absolu, tel qu'il s'exprime dans la littérature actuelle, n'est plus le pessimisme brutal, sans émotion ni charité, de l'école naturaliste. C'est un pessimisme imprégné de sympathie humaine et de pitié, de cette pitié, « la seule base réelle, suivant Schopenhauer, de toute libre justice et de toute charité véritable. » Un pessimisme qui, sans pour cela se contredire — car, dans le désarroi de nos croyances et de nos espoirs, la pitié ne nous donne-t-elle pas une raison suprême d'agir et de vivre? — se résout en une sorte d'optimisme pratique, en un rêve de fraternité, de solidarité, de justice.

Il est permis d'espérer que le « mal du siècle » trouvera dans ce pessimisme attendri sa forme littéraire définitive et que, si la littérature de demain doit nous rendre René et Obermann, elle nous les rendra moins égoïstes et moins secs, et aussi moins découragés, parce qu'ils auront noyé leurs douleurs individuelles dans l'océan de la misère humaine.

MONTMORAND.

nier roman de M. Zola, *le Travail* (1901), n'a plus rien de « naturaliste ». Et plutôt qu'un roman, c'est une hymne prophétique à la gloire de la Cité future, de la Jérusalem de Fourier :

Cælestis urbs Jerusalem,
Beata pacis visio !

Digitized by Google

L'ARGENT DE L'AUTRE

I

C'était un mariage inespéré que celui-ci, qui allait changer l'avenir de Raymonde Laurenty. La belle enfant, dont la beauté exquise appelait, semblait-il, un cadre de richesse, trouvait, contre toute attente, le sort envié...

A vingt-quatre ans, malgré toute sa grâce, toute son élégance, elle paraissait devoir revenir à quelque honnête professeur pauvre, et s'éteindre, ayant vécu une vie sans heurt, dans l'obscurité d'une médiocrité provinciale. Car, de richesse personnelle, elle n'en avait point. M. Laurenty, son père, si fier d'elle, était l'honoré doyen, peu fortuné, de la Faculté de Rouen; et c'était son traitement de doyen qui faisait tout l'éclat de la vie de Raymonde. Pour qu'elle pût, dans la ville riche, être l'égale des plus riches, il avait réduit, voulait bien réduire à rien le train intérieur de la maison, autorisait toutes les dépenses pour le dehors, toutes les folies de toilette. Mais la jeune fille avait atteint vingt ans, marchait maintenant vers ses vingt-cinq, sans que fût venu celui qui, assez riche, assumerait la responsabilité d'une telle beauté à parer. L'aristocratie normande (c'est-à-dire quelque noblesse et beaucoup de financiers, de commerçants, d'armateurs) se dérobait un peu. Non qu'après trente ans d'étiquette républicaine, on fît grief à M. Laurenty de professer sa pensée républicaine, avec un soupçon même d'athéisme; mais le luxe de Raymonde, basé sur rien, tout en façade, détournait les fortunes « sérieuses »; et, aussi, l'on sentait en elle l'enfant de caprice et de fantaisie, la belle mondaine, la délicieuse mondaine dans l'hôtel chaud où rien ne manque, mais la peu avenante ménagère dans le petit appartement du professeur sans fortune. C'est pourquoi les disciples les plus enthousiastes de M. Laurenty, ses fils intellectuels goûtant le mieux son enseignement subtil et négatif, ceux-là mêmes où se reflétait son âme, tout en rendant à

Digitized by Google

Raymonde, pour sa beauté, le tribut de leur admiration, ne se pressaient pas, cependant, de lui aliéner leur indépendance.

Et les étés passaient, ces mois d'août et de septembre, à Dieppe, à Etretat, à Deauville, passaient inutilement. Des fugues à bicyclette, oui, des promenades en autos, oui, des flammes fugitives dans les yeux des jeunes gens, et c'était là tout. Et les hivers aussi se succédaient, les bals à la Préfecture, au commandement de corps d'armée, à la Faculté, et les thés, et les grands dîners, tout cela qui coûtait si cher, qui suçait les dernières économies du doyen, qui épuisait l'esprit de Mme Laurenty dans la recherche de l'équilibre budgétaire, et qui, néanmoins, n'habillait pas de réalité leur rêve à tous trois, — un épouseur.

Leur rêve à tous trois. Plus que son père et que sa mère, Raymonde, mille fois, songeait à l'échéance de sa vie. L'enfant gâtée qu'elle avait été devait être enfin, devant la vie entr'ouverte, soucieuse de son avenir. Elle sentait, après six ans de mondanités, qu'elle avait marché sur une terre sans assise. Cela avait été l'offre inutile de sa beauté à des hommes qui, s'ils en voulaient, craignaient tout, précisément, de cette beauté. Les plages illustres l'avaient acceptée, et les bals officiels; mais le *home* respectable, la vie de famille, qui lui en avait parlé? Et son père vieillissait, la retraite toute proche. Il suffirait de quelqu'un plus agréable que lui au gouvernement, et avide de sa place, pour qu'on lui prît sa situation, dans l'oubli où l'on serait, en haut lieu, de ses vingt années de confession anticléricale. Il suffirait d'une idée voletant dans le cerveau d'un éphémère ministre pour que ce doyen, assurément austère dans le nihilisme de sa philosophie, fût sacrifié à quelque jeune professeur ayant, plus que lui, « donné des gages ». Et ce serait alors, pour Raymonde, qui y songeait, si triste, la tâche ingrate d'accompagner ses parents devenus pauvres, et de n'être plus rien, ou si peu, dans le concert joyeux des êtres, et de s'étioler, à moins d'un miracle, dans le masque durci de la vieille fille sans religion.

Car où donc l'eût-elle apprise, et comment l'eût-elle vénérée, cette religion que son père, du haut des chaires retentissantes, avait combattue? A peine si elle avait fait sa première communion (à l'époque où florissait « l'esprit nouveau », où la fille d'un maître de conférences pouvait encore, paraissait-il, suivre le catéchisme); mais elle n'était que passée sur les bancs des églises, et, de sa hâtive instruction religieuse, sapée par son père au fur et à mesure qu'elle y progressait, elle gardait une sorte de fatigue à songer aux choses de Dieu. Puisque son père, d'un côté, et les prêtres, de l'autre, s'étaient disputé son âme, sans qu'elle-même, objet du débat, en

Digitized by Google

comprît la portée, elle avait pensé qu'il s'agissait là de choses trop hautes pour elle, et d'ailleurs inutiles, abstractions ne pouvant servir aux luttes concrètes de la vie. Elle avait ainsi neutralisé son cœur, ne s'était plus jamais occupée des questions d'au-delà, ne connaissait plus les églises de Rouen que pour avoir détaillé parfois, à des amis, en cicerone, les beautés de Saint-Ouen et de la cathédrale. Le talisman, que le Christ a mis dans le berceau des hommes à leur baptême, par leur baptême, lui manquait ainsi, dans l'oubli volontaire du remède divin aux maux humains; et tout un côté de son âme regardait la nuit.

L'autre côté, qui regardait la vie, était pris de peur quand elle réfléchissait. Elle connaissait son monde comme elle se connaissait elle-même; elle savait la sécheresse de cœur de tous ceux qui faisaient d'elle leur jolie compagne de bal ou de promenade; elle savait qu'elle plaisait pour la resplendissante chair qu'elle était, et non pour aucune grâce spéciale de son esprit, cultivé mais frivole, de son cœur, aimable mais léger. Elle n'avait point le cœur aimant, et il eût fallu qu'on l'aimât pour l'épouser... Mais, du moins, elle était si belle, cela ne compenserait-il pas? Etait-il possible qu'elle fût née, qu'elle eût grandi, devenant la plante magnifique et rare qu'elle savait être, pour demeurer stérile dans la serre oubliée? Elle était belle, et c'est cela qui vaut mieux, dans l'estime des hommes, que tout charme d'esprit, que toute vertu de femme! Elle était belle, et quelle chose au monde était plus désirable?

Elle avait un sentiment presque religieux de sa beauté. Ce n'était point pour plaire qu'elle avait joie d'être belle, c'était de sentir qu'elle l'était. Elle était grand-prêtre d'elle-même, dépensant joyeusement le court argent de son père, dans le coûteux entretien de cette divinité.

Elle possédait ce front, ce profil et ces cheveux qui ont fait si belle la femme de Napoléon III, et, par une imitation innée, elle se coiffait ainsi que l'impératrice, laissant retomber, sur sa nuque impeccable, la torsade épaisse de ses cheveux blonds. Et quand, dans le décolleté d'un bal ou d'une loge d'Opéra, elle tournait lentement, sur l'orbe de ce cou exquis, la fierté de son fin profil, amendée du charme de sa bouche de chair tendre, on eût dit, sur les épaules d'une Montespan, la grâce retrouvée de la malheureuse Eugénie.

Plus personnels étaient les yeux, moins voisins de cet Olympe royal. Il s'y jouait des paillettes d'or, dans un reflet de cristal glauque, et les cils alanguissaient en grande douceur, sous la rangée double du châtain clair, ces regards faits de paillettes d'or, noyées dans une eau d'émeraude. C'étaient des regards, peut-être princiers

Digitized by Google

encore, comme ceux de cette duchesse de Nevers, « aux yeux verts », des récits de jadis; mais de faubourg aussi, comme ceux d'une ouvrière parisienne, où luisent des reflets de chanson, ou comme ceux d'un mannequin vivant de chez Paquin. Cela était un charme imprévu, dans le classicisme de la tête, du port de tête, des épaules, de la taille haute; jolis yeux verts, sertis d'or.

Elle était belle, comme elle le savait, toute belle; — il suffisait de quelqu'un d'assez riche...

Il vint enfin, attendu et inespéré. Tout Rouen, tout d'un coup, s'en entretint; et, ainsi qu'il arrive dans les contes de fées, il représentait exactement l'idéal que Raymonde, dans ses rêves les plus hardis, avait dû rêver. Il était toute richesse, comme elle était toute beauté. Sa seule valeur sociale était d'être riche, comme la sienne, à elle, était d'être belle.

Riche, et rien que riche, connu à Rouen pour sa richesse, pour rien qu'elle, avec tous les privilèges qui en découlent sous notre régime égalitaire; riche, dans toute la plénitude de millions empilés par deux générations de travailleurs (le grand-père, drapier d'Elbeuf, le père, distillateur, à Rouen et dans quinze autres endroits de France); riche, il avait eu tout jeune le libre usage de sa richesse, n'avait rien connu sur terre qui ne se ramenât à elle, et, jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans qu'il atteignait alors, il avait goûté à Paris, à Nice, en Touraine, dans son château historique, à Rouen, dans son hôtel, bijou du moyen âge, et dans ses croisières autour du monde, et dans ses traversées de l'Europe, de Londres à Vienne, dans ses courses de Rome au Caire, tout ce qui peut s'obtenir avec une fortune inépuisable, étayée d'une bonne santé. Et comme si même le sort y eût mis une gageure, qu'après chaque million parti, d'autres millions dussent lui naître, jamais ses distilleries n'avaient subi de grèves, jamais ses produits n'avaient perdu la faveur du public, et il n'avait pas été jusqu'à ses terres picardes, supposées bonnes tout au plus à supporter la tristesse des cités ouvrières, qui ne se fussent soudain révélées grosses de phosphates, portant en elles de nouvelles richesses, les inépuisables richesses de la bonne terre, mystérieusement féconde. — Il était riche.

Son nom, de pure roture, était Ferdinand Baudon; mais une roture si dorée se porte allègrement. Il la portait du moins avec bonhomie, rougeaud de figure, fort de biceps, bon cœur d'ailleurs, cultivé par la force des choses, ayant tant voyagé, ayant été reçu à tant de tables illustres, — modèle parfait du riche sans ancêtres, et destiné, semblait-il, à finir sa vie suivant qu'il l'avait commencée, dans les sports, les voyages, les mondanités, et la tranquillité d'un esprit sans souci, puisque sans désir.

Digitized by Google

La préparation des régates du Havre, en août de cette année, l'avait retenu à Rouen plus longtemps que d'habitude. Il avait plus souvent rencontré Raymonde, qu'il connaissait depuis quelques années, et, plus violemment, elle avait agi sur son cœur. Il était parti pour les régates sous l'impression, — car il était sage, — qu'il ferait aussi bien de ne pas trop passer sur les mêmes chemins que la jeune fille. Mais, le jour de la course des légers bateaux, il dut bien la retrouver, puisqu'il y avait là toute la Normandie désœuvrée, toute la France sportive, — et l'au-delà de la Manche.

Il était propriétaire du meilleur yacht français, la *Perle*, et un incident de sport précisa les souffles invisibles qui flottaient autour d'eux; un fait de banalité fixa le circuit magnétique où leur double vie allait s'enclore. La lutte était vive et semblait impossible à soutenir, pour la *Perle*, contre la nef anglaise, si fine et si blanche, qui n'avait pas encore de rivale reconnue. Mais la voile française, malgré l'évidence, était vaillante, suivie si ardemment des regards de trente mille personnes.

Baudon, rouge sous le soleil d'août, rouge dans son complet de flanelle rayée, fixait, haletant, son yacht qui faiblissait. Il encourageait en esprit son habile capitaine, il soufflait dans la voile tendue sous le vent, et il arrêtait, par l'effort de ses vœux, la nef anglaise, si fine et si blanche. Au moment où la partie semblait perdue, il se tourna vers les tribunes, instinctivement, comme pour demander, contre le bateau anglais, l'appui des bons Français l'entourant. Son regard, qui ne cherchait personne, rencontra celui de Raymonde, vert pailleté d'or.

Elle était aussi impeccablement belle, dans le « tailleur » de cette journée d'été, qu'il lui était possible de l'être, quand ses épaules nues ondoyaient sous le triple rang des perles rondes. Et elle était belle avec l'air de ne pas le savoir.

Depuis longtemps, elle s'intéressait à Baudon comme à quelque chose d'impossible à atteindre, sur quoi elle modelait ses rêves. Elle était donc avec lui, dans les péripéties de la lutte.

Dès leurs regards unis :

— Ce n'est pas possible, — dit-elle comme pour lui seul, — que la *Perle* succombe.

Il répéta, anxieux, comme si tout son bonheur avait dû sombrer du fait de la victoire anglaise, et comme si, vraiment, l'honneur français, la gloire de la France et la revanche de Waterloo faisaient corps avec le bateau dont il était propriétaire :

— N'est-ce pas, ce n'est pas possible? Vous l'avez dit : ce n'est pas possible.

Il achevait à peine, qu'elle s'écria :

Digitized by Google

— Oh! voyez donc, elle se relève, elle passe.

C'était vrai. La *Perle* avait eu un suprême effort. Elle monta, légère, sur les vagues, vira bord à bord avec le bateau rival, et violemment, dans un saut, prit une légère avance qu'elle ne rendit pas. Elle gagna de treize secondes...

— Vous voyez bien, dit Raymonde, comme si elle avait prévu...

Assuré, en vrai joueur, que cette intervention avait tout sauvé, Baudon exprima toute sa reconnaissance.

— Je vous dois la victoire, Mademoiselle; je vous la dois. Il suffit, vous le savez, d'un mot, ou même d'une pensée, pour changer le sort. Vous avez parlé quand il a fallu.

A présent, on le félicitait. Mais sa pensée, en plein triomphe, évoquait la jeune fille qui avait fait son yacht vainqueur. C'était à elle qu'il revenait pour se souvenir, si doucement, de cette victoire...

Et il avait quarante-cinq ans, l'âge où l'ennui vous prend de vivre seul. Et il était célibataire, assez riche pour deux, pour trois, pour toute une famille; il ne pouvait nombrer ses louis d'or. S'il l'épousait? Cela lui vint tout de suite : et, tout de suite, il pensa que, n'ayant fait, jusqu'à ce jour, aucune folie, il pouvait tenter celle-ci où, somme toute, un peu de raison était. La jeunesse, qui était en elle, qui serait à lui, valait bien cette fortune qui était à lui, qui serait pour elle. S'il l'épousait? Après vingt-cinq années, non de fêtes au sens bas du mot, mais simplement de vie joyeuse, il lui venait des désirs de repos dans l'existence normale, qui est celle de la famille. A son âge, et quand ni père, ni mère, ni parent d'aucune sorte n'étaient là pour lui offrir un foyer, c'était l'heure, ou elle ne sonnerait jamais, de choisir entre la retraite dorée du mariage et la fin naturelle du célibataire, en proie aux serres des gouvernantes. Depuis deux ou trois hivers il y songeait, lorsque son grave hôtel de Rouen, sa garçonnière de Paris, sa villa de Beaulieu lui semblaient par trop vides, du vide immense de l'inhabité. Nul souffle de vie n'animait plus les pièces les plus chaudes, les plus capitonnées, où il était seul, malgré tout, quand il avait simplement la grippe. Dès lors, il pouvait bien aimer Raymonde.

Il l'aima Elle avait vingt ans de moins que lui; elle lui apporterait, s'il en faisait la demande, le rayon de jeunesse superbe, presque inaltérable, tant elle paraissait saine et ardente à la vie, dont s'illumineraient ses années descendantes. Et ses habitudes de luxe, son *far niente* d'enfant gâté, son amour d'elle-même, qu'étaient de tels défauts au milieu des millions qu'il lui donnerait pour ses chiffons, pour ses boudoirs, pour sa beauté? Ne serait-il pas le premier, bien au contraire, à lui vouloir ce piédestal de fortune, afin qu'elle régnât de plus haut, fût véritablement impératrice, dans la seule aris-

Digitized by Google

tocratie de l'heure présente, la richesse? Par la seule puissance de tant d'or épandu autour d'elle, il serait créateur de la divinité qu'elle allait être, dans le cadre, enfin trouvé, de sa beauté.

Il n'avait qu'un amour naissant quand il la demanda en mariage : mais, près d'une telle femme, un amour naissant devait être l'amour définitif. Pendant les trop lentes fiançailles, il se sentit envahi de la passion que son cœur, à travers mille bonnes fortunes, n'avait pas eu occasion de dépenser, et il aima, aima, aima.

Point beau, amoureux et deux fois plus âgé, presque, que sa fiancée : les trois choses ensemble sont un peu ridicules, mais il était une des grosses fortunes de la France, cela lui donnait une bien autre auréole. Et Raymonde fut exquise, pendant ces fiançailles, dans un tact parfait. La fortune qui lui était offerte, elle l'avait acceptée, elle, si pauvre, avec une dignité non jouée. Elle avait marqué, par sa seule attitude, que l'apport d'elle-même, qu'elle faisait en échange, rendait les deux parts égales, et que le don de Dieu, qu'est la beauté, n'est point inférieur à l'idéal courant des hommes, qu'est la richesse.

Baudon en éprouva une joie spéciale, sentant bien qu'en effet, sa femme ne lui devrait rien, qu'elle serait encore la première à pouvoir exiger, qu'il n'y avait pas de marchandage ici. C'est pourquoi, chez cet homme sanguin, pendant ces trois mois de fiançailles, la passion monta, violente. A voir tous les jours Raymonde, dans la grâce ordinaire de sa vie, il se sentait pris du désir de supprimer les temps, d'arriver d'un seul bond au jour rêvé qui la ferait sienne. Il l'aimait au delà des conceptions possibles. Pris par elle, par le charme de ses yeux pailletés d'or, il lui semblait avoir marché jusque-là dans du néant : elle était sa résurrection; et sa richesse, par quoi il obtenait cette vierge exquise, lui apparaissait, pour la première fois, digne d'admiration. C'était trop, et c'était si peu, que de la voir, tous les jours, pendant de douces heures. Il l'aimait avec naïveté, d'un cœur confiant, tranquille, et avec ivresse aussi, dans une hâte d'être le mari, celui qui l'emporterait.

Il lui avait reconnu, en toute propriété, une dot princière vraiment, et, en plus, n'ayant aucune famille proche dont il se souciât, il lui laissait toute sa fortune par testament.

— Je suis destiné, vous l'admettrez bien, à disparaître avant vous, de beaucoup avant vous, — j'avais déjà fait mon volontariat, songez donc, quand vous êtes née; — eh! bien, je veux que vous soyez aussi riche après moi, que moi vivant. Vous ne sentirez pas la différence de mon départ. Vous serez la même reine de beauté, dans le même cadre riche, moi mort ou moi vivant...

Elle lui disait :

Digitized by Google

— Taisez-vous. Il ne faudra jamais, jamais, parler d'argent entre nous...

Mais lui :

— Et pourquoi? Nous pouvons en parler, au contraire. Je ne suis rien, moi, de moi-même; et si je n'étais pas riche, s'il n'y avait pas, dans ma prétention de vous épouser, l'excuse de ma richesse, qu'y aurait-il donc, et pourrais-je me pardonner de vous demander le don de vous-même? Je serai le plus heureux des hommes, savez-vous, bientôt?

— Je vous remercie de le croire. Mais craignez les désillusions. Je suis un être d'égoïsme et je ne sais pas faire le bonheur des gens; ainsi me juge papa qui me connaît.

Ils riaient; et lui, il avait près d'elle ses vingt ans retrouvés, une passion de jeunesse, une fête au cœur, qui violaçait parfois ses pommettes sanguines. Puis il s'interrompait, la regardait :

— Etes-vous belle! Quand est-ce, redites-le-moi, quand serez-vous à moi?

— Dans huit jours; — dans trois jours; — demain...

Demain! Puis un jour encore, et cela fut enfin.

Après le mariage à la mairie, de toute intimité, la célébration religieuse fut une solennité, claironnée aux mille échos de Rouen. Le cardinal-archevêque devait donner la bénédiction dans la cathédrale pleine de fleurs. Ce serait un régal inouï : cette fortune inespérée descendant, avec la bénédiction du prélat, sur cette tête divine que la ville avait cru voir un jour abaissée, dans la misère finale. Et non, il n'y aurait plus de misère; et, au contraire, elle régnerait sur la cité, et mieux encore, sur Paris, que l'on conquiert à coup d'argent, et qui déjà l'attendait, dans l'éloge de ses journaux mondains.

Comme membre des grands clubs sportifs, comme éleveur, comme yachtman, comme oisif, Baudon avait droit aux mille voix de la renommée; et le concert louangeur montait vers lui. Mais il n'entendait pas; il songeait à Raymonde, à leur grand bonheur. Enfin, il allait le tenir.

Lorsque le coupé blanc le mit à la porte des Laurenty et qu'il monta pour la dernière fois l'escalier qui le menait vers Raymonde jeune fille, il éprouva une émotion où son cœur se crispa. Il l'aimait, l'aimait; comme il allait l'aimer!

— Vous semblez tout défait, dit-elle en le voyant. Je vous fais peur?

Mais déjà il était remis, l'admirait. Dans le classique vêtement blanc, elle était, ainsi que toujours, adorable, avec une nuance exquise de timidité, une délicieuse lueur de vierge. Il lui prit la main, redisant son habituel salut :

Digitized by Google

— Êtes-vous belle !

Elle portait un diadème de perles fines où s'enroulaient des fleurs d'oranger, tandis que le voile de Malines pure estompait de vague sa chevelure flambante d'impératrice. Elle était grande, le corps serré dans le fourreau en point d'Angleterre qui recouvrait le lourd satin. Sa robe de mariée était déjà toute une fortune. Elle commençait à marcher sur le tas d'or.

Puis, ce fut l'entrée dans la gloire de la cathédrale. Le vieil archevêque attendait sous le dais rouge écussonné à ses armes; et, tout autour des fauteuils réservés aux mariés, c'étaient l'Université, l'armée, le monde des affaires, le monde aristocratique, tout ce qui fait l'âme d'une ville, — qui est, pour ainsi dire, cette ville elle-même.

Baudon suivait, entre cette foule pressée, silencieusement acclamatrice, la forme blanche de la seule aimée. Il la voyait tout de suite devant lui, au bras de M. Laurenty; et bientôt, pour retraverser une nouvelle fois cette foule, ce serait lui qui l'aurait à son bras. Comme il l'aimait! Quand elle se fut assise, il disposa sur le dossier du fauteuil le voile léger, et sa main tremblait en allongeant les plis. Elle lui souriait, montrant ses dents sur le bord des lèvres que, tout à l'heure, il baiserait.

— Je vous aime, murmura-t-il.

Et il s'abîma dans une joie, sous le tonnerre des grandes orgues.

Alors l'archevêque parla. Il vanta le père de Raymonde, le travailleur, l'helléniste, et il célébra la Providence dans la comparaison naturelle de la fortune de l'époux et de la beauté de l'épouse. Baudon, l'écoutant, s'exaltait; il pensait que le prélat disait vrai, que sa fortune n'était rien auprès du don de Dieu, la beauté, et que le prélat encore disait vrai, en affirmant que la beauté du corps ne va point sans la beauté morale; autrement, ce serait une affreuse ironie. Raymonde, si belle, était donc la première ici-bas, et elle était sa femme. Il fut pris d'un subit élan vers le Dieu que, depuis vingt ans, il avait négligé de prier. Il tomba à genoux, bégayant d'incompréhensibles actions de grâces.

L'archevêque l'observa une seconde, le devina, et il le bénit intérieurement du plus profond de son être, sachant combien le bonheur est une chose qui se paye.

Baudon se releva seulement pour aller à la sacristie. Il était ranimé, réconforté, sûr de la joie prochaine. Il offrit son bras à Raymonde.

— Enfin! vous êtes à moi. Venez.

La cohue lente défila, et son ivresse s'y accrut dans une joie de dire : « Elle est à moi. » Il sentait l'admiration sur les visages

Digitized by Google

d'hommes, l'étonnement presque de tant de beauté, et son cœur, au dedans de sa poitrine, battant plus fort, répétait : « Elle est à moi. »

De nouveau, une dernière fois, ce fut l'église. Le grand orgue, de sa voix de triomphe, jetait le chant final ; les hallebardes luisaient dans l'air saturé d'encens ; une sorte de clameur confuse, un bravo discret montait vers les ogives hautes, et Baudon sentait la réalité, la chère, l'extatique réalité venir à lui. Il serra contre le sien le bras de Raymonde, si heureuse aussi. Ils se sourirent devant la foule, dans la majesté du temple, sous les accords roulants des orgues.

A ce moment, une bouffée chaude lui monta au cerveau ; il fut comme chancelant, et puis hâta le pas, pour gagner l'air libre de la rue. Mais sous le porche même, devant la voiture capitonnée de blanc, il sentit bien qu'il étouffait, le sol lui manqua, il perdit le bras de Raymonde, s'affaissa. Pauvre mari ! pauvre homme heureux ! Il fut soudain une chose inerte, à terre, sur les marches de la cathédrale ; et sa figure était violacée, comme étranglée par le faux-col.

Raymonde avait eu un cri. Toute la ville se pencha sur l'homme qui râlait.

— Aidez-moi, dit M. Laurenty. Qu'on le mette dans la voiture.

Quelqu'un l'aida. Baudon fut jeté dans le coupé tout blanc, et Raymonde fut près de lui, et M. Laurenty monta aussi, écrasant, pour prendre place et soutenir le malade, la riche malines qui se déchirait. On roula aussitôt, tandis que, par la portière, pour rassurer, M. Laurenty jetait ces mots :

— Ce ne sera rien. Un étourdissement.

Mais tout de suite, en se retournant, il lui parut que Baudon était perdu. Sa respiration était un râle. Il lui arracha son faux-col, tenta de le ranimer. Le moribond tourna le vide de ses yeux vers celle qui était sa femme, et il expira, dans la voiture...

II

Une sorte de torpeur suivit, chez Raymonde, ces jours de deuil. Elle resta, sans comprendre d'abord, en face de sa vie, à peine étayée, de nouveau effondrée.

Comme des visions de cauchemar, elle gardait les souvenirs de la cathédrale, les accents de l'orgue, au-dessus de la foule, puis ce mort roulé près d'elle, dans la voiture, cahoté au trot des deux chevaux d'amour, ensuite étendu, rigide, sur le lit d'apparat qui eût été le leur, le lit dont il avait lui-même donné les dimen-

Digitized by Google

sions, indiqué l'emplacement, sous le dais arrondi de velours bleu, comme celui d'un trône; et c'étaient, à présent, les vêtements de deuil, succédant, sans transition, aux longs vêtements blancs. Mon Dieu! tout cela était une effroyable chose!

Elle n'avait pas aimé d'amour, certes, elle n'en avait pas eu le temps, celui dont elle portait le nom : mais, dans son ignorance de jeune fille, elle avait pu croire, et elle le croyait encore, qu'elle l'eût aimé, par l'accoutumance de la vie conjugale. Et voici que, nul lien d'amour tangible n'ayant été entre eux, elle restait seule, mariée nominalement, jeune fille et veuve. Qu'allait-elle devenir?

De tant d'événements extraordinaires et si précipités, cette demande en mariage, inespérée et passant l'espérance, et cette mort brutale avant même que les lèvres de son mari eussent touché les siennes, de tant d'événements bouleverseurs de sa vie, elle demeurait avec le tremblement d'un oiseau sous l'orage. Elle supposait que d'autres malheurs, encore, allaient s'abattre. Elle s'attendait à tout, croyait au pire... Dieu n'avait pas voulu qu'elle vécût le rêve qu'elle avait fait : ç'aurait été une existence de conte de fée, et les jours d'ici-bas ont d'autres réalités. Elle avait pensé prendre paisiblement, comme avec la main, un bonheur de chimère : le beau vase fragile s'était brisé tout seul, sans même qu'elle l'eût touché. Et ces choses qui venaient de se passer, entre lesquelles elle s'était trouvée passive, lui faisaient peur.

Quand, après quelques jours, son père lui parla de succession, de donation, de testament, elle crut, de très bonne foi, qu'il allait falloir rendre la dot, renoncer à tout argent, se séparer, jusqu'à la bague, peut-être, des fiançailles, de tout ce qu'elle tenait de son éphémère bonheur. Le pacte conclu entre son fiancé et elle s'étant rompu dans la mort, elle crut, de très bonne foi, qu'elle n'avait plus droit à rien de ce qu'elle tenait de ce pacte. Eh bien! elle ne résisterait pas! Elle se sentait en proie aux griffes du sort mauvais : elle était prête à faire, de sa belle tête aux yeux glauques, le geste du renoncement. Qu'on lui reprenne tout! Elle s'était faite à cette idée, dont elle était hantée, depuis que les yeux vitreux du mort l'avaient contemplée pour la dernière fois, dans la voiture! Qu'on lui reprenne tout! Elle retournerait à sa vie, comme avant, dans l'isolement superbe de sa beauté de pauvre...

Mais non. Son père connaissait enfin le testament, qu'on venait d'ouvrir. Ce n'était pas de la dot seulement, la dot, son absolue propriété, qu'elle était riche, c'était de la fortune entière du mort.

— Tout ce qu'avait Baudon est à toi. Il l'a spécifié d'une manière qui ne permet aucune controverse; d'ailleurs, il ne s'en

Digitized by Google

élèvera pas. Tu es sa femme. Tu es, sans discussion, puisqu'il le veut, la légataire de ton mari.

Son mari! Elle avait eu, en effet, un mari, qui était mort, et qui lui laissait tous ses biens. Que ce mari n'eût reçu d'elle que les soins suprêmes de la veillée de mort, cela n'était pas à examiner, aux yeux de la loi. Elle était Mme Baudon, non plus Mlle Laurenty. Elle était celle à qui toute la fortune devait revenir : « Je laisse à ma femme... »

Oh! bien que son âme fût ordinairement sèche, bien qu'elle ne connût pas, d'habitude, les émotions sereines du cœur, elle ne pouvait supporter sans trouble cette évocation de ce qui eût pu être : elle, sa femme; lui, son mari... Et un souvenir attendri lui venait pour ce pauvre mort, qui l'avait tant, si ardemment aimée, et pour qui elle était restée étrangère. Malheureux homme... Il lui semblait vraiment qu'elle l'aurait aimé. Et il était mort; et il était, d'après la loi, son mari; et elle se trouvait, suivant la promesse qu'il lui avait faite, aussi immensément riche, lui mort, que lui vivant. Mais elle hocha la tête.

— Cela ne se peut pas, père, qu'on me laisse tout cet argent. J'ai peur de tout, à présent...

— Pourquoi avoir peur? Tu es une âme sans ressort. Qu'as-tu à craindre? Baudon n'avait, pour ainsi dire, pas de parents, il pouvait faire ce qu'il a fait : te voici riche, absolument.

Peu à peu, sous les paroles de son père, la confiance rentrait dans l'esprit de Raymonde, avec la lucidité. Elle se sentit pour la première fois devenir ce qu'elle était, en effet, Mme veuve Baudon : et, alors, comme disait son père, il n'y avait plus d'obstacle; elle allait hériter, en signant de ce nom au bas des actes. Et aussitôt, par un mouvement inverse de l'âme, le désir de possession battit en elle. Tant d'argent! Elle le voulait avoir. Tant de biens! Elle les voulait nombrer.

Elle redressa sa fine et haute taille, tout à l'heure ployée sous le mauvais destin. Elle interrogea son père :

— J'aurai donc l'hôtel de Rouen?

— Oui.

— Et les maisons de rapport de Paris?

— Oui.

— Et les propriétés de partout, et les distilleries, et les phosphates d'Amiens?

— Tout, ma chérie.

M. Laurenty était un père excellent, un peu faible, car il vieillissait : il était heureux pour sa fille, et il ne distinguait pas, en ce moment, malgré sa finesse de professeur disséqueur d'âmes,

Digitized by Google

tout ce qu'il y avait d'un peu bestial dans cette hâte à posséder. Mon Dieu! c'était sa fille! Elle venait de subir une telle traverse... Il répéta :

— Tout, ma chérie...

Et il ajouta, riant :

— Le plus étrange, c'est qu'il va me falloir emprunter pour payer les frais de succession. Ta dot elle-même n'y suffirait.

L'eau pure des yeux de Raymonde eut une lueur étonnée et âpre. Déjà, elle se sentait maîtresse de tout; elle ne comprenait pas qu'il lui fallût, de ce tout hérité de son mari, distraire une partie, et pour qui? pour le Trésor public. Tenant à peine, elle ne voulait plus lâcher, déjà...

— Bah! fit M. Laurenty, tu ne t'en apercevras pas. C'est une petite dépense de premier établissement.

Il s'arrêta, regarda sa fille, heureux avec elle. Puis il dit, riant de nouveau :

— Après tout, tu peux renoncer, si tu veux. Tu n'auras rien à payer, au moins.

Elle était reconquise à la vie, riant aussi, presque oublieuse, bientôt, du pauvre mort. Et elle se fit expliquer les rouages compliqués des actes successoriaux. Elle suivit, avec un soin tenace, le règlement des comptes, l'arrivée des paperasses, réclamées aux quatre coins de la France, et s'empilant chez le notaire. C'était, au point de vue de l'enregistrement, une des plus belles successions qu'on pût voir, — fructueuse et simple. Et elle, chez le notaire, où elle allait souvent, elle voyait monter les liasses épaisses : c'étaient les actes de propriété, les actes de ventes, les baux des fermiers, les budgets des usines, les comptes de gestion, les lettres des gérants, — et ces bilans, ces inventaires, ces paperasses, tout s'arrêtait à la mort de Baudon, à cette minute précise, inoubliable, où, dans le coupé blanc, il se tournait vers elle pour expirer.

Les parchemins anciens et les modernes pièces comptables étaient morts, pour ainsi dire, avec lui, en même temps que lui, et ils renaissaient pour elle, à présent, lui donnant la fortune qu'ils portaient. Elle comprenait leur double vie, leur raison d'être, à tant de papiers jugés d'abord inutiles; elle s'était vite faite à en discerner la valeur, et elle suivait les calculs de son père qui, au retour de chez le notaire, alignait des chiffres, faisait des additions.

— La distillerie de A. a donné tant de bénéfices nets. La ferme-modèle, près de C., envoie journellement tant de wagons de lait à Paris. La maison de rapport de Nice a deux appartements vacants. Il y avait une demande de location, au moment de la mort de ton mari...

Digitized by Google

Ton mari! elle s'y faisait à présent. Elle était bien Mme Baudon, si riche, — qui, du moins, allait être si riche : car elle ne tenait pas encore. Dans une dernière appréhension, la peur de l'inconnu, elle tendait la main, comme pour saisir cette fortune, qui hésitait à se donner. Elle avait une hâte d'être sûre, de sentir les millions à elle, bien à elle, de par des actes enrégistrés, contre quoi nul ne peut plus. Mais les formalités sont si longues, et, dans une telle fortune, tant de documents sont à réunir! C'étaient, de tous côtés, des vacations de notaires, pour expertises ou inventaires; et les pièces, une à une, lentement, comme à regret, venaient grossir le dossier; et il y en avait encore, toujours, d'autres, qu'on attendait.

Puis, elle subit une alerte. Un très éloigné parent écrivit, protestant, mettant en doute la validité du testament. Le notaire s'émut. S'il y avait procès, ce seraient alors des longueurs interminables, des mois, des années de tribunal en tribunal, des avoués à constituer, des juges à voir, — des juges à acheter, — mille angoisses, mille bassesses de plaideurs. Et sans fin à prévoir, les appels après les appels, le doute de l'avenir, le séquestre du présent...

Raymonde serra ses belles dents, comme aux regrets de ne pouvoir mordre.

— Et qui est-il, ce parent?

— On ne sait pas, un petit cultivateur des environs d'Evreux. Il n'a droit à rien, d'ailleurs, bien qu'il soit authentique. Sa demande est irrecevable...

— Alors, fit-elle vraiment outrée et cupide, et férocement avare du bien qu'elle n'avait pas encore, alors, que discute-t-on avec lui?

Mais le notaire conseilla à Raymonde d'être belle joueuse, et elle voulut bien. On donna cinquante mille francs au parent pauvre. Il se désista. Tout bruit de révolte s'éteignit autour du testament du pauvre Baudon.

Raymonde, comme il l'avait voulu, fut riche de son argent, de tout son argent...

Alors, ce fut un éblouissement. Le mort ne compta plus. Il avait fait son œuvre. Il pouvait disparaître dans le souvenir à peine ému de son éphémère passage. Le drame s'effaça parmi le rayonnement des millions obtenus.

Raymonde connut l'ivresse de la liberté dans la richesse. Elle était veuve, jeune fille, et tant de fois millionnaire! Elle touchait l'idéal que son égoïsme s'était créé. Libre! elle, l'esclave des budgets modestes, libre, elle qui avait, de tout temps, envié ce droit du riche : faire ce qui plaît; libre! — avec toute plénitude! Comme elle aspirait à en profiter, avant que s'amoindrît

Digitized by Google

l'éclat de sa beauté unique! Comme elle aspirait à goûter le fruit que ses lèvres ne connaissaient pas! Et qu'elle allait y mordre, dans le cher fruit de richesse, de plaisir, de vie large. Et quelle revanche aussi, sur tous ceux dont elle avait souffert, ou l'hostilité franche, ou la pitié déguisée, les sous-entendus, les hochements de tête, les conseils! Elle avait connu le reproche d'être toujours enfant gâtée, servante de son caprice : elle montrerait qu'elle l'était, en effet.

Mais il est des hâtes qui perdent tout, et elle avait trop de sens pratique pour ne point le deviner. La joie dont son cœur était plein, qui était de n'avoir nul maître au monde, de se sentir à elle seule sa raison d'être et sa force, petite divinité terrestre, — sa joie, presque vengeance, elle sut ne pas la montrer, tout d'abord. Elle était en grand deuil, elle venait de perdre, dans un effroyable cataclysme, celui dont elle portait le nom; — elle était trop grande dame, instinctivement, pour témoigner, par une allégresse de harengère, qu'elle ne voyait, à travers un tel deuil, que des gros sous.

Cependant, elle avait besoin, elle avait le besoin nerveux, irrésistible, de crier sa joie aux choses, de se la marquer à elle-même d'une manière presque tangible. Elle ne pouvait s'enfermer, pour les longs mois de son deuil, dans l'hôtel qu'elle venait d'hériter C'est pourquoi, et pour concilier les convenances avec son désir d' « essayer » sa liberté, elle pensa faire le tour, lentement, de sa fortune. C'était un long voyage : c'était Paris, Amiens, la Touraine, les distilleries et la villa de Beaulieu. Elle voulait tout voir. Pendant ce temps, les jours passeraient; et, au retour, elle pourrait mettre, tout au moins, des dentelles blanches à ses robes noires... Ce sont ici de menus détails : mais ils précisent un côté de cette âme; ils en marquent la frivolité, non pas essentiellement mauvaise, mais toute personnelle; par là, peut-être, ne sont-ils pas indifférents. Raymonde avait été élevée à vivre pour elle, et elle avait appris d'elle-même à n'aimer que sa beauté; elle n'avait connu son mari que le temps d'en obtenir une fortune inouïe : elle accomplissait donc ses destins, elle était dans la logique d'elle-même, en ramenant à elle la totalité de son bonheur, et en écartant de sa pensée l'ombre même d'un souvenir triste. Non, encore une fois, qu'elle fût, *a priori*, incapable d'affection durable; mais aimer n'était pas chez elle un besoin essentiel du cœur. Et, loin des réalités de l'amour qu'elle n'avait pas connues, qu'elle ignorait, ayant été chastement élevée, elle pouvait suivre longtemps sa vie, à présent qu'elle était riche, sans autre désir que de trouver, dans sa richesse, un bonheur d'enfant frivole...

Digitized by Google

Elle quitta Rouen, un matin, avec son père, fut d'abord à Paris. Mais, M. Laurenty n'était plus, comme aux premiers jours, à l'unisson de son extase. Il avait mieux appris à connaître sa fille, maintenant qu'elle s'enivrait du rêve d'or. Ses yeux de père, à présent qu'elle n'avait plus besoin de son dévouement et qu'elle était heureuse sans lui, ses yeux de père s'étaient ouverts. Il ne trouvait pas, dans cet être qu'il chérissait, le parfum d'âme qu'il avait cru.

A Paris, on visita les maisons de rapport. Il y en avait trois.

— Cela est magnifique, disait Raymonde en riant, je suis propriétaire...

— Eh bien ! tu me mettras concierge, quand je serai à la retraite...

Il était triste, en opposition avec sa joie à elle, et triste de cette joie, trop matérielle. Serait-ce donc que la conduite de la vie ne se trouve pas dans la seule connaissance des choses d'ici-bas, et qu'il y a quelque chose de plus haut? Il le voulait bien croire, au terme de sa carrière, mais à quoi bon, si tard? Il soupira, suivit sa fille dans son voyage des Mille et une nuits.

Après Paris, ce furent les champs de phosphates, la terre ingrate, semblait-il, à peine faite pour des grabats de miséreux, et qui lui donnait cependant, sans se lasser, le produit mystérieux de ses flancs. C'était comme une Californie d'un autre ordre en pleine France.

Puis, Raymonde connut les grandes usines modernes. Dans le halètement des machines, à travers l'entrelacs mouvant des courroies sans fin, elle vit les humbles fronts, les bras puissants qui, de leur labeur constant, faisaient sa vie de luxe; et elle pensa que cela était bien.

Ensuite, elle gagna la Loire, s'arrêta un instant dans le château que le grand-père Baudon avait acheté, du produit de ses draps d'Elbeuf, à quelque gentilhomme pauvre.

Mais tout cela ne répondait pas à son idéal de richesse. A Paris, et parmi les ouvriers, elle avait vu comment lui venait son argent, elle n'avait pas vu comment on le dépense. Elle avait vu l'en-dessous de sa fortune, ses assises puissantes dans le sol de France. Elle n'avait pas vu l'extérieur de ses millions, leur face éblouissante, où elle se mirerait. Quant au château de Touraine, il n'avait pas assez de confort moderne; ce n'était pas cela encore. Elle donna quelques ordres pour certains détails d'aménagement, et ne resta pas.

A Nice seulement, elle trouva la féerie complète.

Baudon avait fait, de sa villa de Beaulieu, sa demeure préférée. Il avait apporté, pour l'orner, tout le goût qu'il avait inné en lui, et tout le goût, aussi, qu'il avait acquis au courant des voyages.

Pareille à quelque mosquée miniature, ayant un portail d'Alhambra

Digitized by Google

et des coupoles en céramiques polychromes, sous la retombée des palmiers, dans la senteur des orangers, villa classique du pays bleu, elle était, cette villa, tiède délicieusement dans un retrait de rocs. La mer, où elle baignait ses pieds tout blancs, faisait tableau, à travers les feuilles, charnues et blessantes, des courts figuiers de barbarie, en dégringolade au long des rochers.

Dans la cour intérieure, il y avait la vasque et le jet d'eau d'Orient; et les salons, tous, comme le pavillon du roi de Bavière, à Strasbourg, étaient encombrés de richesses levantines. Richesses vraies, que Baudon avait rapportées lui-même des lieux de ruine, ou achetées dans l'Arménie sanglante, ou échangées avec quelques caravanes pieuses. Et c'étaient des tapis tissés d'or, et des coussins exquis, sur des sophas, des coussins qu'il avait vu tisser par des femmes voilées; et des armes précieuses, des choses de guerres lointaines; et des tuniques, pendues au mur, que des sultans avaient portées.

Et les autres salles, au contraire, le fumoir, le cabinet de travail, étaient d'un luxe neuf, et nord-américain, — fauteuils démontables, s'allongeant, se recoquillant, sièges bascules, bibliothèques tournantes, dans des tons rouges d'acajou et de cuir; — et la salle à manger, tapissée de cuir plus sombre, fait par les gens de Cordoue, avait, sur la mer, un bow-window, de vue unique. Et la chambre principale, au premier, celle que Baudon avait envoyée de Paris, pendant le rêve d'amour, si court, était une merveille de bois et d'or. Le lit, le lit princier, répété trois fois par l'armoire à trois pans! C'était là qu'il avait espéré l'amener, le malheureux, au sortir de la cathédrale, lourde d'encens! Elle fut émue une nouvelle fois, pensant à lui, tant cela était beau, et clair, et riche! C'était, enfin, la chambre d'amour, le délice du beau et du confortable... Et celui qui la lui donnait ne l'y avait jamais conduite... Elle fut une seconde oppressée, rêveuse et reconnaissante. Tout parlait tant pour lui, ici! Mais, par une portière soulevée, elle aperçut le cabinet de toilette. Elle y courut, extasiée.

Il éclatait d'une fantaisie d'au delà des rêves. Toutes les hardiesses, toutes les grâces, toutes les hérésies du style nouveau, s'y coudoyaient : et c'étaient les cuvettes d'argent, en forme de conques ou de nymphes expirantes, portées par des tables de marbre, aux pieds de bois des îles, tourmentés, allongés et fantasques; c'étaient des glaces, que tenaient, en des poses alanguies, des corps de femmes; c'étaient des étagères à trois pieds, ventrues et déséquilibrées, surchargées de flacons en cristal de roche, à col d'or; et c'étaient, au lieu de fenêtres, deux baies allongées, comme deux yeux, ouvertes dans le mur, à hauteur d'homme, et vitrées

Digitized by Google

de vitraux flamboyants. Au delà d'une tenture, c'était la baignoire, d'argent, elle aussi, délicate comme un étain de Baffier. Et, enfin, au plafond, une sorte de ciel vitré luisait, à travers lequel d'invisibles lampes électriques jouaient toute la gamme des couleurs, faisant le visage blanc, comme celui de Pierrot, ou séraphique, ou rose, ainsi qu'un bonbon...

— C'est un rêve, murmura Raymonde, c'est un rêve...

Elle parcourut de nouveau cette villa, où tout, depuis l'extérieur mauresque et les salons du harem jusqu'à ce cabinet de toilette, inconcevable, créé dans une folie d'imagination, était si bien fait pour la séduire. Prêtresse de son corps, elle trouvait enfin le temple approprié.

— C'est un rêve...

Elle y rêva trois mois.

On touchait à la fin de la saison. Les villas prochaines étaient en partie désertées. Elle pouvait donc poursuivre son deuil, inconnue et tranquille, dans la joie. Elle était grisée. Elle touchait du doigt ce qui lui paraissait le meilleur dans la fortune : la somptuosité du bien-être. Elle en profita longuement, but l'extase. Et son égoïsme prenait ainsi une trempe plus forte : il n'y avait rien qu'elle, en face d'elle, et elle se trouvait si bien, toute belle, dans la beauté!

Son père était retourné à Rouen, la laissant à son veuvage doré; et elle fut heureuse trois mois, toute seule, sur ses sophas, dans les folies de son cabinet de toilette.

Elle ne quitta Beaulieu qu'à l'été plein, quand le soleil eut fait de sa petite Afrique un coin de terre inhabitable. Les feuilles, charnues et blessantes, des figuiers de Barbarie se desséchaient, sur le fond bleu des vagues, parmi les rocs tout blancs. Et la route de Villefranche, voisine, n'avait plus ni auto, ni calèche, ni promeneur de luxe : rien que le cantonnier niçois, paresseux et lent.

Elle retrouva ses parents en Suisse, séjourna, quelques jours d'automne, en Touraine, et, l'hiver venu, songea à Rouen... Elle commençait à se trouver un peu seule, dans la vie riche, et quelque chose comme une ombre d'ennui voletait autour d'elle, à peine. Il y avait dix-huit mois qu'elle était Mme Baudon. Elle pouvait bien revenir à Rouen. Elle y rentra sans tapage, discrètement, ayant porté, dans une retraite sévère, un deuil distingué, et elle ouvrit lentement ses salons...

III

Après une hésitation, quelques mois de flottement, dans l'incertitude de ce qu'elle retirerait du cataclysme, et si, comme on disait,

Digitized by Google

elle aurait tout, ou si, à défaut de testament, elle resterait avec sa dot, — après papotages et jabotages, tout Rouen se déclara sympathique : c'était une pauvre petite veuve, frappée avant que d'être femme, sortie d'une église en fête pour assister au plus sombre drame (et elle héritait une fortune princière); on pouvait bien compatir à sa douleur. Puis, la discrétion de son veuvage, sa retraite à Nice, son acceptation sans éclat, et de ses malheurs, et de sa fortune, tout cela avait paru bien fait, dans le tact nécessaire. Elle avait mis, aux yeux du monde, un peu de sa grâce captivante dans chacun de ses actes. Elle avait bien joué son difficile rôle de jeune veuve, si étrangement veuve.

Dans son salon, entr'ouvert seulement pour une certaine intimité, elle reçut, pour ainsi dire, des délégations de tous les plus importants groupements sociaux : l'aristocratie, par la vieille douairière de Beaumont, qui avait toujours été favorable à Raymonde, qui avait un fils charmant, et qui faisait autorité dans le Rouennais, — le gros commerce, par la femme du sénateur, questeur du Sénat, une des plus grosses fortunes de Rouen, et l'ami du président défunt, — l'Université, naturellement, puisqu'il s'agissait de la fille du doyen, — et l'armée, par quelques femmes d'officiers, grands noms et libre allure, qui n'avaient pas plus compris qu'on en voulût à Mlle Laurenty d'être pauvre, qu'elles ne comprenaient qu'on louât Mme Baudon d'être riche.

Et cette union de quelques-unes décida du mouvement.

C'est le plus difficile à conquérir, les femmes, quand on est femme. Raymonde savait bien que les hommes lui étaient acquis; elle savait bien qu'il y avait pour eux, en elle, par la mort subite de son mari, quelque chose de troublant, où s'accentuait le charme de sa beauté; mais, par là précisément, et dans un sentiment inverse, les femmes, les plus jolies femmes, pouvaient, devaient lui être hostiles. C'est pourquoi elle avait fait son attitude si réservée, si estompée de gris, dans le cadre volontairement morne de son grand salon aux rideaux à peine entrebâillés, encore en deuil. Elle obtint le premier noyau des relations nécessaires, et ensuite, elle les conquit toutes, celles qui vinrent, et l'on répéta par la ville combien elle avait gagné dans la retraite du veuvage, quelle douceur subtile était passée sur elle, en même temps que le souffle de mort. Et la louange de sa grâce monta, louange permise maintenant qu'elle était riche...

Les Laurenty étaient venus habiter avec elle, couvrant ainsi de leur respectabilité sa situation un peu équivoque, de trop jolie veuve qui n'était pas femme. Et, peu à peu, les rideaux du grand salon s'écartèrent tout à fait, oublièrent les plis de deuil; les portes

Digitized by Google

s'ouvrirent au flot du monde; le vieil hôtel de Baudon connut un air de jeunesse et de beauté moderne. Raymonde savait maintenant se servir de sa fortune, elle vivait par son argent, délicieusement, sans regret, sans souvenir ; elle ne savait plus vraiment si sa vie n'avait pas toujours été telle, une adulation dans la richesse, et si un homme, vraiment, était venu qui, pour quelques regards d'elle, lui avait laissé le féerique héritage. Elle ne savait pas... Il y avait deux ans que Baudon était mort...

Elle fut des fêtes, des grands bals, des soirées les plus hautes et les plus fermées, belle comme auparavant, mais belle dans son assurance de fortune, sachant qu'un sourire de ses lèvres était mendié des plus riches ou des plus illustres, attendu par tous, — son sourire, qui était le même que celui de la jeune fille d'autrefois, mais qu'alors nul ne voyait. Rouen fut à ses pieds. Elle plana.

Alors bientôt, autour d'elle, elle sentit un nouveau souffle se préciser, — celui de tous les hommes qui, précisément, deux ans plus tôt, bien que la trouvant si belle, n'avaient pas osé la demander en mariage, — tous ces hommes qui, à présent, voulaient bien d'elle, riche de l'argent d'un autre. Et les mères, bienveillantes, doucereuses, se penchaient à leur tour. Elle était une proie d'inestimable prix, elle était beauté, richesse, jeunesse. Qui donc saurait l'obtenir, comme l'avait obtenue le malheureux Baudon? Et la garder, mieux qu'il n'avait fait? C'était donc à elle, aujourd'hui, à être cernée du souffle ardent des jolies paroles intéressées. Elle venait d'avoir vingt-huit ans, le meilleur âge enfui si vite, celui où il reste encore une certaine gracilité de jeune fille, et où cependant la femme, au sommet de sa beauté possible, apparaît dans la force jeune de sa chair non fardée. Raymonde était ainsi, — et millionnaire. Elle possédait, reine de beauté, sa cour d'amour : et, si dangereux que cela fût, elle s'y plaisait. Elle aimait retrouver à ses pieds ceux-là que leur nom ou leur fortune avaient éloignés d'elle, et il lui paraissait qu'elle s'élevait elle-même à les tenir en respect comme sous une cravache. Elle s'entendait à marquer, d'un mot dur, qu'elle se souvenait...

— Pourquoi me dites-vous maintenant que je vous plais, et pourquoi voulez-vous que je vous croie? Je n'ai pas changé depuis trois ans, — pourquoi ne me le disiez-vous pas?...

On se troublait :

— J'avais trop de respect. Vous étiez une jeune fille...

— Et j'étais pauvre...

Ah! les soumettre ainsi, les humilier! Elle régnait sur le groupe ému des hommes. Quelques officiers célibataires, deux ou trois fonctionnaires, des oisifs surtout, et à l'arrière-plan, des hommes

Digitized by Google

mariés : tel était le cercle où elle brillait, étoile. Des phrases de tendresse montaient vers elle. Elle s'amusait à les écouter, à les mépriser. Elle se souvenait des temps où c'était elle qui, dans l'hypocrisie naïve de la jeune fille, tournait lentement, de loin, autour de ces mêmes hommes, dont aucun n'osait vouloir d'elle. A présent, c'était elle qui se refusait. Pauvre, n'avait-elle pas, du moins, la richesse de la beauté : ceux qui l'entouraient, qu'avaient-ils, qui pût être mis en parallèle de ce qu'elle avait aujourd'hui? Elle méprisait, et elle s'en amusait.

Mais à ce jeu, parfois, on se brûle. Son père, plus habile à prévoir, était soucieux de cette vie anormale; car il n'est pas dans la logique que la femme soit seule sur la terre, et passe, insouciante, parmi les amours qu'elle fait naître. Il sentait la vieillesse venir, et lui serrer les membres un à un dans l'étau de la débilité; il savait, et il y songeait souvent, que les jours de la terre sont comptés. Que ferait Raymonde, toute seule, quand il ne serait plus là? Il désirait donc, comme on désire avant de tout quitter, que cette étrange période transitoire disparût, que Raymonde se remariât, devînt femme vraiment, et mère; et que, dans de nouveaux devoirs, elle gagnât cette droiture d'âme dont sa frivolité était obstacle... Ce n'était pas possible que sa vie fût ainsi, toujours, follement mondaine, et il y aurait, si nul ne la guidait, une conclusion lamentable à la belle page qu'elle croyait écrire.

Il le lui dit, dans l'ascendant qu'il avait sur elle, par son savoir et sa vie sans faute :

— Tu m'effraies, ma pauvre Raymonde, tu m'effraies pour demain, quand je ne serai plus là, avec un présent tel que je le vois. Tu sembles croire que la fin dernière du monde est de s'occuper à t'amuser. Vas-tu poursuivre ainsi tes jours entre deux parties de tennis et deux dîners en ville? Tu n'as nulle œuvre, nulle œuvre, nulle œuvre sérieuse où je te sache employée, ou que même tu désires!...

— Voilà, papa, des paroles bien puritaines. Et pour pas grand chose! Tu ne voudrais pas, peut-être, qu'ayant gagné une telle fortune, je me fisse nonne?

— Ce serait pire, dit M. Laurenty, qui était nettement anticlérical, son petit côté. Mais il y a d'autres manières de voir la vie. Comprends donc, Raymonde, que tout ce que tu fais, et qui n'est pas blâmable en soi, ne le devient que parce que tu es seule, jeune veuve que tous désirent; et comprends aussi que tout ce que tu fais, tu le pourrais faire aussi bien, si quelqu'un était près de toi, ou non loin de toi, te couvrant de son nom. — Marie-toi; c'est ce que je veux dire.

Digitized by Google

Elle rit un peu :

— J'ai l'œil mauvais, papa ; il ne faut pas recommencer ces expériences...

— Tais-toi, il semblerait que tu n'as pas de cœur.

Elle fut touchée, s'approcha de son père, fut toute douce et mignonne comme une petite fille. Elle lui mit au cou ses deux bras si bien faits, si fermes dans leur joliesse de petit marbre, et, pendant qu'il la baisait au front, captivé, radouci par ce charme qui naissait d'elle :

— Tu sais bien que je ne te suis jamais rebelle. Si tu penses qu'étant mariée ma vie sera plus digne...

— Non pas plus digne qu'à présent, entre ta mère et moi. Mais nous pouvons disparaître.

— Oh ! on dit cela, et puis, — heureusement, — on ne le fait pas...

Il sourit.

— Mais si, on le fait. C'est pourquoi je voudrais tant voir ton existence bien arrêtée, ta barque bien amarrée au port... Est-ce donc si difficile de trouver un homme qui t'aimera, que tu aimeras?

Il s'interrompit, la regarda :

— Es-tu capable d'aimer, Raymonde?

Elle eut une rougeur exquise sur ses joues de pur ovale :

— Je ne sais pas ce qu'est l'amour...

Il fut ému, revoyant le douloureux coupé où Baudon était mort :

— Ma chérie ! il vient toujours un moment où l'on aime. Aie au moins la volonté de te marier ; songe que c'est l'unique solution, ou que tu finiras dans une impasse...

— Eh bien ! désigne, fit-elle, mutine.

Il eut un geste, comme pour montrer une foule immense attendant un mot d'elle :

— Mais tu n'as que l'embarras du choix...

Elle se dressa toute droite, si fière, si impératrice, dans la moue espagnole de ses lèvres charmantes, dans le profil un peu dur de son fin visage :

— Oh ! non, dit-elle, jamais, — jamais aucun de ceux qui m'ont refusée quand j'étais pauvre...

Charles de Rouvre.

La suite prochainement.

Digitized by Google

LE MOUVEMENT RELIGIEUX

UN RENOUVELLEMENT

DES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES

« Dès les premiers jours de son pontificat, Léon XIII chercha à démêler les causes principales de la crise que traverse aujourd'hui le catholicisme. Tout d'abord, son attention se porta sur les études ecclésiastiques. Il faut bien le constater, en dépit des protestations qu'un vain amour-propre ou des illusions plus vaines encore pourraient susciter, il s'est produit, au cours des deux derniers siècles, une sorte d'hiatus entre l'état intellectuel de la société et la pensée religieuse : cette faille est allée s'agrandissant à mesure que le progrès des sciences entraînait l'esprit vers une conception plus complète de l'univers et de ses lois, et nous avons été témoins de ce contraste que, tandis que la science moderne a été bercée sur les genoux de l'Eglise, il y a eu une époque encore récente où le nom de savant était pris comme synonyme d'incroyant... Léon XIII a vu le mal, et il a compris que l'Eglise ne retrouverait son prestige que si elle reprenait la tête du mouvement intellectuel. »

Ainsi s'exprime, dans son mandement pour le carême actuel, Mgr l'archevêque d'Albi; et certes, il lui appartenait de rappeler, l'ayant si bien secondée lui-même, cette grande initiative du Pape. Très peu ignorent, en effet, quelle part revient à Mgr Mignot dans les efforts qui s'accomplissent actuellement pour renouveler, faire progresser, quelques-uns disent même réformer, les études du clergé en France. Les lettres adressées par lui aux professeurs de ses séminaires sur les études littéraires et scientifiques, sur la philosophie, sur l'apologétique contemporaine, sur l'histoire, sur l'apologétique et la critique bibliques, ont été lues et méditées bien au delà des limites du diocèse d'Albi, et le discours sur la méthode de la théologie, donné par lui le 13 novembre 1901 à la séance de rentrée de l'Institut catholique de Toulouse, passe pour marquer le dernier stade où soit parvenue la pensée chrétienne dans son adaptation aux besoins présents des esprits.

Mais il s'en faut que l'action de l'archevêque d'Albi demeure isolée. Que, parmi les difficultés de l'heure présente, et sans plus se troubler devant les menaces des uns que devant les injustes reproches des autres, un chef de diocèse mette au-dessus de tout

Digitized by Google

le reste le soin de préparer pour l'avenir des prêtres aussi instruits que zélés, aussi zélés qu'instruits, le fait, grâce à Dieu, ne présente rien d'exceptionnel; et si, parmi les mesures qui ont été prises pour perfectionner la formation intellectuelle et morale du clergé, beaucoup n'ont été traitées qu'entre les évêques et leurs directeurs de séminaire, un assez grand nombre cependant sont tombées dans le domaine public pour qu'on puisse aujourd'hui se rendre compte du chemin déjà parcouru et se réjouir tout haut d'efforts vraiment pleins de promesses. Tel jour, c'est un archevêque du Nord-Ouest qui réorganise sur de nouvelles bases son grand séminaire; une autre fois, l'on apprend qu'un archevêque du Sud-Est a fortifié les études du sien, supprimé les manuels en retard, introduit des auteurs compétents, réglé de façon plus laborieuse et plus pratique l'emploi des journées. Dans beaucoup de diocèses, à Besançon, par exemple, à Tarentaise, à Mende, à Limoges (la moindre enquête, j'en suis sûr, en ferait découvrir une dizaine d'autres), on exige pour l'entrée au grand séminaire, non seulement les qualités morales auxquelles rien ne supplée, mais des examens sérieux, des témoignages de savoir qui, proposés de bonne heure comme conditions au futur lévite, l'empêchent de penser jamais qu'il puisse se dispenser de travailler. C'est évidemment dans le même dessein qu'un bon nombre d'évêques appellent les professeurs des Instituts catholiques à inspecter chaque année leurs petits séminaires; ainsi, notamment, à Cambrai, à Arras, à Besançon, à Chartres, à Séez, à Saint-Flour, dans les diocèses de la circonscription universitaire d'Angers[1]. Une autre innovation établit à la sortie des grands séminaires l'examen du baccalauréat en théologie sur des programmes fixés d'un commun accord avec les Facultés libres; dans la seule circonscription de l'Université catholique de Paris, vingt-quatre diocèses ont adopté cette importante mesure.

Enfin, et c'est peut-être de tant d'initiatives celle qui promet de plus heureuses conséquences, on a vu, ces dernières années, les deux congrégations qui dirigent le plus grand nombre de séminaires, instituer des maisons d'études où les futurs professeurs de théologie, d'Ecriture sainte, de philosophie, de droit canon, d'histoire ecclésiastique, acquièrent pour leur propre compte la science qu'ils doivent distribuer. La maison Saint-Jean reçoit, à Paris, les futurs maîtres des séminaires sulpiciens et leur fait suivre les cours de l'Institut catholique; toute récente, elle n'a encore connu que

[1] La *Société générale d'Education et d'enseignement* étudie, en ce temps même, les moyens d'organiser l'inspection diocésaine et interdiocésaine dans tout l'enseignement libre. Voy. son *Bulletin* du 15 février et l'*Enseignement chrétien* du 1er mars.

Digitized by Google

deux supérieurs, mais ils se sont appelés Captier et Monier. Sans parler de deux ou trois hommes éminents dont ils suivent d'abord les leçons dans leur maison mère de la rue de Sèvres, les Lazaristes destinés à l'enseignement des grands séminaires vont, maintenant, achever leur préparation à Rome, dans une maison internationale qui a été, sur les désirs de Léon XIII, fondée à cet effet pour tous les membres de la Compagnie. Ce n'est pas récriminer contre le passé que de se réjouir du présent. Nous savons bien que Saint-Lazare et Saint-Sulpice ont toujours possédé un certain nombre de maîtres compétents et quelques-uns même de fort remarquables; mais on ne saurait nier qu'ils l'étaient parfois devenus aux dépens de leurs premiers élèves. Maintenant l'on n'enseignera qu'après avoir appris.

*
* *

Comme tous les mouvements de l'ordre moral et intellectuel, celui que nous avons entrepris de décrire s'est donc manifesté d'abord par des tentatives très diverses, très indépendantes, et qui, parfois même, ne dénotaient chez leurs auteurs qu'une conscience assez imprécise du but où ils tendaient. S'il ne s'était rien passé d'autre, nous hésiterions à porter la question devant le public, défiants qu'il nous faudrait être de notre jugement propre et exposés à voir là, qui sait? surtout les intentions que nous y aurions mises.

Mais voici que des explications nous arrivent de haut sur le sens et sur la portée des faits que nous venons de rappeler. Plusieurs évêques, en même temps qu'ils agissent, consentent à parler; et, coup sur coup, des lettres d'une extrême importance partent d'Albi, ainsi que nous l'avons dit déjà, puis de La Rochelle, puis de Châlons (peut-être il s'en prépare d'autres), pour expliquer, avec autant de prudence et de modération que de hardiesse et de savoir, quelles sont au juste les nécessités actuelles de l'enseignement ecclésiastique et les moyens exacts d'y donner pleine satisfaction [1].

[1] Nous avons indiqué plus haut le sujet des différentes lettres de Mgr Mignot. Elles ont été imprimées à Albi et, pour la plupart, reproduites dans la *Revue du clergé français*. Mgr Latty, évêque de Châlons, a publié chez Poussielgue, l'an dernier, sa *Lettre aux élèves de son grand séminaire*, et ces jours-ci sa *Lettre*, bien plus importante, *à MM. les directeurs de son grand séminaire*. C'est aussi sous ce dernier titre que Mgr Le Camus a publié ses instructions sur le même sujet; imprimées à la Rochelle en une brochure in-8° de 79 pages, elles se trouvent en dépôt chez Oudin. De ces documents épiscopaux, il faut rapprocher la très belle Lettre de Mgr Baunard, recteur des Facultés catholiques de Lille, à Nos seigneurs les évêques et à Messieurs les direc-

Digitized by Google

Comme si ce n'était point assez des instructions pourtant fort nettes de ces éminents prélats, et afin de compléter jusque dans le détail ce que leurs lettres pourraient encore conserver de général et de trop vaste, un ouvrage a paru dans ces derniers temps, qui livre au clergé de France tout le trésor d'expérience amassé durant un demi-siècle d'enseignement par l'un des plus remarquables professeurs qu'aient connu les grands séminaires depuis l'époque de leur fondation. A Saint-Sulpice, de Paris, où il enseigna plus de trente ans, au grand séminaire de Boston, fondé par ses soins, et au séminaire de l'Université catholique de Washington, M. Hogan a tenu sous l'impression de sa science profonde sans lourdeur, de sa sagesse ferme et souriante, — nous ne parlons pas ici de ses qualités intimes, — l'élite des clergés de France et d'Amérique; et quand on songe, pour parler seulement de notre pays, que son action fut décisive sur nos d'Hulst et sur nos de Broglie, comme sur la plupart de ceux qui, dans l'épiscopat ou ailleurs, servent au mieux l'Eglise à l'heure présente, on se demande si beaucoup ont fait plus de bien, dans la dernière moitié du dix-neuvième siècle, que ce Sulpicien inconnu du public. Or, Dieu a permis qu'avant de mourir il consignât dans un livre plein de force et de mesure, non seulement sa science, — on en trouverait l'équivalente, — mais sa méthode, mais ce mélange de traditionalisme et de sage modernité, qui faisait de son esprit le plus sage à la fois, c'est-à-dire le plus sulpicien, qui se pût concevoir, et le plus attentif, le plus sympathique, le plus sincèrement ouvert à tous les travaux, à toutes les informations, à tous les désirs, à tous les besoins moraux et intellectuels des hommes de notre temps. Tel est le maître qui nous donnait, il y a quelques mois, sous ce titre, *les Études du clergé*, son avis sur tout ce que les prêtres ont le devoir d'apprendre et sur les règles à suivre en chacun de leurs travaux. Librement et prudemment, il discute, comme font nos évêques, les questions de programme et d'auteurs classiques, et lui aussi propose, à côté de ce qu'il montre comme immuable, les changements qui lui semblent nécessaires. Son livre satisfait les savants les plus progressistes et se fait approuver des gardiens officiels de l'orthodoxie; le P. Lepidi lui donne, à Rome, l'*imprimatur*, et l'abbé Loisy le loue, à Paris, dans la *Revue critique*. Un prêtre de notre intimité ayant envoyé le livre aux quinze ou vingt chefs de diocèse qu'il connaît en France, a reçu d'eux tous des lettres d'autant plus libres qu'elles étaient simplement privées, et où ne se trouvait de place que pour des éloges.

teurs de séminaires sur l'utilité de l'instruction scientifique dans le clergé. (Poussielgue, éditeur.)

Digitized by Google

S'il faut commettre une indiscrétion, disons que le Cardinal évêque d'Autun se félicitait, dans la sienne, d'avoir contribué de ses propres conseils à la publication de l'édition française[1].

*
* *

D'après les diverses mesures que nous avons citées, et surtout d'après les écrits de Mgr Mignot, de Mgr Le Camus, de Mgr Latty, de M. Hogan, essayons donc de nous représenter, abstraction faite de toute vue personnelle, le sens dans lequel se met à évoluer la formation intellectuelle du clergé français.

Les évêques de La Rochelle et de Châlons insistent avec une grande franchise sur la nécessité d'une rénovation.

« Voilà bien longtemps, dit le premier, tout au début de sa lettre, que les vrais amis de l'Eglise regrettent de voir, dans nos séminaires, les jeunes lévites user leur bonne volonté de vingt ans à suivre des programmes d'études qui ne sont plus en rapport avec les exigences de notre société moderne. Celle-ci a déplacé peu à peu le terrain de la controverse, et chacun convient qu'il serait urgent de nous mettre résolument en face d'elle pour prouver que, quoi qu'on en dise, la vraie science n'est pas contre la foi, mais avec la foi. Et cependant, il ne semble pas qu'on ait, jusqu'à présent, sérieusement tenté l'indispensable transformation qui peut donner au travail du clergé, avec un but immédiat et pratique, un stimulant incontestable, et à l'Eglise le plus sûr moyen de prendre, dans le domaine des sciences, même les plus modernes, la place d'honneur dont elle est digne par son glorieux passé... Ce que l'on a trop différé d'entreprendre parmi nous, essayons-le modestement, mais fermement, dans le champ que le Père de famille nous a confié. » Et, sans autre préambule, il entre dans le détail du nouveau plan d'études qui doit être désormais suivi à La Rochelle. Mais, à propos de chaque matière, il revient sur ces reproches; il les renouvelle, les précise, les fortifie, allant jusqu'à dire, non pas sans motifs, que, « quant au fond et quant à la forme, l'enseignement généralement pratiqué de nos jours paraît en dehors des besoins de notre temps ».

La critique des méthodes anciennes tient encore plus de place sous la plume de Mgr Latty. « Il faut avant tout, écrit-il aux élèves de son grand séminaire, que le champ de vos études soit exactement, sagement déterminé, et que vous soyez appliqués à des

[1] Les *Etudes du clergé* ont d'abord paru en anglais sous ce titre : *Clerical Studies*. L'édition française, traduite par l'abbé Boudinhon, professeur à l'Institut catholique de Paris, a été revue par M. Hogan lui-même. L'archevêque d'Albi en a écrit l'Introduction. (Un vol. in-8°, Paris, Lethielleux.)

Digitized by Google

objets d'un ordre à la fois *éternel* et *actuel*. Assez des thèses qui ont vieilli, des méthodes qui sont surannées, des argumeuts qui ne portent plus. Notre théologie a besoin d'être remaniée en plusieurs de ses formes ou de ses points de vue; elle ne sonne plus assez juste aux oreilles et aux esprits de nos contemporains. Pourquoi nous obstinerions-nous davantage à leur parler comme on faisait à l'université de Salamanque? » Et dans une autre Lettre, adressée tout récemment aux directeurs mêmes du séminaire, il critique sévèrement les manuels de théologie, avec leur latin du moyen-âge, leur amas confus de prolégomènes, préliminaires, définitions, divisions, subdivisions, thèses, corollaires, objections antiques, appendices et notes sans utilité. « Tous se ressemblent sur deux points: ils sont écrits dans une langue plus que médiocre; et ils manquent d'ampleur, d'élévation, d'intérêt, surtout d'actualité. On s'en sert au séminaire; on les compulsera, peut-être, dans les paroisses, pour les conférences ecclésiastiques; mais on les consultera peu pour le ministère des sacrements, et pas du tout pour celui de la prédication. Ce sont des manuels morts. » Sans du tout méconnaître l'évidente obligation, pour le prêtre, de savoir le latin, idiome officiel de l'Eglise, il se demande si ce n'est pas « un peu perdre son temps que de s'escrimer à penser, écrire et parler dans une langue dont on outrage sans cesse les règles et le génie propres, et dont on n'usera tout juste, plus tard, que pour demander une dispense d'empêchement de mariage. » Il ne craint pas d'affirmer que « certains arguments appelés théologiques, et qui passent à la faveur du latin, fondraient d'eux-mêmes à la lumière éclatante et sous l'implacable précision du français ». C'est, dit-il, plus d'une fois qu'il a vu « des maîtres et des élèves, des examinateurs et des candidats, se chercher, s'appeler ou s'attaquer dans l'idiome des *Capitulaires*, et finir par se trouver, se répondre, s'entendre dans la langue de tout le monde ».

Il voudrait qu'au moins le professeur parlât français en classe, et c'est là, du reste, ce qu'on est bien obligé de faire la plupart du temps; mais il va plus loin, et il appelle de ses vœux des manuels français, il invite à en composer les professeurs de grands séminaires et de facultés libres, ceux qui, peut-être, se trouveraient connaître à la fois la théologie et l'art de bien dire. C'est un vœu qui lui est commun, nous le savons, avec d'autres évêques. Qui sait s'il faudra bien longtemps encore attendre qu'il soit exaucé? Et qu'offre-t-il, après tout, d'irréalisable ou de dangereux? Qu'est-ce qui s'oppose à ce qu'on cite dans l'original les textes d'Ecriture ou de Pères de l'Eglise, les décisions de Papes ou de conciles? Mais au moins, dans l'explication et la discussion d'un ouvrage

Digitized by Google

écrit en notre langue, l'on saura ce qu'on dit et de quoi l'on parle; on « fuira, comme une facétie puérile ou une action déloyale, ces subtilités d'argumentation où l'on jongle avec des textes et des raisons sans portée, et qui ne supporteraient pas l'épreuve d'une conversation familière ».

On donnerait, toutefois, une idée très fausse de ce qu'ont voulu faire les évêques de Châlons et de La Rochelle, si l'on ne citait de leurs lettres que les parties critiques, et en quelque sorte négatives. A la place des routines qu'ils blâment, leur grande préoccupation est d'introduire des procédés d'enseignement et de travail qui forment les jeunes prêtres à une instruction solide, claire, adaptée aux nécessités de maintenant, tout autant que fidèle à ce qu'offre heureusement d'immuable et de définitif la doctrine catholique.

Le terme d'enseignement *positif* revient maintes fois sous leur plume, tantôt pour rappeler que nos thèses théologiques doivent beaucoup plus viser à établir la vérité elle-même qu'à réfuter l'erreur, tantôt pour inviter les professeurs à « encastrer, pour ainsi dire, l'exposé du dogme dans le mouvement de l'histoire ». Ce dernier point de vue est surtout celui de Mgr Le Camus; l'autre, de Mgr Latty. Mais tous deux s'accordent à déterminer avec soin la mise en pratique de ce qu'ils conseillent. Ils consacrent chacun plus de soixante pages à dire comment ils entendent l'enseignement de la philosophie, du dogme, de la morale, de l'Ecriture sainte, du droit canon, de l'histoire ecclésiastique; et fort peu d'écrits donnent aussi bien l'idée des points de doctrine auxquels se doivent appliquer, de préférence, tous ceux qui veulent aujourd'hui, en comprenant leur religion, se rendre capables de la justifier.

L'évêque de La Rochelle indique, dans le plus grand détail, quelles questions, quels traités occuperont chaque année de séminaire, et à l'aide de quels textes sacrés, de quels livres anciens ou modernes, on devra en approfondir l'étude; sa lettre constitue surtout un instrument de travail, et des mieux documentés, où les élèves mêmes des Facultés de théologie trouveront de précieux secours. L'évêque de Châlons nous donne, lui, un véritable résumé des doctrines essentielles du catholicisme, en élaguant tous les problèmes oiseux ou insolubles; et, bien qu'il ne cherche, en cela, qu'à fixer l'attention de ses futurs prêtres sur ce qui la mérite davantage, on peut prendre dans sa lettre une vue complète, ou très peu s'en faut, de tout ce qu'un chrétien doit croire. Il serait, sans doute, plus conforme aux convenances d'une Revue comme celle-ci d'insister sur les réflexions très justes et très « informées »

Digitized by Google

qu'il consacre à l'état présent des questions morales ou sociales en dehors de la théologie (c'est afin de l'y adapter); mais nous donnerons une idée plus juste de son œuvre, et nous serons excusé par ce temps de Carême, si nous rappelons, dans une citation caractéristique, ce qu'il veut qu'on enseigne aux séminaristes sur... les fins dernières. Une fois n'est pas coutume, et la satisfaction est vraiment trop grande de voir, par un évêque, exposés tels qu'ils le doivent être, ceux de nos dogmes qu'on travestit le plus souvent sous des inventions qui les rendent incroyables :

« En tête de votre leçon sur le ciel, écrit donc l'évêque à ses professeurs, placez ces paroles de saint Paul : « L'œil n'a point « vu, l'oreille n'a point entendu, l'esprit n'a jamais conçu ce que « Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment. » L'Apôtre parlait ainsi après avoir été ravi jusqu'au troisième ciel. Nos prédicateurs, qui n'y sont jamais allés, ont cependant tout vu, tout entendu, tout compris. Citez ensuite les autres paroles du même apôtre et celles de saint Jean où il est dit « qu'au ciel nous serons semblables à « Dieu, et nous le verrons face à face, tel qu'il est. » Et à l'aide de quelques textes des Pères, essayez de rendre en traits généraux l'idée qu'on peut se faire de cette vision intuitive de Dieu, en ajoutant qu'elle répond à notre désir de l'infini. Rien de plus. — Sur le purgatoire, donnez la doctrine du concile de Trente : Sess. VI, can. 30; Sess. XXII, can. 3; Sess. XXV. Il y a un purgatoire pour les âmes des justes qui sont encore redevables à la justice de Dieu; ces âmes peuvent être aidées par les suffrages des fidèles et, surtout, par le sacrifice de la messe. Ces deux propositions sont de foi. Quant au reste, Bossuet a dit : « Le concile de Trente ne déter- « mine pas en quoi consistent les peines de ces âmes, ni beaucoup « d'autres choses semblables, sur lesquelles ce saint concile de- « mande une grande retenue, blâmant ceux qui débitent ce qui est « incertain et suspect. » — Il y a un enfer pour ceux qui meurent souillés du péché mortel; les damnés y sont punis suivant la gravité de leurs fautes; mais tous sont séparés de Dieu et soumis à des supplices éternels. C'est tout ce que l'Eglise impose à notre foi, sans décider même si le feu de l'enfer est un feu matériel ou un feu métaphorique. Exposez son enseignement traditionnel sur cette matière, et montrez-en les profondes et indestructibles raisons. En même temps, recommandez à vos élèves de ne point parler de l'enfer autrement que ne fait l'Eglise, et d'éviter, non seulement les exagérations de doctrine, mais aussi tous ces excès de descriptions et de récits imaginaires, où l'on ne voit que scènes de violence, de haine et de désespoir. Le divin Maître nous a fourni un tout

Digitized by Google

autre modèle dans la parabole de Lazare. — Il faut traiter dans le même esprit les trois autres questions : la fin du monde, la résurrection de la chair et le jugement dernier. Rien de plus certain, ni de plus clairement défini, que le fond de ces dogmes; rien de plus incertain, rien qui échappe davantage aux prises de notre esprit que les circonstances où ils recevront leur accomplissement. »

*
* *

L'archevêque d'Albi et M. Hogan nous en apprennent davantage encore sur l'état présent et sur le progrès des études religieuses, non pas certes qu'il nous vienne en tête d'établir entre eux et les deux savants évêques de Châlons et de La Rochelle, aucune espèce de comparaison, mais simplement parce qu'ils ont traité la matière avec beaucoup plus d'ampleur. C'est un gros volume que nous a laissé le regretté maître de Saint-Sulpice, et c'est tout un livre aussi que forment déjà les lettres de Mgr Mignot. Mais par là même qu'ils ont parlé de tout, et de tout assez complètement, nous ne pouvons entreprendre de les suivre en chacune des matières qui composent, réunies, ce qu'on appelle la science sacrée. Disons seulement qu'ils y portent, l'un et l'autre, le plus profond mélange de sagesse et de science, de sincérité personnelle et de docilité à l'enseignement de l'Eglise, d'examen libre et de respect pour les vraies traditions. Un même esprit les anime tous deux, et l'archevêque ne nous en voudra pas si nous croyons reconnaître chez lui l'influence du modeste prêtre qui fut son professeur et qui resta son ami. Pour Mgr Mignot, comme pour beaucoup d'autres, M. Hogan aura été l'éducateur, l'initiateur, celui qui montre la voie et auquel, même s'il reste un peu en arrière, on est toujours redevable du chemin parcouru.

Pour ces deux maîtres, il ne fait plus de doute que les programmes des grands séminaires doivent être élargis et renouvelés. « Il est déjà bien loin, le temps où la théologie dogmatique et morale, avec la philosophie scolastique pour prélude, pouvait être regardée comme un bagage intellectuel suffisant pour le prêtre. » Il y faut ajouter, tout au moins, l'étude plus approfondie de la Bible, l'histoire de l'Eglise, les règles de l'apologétique et de la prédication, la connaissance de la philosophie moderne et des sciences naturelles; et, sur chaque point, on devra se tenir au courant de l'état présent des questions. Mais les années de grand séminaire n'étant pas augmentées, comment étudier, dans le même temps, deux fois plus de matières? Peut-être, et ceci est de l'auteur de cet article, en travaillant davantage; mais certainement, et ceci est de M. Hogan d'accord avec les évêques cités plus haut, en s'occupant moins de ce qui n'en vaut pas la peine : « La théologie dogmatique

Digitized by Google

gagnera à une étude plus sérieuse de l'Ecriture sainte et à la connaissance directe des Pères, plus qu'elle ne saurait perdre à l'abandon de quelques théories démodées et des subtilités scolastiques. L'apologétique fera bien d'oublier les difficultés d'un autre âge pour mieux résoudre celles de notre temps. » Du reste, les connaissances nouvelles ne seront pas seulement juxtaposées à ce que l'on doit garder de la science ancienne; elles s'y inséreront, elles la fortifieront, elles compenseront avantageusement les parties élaguées : par exemple, « la philosophie a beaucoup à apprendre des sciences; la théologie morale tirera un grand profit des récentes études de psychologie; et l'histoire, traitée d'une manière intelligente, projettera sa lumière sur presque tous les sujets[1] ».

Mais ce n'est pas seulement le programme des études qui a besoin d'être renouvelé et complété; c'est encore et surtout dans la méthode proprement dite, dans les dispositions mentales et les procédés de recherche, qu'une évolution, une adaptation est devenue nécessaire. « Immobilité et progrès », tel est l'heureux titre d'un des articles où M. Hogan traite premièrement du caractère immuable qu'emprunte la théologie dogmatique à la fixité des vérités divines qu'elle a pour objet; en second lieu, du caractère progressif qu'elle doit à la nature même de l'esprit humain et à l'accroissement perpétuel des sciences avec lesquelles elle se trouve en rapport. Toutes les fois qu'une de ces tendances s'exagère aux dépens de l'autre, c'est pour le dommage des deux : « La tendance évolutive, si elle ne rencontrait aucun obstacle, aurait bientôt émancipé la théologie du joug de l'autorité et anéanti toutes les croyances fixes; le pur conservatisme, d'autre part, ne saurait aboutir qu'à la stagnation. » C'est l'honneur du catholicisme, c'est le signe de l'incessante activité de l'Esprit qui anime l'Eglise. que « ce travail d'adaptation et de fécondation de la science sacrée, évoluant autour de la même doctrine immuable, faisant jaillir de la même intarissable source des flots de clartés nouvelles[2] ». Nous sommes aussi éloignés d'un individualisme sans contrôle ni autorité, que d'un enseignement oriental où l'on se contenterait de répéter avec raison, mais sans savoir pourquoi, les définitions d'Ephèse et de Chalcédoine. Suivant une image qui était familière à M. Hogan, l'intervention de l'Eglise ressemble à celle d'une mère; si elle veille sur nos pas, ce n'est point pour nous interdire d'avancer, c'est, au contraire, pour nous garer des périls et rendre notre marche plus confiante en même temps que plus assurée.

Ainsi comprise, la théologie apparaît, à bon droit, comme la plus

[1] Hogan, *Etudes ecclésiastiques* : Le Programme, *passim*.
[2] Mgr Mignot, discours sur *la Méthode de la théologie*.

Digitized by Google

intéressante des connaissances humaines, non seulement par son objet, qui est bien le plus élevé de tous, puisqu'elle traite des rapports présents et futurs de l'homme avec Dieu, mais par l'ampleur, la variété, la vie de son histoire et de sa méthode propres ; rien n'est intéressant comme de voir « à la fois la continuité qui n'a cessé de régner dans l'enseignement doctrinal de l'Eglise et la souplesse avec laquelle cet enseignement s'est amplifié et enrichi sous la puissante poussée des lois logiques et des devoirs sociaux[1] ».

Voilà jusqu'où s'élève la mission du théologien ; mais il en est tout à fait indigne s'il se contente de répéter, sans y avoir réfléchi pour son compte, les formules exactes de la tradition ; s'il porte, oserai-je bien dire, les vérités sacrées comme tel héros de la fable s'en allait portant des reliques. « Le théologien, dit Mgr Mignot, n'a pas fait tout ce qu'il doit pour l'avènement du règne de Dieu tant qu'il n'a pas découvert, dans l'immuable vérité du dogme, l'aspect qui le rend accessible aux intelligences contemporaines et qui permettra la synthèse des données de la foi d'une part, et, de l'autre, des idées directrices de l'esprit humain à tel ou tel moment de son histoire. Cette préoccupation qui exige, chez le théologien, une connaissance approfondie et bienveillante de la mentalité ambiante, suppose également que les vérités doctrinales sont saisies par lui dans toute leur ampleur, et que son intelligence pénètre jusqu'à la moelle vivante des dogmes. Elle implique aussi bien un profond respect de la tradition qu'une foi généreuse au progrès, — ou, si l'on veut, — aux variations de l'esprit. »

S'être pénétré personnellement des vérités religieuses et comprendre l'état d'âme de ceux à qui l'on s'adresse, voilà donc à quelles conditions l'apologiste de la religion et le prédicateur intéresseront les contemporains. Quelques-uns y arrivent.

Ce ne sont pas ceux qui recourent le plus souvent aux sermonnaires, aux « recueils » et « trésors » de toutes sortes où se rencontrent les discours prêts d'avance pour n'importe quel auditoire ; mais les prêtres instruits et désireux du bien qui, d'une part, ont appris avec sincérité et sans cesse approfondissent davantage les vérités religieuses ; d'autre part, se tiennent en contact avec les idées, les besoins, les aspirations, les qualités et les défauts de ceux qu'ils ont à éclairer et à moraliser. « Vous imaginez-vous, dit l'évêque de Châlons, des recueils de discours où les magistrats, les avocats, les orateurs de parlements, iraient chercher leurs harangues pour défendre une loi, venger un client, faire triompher une cause et des intérêts très spécifiés ? Les sujets de nos prédications ont, il est vrai, quelque chose d'immuable et

[1] Mgr Mignot, Introduction aux *Etudes du clergé*.

Digitized by Google

qui s'applique à tous les temps, comme nos thèses théologiques; mais il faut les adapter au temps où l'on vit, aux auditeurs à qui l'on parle, à l'heure même où l'on parle[1]. » Ce n'est pas à dire, certes, qu'il faille parler en chaire d'autres sujets que de la religion, favoriser les préjugés ou les passions du jour, demander un succès facile aux allusions de la politique, de la littérature courante ou des scandales les plus récents; à ce prix on peut se faire écouter, mais non se faire estimer, ni surtout convertir les âmes. « Le sermon, dit M. Hogan, n'est que de la théologie dogmatique, ascétique ou morale, mais accommodée à l'esprit et aux besoins des auditeurs. » S'il vous déplaît de vous adapter ainsi à l'âme des contemporains, laissez l'Église pour quelque chaire de scolastique; et, s'il vous plaît de parler d'autre chose que de religion, laissez l'église encore pour les réunions profanes.

*
* *

A ce rapide aperçu des conseils qui ont trait au ministère de la prédication, l'on peut voir que les initiateurs du renouvellement des études religieuses ne se méprennent en aucune façon sur les caractères avant tout pratiques de la formation qu'on reçoit au grand séminaire. Jamais ils ne le confondent avec la Faculté de théologie. On dit que l'évêque de La Rochelle, dont la lettre a d'ailleurs reçu du Saint-Père une approbation sans réserve, n'a pas laissé d'étonner quelques esprits par la force et l'ampleur des programmes qu'il trace; mais cela n'empêche que lui-même a soin de rappeler, dès le début, à ses professeurs, que leur cours doit rester élémentaire. « C'est, ajoute-t-il, le rôle spécial de nos Universités catholiques de donner le haut enseignement qui aborde les plus sérieuses difficultés dogmatiques, scripturaires, historiques ou autres, et nous réserverons aux élèves d'élite la faveur d'aller à Paris écouter les maîtres de cet enseignement. » L'évêque de Châlons écrit à ses séminaristes : « Si, parmi vous, il s'en trouve qui aient des talents plus qu'ordinaires, nous saurons bien les distinguer, et nous leur fournirons les moyens d'aller, soit à Paris, soit à Rome, pour donner à leurs études un développement plus complet. » Et dans son autre lettre, répondant à ceux qui, peut-être, trouveraient trop simple et trop clair le programme de théologie dont nous avons plus haut cité un passage : « J'écris, dit-il, pour mes séminaristes. Si vous voulez des formes plus scolastiques et plus scientifiques, allez, je vous prie, les demander à nos Universités et à nos Instituts. »

[1] Lettre de Mgr l'évêque de Châlons aux directeurs de son grand séminaire, p. 101.

Digitized by Google

Cette distinction entre l'enseignement supérieur et l'enseignement usuel des grands séminaires n'a, du reste, échappé à aucun homme de sens dans aucun pays. Mgr Spalding, en un discours sur l'éducation supérieure des prêtres qui, récemment, a eu la fortune d'être loué sans réserves par le cardinal Perraud, montre dans le séminaire « une école où l'on se prépare simplement aux côtés pratiques du ministère », où l'on se borne à acquérir « des connaissances professionnelles »; et il part de là, justement, de cette limitation inévitable des études du grand séminaire, pour proclamer la nécessité d'universités où se développe une culture plus haute[1]. Plus qu'à tout autre, une éducation supérieure convient au prêtre catholique, dont la mission est sans nul doute la plus importante qui puisse être dévolue à une créature humaine. Il en a besoin pour sa formation personnelle, pour son action de tous les jours dans les rencontres de la vie privée; il en a besoin pour acquérir une juste influence dans les controverses actuelles, et tout au moins pour s'y rendre supportable. « Ceux qui savent peu et mal, dit Spalding, ne se doutent même pas de leur ignorance sans limites. Plus est restreint le cercle de nos idées, plus nous sommes obstinés dans nos opinions, et c'est toujours le moins compétent qui cherche des querelles aux autres; quand on est capable d'un travail sérieux, on se contente de l'accomplir; on n'a pas le temps de discuter. Celui qui sait ce que c'est que la méthode et qui est familiarisé avec les chefs-d'œuvre n'attache pas plus d'importance qu'il ne faut à sa propre opinion. Une sorte de pudeur l'éloigne des vaines et amères controverses : il estime que de se fâcher ne prouve rien[2]. » Et voilà peut-être pourquoi, occupés à faire plus de besogne, les plus instruits et les plus sages des ministres de l'Eglise font souvent moins de bruit que les autres.

Il n'est pas douteux que longtemps encore ce sera la très grande minorité des prêtres qui pourront suivre les cours de nos Facultés libres. Devons-nous donc désespérer de voir s'étendre jusqu'aux autres, du moins en quelque mesure, les bienfaits presque nécessaires de l'éducation supérieure? Il ne le semble pas. Plusieurs exemples sont là pour démontrer qu'avec de l'intelligence et de l'énergie, on peut suppléer, par le travail personnel, à ce manque

[1] Spalding, *Opportunité* (chez Lethielleux) : chapitre IV, l'Education supérieure du prêtre. — « De cette dernière conférence surtout, écrit l'évêque d'Autun au traducteur, bon nombre de nos prêtres français auraient grand profit à tirer, et nous aussi par conséquent, puisque nous avons mission de leur donner des conseils et de les diriger. »

[2] *Opportunité*, p. 222.

Digitized by Google

de formation. Mais, surtout, il y a un moyen bien simple de propager la haute éducation; c'est de ne donner à la jeunesse cléricale que des maîtres ayant fréquenté eux-mêmes les Universités et qui soient tellement pénétrés des bonnes méthodes, des vues générales, des découvertes récentes, qu'il leur soit impossible de verser pour leur propre compte et d'entraîner avec eux leurs élèves dans un amas d'ignorances, de naïvetés et de préjugés sous lequel la vérité religieuse resterait à peine reconnaissable. De tels maîtres se garderaient sans doute d'importer au séminaire leurs programmes d'Université; mais ils y feraient pénétrer le goût et l'habitude des procédés sincères et vraiment scientifiques; ils élagueraient les inutilités; même en se bornant à exposer l'indispensable, ils laisseraient deviner qu'il y a quelque chose au delà, et ils inspireraient le désir d'y atteindre, en même temps que, par des indications de livres ou de revues, par la correction de quelques essais, de quelques dissertations, ils feraient voir au moins le commencement des chemins qui mènent au travail personnel. Leurs élèves sans doute ne recevraient qu'un nombre limité d'idées et de connaissances; mais elles seraient toutes justes, et, au lieu de s'enfoncer dans l'esprit à l'état de bornes, elles s'y dresseraient en pleine lumière comme autant de pierres d'attente pour des constructions futures.

Nous l'avons dit, cette réforme est commencée; les congrégations de Saint-Sulpice et de Saint-Lazare ont institué, tant à Paris qu'à Rome, des maisons d'étude pour leurs professeurs de grands séminaires, et plusieurs évêques offrent des moyens analogues de préparation aux prêtres séculiers qu'ils destinent au même enseignement. Il faut souhaiter que ces pratiques se généralisent. Il n'en est pas d'aussi décisives. Rien ne sert de décréter les plus sages mesures, si l'on manque d'hommes pour les appliquer. Confiez, au contraire, l'enseignement du clergé à des maîtres compétents; ils se chargeront bien, même à travers manuels et programmes vieillis, de donner à leurs élèves une bonne formation. Ce sont, après tout, les maîtres qui font les écoles, et mieux vaut entendre des Le Hir ou des Hogan dans un séminaire que des professeurs médiocres à l'Université.

*
* *

On s'étonnerait qu'en un article sur l'état présent des études du clergé, rien ne fût dit de cette question biblique à laquelle s'attache de nos jours un intérêt si profond, si ému, et parfois même si voisin de l'inquiétude. Ce n'est pas certes la matière qui ferait défaut à la controverse, s'il nous plaisait d'y entrer, ni même à un

Digitized by Google

impartial exposé des faits et des opinions[1]. A défaut d'autres documents, et certes il n'en manquerait pas, les quatre auteurs sur lesquels nous nous sommes appuyés tout le long de notre étude, ont publié sur ce sujet brûlant des instructions et des conseils dont l'on ne saurait méconnaître la grande autorité. M. Hogan ne consacre pas moins de soixante-huit pages à son chapitre « de la Bible »; il y retrace l'histoire des études bibliques et montre la place qu'elles doivent tenir dans la vie du séminariste et du prêtre; il y expose et il y apprécie les diverses attitudes de l'apologie contemporaine en face des problèmes qui se rapportent à l'authenticité des Livres Saints et à leur inspiration. On a de l'évêque de Châlons une « lettre sur les Etudes Bibliques »; on en a une de l'archevêque d'Albi sur « l'apologétique et la critique biblique ». L'évêque de La Rochelle en parle à plusieurs reprises dans son programme de réorganisation; et l'on connaît ses travaux personnels sur le Nouveau Testament. Mais, d'une part, la question est des plus épineuses, et, pour la traiter, nous ne possédons ni cette compétence qui permet d'y introduire des lumières nouvelles, ni même cette ignorance qui permet de tout y trancher sans hésitation dans le sens le plus téméraire ou dans le sens le plus rétrograde, et, par exemple, de refuser au Peutateuque toute autorité historique ou d'affirmer qu'on est hérétique si on ne le croit pas écrit en entier de la main de Moïse[2]; d'autre part, un acte admirable du Saint-Siège vient de faire entrer le débat dans une phase imprévue de paix et de calme examen, dans une sorte de trêve laborieuse et féconde que ce serait un vrai crime de s'exposer à rompre. Léon XIII a nommé une commission internationale des Etudes Bibliques dont nous n'avons plus qu'à attendre les délibérations.

Signalé seulement dans quelques journaux religieux, cet événement ne nous semble pas avoir été remarqué de l'opinion autant qu'il le méritait. Peut-être est-ce dû, en partie, à la discrétion qui

[1] Ceux que le sujet intéresserait davantage trouveront des renseignements dans le livre de l'abbé Houtin, *la Question biblique chez les catholiques de France au dix-neuvième siècle* (Paris, librairie Picard.)

[2] Pour se faire une idée de la prudence qui s'impose en pareille matière, qu'on médite le petit fait cité par Mgr Mignot dans le discours de Toulouse : « Il suffit parfois de quelques années pour modifier l'aspect d'une question. Le dernier numéro de la *Revue biblique* nous signalait un cas de ce genre : tandis que dans les premiers volumes du *Cursus Scripturæ sacræ* (œuvre collective des Jésuites), le P. Cornély consacrait environ 150 pages à établir par le dehors l'authenticité, l'intégrité, la mosaïcité du Pentateuque, voici que le P. de Hummelauer, arrivé au terme de ses commentaires sur la Thora, opine, dans ce même ouvrage et à l'aide du même nombre de pages, que la composition du Pentateuque n'a pas été l'œuvre d'un homme, ni d'une époque, mais de plusieurs siècles. »

Digitized by Google

s'impose et qu'on a bien fait d'observer sur les faits, les démarches, les agitations, qui ont décidé le chef de l'Eglise à replacer ces problèmes dans la sphère hautement sereine où ils devraient toujours se traiter. Mais est-il nécessaire de connaître tous les secrets, j'allais dire tous les dessous des querelles théologiques, pour saisir l'importance et la nouveauté d'une initiative du Pape, qui retire aux congrégations romaines compétentes l'examen de la plus grave et de la plus difficile des questions actuelles, pour la confier à une commission de savants catholiques des divers pays?

Le président de la commission internationale est le cardinal Parocchi, qui a toujours passé pour l'un des membres les plus éclairés du Sacré-Collège. De ses deux assesseurs, le premier, cardinal Segna, possède une connaissance remarquable des Pères de l'Eglise; l'autre, cardinal Vives y Tuto, capucin espagnol de quarante-huit ans, s'est distingué par des capacités exceptionnelles dans toutes les hautes fonctions qu'il a déjà remplies malgré sa jeunesse relative. Le secrétaire et, à ce qu'on prévoit, le membre le plus actif, la cheville ouvrière de la commission, est un savant Franciscain anglais, le P. David Flemming. Les autres membres, appelés « consulteurs », sont MM. Van Hoonacker, professeur à l'université de Louvain; Grannan, professeur à l'université de Washington; Fracassini, professeur au séminaire de Pérouse; Jorio, professeur au séminaire de Palencia, en Espagne; Vigouroux, professeur à l'Institut catholique de Paris; le P. Esser, secrétaire de la congrégation de l'Index; le P. von Hummelauer, Jésuite du collège Saint-Ignace en Hollande; le P. Gismondi, également Jésuite, professeur à l'université grégorienne, à Rome; dom Ambroise Amelli, prieur de l'abbaye du Mont-Cassin; MM. Robert Clarke, du clergé de Westminster, et Poels, du clergé de Ruremonde, en Hollande. Tous ces prêtres et tous ces religieux ont consacré leur vie aux études d'exégèse; plusieurs y ont fait preuve d'un talent hors de pair.

A ce groupe *international* de savants *spécialistes*, — ces termes impliquent par eux-mêmes deux idées fort nouvelles, — une mission donc a été confiée par le Pape. En quoi au juste consiste-t-elle? Les commissaires seuls pourraient la préciser dans tous les détails, car le formulaire de questions qui leur a été soumis demeure, comme l'on dit, sous le secret pontifical; mais les renseignements officieux assurent qu'il est conçu dans l'esprit le plus large et le mieux informé. Ce qui ne fait guère de doute, c'est que la commission, laissant de côté les questions de personnes, cherchera à fixer les limites où se peut librement mouvoir l'exégèse catholique, et qu'elle déterminera les positions qui doivent être, dans l'intérêt de la foi, conservées

Digitized by Google

ou abandonnées. Les noms des consulteurs garantissent l'esprit de tolérance et d'orthodoxie qui présidera à l'enquête. Comme ils représentent des nuances assez différentes, il y a lieu de croire que le territoire « neutralisé » présentera une certaine étendue. Chacun fera connaître l'état des questions et les courants de pensées tels qu'ils s'offrent dans son pays et dans son milieu. Ceux qui vivent à Rome échangeront leurs idées oralement; les autres enverront par écrit leurs observations et leurs documents; ils seront tenus au courant des délibérations par le secrétaire. Ce sera au président de convoquer des réunions plénières quand il le jugera bon d'après l'avancement de l'enquête ou pour des motifs graves.

On ne sait, du reste, ni combien de temps la commission gardera ses pouvoirs, ni jusqu'où ils iront. Quelques-uns lui prédisent de glorieux développements et la comparent déjà à la congrégation de la Propagande, qui en est venue à administrer presque toute l'Eglise en dehors de l'Europe, après n'avoir été chargée, au début, que des intérêts spirituels de certains réfugiés albanais. Pourquoi la nouvelle commission ne verrait-elle pas grandir, elle aussi, le nombre de ses membres et l'étendue de ses attributions? Pourquoi, par exemple, ne serait-elle pas chargée, quelque jour, de réviser la Vulgate, les Septante, le texte hébreu de la Bible [1]? D'autres témoignent une moindre confiance dans l'avenir qui lui est réservé, et, tout en reconnaissant que le seul fait de sa nomination marque un avancement notable dans la marche des idées, ils se demandent si une institution tellement étrangère aux coutumes établies pourra, du premier coup, faire sentir son action ou seulement se maintenir.

Favorables ou funestes, les pronostics semblent tous également risqués. Mais, si personne ne peut prévoir à coup sûr l'avenir de la commission internationale des Etudes bibliques, déjà l'on constate que sa création même a exercé une influence des plus heureuses sur l'état d'esprit de tous ceux qui s'occupent d'exégèse. Son caractère officiel ne peut manquer de rassurer les conservateurs; le choix de ses membres est de nature à inspirer confiance aux progressistes. Et quant à nous, public incompétent, mais attentif à tout ce qui intéresse l'honneur de l'Eglise et la paix des âmes, nous ne pouvons que nous réjouir de voir, en des matières très délicates et en des questions qui ne semblent pas mûres, l'action du Pape s'exercer une fois de plus dans le sens de la sagesse, de la patience et de la modération.

Félix Klein.

[1] Voy. la correspondance romaine du *Tablet*, organe officiel de l'archidiocèse de Westminster, 11 janvier 1902.

Digitized by Google

LE RAYON

SCÈNES ÉVANGÉLIQUES

Nous avons déjà signalé aux lecteurs du *Correspondant* [1] un auteur qui signe ses œuvres du pseudonyme de Monlaur, et qui, avec l'encouragement et l'approbation de l'éminent évêque de Montpellier, a entrepris de faire revivre la physionomie de deux femmes illustres du dix-septième siècle, la duchesse de Montmorency, cette sainte veuve du supplicié de Toulouse, et la Mère Angélique Arnauld.

Dans un livre qui va prochainement paraître [2], le même auteur a entrepris une tâche bien autrement ardue, celle de décrire la mission terrestre de Jésus de Nazareth. Son audace n'a pourtant point été de la témérité : le délicat écrivain a eu le tact de ne point mettre sur les lèvres du Sauveur d'autres paroles que celles-là mêmes qui sont relatées dans les Evangiles; sa plume ne s'est donné carrière que pour peindre les paysages palestiniens, les mœurs rabbiniques, et surtout l'effet de renouvellement, de dilatation produit dans les âmes par la prédication chrétienne. A ce point de vue, son personnage principal, purement imaginaire, est fort heureusement choisi; c'est une jeune fille, Suzanne, sœur de Gamaliel, célèbre docteur de la Loi.

Nous espérons intéresser nos abonnés, et aussi leur fournir une lecture appropriée au temps liturgique que nous traversons, en donnant ici la primeur de deux fragments. L'un décrit la première rencontre de Suzanne avec Jésus; l'autre reproduit la conversation du frère et de la sœur, au sortir de ce festin chez le pharisien Simon, où le Maître avait accueilli la pécheresse de Magdala.

I

PREMIÈRE RENCONTRE

Maintenant la foule était stationnaire. On ne montait plus, on attendait. Suzanne se glissa près d'un sycomore. A son ombre, une

[1] Numéro du 10 février 1898.
[2] A la librairie Plon.

Digitized by Google

jeune femme berçait un enfant de quatre à cinq ans, paralysé, immobile. Un groupe de tout petits, aux robes bariolées et voyantes, courait avec des cris joyeux. Le petit infirme se soulevait d'un grand effort pour les suivre, inquiet, anxieux, son regard triste semblant demander pourquoi il n'était pas comme les autres... Et sa mère l'étreignait d'une étreinte plus tendre : « Quand Il passera, Il te fera marcher peut-être... »

Un grand mouvement se produisit. Tous les yeux étaient fixés sur le sommet de la montagne, d'où quelques hommes descendaient. D'immenses acclamations montaient et retombaient, semblables au bruit des grandes vagues contre les falaises. A mesure que le groupe avançait, des aveugles ouvraient les yeux, des malades quittaient leur grabat et marchaient. Le soleil jetait l'or de ses rayons sur cette scène étrange : c'était plus qu'une marche triomphale; c'était, sous les pas du Nazaréen, une floraison de miracles. La foule en délire acclamait toujours.

Par la direction que prenaient les compagnons du Maître, il était évident qu'Il allait passer devant Suzanne. On les voyait tous distinctement. Ils étaient simples et pauvres, mais comme hors d'eux-mêmes, soulevés par le grand souffle du miracle. On les nommait tout haut : c'étaient Pierre et Jacques, un autre, le seul Judéen, Judas de Kérioth, Philippe et André, des pêcheurs de Bethsaïde, et le dernier, à l'angélique visage, Jean, fils de Zébédée. Suzanne entendait cela comme dans un rêve, se soutenant à peine, appuyée au sycomore. L'enfant malade dormait presque à ses pieds.

Et maintenant, c'était Lui.

Il s'avançait dans sa majesté tranquille, sans que le bruit des acclamations altérât l'immense douceur triste de son visage. A son approche, la jeune mère s'était jetée en avant, lui tendant l'enfant infirme, dans une telle ardeur de foi suppliante que tout son corps en tremblait : « Ayez pitié de lui; ayez pitié de moi », elle ne pouvait que répéter ces pauvres paroles, disant tout son martyre, dans celui de son enfant.

Et Il étendit les mains sur le petit corps douloureux; la compassion infinie du geste accompagna la parole puissante : « Je le veux, marche! » D'un bond, l'enfant s'élança au milieu des autres, tandis que la mère tombait agenouillée, baisant les mains du Maître, baisant sa robe, n'ayant même plus les mots de tout à l'heure, rien que des larmes, une pluie de larmes, pour lui dire que son cœur se brisait de joie.

Alors, Suzanne eut l'impression que les choses extérieures s'effaçaient, qu'un grand silence se faisait en elle. Elle implora Jésus de Nazareth pour je ne sais quelle incurable souffrance, celle que

Digitized by Google

nous traînons tous, la souffrance de ne pas vivre notre rêve : la vie est si petite et le rêve si grand! Elle l'implora pour cette inguérissable misère, de poser des tendresses divines sur des êtres fragiles, lui demandant tout bas d'appuyer son cœur à quelque chose d'infini, à quelque chose d'éternel... Tout cela, elle le lui dit sans desceller ses lèvres. Seulement elle leva les yeux lorsqu'Il passa.

Et Lui aussi la regarda. Le pur, l'insondable regard pensif s'abaissa sur elle. Il lui sembla qu'Il prenait son âme, et une allégresse triomphale la souleva toute...

Maintenant, Il s'était assis dans la prairie tranquille qui s'étendait sur le volcan éteint, entre les deux cimes de Koun-Eddin. A ce peuple affamé et altéré, Il disait les paroles de vie, si étranges à entendre et si nouvelles! Il ne parlait pas comme un conquérant ou comme un roi : bien plus, bien mieux qu'un roi! La parole grave et simple tirait toute son autorité d'elle-même et ne s'inspirait d'aucune autre. Elle écartait toute influence étrangère « *Ils* vous ont dit... et *moi* je vous dis... et *moi* je vous dis... » Il prenait la sagesse, la bonté, la charité et la foi au plus haut point où l'enseignement des hommes les avait prises, — et d'un mot Il agrandissait l'horizon, ouvrant un champ illimité à toutes les bonnes volontés et à tous les courages. Il leur indiquait comme modèle la perfection même de Dieu : ce Dieu qu'Il leur apprenait à prier sous le nom si doux de Père! Il bénit, il déclara bienheureux les pauvres, les miséricordieux et les pacifiques, ceux qui au milieu de la tourmente d'ici-bas gardaient la faim et la soif sacrée qu'Il promettait de rassasier, et ceux qui, persécutés par la justice, ne déserteraient pas jusqu'à la mort l'austère champ de bataille.

Était-ce une ambition trop haute? Avait-elle puisé dans un seul regard toutes les confiances et toutes les certitudes? Mais Suzanne attendait la parole qu'Il dirait pour elle. Elle ne haïssait personne, elle ne désirait rien qu'il lui fallût répudier, et, n'ayant pas pleuré, elle ignorait encore quelle divine semence font lever les larmes...

Alors, comme une perle au fond d'une coupe, la céleste parole tomba en elle :

Bienheureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu.

. . . . . .

Elle revint dans la blanche villa, perdue dans une douceur d'extase qui frappa le regard attentif de Gamaliel. Mais le noble maître ne voulut pas troubler, par une question, le recueillement silencieux. Elle-même ne parla pas. Seulement le soir, quand elle eut dit, selon sa coutume, les prières prescrites, elle s'arrêta comme hésitante, cherchant les mots; et lentement, avec une dou-

Digitized by Google

ceur infinie, elle ajouta : « Notre père qui êtes aux cieux, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel... »

II

EN REVENANT DE CHEZ SIMON LE PHARISIEN

Le premier moment de stupeur passé, Gamaliel s'était demandé avec angoisse : « Est-ce que Suzanne a vu...? » Et, presque immédiatement, tandis que brûlaient encore les parfums qui embaumaient les repas de fête, il prit congé de son hôte, désirant, disait-il, arriver chez lui avant la première veille de la nuit. En réalité, la foule et le bruit lui devenaient intolérables, les réflexions qui s'échangeaient autour de lui odieuses. Il sentait aussi qu'une heure grave était venue pour Suzanne et pour lui. Et cependant, quand la jeune fille le rejoignit, si élégante avec ses voiles clairs flottant sur sa petite mule blanche, il hésita, ne trouvant pas de mots, — lui, le grand maître en Israël ! — Et, ne sachant par où aborder cette âme, il demeura indécis sur le seuil, comme si un vertige le prenait, à essayer d'en sonder l'abîme !

Ils marchaient côte à côte, au pas indolent de leurs montures, dans cette nonchalance orientale toute de douceur et de rêve. Ils allaient sans se hâter, la vie est assez longue pour les plus longs chemins. Ils allaient sans se parler, les heures sont assez longues pour les plus longs discours.

Quand elle eut relevé son voile, livrant son pur visage aux brises fraîches du lac, ce fut elle qui, la première, rompit le silence. Et, sans préambule, laissant jaillir la question qui brûlait ses lèvres :

— Puisque tu le connais, à présent, que dis-tu de lui ?

— Veux-tu vraiment toute ma pensée ? demanda le maître.

Et, sur un signe d'acquiescement :

— Quand d'abord, Joïadah me l'a désigné, j'ai été attiré vers lui. Son calme visage me reposait des figures haineuses de Tzadok et d'Ismaël ; sa modestie effaçait l'arrogance de Jochanan. Et, instinctivement, quand il a commencé à parler, quand il a dit : « J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice », un texte sacré m'est venu aux lèvres : « L'Esprit du Seigneur est sur lui. » J'ai compris la popularité qui l'environne : il est si jeune, si ardent et si doux ! sa parole est si pénétrante ! sa conviction est si profonde ! Et tout le secret du succès est là... J'allais m'approcher de lui, j'allais l'inviter à venir avec moi, ici d'abord, à Jérusalem ensuite. On le dit pauvre : mon amitié l'aurait posé parmi les maîtres. Malgré mon éloignement des Galiléens et de ceux qui enseignent sans avoir

Digitized by Google

fréquenté les écoles, j'allais faire cette folie de me l'attacher. Et, qui sait? Qui peut lire avec certitude dans l'avenir. Peut-être... Mais cette femme est venue. »

Une rougeur intense colora les joues de Suzanne. Gamaliel continua :

— Dès lors, que pouvait-il y avoir de commun entre lui et nous? L'accueil qu'il a fait à cette pécheresse montre qu'il ne sait même pas la loi. Il ignore ou il méprise nos traditions. Et, plus que tout cela, il a commis à mes yeux la faute suprême. Il a brisé l'harmonie de sa vie, ne sachant pas se tenir en dehors et au-dessus des compromissions choquantes. Tu n'étais pas dans la salle; tu n'as pas pu voir cette créature baiser ses pieds, les laver de ses parfums et de ses larmes, les cheveux dénoués.

— Je l'ai entrevue par la porte de la cour intérieure, dit Suzanne avec effort.

— Il vaut mieux pour toi qu'il en soit ainsi. Tu seras plus instruite par là que par tous mes discours. Si cet homme était un prophète, il aurait su ce qu'était cette femme. Il ne lui aurait pas permis de venir à lui, le livrant à la fois à un contact impur et au mépris des maîtres. Il ne prétend cependant pas changer les lois de la vie? Les taches sont indélébiles. Et si nous, les Rabbis, nous ne sauvegardons pas les dehors, quelle sera bientôt la corruption du peuple! Les anciens enseignent que toute nouveauté est dangereuse. Moi je pense que chacun doit respirer librement et comprendre à sa mesure. Mais bouleverser les âmes en renversant les barrières extérieures de défense! Nous atteindre, nous, les maîtres, dans notre prestige et à notre foyer même!... Encore s'il avait la majesté de l'âge! S'il approchait de cette heure où nos rivages humains s'éclairent des lueurs éternelles, on pourrait penser qu'il voit ce que ne voient pas nos âmes incertaines.....

Brusquement, il secoua les souvenirs attendris et les doutes inquiétants.

— Si tu tiens à ce jeune maître, il aurait mieux valu pour nous ne pas venir; surtout ne pas entendre cette parole : « Tes péchés te sont remis ». Mais qui donc peut remettre les péchés? Cet homme est fou! Les prophètes eux-mêmes n'ont pas osé parler ainsi. Ils prêchaient la pénitence. Ils disaient : « Repentez-vous. Abandonnez vos voies. Le Seigneur vous pardonnera..., peut-être! » Mais lui, il dépasse vraiment toutes bornes. Est-ce un homme qui parle? Est-ce un Dieu? Croit-il créer une âme nouvelle?

— Il la créait peut-être, interrompit timidement Suzanne. As-tu remarqué Marie de Magdala?

— Non, dit-il avec hauteur. Qu'importe cette femme! J'aurais

Digitized by Google

voulu l'écarter, il est vrai, à cause de la sympathie qui m'entraînait vers ce Galiléen. Mais au fond, que m'importe!

— J'ai tant souffert, que je l'ai regardée pour chercher à comprendre, dit Suzanne. Et peut-être, j'ai compris.

Une brise fraîche passait et repassait, jetant des parfums de lis et de jacinthes. La ligne extrême de l'horizon se fondait en un or cuivré. De petites vagues se brisaient aux pieds des chevaux, avec le bruit monotone de l'éternel recommencement. Et sa voix paraissait plus harmonieuse, bercée dans cette harmonie.

— J'ai tant souffert! Tout de suite j'ai compris ce qu'était cette cette femme. Je l'avais entrevue déjà et je m'étais détournée. Est-ce qu'on regarde ces créatures? Je ne savais pas qu'elle fût si belle! Quand elle est entrée, quand elle est allée vers lui, j'ai frémi de colère. Elle brisait mon admiration passionnée, elle tuait mon rêve! Ce prophète était donc un homme comme un autre? La vision de Daniel s'est levée en moi, vivante et si cruelle! La statue d'or avait des pieds d'argile... Elle chancelait, elle s'écroulait dans mon cœur. Et cette femme était la pierre de scandale.

Très doux, Gamaliel demanda :

— Tu aimais donc ce jeune Maître?

Elle ne baissa pas ses beaux yeux candides :

— Frère, est-ce que je sais? Il m'est plus que tout au monde, plus que la vie, plus que toi qui m'as bercée et aimée comme une mère. Mais ne souffre pas : il m'est autre chose que toi, une chose sacrée et comme hors de la terre. Je ne pourrais pas le mêler à un rêve humain. Cela me semblerait un blasphème. Ah! qu'il est bon de pouvoir te parler, enfin! Quand je l'ai vu, quand je l'ai entendu, tout ce qu'il pouvait y avoir en moi d'aspirations hautes, tout ce que vous oubliez dans votre enseignement, laissant mourir les âmes : la foi, l'amour, la pureté profonde, tout cela s'est éveillé avec un bruit d'ailes. Il dit les paroles de vie. Il ressuscite les corps, mais combien plus les âmes! J'ai des impressions si étranges! A son premier regard sur moi, j'ai cru que le voile qui nous dérobe le Saint des Saints avait frôlé mon visage. C'était une épouvante sacrée et bienheureuse. Qui est-il donc? Est-ce un prophète? Est-ce celui qui doit venir?...

Gamaliel eut un geste d'indulgence souriante :

— Oh! ce cantique des êtres qui aiment! Rien n'est assez haut pour leur idole!

— Pense donc ce que j'ai souffert, reprit-elle. Quand j'ai vu cette femme baisant ses pieds, j'ai laissé retomber la portière, et il me semblait qu'un voile glacé tombait du même coup sur mon cœur, et que tout devenait sombre en moi comme dans une tombe.

Digitized by Google

Je ne voulais plus regarder, je ne voulais plus rien entendre. Mais je l'ai croisée dans la première cour quand elle sortait. O frère! quel est donc ce miracle? Ce n'était plus la même femme. Elle était transfigurée par son repentir, et si attirante!... Elle ne trouvait pas son chemin : et puis elle hésitait, dans une honte mortelle à aller ainsi, dans les rues, les cheveux dénoués. Elle est restée là un moment. Non! elle ne l'a pas atteint! elle ne pouvait pas l'atteindre, il est trop grand, c'est lui qui l'a attirée dans la lumière... La femme et les filles de Siméon se sont approchées, et elles ont ri d'elle avec mépris. Elle ne s'est pas révoltée; seulement, elle regardait à travers ses larmes, avec l'air suppliant d'une bête qu'on traque. Alors je lui ai tendu mon voile, pour qu'elle ne soit plus dévisagée au dehors comme une créature de honte. Et je lui ai souri, je ne sais pas comment j'ai fait cela... Il me semblait que son sourire à Lui me répondait...

— Tu as donné ton voile à cette créature! s'écria Gamaliel avec dégoût.

— Ce n'est plus « cette créature ». C'est Marie. Cela aussi je l'ai senti. Une grande clarté s'est levée en moi. J'étais si fière de ma pureté, de ce que tu appelles ma nature d'ange; si fière de ne pas être comme celles qui tombent!...

— Tu en as le droit, reprit Gamaliel avec un sourire d'orgueilleuse tendresse.

— Non, je ne l'ai plus. Il est venu nous enlever ce droit. Devant ce grand prophète, nous ne sommes tous, plus ou moins, que des êtres de misère. Le mal que nous n'avons pas fait, c'est le Seigneur, souvent, qui l'a écarté de notre route : et je t'ai béni, toi qui as été dans ma vie la protection divine contre le mal.

D'un geste très doux, Gamaliel prit la petite main et la porta à son front, puis à ses lèvres. Et gardant dans la sienne la main loyale qui l'avait conduite jusque-là, Suzanne posa sur Gamaliel ses yeux purs :

— Frère, je ne dois pas m'enorgueillir de ma pureté; mais toi, ne t'enorgueillis pas de ta science. Ne dis plus « ce Galiléen », ne dis plus « cet illettré »! Il y a une lumière que tous les livres ne te donneront pas, et qui est en lui, et qui brille quelquefois en nous-mêmes. J'ai plus appris, il me semble, dans ces dernières semaines, que dans de longues années. Je te donne ces pauvres idées comme elles me viennent. Il me semble qu'un nouveau jour éclaire la vie et les choses. Est-ce que je me trompe? Je te supplie, dis-le-moi.

M.-R. Monlaur.

Digitized by Google

LE JOURNAL INTIME DE Mgr DUPANLOUP [1]

La publication dont le vénéré Supérieur du grand séminaire d'Orléans a bien voulu donner la primeur au *Correspondant* a produit sur nos lecteurs une impression profonde. On savait bien, depuis l'ouvrage de Mgr Lagrange, que Mgr Dupanloup n'a pas été seulement le grand évêque dont le nom est attaché aux plus belles conquêtes, — et ne peut-on pas dire aux seules? — des catholiques français pendant le dix-neuvième siècle : la loi de 1850 sur l'enseignement secondaire, et la loi de 1875 sur l'enseignement supérieur; qu'il a été, dans son diocèse, l'administrateur émérite dont l'influence se fait sentir encore, au dire de ses successeurs, et, au dehors, le lutteur intrépide se passionnant pour les plus augustes causes et pour les plus hautes idées; mais aussi que, dans sa vie intérieure, il a été l'homme de la prière, de la mortification et de l'humilité.

Son *Journal intime* n'en reste pas moins une révélation, en ce qu'il fait suivre presque jour par jour l'histoire d'une âme, et qu'il fait éclater, à tous les yeux, l'éminente sincérité, le sentiment du devoir, la constante préoccupation du bien qui donnent à ses œuvres publiques leur véritable signification. Il est impossible de contester, après avoir lu ces effusions écrites dans le secret de la prière, que la vie entière de l'illustre évêque baigne, pour ainsi dire, dans une constante atmosphère d'édifiante spiritualité. On y prend conscience de ses habitudes d'âme et d'esprit, et l'on se rend compte du peu que devaient peser pour lui toutes les préoccupations de personnalité et de mondanité, puisqu'il les mesurait à l'unique but du service de Dieu.

C'est bien ainsi que le montre son *Journal*, et c'est pour cela même qu'il a provoqué chez nos lecteurs une telle émotion. Nous ne comptons plus les demandes qui nous sont parvenues au sujet de la mise en volume de ces pages admirables. Et c'est pourquoi nous sommes heureux d'annoncer ici que M. Branchereau vient de les compléter, en y ajoutant quelques considérations où personne ne s'étonnera de reconnaître le zèle affectueux d'un disciple et d'un ami pour la mémoire de l'évêque d'Orléans.

Ce livre est le complément indispensable des autres œuvres de Mgr Dupanloup. Il les explique et les justifie. Il se suffirait du reste à lui-même, et il donnerait à lui seul la juste idée d'une des plus grandes et belles âmes dont puissent se glorifier, en notre temps, l'Eglise et la France.

[1] 1 vol. in-12. Paris, Téqui, 29, rue de Tournon. Prix : 3 fr. 50.

Digitized by Google

REVUE DES SCIENCES

Physique du globe : Perturbation dans les saisons. — Hivers chauds; printemps froids. — Aujourd'hui et autrefois. — Tout change. — Illusions. — Comme du temps des Gaulois. — Les vendanges. — Vieilles questions. — Le climat change-t-il? — Et la durée du jour? A-t-elle varié? — Causes d'altération de la rotation de la terre. — Refroidissement et contraction. — Influences inverses. — Augmentation de la masse par apport de la matière météorique. — Hypothèses et conclusion. — Pas de changements depuis 2000 ans. — Médecine : Un nouveau médicament qui fait du bruit dans le monde. — Contre l'impaludisme. — Meilleur que les sels de quinine contre les accès de fièvre. — Meilleur que le cocodylate de soude. — L'arrhénal. — Dans la phtisie, dans l'anémie, etc. — Augmentation des globules rouges du sang. — Agronomie : La guerre contre les insectes nuisibles. — Les hannetons en 1902. — Papillons nocturnes. — Les pièges lumineux. — Lampe à acétylène. — Carbure de calcium alcoolisé.

On dit tous les jours que le climat change, que les saisons se modifient, que nos printemps ne ressemblent plus à ceux d'autrefois, que nos hivers ne viennent plus à leur heure, etc. Ainsi en 1902, il a fait relativement chaud en décembre et en janvier; les premiers jours de février ont été très froids, puis la fin encore chaude, etc. Il n'y a plus de règle; le climat a positivement changé. On entend répéter cela partout mais... depuis des siècles. Il n'apparaît pas en effet que le climat soit aujourd'hui autre qu'il n'était du temps des Gaules. Les observations le prouvent. Les époques de vendanges sont restées en moyenne les mêmes. S'il y a eu une transformation, elle est vraiment bien faible. Ce qui nous conduit à une illusion à cet égard, c'est que nous passons par des périodes variables : tantôt par une série d'hivers froids, tantôt par des hivers chauds et de même pour chaque saison. Avant 1800, on a subi des hivers rigoureux et des hivers doux. En 1802, l'hiver fut aussi très doux, d'après les notes météorologiques du naturaliste Adanson, tout comme en 1902. Aussi, selon le temps qu'il fait, nous affirmons que tout change dans la nature. C'est une manie séculaire.

On a été jusqu'à demander si, par hasard, le jour lui-même ne changerait pas de durée. Le jour, c'est le temps que met la terre à effectuer une rotation complète sur elle-même. Ne serait-ce pas là la cause des modifications de climat que nous croyons subir? Le

Digitized by Google

temps de rotation du globe sur lui-même peut-il varier? A-t-il été autrefois autre que maintenant? Sera-t-il différent dans l'avenir de ce qu'il est à présent? Autant de questions que l'on se pose, comme si le problème était simple à résoudre. Il y a longtemps qu'il a préoccupé les géomètres et les astronomes. Arago n'avait pas manqué de l'aborder. Un professeur américain, M. R. S. Woodward, après tant d'autres, vient d'essayer à son tour[1] et ses conclusions sont à très peu près celles de ses devanciers. Ce qui pourrait faire varier la vitesse de la rotation de la terre, par conséquent le jour, c'est la variation du volume ou de la masse de notre planète. Or, le volume de la terre change-t-il? On a toujours répondu par la négative depuis les beaux travaux de mécanique céleste de Laplace.

Comment le volume pourrait-il changer? Évidemment par la contraction résultant du refroidissement. Tout corps chaud se refroidit dans un milieu plus froid que lui et la température de l'espace est évaluée à 270 degrés au-dessous de zéro. Il y a de ce chef probabilité de diminution du diamètre terrestre. Mais, s'il y a diminution, il y a aussi augmentation possible et même certaine, puisque la terre est sans cesse bombardée par des météorites qui lui apportent de la matière. La diminution tend à faire tourner la terre plus vite, l'augmentation tend à la faire tourner plus lentement; d'une part, elle réduit le jour, de l'autre elle l'accroît. Quelle influence l'emporte?

Selon l'analyse de Laplace, la longueur du jour n'a pas varié appréciablement depuis deux mille ans. M. Woodward, en reprenant le même calcul, trouve que le refroidissement terrestre s'effectue avec une telle lenteur, que la durée du jour n'a pu changer d'une demi-seconde pendant les premiers dix millions d'années qui nous séparent de la solidification. — Je suis bien obligé en passant de faire remarquer que le calcul de M. Woodward ne peut être que très grossièrement approximatif, puisqu'il est obligé de faire intervenir la durée des âges géologiques, laquelle est très sujette à caution. — Quoi qu'il en soit, suivons M. Woodward dans le développement de son exposé. Lorsque le refroidissement de la terre sera achevé, la différence de durée du jour sera évidemment, dit-il, très appréciable, — elle le serait du moins s'il devait rester quelque être sur le globe capable de l'apprécier. Il établit que la proportion du changement de durée du jour, par rapport à sa longueur initiale, est égale aux deux tiers du produit de la température initiale de la terre par sa contraction cubique. En termes plus clairs, si la terre a été à son origine à la température probable de 3,000 degrés

[1] *Popular Science Monthly.*

Digitized by Google

centigrades et si sa contraction cubique est égale à celle du fer, le jour sera, en fin de compte, réduit d'environ 6 pour 100, c'est-à-dire de près de une heure et demie.

Maintenant combien de temps faudra-t-il à la terre pour parvenir à la température de l'espace. Comme unité, dit M. Woodward, on ne peut prendre moins d'un millier d'années, et dès lors il faudra 300,000 millions d'années pour que la terre en arrive à 95 pour 100 de sa contraction. Ensuite, après un million de millions d'années, la contraction n'affectera plus la longueur du jour. — Encore ici, il faut bien faire observer combien tous ces chiffres sont hypothétiques; mais enfin ils constituent une base de calcul. Si on les admet plus ou moins, on en déduit qu'au pis aller, quand la terre sera glacée, la durée du jour ne sera diminuée que de 90 minutes[1].

Voilà pour la diminution due au refroidissement. Mais l'allongement dû à l'apport de la matière météorique? M. Woodward le considère comme négligeable. L'apport est si lent qu'il n'a pas d'influence. Là, dit-il, où l'apport météorique agit pour allonger le jour de 1, le refroidissement agit pour le raccourcir de 200,000. En estimant la masse moyenne de chacune des poussières cosmiques à 1 gramme et le nombre de celles-ci à 20 millions par jour, il faudra 1 million de millions d'années pour que le jour s'allonge du quart d'une seconde.

Par conséquent, même en jonglant un peu avec les chiffres de M. Woodward, il résulte de ce qui précède que la durée du jour ne changera pas de sitôt et que si elle finit très à la longue par se modifier un peu, ce sera en se raccourcissant et non en s'augmentant. Ce n'est pas encore certes de ce côté qu'il faudra chercher une raison à la prétendue transformation de nos climats.

Il n'est question en ce moment dans le monde médical que d'un nouveau médicament présenté à l'Académie des sciences par M. Armand Gautier. Il s'agit d'un nouveau sel d'arsenic, le méthylarsinate bisodique, que M. Gautier a baptisé du nom plus court d' « arrhénal ». Le méthylarsinate sodique avait déjà été entrevu par Bayer, mais n'avait jamais été employé. On ignorait complètement ses propriétés médicales. On le prépare en faisant agir de l'iodure de méthyle sur l'arsénite de soude[2].

La genèse du nouveau produit est intéressante. Les anciens avaient grande confiance dans l'action thérapeutique de l'arsenic.

[1] L'auteur oublie aussi de tenir compte du fait que, par la contraction, la terre se rapproche du soleil.

[2] Il importe essentiellement de ne pas confondre le *méthylarsinate* sodique avec le *méthylarséniate* sodique qui est un corps extrêmement vénéneux.

Digitized by Google

A part quelques applications médicales, il ne résultait pas, comme on l'avait prétendu, par exemple, que l'arsenic constituât un spécifique contre l'impaludisme. La quinine avait de beaucoup triomphé sur les compositions arsenicales. Cependant M. A. Gautier se demandait si les échecs de l'arsenic ne tenaient pas à la forme même sous laquelle il était présenté. On sait qu'après de nombreuses recherches, il s'assura que le cocodylate de soude (diméthylarséniate sodique) possédait une action remarquable sur l'organisme dans la tuberculose, les maladies dites par ralentissement, le diabète, etc. Et le cocodylate, depuis quatre ans, occupe une place considérable dans la pharmacologie. Mais il n'y a pas de médaille sans revers. On reconnut à l'usage qu'il ne fallait pas l'administrer par la bouche; son ingestion par les voies digestives pouvait amener la formation de substances toxiques. Il fallut avoir recours aux injections cutanées, ce qui ne plaît pas à tout le monde.

M. Gautier se remit au travail et prépara un corps voisin du cocodylate de soude, mais dont l'efficacité semble encore supérieure au premier médicament. Et celui-ci n'est point toxique absorbé par les voies digestives et il est supérieur à la quinine dans le traitement des accès pernicieux des fièvres paludéennes.

L'arrhénal appelle en effet toute l'attention des médecins. Le professeur A. Gautier l'a d'abord expérimenté sur lui-même. Il l'a fait essayer par ses collègues dans plusieurs hôpitaux de Paris. Il en a confié l'expérimentation en Algérie, pays des fièvres, à M. le docteur Bisset, médecin-major de 1re classe de l'hôpital militaire d'Alger, docteur ès sciences. Or, il s'est trouvé que là où les accès d'impaludisme ne pouvaient être vaincus après deux mois de traitement à 1 gr. 5 de sulfate de quinine par jour, le mal était jugulé en quatre à cinq jours avec des doses de 5 à 10 centigrammes seulement du nouveau médicament. Le malade était remis sur pied. Et le fait fut constaté à plusieurs reprises, vérifié, contrôlé. Bien mieux les globules sanguins ont augmenté chez ces fiévreux dans de grandes proportions, passant par exemple de 3,844,000 à 5,022,000 par millimètre cube. Les globules blancs, les phagocites augmentent également. Les hématozoaires, agents de la malaria, disparaissent complètement après quelques jours de traitement. C'est tout à fait remarquable. Et l'on peut oser espérer que désormais on pourra guérir rapidement cette malaria qui fait tant de ravages chez les explorateurs et parmi les troupes coloniales. L'impaludisme est le plus grand ennemi de l'Européen en terre d'Afrique et en Amérique.

L'arrhénal possède des propriétés multiples. M. Gautier l'administra à un enfant qui avait une opacité cornienne; le mal disparut en quelques jours. Mais ce qui mérite, avant tout d'être connu,

Digitized by Google

c'est son action dans la tuberculose. M. Letulle dit l'avoir employé dans nombre de cas depuis plusieurs mois avec un succès évident. A l'Académie de médecine, M. Albert Robin a annoncé qu'il avait donné l'arrhénal à 12 tuberculeux. Sur 4 au premier degré de l'affection, l'amélioration a été très grande; le poids a augmenté et l'état général s'est très amélioré. Sur 4 tuberculeux au deuxième degré les résultats ont été bons aussi et le poids a augmenté, sauf chez un. Enfin, chez 5 tuberculeux au troisième degré, dont plusieurs étaient fébricitants, le poids a augmenté et les lésions ont paru rétrograder. Mais, pour M. Robin, il est indispensable de se maintenir à la dose de 5 centigrammes par jour.

Dans l'asthme, les effets de l'arrhénal sont également remarquables; tel le cas d'un malade de Narbonne, asthmatique très aggravé depuis des années et que l'arrhénal guérit. La chorée, l'adénopathie tuberculeuse, même avec ramollissement des ganglions sont considérablement améliorés par l'arrhénal. Enfin, un fait très probant est cité par M. le docteur Pinard. C'est celui d'une femme atteinte, à la fin de sa grossesse, de vomissements incoercibles contre lesquels toute médication avait échoué. On put arriver à lui faire tolérer quelques gouttes d'arrhénal. Sous cette influence, tout rentra dans l'ordre et la malade guérit complètement.

Les arsenicaux ordinaires, même le cocodylate de soude peuvent exercer certaines actions nuisibles sur le foie et sur les reins. Ainsi la propre fille de M. A. Gautier eut une néphrite à la suite de l'emploi du cocodylate. La maladie fut guérie par l'arrhénal. M. le docteur Capitan a essayé le médicament chez un malade souffrant de troubles gastriques graves et de plus albuminurique. En quelques jours l'appétit est revenu, l'albumine a presque disparu et l'amélioration de l'état général est évident.

Le mode de traitement est des plus simples. Le malade prend d'abord 5 puis progressivement jusqu'à 10 gouttes deux fois par jour pendant les deux principaux repas d'une solution à 5 pour 100 d'arrhénal. Au bout de 7 jours, il cesse pendant 7 jours, puis il reprend pendant une nouvelle semaine et ainsi de suite. Dans la période intercalaire, M. A. Robin prescrit souvent un sirop tonique à base d'extrait de noyer dont il fait prendre au malade de 3 à 6 grammes par jour.

Quant à l'explication de ces résultats, M. Gautier les attribue aux propriétés générales de l'arrhénal qui stimule les forces du malade, fait monter la tension artérielle et multiplie les globules rouges du sang. L'assimilation devient plus parfaite, il y a rénovation, rajeunissement des tissus. Les oxydations sont régularisées; l'apport des matières ternaires alimentaires s'élève considérablement et celles-ci sont si bien détruites que leurs résidus diminuent

Digitized by Google

au point de disparaître dans les urines. Aussi observe-t-on une amélioration considérable des graveleux et des diabétiques par l'usage de l'arrhénal. L'accroissement des globules blancs ou phagocytes a aussi une action profonde sur l'économie en la débarrassant des détritus inutiles et des toxines. M. Gautier dit : « Ces nouvelles préparations arsenicales me paraissent devoir devenir une des armes les plus puissantes et les plus universellement applicables de la thérapeutique rationnelle. »

Telle est cette nouvelle et étonnante médication d'une efficacité si générale. Si elle nous donne tout ce qu'elle promet aujourd'hui, M. Armand Gautier, de l'Institut, avec une générosité et un désintéressement sur lequel il est inutile d'insister aura rendu un bien grand service à l'humanité souffrante.

L'année 1902 est une année à hannetons. Il va falloir se défendre contre ces insectes voraces. C'est le cas de rappeler que les pièges lumineux essayés depuis quelque temps ont fourni partout d'excellents résultats contre les insectes de toute nature. L'efficacité de ces pièges est en raison de l'éclat de la lumière fournie. Les lampes généralement employées sont à acétylène dont la flamme ne s'éteint pas au vent et qui est économique à produire. Les noctuelles, les cochylis, les pyrales, etc., sont ainsi capturés chaque soir par milliers. On place la lampe, en général, au milieu d'un vase plat ou bassin de 50 centimètres de diamètre plein d'eau. Et sur la couche d'eau on verse un peu de pétrole. Les papillons sont attirés par l'éclat de la lumière et se jettent dans ce vase où ils sont asphyxiés. On place l'appareil, lampe et bassin sur trois pieux entrecroisés de 1 mètre environ de hauteur pour que la lumière s'étende au loin. Quatre lampes suffisent par hectare. La dépense est très minime pour anéantir la ponte d'une année et protéger les récoltes. C'est même un bon placement pour une commune que d'en effectuer cette dépense de premier établissement. La période de l'accouplement est très courte et l'opération doit être simultanée et collective. Les lampes peuvent, d'ailleurs, être employées ensuite à tous usages, éclairage des cours, des fermes, chenils, étables, carrefours, enfin à tous les travaux de nuit.

Il convient, d'ailleurs, de hâter les installations, car l'éclosion des cochylis, par exemple, a lieu à la fin d'avril et il y a une autre génération en juillet, août. Mêmes remarques pour les hannetons. Pour ces derniers insectes, on a imaginé un autre dispositif voisin du premier. Toujours la lampe à acétylène, mais qu'on enveloppe d'un fallot. Les hannetons viennent buter contre les verres de la lanterne; étourdis par le choc, ils tombent dans un long entonnoir placé au-dessous du foyer lumineux, et de l'entonnoir dans un

Digitized by Google

sac. Le système est installé sur une voiture à bras que l'on promène par les chemins en s'arrêtant un bon quart d'heure tous les 500 mètres. La lanterne est suspendue à environ deux mètres au-dessus de la voiture. Un ou deux appareils de cette nature font carnage parmi les hannetons; et la même voiture pourrait encore ensuite servir pour se débarrasser des papillons nocturnes. Les communes dévastées par les vers blancs auraient évidemment intérêt à utiliser ce système ou un autre pour combattre les insectes ennemis de l'agriculture.

On trouve, d'ailleurs, des lampes à acétylène partout aujourd'hui. Récemment M. Finet nous indiquait une lampe qu'il construit lui-même et qui présente de l'intérêt parce qu'elle est à la portée de tout le monde. Un réservoir en verre, une grosse bouteille, une bombonne de plusieurs litres, dans laquelle on introduit un tube de verre muni d'un bec à travers un bouchon en caoutchouc. Voilà toute l'usine. Et il n'y a pas de danger de surproduction de gaz, parce que l'auteur a imaginé un mode d'enrobement du carbure de calcium très ingénieux. Pour conserver le carbure de calcium qui se décompose dans l'air humide, on a l'habitude de l'envelopper concassé en petits morceaux, dans une composition sucrée, ou plus généralement de le mouiller avec du pétrole. Mais le carbure ainsi pétrolé s'attaque encore assez vite dans l'eau. M. Finet a remplacé le pétrole par de l'alcool. Il opère ainsi. Il dépose le carbure dans le réservoir et verse par dessus un liquide formé de trois parties d'alcool à 90 degrés et une partie d'eau. La décomposition du carbure est ainsi rendue très lente, si bien que la pression du gaz est juste suffisante pour alimenter le bec. Tout danger d'explosion se trouve exclu par cet artifice. Quant à l'alcool, on le récupère quand on lave le résidu de chaux. On ne jette pas l'eau de lavage.

Avec un récipient d'un litre, selon l'auteur, on peut alimenter un bec d'une vingtaine de bougies pendant environ quatre heures. En augmentant la capacité du récipient, on peut d'ailleurs accroître l'intensité de la lumière et sa durée. On peut encore réaliser une lampe à main commode en remplissant une bouteille de carbure et seulement d'alcool, et, au moment de se procurer de la lumière, compléter une partie de la bouteille avec de l'eau. Le gaz se forme, et la lumière jaillit.

Mais par ce moyen ou tout autre, il est aujourd'hui facile de se procurer des foyers à acétylène et de les appliquer comme pièges lumineux à la défense des champs contre les insectes nocturnes.

Henri de Parville.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

7 mars 1902.

M. Waldeck-Rousseau occupe une trop grande place dans le gouvernement pour que l'accident, dont il vient d'être victime, n'ait pas eu un retentissement dans l'ordre politique. Son absence tient en suspens ses collègues, soucieux des suites qu'elle pourrait avoir pour eux, dans des cas difficiles, devant le Parlement; elle inquiète, dans la Chambre elle-même, la majorité qui est amenée à se demander si le cabinet ne se ressentira pas de l'ébranlement qu'a subi son chef, et s'il est prudent de lier plus longtemps sa fortune à celle d'un ministère soumis à une pareille épreuve.

Quant à l'existence du président du Conseil, elle n'est pas en danger; les médecins en ont répondu. Grand bien lui fasse! Nous ne souhaitons pas la mort du pécheur, et Dieu sait si celui-là en est un!

En apprenant l'événement qui aurait pu lui être si fatal, nous ne pouvions cependant nous empêcher de nous poser une question, que M. Waldeck-Rousseau, dans les douloureux loisirs que lui ont faits ses blessures, se sera peut-être posée lui-même. Que serait-il advenu s'il avait succombé à ce terrible choc? Quelle impression aurait produite sa mort? Quels regrets aurait-il laissés? Combien, en dehors du cercle toujours restreint des affections intimes, auraient songé à pleurer sa perte? Et quelles œuvres, paraissant devant le Souverain Juge, aurait-il eu à lui présenter? Il a mis contre lui le meilleur de la France; il s'est aliéné cette partie, cette masse de la nation, à laquelle il s'offrait autrefois pour la mener à la lutte contre le socialisme; il a livré ses amis, violé ses engagements, renié ses convictions. Il a mis le budget en déficit, jeté le trouble et le découragement dans l'armée, pactisé avec ceux qui encourageaient contre elle l'indiscipline et la calomnie, fomenté dans le pays la guerre sociale. Répudié par les braves gens, dont il a trahi la cause, il n'a pas même obtenu la confiance des factions auxquelles il s'est abandonné; elles se servent de lui, sans croire à sa sincérité, et si la mort le leur avait enlevé, elles auraient pu trouver qu'il leur manquait trop tôt; elles ne lui auraient donné ni un hommage ni une larme, parce que, tout en acceptant ses services, elles ne lui ont jamais donné ni leur estime ni leur foi. Pour peu qu'il ait observé le monde, avec ce regard impartial de l'homme qui se sent à la veille de le quitter, M. Waldeck-Rousseau aurait pu se dire que, si sa mémoire devait encore rencontrer quelque part pitié et miséricorde, ce serait chez ceux que, les sachant inoffensifs, il s'est acharné à persécuter; chez ces religieux, chez

Digitized by Google

ces filles du Carmel, chez ces servantes des pauvres, que, par ses ordres, ses parquets et ses juges d'instruction, oubliant les voleurs et les assassins, traînent devant les tribunaux; chez ces pieuses créatures qui, chassées de leur demeure, errant sur les chemins de l'exil, en sont à se demander chaque jour quelle sera demain leur nourriture, quel sera leur abri.

Leurs prières ne feront pas défaut au persécuteur, et tandis que le monde insouciant ou dédaigneux aura déjà écarté son nom, oublié ou méprisé, ce nom se retrouvera sur les lèvres de quelques saintes filles, implorant pour celui, à qui elles doivent leurs souffrances, le pardon du Ciel.

C'est en revenant d'un banquet où il avait, une fois de plus, célébré sa politique que M. Waldeck-Rousseau a été jeté hors de sa voiture par la rencontre d'un tramway. Son apologie ne constituait pas un programme; il s'est placé dans une situation telle qu'un programme lui est impossible. Il ne vit que de contradictions, et c'est encore une contradiction qui a fait tout le fond de sa thèse. Sa prétention est qu'il n'y a plus en France que des républicains; il en devrait conclure que la République n'a plus à redouter aucune attaque. Mais cette conséquence serait la fin du ministère de « la défense républicaine »; pour qu'il dure, pour qu'il ait une raison d'être, il faut que la République soit toujours en danger. Il arrive donc à cette conclusion que tout le monde en effet se dit républicain, mais que ce n'est là qu'un masque dont chacun s'affuble et qu'il n'y a, en réalité, de républicains que les ministres et leurs amis; ce qui réduit singulièrement, si la proportion est vraie, les chances de la République.

L'enchère électorale continue au Palais-Bourbon. La Chambre ne fait plus de lois, mais des manifestations. Elle émet des vœux, se réduisant, comme on le lui a dit, à n'être plus qu'un conseil d'arrondissement. C'est ainsi qu'elle a émis un vœu pour le rachat des chemins de fer, un vœu pour l'abrogation de la loi Falloux; c'est ainsi qu'elle a voté pour la journée de huit heures une loi hypothétique, toutes résolutions dont elle ne sait pas quelles seront les suites, mais avec lesquelles ses membres se présenteront devant le suffrage universel, en lui adressant, à lui, le vœu suprême : « Nommez-nous encore une fois! »

La tactique est misérable; elle met à nu la pauvreté des âmes qui peuplent cette assemblée. Mais elle devient odieuse, elle devient criminelle lorsque, en vue de satisfaire de mesquines ambitions, elle pénètre jusque dans le domaine qui touche à la défense nationale et à la sécurité du territoire. Là, il n'est pas permis de se jouer avec l'intérêt de la patrie; il n'est pas permis de lancer à l'aventure des propositions qui peuvent affaiblir la France et enhardir ses ennemis.

Digitized by Google

C'est pourtant à cet exercice que se sont livrés les députés, et, nous le notons avec regret, ce n'est pas seulement dans les rangs ministériels qu'il a trouvé des amateurs. Des camps les plus opposés sont venues des motions, se dépassant les unes les autres, pour créer à leurs auteurs une popularité malsaine, mais que ceux-ci espéraient fructueuse. Hélas! il n'est que trop vrai; on peut séduire les foules en leur faisant croire qu'il n'y aura plus de service militaire. Avec le débordement des passions que les hordes ministérielles déchaînent contre l'armée, on arrivera, l'intérêt personnel aidant, à éteindre parmi les populations les plus éloignées des frontières, le souci des nécessités nationales. Dire à l'électeur qu'il ne paiera plus d'impôts au-dessous d'un certain revenu, qu'il n'ira plus, ni lui ni ses enfants, à la caserne, ce sont là des promesses qui ont toujours trouvé des dupes et valu des voix à ceux qui les ont faites. Aux dernières élections, un maire de campagne, dont la commune était en majorité composée d'hommes d'ordre, s'étonnait que beaucoup d'entre eux eussent voté pour le candidat radical. « Que voulez-vous, Monsieur le Maire, lui répondit un ancien du village, M. X. a promis qu'on ne servirait plus qu'un an, et que ceux qui auraient moins de 2,000 francs de revenu ne paieraient plus d'impôts. M. X. est dans les affaires, il doit être au courant. Faut toujours essayer; on verra après. »

Sans doute on se flatte qu'un grand nombre feront, cette année, la même réflexion et se laisseront prendre au même artifice. Sans préparation, sans débats approfondis, d'une façon incidente, à propos de la discussion du budget de la guerre, la Chambre a posé en principe le service de deux ans; puis, sur l'initiative de quelques socialistes, elle a rejeté le crédit pour l'appel des territoriaux, supprimant par là la période des treize jours imposée par la loi militaire; enfin, sur la proposition de M. de Ramel, elle a émis le vœu que le service de vingt-huit jours fût réduit à vingt et un jours.

En vain quelques voix ont protesté. En vain M. Guyard a fait observer que « sans les treize jours, il n'y aurait plus d'armée territoriale, puisque les unités ne seraient jamais rassemblées ». En vain, montrant à la frontière un ennemi sans scrupules, prêt à saisir les occasions, il a ajouté ces graves paroles : « Certainement les périodes de treize jours imposent de lourds sacrifices aux travailleurs; mais les jeunes gens aiment-ils mieux faire leur service en France sous le képi, ou veulent-ils risquer de le faire sous une autre coiffure que je vous demande la permission de ne pas préciser ici? »

Ah! ce n'est pas à ces députés-là qu'on reprochera d'être « hypnotisés vers la trouée des Vosges ». Ils ne le sont que du

Digitized by Google

côté de leurs circonscriptions; ils n'ont d'yeux que pour elles. « On voit bien que c'est l'année des élections », a dit M. d'Aulan, et un autre membre de la Chambre, M. Laniel, a pu s'écrier : « Autant licencier l'armée la veille des élections. »

Voilà où en est cette Chambre! Elle mérite assurément toutes les sévérités. Mais que dire du gouvernement? Que dire du ministre de la guerre? M. André a fait mine de combattre les résolutions qu'on proposait; il ne pouvait méconnaître le danger qu'elles créaient pour la défense nationale. Mais lui suffisait-il de le signaler? S'il jugeait l'œuvre funeste à la patrie, est-ce qu'il ne devait pas refuser de s'y prêter, et donner sa démission plutôt que d'accepter de pareils votes? Il n'en a pas même eu l'idée; cela était bon pour le général Jamont, refusant de garder le commandement supérieur dans des conditions qui lui paraissaient compromettre la sécurité du pays; cela était bon pour le maréchal de Mac-Mahon, quittant le pouvoir plutôt que de sacrifier les chefs de l'armée. Les ministres de la défense républicaine ne connaissent pas ces scrupules; ils ne songent qu'à garder leurs portefeuilles comme les députés qu'à recouvrer leurs sièges.

S'il y avait eu un doute sur l'esprit qui animait cette discussion, l'avant-garde du parti ministériel se serait chargée de le dissiper. Les meneurs n'ont caché ni le but qu'ils poursuivent ni le résultat qu'ils attendent de ces concessions préliminaires. L'un d'eux, M. Vaillant, l'a dit : c'est « la transformation prochaine de l'armée permanente en milice nationale et sédentaire ».

Il était naturel que les cris de « Vive la Commune! » accompagnassent ces premières victoires des ennemis de l'armée. Ces cris n'ont pas manqué; dans deux séances consécutives, ils se sont renouvelés à la Chambre. Ceux qui les poussaient n'étaient pas, comme autrefois, des isolés; ils faisaient masse; on aurait pu croire, — tant leur verbe était haut! — qu'ils dominaient l'assemblée. On a rappelé que, dans une législature précédente, le citoyen Thivrier, pour avoir crié : « Vive la Commune! » avait été expulsé de la Chambre. Nous sommes loin de ce temps; à voir les progrès déjà accomplis sous le gouvernement de la défense républicaine, on peut se demander si l'on n'en viendra pas bientôt à prononcer l'exclusion, non pas contre ceux qui auront acclamé la Commune, mais contre ceux qui auront osé la condamner. On a vu, lors de ces scènes scandaleuses, les plus sinistres héros de ces temps horribles, se lever en triomphateurs, tandis que les présidents de la Chambre, M. Cochery ou M. Aynard, en étaient réduits à les supplier de laisser se continuer le cours des débats. Mais, demandera-t-on, que faisait pendant ce temps-là le gouvernement? Le gouvernement se tenait coi. Le président du Conseil, le ministre de

Digitized by Google

la guerre, étaient là. Devant eux on exaltait l'insurrection, on insultait l'armée, on traînait dans la boue les conseils de guerre. Ni M. André ni M. Waldeck-Rousseau n'ont bougé. A plusieurs reprises, des membres, stupéfaits de leur attitude, les ont sommés de protester. Ils sont demeurés immobiles et muets, plus méprisés encore des factieux à qui ils prêtaient l'appui de leur silence que des patriotes, qui invoquaient inutilement leur parole et leur honneur.

Quelques jours plus tard, dimanche dernier, 2 mars, les anarchistes tiraient de ces deux séances une conclusion pratique. Ils sortaient précipitamment de la Bourse du travail, en faisant appel à la révolte, et, dans la surprise que causait leur agression soudaine, ils blessaient plus de trente agents de police. Ces hommes de devoir, ces gardiens de la paix publique auraient eu le droit de dire aux ministres, à M. André comme à M. Waldeck-Rousseau : « Les vrais coupables, les vrais meurtriers, ceux à qui nous devons nos blessures, ce ne sont pas les anarchistes, c'est vous. Car, si vous aviez su les réprimer plus tôt, si vous n'aviez pas refusé de protester contre ceux qui, à la Chambre, acclamaient la Commune, si vous n'aviez pas cherché dans les rangs des émeutiers vos défenseurs au Parlement et vos auxiliaires dans les manifestations de la rue, ils ne se seraient pas cru tout permis. Ils n'ont agi qu'en vertu des droits et avec les armes qu'ils tiennent de vous. »

N'est-ce pas d'ailleurs un trait caractéristique des connivences de ce gouvernement que la présence des anarchistes à la Bourse du travail? On sait que l'accès de cette Bourse est interdit aux syndicats qui ne se soumettent pas aux exigences des amis de M. Millerand; obligés de se constituer dans un autre local une Bourse du travail indépendante, ces syndicats ne peuvent toucher, de par la prohibition du ministre du commerce, les indemnités que le Conseil municipal leur a allouées. Toutes les faveurs sont réservées aux révolutionnaires; les révolutionnaires sont les privilégiés du gouvernement, ils l'en récompensent en frappant ses agents.

Les anarchistes ont donné, le même jour, une autre leçon de choses à une autre catégorie de leurs alliés. Une réunion se tenait, dans l'après-midi, au Trocadéro, en l'honneur de Victor Hugo. Un académicien, assisté de quelques universitaires, M. Anatole France, la présidait. Il devait célébrer la gloire de ce pauvre grand poète, auquel on peut bien appliquer ces mots : *Disjecti membra poetæ;* car, dans cette semaine consacrée à sa mémoire, on l'a véritablement tiré dans tous les sens. Ses variations ont été si nombreuses qu'on ne peut guère citer de lui une page qu'une autre n'ait contredite, et qu'il y a dans son œuvre énorme des arguments pour ou contre toutes les opinions. Le Victor Hugo qu'on glorifiait au Trocadéro n'était pas celui des *Feuillantines*, du *Crucifix*, du

Digitized by Google

Sacre, ni de l'*Ode à Voltaire*. C'était l'ennemi de l'Eglise, des prêtres, des moines, et même l'athée qu'il ne fut jamais. M. Anatole France était entré à fond dans son panégyrique, poussant une charge contre les congrégations, le grand danger du moment, et préconisant l'ère nouvelle, l'âge d'or où il n'y aurait plus ni prêtres ni guerriers, lorsque tout à coup la salle est envahie par une bande furieuse. Qui ose se présenter ainsi? Ne sont-ce pas des religieux, ne sont-ce pas ces congrégations abominables, « n'invoquant la liberté que pour l'étrangler », comme vient de le dire justement l'orateur? Non, ce sont les apôtres de l'ère nouvelle, ce sont les messagers de l'âge d'or où, sans Dieu ni maître, on ne vivra que de travail et d'amour; ce sont les anarchistes. Le président les a reconnus, car il ne les attend pas. Il a déjà quitté son fauteuil quand ceux-ci s'élancent pour l'occuper. Ainsi finit la parade.

C'en est assez de ces coalitions monstrueuses. Si les anarchistes sont las de ces alliances avec les ministres et les intellectuels qui, depuis l'affaire Dreyfus, les traitaient en amis, la société en est encore plus fatiguée. Elle n'entend plus qu'elles se renouvellent contre elle, et elle juge le moment venu de ressaisir ses forces pour en finir.

Un député de la Loire qui présentait, il y a dix ans, M. Waldeck-Rousseau aux électeurs sénatoriaux de son département comme le chef indiqué des républicains conservateurs, et qui est aujourd'hui le premier à flétrir sa trahison, M. Audiffred, écrivait récemment : « Les hommes de ma génération n'ont jamais vu un plus sérieux réveil de l'opinion que celui qui se produit aujourd'hui. »

De toutes parts, en effet, les signes de ce réveil se multiplient. Les populations se soulèvent contre l'indigne gouvernement qui les déshonore et les ruine; elles accueillent avec enthousiasme, sur tous les points du territoire, les vaillants orateurs qui viennent leur prêcher la lutte et l'union dans la lutte.

D'autres exhortations se font entendre au pays, formulées par des voix qui font autorité.

Il y aura bientôt quarante ans, les survivants du second Empire n'ont pu l'oublier, à la vue des périls que la politique de Napoléon III amassait sur la France, sept évêques, dont les noms seront toujours cités en exemple aux âges à venir, adressaient aux catholiques une lettre admirable pour les convier à faire leur devoir de citoyens, en prenant part aux élections. Nous ne savons si le cardinal Perraud s'est inspiré de ce souvenir, en écrivant son dernier mandement sur *les devoirs et les droits civiques*. En tous cas, ce mandement l'a remis en mémoire, et nul n'avait plus de titres que l'illustre évêque pour le ranimer. La lettre pastorale de Mgr Perraud répond si bien aux nécessités présentes; elle expose avec tant

Digitized by Google

de force et d'évidence les obligations des catholiques, ou, pour mieux dire, de tous les bons Français, que les demandes ont afflué à Autun pour obtenir qu'une brochure de propagande permît de répandre au loin les enseignements du prélat. Evêques, prêtres, laïques, sans s'être concertés, se sont rencontrés dans le même vœu, qui, aujourd'hui, est heureusement réalisé[1].

Nous voudrions reproduire ici ce traité *des devoirs et des droits civiques;* tout y est à lire et à retenir; nous en détacherons du moins cette conclusion :

« Citoyens et électeurs, écrit Mgr Perraud, c'est votre bulletin de vote qui doit être entre vos mains l'arme à la fois légale et efficace avec laquelle vous défendrez les plus incontestables de vos droits en même temps que vous pourvoirez à vos intérêts les plus chers. Ne nous demandez pas ce qui les menace à cette heure. Vous le savez aussi bien que nous. Sans remonter plus haut le cours de notre histoire contemporaine, les seuls événements accomplis pendant la première année du nouveau siècle vous font voir quelles sont parmi nous les prétentions politiques et sociales des adversaires irréconciliables du christianisme et de l'Eglise.

« Il n'y a plus d'illusion à se faire; et ce n'est pas se laisser aller aux inspirations d'un pessimisme exagéré et malsain que d'adjurer les catholiques de France de se rendre un compte exact des dangers qui les menacent, pour se préparer à remplir avec intelligence leurs devoirs civiques et à défendre énergiquement leurs droits. »

Et, rappelant les viriles exhortations que les Machabées adressaient autrefois à leurs compatriotes, l'évêque d'Autun nous dit à tous pour que nous nous le répétions les uns aux autres : « Debout! l'heure est venue de combattre vaillamment et jusqu'à la mort, s'il le faut, pour les lois, pour les temples, pour la patrie, pour nos concitoyens. Prenons pour mot d'ordre cette devise : *A la victoire de Dieu!* » c'est-à-dire, ajoute le cardinal, « à la victoire de la justice et de la liberté. »

Comment ne signalerions-nous pas aussi, comme l'une des plus importantes manifestations du sentiment public, l'accueil fait par la Société des Agriculteurs aux conseils de son président? On sait quelle situation occupe cette société dans notre pays, quels services elle rend, et ce n'est pas aux lecteurs du *Correspondant* que nous apprendrons ce qu'est son président, le marquis de Vogüé. Elle vient de tenir sa session annuelle; la gravité de ses débats, la manière dont elle a discuté, approfondi et résolu les questions qui touchent le plus les populations rurales et ouvrières, ont fait

[1] *Devoirs et droits civiques,* par S. Em. le cardinal Perraud. (Broch. in-16. Libr. Lethielleux.)

Digitized by Google

contraste avec les scènes incohérentes et tumultueuses de la halle du Palais-Bourbon. Dès le premier jour, M. de Vogüé, après avoir rappelé à la Société les sujets sur lesquels elle avait à délibérer, lui a parlé de l'intérêt qui prime tous les autres, parce que, s'il n'est sauvegardé, tous les autres seront en péril, de l'intérêt de la lutte électorale.

« L'agriculture, a-t-il dit, se sent menacée dans l'accroissement continu des dépenses publiques qui, coïncidant avec une décroissance continue des recettes, l'expose à de nouveaux impôts; elle se sent menacée dans sa propriété, dans son travail par le progrès des idées socialistes, par la désorganisation des forces sociales; elle se sent mal protégée contre les convoitises qui se cachent sous de prétendues réformes, contre les projets qui effrayent les capitaux, paralysent les affaires, altèrent les bons rapports entre les facteurs de la richesse publique; elle a besoin de paix sociale, de la sécurité du lendemain, elle a le devoir de choisir les hommes qui lui assureront ces biens et qui la défendront contre les maux qu'elle redoute.

« Nous restons dans notre rôle en l'engageant à remplir ce devoir avec fermeté et discernement; nous restons sur le large terrain que nous n'avons jamais déserté, sur lequel nous ne nous sommes jamais lassés d'attirer les hommes de bonne volonté, fatigués des luttes stériles, soucieux du bon renom de la patrie, dévoués à ses intérêts et assurés de les servir utilement en servant les intérêts de l'agriculture. »

L'empereur Guillaume s'est mis en frais de coquetterie avec les Etats-Unis. Il adresse des télégrammes à leurs journaux; il envoie un bracelet, orné de son portrait, à miss Roosevelt, la fille de leur président; il lui confie la mission de baptiser son yacht, le *Meteor*.

C'est cette cérémonie du baptême du yacht impérial qui a servi de prétexte, on le sait, au voyage du prince Henri de Prusse. L'amour-propre des Etats-Unis ne pouvait être insensible à ces flatteuses avances.

Les acclamations de la foule ont salué le prince Henri. Le président Roosevelt s'est plu à montrer dans sa démarche le gage d'une union plus étroite « entre deux grandes puissances dont l'amitié, a-t-il dit, a tant de valeur pour le bien futur du monde entier ». Le maire de New-York lui a conféré le titre de bourgeois de la Cité, et les représentants de la presse, après l'avoir fêté dans un banquet, ont télégraphié à son impérial frère leurs félicitations et leurs vœux.

Ces ovations auront-elles quelque influence sur la révision des tarifs américains? Là est pour le commerce germanique la question essentielle. En ce moment, l'Allemagne ne peut faire entrer aux

Digitized by Google

Etats-Unis les produits de son industrie; les droits et les prohibitions du bill Mac-Kinley leur en ferment la porte. Ils rencontrent partout la concurrence américaine, sans pouvoir l'affronter elle-même sur le territoire de la République. La visite du prince Henri ne sera fructueuse que si elle a pour résultat de modifier cet état de choses.

L'Angleterre pourtant s'en alarme, et c'est un piquant spectacle que de voir les efforts que font ses journaux pour cacher leurs préoccupations, en s'appliquant à montrer dans la réception faite au prince allemand un succès pour la Grande-Bretagne. Le prince Henri a parlé anglais; on l'a harangué en anglais. C'est assez pour que John Bull, oubliant les discours allemands que les délégués de la colonie germanique, de plus en plus nombreuse aux Etats-Unis, ont adressés au frère de l'empereur, affecte de se réjouir; il veut à tout prix que le cousin Jonathan ait pensé lui être agréable en accueillant le prince Henri. « Nous avons toute raison d'être satisfaits, écrit le *Times*, des avances faites par l'Allemagne à nos consanguins de la grande république. »

Nous doutons que les consanguins soient très touchés de ce langage. Ils n'ont pas oublié que, si elle l'avait pu, si la France n'était venue à leur secours, l'Angleterre, au dix-huitième siècle, les eût traités, quoique « ses consanguins », comme de simples Boërs, et ils ne puiseront dans l'attitude obséquieuse de leur ancienne métropole qu'un sentiment plus orgueilleux de confiance dans leur propre force.

Les commentaires n'ont pas fini sur le traité passé entre le Royaume-Uni et le Japon. Tout en déclarant que son gouvernement n'avait point à s'en alarmer, M. de Bülow a pris soin de rappeler au Reichstag, et surtout à l'Angleterre elle-même, qu'une convention antérieure, l'acte conclu le 16 octobre 1900, entre l'Angleterre et l'Allemagne, avait déterminé les droits et réservé la liberté de la nation germanique dans la vallée du Yang-Tsé et sur les côtes de l'empire chinois. S'il faut en croire une correspondance d'un journal auquel le patronage de notre ministre de l'agriculture, M. Jean Dupuy, donne un caractère officieux, du *Petit Parisien*, l'Angleterre s'inquiéterait des conséquences que peut avoir pour elle la divulgation prématurée du traité. Dans son texte vrai, qui ne serait pas entièrement conforme aux clauses publiées, le pacte anglo-japonais menacerait à la fois la France, l'Allemagne et la Russie. Ces trois puissances se rendraient compte du danger et se disposeraient à le prévenir; c'est dans cette vue que l'Allemagne aurait déjà coupé court aux tentatives de rapprochement de l'Angleterre avec les Etats-Unis, en révélant, contre les assertions de la presse britannique, les pourparlers engagés autrefois par l'Angleterre pour arrêter le conflit des Etats-Unis

Digitized by Google

avec l'Espagne. La Russie, de son côté, préparerait une action dans l'Afghanistan et aux Indes. Quant à la France, l'organe ministériel, qui ne peut médire de son gouvernement, s'attache, comme un signe de son habile tactique, à vanter sa patience. Il n'avait pas besoin d'écrire le nom de Fachoda pour nous en fournir la preuve, et quand nous voyons les journaux anglais souhaiter que le cabinet Waldeck-Rousseau vive assez longtemps pour qu'on puisse résoudre avec lui toutes les questions pendantes entre Londres et Paris, nous sommes édifiés sur ce que nous devons attendre de ce gouvernement pour le respect de nos droits et le maintien de notre influence au-dehors.

Le ministère italien, démissionnaire pour la forme après l'échec de son candidat à la présidence de la Chambre, M. Villa, se représentera tout entier, lors de la reprise de la session, devant le Parlement. Seul, le ministre des travaux publics, M. Giusso, hostile au projet sur le divorce, a maintenu son refus.

Ainsi l'a voulu le roi. Il ne paraît pas qu'il ait été bien inspiré.

La proposition de loi sur le divorce a tourné la droite de la Chambre contre le cabinet, et la droite, dans cette circonstance, ne représente qu'une faible partie des opposants. Il faut compter, avec elle et en dehors d'elle, tous les catholiques des diverses provinces italiennes qui, fidèles aux instructions du Pape, n'ont point pris part aux élections. Ceux-là, sans exception, sont contraires au divorce, et c'est bien l'immense majorité de la nation qui parle par leur bouche.

D'un autre côté, les socialistes ne pardonnent pas au gouvernement la lutte qu'il a engagée contre les grèves. A Turin, il a substitué les soldats aux grévistes pour le service du gaz et de l'électricité; sur toutes les lignes de chemin de fer, il a forcé au travail les ouvriers, qui voulaient le refuser, en les soumettant à la loi militaire.

Il a bien fait; mais en soulevant ainsi l'opposition à droite et à gauche, il s'est mis entre deux feux. C'est trop pour durer.

Pendant ce temps-là, le Saint-Père reçoit les hommages des fidèles et des puissances, et aux curés de Paris, que lui a présentés le cardinal Richard, il adresse ces paroles, dont chacun de nous voudra s'inspirer : « Il faut que tous les catholiques soient unis pour délivrer la France. Il faut que cette chère France soit délivrée. Travaillez à nous débarrasser du joug de la franc-maçonnerie. »

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

J. HETZEL éditeur, 18, rue Jacob, Paris

Victor Hugo

ÉDITION DÉFINITIVE — **D'APRÈS LES MANUSCRITS ORIGINAUX**

VIENNENT DE PARAITRE :

AMY ROBSART, LES-JUMEAUX

Un volume in-18. — Prix : **2** francs (*franco*)

VIENNENT DE PARAITRE :

LETTRES A LA FIANCÉE

Un volume in-18. — Prix : **2** francs (*franco*)

COLLECTION COMPLÈTE 82 VOLUMES

POÉSIE : 20 volumes.

Odes et Ballades. 1 vol. — *Les Orientales.* 1 vol. — *Les Feuilles d'automne.* 1 vol. — *Les chants du crépuscule.* 1 vol. — *Les Voix intérieures.* 1 vol. — *Les Rayons et les Ombres.* 1 vol. — *Les Châtiments.* 1 vol. — *Les Contemplations* 2 vol. — *La Légende des siècles.* 4 vol. — *Les Chansons des Rues et des Bois.* 1 vol. — *L'Année terrible.* 1 vol. — *L'Art d'être grand-père.* 1 vol. — *Le Pape, la Pitié suprême.* 1 vol. — *Religions et Religion, L'Ane.* 1 vol. — *Les Quatre Vents de l'Esprit.* 2 vol.

DRAME : 10 volumes.

Cromwell. 1 vol. — *Hernani.* 1 vol. — *Marion De Lorme.* 1 vol. — *Le Roi s'amuse.* 1 vol. — *Lucrèce Borgia.* 1 vol. — *Marie Tudor, Esmeralda.* 1 vol. — *Angelo.* 1 vol. — *Ruy Blas.* 1 vol. — *Les Burgraves.* 1 vol. — *Torquemada.* 1 vol.

ROMAN : 20 volumes.

Han d'Islande. 1 vol. — *Bug-Jargal.* 1 vol. — *Le Dernier jour d'un condamné, Claude Gueux.* 1 vol. — *Notre-Dame de Paris.* 2 vol. — *Les Misérables.* 8 vol — *Les Travailleurs de la Mer.* 2 vol. — *L'Homme qui rit.* 3 vol. — *Quatre-vingt-treize.* 2 vol.

PHILOSOPHIE : 2 volumes.

Littéraire et Philosophie. 1 vol. — *William Shakespeare.* 1 vol.

HISTOIRE : 4 volumes.

Napoléon le Petit. 1 vol. — *Histoire d'un crime.* 2 vol. — *Paris.* 1 vol.

VOYAGE : 3 volumes.

Le Rhin. 3 vol.

ACTES ET PAROLES : 8 volumes.

Avant l'Exil. 2 vol. — *Pendant l'Exil.* 2 vol. — *Depuis l'Exil.* 4 vol.

ŒUVRES POSTHUMES

Choses vues. 1 vol. — *Dieu.* 1 vol. — *La Fin de Satan.* 1 vol. — *Toute la Lyre.* 3 vol. — *Le Théâtre en liberté.* 1 vol. — *En Voyage : France et Belgique.* 1 vol. *En Voyage : les Alpes, les Pyrénées.* 1 vol. — *Les Années funestes.* 1 vol. — *Amy Robsart, Les Jumeaux.* 1 vol. — *Lettres à la Fiancée.* 1 vol.

VICTOR HUGO raconté. 3 volumes.

Digitized by Google

VINS DE BOURGOGNE

GEORGES MARTIN, *Meursault et Beaune (Côte-d'Or).*

PROPRIÉTAIRE

MÉDAILLE D'OR : Exposition Universelle de 1900

Acquéreur d'Eaux de vie et de Vins fins aux HOSPICES de BEAUNE

Fournisseur de MM. les Officiers Membres du Cercle National des Armées de terre et de mer.

Vins de table choisis et spéciaux aux Abonnés du *CORRESPONDANT*

BONS ORDINAIRES DE TABLE PRIS A BEAUNE

Récolte de 1901,	Rouge :	**85** fr. la pièce.	—	Blanc :	**105** fr.
» 1900,	»	**95** fr. »	—	»	**110** fr.
» 1899,	»	**105** fr. »	—	»	**125** fr.

BEAUNE PASSE-TOUT-GRAIN ET MEURSAULT FIN

Récolte de 1899, bonne conserve : **200** fr. la pièce, *le vin logé, pris à Beaune, y compris la fourniture des bouchons.*

VIN DE MESSE, Meursault blanc, récolte de 1899, à fr. **150** la pièce, *le vin logé, emballé sous toile et rendu franco domicile.*

NOTA. — *Le vin blanc de 1901 peut être retenu dès à présent mais ne pourra être expédié qu'à partir de Mars après les soutirages.*

Les colis-postaux de 10 kil. comprenant quatre bouteilles sont expédiés sur demande toute l'année.

Prière d'adresser les ordres à Beaune et de joindre une bande d'abonnement à la première demande.

Remise de 5 O/O offerte aux abonnés et envoi franco du tarif.

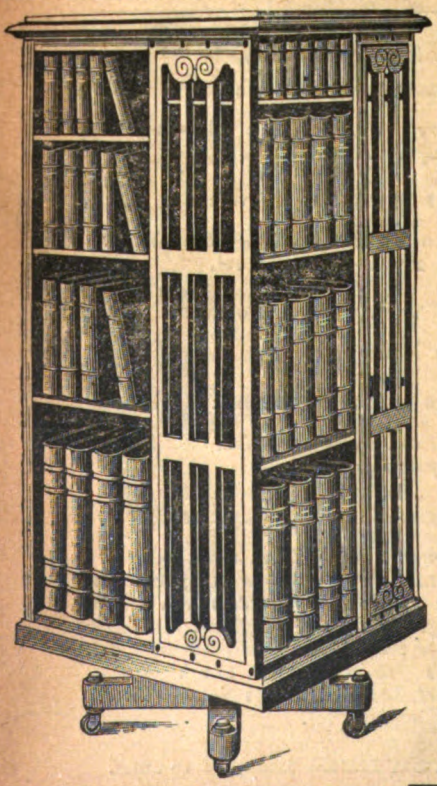

Les MIEUX FAITES

BIBLIOTHÈQUES
TOURNANTES
PERFECTIONNÉES

AVEC TABLETTES MOBILES SANS TASSEAUX

J. DERU ET Cie

SYSTEME Bté S. G. D. G.

24, place des Vosges, Paris.

Envoi franco du Catalogue illustré avec prix et dimensions.

Les MOINS CHERES

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
MAY 3 1902

LE

CORRESPONDANT

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

SOIXANTE-QUATORZIÈME ANNÉE

25 MARS 1902

Pages.

1013. — I. PSYCHOLOGIE DU DÉPUTÉ. . . . . — JULES DELAFOSSE, ancien Député.

1039. — II. L'ÉDUCATION HISTORIQUE DE LA FEMME. . . . — ALBERT VANDAL, de l'académie française.

1055. — III. 20,000 FRANCS POUR UN GRAMME. — *LA MATIÈRE RADIOACTIVE*. . . . . — A. DE LAPPARENT, de l'Institut.

1068. — IV. L'ARGENT DE L'AUTRE. — II. . . . . — CHARLES DE ROUVRE.

1107. — V. UN APOLOGISTE MODERNE. — *L'ABBÉ DE BROGLIE*. — SA VOCATION; SA FORMATION; SON ŒUVRE. . — R. P. BAUDRILLART.

1133. — VI. L'ASSISTANCE AUX CONVALESCENTS EN ALLEMAGNE. — AVEC DEUX GRAPHIQUES. . . . . — L. FIEDLER.

1154. — VII. ÉTUDES LITTÉRAIRES. — *LA POÉSIE NOUVELLE*. — HENRY BORDEAUX.

1189. — VIII. LE DERNIER DES ÉMIGRÉS, D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE. . . . . — L. DE LANZAC DE LABORIE.

1201. — IX. *CURIOSITÉS HISTORIQUES*. — JEANNE D'ARC ÉCUYÈRE, D'APRÈS UN LIVRE NOUVEAU. . . . — ARTHUR TAILHAND.

1203. — X. CHRONIQUE POLITIQUE.

PARIS
(VIIe)

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1902

Reproduction et traduction interdites. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Digitized by Google

Librairie Académique. — PERRIN et Cie, Éditeurs
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, PARIS (VIe AR.)

VIENNENT DE PARAITRE :

ANDRÉ BELLESSORT

VOYAGE AU JAPON

LA SOCIÉTÉ JAPONAISE

Un fort volume in-16 Prix..... 3 fr. 50
15 *exemplaires sur Japon*..... 20 *fr.*

DU MÊME AUTEUR :

La Jeune Amérique (Chili et Bolivie). 1 volume..... 3 fr. 50
En Escale (Ceylan, Singapour, Saïgon, Hong-Kong, Macao, Canton, Les Philippines) Un volume..... 3 fr. 50

J. ERNEST-CHARLES

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE D'AUJOURD'HUI

Un volume in-16. Prix..... 3 fr. 50

PAUL FRANCHE

Le Prêtre dans le Roman français

Un volume in-16. Prix..... 3 fr. 50

P. REYNAUD
Aumônier de l'École Albert-le-Grand.

LA CIVILISATION PAIENNE
ET LA RELIGION

Un volume in-16. Prix..... 3 fr. 50

DU MÊME AUTEUR :

La Civilisation païenne et la Morale chrétienne. 1 vol. 3 fr. 50
La Civilisation païenne et la Famille. 1 volume..... 3 fr. 50

TEODOR DE WYZEWA

CONTES CHRÉTIENS

Le baptême de Jésus. — Les disciples d'Emmaüs. — Barsabas. — Les fils de la veuve de Naïm
Un joli volume in-16, orné de gravures hors texte. Prix..... 3 fr. 50
15 *exemplaires numérotés sur Hollande Van Gelder. Prix :* 10 fr.

J.-B. MARCAGGI
CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE D'AJACCIO

LA GENÈSE DE NAPOLÉON
SA FORMATION INTELLECTUELLE ET MORALE JUSQU'AU SIÈGE DE TOULON
Un beau volume in-8° carré, orné de deux gravures. Prix..... 7 fr. 50

OUVRAGE TERMINÉ

BARTHÉLEMY POCQUET

LE POUVOIR ABSOLU ET L'ESPRIT PROVINCIAL

LE DUC D'AIGUILLON ET LA CHALOTAIS

TOME III. — LA RÉHABILITATION

Un beau volume in-18 de 656 pages, avec gravures. Prix..... 4 fr.

En vente :

TOME I : **La Démission du Parlement.** — TOME II : **Le Procès.**
Deux forts vol. in-18. Prix..... 8 fr.
L'ouvrage est complet en trois volumes. Prix : 12 fr.

Digitized by Google

PSYCHOLOGIE DU DÉPUTÉ

I

De loin, c'est quelque chose, et de près...

Il y aurait plus d'inexactitude que d'injustice à compléter la citation. Quelque opinion que l'on ait du régime parlementaire, personne ne saurait dire que le député n'est rien, parce qu'il a su se rendre omnipotent. Le caractère propre du régime présent est l'absorption de tous les pouvoirs par la Chambre des députés. Elle fait revivre en elle la tyrannie collective et souveraine de la Convention. Elle a réduit le pouvoir exécutif en domesticité et elle a fait du pouvoir judiciaire une dépendance de la politique. Le député de notre temps est donc un personnage considérable, si on regarde à la somme des pouvoirs qu'il possède; mais c'est une pauvre chose, si on le mesure à la considération dont il jouit. Il y a visiblement disproportion entre le rôle qu'il joue et la place qu'il occupe dans l'estime du monde. Dans les sociétés qui sont encore hiérarchisées par les mœurs ou par les lois, le titre de député a conservé son ancien prestige. En Angleterre, par exemple, le membre du Parlement jouit d'une considération qui confine à la majesté. Chez nous, le titre n'ajoute rien à la personnalité de celui qui le porte. Il est même, en certains cas, plutôt suspect et disqualifiant. A coup sûr, l'homme dont la condition sociale est connue ne perd rien de sa vertu propre dans l'estime des honnêtes gens lorsqu'il y ajoute la qualité de député. Mais il est constant que la qualité toute nue et sans références préalables provoque sur le personnage de celui qui en est investi des présomptions plutôt désobligeantes.

Cet amoindrissement social d'une qualité qui fut haute entre toutes, et qui reste considérable par la puissance inhérente à la fonction, n'est pas un phénomène insignifiant. Il a des causes multiples au premier rang desquelles il convient de placer les scandales successifs qui ont, en ces dernières années, éclaboussé le Parlement. La conscience publique, qui est sommaire en ses justices, fait volontiers porter à la collectivité la peine de ce qui fut le péché d'un certain nombre d'individus. Mais, alors même que ces scandales ne se fussent pas produits, le titre de député

Digitized by Google

n'en eût pas moins subi le même déchet. La disqualification procède d'une cause générale et chronique, qui est l'avilissement de l'autorité. Le mot ne doit pas s'entendre uniquement des pouvoirs publics, mais de toutes les forces sociales qui sont, à l'ordinaire, dans les États bien ordonnés, les puissances directrices de la vie des peuples. Ce n'est pas les classes dirigeantes que nous voulons dire. L'appellation serait surannée, et la chose pourrait être taxée d'hérésie. Il n'y a plus que les agitateurs socialistes qui s'obstinent à perpétuer ces divisions sociales et proclament la guerre de classes, parce que ces distinctions irritantes sont particulièrement commodes à leur polémique. Mais il va de soi que la démocratie, qui est notre domaine commun, ne comporte aucune classe, par la bonne raison qu'elle est fondée sur l'égalité.

Seulement, l'égalité, qui est notre loi commune, ne signifie pas que tous les hommes se valent. Cette façon d'entendre l'égalité est une conception collectiviste, c'est-à-dire une barbarie. Egaux en droits dans la société et dans l'Etat, les hommes restent inégaux entre eux, tels que la nature ou l'éducation les a faits. Inégaux en esprit, en caractère, en culture, en aptitudes, en mérites divers, en un mot, inégaux en valeur. Cette inégalité de valeur se traduit dans la destinée respective des individus par des différences de fortune qui constituent des titres. Si tous les hommes se valaient, il n'y aurait pas besoin de faire des élections pour avoir des députés. La loi stricte d'égalité voudrait qu'on les tirât au sort. Si l'on veut qu'ils soient élus, c'est-à-dire choisis, c'est apparemment que tous n'ont pas des titres égaux à représenter les intérêts de la collectivité. Il est certain, par exemple, qu'un membre de l'Institut a plus de titres qu'un maître d'école à représenter l'esprit; qu'un chef d'industrie a plus de titres que son ouvrier à discuter les intérêts économiques du pays; que le directeur d'une société financière ou d'une entreprise commerciale a plus de titres que son commis à traiter les questions de douane ou d'impôt, ou de leur répercussion sur le mouvement des affaires et l'état du crédit; qu'un magistrat promu par ses mérites, aux plus hautes fonctions judiciaires est plus apte à faire des lois qu'un juge de paix ou un huissier; et qu'un général s'entend mieux aux choses militaires qu'un garde champêtre ou un pompier. Eh bien, tous ces titres sont aussi des forces sociales. Ils confèrent une autorité propre à ceux qui les possèdent et c'est parmi eux qu'une démocratie bien inspirée devrait aller chercher ses représentants.

C'est le contraire qui arrive. Il est constant que ni les lettres, ni les arts, ni la science, ni le commerce, ni l'industrie, ni l'agriculture, ni les hautes situations conquises dans les charges

Digitized by Google

publiques, ni aucune des forces sociales qui confèrent l'autorité, ne sont plus des titres aux faveurs de la démocratie française; elles seraient plutôt des causes d'éviction. Les éléments constitutifs de la grandeur, de la puissance, de la richesse des nations, sont frappés chez nous d'ostracisme. Ce sont des sommets, et l'esprit révolutionnaire et niveleur, qui est devenu l'unique conseil de la démocratie, lui a soufflé la méfiance et la haine de toutes les supériorités. C'est Proudhon, croyons-nous, qui a dit ce mot amer, si complaisamment répété par les pessimistes : « La démocratie, c'est l'envie. » Il était bon démocrate pourtant. Mais il avait une franchise un peu rude qui s'épanchait en boutades souvent plus cinglantes que justes. Il eût été plus exact de dire que l'envie est la grande misère de la démocratie. Mais ce vice qui la déprave et la ronge, et tarit progressivement en elle jusqu'aux sources mêmes de la vie, ne lui est pas inhérent. Ce n'est qu'un vice d'emprunt qui lui vient de l'éducation qu'on lui donne. Elle s'éprendrait demain des supériorités qu'elle méconnaît ou déteste aujourd'hui qu'elle serait encore la démocratie. Seulement ce serait une démocratie éclairée et saine, c'est-à-dire guérie de ses infirmités. Son malheur, qui est aussi le nôtre, est d'ignorer son mal et d'écarter ainsi ses chances de salut.

Renan, qui n'était rien moins que démocrate, avait imaginé d'emprunter à Shakespeare le personnage de Caliban pour représenter le peuple sous sa figure. Et Caliban, c'était proprement la bête humaine asservie aux suggestions rudimentaires de l'instinct. Un virtuose peut faire des variations exquises sur un thème pareil, et Renan n'y a pas manqué. Mais ce pessimisme facile, si cher aux dilettanti de l'esprit, n'est qu'une application partielle et courte de la vérité. Caliban n'est pas immuablement l'esclave brutal et difforme qu'a dit Renan. La fatalité du mal ne pèse pas sur lui. Caliban est essentiellement éducable. Il a ses bons et ses mauvais instincts; le mal qu'il fait vient uniquement de ce qu'on a cultivé les uns et atrophié les autres. Les princes eux-mêmes ont besoin, comme le commun des hommes, qu'on les élève, qu'on les dirige, qu'on leur enseigne à distinguer le bien du mal et la vérité de l'erreur. La nature toute seule ne suffirait pas à les faire bons et justes. Chez nous, le peuple est devenu souverain avant d'être élevé, et depuis qu'il est souverain, la brigue intéressée des courtisans variés qui vivent de ses faveurs ne s'est appliquée qu'à le corrompre ou à l'étourdir. Il n'est qu'un pays au monde où toutes les influences directrices de l'esprit public, l'école, le collège, la caserne, les chaires publiques, le parlement, le gouvernement et la presse concourent fraternellement à sa dépravation, et ce pays est

Digitized by Google

le nôtre. On peut dire que cette intoxication populaire date de la Révolution française, et qu'elle s'est fidèlement continuée, avec plus ou moins d'intensité, suivant l'esprit des régimes, jusqu'à nous. Or, le propre du régime présent, c'est un parti-pris d'ostracisme contre les supériorités morales ou sociales dont le faisceau constitue l'autorité. L'histoire a gardé justement rancune aux Athéniens du bannissement d'Aristide. Encore est-il permis de penser que le peuple d'Athènes avait ses raisons. Aristide nous fait, à distance, l'effet d'un personnage qui devait paraître ennuyeux ou maussade par excès de vertu. En tout cas, en le bannissant, on ne bannissait qu'un homme. Ce qui est plus grave, c'est de bannir de la vie publique, comme on le fait chez nous, les hommes qui, par leur culture individuelle ou leur condition sociale, constituent une élite dans la démocratie et devraient être, à ce titre, les conseils de la nation.

Un de mes amis me racontait qu'un sien cousin avait eu naguère la velléité de se présenter à la députation dans un département du Sud-Est. Il appartenait à une famille qui avait, pendant des siècles, occupé la première place dans la région et s'y était fait aimer. Il était lui-même estimé, bienfaisant, sympathique et pensait réunir en sa personne toutes les conditions qui font un bon candidat. Mais il était bon gentilhomme et portait bravement le titre qu'il avait reçu de ses aïeux. Il y a seulement vingt-cinq ans, ces conditions réunies constituaient encore une désignation suffisamment respectée aux faveurs du suffrage universel. Elles ne sont plus maintenant qu'un titre à l'exclusion. Notre candidat ne tarda guère à s'en apercevoir, et comme il s'étonnait, un électeur plus franc que les autres lui dit en propres termes : « Voyez-vous, Monsieur le comte, il nous faut maintenant des députés sur lesquels on puisse cracher ! » Comme il n'était pas de ces gens sur lesquels on crache, il laissa la place à moins difficile que lui.

Ce phénomène social qu'on pourrait appeler la sécession des honnêtes gens est d'une pratique courante aux Etats-Unis. Dans la démocratie américaine, la politique est un métier subalterne et déconsidéré qui ne tente ni les honnêtes gens, parce qu'il est sans honneur, ni les hommes d'action, parce qu'ils ont mieux à faire. Les uns et les autres l'abandonnent aux spécialistes, c'est-à-dire aux *politicians*, gens, pour la plupart, de petit crédit et de petite vertu, dont la condition sociale est au niveau de ce qu'est chez nous la catégorie des gens d'affaires. Il n'y a que demi-mal aux Etats-Unis, où la vie du citoyen est large et libre et presque entièrement soustraite à l'intervention de l'Etat. Mais dans un pays centralisé à l'excès, comme le nôtre, où la tutelle adminis-

Digitized by Google

trative se mêle étroitement et partout à la vie du citoyen, où l'Etat règle ses mouvements, détermine ses devoirs, limite ses droits, gouverne sa fortune, assure ou compromet sa sécurité, il n'est pas d'industrie plus redoutable que celle du politicien. Car s'il y a toujours témérité grande à livrer la République à des gens que rien ne rattache aux grands intérêts de la nation et qui ne sont pas solidaires, dans leur propre fortune, des destinées qu'ils lui préparent, le péril est cent fois plus grand lorsque ces conducteurs de peuple sont les élus de ses caprices les plus saugrenus et de ses plus malsains appétits.

C'est à cette condition pleine de misères et pleine de périls que nous a réduits l'évolution décadente des mœurs et des goûts dans notre démocratie. Que ce soit par sécession ou par ostracisme, les représentants naturels des grands intérêts moraux, politiques et sociaux de notre pays n'ont plus accès à la Chambre des députés. C'est un phénomène paradoxal au premier chef qu'une représentation nationale dans laquelle on ne compte ni industriels, ni commerçants, ni agriculteurs, ni jurisconsultes, ni militaires, ni savants. Mais le paradoxe est devenu une réalité. La représentation de ces grandes catégories sociales est à peu près complètement disparue. Ceux qui restent n'y figurent qu'à titre purement individuel, et par exception. Ils sont voués, d'ailleurs, à l'éviction fatale, et il s'en faut peut-être d'une législature pour qu'il n'y en ait plus du tout. Mais qu'y a-t-il alors au Palais-Bourbon, et que représentent au juste ces représentants? Il y a des politiciens, et ces politiciens représentent leur propre industrie. Ce sont gens qui ont fait de la politique leur carrière. Ils la cultivent comme on exploite une ferme.

Lorsque la politique n'est que la part de sollicitude que les citoyens accordent aux intérêts moraux et matériels de leur pays, elle peut être tenue pour un noble souci. Il est naturel et convenable que l'honnête homme se détourne à l'occasion de ses propres affaires pour s'intéresser à la marche des affaires publiques et porte, au gré de ses préférences, dans les luttes engagées entre le pouvoir et les partis le contingent de droits et de forces dont il dispose. C'est l'exercice élémentaire de ses droits de citoyen, et le cas est fréquent où l'exercice du droit est l'accomplissement d'un devoir. La politique contenue dans ces limites n'est pas seulement une occupation innocente : c'est une des manifestations les plus légitimes du patriotisme. Elle se pratique spontanément dans les sociétés ordonnées où toutes choses sont en leur place, et où chacun sait rester à son rang. Il n'en va pas de même chez nous. Les gens qui ont quelque chose à faire chez eux, et ce sont les

Digitized by Google

éléments les plus utiles et les plus sains de la collectivité sociale, témoignent pour la politique une insurmontable horreur. Ils n'en parlent pas, et ne veulent pas qu'on leur en parle. Ils considèrent que c'est l'affaire des spécialistes, et ne s'aperçoivent pas que ces spécialistes sont les adversaires les plus redoutables de leur liberté et de leur repos. Car autant les travailleurs ont le goût de l'ordre, de la paix et de la stabilité, autant les spécialistes de la politique, autant dire les politiciens, sont avides de nouveautés.

Ce sont, en général, des mécontents ou des ambitieux dont les aspirations sont plus hautes que leurs mérites. S'ils exerçaient une industrie lucrative dans leur région, ils n'auraient garde de l'échanger contre les servitudes fastidieuses et le viatique médiocre du mandat de député. Il est à peu près sans exemple qu'un avocat ou un médecin pourvu d'une nombreuse et riche clientèle l'abandonne pour aller vivoter maigrement à Paris. Ce sont, à vrai dire, les deux professions qui fournissent le plus de sujets au recrutement parlementaire. On ne compte guère moins de quatre-vingts médecins à la Chambre, et peut-être trois cents avocats. Mais ce sont, pour la plupart, des médecins et des avocats inoccupés. Les avantages qu'ils retirent de leur profession sont trop médiocres pour les y attacher; et comme ils sont aussi sans modestie, ils n'aspirent qu'à se pousser dans les voies hasardeuses qui conduisent à la conquête du pouvoir, ou des jouissances qu'ils supposent connexes au pouvoir. Joignez-y un certain nombre de journalistes, de professeurs, de fonctionnaires et de magistrats en rupture de profession, et vous aurez les trois quarts de la représentation parlementaire. Le trait commun de ces représentants est d'être totalement étrangers aux intérêts nationaux qu'ils représentent. Il ne s'ensuit pas qu'ils les trahissent. Tel qui ne possède pas un sou vaillant se montre, en toute occasion, défenseur intrépide de la propriété. C'est un spectacle qui se voit tous les jours et qui fait grand honneur à ceux qui nous le donnent. Il y a cependant une conséquence à tirer de cette antinomie : c'est que s'il existe vraiment pour les démocraties un devoir de justice et de noblesse morale à favoriser l'essor des mérites obscurs et pauvres, il y a parallèlement un péril égal à ouvrir la carrière politique à des gens dont les ambitions politiques vont infiniment plus vite et plus loin que leurs mérites. Car on a presque toujours les opinions de son état, et c'est une mauvaise garantie contre les accidents que de confier la défense et la tutelle des intérêts sociaux à des gens qui n'ont avec eux aucune solidarité.

Ce défaut de solidarité est la cause essentielle de l'évolution progressive de la démocratie vers les opinions que l'on appelle

Digitized by Google

« avancées » par antiphrase. C'est ainsi que, dans l'acception courante du mot, le jacobin est plus avancé que le libéral, le socialiste plus que le jacobin, le collectiviste plus que le socialiste et l'anarchiste plus avancé que tout le monde. Il touche au dernier terme de l'avancement. En réfléchissant à tout ce qu'il y a dans cet échelonnement d'idées, on s'aperçoit que l'épithète est une antiphrase; car chacune de ces opinions, dans l'ordre où elles s'échelonnent, représente un recul, au lieu de marquer un progrès. Le jacobin est moins avancé que le libéral, parce qu'en restreignant sa liberté, il diminue la personnalité humaine; le socialiste simple est moins avancé que le jacobin, parce qu'il subordonne l'activité du citoyen à l'intervention abusive ou spoliatrice de l'Etat; le collectiviste est moins avancé que le socialiste, parce que le socialiste laisse, du moins en partie, à l'individu qui travaille ou qui crée, la libre jouissance du fruit de son travail, tandis que le collectiviste en mettant toutes choses en commun, le travail et les fruits du travail, fait reculer l'humanité à un état qui n'est pas sensiblement supérieur à celui d'une tribu de castors; enfin l'anarchiste qui nous ramène à l'animalité primitive est moins avancé que le collectiviste qui conserve encore un rudiment de société. Si le progrès n'est, comme on doit le croire, qu'une expansion indéfinie de la personnalité humaine, les opinions dites avancées ne peuvent être considérées que comme un retour progressif à l'état barbare.

L'esprit révolutionnaire qui exploite ces malfaisants et grossiers sophismes, a pour clients la plupart des gens qui se croient frustrés par la destinée de leur part de jouissance en ce monde, et rêvent d'un bouleversement général qui, en retournant la société de fond en comble, corrigerait l'injustice du sort à leur endroit. Il a pour prophètes les ambitieux, les intrigants, les brouillons, les charlatans, les démagogues, c'est-à-dire ceux qui, logés à la même enseigne, ayant tout à gagner et rien à perdre dans les innovations qu'ils annoncent, exploitent sans vergogne ces affections populaires et font de la misère humaine l'instrument de leur fortune. Leur industrie est, en quelque sorte, une éruption des humeurs malignes que toute société porte en elle. Sans doute, on a vu de tout temps et sous tous les régimes des cerveaux chimériques qui s'érigeaient en réformateurs de l'ordre social et poussaient leurs théories réformatrices jusqu'au communisme absolu. Mais leurs systèmes échouaient dans les bibliothèques et ne descendaient jamais jusqu'au peuple. La propagande et l'excitation démagogique sont une spécialité du régime présent. Il faut que la politique qu'il représente soit novatrice pour répondre aux vagues espoirs que son

Digitized by Google

peuple a fondés sur elle, et les innovations qu'elle propose n'ont chance de plaire que si elles répondent aux plus âpres appétits et aux plus méchantes passions de la démocratie. C'est ainsi qu'on va du libéralisme au radicalisme, du radicalisme au socialisme d'Etat, du socialisme au collectivisme, du collectivisme à l'anarchie finale. Et c'est aussi comme cela que les pionniers du progrès démocratique courant toujours en avant pour n'être pas devancés en arrivent, d'étape en étape, à proposer l'expropriation du capital, la spoliation par voie fiscale des fortunes privées, la socialisation des instruments de travail, la suppression de l'héritage, l'abolition de la propriété personnelle, et enfin la communauté universelle qui est le dernier terme de l'égalité dans la misère.

Il y a des vérités économiques qu'il serait salutaire d'enseigner au peuple pour réprimer son impatience des servitudes sociales : telle la loi d'inégalité qui n'est pas, comme le disent les socialistes et comme le croit le vulgaire, une conception bourgeoise, mais une fatalité naturelle. Malheureusement, ce n'est pas avec un pareil enseignement que l'on conquiert les suffrages populaires. Il est plus avantageux de déclamer contre elle et de promettre aux plus mal lotis l'abolition des privilèges et la réforme des injustices sociales. Toute la brigue électorale qui se dépense en France est fondée sur cette exploitation. Les uns le font par tactique, les autres sont de bonne foi. Mais qu'on se trompe soi-même ou qu'on trompe les autres, il n'y a plus guère de candidatures promises aux succès que celles qui font appel aux plus mauvaises suggestions de l'égoïsme humain. C'est de quoi s'alimente l'industrie du politicien. Comme il est, en général, d'âme médiocre, il ne sait pas regarder au-dessous de lui. La politique qu'il adopte est faite à la mesure de sa propre condition. Il racole autour de sa candidature les mauvais ferments, les rancunes aigries, les appétits malsains; car le corps social a, comme le corps humain, ses « humeurs peccantes », ainsi que disaient les médecins de Molière. Et c'est la coalition de ces éléments morbides qui fait sa popularité. Il est le candidat de tous ceux qui sont mécontents de leur état, et comme c'est le plus grand nombre, il n'a, pour être élu, qu'à promettre de les rendre heureux s'ils veulent bien le charger de leur bonheur. Cette méthode est simple, facile et sûre. Mais ses avantages mêmes suscitent la concurrence. Il y a surenchère entre candidats qui font appel aux mêmes dépravations. C'était ainsi déjà du temps de Cléon. On note, à chaque législature nouvelle, un abaissement marqué de la qualité représentative des élus. La surenchère électorale en est la cause. Elle mène le politicien du libéralisme douceâtre à l'anarchie la plus débraillée.

Digitized by Google

II

Une fois élu, le député n'a plus qu'un souci : c'est d'assurer sa réélection. Le scrutin d'arrondissement est particulièrement propice à ce genre de culture. Il fait de chaque collège électoral une case fermée, aux cloisons étanches, imperméable aux influences du dehors, que régit d'une main féodale le député en exercice et qu'il s'évertue à convertir en fief. Le département est une division déjà trop étroite pour que la vie politique s'y meuve à l'aise. Il est ouvert cependant aux vents du large. Il connaît les grands courants de l'opinion; il en subit comme il en répercute les effets. Ses aspirations, ses sentiments, ses vœux, tous les phénomènes psychologiques qui le peuvent émouvoir, participent de la conscience générale, et le vote qu'il émet, lorsqu'on le consulte, n'est qu'un accord qui s'ajoute à la grande voix de la patrie. Ce sont là des phénomènes à peu près inconnus à l'arrondissement. La politique s'y rétrécit à la mesure de sa surface. Elle est étroite et pauvre. On y intrigue, on y conspire, on y combat pour des intérêts ou des passions dont le rayonnement ne dépasse pas sa clôture, et ce sont, en général, ces considérations locales ou personnelles qui déterminent le scrutin.

C'est pourquoi le député d'arrondissement ne porte pas au Palais-Bourbon de préoccupations plus hautes que celles qui remplissent l'esprit de ses commettants. En principe, il est le représentant du pays tout entier et, à ce titre, investi du mandat le plus élevé et le plus large qui soit au monde, je veux dire de la tutelle d'un peuple. En fait, il est le commissionnaire de sa circonscription. Certes, il y a, Dieu merci, des exceptions à cette déchéance d'un titre qui comportait tant d'honneur autrefois. On rencontre encore dans nos assemblées parlementaires des hommes qui osent s'élever jusqu'à la conception des intérêts généraux et permanents de l'Etat, et savent être, dans la plus haute acception du terme, les conseils de la nation. Mais ils deviennent de plus en plus rares, et ceux-là mêmes qui vouent leur intelligence et leur patriotisme à la grande politique risquent fort d'expier leur gloire par l'impopularité. Tel fut le cas, pour citer un exemple éclatant entre cent autres, de M. de Mun, qui fut abandonné par ses électeurs de Pontivy, parce qu'il planait trop haut. Leur conception du mandat parlementaire ne s'élevait pas jusque-là. Personne ne sait qui le remplace. Mais il est vraisemblable que c'est quelqu'un qui fait avec soin leurs petites affaires, et ils s'en trouvent mieux.

L'extrême centralisation qui pèse sur la société française fait de

Digitized by Google

la plupart des citoyens des clients de l'Etat, et c'est le député qui sert d'intermédiaire entre eux et lui. Voici, par exemple, une famille composée de trois garçons et de deux filles. L'aîné rentre du service militaire et demande une place. Car il a pris, pendant ses trois années de caserne, tous les métiers libres en horreur. Il lui faut un emploi dans une administration quelconque : c'est le député qui est chargé de la lui trouver. Le second est conscrit, mais, avec un peu de protection, on pourrait peut-être le faire exempter. C'est le député qui est chargé de la manœuvre. Si elle ne réussit pas, on essaiera de réduire son temps de service par des permissions et des congés répétés, et c'est encore le député qu'on charge d'écrire au colonel, au général, au ministre de la guerre. Le troisième fait ses études : ne serait-il pas possible de lui obtenir une bourse? Nouvelle requête au député. La fille s'est mise en tête d'être institutrice; il faut que le député la recommande aux examinateurs, à l'inspecteur d'académie, au recteur, au préfet. La seconde se mariera peut-être, et c'est au député que le père recommandera son gendre. A-t-il un procès? C'est au député qu'il s'adresse pour qu'on le recommande aux juges. Multipliez cette famille par quelques milliers d'autres qui ont des besoins analogues à satisfaire, et considérez qu'à ces requêtes individuelles s'ajoutent incessamment les requêtes plus pressantes encore de collectivités qui s'appellent sociétés de tir, sociétés colombophiles, comices, harmonies, orphéons, communes, cantons, etc., et vous aurez une idée approximative de la fonction de député.

Il y a dans la salle des conférences, au Palais-Bourbon, une immense table en fer à cheval qui sert à la correspondance des députés. Quelques-uns écrivent leurs lettres à leur banc, dans la salle des séances; c'est le petit nombre. D'autres s'isolent à la bibliothèque qui est un endroit de paix profonde. La plupart prennent place à la grande table en fer à cheval. Ils sont là une centaine qui écrivent éperdument des lettres, et cet exercice dure de deux heures à six heures, sans interruption, à moins pourtant qu'il n'y ait un débat passionnant en séance publique. Les malheureux, tout en écrivant leurs lettres, se font parfois des confidences sur les ennuis du métier, et l'on entend alors des dialogues comme celui-ci : « Ces électeurs ont des idées vraiment incroyables! En voilà un qui me demande... Non! vous n'imaginez pas ce qu'il me demande! — Oh! vous pouvez me le dire sans m'étonner. Quelle que soit sa demande, soyez certain que j'ai la pareille. — Eh bien, il me demande d'aller lui acheter un parapluie au *Bon Marché!*... — Peuh! c'est une commission relativement facile. J'en ai un, moi, qui m'envoie son fils et me charge de lui trouver une place de

Digitized by Google

cocher dans une bonne maison! — J'ai mieux que cela, moi, fait un voisin, émoustillé par ces propos de révolte. Un électeur m'écrit qu'un vieil oncle à lui vient de mourir dans le quartier des Halles, et il me charge d'élucider ses titres à la succession!... » Après cet intermède, tous trois se remettent à écrire, et les lettres s'accumulent par paquets devant eux. Car il faut non seulement répondre à l'électeur, mais il faut écrire encore au ministre, au sous-secrétaire d'Etat, au directeur, au général, au colonel, au préfet, au sous-préfet, au procureur, au président du tribunal, à l'agent-voyer, bref, à tous ceux qui peuvent disposer d'une place ou d'une faveur. J'ai connu un député qui se vantait d'écrire quarante lettres par jour! Ce chiffre terrifiant dépasse un peu la moyenne. Mais il n'est guère de député qui n'en ait quinze ou vingt.

Et cette correspondance harcelante n'est pas leur seule servitude. Il y a des démarches à faire dans les ministères. A l'Annuaire de la Chambre se trouve attachée une feuille qui contient le tableau des jours et des heures de réception des ministres, sous-secrétaires d'Etat et directeurs. Aux dates indiquées, les antichambres ministérielles se remplissent de députés qui attendent leur tour d'audience. Les huissiers les connaissent, et ils causent familièrement avec eux de leurs petites affaires. Après une ou deux heures d'attente, le député est introduit dans le cabinet du ministre qui s'exaspère, mais n'ose rien en laisser paraître. Car si le député est dans la main de l'électeur, le ministre est l'homme-lige du député. Qu'il le froisse ou le refuse, et c'en est fait de son portefeuille. « Mon cher ministre, j'ai besoin de recourir à votre intervention personnelle pour... — Mon cher collègue, il n'est rien que je ne fasse pour vous. » Le pacte est conclu. On nomme tel client à l'emploi qu'il ambitionne. On déplace tel fonctionnaire qui déplaît. On accorde telle subvention à la commune intéressée. Le député sort enchanté. A la salle des conférences, il annoncera par lettre la bonne nouvelle, et le lendemain, il recommencera sa tournée pour un autre labeur, dans un autre ministère.

Cette physionomie serait incomplète si l'on n'ajoutait que le député, si obséquieux devant ses électeurs, devient un maître impérieux, insolent et farouche pour tous ceux qui relèvent de lui. Or, ceux qui relèvent de lui, ce sont les agents de l'administration, à tous les degrés, dans sa circonscription. Il s'est substitué tyranniquement à l'Etat dans son collège électoral; il y règne despotiquement, et ce n'est rien exagérer que de dire qu'il y a rétabli, en sa personne, l'autorité souveraine, arbitraire, absolue, d'un baron féodal. Il a droit de haute et basse justice dans sa baronnie, en ce sens que ses vassaux, je veux dire les fonctionnaires,

Digitized by Google

dépendent uniquement de son bon plaisir. Préfet, sous-préfet, procureur, magistrats, juges de paix, agents-voyers, receveurs, instituteurs, gendarmes, facteurs, cantonniers, tous ceux, en un mot, qui détiennent une parcelle quelconque de la puissance publique, appartiennent à la domesticité du député et sont appointés à son service. On s'étonne parfois de rencontrer en place des gens notoirement tarés, de sales individus qui déshonorent à la fois la fonction qu'ils occupent et le gouvernement qui les emploie. Ce sont des créatures et des serviteurs de député. C'est lui qui les a fait nommer, et il a fait révoquer pour leur faire place d'honnêtes et méritants fonctionnaires dont le seul tort était de n'avoir pas reçu son investiture. Tout ce monde tremble devant le parlementaire féodal, et le pouvoir central abdique devant lui.

Cette domination insolente et souveraine rachète sans doute, aux yeux du député, les basses servitudes de son métier. S'il n'y avait cette compensation, dont triomphent avec une exaltation ineffable les vanités démocratiques, il est permis de penser que les candidatures à la fonction parlementaire ne trouveraient plus de clients. Or, jamais la brigue ne fut plus nombreuse et plus ardente qu'aujourd'hui. S'il y a sécession de la part de ceux qu'on appelait autrefois les classes dirigeantes, et que rebute maintenant cet asservissement aux plus plates besognes, on voit, par contre, grossir indéfiniment l'essaim des hommes nouveaux, *viri novi*, comme on appelait, à Rome, les parvenus, qui s'empressent à les remplacer. Ce pullulement de candidats en quête du mandat parlementaire a deux causes qu'il est intéressant de noter : d'une part, l'appétit d'honneurs qui est la seule passion sincère de la démocratie, et, d'autre part, l'indemnité attachée à la fonction.

L'honneur est mince, suivant les malveillants, et le salaire aussi, mais ceci est une question de degré dans la hiérarchie sociale. Les appréciations diffèrent suivant les conditions. Chacun de nous a pu noter dans le cercle de ses relations le déchet qu'a subi la fonction de député. On ne peut parler de la Chambre, en certains milieux, sans faire jaillir de toutes parts les quolibets injurieux, comme un feu d'artifice. Mais il faut être d'un certain monde pour témoigner de cet insultant dédain pour ce titre jadis auguste, et ce monde est celui des anciennes classes dirigeantes, aujourd'hui dépossédées, qui vivent à l'écart de la politique électorale et se font orgueil de leur sécession. Plus près du peuple, le titre de député a conservé son importance. C'est bien quelque chose que d'être le premier dans son arrondissement, d'occuper la première place dans les réunions officielles, de présider les cérémonies, d'attirer sur soi les regards au milieu des fêtes, de vivre dans la

Digitized by Google

familiarité des ministres, de posséder la puissance et d'en faire montre, de disposer souverainement de la faveur qui élève ou de la foudre qui brise, de parcourir en maître les communes de sa circonscription, et d'y recevoir les hommages des municipalités comme les seigneurs d'autrefois recevaient les hommages de leurs serfs. Ces triomphes de la vanité font rire à Paris; ils sont jugés inestimables en province, et ceux qui les obtiennent y sont d'autant plus attachés que, s'ils n'étaient députés, ils ne seraient rien du tout.

D'autre part, l'indemnité de 9,000 francs attachée à la fonction n'est pas sans attrait. Ceux qui disposent d'un budget plus large ont peine à comprendre qu'un homme quitte son coin, ses relations, sa clientèle, s'il en a, pour venir vivre avec 9,000 francs à Paris. Mais s'étonner de cela, c'est avoir une fausse psychologie de l'âme française. Le Français a le goût de la fonction publique. Il met toutes ses ambitions à conquérir une place et à s'y nicher. Il aimera toujours mieux recevoir 9,000 francs de l'Etat que d'en gagner douze par sa propre industrie. Joignez que le traitement de 9,000 francs dépasse sensiblement la mesure des ambitions démocratiques. Il n'y a que les fonctions supérieures qui jouissent d'un traitement aussi élevé. 9,000 francs, c'est la solde d'un colonel, le traitement d'un conseiller à la Cour d'appel, d'un professeur de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire de gens qui occupent des postes d'élite dans la hiérarchie sociale. Il y a pléthore de candidats pour les fonctions qui sont rétribuées par un traitement de 6, 5, 4 et 3,000 francs. Les familles françaises élèvent des enfants pour les établir dans des emplois qui ne leur rapporteront jamais davantage, et les bacheliers innombrables se livrent des batailles sans fin pour la conquête de ces bénéfices.

Il est donc aisé de comprendre que l'indemnité parlementaire soit âprement recherchée, et je dirais volontiers, si cette question n'excédait le cadre de mon sujet, l'influence de cette recherche sur l'évolution des idées et des passions politiques en France. C'est peu de chose pourtant qu'un budget de 9,000 francs grevé par ailleurs de servitudes onéreuses, telles que les frais d'élection, les souscriptions, les subventions, les charités, les libéralités de toute sorte et de tout instant qu'un député ne peut décliner sans risque. Il faut avec cela avoir une résidence dans l'arrondissement et un appartement à Paris, un intérieur honorable et une tenue décente. C'est pourquoi la plupart des députés trouvent leur indemnité insuffisante. Mais ils n'osent demander l'augmentation qu'ils souhaitent parce qu'ils craignent d'offenser gravement la conscience électorale. Il s'est rencontré cependant, dans la législature pré-

Digitized by Google

sente, un député assez hardi pour demander que l'indemnité parlementaire soit portée à 15,000 francs. On n'a pas rapporté sa proposition. Mais on a pu trouver dans un autre rapport les raisons indiquées pour l'appuyer. C'est le rapport de M. Emile Chauvin sur une proposition de M. Pourquery de Boisserin, ayant pour objet de déclarer l'indemnité parlementaire « incessible et insaisissable ».

« La théorie aristotélicienne et réactionnaire du mandat gratuit, dit le rapporteur, a été définitivement condamnée en 1849... Mais ce principe admis, une question se pose... » — Cette question, que discute le rapporteur, c'est celle de savoir si l'indemnité parlementaire est à ce point sacrée qu'elle doive être soustraite à tout recours des créanciers contre le député insolvable. C'est l'opinion de l'auteur de la proposition, et le rapporteur n'est pas loin de penser comme lui. Car, dit-il, « c'est une contradiction singulière que d'édicter, pour protéger l'entière liberté du représentant, ce principe de l'inviolabilité personnelle qui contraint l'action publique à s'arrêter devant le seuil du législateur et de permettre en même temps à l'intérêt individuel d'un créancier de pénétrer bien plus avant, de retirer rigoureusement au député les moyens de vivre ».

Bien des gens s'étonneront d'un pareil souci. C'est qu'ils ignorent à quel degré de détresse peuvent se trouver réduits certains députés. L'honorable M. Chauvin nous apprend qu'il y en a soixante environ, dans chaque législature, dont l'indemnité est frappée d'opposition par leurs créanciers. Et voici le tableau lamentable qu'il trace de la condition du député saisi : « Ceux qui sont saisis et ne possèdent pas de fortune personnelle ou conjugale sont dépourvus de toute ressource. Ils n'ont pas de domicile, ils couchent chez des amis et dînent au hasard des invitations. » Puis il ajoute ce détail qui a son prix : « Il est vrai que le député saisi a soin, dans ce cas, de greffer sur la saisie totale des saisies de complaisance qui lui permettent de sauver quelque chose de la distribution entre les créanciers. » On ne croirait pas à ces choses si elles n'étaient dites par un député dans un rapport parlementaire. Il y a d'autres singularités qui dépassent toute croyance. Nous avons connu pendant une douzaine d'années à la Chambre un brave homme qui ne paraissait que gêné dans les limites de son budget, tant sa toilette était sommaire. Nous avons appris, depuis qu'il est mort, qu'il vivait en grande partie des morceaux qu'il grapillait à la buvette, et qu'il s'était fait un lit avec le papier de la distribution. Il couchait pieusement sur les feuilles où s'impriment les propositions et les rapports. Mais celui-là était autre chose qu'un pauvre; c'était un avare.

Digitized by Google

Naguère encore la qualité de député était un excellent passeport pour entrer dans les affaires. Une société financière, industrielle ou commerciale se faisait honneur d'inscrire le nom d'un ou de plusieurs députés parmi les membres de son conseil d'administration, et cette recherche se justifiait assez bien au temps où les députés étaient généralement choisis parmi les représentants les plus qualifiés des intérêts économiques du pays. Quoi de plus naturel qu'un commerçant, un agriculteur, un industriel, un banquier député soit nommé administrateur d'une société? Il est là dans son élément. Il apporte à la gestion des intérêts sociaux une compétence propre qui est à la fois l'avantage et la garantie des actionnaires. Mais, en pareil cas, la qualité de député est purement accessoire. Le principal, c'est la personnalité de l'homme qui en est revêtu. Or, lorsque cette personnalité se trouve simplement réduite à la condition de champignon électoral, sans état, sans compétence, sans crédit, sans relations d'aucune sorte avec les intérêts économiques du pays, la qualité de député non seulement n'est plus un passeport, mais c'est un titre à la méfiance et à l'exclusion. C'est ce qui est arrivé, à mesure que le recrutement de la Chambre a passé des classes dirigeantes aux politiciens. Les sociétés par actions ne recherchent plus les députés pour en faire des membres de leur conseil d'administration et les offrir comme garants aux actionnaires. Sans doute, il s'en trouve en assez grand nombre encore dans différentes sociétés. Mais il s'agit de situations dès longtemps acquises et solidement établies ou de spécialités renommées. Le député qui n'est que député, c'est-à-dire politicien accidentel et transitoire, est plutôt suspect aux affaires, et les affaires, lorsqu'il s'en mêle, lui portent généralement malheur.

Ces considérations suggèrent naturellement le souvenir des scandales qui, en ces dernières années, ont éclaboussé l'honneur du Parlement. Il y a des endroits qu'un crime fameux a rendus à jamais sinistres. Les êtres changent, les générations se renouvellent, la légende subsiste et continue de répandre ses maléfices sur le lieu maudit. C'est ainsi que plane au-dessus du Palais-Bourbon, comme un air empesté, la légende de Panama. Il y a autant d'absurdité que d'injustice dans ce mauvais renom. Outre que la Chambre du Panama ne peut souiller par contagion les Chambres qui sont venues ou viendront après elle, il n'y a pas d'opprobre collectif à relever contre cette Assemblée. Le Panama fut le crime d'un certain nombre d'individus, qui sont individuellement responsables de leur prévarication : ce ne fut pas le crime d'une Chambre. Malheureusement, le public ne fait pas de ces distinctions nécessaires qui sont la condition d'une bonne justice

Digitized by Google

distributive. Par une induction familière aux esprits simples, il conclut du particulier au général, et c'est le Parlement lui-même qui porte la peine de ses mépris.

C'est le contraire de ce qui se voit en Angleterre. Chez nos voisins d'outre-Manche, le Parlement est aussi respecté que la couronne, et les deux lettres M. P. constituent le plus beau titre de noblesse pour celui qui peut les accoler à son nom. Or le mandat parlementaire en Angleterre est gratuit. La plupart des membres de la Chambre des communes sont riches et se sentiraient humiliés de recevoir, pour prix de leur fonction, une indemnité de 9,000 francs. Ce mode de recrutement qui constitue une sorte de privilège pour les classes riches, et le refus de l'indemnité sont tout à fait antidémocratiques, suivant la conception révolutionnaire que nous avons de la démocratie chez nous. Cependant la vénalité paraît être un vice inconnu dans le parlement d'Angleterre, et, sans garantir l'avenir, on peut lui faire l'honneur de reconnaître qu'il est jusqu'ici resté indemne des scandales qui ont déconsidéré le nôtre. Qu'est-ce à dire? Qu'il ne faut nommer que des riches, afin qu'ils ne soient pas tentés par la recherche des petits profits, et supprimer l'indemnité, afin de décourager les candidats besoigneux de courir après? Ce serait simplement changer d'abus, et le sentiment national ne le supporterait pas. Ce n'est pas une raison cependant pour ne pas reconnaître que l'indemnité parlementaire, si âprement convoitée, conduit dans la vie publique un certain nombre de gens moins bien armés que d'autres contre les tentations qu'ils y rencontrent.

Le plus grand vice du parlementarisme, tel que nous le pratiquons en France, est d'avoir donné au régime qu'il gouverne le caractère et la physionomie d'une aventure. Tout, dans ce régime, est une improvisation. On n'y fait pas de stage et nul n'a souci d'y prendre ses degrés. Comme la démocratie est essentiellement niveleuse et tend à se niveler par en bas, elle produit à la vie publique des gens qui se baissent pour lui plaire, et de là vient que l'étiage moral de la Chambre tombe un peu plus bas à chaque législature. Un coup de gueule donné à propos envoie son homme d'une table de brasserie au Palais-Bourbon, et de la tribune dans un ministère. S'il a le jarret trop faible pour un pareil bond, il retombera dans les fonctions publiques. Car il n'y a plus ni avancement ni hiérarchie. Les meilleures places sont réservées aux favoris de la politique. On devine quelle frénésie d'ambition, quelle hâte de jouir déchaîne l'exemple de ces fortunes improvisées. Et quand la place est conquise, il n'y a rien de fait encore pour celui qui l'occupe : il faut qu'il en ait les bénéfices. Que valent les honneurs tout crus,

Digitized by Google

sans assise sociale pour les soutenir? Il y avait naguère, dit-on, un descendant des sires de Coucy parmi les balayeurs de Paris. Le pauvre homme ne portait pas son titre et faisait bien. Par contre, un député est, politiquement, un personnage considérable. Mais s'il n'a que sa malle pour mobilier et ses vingt-cinq francs pour viatique, il ne laisse pas de trouver cuisante la disproportion entre son personnage extérieur et sa médiocrité privée. Il y a, certes, des caractères simples et forts qui se logent dans une mansarde et se font une parure de leur pauvreté fièrement supportée. Ce sont des héros qu'il faut saluer tout bas. Mais il en est d'autres qui n'aspirent qu'à descendre. Ceux-là sont de la chair à tentation. S'ils sont fraîchement débarqués de leur trou de province, ils coudoient partout des séductions contre lesquelles ils sont sans expérience et sans force. S'ils sont mariés, la tentation sera double. La femme a l'appétit instinctif de tout ce qui brille et, pour peu que la vanité s'en mêle, la chenille voudra passer papillon. Et puis sait-on si tout cela durera? Les fortunes trop hâtives et, par conséquent, imméritées, ont conscience de leur fragilité. Il y a, dans le régime, comme un vague instinct que cela n'est pas vrai et que tout disparaîtra quelque jour comme un décor de comédie. Sauvons, du moins, quelques bribes du présent pour meubler l'avenir. Passe, sur ces entrefaites, le tentateur avec un carnet de chèques à la main. Le malheureux mord à l'hameçon et le voilà pris. Ce fut là, pour beaucoup, sans doute, l'histoire du Panama.

III

Maintenant qu'on a vu comment le député se recrute si vite, il reste à savoir ce qu'il fait. C'est, en apparence, le côté le plus intéressant de son personnage. Mais ce n'est qu'une apparence. Si l'on mesure la valeur du travail à la qualité du produit, on peut affirmer hardiment que le député ne fait rien qui vaille. Il y a dans la vie parlementaire beaucoup de bruit, d'agitation et de mouvement, mais il n'y a, à proprement parler, pas d'œuvres. Le parlementarisme n'est qu'une bruyante stérilité.

Le mécanisme de la vie parlementaire est très simple. La Chambre est divisée en onze bureaux dont la composition est déterminée par le tirage au sort. Chaque bureau compte cinquante-deux ou cinquante-trois membres. Si tous les députés étaient assidus aux convocations, chaque bureau serait un petit parlement. Mais il s'en faut de beaucoup que les choses aillent ainsi. A la première réunion du mois, chaque bureau nomme un commissaire pour renouveler les commissions mensuellement renouvelables, à

Digitized by Google

savoir : la commission des congés, la commission des pétitions, la commission d'initiative et la commission d'intérêt local. La commission des congés a cette originalité propre qu'elle ne se réunit jamais. C'est une sorte de punition que d'en faire partie. On n'y nomme, en effet, que les absents. Il en est à peu près de même de la commission des pétitions. Le droit de pétition passe pour l'une des prérogatives les plus importantes du citoyen français. En fait, c'est une pure plaisanterie. J'ai siégé pendant vingt ans au Parlement, et je n'ai pas souvenir qu'on y ait discuté une seule pétition. Le droit de pétition n'est, d'ailleurs, exercé que par de malheureux détraqués qui ne confient, en général, au Parlement, que des plaintes ridicules ou des inventions saugrenues. La commission passe à l'ordre du jour, on renvoie, en quatre lignes, au ministre compétent qui ne s'en occupe jamais, et tout est dit. La commission d'intérêt local a pour mission d'examiner les projets de loi, tels qu'emprunts ou surtaxes d'octroi, qui intéressent les communes. Les députés intéressés se font nommer membres de cette commission, sans concurrence, afin de s'y tailler, si faire se peut, une réclame électorale. Quant à la commission d'initiative, c'est à elle que sont renvoyées les propositions déposées sur le bureau de la Chambre par les députés. Elle les examine, fait un rapport sommaire et se prononce pour ou contre ce qu'on appelle, en jargon parlementaire, la prise en considération. Quand un député a déposé une proposition qui l'intéresse ou intéresse ses commettants, il se fait nommer membre de la commission d'initiative, afin d'assurer un sort honorable à son projet. Cette petite cérémonie, qui se renouvelle tous les mois, comme les bureaux eux-mêmes, dure à peu près un quart d'heure. Il y a généralement de huit à dix assistants pour accomplir cette insignifiante besogne, c'est ce qu'on appelle, pour en faire accroire au public ingénu, le travail des bureaux.

Les bureaux sont, en outre, convoqués une fois par semaine pour nommer les commissions chargées d'examiner les propositions ou projets déclarés d'urgence. La déclaration d'urgence a pour effet de supprimer la seconde lecture. En principe, tout projet de loi doit supporter l'épreuve de deux lectures, c'est-à-dire d'une double discussion. Cette règle est évidemment très sage. Elle fait la part de la réflexion. Il peut arriver que, dans l'intervalle d'une lecture à l'autre, le député, mieux averti soit par ses propres méditations, soit par la voix de l'opinion publique, découvre de graves inconvénients à la loi qu'il avait une première fois légèrement votée. Cette précaution nécessaire contre les entraînements de la passion politique devrait être rigoureusement appliquée à tous les projets

Digitized by Google

importants. Ce sont ceux-là précisément qu'on en excepte par l'abus de l'urgence. Dès qu'un projet de grave conséquence est déposé soit par le gouvernement, soit par un chef de groupe, on demande l'urgence d'un air provocateur, pour bien montrer que c'est l'esprit de parti qui commande, et l'urgence est votée d'emblée, au grand applaudissement des partis dont le projet caresse les passions ou sert les intérêts. C'est ainsi qu'on a voté l'urgence sur la réforme de l'enseignement, sur la réforme du recrutement militaire, sur la réforme de notre système fiscal, sur les conditions du travail, sur les lois ouvrières, sur tous les projets, en un mot, qui peuvent ou doivent bouleverser notre vie nationale. Aussi bien la seconde lecture est une formalité de pur style. On ne l'applique jamais.

On se presse dans les bureaux les jours où l'on doit nommer une commission importante. Car les compétitions sont nombreuses et les discussions parfois vives. Pour faire plus de place aux ambitions, on décide généralement que la commission sera composée de vingt-deux ou de trente-trois membres. On est même allé jusqu'à quarante-quatre. Mais c'est l'exception. C'est, par exemple, un titre d'une grave importance électorale que d'être membre de la commission du budget. On ne saurait imaginer la peine que se donnent certains députés pour entrer dans ce Sanhédrin. Ils y dépensent plus de brigue qu'un candidat à l'Académie. Mais, à part ces circonstances exceptionnelles, les bureaux sont plutôt déserts. Il est assez rare qu'il se rencontre plus de huit ou dix membres sur cinquante-trois pour se rendre à la convocation. Seulement on n'a garde de le dire. L'ombre discrète qui enveloppe le travail des bureaux est particulièrement propice à la gloire des députés qui ne savent pas se faire valoir tout seuls. Tel député qui n'ose affronter la tribune se rattrape de son obscurité en faisant dire qu'il est incomparable dans les bureaux. Et le journal local qui entretient son lustre a soin d'ajouter : « Les grands discours éblouissent, ils n'éclairent pas. Tout le travail utile de la Chambre s'accomplit dans les bureaux. »

C'est dans les commissions qu'il faudrait dire. L'expression serait plus exacte, sans que l'affirmation fût, d'ailleurs, plus vraie. C'est dans les commissions, en effet, que se discutent les réformes et que s'élaborent les lois. On aurait donc raison de dire que tout le travail utile de la Chambre se fait dans les commissions, si l'on allait dans les commissions. Mais l'on n'y va guère, et quelques-uns, quoique investis d'un mandat sollicité à cet effet, n'y vont pas du tout. Ce n'est pas un phénomène bien rare que le député qui n'a jamais mis le pied dans la commission dont il est membre.

Digitized by Google

Pourquoi, dira-t-on, a-t-il voulu qu'on l'y nommât? Eh! mon Dieu, parce que le titre est une réclame et la fonction un ennui. La plupart y vont de temps en temps, suivant l'occasion ou leur caprice, pour y fumer quelques cigarettes. Mais comme ils n'y vont pas le même jour, la commission ne siège pas, faute de *quorum*. Ce mot barbare, qui n'est d'usage qu'au Parlement, veut dire qu'il n'y a pas en séance le nombre réglementaire d'assistants pour que la délibération soit valable. Cela n'empêche pas, d'ailleurs, certaines parcelles de commission de délibérer et de voter, comme si elles avaient qualité pour cela. Ainsi les journaux nous apprennent un beau matin que la commission du budget a supprimé, dans sa séance de la veille, le budget des cultes, et que les 40 millions d'économie réalisés de ce chef allaient servir à combler le déficit. On s'étonne qu'une révolution aussi grosse ait été aussi lestement troussée. Combien donc étaient-ils en séance? Ils étaient six ou huit sur trente-trois, et c'est une assez bonne moyenne. Il n'est pas sans exemple que le président se soit trouvé tout seul.

Les commissions sont extrêmement nombreuses. Le droit d'initiative étant illimité, tout député peut dégorger à l'aise, sous forme de projets, les innovations ingénieuses comme les incongruités qu'il a dans l'esprit. Mais le rendement des commissions est à peu près nul. Il y aurait peut-être imprudence à s'en plaindre, parce que la plupart des projets qui dorment d'un sommeil léthargique dans l'*in-pace* des commissions sont de provenance inquiétante, et plus nuisibles qu'utiles. Il y a cependant dans notre constitution politique et sociale, dans nos institutions, dans nos lois, dans notre procédure, des abus criants à détruire, des progrès urgents à réaliser. On a déposé des projets à cet effet, mais les projets n'aboutissent pas, tantôt parce que la commission chargée de statuer sur eux néglige de les rapporter, tantôt parce que la Chambre, dévorée par la politique, refuse de les inscrire à son ordre du jour. Le Conseil d'Etat mettrait sur pied en quinze jours les projets que la Chambre n'examine pas en quinze ans, et le « bon tyran » dont rêvait Renan réaliserait d'un trait de plume telle réforme que la collectivité parlementaire n'aborde jamais. Il n'est pire stérilité que le travail parlementaire, parce que la souveraineté est partout et la responsabilité nulle part.

En réalité, le Parlement n'existe que lorsqu'il est en représentation, c'est-à-dire les jours de séance publique. Dans son principe, le système parlementaire devrait être un régime de contrôle et d'examen auquel la nation tout entière participe en la personne de ses mandataires. En fait, nos mœurs et nos goûts en ont fait une parade foraine où se trémoussent, piaffent et déclament, sur

Digitized by Google

des tréteaux, les comédiens ordinaires du peuple-roi. Tout, dans ce régime, est sacrifié au théâtre, je veux dire à la parole, et la parole n'attire la foule que lorsqu'elle est une arme de combat. Elle fait merveille dans les querelles de parti; dès qu'elle descend aux questions d'affaires, elle n'a plus de clients. On reconnaît les séances d'affaires à ce trait typique qu'elles font instantanément le vide dans la salle. Voici, par exemple, un spectacle auquel j'ai maintes fois assisté. Les journaux du matin ont annoncé qu'un membre de l'extrême-gauche, renommé par l'intransigeance de sa libre-pensée, allait, au début de la séance, interpeller le gouvernement sur l'allocution d'un aumônier de la marine aux conscrits maritimes, le jour de leur incorporation. Il s'est permis de leur dire qu'il fallait croire en Dieu, d'abord, parce que le sentiment religieux était le meilleur garant du dévouement à la patrie. C'est une chose manifestement intolérable; l'interpellateur veut que le ministre sévisse. Tous les députés sont à leurs bancs, fiévreux, impatients, dévorés par l'attente, comme si la fortune de la France dépendait de cette passe d'armes. Cependant l'interpellateur ne paraît pas. On s'informe, et l'on apprend qu'il confère avec l'état-major de son groupe. C'est partie remise. Alors le président lit la formule sacramentelle : « L'ordre du jour appelle la discussion sur le projet de réforme douanière. La parole est à... » On n'entend même pas le nom qu'il prononce dans le brouhaha des exclamations irritées. Ce n'est pas pour cela qu'ils étaient venus!

Notez que la question est d'une importance capitale, et qu'elle intéresse tout le monde en France, aussi bien ceux qui produisent que ceux qui consomment. L'orateur appelé à la tribune est, par exception, un de nos grands industriels, et cet industriel est doublé d'un économiste de premier ordre qui corrobore la théorie par la pratique. Vous croyez peut-être qu'on va l'écouter? A d'autres! Pendant qu'il monte à la tribune, on voit descendre par files, le long des travées, les députés désappointés. Ils étaient venus pour entendre l'interpellateur, et l'interpellateur manquant au rendez-vous, ils s'en vont. L'exode dure cinq ou six minutes. Après quoi, l'orateur commence. En regardant la salle, tout à l'heure bondée et frémissante, il s'aperçoit qu'il reste une centaine de membres en séance. La plupart causent entre eux. Quelques-uns illustrent leur papier à lettres de dessins humoristiques; les autres font leur correspondance. Il y a, pour tout, deux hommes qui écoutent l'orateur : le ministre du commerce et le rapporteur de la commission, parce qu'ils ont l'un et l'autre l'obligation de lui répondre. Dans les couloirs, les députés se croisent, se promènent, causent par groupes ou s'entraînent les uns les autres vers la

Digitized by Google

buvette. De temps en temps, aux portes de la salle des séances, un député qui entre se heurte à un député qui sort : « Qu'est-ce qu'on fait là-dedans? demande le premier. — Toujours la question des douanes! répond l'autre d'un air accablé. — Croyez-vous que l'interpellation vienne aujourd'hui? — Non, elle est remise. — Alors, on peut s'en aller? — Je vais moi-même vous donner l'exemple. » C'est de cette façon que se traitent, à la Chambre, les plus graves intérêts du pays.

La Chambre a le goût du théâtre, et ne s'intéresse qu'aux questions qui mettent les passions aux prises, et le public témoigne des mêmes prédilections. Il a, pour les passes d'armes oratoires, la curiosité passionnée de la société romaine pour les combats du cirque. Aucune femme ne se dérangerait pour entendre parler de la réforme fiscale, encore que le sujet les touche dans ce qu'elles ont de plus cher au monde : je veux dire la jouissance du superflu. Mais dès qu'une séance à grand fracas est annoncée, les galeries regorgent de spectatrices, accourues en toilette de fête, qui prennent autant d'intérêt aux combats de parole que les dames romaines aux combats de gladiateurs. Il convient de reconnaître, d'ailleurs, que leur curiosité est rarement trompée. L'éloquence parlementaire n'a jamais brillé d'un plus vif éclat que de nos jours. C'est même la seule des manifestations diverses du génie national qui ne soit pas en décadence. Nous avons vu se succéder, depuis trente ans, dans nos assemblées, des orateurs qui ne le cédaient à aucun de ceux qui ont illustré les plus grandes époques, et jusque dans ces Chambres misérables ou honnies qui sont l'effroi ou l'horreur des honnêtes gens, on peut rencontrer sur tous les bancs, de l'extrême droite à l'extrême gauche, sans exclure le centre qui est, en tout le reste, le royaume de la médiocrité, des orateurs de haut vol dont le coup d'aile atteint les plus grandes hauteurs que l'éloquence ait jamais touchées.

La langue que l'on parle au Palais-Bourbon est souvent incorrecte et vulgaire. Il y a des députés qui pérorent à la tribune comme ils le feraient au cabaret, et lorsque le président les rappelle aux convenances, ils s'excusent orgueilleusement en disant qu'ils « n'ont pas usé leurs fonds de culottes sur les bancs du collège ». Mais sans descendre à cette familiarité saugrenue, le style oratoire des bons orateurs est d'une belle allure.

Les rhéteurs foisonnent; mais jamais la rhétorique proprement dite n'eut moins de part dans l'industrie qu'ils exercent. Ils ont le charlatanisme des idées sans avoir celui des mots. Il semble que le positivisme purement matérialiste qu'ils professent les ait à jamais sevrés de l'emphase révolutionnaire. Ils n'enflent pas les joues

Digitized by Google

comme leurs pères de la Convention ou de la République de 1848 dont l'idéal politique et social s'épanchait en métaphores glorieuses et superbement empanachées. L'auditoire, qui a des instincts d'iconoclaste, ne supporterait pas deux phrases de ce modèle. Il pardonnait au seul M. Jaurès d'avoir la lèvre fleurie, parce que sa haute culture le sauvait du pathos. Mais Mirabeau lui-même ne serait plus admis à prononcer ses apostrophes les plus célèbres. Il pourrait consumer tout son souffle oratoire, mais devrait changer de style.

On a répété souvent ce mot d'un parlementaire anglais : « J'ai entendu quelques milliers de discours en ma vie. Quelques-uns m'ont fait changer d'opinion; aucun d'eux ne m'a fait changer mon vote. » De même, Casimir-Périer disait à ses amis : « C'est quand j'ai tort qu'il faut m'approuver; quand j'ai raison, je n'ai pas besoin de vous. » Ce sera la règle éternelle des partis ou des parlements divisés en partis. Les discours ne servent absolument à rien. Ils exercent une action considérable au dehors, et c'est pour cela que tous nos orateurs parlementaires parlent par la fenêtre. Leur parole, puissante encore pendant qu'on l'écoute, perd tout son effet aussitôt qu'elle s'est tue. Il arrive fréquemment que, dans l'une de ces séances dramatiques où la question ministérielle est posée, un orateur de l'opposition finisse par vaincre, à force d'éloquence, l'hostilité de son auditoire. Les applaudissements, d'abord restreints du côté qu'il représente, gagnent de proche en proche, s'élargissent et gagnent la majorité ministérielle elle-même. Il arrive un moment où les trois quarts de la Chambre applaudissent, et les spectateurs novices de s'écrier : « C'est fait! le cabinet est par terre. » Pur effet de théâtre. Le spectateur qui vient d'applaudir un chanteur et son grand air n'y pense plus en rentrant chez lui. Il en va de même aux représentations oratoires du Palais-Bourbon. Lorsque l'orateur triomphant va savourer son triomphe dans les couloirs, ce sont, en général, ses adversaires politiques qui s'empressent le plus à le complimenter. Et ce n'est pas seulement l'éloquence qu'ils applaudissent, ce sont souvent aussi les idées. « Comme vous avez superbement raison! — Alors, vous avez voté avec moi? — Que nenni! » Ils applaudissent, parce que c'est de bon goût; mais ils votent contre, parce que c'est la consigne.

Il ne faudrait pas se hâter de conclure de tout cela que l'altruisme est la vertu commune des députés qui parlent et des députés qui écoutent. Ce serait présenter une physionomie singulièrement inexacte de nos séances et faire au Parlement lui-même un compliment tout à fait immérité. Il est même à remarquer que la déchéance des traditions courtoises qui étaient l'honneur et la grâce de nos anciens Parlements, ne s'est nulle part plus vivement

Digitized by Google

accusée que dans les milieux parlementaires. Il y a des jours — et ces jours reviennent souvent, — où l'enceinte du Palais-Bourbon ressemble plus à une réunion publique, à un cabaret, à une halle, qu'à une assemblée délibérante. C'est que chacun y apporte les façons et la mesure de son milieu. Le député nouveau venu ne voit pas ses horizons s'élargir en entrant au Palais-Bourbon; c'est un endroit plutôt défavorable à la liberté de la pensée et à la hauteur des vues. Ceux qui compareraient notre Chambre des députés au Sénat romain se prépareraient de douloureux mécomptes. Il y eut un temps récent encore où l'on y délibérait; c'était le temps où M. Dufaure et les grands bourgeois de son école se piquaient d'être républicains, et où Gambetta, qui serait réactionnaire aujourd'hui, passait pour un énergumène. En ce temps-là on délibérait encore, et bien que ces discussions en partie double ne fussent au fond qu'un exercice de parade, elles sauvaient du moins l'honneur de l'institution. On ne délibère plus, on ne discute plus aujourd'hui; on crie, on hurle, on trépigne, on s'assomme. Les interjections les plus courantes des boulevards extérieurs jaillissent comme des jets de salive sur l'orateur qui est à la tribune ou sur les groupes ennemis. Le public n'en sait rien. Le *Journal officiel* est un traducteur infidèle des propos qui s'échangent entre les bancs et la tribune. Les sténographes ont l'ordre de ne pas les recueillir et le président a le plus qu'il peut l'air de ne pas les entendre; autrement il se verrait forcé d'expulser, par voie de censure, un tiers au moins de son troupeau. Cependant le compte-rendu analytique s'est risqué l'autre semaine à reproduire cette interruption d'un député collectiviste à l'adresse d'un collègue de droite qui se piquait de sollicitude envers les ouvriers : « Ah çà! finira-t-il par nous dire quelle circonscription il représente, cet animal-là! » Plus récemment, un radical de marque s'offrait à répondre au plus grave des orateurs du centre par une paire de gifles. Ce sont proprement les fleurettes de l'éducation parlementaire. M. Margue, qui était un homme de langage courtois et de façons polies, ne put supporter qu'on lui prêtât une variante du mot de Cambronne et il en mourut de chagrin. Il a des héritiers moins susceptibles. Lorsque Mgr Freppel parlait à la tribune, il était assez rare que son discours ne fût pas éclaboussé par quelque propos de charretier. Il y a dix ans que l'éminent évêque est mort, et le langage a suivi le progrès des mœurs. A l'heure qu'il est, la Chambre des députés ne se distingue guère d'un club de Grenelle ou de Ménilmontant.

Après qu'on s'est beaucoup invectivé, on vote. Au carillon de la sonnerie qui les appelle, les députés épars dans les couloirs se précipitent vers leur banc en se demandant les uns aux autres : « Sur

Digitized by Google

quoi vote-t-on? » On vote généralement avec son parti, sans la moindre considération pour la question elle-même. Neuf fois sur dix, le scrutin est une formalité purement machinale que l'on remplit sans y penser. Mais les jours de bataille, le vote prend l'aspect d'un drame. Il y a des députés qui brandissent leur bulletin d'un air provocateur en criant furieusement : « Bleu! bleu! » En face, leurs adversaires répliquent, avec le même geste et du même ton : « Blanc! blanc! » C'est une façon d'entraîner les hésitants. Il se rencontre, en effet, sur les confins des groupes en querelle, un certain nombre de députés irrésolus qui tirent de leur boîte, tantôt un bulletin blanc, tantôt un bulletin bleu, laissant passer l'huissier et son urne sans se décider pour l'un ou pour l'autre et se réfugient, en fin de compte, dans l'abstention. Lorsque le président a proclamé le résultat, ils se décident et vont remettre à un secrétaire le bulletin qu'ils n'osaient déposer tout à l'heure. Ce sont gens qui tiennent à se mettre du côté de la majorité. A qui s'en étonnerait, le philosophe répondra qu'il faut prendre les hommes pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire pour des créatures communément asservies aux suggestions variées de l'égoïsme ou de la passion. On ne peut faire que le député, au moment où s'ouvre un scrutin sur une question d'importance, ne suppute pas la répercussion de son vote sur ses propres affaires ou sur les affaires de son parti. C'est pourquoi tout scrutin public est frappé d'une tare d'égoïsme ou d'hypocrisie. En fait, il n'y a que le scrutin secret qui soit absolument sincère. Si le vote était anonyme, vous seriez stupéfait de la transfiguration qui s'accomplirait subitement dans la politique du Parlement; on ne la reconnaîtrait plus. Le scrutin secret figurait, d'ailleurs, dans l'ancien règlement de la Chambre; il suffisait de quarante signatures pour l'obtenir; c'est Déroulède qui l'en fit disparaître. Sous l'impulsion de l'instinct chevaleresque qui le pousse aux motions généreuses avant d'en avoir mesuré les conséquences, il déclare un beau jour que le scrutin secret était une honte pour la Chambre, parce que chaque député devait tenir à honneur de répondre de ce qu'il vote comme de ce qu'il dit. Sa chevalerie le servit mal ce jour-là.

Dans les cas — et ce sont les plus nombreux, — où le scrutin n'a aucune importance, les députés ne prennent pas la peine de voter eux-mêmes. Ils s'en rapportent à la bonne volonté de leurs voisins. Quelques-uns reçoivent en dépôt la boîte à bulletins de leurs collègues, avec mission de voter pour eux. J'ai connu sur les bancs de la droite un excellent homme, honorable, sympathique et fin autant qu'assidu qui votait pour une trentaine des nôtres. C'était une lourde charge qu'on imposait à son amitié. A chaque scrutin

Digitized by Google

il lui fallait non seulement extraire ces bulletins de chacune des trente boîtes, mais encore tenir compte, en certains scrutins, des considérations locales ou des sentiments particuliers qui pouvaient déterminer le collègue à voter bleu, quand tous les autres votaient blanc. Il ne se trompait jamais!

Le vote par procuration est, sans contredit, un abus. Mais c'est assurément le moindre de tous ceux que comporte le parlementarisme. Il ne fait tort à personne et accommode tout le monde, sans que le fonctionnement normal de l'institution en souffre. C'est pourtant cette légère et inoffensive incorrection qui provoque chez les observateurs superficiels les plus vives révoltes. Ces censeurs rigides voudraient obliger le député à la présence continue et ne l'admettre à voter que sur les propositions qu'il a entendu discuter. Mais en voterait-il mieux? Croit-on vraiment que cette décoction de raisonnements et d'éloquence qu'il lui faudrait avaler à la journée ajouterait quelque force nouvelle à sa clairvoyance et à sa vertu? Hélas! ce serait un pauvre remède pour un bien grand mal. Le vice constitutionnel dont se meurent concurremment l'Etat et la société française est dans l'inhabileté du Parlement à comprendre et à bien remplir la fonction dont il est chargé. Et cette inhabileté foncière résulte à la fois de la brigue électorale qui n'est qu'une exploitation des plus bas instincts de la démocratie, et du système parlementaire qui n'est proprement que le marché des égoïsmes.

Dans les autres pays, le député ne sert qu'une cause nationale. Les conceptions diffèrent; les doctrines partagent les hommes en camps adverses et même ennemis; le but ne varie jamais, c'est toujours le plus grand bien de la patrie. En France, on ne sert guère que des intérêts de secte ou de coterie et les ambitions égoïstes qui se sont greffées sur eux. L'idéal patriotique est généralement sacrifié à la brigue individuelle ou collective. Et c'est parce que le peuple sent à merveille que l'intérêt public ne tient aucune place dans cette agitation, que les querelles dont on l'étourdit ne sont pas beaucoup plus relevées qu'un combat de chiens autour d'une gamelle; que la politique est un métier subalterne où l'on joue des mots et des idées comme un jongleur joue avec des boules ou des couteaux; que le parlementarisme enfin est une halle où l'on trafique à ses dépens des faveurs et des bénéfices d'Etat; c'est parce que le peuple sait tout cela, et qu'il devine le reste, que sa foi s'est éteinte et que son respect est mort. Le député n'est plus qu'une idole, tombée comme tant d'autres, une ruine parmi les ruines.

Jules Delafosse.

Digitized by Google

L'ÉDUCATION HISTORIQUE DE LA FEMME [1]

La muse de l'histoire, Clio la savante, a gardé longtemps une réputation de gravité qui la faisait un peu solitaire. Aujourd'hui, à se parer d'attraits divers, elle a conquis ses entrées dans le monde. Point de salon qui se respecte où l'on ne trouve sur la table familière, à côté du roman en vogue, le dernier livre d'histoire, mis en évidence et même coupé; surtout des Mémoires, des Souvenirs, des Correspondances, les récits de ceux qui ont été acteurs ou témoins dans le drame du passé. Ces récits sont passionnément recherchés. Comme le public ne se lasse pas de les lire, ils ne se lassent pas de paraître; il nous en vient de tous côtés. Certaines époques font prime; on veut les connaître jusqu'en leurs moindres particularités, et la curiosité féminine encourage singulièrement cette évocation continue. On a dit que les hommes font les lois et que les femmes font les mœurs; au moins font-elles la mode, et elles ont certainement contribué à répandre parmi nous ce goût mondain et un peu dispersé de l'histoire.

Je ne voudrais pas médire de cette mode, et pour cause. Il me sera permis, pourtant, de trouver qu'elle s'égare parfois en de simples curiosités. S'attarder à tous les détails d'une époque, connaître parfaitement le dessous des intrigues, les dessous du monde et même les dessous des impératrices et des favorites, c'est fort amusant; cependant, à considérer si attentivement les petits

[1] Nous devons à la bienveillance de notre éminent collaborateur de pouvoir publier la conférence qu'il vient de faire à l'*Action sociale de la femme*. Cette œuvre récemment éclose, grâce au zèle dévoué de quelques femmes d'intelligence et de cœur, a pour but de réunir, dans un effort commun pour le bien du pays, tant de bonnes volontés trop souvent annihilées par l'éparpillement et qui vont trouver, grâce au nouveau groupement, la cohésion qui assurera leur légitime et salutaire influence.

(N. D. L. R.)

Digitized by Google

côtés du passé, est-ce qu'on ne s'expose pas à perdre un peu de vue l'ensemble, la liaison des parties, la relation et l'enchaînement des faits, les leçons qu'ils comportent, les grandes significations de l'histoire, sa vertu éducatrice et morale. Défions-nous en toutes choses du dilettantisme, qui n'est qu'un élégant vagabondage de l'esprit. Si la comparaison vous paraît trop sévère, on pourrait dire peut-être que le dilettantisme est la culture de nos facultés aboutissant à nous procurer des plaisirs affinés, passablement égoïstes et souvent artificiels. C'est fleur de serre, déconcertante orchidée, jolie et pire, délicieuse à la fois et perverse, à laquelle je préfère, pour ma part, les vives et saines fleurs de nos jardins et de nos prés. Vous avez à cœur, Mesdames, de cultiver le jardin de France, pour lui rendre sa fraîcheur, son coloris et son parfum. Cherchez-y ce qui en fait le suc même, la source de vie, la substance profonde; cherchez les germes déposés par le passé, pour les faire se produire en éclosions nouvelles; tournez l'histoire vers ce but à la fois très haut et très pratique, et, quand vous l'aurez ainsi entendue, faites-en partie essentielle de votre libre propagande.

C'est ainsi que d'autres peuples ont compris l'histoire. Si le temps m'en laissait le loisir, j'aimerais à vous citer ces peuples chrétiens du Levant et de toute l'Europe orientale, Grecs, Serbes, Roumains, Bulgares, Tchèques, Slaves du Balkan et de l'Adriatique, ces races que l'on croyait mortes et que nous avons vues ressusciter, parce qu'elles ont su faire de l'histoire le stimulant et l'aiguillon de leur renaissance. Chez elles, d'humbles savants ont préparé l'œuvre des politiques et des soldats. Ils ont puisé dans les vieilles chroniques, dans le trésor des chansons populaires, de quoi rendre à leurs frères de race l'orgueil de leur passé. Ils les ont réunis par le lien de souvenirs, de traditions et d'espoirs communs, et ainsi s'est recomposée l'âme de la patrie, avant qu'elle reprît un corps.

Plus près de nous, les Allemands se sont fait de l'histoire un arsenal. C'est au nom de l'argument historique qu'à la veille de 1870 ils traçaient d'avance la carte de leurs ambitions et de leurs reprises. En 1870, ils vinrent chez nous en vengeurs du passé, en vengeurs des sévices commis sur leurs aînés par les soldats de Louis XIV et de Napoléon, en revendicateurs de provinces qui avaient été autrefois terres d'Empire. Ils ne savaient que trop bien l'histoire, ces Teutons, et, depuis de longues années, ils méditaient et ruminaient leur revanche. Garder la notion et l'obsession de son passé, c'est, pour un peuple, posséder le don de mémoire, et cette faculté n'est pas moins indispensable aux nations qu'aux individus. L'avenir est aux peuples qui se souviennent.

Digitized by Google

L'histoire fait aussi partie intégrante de la conscience d'une race. C'est la grande avertisseuse. Elle nous dit nos fautes passées, les moyens employés pour les réparer, nos maladies et nos guérisons d'autrefois. Nous voulons aujourd'hui rendre à la France une plus claire conscience d'elle-même, un sens plus aigu et plus avisé de sa nationalité propre. Commençons par lui procurer cette révélation intime non seulement dans le présent, dans le moment fugitif qui passe et nous emporte, mais dans la suite des siècles, dans toutes les phases de son développement. Ses souffrances, ses épreuves, nous la rendront plus chère. Ses réveils, ses élans, ses triomphes feront tressaillir les fibres intimes de notre être, et de cet ensemble se dégagera une sympathie plus ardente pour cette vieille souche française, dont les générations successives ne sont que les rameaux incessamment rajeunis. Faisons-la bien connaître, car la connaître, c'est l'aimer.

Dans la tâche que je vous propose, un obstacle se rencontre, et il faut l'aborder franchement. Ce n'est pas l'ignorance, c'est l'obscurantisme. L'ignorance est un champ inculte que l'on peut ensemencer, où l'on peut jeter le bon grain; l'obscurantisme le couvre d'herbes folles ou vénéneuses qu'il est très difficile d'arracher. Il y eut naguère un obscurantisme de droite, et je ne nie pas qu'il puisse exister encore, mais le danger le plus redoutable, parce qu'il dispose de puissants moyens et qu'il s'est asservi l'action publique, c'est l'obscurantisme jacobin et sectaire.

Sous la Restauration, on a beaucoup ri du Père Loriquet, accusé de nous avoir présenté le marquis de Buonaparte comme faisant fonctions de généralissime au service de Sa Majesté Très Chrétienne, et remportant, en cette qualité, les victoires de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland. D'aucuns soutiennent aujourd'hui que le Père Loriquet n'a jamais poussé si loin sa conception ultra-fantaisiste de l'histoire. Je n'entreprends pas de trancher ce problème. Ce que je sais, c'est que, si le Père Loriquet n'a pas existé tel qu'on nous l'a dépeint, il existe aujourd'hui. Seulement il a changé de camp; il a opéré une conversion à gauche et, s'il appartient à une congrégation, ce n'est pas à celle que l'on dit. Il s'est, d'ailleurs, infiniment multiplié, il est devenu bande, légion, armée. Il y a des Loriquets de toute taille et de tout lieu; il y a des Loriquets de Sorbonne et des Loriquets d'école primaire, des Loriquets de parlement et des Loriquets d'estaminet de province. Ceux-là sont proches parents du pharmacien Homais et lui ressemblent comme un frère. Leur œuvre à tous, c'est de défigurer l'histoire au profit d'un parti, d'une secte, d'une passion et surtout d'une haine.

Digitized by Google

Cette déformation de l'histoire ne date pas d'hier. Dans le siècle qui vient de finir, on a vu les historiens de l'école révolutionnaire, y compris les plus notables, juger tout d'après leur idéal. Consciemment ou non, ils pliaient les faits à la conclusion qu'ils voulaient en tirer. Lisez, par exemple, ou essayez de lire Henri Martin, vous y trouverez toute l'histoire de notre politique extérieure pendant le dix-huitième siècle naïvement travestie. Il n'est presque aucune de ses assertions qui ait résisté au contrôle et aux recherches de la science moderne. Michelet lui-même, le grand Michelet, sublime évocateur des premiers siècles de notre histoire, fut atteint plus tard d'une perversion et comme d'une maladie du sens historique, d'une monomanie prêtrophobe et régicide qui l'a conduit à des prodiges d'improbité scientifique. Il a rencontré d'illustres émules. C'est pitié que de voir ces merveilleux esprits projeter des lueurs propres à égarer l'imagination des hommes et se dresser devant nous comme des phares trompeurs!

Aujourd'hui, l'erreur est descendue des cimes, elle s'est répandue, généralisée. On l'a mise à la portée de tout le monde, par prescriptions officielles, et il existe un obscurantisme d'Etat. Depuis dix ans environ, les manuels munis de l'estampille officielle ont été soigneusement expurgés. On en a retranché le nom de Dieu comme expression inconvenante, propre à démoraliser la jeunesse. D'autres ont été composés dans l'intention non équivoque de déchristianiser l'histoire, ce qui équivaut à nous enlever en grande partie le sens de nos origines et à déraciner la France.

Prenons comme type les « *Récits familiers sur les plus grands personnages et les faits principaux de l'histoire nationale depuis les origines jusqu'à nos jours, cours élémentaire, programme de* 1874. » Ce petit livre, adopté par la ville de Paris et inscrit sur les listes départementales, est signé de deux membres fort distingués de l'enseignement supérieur. Je me hâte de reconnaître qu'il est conçu dans un esprit patriotique auquel on doit hommage. Seulement, pourquoi tourner toute l'histoire en arme contre la religion de l'immense majorité des Français, contre celle qui a joué dans notre formation un rôle impossible à méconnaître et qui demeure l'un des supports indispensables de notre vie morale?

Les auteurs, étant gens d'esprit et de savoir, ne prennent pas avec la vérité des libertés trop brutales; ils la tournent, ils l'éludent par des omissions et des grossissements habiles, par un jeu d'ombres et de lumières adroitement ménagé. Comment pensez-vous, par exemple, qu'ils définissent le christianisme et qu'ils racontent son introduction dans les Gaules? « Une religion venue d'Orient, celle de Jésus-Christ, ou religion chrétienne, fut intro-

Digitized by Google

duite en Gaule par des Orientaux qui formaient des colonies dans plusieurs villes gallo-romaines... Les Gaulois et les Romains ne voulaient pas accepter la religion nouvelle. Comme ils étaient d'abord les plus nombreux, ils firent mourir quelques chrétiens, et ces chrétiens ainsi tués s'appellent des martyrs. On honora du nom de saints plusieurs de ces premiers chrétiens. » Ensuite, nous trouvons presque à chaque page le trait hostile, l'insinuation tendancieuse. Clovis s'est fait chrétien : « Quoique devenu chrétien, c'était un homme cruel et perfide qui versa le sang de ses plus proches parents. » Au Moyen âge, il est impossible de passer sous silence le rôle éducateur de l'Eglise, sa grande œuvre civilisatrice et apaisante. Seulement, on a bien soin de suspecter ses intentions : « Les évêques s'interposaient dans les querelles des grands et cherchaient à adoucir leur barbarie, à faire régner la paix de Dieu, comme ils disaient. Et ils agissaient ainsi par charité, mais trop souvent aussi par ambition. » Si nous tournons quelques pages, nous trouvons une gravure soulignée de cette légende : « Les bourgeois insurgés de Laon tuent leur évêque, dans une cave, pour se venger de son despotisme. »

Dans le récit succinct des croisades, on insiste spécialement sur un fait : le massacre de musulmans que commirent les croisés après la prise de Jérusalem. Là-dessus, d'horrifiants détails. Mais croit-on que les Sarrasins, s'ils eussent pris Paris, se fussent comportés de façon plus courtoise? Et ces croisades, qui ont marqué toute une partie de l'Orient à l'empreinte du génie français, ces expéditions grâce auxquelles, encore aujourd'hui, le nom de France reste synonyme là-bas d'Européen ou au moins d'Occidental, sont condamnées dans leurs résultats : « En somme, nous dit-on, elles avaient fait plus de mal que de bien. »

On rend hommage, il est vrai, aux vertus et à la piété de saint Louis, mais on se hâte d'opposer le correctif : « Il n'était injuste que quand il s'agissait de la religion et du culte catholique. Il faisait brûler les lèvres et percer la langue aux jureurs et aux blasphémateurs, condamnait au feu les hérétiques, et disait qu'avec les Juifs il ne fallait pas discuter de matières religieuses, mais qu'on devait leur enfoncer l'épée dans le corps tant qu'elle y pouvait entrer. » En donnant à l'antisémitisme un tel précurseur, les auteurs n'ont-ils pas craint d'aller contre leur but, et de flatter dangereusement certaines passions du jour?

Plus loin, après quelques lignes justes et belles à propos de Jeanne d'Arc, je relève ce passage par trop cousu de fil rouge : « Les Anglais, n'osant pas la tuer eux-mêmes, la firent juger par un tribunal ecclésiastique pour prétendu crime d'hérésie et de

Digitized by Google

sorcellerie. Ce tribunal n'était autre que l'Inquisition. Il se trouva un prélat, Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, et de mauvais prêtres, tous Français, pour faire la triste et abominable besogne devant laquelle reculaient nos ennemis eux-mêmes... Ils la condamnèrent à mort. C'était comme s'ils eussent condamné la France elle-même. »

Pendant les guerres de religion, les excès, les crimes, les massacres passent naturellement au compte exclusif des catholiques, comme si l'intolérance et le fanatisme n'étaient point le triste partage de tous les partis en lutte, de toutes les révolutions et de toutes les réactions. On nous dit qu'au temps de la Ligue, les catholiques appelèrent l'Espagnol en France, ce qui est vrai, mais on oublie de nous dire qu'auparavant les Huguenots y avaient appelé les Allemands, et que Coligny avait livré Le Havre aux Anglais. D'autre part, pourquoi cet acharnement à toujours opposer l'homme du peuple infortuné et bon, le bourgeois digne d'éloge, au seigneur cruel, rapace ou lâche, au clerc accapareur? Il semble que l'on veuille raviver par l'histoire la haine des classes, établir un privilège à rebours et refaire, au seuil du vingtième siècle, la distinction des trois ordres.

Passant aux époques modernes. Voici la Convention assiégée de périls : « La Convention n'eut pas peur. Elle se battit avec énergie contre ses ennemis du dehors et du dedans. Beaucoup de sang fut versé, et il y eut d'horribles souffrances. » On ne prononce même pas le nom de la Terreur, de ce régime scélérat qui fut l'aboutissement suprême du jacobinisme et qui couvrit la France d'assassinats juridiques. On cite, à propos des guerres de la Révolution, le trait héroïque du jeune Bara, ce qui est bien, mais on a supprimé auparavant Dunois et Bayard, ce qui est mal. On reconnaît le génie de Napoléon ; on stigmatise très justement sa frénésie d'ambition et ses entreprises démesurées, mais je cherche en vain une allusion à la politique par laquelle il fit l'apaisement à l'intérieur, réorganisa le pays et réconcilia la France avec elle-même.

Si je saute à 1871, je ne trouve pas un mot de blâme à l'adresse de la Commune : « Les malheurs de la France furent encore aggravés par la guerre civile. A Paris, Thiers triompha non sans peine de la Commune (1871). » Et c'est tout! M. Lavisse se montre plus historien quand il écrit, dans sa 2e *année d'histoire de France, cours supérieur :* « De toutes les insurrections dont l'histoire ait gardé le souvenir, la plus criminelle fut certainement celle du mois de mars 1871, faite sous les yeux de l'ennemi vainqueur. » Et qu'on ne se méprenne pas sur la nature des critiques que j'adresse, en général, à nos manuels scolaires. Il est tout naturel

Digitized by Google

que l'école primaire enseigne aux enfants le respect et le culte des principes sur lesquels notre société moderne est assise, qu'elle montre dans le fait établi de la démocratie l'aboutissement de notre histoire, qu'elle cherche à faire des citoyens et des républicains. Seulement, avertir la démocratie de ses périls en laissant parler l'histoire, opposer au gouvernement populaire l'ignoble démagogie qui l'a fait verser trop de fois dans le sang et dans l'ordure, ce serait acte de précepteurs judicieux et de républicains avisés. Et j'ai aussi le droit de dire que refuser justice aux grandes œuvres de la foi, que retrancher, par exemple, d'une histoire destinée aux humbles le nom de saint Vincent de Paul, c'est leur donner une conception étroite et bornée de leur pays; c'est répudier toute une part de l'héritage français et appauvrir volontairement le patrimoine commun.

On sait d'ailleurs d'où partent l'inspiration et le mot d'ordre? Dans les loges, il y a conspiration permanente contre l'âme de l'enfant, et vous n'ignorez pas que l'un des objets aujourd'hui poursuivis est de vous ravir ce précieux trésor, de soustraire le fils et la fille à l'influence maternelle. Au profit de qui? au profit de quelle doctrine? Laissez-moi vous citer un aveu caractéristique, une naïveté solennelle, qui doit faire autorité. Il y a quelque temps, M. Henri Brisson présidait, rue Cadet, une distribution de prix. Dans l'un des livres choisis comme prix et remis aux lauréats, il faisait ressortir cette phrase : « Le peuple français pardonna plus facilement à Louis XIV ses maîtresses que ses confesseurs. » Monsieur Bérenger, voilez-vous la face! car voilà une façon par trop laïque d'enseigner la morale qui n'est certainement pas de votre goût, et eussiez-vous cru cela de M. Brisson?

L'intolérance irréligieuse n'est d'ailleurs que la principale forme de la négation maçonnique. Il en est d'autres. Dans son essence, la secte est cosmopolite, internationale; elle tend à la fusion ou au moins à la fédération des individualismes nationaux dans une vague cité humaine. Pour ma part, je ne répudie pas cet humanitarisme qui n'est qu'une forme de la générosité française. Il a marqué notre race d'un trait distinctif et sympathique. Je n'en blâme que les excès, mais je n'admets pas que, sous couleur de nous enseigner le culte du genre humain, on nous désapprenne la patrie. Or, le meilleur moyen d'apprendre la patrie, c'est encore de l'honorer en ceux qui ont combattu pour elle et qui l'ont cimentée de leur sang; c'est de révérer les héros de ce devoir militaire qui reste, après tout, le premier devoir civique, parce qu'il est précisément le plus dur à remplir, celui qui comporte le plus d'immolation de nous-mêmes à un idéal

Digitized by Google

supérieur. Mais vous savez quels événements ont réveillé les instincts antimilitaristes, antinationaux, qui couvaient dans toute une partie de la classe dominante. Aujourd'hui que le gouvernement se réduit à n'être que le syndicat des sectes, ces instincts se donnent libre carrière; ils se précisent et se formulent.

Je n'entreprendrai pas de vous citer les vœux des convents et des congrès, les décisions doctrinales, les condamnations et les excommunications; d'autres se sont acquittés de ce soin mieux que je ne saurais le faire, et je n'ai qu'à vous renvoyer au beau livre de M. Goyau : *l'Idée de patrie et l'humanitarisme*. Je sais que chez les gouvernants, chez les officiels, la tendance antimilitariste se voile encore de prudentes réserves; on s'attaque moins à l'institution militaire en elle-même qu'aux principes qui la nourrissent et la vivifient. Mais le parti a ses exagérés, ses violents, ses logiciens extrêmes, qui se précipitent au bas de la pente fatale. Toute une génération de maîtres nouveaux se lève pour proscrire la patrie de l'école, après en avoir expulsé Dieu. Dans un recueil populaire intitulé : *les Temps nouveaux*, je vois un instituteur indiquant, à titre d'exemple pour ses collègues, sa méthode d'enseignement : « Grâce aux sciences et à l'histoiree, je pourrai inculquer dans l'esprit de mes élèves de bonnes notions, lesquelles serviront, lorsqu'ils seront arrivés à l'âge d'homme, à détruire en eux toute idée de Dieu ou de patrie... En histoire, je m'étendrai le plus possible sur les misères du peuple, sur l'Inquisition, les guerres religieuses, depuis le massacre des Vaudois jusqu'aux dragonnades... Je dépeindrai à mes élèves la guerre avec tous ses pillages, ses incendies... Je compterai le nombre d'hommes tués à chaque bataille et je ferai à ces jeunes cœurs des récits propres à les faire frissonner d'horreur... La plupart des livres d'histoire qu'on met entre les mains des élèves de l'enseignement primaire considèrent comme une gloire nationale toutes les victoires qui ont sali le passé de la France. Je tâcherai de procurer à mes élèves un livre d'histoire qui ne contienne pas une pareille fausseté. » Conclusion pratique : Jeunes gens de nos frontières, ayez en horreur le métier de soldat. De notre côté, nous pourrions leur dire : Que vous le vouliez ou non, vous serez soldats; seulement, si vous ne voulez pas être soldats français, vous serez soldats prussiens.

La gravure, l'image, l'illustration viennent au secours de billevesées infâmes. J'avais ces jours-ci sous les yeux une gravure destinée à la propagande et intitulée : « Les Fous. » Les fous, ce sont des malheureux qui travaillent à tracer une frontière pour le compte d'exploiteurs et de jouisseurs; ce sont ceux qui les regar-

Digitized by Google

dent et qui les laissent faire : voilà les fous! Ainsi plus de frontières, plus d'individualisme national, plus de lien entre le passé et le présent! Que doit être la France? Quelque chose d'inconsistant et de vague, de fluide et d'amorphe, où l'on verra l'épanouissement des instincts matériels dans le néant des idées solides : en un mot rien et moins que rien! Cette conclusion nihiliste de l'histoire, cette doctrine de reniement, favorisée par des complicités d'autant plus viles qu'elles sont intéressées et qui laissent sciemment le poison s'insinuer dans les âmes, voilà l'un des pires dangers qui puissent menacer la vitalité française, voilà l'ennemi!

Pour le combattre, où sont nos moyens, nos armes?

Vous pouvez les trouver en vous et en user autour de vous. Vous appartenez, Mesdames, aux classes instruites et lettrées, mais votre œuvre — son nom l'indique — doit être sociale, c'est-à-dire qu'elle doit s'exercer sur la communauté française tout entière, sur ses différentes classes. Vous désirez prendre contact avec vos sœurs plus humbles; vous tâchez, avec un soin délicat et respectueux, d'attirer à vous les âmes populaires, ces âmes naissantes, à demi écloses, qui doivent nous être sacrées comme des âmes d'enfants. Pour cette œuvre de propagande que je veux envisager seulement sous le point de vue de notre histoire française, êtes-vous suffisamment pourvues et armées? Les notions que vous avez reçues, celles que vous communiquez à vos filles, à vos élèves, répondent-elles toujours à ce grand but : opposer aux entreprises contre l'âme de l'enfant la coalition des mères!

Il nous est arrivé à tous, par curiosité et peut-être avec un peu de pédantisme, d'interroger sur l'histoire une jeune fille, une fillette, une enfant; j'entends une de celles qui passent pour recevoir une instruction soignée. La réponse ne se fait pas attendre. La plupart du temps, c'est un défilé fort correct de dates et de noms propres; par exemple, la nomenclature de tous nos rois des trois races et des diverses branches. On sait la date de la naissance et de la mort de Louis X le Hutin ou de Louis IV d'Outre-Mer, et tout cela nous est répété avec une précision de charmant automate. Seulement, si nous nous avisons de pousser plus loin l'interrogatoire, de demander comment vivaient les Français dans tel ou tel siècle et un peu ce qu'ils pensaient, quels monuments, quels témoignages ils nous ont laissés d'eux-mêmes, l'enfant alors se trouble, hésite, balbutie et finit par répondre : « Cela n'est pas dans mon livre. »

La réponse est parfois sujette à caution. Je connais tels précis fort honorables et même excellents où l'on parle de toutes les choses que je viens d'indiquer. Depuis quarante ans environ, l'éducation des filles est certainement en progrès, et, parmi les initiateurs

Digitized by Google

de ce mouvement, il faut citer à la fois Duruy et Dupanloup. Cependant, ne trouvez-vous pas que l'on sacrifie toujours un peu trop au fétichisme de la date et du fait insigne? Les dates sont une excellente chose, à condition de n'en pas abuser. Il est indispensable de prendre des points de repère, de sérier les époques et les siècles, d'élever cette armature sans laquelle l'histoire tomberait à l'état d'informe chaos. Gardons-nous toutefois de transformer l'esprit de l'enfant en un casier à fiches numérotées, qui sortent au commandement! Par sa fraîcheur même, l'esprit de l'enfant est susceptible d'impressions vives, capable de jugements fins et justes. Suscitons en lui des impressions, des émotions, des comparaisons. Par exemple, après lui avoir raconté les chevauchées d'un de nos rois guerriers, il serait excellent de lui faire, en quelques mots, le portrait du paysan français d'alors, du bourgeois ou de l'artisan, de lui indiquer en quoi nous différons de ces frères lointains et en quoi nous leur ressemblons. En toutes choses, mettons dans l'esprit de l'enfant l'idée de suite et de continuation, sans laquelle il n'est point de nation sûre d'elle-même. L'histoire ne doit pas être seulement une chronologie, elle doit être avant tout une généalogie, celle de notre race. Il lui faut montrer le sens et l'orientation de cette race à travers les âges, ses caractères permanents, héréditaires, distinctifs, ce par quoi la France est France, et aussi montrer, suivant l'expression de Michelet, comment la France, qui n'était d'abord qu'une expression géographique, un territoire, un pays, est devenue peu à peu et s'est sentie une personne.

L'histoire d'ailleurs ne se trouve pas uniquement dans les livres. Je crois beaucoup à l'enseignement par les yeux, à l'efficacité des choses vues. Dieu merci! les monuments expressifs de notre passé ne nous manquent pas; nous en possédons plus peut-être qu'aucun pays du monde. Il s'agit seulement de savoir qu'ils existent, de les visiter, d'interroger et d'écouter ces vieilles choses à travers lesquelles nous vient, en un lointain murmure, la voix des aïeux. Je voudrais qu'en chaque coin de la France l'enfant connût l'histoire de son clocher, qui se confond si souvent avec celle de son village ou de son quartier, qu'il connût l'histoire du château voisin dont les tours massives ont leur sens, qu'il s'intéressât à la vieille maison fantasque qui rompt la monotonie de sa rue et qu'il n'a jamais pris la peine de regarder parce qu'il la voit tous les jours. C'est à ces objets matériels, pittoresques, que l'on peut rattacher et comme raccrocher les notions abstraites dont nous vous parlions tout à l'heure.

Développons le culte des monuments et des souvenirs locaux,

Digitized by Google

et à créer des foyers de vie régionale, nous instituerons les écoles primaires de l'esprit national. Aussi bien, la patrie n'est pas une entité métaphysique; elle est à la fois corps et âme, esprit et chair. La France s'est formée par l'agrégation, autour d'un centre commun, de molécules animées chacune d'une vie propre et amenées peu à peu à s'unir pour faire corps et faire front. C'est l'ensemble des particularismes locaux, lentement associés, qui a fait l'unité ou, pour mieux dire, l'harmonie française. Et nous-mêmes, Parisiens, ne sommes-nous pas gens de terroir autant que gens de capitale? Notre Paris, si nous savons le regarder, n'a-t-il pas sa physionomie propre, spéciale, évocatrice d'un passé illustre, où se mire en même temps et se résume toute l'histoire de la France?

J'ai ouï dire qu'une femme fort avisée avait organisé dans Paris, au profit de ses enfants et de ses amis, des promenades historiques, des excursions accompagnées d'anecdotes significatives et de brefs commentaires. L'excellente idée, et combien il serait à souhaiter qu'elle fît école! Nous vivons trop dans nos quartiers sans passé, provinces de luxe ou d'aisance. Sachons en sortir; passons le boulevard, qui n'est lui-même qu'une province et souvent la plus fermée de toutes, et demandons aux profondeurs de la ville quelques-uns des aspects caractéristiques d'autrefois.

Suivons la ligne des quais et laissons venir à nous, dans un décor tout de beauté harmonieuse et mesurée, la pointe de la Cité. C'est le berceau de notre ville, et l'on dirait un berceau flottant, une île qui a la forme d'une nef, quelque chose à la fois de stable et de mouvant, obéissant à l'impulsion des grands souffles et survivant aux orages. Dans la cité, allons droit au centre et abordons l'antique cathédrale. Un instituteur nouveau style, à qui l'on faisait visiter Paris et que l'on conduisait à Notre-Dame, refusait d'y entrer : « Je n'entre pas, disait-il, dans les monuments de la superstition. » Laissons cet imbécile tourner le dos au bon sens et dépassons le parvis. Notre-Dame, quelle leçon d'histoire pour qui ne se borne pas aux admirations banales! Toute l'histoire de notre treizième siècle, avec sa foi ardente et ses grandes œuvres populaires, est incluse sous ces voûtes, ces piliers et ces arceaux : la maison de Dieu devenant la maison du peuple, l'église naguère étroite et obscure s'élevant d'un prodigieux élan, s'élargissant, s'ouvrant au bourdonnement des foules, au peuple entier, à ses querelles, à ses réjouissances, à ses discussions d'intérêts et d'affaires! Et voici que, dans le peuple de figures incrustées au fond des porches, la vie entière d'une époque reparaît avec ses dévotions mystiques, ses suavités, ses colères, ses fantaisies et ses sarcasmes.

Digitized by Google

Mais ne négligeons aucun détail, observons jusqu'au moindre motif de décoration. Ces feuillages pétrifiés, ces enroulements et ces volutes, sont-ce là simples jeux d'imagination ou emprunts faits à des civilisations exotiques? Regardons bien, et nous retrouverons, transposées sur la pierre, les feuilles, les plantes, les fleurs de nos contrées. Nos vieux ouvriers d'art ont simplement copié ce qu'ils avaient sous les yeux; ils ont pris leurs sujets dans la flore de l'Ile-de-France, et voilà qui témoigne! C'est une preuve de plus que l'art si bizarrement dénommé gothique est, par excellence, l'art français, qu'il est né au cœur même de notre pays pour s'épandre ensuite et rayonner.

Dans les programmes officiels, on recommande de passer légèrement sur le Moyen âge et de courir jusqu'à la fin du quinzième siècle. Au contraire, ne nous pressons point, ralentissons le pas. Après avoir interrogé Notre-Dame, énumérons les sœurs qu'elle possède dans toutes nos provinces, ses aînées ou ses cadettes. Rappelons que ces sœurs françaises ont en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Italie et jusqu'en Turquie, d'innombrables filles. Et un orgueil, une joie vont nous saisir à la pensée que, dès ces âges lointains, autant qu'au siècle de Louis XIV et de Voltaire, l'art et l'esprit français ont fait en conquérants leur tour d'Europe!

A côté des grands livres de pierre, d'humbles vestiges nous racontent des histoires du temps de saint Louis, des Valois et des Bourbons. Avant que la rage des embellissements ait achevé d'enlaidir la ville, instruisons nos enfants à épeler et à lire ces pages à demi effacées. Il serait bon que nos enfants sussent la chronique de nos rues, l'histoire des vieilles enseignes; çà et là, un débris épargné peut nous servir à évoquer devant eux tout un ensemble. Ainsi, quand nous retrouvons sur place, au fond d'un quartier populaire, la maison de la corporation des blanchisseuses, avec sa façade caractéristique qu'il est question aujourd'hui de détruire ou d'exiler dans un musée, c'est le cas de leur expliquer en quelques mots l'ancienne organisation du travail, de leur dire ce qu'étaient les corps de métier, ces associations d'ouvriers et de patrons, ces mutualités obligatoires.

Ailleurs, l'hôtel de Cluny nous offre le type d'une Renaissance qui est bien à nous, originale, savoureuse, exempte de toute influence étrangère. Ensuite, nous irons demander au Louvre, à ses fines architectures, de nous dire comment, au seizième siècle, l'esprit français s'assimila les élégances et les souplesses italiennes. Une autre fois, nous demanderons à la colonnade de Perrault, nous demanderons aux hôtels du Marais, à l'opulence de leur décor et à la

Digitized by Google

savante disposition de leur ensemble, de nous exprimer la qualité maîtresse du dix-septième siècle : l'ordonnance. On ne peut comprendre la société contemporaine de Louis XIII sans avoir vu les hôtels de la Place-Royale, et Louis XIV ne règne-t-il pas toujours à Versailles?

Mais revenons en plein Paris, revenons au fleuve de Seine et descendons avec lui le cours de la vie française. Quand nous côtoyons les Tuileries, évoquons le château fantôme, montrons-le violé quatre fois par la multitude et s'abîmant à la fin dans des flammes parricides. Expliquons sur place à nos enfants les journées révolutionnaires; faisons-leur la topographie de ces luttes fameuses. Quand nous passons sur la place de la Concorde, tâchons de leur montrer ce qu'ils n'y ont jamais vu en y passant tous les jours : l'esprit du dix-huitième siècle finissant et de la Révolution se résumant dans les colonnades de grand style, dans les trophées et les emblèmes, dans ce décor néo-classique qui voulait faire de Paris une Rome moderne, peuplée de temples et de portiques. Un peu plus loin, le palais des Invalides s'élève sous son casque d'or. Une visite à son musée militaire nous permettra de passer la revue rétrospective de toutes nos armées, dans la précision de leurs détails et dans leur uniforme à l'ordonnance de chaque siècle. Et n'oublions pas que l'homme qui dort là dans son rouge sarcophage, voulut réconcilier en ce lieu toutes nos gloires militaires, qu'il y plaça 1,400 drapeaux conquis par les armées révolutionnaires et impériales, mais qu'il y fit conduire aussi le cercueil de Turenne au premier jour de l'an IX de la République française. Si nous revenons par les Champs-Elysées, n'oublions pas que nous montons vers la colline de gloire. L'arche triomphale qui s'ouvre là-haut sur l'horizon incendié par les feux du couchant, recèle entre ses flancs et dans ses tumultueuses sculptures toute une épopée. Les noms que nous avons appris dans les livres, gravons-les mieux dans notre esprit en les lisant inscrits sur la pierre. Mais le jour décline. Dans la lumière apaisée, dans l'ombre grandissante, le monument de nos gloires s'empreint d'une majesté plus grave et un peu attristée; il rayonne moins, il émeut davantage, colossal et mélancolique.

Voici que nous atteignons le seuil de notre histoire la plus moderne, contemporaine et actuelle. Craindrons-nous de le dépasser! Ce fut longtemps article du *Credo* pédagogique que de reculer devant l'histoire contemporaine. Il y a peu de temps encore, il n'était pas rare de voir un enfant fort instruit sur Louis le Débonnaire s'imaginer que Louis-Philippe était père de Napoléon III et que la bataille de Solférino fut gagnée par Louis XVI (textuel).

Digitized by Google

Nous n'en sommes plus là, et l'histoire contemporaine a pris une place importante dans nos écoles publiques, dans nos établissements d'instruction secondaire, mais nous avons vu qu'elle s'y entache d'une partialité évidente. On peut se demander, à la vérité, si l'impartialité est possible, lorsqu'il s'agit de ces époques immédiates et brûlantes. A défaut de l'impartialité absolue qui dépasse peut-être les facultés humaines, je voudrais au moins que nous apportions dans notre manière de comprendre et de propager l'histoire contemporaine, la largeur d'esprit. Chacun de nous a ses préférences théoriques, natives ou acquises, et ne saurait s'en abstraire totalement, mais ne pourrait-il, dans l'étude de nos divers gouvernements et quelque réserve qu'il se juge en droit de faire sur leur principe, établir la part du bien et du mal; en s'aidant des données dès à présent acquises, ne pourrait-il discerner, dans nos luttes politiques, dans nos passions diverses, chez les vaincus et les victorieux, la part de l'égarement, mais aussi la part de vérité et de grandeur?

Prenons, par exemple, la révolution de 1830. Le roi Charles X, en 1830, viola le contrat par lequel les Bourbons s'étaient ressoudés à la France. Le peuple fut dans son droit en s'insurgeant contre un souverain qui avait violé la charte, et cependant laisserons-nous, sans un serrement de cœur, s'éloigner cette lignée de rois qui emportait avec soi tant de passé et dont les destinées s'étaient si longtemps confondues avec les nôtres? Ici, c'est le poète qui s'est fait grand historien, et Victor Hugo a devancé le jugement de l'histoire apaisée, dans ces vers admirables :

> Ah! laisse-nous saluer ces vieux rois de nos pères,
> Eux qu'apporta l'exil et que l'exil remporte,
> Vent fatal qui déjà trois fois les enleva.
> ... Rends, drapeau de Fleurus, les honneurs militaires
> A l'oriflamme qui s'en va.

L'histoire de nos derniers régimes ne constitue pas d'ailleurs toute l'histoire contemporaine. Les gouvernements passent, la France reste. C'est elle surtout qu'il faut considérer. Il faut montrer le mouvement de la société française, ses progrès, ses efforts matériels et moraux, ses manifestations collectives ou individuelles. En tout temps, il s'est trouvé des Français pour continuer la tradition dans un sens ou dans l'autre : grands savants, grands soldats, grands missionnaires, hardis explorateurs, découvreurs en tout genre, instructeurs et guides de l'humanité en marche. Certes, je ne vous demande pas d'apprendre à vos filles le nom de certains ministres

Digitized by Google

d'il y a dix ans et qui déjà nous apparaissent quasi mérovingiens. Seulement, à l'écart des luttes misérables où la France cherche obscurément à retrouver le chemin de ses destinées normales, faisons surgir Pasteur, Courbet, Lavigerie, Marchand, ces grands consolateurs!

En résumé, il me semble à souhaiter que l'éducation historique de la femme se complète ou plutôt s'accentue en divers points. Qu'elle s'attache de plus en plus à éviter de sèches nomenclatures, pour se faire vivante, émue, pittoresque, tout en restant solidement fondée; qu'elle multiplie les promenades et les excursions historiques; qu'elle aborde l'étude des faits contemporains dans un esprit très large et strictement national; surtout, qu'elle s'applique à dégager et à remettre en honneur toutes nos traditions vitales : tradition religieuse, sans laquelle l'histoire de France demeure inintelligible; tradition militaire, qu'il nous faut d'autant plus défendre qu'elle est plus attaquée; traditions d'art et de littérature; et aussi tradition libérale, celle qui, depuis cent dix ans, a mis en nous une aspiration plus précise vers un idéal de liberté et de justice, quelque chose de plus ample et de plus cordial, qu'il nous faut concilier avec le soin jaloux d'assurer la conservation et l'intégrité de la race. C'est la tradition de vérité et de bon sens, la tradition moyenne, si l'on veut, et je ne m'en dédis pas; elle répugne à la fois aux théories dissolvantes et aux reculs affolés; elle est néanmoins généreuse et fière; elle a mis notre drapeau moderne à l'avant-garde des idées : c'est la tradition tricolore. Son pire ennemi est l'esprit jacobin, l'esprit d'exclusivisme et de secte. Au jacobinisme et à sa manie liberticide, opposons l'idée large et féconde, celle qui ne condamne préventivement personne à raison de son origine ou de sa foi. Combattons sans relâche les doctrines et les actes qui tendent à oblitérer en nous le sens de nos destinées, mais ne connaissons pas d'autre ennemi, et nous qui voulons instaurer, régénérer, vivifier, n'oublions pas que l'on ne fonde rien sur la haine.

Mesdames, vous avez conçu l'utile projet de mieux aménager la maison française, de la faire plus nette et plus avenante. Rendez-lui donc les bonnes traditions. Pour cela, la nature vous a douées d'ingénieuse activité, de patience et d'industrie. Votre esprit est prompt et vos doigts sont agiles. Femmes de France, femmes de Paris, je ne crois pas vous faire tort en disant que vous êtes toutes nées ouvrières. Vous excellez aux ouvrages d'art et de goût, à la fois jolis et pratiques. Pourquoi ne pas vous faire un peu, si le cœur vous en dit, ouvrières d'histoire?

Une femme de tous points accomplie me disait dernièrement

Digitized by Google

qu'elle employait ses loisirs à rédiger pour ses enfants des notes, des précis d'histoire, et que ces cahiers pourraient quelque jour dépasser le cercle de famille. Voilà un exemple qui mérite d'être cité et suivi. Assurément, je ne vous demande pas de composer de gros volumes d'érudition et d'ériger une école des Chartes à l'usage du sexe aimable. Rien n'est plus loin de ma pensée, mais j'en sais parmi vous plusieurs qui seraient parfaitement en état de tracer à la plume des récits clairs, lumineux, attrayants, utiles à tous et spécialement aux humbles, et de nous donner de jolies aquarelles d'histoire. Pourquoi ne pas essayer? L'une s'attacherait, par exemple, à faire revivre en quelques pages une époque de notre histoire et à marquer son rôle dans notre développement. L'autre prendrait pour sujet un personnage, un grand homme ou un brave homme, un artisan célèbre ou obscur de la grandeur française. Il faudrait que cela fût fait très simplement et très soigneusement, en vous préparant par des lectures, par un sérieux travail de contrôle, et ces rapides monographies, s'enhardissant à paraître, mises à la portée de tous, atteignant des milieux très divers, pourraient insinuer de proche en proche la bonne parole, la parole de vie, et faire circuler une flamme discrète. Aujourd'hui, il n'est question que d'action morale, sociale ou civique. On s'efforce d'agir, on y réussit, et vraiment, à sentir autour de soi ce tressaillement des esprits, cette vibration des volontés, il semble que des souffles réconfortants traversent l'espace et qu'il y ait des victoires dans l'air. L'action que je vous propose n'est pas de celles qui comportent des résultats immédiats et retentissants. Elle peut néanmoins contribuer à purifier l'atmosphère où vit la France, à la faire plus salubre et plus douce. L'histoire telle que vous sauriez l'interpréter, largement et finement conçue, éprise de toutes nos gloires sans distinction de genre, de parti et d'époque, peut porter en soi efficacité réelle, principe de réconciliation nationale et vertu de ralliement.

Albert VANDAL.

Digitized by Google

20,000 FRANCS POUR UN GRAMME

LA MATIÈRE RADIOACTIVE

Le 5 mars de la présente année 1902, toutes les sections de l'Institut de France étaient convoquées en séance extraordinaire, afin de délibérer sur l'emploi des arrérages de la fondation la plus importante dont dispose aujourd'hui la savante Compagnie.

Un Mécène bien inspiré, possesseur d'une grande fortune gagnée dans l'industrie, M. Hubert Debrousse, a voulu qu'après lui une notable partie de son avoir servît à favoriser le progrès des connaissances humaines. Il a légué dans ce but un million à l'Institut. Mais, au lieu d'ajouter un nouveau prix à la liste, déjà trop longue en vérité, des récompenses individuelles que les académies ont chaque année l'obligation de distribuer, il a voulu leur laisser la pleine liberté de l'emploi, se bornant à prescrire que le revenu annuel de la somme serait utilisé « dans l'intérêt des lettres, des sciences et des arts ».

On aurait pu décider qu'en vertu d'un roulement régulier, les trente et quelques milliers de francs de rente produits par la fondation Debrousse seraient, à tour de rôle, attribués en totalité à chacune des cinq académies, pour en faire l'usage le plus conforme aux intérêts spéciaux qu'elle représente. Sur le rapport d'un membre éminent de la classe des sciences morales et politiques, M. Bétolaud, qui avait été le conseil juridique et le confident du testateur défunt, on adopta une solution plus large. Il fut convenu que chaque académie se ferait représenter, par un nombre déterminé de membres, dans une commission chargée tous les ans d'étudier le meilleur emploi à faire de la somme disponible, et que les propositions de cette commission seraient ensuite soumises au vote de l'Institut, réuni pour la circonstance en assemblée plénière. Une telle sanction devait accroître l'autorité des décisions prises, en garantissant qu'elles auraient toujours pour objet une entreprise d'un intérêt public et national suffisamment caractérisé.

Digitized by Google

Cette procédure a été appliquée pour la première fois en 1901. Les arrérages du fonds Debrousse ont été alors partagés en trois sommes inégales : l'une, destinée à la publication des tables de la planète Saturne, préparées à l'Observatoire de Paris, qu'il importait de pouvoir mettre à la disposition des astronomes; la seconde, allouée à l'alliance française pour la propagation de notre langue à l'étranger; la troisième, affectée au *Journal des Savants*, dont le crédit annuel venait d'être supprimé par la Commission du budget.

Cette fois, en 1902, la plus grosse partie des revenus disponibles, soit 20,000 francs, vient d'être attribuée, par un vote unanime, à une destination que le public aurait peut-être quelque peine à comprendre, si on ne prenait soin de lui en révéler les avantages. En effet, le crédit alloué a pour but de permettre l'acquisition d'une certaine quantité de minerais rares, à l'aide desquels on peut espérer de fabriquer *environ un gramme*, et encore tout au plus, d'une substance dont le nom, hier encore, était absolument inconnu, celle qu'on a baptisée du nom de *radium*.

20,000 francs pour un gramme! Quelle disproportion, pensera-t-on peut-être, si l'on réfléchit qu'un diamant de ce poids, et de la plus belle eau, vaut tout au plus 7,000 francs! A ce taux, le radium serait de beaucoup la plus précieuse de toutes les substances; d'autant mieux qu'il ne s'agit pas encore de préparer du radium pur, mais seulement une combinaison dans laquelle ce corps entre pour partie. Quelles graves raisons peuvent justifier une pareille dépense? C'est ce qu'un magistral rapport de M. Maurice Lévy a su expliquer aux académiciens réunis. A notre tour, essayons d'initier les lecteurs du *Correspondant* aux mérites de la nouvelle substance et aux espérances qu'on est en droit de fonder sur la mise en épreuve d'une aussi minime quantité.

Personne n'a oublié l'émotion produite, il y a peu d'années, par l'annonce de la découverte des fameux *rayons X* ou *rayons de Rœntgen*. On venait de constater que si, dans une ampoule de verre dite de Crookes, où l'on a poussé le vide jusqu'au millionième d'atmosphère, on fait passer l'étincelle électrique produite par une bobine d'induction, non seulement l'un des pôles, celui qu'on appelle le pôle négatif, devient le siège d'une émission de rayons spéciaux, les rayons *cathodiques*, qui bombardent littéralement le verre de l'ampoule en lui imprimant une fluorescence verdâtre; mais du verre ainsi bombardé partent d'autres rayons, les *rayons X*, qui ont la propriété de passer à travers la plupart des corps opaques et d'influencer ensuite une plaque photographique, sur laquelle ils font véritablement naître une « image de l'invisible ». Bientôt cette

Digitized by Google

découverte saisissante, sortant du domaine de la science pure, apparaissait comme un bienfait pour le genre humain; et la *radiographie*, devenue de pratique courante, enrichissait l'art de guérir d'un sens nouveau, propre à guider en toute sûreté la main du chirurgien, jusqu'alors réduit à tâtonner pour connaître le siège exact des lésions internes de l'organisme.

Tout en applaudissant de grand cœur à cette merveilleuse conquête de la science, si rapidement devenue féconde en applications pratiques, il était permis aux savants français de regretter qu'un tel résultat ne fût pas éclos dans nos laboratoires. Heureusement une compensation très prochaine leur était réservée. M. Henri Becquerel, membre de l'Institut et professeur au Muséum, où il fait revivre les traditions de son père et de son grand-père, les illustres physiciens Edmond et Antoine Becquerel, allait presque aussitôt dédommager notre amour-propre national. Voici dans quelles conditions :

Tout le monde sait que, quand un rayon de lumière frappe un prisme de cristal suspendu à un lustre, ce rayon est à la fois dévié et décomposé, de telle sorte qu'il vient donner, sur un écran, une image brillamment colorée, où les teintes se succèdent du rouge au violet par le jaune, le vert et le bleu. C'est ce qu'on a coutume d'appeler le *spectre solaire*.

Mais l'écran reçoit encore autre chose que le spectre visible. Au delà du violet, d'une part, au delà du rouge, d'autre part, il existe des rayons, que nous ne voyons pas, sans doute, parce qu'ils sont absorbés par les liquides de notre œil. Les premiers révèlent leur existence, parce qu'ils peuvent décomposer les substances sensibles des plaques photographiques; on les appelle rayons *chimiques* ou *ultraviolets;* les seconds se traduisent par ce fait qu'ils font monter le thermomètre plus haut que leurs lumineux voisins; aussi les nomme-t-on rayons *calorifiques* ou *infrarouges*.

Or certaines substances, lorsqu'elles sont frappées par les rayons invisibles ultraviolets, ont la propriété de devenir lumineuses, comme si elles communiquaient aux radiations reçues un redoublement d'énergie, suffisant pour que nos organes y deviennent sensibles. On dit alors que ces substances sont *fluorescentes*, réservant le nom de *phosphorescents* aux corps qui, après avoir été directement éclairés ou chauffés, deviennent lumineux par eux-mêmes, et conservent cette propriété pendant un temps plus ou moins long.

Ce n'est pas tout. On connaît des corps, fluorescents ou phosphorescents, qui, une fois impressionnés, gardent la faculté d'agir sur une plaque photographique, même quand ils en sont séparés

Digitized by Google

par un papier noir complètement opaque ou par une feuille de carton. Les rayons qu'ils émettent ainsi ne sont donc plus de la même nature que ceux qui les avaient excités; car ces derniers auraient été complètement arrêtés par l'interposition d'un écran. Ce n'est pas de la lumière emmagasinée; c'est une énergie nouvelle, issue de l'énergie lumineuse, mais d'une essence différente et plus subtile.

Sachant que certains composés du corps appelé *uranium* étaient fluorescents, M. Henri Becquerel avait entrepris de rechercher s'ils jouissaient pour leur compte de la propriété qui vient d'être indiquée, lorsqu'en 1896 il fut amené à reconnaître que la fluorescence n'y était pour rien. En effet, tous les composés de l'uranium, fluorescents ou non, se comportaient de la même manière, et c'est par l'uranium natif, dégagé de toute combinaison, que les plaques photographiques étaient le plus fortement impressionnées, malgré la protection du papier noir. Il y a mieux : M. Becquerel reconnut bientôt que l'excitation lumineuse préalable n'était en rien nécessaire à la production du phénomène. Non seulement il n'est pas indispensable d'éclairer l'uranium pour qu'il devienne actif; mais, si fortement qu'on l'expose à la lumière, son pouvoir de rayonnement n'en est aucunement augmenté. Enfin, ce corps et ses composés, placés dans l'obscurité la plus complète, gardent pendant des années la faculté d'influencer les substances photographiques.

Il n'y avait donc pas à se le dissimuler. On était en présence d'une propriété nouvelle et absolument remarquable de certains corps; propriété en vertu de laquelle ils émettent spontanément des rayons capables d'impressionner des plaques sensibles. En toute justice, on a donné à ces radiations nouvelles le nom de *rayons Becquerel*. L'auteur de la découverte les avait d'ailleurs très nettement définis, en montrant, d'une part, qu'ils traversent les corps opaques, bien qu'avec moins d'aisance que les rayons Rœntgen; d'autre part, qu'ils ont, comme ceux-ci, le privilège de rendre l'air *conducteur de l'électricité;* c'est-à-dire que l'air, qui, dans les conditions ordinaires, s'oppose au passage d'un courant électrique, n'y résiste plus quand il est lui-même parcouru par des rayons Becquerel. De la sorte, un fragment d'uranium, placé à quelque distance d'un corps électrisé, le décharge spontanément.

Aussitôt que cette découverte fut connue, on s'empressa de tous côtés de rechercher si elle pouvait s'appliquer à d'autres substances que l'uranium. Chose remarquable, tous les corps de la chimie, examinés à ce point de vue, se montrèrent dépourvus

Digitized by Google

du nouveau mode d'activité, à l'exception du *thorium*, substance contenue dans certains minéraux de la Scandinavie.

Cependant, en examinant le minerai naturel d'uranium, appelé *pechurane* ou *pechblende* à cause de sa couleur d'un noir de poix (*pech* en allemand signifie poix), M. et Mme Curie remarquèrent qu'une variété du minerai en question se montrait trois fois plus active que l'uranium pur. Ce résultat, d'apparence contradictoire, ne pouvait s'expliquer que d'une façon : à côté de l'uranium, le minerai étudié devait contenir un autre corps plus actif, jusqu'alors inconnu des chimistes. Par des expériences bien conduites, M. et Mme Curie réussirent à préparer des composés définis de ce nouvel élément, qu'ils appelèrent le *polonium*, et dont la *radioactivité*, pour employer l'expression très opportunément créée par le savant couple, se trouva *quatre cents fois* plus forte que celle de l'uranium.

En 1898, M. et Mme Curie firent mieux encore : dans la même pechblende, ils parvinrent à démontrer l'existence d'un autre élément nouveau, auquel ils donnèrent le nom de *radium*. Celui-là, jusqu'à présent, détient à coup sûr le *record* du genre; car sa puissance radioactive est *cent mille fois* plus grande que celle de l'uranium!

D'ailleurs, il ne s'agit pas ici d'une activité dont l'appréciation serait réservée aux seuls hommes de science, qui n'en auraient connaissance que par de délicates expériences de laboratoire. On peut dire, au contraire, que les effets de la nouvelle substance sautent littéralement aux yeux; car les composés du radium sont spontanément lumineux, et demeurent tels, même quand on les conserve dans l'obscurité pendant plus d'une année. Ils font plus, et jouissent de la propriété de communiquer en partie leur activité aux corps voisins. Leurs rayons colorent le verre et la porcelaine, et cela d'une façon permanente. Dans le laboratoire où on les manie, tous les objets finissent par devenir lumineux. C'est comme une contagion à laquelle rien ne résiste, ou encore une impulsion qui triompherait de tous les engourdissements!

Les mêmes substances exercent sur notre organisme une action remarquable, comme M. Becquerel en a fait, le premier, l'expérience à ses dépens. En possession d'un petit fragment d'un sel actif de radium, il l'avait enveloppé de papier et mis dans le gousset de son gilet. Bientôt il ressentit au côté une brûlure assez vive. M. Curie voulut étudier cette influence en y soumettant son propre bras. L'épreuve fut si décisive que la lésion mit plusieurs semaines à disparaître. Il est vrai que, par compensation, on a des raisons de croire que le même procédé pourrait être efficacement appliqué

Digitized by Google

à la guérison de certaines affections cutanées, notamment du *lupus*.

Quoi qu'il advienne de ces applications futures, la découverte des corps radioactifs, en même temps qu'elle enrichit le catalogue des substances terrestres d'éléments jusqu'alors insoupçonnés, ouvre un champ nouveau aux recherches des physiciens, en mettant à leur disposition, pour la production des radiations mystérieuses dont les expériences de Rœntgen ont été le point de départ, un moyen beaucoup plus simple que le dispositif électrique à l'aide duquel on excite les rayons cathodiques ou les rayons X.

Malheureusement, un grave obstacle se dresse en travers de ce genre d'expériences. Pour obtenir *quelques décigrammes* du corps le plus actif, lequel est un composé de chlore et de radium, il faut soumettre plusieurs tonnes, c'est-à-dire *plusieurs milliers de kilogrammes* de résidus de minerai d'urane, minerai d'ailleurs très rare, à un traitement compliqué de purification et de concentration. L'opération est extrêmement coûteuse et dépasse les ressources habituelles du laboratoire le mieux outillé. Voilà pourquoi une grosse subvention a été jugée nécessaire à la poursuite de ces études. Si forte qu'elle paraisse, la somme de 20,000 francs, votée par l'Institut, suffira tout juste pour qu'on obtienne *un gramme* de chlorure de radium. N'est-ce pas un effort bien disproportionné avec le résultat, et le jeu, comme on dit vulgairement, vaut-il la chandelle? Il n'y a pas lieu d'en douter, répondrons-nous sans hésitation, pour peu qu'on réfléchisse un instant à l'immense portée scientifique de cet ordre de recherches.

En effet, il importe qu'on le sache! Il ne s'agit pas seulement d'étudier, pour la bien définir dans tous ses détails, une propriété nouvelle de certains corps exceptionnels. C'est une révolution totale qui semble en voie d'accomplissement dans notre façon de concevoir la constitution intime et l'activité de la matière. Les plus hautes questions de la philosophie naturelle s'y trouvent impliquées, et jamais série d'expériences n'aura mérité d'être suivie avec un intérêt plus passionné que celle-ci, en raison des remaniements qu'elle peut exiger dans l'édifice doctrinal de la physique moderne.

Qu'est-ce donc, réduite à ses traits essentiels, que la radioactivité de la matière? C'est simplement une dépense continue d'énergie. Cette énergie émane sans cesse du corps radiant, d'où elle se répand sur les corps voisins, en y provoquant la production de certains travaux, tels que l'excitation lumineuse ou la décomposition chimique des substances sensibles. Cependant, il semble impossible d'apercevoir la source extérieure à laquelle s'alimenterait cette activité que rien ne lasse.

Digitized by Google

Il y a là un véritable paradoxe, car le mouvement perpétuel n'est pas de ce monde; c'est un dogme scientifique, en même temps que philosophique, que rien ne peut naître de rien. Toute la doctrine de l'énergie est gouvernée par ce principe fondamental, appelé principe de Carnot, qu'un corps dont la température reste invariable ne saurait fournir aucun travail. Il n'en devient capable que si on active sa puissance en lui communiquant de la chaleur. Cependant le radium, protégé contre toute intervention extérieure, n'en demeure pas moins indéfiniment apte à émettre des rayons actifs. Comment expliquer cette contradiction?

Pour y parvenir, il convient de s'appuyer sur la frappante analogie que présente ce genre d'émissions avec les rayons cathodiques, dont nous avons déjà dit un mot. En effet, l'expérience démontre que les deux sortes de radiations sont, l'une et l'autre, de nature électrique, qu'elles transportent toutes deux ce qu'on appelle de l'électricité négative, la même que développe un bâton de résine; qu'elles sont également déviées sous l'influence d'un aimant; enfin que leur puissance de pénétration dans les corps opaques est sensiblement la même. En un mot, les émissions radioactives sont de véritables rayons cathodiques, mais qui se produisent spontanément, au lieu d'avoir besoin pour naître d'une forte excitation électrique au sein d'un milieu raréfié.

Or, depuis longtemps, la sagacité des physiciens a eu l'occasion de s'exercer à l'égard des rayons cathodiques produits dans l'ampoule de Crookes. Leur intime relation avec l'influence électrique paraît significative; car, à mesure que la science progresse, il est une notion qui semble s'imposer avec une force croissante : c'est que le développement de l'électricité est inséparable d'un transport de matière. Ce ne serait plus, comme on l'a cru longtemps, un mode spécial de vibration du milieu impondérable, hypothétique et mystérieux, qu'on a appelé l'éther, et qui serait présent partout, même dans le vide le plus parfait. Il y faudrait voir la manifestation d'un mouvement réel, affectant des particules matérielles infiniment petites, mais animées, en revanche, d'une vitesse extraordinaire, et dont le déplacement engendrerait ce que l'on nomme un courant.

Conformément à cette conception, les physiciens les plus éminents en sont venus à considérer la production des rayons cathodiques comme une émission de *corpuscules* électrisés, prenant naissance, sous l'action de l'étincelle, dans un gaz extrêmement raréfié. Ces projectiles viennent bombarder le verre de l'ampoule et l'on peut, en tenant compte des effets qu'ils produisent, entreprendre de mesurer leur masse, leur charge électrique et leur

Digitized by Google

vitesse. On trouve ainsi que leur masse est si faible, qu'il faudrait, de chacun d'eux, des millions de milliards pour former un milligramme. En revanche, leur charge électrique est énorme, et leur vitesse paraît du même ordre que celle de la lumière, c'est-à-dire qu'elle devrait se compter en dizaines de mille kilomètres par seconde! Enfin, chose tout à fait remarquable, leurs propriétés sont indépendantes de la nature du gaz qui les a engendrés. Pour tous les corps de la nature, ces derniers éléments de la matière se montreraient identiques.

Dès lors, puisque les émanations des corps radiants possèdent toutes les propriétés des rayons cathodiques, elles aussi doivent être formées de particules électrisées. A la vérité, l'expérience conduit à leur attribuer une vitesse un peu moindre que dans le cas précédent. Mais, pour tout le reste, elles se comportent de la même façon, et c'est, sans nul doute, grâce à la présence de ces minimes parcelles de matière électrisée que l'air traversé par les radiations devient conducteur de l'électricité.

Tout cela, dira-t-on, n'est encore que de l'hypothèse. Mais voici une expérience qui va rendre en quelque sorte tangible la réalité des corpuscules en question.

Quand un gaz est absolument pur, si l'on y fait arriver un jet de vapeur d'eau, on constate que, en dépit du refroidissement survenu, il est extrêmement difficile d'obtenir un brouillard par la condensation de la vapeur. Au contraire, pour peu que le gaz tienne en suspension des poussières solides, chacune de ces particules devient pour la vapeur un centre d'attraction, et celle-ci se condense en un nuage bien visible. Or, dans un gaz soumis aux émanations d'un corps radioactif, la condensation d'un jet de vapeur s'obtient avec facilité. Si ce n'est pas une démonstration absolue de l'existence des corpuscules, c'est du moins, on en conviendra, une présomption d'une rare puissance en faveur de leur réalité.

Là ne s'arrêtent pas les remarquables analogies des deux ordres de phénomènes. L'étude des corps radioactifs démontre que leur activité n'a rien à souffrir des combinaisons dans lesquelles on les fait entrer. Que l'uranium soit seul, ou qu'on l'associe par voie chimique à d'autres substances, sa radioactivité demeure la même. Elle dépend seulement de la quantité totale du corps actif. C'est donc une propriété fondamentale de ce corps, appartenant en propre à ses derniers éléments, c'est-à-dire à ses *atomes*, dont elle est inséparable, tout comme les propriétés cathodiques résident dans les derniers éléments des corps raréfiés.

Mais ici se présente une grave objection. Si la radioactivité

Digitized by Google

consiste en une émission de corpuscules, alors le corps radiant perd constamment de sa substance. Comment se fait-il que la balance, même après des années, n'y accuse aucune diminution? C'est tout simplement parce que nos appareils de mesure sont loin d'offrir la délicatesse exigée pour une telle constatation. En effet, en se fondant sur la vitesse présumée des corpuscules émis, comme sur la valeur de leurs actions électriques, on a pu se faire une idée de l'ordre de grandeur de leur masse, et on est arrivé à ce résultat surprenant, qu'il faudrait *un milliard d'années* pour que le rayonnement d'un petit fragment de sel de radium parvînt à lui infliger une perte de poids d'*un milligramme*. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que nos instruments trop grossiers ne puissent pas nous en avertir.

Toutefois, il reste encore un autre mystère à éclaircir. D'où vient que l'émission spontanée des corpuscules soit le privilège exclusif d'un aussi petit nombre de substances? Quelle particularité les désigne, de préférence à toutes les autres, pour une telle fonction?

La réponse pourrait être difficile à imaginer, s'il n'y avait précisément, chez les corps radioactifs, quelque chose qui leur fait véritablement une place à part dans l'ensemble des éléments chimiques. Ce quelque chose, c'est l'énormité relative de leur *poids atomique*.

On sait que le dernier élément de chaque corps, ce qu'on appelle son atome, est essentiellement caractérisé par son poids invariable. Le plus léger de tous les atomes est celui de l'hydrogène. On l'a choisi pour représenter l'unité de masse atomique. Dans ce cas, l'atome d'hydrogène pesant 1, l'atome d'oxygène pèse 16, celui de carbone 12, etc. Les corps qui ont les atomes les plus lourds sont l'uranium, dont l'unité atomique pèse 240, le thorium, qui en pèse 233, et le bismuth, avec un poids de 208. Or, précisément, nous savons que l'uranium (toujours associé au radium) et le thorium sont des corps radioactifs par excellence, et d'autre part c'est du bismuth qu'on extrait le polonium. On peut donc poser en règle que *les corps radioactifs sont ceux dont les atomes sont de beaucoup les plus lourds*.

Voilà un fait d'expérience. Il s'agit maintenant de l'interpréter. C'est ce qu'a tenté de faire, de la façon la plus heureuse, l'un des physiciens qui ont poussé le plus loin l'analyse de ces phénomènes, M. Jean Perrin [1]. A ses yeux, un atome peut être conçu comme une sorte de système solaire en miniature, où des corpuscules, chargés d'électricité négative, circuleraient en grand nombre, à titre de planète et de satellites, autour d'un ou plusieurs soleils, de

[1] *Les Hypothèses moléculaires*. (*Revue scientifique*, 13 avril 1901.)

Digitized by Google

masse relativement beaucoup plus considérable, et chargés d'électricité positive, le tout constituant un système électriquement neutre.

On aurait ainsi, pour le dire en passant, une image très claire de la différence qui existe entre les divers atomes, non seulement sous le rapport de la masse, mais aussi au point de vue des propriétés ou qualités spécifiques, puisque deux systèmes de ce genre pourraient différer grandement par le nombre, la distance mutuelle, l'arrangement et la vitesse de translation des corpuscules dont ils se composent. Dans ces microcosmes, les vitesses réalisées seraient aussi grandes que les dimensions sont exiguës. Et ainsi, tandis que notre terre met une année à circuler autour du soleil, on peut calculer qu'en moyenne une planète corpusculaire exécuterait, en une seconde, quelque chose comme *un million de milliards* de révolutions autour de son astre central!

Sans nous laisser éblouir par le vertige que peuvent causer de pareils chiffres, demandons-nous maintenant, toujours avec M. Perrin, par quoi un atome lourd peut différer d'un atome léger. Puisque, nous le savons, tous les corpuscules cathodiques, évidemment identiques avec les corpuscules atomiques, se montrent partout les mêmes dans tous les corps, la différence que nous cherchons ne peut résider que dans le nombre des corpuscules d'un système et par conséquent dans les dimensions de ce dernier. Un atome lourd est un système solaire plus richement pourvu de satellites planétaires que les autres.

Mais ces satellites décrivent tous des orbites autour de l'astre central. Plus il y en a, plus les satellites extérieurs doivent s'éloigner de ce centre. Les derniers circulent donc dans des orbites à rayon relativement très grand et jouent, dans leur assemblage, un rôle analogue à celui que remplit, dans notre système solaire, cette planète Neptune, qui n'a pu être découverte que grâce au génie d'un Le Verrier.

Mais le Neptune d'un atome lourd, mal assujetti par l'attraction du corps central, dont il est trop éloigné, pourra se trouver dans des conditions telles que la moindre influence suffise à le détacher du système. A ce moment il deviendra un corpuscule cathodique. Ainsi les substances radioactives seraient celles dont les éléments extrêmes sont exposés à s'affranchir de leur sujétion planétaire. Si cette libération nous semble spontanée, c'est parce que les actions qui la provoquent sont de celles sur lesquelles nos mesures n'ont pas de prise.

Assurément, l'explication qui précède est d'une rare élégance. Pourtant, nous entendons d'ici l'objection que les philosophes ne manqueront pas d'y opposer. Eh quoi! diront-ils, vous nous

Digitized by Google

parlez d'*atomes*, c'est-à-dire d'éléments indivisibles par essence et par définition, qui doivent, dans toutes les transformations de la matière, garder une masse invariable, et voilà maintenant qu'à vous entendre, ces éléments insécables pourraient perdre un certain nombre de corpuscules! Alors ce ne sont plus des atomes, et il faut renoncer à toutes les conceptions fondamentales de la chimie.

Au fond, l'objection n'est pas si grave qu'elle paraît, et peut être assez facilement réfutée. Par une très ingénieuse interprétation des belles expériences de M. Wilson, M. J.-J. Thomson a pu calculer que la masse d'un corpuscule était seulement la *millième* partie de celle de l'atome d'où il dérive. Une fois que ce corpuscule est détaché, comme il emporte avec lui sa charge d'électricité négative, il reste, sur l'atome primitivement neutre, un excédent de charge positive. Aussi la répétition du même phénomène devient-elle à peu près impossible, parce qu'elle exigerait une force électrique généralement irréalisable. De cette façon, dans les corps qui ne sont pas radioactifs, l'atome conserverait *pratiquement*, à un millième près, l'indivisibilité qui lui vaut son nom. Quant aux substances radioactives, ce seraient des êtres exceptionnels, mal défendus par leurs trop grandes dimensions. Encore avons-nous vu tout à l'heure que les pertes qu'ils subissent sont inappréciables aux appareils par lesquels s'effectue forcément la mesure des poids atomiques.

Concluons donc qu'avec l'hypothèse de M. Perrin, les radiations spontanées s'expliquent de la façon la plus rationnelle, apportant du même coup un précieux appui à l'ingénieuse conception qui assimile la constitution des atomes à celle de tout l'univers visible. Est-il rien d'ailleurs de plus séduisant et de plus philosophique? Si nous levons les yeux vers ces mondes au milieu desquels notre terre n'est qu'un grain de poussière négligeable, qu'y verrons-nous? Partout des unités bien spécifiées, étoiles, soleils, planètes, satellites, exécutant les unes autour des autres, avec des vitesses vertigineuses, des mouvements coordonnés et susceptibles, quand une puissante influence extérieure s'en mêle, de ressentir de notables perturbations; telles ces déviations ou même ces captures de comètes, quand celles-ci, dans leur course, passent trop près d'une planète assez forte pour en déformer l'orbite. La même et splendide unité régnerait donc dans toute la création, partout identique dans son ordonnance, comme elle le serait dans les derniers éléments de la substance matérielle. Enfin, il n'y aurait partout à l'œuvre qu'une seule force, la force électrique, suffisant à tout et capable de tout expliquer.

Digitized by Google

Quel beau rêve si cette synthèse pouvait être définitivement assise, et quels sacrifices devraient être jugés excessifs pour permettre la réalisation des expériences destinées à vérifier d'aussi importantes conclusions! Encore n'est-ce pas tout ce qu'on en peut attendre, et d'autres conséquences sont encore à prévoir, dont l'immense portée mérite d'être signalée ici.

Ce qui caractérise essentiellement la matière radioactive, c'est la faculté qu'elle a d'émettre de la lumière, visible ou invisible, comme aussi de provoquer par influence l'illumination des objets voisins. Si, d'autre part, nous admettons que l'activité de cette matière consiste dans une émission de corpuscules, ne sommes-nous pas logiquement obligés d'étendre la même conclusion au phénomène lumineux qui n'en est que la manifestation? Mais alors, quelle transformation dans les théories qui, depuis tant d'années, ont régné sans conteste en physique!

On se rappelle que, pour le grand Newton, la lumière était le résultat d'une véritable *émission* de particules, lancées par les corps lumineux. Plus tard, Huyghens fit prévaloir contre cette doctrine celle des *ondulations*, d'après laquelle la lumière était, non une substance, mais un mode de mouvement, affectant non la matière proprement dite ou pondérable, mais le fluide impondérable appelé *éther*. A la suite des mémorables travaux de Fresnel, il semblait que la cause des ondulations éthérées fût définitivement gagnée, et bien impie aurait semblé, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, celui qui aurait osé mettre en suspicion la solidité d'une doctrine, en faveur de laquelle les plus décisives expériences paraissaient s'être prononcées sans appel. Alors la théorie de l'émission apparaissait comme une conception vieillie, dont il était permis de parler avec un suprême dédain.

Cependant, il y a peu d'années, un physicien de génie, l'anglais Maxwell, eut l'art de rattacher étroitement les phénomènes lumineux à la production des courants électro-magnétiques. Or, si l'électricité, comme on tend de plus en plus à le penser, n'est elle-même qu'un mouvement de particules matérielles, pourquoi n'en serait-il pas de même de la lumière? Pourquoi imaginer, en vue de l'expliquer, un fluide invisible et doué des propriétés les plus contradictoires, c'est-à-dire à la fois plus subtil que le gaz le plus délié et plus élastique que le solide le mieux doué de cohésion? Combien il semble plus simple d'y voir un des effets du transport de ces corpuscules, capables, dans les gaz raréfiés, d'atteindre des vitesses extraordinaires! Quel milieu paraît plus apte à les produire que l'atmosphère coronale du soleil, à la fois si raréfiée et si fortement électrisée? Ne peut-on pas dire qu'on les surprend à l'œuvre,

Digitized by Google

ces corpuscules en mouvement, lorsque, issus des corps radioactifs et spontanément lumineux, ils viennent, dans le laboratoire de M. Curie, illuminer le verre et la porcelaine? Enfin quoi d'étonnant qu'on ait été conduit à envisager de telles actions comme celles d'un fluide impondérable, avant qu'on eût fait connaissance avec ces corps infiniment curieux, où l'énergie lumineuse se dépense si généreusement, sans que nos appareils réussissent à enregistrer la perte de substance qui accompagne ces manifestations?

Quant au mécanisme par lequel les atomes engendreraient la lumière, nous n'avons certes pas la prétention de l'indiquer ici. Pourtant, nous ne saurions nous défendre de mentionner un rapprochement infiniment suggestif, qui, comme la plupart des considérations précédentes, est encore dû à M. Perrin. Nous avons dit que le nombre des révolutions exécutées, en une seconde, par un corpuscule atomique, pouvait être d'environ un million de milliards. Or ce chiffre est presque exactement celui qui, dans la théorie des ondulations, exprime le nombre moyen des vibrations lumineuses exécutées en une seconde. Une telle coïncidence ne saurait être l'effet du hasard, et elle suggère immédiatement la pensée d'une relation de cause à effet entre le phénomène lumineux et le mouvement des derniers éléments de la matière.

Mais il convient de nous arrêter ici. La place serait mal choisie pour insister davantage sur de tels problèmes, et peut-être les lecteurs du *Correspondant* ont-ils le droit de penser que déjà nous avons réclamé d'eux un effort trop prolongé. Du moins croyons-nous qu'après avoir parcouru cet exposé, ils ne douteront pas que l'Institut n'ait été bien inspiré quand il a voté sans hésitation une somme de 20,000 francs, en vue de la préparation d'une quantité de chlorure de radium qu'on peut espérer de pousser jusqu'à 1 gramme. Si l'on songe que la radioactivité se manifeste avec des fractions de milligramme, on pourra se sentir rassuré sur le champ que la minime proportion envisagée ouvre à l'activité de nos physiciens.

Le grain de sénevé de l'Evangile devenait un grand arbre, sous l'ombrage duquel les oiseaux du ciel pouvaient chercher un abri. De la même façon, cette menue provision de matière radioactive, entre les mains des savants qui ont si brillamment inauguré cet ordre de recherches, favorisera sans doute un nouvel épanouissement du grand arbre de la science. Par là, il sera donné à notre pays de jouer un rôle décisif, bien digne de son noble passé, dans l'évolution inattendue d'où peut sortir une nouvelle et lumineuse conception de l'essence de la matière.

A. DE LAPPARENT.

Digitized by Google

L'ARGENT DE L'AUTRE[1]

IV

Quelques jours après :

— Eh bien! épouse Lucien Givry, qui t'aime.

Elle eut un geste de dénégation, tout simple et tranquille, et la conversation tomba.

C'était un coin du passé, cela; c'était inutile d'y revenir... Dans son temps de pauvreté, elle avait été, une fois, demandée en mariage. Un homme, un seul, avait cru pouvoir vivre avec elle, sans autre fortune que leur amour; mais elle avait haussé les épaules, avait fait dire : « non » par son père, avait oublié... Un prétendant sans argent, qui avait fait sa demande, qui avait été évincé... C'était du passé. Une fois, elle l'avait revu, le jour de son mariage, à la sacristie, et, dans son bonheur inouï, à peine s'était-elle souvenue d'avoir été désirée par lui...

Mais lui, et M. Laurenty le savait, mais lui, il s'en souvenait encore, — malgré les temps, malgré le refus, et malgré la montagne d'or, qui les séparait à présent, plus qu'autrefois la pauvreté.

Lucien Givry était une rare exception de beauté d'âme, dans un masque assez ordinaire. Ni son front, sur lequel les cheveux se faisaient rares, ni ses yeux bleu très pâle, ni sa bouche entourée de barbe châtain clair, ni rien dans son allure ne permettaient de le distinguer de la foule quelconque des êtres; il était, en apparence, quelconque. Mais son esprit avait une hauteur spéciale. Et il gardait, malgré le contact douloureux de la vie, une sorte de naïveté, de crédulité dans le bonheur possible, par la seule force du caractère.

Né à Rouen, fils d'un notaire estimé dans la ville, élevé à Rouen, il avait suivi, après le baccalauréat, le cours de M. Laurenty; il en avait été distingué, s'était lié quelque peu avec l'illustre professeur, lui avait soumis quelques premiers travaux : mais un krach passant

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1902.

Digitized by Google

sur la région rouennaise avait entraîné l'étude de son père, mort peu après, et la succession s'était soldée tout juste par le paiement des dettes. Il avait, très vaillamment, renoncé au plaisir des études qui ne rapportent rien : le premier métier offert à sa malechance, il l'avait pris : un très modeste portefeuille d'assurances. Sans doute eût-il pu, grâce aux relations conservées, en tirer un bon parti : mais le mensonge nécessaire pour augmenter une clientèle, le bagou commercial lui faisaient défaut. Il vécut cependant, et assez bien pour un célibataire, gagnant, sans trop de mal, de six à huit mille francs chaque année; il ne désirait pas plus, laissait aux jours meilleurs, jamais pressés, le temps de venir. En réponse, il perdit sa mère, et ce fut peu après qu'il eut cette jolie audace d'aimer Raymonde.

Il s'était cru, de bonne foi, destiné à elle, puisqu'il l'aimait d'amour profond. Deux hivers de suite, il avait dansé aux mêmes bals, assisté aux mêmes représentations, fait, pour ainsi dire, les mêmes visites, et, peu à peu, à voir que nul ne la demandait en mariage, que nul n'osait assumer la responsabilité de cette beauté à toujours faire belle, il pensa qu'il pouvait oser. M. Laurenty lui était acquis. Il représentait, pour M. Laurenty, le mari normal, et non pas l'inespéré, que Raymonde attendait, et qui devait être Baudon. Il était la ligne droite, le parti raisonnable; et M. Laurenty, qui l'avait aimé en tant que disciple, l'eût accueilli volontiers pour son fils, jeune homme si brave, qui n'avait pas peur d'être pauvre. Mais Raymonde dit « non », obstinément :

— Tu penses bien, papa, que je ne vais pas épouser six mille francs par an. Il m'en faudra le double, au moins, pour mes robes, quand je serai mariée. Ton protégé serait malheureux avec moi. Il vaut mieux pour lui penser à autre chose. Dis-le-lui de ma part, avec tous mes regrets...

M. Laurenty en avait été peiné, comme d'un refus qu'on eût fait à lui-même. Givry était le seul homme de Rouen qui aimât Raymonde sans raisonner, et c'était lui qu'on refusait, *a priori*...

Les choses en étaient restées là. Lucien avait continué sa route modeste, tandis que Raymonde, avançant sur la sienne, franchissait d'un bond la suprême étape. Il la vit, comme on voit passer, très loin et très haut, une étoile filante. Elle entrait dans le bonheur, et il ne lui en voulait nullement de l'avoir repoussé :

— Cela est bien dans la raison de sa beauté, dit-il, et je ne pouvais lutter...

Mais il se trouva sous le porche de la cathédrale, quand Baudon tomba, au seuil du bonheur : et, malgré la pitié ressentie pour le malheureux, il eut au cœur un ressaut d'espoir, quelque chose aussi

Digitized by Google

comme une joie âpre. Au moins celui-là, qui était si riche, si au-dessus de lui, il n'aurait pas Raymonde, pas plus que lui, peut-être moins que lui, puisque demain ne se devine pas! Et, pour le présent, Raymonde restait Mlle Laurenty, malgré la mairie, l'église, la cérémonie, l'archevêque bénissant, les grandes orgues!

Court espoir. Quand il réfléchit, et qu'il apprit le testament du mort, la montagne de millions sur quoi montait Raymonde :

« Le mort la garde, pensa-t-il, je peux encore moins lutter. »

Et il s'en alla, par la vie, tout seul.

Cependant, M. Laurenty conservait son souvenir. M. Laurenty avait compté comme une mauvaise action de Raymonde, son refus sec de cet amour modeste; bien qu'elle eût eu raison, quant à elle, l'avenir lui ayant mieux apporté, il gardait la vision des yeux bleu clair de Lucien, acceptant la sentence, et se voilant un peu. Sans doute, pauvre garçon, c'était bonheur pour lui, de n'avoir pas été agréé, car la misère avec Raymonde eût bien été le plus dur martyre : mais le motif du refus, si nettement dit, avait été mauvais, et lui, qui l'avait reporté à Lucien, il en ressentait quelque remords. Et, à présent qu'il se préoccupait de nouveau de marier Raymonde, de la sortir de la vie futile où elle tombait, son idée se reportait, plus précise, vers Lucien. Le gendre rêvé d'autrefois pouvait devenir le gendre trouvé de l'avenir. La question d'argent n'était plus en discussion, et Lucien demeurait le seul dont il estimât l'âme. Pourquoi Raymonde ne céderait-elle pas? Il admettait qu'elle se refusât, maintenant riche, à ceux qui s'étaien dérobés, jadis : mais celui-ci, précisément, qui n'aurait pas craint d'unir leurs deux médiocrités, celui-ci dont il savait les qualités de cœur et d'intelligence, il obtiendrait ainsi sa récompense, dans une leçon de haute moralité.

Seulement Raymonde était butée. Il lui déplaisait, sans doute, de trouver sur son chemin doré un souvenir, même doux, des temps pénibles. Quelque chose en elle ne voulait plus admettre qu'elle n'eût pas été depuis toujours la riche et libre jeune femme qu'on voyait à présent : et le rappel de Lucien, prétendant de la pauvre Mlle Laurenty, l'amoindrissait dans sa propre estime. Naïfs raisonnements de parvenue.

Son père, cependant, n'était pas facile à vaincre. Les vieillards ont parfois une vertu spéciale d'obstination. Dans sa ténacité d'homme âgé, et soutenu par l'idée d'une sorte de réparation à faire, il se prit à vouloir agir seul, malgré Raymonde. Il voyait encore assez souvent Lucien. Ils étaient du même cercle; le vieillard savait les heures du jeune homme, et il se plaisait à causer avec lui. Il était toujours le professeur, Lucien l'élève, et c'est un besoin

Digitized by Google

qu'a tout homme, d'être écouté et approuvé. Mais, père soucieux, il ne recherchait pas, pour le moment, le charme d'une jolie conversation de philologie ou de linguistique. Il songeait à Raymonde, dont toute la richesse n'était pas un rempart aux maux possibles. Il rêvait à ce qu'il fallait faire. La pente était donc bien naturelle, qu'il voulût parler d'elle à Lucien, qu'il crût même agir selon le bonheur de tous deux, en lui en parlant. Mais Lucien l'arrêta.

— Excusez-moi; vous m'avez témoigné une si bonne, si constante affection, que je ne voudrais pas vous offenser : mais Mme Baudon a pris soin de me faire dire, par vous, quand elle était jeune fille, que j'avais tort de penser à elle. J'ai essayé de le faire; ne me forcez pas à lui désobéir, en me parlant d'elle, et de sa nouvelle vie, où je n'ai que faire.

M. Laurenty fit un effort.

— C'est sa nouvelle vie, cependant, qui aurait pu nous rapprocher. Vous savez, et me faut-il le répéter, que mes vœux ont toujours été pour vous, qu'ils sont toujours pour vous.

Lucien eut un bon et triste sourire :

— C'est Raymonde qui ne voulait pas de moi, quand elle était pauvre : peut-être serait-ce moi (je fais une hypothèse inconcevable), peut-être serait-ce moi, à présent qu'elle est riche, qui dirais non...

— Vous ne l'aimez donc plus, fit naïvement M. Laurenty.

— Il ne s'agit pas de cela. Il y a le pont d'or à franchir. J'ai la bourse trop plate pour le tenter...

— C'est un obstacle qui vient de vous.

— C'est un obstacle que je ne puis éviter...

M. Laurenty le regarda. Il vit ses yeux clairs, d'une si grande honnêteté. Il comprit que Lucien aimait et se refusait cependant à un inutile espoir. Il baissa la tête, n'en parla plus. Mais, lui parti, Lucien retrouva son ancienne détresse. Elle était belle, Raymonde, et jeune, et toujours à prendre, proie enviée par tous : et M. Laurenty, dans son obstination de vieillard, allait la marier, sans doute, à un quelconque, pour la marier, et pour mourir tranquille : et ainsi on la lui enlèverait de nouveau. Cela n'aurait servi de rien, que Baudon fût mort; ses destins s'accompliraient : il la verrait, définitivement, à un autre... Et M. Laurenty, presque, venait de lui offrir ce bonheur.

Il y eut en lui une brusque opposition de sentiments, un brusque saut : il venait de repousser l'idée de la revoir, et il se décida subitement à rentrer dans le cercle de ses relations, à la retrouver, à tout tenter pour qu'un autre ne la lui reprît pas...

Rouennais, fils de Rouennais, il avait pied dans les différentes sociétés, les plus hautes et les plus bourgeoises. Il gagnait, d'autre

Digitized by Google

part, assez d'argent pour pouvoir, garçon, être reçu dans le monde des amuseurs, et y faire figure. S'il ne s'y voyait pas, d'habitude, c'est qu'une certaine indépendance d'esprit le tenait éloigné d'un clan, où toute personnalité, par un tacite accord, s'efface dans des paroles, des gestes, des pensées et des plaisirs de convention. Mais, puisque Raymonde en était la reine, puisque c'était là seulement qu'il pourrait la retrouver, sans paraître la rechercher, il y alla.

Leur première nouvelle rencontre fut à une partie de chasse, une battue non loin de Rouen ; et Lucien commença un martyre qu'il n'avait pas prévu.

A peine s'il l'avait aperçue, depuis le mariage, ce qui faisait deux ans et plus. Elle avait étrangement embelli. Si haute qu'elle lui eût jamais semblé, du temps qu'elle était pauvre, et qu'il l'aimait ainsi, jamais elle n'était montée si au-dessus de lui, comme à présent. Elle avançait, sûre d'elle, sûre du sol où reposaient ses pieds; et une cour d'hommes riches, d'hommes arrivés, d'officiers, la choyait, parmi laquelle Lucien n'était guère. Elle le remarqua cependant :

— Bonjour, M. Givry, dit-elle simplement.

Et, relevant sur l'épaule la bandoulière toujours glissante de son fusil, elle passa devant lui, avec le groupe des habitués, continua son chemin sous les grands arbres. Elle disait : « Où faut-il se mettre? A combien de mètres faut-il tirer? Vous ferez attention de ne pas être maladroit, mon voisin de droite; ni vous, mon voisin de gauche. » Papotage de femme heureuse. Elle était heureuse, et il paraissait difficile qu'elle voulût jamais abandonner à un mari une liberté si douce. Et, pour Lucien, dont l'amour surgi de nouveau emplissait la poitrine, comme il sentait son effort stérile! D'elle à lui, malgré l'appui du père, qui donc aplanirait la route? Elle était loin, à présent, sous la futaie, comme elle était loin, horriblement, sur la route de sa vie : et si elle était demeurée près de lui, à ce premier revoir, qu'aurait-il dit, qu'une banalité ou une bêtise? Ce n'est point pour s'être approché, un peu, dans une partie de chasse, de la femme qu'on aime, qu'on est aimé. Il le désirait, cependant, d'être près d'elle, pour être près d'elle, et il comptait, tout au moins, sur le hasard de la battue. Mais, pas une fois, il ne se trouva son voisin, dans l'attente guetteuse des pauvres bêtes, traquées à l'arrière par les rabatteurs...

En de certains instants seulement, il la voyait, à quelque cent mètres sur sa droite ou sur sa gauche, dans la perspective d'une avenue ou d'une sente, grande et si bien prise, dans le drap bleu de son costume de chasse. Son tricorne était exquis, à galon d'or, sur l'or plus foncé de ses cheveux; et, guêtrée de haut chamois, elle avait une jupe courte à gros plis, sur laquelle retombait,

Digitized by Google

comme une aumônière, le petit sac gonflé de cartouches. C'était délicieux, dans une grâce de tableau de genre, et elle avait joie d'être libre, d'être riche, d'être belle, d'être jeune... Parfois aussi, elle levait son fusil, visait, ratait son coup, et elle riait sans fausse honte, de voir le lapin, le faisan, la bête quelconque, se sauver, libre comme elle.

Autour d'elle, la chasse n'existait pas. On s'occupait d'elle seule, on était maladroit pour lui plaire...

... Un faisan superbe fut levé. Le propriétaire de la chasse tenait à honneur d'avoir un joli tableau. Il cria :

— Madame! un faisan...

Elle tira et manqua.

— A vous, Beaumont! jeta le chasseur au fils de la douairière de Beaumont, la vieille amie de Raymonde; à vous! Vous êtes un bon tireur!

Mais le jeune homme riait encore de la maladresse de Raymonde; il manqua aussi.

— Oh! fit le propriétaire désappointé, comme si un grand malheur, et irréparable, tombait sur lui.

Et le faisan, franchissant la ligne des chasseurs, passait déjà haut, volant vers les taillis d'arrière, où il s'enfoncerait...

— Ça y est, il est perdu.

Mais Lucien était non loin. Il visa vite, abattit l'oiseau.

— Ah! bien, fit M. de Beaumont, voilà qui n'est pas galant. Mme Baudon était si heureuse que j'eusse manqué, après elle, ce pauvre faisan.

— Il ne s'agit pas de galanterie, interrompit Raymonde. Mais la chasse n'est vraiment drôle qu'en ne chassant pas. C'est pourquoi cela m'amusait de le voir se sauver, ce faisan...

Lucien reconnut sa maladresse, d'avoir été adroit :

— J'ai eu tort, sans doute...

Et il ajouta, comme pour lui seul :

— N'ai je pas toujours tort, d'ailleurs, de me mêler de choses qui vous touchent?

Elle était trop loin, au point de vue de l'âme, pour le comprendre ni le deviner.

— Après tout, déclara-t-elle, comme vous êtes un parfait tireur, et comme il faut bien aussi que notre hôte ne regrette pas trop notre présence, je ne puis que vous louer.

Et elle remit son fusil sur l'épaule, toute crâne, toute tranquille, passa... Le garde, consciencieux, la conduisit à une autre place, d'où tous ses coups, comme les précédents, seraient perdus... Lucien, dans la file des chasseurs tournant autour du taillis, pouvait

Digitized by Google

encore la suivre des yeux. Le jour d'octobre déclinait déjà; la jeune femme marchait sur des feuilles mortes où il y avait des rayons obliques de soleil. Elle ne se souciait de rien que d'être heureuse, et les feuilles mortes à ses pieds, et les cœurs aimants autour d'elle, elle ne s'en préoccupait au même titre qu'en tant que cadre où elle était jolie. Et si jolie, en effet, elle apparaissait, dans le tableau d'automne, son inutile fusil entre les doigts, et l'émeraude dure de ses yeux, adoucie dans l'éclat des paillettes d'or. Elle était jolie, plus que jamais. Ce fut là leur première rencontre.

Et, longtemps, Lucien connut de pareilles journées. C'était la même chose toujours, la même recherche d'elle par lui, et elle aimable, préférant cependant, et très nettement, d'autres vis-à-vis. Du moins ne lui en voulait-elle plus d'avoir évoqué le passé, tant il paraissait (et elle lui en savait gré) l'avoir oublié lui-même. Ils étaient deux personnes du même monde, se rencontrant souvent, se parlant quelquefois, et se séparant, autant qu'il semblait, avec une égale indifférence. Mais il fallait bien que sa vie à elle se précisât, qu'elle sortît du provisoire où elle était depuis deux ans; et l'incident surgit, qu'avait prévu M. Laurenty. Ce n'est point le rôle d'une femme, dans notre état social, de vivre seule. Il faut près d'elle, en dépit de son rêve indépendant, le porte-respect, mari, père ou frère. M. Laurenty était trop vieux. Raymonde était seule. Il y avait autour d'elle des hommes qui, bientôt, ne lui pardonneraient pas d'avoir inutilement ému leur crédulité. Il y avait des hommes qui lui diraient :

— Vous avez voulu être aimée, il faut aimer aussi.

Et qui la défendrait? Il était bien nécessaire qu'elle ouvrît les yeux, cependant! Ce fut la logique des choses qui les lui dessilla...

Un de ceux qu'elle avait connus jadis inutilement, et qui étaient maintenant, chaque jour, plus pressés autour d'elle, un de ceux-là, plus ardemment que tout autre, la désirait : il l'avait dit de toute manière, et même officiellement, la demandant en mariage. Mais elle avait refusé. Elle avait répondu :

— Non, je veux être libre.

C'était un refus quant au principe, non quant à la personne. La lutte n'en était que plus excitante :

— Vous vous déciderez, peut-être, un jour.

— Je ne le pense pas.

Mais cela était dit en coquette, sans l'énergie qui sait repousser les attaques; celui qui l'aimait n'y trouvait pas prétexte à cesser de l'aimer; et, au cours d'une promenade en campagne, où elle se trouva un moment écartée avec lui, elle sentit l'instant où le respect allait manquer... Des amis les rejoignirent, elle fut sauvée.

Digitized by Google

Mais elle garda de l'effort une douleur vive, la première depuis sa richesse. Elle y vit, elle si enfant, une sorte de mauvais présage. Comme après la mort de Baudon, elle eut peur que le sort, son sort béni, ne changeât encore une fois. Et alors, dans une lumière enfin venue, elle comprit les raisons de son père, et qu'il était vrai qu'elle ne pouvait conduire ses jours à sa guise, si elle restait nominalement seule à les conduire.

« Il me faudrait quelqu'un qui m'aime, qui me soit dévoué... »

La pensée était née, dans une formule d'égoïsme. Quelqu'un qui l'aimât, quelqu'un qui lui fût dévoué. Et il était de toute logique que Lucien Givry profitât de cette formule, lui qui avait aimé depuis toujours : elle songea à lui, tout de suite; et elle y songea plus encore en une autre après-midi de chasse, où le hasard fit, cette fois, qu'elle se trouva près de lui pour la battue; et elle demeura, sans chercher à le fair, causant. La pensée nouvelle la suivait : quelqu'un qui l'aimât, qui fût assez à elle, pour lui permettre sa vie libre... Un chevreuil passa dans un fourré. A travers les arbres, c'était une chose brune, un peu hésitante, dans l'effroi des cris des rabatteurs, à l'arrière. Sans interrompre la conversation, et presque sans y toucher, Lucien leva son arme, tua le chevreuil, de sa chevrotine, près de l'oreille. Raymonde le regarda :

— Vous êtes, décidément, un tireur remarquable. Vous serez un mari terrible...

— Oh! un mari n'est-il redoutable que pour cela? Et puis, vous vous trompez, je ne serai pas bien terrible : on nous conduira tout à la main, moi et mon fusil. Mais je n'espère pas me marier.

— Pourquoi?

Il fit un geste de découragement :

— Trop loin de moi, le mariage! Je suis trop pauvre.

Il détourna d'elle ses regards, qui eussent parlé trop. Mais elle avait suffisamment compris, et cela n'était pas bien difficile. Il se souvenait toujours de la demande qu'il avait faite, qu'on avait rejetée : et c'était le même amour que trois ans plus tôt. Elle éprouva un certain charme à le penser. Non seulement le charme de se savoir aimée, — celui-là, elle le connaissait; — mais celui, aussi, d'être assurée qu'elle avait là, près d'elle, quelqu'un qui lui donnerait, si elle le voulait, l'égide de son nom; quelqu'un au bras de qui elle pourrait, si elle le voulait, affronter la cohue passionnée des hommes. Et aussi, ce serait, s'il lui plaisait, un soufflet terrible à tout ce Rouen superbe, qui n'avait pas voulu d'elle, pauvre. Ses idées de revanche, un moment oubliées, lui revenaient. S'il lui plaisait, elle appuierait son talon sur ces cœurs, avides d'elle, maintenant que riche. Et quel tableau de feinte beauté morale,

Digitized by Google

elle créerait ainsi! Elle riche, elle planant si haut, elle prendrait pour mari, qui? L'homme pauvre dont, de tout temps, elle avai été aimée, l'homme pauvre qu'elle n'avait pu épouser, pauvre aussi, mais dont, sur son sommet de richesse, elle se souviendrait... Elle le regarda, lui qu'elle n'avait pour ainsi dire jamais regardé. Il marchait près d'elle, le canon de son fusil vers la terre, et il respirait une vigueur encore jeune, prête aux dévouements. Il n'était pas beau, mais il était bon, et il était fort. Elle réveilla la conversation :

— Si, du moins, vous ne voulez pas être un mari terrible, vous sauriez être, et cela vaut quelque chose, et cela vaut mieux, un protecteur respecté pour la femme qui serait vôtre...

Il se retourna franchement vers elle. Ses yeux avaient une lueur :

— Je suis un pauvre hère à côté de votre fortune, et ce n'est point, en nos temps civilisés, le secours d'un bras que l'on recherche dans un mariage. Mais cela est vrai : pour la femme qui porterait mon nom, il n'y aurait pas garçon si joli, gentilhomme si entreprenant, qui fût à l'abri de ma cravache ou, à l'occasion, de mon fusil...

Disant ainsi, il regarda vers les futaies, comme s'il entendait, dans le bruit des grands bois, les pas, les paroles, les insinuations de ces gentilshommes qu'il ne voulait pas autrement désigner. Puis, son visage se détendit, et il ajouta, dans un ton de rêve, plus pour lui que pour elle :

— Certes, pour protéger ma femme insultée, je tuerais très tranquillement, avec mon bon fusil; mais me venger d'elle, un jour, s'il le fallait, je ne le pourrais pas, et je ne l'admettrais pas...

Elle sourit :

— Vous tueriez, — puisque tuer il y a, — pour ainsi dire, par procuration, au nom de votre femme, et non par droit de propriétaire. Ce n'est peut-être pas ce qu'il faut pour s'assurer le bonheur...

— Il se peut, Madame, et j'y ai réfléchi...

Il prit un temps, puis ajouta :

— C'est pour cela que je n'aime pas, que je n'ai aucune hâte d'aimer de nouveau...

Elle s'inclina d'un petit mouvement de tête, comme s'il eût parlé de choses qui ne la regardaient plus; et ils poursuivirent leur route, atteignirent silencieusement le pavillon de chasse. Quelque chose cependant était en elle, quelque chose de plus doux pour Lucien, une sorte de toute petite impression sympathique. Il venait de parler, sentait-elle, comme il pensait : et la protection, comme il l'entendait, était bien celle que la première femme avait dû attendre

Digitized by Google

du premier homme, et qui lui manquait, à elle, la protection active, le bras qui garde, le bras qui lutte, et qui, dans les combats préhistoriques, avait fait se fonder la première famille sur les cadavres des plus faibles. Elle n'avait pas cela, elle, dans toute sa richesse. Elle était perdue, vraiment abandonnée, au milieu des choses, aux tournants de la vie, et sa barque, malgré ses millions, allait à la dérive, si nul n'était pour l'aider à la conduire. Quelqu'un avait pu, l'autre jour, presque l'insulter, sans que personne eût eu le droit, près d'elle, de la défendre... Et, encore un coup, ces hommes, dont elle avait, pour ainsi dire, jaugé l'âme deux ans plus tôt, elle ne pouvait se décider à leur confier son existence. C'était elle, sans doute, qu'ils voulaient, mais sa fortune aussi. Un seul l'avait aimée, quand sa fortune était elle-même : comme il serait à elle, petit et confiant, si elle voulait! Il tiendrait tout d'elle, et donc, le maître, ce serait elle toujours. Elle le regarda encore, et elle pensa que, peut-être, elle n'aurait pas grand mal à le faire « se hâter d'aimer de nouveau ».

Elle lui sourit, en lui tendant la main, avant que de monter dans son coupé, où elle apparaissait si jolie, quand elle passait à travers les rues de Rouen, dans le cadre de la glace abaissée...

— Allons! je vous souhaite, en bonne camarade, de n'avoir jamais besoin d'être aussi terriblement « protecteur ». Mais je pense qu'une femme, qui vous connaîtrait ainsi, et qui vous aimerait, saurait éviter qu'on vous mît à l'épreuve.

— Ce sont, en tous cas, des allures d'un autre âge : et si j'ai posé en rodomont, perdez vite, je vous prie, cette mauvaise impression...

Elle sourit encore :

— Mais l'impression n'a pas été mauvaise...

Elle sauta, toute parfumée, dans le parfum de sa voiture, fit un dernier léger salut, partit...

Il demeura un peu grisé; mais, au fond même de l'extase, la saine raison, toujours en lui, avait un étonnement.

« Où veut-elle en venir? pensa-t-il. Ce n'est point son habitude d'être aussi aimable... »

Il songea, une minute, dans un hochement de tête triste :

« Pourvu qu'elle ne soit pas simplement coquette et qu'elle n'ait pas idée, pour se distraire, de me faire souffrir de nouveau. Cela ne lui serait pas bien difficile d'y arriver!... »

Souffrir de nouveau! Il n'avait pas cessé de souffrir. Mais depuis qu'il la revoyait souvent ainsi et qu'il sentait ce qu'il devait être pour elle, garçon sans fortune, perdu dans une foule, il avait éprouvé des douleurs chaque jour plus cuisantes. On la lui prenait chaque jour un peu plus. Il ignorait qui, mais il y avait quelqu'un

Digitized by Google

autour de lui, tout proche, ou il y aurait quelqu'un, un jour, autour de lui, qui viendrait, qui la lui prendrait définitivement. Il sentait, comme M. Laurenty l'avait senti, l'impossibilité, pour cette existence, à se poursuivre longtemps ainsi : et des bras se tendaient, à chaque heure plus rapprochés, qui la lui voleraient, qui l'emmèneraient. Et que gagnait-il à attendre pour voir cela? Il gagnait de la voir, du moins! Il l'aimait de nouveau, et plus, et toujours plus. Cela irait autant qu'il se pourrait, jusqu'à ce que vînt l'inévitable, et que son cœur fût bien sûr de n'avoir plus rien à espérer... Mais voici que la route n'était plus si obscure. Que venait-elle de lui dire ce soir? Comme elle était jolie! Il gardait, au milieu du trouble de ses pensées, la vision de ce profil de chasseresse, son veston et sa jupe courte qui lui donnaient un air d'impératrice à bicyclette. Elle était comme plus petite, dans son costume de chasse, plus petite et toute mignonne, et elle lui avait laissé, pour que son âme le respirât, son parfum subtil, nimbe de sa beauté. Et si riche! si riche! Il savait bien qu'elle ne pourrait pas être à lui, mais il savait aussi qu'il l'aimait...

Du moins, après cette conversation, plus d'intimité fut entre eux. Il pouvait s'approcher d'elle, moins perdu dans la foule quelconque. Même, dans l'estime inconsciente qu'elle portait à sa droiture, elle acceptait de lui un tout léger ascendant moral, dont il usait quelquefois, rarement, d'un mot de frère aîné, quand elle n'était pas trop orgueilleuse.

Elle avait, depuis quelques mois, le désir fou de s'acheter une automobile, afin de conduire elle-même, par la campagne, à sa guise, de n'être plus simplement une invitée dans une auto d'amis, pour se rendre à la chasse ou à une partie. Mais son père lui avait demandé d'attendre encore. Il avait dit :

— Tu ne peux pas être chauffeuse toute seule; quelqu'un devrait t'accompagner; je suis trop vieux, moi. Et qui, alors? Réfléchis. »

Elle avait ajourné son beau rêve; elle se contentait des promenades sur des autos à huit places, toute une bande : ce n'était pas la liberté, et sa richesse ne satisfaisait pas tous ses caprices...

Mais un jour, à un *garden party* de printemps, où l'on était venu en mail, le jeune comte de Beaumont, le fils de la douairière, apparut soudain. Il conduisait une automobile de quatre places où il était seul. Il raconta une histoire : il avait mené des amis à la campagne; il retournait à Rouen, et il s'ennuyait à soixante à l'heure, tout seul.

Tout de suite les yeux de Raymonde avaient lui. La belle auto! et les belles places vides! Sur les sièges, des peaux de bêtes étaient

Digitized by Google

jetées, tentantes, où l'on serait si bien, pelotonnée. C'était, un tout petit peu, le fruit défendu; c'était ce qu'elle s'était refusé, malgré toute sa richesse : mais c'était si délicieux d'aller vite sur les larges routes! Et il n'y avait que trois quarts d'heure, en auto, pour aller à Rouen. Elle tourna lentement autour de la machine...

M. de Beaumont, dès son premier regard, l'avait devinée; et il n'eût pas mieux demandé, certes, d'enlever Raymonde ainsi! Il ne précisa pas, cependant, d'abord; il vanta seulement sa belle machine, et comme elle était douce, si maniable, si commode. Et il parlait, ses grosses lunettes de chauffeur relevées sur le front, le corps perdu dans du poil de bête...

Pour dire quelque chose :

— Et vous n'avez jamais versé? demanda Raymonde.

— On ne verse jamais. L'auto n'est pas dangereuse pour ceux qui sont dedans...

— Oui, je sais : il n'y en a que pour les piétons...

— Ce qui prouve que le meilleur pour éviter les accidents...

— C'est d'y monter?

— Vous l'avez dit... Voulez-vous me permettre de vous reconduire, Madame?

Et, aussitôt, pour éviter une gêne quelconque ou un soupçon malveillant :

— Vous êtes des nôtres, Givry? Il y a place pour trois, très largement. Vous me ferez plaisir.

Lucien fut sec :

— Merci. Je retournerai à Rouen comme j'en suis venu.

— Cela vous fait peur?...

— Pas plus que les autres fois où j'en ai fait avec vous. Mais, ce soir, je préfère la trompette du mail à la corne de votre machine...

M. de Beaumont eut un geste de politesse banale :

— Vous avez tort et je regrette...

Puis il ajouta :

— Je vais demander à quelque autre, en buvant quelque chose.

Il s'éloigna. Lucien et Raymonde restèrent en face l'un de l'autre, devant l'automobile qui trépidait, comme rageuse de ne pas partir...

Raymonde était ainsi qu'une petite fille à qui manque soudain le moyen de s'amuser. Il passa, dans ses yeux aux lueurs d'or, une petite tristesse gentille, et elle implora :

— Pourquoi ne voulez-vous pas venir?

— Parce que je ne veux pas m'associer à votre folie. Vous savez bien que ce n'est pas votre place, dans une auto, entre deux hommes, à la nuit tombante.

Digitized by Google

— Ouais! dit-elle, dans une ironie sourde, vous pensez à ce qu'on dira?

— Je ne pense pas à ce qu'on dira. Je pense à ce qui doit être... Mais je vous demande pardon : vous me faites me mêler de ce qui ne me regarde pas. Il ne faut point, pour moi, vous priver d'un plaisir...

Elle le regarda en face :

— Vous êtes bien rigoriste? Si vous étiez marié, vous interdiriez donc à votre femme d'aller en machine?

— Je ne le lui interdirais pas du tout.

— Alors?

— Alors, c'est que, pour ma femme, je serais là, moi, pour la protéger; ou, si je n'y étais pas, on saurait que je pourrais venir. Ce n'est donc pas la même chose. Ma femme ne serait pas toute seule sur terre. C'est pourquoi je ne craindrais pas de la laisser, par les routes, avec tous les chauffeurs du monde...

Et il la laissa, brusque.

— Eh bien, Madame, êtes-vous décidée? demanda, en souriant, M. de Beaumont, revenu.

Elle se tourna vers lui, dans une simplicité charmante, et dit, comme elle savait dire :

— J'ai pensé que ce ne serait pas aimable pour les amis qui m'ont amenée; vous m'excuserez...

V

En rentrant, elle avait réfléchi. Les forces latentes des choses la poussaient au même but : il lui fallait, pour goûter pleinement la fortune de Baudon, se remarier, reformer une nouvelle chaîne. Elle avait rêvé une folie, de vouloir vivre seule, si jeune et si riche, une aussi large vie; et son père avait eu raison de lui crier garde; et Lucien venait de lui marquer le danger, effleuré chaque jour... Elle s'était senti prête, tout à l'heure, à lui en vouloir d'abord, à lui demander de quelle police il était chargé, et, par bravade, à revenir avec M. de Beaumont, en auto, jusqu'à Rouen, jusqu'à son hôtel. Mais l'instinctive pudeur qui est chez la jeune fille, l'effroi de se trouver seule, tout d'un coup, en face d'un homme qui vous poursuit, le don que Dieu à fait à la femme, de craindre, en le désirant, le souffle de l'amour, tout cela l'avait empêchée, dans un recul spontané, de céder au premier mouvement mauvais. Et, au contraire, elle restait reconnaissante à Lucien de sa parole dite au moment nécessaire. Il serait bien l'homme, respectueux et ferme, qui lui

Digitized by Google

permettrait cependant de vivre à sa guise, si elle savait : et elle avait soif de ne plus être la petite fille en tutelle, peureuse, malgré tout, des choses extérieures, et soumise, plus par habitude de crainte que par affection, à l'autorité d'un père!

— Tu as raison, papa, dit-elle *ex abrupto*. Il me faut un mari, comme dans la chanson. Et M. Givry, que j'ai revu plusieurs fois, commence à me faire bonne impression...

Loin, très loin était M. Laurenty d'espérer une telle parole, si nette. Il avait vu les jours suivre les jours, et sa fille courir, sans souci des conseils, son même chemin mondain. Quant à Givry, c'était illusion de songer à ce pauvre garçon. Givry n'était pas fait pour sa fille, ni sa fille pour lui. L'un était au-dessus du commun par l'esprit, l'autre par la beauté. Ce serait faire le malheur des deux que de les unir. Et voici que Raymonde, du même coup, était convertie au mariage, et convertie à Givry!

Il se méprit sur les raisons de cette conversion. Il se souvint qu'au temps de sa jeunesse, il avait su, quelquefois, par l'amour appeler l'amour. C'étaient des choses lointaines; il les croyait inconnues des nouvelles générations, mais Givry, exception, avait triomphé de même façon, en héros de roman. Il sourit, murmurant :

— Le cachottier! il a joliment su mener son affaire. Et sans rien me dire...

Puis, plus haut, joyeux :

— Je te félicite, ma chérie. Que s'est-il passé?

Elle regarda son père, tranquille :

— Rien du tout. C'est une idée qui m'est venue tout à l'heure, en rentrant de promenade.

Une idée à elle, oui; et cela n'était-il pas suffisant, en effet, si, reine de beauté, elle avait songé à Givry, comme cela, en revenant dîner, pour qu'il n'ait plus rien d'autre à faire, que d'être très honoré?

Dans un léger étonnement, — léger : il connaissait sa fille, — M. Laurenty répéta :

— Ah! c'est une idée à toi?...

— Oui. Je sais que Givry, depuis longtemps, depuis toujours, pourrait-on dire, m'a sincèrement aimée. Je sais, par nos conversations récentes, que sa femme aura en lui le mari, précisément, qui m'agréerait. Il n'est pas riche, mais il m'en sera plus fidèle, plus doux. Et j'aurai, par mon mariage, souffleté toute cette jeunesse dorée... Je vais l'épouser....

Ainsi conclut-elle, simplement, mais de très haut cependant, comme on parle d'une chose faite s'il vous plaît, et défaite s'il vous plaît aussi. Mais son père ne fut pas démonté :

Digitized by Google

— Ce ne sont pas là de bien jolis sentiments, Raymonde ; et voilà une manière toute nouvelle de préparer le bonheur de sa vie... Je me disais aussi que c'était bien romance, pour toi, un mariage d'amour...

Elle se récria :

— Tu ne me comprends pas. La fortune que j'ai héritée, cette fortune de féerie qui me vient de mon premier mari, elle me sera comme une parure dont on ne se sert pas, tant que je ne serai point, par un nouveau mariage, maîtresse de moi-même. C'est là ton propre raisonnement, à peine mis au point...

— Il est joli, le point où tu le mets!

— Il n'est pas si méchant que cela, voyons! Et où sont les vilains sentiments, à moins que tu ne blâmes ma vengeance, mon plaisir d'humilier un peu qui m'a humiliée. Mais c'est une vengeance bien peu méchante, bien négative, et qui peut faire, en plus, le bonheur d'un brave garçon.

— C'est peut-être cela qui ne lui sourira pas, à ce brave garçon. Il se doutera vite, — car tes diplomaties, ma petite Raymonde, sont cousues de fil blanc, — qu'il arrive là, tout juste à point, pour satisfaire tes rancunes; et peut-être (c'est une supposition) demandera-t-il à réfléchir...

Elle était debout, en ce moment où il parlait, et tournée un peu de trois quarts. Elle ramena lentement vers lui la tranquillité de ses regards, lui montra son profil de portrait royal.

— Cela m'étonnerait bien qu'il fît une telle demande. Car il n'a pas dû la rêver souvent, tu sais, même dans ses plus beaux rêves, la conversation que nous avons en ce moment...

— Il ne l'a pas rêvée, parce que, j'imagine, il la voudrait tout autrement. Ton hypothèse n'est pas flatteuse : tu le fais devenir ton mari, comme conclusion d'une sorte de marchandage entre ton esprit et ton cœur. D'un côté, tu as mis les inconvénients du veuvage, de l'autre ceux du mariage, et, la balance faite, tu as pris le parti jugé préférable à ton égoïsme. C'est cela?

— Toutes les mères font un raisonnement analogue pour leurs filles.

— Autrement. Et, au moins, on s'occupe du mari. La personnalité de Lucien est bien peu de chose, dans ce que tu m'as dit.

— Elle est beaucoup, père, si tu veux regarder. C'est parce que j'ai reconnu, chez M. Givry, des qualités que je cherchais, et qui sont rares, que je suis revenue sur mes préventions. C'est à cause de lui-même que je suis disposée à l'épouser. N'est-ce pas là tout ce que tu veux?

Il soupira :

Digitized by Google

— Ce que je veux, Raymonde, c'est que tu sois heureuse. Choisis la manière que tu jugeras la meilleure. Cela dépend de toi. Je te demande seulement de songer qu'on est deux dans le mariage. Aime-toi un peu moins toi-même, et un peu plus ton mari, quel soit-il...

— Mais je lui fais, il me semble, une part bien belle, à ce mari. Je lui offre une femme, jolie, très riche...

Elle s'arrêta, un reflet de pastel rose sur les joues, et reprit :

— Une femme charmante, oui, et une jeune fille... Si M. Givry hésite, je pense que d'autres, même dans les conditions que tu blâmes, seront heureux d'accepter...

Il se leva à son tour, la baisa au front, car elle était charmante, comme elle disait :

— A quand, alors, la demande en mariage, et le mariage?

— Je ne sais pas. Je n'ai rien laissé espérer, ni peut-être même laissé entendre à M. Givry. Si les choses en restaient, entre lui et moi, où elles en étaient tantôt, quand je l'ai quitté, il ne franchirait pas de si tôt le seuil de ta maison... Je voulais seulement te dire que tu pourras lui en parler, — tu en meurs d'envie depuis des mois, — et que je ne serai pas hostile.

Pauvre père, il ne discutait plus. La joie était en lui ; Raymonde, enfin, allait entrer dans le bonheur de tout le monde ; et il n'avait plus d'objections, plus de contradictions : il voulait bien qu'un homme, fût-il son élève préféré, se sacrifiât pour Raymonde plus heureuse.

Il hésita toutefois, malgré toute sa hâte, à parler à Givry. Car, comment dire? Et de quelle manière offrir sa fille, si, pour réfuter les scrupules de Lucien, il devait faire les premiers pas? Mais celui-ci était fin. Il avait gardé, de la récente affaire de l'auto, l'impression d'une conquête morale de lui sur Raymonde : et il était plein de reconnaissance, d'une reconnaissance agenouillée et douce, en pensant qu'elle lui avait cédé. De là à rêver plus, et à se blâmer de rêver ainsi, et à y songer plus encore, à chaque refus de croire, c'était la route normale, et c'était le terrain préparé aux dernières décisions. Il devina M. Laurenty. Il comprit que si, à son tour, il le voulait, on écouterait sa demande. Mais, par un retour brusque de la raison, il s'effraya de l'avenir ouvert. Il ne répondit rien, que de vague, à M. Laurenty, se sépara de lui, en proie au trouble, et indécis.

Il y avait quelque chose de terrible dans l'offre faite.

Il était pauvre et sa situation était si infime, dans un gain annuel de six à huit mille francs, qu'il lui faudrait renoncer à travailler quand il serait le mari de Raymonde. Mais alors, il deviendrait

Digitized by Google

une sorte de mari de la reine, un comparse dans sa vie, et son titre d'époux ne compterait pas. Il n'aurait ni autorité ni droit de contrôle. Elle était riche et il serait riche par elle : car, encore une fois, était-il possible qu'il demeurât, étant mari d'une femme plusieurs fois millionnaire, pauvre petit courtier d'assurances? Sa dignité voulait, et ce ne pouvait être un reproche à lui faire, qu'il y eût égalité entre sa femme et lui : mais comment? Ce ne serait jamais l'égalité que par sa grâce à elle, et sans qu'il apportât lui, au ménage, ni argent, ni position, ni lustre quelconque... Mais il l'aimait! C'etait une raison, à défaut d'autres, et une réponse, somme toute, aux objections. Il l'aimait! S'il la refusait aujourd'hui elle serait demain, inévitablement, à un autre; il aurait ainsi créé lui-même son malheur, rendu définitif le deuil où il était d'elle depuis trois ans, par un scrupule qu'un autre n'aurait pas! Et quel repentir de la voir passer, de presque ses bras aux bras d'un autre, cet autre qui n'aurait pas craint comme il craignait! Larmes intarissables sur sa blessure inguérissable... Mais il l'aimait, l'aimait éperdument. Il la revoyait, vision d'agonie dans son angoisse d'honnête homme, il la revoyait tour à tour dans son charme de jeune fille et dans sa beauté parfaite de femme; il la revoyait dans les costumes, dans les attitudes où il l'avait plus particulièrement aimée, de si loin : à certaines promenades, à certains jours, à certaines heures du même jour; et tout ceci pouvait être à lui, et tout ceci pouvait se donner à lui. Elle voulait bien, s'il voulait. Mon Dieu!...

Ce sont des heures de nuit qui passent lentement, celles où l'on se pose de telles questions, où l'on reste seul, en face de soi, avec soi pour guide et soi pour juge.

Et il n'eût pas hésité cependant si, au fond de ses rêves, il avait été certain d'être aimé d'elle; non pas, certes, autant qu'il l'aimait, mais simplement un peu, comme une femme qui ne sait pas l'amour et qui est si belle. Bien qu'il ne distinguât pas la raison pourquoi elle venait vers lui, il sentait, indistinctement et instinctivement, qu'elle ne venait pas dans un geste d'amour. Ou si elle l'aimait un peu, si peu, ce n'était pas cependant la raison première. Alors donc ce serait un marchandage; il resterait, au fond de tout cela, quelque chose de caché et qu'il ne saurait pas. Sur une telle piste, l'âme va vite à juger et à ne plus voir. Il eut, éperdu, tous les soupçons sceptiques et douloureux : et ce serait une infamie; et c'était impossible. Puis, dans une lueur, il supposa une raison plus simple, qui était la vraie, qui était celle sur quoi, dès le premier jour, il avait fondé son renouveau d'espoir et qui n'était point déshonorante: elle voulait bien se marier pour que quelqu'un fût près d'elle, l'ai-

Digitized by Google

dant à profiter de sa fortune, et elle l'avait choisi parce que, depuis des temps, elle se savait aimée de lui. Ce n'était pas un trafic; il donnait, lui, son nom honorable, son cœur aimant. Son passé était là pour le justifier d'accepter, s'il acceptait : ses longues années d'amour, et sa demande en mariage quand elle était pauvre, quand nul ne voulait d'elle! Pourquoi ne pas céder? Mais, toujours, c'était cette différence de fortune, cet écrasement de lui-même, par opposition. Il serait bu, pour ainsi dire, dans le rayonnement de cette richesse...

— Je suis pauvre, pauvre, misérablement pauvre, lui dit-il, lorsqu'il osa lui parler.

Elle eut ce sourire avec lequel elle conquérait tout être, sourire de grâce et de simplicité, où brillaient ses dents en un reflet de nacre, et elle répondit, exquise :

— Vous êtes pauvre, peut-être. Mais je n'ai pas besoin que vous soyez riche; c'est de votre cœur que j'ai besoin.

Il fut grisé.

— Redites-le-moi, redites-le-moi, que je vous serai nécessaire à quelque chose, et qu'il vous plaira que je sois près de vous à vous aimer.

— Je ne demande pas mieux que de vous le répéter, fit-elle en riant. Vous êtes bon et c'est de votre cœur que j'ai besoin. Quant à l'argent, Dieu juste! n'en ai-je pas assez pour deux?

Mais il eut soudain, de ces paroles, un frisson. De l'argent! Elle en avait, certes : mais d'où? et de qui l'avait-elle hérité?

De l'argent! Hélas! ce n'était ni le sien à lui, ni le sien à elle, c'était, et il eut en le pensant, une mortelle, une douloureuse et une irraisonnée jalousie, c'était, tout entier, l'argent du mort, *l'argent de l'autre*.

VI

Il aurait été au-dessus de l'humanité que Lucien résistât.

Il aimait, avant tout. Les mille obstacles posés par la raison, les obstacles de la raison pure : disproportion de situations, amoindrissement de l'homme qui n'a rien, qui tient de sa femme sa place dans le monde, ces choses dont il s'était effrayé, qui l'effrayaient encore, s'il s'y attardait, il était arrivé à ne pas les voir, les yeux bandés du divin bandeau. Il fit sa demande officielle, fut agréé, et le mariage eut lieu dans le mois qui suivit.

Ils partirent pour Beaulieu, où la villa de délices les attendait. Raymonde y connut enfin les extases permises d'amour et de richesse, dans le cadre de la côte unique. La vie entra soudain dans

Digitized by Google

la villa au portail d'Alhambra, et dans les salles levantines, et dans le féerique cabinet de toilette. Ce fut un bonheur délicieux, une existence de rêve pendant les premiers mois.

Raymonde paraissait aimer vraiment. Elle avait éprouvé, de la passion de Lucien, une sorte de passion réflexe, et elle aimait, d'être tant aimée. Puis, physiologiquement, on ne peut rester veuve toujours, quand nul souvenir d'amour ne vous retient à qui est mort. Sans qu'elle l'eût compris, elle ressentait, depuis quelque temps, le besoin d'une affection active, qui se donne et qui vous prend. Elle avait donc goûté, auprès de Lucien, par Lucien, le charme désiré, attendu et troublant; elle aimait. Et le cadre, autour d'elle, était d'amour : la « côte d'azur » au dehors, et la richesse au dedans. Dieu lui avait jeté à profusion ce que l'Eden devait avoir : beauté du corps, repos de l'esprit, liberté, nature sans pareille; toutes choses de bonheur à portée de la main...

Autour d'elle, c'était le printemps tiède qu'est l'hiver de Nice; c'était la perspective de la mer, presque trop bleue, sous le soleil presque trop chaud; c'étaient, à l'opposé, les montagnes immédiates, couvertes de pins et d'oliviers, et, aux arrière-plans, le cirque des montagnes hautes, vêtues de neige; la flore d'Afrique tout près, et, sur les montagnes, l'hiver tout blanc. C'était Beaulieu, ce qui est assez dire. A sa droite, elle voyait la presqu'île de Saint-Jean, avec son petit fortin avancé dans les flots, en opposition avec le cap Ferrat, tourné vers Nice, terminant la baie de Villefranche, où les lourds cuirassés dorment, comme d'énormes mouches tombées dans l'eau, et immobiles. Et plus loin, sur le même côté, c'était le mont Boron, cachant Nice, tout rond, couvert d'oliviers et de sapins, avec la ligne, sur son flanc, de la Petite-Corniche, où courait le tramway électrique. Et, à sa gauche, elle pouvait suivre la dentelure multiple de la côte, vers Eze, le cap Martin, les au-delà vagues, l'Italie...

Elle avait ces éternels tableaux, de son doux chez-elle, en se penchant à peine aux balcons de la villa, ou sur la terrasse, au-dessus des figuiers de Barbarie; et elle songeait qu'elle était heureuse. Enfin! elle était au terme où l'on ne désire plus rien. Elle possédait, à sa plénitude, la joie de vivre. Elle était, en face de ses jours, comme en face de la mer : c'était le même espace illimité, dans un même rayonnement. Elle était heureuse et elle aimait. Il n'y a rien au delà, et il n'y a rien pour l'exprimer.

Dans une telle ivresse, une sorte de tendre changement s'était fait en elle, une transfiguration. Elle se voyait moins, se regardait moins, rapportait moins à elle le résultat nécessaire de toute chose. Elle était perdue dans l'amour, et, pour la première fois, elle sentait

Digitized by Google

que la suprême joie n'est pas de se trouver. Elle vivait mieux, ne vivant pas pour elle seulement. Elle vivait du bonheur d'être deux dans la richesse, non plus toute seule : et son mari lui était cher, qui l'avait fait profiter de ce don de richesse.

Son mari lui était cher, qui lui avait montré le chemin meilleur de la vie. Et elle s'abandonnait à lui, en ces premiers jours, comme à ce qui est vraiment supérieur à toute richesse, à toute fortune : il était l'homme de force et de bonté, sur qui le repos est de s'appuyer, l'homme qui conduit la femme, si doucement, aux refuges d'amour, où l'on oublie.

Ses millions, son bien-être vanté et délicieux, ne lui paraissaient plus, en ces heures d'aimantes illusions, l'unique chose nécessaire, mais seulement l'accessoire. L'amour d'abord, la richesse après; et si le cadre aidait à l'amour, ce ne pouvait être qu'à la manière de ces parfums subtils, qui rendent plus précieuse une étoffe déjà belle en soi, et rare. Et elle, elle était comme une plante qui se développe dans un terrain vraiment propice. Sa beauté, un peu froide jusque-là, volontairement froide, s'était humanisée, pourrait-on dire, fondue en charme et en douceur. Elle était deux fois jolie, vraiment femme, si désirable. Ses yeux s'éclairaient de rayonnements plus tendres, et ses lèvres, dans leur sourire, se souvenaient des baisers reçus. Elle était femme, non plus jeune fille; et femme aimante, non plus égoïste enfant. Elle avait connu, sous le ciel de Nice, dans la splendeur de sa villa princière, les émotions infinies de l'amour, et elle en gardait, sur le visage, sur son front impeccable, dans l'émeraude de ses yeux, tout autour d'elle, l'ineffable auréole...

Lucien, la voyant ainsi, ne savait plus avec quelle piété il la devait aimer. Elle était au delà du rêve de bonheur qu'il s'était fait. La connaissant depuis si longtemps, l'ayant souvent et tristement jugée personnelle, tournée vers elle, il avait appréhendé son féroce égoïsme; il s'était jeté dans l'aventure de son mariage sans pouvoir faire autrement que de céder au sort, mais avec la prescience d'une désillusion : et voilà qu'il s'était trompé. Elle s'était révélée à lui dans la grâce non pareille de son âme délivrée d'elle-même. Elle s'était révélée à lui dans un élan chaste d'amour, un don d'elle-même, fait de plein cœur. Et chaque jour elle était plus aimante, partant plus à lui.

Il était réellement le mari, dans l'autorité acceptée que comporte ce titre; elle s'appuyait à lui, se confiait à lui, était bonne pour lui et lui souriait.

Lui, à ses pieds, infiniment heureux, il la remerciait d'être telle, si différente de celle qu'il avait crainte, d'après elle-même jeune fille :

Digitized by Google

— J'avais peur de vous, un peu, peur de vos habitudes de luxe, avec, — vous me permettrez de le dire, — cet inconscient mais très net égoïsme que vous entreteniez comme une plante rare. Et non! vous n'êtes pas égoïste. Vous êtes comme une héroïne de roman, de celles qui ont toutes les perfections, qu'on ne saurait jamais prendre en défaut et que l'on définit : aussi bonnes que belles. Cela est vrai : vous êtes aussi belle que bonne.

Elle riait.

— Il n'en faut pas croire un mot.

Et puis, sérieuse :

— Non, je ne suis point bonne comme les héroïnes de roman, mais il est bien vrai que je suis transformée. Je n'imaginais pas le bonheur qui me manquait dans toute ma fortune. Je me suis aperçue que je ne pouvais pas être à moi-même ma fin dernière. Mon orgueil aurait pu en souffrir, mais (et elle ajouta ceci doucement, en se penchant vers lui) vous avez eu une si délicate façon de me démontrer mon erreur, que mon orgueil s'est naturellement avoué vaincu et que je vous suis reconnaissante. Ce n'est pas là un bien grand miracle en ce qui me concerne.

Il lui baisa les mains.

— Le miracle, c'est que j'aie été appelé à vous révéler ainsi à vous-même, à faire surgir en vous toute cette autre et aussi parfaite beauté, qui vivait, latente, dans votre cœur. Vous attendiez l'amour, Raymonde, pour être au-dessus de toutes. Ai-je mérité, même par ma passion sincère et mes angoisses passées, d'être heureux comme je le suis?

Elle fut mutine et coquette, heureuse de s'entendre louer ainsi.

— Que vous doutez donc de vous-même! Est-ce une fameuse chose que vous avez obtenue? Vous m'aimez pour un peu de mon cœur : ne pensez-vous pas qu'il y en a mille sur terre qui me vaillent?

— Je ne le crois pas, très sérieusement. Cela aurait pu se trouver, malgré votre beauté, si vous étiez restée l'enfant gâtée que j'ai connue. Mais cela ne peut être, à présent. Vous êtes reine, reine, et je suis si heureux, si heureux.

Il lui baisait encore les mains, n'avait pas de paroles pour dire le trop-plein de sa joie, cette ascension constante vers les cimes. Il lui semblait qu'à la sentir si douce contre lui, d'âme si malléable, si fillette, et si confiante, il l'aimât chaque jour d'un amour tout nouveau. Il avait l'attendrissement de ce bonheur inouï, et il eût pleuré, pleuré d'avoir trouvé, dans ce corps divin, cette âme unique : car ce ne pouvait être, pensait-il, une transformation d'un moment, une sorte d'ivresse, d'abandon du cœur, dont elle se

Digitized by Google

réveillerait, — car il n'y avait pas de raison qu'elle se reprît, qu'elle redevînt l'être d'égoïsme dont il l'avait, pour ainsi dire, débarrassée. Il se berçait à croire que tout cela n'était pas le jeu d'un instant, l'arrêt, dans une vie, d'une personnalité en marche, pour jouir, en une oasis, de quelques heures d'oubli de soi-même. Il n'imaginait pas que, les premiers temps d'amour passés, Raymonde pût de nouveau se poser en divinité, à qui doit tout honneur revenir. L'extase du changement actuel empêchait qu'il vît au delà, et il ne pensait pas que demain pût lui prendre son bonheur. Un tel bonheur ne se prend pas! Cela est un don du ciel, et dont on mourrait, si on le perdait. Il se sentait près d'elle comme en un port de salut, dans l'oubli des maux passés, dans l'inconscience des maux possibles, à venir.

Les jours montaient, emplis d'amour, parfumés d'amour, dans un rayonnement.

Raymonde restait la figure rénovée qu'il avait créée. Il la retrouvait chaque jour telle que la veille, délicieusement aimante, délicieusement à lui; et elle était comme lui, ne désirait rien autre que le temps présent. C'était ainsi l'unisson, la montée pareille de leurs âmes, du même vol, vers le même ciel.

Ils se regardaient, se souriaient, et, les choses de la terre leur étant si faciles, la vie matérielle à leurs ordres, dans le cadre de la nature et les commodités de la richesse, ils oubliaient cette terre, oubliaient cette vie matérielle, allaient plus haut, vers du bonheur plus haut. Comme chante un cantique sur les lèvres du croyant, ainsi chantait en eux l'hymne inlassé des joies profondes. Il n'y avait rien, autour d'eux, qui pût, par la fatigue du vivre, par la nécessité du travail, de l'argent à gagner, d'un devoir quelconque à remplir, les séparer de leur rêve et les faire moins s'aimer. Ils pouvaient être heureux, l'un près de l'autre, l'un par l'autre, aussi longtemps qu'il plairait à l'amour.

C'est pourquoi, de bonne foi, ils s'illusionnaient sur la nature même de leur extatique bonheur, où l'élément richesse, qu'ils ne sentaient pas, était cependant un des premiers facteurs.

Et ce fut cette richesse qui leur permit, un temps encore, de ne pas sentir combien il y avait en eux d'oppositions innées, voilées seulement du voile d'amour, doré.

VI

En passant à Paris, Lucien avait commandé, sans le lui dire, ce que Raymonde désirait tant : l'automobile; et la belle bête moderne

Digitized by Google

arriva un matin, dans la villa de Beaulieu. Bête, en effet, et magnifique, si vivante, si trépidante, si bien prise dans ses lignes élégantes. Elle était blanche, à quatre places, deux fauteuils devant, deux fauteuils derrière, comme une double nacelle, montée sur de l'acier. L'avant était d'une courbe fine, comme une proue amincie, basse, avec deux gros yeux de lanternes rondes.

Et quand cette belle chose fut dans la cour, le flanc secoué par le pétrole, prête à s'élancer, dans une hâte de kilomètres à absorber :

— Venez voir, dit Lucien à Raymonde. Venez voir.

Elle eut la joie qu'il attendait, d'enfant.

— Oh! la jolie idée, et quel plaisir vous me faites! Je n'osais vous en parler. Je me rappelais notre conversation, certain soir, à cause de l'auto de M. de Beaumont.

— Et moi aussi, fit-il, je m'en souvenais. C'est pourquoi j'ai pensé vous devoir ce plaisir. Vous la conduirez comme vous voudrez, ma belle chauffeuse, votre automobile; je serai toujours là, près de vous ou loin de vous, pour vous protéger.

— Chéri! dit-elle...

Elle fut près de la machine. Elle en fit le tour, comme un joli félin de la proie dont il veut s'amuser. Elle la caressait de ses yeux ravis, la trouvait belle.

— Tout à fait réussie; tout à fait comme je la voulais...

— J'ai eu votre goût? fit-il en s'approchant.

— Il n'y avait pas à en douter : vous désirez toujours ce que je désire; vous devinez mes vœux; je n'ai même plus le temps d'en faire...

Ils s'embrassèrent, doucement. Puis elle sauta sur l'auto, mit la main au volant de direction, craintivement, comme une fillette peureuse de casser sa poupée, et elle redescendit, flatta de légers coups les flancs d'acier, brillants comme du laqué blanc, tira la porte d'arrière, essaya les fauteuils, se fit enfin ouvrir le caisson où battaient les artères métalliques, donnant les pulsations de cette vie ardente, condensée en ce moment sur elle-même, et qui, tout à l'heure, allait partir, buvant l'espace.

— Je suis si contente, dit-elle, en conclusion.

Il ne faut point oublier qu'elle avait été pauvre, et que, toute richesse nouvelle lui échéant, était, en effet, pour elle, une chose nouvelle.

— Et venez encore, fit Lucien.

Il la mena dans une des salles du bas, pleines de choses mauresques, et, sur un sopha de Bagdad, elle vit le lourd manteau de chauffeuse, taillé dans une peau de bête. Lucien le lui mit sur les épaules. Elle y disparut, enfouie dans cette ampleur. Mais sa tête

Digitized by Google

aux cheveux blonds, sortant de ces crins de bête, paraissait plus fine, plus idéale encore.

— Je dois être affreuse, dit-elle en riant.

Il répondit, sérieux :

— Vous êtes divine. Une autre serait écrasée, et vous êtes, vous, comme grandie.

Elle chercha une glace, s'en approcha. Elle se trouva bien, et fut contente, dans la chaleur tiède de cette chose aux tons fauves, si épaisse et si longue, qu'elle semblait faite de mille bêtes. Elle se tourna, câline, vers lui :

— Alors, je vous plais?

— Plaire, ce n'est pas assez dire; et je suis si heureux, aussi, de cet éclat de vos yeux, ce doux éclat de gaieté, qui est ma joie, à moi. Regardez-moi.

Ils se regardèrent, dans un plaisir d'enfant.

Puis il plaça, sur le chignon d'or, la casquette plate de la chauffeuse.

— Regardez-vous encore, dit-il.

Elle n'osa pas, interrogea :

— Cela me va?

— Puisque tout vous va. Mettez la jugulaire, pour voir...

Mais elle ne savait pas; ses doigts égratignaient la petite courroie, sur la visière, ne parvenaient pas à la faire descendre. Il l'aida, elle eut la jugulaire sous le menton. Il rit :

— Croyez-moi : vous êtes exquise. Vous ressemblez à quelque officier étranger; un tout jeune officier, qui aurait le plus joli visage de femme.

Elle releva, pour compléter, le col de fourrure; son menton, le bas de ses joues y disparurent. On ne voyait plus que sa bouche, entr'ouverte pour le sourire, et le petit nez; et, sous l'ombre de la visière, les yeux d'émeraude, pailletés d'or.

— Je pourrais passer la Bérésina, comme cela; je n'aurais pas froid.

— Oui, mais vos yeux risqueraient d'être blessés par le vent. Mettez ceci.

Il lui passa le masque aux yeux de verre.

— Du coup, c'est une horreur...

— Essayez toujours. J'en ai fait un peu modifier la forme, à cette horreur.

Il avait fait couper le masque, en effet, comme un loup de domino; la forme du nez, sous l'étoffe noire, était conservée et les deux trous pour les regards s'allongeaient, selon le dessin naturel des yeux : non plus deux horribles ronds dans une toile grise ou

Digitized by Google

beige. C'était ainsi un accessoire, si l'on veut, de carnaval, et non plus un mufle de bête sauvage.

— Vous voyez bien que cela n'est pas si laid.

— Si cela ne vous fait pas peur! dit-elle, moins convaincue, à présent que l'on ne voyait plus rien d'elle, hors sa bouche, à peine, et ses cheveux...

— Vous ne me faites pas peur du tout... Allons essayer notre monstre...

Ils revinrent dans la cour.

L'automobile, ardente sous le clair soleil, frémissait. Sa cuirasse laiteuse avait des reflets de bateau sur la mer, de yacht élégant. Ils montèrent. Lucien savait conduire; il prit le gouvernail, et elle, à côté, était heureuse déjà, avant de partir. Un domestique ouvrit la grille. Brusquement, sous la main abaissée, l'auto démarra, dans un bruit de libellule, et ils filèrent, cachés sous les fourrures, unis dans les fourrures, une couverture de zibeline sur leurs genoux, les mains gantées de gants fourrés, le visage masqué...

Ils quittèrent la petite corniche, rejoignirent la grande, qui va, comme un arc énorme, par-dessus les contreforts des monts, de Nice à Vintimille; et, en une demi-heure, ils furent à la Turbie, sommet de la courbe. L'auto, sans heurt, sans cahot, d'une course simple et continue, dans la douceur des roues caoutchoutées, les avait emmenés comme en une ascension...

— On est bien, disait Raymonde. C'est notre bête, la nôtre, celle qui nous mène où nous voulons, où je veux.

— Où vous voudrez, toujours.

— Et vous allez m'apprendre?

— Tout de suite. Nous sommes chez nous, ici...

En bas d'eux, à six cents mètres, il y avait Monaco, et le palais du prince, tout petit : reflet d'Italie dans l'îlot de verdure. Un peu à gauche, dans le trou encore, à l'extrême bout de la courbe où dort La Condamine, c'était Monte-Carlo, architecture de pièce montée, d'un ton crème; et, à leur droite, en France, au-dessus de ce pays de soleil et de vol, ils voyaient le rude fort de la Tête-de-Chien, perdu dans du roc, tout en roc, creusé dans le crâne même du chien, dont la silhouette, taillant les arêtes de granit, se tend vers la côte fabuleuse, et la domine. Autour d'eux, et par contraste, c'était, dans le silence du matin, la nature âpre, des rochers, quelques oliviers, la grand route, avec, de temps en temps, le bruit spécial du funiculaire, en marche vers le nouvel hôtel.

Lucien répéta :

— Nous sommes chez nous et la route est bonne.

— Apprenons, fit-elle joyeuse.

Digitized by Google

Il lui céda sa place. Elle prit le siège, tourna le volant conducteur, appuya sur le frein, s'amusa. Et ils évoquaient ainsi, — tous deux velus et réunis, penchés sur le monstre agile, — quelque vision d'apocalypse, ou quelque couple préhistorique s'essayant aux choses de la terre. Les longs poils de leurs manteaux se mêlaient, et ils riaient de se confondre ainsi dans des peaux de bête. Mais bientôt, sous l'action, dans le souci de bien suivre les indications de Lucien, d'être une bonne écolière, Raymonde s'échauffa un peu, son loup la gêna. Elle l'ôta. Elle réapparut à Lucien, toute rieuse et charmante, sous la casquette plate, au-dessus du col fourré, dans le rose de ses joues excitées.

— Je ne voudrais pas qu'on vous vît en ce moment, murmura-t-il.

— Pourquoi? demanda-t-elle, déjà terrifiée à l'idée d'une laideur subite, qui lui serait restée, d'avoir mis un masque.

— Parce que vous êtes trop belle. Je veux vous garder pour moi tout seul.

— Ah! vous êtes jaloux...

— Certes! Et ce serait un vol me faire, que de saisir en ce moment la lueur de vos yeux, le rose de votre visage, ce reflet de votre âme heureuse, — votre âme qui n'est qu'à moi... Votre beauté d'habitude, votre chère et divine beauté, il faut bien que d'autres la voient, car je ne puis vous enfermer dans ma maison. Mais cela, cette physionomie d'une minute, cet éclair de joie qui vous illumine, cela est bien à moi, cela m'appartient bien, et c'est de cela que je suis jaloux...

— Que voilà de la casuistique! Vous êtes jaloux. Voilà tout...

Et elle ajouta vivement, d'un air gentil, mignonnement tendre :

— Mais je ne vous en veux pas! Moi aussi, j'aime bien ce qui est à moi; je n'admettrais pas qu'on me le disputât.

— Oui, mais moi, voyez-vous, c'est de l'immatériel que je veux garder, c'est votre âme, c'est votre cœur; et c'est ce qui en apparaît, dans vos regards, dans vos paroles, que je ne veux point abandonner, même au passant qui passe, que vous regardez sans voir et qu'on ne rencontrera plus. Je suis jaloux.

— En ce cas, soyez heureux ici. Il n'y a rien, pour nous voir, que la Tour de César et les montagnes, là-bas.

La Tour d'Auguste, branlante des siècles accumulés, était là en effet, toute seule, et regardant vivre, de la vie nouvelle, cette côte d'azur en éternelle fête. Elle voyait, la tour, les bras bleus de la mer, aux frissons d'argent, enserrer Monaco, ce bijou, dans un baiser jamais lassé; et elle voyait, au fond du trou de six cents mètres, le petit pont de Sainte-Dévote, unissant, à l'entrée de la Condamine,

Digitized by Google

la fissure de deux rocs, et où la Mort, à califourchon sur le parapet, attend les vaincus de la maison de jeu; et elle voyait, comme un éventail au bord des flots, le demi-cercle vert du tir aux pigeons et le mât de martyre des pauvres bêtes, amusements de sauvages en intermède des amusements du casino.

Et, à l'opposé, elle voyait, la Tour, l'amoncellement des monts couverts de neige, en cette époque de l'année, jusqu'aux plus prochains contreforts. C'était ainsi, en regard de la côte monégasque, au printemps presque artificiel à force d'être constant, c'était l'Alpe blanche avec les arêtes vives des neiges baignées de soleil.

Et entre tant de choses à quoi le souvenir reste éternellement lié, Lucien et Raymonde, l'un près de l'autre, l'un à l'autre, étaient seuls dans l'automobile blanche.

L'heure approchant du déjeuner, Lucien reprit la barre; l'auto fila vers la descente. Ce fut un vertige, une sensation d'en-aller vers les abîmes et un plaisir inouï, le vent hérissant le poil des peaux de bêtes, fouettant les masques noirs, jetant de fines poussières dans les yeux de verre, tandis que la machine, lancée en folie, courait sur la route descendante.

— Encore, fit Raymonde, les yeux clos, lorsqu'ils furent à leur porte.

Laissant le domestique en livrée, béat devant la grille ouverte, ils repartirent. Lucien descendit sur Villefranche, monta à fond de train la côte du Montboron, entra dans Nice en tempête. Mais au port il dut s'arrêter, dans l'encombrement des tonneaux, des tramways électriques, des piétons.

— Quel dommage! murmura Raymonde.

Et elle ajouta, souriante :

— Je comprends maintenant qu'on puisse, sans pudeur, écraser les gens. Ils ne savent pas la peine qu'ils vous font, à barrer la route.

— Je ne vous conduirai plus, vous devenez féroce.

— Conduisez plus mal et je serai moins bien.

— Ne me flattez pas; moi aussi, je vais écraser tout le monde.

Il vira, remonta la côte inverse du Montboron, la redescendit et retraversa Villefranche sans ralentir, croisant d'autres autos qui, d'une même allure, passaient au milieu des poussières, dans la déroute des piétons. Et ils arrivèrent ainsi à la villa.

Avant même que la bête fût au repos, Lucien sauta à terre, prit sa femme en ses bras, sa femme toute secouée d'une telle course, et presque accablée, et heureuse de l'être :

— Etes-vous satisfaite? dit-il, la posant parmi les sophas.

Digitized by Google

— C'était délicieux ; c'était trop vite et on voulait plus vite encore. Vous n'avez pas peur d'aller ainsi?

— Je n'ai jamais peur, et c'est pour vous.

— Vous êtes gentil. Mais quand saurai-je comme vous?

— Bientôt. Elle est toute douce, toute facile à conduire, notre belle machine...

— Vous m'apprendrez encore? Vous ne vous lasserez pas?

Elle était câline, tout contre lui, mêlant de nouveau son vêtement de bête aux longs poils de sa veste velue.

— Quand recommençons-nous?

— Mais tous les jours, tant que vous voudrez.

Ce fut ainsi un aliment de plus à leur bonheur. Les délices de la vitesse augmentaient les délices d'amour. Raymonde, heureuse, était plus captivante, et, toute belle, semblait aimer davantage. Elle se confiait totalement à Lucien, se laissait conduire par lui, si tendre, imaginait vraiment comme venant de lui le bonheur qu'elle goûtait. Après plusieurs mois de solitude, ils ne savaient pas encore qu'ils étaient seuls. Quel changement d'âme pour Raymonde! Ils étaient l'un à l'autre, en toute vérité, le « monde toujours divers », dont parle le poète. Et ce fut bien la récompense de leur amour, ces promenades exquises, dans l'isolement de l'automobile, faite pour eux, rien qu'à eux, soumise à eux.

Ils montaient en machine, dès le déjeuner, et ils filaient sur la Corniche, dans le pays bleu.

Lorsqu'ils allaient vers l'Italie, jusqu'à Bordighera ou San Remo, ou plus loin, car ils furent vagabonds jusqu'à découcher, ils avaient, indéfiniment, le même ravissant tableau, la côte dentelée, hachant la ligne de la mer, et celle-ci, bleu brillant au loin, verdâtre tout proche, avec des vagues blanches, parfois hautes et bruissantes comme celles de l'Océan ; tandis qu'à leur gauche, les monts naissaient tout de suite, presque à pic, laissant à peine la largeur de la route entre les rocs rugueux et le profond des eaux. C'était Eze, vieux village perché si haut que nul n'y monte plus, et qui meurt, tout seul, d'être tout seul. C'était la Tête-de-Chien, avec son fort aux beaux canons modernes, menaçant les pauvres petits canons du prince, allongés, désaffutés, sur la place d'armes de Monaco ; et c'était, plus loin, rose dans la lumière du soleil sur ses neiges, le mont Agel, avec son fort aussi, d'où l'on voit l'Italie. Au delà de Menton, la plaine s'élargissait, dans le bassin de la Roya, avec le petit monticule, au bord de la mer, de Vintimille, orgueilleusement italienne. Et au delà, c'était Bordighera, les dix mille palmiers, l'oasis des palmes, le jardin très rare...

Ou bien, en sens inverse, ils allaient vers Nice, vers le Var,

Digitized by Google

ayant à gauche, à présent, le même tableau de la mer, la vision de la côte, un peu élargie, semblait-il, dans la baie des Anges, avec le rideau de l'Esterel, tout à l'avant. Et, Nice dépassée, le cirque des monts, élargi lui aussi, prenait une allure plus haute. A la traversée du pont du Var, le spectacle d'hiver était grandiose. La triple ligne des monts, jusqu'aux Alpes éternelles, était marquée de sommets blancs, disant l'hiver; et cette ligne de sommets neigeux, si froids, était comme une barrière à l'hiver même. Le vent du nord s'y arrêtait, ou du moins s'y brisait, s'y affaiblissait; et la côte reposait, tiède et tranquille, dans le coudoiement, pourrait-on dire, de deux saisons opposées : les régions boréales et, presque, la région des tropiques, les palmiers, les oliviers, les aloès, toute une végétation faisant penser à des pays lointains, de légendes bibliques ou d'aventures coloniales.

Puis, ils traversaient Juan, sous les pins, à travers lesquels la mer paraît plus bleue, et ils arrivaient à Cannes, l'autre ville, après Nice, des malades et des Anglais. Et ils repartaient, allant vers Grasse, dans des parfums, ville des parfums, ou revenaient sur Nice, brûlant l'espace, cherchant les vastes routes, où ils pouvaient se lancer dans une folie de vitesse, une allure de casse-cou, qui faisait parfois demander grâce à Raymonde. Mais Lucien avait une main de fer, du sang-froid. La bête, sous sa direction, était ainsi qu'un pur sang bien conduit. Il savait, d'une impulsion, la lancer à fond et l'arrêter soudain, la faire virer, reculer, repartir, et il ne paraissait pas qu'il y touchât. Un peu incliné en avant, la main sur le volant d'acier, les yeux sur la route, il savait ce qu'il faisait, où il allait, à combien il marchait, et il n'avait pas peur, souriait quand Raymonde disait : « Prenez garde! » Il répondait seulement :

— Allons! à votre tour!

C'était sa joie, mais elle ne gagnait guère en habileté. Sa main était faible, d'abord, trop petite main, et puis, au moindre obstacle, elle s'effarait, ne voyait plus. C'est pourquoi, désirant toujours conduire, elle se lassait vite.

— Je vais vous faire verser. Aidez-moi.

Il riait.

— Etes-vous enfant. Il n'y a rien à craindre.

— J'aime mieux tout de même que vous repreniez votre place.

Il obéissait, se remettait au fauteuil de droite, redressait la tête, de nouveau docile, et ils filaient, crevant le vent, vêtus de poils roux, masqués, méconnaissables, ravis...

Mais ils se fussent lassés, tout de même, par satiété, si dans tant de choses déjà vues il n'y avait eu, pour alimenter leur désir

Digitized by Google

d'aller, des choses toujours nouvelles, — panoramas, coins de montagne, — dont l'aspect variait d'un matin à un soir.

Ni elle ni lui, avant ce voyage, ne connaissaient réellement Nice, — lui pas du tout, trop peu riche jusqu'alors pour s'être offert une saison d'hiver et les dépenses qu'elle entraîne, — et elle, guère mieux que lui, son premier séjour n'ayant connu que la réclusion dans sa villa de veuve. C'était donc pour eux un enchantement de découvertes. Ils connaissaient maintenant les détails; et, parmi de telles merveilles, ils pouvaient à présent avoir leurs préférences. Monaco surtout et Nice les avaient enchantés. Monaco est un bijou unique. Ils se plaisaient à gravir la route qui, en spirale, ceint le rocher, et à arrêter l'auto dans les jardins du Prince, entre les cactus, les aloès, les palmiers, toute une flore de serre chaude poussée en pleine terre, sous le baiser tiède de la Méditerranée. Et Nice aussi est merveilleuse. Ils en aimaient particulièrement la vue, de l'extrême bout de la promenade des Anglais, là où la route cavalière rejoint la route du Var. Dans son cirque de montagnes, avec le rocher du château terminant l'horizon et cette courbe unique de la baie, la ville apparaissait toute jeune, toute fleurie, entre les bras neigeux des monts; et ils voyaient, dans un même coup d'œil, les jardins de Cimiez escaladant les hauteurs, grimpant jusqu'à Falicon, et le Vinaigrier, tout en oliviers, et le mont Gros, où est l'Observatoire, toute cette première ceinture verte, dans la ceinture plus éloignée des neiges... Ils goûtaient ainsi le plaisir d'aller dans le charme du printemps continu; printemps! même, certains après-midi, quand il n'y avait pas de vent, il leur paraissait qu'ils étaient en plein été, tant le soleil brûlait. Ils dégrafaient alors les fourrures, allaient plus lentement, buvaient la douceur de vivre. Et une fois, elle leur sembla si tentante, cette nature de gaieté et de beauté, qu'ils eurent en même temps le désir de s'y arrêter, d'en jouir plus intimement, en y marchant...

C'était en revenant de Nice, à la montée du Montboron. Le lieu est rare; la pente du mont, vers la mer, est très raide et, au débouché de la route bordée de villas, c'est, tout d'un coup, une échappée sur la perspective bleue : il y a le parapet de la route, puis un abîme, puis les eaux et, en sens inverse, au-dessus, jusqu'au sommet du mont, des pins.

Ils se regardèrent en même temps.

— Faisons un peu l'école buissonnière, dit Raymonde. Il y a longtemps que nous n'avons utilisé de nos jambes.

Ils stoppèrent. La voiture resta sur le côté de la route, et ils grimpèrent parmi les pins.

Alors Nice, au delà des premières maisons, s'éploya de nouveau,

Digitized by Google

jusqu'au port et jusqu'au château. La mer était, devant eux et autour d'eux, tout en bas, semblant si loin et si profonde. Au-dessus, les pins, moins hauts que les pins du Nord, étendaient leurs courtes branches, tandis que, sous leurs pieds, les aiguilles accumulées faisaient comme un parquet ciré, très glissant...

A mi-côte, Lucien jeta à terre la couverture de fourrure.

— Soyons tout à fait des collégiens en promenade, asseyons-nous et restons sans rien faire, à regarder.

Elle voulait bien, car la montée lui avait semblé rude. Elle s'assit, et lui près d'elle, un peu au-dessous.

— Ce n'est qu'une banlieue, ici, dit-elle, une banlieue entre Nice et Villefranche, et c'est déjà divin...

— N'est-ce pas? Nous irons à Naples, une autre année, et au Caire, et à Constantinople, et je ne pense pas que nous trouvions rien qui l'emporte, en beauté, sur l'ensemble de cette côte...

— Je ne le pense pas non plus. On est pris par on ne sait quels souffles qui vous captivent, qui vous retiennent à ce pays; il semble qu'il possède une vie propre, faite pour qu'on l'aime d'une affection humaine. Tout y est beau, et rare, et sent bon.

— C'est cela, dit-il.

Il était ravi de la voir pensant ainsi, en communion d'idées avec lui, pareillement admiratrice des sites inoubliables. Puis, par une concordance de pensées, il la regardait, disant :

— C'est vous qui êtes belle; vous êtes chaque jour plus belle. C'est vous qui êtes rare. C'est vous qui me tenez par mille fibres invisibles... Et je suis si heureux.

C'était là sa douce conclusion. Il ne savait pas dire plus, il ne lui venait pas d'autres paroles aux lèvres...

Assis un peu plus bas qu'elle, sur la pente du mont, il laissa sa tête reposer sur la main de son amie, et il demeura rêveur, la mer dans les yeux, à travers les pins, et une ivresse au cœur. Il repassait de nouveau tout son bonheur, les jours bénis qu'il venait de vivre, les heures si pleines d'amour, si exquises dans leur monotonie d'Eden. Car c'était bien dans l'Eden qu'il vivait; il était avec Eve, plus belle que l'Eve première, et qui était sienne, dans le jardin de Dieu, parmi les fleurs rares, sous les palmiers d'Asie; il était dans l'Eden, et il aimait. Lentement, il baisait de petits baisers la main blanche, chargée de bagues, sur quoi il appuyait sa tête. Et elle le laissait faire, heureuse à son tour, pénétrée à son tour, comme par un charme magnétique, de l'effluve d'amour qui montait de lui.

Appuyée au tronc droit d'un sapin, les pieds posés sur la peau de tigre, elle regardait, elle aussi, et vaguement, la mer où passait,

Digitized by Google

de temps en temps, une voile blanche; et elle caressait, de sa main restée libre, la chevelure de son mari... Une grande paix était en elle, la quiétude du bonheur permis, reçu de Dieu, honoré des hommes. Elle était bien, se trouvait bien, et la journée était douce, et le soleil avait de chauds rayons, filtrés par les aiguilles vertes des pins; elle respirait un air nouveau, et elle regardait les choses, à travers la joie. En bas, à près de cent mètres au-dessous d'eux, l'auto les attendait, sur la route en corniche, où passaient d'autres autos. Elle la voyait dans sa cuirasse blanche, comme un vaisseau d'acier, allongée avec sa proue légère, aux deux lanternes rondes, semblant des yeux, à ras de terre. C'était une jolie chose, toute palpitante de vie, et confortable, et riche. Riche! et ceci lui rappela combien la vie lui était facile à présent, quelle douceur c'était de n'avoir pas à songer au lendemain, de laisser les choses se faire, qui la conduiraient à l'avenir assuré, dans une continuité de jours pareillement heureux, un bonheur étayé de millions!

Pour la première fois depuis son mariage, elle fit remonter à sa fortune l'explication de ses heures privilégiées. Pour la première fois, par la vue de cette auto si jolie l'attendant au bas des sapins, elle songea qu'elle devait sa joie, et pour beaucoup, à ceci qu'elle la pouvait goûter sans appréhension pécuniaire. Et elle dit, tout haut, mais rien qu'à elle, et regardant toujours la mer :

— C'est bon d'être riche.

Il se retourna, leva les yeux vers elle :

— Pourquoi dites-vous cela?

Elle ne saisit pas la nuance triste qu'il avait eue :

— Mais parce que je le pense. C'est bon d'être riche, bon d'avoir à soi le pouvoir de faire ce qui plaît, bon de n'être retenu par aucune entrave, bon de se laisser vivre... Vous ne le pensez donc pas comme moi, en ce moment où nous sommes si bien, sous ces arbres, devant ce rare tableau, et à ne rien faire, tandis que là, en bas, nous attend la jolie automobile, notre auto, qui, si docile, nous mènera encore, à notre fantaisie, vers d'autres tableaux aussi rares.

Elle respirait, en effet, le plaisir de vivre, dans l'ignorance, presque, tant elle les avait oubliés, de tous les soucis matériels. Et elle répéta :

— Vous ne le pensez donc pas?...

— Si, fit-il, dans un effort.

Depuis leur union, il avait désappris, lui aussi, à s'inquiéter de ces choses; il n'avait pas réfléchi, dans son ivresse, qu'il la devait à un autre, par la fortune que cet autre lui avait léguée. Il avait suivi sa route fleurie, dans le doux étonnement du rêve réalisé, et il ne

Digitized by Google

s'était plus souvenu de la question d'argent. Il n'avait pas analysé les éléments de sa joie, ni pensé que ses jours heureux étaient nés d'un tas d'or. Son optimisme s'était bercé du bonheur immédiat : il possédait Raymonde, il était avec elle dans un cadre de nature exquis, et ils étaient jeunes, et ils s'aimaient; il n'avait pas songé que, sans la richesse d'un autre, tout ceci non seulement n'eût pas été, mais que la possession même de Raymonde eût été un martyre. Qu'aurait-il fait (il le percevait, maintenant, dans une lueur), — qu'aurait-il fait de cette beauté radieuse, s'il avait été pauvre? Il la connaissait à présent! Il savait quel luxe lui était indispensable, quel genre de vie il lui fallait, — quelle existence dorée, dont il eût été incapable, sans l'aide de l'autre, qui était mort...

L'extase d'amour l'avait pris, et il n'avait vu qu'elle, rien qu'elle; elle faisait, à ses yeux, partie intégrante du tout de richesse l'entourant, et il l'avait adorée dans cet ensemble, qu'il ne pouvait séparer d'elle, qu'il ne connaissait que par elle, qu'il n'imaginait pas sans elle, dont elle était la divinité nécessaire. Riche! il l'était devenu, et par elle, et dans l'oubli même de ce changement, puisque c'était elle qu'il voyait, et non pas la richesse. Mais voici que cette idée lui venait enfin, de la base même de son bonheur, et de l'effondrement qui s'ensuivrait, si cette base disparaissait, c'est-à-dire cette richesse qui n'était pas à lui. Voici qu'il voyait, à présent, et qu'il voyait par elle...

Il se redressa, remonta sur la couverture tigrée jetée au pied des pins. Elle lui apparaissait un peu de bas en haut, dans une sorte de raccourci, une ligne fuyante, du menton à fossette jusqu'aux cheveux d'or, ramenés vers le front sous la casquette de chauffeuse. Elle avait un charme jeune, une beauté presque ingénue, en ce moment, dans un reflet de contentement. Et, par la phrase qu'elle avait dite, la pensée lui monta au cerveau, soudain, que cette femme, la sienne, si belle, si désirable, si aimée, si aimante, elle était sienne par la grâce d'un autre, par la grâce du mort qui l'avait faite riche! Cela fut un éclair, et cela était si vrai! Aurait-elle jamais songé à lui, si elle avait été pauvre, si elle était restée la fille sans dot du doyen de Rouen? C'était parce que l'autre avait bien voulu, parce qu'il avait été royalement généreux, sachant sans doute qu'aucun successeur ne pourrait l'égaler en munificence, qu'il était devenu, lui, ce successeur. Et quel successeur était-il? Elle était heureuse, près de lui, en ce moment, mais, Dieu juste, l'était-elle par lui? Était-il le premier, le plus important facteur du bonheur de sa vie? Et, en ce moment, sous ces arbres, à côté de lui, avait-elle dit, en sa rêverie : « C'est bon d'être deux et de s'aimer »? Elle avait dit : « C'est bon d'être riche. » Qu'elle

Digitized by Google

l'aimât, il n'en doutait pas : mais il n'était, en dépit de tout, et de l'amour même, que secondaire. Il était le mari, l'ami aux mots berceurs, dont elle s'était bercée; mais ce mari aurait pu être tout autre, n'importe qui, ou plus riche ou plus pauvre que lui, elle aurait toujours pu dire, dans sa béatitude, que la richesse, avant tout, lui était bonne!...

Et il restait, tourné vers elle, tout près d'elle, lui tenant la main, voulant dire quelque chose, et ne trouvant pas. Elle prit le parti d'en rire :

— Eh bien, vous êtes médusé? On dirait qu'en ce moment il se passe quelque chose entre nous deux...

Et elle fut câline, comme elle savait :

— Vous ne m'aimez plus? C'est fini?

— Ah! si je vous aime! fit-il.

Mais il ajouta, plus bas, dans une détresse :

— Seulement, vous m'avez troublé. Je ne songeais pas à ces questions d'argent. Vous m'y avez ramené involontairement. J'en ai souffert...

— Pourquoi?

— Parce que vous êtes riche, vous, oui; mais moi je suis pauvre...

— C'est entendu, dit-elle dans un sourire; on le savait. Mais, vous qui en avez la clef, croyez-vous que mon coffre-fort soit bientôt vide? Je n'ai pas voulu vous offenser, en disant qu'il est bon d'être riche. Je ne le pouvais pas d'ailleurs, puisque, ma fortune, c'est la vôtre...

Il lui baisa la main.

— Ma chérie! murmura-t-il.

Il était ému, d'un mot si doux; mais le coup avait été porté, le réveil de son âme scrupuleuse. C'était bon, d'être riche! et il n'était pas capable de lui rien donner de cette richesse; tout était à elle, et il n'avait rien, pour lui faire une joie nouvelle dans sa vie. Il en eût crié, en même temps que, pour le consoler tout à fait, elle ajoutait, mauvaise psychologue, le mot dernier qui lui fit mal :

— Il ne faut pas chercher ainsi à ternir notre bonheur. Nous vivons si doucement, si heureusement, si bien! continuons à vivre ainsi. C'est ce que j'ai voulu dire, et vous ne m'avez pas comprise... Moi non plus, je n'étais pas riche : je le suis devenue. Et je ne chicane pas mon bonheur, d'être fait de ce que m'a laissé le malheureux Baudon...

Il eut un déchirement. Elle était donc ainsi! Elle évoquait le mort, entre eux, avec tranquillité, et, puisqu'il était mort pour elle, il fallait accepter très gaiement ce malheur. Et lui, qui en

Digitized by Google

profitait après elle, il n'avait qu'à pareillement accepter les remous favorables du sort. Elle n'avait pas de pitié. Elle disait : « Je ne chicane pas mon bonheur... » ; ce qui pouvait se traduire : « Cela est bien tombé, qu'il soit mort... » Elle était riche : cela suffisait donc à ce que tous les deux fussent heureux, sur le cadavre... Il n'y avait pas encore songé, à tout cela! à ces « en-dessous » de son bonheur. Mais, au fait, qu'allait-il demander? N'avait-il pas hésité, avant son mariage? lutté contre lui-même, avant de céder? Elle était belle, alors, il l'aimait. Elle était belle encore, aujourd'hui, et encore il l'aimait. Que voulait-il de plus? Il eût voulu, — hélas! — ne pas se souvenir, ne plus heurter du pied le sol qui était boueux : et c'était elle, elle-même, de sa main qu'il baisait en ce moment, c'était elle qui venait de lui montrer, dans sa belle insouciance, le peu qu'il était, avec tout son amour, tout son dévouement, toutes ses qualités, au regard des millions du premier mari. Mais elle ne comprenait pas! et qu'espérait-il? N'avait-elle pas fait un suffisant effort, de lui rendre, comme elle venait de faire, amour pour amour et ivresse pour ivresse! Et que leurs deux amours ne fussent pas au même niveau moral, cela était-il et une nouveauté, et un malheur? Il savait tout cela, mais il eût voulu ne plus y penser!

Il regarda autour de lui le délicat panorama : la descente raide du mont, sous les sapins, la côte lointaine, en bas d'eux, et la mer fuyante, dans le jour qui baissait, vers des confins obscurs; et, à droite, Nice, la petite pointe du phare, sur la jetée, en bas du château; et, à gauche, la pointe pâle, à peine dessinée, du cap Ferrat, fermant la rade de Villefranche. Le soleil, mourant par delà Cimiez, et qu'on ne voyait pas, jetait des stries dans la mer, comme des écharpes de gaze peu à peu englouties.

Il regarda ce panorama, et il se sentit triste, désespérément, pour la première fois.

Dans la mélancolie du soir venu, et si près de la seule femme qu'il eût aimée et qu'il aimât, il venait de voir surgir une ombre, le fantôme de l'autre, dont il allait, pour toujours, être oppressé. Il était riche, riche, et riche par cet autre! Il avait cru qu'il n'y penserait pas, il avait cru que c'était possible de n'y point penser, que l'amour, le violent, et dévoué, et constant amour suffirait à lui donner l'oubli : — et il voyait à présent qu'il allait y penser sans cesse.

Toute chose se paye; il faut payer, d'une manière ou d'une autre, le bonheur non acquis par le travail, le bonheur non gagné, suivant le mot de condamnation, à la sueur de son front. Il s'apprêtait à le payer chèrement! A chaque pas qu'il ferait dans la vie, il

Digitized by Google

sentirait le boulet de l'argent de l'autre, la nécessité de s'en servir pour le bonheur de Raymonde, puisqu'il ne pouvait pas lui faire, d'un argent gagné de ses mains, ce bonheur auquel elle avait droit!

Et le soir venait, lumineux et tendre, dans la paix de la côte féerique.

— Allons-nous-en, fit Raymonde. Vous réfléchirez à la maison; je commence à me refroidir.

Il lui prit la main, l'aida à descendre sur les aiguilles glissantes. Elle s'appuyait sur lui; elle sentait son poignet de fer soutenant sa main menue, tandis que, sur l'autre bras, il portait la couverture épaisse; et il allait sans faux pas, tout droit sur la pente raide, et elle éprouvait un charme de faiblesse heureuse à le sentir si fort, si adroit pour la guider. C'est pourquoi, quand on fut au bas de la côte et avant de quitter sa main, elle lui dit, dans un sourire exquis :

— C'est bon, la force.

Il comprit l'allusion, le gentil sous-entendu : c'était le mot de tout à l'heure réparé, l'amende honorable pour lui plaire. Il ne put résister. Il la saisit, la serra contre lui, disant :

— Pardonnez-moi, je ne sais à quoi j'ai pensé tout à l'heure. Pardonnez-moi, je vous aime.

Ils remontèrent en auto, réconciliés bien qu'il n'y eût pas eu de brouille, rapprochés, rendus l'un à l'autre. C'était l'amour, encore l'amour! C'était l'aimant retrouvé par quoi ils étaient unis, pensaient-ils, pour toujours. Et lui, dans la vitesse toujours accrue de la bête d'acier filant au long des routes, il ne savait plus ses pensées d'il y avait un instant. Penché sur le volant de direction, les yeux fixés au milieu du cercle lumineux des deux lanternes, il oubliait de nouveau, se sentait comme Raymonde saisi par l'engourdissement de la richesse, le bien-être d'être bien; et avant d'atteindre la villa, doucement, il s'appuya sur elle, leurs deux têtes masquées se rapprochèrent, leurs bouches se sourirent, tandis qu'il répétait, reconquis par son charme :

— Pardonnez-moi, je vous aime.

Puis, devant la porte, la voiture vira joliment dans une courbe à tout petit rayon, et elle entra, encore rapide, pour s'arrêter net à l'endroit qu'il fallait. C'était une jolie bête et qu'ils aimaient.

Sitôt le dîner pris, et avant son cigare, Lucien fut aux écuries pour surveiller sa toilette de nuit. On la décrassait de la poussière des routes et elle était propre pour dormir.

Quand il arriva, le chef palefrenier finissait de nettoyer les roues, de passer un linge humide sur les caoutchoucs, et, avec le pouce, il appuyait sur le bourrelet du pneu, s'assurait qu'il n'y avait aucune fissure; la bête était paisible, éteinte; plus de trépidations, plus de

Digitized by Google

souffle; elle dormait déjà, attendant la couverture de serge dont on l'entourait chaque soir.

Lucien la considéra une seconde, passa la main sur les rebords d'acier, sur le volant. Il n'avait rien à dire, la jolie chose était soignée.

— C'est bien, fit-il.

Cependant il ne s'éloignait pas; il la regardait encore, belle voiture d'acier qui portait Raymonde sur les grandes routes.

Le palefrenier s'était redressé, le chiffon gras aux mains, muet d'abord à côté de Lucien, partageant son admiration. Puis il dit :

— Une bien belle machine, Monsieur! Et on s'en occupe comme Monsieur veut.

Il s'arrêta, une question aux lèvres, difficile à faire, mais il s'y risqua :

— C'est bien naturel, d'ailleurs, ça fait tant de plaisir à voir filer, quand ça file vite. Mais Monsieur doit l'avoir payée cher. Ça vaut son prix?

— Non, pas très cher, fit Lucien.

Et il dit combien, entre douze et quinze mille francs.

L'homme eut une exclamation.

— On voit bien que Monsieur est riche... Et c'est un bonheur de s'offrir ce qu'on veut.

Lucien se retourna, regarda le palefrenier comme il avait regardé Raymonde sur les pentes du Montboron. C'était donc, partout et pour tout le monde, la question d'argent qui primait tout? Cet homme, comme sa femme, n'avait trouvé qu'une conclusion : « C'est bon, d'être riche! » Et il sentit brusquement qu'ils avaient raison. C'était parce qu'il était riche qu'il avait cette auto. C'était parce qu'il était riche que ce bonheur était le sien, courir avec Raymonde par les vastes routes, sans souci d'autre chose. Et aussitôt la question se précisa : avec quel argent l'avait-il eue? Cette belle machine qu'il avait achetée, lui, pour Raymonde, de quel argent l'avait-il payée? Il n'avait pas assez, lui, il n'avait rien pour faire le bonheur de Raymonde; c'était donc dans le coffre du mort qu'il avait puisé, c'était de l'argent du mort que l'auto était faite.

Il sortit brusquement. Il lui semblait que son domestique comprenait ce qu'il venait de penser. Allait-il rougir devant ses domestiques? C'était une idée de cauchemar dont il ne se délivrait pas; et, peu à peu, l'obsession s'accrût, le prit tout entier... Tout cela, autour de lui, c'était le legs de Baudon; tout son bonheur, il le devait à Baudon; le mari de Raymonde, oui, il l'était, mais à qui devait-elle, chaque jour, la constante ivresse de sa vie? A l'autre, au mort, le

Digitized by Google

pauvre mort qui n'avait même pas eu, en échange, le baiser de ses lèvres tendres... Ainsi, lui, Lucien, il lui avait pris sa femme, corps et âme, et il vivait de sa richesse, jouissait de ses millions. Et, encore un coup, cette auto, dont Raymonde l'avait si amoureusement remercié, elle était, elle aussi, payée de l'argent de l'autre. Il était un mari pour la façade, un mari aux yeux du monde, mais le vrai mari, celui qui faisait le bonheur du ménage, c'était le mort...

Il se regarda, dans la solitude de sa chambre, avec un effroi subit. Il était comme un amant surpris par le mari, par le vrai; et il sentit un effroyable combat se livrer en lui... A présent que le bandeau était tombé, dont s'était caché ce qu'il découvrait soudain, allait-il accepter ce partage, le bonheur matériel étant pour lui, et le pauvre mort ayant les charges? Allait-il être celui qui vit de l'argent d'une femme? Il en arrivait, en cet instant, à oublier les raisons qu'il s'était données à lui-même avant le mariage, les raisons honorables de sa conduite : son cœur loyalement offert, sa protection d'honnête homme accordée à Raymonde isolée dans sa richesse, la possibilité pour elle d'aller désormais dans le monde à sa guise et de profiter de cette fortune, legs de Baudon, qui eût été, entre ses mains de veuve, un bien sans emploi. Ainsi, il avait été nécessaire à Raymonde : et, puisqu'il n'y avait pas eu marché entre eux, qu'il avait obtenu la femme riche après avoir demandé la jeune fille pauvre, il n'y avait point de bassesse morale, et il pouvait aimer sans scrupule. Mais le scrupule, précisément, était venu.

L'amour vit de sa propre abnégation; il n'y a point amour, où il n'y a pas don de soi, don de toute la personne, avec les souffrances qui en résultent, les divines détresses du dévouement, et, ici, il recevait tout, ne donnait rien qui lui coûtât, qui pût être, pour Raymonde, une preuve du don de lui-même. Toute joie qu'il lui apportait, elle était faite, entièrement, de la fortune de Baudon... Raymonde ne le voyait pas, sans doute, ne le voyait pas encore; mais lui, par les mots qu'elle avait dits inconsciemment, par ce qu'il avait entendu ensuite, le même soir, de la bouche de son palefrenier, il comprenait à présent son rôle, et que c'était celui d'un comparse, non celui d'un mari.

Au moins, s'il avait eu un talent quelconque, une supériorité quelconque, le droit de dire : « Je suis peintre, écrivain, savant... Cette fortune, je l'accepte comme un marchepied, et, lorsque j'aurai gravi les échelons que je veux, je rendrai à Raymonde, en échange de tout, l'éclat d'un nom illustre... » Mais non. Il n'était rien par lui-même, qu'un honnête homme, un trop honnête homme. Il n'avait même plus le droit, étant si riche, d'être un modeste courtier d'as-

Digitized by Google

surances. Il n'était rien; — c'est donc bien qu'il vivait aux crochets du premier mari.

Et alors? La conclusion serait-elle de le repousser, ce partage, ne plus rien accepter qui vînt du mort, laisser à Raymonde seule le libre usage de sa fortune, et se confiner, mari d'ordre inférieur, dans une pauvreté retrouvée, acceptée et subie, en pleine richesse? Mais c'était impossible : car, si Raymonde le permettait, elle serait une misérable, et il ne lui suffirait plus, à lui, de rester pauvre dans cette maison; son devoir, cette fois, serait de s'enfuir, traînant les lambeaux de son bonheur avec lui. Et, enfin, autre côté de la question : avait-il le droit, si Raymonde l'aimait, de l'humilier par ce subit changement de vie, cette crainte de toucher au tas d'or qu'il avait accepté d'elle? Après qu'elle lui avait dit si gentiment : « Ma fortune, c'est la vôtre... », pouvait-il la lui rejeter à la face comme un soufflet? Car c'était bien la fortune de Raymonde, et Raymonde voulait bien la partager avec lui. Il n'y avait pas à considérer plus. Mais, malgré tout, quelque chose se révoltait dans son cœur, et il sentait, et il souffrait de le sentir, que c'était autour de lui la fortune de Raymonde, sans doute, mais par le pouvoir du mort, et qu'il ne pourrait plus jamais, plus jamais, à présent qu'il y avait songé une fois, arracher ce souvenir de sa pensée...

Mon Dieu! pourquoi y avait-il songé! Il était si bien avant, dans l'oubli par l'amour. Pourquoi fallait-il que son esprit fût ainsi fait, qu'il se torturât de la sorte, et qu'en présence d'un bonheur acquis sans vilenie, sa conscience se débattît comme dans un remords? N'avait-il donc pas droit, s'il en faisait bon usage, d'accepter cette richesse, qui était un pur don?

Tout cela se heurtait en lui, dans la poussée de l'obsession; et, à genoux, les deux bras allongés sur la chaise longue de son cabinet de travail, les yeux las et fermés, il souffrit d'avoir épousé Raymonde qu'il aimait tant!... Il revit en son âme ses quelques mois de bonheur au delà du possible, Raymonde, comme transformée, si douce pour lui, si aimante; et les heures sur la terrasse de la villa, et le charme de la voir si belle, si heureuse, dans le cadre fait pour elle, et les promenades, à pied d'abord, puis en auto, ces courses vertigineuses à travers le pays d'azur... — Mois si pleins, inoubliables, il les pleura dans des sanglots, dans une rage, le regret lancinant de les avoir perdus; et il pleura surtout à l'évocation de cette heure délicieuse, sous les sapins du Montboron, où le charme s'était rompu.

Charles de Rouvre.

La suite prochainement.

Digitized by Google

UN APOLOGISTE MODERNE

L'ABBÉ DE BROGLIE

SA VOCATION, SA FORMATION, SON ŒUVRE

Un apologiste *moderne*. J'hésite en écrivant ce titre. Il y a sept ans qu'un forfait inepte et tragique enlevait l'abbé de Broglie à l'Eglise; il y a deux mois que nous célébrions le premier anniversaire de la mort du duc, son frère, et les événements, plus encore les idées, se succèdent et se poussent avec une telle rapidité qu'en parlant d'eux il semble qu'on évoque des figures et des esprits d'autrefois. Et pourtant ils sont bien vivants, ils méritent de vivre, et il nous semble les voir encore, ces deux hommes éminents destinés à faire, dans des carrières très différentes, un égal usage des talents que Dieu leur avait départis : l'un, diplomate, homme d'Etat, mêlé aux plus graves événements de son temps, historien politique, écrivain souple et brillant; l'autre, prêtre de Jésus-Christ, menant, loin du monde, une vie austère et cachée, homme d'œuvres populaires, théologien, apologiste et professeur, maniant la plume avec plus de subtilité que d'éclat; mais grands seigneurs tous deux, et même très grands seigneurs, portant sur le visage et dans les manières ce quelque chose, je ne dirai pas de hautain, de dédaigneux encore moins, d'aristocratique tout simplement, qui, avouons-le, par ce temps de démocratie, nuisait à leur popularité, voire à leur influence, là même où ils agissaient avec la bonté la plus compatissante et la plus sincère humilité. Etait-ce l'ironie du regard chez l'un et son extraordinaire acuité chez l'autre? Il fallait du temps pour se sentir à l'aise, s'ouvrir et causer familièrement. Mais quelle lumière et quelle vie sur ces physionomies, avec plus de puissance chez le duc et plus de finesse chez l'abbé! Spéculatifs tous deux, et par là encore frères d'âme et d'esprit, leur intelligence avait une tournure naturellement philosophique; ils évoluaient à l'aise au milieu des plus hautes pensées;

Digitized by Google

il semblait qu'ils voulussent atteindre l'idée pure; en deux bonds, leur conversation y amenait l'interlocuteur. Le maniement des affaires, le commerce intime avec les politiques du présent et du passé avaient atténué, chez le duc, ce goût un peu excessif de l'abstraction; la solitude des longs voyages sur mer, les méditations du séminariste et du prêtre, la nature de ses études, l'avaient, au contraire, fortifié chez l'abbé; abstrait au point d'en être distrait, — quelques-unes de ses distractions sont restées légendaires, — on eût dit qu'il prenait les hommes pour de purs esprits; sans s'arrêter jamais aux bagatelles de la porte, il vous abordait en vous proposant une difficulté, un problème à résoudre, une question à laquelle il cherchait une réponse. Ses *mardis* n'avaient rien d'une soirée mondaine; si l'on n'y allait point pour s'instruire, s'éclairer, se tenir au courant, mieux valait rester chez soi. La tasse de thé, qui marquait l'heure du départ, n'était bien vraiment que le prétexte d'une réunion où chacun n'était invité qu'en raison de sa compétence spéciale ou de ses besoins d'âme. De quel amour désintéressé de la vérité, de quel mépris des petites choses, de quel attachement aux grandes, et, chez le prêtre, de quel souci de conquérir les âmes, cette façon d'être était l'indice, toute la vie de M. le duc et de M. l'abbé de Broglie le proclamait plus haut que leurs paroles. N'est-ce pas là ce qui, devant leurs tombes, a désarmé jusqu'aux rancunes de l'esprit de parti et forcé des contemporains, des adversaires, à parler d'avance le langage impartial de la postérité?

La biographie définitive et complète du duc Albert de Broglie n'est pas encore écrite; celle de son frère Paul a déjà trouvé un digne interprète dans la personne du R. P. Largent qui, pour emprunter l'heureuse expression du cardinal Perraud, « avait deux et trois fois compétence et grâce pour l'écrire [1] ». Des liens trop étroits de confraternité religieuse, de respect et d'affection m'unissent au P. Largent pour qu'il me soit permis de louer son œuvre, ainsi que le pourrait et devrait faire un étranger. Au surplus, de ces éloges entre gens du même milieu, serviteurs de la même cause, j'ose penser ce qu'en pensait l'abbé de Broglie lui-même, c'est-à-dire les blâmer sans restrictions [2]. A l'aide de papiers

[1] *L'Abbé de Broglie, sa vie et ses œuvres*, par le P. Largent, prêtre de l'Oratoire. Paris, Bloud et Barral, in-8°.

[2] « Je n'ai jamais compris, écrivait-il en 1861, comment les chrétiens se louent entre eux; malgré le précepte de l'humilité, on se donne de l'encensoir dans le nez avec un aplomb que les gens du monde n'ont pas, et qui est remarqué d'une manière défavorable; on donne aux associations de charité chrétienne le caractère d'associations d'admiration mutuelle. Voyez

Digitized by Google

intimes, dont les plus intéressants nous paraissent être les lettres à l'abbé Alléosse, et des œuvres mêmes de Paul de Broglie, le P. Largent a raconté l'existence et résumé les travaux de son illustre ami; il l'a fait avec discrétion, justesse et sobriété; il a su relever par de sages réflexions et de fines analyses psychologiques les événements très simples d'une vie qui, sauf le drame final, s'est développée, même à l'heure de la vocation, avec une logique et une régularité quelque peu décevantes pour notre curiosité; en un mot, et c'est le témoignage même du duc de Broglie, « il a tracé un portrait fidèle et peint l'homme tout entier ». On me pardonnera de ne pas l'imiter en ce dernier point; je m'attacherai uniquement à dire ce que fut la vocation de Paul de Broglie et par quelle œuvre principale il y a répondu. Aussi bien sa vie n'a-t-elle pas été racontée ici même, en des pages qui ne peuvent être sorties d'aucune mémoire, par un maître incomparable : Mgr d'Hulst[1]?

*
* *

L'histoire de toute vocation profonde et sincère est l'histoire même d'une âme. Quelles dramatiques surprises, quels combats intérieurs, ne semblait pas devoir nous réserver celle de l'abbé de Broglie? Une enfance passée dans un milieu libéral et semi-protestant, où se pénètrent et se mêlent les souvenirs et les influences de Necker, de Mme de Staël, de M. d'Argenson, une jeunesse formée par un professeur sceptique et par des maîtres universitaires, l'Ecole polytechnique, en un temps où elle ne comptait guère de chrétiens, la carrière d'un officier de marine, le spectacle de toutes les civilisations et de toutes les croyances, la libre étude de tous les systèmes, et au terme de tout cela, à trente-deux ans passés, l'entrée au séminaire d'Issy! Eh bien, non! point de révolution, mais une lente et constante évolution.

L'histoire de la vocation de Paul de Broglie commence avec

dans le dernier numéro du *Correspondant* un article, bien fait d'ailleurs, de l'évêque d'Orléans sur les *Moines d'Occident* de M. de Montalembert; j'ai caché le numéro aussitôt reçu et je ne l'ai montré à personne; c'est d'une maladresse incroyable. Tout le monde sait qu'ils sont amis; que, dans l'intérieur même de l'Eglise, ils professent d'accord certaines opinions et travaillent à les faire prévaloir; quoi de plus ridicule que de les voir s'exalter l'un l'autre? D'ailleurs l'amitié elle-même devrait empêcher de louer; pour moi, quand j'ai un ami intime, loin de le louer moi-même, c'est à peine si je supporte qu'on le louc devant moi, tant il me semble que c'est une partie de moi-même qu'on loue. C'est de plus un défaut qu'ont particulièrement les catholiques. » (Largent, *l'Abbé de Broglie*, p. 37.)

[1] *Correspondant* du 25 mai 1895.

Digitized by Google

celle de sa vie. Qui découvrira les racines profondes que poussent au plus intime du cœur de l'enfant, sans qu'il en ait conscience, les traditions et les exemples du foyer domestique? Or, autour de Paul de Broglie, presque tout, et chose admirable, jusque dans l'erreur doctrinale, disait le vrai, le sérieux christianisme. Son père, le duc Victor, revenu de la *Profession de foi du vicaire savoyard* qui avait séduit sa mûre et philosophique jeunesse, avait trouvé dans le catholicisme et dans sa théologie logique et raisonnable les satisfactions que réclamait impérieusement un esprit incapable de s'arrêter à des doctrines incomplètes et découronnées. Sa mère, Albertine de Staël, « de ces âmes attachées à Dieu et à Jésus-Christ, enfants de l'Eglise, arrachées de son sein avant de l'avoir connue et que leur mère n'a point oubliées[1] », était morte trop tôt pour marquer de l'empreinte des Staël l'âme encore tendre de son enfant. Mais sa mémoire, grave et douce, faisait encore planer, sur la maison à laquelle elle avait présidé, le lumineux reflet d'une vie morale intense et d'un sentiment religieux très élevé. Sa tante surtout, la baronne Auguste de Staël qui, devenue comme sa mère, après la fin prématurée de la duchesse de Broglie, tint, avec une rare délicatesse de conscience, l'engagement pris d'élever son neveu dans la religion catholique; elle lui communiqua ses plus hautes vertus, sans porter la moindre atteinte à l'intégrité d'une foi que, victime jusqu'à la fin d'une tradition faussée, elle ne put jamais partager. Et c'est ainsi qu'aidé de la grâce divine et fortifié par certaines tendances de sa propre nature, le jeune de Broglie put ne tirer des influences familiales que ce qui devait faire de lui un chrétien dans toute la force du terme. Quelle meilleure base pour une vocation sacerdotale[2]?

D'ailleurs, dans toute famille chrétienne, à l'action de la maison paternelle ne tarde pas à s'ajouter celle de l'Eglise, la maison commune. De bonne heure, celui qui devait être l'abbé de Broglie y fut conduit et prit goût aux pieux spectacles dont il fut témoin. Petit enfant, il se faisait fête, au cours des mystérieuses cérémonies de la Semaine sainte, de voir éteindre, dans le chœur devenu sombre, le dernier cierge du triangle. C'est une grande

[1] *De la civilisation au seizième siècle et des derniers ouvrages de M. Michelet*, par le prince Albert de Broglie. *Correspondant* du 25 janvier 1858; cité par le P. Largent, p. 4.

[2] Sur ces influences de famille on peut lire un article des plus pénétrants et des plus attachants du R. P. Brémond, dans les *Etudes* publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus, 5 juin 1901. Le milieu de Coppet, décrit en partie avec les *Souvenirs* du duc de Broglie, est dépeint à merveille.

Digitized by Google

erreur, et trop fréquente aujourd'hui, que d'arracher l'enfant aux offices liturgiques de sa paroisse, sous prétexte de lui donner des exercices religieux plus appropriés à son âge et à sa condition, ou de lui enseigner une religion plus intérieure. La basse messe est plus courte que la grand-messe, assurément; et pourtant combien plus difficilement s'y fixe l'attention d'un enfant! Que dit-elle à son imagination? C'est à l'église paroissiale, c'est à la grand-messe, c'est aux vêpres, que se prend le *sens catholique;* c'est là qu'on apprend à prier avec tous et pour tous; c'est là que se contracte la fraternité chrétienne. Et qu'on ne croie pas que la prière intime, la religion intérieure y perdent rien! Elles naissent spontanément de l'impression subie par les sens, par le cœur et par l'esprit. Je me reporte aux jours de mon enfance; je me revois dans l'ombre recueillie de Saint-Germain des Prés, j'entends les chants lointains qui sortaient des profondeurs de la chapelle des Apôtres; je repasse dans ma mémoire les fonctions de la grande Semaine, à Saint-Sulpice, telles que les exécutaient les séminaristes qui, avec leurs surplis aux ailes flottantes, me semblaient des anges adorateurs; ou bien encore, dans mon humble église de campagne, je me retrouve à côté de mes grands-parents, qui chantaient, à plein cœur, avec les bonnes gens du village, le *Credo* ou les psaumes; et je sais bien que, depuis, ni dans les exercices religieux du collège, ni même ailleurs, je n'ai subi plus ineffaçables impressions. Le catholicisme est autre chose qu'une philosophie morale et mystique. L'Eglise acheva donc de corriger chez Paul de Broglie ce qui pouvait rester de protestantisme dans son éducation; comme l'a écrit Mgr d'Hulst, « jamais il n'entra dans sa religion, si éclairée et si tendre, le plus petit élément d'esprit huguenot[1] ».

Echappa-t-il au même degré à ce que l'on a pu appeler « le libéralisme des Broglie[2]? » Si par « libéralisme » on entend une doctrine positive et formelle, celle-là même qui fut condamnée par l'Eglise, jamais Paul de Broglie ne l'accepta; son orthodoxie fut toujours irréprochable. S'agit-il uniquement de sympathies personnelles et intellectuelles? Il est clair que toutes celles de

[1] L'abbé de Broglie en avait conscience. « Il est étrange, écrit-il à l'abbé Alléosse le 23 novembre 1869, qu'élevé par une protestante, entouré d'exemples de protestants de la piété la plus vraie et la plus pratique, n'ayant jamais été gêné dans mes exercices religieux, et n'éprouvant pas le moindre ébranlement dans ma foi, je ressente cependant une répugnance aussi grande pour le protestantisme. C'est une sorte de jalousie provenant de mon amour pour l'Eglise. » (Cité par le P. Largent, p. 7.)

[2] Article de M. Ch. Maurras, dans la *Revue hebdomadaire* du 2 février 1901.

Digitized by Google

Paul de Broglie l'inclinèrent vers la noble et généreuse école dont Montalembert était l'incomparable porte-parole et le *Correspondant* l'organe brillant et courageux. Jusqu'à la fin de sa vie, l'intolérance à l'égard des personnes lui demeura odieuse; le souvenir de l'Inquisition et de la révocation de l'Edit de Nantes le mettait mal à l'aise. Pour lui, comme pour tant d'autres catholiques, l'encyclique *Quanta cura* fut « un coup de foudre[1] ». Mais d'avance il était pleinement soumis; il n'était pas de ceux qui regardent les avertissements du Saint-Siège comme des entraves déplaisantes ou qui prétendent en esquiver l'effet en affirmant qu'ils ne les atteignent pas. Le vivant et permanent contrôle de l'Eglise lui apparaissait, au contraire, comme la garantie de sa propre sécurité dans l'étude des doctrines et plus tard comme la condition même des progrès de l'apologétique. Aussi ne tarda-t-il pas à découvrir quelques-unes des raisons qui avaient déterminé Pie IX : « Vous me connaissez, écrivait-il quelques années plus tard à l'abbé Alléosse, et vous savez que non seulement j'ai accepté l'encyclique *Quanta cura*, mais que l'enseignement de l'Eglise sur ces questions m'a délivré d'une foule de préjugés modernes[2]. »

Enfin, des leçons de M. Doudan et de ses professeurs du lycée Bonaparte, le jeune de Broglie ne retint que le meilleur, c'est-à-dire un goût très vif pour les choses de l'esprit, l'amour et l'habitude du travail, des connaissances étendues et de bonnes méthodes. Le spiritualisme éclectique était encore la doctrine officielle de l'Université. Paul goûta cette doctrine, qui avait à tout le moins l'avantage de sauvegarder les grands principes, et s'en pénétra; plus tard seulement, il en reconnut les lacunes et demanda à la scolastique, qui lui avait d'abord inspiré d'assez vives répugnances, la solution de difficultés qui l'avaient longtemps arrêté[3].

Notre lycéen trouvait d'ailleurs dans l'action, surtout dans l'action charitable, le contre-poids nécessaire aux inconvénients de toute formation intellectuelle qui n'est pas entièrement chrétienne. La vue des misères humaines lui faisait comprendre qu'il y a autre chose ici-bas qu'un cliquetis de mots et d'idées. Comme les Olivaint, les Thenon, les Perraud[4], il préludait, par l'exercice d'une charité, toute prête à s'épanouir en fleurs d'apostolat, à sa vocation future. Citons ce trait entre beaucoup d'autres : « Une

[1] Lettre à l'abbé Alléosse, 5 janvier 1865, cité par le P. Largent, p. 76.
[2] Lettre au même, 3 novembre 1874. *Ibid.*, p. 80.
[3] Voy. l'*Avant-propos* de son livre sur le *Positivisme et la science expérimentale*.
[4] Cf. ma brochure : *les Normaliens dans l'Eglise*, p. 44.

Digitized by Google

très pauvre veuve, dont le fils se préparait à l'Ecole polytechnique, se plaignait de ne pouvoir lui procurer les livres et les instruments nécessaires. Je le dis à Paul qui promit de porter au jeune homme ses livres, ses cahiers, et de lui donner même quelques explications utiles. Mais Paul se présenta si pauvrement vêtu, il craignait tellement de paraître un bienfaiteur, que la veuve s'y méprit, et, peu de jours après, vint me dire qu'un intrigant s'était autorisé de mon nom pour lui offrir de vieux cahiers et lui proposer de donner des leçons à son fils. Je devais savoir, ajoutait-elle, qu'elle était hors d'état de secourir les étudiants besoigneux. Quand elle sut que ce prétendu solliciteur était le prince de Broglie qui demandait à l'aider, sa surprise fut grande. La veuve ne se lassait pas de redire : « Il était si mal vêtu! Il paraissait si timide! » Timide, en effet, il le fut toujours devant le malheur et la pauvreté, s'excusant de ce qu'il possédait; et, honteux d'avoir reçu plus que les autres, il cherchait à s'effacer avec un constant souci de faire aux moins bien partagés les honneurs de l'existence[1]. »

Par des actes d'une générosité quelquefois exquise, l'âme des jeunes gens qui aiment et visitent les pauvres se révèle à elle-même des délicatesses qu'elle ne se connaissait pas, et finit par se créer le sublime besoin de se donner elle-même. Loin de porter préjudice à la vie de l'esprit, la pratique de la bienfaisance ainsi comprise la complète et n'est point, pour le jeune homme, un obstacle au travail, qui demeure le premier de ses devoirs d'état. Paul de Broglie fit d'excellentes études; à dix-neuf ans, en 1853, il fut reçu, le troisième, à l'Ecole polytechnique; il opta pour la marine et sortit de l'Ecole, en 1855, aspirant de première classe.

Vie de famille, piété, charité, travail, sont la sauvegarde de l'intégrité des mœurs; ne soyons pas surpris si le P. Largent peut écrire de ce jeune officier, riche et du plus grand monde, que « les concupiscences dénoncées par l'apôtre saint Jean semblaient ne pas avoir eu prise sur lui ».

*
* *

Et cependant, comme tant de chrétiens dont la vie apparaît sans tache au regard des hommes, l'abbé de Broglie parlait et pouvait parler de sa *conversion*. A une heure donnée, il s'était décisivement orienté, non pas du mal au bien, mais du bien au mieux; au contact d'un missionnaire avec qui il s'était lié, en Nouvelle-Calédonie, il avait compris ce que c'est qu'aimer Dieu et les âmes, il avait senti que rien n'est plus noble que de dévouer sa vie à ce

[1] Cité par le P. Largent, p. 12.

Digitized by Google

double objet du plus sublime amour. Vers ce temps, un jour qu'on louait devant lui les jeunes gens qui s'enrôlaient dans les zouaves, et que quelqu'un s'écriait : « Il est beau de prodiguer ainsi sa vie! » Paul répliqua d'un ton ému : « Il est plus beau encore de la conserver et de la consacrer! » Graves paroles qui trahissaient l'intime évolution accomplie dans son âme. Le cœur de Paul de Broglie était mûr pour l'apostolat, et, par l'apostolat, il allait monter au sacerdoce.

« Avec une physionomie fine et une distinction naturelle, écrivait M. de Souville, commandant du *Donauwerth*, — et on peut faire honneur à ce marin de sa pénétration, car le portrait qu'il a tracé de son lieutenant, c'est vraiment Paul de Broglie tout entier, — Paul de Broglie n'a ni physique, ni pose, ni voix, ni le moindre souci de tout cela, absolument désintéressé d'honneurs, de grades, de louanges, de bien-être. Mais il a un idéal, un programme, et là, doucement, sans bruit, il est entêté et irréductible. C'est un catholique, voilà sa profession et sa vocation : un catholique à la fois spéculatif et militant... Il peut être singulier, distrait, diffus par sa volubilité et sa voix médiocrement euphonique; il y a en lui de tels signes de race, un tel cachet de vertu à la fois innée et raisonnée, avec une certaine grâce candide, que ces étrangetés n'appellent qu'un bienveillant sourire, et que matelots et officiers l'aiment et le respectent. Dans le service, il est ponctuel, toujours prêt aux corvées, les siennes et celles des autres. Chaque soir, à l'heure où les officiers vont à terre, lui descend dans les batteries basses, où il réunit des maîtres et des matelots à des cours professionnels, mêlés de dogme et d'histoire religieuse, et il les tient là impitoyablement jusqu'à ce qu'il les voie tous endormis. S'il descend à terre, c'est pour aller coopérer aux œuvres de cet homme admirable, M. de Montéty, ingénieur de la marine, si connu dans Toulon comme une sorte de saint Vincent de Paul. » « Je suis, dans la marine, écrivait M. de Broglie lui-même, pour instruire les matelots et les amener à se confesser, et non pour faire ma carrière. »

Ces mousses et ces matelots dont il s'était fait l'évangéliste, de quelle tendresse virile et souvent inquiète il les aimait! « J'ai bien des mécomptes autour de moi, lisons-nous encore dans une de ses lettres; je souffre de l'éloignement de Dieu où sont tant d'âmes qui m'entourent;... il y a des moments où je crois voir dans les mousses des âmes d'enfants prêtes à s'ouvrir à la grâce; puis ce vent (d'irréligion) souffle sur eux et tout se referme; il ne reste plus qu'un cœur sec, une âme tournée vers la terre, une existence guidée par les seuls mobiles de la crainte et de l'intérêt. Ah! que cet horizon est court, et qu'il me semble voir un ciel de plomb au-dessus des

Digitized by Google

têtes de ceux qui n'aspirent point au delà des choses visibles! Je sens tous les jours davantage le bonheur d'avoir d'autres désirs, mais aussi je souffre tous les jours plus de la triste situation des âmes qui m'entourent. Mais n'était-ce pas aussi la plus grande souffrance du Sauveur, et ne devons-nous pas être heureux de nous y associer? »

« A Toulon, a écrit Mgr d'Hulst, Paul de Broglie commença une existence nouvelle, plus semblable à celle d'un ascète qu'à celle d'un officier de marine et d'un grand seigneur... Faire le catéchisme aux mousses, réunir les enfants vagabonds, présider à leurs jeux, les préparer à la première communion, ce furent là désormais ses seuls passe-temps. Pour consolider son œuvre, il fallait lui assurer un local; il acheta une maison et engagea dans cette maison, cédée depuis à une congrégation de prêtres, une partie de son capital. Les congés à Paris ne changeaient ni ses occupations ni sa manière de vivre. Sa famille le voyait peu et le monde ne le voyait pas du tout. Il passait le meilleur de son temps au milieu des apprentis, dans cette maison du patronage de Sainte-Mélanie, d'où sont sorties tant de vocations sacerdotales et religieuses, mûries au soleil de la grâce dans les exercices d'un volontaire apostolat[1]. » N'insistons pas davantage : M. de Broglie n'a-t-il pas résumé pour nous toute cette période de sa vie dans ces quelques lignes adressées à sa vénérée tante et destinées à lui faire entrevoir le sacrifice probable que Dieu allait lui demander? « J'ai bu à la coupe enivrante des joies de l'apostolat, et rien autre ne peut satisfaire ma soif. Sainte-Mélanie m'a perdu pour le monde et gagné pour le service de Dieu et de son Eglise[2]. »

*
* *

Quand l'idée du sacerdoce se présenta-t-elle pour la première fois à l'esprit du jeune officier de marine? Au cours de l'un de ses premiers voyages, à ce qu'il semble, vers la fin de 1857; c'est, du moins, ce qui résulte d'un passage de cette lettre de 1861 où Paul de Broglie faisait à la baronne de Staël confidence de l'appel entendu : « Ni les voyages, ni les occupations, ni la vie, ni l'étude n'ont pu empêcher depuis bientôt quatre ans cette pensée de toujours grandir dans mon âme. Je l'ai retrouvée sous toutes les formes, à bord comme à terre, à la Nouvelle-Calédonie comme à Lorient. » Ce ne fut pourtant que le 1er février 1867, après dix

[1] *Correspondant* du 25 mai 1895.
[2] Lettre du 31 août 1861.

Digitized by Google

années de réflexion, que M. de Broglie entra au séminaire d'Issy.

« J'avais perdu l'appétit, écrit le grand Savonarole, parlant de sa vocation ; je ne savais à quoi me résoudre. Lorsque la pensée vient, elle chasse le sommeil ; mais à peine a-t-on fait ce qu'elle commande qu'on vit dans le contentement. »

L'appel de Dieu ne jeta pas dans l'âme de Paul de Broglie ce trouble dramatique. Je l'indiquais tout à l'heure, cette vocation si généreuse se déroula avec une logique, fut examinée, discutée avec un sang-froid qui ne laissent pas que de dérouter un peu les âmes plus agitées, plus passionnées ou plus sentimentales. Osons-le dire, on aimerait trouver çà et là quelque éclat de passion et quelque déchirement du cœur. Paul de Broglie se meut trop à l'aise dans ces fameuses *règles de l'élection* que nous donne saint Ignace de Loyola, règles d'ailleurs si belles et si sages ; il les suit à la lettre et se les applique, sans qu'une fibre de son être semble tressaillir ; supputer ainsi, aligner posément en deux colonnes le pour et le contre, quand il y va de toute la vie et de toutes les affections, d'aucuns diraient c'est inhumain ; connaissant les motifs qui poussaient M. de Broglie, nous dirons, nous, c'est surhumain. Qu'il écrive à sa tante vénérée, inquiète et désolée de voir son neveu se tourner vers le sacerdoce catholique ; qu'il confie au secret d'un journal intime ses réflexions de retraite, Paul de Broglie déduit avec une rigueur de mathématicien les raisons qu'il a de quitter la marine et le monde : mais combien belles sont ces raisons, qu'elles sont hautes, pures, désintéressées et, pour tout dire, surnaturelles! « Si, à l'heure qu'il est, écrit-il le 31 août 1861, je prenais la résolution de quitter la marine pour me marier et m'établir, si je le faisais surtout après plusieurs années de désir de cet état, ne le trouverait-on pas naturel ? Eh bien ! c'est un désir analogue qui me tourmente : c'est le besoin de m'unir par un lien spécial à Jésus-Christ ; c'est le besoin de devenir spirituellement père de ses enfants. C'est la seule fraternité, le seul mariage possible, et, dès à présent, mon avenir se dessine sous la forme de deux routes : dans l'une, les joies et les douleurs de l'apostolat, beaucoup de souffrances que je prévois, beaucoup de peines de cœur, mais aussi des joies ineffables... ; dans l'autre, au contraire, je vois la solitude, la contrainte, l'obligation de renfermer mes sentiments en moi-même, l'absence de société pieuse, même de ces deux ou trois dont parle l'Evangile, le devoir supportable mais pénible, des souffrances de cœur évitées, mais aux dépens des joies du cœur et même de la faculté d'aimer. J'y vois dans la marine une vie de couvent, mais de couvent sans chapelle, sans offices publics où l'on chante les louanges de Dieu, sans communauté d'idées et de senti-

Digitized by Google

ments. Quant à une troisième vie, elle ne m'apparaît pas comme possible. Retourner du côté des choses temporelles, me lier à quelque créature, mettre mon espérance, ma vie, mes désirs de ce côté-ci du tombeau, avoir quelque chose à moi, spécialement une femme, une famille, une propriété, être autre chose que purement et simplement l'instrument dans les mains de Dieu et le dispensateur de ses grâces, cela me paraît aussi étrange que l'idée d'aller dans la lune; je vais plus loin : après les grâces extraordinaires que j'ai reçues de Dieu et le vif désir qu'il m'a inspiré de n'être qu'à lui, cela me fait, pour ainsi dire, l'impression d'un infidélité, d'un adultère. » Ce sont les mêmes sentiments que Paul de Broglie exprime à son ami de Bretagne, l'abbé Alléosse : « Deux ans, trois ans d'ermitage dans une chambre de bord, c'est bien, mais toujours, c'est beaucoup. Au contraire, chaque jour mon imagination se porte avec plus de joie vers l'idée de l'état ecclésiastique et d'une vie consacrée à la prédication et à l'action directe sur les âmes; dans ce moment, il m'arrive de rêver de revenir comme aumônier dans la marine, profitant de ma connaissance des officiers et des hommes; et alors, libre de parler de Dieu avec tout le monde, d'aller droit aux âmes pour les attirer à Jésus-Christ. C'est là un rêve d'or et une telle vie me semble le paradis. » Plus tard, probablement en 1863, mais la date précise de la lettre fait défaut, à côté « des motifs qu'il aurait d'embrasser l'état ecclésiastique, son attrait, la sainteté de cet état, le privilège d'offrir le saint sacrifice, le salut des âmes, l'occupation exclusive des choses de Dieu », il énumère les objections qui se dressent devant lui et s'efforce de les résoudre : « Premièrement, dit-il, mon père, mais je crois que sa résistance céderait si je lui disais clairement que Dieu m'y pousse; 2° la famille de mon frère. Si Dieu le retirait, il n'y a que moi au monde qui puisse m'occuper de ses enfants; mais outre que, si Dieu m'appelle, il y pourvoira, je crois aussi que si je reste prêtre séculier pendant les premières années de ma vocation, rien ne m'empêchera de m'occuper de ma famille; 3° ma tante; c'est la plus grosse difficulté, celle pour laquelle il faut que je prie; mais Dieu, qui tient les cœurs dans sa main, ne pourra-t-il pas disposer le sien à bien recevoir ce coup? 4° le bien que je pourrais faire dans la marine, mais ce bien est douteux à côté de celui qu'on peut faire étant prêtre; d'ailleurs, si telle est la volonté de Dieu, je serai peut-être aumônier de marine; peut-être plus tard aurai-je à diriger des officiers de marine, et je pourrai faire plus de bien par ce moyen; 5° le goût et l'attrait naturel qui me portent vers la vie religieuse m'effraient un peu, et je crains de quitter une position où Dieu m'a placé et où j'éprouve quelques difficultés qui sont ma seule occasion de mérite jusqu'ici,

Digitized by Google

vu la facilité que Dieu a mise dans ma vie. Malgré tout cela, et tout bien considéré, je crois être certain que Dieu m'appelle tôt ou tard à l'état ecclésiastique. »

« Ma tante, c'est la plus grosse difficulté »; il faut, pour comprendre cette parole et ce sentiment chez un homme déjà mûr et maître de ses actions, se rappeler ce qu'avait été pour Paul de Broglie enfant Mme Auguste de Staël, et le sacrifice qu'elle avait fait en élevant son neveu hors d'une religion à laquelle elle tenait elle-même par toutes les fibres de son âme. Il s'agissait de porter à cette femme tendrement aimée le dernier coup, un coup que le vieux duc de Broglie estimait pouvoir être mortel; à cette pensée, le cœur reconnaissant et délicat du vieillard et de son fils s'arrêtait glacé. Lisez le touchant récit de leur entretien du 7 juillet 1863[1]. Un délai parut s'imposer : Dieu pourtant devait avoir le dernier mot.

Le 7 mai 1866, Paul de Broglie commençait à Lyon, au séminaire de Saint-Irénée, une retraite qui devait enfin lui faire voir tout à fait clair dans la grande affaire de sa vocation, et, comme il l'a dit lui-même, fondre une à une toutes ses objections, avant même que celui à qui, dans ces jours solennels, il avait confié la direction de son âme, eût entrepris de les réfuter : « J'ai senti que, quelles que fussent les conséquences de ma résolution d'être prêtre, je pouvais m'appuyer avec confiance sur l'appel clair et visible de Dieu, et me dire avec abandon : En vous, Seigneur, j'ai mis mon espérance; je ne serai pas confondu pour l'éternité. Pour la première fois, ma vocation m'a apparu clairement comme un devoir. En un instant, goût, plaisir, sentiment naturel, tout a disparu; j'ai vu et la douleur que je causerais aux miens, et les peines et les difficultés que je rencontrerais dans mon nouvel état. Il m'a semblé que j'allais m'avancer dans un océan inconnu et agité, mais j'entendais la voix du Seigneur me disant : « Homme « de peu de foi, pourquoi avez-vous douté? » J'entendais aussi la voix de Dieu m'appelant à son jugement et me demandant compte de mes retards. J'ai vu clairement que, si j'hésitais, je rentrerais dans la vie laïque avec moins de grâces, et, connaissant ma faiblesse, je crains de ne pouvoir résister aux tentations. Je sens enfin qu'il y va de mon salut. Me voici, Seigneur, entre vos mains. Qu'il me soit fait selon votre parole! Soyez béni d'avoir jeté les yeux sur votre indigne et misérable serviteur pour l'appeler au redoutable ministère des autels. »

« Vous étiez présente à mon âme pendant toute cette délibération, écrivit, de Saint-Irénée même, à sa tante, M. de Broglie;

[1] P. Largent, p. 101-103.

Digitized by Google

et bien des fois j'ai senti avec une profonde amertume toutes les souffrances que je vous fais et que je vous ferai. Le glaive qui traverse votre cœur atteint aussi le mien, et je songe encore avec une douleur poignante et une sorte d'effroi à la visite que je vais vous faire. Il me semble que je vais vous faire subir une opération chirurgicale, sans savoir jusqu'où le couteau pénétrera. Mais je sentais aussi la voix de Dieu plus forte; et ces paroles terribles : *Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi*, ne me permettaient pas d'hésiter. »

« Dieu te bénisse, mon cher enfant, écrivit, dès le 18 mai, le duc de Broglie à son fils; qu'il te bénisse comme te bénissent tes deux mères et tes deux familles. Qu'il te rende tout le bonheur que tu leur a donné pendant trente-deux ans; qu'il le mesure à la grandeur du sacrifice que tu leur imposes, car le sacrifice même est un bienfait lorsqu'il porte de dignes fruits. Reste toi-même, quelque avenir qui te soit réservé. Il est impossible qu'il ne bénisse ce qui n'a pour but que son service et sa gloire. Je t'embrasse tendrement. »

Neuf mois plus tard, à Issy, Paul de Broglie échangeait contre la soutane le brillant uniforme du lieutenant de vaisseau. Le 18 octobre 1870, en plein siège de Paris, il recevait l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Chigi, nonce apostolique, et, le lendemain, il célébrait sa première messe, avec beaucoup de larmes, dans une des chapelles de catéchismes de la paroisse Saint-Sulpice, devant ceux des enfants qu'il avait catéchisés comme séminariste, et que la guerre n'avait pas dispersés loin de la capitale. J'étais, hélas! de ces derniers.

*
* *

L'abbé de Broglie était prêtre : qu'allait-il faire de sa vie? Cette question, cela va sans dire, il se l'était plus d'une fois posée dans le long recueillement de ses trois années de séminaire : « Je pense quelquefois à mon avenir, écrivait-il, mais sans m'arrêter à rien. Je me sens plus attiré aux œuvres de jeunesse qu'à toute autre chose, et surtout à celles qui regardent la jeunesse ouvrière. J'aimerais aussi beaucoup la vie de communauté, et il y a des jours où j'envie les jeunes gens de la communauté de Saint-Vincent de Paul, fondée exprès pour les patronages, qui font leurs études ici. D'autres fois, il me semble que j'aurais une œuvre à faire relativement aux protestants que je connais mieux que la plupart des prêtres, et dont je suis aussi mieux connu. Enfin, réunissant toutes ces idées en rêve, je me vois établissant à Genève une œuvre de jeunesse dirigée par quelques prêtres et laïques vivant en commu-

Digitized by Google

nauté; et, tout en ne m'occupant que de la jeunesse catholique d'une manière directe, étant à l'affût pour saisir au passage les âmes élevées dans l'erreur et qui se sentent attirées vers l'Eglise, leur montrant cet exemple de la vie commune et de la pauvreté apostolique qui est l'attrait le plus puissant des âmes généreuses, et prêt à répondre à leurs objections, à leur montrer la beauté de la doctrine catholique, à diriger même ces âmes avant qu'elles soient revenues à l'Eglise, quand elles sentent le besoin d'un conseil et d'un appui qu'elles ne trouvent pas dans leurs ministres; et tout cela sans aucun but direct de propagande et de controverse qui pourrait effrayer. Voilà quelques-uns de mes rêves, mais je ne m'y attache pas, et il me semble que j'aime encore mieux que tout cela la pure et simple volonté de Dieu. Je pense souvent à cette belle parole de saint François de Sales à l'occasion de la Visitation : « J'ai fait ce que je ne voulais pas, et j'ai défait ce que je voulais... »

Cette parole de l'aimable saint, dirons-nous avec le P. Largent, ne devait-elle pas s'accomplir, au moins partiellement, en Paul de Broglie? Presque tout, dans sa vie déjà longue de chrétien zélé et d'apôtre laïque, semblait l'avoir destiné aux œuvres populaires de jeunesse. Jusqu'au terme de son existence, il devait leur faire une part; jamais en particulier il n'abandonna son cher patronage de Sainte-Mélanie. Et ce fut aussi la première direction donnée à son action sacerdotale. Celui que Mgr Darboy voulait nommer vicaire à Saint-Augustin préféra mettre son ardeur, renouvelée par l'offrande du saint sacrifice, au service d'une des plus pauvres œuvres de nos faubourgs, le patronage Sainte-Anne de Charonne, « où le saint abbé Planchat dépensait sa vie dans les labeurs d'un ministère héroïque, en attendant qu'il la couronnât par le martyre [1] ». Sauvé lui-même d'une mort certaine, grâce aux avertissements d'un ouvrier qu'il avait obligé, l'abbé de Broglie, après la Commune, revint à son poste de dévouement : « Me voici rétabli à Sainte-Anne avec un jeune ecclésiastique fort zélé et fort prudent, lisons-nous dans une de ses lettres à l'abbé Alléosse, du 7 août 1871; et, à nous deux, nous continuons l'œuvre de l'abbé Planchat...; il y a beaucoup d'enfants, mais l'esprit de piété est bien tombé...; je m'occupe surtout des apprentis; tous les soirs, nous avons un petit catéchisme et quelques enfants qui se confessent spontanément. C'est un triste quartier que celui-ci, tout ce qu'il y a de plus communeux; cependant on peut y faire du bien, et ce sont encore plus les moissonneurs qui manquent que la moisson... » L'année

[1] Mgr d'Hulst, *Correspondant* du 25 mai 1895.

Digitized by Google

suivante, l'abbé de Broglie était encore à Charonne, chargé seul d'un patronage de deux cents enfants et d'une œuvre de première communion qui en comptait plus de cent, avec l'obligation de quêter pour subvenir aux besoins de ces œuvres : « Priez Dieu, écrivait-il à son ami, qu'il me donne la force de soutenir le fardeau jusqu'au bout. Il se fait beaucoup de bien ici au milieu de beaucoup de peines et de misères; le nombre de nos jeunes gens augmente et leur esprit s'améliore... Priez avec moi le bon Dieu qu'il m'envoie un auxiliaire dans l'œuvre de Sainte-Anne[1]. »

M. de Broglie aimait son œuvre; il y était utile, son humilité ne le conteste pas; et certes ce n'était pas un spectacle ordinaire que celui de ce gentilhomme, de ce polytechnicien, passant sa vie au milieu de petits illettrés, les préparant à la première communion, les instruisant, les confessant, présidant à leurs jeux, s'intéressant à leurs pauvres familles. Exemple à coup sûr réconfortant pour ces malheureux révoltés de la veille, encore tout frémissants de la lutte et de la défaite. Et pourtant ce n'était pas là l'œuvre que Dieu réclamait de l'abbé de Broglie, ce n'était pas là le plus grand service qu'il pût rendre à l'Eglise. Ses rares dons d'intelligence, ses connaissances acquises, le prédestinaient à une tâche d'un autre ordre et plus utile encore. Sur ce point, Mme Auguste de Staël n'avait pas le moindre doute. « Déjà avancée en âge et minée par la maladie, a écrit Mgr d'Hulst, elle s'inquiétait de voir son cher Paul user ses forces dans un ministère dévorant, où ses talents et son savoir ne trouvaient pas leur emploi. Je sais, me disait-elle, combien vous l'aimez; vous connaissez comme moi les trésors qui sont en lui et vous n'ignorez pas qu'il en fait trop peu de cas. Je ne lui souhaite pas le repos, ni le bien-être, ni les honneurs; mais faites, je vous en prie, qu'il soit appelé à des fonctions où rien de ce que Dieu lui a donné ne soit perdu pour les âmes. »

Aujourd'hui, comme au seizième siècle, et bien plus qu'au seizième siècle, parce que les négations sont bien plus radicales et ne se posent plus sous forme théologique, la grande question pour l'Eglise catholique, c'est la question doctrinale. On oserait presque dire que toutes les autres, y compris celle des tracasseries ou des persécutions de l'Etat, ne sont, à côté de celle-là, que des jeux d'enfants. Mais celle-là, tout prêtre appelé par son ministère à vivre en contact avec le monde intellectuel sait avec quelle force elle se dresse souvent en face de lui. Pour atteindre les gens du dehors et retenir bon nombre de ceux du dedans, la doctrine doit revêtir la forme d'apologie. Il ne suffit pas de l'exposer, il faut la

[1] Lettre à l'abbé Alléosse du 12 septembre 1872.

Digitized by Google

défendre. De là l'importance capitale qu'à notre époque, comme à toutes les époques de foi troublée, a pris le problème apologétique et les tentatives diverses que tant de nobles esprits ont faites pour accommoder avec la doctrine de Jésus-Christ ce que l'on appelle, d'une façon peut-être un peu trop générale, les exigences de la pensée contemporaine (car il n'y a pas qu'une pensée contemporaine; et une école, si nombreuse et si prédominante soit-elle, n'a pas le droit d'exclure du mouvement de la pensée tous ceux qui ne lui appartiennent pas). Tentatives sincères, désintéressées, quelquefois puissantes, qu'il faut accueillir avec sympathie, je dirai même avec reconnaissance, alors même qu'on ne devrait pas se ranger à l'opinion de ceux qui les ont risquées, ou ne l'accepter que sous réserves. Quoi de plus fou que de tirer sur ceux qui viennent à vous en alliés?

L'abbé de Broglie, comme l'abbé d'Hulst, devait tôt ou tard en venir à considérer comme la principale cette œuvre d'apostolat intellectuel : « Dieu, dit le P. Largent, l'avait marqué pour l'apologétique, et tout, de bonne heure, l'avait préparé à la défense scientifique de la religion chrétienne. » — « Il s'est bourré de sciences exactes à l'Ecole polytechnique, écrivait le commandant de Souville, dans le joli portrait dont nous avons déjà cité quelques passages; et maintenant il fouille éperdument la métaphysique, toujours prêt d'ailleurs à la controverse. » Lui-même confiait, en 1863, à l'abbé Alléosse, son guide et son ami, le désir que lui avait exprimé son père de le voir associer quelque travail intellectuel à ses occupations professionnelles; aussi avait-il résolu, « suivant la pente de son esprit », de s'occuper de philosophie et « d'entreprendre de combattre les erreurs modernes, le panthéisme et le positivisme ». Déjà se dessinaient dans son esprit les premiers linéaments de ce qui devait être plus tard le beau livre sur *le Positivisme et la Science*. « Prenant pour point de départ le caractère des systèmes modernes si divers, Vacherot, Renan, Littré, Taine, à savoir de nier l'existence de Dieu d'un côté; et, de l'autre, de braver les plus simples notions du sens commun, je voudrais montrer que ce sont deux caractères qui s'impliquent logiquement; que l'idée de Dieu étant arrachée, tous les principes se dissolvent; que cette idée est aux vérités premières ce que la force de cohésion est aux atomes et le principe de vie aux êtres organisés. Je voudrais montrer d'abord qu'un athée est forcé d'être absurde; et ensuite en donner une seconde preuve par l'exposition de chacun des principes modernes; je parcourrais ainsi successivement la cosmologie, la psychologie, la logique et la morale, montrant en chaque point comment, sans l'idée de Dieu, on est conduit

Digitized by Google

à des contradictions et comment chacun des philosophes modernes y est tombé ou a essayé de s'en tirer[1]... » Quelques mois après, sa pensée se précisait davantage : « Je veux choisir, écrivait-il, le thème suivant : montrer que les lois de la nature diffèrent des axiomes de la raison, qu'elles ne peuvent pas être nécessaires par elles-mêmes, et qu'elles exigent une explication qui est Dieu, et par suite la possibilité d'exceptions... La fatalité de la nature est une arme à deux tranchants avec laquelle les philosophes athées suppriment à la fois les deux ordres de preuves de la religion; d'un côté, elle supprime la démonstration de l'existence de Dieu par la raison, puisque si le monde est nécessaire, Dieu devient, comme disait Laplace en blasphémant, une hypothèse inutile; et, d'un autre côté, cette même doctrine annule la preuve historique, en déclarant d'avance le miracle impossible. Je crois que si je parviens à prouver que cette doctrine est elle-même une hypothèse, et une hypothèse contradictoire et absurde, ce sera atteindre d'un même coup toutes les doctrines de Vacherot, Taine, Comte, et même indirectement Renan... »

Paul de Broglie d'ailleurs ne se dissimulait pas les difficultés de l'entreprise et avec une perspicacité un peu sévère, jointe à une profonde humilité, il remarquait en lui de graves lacunes qu'il ne craignait pas d'avouer : « Si j'ai le bonheur d'entrer dans les ordres, écrivait-il encore, je pourrai faire soit un supérieur de collège, soit un directeur de patronage, soit un professeur de théologie et de philosophie dans un séminaire; je ne ferai ni un historien, ni un prédicateur, ni un administrateur, car je manque pour cela de calme et d'ordre, ni surtout un écrivain, car je ne sais pas mettre une seule de mes idées sur le papier[2]. »

Cette répugnance pour le métier d'écrivain n'est pas toujours, tant s'en faut, l'indice qu'on ne saura point écrire le jour où l'on se sentira possédé par une idée et plein du désir de la faire partager. L'abbé de Broglie assurément ne devint pas un grand écrivain; la couleur et le nerf lui firent toujours défaut; il n'en sut pas moins rendre toutes les nuances d'une pensée singulièrement subtile. Quant à l'étude de l'histoire, avec laquelle il se reconnaissait si peu familier, le futur apologiste devait être amené, nous le verrons, à en faire la base même de son système.

Avec un rare courage, cet officier de trente ans s'était mis au travail; enfermé dans sa cabine de marin, il ne se bornait pas à suivre avec un intérêt passionné les grandes querelles que soule-

[1] Lettre à M. l'abbé Alléosse, 22 octobre 1863.
[2] Lettre à l'abbé Alléosse, 21 février 1864.

Digitized by Google

vait alors le libéralisme; il s'initiait à la philosophie scolastique, à l'Ecriture sainte, à la théologie. Et c'est ainsi que, bien avant le temps du grand séminaire, il se forma pour les travaux qui devaient remplir les vingt dernières années de sa féconde et laborieuse vie.

*
* *

« Depuis dix ans, c'est par pure distraction que je n'ai pas pensé au mystère de la sainte Trinité », disait un jour l'illustre professeur de Saint-Sulpice, Mgr Baudry, mort évêque de Périgueux. « J'en suis sûr, ajoute le P. Largent, après avoir cité ce trait, c'est par pure distraction que Paul de Broglie, surtout dans la période sacerdotale de sa vie, ne pensait pas à l'apologétique; il la rencontrait partout, et partout les problèmes qu'elle soulève le poursuivaient. Un jour qu'accompagné d'un maître éminent, son ami (M. Paul Fournier), il visitait, à la Bibliothèque Nationale, les riches collections du Cabinet de France, s'arrêtant devant les cylindres assyriens : « Et cependant, s'écriait-il, à toutes ces « pierres, c'est la même question qu'on pose : Que pensez-vous « de Jésus qu'on appelle le Christ[1]? »

La nomination de l'abbé de Broglie, en 1873, comme aumônier de l'Ecole normale primaire de la Seine et de l'Ecole Jean-Baptiste Say, à Auteuil, l'orienta vers sa nouvelle existence. C'est par un modeste cours d'enseignement religieux devant de jeunes élèves ou de futurs instituteurs que M. de Broglie débuta dans la carrière d'apologiste. Mais quel cours! Le directeur de Jean-Baptiste Say, Emile Marguerin, l'éducateur éminent qui avait élevé si haut la prospérité et la renommée de l'école Turgot, voulut, en sage chef de maison, se rendre compte de ce que valait l'enseignement de son aumônier; il vint l'entendre et fut si frappé de cette parole riche d'aperçus intéressants, de cette logique serrée, de ces raisons fortement déduites, qu'à partir de cette première leçon il fit, toutes les fois que ses occupations le lui permirent, porter son fauteuil dans la classe de l'abbé de Broglie[2]. Il est permis de croire que les idées qu'il y recueillit furent pour beaucoup dans le retour de M. Marguerin à la foi chrétienne et dans la profession qu'il en fit avant de mourir.

[1] C'est par ces lignes que débute la *Préface* placée par le P. Largent en tête de l'opuscule de l'abbé de Broglie : *les Relations entre la foi et la raison*, qui vient de paraître à la librairie Bloud, dans la collection *Science et Religion*.

[2] J'ai entendu maintes fois M. Marguerin conter ce fait à mon père et à mon vénéré maître M. Hubault, professeur d'histoire à Louis-le-Grand.

Digitized by Google

La fondation de l'*Université catholique* de Paris, à la fin de 1875, semblait devoir assurer à M. l'abbé de Broglie, qui avait, en outre, fourni ses preuves comme théologien [1], une chaire plus digne de sa valeur originale. Victime des défiances d'un parti qu'il n'est pas nécessaire de désigner davantage, ce ne fut cependant qu'en 1880 qu'il y fut nommé professeur d'apologétique et mis à même, enfin, de donner toute sa mesure; il était prêtre depuis près de dix ans. L'abbé d'Hulst, l'abbé de Broglie, l'abbé Duchesne, c'était un groupe de professeurs ecclésiastiques suffisant pour illustrer la jeune université.

Dans quel esprit et suivant quelle méthode M. de Broglie allait-il aborder le problème apologétique? Par la science, sans doute, et par la philosophie, puisqu'il était surtout, et de formation et de tendances, savant et philosophe. Ne venait-il pas, au moment même où il était appelé à l'Institut catholique, de publier ce livre dont nous avons noté dans ses lettres la première élaboration, *le Positivisme et la science expérimentale* [2]?

Oui, mais l'apologiste ne choisit pas son terrain; ce sont ses adversaires qui le lui imposent. Le point de vue de chaque génération diffère de celui de la génération précédente; à chaque génération il faut une apologétique nouvelle, c'est-à dire une manière nouvelle de présenter et de rendre attrayantes à la raison des vérités immuables que la foi doit embrasser [3]; manière qui scandalise généralement les tenants de l'époque précédente, en attendant qu'elle paraisse à son tour insuffisante et dénuée d'efficace [4]; manière légitime toutefois, pourvu que, sans léser la doctrine révélée, elle atteigne les adversaires qu'il s'agit de ramener et les amis tentés de s'éloigner.

A l'heure où l'abbé de Broglie et Mgr d'Hulst entraient dans la carrière, Taine et Renan étaient, depuis plus de vingt ans, en France, les rois des esprits; leur œuvre avait porté ses fruits; en dehors des catholiques et de quelques écoles qui comptaient peu, ils avaient fait la conquête de presque toutes les intelligences. Le positivisme, le monisme, né de l'union du positivisme et de la doctrine de l'évolution, le panthéisme hégélien, avaient combiné

[1] Dans des *Conférences* données notamment à l'Ecole libre des Hautes-Etudes, ouverte au cercle du Luxembourg et où Mgr d'Hulst professait aussi. (P. Largent, p. 215.)

[2] *Le Positivisme et la science expérimentale*. Paris, 1880, 2 vol. in-8°.

[3] Dans l'opuscule de l'abbé de Broglie cité plus haut : *les Relations entre la foi et la raison*, on trouvera un tableau des plus curieux et des plus suggestifs des *raisons de croire* aux différentes époques du christianisme.

[4] Cette perspective certaine devrait suffire à modérer le feu de certaines personnes trop animées contre les méthodes du jour.

Digitized by Google

leurs efforts et ruiné aux yeux du grand nombre l'absolu métaphysique et religieux, l'absolu moral, l'absolu esthétique, l'absolu social, pour y substituer le sens essentiellement historique de l'évolution et du devenir. La raison était dépossédée de son empire au profit de ce qu'on regardait comme l'entente critique, scientifique et positive des réalités. De là, dans toutes les « sciences de l'humanité », le mode historique et relatif de concevoir les choses, mode admirablement capable de donner l'intelligence de tous les temps et de tous les états, mais radicalement destructif de la notion d'absolu et finalement de toute croyance positive[1]. En présence de cette méthode, l'éducation religieuse elle-même demeurait souvent impuissante. « On pourrait, écrivait M. l'abbé de Broglie — et combien de confidences personnelles nous permettraient de corroborer cette opinion, — comparer les âmes religieuses, sourdement minées par le principe de l'évolution, à ces arbres encore debout, mais que des animaux microscopiques ont rongés à l'intérieur en ne laissant subsister que la superficie de leur écorce. Un jour vient où tout s'écroule et où l'on reconnaît que, depuis longtemps, une mince apparence s'était substituée à la réalité. »

Pour de tels esprits, le fait seul subsiste; l'unique moyen de les ramener est de leur faire constater un fait et de tirer de ce fait les conséquences qui en découlent. Voilà comment l'abbé de Broglie, ce savant et ce métaphysicien, fut amené à chercher dans l'histoire le point de départ et même, en une certaine mesure, le fondement de l'apologétique chrétienne[2]. Aussi bien, comme le fait observer le P. Largent, « si la raison peut établir que le surnaturel est *possible*, c'est à l'histoire qu'il appartient de prouver l'*existence* du surnaturel ».

Au lieu de descendre graduellement, suivant la méthode accoutumée, des preuves de l'existence de Dieu à celles de la révélation, de la divinité du Christ, puis de l'autorité de l'Eglise, l'abbé de Broglie se placera donc en face de ce fait : le christianisme existe et le monde est plein de religions diverses. Comparons-les et voyons si le christianisme est, oui ou non, une religion comme les autres, produit épuré d'un sentiment religieux, inné chez l'homme

[1] On trouvera un très remarquable exposé des conquêtes de l'esprit positiviste dans un livre tout récent qui émane d'un homme étranger à nos croyances, T. Cerfberr : *Essai sur le mouvement social et intellectuel en France depuis* 1789. Paris, Plon-Nourrit, 1902.

[2] Tous les principes de l'apologétique de l'abbé de Broglie se trouvent dans le volume *Religion et critique* et sont admirablement présentés par M. l'abbé Piat, dans l'*Introduction* placée en tête de cet ouvrage posthume.

Digitized by Google

et naturellement progressif? Non, répond l'histoire : le christianisme est transcendant et ne peut être expliqué par les mêmes causes que les autres religions; il rompt la série de l'évolution fatale du sentiment religieux dans l'humanité; par ses doctrines essentielles, par la personne de son fondateur, par son efficacité, il est chose *sui generis* et humainement inexplicable; il est le *surnaturel historique*[1]. Donc il est *raisonnable* de s'incliner devant lui et c'est la seule religion devant laquelle il soit raisonnable de s'incliner. Cependant il est contesté au nom de la philosophie et au nom de la science; mettons-le en présence de la philosophie et montrons comment il s'accorde avec la forme la plus haute et la plus vraie de la pensée philosophique; mettons-le en présence de la science, et faisons voir comment il triomphe des objections qu'elle a prétendu lui opposer. « Je résume ma pensée, écrivait l'abbé de Broglie, en disant que l'apologétique comprend trois grandes démonstrations. La première est historique; c'est celle de la transcendance du christianisme. La seconde est philosophique, tout en s'appuyant en partie sur des faits religieux; c'est la démonstration de l'existence et des attributs du Dieu créateur. La troisième, plus vaste que les deux autres, consiste à mettre en regard les caractères distinctifs et transcendants du christianisme et les attributs du Dieu créateur, pour aboutir à la conclusion que la doctrine de l'Evangile s'appuie sur le témoignage même de Dieu et que le christianisme est l'unique vraie religion. »

L'étude comparée des religions devenant ainsi la première thèse de l'apologétique et y prenant une place tout à fait principale, il n'est pas étonnant que l'abbé de Broglie ait inauguré par elle son cours à l'Institut catholique et qu'il n'y ait pas consacré moins de cinq années. Les résultats de ses recherches et de ses réflexions ont été consignés dans le livre intitulé : *Problèmes et conclusions de l'histoire des religions*, qui, par l'ensemble de ses qualités de fond et de forme, peut être considéré comme le chef-d'œuvre de l'abbé de Broglie[2].

Si, pratiquement, étant donné l'état d'esprit que nous avons décrit, il est bon de faire ainsi passer devant les autres la thèse historique, la thèse philosophique n'en garde pas moins logiquement le premier rang que lui assigne la tradition : en effet, la comparaison même entre les différentes religions ne peut se faire qu'à l'aide de principes philosophiques qui permettent d'établir la supériorité de telle doctrine sur telle autre. L'abbé de Broglie affirmait d'ailleurs aussi haut que qui que ce soit la nécessité d'en venir toujours aux

[1] *Religion et critique*, p. 123.
[2] Paris, Putois-Cretté, 1886.

Digitized by Google

questions métaphysiques : « Elles sont, disait-il, si étroitement liées aux faits, et leur solution est si nécessaire et si ardemment désirée par l'esprit humain, qu'il n'est possible de les écarter que provisoirement[1]. »

C'était le principe même du positivisme, source première de toutes les erreurs contemporaines, qu'il s'agissait de renverser. Le livre *le Positivisme et la science expérimentale* n'avait pas d'autre but et devait, par là même, servir d'introduction philosophique à l'apologétique chrétienne, « car ce livre, dit le P. Largent, revendiquait contre le positivisme qui rejette comme inconnaissables, ou même comme inexistantes, toutes les substances et toutes les causes, et partant l'âme et Dieu, le droit qu'a la raison d'affirmer ces vérités fondamentales[2] ». Mais par quelles armes attaquer le positivisme? En invoquant contre lui l'expérience même sur laquelle il prétend s'appuyer, en prouvant qu'il n'est pas scientifique et que la science n'est pas positiviste. « Il faut établir, écrivait l'abbé de Broglie, que la science expérimentale, dans toutes ses recherches, s'occupe de substances et de causes, qu'elle manie constamment des objets réels qui sont à la fois des substances et des causes, qu'elle cherche constamment les causes inconnues des phénomènes, ou le lien entre des causes connues et leurs effets. Il faut démontrer cette importante vérité que l'expérience, soit interne, soit externe, soit celle de l'âme s'observant elle-même par la conscience, soit celle qui étudie les corps au moyen des organes des sens, a pour objet direct, et le plus souvent pour premier objet, les substances et les causes. » Au positivisme, il faut opposer non pas le spiritualisme éclectique, trop faible dans ses positions, mais « une métaphysique plus rapprochée des faits, plus forte..., plus concrète, plus substantielle que celle qui se trouve dans la plupart des livres contemporains... » Le point de départ de cette philosophie, « qui se réclame de la philosophie d'Aristote et de saint Thomas, sans toutefois s'y enfermer », c'est le bon sens. « Le bon sens est un fait, dit M. de Broglie. A notre époque on parle toujours de s'appuyer sur les faits et de revenir aux faits. Or, le premier de tous les faits, c'est l'existence chez tous les hommes de croyances pratiques communes. Les opinions inouïes que l'on rencontre dans certains livres de philosophie sont des théories, des systèmes artificiels; elles ne sont pas les véritables croyances de l'humanité. Personne ne doute sérieusement, pratiquement, de sa propre existence et de la responsabilité qui en découle. Personne ne met en doute pour tout de bon le principe de

[1] Cité par le P. Largent, p. 273.
[2] P. Largent, *l'Abbé de Broglie*, p. 248.

Digitized by Google

causalité... La doctrine de l'identité du différent, dégagée de ses obscurités germaniques, n'est digne que d'exciter la risée d'un homme sérieux... » Ces données du bon sens sont primitives et évidentes, elles ne sont pas simples et indécomposables; l'analyse logique et les procédés scientifiques les corrigeront; et le bon sens à son tour contrôlera l'analyse. C'est à l'aide de cette méthode que l'on marchera du connu vers l'inconnu, sans sacrifier les vérités connues à la solution des problèmes ultérieurs [1].

Cette méthode posée, l'abbé de Broglie entrait dans le vif de son sujet, étudiait la notion de substance, s'efforçait de prouver, conformément à ses principes, que les substances sont directement observables, donnait une théorie de la perception, passait au crible de sa critique les notions de cause et de loi, s'élevait jusqu'à la cause première et terminait son œuvre par une réfutation directe du transformisme athée, du panthéisme et du positivisme.

Si l'on entreprenait d'écrire un traité didactique et complet d'apologétique chrétienne, une telle œuvre comporterait, ce me semble, cinq parties essentielles. La première, toute philosophique, ferait la critique des principes premiers, établirait que la raison est capable de les atteindre, qu'elle peut sortir d'elle-même, qu'elle affirme légitimement l'existence d'un Dieu personnel et prouve par des arguments valables la vérité objective de la conception monothéiste de l'univers. La seconde partie, à demi philosophique, à demi scientifique, étudierait les origines du monde et de l'homme. La troisième, historique et critique, aurait pour objet l'histoire des religions, et pour résultat d'établir la transcendance du christianisme par rapport aux autres religions; la quatrième, historique et critique elle aussi, porterait sur les origines du christianisme, les Livres saints, leur authenticité, leur valeur, leur autorité; elle conclurait à la divinité de la mission et de la personne du Christ, à l'institution d'une Eglise, organe vivant de la tradition religieuse, et poserait la loi du développement dogmatique. La cinquième et dernière enfin, historique et critique toujours, prouverait à la lumière des faits que l'Eglise catholique est restée fidèle à la tâche que lui a confiée le Sauveur, qu'elle l'a réellement accomplie à travers les âges et qu'elle y suffit encore aujourd'hui.

Pour mener à bien un tel livre, il faudrait un génie, une science, une compétence universels : c'est assez dire qu'il ne sera jamais

[1] P. Largent, p. 251. *Introduction* de l'abbé de Broglie au livre *le Positivisme et la science expérimentale* et *Conférence* faite par l'abbé de Broglie sur ce livre dans *Religion et critique*, p. 263-265.

Digitized by Google

écrit par un seul homme, sinon par un compilateur. N'est-il pas admirable que, si l'on met à part l'étude scientifique des origines de l'humanité, M. l'abbé de Broglie ait abordé par quelque endroit, et avec une incontestable supériorité, chacune des grandes questions que je viens d'indiquer?

Non content d'être entré en lice avec Taine, ou avec les maîtres et les disciples de ce grand penseur, M. de Broglie a voulu se mesurer aussi avec l'école exégétique dont Renan était alors chez nous le représentant le plus populaire. Et là encore, c'est par la méthode qu'il a été surtout original. Sa grande préoccupation fut, tout en reconnaissant la nécessité de résoudre les problèmes critiques, et en s'y appliquant lui-même, de ne faire dépendre qu'aussi peu que possible de leur solution la valeur probante de la Sainte Ecriture. De même que, dans l'histoire des religions, il prenait pour point de départ le christianisme tel qu'il est sous nos yeux et, de ce fait patent, se servait pour établir la transcendance, puis la divinité de notre religion, de même, au lieu de descendre, avec Pascal et Bossuet, d'Adam à Abraham, d'Abraham à Moïse, il aimait mieux s'élever, de l'histoire évangélique, plus facile à connaître, jusqu'aux obscures origines d'Israël et du monde. « Il y a, disait-il, une très grande différence entre les origines du christianisme et celles du judaïsme. Celles-là sont baignées dans la pleine lumière de l'histoire de l'Empire romain, et tous les efforts de la critique rationaliste ne tendent qu'à contester des parties peu importantes de l'Evangile, ou à augmenter de quelques années l'intervalle entre l'époque de la composition des documents historiques chrétiens et celle des faits contenus dans ces documents. Les origines du judaïsme, au contraire, sont antérieures de plusieurs siècles à l'établissement de la monarchie en Israël : il faut aller les chercher par delà l'époque presque barbare décrite par le livre des Juges; et le Pentateuque, si réellement il est de Moïse comme l'affirme une double tradition séculaire, juive et chrétienne, précède de plusieurs siècles le reste de la littérature hébraïque, et ne peut être saisi par l'histoire avec une certitude incontestée qu'à l'époque de la traduction des Septante, époque postérieure de plus de dix siècles à celle où il a été rédigé. » Pour nous, venus si longtemps après Moïse, si longtemps après les siècles dont le Pentateuque a retracé l'histoire, c'est Jésus-Christ qui rend témoignage à Moïse, et c'est surtout le Nouveau Testament qui, à nos yeux, établit l'Ancien Testament dans une assiette inexpugnable[1].

[1] P. Largent, p. 288.

Digitized by Google

Les thèses que M. l'abbé de Broglie entendait établir, abstraction faite de l'authenticité du Pentateuque, étaient les suivantes : l'exode des Israëlites s'est accompli en corps de nation sous la direction de Moïse; Moïse a promulgué une loi religieuse qui a été reconnue et acceptée des Israëlites; la loi promulguée par Moïse contenait le principe dogmatique du monothéisme et l'interdiction de l'idolâtrie et des représentations figurées de la divinité.

A cette démonstration, l'apologiste a consacré quelques-unes de ses pages les plus vigoureuses et les plus éloquentes. Nul mieux que lui n'a mis en une saisissante lumière les incroyables contradictions où, de gaieté de cœur, s'est engagée l'école qui présente les prophètes comme les inventeurs du monothéisme juif, assez habiles pour faire accepter à leur peuple, au nom d'une histoire créée de toutes pièces, des croyances qu'Israël avait jusqu'alors ignorées[1].

Je n'ai pas à rappeler aux lecteurs du *Correspondant* quelle fut l'origine du beau livre, celui-là si accessible à tous, intitulé *le Présent et l'avenir du catholicisme*. C'est ici même que parurent pour la première fois ces études si pleines de logique et de vie où l'abbé de Broglie releva les assertions de Taine sur l'irrémédiable désaccord entre la science et la foi, ainsi que sur la décadence fatale du catholicisme[2]. De telles pages, rapprochées de celles que le même écrivain avait consacrées à la théorie du *progrès religieux*[3], étaient de nature à raffermir tous les courages et toutes les espérances : l'Eglise catholique y apparaissait, dans toute la splendeur de son rôle, guide le plus sûr de l'humanité d'aujourd'hui comme de celle des siècles passés.

Telle a été, dans ses lignes essentielles, l'œuvre considérable accomplie par M. l'abbé de Broglie. Encore ai-je omis de citer nombre d'écrits secondaires qui eussent suffi à fonder la réputation de beaucoup d'autres. Et Paul de Broglie est mort à cinquante-neuf ans, au moment où son talent devenu plus souple, plus facile, plus maître de lui, battait son plein.

De cet ensemble de travaux que restera-t-il? Si l'on considère la multitude des questions auxquelles l'apologiste a touché, on serait presque tenté de se demander si, vraiment, il a pu, sur aucune, dire le mot décisif et qui demeure. Evidemment, il ne saurait appar-

[1] Voy. sur ces questions, abbé de Broglie, *Questions bibliques*, publiées par M. l'abbé Piat, Lecoffre 1897; et les *Conférences sur l'idée de Dieu dans l'Ancien Testament*, Putois-Cretté, 1890.

[2] *Correspondant* des 25 octobre, 10 et 25 novembre 1891 : in-12, Paris, Plon, 1892.

[3] Publiées dans le volume : *Religion et critique*. Paris, Lecoffre, 1896.

Digitized by Google

tenir à personne de prononcer au nom de la postérité et de dire : ceci vivra, cela sera oublié. Telle idée, tel système, qui demain seront rejetés, peuvent revivre après-demain. Il serait injuste et plus encore inintelligent de juger les écrits de ceux qui nous ont immédiatement précédés avec les idées en vogue aujourd'hui. Par cela même que les erreurs contre lesquelles ils ont lutté sont à demi ou tout à fait ruinées, leurs livres présentent pour nous moins d'intérêt et nous semblent avoir moins de valeur et de portée. Mgr d'Hulst comparait le *Positivisme et la Science expérimentale* au *Novum organum* de Bacon. Vingt-deux ans ont passé, et cette opinion nous paraît d'une hardiesse aussi surprenante que peu justifiée. Oui, mais le positivisme, pris à partie par ce livre, a fait faillite, victime de ses erreurs en métaphysique, en religion, en morale, en esthétique, en sociologie, et cette faillite qu'il avait annoncée et préparée, l'abbé de Broglie a eu la joie de la constater dans l'un de ses derniers ouvrages, l'un des plus vivants, des plus forts et des mieux écrits : *la Réaction contre le positivisme*[1].

Si, en exégèse, il n'a pu, faute d'une préparation technique suffisante, répondre d'une manière irréfutable à telles ou telles difficultés particulières qu'il avait espéré résoudre, du moins il a mis en lumière et jeté dans la circulation une idée très juste et très féconde.

Enfin, quand il a abordé l'histoire des religions, il a mérité que les spécialistes, indianistes et autres, rendissent hommage à la sûreté d'information et à la parfaite bonne foi dans l'exposé des doctrines dont il avait fait preuve. A l'aide de principes lumineux, il a su expliquer les ressemblances qui existent entre les diverses religions, démêler les origines et les manifestations du sentiment religieux dans l'humanité, fournir les solutions les plus heureuses à ces questions si délicates et parfois si troublantes, établir enfin victorieusement sa thèse capitale de la transcendance du christianisme.

N'eût-il écrit que pour ses contemporains, l'abbé de Broglie eût suffisamment répondu à la vocation pour laquelle Dieu l'avait marqué. Il a fait quelque chose de plus et l'on peut affirmer sans témérité que telle de ses idées s'ajoutera définitivement au riche patrimoine de l'apologétique chrétienne. Belle récompense d'une apostolique ambition et d'une vie passionnément dévouée aux œuvres de lumière et de charité !

Alfred BAUDRILLART.

[1] In-12, Paris, Plon, 1894.

Digitized by Google

L'ASSISTANCE AUX CONVALESCENTS

EN ALLEMAGNE

I. Utilité pratique de l'assistance aux convalescents et son insuffisance en France. — II. Variété et coopération des moyens employés en Allemagne. — III. Statistiques et graphiques. — Que doit-on entendre par convalescents? — IV. Les trois formes de l'assistance aux convalescents : assistance ouverte, assistance fermée, maintien de l'ordre domestique. — Un asile moderne. — V. L'assistance aux femmes en couches. — VI. Les cuisines pour malades et convalescents.

I

Les systèmes d'assistance et les œuvres de bienfaisance de l'empire allemand ont déjà fourni de probants résultats, et il est vraiment instructif pour nous d'y voir, à côté des colossales industries qui sèment la mort, ces nombreuses industries pacifiques qui créent la richesse et la santé, et d'y étudier ce qu'ont pu inspirer à ses nationaux la charité et la solidarité guidées par la science.

La bienfaisance a le droit de prendre son bien partout où elle le rencontre, et il est d'un réel intérêt de comparer l'organisation de l'assistance aux malades et aux convalescents en Allemagne et en France afin d'y trouver des motifs d'émulation profitables à tous.

En France, cette assistance n'est point encore généralisée, nos lois économiques ne la favorisant malheureusement pas. Cependant bien avant l'Allemagne, dès 1628, fut érigée chez nous la plus ancienne des maisons de convalescence du monde entier. Mazarin, un des chauds partisans de ce mode de secours, fit ensuite bâtir, en 1640, l'Hôtel-Dieu destiné aux femmes relevant de maladie, et, au dix-huitième siècle, les hôpitaux de notre capitale avaient tous leurs salles pour convalescents.

Actuellement, il n'en est, hélas! plus de même. Les malades sérieusement atteints reçoivent, à l'hôpital ou à domicile, les

Digitized by Google

soins d'urgence, mais ces soins ne sont pas prolongés au delà de la guérison stricte, prise dans le sens étroit du mot. On ne place pas les convalescents dans les conditions hygiéniques et matérielles qui, seules, permettent d'escompter un entier rétablissement. L'Etat ne demanderait sans doute pas mieux que sa législation d'assistance sociale étendît, dans une large mesure, sa protection à tous les nécessiteux. Néanmoins, à part les asiles de convalescence de l'Assistance publique, de Vincennes avec 500 lits, du Vésinet avec 400, il n'existe que les asiles municipaux de la Ville de Paris et les rares établissements fondés par des associations religieuses et charitables qui sont impuissants à répondre aux besoins de l'heure présente.

Or, si un traitement rationnel dans les stations balnéaires, climats marins ou d'altitude, des soins et une nourriture réconfortante à la campagne, reconstituaient les forces des malades après l'hôpital, il en résulterait, pour la collectivité ouvrière, une amélioration physique, par conséquent économique et sociale.

M. Henri Monod, le directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques en France, en de nombreuses circulaires, notamment celles du 30 août 1897, appelait l'attention des préfets sur tous les bénéfices de cette assistance. Du reste, il y a assez longtemps que l'emploi des eaux thermales à l'usage des classes indigentes fut préconisé. Déjà en 1849, l'ingénieur François en faisait le rapport. Cette idée exprimée il y a plus de cinquante ans, reprise par M. Monod, développée ensuite par le syndicat général des médecins des stations thermales, est aujourd'hui à point; il ne reste qu'à la mettre en pratique, à en trouver surtout les moyens.

Les listes d'assistance établies au commencement de l'année 1896 et publiées avec les comptes-rendus officiels du ministère de l'intérieur sur l'exécution de la loi du 5 juillet 1893, comprenaient 1,473,562 inscrits sur une population de 35,177,461 habitants (la Ville de Paris non comprise), c'est-à-dire 5,68 pour 100 avec une diminution de 0,35 pour 100 sur l'année 1895, différence qui prouve bien que l'assistance médicale atténue considérablement le paupérisme dont la maladie est évidemment l'un des facteurs les plus importants.

Le nombre des assistés à l'hôpital, qui était de 12,995 en 1895, s'est élevé à 19,059 en 1896 et a donc présenté une augmentation de 3/8 comparée à celle de la première année du fonctionnement de ce service, pour lequel la dépense totale de 1,465,702 francs en 1896, au lieu de 997,674 francs en 1895, indique également son progrès.

Quant aux indigents soignés à domicile, leur nombre ne s'est élevé qu'à 419,091.

Digitized by Google

Or, ce qui ressort de la comparaison des traitements à domicile et à l'hôpital est l'accroissement exagéré des journées d'hospitalisation. Tandis que le nombre des hospitalisés a augmenté de 7,000 dans l'espace d'une année, soit de 31 pour 100, l'assistance à domicile n'a varié que de 17 pour 100.

Le budget des hôpitaux en a certainement beaucoup profité. D'ailleurs c'est lui qui bénéficie, le premier, de la loi du 5 juillet 1893 dont les communes assument en grande partie les dépenses. Il convient d'ajouter, toutefois, que la dette de l'assistance médicale, tout en étant essentiellement communale en France, des collectivités autres que la commune, c'est-à-dire l'Etat et le département aident celle-ci à la payer au prorata de sa situation pécuniaire.

Mais, malgré tous les sacrifices, la situation des malades ne s'est pas suffisamment ni même sensiblement améliorée, et les observations qui précèdent expliquent évidemment l'encombrement des hospices, et font voir la nécessité de compléter les services d'assistance aux malades par celui de l'assistance aux convalescents.

II

Bien qu'il y ait relativement peu de temps que l'assistance aux convalescents fasse partie du programme d'assistance générale en Allemagne, on est frappé de la variété des moyens d'ordre administratif et privé mis parallèlement en œuvre et concourant tous efficacement aux mêmes buts : la lutte contre la maladie individuelle, contre la misère imméritée, les efforts pour relever l'individu.

Par la centralisation de toutes les associations charitables l'on est arrivé à connaître les besoins des déshérités de la fortune et les remèdes à apporter à leur situation. Ce travail en commun de l'assistance publique et de la bienfaisance privée a fait éclore des institutions modèles, auxquelles se joignent celles des Assurances sociales et de la Croix-Rouge, pour contribuer à améliorer les conditions d'existence des classes populaires.

Organiser des institutions et des établissements au moyen desquels on pourrait obtenir la guérison complète et complémentaire des malades, telle a été la conclusion de l'étude des problèmes sociaux et économiques.

Dans le but social que poursuit l'Assistance, elle considère non seulement chaque cas particulier de misère, mais ce cas lui apparaissant surtout comme le symptôme d'un état général, elle cherche à l'éviter en la prévenant. C'est précisément ce qui différencie son

Digitized by Google

action de celle de l'Assistance en France, où l'on essaie de venir en aide lorsque le mal est consommé. En Allemagne, par tous les moyens possibles, on tâche d'empêcher la destruction de la vie de famille par des mesures propres à la conserver. La famille formant la base morale fondamentale des collectivités, il s'est agi de la sauvegarder en consolidant les liens dont le relâchement entraînerait sa désorganisation. Aussi l'objectif visé est-il le maintien de la santé du ménage, chose évidemment bien moins difficile que la reconstitution d'un foyer dévasté par la maladie et ses misères.

D'ailleurs, à mesure qu'on se familiarise avec l'esprit de la législation politico-sociale allemande, cette tendance de retirer aux œuvres de bien-être social leur qualité de pure bienfaisance s'accentue davantage. Leurs avantages rappellent moins l'aumône qu'une sage prévoyance largement conçue.

Les lois réglementant l'assurance des ouvriers contre la maladie et l'invalidité sont le solide et fertile terrain sur lequel se dresse l'échafaudage des institutions d'assistance publique et privée. Comme tout ouvrier obligatoirement assuré a *droit*, en cas de maladie, aux soins jusqu'à *complet* rétablissement, le nombre des pauvres décroît naturellement. En outre, on conçoit que les caisses d'assurance et l'Assistance publique étant tenues d'accorder les soins nécessaires à leurs malades pauvres, elles aient tout intérêt à hâter la convalescence et la guérison de leurs membres, de leurs assistés, tout intérêt aussi à fortifier leur santé si elle est ébranlée.

L'Assistance publique envoyant ses malades là où les médecins de ses commissions locales le prescrivent, ils se trouvent disséminés en des points fort différents. Selon les exigences, on ne recule pas devant des cliniques particulières, établissements d'hydrothérapie, médico-thérapiques, sanatoria et maisons de convalescence, et on les fait bénéficier de saisons thermales, minérales ou balnéaires. Contrairement à ce qui se passe en France, le malade ne doit être ployé par les règlements, qui forcément ne peuvent jamais s'appliquer à tous les cas particuliers. Aucun règlement autre que celui d'aider à retrouver la santé et de mettre l'individu à même de gagner sa vie ne détermine à l'avance ce que chaque cas spécial peut apporter de besoins et de nécessités imprévues. Une réglementation légale fixant les degrés et les sortes de convalescence ne peut exister, vu leur multiplicité et leur diversité fatale.

A ceux qui ne sont pas en parfait état, les médecins délivrent des certificats établissant ou qu'ils ont besoin de ménagements ou qu'ils ne sont pas entièrement guéris, s'ils relèvent de maladie. Ces certificats, *Schonungsscheine*, servent à toucher l'argent des

Digitized by Google

caisses de maladie ou des Sociétés publiques ou privées de secours aux malades. Afin d'éviter des rechutes, on s'occupe encore, s'il y a lieu, de l'amélioration des conditions d'existence, du logement, de la nourriture, des vêtements et des remèdes à donner. Seul, le bien portant est *arbeitsfæhig* (apte au travail) et non le convalescent. Comme la santé est le capital du travailleur et que sans elle, ruiné, il tombe à la charge du pays, il y a tout avantage à la lui faire recouvrer.

Ayant inscrit dans son programme l'assistance aux convalescents, l'Assistance publique intervient toujours partout où la bienfaisance privée ne l'a pas organisée et quand les secours ne peuvent être fournis par les caisses ou les institutions d'assurance. Les conclusions du Congrès d'assistance et de bienfaisance de 1888, formelles sur l'importance à attribuer à l'assistance aux convalescents par l'assistance publique, la proclamèrent l'unique assistance préventive tendant réellement à diminuer le nombre des cas d'invalidité précoce.

Par ce qui précède, on voit que l'assistance aux convalescents en Allemagne est simplement et logiquement la continuation de celle donnée aux malades et sa solution économique et rationnelle.

III

Ces « aspirants malades » sont légion en France et si l'Assistance publique devait faire face aux dépenses pour les soigner, elle succomberait sous le poids d'une telle charge. En pareille matière, elle est impuissante, de même qu'elle le serait en Allemagne si elle devait suffire seule à cette assistance spéciale à laquelle participent, pour une large part, les institutions d'assurance contre l'invalidité et la maladie et aussi les nombreuses associations charitables, les industriels et les grandes entreprises.

En récapitulant les diverses statistiques des malades soignés au compte des institutions d'assurance contre l'invalidité en Allemagne, en 1900, on trouve :

NON ATTEINTS DE TUBERCULOSE

Dans les hôpitaux. . .	4,618	hommes,	2,709	femmes,	ensemble	7,327
les sanatoria. . .	676	—	373	—	—	1,049
Asiles de convalescence	492	—	543	—	—	1,035
Cures thermales.	2,825	—	1,447	—	—	4,272

Digitized by Google

ÉTAT DES PERSONNES ASSISTÉES PAR LES CAISSES D'ASSURANCES CONTRE LA MALADIE, ET DES SECOURS PAYÉS, EN 1899, PAR L'ASSISTANCE A DOMICILE ET DANS LES ÉTABLISSEMENTS

D'après le tableau communiqué par l'Office impérial de statistique.

ABRÉVIATIONS. — B = Caisses de Construction; I = Caisses de Corps de métier; E = Caisses de Secours enregistrés; L = Caisses de Secours de droit particulier.

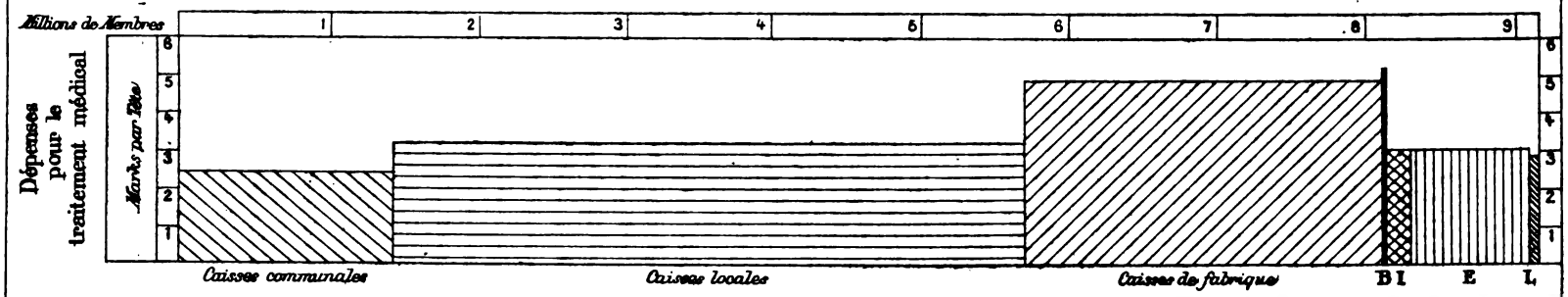

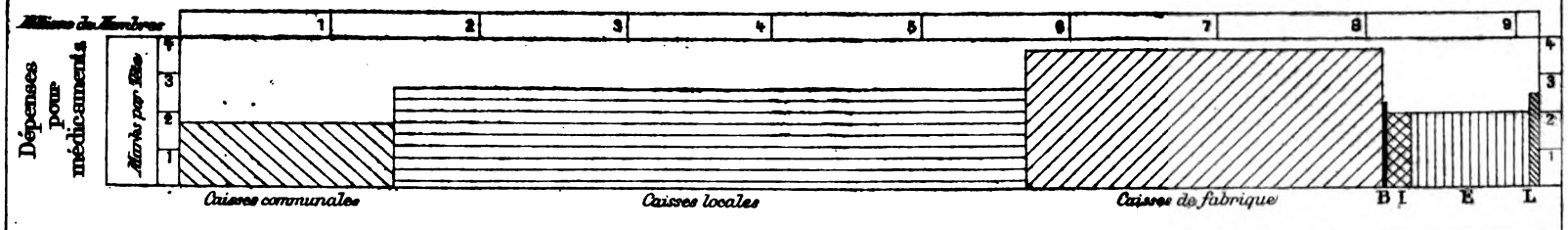

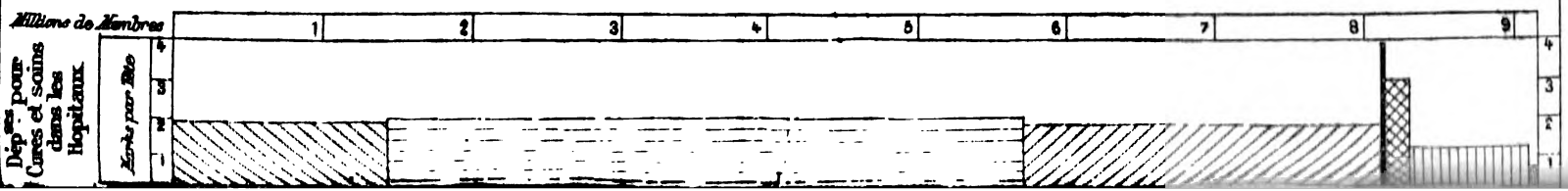

Digitized by Google

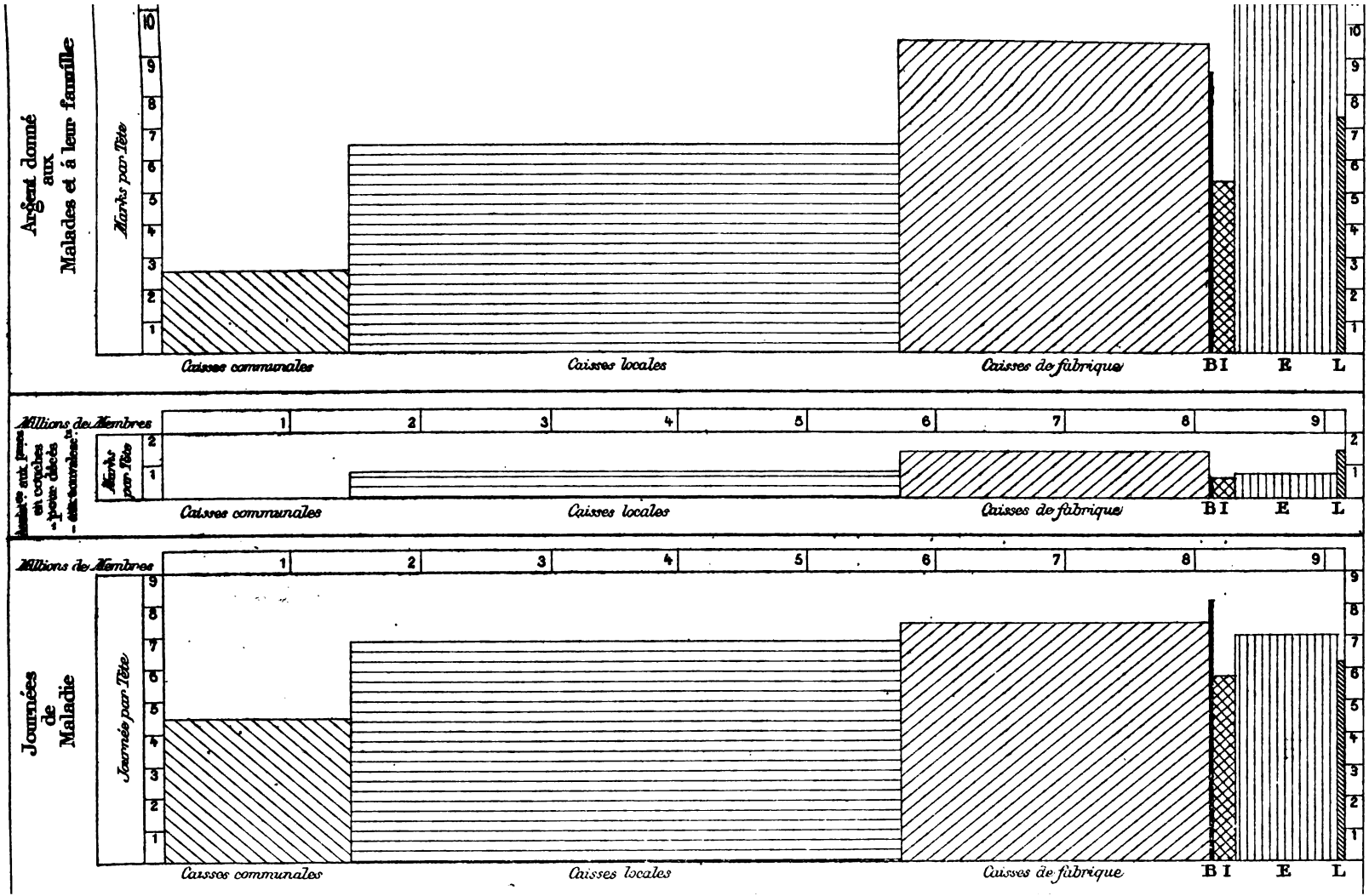

Digitized by Google

A domicile et aux eaux.	134	hommes,	197	femmes,	ensemble	331
Soins spéciaux. .	10	—	7	—	—	17

Soit en tout 14,031 personnes pour lesquelles il a été dépensé 2,389,065 marks, soit 2,986,331 francs.

ATTEINTS DE TUBERCULOSE

Dans les hôpitaux. . .	522	hommes,	131	femmes,	ensemble	653
les sanatoria. . .	6,892	—	2,050	—	—	8,942
Asiles de convalescence	22	—	8	—	—	30
Cures thermales.	976	—	455	—	—	1,431
A domicile et aux eaux.	27	—	8	—	—	35
Soins spéciaux. .	3	—			—	3

Soit en tout 11,094 personnes pour lesquelles il a été dépensé 3,765,162 marks, soit 4,706,452 francs.

Le total général est donc de 25,125 personnes dont les soins ont coûté en tout 76,154,228 marks, soit 7,692,783 francs payés, comme nous l'avons dit, par l'Institution d'assurance sociale contre l'invalidité. Le chiffre des personnes secourues par les caisses de maladies est beaucoup plus considérable, et s'élève à 3,476,067. Les statistiques de 1900 devant être publiées en juin seulement, celles de 1899 ainsi que le tableau ci-dessus qu'a bien voulu m'offrir, pour nos lecteurs, l'Office impérial de statistique, indiqueront les diverses catégories de malades ayant reçu des soins, à l'hôpital, à domicile, dans des sanatoria de convalescence, dans des stations thermales, d'altitude ou au bord de la mer, jusqu'à complet rétablissement. N'y sont pas mentionnées encore celles, et elles sont nombreuses, qui ont été secourues par l'Assistance publique et dont le chiffre s'élève à 1,158,112, dont 712,868 hommes et 445,244 femmes, non compris les aliénés.

Or si nous additionnons les malades ayant bénéficié de l'assistance légale en Allemagne en 1899, nous trouvons :

Institutions d'assurance contre l'invalidité, 25,125.

Caisses d'assurance contre la maladie, 3,476,067.

L'Assistance publique dans les hôpitaux seulement, 1,158,112.

En tout : 4,659,304 personnes, soit 3,5 fois plus qu'en France.

Digitized by Google

ÉTAT DES PERSONNES ASSISTÉES PAR LES CAISSES D'ASSURANCE CONTRE LA MALADIE ET DES SECOURS PAYÉS POUR L'ASSISTANCE HOSPITALIÈRE ET A DOMICILE.

CAISSES	CAS de maladie	JOURNÉES de maladie	TOTAL des dépenses
			marks.
Communales	369,841	6,342,316	12,260,337
Locales	1,606,587	29,249,934	64,713,816
De fabrique	1,106,014	17,751,308	50,730,816
De construction	11,334	160,030	403,175
De corps de métier	59,125	957,411	2,331,662
De secours enregistrés	309,854	5,670,446	14,226,786
De secours de droit particulier	13,312	275,238	657,650
	3,476,067	60,406,683	145,324,242

DÉTAIL DES DÉPENSES POUR LES MALADES

CAISSES	FRAIS MÉDICAUX (Médecins des Caisses)	FRAIS pour remèdes	FRAIS d'assistance à l'hôpital ou dans les cures	ARGENT payé lors du décès
	marks.	marks.	marks.	marks.
Communales	3,498,804	2,301,325	2,850,817	748
Locales	13,467,204	11,136,555	9,049,490	2,053,005
De fabrique	11,755,738	9,018,501	4,388,993	2,124,179
De construction	103,217	44,686	77,883	8,107
De corps de métier	512,930	338,255	498,795	75,431
De secours enregistrés	2,453,785	1,613,370	989,511	529,732
De secours de droit particulier	126,485	109,959	28,273	61,511
	31,918,163	24,562,651	17,883,762	4,852,713

Digitized by Google

DÉTAIL DES DÉPENSES POUR LES CONVALESCENTS

CAISSES	ARGENT donné aux convalescents.	ARGENT donné pour l'assistance aux femmes en couches.
	marks.	marks.
Communales	»	»
Locales.	56,136	1,314,117
De fabrique.	44,812	1,109,763
De construction.	38	1,232
De corps de métier.	599	7,130
De secours enregistrés.	2,931	10,870
De secours de droit particulier. .	193	742
	104,709	2,443,854

Si nous considérons maintenant, pour Berlin seulement, les statistiques de l'Institution d'assurance contre l'invalidité, dirigées par le docteur Freund, nous trouvons que, en 1900, sur les 230,401 assurés, pour 3,715 personnes malades ou convalescentes (dont 2,785 hommes et 930 femmes), il a été dépensé 612,747 marks en frais d'assistance médicale.

Sur ces 3,715 malades :

439 hommes non tuberculeux ont eu 27,368 journées d'hospitalisation ayant coûté 120,729 marks.

127 femmes non tuberculeuses ont eu 6,400 journées d'hospitalisation ayant coûté 26,957 marks.

689 hommes tuberculeux ont eu 56,539 journées d'hospitalisation ayant coûté 297,116 marks.

278 femmes tuberculeuses ont eu 24,596 journées d'hospitalisation ayant coûté 111,602 marks.

Soit 1,533 personnes ayant eu 110,903 journées d'hospitalisation ayant coûté 556 504 marks.

Le tableau ci-après offert par le docteur Freund montrera, mieux que tout, le fonctionnement de cette assistance aux tuberculeux, ainsi que celle en général donnée dans le sanatorium de convalescence de Güttergotz, non seulement pour les tuberculeux, mais pour les convalescents, quelle que soit la nature de la maladie dont ils relèvent.

Il est regrettable que les statistiques de 1900 de l'Assistance publique et celles des caisses de maladies ne soient pas encore

Digitized by Google

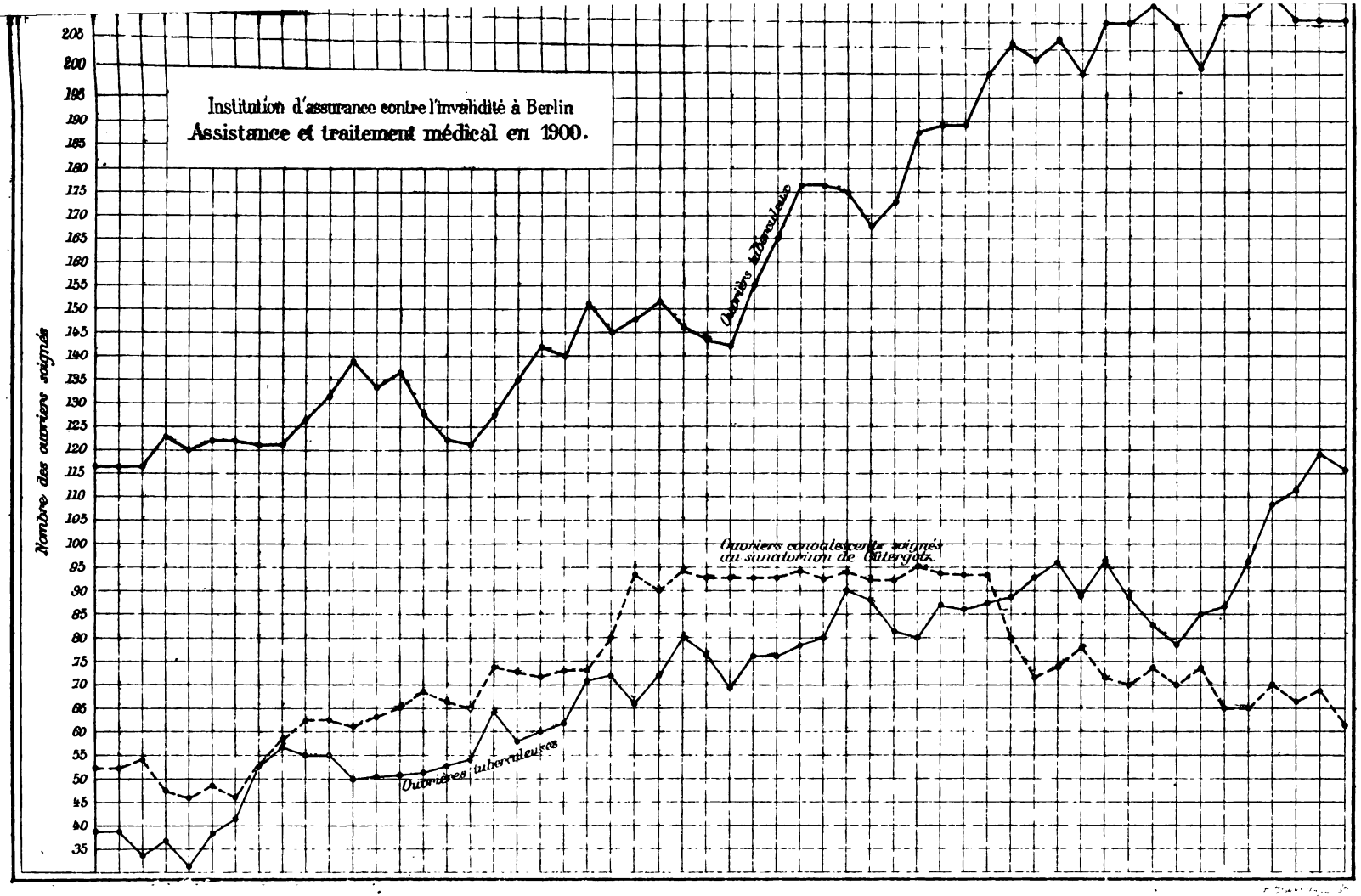

Digitized by Google

publiées afin de les ajouter à celles de l'Institution d'assurance contre l'invalidité de Berlin pour avoir ainsi le chiffre complet des assistés malades et convalescents en 1900 dans la capitale allemande.

L'empire allemand a pris les mesures nécessaires pour mettre, autant que faire se peut, les classes populaires à l'abri de la nécessité, afin qu'elles aient le moins possible recours à l'Assistance publique. On voit que l'assurance contre la maladie et contre l'invalidité en sont les moyens.

Etant soumis à l'obligation de l'assurance, les travailleurs, par cette épargne forcée, sont mis à même de parer aux éventualités de leurs maladies ou à celles de leur famille.

Il est inutile de s'étendre ici sur l'organisation des assurances ouvrières en Allemagne dont le fonctionnement est d'ailleurs universellement connu. Tout le monde sait que les fonds pour l'assurance contre la maladie et l'invalidité sont fournis par les cotisations des assurés et des patrons, et que pour celle contre l'invalidité, l'État y contribue par un appoint déterminé; nul n'ignore également que les caisses d'assurance contre la maladie forment des *circonscriptions locales* et des groupes restreints, tandis que les institutions contre l'invalidité ont pour limites celles des provinces et des grandes *circonscriptions territoriales;* enfin que l'assurance contre la maladie sert pour toute indisposition, tandis que celle contre l'invalidité ne prend en considération que les maladies qui paraissent devoir être d'une certaine durée ou tout au moins menacer d'une incapacité de travail qui dépasserait six mois. A quel point l'assistance aux malades s'étend aux convalescents est une question qu'il est intéressant d'étudier.

Sous le nom de convalescents sont compris tous ceux qui, bien que guéris, se trouvent dans une incapacité de travail relative, leur état de faiblesse étant la suite de maladies aiguës, de traumatismes ou de tout autre dommage corporel. Les femmes en couches sont de ce nombre, même si tout se passe normalement, à plus forte raison si des complications interviennent au cours de cet événement naturel.

Sont encore considérés comme convalescents (quoique dans le sens étroit du mot ils ne le soient, puisqu'ils ne relèvent pas de maladie) ceux qui, affaiblis, tomberaient malades s'ils n'étaient soignés à temps, et dont l'état de santé diminue leur capacité totale de travail, *Arbeitsfæhigkeit*.

Sont considérés aussi comme convalescents les malades atteints d'affections chroniques, qui travaillent cependant et suffisent à leurs besoins, mais dont la capacité de travail pourrait être amoindrie par l'aggravation de leur état.

Digitized by Google

L'assistance légale aux convalescents en Allemagne, par la précision de ses obligations, montre que la question économique en général y a été visée autant que les questions humanitaires et sanitaires et qu'elle est une des heureuses conséquences indirectes de ses lois d'assurances sociales. Sa nécessité est provenue évidemment des points de vue auxquels on s'est placé. Car, avec les ressources plus ou moins limitées de l'Assistance, on eût été forcé de se contenter de pallier le pire, c'est-à-dire la maladie, et de laisser à l'intéressé « guéri » le soin de combattre la faiblesse qui est la suite naturelle et inévitable de son état. Au point de vue économico-social, on dut reconnaître l'obligation d'aider l'individu affaibli à acquérir sa capacité intégrale de travail afin de l'empêcher de succomber à la misère qui résulterait de son infériorité physique. C'est donc par l'ample interprétation de ses lois de protection ouvrière que l'Allemagne a institué l'assistance à ses convalescents comme l'assistance à ses malades. Jusqu'à complet rétablissement, tant que l'ouvrier n'a pu acquérir sa primitive et complète capacité de travail ou que la continuation de l'occupation primitive est un danger d'aggravation pour lui, il est reconnu malade.

En présence de pareilles distinctions on voit combien les médecins ont à être prudents dans leurs appréciations pour déterminer l'incapacité de tout travail ou l'incapacité du travail de la profession, et, par suite, les secours à accorder. Les Allemands ont précisé ces points importants en opposant constamment l'*Arbeitsfæhigkeit* (capacité de travail) et l'*Erwerbsfæhigkeit* (capacité du gain).

La tâche administrative du médecin n'est donc pas moindre que sa tâche purement technique. Cela tient en grande partie à ce que le légiste et le médecin traitant se confondent. Tel est le double aspect que présente le médecin des institutions et des caisses d'assurances sociales. Nous n'insisterons pas plus longtemps sur le côté théorique et dogmatique d'une spécialité qu'il est surtout intéressant de voir à l'œuvre. Toutefois il est juste de ne pas oublier que les médecins apportent une extrême attention à la régularité de leurs observations consignées dans des rapports précis et méthodiques, qu'ils soient les médecins d'institution d'assurance ou des circonscriptions administratives de l'Assistance publique. On peut ajouter que si la médecine ne peut prévenir les accidents du travail, elle collabore, par ses décisions, à les réparer et les atténuer.

A M. Gebhard, directeur de l'institution d'assurance des villes hanséatiques, revient le mérite d'avoir fait étendre aux conva-

Digitized by Google

lescents le sens de l'article 45 de la loi d'assurance contre l'invalidité. Ceux qui paraissent devoir en bénéficier en première ligne sont les anémiés, les chlorotiques, les femmes, les jeunes filles, en un mot, les candidats à la tuberculose. C'est bien eux aussi que l'on soigne avec le plus de sollicitude.

*
* *

L'assistance à la famille ayant été reconnue de plus en plus indispensable pendant le séjour du convalescent à l'asile, aux eaux, ou à son domicile, les institutions d'assurance contre l'invalidité et les caisses de maladie sont tenues de l'accorder.

Alors que celles contre l'invalidité n'avaient versé que 176,445 marks aux familles de leurs malades en 1899, elles en ont consenti 506,772 en 1900 !

Le tableau ci-joint dressé par l'Office impérial de statistique indique le détail des sommes versées pour cette assistance spéciale en 1899, selon la catégorie des caisses de maladie, à la famille de leurs assurés. Il montre quelle importance on y attache en Allemagne.

CAISSES	ARGENT DONNÉ à la famille.	ARGENT DONNÉ aux personnes apparentées pendant le traitement dans un établissement.
	marks.	marks.
Communales	3,563,405	45,238
Locales	26,994,000	643,309
De fabrique	21,775,404	513,426
De construction	164,756	3,256
De corps de métier	869,976	28,546
De secours enregistrés	8,497,992	128,595
De secours de droit particulier	329,170	1,308
	62,194,712	1,363,678

En outre, des comités de patronage, composés de personnes bienfaisantes parmi lesquelles les dames sont en grand nombre, s'occupent du foyer des malades et c'est ainsi que, dans la mesure du possible, la misère inséparable du chômage forcé est écartée par l'appoint venu d'une caisse de secours.

Sans elles, l'inquiétude du lendemain pour les siens empêche-

Digitized by Google

rait le malade de se remettre, lui ferait perdre le bénéfice de sa cure et réclamer prématurément la reprise du travail. Ces caisses de secours pour la famille sont bien les organes complémentaires les plus essentiels pour l'assistance aux convalescents.

IV

Les trois formes de l'assistance aux convalescents en Allemagne sont : l'assistance ouverte, l'assistance fermée et l'assistance pour la conservation du bon ordre des conditions de la vie domestique.

Dans le premier cas (assistance ouverte), le convalescent placé sous la surveillance d'un médecin reçoit, à domicile, des aliments fortifiants et, suivant les besoins, des vêtements chauds ou légers. On lui fournit, en outre, les remèdes voulus, tels que bains, massage ou traitement médico-mécanique. On l'empêche également d'habiter ou de retourner dans un logement dont les conditions hygiéniques pourraient amener une rechute. On lui enlève encore toute occupation contraire à son rétablissement que l'on hâte fort souvent en lui procurant un séjour à la campagne.

Dans le second cas (assistance fermée), on continue, dans un établissement spécial, les soins primitivement donnés soit à l'hôpital, soit à domicile.

Dans le troisième cas (maintien de l'ordre domestique), l'envoi d'une femme de ménage pendant le temps de convalescence de l'épouse ou de la mère malade chez elle ou au dehors, permet de conserver le foyer intact, en confiant à une étrangère la charge dont elle est momentanément incapable.

Il convient d'ajouter encore la recherche de professions et métiers non dangereux pour les rétablis. Les *Arbeitsnachweis*, sortes de bourses du travail, bureaux de placement gratuit, dirigés par des associations charitables, au nombre desquelles celles des dames de la Croix-Rouge s'y dévouent avec succès.

Grâce au concours de toutes les bonnes volontés, des mesures d'ensemble ont pu être prises. Les commissions locales administratives, sociétés de bienfaisance, associations de la Croix-Rouge, riches particuliers, médecins, ont ouvert la voie. Des compagnies industrielles et des patrons ont suivi le mouvement, et les plus considérables d'entre eux accordent des secours à leurs ouvriers jusqu'à complet rétablissement et possèdent même leurs sanatoria.

A cet effet, on a bâti à la campagne des maisons de refuge où les patients trouvent un réel repos, une aération parfaite et un régime alimentaire réparateur, où ils reçoivent en même temps une

Digitized by Google

éducation hygiénique, leur permettant de consolider leur guérison une fois obtenue.

La première maison fut érigée en 1852 par le pasteur Blumhard (de la Mission intérieure), à Boll-les-Bains dans le Würtemberg; en 1861, Joseph von Mann, après avoir organisé à Munich la société d'assistance aux convalescents, fonda un asile, et en 1869, l'hôpital du Saint-Esprit, de Francfort-sur-le-Mein, s'adjoignit, pour ses malades, le sanatorium de Mainkur. Il y a vingt ans seulement qu'on a commencé en Allemagne à assister régulièrement les convalescents et, depuis ces dernières années surtout, l'absolue nécessité de cette assistance, dévoilée par les statistiques de l'office des assurances ouvrières, a été reconnue d'utilité publique.

Cette sorte de prophylaxie fournit un vaste champ d'activité aux associations charitables. Celle de Munich, le *Rekonvalescenten-Unterstützungs-Verein*, sous la direction des Sœurs franciscaines, et celle de Cologne, avec ses vingt et une stations de convalescence, ne datent guère de plus de dix ans. Cette dernière est des mieux outillées. Elle classe ses pensionnaires par catégories, afin de perfectionner les systèmes d'assistance spéciale à chaque maladie. En 1899, elle a encore distribué 3,225 marks de secours à leurs familles. La puissante Association de bien public de Berg, « pour le bien des classes laborieuses au point de vue économique, moral et religieux », présidée par le baron de Rheinbaben, ministre des finances, a aussi ses établissements à Elberfeld, à Godesberg et à Lippspringe. Ses nombreux comités établis dans seize localités diverses envoyèrent en 1899 dans ses propres asiles, stations thermales ou d'altitude, 651 ouvriers des deux sexes, 91 enfants scrofuleux, auxquels pendant tout l'hiver une nourriture réconfortante fut encore portée à l'école.

Grâce à la générosité du grand-duc Frédéric de Bade, l'association de l'assistance aux convalescents de cette ville a bâti deux asiles. A Leipzig, l'association d'assistance aux ouvriers pauvres et malades, dont le programme est si charitable, en possède également plusieurs. Quant à Francfort, son merveilleux établissement de Neuenhaim, dans le Taunus, a abrité, en 1899, 292 personnes venues de Francfort, Cassel et Darmstadt, dont la journée de 2 marks, aux frais des caisses de maladie pour ses assurés est toujours comptée 50 pfennigs de moins pour les pauvres de l'Assistance publique. Du reste, œuvre toute de bienfaisance, un fort déficit a marqué son dernier exercice. Cette assistance privée est complétée par les deux asiles de l'ordre des Johannites, celui de Osd-Fellow, les 68 asiles de la Mission intérieure (dont 34 sont ouverts l'été seulement), « Siloah » pour enfants, à Colberg, qui

Digitized by Google

comprend quatre maisons avec plus de 300 lits, et par des associations charitables dont la plupart ont leurs établissements dans toutes les villes. Presque toutes les municipalités importantes ont les leur également. Berlin, pour son compte, en possède quatre : à Heinersdorf pour les hommes, à Blankenburg pour les femmes, entourés l'un et l'autre de parcs ombreux d'une vaste étendue. Exclus de ces établissements, les convalescents tuberculeux trouvent abri, les hommes à Malchow, les femmes à Blankenfelde; deux nouveaux asiles municipaux en construction vont bientôt en augmenter le nombre.

Les institutions d'assurance ont aussi les leurs. Celle de Berlin, par exemple, dont le président, le docteur Freund, l'intelligent et actif directeur, offre à ses assurés de nombreuses et véritables usines de santé à Gütergotz, Lichtenberg et Beelitz.

Les sanatoria des corporations comme celle de l'industrie du papier dans le Harz, ceux des employés de chemin de fer, instituteurs, militaires, sont établis tous d'après les mêmes règles, variant peu.

*
* *

Ces asiles de convalescence, qui ne ressemblent ni à un hôpital, ni encore moins à une caserne, font une impression vraiment agréable. Bâtis toujours à neuf avec toutes les commodités modernes, calorifère, électricité, monte-charge, murs lavables, planchers vernis, arrondissement des angles, chasse d'eau à chaque lavabo, ils sont situés au bord d'un lac, adossés à une colline ou plantés en forêt. De grandes salles de jour, *Tagesræume*, salles de conversation, de jeux, de lecture, galeries ouvertes et abritées, permettent, en cas de mauvais temps, de ne pas séjourner dans les chambres qui sont pourtant bien différentes de celles des hôpitaux, puisqu'elles ne contiennent jamais qu'un, deux, quatre ou six lits au plus.

Le sanatorium de convalescence de Lehnitzsee, au bord du lac de ce nom, et en pleine forêt de pins, érigé à une heure de Berlin par M. et Mme Sachs pour abriter, pendant huit mois chaque année, 300 jeunes filles ou femmes anémiques pauvres, à partir de l'âge de quatorze ans, peut bien être cité comme l'établissement-type affecté à ce genre d'assistance. Tout y est gai, aménagé avec entente, goût et confort et cependant sans aucun luxe; on y reconnaît à chaque pas la femme de cœur qui l'a donné tout entier à son œuvre. La nourriture fortifiante, le lait à volonté, les bains, les douches, l'air pur, y redonnent la santé à toutes celles qui, fatiguées, viennent l'y chercher et y séjour-

Digitized by Google

nent tout le temps que nécessite leur état. En 1901, et pour 10,766 journées de présence, les 12,189 litres de lait, 50,000 œufs, 3,369 marks dépensés pour la viande, 105 marks pour le poisson, 384 bouteilles de vin vieux, 6 bouteilles de cognac, en diront beaucoup plus long que les commentaires les plus pompeux sur les soins donnés à ces filles et femmes convalescentes, sous l'habile direction médicale du docteur Feilchenfeld.

N'oublions pas de mentionner les *Erholungsstælle*, les stations agricoles et colonies de vacances qui complètent l'assistance aux convalescents et dont le fonctionnement est déjà connu.

V

L'assistance aux femmes en couches est une des causes de la décroissance de mortalité en Allemagne, notamment dans le duché de Bade et les royaumes de Bavière, de Saxe et de Prusse, où ces dernières années elle est descendue à 2 pour 100 en moyenne, alors qu'en 1880 elle atteignait 0,58 pour 100 en Prusse; en 1889, 0,64 en Saxe; en 1887, dans le duché de Bade, 0,67; et 0,45 pour 100 en Allemagne en général.

La comparaison des tables de mortalité infantile dans les divers pays, la diminution progressive, en France, des décès des nourrissons placés sous la tutelle de la loi du 23 décembre 1874, et enfin la léthalité décroissante sous l'impulsion de la science microbienne, établissent que le problème de la dépopulation, en dehors de l'augmentation de la natalité, est nettement posé chez nous. Secourir les femmes en couches, leur donner les soins nécessaires, s'impose donc d'une manière urgente.

L'hygiène et le secours maternel sont insuffisants si on veut que la mère ne devienne point cette « boiteuse du ventre » échouant sur la table opératoire des services de gynécologie, encombrés de celles qui ne devraient jamais y être si l'assistance sociale eût été mieux comprise. Pour la cause de la maternité souffrante, c'est un devoir de faire connaître l'organisation des secours accordés aux femmes en couches en Allemagne par la *Hauspflege*.

Par son patronage à double fin, l'œuvre a ceci de particulier qu'elle a tenu à s'occuper, dans un but d'hygiène et pour ce profit moral de l'accouchement, des conséquences qu'il peut entraîner, et, en outre, de favoriser, par tous les moyens, l'accouchement à domicile.

L'assistance maternelle à domicile est d'un réel intérêt national, car, retenant la mère pauvre dans son foyer, c'est du même coup

Digitized by Google

dépeupler les refuges, maternités, hôpitaux, asiles et peut-être aussi les prisons.

Dans sa circulaire du 18 mai 1896 aux préfets, et à maintes reprises depuis cette date, M. Henri Monod n'a cessé de rappeler qu'en cette matière surtout « l'assistance à domicile doit être préférée à l'hospitalisation toutes les fois qu'elle peut être donnée avec des garanties sérieuses ». Un vigoureux effort doit être fait pour venir en aide aux 234,000 femmes au moins qui en manquent chez nous. Bien que l'accouchement exige l'assistance médicale, sur 100 femmes enceintes nécessiteuses, 10 seulement viennent faire leurs couches dans les maternités. Et encore comprend-on aisément que si, pendant ce temps, ces mères se résignent, contraintes et forcées, à laisser leur intérieur et leurs enfants, elles ne veuillent point les abandonner pendant des semaines afin de se reposer, se nourrir, se chauffer dans les refuges-ouvroirs ou les maisons de convalescence, institutions utiles principalement pour les célibataires et surtout pour les mères qui cherchent l'assistance sous la garantie du secret.

Les associations des dames allemandes par la *Hauspflege* ont inauguré un système qui devrait être imité en France, où l'assistance à domicile pendant et après l'accouchement ferait l'économie annuelle de plusieurs dizaines de mille de nos enfants. La protection sociale et éclairée de 260,000 mères nous gagnerait 50,000 à 60,000 existences au moins et permettrait aux autres 170,000 petits de naître plus forts. Voilà l'idéal à atteindre. Mais, en attendant, commençons à rendre nos conquêtes réalisables par des œuvres pratiques d'assistance maternelle.

Telle est la *Hauspflege* qui s'occupe :

Des soins de la maison et à la famille des femmes en couches pendant leur séjour dans un asile, hôpital, maternité, en un mot hors de leur foyer;

Des soins à la femme accouchée à domicile, et à sa famille, jusqu'à complet rétablissement.

Nul n'ignore que la maladie de la femme, ou son absence du logis a, la plupart du temps, des conséquences désastreuses pour un ménage ouvrier; en rentrant, le mari ne trouvant ni repas préparé ni ses aises, s'ennuie, il va au cabaret, s'habitue à des plaisirs malsains, aux boissons alcooliques. Pendant ce temps, les enfants abandonnés sont dans la rue, y font souvent de mauvaises connaissances. Et trop souvent, hélas! le gain du chef de famille ne suffisant plus, les dettes apparaissent, puis les hardes sont mises au mont-de-piété et, enfin, c'est l'expulsion du logis.

D'autre part, si la femme accouchant à domicile n'est point aidée

Digitized by Google

et secourue, elle se lève, elle travaille alors qu'elle devrait rester au lit et en repos, elle ne peut reprendre des forces, elle traîne et tombe malade. C'est encore la misère!

Comme, arrivé à ces extrémités, il est difficile de reconstituer le foyer dévasté, la Hauspflege veut les éviter. Elle maintient, comme nous l'avons dit, l'ordre dans le foyer domestique, en donnant, pour la maison de la femme malade à domicile ou non, une aide qui tiendra le ménage pendant tout le temps de son indisposition.

Instituée en 1893 par le docteur Flech, à Francfort-sur-le-Mein, la Hauspflege existe maintenant dans chaque ville en Allemagne. La ménagère, *Hauspflegerin*, n'est point une garde-malade, mais tout simplement une femme du peuple, d'un âge raisonnable, par cela même bien au courant des habitudes et exigences de son milieu. Soignant la femme, si elle est à la maison, préparant les repas, nettoyant le logement, elle garde aussi les enfants et, suivant les cas et les besoins, reste toute la journée ou seulement plusieurs heures, et la nuit fort rarement. Nourrie aux frais de l'œuvre et payée également par elle, la journée de ces aides varie de 1 mark à 1,25.

Dans quelques cités, à Posen par exemple, la Hauspflege est du ressort de l'Assistance publique. Toutefois dans celles, les plus nombreuses du reste, où elle appartient à la bienfaisance privée, l'Assistance publique y fait appel pour secourir ses accouchées. La Hauspflege accordée pendant au moins dix jours se prolonge cependant, sur ordonnance médicale, tout le temps voulu.

En outre des layettes et des aliments réconfortants, il existe plusieurs centres (Hambourg, Francfort), où la nourriture est portée à domicile pour toute la famille durant la convalescence maternelle.

A Berlin, l'œuvre s'étant divisée la ville en 49 circonscriptions, ayant chacune leur présidente, distribue soupes, lait, vêtements d'enfants, paie le séjour dans des établissements spéciaux chaque fois que les conditions du logement ne permettent pas l'accouchement à domicile, et s'occupe des soins à faire donner au ménage pendant ce temps.

D'autres associations berlinoises, notamment celle composée de 90 Sœurs religieuses, travaillant dans 13 paroisses, celle contre l'appauvrissement, *Verein gegen Verarmung*, et l'Association pour l'hygiène domestique, aident toutes, dans la mesure de leurs moyens, qui sont fort considérables, à assister les femmes en couches.

Digitized by Google

VI

L'exposé des secours donnés aux convalescents en Allemagne ne saurait être complet encore si l'on omettait de signaler les associations de la cuisine pour malades et convalescents *Krankenküche* dont la première, fondée à Berlin, en octobre 1900, par Mme vom Rath, a été depuis imitée à Posen et dans bien d'autres villes du territoire germanique.

Œuvre charitable par excellence, le but en est de préparer des bouillons gras et maigres, gelées de viande, sucs réconfortants et rafraîchissants, mets rigoureusement préparés d'après les recettes et ordres médicaux suivant les divers régimes bien spécifiés et indiqués pour toute espèce de maladies, de les servir dans le local même de l'œuvre ou de les transporter à domicile, au moyen de voitures spéciales automobiles, dans des récipients ingénieusement divisés en compartiments, maintenus chauds par la nouvelle invention du thermophore qui trouve là une application des plus utiles.

Les prix très minimes et l'achat de bons à distribuer permettent de faire profiter un grand nombre de convalescents et d'anémiés des bienfaits de cette cuisine pour malades. Chaque mois, elle augmente sa sphère d'action et voit ses portions atteindre un chiffre consolant pour la femme de cœur et de bien qui l'a fondée, et qui en surveille le fonctionnement avec un soin jaloux et une si large générosité.

Par ses modes d'assistance aux malades et aux convalescents et la façon dont elle a pris en considération les diverses faces de la question, l'Allemagne s'est placée au premier rang. Grâce aux conditions économiques et sociales résultant de ses législations de protection ouvrière et d'assistance publique, les résultats n'ont pas manqué de s'affirmer.

Il faut espérer qu'en France l'exemple sera suivi; que des mesures préventives et des secours bienfaisants ouvriront bientôt une ère nouvelle pour ceux et celles qui peinent, en donnant ainsi, à tous, les moyens de reconquérir la santé par le repos physique et moral dont ils ont tant besoin.

Le pauvre et le malade, les faibles et les vaincus, voilà ceux qu'il s'agit de secourir d'une façon méthodique et rationnelle. Ce sont des problèmes humanitaires, sociaux et économiques qu'il n'est plus permis d'éluder et dont nous espérons hâter la solution en montrant l'action des collectivités de l'étranger. Nous sommes certainement capables de rivaliser avec elle. Il faut vouloir.

L. Fiedler.

Digitized by Google

ÉTUDES LITTÉRAIRES

LA POÉSIE NOUVELLE

I

HISTORIQUE

Les fêtes du centenaire de Victor Hugo se terminèrent place des Vosges d'une façon cordiale et populaire. Une petite ouvrière typographe, simple et jolie, du nom de Jeanne Giraud, élue comme il convenait en démocratie par le suffrage universel (le choix des femmes serait-il meilleur ou plus facile que celui des hommes?) couronna de fleurs le buste du poète. Elle égrena ses roses avec timidité : le grand homme représentait principalement à ses yeux un imposant amas de caractères d'imprimerie. Et la foule applaudit cette Muse de Paris, imaginée non sans grâce par M. Gustave Charpentier, le musicien ardent et audacieux de *Louise*.

J'étais à côté d'un professeur de grec, âgé et enthousiaste. Il adressait des invocations mélancoliques au cortège des neuf Muses que ses yeux, emplis de visions antiques, cherchaient vainement quand il levait la tête vers l'estrade.

— Les Muses ne sont plus, me confia-t-il. L'Olympe est désert, et la poésie est morte.

— Cependant, objectai-je, voyez celle-ci. N'est-elle point nouvelle et charmante?

— Elle s'adonne à la typographie, Monsieur! Concevez-vous une Muse occupée à de tels travaux? Elle ignore sans doute la montagne sacrée, et les bois que baigne une ombre bleue, et les sources où les dieux se désaltèrent.

— Pardon, elle connaît peut-être Meudon et Clamart. Et lui reprocherez-vous de gagner sa vie d'une façon qui la mêle directement aux œuvres des écrivains?

Digitized by Google

— Elle est plongée dans notre vie moderne, ténébreuse et dure. Et notre vie moderne méprise la poésie. La poésie est morte, vous dis-je, et l'on couvre aujourd'hui de fleurs son tombeau. Citez-moi le nom d'un poète, après M. de Hérédia, après le doux Sully Prudhomme que le prix Nobel livra aux indiscrets récemment?

Nous marchions le long de la Seine que le soleil couchant inondait d'une pluie d'or.

— Ecoutez, dis-je. Ce matin, à l'hôtel Continental, un banquet réunissait cent soixante poètes.

— Cent soixante? fit-il incrédule.

— Beaucoup s'étaient excusés. Ce n'est pas tout. Une jeune revue, l'*Ermitage*, a eu l'idée d'interroger deux cents poètes sur leur auteur favori. Cent vingt-cinq ont répondu. Et voici l'ordre de leur préférence : Victor Hugo, Alfred de Vigny, Paul Verlaine, Charles Baudelaire, Lamartine, Musset, Leconte de Lisle, Mallarmé, Albert Samain.

— Lamartine après Verlaine! Que peuvent être vos cent vingt-cinq poètes?

— Ils ne pouvaient voter que pour les morts, sans quoi vous estimeriez leurs choix plus singuliers. Enfin, l'an dernier, au printemps, les poètes s'assemblèrent en congrès à la Sorbonne. Leur nombre et leurs procédés de discussion les eussent fait prendre pour des parlementaires. On se serait cru au Palais-Bourbon.

— O honte! murmura le professeur de grec.

— Vous ne direz plus que la poésie est morte. Et tenez.

Nous passions devant une boutique de libraire. Je lui montrai un volume à couverture jaune qui portait ce titre : *la Poésie nouvelle*. Une bande rouge indiquait qu'il venait de paraître.

— Voyez! Il y a une poésie nouvelle.

Il me regarda effaré, acheta le livre et s'en fut en le lisant. Mais je vis bien qu'il était courroucé. Cette lecture l'agitait. Et comme il s'éloignait, son haut-de-forme noir se découpait sur l'or du ciel comme une cheminée d'usine, symbole de la vie moderne.

La Poésie nouvelle. C'est un ouvrage de M. André Beaunier. Il est consacré à la louange de nos plus récents poètes, et de ceux-là seulement qui rompirent avec l'ancienne métrique et se hasardèrent dans les chemins nouveaux du vers libre; ce sont des chemins difficiles que les buissons et les ronces obstruent, et l'on y avance lentement quand on croit raccourcir. M. André Beaunier est un de ces lettrés que leur érudition détache de bien des choses, et c'est pourquoi il prête parfois de l'importance à des œuvres qui n'en ont guère, et s'amuse à créer lui-même ce qu'il loue. Sans doute, il n'est pas aisé aux critiques d'estimer les ouvrages de leur temps

Digitized by Google

comme ils jugent ceux des époques révolues, et nous subissons tous l'attrait et la suggestion de la vie moderne qui nous entoure; nous reconnaissons plus facilement l'humanité dans l'art contemporain, parce que les artistes contemporains ont une sensibilité et une intelligence plus semblables aux nôtres, plus rapprochées tout au moins des nôtres. Cependant M. André Beaunier aurait à faire l'éloge de ces poètes éternels, Homère, Virgile, Dante, Pétrarque, Ronsard, Racine, Lamartine, Victor Hugo, qu'il ne s'y prendrait pas autrement qu'il ne fait pour nous vanter les mérites d'Arthur Rimbaud et de Jules Laforgue, de M. Henri de Régnier et de M. Francis Vielé-Griffin. De la troupe bizarre des poètes novateurs, il nous dira : « Ils ont affranchi la poésie des vieilles écorces qui l'enserraient; et aussitôt elle s'est épanouie avec une richesse de sève, une abondance de vie admirables. Dans l'histoire de notre littérature, le renouveau poétique de ces dernières années apparaîtra comme l'une de ses plus belles époques de fécondité. » Voici donc la poésie de notre temps comparée pour son éclat et sa vigueur à la pléiade du seizième siècle, au romantisme du commencement du dix-neuvième. Nous avons nos Ronsard et nos Du Bellay, nous avons nos Lamartine, nos Hugo, nos Musset, nos Vigny. Seulement, dédaigneux de nos jeunes gloires, nous ne les connaissons pas. Il y a une part de paradoxe dans les affirmations de M. André Beaunier. Mais il y a aussi une part de vérité. Oui, nous avons aujourd'hui des poètes de mérite, et nous ne savons pas assez les aimer et les louer, et de tout temps les poètes ont eu besoin d'amour et de louange. Peut-être ne faut-il pas les placer cependant sur un tel piédestal. C'est les exposer à ce jeu dangereux et inutile des comparaisons. Ainsi quand il déploie toutes les ressources et toutes les subtilités de son esprit inventif, et aussi toutes les séductions, et elles sont grandes, de sa finesse et de sa grâce, pour nous expliquer le talent extraordinairement subjectif de M. Gustave Kahn, M. André Beaunier abuse de notre crédulité et de la confiance que nous étions prêts à lui accorder. « Tel *Palais nomade*, dit-il de son auteur de prédilection, qui étonne par son exubérance désordonnée, serait, sans doute, très clair et peut-être excessivement simple, si nous étions renseignés avec précision sur les circonstances au milieu desquelles fut conçu et composé le poème; le spectacle que le poète avait sous les yeux a dû susciter les images que sa pensée a revêtues, les événements extérieurs ont dû modifier le cours de sa rêverie. Pour une œuvre bien plus limpide, les *Méditations*, Lamartine n'a-t-il pas donné au lecteur, en guise de « commentaire », de très personnelles indications? » J'engage le lecteur à lire une *Méditation* de Lamartine,

Digitized by Google

et puis un poème de *Palais nomade;* il se demandera, je n'en doute pas, s'il n'a pas à redouter les paradoxes de cet élégant normalien.

J'aime mieux M. Beaunier lorsqu'il définit le rôle de la poésie et rappelle son importance. « L'habitude et l'utilité nous empêchent de voir les choses avec l'étonnement émerveillé qu'elles méritent; elles ont bientôt cessé de nous émouvoir, et dès lors notre existence ici-bas, dans le monde vainement délicat et varié, n'a plus ni agrément ni signification. C'est le rôle de la poésie de rendre à notre vision sa véridique ingénuité, de restituer aux bois, aux champs, à toute la nature et enfin au cœur de l'homme, à ses passions, à ses mélancolies et à ses allégresses leur immédiate et si éphémère vérité. » Oui, l'art entretient en nous le goût de sentir la vie dans sa plénitude et renouvelle perpétuellement en nous le sens de la beauté universelle. Nous verrons que ce fut l'œuvre excellente et féconde de quelques-uns de ceux que cite et analyse l'auteur de *la Poésie nouvelle*, et aussi de quelques autres qu'il omet, de sauvegarder en notre temps pratique et sombre un idéal poétique. Mais nous devons renoncer à prendre pour seul guide ce critique aimable et charmant, mais subtil.

Pour comprendre la poésie nouvelle, ou plutôt pour apprécier ses efforts et ses résultats, il est nécessaire de faire un rapide historique de la littérature de ces vingt dernières années. Puis nous estimerons l'œuvre du *symbolisme* au point de vue du sentiment poétique et au point de vue de la critique. Enfin, nous étudierons les principaux poètes nouveaux sans distinction d'école.

Il y a vingt ans, l'école dite du Parnasse régnait souverainement dans notre poésie. Fondée sous l'influence générale de la science positiviste et sous l'influence directe de Leconte de Lisle et de Théodore de Banville, elle avait eu son utilité, son éclat et ses gloires. Elle correspondit au réalisme dans le roman, mais elle n'en connut pas les bassesses et les excès. Elle fut une réaction contre l'abus du sentiment, le dédain du travail et l'oubli de la vérité. Elle exigea dans le vers l'exactitude, la précision, la probité du terme, et dans la pensée elle proscrivit cet individualisme effréné des derniers romantiques enclins à considérer leurs petites infortunes comme des calamités publiques et à oublier pour eux-mêmes la grandeur et la diversité de l'univers. Par là son influence fut tout d'abord heureuse. « C'est chez Leconte de Lisle, vers 1864, rappelle Sully Prudhomme dans son *Testament poétique*, c'est dans les réunions où il voulut bien m'admettre, que j'ai pour la première fois bien compris ce que c'est qu'un vers bien fait. J'étais novice alors; j'écoutais avidement les récitations que plusieurs des

Digitized by Google

disciples, et parfois le maître lui-même, faisaient de leurs poésies inédites, et je fus frappé de l'admirable solidité des vers de ce poète altier, vers dont la diction grave et lente accentuait la plénitude et la force. » Il est hors de doute que l'école parnassienne, par ses exigences même exagérées, obligea les poètes à une connaissance de la forme qui fut un apprentissage laborieux et utile.

Elle réunissait sous ses lois des talents fort différents, des habiles aux tons charmants et chatoyants comme M. Catulle Mendès, des descriptifs aux couleurs ardentes comme M. José-Maria de Hérédia, des élégiaques exercés et adroits comme M. François Coppée, des méditatifs aux graves paroles comme M. Sully Prudhomme. Un commun désir les agitait, qui était de donner à la poésie la beauté immobile et durable des marbres antiques. Elle en eut les contours arrêtés et polis, et par surcroît elle eut bientôt tout le froid de la pierre.

Sans doute il ne faut pas outrer l'influence des écoles. Elles n'empêchent point les talents originaux de se développer dans la direction qui leur convient. Ainsi M. Sully Prudhomme emprunta au Parnasse un souci plus grand de la forme; il ne lui emprunta nullement le tour de sa pensée, et ce goût d'approfondir la vie et d'en extraire de nobles tourments intérieurs. Ainsi encore M. Léon Dierx, parmi tant de peintres, de sculpteurs et d'orfèvres adonnés à la poésie, demeura le doux et délicat musicien de la nature, comme dans ce *Soir d'octobre* qui ressemble par ses rejets à quelque fugue émouvante :

Un long frisson descend des coteaux aux vallées.
Des coteaux et des bois, dans la plaine et les champs,
Le frisson de la nuit passe vers les allées.
Oh! l'*Angelus* du soir dans les soleils couchants!
Sous une haleine froide au loin meurent les chants,
Les rires et les chants dans les brumes épaisses.
Dans la brume qui monte ondule un souffle lent;
Un souffle lent répand ses dernières caresses.
Sa caresse attristée au fond du bois tremblant;
Les bois tremblent; la feuille en flocon sec tournoie,
Tournoie et tombe au bord des sentiers désertés...

C'est là un curieux essai d'adaptation de la musique à la poésie. Les parnassiens eurent un peu la manie de substituer, dans leurs vers, à la poésie naturelle l'expression qui convient à d'autres arts et spécialement aux arts plastiques.

L'influence du Parnasse fut donc moins puissante qu'on ne l'a dit; en revanche, elle se prolongea plus longtemps qu'on ne le croit. Elle inspira les beaux poèmes de ce poète mort si jeune après

Digitized by Google

de si heureuses prémices, Ephraïm Mikhaël, car, malgré quelques licences, ce sont des vers parnassiens que ceux-ci :

Le parc bien clos s'emplit de paix et d'ombre lente :
Un vent grave a soufflé sur le naïf orgueil
Du lys et la candeur de la rose insolente;
Mais les arbres sont beaux comme des rois en deuil.
. . . . . .
Et des cavaliers, dans l'occident enflammé,
Secouant les crins d'or des casques héroïques,
Semblaient, en élevant au ciel leur bras armé,
Attiser le soir rouge avec leurs longues piques.

Et cette influence se retrouve encore dans les vers exquis d'Albert Samain, surtout dans *Aux flancs du vase*.

Quels furent donc les torts du Parnasse? De substituer la lettre à l'esprit, de remplacer par l'étude de la versification l'inspiration et le sentiment poétiques, de créer un poncif sous les espèces d'une poésie conventionnelle, artificielle, figée. Nous avons vu quelle importance cette école attachait à la forme. Dans cette fameuse *Enquête sur l'évolution littéraire* qui fit grand bruit en 1891, et mit précisément aux prises parnassiens et symbolistes, M. Jules Huret fait dire à M. François Coppée, interrogé sur l'avenir de la poésie parnassienne : « Moi, je me charge d'enseigner à faire des vers comme Brard et Saint-Omer apprenaient l'écriture, en vingt leçons; je mettrais une enseigne là : Poésie en vingt cachets! Qu'on m'amène un jeune homme intelligent et tant soit peu lettré, oui, en quinze jours je lui apprends son métier. Ah! bien sûr qu'il ne saura pas faire des vers variés, avec de la couleur, etc. Je ne lui donnerai pas du génie s'il n'en a pas. Mais il la saura cette fameuse technique, et s'il a quelque chose dans le ventre il apprendra le reste... » Récemment, M. Antoine Albalat publiait un *Art d'écrire en vingt leçons*. C'est le chiffre. A en juger par le flot de poètes et de romanciers qui nous submerge, il faut croire que ce n'est pas difficile en effet. On eut avec les parnassiens cette impression que l'art des vers pouvait être une sorte de métier, comme l'ébénisterie ou la quincaillerie, et qu'avec du travail et de la patience on parvenait là comme ailleurs. On oublia leur noble effort pour ne plus voir que leurs procédés. Dès lors l'école avait vécu. Il devenait urgent d'infuser à la poésie un sang nouveau, capable de la régénérer.

Le *Symbolisme* commença d'apparaître aux alentours de 1885. Il fut une réaction contre les formules trop arrêtées et rigoureuses du Parnasse, contre ses principes trop étroits qui, après avoir pro-

Digitized by Google

tégé le sentiment poétique comme une cuirasse, ne servaient plus qu'à l'étouffer. Et comme toutes les réactions, il dépassa d'abord la mesure. Il fit de l'imprécision une règle et du mystère une nécessité, parce que l'école parnassienne avait été l'esclave de l'exactitude et de la science positive. Il rompit brusquement avec la réalité et aussi, trop souvent, avec la syntaxe et la grammaire. Il fut donc obscur avec acharnement et volupté.

Aucun critique n'a écrit l'histoire de cette période confuse de notre littérature. Cette tâche exigerait de la patience et du discernement. « Il faut souffrir quelque obscurité chez les symbolistes ou ne jamais ouvrir leurs livres », dit quelque part Anatole France, non sans ironie. Cet historien d'un temps ingrat devrait compulser bien des recueils oubliés qui jouèrent un rôle plus ou moins important dans la bataille, la collection de *la Vogue*, celle des *Ecrits pour l'art* qui publièrent les portraits de René Ghil, Stuart Merrill, Mallarmé, Francis Vielé-Griffin, Henri de Régnier, Villiers de l'Isle-Adam, celle des *Entretiens politiques et littéraires* qui furent vaguement teintés d'anarchie, celle encore de la *Revue indépendante*, du *Symboliste*, de la *Revue Wagnérienne* où furent données les premières études approfondies des idées esthétiques de Wagner. Il devrait lire un livre étrange et désordonné, véritable chaos de théories anciennes et neuves, *la Littérature de tout à l'heure*, de Charles Morice, un nom qui eut son heure de célébrité. Et il devrait encore s'imprégner des manifestes de Jean Moréas, de leçons de Stéphane Mallarmé, des souvenirs de Paul Verlaine, de *l'Enquête sur l'évolution littéraire*, où l'on voit comment les écrivains, au contraire des loups, se mangent entre eux. Trois influences principales orientèrent les jeunes cerveaux des poètes vers une littérature originale, celle de Mallarmé, celle de Verlaine et celle de Villiers de l'Isle-Adam. Elles les entraînèrent vers le symbole qui remplaça l'expression directe, vers la liberté du sentiment et des vers, enfin vers les doctrines ésotériques qui leur donnaient un air d'initiés.

Que faisait le public en présence de tant d'efforts de la jeunesse intellectuelle? Il demeurait ébahi et narquois, dans l'attitude de ce peintre qui, en présence d'une toile trop ombrée, renonçait à comprendre et se contentait d'écrire au bas : *Combat de nègres dans l'obscurité*. Il ne voyait goutte : on avait omis d'éclairer sa lanterne. De temps à autre, quelque journaliste malveillant lui livrait une victime. C'était Arthur Rimbaud avec son sonnet sur la couleur des voyelles; c'était René Ghil, le fâcheux et grotesque René Ghill qui, avec une persévérance déplorable, continue à publier périodiquement ses enfantillages sonores et ses affligeantes

Digitized by Google

déraisons. Et il faut avouer qu'il y avait dans le symbolisme de tels excès qu'ils justifiaient amplement les rires ou l'indifférence du public. Dans son âge héroïque, il ressembla trop parfois à quelque vaste entreprise contre le bon sens. Et les journalistes, ce n'est pas étonnant, prenaient plaisir à envenimer le débat par des renseignements erronés qui transformaient quelque incident secondaire en principale péripétie. Trompé par les uns, berné par les autres, le public lettré s'impatienta, et commit la faute d'excommunier en bloc le symbolisme. Il ne sut pas voir que la nouvelle école sauvegardait le sentiment poétique que les parnassiens avaient compromis.

D'autre part, les symbolistes affichèrent le mépris de ce public qu'ils ne pouvaient conquérir. Ils aristocratisèrent l'art; ils en firent le privilège d'une élite, la leur. Je relève ces déclarations dans un article des *Evolutions politiques et littéraires* qui vilipende avec la dernière violence Banville, Coppée, Silvestre et Mendès; elles résument l'état d'esprit qui régnait alors : « L'éternelle vérité, c'est que le public est semblable au chien dont parle Baudelaire : « Il ne faut jamais lui présenter des parfums délicats « qui l'exaspèrent, mais des ordures soigneusement choisies. » Peuvent réussir à atteindre une renommée temporaire, dispensatrice des honneurs mondains et des richesses, ceux-là seuls qui correspondent par leurs plus saillantes vertus aux qualités des masses, ceux-là seuls qui représentent une des faces de l'âme vile de la foule. Doivent être mis à part les rares qui ont dû la gloire à des actes indépendants de leurs manifestations littéraires. Croyez-moi, ceux qui, intérieurement, sont poètes doivent renoncer aux biens terrestres, et sans regret, leur part est assez belle : ils ont l'éternité et se survivront sur les lèvres des hiérophantes. » Non moins dédaigneux, M. Charles Morice, ce Du Bellay avorté du symbolisme, disait dans son manifeste sur l'excellence de la littérature de l'avenir : « L'humanité n'a jamais consisté qu'en une infime minorité d'hommes libres dans une immense majorité d'esclaves. » Et M. Vielé-Griffin rééditait, il n'y a pas longtemps encore, ses opinions sur l'aristocratie de l'art.

Que l'humanité progresse par son élite, ce n'est pas douteux. Que le grand art soit inaccessible à la foule, de hauts esprits le contestent. Le peuple de Grèce fut le maître du goût, mais ce furent des temps exceptionnels. Victor Hugo, Wagner, Tolstoï, rêvèrent de donner à l'art un caractère universel et simple qui le rendît populaire. Exaspérés par le malentendu qui les séparait du public, et même du public lettré, les symbolistes s'installèrent dans leur tour d'ivoire. Chacun habita son étroite cellule et refusa

Digitized by Google

d'en sortir. Nous eûmes les poèmes hermétiques de Mallarmé, que M. de Wyzewa, subtil philosophe, interprétait, et la *Revue indépendante* donna même un long et fastidieux commentaire de MM. Gaston et Jules Couturat sur la théorie de l'instrumentation par laquelle M. René Ghil assimilait les sonorités des voyelles et des diphtongues à tous les instruments de musique, flûtes, cors, trompettes, violons, etc., et qui, dans l'application, ressemblait à la cacophonie d'un orchestre qui cherche à s'accorder. Combien de jeunes débutants dans les lettres, égarés par cette fureur d'individualisme et d'obscurité, ne songèrent plus en écrivant qu'à satisfaire leurs nerfs ou les parties les plus artificielles et les plus maladives de leur personnalité naissante!

Le mépris du lecteur et l'individualisme furent donc les mauvais conseillers de l'école symboliste. Heureusement elle en eut un autre dans l'amour pur et désintéressé de la beauté. Ce n'est pas un paradoxe d'affirmer qu'elle comprit mieux le sentiment poétique que l'école du Parnasse. Cette dernière, impressionnée par l'arrogance d'une science qui prétendait tout expliquer après avoir tout analysé, manifesta une sorte d'indifférence pour les secrets de la nature et du cœur humain. Les hommes de ce temps, dit très justement M. Beaunier, « se sont installés et mis à leur aise dans le monde miraculeux, sans plus s'en étonner ». Or, cette indifférence, ce manque d'étonnement, sont la mort même de la poésie. Etre poète, c'est regarder sans cesse l'univers et l'homme avec des yeux nouveaux, c'est retrouver la fraîcheur primitive et la spontanéité première des impressions naturelles, c'est sentir enfin l'atmosphère de mystère où la réalité est baignée. Ce mystère n'a pas à craindre les résultats de l'analyse scientifique. Car la science, en même temps qu'elle découvre les causes, découvre de nouveaux champs ouverts à notre connaissance, et par cette série indéfinie entrevoit l'évolution merveilleuse qui mêle la vie à la mort. Là fut le grand mérite des symbolistes : ils retrouvèrent le sens du mystère, ils restituèrent à la nature sa vie abondante et diverse, et à l'homme son inquiétude féconde. « Ce que nous adorons en Bach, Beethoven, Mendelssohn, Schubert, Schumann, Berlioz et Wagner, disait M. Charles Morice, c'est cela même que nous adorons en nos poètes préférés, et cela aussi que nous adorons encore en Puvis de Chavannes, Gustave Moreau, Besnard, Odilon Redon, Eugène Carrière, Cazin, Monticelli, les primitifs... » Et sans doute cette énumération de peintres est un peu bigarrée. Mais on comprend ce que l'auteur a voulu indiquer et qui est vrai, une tendance commune de ces artistes vers un idéal d'art qui domine la réalité, qui s'élève vers Dieu, source de la beauté. Seulement notre poésie ne trouva pas le

Digitized by Google

maître qui l'eût incarnée dans une œuvre vivante et forte; pour son malheur et pour le nôtre, elle n'enfanta pas son Wagner ou son Puvis de Chavannes. Et dans les œuvres mêmes de ses poètes secondaires, elle ne s'appuya pas assez fortement sur la réalité, cette base solide de tout art, avant de s'élever vers son rêve infini.

Résumons en quelques mots cet historique. L'école du Parnasse avait abouti à un formalisme étroit et au calme mortel de l'indifférence. Le symbolisme fut une réaction : réaction fâcheuse, d'une part, parce qu'elle voulut installer l'art dans une petite chapelle obscure où la foule ne pouvait entrer, et parce que, loin de le distribuer aux hommes comme le pain de vie, elle pensa dans son égoïsme le retenir et le cacher; réaction, d'autre part, précieuse, parce qu'elle restitua à la poésie le sens du mystère.

Il nous reste à examiner les modifications que le symbolisme prétendit introduire dans la forme de la prosodie avant de passer en revue les œuvres de quelques-uns des nouveaux poètes.

II

QUESTIONS DE MÉTRIQUE

Un jeune poète, M. Adolphe Boschot, constatait récemment dans la *Revue de Paris*, et non sans mélancolie, ces deux phénomènes de la littérature contemporaine : 1° le public lettré ne s'intéresse presque plus aux vers, et 2°, ce qui paraît contradictoire, jamais les libraires n'en ont publié un aussi grand nombre. Il découvrait la cause de ce double fait dans l'état d'anarchie de notre poésie qui a voulu renier ses traditions et ses règles ou les observer trop strictement, et n'a pu enfanter ainsi que des versificateurs figés dans les étroites formules du passé ou ces adeptes du vers libre aux rythmes indéterminés et fugitifs.

Oui, notre prosodie, — et non pas notre poésie, — est aujourd'hui dans un état anarchique. Et la bataille dure encore, malgré des défections significatives et de tardifs assagissements. M. Sully Prudhomme, dans son *Testament poétique*, continue à défendre l'ancienne métrique, telle que la formèrent quatre siècles de littérature. M. André Beaunier, dans son livre sur la *Poésie nouvelle*, expose et soutient la cause de la liberté du vers. Enfin, M. Adolphe Boschot, dans une série d'articles sur la *Crise poétique*, cherche un terrain de conciliation et croit le trouver dans un élargissement des vieilles règles devenues trop étroites. Nous sommes donc en présence de trois systèmes que représentent assez justement ces trois théoriciens. Il nous faut les examiner successivement.

Digitized by Google

L'homme a toujours désiré découvrir des règles universelles en dehors de lui-même, en même temps qu'il s'efforçait d'établir la vanité de celles qui n'avaient pour fondement que la tradition ou le consentement unanime. Vainement M. Sully Prudhomme tente de donner une explication scientifique de notre prosodie classique. Pourquoi ces alexandrins qui, selon l'expression assez pittoresque d'un partisan du vers libre, « hachent la langue en lanières dodécasyllabiques avec un calembour en grelot? » M. Charles Morice, — car les symbolistes, il est bon de le rappeler, furent divisés sur la question du vers libre, — a beau écrire : « Le vers est essentiellement borné par les bornes du souffle humain : douze syllabes le limitent. » Ce n'est là qu'une assertion sans valeur. Les origines du vers contiennent, je crois, l'explication de la métrique. Il était fait primitivement pour être chanté, en même temps qu'il était pour la mémoire un moyen mnémonique. Mais, ne l'oublions pas, notre prosodie fut variable; elle passa de l'assonance à la rime, du vers de dix pieds à celui de douze, de l'importance des syllabes féminines à leur escamotage qu'on appela élision. Ronsard écrivait encore :

Marie, levez-vous, vous êtes paresseuse.

Puisque notre prosodie fut variable, raisonnent les partisans du vers libre, pourquoi voulez-vous arrêter tout à coup son essor, la forcer à revêtir des vêtements de confection au lieu de lui laisser prendre des vêtements à sa mesure et convenables aux changements de sa beauté? Concédons-leur que les parnassiens aggravèrent les anciennes règles au lieu de les alléger, et alourdirent le joug classique au lieu d'achever l'heureuse, mais incomplète révolution de Victor Hugo. Ils augmentèrent ainsi la forme artificielle de notre poésie; ils exagérèrent l'importance de la rime en lui accordant par-dessus le marché la consonne d'appui; ils marquèrent une prédilection excessive pour les poèmes à forme fixe, spécialement le sonnet, qui sont un peu semblables à des moules à gaufres ou à pâtisseries; ils appauvrirent la strophe que l'auteur des *Orientales*, des *Contemplations* et des *Chansons des rues et des bois* avait enrichie.

Le vers libre fit son apparition entre 1885 et 1887. Je laisse aux spécialistes le soin de découvrir qui l'introduisit dans notre littérature, de Jules Laforgue ou de M. Jean Moréas ou de M. Gustave Kahn. Ce sont là querelles byzantines, dénuées d'intérêt. Le véritable inventeur du vers libre serait celui qui lui donnerait une valeur objective et durable. On crut un temps que ce serait M. Henri de Régnier qui, dans le choix périlleux des rythmes nouveaux, se

Digitized by Google

laissait guider par une oreille délicate et un goût harmonieux. Mais lui-même, en revenant, dans ses *Médailles d'argile*, à l'ancienne tradition quelque peu élargie, semble reconnaître l'impuissance ou, plutôt, l'inutilité du vers libre, comme M. Jean Moréas avait fait avant lui.

Tout aussi vainement que M. Sully Prudhomme pour le vers classique, M. André Beaunier tente une définition et une explication du vers libre. Il nous assure que les syllabes françaises n'ont pas du tout la même longueur et que les accents de la phrase sont très inégaux. Et de cette découverte il tire les conclusions suivantes que je veux citer :

« Etant donnée cette double *inégalité* des syllabes qui composent un vers, le nombre des syllabes d'un vers n'a pas l'importance décisive que lui attribuait la métrique traditionnelle. Ou bien, si l'on veut, la versification fondée sur le nombre des syllabes est illusoire, et les parnassiens se trompaient en croyant juxtaposer des vers égaux parce qu'ils écrivaient, par exemple, un poème en alexandrins seulement.

« Le rythme d'une phrase poétique ne résulte pas du nombre des syllabes qui la composent, et c'est bien heureux, en somme, car alors le rythme des vers réguliers qu'ont écrits les classiques, les romantiques et les parnassiens, identique dans tous leurs alexandrins, serait d'une monotonie épouvantable. Le rythme de leurs alexandrins est monotone quand ils se sont confiés uniquement au nombre des syllabes pour le produire ; il est, au contraire, expressif et varié quand ils l'ont obtenu par d'autres procédés, qui sont étrangers au nombre des syllabes, qui peuvent se concilier avec la régularité du nombre des syllabes, mais qui ne la nécessitent nullement. Le rythme d'une phrase poétique résulte d'une heureuse répartition des syllabes *plus ou moins longues*, des syllabes *plus ou moins accentuées* qui la composent.

« C'est à ce principe que la métrique nouvelle se rattache et c'est à cette heureuse répartition que s'appliquent les *vers libristes*, sans que des recettes commodes et pratiques leur soient offertes pour y réussir. Ils la font à leur gré, suivant la nature même de la pensée qu'ils veulent exprimer, de l'effet qu'ils veulent rendre... »

Cette ingénieuse théorie confond, il me semble, deux choses distinctes : l'importance du son et son unité. Elle oublie ainsi la base même de la versification française, qui est la mesure. La syllabe est un son unique. Un alexandrin est une suite de douze syllabes, et par suite de douze sons. La variété des sonorités ne nuit pas à la mesure, pas plus que celle des notes ne rompt la mesure musicale. Je sais bien que l'on ne peut pas assimiler les

Digitized by Google

deux arts, et que la mesure du vers peut être accélérée ou ralentie sans briser l'harmonie du poème. Mais cette mesure que l'on sent toujours dans la diversité du vers, des syllabes, malgré le déplacement de la césure, cette mesure que la rime aide à faire reconnaître, elle est l'âme de notre prosodie, et seule elle lui donne une beauté objective. Par elle le poète, après avoir exprimé sa pensée, donne aux autres hommes l'occasion de communier ensemble dans l'admiration de cette pensée revêtue de sa forme définitive.

Habitudes musicales ou naturelles prédispositions, nous savons au juste ce qu'est un beau vers selon l'ancienne métrique, tandis que le vers libre nous déconcerte. Il est dangereux d'accorder aux poètes le droit de répartir à leur gré le nombre des syllabes. Ils avaient le choix de leur qualité et ne s'en sont pas contentés. Nos poètes *vers-libristes* revendiquent le droit de se fier à leur oreille pour fixer la musique de leurs poèmes; ils croient leur personnalité assez puissante pour imposer à leurs lecteurs leurs propres sensations, sans se douter que ces lecteurs viennent de chemins différents, ont des organisations différentes et ont, en somme, toutes les raisons du monde pour exiger à leur tour des modifications dans les poèmes inconsistants et de chair molle qu'on offre à leur méditation et qui, ballottés entre deux écueils, tantôt ne se distinguent de la prose que par des artifices typographiques, et tantôt ne se différencient du vers classique que par des heurts fâcheux et barbares.

Ainsi l'individualisme absolu paraît être aussi pernicieux dans la métrique que dans la vie sociale. Poète, vous prétendez être le maître unique de votre rythme et de votre harmonie : par quel moyen m'obligez-vous, moi lecteur, à reconnaître cette harmonie et ce rythme si je déclare que la beauté de votre prosodie nouvelle m'échappe et fuit comme l'eau entre les doigts? Il me faudra donc, avant de vous lire, vivre de votre vie et vous emprunter votre cœur. Cet individualisme n'a pas tardé à produire ses fruits. Chaque poète, étant désormais son propre juge, s'est accordé toutes les grâces et toutes les amnisties. La liberté a engendré la licence. L'imperfection est devenue une règle. Autrefois, pour faire entrer la pensée dans le vers, comme un cheval frémissant dans les brancards, le poète était obligé à de laborieux efforts : travail fécond, qui avait souvent pour résultat de mieux lui révéler à lui-même la plénitude de sa pensée. Que d'idées merveilleuses furent enfantées par cette lutte de l'écrivain avec l'expression définitive! Et précisément la beauté d'un vers se reconnaît à l'impossibilité d'en changer un seul mot, non seulement au point de vue de l'harmonie, mais aussi au point de vue du sens. Par un

Digitized by Google

phénomène singulier, le terme le plus exact paraît être en même temps le plus musical; il unit la réalité au rêve, il prolonge l'impression du réel par la suggestion de sa mystérieuse harmonie. Aujourd'hui, au contraire, les poètes du vers libre se complaisent dans l'inachevé. A quoi bon le travail, à quoi bon les recherches et les hésitations? Pourquoi ne trouveraient-ils pas d'emblée le vêtement qui convient à leurs songes? Oui, pour tout critique de bonne foi, il est hors de doute que le vers libre a développé, d'une façon déplorable, chez nos poètes la nonchalance et la platitude, en les accoutumant à se contenter de l'à peu près, du moindre effort.

Constatant ces tristes résultats de tant d'essais infructueux, M. Adolphe Boschot s'écriait : « N'y aurait-il donc pas une tentative à faire pour que les plus beaux talents ne s'usent ou ne se perdent plus ainsi? D'une part, tous les avantages d'imiter une forme consacrée séduisent les timides; mais alors, la ressemblance avec les chefs-d'œuvre reconnus, classés, efface aux yeux du lecteur l'originalité des productions récentes, qui paraissent banalement estimables et distinguées; d'autre part, la situation des novateurs est dangereuse, irritante, et les esprits audacieux tombent bientôt dans les pires outrances; les meilleurs talents se déforment d'eux-mêmes, pour n'avoir pas trouvé le milieu sympathique où ils auraient pu se développer normalement. Car il faut bien avoir le courage et l'humilité de le reconnaître. La poésie française, depuis une douzaine d'années, offre en général ce spectacle : les poètes réguliers échappent peu à la redite et à l'insignifiance; les brins de laine de leur tapisserie ont passé par tant de mains qu'ils n'ont presque plus de couleur; et les *vers libristes* sont guettés par l'étrangeté, la bizarrerie; ils brodent avec des lainages mal séchés, dégouttants encore de la couleur mère, et eux-mêmes, au bout de quelques semaines, ils ne reconnaissent plus leur ouvrage où tout s'est brouillé. »

M. Boschot exagère. C'est assez la coutume de ceux qui prétendent détenir la vérité. Nous verrons au cours de cette étude, quand nous analyserons les plus récents recueils de MM. Jean Moréas, H. de Régnier, Albert Samain, Charles Guérin, Fernand Gregh, etc., que nos poètes réguliers échappent parfaitement à la redite et à l'insignifiance, et même nous serons indulgents à quelques poètes irréguliers en faveur de leur fraîche spontanéité ou de leur pensée intelligente. Il n'appartient pas à un poète de tracer un tableau aussi noir de notre poésie actuelle. M. Boschot ne se contente point de critiquer; il prétend encore innover. Il représente en prosodie le parti du *juste milieu*. Il veut concilier et

Digitized by Google

réconcilier. Et voici son système : Le vers libre a définitivement prouvé son impuissance. Il faut donc revenir à l'ancienne prosodie. Cette ancienne prosodie, usée par quatre ou cinq siècles de littérature, a pris un caractère trop arrêté, une attitude raide et gourmée. L'innovation consistera à l'assouplir; elle conservera sa mesure traditionnelle, mais dans cette mesure même seront introduites quelques libertés jadis rigoureusement proscrites.

Les innovations proposées par M. Boschot partent d'un même principe qui est celui-ci : la prosodie doit être phonique, et non point graphique. Le vers est musical; tous ses éléments constitutifs doivent donc être choisis dans le but de plaire à l'oreille. Dès lors, on ne doit pas tenir compte de l'apparence écrite. Les lettres ne sont rien, si ce n'est les signes du son. La prosodie doit régler les sons, et non pas les lettres.

Ces innovations sont au nombre de trois :

1° La césure, dans l'alexandrin, ne doit pas être forcément placée après la sixième syllabe, au milieu du vers qu'elle divise également. Il y a des alexandrins ternaires qui sont formés de trois groupes de quatre syllabes :

> Le Christ immense — ouvrant ses bras — au genre humain.
>
> Victor Hugo.

On en trouve dès le seizième siècle :

> Notre Ronsard — quittant son Loir — et sa Gastine.
>
> Ronsard.

Et dans les plus purs classiques :

> Le sacristain — bouillant de zèle — et de courage.
>
> Boileau.

Mais un poète n'eût pas osé écrire alors, comme Théodore de Banville :

> Elle filait — pensivement — la blanche laine,

parce qu'il était d'usage de conserver pour l'œil un semblant de césure après le sixième pied, en évitant que ce sixième pied tombe au milieu d'un mot. C'était une césure pour les yeux, donc une césure inutile. Un poète moderne doit avoir le droit de la supprimer.

2° La rime doit être exacte pour l'oreille, selon la prononciation ordinaire et moderne. Les poètes classiques rimaient sur le papier quelquefois : exemple, *aimer* et *mer*, *irriter* et *Jupiter*, etc., et repoussaient toute rime du singulier avec le pluriel, exemple : *aveu* et *cheveux*, ou *confondre* et *Londres*, ou encore *pire* avec *ils s'assoupirent*. C'était une recherche typographique dont il faut

Digitized by Google

renoncer à trouver l'utilité. Désormais toutes ces licences si naturelles seront autorisées, et l'on ne se préoccupera que de l'identité du son, c'est-à-dire de plaire à l'oreille. Le *roi Lear* rimera avec *pâlir*, et *ils s'assoupirent* pourra rimer avec *Shakespeare*, si quelque poète découvre un lien d'idée entre ces rimes. Mais la distinction entre les rimes masculines et les rimes féminines sera respectée; le dédain des syllabes féminines tue la douceur de certains mots, comme *vie*, *pluie*, *joue*, *matinée*, qui ne se prononcent point tout à fait comme des syllabes masculines, et gardent cette grâce allongée des femmes qui portent une robe à traîne.

3° Enfin, les hiatus ne seront plus proscrits. Ils ne l'étaient pas au seizième siècle. Au poète d'éviter qu'ils soient désagréables à l'oreille. Ronsard, dans ses *Amours*, écrivait :

Douce, belle, gentille et bien flairante Rose,
Que *tu es* à bon droit à Vénus consacrée!
Ta délicate odeur hommes et dieux récrée,
Et bref, Rose, *tu es* belle sur toutes choses.

Dans La Fontaine, dans Racine, on trouve *à tort et à travers*, *ça et là*. Alfred de Musset a écrit : *folle que tu es*. Pourquoi proscrire l'hiatus lorsqu'il ne détruit pas l'harmonie, et lorsque d'ailleurs on l'accepte dans les mots eux-mêmes, comme *créature*, *éhonté*, etc.? Ce serait puéril.

Ces réformes, M Adolphe Boschot les propose sous forme de lettre ouverte à M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Il prie son illustre correspondant de saisir de cette grave question la docte assemblée, comme elle a été saisie récemment de la réforme de l'orthographe. On ne voit pas trop comment l'Académie pourrait s'y prendre pour proclamer une prosodie officielle. Elle sortirait de son rôle et manquerait de cette sanction sans laquelle il ne sert de rien de proclamer des règles. Il suffirait d'un poète de génie pour lui faire échec. Lorsque Victor Hugo libéra la poésie des liens qui la retenaient, l'Académie lui était hostile et le lui fit bien voir en le laissant frapper trois fois à sa porte avant de la lui ouvrir : que reste-t-il de cette opposition? Ce sont les bons poètes qui créent la prosodie. La nôtre vient de Ronsard, de Racine, de Lamartine, de Hugo, et non point de *l'Art poétique* de Boileau, de tel autre traité ou de tel code promulgué par une société savante, si illustre qu'on la suppose.

L'Académie n'a donc aucune autorité pour relâcher ou resserrer les règles de notre prosodie. Tout ce qu'elle pouvait faire, elle l'a fait : c'était de reconnaître le fait accompli, et M. Adolphe Boschot

Digitized by Google

n'a plus rien à lui demander. Car les réformes proposées par M. Boschot ne sont nullement des innovations. Aucun des poètes modernes que nous étudierons ne s'embarrasse aujourd'hui de rimer exclusivement pour l'oreille, ou de couper l'alexandrin en trois, ou de placer côte à côte des voyelles dont la rencontre ne rompt pas l'harmonie. Dans les concours des sociétés provinciales, des juges retardataires peuvent encore aujourd'hui tenir compte de ces anciennes règles assurément trop étroites et dépourvues de raison. Aucun lecteur cultivé ne sera révolté par ces privautés que les poètes prennent avec la prosodie, et pour les lecteurs primitifs, accoutumés qu'ils sont au rythme populaire de la chanson, ils se sont contentés, de tout temps, d'une mesure et d'une cadence faciles. Or, la question que pose M. Boschot s'est déjà posée à l'Académie : il s'agissait de savoir si l'on couronnererait un volume de vers de M. Fernand Gregh, *la Maison de l'enfance*, où se trouvent toutes ces licences. Plus accueillante qu'on ne suppose, l'Académie décida de passer outre et d'accorder cette faveur au jeune poète. Les parnassiens les plus scrupuleux, M. José-Maria de Hérédia, M. François Coppée, n'élevèrent aucune objection ou même défendirent leur confrère. C'est qu'ils n'estimaient pas son audace bien grande, en quoi ils avaient raison.

Ainsi, M. Adolphe Boschot peut se rassurer. Les trois réformes qu'il propose sont votées à l'unanimité. Personne ne les conteste. Tout le monde, au contraire, se réjouira si nos poètes veulent bien s'en contenter et composer de beaux poèmes conformes à notre tradition élargie, où nous saisissions enfin un rythme et une mesure, au lieu de ces déconcertantes fantaisies pour lesquelles ils ont mérité l'injure d'être appelés *décadents*. Et même notre poésie ne peut-elle se rajeunir en puisant aux sources fraîches de la chanson populaire? Brizeux (*la Chanson de Loïc*), Gabriel Vicaire, l'ont tenté; il leur manquait une âme primitive. On l'attendait de M. Francis Jammes, mais M. Francis Jammes s'obstine à écrire en vers faux. Récemment, M. Julien Tiersot publiait les chansons d'amour des paysans des Alpes françaises. Il en est de délicieuses comme les odelettes de Ronsard. Celle-ci, un brin précieuse déjà, n'est-elle pas charmante?

Là-haut sur la montagne
Il y a un pré;
Les perdrix et les cailles
Y vont chanter.

J'ai pris mon arbalète,
J'y suis allé;

Digitized by Google

Croyant en tuer quatre,
J'ai tout manqué.

C'est le cœur de ma mie
Que j'ai blessé.
Mie, ma douce mie,
T'ai-je fait mal?

Un petit peu, pas guère,
Ci j'en mourrai!
Un baiser de ta bouche
Me guérirait.

Et la chanson populaire est infiniment variée. Nous l'avons vue amoureuse. La voici amère et désanchantée :

La beauté, de quoi sert-elle?
— Elle sert pour aller en terre.
La beauté, de quoi sert-elle?
— Elle sert, elle sert
Etre mangée par les vers.

M. de la Villemarqué a rassemblé les ballades bretonnes dans un recueil qui est extraordinairement émouvant à lire. Dernièrement, un poète moderne, M. de Souza, écrivait un livre à la louange de la poésie populaire. Il est certain qu'on y trouve la vigueur, la concision, souvent la grâce, et toujours le rythme et la mesure.

III

QUELQUES POÈTES

Nous passerons en revue quelques-uns des poètes dont l'influence s'exerça plus directement sur notre littérature et qui exprimèrent avec le plus de justesse la sensibilité de notre temps. Sans doute, ce tableau sera fort incomplet; du moins, il renseignera, assez exactement, je l'espère, sur les voies nouvelles de la poésie moderne. Parmi ces poètes, il en est de célèbres, ou presque, dans les lettres : Albert Samain, dont nous pouvons déplorer le trépas prématuré; M. Jean Moréas, M. Henri de Régnier; d'autres, comme M. Charles Guérin, M. Fernand Gregh, Mme de Noailles, ont conquis une rapide renommée; d'autres, enfin, ont plus de réputation dans les cénacles que dans le public, et cependant ils méritent d'être connus davantage.

Digitized by Google

*
* *

M. Jean Moréas, qui fut, un temps, le chef du Symbolisme, a évolué du vers libre au vers classique. Jamais satisfait de lui-même, décidé à l'effort journalier qui livre peu à peu aux écrivains les secrets du langage et du rythme et ceux de l'âme humaine, il s'est épuré avec un art infini. Après les *Syrtes*, couronnes tressées avec art aux agréments de la terre, et spécialement aux beautés sylvestres, après le *Pèlerin passionné* qui déjà indiquait un retour à la tradition, et un curieux essai de *romanisme*, après *Enone au clair visage* et *Eriphyle*, d'une inspiration toute latine, il vient de publier deux volumes de *Stances* qui forment le plus parfait ouvrage de notre poésie actuelle. Par delà les derniers siècles, il est revenu à l'imitation de Malherbe et de Ronsard Du premier, il a retrouvé la plénitude, la force concise et grave qui a besoin de peu de mots pour contenir des pensées profondes, des sentiments sincères et empreints de dignité jusque dans la faiblesse dont ils sont l'humain témoignage. De Ronsard, il a le don de s'émouvoir en présence de la beauté des formes sensibles, ce frémissement amoureux qui établit le contact entre notre esprit et celui du vaste univers. Mais il semble qu'il ait conquis trop tard cette perfection. Les *Stances* sont des poèmes de trois, de deux strophes. Où sont l'éloquence de Malherbe et la verve de Ronsard? De souffle trop court, trop vite épuisé, notre poète n'a-t-il atteint les temples sereins de la poésie qu'au prix d'une lassitude mortelle? Ou le travail trop acharné abat il la spontanéité naturelle? *Les bois coupés reverdissent plus beaux*, nous assurait Ronsard; mais si l'on élague trop leurs feuillages, ils ne versent plus aussi abondamment leurs douces ombres.

Plus que toutes les œuvres ardentes et jeunes de M. Moréas, nous plaisent ces pures chansons d'arrière-saison qui ressemblent par leur précision parfaite et leur limpidité aux épigrammes de l'anthologie grecque. Nul poète ne fut plus sensible à la beauté que celui-là. C'est de la beauté régulière et calme que j'entends parler, de celle qu'incarnent les statues de marbre où s'immobilisa le songe antique. Peut-être le devait-il à ses origines, au ciel d'Athènes, aux lignes nettes de l'Acropole profilées sur un soir violet et rose que ses yeux d'enfant contemplèrent. Cependant il est revenu sur le tard à ce culte sacré, après avoir sacrifié aux idoles étrangères qu'ornent des artifices barbares. Il a reconnu que l'harmonie doit régner dans le cœur du poète comme dans le mouvement des mondes, et que pour être exprimés avec mesure, clarté et pondération, nos sentiments ne perdraient ni leur force ni leur mystère.

Digitized by Google

Il vénéra la déesse Diane dont la grâce est toujours pudique. Les *Stances* traitent de l'amour avec chasteté et fierté; elles se refusent à fixer les passions humaines dans leur cours désordonné et attendent pour en faire la confidence que leur violence se soit calmée et qu'il n'en demeure qu'un délicat et triste souvenir.

Le poète, s'il aime la nature et lui demande de verser dans son âme le calme et la paix, ne s'agenouille pas devant elle comme tant d'écrivains modernes; s'il lui parle comme à un être vivant, c'est qu'il la récompense par cette faveur des consolations qu'il puise dans son commerce. Vous ne l'entendrez point exprimer le désir de se fondre avec ses paysages préférés; de perdre en eux, comme des choses sans valeur, son intelligence et sa volonté; ou, s'il souhaite cette dispersion, c'est par un acte libre de cette volonté qui aspire à l'oubli et au repos et non point à l'impersonnalité panthéiste.

Aux rayons du couchant, le long de cette ornière,
Je vous vois, peupliers revêtus de lumière;
Dans la pénombre, oiseaux, votre cri répété
Pour la dernière fois a salué l'Été.

Va, brode l'horizon, brume délicieuse,
D'émeraude et d'onyx poussière précieuse :
Je *veux* me disperser ce soir dans le malheur
De l'Automne qui vient, de l'Automne en sa fleur.

L'Automne, comme ce nom est cher à ses lèvres, comme il y voit le symbole de sa destinée! Loin de se donner à la nature, il tire d'elle les traits et les contours qui conviennent à ses sentiments et à ses pensées d'homme. Comme il sent le désastre inéluctable de ses jours perdus, il affectionne les spectacles naturels qui signifient la marche éternelle du temps et l'incessante menace pesant sur notre vie. Il songe aux tombeaux qui bordent l'avenue déjà longue de ses années écoulées, et, comme il est fidèle au souvenir, il se découvre semblable aux cyprès qui gardent les morts. Il recherche les beautés terrestres dont l'éclat est fragile, toutes les choses qui se fanent. Il se compare à l'arbre qui a supporté la tempête et qui subit encore sans s'étonner la hache de l'homme. Ou, plus poétiquement encore, il considère chacun de ses jours comme une fleur jetée dans l'onde qui passe et disparaît, et il assiste avec une fierté stoïque à cette fuite éperdue. Ainsi la nature est la servante de son rêve, prend le mélancolique visage qui convient à ceux dont la confiance dans la durée est ébranlée. Mais il sait que si elle porte à l'homme la riche consolation de ses charmes et de ses symboles,

Digitized by Google

elle ne peut combler ses désirs et rassasier son cœur. Il a découvert sans surprise le mystère de notre âme infinie. Ce mystère, il le sent en face de l'Océan, il le porte dans sa poitrine que l'amour a déchirée. Ronsard, en présence des roses, évoquait *d'autres plus belles fleurs qui ne meurent jamais*. M. Jean Moréas, avec une image, nous remémore la solitude et l'ambition humaines; il lui suffit de nous montrer un temple mutilé au-dessus d'une mer azurée pour provoquer en nous l'émotion de la beauté lointaine, désir impossible ou rêve brisé. La mort même cesse de l'effrayer; écoutez comme il l'appelle avec une hautaine tristesse :

Quand je viendrai m'asseoir dans le vent, dans la nuit,
Au bout du rocher solitaire;
Quand je n'entendrai plus, en t'écoutant, le bruit
Que fait mon cœur sur cette terre :

Ne te contente pas, Océan, de jeter
Sur mon visage un peu d'écume :
D'un coup de lame alors il te faut m'emporter
Pour dormir dans ton amertume.

*
* *

Dans tout ce qu'il écrit, vers ou prose, M. Henri de Régnier met la séduction de la jeunesse. Mais, dans ses poèmes, ou du moins dans *les Jeux rustiques et divins*, *la Corbeille des heures*, et *les Médailles d'argile*, il met encore cette mélancolie qu'inspire le sentiment de la fuite des jours, une sorte d'élégante lassitude et de désenchantement parce que la vie n'est pas immuable comme le songe de la beauté que les hommes se transmettent.

Aux temps les plus orageux du Symbolisme, il garda une attitude de grâce et de distinction. Seul, il donna au vers libre un semblant de vie. Son habileté à choisir les mots, son sens de l'harmonie, lui permirent de plier la strophe en modulations délicates et charmantes. Quand on le lit à haute voix, on est surpris de cet art consommé qui, d'une draperie flottante, parvient à faire à la Muse une robe aux plis savants où la beauté se devine. A la longue seulement on s'aperçoit d'un peu de négligence qui recouvre le poème d'une brume légère comme ces vapeurs violettes qui le soir envahissent les bois. Il n'a pas abandonné tout à fait cette forme dont il est seul à posséder la science. Dans *les Médailles d'argile*, le prélude, *Vœu*, *madrigal lyrique*, et surtout l'exquise *Entrée au parc*, sont même les petits chefs-d'œuvre d'un art peut-être passager. Je ne crois guère à l'avenir du vers libre, mais s'il doit survivre à notre

Digitized by Google

temps qui l'a vu naître, c'est là, je n'en doute pas, qu'on ira chercher les modèles d'une versification souple, flexible et malheureusement trop fuyante.

Et puis cette versification, il semble que M. Henri de Régnier ait voulu nous en démontrer lui-même l'inutilité. Par la qualité des syllabes, par les sonorités tantôt graves et tantôt effacées des mots, par l'ondulation de la strophe, qui se déroule et déferle comme les vagues incessantes de la mer, il donne à l'alexandrin un attrait voluptueux qui nous paraît nouveau. Imaginez la poésie sous la forme d'un temple grec qui se découpe sur un promontoire. Les parnassiens vous ont fait admirer ses contours arrêtés, ses lignes droites et rigoureuses. Mais voici que le soir descend, voici que sur le temple aux tons adoucis pleuvent comme des roses les teintes mauves et lilas du couchant : les lignes s'atténuent, les contours se fondent, et au lieu du ferme dessin qui s'offrait à vos yeux, vous ne distinguez plus que le mélange vaporeux des couleurs du ciel, où baigne heureusement le monument des hommes. Mais ne faut-il pas citer les poètes? Voici le *Bouquet noir :*

Le nocturne jardin où le jour et l'été
Ont mûri l'espalier et fleuri la guirlande
Pour que le fruit trop lourd à la branche suspende
Le flexible poids d'or de sa maturité,

Le nocturne jardin au soleil exalté
S'apaise, fleur à fleur, et la rose appréhende
Le crépuscule lent qui l'ouvre toute grande
Jusques à se mourir de sa suavité.

Tout le jour, de la chambre, à travers la persienne,
Nous avons respiré l'odeur aérienne
Du jardin tiède encor où nous irons ce soir

Ecouter les fruits mûrs dans le silence las
Qui tombent, et cueillir, dans l'ombre, un bouquet noir
A d'invisibles fleurs que nous ne verrons pas.

Au lieu de laisser couler la poésie comme une source qui va se perdre, M. Henri de Régnier consent à l'enclore en un vase précieux. Pour être emprisonnée, l'eau ne garde-t-elle pas sa limpidité? Elle reflète aussi sincèrement la lumière et le ciel, les fleurs et le visage de l'homme. Ainsi le poète des *Médailles d'argile* nous rend sensible la vanité de la liberté du rythme, après nous en avoir presque démontré l'excellence. Il peut, quand il le veut, manier le vers comme un parnassien, c'est-à-dire le sculpter en traits nets et précis. Dans *les Médailles d'argile*, une série de

Digitized by Google

sonnets intitulés *les Passants du passé*, — série de portraits à la Van Dyck, — rappelle exactement les procédés et la touche des *Trophées*. Et l'on serait tenté de reprocher à M. de Régnier son excès d'habileté qui lui permet de s'essayer avec succès à des formes aussi disparates. Mais ce n'est pas là qu'il faut chercher notre poète moderne. Il le faut chercher dans les poèmes où il répand en souriant le sang de sa jeunesse, où, tout en gardant la grâce de cette jeunesse passagère, sa muse salue la fuite des jours et dissimule sous tant de beauté son irrémédiable mélancolie. Lisez ce *Crépuscule d'automne :*

Pâles et par la main, et comme deux amies
La Tristesse et la Paix vous conduisent vers l'ombre,
Où, dans le vieux jardin mélancolique et sombre,
S'effeuillent doucement des roses endormies.

La face du silence aux fontaines bleuies
Se regarde mourir au fond de l'eau qui tombe
Goutte à goutte, éveillant le repos des colombes
Lourdes dans l'or de l'arbre et des feuilles vieillies.

Car l'automne est venu avec le crépuscule,
Et lorsque vous marchez un fantôme recule
Devant vous, qui sourit d'avoir été vous-même;

Une épine survit où fut la fleur éclose,
Le Passé, soir par soir, s'accroît de l'ombre vaine,
Goutte à goutte, le Temps se meurt et rose à rose!

Cette note discrète, langoureuse, et douloureuse aussi, est sa vraie manière. Son art est savant et délicat, mais très accessible au charme de la nature, au sentiment de la beauté, au désir sans espoir de la durée. Cet art a pu donner le change sur sa sensibilité. Dans le prélude des *Médailles d'argile*, le poète se plaint, et avec quelle douce fierté, de ceux qui ne savent pas voir en ses poèmes le frémissement de son cœur en face des agréments de la terre, et au cours de la vie humaine. Les écrivains élégants, qui dédaignent les gestes brutaux et les confidences faciles, ont toujours encouru ce reproche. M. de Régnier prosateur le mérite sans doute; mais les vers de M. de Régnier ont dans leur calme affecté une grâce émouvante.

*
* *

Albert Samain (*Au jardin de l'Infante*, *le Chariot d'or*, *Aux flancs du vase*) n'écrit qu'en alexandrins d'une forme classique. Il dédaigne les licences; et se soumet à la règle en sachant que la

Digitized by Google

beauté ne perd rien à être disciplinée. Et il choisit des sujets calmes et de tout repos où la tunique de sa Muse ne risque point de prendre de faux plis. Il ne lui demande chaque fois qu'un geste unique, une seule attitude, mais comme ces gestes et ces attitudes, choisis avec soin, mettent en valeur sa grâce tranquille! Il compose de petits tableaux avec une rare perfection; sur ses toiles, nous retrouvons les pages de Théocrite et cette même nature animée et pacifique. Son observation est précise, presque minutieuse. Chaque trait, par sa justesse, nous ramène à la réalité du monde, dont la beauté même nous faisait douter. *Le Repas préparé*, *la Bulle*, *la Grenouille*, *le Marché*, unissent l'exactitude à la grâce dans la description. Lisez ce dernier poème qui nous peint en quelques vers une petite scène banale et nous réjouit par sa seule habileté :

Sur la petite place, au lever de l'aurore,
Le marché vit joyeux, bruyant, multicolore,
Pêle-mêle étalant sur ses tréteaux boiteux
Ses fromages, ses fruits, son miel, ses paniers d'œufs,
Et, sur la dalle où coule une eau toujours nouvelle,
Ses poissons d'argent clair, qu'une âpre odeur révèle.
Mylène, sa petite Alidé par la main,
Dans la foule se fraie avec peine un chemin,
S'attarde à chaque étal, va, vient, revient, s'arrête,
Aux appels trop pressants parfois tourne la tête,
Soupèse quelque fruit, marchande les primeurs
Ou s'éloigne au milieu d'insolentes clameurs.
L'enfant la suit, heureuse; elle adore la foule,
Les cris, les grognements, le vent frais, l'eau qui coule,
L'auberge au seuil bruyant, les petits ânes gris,
Et le pavé jonché partout de verts débris.
Mylène a fait son choix de fruits et de légumes;
Elle ajoute un canard vivant aux belles plumes.
Alidé bat des mains quand, pour la contenter,
La mère donne, enfin, son panier à porter.
La charge fait plier son bras, mais, déjà fière,
L'enfant part sans rien dire et se cambre en arrière,
Pendant que le canard, discordant prisonnier,
Crie et passe un bec jaune aux treilles du panier.

Il n'y a rien de plus ennuyeux que les commentaires dont les critiques accompagnent d'habitude le moindre fragment cité. Pourtant je ne puis me tenir de faire remarquer que ce petit morceau puise son charme dans l'exactitude précise du détail. Les poissons que l'on conserve frais sur la dalle, les *verts débris* qui jonchent le sol du marché, l'attitude de l'enfant qui se penche en arrière

Digitized by Google

pour porter le panier trop lourd, le bec jaune du canard passant entre deux barreaux d'osier, c'est par ces traits justement observés que le poète anime son petit tableau auquel il donne un air d'antiquité pour lui ravir tout côté passager ou vulgaire.

L'appareil antique, Albert Samain en a souvent abusé. Il garda de l'école parnassienne une certaine raideur solennelle dans la forme et le culte exclusif de la plastique. Il aime à décrire; il décrit pour son plaisir et aussi pour le nôtre. Je veux dire que ses tableaux ont leur fin en eux-mêmes. Je ne sais si, comme l'enseigne M. Brunetière, il existe un classement définitif des genres, et si tel genre de poème est supérieur à tel autre : mais il semble bien que la description toute pure nous fatigue vite. Nous y prenons plaisir un instant, et puis nous cherchons en vain une émotion humaine. Rien, pourtant, ne met en relief l'habileté du peintre ou du poète comme la description.

L'abbé Delille, — celui-là même que sa femme enfermait dans sa chambre afin qu'il composât tant de vers en un jour, parce qu'on le rétribuait selon le nombre et qu'il fallait bien que la Muse aidât la cuisinière, — l'abbé Delille aimait déjà follement à décrire. Vers le soir de sa vie, il faisait le compte des couchers de soleil, des scènes d'intérieur et des animaux qu'il avait mis en vers. Il y en avait de quoi faire bouillir excessivement son pot-au-feu. D'où vient que les descriptions de l'abbé Delille nous ennuient et que celles d'un poète moderne, M. de Hérédia ou Albert Samain, nous intéressent? C'est que notre temps a introduit dans les rapports de notre âme avec le monde extérieur une volupté nouvelle, presque inconnue des âges précédents. Nous vivons dans un siècle moins purement intellectuel que le dix-septième et le dix-huitième. Nous mêlons une sensibilité ardente et énervée à notre analyse plus changeante des idées, à notre raison plus livrée au doute et à l'incertitude.

Depuis André Chénier, nous n'accordons le nom de poète qu'à ceux qui prolongèrent dans la nature les émotions de notre cœur, et communiquèrent une vie aux formes universelles. Albert Samain n'est pas qu'un étonnant descriptif. Après *le Marché*, lisez cet autre poème :

AXILIS AU RUISSEAU

Axilis, allongé sur l'herbe de la rive,
Suit d'un œil nonchalant le clair ruisseau d'eau vive
Qui court, léger d'aurore, au milieu des prés verts.
Le bois s'éveille à peine, et les champs sont déserts...
Axilis laisse errer sur sa flûte d'ébène
Ses doigts vagues qu'un même accord toujours ramène :

Digitized by Google

Car il semble exhalé, si limpide et si pur,
Par des lèvres d'argent sur un roseau d'azur!
Aux pentes des coteaux flottent des vapeurs blanches,
Et le matin mouillé sourit nu dans les branches.
Le pâtre qu'une ivresse envahit lentement
Sent tressaillir sous lui la terre obscurément.
Il boit l'haleine en fleur de la saison nouvelle;
Il boit le lait sacré de la bonne Cybèle.
Eaux courantes, bois verts, feuillage frémissant...
Le clair frisson du monde a passé dans son sang!
Dans l'herbe humide et drue il plonge son visage;
Il voudrait sur son cœur serrer le paysage.
La vie autour de lui circule; il voit courir
Mille insectes fiévreux qu'un soir fera mourir.
L'oiseau vole; le vent souffle; la feuille tremble;
Le ciel est de cristal... Et voici qu'il lui semble
Que son âme, pareille au reflet du bouleau,
A fui, légère et vaine, au murmure de l'eau...

Ce poème n'a point la perfection du premier que j'ai cité. Les deux premiers vers soulignés sont fort mauvais, mais les deux autres en italique, comme l'amour de la nature y tressaille! Dans *le Chariot d'or*, dans les poèmes publiés à la suite du recueil *Aux flancs du vase*, surtout dans *Polyphème*, on retrouve plus fréquemment ces fortes émotions d'une sensibilité délicate et nerveuse. Ecoutez l'harmonie de ces vers qui disent la splendeur du jour tombant :

Dans le soir qui s'étoile, un chant s'élève alors
Si poignant et si tendre en ses simples accords
Qu'il semble soupirer la tristesse éternelle
De tout ce que la terre a de plus doux en elle...

Et sa voix.....
Monte et s'exhale ainsi qu'un triste et pur soupir
Au fond du grand silence où le jour va mourir.

... Au fond des eaux lointaines
On n'entend plus distinct le sanglot des fontaines.

Ainsi Albert Samain sait faire de la poésie une musique suave, langoureuse, veloutée. Il est mort au moment où sa forme affinée laissait mieux transparaître son âme tendre, et son jeune trépas fut une perte cruelle pour les lettres françaises.

Digitized by Google

*
* *

M. Francis Vielé-Griffin est l'auteur délicat et dur ensemble de *Phocas le jardinier*, de *la Clarté de vie* et de cette *Chevauchée d'Yeldis* à laquelle il ne manque que de beaux vers pour être tout à fait charmante. Seulement on ne saurait louer de tels ouvrages, trop semblables à des traductions de poèmes étrangers, que pour leur intelligence profonde et si douce, avec le regret que tant d'exquise entente des sentiments humains soit enclose en des syllabes si peu harmonieuses, comme une pierre rare que l'orfèvre n'aurait pas su monter. M. Gustave Kahn n'a jamais mieux manié le vers libre que dans son premier recueil, *les Palais nomades :* c'étaient de vagues ritournelles assez musicales, dans lesquelles on eût été bien aise de découvrir quelque légère pensée discrète. Car il n'est peut-être pas inutile, même aux poètes, de penser. Et il n'est pas indifférent d'écrire en français. M. Maurice Mœterlinck, lui, a le souci de la méditation; cet évocateur du mystère, qui connut le fléau des apologistes maladroits et fut comparé tantôt à Shakespeare et tantôt à Marc-Aurèle, aime, dans ses petits vers lyriques (*les Serres chaudes*), à mettre de ténus sentiments, fins et trop fins, en des chansons de forme populaire; il obtient ainsi un contraste singulier, qui sent trop l'artifice de littérature. M. Emile Verhaeren est venu des Flandres renforcer notre mouvement symboliste. Mais il n'est qu'un romantique attardé. Son coloris ardent et vigoureux, sa force de vision plastique, évoquent les peintres de son pays. Descriptif tourmenté et puissant, il se plaît aux effets violents, aux tons crus, aux reflets métalliques. L'aile d'un moulin à vent qui bat dans le soir, les croix qui étendent les bras aux carrefours des chemins, les cimetières où plane la mort, excitent son âme sombre, portée à la déclamation farouche et tragique. *L'Abreuvoir* que voici est un sonnet impressionnant :

En un creux de terrain aussi profond qu'un antre,
Les étangs s'étalaient dans leur sommeil moiré,
Et servaient d'abreuvoir au bétail bigarré
Qui s'y baignait, le corps dans l'eau jusqu'à mi-ventre.

Les troupeaux descendaient par des chemins penchants :
Vaches à pas très lents, chevaux menés à l'amble,
Et les bœufs noirs et roux qui souvent, tous ensemble,
Beuglaient, le cou tendu, vers les soleils couchants.

Tout s'anéantissait dans la mort coutumière,
Dans la chute du jour : couleurs, parfums, lumière,
Explosions de sève et splendeurs d'horizons;

Digitized by Google

Des brouillards s'étendaient en linceuls aux moissons,
Les routes s'enfonçaient dans le soir — infinies,
Et les grands bœufs semblaient râler ces agonies.

Sans doute, les tableaux de nature que nous offre l'œuvre de Leconte de Lisle sont plus achevés, et le maître eût relevé bien des négligences dans le poème de M. Verhaeren. Mais l'accent est ici sincère jusqu'à être poignant.

Parmi les poètes du vers libre (M. Verhaeren écrit le plus souvent en vers libres), il faut citer encore : M. Stuart Merril, qui, après un recueil presque parnassien, *les Gammes*, a publié *les Quatre Saisons*, d'une inspiration ardente et gracieuse: M. Paul Fort qui, dans ses ballades, joue avec la nature entière; enfin, M. Francis Jammes. M. Francis Jammes s'installe malheureusement dans une négligence dont les critiques les plus sympathiques à son talent n'ont pu le faire sortir. Il a le sens de l'émotion juste, sincère, profonde et révélée par quelque simple détail intime qui suffit à l'indiquer, à la fixer. De même il excelle à nous donner des sensations exotiques ou anciennes qui restituent une âme vivante au passé ou rapprochent le lointain. Quelques images claires et un petit tableau attendrissant et exact surgit brusquement. Notre adolescence s'évoque à la lecture de trois ou quatre vers qui peignent une rentrée de lycéens, ou ces groupes de jeunes filles reconduisant les petits frères, de jeunes filles dont les visages suscitèrent nos premiers rêves. Qui ne se rappelle, après les vacances, avoir flairé *la neuve odeur des livres ?* Qui ne verra distinctement, en lisant tel ou tel poème du *Deuil des primevères*, la petite ville de province aux soirs mornes, ou bien ces maisons de campagne qui portent sur leurs murs des cadrans solaires? M. Francis Jammes a le don de l'évocation. Il nous fait ressentir ce qu'il éprouva lui-même sans se perdre en des descriptions inutiles. Mais des dons si charmants sont constamment compromis par des fautes de goût. M. Francis Jammes les commettrait-il s'il s'astreignait à une recherche opiniâtre de la perfection de la forme? En ciselant ses vers peut-être s'apercevrait-il des défauts du fond, comme un orfèvre distingue la valeur et la dureté des pierres précieuses en les travaillant.

*
* *

Revenons aux poètes réguliers. Sans doute il faudrait analyser ici, pour être complet, l'œuvre aux symboles de fraternité de M. Maurice Bouchor, celle, romantique et artificielle, de M. Jean Richepin, et celles encore de MM. Edmond Haraucourt, Jean Lahor,

Digitized by Google

de Guerne qui, selon l'expression d'un critique, M. Georges Pellissier, « se sont approprié, chacun selon leur tour d'esprit et d'imagination, une poétique déjà consacrée par des chefs-d'œuvre ». Mais ces poètes ne sont pas en rapport direct avec la sensibilité contemporaine, et je continue à choisir les écrivains les plus *significatifs*.

M. Charles Guérin (*le Cœur solitaire*, *le Semeur de cendres*) unit à une pensée naturellement religieuse, mais que le doute inquiète, une imagination païenne, un sens délicat et vibrant de la beauté. Il considère la nature à la façon voluptueuse et largement humaine de Virgile et d'André Chénier : il lui distribue les traits mêmes qui sont l'ornement de l'homme et jusqu'à notre âme frémissante, au lieu de chercher, comme d'autres poètes modernes, à perdre son humanité dans l'univers. Mme de Noailles, par exemple, dira que dans les jours d'été elle se sent éparse dans la nature; elle oublie son individualité qui se mêle aux choses, se fond en elles; M. Charles Guérin, doué d'une sensibilité toute différente et rebelle au panthéisme, écrira :

Dans ces jours de l'aride été, l'homme ébloui
Sent la création entière vivre en lui.

Pour lui, l'homme demeure le roi du monde, et cette royauté est surtout faite des douleurs que suscitent en lui la connaissance de soi-même et le désir de Dieu. S'il chante la beauté de la nature, c'est donc parce qu'elle accroît la somme des sensations et des émotions humaines, parce qu'elle lui révèle obscurément une présence invisible et souveraine, cause suprême et volontaire, maîtresse de nos destinées. Il ne rêve point de s'anéantir dans le grand Pan, mais d'attirer à lui, en lui, la splendeur des forêts, des eaux, du ciel :

Quand la terre au printemps languit d'amour, le soir,
Sous le jeune feuillage ému, je viens m'asseoir.
L'air est pur; la maison découpe son toit noir
Sur le couchant de nacre où glisse une colombe.
La nuit de feux brillants peuple l'immensité.
Des points d'or, un par un, étoilent la cité.
La brise que je bois m'apporte sur ses ailes
L'arome des lilas ou des roses nouvelles.
Mon âme en frémissant meurt de félicité,
Mon front bourdonne au vent comme l'airain d'une urne,
Des voix avec des mots divers me parlent bas;
Je vis, je souffre, et j'ouvre en sanglotant les bras
Pour te posséder toute, ô volupté nocturne!

Digitized by Google

Par une dualité singulière, à des sens aussi délicats, M. Charles Guérin joint une conscience scrupuleuse et des aspirations chrétiennes. Il le sait, et il en souffre, et il chante sa souffrance en nobles vers mélancoliques. Depuis que le Christ est mort sur la croix, la face du monde est changée et le cœur humain s'est élargi. L'homme a connu l'inquiétude qui naît d'un désir que la terre ne peut plus combler; il a cessé de pouvoir jouir tranquillement et avec abandon de ces biens qui donnent du prix à la vie, du moins l'homme qui a reçu l'empreinte catholique. Celui-là entend sans cesse, à travers la nature, retentir l'appel de Dieu; il aspire aux extases de la charité, communion universelle des hommes, de la mysticité, communion avec l'Etre infini. Ce goût nouveau le prive à jamais d'éprouver le plaisir en toute simplicité et plénitude, à la façon antique que les roses couronnaient; cependant il donne d'autres joies plus calmes et plus douces, plus parfaites et moins mêlées, à celui qui s'élève jusqu'à l'oubli de soi-même, l'humilité et le véritable amour. Mais combien de chrétiens ne montent que jusqu'à mi-côte, et de là se retournent vers la terre qu'ils considèrent avec des yeux transformés par le désir de Dieu, comme on dore et magnifie les prairies et les bois quand on les regarde après avoir fixé le soleil! Ceux-là qui restent en chemin, et ne peuvent ou ne veulent ni avancer ni reculer, commettent désormais l'erreur de mêler le monde matériel et les jouissances qu'il peut procurer au monde immatériel de leurs désirs et de leurs rêves. Ils exigent de la terre qu'elle remplisse leur cœur avide du ciel, et ils s'étonnent de leurs désillusions et de leurs souffrances dont ils sont la cause. Ils invectivent l'amour qu'ils cherchèrent vainement dans leurs pauvres amours fragiles; ils accusent Dieu, les femmes, le destin, de l'inquiétude malsaine de leur pensée dont le but est faussé. M. Charles Guérin est l'interprète de cette sorte de sentiments. Les vers où il chante avec mélancolie le mensonge de l'amour, sont innombrables et nous renseignent sur ses exigences sacrées. Ils disent son impuissance à aimer à cause de l'immensité même de son désir; ils traitent avec une condescendance désolée et orgueilleuse ces compagnes à qui le poète demanda de remplir de leurs tendresses sont trop vaste cœur. A défaut d'amour, il connaît du moins la pitié, et dans la douleur que lui cause la fin des amours qu'il souhaitait immortelles, il comprend mieux les mystères de son âme et ses aspirations vers la durée, vers Dieu. C'est là ce qu'exprime l'un de ses plus beaux poèmes que je veux citer :

Vous qui sur mon front, toute en larmes,
Pressez vos yeux pour ne plus voir

Digitized by Google

Les feuilles des arceaux de charmes
Sur le sable humide pleuvoir,

Dans le brouillard funèbre où glissent
Ces ombres des jours révolus :
Pauvre enfant, dont les cils frémissent,
Vous qui pleurez, ne pleurez plus.

Car bientôt, dans les avenues,
Décembre transparent et bleu
Etendra sur les branches nues
Ses belles nuits d'astres en feu,

Et, perçant les voûtes profondes
Qui les séparaient de l'azur,
Nos cœurs approcheront les mondes
Etincelants de l'amour pur.

O tendre femme que l'automne
Glace et brise comme les fleurs,
Vers ces bois demain sans couronne
Levez des yeux libres de pleurs :

Chaque feuille morte qui tombe
Vous découvre un peu plus du ciel;
Quand l'amour descend vers sa tombe,
On voit mieux le jour éternel.

Cette pensée qui se tend vers Dieu lui apporterait le calme s'il avait la foi. Mais elle ne lui apporte que le doute, comme l'amour ne lui donne que le regret. Ainsi, il nous fait confidence de l'éternel duel qui se livre en lui entre les ardeurs d'une chair païenne et les élévations d'une âme catholique, en des poèmes d'une éloquence et d'une ampleur uniques dans notre poésie actuelle.

*
* *

M. Fernand Gregh (*la Maison de l'enfance*, *la Beauté de vivre*) exprime dans ses vers une aspiration ardente vers la vie, un désir de se mesurer avec elle et de faire, au cours des jours, une riche moisson de joies et de douleurs. Voici *Promenade d'automne*, qui est l'un de ses meilleurs poèmes :

J'ai marché longuement à travers la campagne,
Sous le soleil, rêveur que son ombre accompagne
Comme la forme pâle, à terre, de son rêve.
L'étang brillait; je suis descendu sur la grève.
De beaux cygnes nageaient sous les derniers feuillages;
Ils traînaient derrière eux, calmes, de blancs sillages

Digitized by Google

Qui ridaient en s'élargissant l'eau solitaire
Et semblaient des liens d'argent avec la terre.
J'ai regardé longtemps, assis sous les vieux charmes,
Près du pont, me sentant monter aux yeux les larmes
Que fait venir l'aspect de la beauté parfaite.
Parfois passait, dans l'or du bel automne en fête,
Odeur de la Toussaint funèbre, attristant l'heure
Du tendre souvenir lointain des morts qu'on pleure,
Un monotone et doux parfum de chrysanthème.
— Et soudain j'ai songé que je mourrai moi-même...
Et j'ai dit à l'automne aux longs rayons obliques,
Au vent, au ciel, aux eaux, aux fleurs mélancoliques :
« Je ne vous verrai plus, un jour, beauté du monde!
Tu ne couleras plus en moi, douceur profonde,
Qui, tous les soirs, des bois pleins d'ombres colossales
Que le couchant allonge aux prés lointains, t'exhales
Et coules lentement dans ma jeune poitrine!
Un jour, tu ne viendras plus enfler ma narine,
Je ne sentirai plus à mon front ta caresse,
Vent odorant, léger, qui cours avec paresse
Sur les fleurs que le soir n'a pas encore fermées;
Et vous, fleurs tristes, fleurs pâlement parfumées,
Un jour, vous couvrirez ma tombe, chrysanthèmes!
Mais j'accueille ton nom, ô mort, sans anathèmes
Parmi la vaste paix de ce couchant d'automne;
Rien, ce soir, dans ma chair, ne tremble et ne s'étonne,
Et la grande pensée en moi n'est pas amère;
Et je m'endormirais comme aux bras de ma mère,
S'il fallait m'endormir par ce soir pacifique,
Remerciant la vie étrange et magnifique
D'avoir mêlé ses maux de délices sans nombre,
Souriant au soleil, n'ayant point peur de l'ombre,
Espérant dans la mort d'un espoir invincible;
Car tout ne trompe pas, car il n'est pas possible
Que mes pleurs devant ce beau soir n'aient pas de cause
Et ne répondent pas ailleurs à quelque chose;
Que cette ample beauté si douce et si sereine
Ne couvre pas un peu de bonté souterraine;
Et que mon âme, enfin, douloureuse ou joyeuse,
Mais qui reste pour moi toujours mystérieuse,
Ne cache pas, peut-être au plus secret en elle,
Un mystère de plus qui la fasse éternelle! »

Ce paysage d'automne où s'exhale la splendeur des choses, cette méditation courageuse de la mort au cours de laquelle l'âme humaine découvre en elle le principe de la durée, donnent aux vers de M. Fernand Gregh une beauté grave et profonde qui

Digitized by Google

permet de fonder les plus grandes espérances sur l'auteur de *la Beauté de vivre*, dont on peut augurer le plus brillant avenir.

*
* *

Nature au cœur profond sur qui les cieux reposent,
Nul n'aura comme moi si chaudement aimé
La lumière des jours et la douceur des choses,
L'eau luisante et la terre où la vie a germé.

La forêt, les étangs et les plaines fécondes
Ont plus touché mes yeux que les regards humains ;
Je me suis appuyé à la beauté du monde
Et j'ai tenu l'odeur des saisons dans mes mains...

Ces beaux vers, d'un rythme classique qui coule à grands flots comme un large fleuve, sont extraits du *Cœur innombrable* de la comtesse M. de Noailles, livre d'art frénétique et abondant qui célèbre une sorte de panthéisme ardent et joyeux. Les plus beaux poèmes du recueil sont consacrés à pourvoir la nature d'une âme personnelle et active. Pour l'homme, il est réduit à l'instinct. Le désir qui l'agite est involontaire comme la douleur et la mort. Il ne choisit ni sa destinée ni ses amours, et d'ailleurs, l'amour ne saurait satisfaire son cœur qui aspire au baiser de toute la nature. La volonté que Mme de Noailles retire à l'homme, elle l'accorde à cette nature dont les lois nous régissent, et notre joie suprême est de nous confondre avec elle, d'abdiquer notre personnalité pour nous mêler aux forces éparses de la terre. Comme Gœthe qui souffrait en automne de la diminution des jours, le poète du *Cœur innombrable* n'est jamais rassasié de lumière; il prend une voluptueuse satisfaction à l'inépuisable longueur des jours d'été, à leur chaleur qui semble dissoudre les corps, les fondre avec l'éther palpitant. La nature est là, *qui l'invite et qui l'aime*, mais ce n'est point la nature indifférente, hostile même, que nous montrait Alfred de Vigny; c'est l'universelle nourrice, la mère dont l'étreinte étouffe avec douceur. Notre âme n'est qu'un fragment de la sienne.

On le voit, c'est l'attitude panthéiste. L'homme oublié, écrasé, s'anéantit lui-même et l'aspiration ardente à la vie se résout en une collaboration inconsciente à l'évolution universelle. C'est le panthéisme qui refuse à Dieu et à l'homme une existence personnelle pour l'accorder à la nature, divinité vague et inconsistante, totalité des causes et des forces. Seulement ce panthéisme de la poésie moderne aime à donner à Pan un beau visage; il goûte les apparences de la jeunesse et de la grâce, et quoiqu'il accepte

Digitized by Google

sans révolte la marche du temps qui achèvera de nous mêler à la terre, aux bois et aux fleurs, il relève mélancoliquement la trace des heures en fuite, comme dans ce poème de Mme de Noailles qui pourrait être la perle de son livre :

IL FERA LONGTEMPS CLAIR CE SOIR

Il fera longtemps clair ce soir, les jours allongent.
La rumeur du jour vif se disperse et s'enfuit,
Et les arbres surpris de ne pas voir la nuit
Demeurent éveillés dans le soir blanc et songent.

Les marronniers, sur l'air plein d'or et de lourdeur,
Répandent leurs parfums et semblent les étendre;
On n'ose pas marcher ni remuer l'air tendre,
De peur de déranger le sommeil des odeurs.

De lointains roulements arrivent de la ville...
La poussière qu'un peu de brise soulevait,
Quittant l'arbre mourant et las qu'elle revêt,
Redescend doucement sur les chemins tranquilles.

Nous avons tous les jours l'habitude de voir
Cette route si simple et si souvent suivie,
Et pourtant quelque chose est changé dans la vie :
Nous n'aurons plus jamais notre âme de ce soir...

Les beautés en un jour s'en vont comme les roses, chantait notre vieux poète Ronsard. Ainsi Mme de Noailles nous murmure sur un ton apaisé et comme détaché la confidence de notre mort quotidienne.

Cette exaltation de la nature, malgré l'enthousiasme qu'elle communique à la poésie, entraîne une monotonie inévitable. Seul, le sentiment humain, dont il nous est loisible d'ailleurs d'entretenir la terre et ses beautés muettes, donne à la littérature la richesse et la diversité. Mme de Noailles, avec toute la force d'un talent très réel, n'a pu éviter cette monotonie, non plus qu'une certaine confusion dans l'amplification philosophique.

*
* *

M. Adolphe Boschot, dans ses *Poèmes dialogués*, M. Maurice Magre, dans *le Livre de la jeunesse*, montrent, l'un une âme méditative et habile à la dissertation métaphysique et au symbole; l'autre, une préoccupation sonore de la vie moderne en travail. Cependant, comme il faut savoir se borner, je ne citerais plus qu'un nom de poète, M. Thomas Braun. M. Thomas Braun, d'origine belge, a écrit *le Livre des bénédictions* pour réhabiliter la

Digitized by Google

vie ordinaire « en laquelle vit Dieu d'une manière tout à fait quotidienne et où les moindres événements semblent cacher de bonnes pensées ». Je ne crains pas de dire que son recueil est d'une admirable simplicité et d'une forte poésie naturelle. *Seigneur*, fait-il dire au père qui demande la bénédiction pour son enfant,

Seigneur, daignez bénir l'enfant qui vient de naître,
Fils de mon sang et de celui de mes ancêtres.
Donnez-lui d'acquérir l'usage de ses membres,
D'ouïr, d'ouvrir les yeux, de remuer la langue,
De trouver le secret des larmes et du rire,
De prendre goût aux aliments et de grandir.
Puisse-t-il être fort comme mon père en Flandre,
De mine rose et barbe rousse, et prêt à fendre
Un arbre géant d'un seul coup. Puissent ses mains
Hisser la voile, forger le fer, faucher les grains,
Selon que soit sa vie, par votre destinée,
Vers la mer, vers le fer ou la terre ordonnée...

Ce sont là de beaux vers, d'une métrique sans doute élargie, mais d'une aspiration admirable par son humilité et sa sincérité.

*
* *

Ainsi nous avons une *poésie nouvelle*. Ce n'est point tout à fait celle que loue M. André Beaunier. Cependant il n'a pas tort d'espérer dans cette heureuse rénovation. Oui, nos poètes ont restitué à la nature son frémissement mystérieux, et à l'âme humaine son inquiétude et son désir. Et peut-être, en libérant notre prosodie, quand cette liberté n'a pas engendré la licence, lui ont-ils permis de mieux exprimer les nuances de nos sentiments et ces musiques intérieures qui chantent en nous, et qu'ont exprimées en leurs rythmes flexibles les poésies anglaise et allemande. Seulement qu'ils prennent garde d'oublier notre tradition nationale, bienfaisante inspiratrice de clarté et d'ordre que plusieurs d'entre eux méconnurent, pour leur plus grand malheur.

Henry Bordeaux.

Digitized by Google

UN ÉMIGRÉ ATTARDÉ

DE LA COUR DU DUC DE PENTHIÈVRE A CELLE DU GRAND-DUC CONSTANTIN

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION

Mémoires du comte de Moriolles (1789-1833), précédés d'une introduction par Frédéric Masson : Paris, Ollendorff, 1902, xx-401 pages in-8°.

On souriait devant moi ces jours derniers d'un prédicateur de carême, qui, à la fin de chaque sermon, recommandant selon l'usage l'œuvre pour laquelle la quête va avoir lieu, proteste invariablement qu'il n'en est point de plus intéressante. Certains lecteurs du *Correspondant* estiment peut-être que je suis coutumier de naïvetés du même genre : au risque de leur paraître incorrigible, la vérité me force à dire encore aujourd'hui que les Mémoires du comte de Moriolles, quelque ignoré que soit leur auteur, ne sont point sans doute les plus remarquables qu'on ait jamais publiés, mais comptent parmi les plus curieux et les plus instructifs. Celui qui les écrivait pour tromper l'ennui et les déboires de la vieillesse les traitait tout uniment de « radotage » : c'était se calomnier, car à côté d'incontestables longueurs, et malgré de fâcheuses lacunes, on y trouve en grand nombre des récits alertes et des pages lestement troussées. Décrivant des milieux et rapportant des événements imparfaitement connus, ils sont très généralement véridiques, comme M. Frédéric Masson a pris la peine de s'en assurer en les contrôlant par des documents originaux. Ils précisent la physionomie de certains personnages historiques, et nous révèlent une figure singulière, sinon toujours très sympathique, celle-là même de l'auteur. On pourrait l'appeler « le dernier des émigrés », puisque son exil dura plus de quarante ans, et qu'il rentra en France contre son gré. En accep-

Digitized by Google

tant de publier le manuscrit qui lui avait été confié d'une façon assez inattendue, M. Masson s'est acquis de nouveaux droits à la gratitude des historiens et du public lettré.

*
* *

Le comte Alexandre-Nicolas-Léonard-Charles-Marie de Moriolles appartenait à une excellente famille, richement établie en Lorraine, mais originaire du bas Limousin : sa mère était veuve en premières noces d'un La Rochefoucauld, et lui-même avait eu le duc de La Rochefoucauld pour parrain. Fils d'un lieutenant-général dont la carrière n'avait pas été dépourvue de mérite, il fut garde du corps à douze ans, capitaine de cavalerie à dix-sept, major à vingt-huit.

Mais les officiers de ce temps-là, surtout quand ils étaient bien en cour et brillamment apparentés, n'étaient pas beaucoup plus tenus de résider dans leurs garnisons que les évêques dans leurs diocèses. Le jeune major faisait donc d'assez longs séjours dans ses terres de Lorraine, nombreuses et étendues : l'une d'elles étant voisine de Stenay, il voyait familièrement les officiers du régiment cantonné dans cette bourgade, et plaisantait souvent avec eux un de leurs camarades, légendaire pour le débraillé de sa tenue et le désordre de sa conduite. Ce « pilier de café », ce coureur d'aventures s'appelait Cazalès; en lisant un peu plus tard les discours du grand orateur de la Constituante, Moriolles, le supposant parent du mauvais sujet de Stenay, se répandait en réflexions sur la diversité des natures dans une même famille. Il fallut leur rencontre à Coblentz pour le convaincre que les deux Cazalès n'en faisaient qu'un, et que, cachant ses qualités comme d'autres dissimulent leurs vices, il avait depuis longtemps consacré ses nuits au travail comme ses journées au plaisir.

La Lorraine n'était pour Moriolles qu'un lieu de villégiature : le plus clair de sa vie se passait auprès du duc de Penthièvre, de la maison duquel il faisait partie. C'était une tradition pour la noblesse du dix-huitième siècle que de s'attacher à quelque prince de la maison royale : le père de notre Moriolles avait débuté comme page du comte de Toulouse, dont la protection l'avait puissamment aidé; le fils avait donc les meilleures raisons du monde d'accepter auprès du duc de Penthièvre une situation que notre susceptibilité démocratique aurait peine à comprendre, et même à définir. Disons simplement qu'il « était *au* duc », selon l'expression du temps, tour à tour commensal, familier, secrétaire, organisateur de divertissements, investi de missions de confiance, et qu'il avait l'insigne faveur (car c'en était une) de paraître chez le prince en uniforme :

Digitized by Google

je ne parle pas ici de la tenue de major de Penthièvre-Dragons, mais de celle que les grands seigneurs octroyaient alors ou imposaient à leur entourage. Ceci était non seulement reçu, mais recherché par des gens qui auraient pu mener une existence indépendante. Notons pourtant qu'un siècle auparavant déjà, La Fontaine avai écrit la fable du *Loup et le Chien :* Moriolles était de ceux qui, loin d'être blessés par le collier, finissent par ne plus pouvoir s'en passer; c'est là la clef de sa destinée.

On n'ignore point (ou plutôt au contraire on commence à l'ignorer, car ces derniers jours de l'ancien régime sont bien lointains maintenant) que le duc de Penthièvre était petit-fils de Louis XIV... et de la marquise de Montespan. Ce dernier des légitimés, héritier de ses cousins, titulaire de grandes charges, possesseur à Paris de l'hôtel de Toulouse, où est installée aujourd'hui la Banque de France, et en province de nombreux châteaux, notamment Sceaux, Anet, Eu et Rambouillet, jouissait d'environ six millions de rentes, et au milieu d'un train royal, menait personnellement la vie d'un anachorète. Son extrême dévotion, accrue encore à la suite de ses chagrins de famille [1], n'était point exempte de puérilité, car la hauteur de son esprit n'égalait pas la générosité de son cœur : dès qu'il lui venait le plus insignifiant scrupule, il dépêchait un exprès pour en porter l'aveu écrit à son confesseur. Mais la piété chez le duc de Penthièvre s'alliait à une droiture qui lui conciliait tous les partis, à une tolérante bonne grâce qui faisait de sa petite cour une centre délicieux. Florian y était traité en enfant gâté et en enfant terrible; malgré les dissentiments politiques ultérieurs, Moriolles, comme tous ceux qui ont approché l'auteur d'*Estelle*, demeura sous le charme, et la verve du causeur lui fit illusion sur la valeur de l'écrivain; cinquante ans plus tard, en pleine période romantique, il prophétisait à la renommée littéraire de Florian une « glorieuse résurrection », que nous attendons encore.

Plus encore que l'esprit du fabuliste, il goûtait la grâce exquise de la belle-fille du duc, la princesse de Lamballe; comme toutes les personnes de « la maison », il ne pardonnait naturellement pas à Marie-Antoinette de l'avoir sacrifiée à Mme de Polignac, et chargeait celle-ci de tous les malheurs de la monarchie. Correcte dans son rôle délicat de jeune veuve d'un mari indigne, mais très vive et très éprise de plaisir, la princesse, comme la reine, comme la plupart des grandes dames de cette fin de régime, prenait d'étranges libertés avec l'étiquette : certain soir, dans le jardin du Palais-Royal, elle

[1] Son fils, le prince de Lamballe, était mort d'excès de jeunesse, sans laisser d'enfants, et sa fille avait fait un brillant, mais triste mariage, puisqu'elle avait épousé le futur Philippe-Egalité.

Digitized by Google

et sa belle-sœur la duchesse de Chartres, déguisant leurs voix et masquant leurs visages, s'amusaient à lutiner Moriolles en se faisant passer pour des habituées du lieu.

*
* *

A en croire notre conteur, il eut grand peine à empêcher les gentilshommes de son bailliage de le choisir pour député aux Etats généraux; ce qui est certain, c'est qu'il fut élu suppléant, et, lors de la formation des départements, chargé d'organiser le sien. Il eut pour collaborateur dans cette tâche un bourgeois de Sedan, qui devait y gagner la particule et figurer dans la quasi-noblesse *départementale*, que nous ont léguée les assemblées de la Révolution : c'était en effet ce Baudin des Ardennes qui vécut à l'écart sous l'Empire, mais n'en mourut pas moins de joie, d'après la légende, en apprenant le retour de l'île d'Elbe.

Grand propriétaire, officier de cavalerie, familier d'un prince, autant de motifs pour émigrer. En homme prudent, Moriolles prit un long détour et gagna Coblentz par l'Italie, pour laquelle il avait demandé un passeport. Cette précaution lui permit de retourner à Paris au printemps de 1792, avec un message secret du comte de Provence, auquel il avait été présenté par deux de ses anciens condisciples, d'Avaray et d'Hautefort. Admis non sans peine aux Tuileries, qui étaient déjà une manière de geôle, il put confier le précieux dépôt à la princesse de Lamballe, revenue pour partager la captivité de la famille royale, et, sur ses instances, s'éloigna précipitamment pour aller attendre la réponse à Anet. Dans ce séjour jadis enchanteur, d'autres tristesses l'attendaient : le « vertueux Penthièvre », comme daignaient l'appeler ceux qui avaient supprimé les titres de noblesse, était aussi affable et encore plus pieux qu'autrefois, mais sa lucidité d'esprit, qui n'avait jamais été très remarquable, n'avait pu résister à la secousse révolutionnaire, et ses discours devenaient déplorablement confus. Réfugiée auprès de lui, sa fille, la duchesse d'Orléans, les yeux rouges et le mouchoir à la main, pleurait sans relâche ses illusions conjugales enfin disparues; heureuse de trouver un nouveau confident, elle fit part à Moriolles, comme il le dit malignement, « d'un millier de choses qui, depuis longtemps, étaient à la connaissance de tout le monde, excepté à la sienne ». Le revenant ayant prononcé le nom de Florian, on se regarda avec embarras : ne savait-il donc point que le traître s'était laissé nommer colonel de la garde nationale de Sceaux! — Au bout de sept jours, qui lui parurent un siècle, car le duc n'avait cessé de déraisonner ni sa fille de pleurer, Moriolles fut avisé que

Digitized by Google

Mme de Lamballe l'attendait; cette fois, il entrevit Marie-Antoinette, blanchie, ridée, qui s'efforça de sourire pour lui dire : « Soyez moins malheureux que nous! » Il regagna ses terres, toucha à la hâte quelques fermages, puis, grâce à sa connaissance des lieux, franchit définitivement la frontière par des sentiers de forêts, car les routes étaient gardées.

Sur la pitoyable campagne de l'armée des princes, son témoignage confirme, avec des détails frappants, celui de tous ses compagnons d'armes, Chateaubriand, Las Cases, Norvins et tant d'autres. C'est l'imperturbable confiance du début, puis la première déception résultant du mauvais accueil des paysans, qu'on a la surprise de trouver « tout à fait gangrenés », puis l'énervement de l'inutile siège de Thionville et le désarroi de la retraite. En sa qualité d'officier supérieur, Moriolles avait été fait maréchal-des-logis dans cette armée de gradés, et mis à la tête d'une escouade de quatre hommes, au nombre desquels figuraient le constituant Cazalès et un frère du futur chancelier Pasquier. Pessimistes dès le début, ils avaient été surnommés Jérémie et Michée; l'événement ne tarda pas à donner trop raison à leurs lugubres prophéties, et Cazalès déclara à son chef au jour de leur séparation : « La contre-révolution est devenue impossible; il n'y a plus que les cerveaux creux qui la rêvent. »

Confidentiellement averti par d'Avaray que les Prussiens avaient décidé la retraite, Moriolles profita du voisinage pour faire une pointe sur ses domaines, afin de rassembler encore quelques ressources : mais son émigration était connue cette fois, et il dut en hâte s'éloigner les mains vides. Il suivit pendant quelques étapes cette retraite qui tournait chaque jour à la débandade; il vit les frères du roi cheminant de nuit et s'enfermant pendant la journée dans une maison soigneusement close, pour se dérober aux supplications des malheureux qu'ils n'étaient plus en mesure d'assister. Parvenu enfin à Luxembourg, puis à Coblentz, il y vécut quelques semaines des débris de son viatique. De là à Mannheim, il trouva le moyen de se faire héberger gratis tous les soirs, grâce à l'aplomb d'un compagnon qui tantôt haranguait en un latin pathétique le pasteur ou le curé, et tantôt captivait par des tours de prestidigitation les bonnes grâces des fermiers. De longs mois se passèrent ensuite, à Mannheim, à Ems ou dans les environs; aux prises avec la gêne, presque avec la misère, Moriolles, qui avait fait venir sa famille auprès de lui, était réduit à vivre de la générosité de ses hôtes ou à accepter des situations rebutantes, comme celle de codirecteur d'une sorte de colonie d'écloppés.

En 1795, voyant que l'horizon ne s'éclaircissait point en France,

Digitized by Google

il se décida à une plus lointaine expatriation. Un gentilhomme polonais dont il avait fait connaissance à Florence, M. de Bystri, le pressait d'accepter chez lui l'hospitalité; d'autre part, il n'était bruit dans l'émigration que des avantages faits par Catherine II aux Français qui avaient demandé à prendre du service chez elle. Muni, par l'intervention du fidèle d'Avaray, d'un certificat flatteur du comte de Provence, Moriolles se décida à gagner la Pologne, avec la pensée d'aller ensuite solliciter la munificence de la tsarine.

Si bien en règle que fussent ses papiers, il eut pour pénétrer dans la Pologne russe à surmonter d'incroyables difficultés : le second partage était tout récent, et la police soupçonnait en chaque étranger un agent d'insurrection. Soumis sur la frontière à une interminable quarantaine, suivi et surveillé en route par un cosaque, Moriolles ne vit de terme à ses tribulations que lorsqu'il fut sorti des mains des employés et policiers subalternes; les officiers supérieurs le dédommagèrent par leurs prévenances raffinées, et il put désormais s'installer sans encombre chez l'hôte aimable qui l'attendait non loin de Zytomir.

Après quelques semaines de repos, il se préparait à partir pour Saint-Pétersbourg quand il apprit la mort inopinée de Catherine. C'était l'écroulement de ses espérances, car Paul Ier, suivant en tout le contre-pied de la conduite de sa mère, n'aurait certainement pas égard à une recommandation adressée à la tsarine. Force fut donc à Moriolles de rester en Pologne, où une autre épreuve lui était réservée, d'une nature plus délicate. Disons simplement que, pendant une absence de son hôte, la femme de ce dernier se mit en devoir de jouer la scène de Mme Putiphar, qui est de tous les pays comme de tous les temps. Aussi scrupuleux et moins ingénu que Joseph, l'émigré, qui tenait d'ailleurs à ses pauvres nippes, ne laissa pas aller les choses jusqu'au point où il lui aurait fallu faire abandon de son manteau : avec la complicité d'un vieux chanoine ami de la maison, il décampa à l'improviste un beau matin, pour aller s'établir à quelque distance, chez une dame polonaise, qui, en tout bien, tout honneur, celle-là, était une vraie providence pour les exilés, et avait fait de sa maison « comme une petite France ». Mais tant d'émotions avaient gravement altéré la santé de Moriolles, et il sentait plus que jamais la nécessité de trouver des ressources pécuniaires.

Il fut sur le point, avec l'appui des autorités russes, de créer ou plutôt de reprendre un pensionnat dans une petite ville de Pologne : on lui garantissait que son nom, ses manières, le prestige de la culture française, lui attireraient des élèves en foule. Ce

Digitized by Google

projet lui souriait peu, car il ne se sentait ni les aptitudes ni les ambitions d'un pédagogue : « Quelle différence, s'écriait-il, entre la dégoûtante poussière des classes et celle autrement noble qui s'élève des camps et des champs de bataille! Quelle triste autorité que celle à exercer sur une ennuyeuse marmaille et sur les pédants qui vous secondent! » Pressé par ses amis et par le comte Chérémétief, gouverneur de la province, il allait pourtant accepter la tâche qui lui souriait si peu, quand il reçut une ouverture aussi bizarre qu'inattendue.

Parmi les principaux personnages officiels de Zytomir, il rencontrait souvent le président du tribunal suprême, un Polonais du nom de Morzkowski. C'était un individu de modeste extraction, qui, doué d'application naturelle et d'aptitude à la chicane, avait d'abord géré avec succès les intérêts de plusieurs grands seigneurs, moitié homme d'affaires et moitié avocat. Réputé pour sa connaissance des lois, il avait amassé une grande fortune, et comme il s'était jeté de bonne heure dans le parti russe, les honneurs ne lui avaient point fait défaut. Cette histoire est assez banale en temps de révolution : vers la même époque, on comptait en France dans les hauts postes administratifs et judiciaires un bon nombre de Morzkowskis; il serait facile de citer des noms, n'était que la plupart ont fait souche d'excellentes gens, qu'on désobligerait en précisant les exploits de leurs ancêtres.

Ce magistrat aborda donc un jour Moriolles, et après quelques précautions oratoires, lui proposa, puisque aussi bien il voulait se vouer à l'enseignement, de se charger de l'éducation d'une sienne fille, dont un divorce venait de le rendre seul maître [1]. L'émigré fut fortement surpris d'abord, puis tout à fait abasourdi quand il sut que la jeune personne avait l'âge respectable de six mois. Le président ne démordait pas de son idée : il expliquait qu'il s'agissait de s'installer à la campagne, d'y tenir un état de maison et de laisser grandir l'enfant, sauf à s'occuper plus tard de sa formation morale. Moriolles démêlait chez lui le dessein sincère d'obliger un exilé, et aussi le désir d'éblouir ses compatriotes en prenant à ses gages un gentilhomme français. J'ai dit que l'indépendance n'était point la qualité dominante de notre héros, et qu'il venait de traverser d'angoissantes épreuves : après une courte hésitation, il partit pour la résidence où son élève l'attendait; à peine arrivé, « j'allai, raconte-t-il plaisamment, faire une visite à mademoiselle Cécile, que je surpris tétant une grosse nourrice..., et qui, par

[1] On sait que, la faiblesse des autorités ecclésiastiques aidant, le divorce était devenu une institution couramment pratiquée dans la Pologne du dix-huitième siècle.

Digitized by Google

l'avidité qu'elle mettait à remplir son devoir, me donna de grandes espérances pour l'avenir ».

*
* *

Malheureusement, les Mémoires présentent ici une lacune fort étendue, et il nous faut renoncer à apprendre pourquoi un précepteurat inauguré sous de si favorables auspices fut interrompu au bout de quelques mois. Les recherches de M. Masson nous font connaître que Moriolles séjourna treize ans chez un des plus grands seigneurs de Pologne, le comte Branicki, puis qu'en 1810, il entra dans la maison du grand-duc Constantin, frère du tsar Alexandre, comme gouverneur d'un enfant que le grand-duc avait reconnu sous le nom de Paul Alexandrof. Pour n'être plus ridicule, la situation péchait peut-être cette fois par le défaut de netteté et de prestige : mais le séjour de l'hôtel de Toulouse avait familiarisé Moriolles avec les bâtardises princières, et nous savons qu'il était de ceux à qui le collier ne pèse guère.

Son récit ne reprend que vers 1820, à l'époque où son élève était un adolescent, et où le grand-duc Constantin exerçait une sorte de vice-royauté à Varsovie : car, après 1814, Alexandre avait érigé la Pologne en monarchie autonome, avec des institutions constitutionnelles.

Moriolles avait bien eu la velléité de rentrer en France à la Restauration : mais ses vastes domaines lorrains avaient tous été vendus nationalement, et d'Avaray n'était plus là pour le patronner auprès du roi; déçu dans son ambition d'être nommé officier général, il conserva à l'étranger la situation qui lui procurait l'aisance et faisait de lui, comme dans sa jeunesse, le commensal d'un prince.

Sur son élève, sur son œuvre de gouverneur, il fournit peu de renseignements : on sent que la vocation ne lui était pas venue avec les années, et qu'au château grand-ducal du Belvédère il était plus volontiers interlocuteur du père qu'éducateur du fils. Ce n'est pas qu'il ne nous entretienne longuement, trop longuement, de ses démêlés avec le précepteur Fawicki : mais ce sont plutôt rivalités de courtisans que dissentiments de pédagogues. Le grand-duc, qui possédait quelque teinture de notre histoire, répétait volontiers qu'il rêvait pour son fils, non pas l'oisiveté dorée des bâtards de Louis XIV, mais la destinée d'un Dunois ou d'un Vendôme : il paraît bien que Paul Alexandrof fut surtout un obscur.

En revanche, Moriolles, qui a passé plusieurs années dans l'intimité du grand-duc Constantin, donne sur ce prince des détails

Digitized by Google

plus curieux et plus abondants que ceux que nous possédions jusqu'ici. Au physique comme au moral, le prince présentait l'assemblage de bizarres contrastes. Sa taille était bien prise, sa prestance imposante, son teint éblouissant de fraîcheur, « mais son nez tout à fait écrasé, qui offrait des narines où l'œil plongeait jusqu'au fond, et deux énormes sourcils blancs, que l'on pouvait comparer à des brosses, donnaient à sa physionomie une expression sauvage ». Généreux jusqu'à la prodigalité, non seulement avec les personnes de son entourage et de sa domesticité, mais avec les soldats, les malades des hôpitaux, les gens du peuple, des causes futiles provoquaient chez lui d'atroces accès de colère, dont les témoins épouvantés songeaient involontairement aux rages furieuses de son père Paul. Homme de devoir avant tout, pénétré de l'idée qu'il était le premier serviteur de son frère, raillant volontiers l'existence de parade des princes français, il consumait souvent son activité dans des minuties puériles ou même indignes, car une de ses occupations favorites était de faire le policier, de mander les personnes suspectes, de leur poser des questions captieuses et de leur extorquer des aveux.

Son esprit manquait de finesse et de portée, mais non d'ouverture ni de curiosité. Il s'intéressait passionnément à la politique française, faisant profession d'un dévouement exalté à la cause de la légitimité. En 1814, il aurait voulu qu'Alexandre se posât, dès son entrée en France, comme champion des Bourbons, au lieu d'attendre le vœu de l'opinion publique. Il se faisait lire les débats du Palais-Bourbon, et aimait à indiquer les thèmes qu'il développerait s'il était député de la droite. En 1823, à la nouvelle du passage de la Bidassoa par l'armée du duc d'Angoulême, il s'écriait dans un transport de joie : « Tout est fini maintenant; en avant et vive le roi! »

Pour lui, comme pour beaucoup de princes, les conversations n'étaient que de longs monologues, où il aimait à épancher ses souvenirs. A travers bien des redites, des digressions, des crudités, des invraisemblances matérielles ou morales [1], ses récits abon-

[1] Il faut en citer quelques exemples. — Il prétendait avoir soupé à Erfurt avec Mlles Mars et Leverd, du Théâtre-Français : or, la troupe comique n'avait point été appelée à distraire le « parterre de rois », et Mlle Leverd en particulier, qui venait alors de débuter, dut son succès au zèle avec lequel elle s'appliqua à consoler les Parisiens de l'absence de Talma et de Mlles Duchesnois et Raucourt. — Pour qui connait l'éducation et les idées du duc d'Enghien, il est inadmissible qu'à la nouvelle du retour d'Egypte, il ait voulu aller se mettre sous les ordres de Bonaparte : c'est une légende digne de celle qui représente Napoléon regrettant de ne pas lui avoir proposé un bâton de maréchal. — Ce qui est plus impossible encore, étant

Digitized by Google

daient en anecdotes piquantes, en traits caractéristiques. Il eût mieux fait sans doute de ne pas retracer les fantasques lubies du père dont il se rapprochait par plus d'un côté; mais cela encore est un document précieux pour l'histoire. Il est infiniment curieux de l'entendre critiquer les utopies politiques de son précepteur, le Suisse La Harpe, ou décrire la fascination que Napoléon avait exercée sur lui à Tilsit : « Si, dans ce moment, ce diable d'homme m'eût ordonné de sauter par la fenêtre, je n'aurais pas hésité une minute. »

Alexandre n'ayant pas d'enfants, Constantin était tsarévitch ou héritier présomptif : mais, sans qu'aucune renonciation officielle eût été publiée, l'opinion était accréditée que d'accord avec l'empereur, il avait décidé de résigner ses droits à leur jeune frère Nicolas. Ses qualités comme ses défauts, et par-dessus tout son inquiétante ressemblance avec son père, le rendaient en effet peu propre à gouverner un grand empire. Sa résolution devint définitive quand il eut morganatiquement épousé, devant un prêtre catholique, une jeune Polonaise de réputation irréprochable, mais de petite noblesse : ce roman a été conté dans les jolis Mémoires de la comtesse Potocka. Ce fut un mariage analogue à celui qu'a récemment contracté l'archiduc héritier d'Autriche, c'est-à-dire morganatique, mais nullement secret. Si Mlle Grudzinska eut la déception de ne point être titrée grande-duchesse et de ne jamais figurer à Saint-Pétersbourg, où sa présence aurait soulevé des difficultés d'étiquette, elle fut créée princesse de Lowicz et traitée par tous les membres de la famille impériale avec de fraternels égards. Elle tenait à Varsovie la maison du grand-duc, présidait sa table, avait en un mot rang d'épouse et non de favorite. Le ménage n'en connut pas moins bien des crises, dues aux bizarreries du mari, aux originalités de la femme, et surtout aux profondes différences de goûts, de sentiments et d'éducation qui les séparaient, car si l'une était demeurée passionnément et foncièrement Polonaise, l'autre exagérait le tempérament russe jusqu'à être presque Kalmouck. Une harmonie suffisante se maintint pourtant, grâce à la bonhomie du grand-duc, qui, tout en déblatérant contre les Polonais, recevait affectueusement son beau-père à sa table et ne croyait pas déroger en l'appelant papa.

Pour solitaire que fût d'habitude la petite cour du Belvédère, il y passait de temps à autre des hôtes de marque, à commencer par

donnée la haute idée que Louis XVIII avait du principe de la légitimité et de sa propre valeur, c'est que ce monarque ait dit pendant la première Restauration : « Je voudrais avoir une aussi bonne tête que celui dont j'occupe le siège, mais je me sens au-dessous de lui. »

Digitized by Google

les membres de la famille impériale. Moriolles, bon observateur quand ses prétentions ou ses intérêts n'étaient point en jeu, marque d'un trait fin et précis la mélancolique aménité du tsar Alexandre, la condescendante solennité du grand-duc Nicolas, la bruyante nullité du grand-duc Michel[1]. Sa pénétration lui a fait caractériser l'alliance de Tilsit en des termes où nous n'avons à peu près rien à modifier, éclairés que nous sommes aujourd'hui par les magistrales études de M. Vandal : « Napoléon apportait dans cette liaison toute l'autorité de sa victoire, toute l'astuce de sa politique, tout le prestige de son génie, et Alexandre ne s'y montrait qu'avec la complaisance de l'infériorité, cherchant, par la finesse, à se dérober à un ascendant dont il redoutait l'exigence. » Il a pareillement noté, de façon judicieuse et nette, les premiers germes d'antipathie chez les Russes contre la prédominance allemande, et l'aspect silencieux des grandes manœuvres moscovites, rappelant davantage le recueillement d'un exercice monacal que l'exubérante gaieté des troupes françaises.

Vers 1825, il aurait eu deux bonnes raisons de quitter la Russie : il venait de recevoir une indemnité rondelette sur le milliard des émigrés, et d'autre part, Paul Alexandrof, touchant à sa majorité, allait entrer au service et se passer désormais des soins d'un gouverneur. Moriolles témoigna en effet des velléités de départ, mais le grand-duc insista pour le faire rester à Varsovie comme familier, et il céda sans trop de répugnance. L'existence de cour, avec ses agitations et ses intrigues, lui était devenue un besoin, et de plus, s'il faut tout dire, il n'était pas insensible à l'aisance matérielle qui résultait pour lui de cette situation dépendante ; M. Masson a retrouvé une addition de sa main, qui se monte à un total respectable et qui porte un titre suggestif : *Etat de ce que je prends de la cour du grand-duc Constantin depuis ma retraite.*

Il rentra d'un voyage en France pour apprendre la mort subite d'Alexandre et pour assister à la renonciation prévue de Constantin. Celui-ci poussa l'humilité et la déférence aux volontés du défunt empereur jusqu'à se déclarer « dépourvu de la capacité et du courage nécessaires pour gouverner l'empire » ; Alexandre avait tenu à cette formule, comme devant entraîner plus sûrement l'adhésion populaire, et le pauvre prince s'exécuta.

La révolution de 1830, qui semblait devoir fixer éternellement Moriolles dans l'empire russe, contribua pourtant à l'en faire

[1] « Lorsqu'il s'écarte des petits détails du militaire et de l'insignifiante biographie des officiers de l'armée, il n'a plus d'autre ressource que de se rabattre sur les calembours. »

Digitized by Google

sortir, par l'insurrection polonaise qui en fut le contre-coup. Témoin du désarroi et du manque d'initiative du grand-duc, eut-il l'imprudence de décrire ses impressions dans une lettre communiquée à la police russe? Son tort ne fut-il pas plutôt d'entrer en rapports avec le général Chlopicki, dictateur des insurgés? Quoi qu'il en soit, Constantin mourut brusquement sans lui avoir pardonné. Cet obstiné quémandeur, réfugié à Breslau, sollicita alors de l'empereur Nicolas un emploi ou des subsides pécuniaires; le tsar, qui n'entendait pas raillerie en matière de compromissions libérales, écrivit en marge d'une de ses pétitions : « La conduite du comte Moriolles vis-à-vis de mon frère lors de la révolution a été si indigne qu'elle rompt tout rapport avec lui. » Désespéré, le malheureux s'éloigna de la Russie comme du paradis perdu, promena son ennui de Dreux à Lorient, fut ruiné par un homme d'affaires infidèle, et finit, à quatre-vingt-quatre ans, par épouser sa gouvernante.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

Digitized by Google

JEANNE D'ARC ÉCUYÈRE[1]

Histoire, poésie, théâtre, peinture, statuaire, se sont emparés de Jeanne d'Arc, en ont retracé l'existence ou fixé les traits sous les formes les plus variées de la littérature et des arts; épopée merveilleuse d'où se dégage je ne sais quel prestige de miracle, et qui, si elle n'était une page vécue, passerait pour la plus touchante des légendes rêvées. Pauvre pastoure de brebis mise à la tête de troupes guerroyantes; humble quenouille de Domrémy devenant la hampe de l'étendard immaculé aux fleurs de lys d'or; lauriers des chevauchées triomphales se changeant en palmes du martyre sur les cendres d'un bûcher; quel mirage dans la réalité! et combien légitime l'enthousiasme de la plume, de la palette, de l'ébauchoir! Aussi, parcourez l'espace entre l'orée du Bois-Chenu et les dalles de la place de Rouen, comme en un champ fécond, que de moissons levées, mises en gerbes, de pensées et d'images! Est-ce à dire pourtant que le champ épuisé n'offrait plus un seul épi à glaner?

D'aucuns auraient été tentés de l'affirmer avant la publication du capitaine Champion.

Jeanne d'Arc, écuyère, titre d'une ambiguité troublante, dont le modernisme, par l'extension des cirques, paraît devoir mal s'adapter à la Pucelle d'Orléans; toutefois, que nul ne s'y trompe : l'écuyère est la femme qui sait monter à cheval, le maîtrise, guerrière sous l'armure, et peut le diriger en champ clos ou sur terrain de manœuvre et de combat.

L'auteur, ancien écuyer à l'école d'équitation de Saumur, amoureux de son sujet, épris des formes chevalines, passé maître en l'art hippique, s'attache à son héroïne en véritable héraut d'armes, la suivant pas à pas, nuit et jour, derrière le sabot de sa monture, pendant 1,330 lieues de marche, ne la quittant que désarçonnée par un traître, et jetée à bas d'une selle sur laquelle elle ne remontera plus.

L'étude des différents chevaux dont s'est servi Jeanne d'Arc, acqui-

[1] *Jeanne d'Arc écuyère*, par Louis Champion, capitaine commandant au 5e chasseurs. (Berger-Levrault, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts.)

Digitized by Google

sitions de hasard ou dons princiers, depuis le bidet de Vaucouleurs jusqu'au lyart de Compiègne, définis dans leur race, leur robe, leur allure, ne constitue pas l'unique intérêt de ce captivant volume; elle entraîne à sa suite des descriptions de harnachement (selles, mors de bride, etc.) et d'équipement (justaucorps, houseaux, cuirasses, longs éperons, cottes de maille, mantel, casque ou heaume), tous détails d'un technisme spécial savamment documenté. Ensemble de délicieux épisodes empreints de couleur locale et de teintes poétiques.

C'est Jeanne, encore toute fillette, grimpant à califourchon derrière son petit frère sur la jument du père d'Arc, se rendant aux marchés voisins, ou chez l'oncle Henry de Vouthon, un oncle curé qui demeure loin, bien loin, par delà les Vosges, au village de Sermaize, et qui accueillera les hardis bambins voyageurs avec une double embrassade, et la vieille jument essoufflée avec un double picotin; c'est l'atelier improvisé à Vaucouleurs où les commères de l'endroit confectionnent des habits d'homme à la taille de la jeune fille, chacune donnant un avis, un patron, un coup de langue et d'aiguille. Ce sont les haltes dans les nuits d'hiver, près des fondrières, parmi les sentiers perdus, aux côtés des braves et fidèles compagnons : Jean de Metz, Bertrand de Poulangy, Richard l'archer; l'arrivée à Chinon, au carrefour qui monte vers le château, premier but des visions surnaturelles; à Blois, où sa maison militaire se forme pour escorter sa mission d'En-Haut.

A travers ces pages de charme et d'érudition court un souffle de vibrant et sain patriotisme; ce n'est pas seulement « avec ses éperons et sa plume » que le capitaine Champion a écrit son livre; il l'a conçu et animé dans la sainte ardeur d'une foi militaire et chrétienne, double épithète synthétisant un seul et même sentiment : l'amour de la Patrie.

Et, pour ceux que de criminelles abjurations n'ont pas jetés dans la horde des « sans-patrie », pour ceux qui conservent jusqu'à la mort le culte de l'honneur français, en ces tristesses du présent, l'évocation des grandeurs et des gloires du passé ne devient-elle pas une suprême joie mélancolique, une dernière fierté?

Arthur Tailhand.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

22 mars 1902.

La Convention, avant de se séparer, avait décidé que les deux tiers des conseils législatifs, qu'elle venait d'instituer, seraient pris dans ses rangs. Elle ne laissait au peuple que l'élection directe d'un tiers, sachant bien que, livré à lui-même, il voterait contre elle. Ce fut, en effet, parmi les adversaires du régime révolutionnaire que la nation choisit ses mandataires. Si nos législateurs n'écoutaient que leur désir, ils prendraient évidemment quelque mesure analogue. Ils sentent que le pouvoir leur échappe; ils voient monter contre eux le mépris et l'indignation du pays, et, d'accord avec le gouvernement, ils sont à la recherche d'une combinaison qui les sauve.

Du côté du gouvernement, la tactique est simple. Il emprunte ses procédés aux traditions jacobines en même temps qu'aux exemples de l'Empire. La Convention, à la veille de sa mort, avait fait une loi qui excluait des fonctions publiques les parents des émigrés. Le ministre de la marine, M. de Lanessan, s'est inspiré de ce précédent. Il vient d'envoyer aux ports de guerre une circulaire dans laquelle il fait savoir aux officiers de la flotte qu'il les rendra responsables, non seulement des manifestations qu'ils pourraient faire contre le gouvernement de la défense républicaine, mais encore de celles qui émaneraient de leurs familles. Si celles-ci font de l'opposition au cabinet, si elles adhèrent à la propagande électorale que, selon leur droit, les citoyens entreprennent contre la politique ministérielle, les officiers, le ministre les en prévient, seront exposés à « des répressions très rigoureuses. » Qu'entend-il par leurs familles? Jusqu'à quel degré de

Digitized by Google

parenté poussera-t-il son examen? Dans un temps où il est question de restreindre l'ordre de succession, comptera-t-il comme des parents, dont l'opposition entraînerait la disgrâce des officiers, ceux que des lois nouvelles auraient exclus de leur héritage? Il ne le dit point. Il se contente de laisser planer sur tout le corps de la marine une menace, qui devra, si son calcul se réalise, mettre en échec la liberté électorale. Les organes ministériels n'ont pas manqué d'applaudir à cet odieux artifice; il faut bien se persuader qu'il n'est pas d'iniquité qu'ils n'approuvent, s'ils la croient profitable à leurs intérêts, et dès lors on peut prévoir que l'exemple, donné par M. de Lanessan, sera suivi par tous ses collègues. Comme il n'est guère de Français qui ne soit parent de quelque fonctionnaire, ni de fonctionnaire qui n'ait dans sa famille, à un degré plus ou moins éloigné, quelque adversaire du ministère actuel, la mesure généralisée n'est autre chose que l'interdit jeté sur la nation tout entière; c'est la liberté électorale confisquée au profit du gouvernement.

Il y a un adage qui dit qu'on choisit ses amis, et qu'on ne choisit pas ses parents. C'est la réponse que faisait Louis XVIII aux observations qui lui étaient présentées sur la parenté de je ne sais plus quel fonctionnaire public avec un ennemi déclaré du trône. M. de Lanessan frappe les officiers de marine, dont la famille a le tort de le juger pour ce qu'il vaut. Mais il se réserve le droit de choisir ses amis; on sait qu'en cette matière il a la main heureuse. N'est-ce pas lui qui s'était lié d'amitié avec l'escroc Canivet, et n'est-ce point pour ses relations trop compromettantes avec ce personnage que son collègue d'aujourd'hui, son chef d'hier, M. Delcassé, l'avait révoqué de ses fonctions de gouverneur de l'Indo-Chine? Et voilà l'homme qui prétend contrôler les sentiments des familles des officiers! Voilà celui qui se flatte de les effrayer par cette basse inquisition! Quel régime que celui qui permet de tels scandales! Nous mettons en fait qu'à l'époque où nous sommes, un monarque n'en pourrait donner le spectacle. Les républicains ont le droit de rendre cet hommage au gouvernement de leur choix : il y a des hontes que, seule, la république peut supporter; un autre gouvernement, à supposer qu'il eût l'idée de les renouveler, n'y survivrait pas.

Jules Ferry publia, au temps du second Empire, un livre sur les élections de 1863; il y retraçait avec un soin minutieux et une juste sévérité tous les méfaits de la candidature officielle. Il n'en avait pas assurément oublié un seul. La liste était nombreuse; mais on n'y trouverait rien qui ressemblât à la circulaire de M. de

Digitized by Google

Lanessan. Il faut remonter aux jours de la Terreur pour y rencontrer des inspirations de cette sorte.

Quand un gouvernement en arrive à cette extrémité, on peut être sûr qu'il n'aura garde d'omettre aucun des moyens auxquels ses devanciers ont recouru pour faire triompher leurs candidats. Le *Temps* lui-même remarque que les préfets commencent à intervenir « d'une façon militante », et il note « les bruits fâcheux qui courent sur l'attitude prise par l'administration dans un certain nombre de départements ». Nous ne supposons pas qu'il s'en étonne; il connaît trop bien les gens auxquels il a si souvent donné son appui pour ne pas savoir qu'en travaillant *per fas et nefas* au succès des candidats ministériels, les préfets remplissent précisément la principale mission qui leur a été donnée. Nous en avons l'aveu d'un des anciens fonctionnaires du régime, aujourd'hui candidat dans le Nord. M. Lozé, qui fut préfet de police, aspire maintenant à être député; il s'expliquait l'autre jour devant ses électeurs sur les conditions dans lesquelles on l'avait appelé au gouvernement général de l'Algérie : « Je suis accouru à Paris, leur disait-il, pour faire connaître mes vues, mon programme; on n'a rien voulu entendre. On prétendait m'expédier là-bas avec la seule mission *de faire les élections*. Je me suis refusé à accepter ce rôle. »

M. Lozé était trop difficile. Les préfets sont moins dégoûtés que lui; il n'en est pas un qui n'ait reçu pour consigne de *faire les élections;* s'ils restent à leur poste, c'est qu'ils ont promis d'obéir au mot d'ordre.

Il y en aura peut-être qui diront comme le préfet de la Loire : « La préfecture n'a point de candidats, elle laisse à l'Empire la honteuse institution de la candidature officielle. » Mais ils auront soin d'ajouter avec lui : « Si le jour du vote il m'était donné de déposer dans l'urne un bulletin, ce serait le nom de M. Charles Dorian (c'est-à-dire du candidat du gouvernement) qui s'y trouverait. » C'est ainsi que, tout en la répudiant, on met en pratique « la honteuse institution de la candidature officielle ». Dans les Basses-Alpes, le préfet fera entendre que si les communes veulent qu'on tienne compte de leurs réclamations, il faut qu'elles votent pour M. Hubbard. Dans le Cantal, — car c'est sur tous les points de la France la même méthode, et les conseils de révision ne sont pour les agents du pouvoir qu'une occasion de l'appliquer — dans le Cantal, à Maurs, le conseiller général qui est pourtant un ministériel, se défend de parler politique au banquet qui réunit les maires du canton. Le préfet le reprend aussitôt; il n'admet pas

Digitized by Google

qu'on garde cette réserve : « J'estime au contraire, dit-il, que les maires du canton de Maurs doivent aujourd'hui, surtout à la veille des élections législatives, manifester leurs opinions sincèrement démocratiques; ils acclameront, j'en suis sûr, le candidat dont le programme sera celui du ministère de défense et d'action républicaine »; à Saint-Gaudens, l'adversaire de M. Piou est un radical; il a pour lui tous les socialistes de l'endroit; c'est dire que le gouvernement l'appuie. « Vous pouvez compter, Monsieur Bepmale, lui dit le sous-préfet, sur le concours du gouvernement pour seconder votre œuvre républicaine. »

Ceux qui ont vécu sous le second Empire se rappellent peut-être ce maire qui distinguait entre les volailles du gouvernement et celles de l'opposition. Les républicains en faisaient alors des gorges chaudes; ils n'avaient pas assez de railleries pour ce magistrat municipal qui, du coup, eut son jour de célébrité. Aujourd'hui qu'ils sont au pouvoir, ils jugent que la distinction avait du bon, et ce n'est pas seulement tel ou tel maire isolé, ce sont leurs agents, ce sont leurs préfets qui s'en emparent et qui en usent. La commune de Connautray, dans la Marne, a des vaches atteintes de la tuberculose; leurs propriétaires ont droit, de ce fait, à une indemnité. Le maire la réclame pour eux; que répond le sous-préfet d'Epernay : « Le maire est hostile, avis défavorable. » Ainsi parce qu'un maire est réputé hostile à la politique ministérielle, tous les propriétaires de la commune en pâtiront; on leur appliquera la circulaire que M. de Lanessan dirige contre les familles des officiers de marine. La santé des vaches dépend des opinions de ceux qui les possèdent; elles seront réputées tuberculeuses si leurs propriétaires pensent bien, et leur vaudront par là même une indemnité; elles seront réputées se bien porter, si leurs propriétaires pensent mal, et, dans ce cas, l'indemnité ne sera pas due.

Dans ces conditions, il n'était pas à présumer que la Chambre votât le scrutin de liste. La proposition lui en a été faite par une commission, où dominaient pourtant les membres de la majorité ministérielle; mais ses promoteurs étaient les premiers à ne pas la prendre au sérieux. Ce n'est pas à la fin d'une législature qu'on change le mode de scrutin, et les députés avaient depuis trop longtemps pris leurs dispositions en vue de tenir à leur merci leurs circonscriptions pour s'aviser de détruire à la dernière heure les chances de succès qu'ils s'étaient ménagées.

Ils nous réservaient une autre surprise : c'est le vote d'un projet subitement présenté pour prolonger de deux ans le mandat législatif. La Chambre ne siégeait jusqu'ici que pendant quatre années;

Digitized by Google

elle aura désormais, si le vote est confirmé par le Sénat, une durée de six années. La chose s'est faite en un tour de main. C'est M. Pourquery de Boisserin, devenu fameux par le vandalisme avec lequel il traite, comme maire d'Avignon, les remparts de la cité des Papes, qui a soulevé la motion. En l'absence de M. Waldeck-Rousseau, mais certainement sur son ordre, le ministre de l'instruction publique, M. Leygues, a appuyé la proposition; malgré a résistance de M. Viviani et de M. Pelletan, elle a été adoptée. Il est vrai que depuis des rectifications successives ont changé la majorité en minorité. Mais le vote reste acquis, et l'on assure que le Sénat le ratifiera; il n'est donc pas douteux que ce projet, en apparence improvisé, n'ait été clandestinement concerté entre le gouvernement et ses affidés.

La question de la durée du mandat des Chambres a, de tout temps, provoqué de graves débats; elle a divisé les meilleurs esprits, et l'on ne saurait nier qu'elle ne soulève, dans des sens opposés, des arguments également spécieux. Mais, à l'heure où nous sommes, avec la précipitation qui a été mise à introduire cette question et à la résoudre, il est manifeste que la Chambre n'a eu en vue qu'un expédient destiné à maintenir les députés en plus longue possession du mandat dont ils espèrent le renouvellement. On allègue qu'ayant devant eux un plus grand espace, ils seront moins tentés de céder aux préoccupations électorales, et que leurs œuvres vaudront d'autant plus que les motifs d'intérêt personnel y auront eu moins de part. « Les élections, a dit M. Rouvier, sont trop rapprochées. Qu'en résulte-t-il? Nous sommes moins une Chambre de députés qu'une Chambre de candidats. » On aurait pu lui répondre : « Parlez pour vous. » Mais cette Chambre a senti la confession trop vraie pour s'élever contre elle. L'homme qui la faisait connaissait bien ceux à qui il s'adressait. C'est le même qui, accusé autrefois par eux de malversations, leur disait : « Si je n'avais fait ce que vous me reprochez aujourd'hui, beaucoup d'entre vous ne seraient pas sur ces bancs. »

Ce ne sont pas deux années de plus qui changeront le tempérament de ces députés, et qui leur donneront le désintéressement personnel et le sentiment du devoir dont ils semblent si complètement dépourvus. Elles ne feront que les encourager dans leurs tristes et malfaisantes habitudes; se trouvant plus loin de l'époque à laquelle ils devront rendre compte de leur mandat à leurs électeurs, ils ne seront que plus portés à perdre leur temps dans des luttes stériles, comme ces écoliers qui attendent les derniers jours de l'année scolaire pour se mettre au travail. On s'étonne

Digitized by Google

que ceux qui ont voté la prolongation du mandat législatif n'aient pas été hardiment jusqu'au bout de la voie dans laquelle ils s'engageaient. Après tout, c'est à eux-mêmes qu'ils songeaient, en émettant ce vote. Que ne l'ont-ils déclaré rétroactif, et pourquoi, puisqu'ils étaient en si beau chemin, n'ont-ils pas commencé par décider que, le temps leur ayant manqué pour tenir les engagements qu'ils avaient pris, ils s'octroyaient, afin de les remplir, deux années de plus? Apparemment, ils se persuadent qu'ils bénéficieront de la loi, et, se croyant déjà réélus, ils envisagent d'avance la sécurité relative que leur donnera ce bail de six ans. Ils pourraient se tromper.

« Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui, qui souvent s'engeigne soi-même. »

La déception serait grande, en effet, si ayant pensé se donner six ans pour rester au Palais-Bourbon, les votants n'avaient réussi qu'à s'en voir exclus pour six ans, tandis que leurs adversaires y siégeraient, grâce à eux, pendant ce long intervalle. Dans la crainte d'un tel mécompte, ils n'en seront que plus résolus à *tout* faire pour assurer leur retour, et c'est avec d'autant plus d'ardeur qu'ils voteront ces lois qui, sous prétexte de réprimer la corruption électorale, ne tendent qu'à intimider les populations et à paralyser l'action des candidats adverses. La corruption électorale! En vérité, comme le *Temps* n'a pu s'empêcher de le reconnaître, il faut que cette Chambre ait « de l'aplomb » pour émettre la prétention de la punir chez les autres, alors qu'elle est la première à encourir les pénalités qu'elle édicte. Qu'est-ce donc que ces votes par lesquels elle a promis le service de deux ans, réduit les 28 jours des réservistes, supprimé les 13 jours des territoriaux, accordé aux facteurs, aux instituteurs, aux soldats, des augmentations ou des rations pour lesquelles elle savait bien que les fonds lui manquaient, comme on donne à un homme à boire dans un verre vide, ainsi que l'a remarqué M. Ribot, qu'est-ce que ces résolutions successives, sinon autant d'appels à la corruption, autant de moyens frauduleux de séduire l'électeur et de capter ses suffrages?

Si optimiste qu'on veuille paraître au Sénat, si décidée que soit la commission des finances à soutenir le ministère actuel, elle n'a pu dissimuler l'effrayante situation de nos finances. Le total des dépenses qu'elle propose est supérieur de 64 millions au chiffre qui avait été voté en 1901. Après avoir constaté que, depuis dix ans, ces dépenses augmentaient chaque année de 53 millions, le rapporteur, M. Antonin Dubost, est obligé d'avouer que cette moyenne est

Digitized by Google

encore dépassée, cette année, de 11 millions. Le commission n'arrive à éteindre le déficit qu'en recourant à l'emprunt. La Chambre avait déjà décidé l'émission d'obligations, dites à court terme, jusqu'à 44 millions; le Sénat y ajoute une nouvelle émission de 25 millions; encore est-il certain que l'expédient sera trouvé insuffisant, lorsque le gouvernement présentera les crédits supplémentaires à la sanction du Parlement.

C'est un des traits caractéristiques de nos gouvernants qu'ils ne s'inspirent que des impressions et des intérêts du moment. Ils n'ont aucune vue d'avenir, aucune prévision, aucun souci du sort que leurs œuvres auront préparé à la postérité. Ils ne songent qu'à parer aux nécessités de leur existence présente, et comme ils ne veulent faire aucune économie, comme ils ont besoin de créer à tout instant des sinécures pour des clients qui sont à la fois leurs protégés et leurs protecteurs, ils gaspillent à l'aventure les fonds publics, se disant que, pour combler les vides, ils auront toujours la ressource des emprunts. Ils ne songent à l'avenir que pour le grever des charges qu'ils auront créées et dont ils n'auront pas voulu supporter le poids. Le crédit de la France y sombrera; la nation sera ruinée. Mais ils auront joui.

Le ministère Zanardelli a obtenu, dès la rentrée du Parlement italien, un vote de confiance; il ne l'a dû qu'à l'appui des socialistes. Le discours de M. Giolitti, ministre de l'intérieur, qui répondait au chef des conservateurs, M. Sonnino, avait déjà marqué à gauche l'orientation du gouvernement. Le président du conseil, M. Zanardelli, l'a confirmée, en défendant le projet de loi sur le divorce et en imputant au Vatican l'émotion que ce projet avait excitée dans le pays. C'est alors que M. Costa est venu donner au cabinet sa récompense, ou comme disait autrefois Montalembert à Victor Hugo, applaudi par les révolutionnaires, son châtiment, en lui promettant le vote des socialistes. Mais le concours est dangereux; ceux qui le sollicitent ou qui l'acceptent, on le voit assez en France, deviennent bientôt les prisonniers de ceux qui l'accordent.

Sur la politique extérieure, deux incidents ont signalé la discussion. On a remarqué l'insistance qu'a mise le ministre des affaires étrangères, M. Prinetti, à répéter que le traité commercial passé avec la France, n'avait en rien altéré les relations de l'Italie et de l'Angleterre : « Jamais, s'est écrié le ministre, les rapports italo-anglais n'ont été plus cordiaux et plus intimes. »

Nous n'en sommes pas surpris, et c'est pourquoi nous avons

Digitized by Google

déploré l'empressement par trop obséquieux avec lequel notre ambassadeur au Quirinal, M. Barrère, avait célébré, au commencement de l'année, le rapprochement de la France et de l'Italie. Un peu plus de réserve eût été plus conforme à la vérité des situations comme à la dignité de notre pays.

Dans la même séance du Parlement italien, et aux applaudissements de presque toute la Chambre, un député, M. Barzilaï a fait une double manifestation contre l'Autriche. Il s'est élevé contre l'attitude de l'archiduc héritier, traversant deux fois Rome sans voir le roi, et a envoyé un salut aux terres triestines, « terres italiennes, a-t-il dit, entre les plus italiennes. »

A quelques jours de là, à Vienne, dans le Reichsrath, des députés allemands poussaient à plusieurs reprises ce cri : « Vivent les Hohenzollern. » On conçoit le soulèvement qu'a produit, au sein de l'Assemblée, cet appel à la rébellion. Il révélait, trop tôt pour ceux qui la mènent, mais utilement pour ceux qu'elle vise, la conspiration ourdie contre la dynastie des Hapsbourg. « C'est la première fois, a dit un des représentants des Jeunes-Tchèques, le docteur Kramarsch, que nous entendons, pour notre honte, proférer de pareils cris au Parlement autrichien. Sans doute, ils ne nous apprennent rien que nous ne sachions déjà. Ils sont la conséquence naturelle de la politique pangermaniste. Mais ils auront au moins ceci de bon, nous l'espérons, de dessiller les yeux du gouvernement. »

Entre l'Italie, qui revendique Trieste, et les Allemands qui, jusqu'à Vienne, acclament la dynastie prussienne, on se demande quel rôle joue l'Autriche dans la triple alliance. Le pacte ne doit lui inspirer aucune confiance, et sans doute elle y eût déjà renoncé si elle trouvait dans le gouvernement de la France des garanties de suite et de stabilité. Le procès du colonel Grimm, qui se débat à Varsovie, en révélant l'œuvre de trahison favorisée depuis dix ans par le cabinet de Berlin contre la Russie, jette une nouvelle lumière sur les desseins de l'Empire germanique et devrait commander l'union à tous ceux qu'il menace.

Le promoteur de la guerre du Transvaal, le complice de M. Chamberlain, Cecil Rhodes, est gravement malade; et le peuple, qu'il avait cru anéantir, combat toujours. A ceux qui prétendaient les avoir soumis, les Boërs répondent en capturant lord Methuen; à ceux qui les traitent de bandits et qui, les ayant pris, les fusillent ou les pendent, ils répondent en soignant leurs ennemis blessés et en leur rendant la liberté. L'ancien chef de l'armée anglaise, lord Wolseley, est parti pour le Sud de l'Afrique. Les uns disent qu'il y va

Digitized by Google

pour affaires personnelles, les autres pour essayer une négociation. Souhaitons que cette dernière supposition soit la vraie, et qu'au jour de son couronnement, Edouard VII puisse annoncer à ses sujets et au monde la fin de cette guerre abominable.

C'est aussi la paix, la paix intérieure qu'on voudrait voir assurée à l'Espagne, pour la date prochaine où son jeune roi, Alphonse XIII, ayant atteint sa majorité, prendra possession du trône. Le ministère espagnol s'est reconstitué sous la présidence de M. Sagasta; son existence n'ira pas sans doute au delà du couronnement du roi. Mais la retraite des deux ministres, qui avaient provoqué la crise, lui permettra peut-être de vivre jusqu'à cette époque. M. Urzaï n'avait pu faire prévaloir ses idées sur la réorganisation de la Banque d'Espagne; M. Gonzalès prétendait appliquer sans retard son décret du 19 septembre 1901 contre les congrégations, au risque d'amener, en même temps qu'une rupture avec Rome, le soulèvement des populations catholiques. Ils ont été remplacés, le premier aux finances par M. Rodriganez, et le second à l'intérieur par M. Moret.

Ce n'est pas encore cette fois que le suffrage universel sera établi en Belgique. Après une discussion qui a duré plus d'un mois, la Chambre des représentants a repoussé la proposition. Il n'était question tout d'abord que de l'adopter pour les élections communales et provinciales; car il eût fallu, pour l'appliquer à l'élection des membres des deux Chambres, une révision de la Constitution, révision qui ne peut être décidée que par les deux tiers des voix du Parlement. Mais les socialistes comptaient sur la logique pour étendre à l'ordre politique le suffrage universel, une fois qu'on aurait réussi à lui ouvrir une brèche dans la législation. Leur calcul a été déjoué par l'habile stratégie des conservateurs, qui ont demandé, puisqu'on voulait le suffrage universel, qu'on en fît bénéficier les deux sexes. Les socialistes avaient souvent réclamé ce droit pour les femmes; le jour où on les a mis en demeure de le leur donner, ils ont hésité; il leur a paru que le fruit n'était pas mûr; ils ne se sont pas sentis assez sûrs d'avoir avec eux les femmes de Belgique pour les admettre au scrutin. La tentative a donc échoué; le suffrage universel a été écarté; les socialistes avaient essayé de conjurer le vote par leur appel accoutumé aux coups de force; ils avaient crié: «Révision ou révolution». Ce qui a fait dire à M. de Smet de Naeyer, président du Conseil, « qu'ils réclamaient la révision avec des arguments dont se servent les détrousseurs de grands chemins pour dépouiller les passants ». La réplique était vive; elle a suscité un violent orage; elle n'en était

Digitized by Google

pas moins justifiée. Ces détrousseurs de grands chemins, autrement dit de Parlement, on ne les rencontre pas seulement en Belgique, on les trouve dans d'autres pays. Mais, pour son bonheur et pour son honneur, la Belgique a un gouvernement qui ne consent ni à céder à leurs injonctions, ni à vivre de leur appui.

Paris-Hachette 1902.

Paris-Hachette, dont la sixième année vient de paraitre, est un prodige de typographie, résumant, en un format portatif et commode, une dizaine d'annuaires spéciaux et divers, qui, réunis, coûteraient dix fois davantage et prendraient dix fois plus de place.

Paris-Hachette est l'Annuaire de tout le monde. Son prix, extraordinaire de bon marché, le met à la portée de tous. Soit pour 3 fr. 75, soit pour 10 francs, suivant l'édition, il donne plus de 200,000 adresses, 1,200 portraits des notabilités parisiennes, 800 biographies nouvelles, une centaine d'articles illustrés de portraits et de plans.

Les 200,000 adresses du *Paris-Hachette* comprennent à la fois les adresses commerciales, les adresses administratives et les adresses mondaines, avec tous les numéros des abonnés au téléphone, les adresses conventionnelles télégraphiques, etc.

La liste des rues de Paris du *Paris-Hachette* donne le numéro de l'arrondissement, ce qui permet à la poste d'activer la distribution des lettres.

Dans toutes les divisions du *Paris-Hachette*, l'ordre alphabétique des matières permet d'exécuter toute recherche avec le maximum de rapidité.

A la suite des renseignements usuels et pratiques sur le mécanisme de la vie de Paris, viennent les adresses classées par professions, puis les adresses classées par ordre alphabétique. Dans la quatrième partie se retrouvent toutes les adresses classées par rues et par maisons. La cinquième partie est réservée aux adresses mondaines, avec indication des châteaux et des villégiatures, avec tous les titres et qualités, mention des cercles, nom de Madame, jours de réception, etc.

Paris-Hachette forme un Annuaire unique, un Annuaire complet, intéressant aussi bien Paris que la province, et qui sera consulté à toute heure, sur le bureau du médecin, du magistrat, de l'avocat, du professeur, du rentier, de l'homme d'affaires, dans le salon de l'homme et de la femme du monde, comme dans le magasin de l'industriel et du commerçant.

C'est tout Paris sous la main pour 3 fr. 75, — avec un magnifique plan de Paris.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENT SIXIÈME

(CENT SOIXANTE-DIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

ACKER (Paul). Le théâtre alsacien. 25 janvier. 335.

AVENEL (Vte G. d'). La villégiature d'hiver en Egypte. 10 février. 547.

BAUDRILLART (R. P. Alfred). Un apologiste moderne. L'abbé de Broglie. 25 mars. 1107.

BAUDRILLART (André). Vercingétorix (à propos de l'ouvrage de M. Jullian). 25 février. 767.

BAULNY (baronne C. de). Temps perdu. I. 25 janvier. 252. — II. 10 février. 478. — III. 25 février. 686. — IV. Fin. 10 mars. 907.

BÉCHAUX (A). La vie économique et le mouvement social. 10 février. 579.

BIRÉ (Edmond). Le centenaire de Victor Hugo. 10 février. 432.

BORDEAUX (Henry). La crise du roman. 25 février. 742. — La poésie nouvelle. 25 mars. 1154.

BOURBON (comte Charles de). La situation économique, politique et sociale en Algérie et en Tunisie. I. 25 février. 617. — II. Fin. 10 mars. 871.

BOURELLY (Général). Le mariage des officiers. 25 janvier. 221.

BRENIER DE MONTMORAND (vicomte). La tristesse dans la littérature du dix-neuvième siècle. 10 mars. 927.

CHEVALIER (G.). Les derniers jours de M. Cousin et ses derniers entretiens. 10 février. 562.

Chronique politique. 10 janvier. 191. — 25 janvier. 372. — 10 février. 607. — 25 février. 803. — 10 mars. 1003. — 25 mars. 1203.

DARCY (Jean). A propos de la représentation proportionnelle. Exposé d'arithmétique électorale et parlementaire. 25 janvier. 279.

DELAFOSSE (Jules). Psychologie du député. 25 mars. 1013.

DUPANLOUP (Mgr). Journal intime. II. 10 janvier. 3. — III. Fin. 25 janvier. 382. — C. R. 10 mars. 995.

Ecoles libres (*La question des*). Un avis du Conseil d'Etat. 10 février. 415.

FIEDLER (L.). L'armement antituberculeux en Allemagne. 10 mars. 834 — L'assistance aux convalescents en Allemagne. 25 mars. 1133.

JOLY (Henri). La crise du mariage. 10 janvier. 109.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 mars 1902.

Digitized by Google

JOUBERT (Louis). *Les Œuvres et les Hommes* (chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre). 25 janvier 356. — 25 février. 784.

KANNENGIESER (Mgr). Les universités allemandes contre l'empereur Guillaume (incident Spahn). 10 janvier. 42.

KLEIN (Félix). L'Evangile aujourd'hui. 10 février. 529. — Un renouvellement des études ecclésiastiques. 10 mars. 971.

LANZAC DE LABORIE (Léon de). Portraits et souvenirs historiques. (C. Stryienski : *La mère des trois derniers Bourbons*; marquis d'Hautpoul : *L'éducation du duc de Bordeaux*; Quentin Bauchard : *Etudes et souvenirs sur la deuxième République et le second Empire*; comte de Reiset : *Les débuts de l'indépendance italienne*; des Michels : *Souvenirs de carrière*). 10 janvier. 139. — Une apologie du cardinal Dubois (par le P. Bliard). 25 janvier. 343. — Souvenirs sur Napoléon III et son règne (Stéfane Pol : *La jeunesse de Napoléon III*; G. Bapst : *Le maréchal Canrobert*; comte Fleury : *La France et la Russie en* 1870). 10 février. 511. — Les origines du château de Versailles (par P. de Nolhac). 25 février. 777. — Un émigré attardé (F. Masson : *Mémoires du comte de Moriolles*). 25 mars. 1189.

LAPPARENT (A. de). L'épopée saharienne. La mission Foureau-Lamy. 25 janvier. 201. — Le problème alpin. 25 février. 647. — 20,000 francs pour un gramme. La matière radioactive. 25 mars. 1055.

LA RONCIÈRE (Ch. de). L'armateur Ango et la liberté des mers. 25 février. 718.

LAVOLLÉE (René). La Révolution de 1789 et le temps présent. 10 mars. 813.

LEGER (Augustin). Le relèvement des nègres aux Etats-Unis (Booker Washington : *Up from Slavery*.) 10 février. 449.

MATHIEU (Cardinal). Le concordat de 1801. — II. Les négociateurs. 10 février. 401.

METZ-NOBLAT (A. de). Le tir des fusils de chasse. 25 janvier. 352.

MONTLAUR (M. R.). Le Rayon. Scènes évangéliques. 10 mars. 988.

MORGINS (Louis de). Rossini, d'après sa correspondance publiée par Mazzatinti et Manis. 10 janvier. 71.

NISSON (C.). Intruse. — IV. Fin. 10 janvier. 83.

NOURRISSON (Paul). L'assemblée générale du Grand-Orient de France en 1901. 25 février. 672.

PARVILLE (Henri de). Revue des sciences. 10 janvier. 184. — 10 février. 600. — 10 mars. 996.

PIERRE (Victor). Religieux français en exil (1791-1802). 25 janvier. 293.

REDIER (A.). La France et l'Italie dans la Méditerranée. La question de la Tripolitaine 25 janvier. 237.

ROUVRE (Charles de). L'argent de l'autre. — I. 10 mars. 949. — II. 25 mars. 1068.

TAILHAND (Arthur). Jeanne d'Arc écuyère (par le capitaine Champion). 25 mars. 1201.

VANDAL (Albert). L'éducation historique de la femme. 25 mars. 1039.

VANLAER (Maurice). La conférence de Bruxelles et la question des sucres. 10 janvier. 168.

VEUILLOT (Louis). Lettre inédite sur Mgr Dupanloup. 25 janvier. 383.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME DEUX CENT SIXIÈME.

Digitized by Google

TABLE

DU TOME CENT SOIXANTE-DIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENT SIXIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JANVIER 1902

Le Journal intime de Mgr Dupanloup. — II. 3
Les Universités allemandes contre l'empereur Guillaume, par Mgr KANNENGIESSER. 42
Rossini. — Sa correspondance. par M. Louis DE MORGINS. 71
Intruse. IV. — Fin, par Mme C. NISSON. 83
La Crise du mariage, par M. Henri JOLY. 109
Portraits et souvenirs historiques, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE. 139
La Conférence de Bruxelles et la question des sucres, par M. Maurice VANLAER. 168
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. 183
Chronique politique. 191

2e LIVRAISON. — 25 JANVIER 1902.

La Mission Foureau-Lamy, par M. A. DE LAPPARENT, de l'Institut. 201
Le Mariage des officiers, par M. le général BOURELLY. 221
La Question de la Tripolitaine, par M. A. REDIER. 237
Temps perdu. — I, par Mme la baronne C. DE BAULNY, née Rouher. 252
A propos de la représentation proportionnelle. — Simple exposé d'arithmétique électorale et parlementaire, par M. Jean DARCY. . 279
Religieux français en exil (1791-1802), par M. Victor PIERRE. . . . 293
Le Théâtre alsacien, par M. Paul ACKER. 335
Une Apologie du cardinal Dubois, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE. 343
Le Tir des fusils de chasse, par M. A. DE METZ-NOBLAT. 352
Les Œuvres et les Hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre, par M. Louis JOUBERT. 356
Chronique politique. 372
Journal intime de Mgr Dupanloup. (Fin.) — Une lettre inédite de Louis Veuillot. 382

3e LIVRAISON. — 10 FÉVRIER 1902.

Le Concordat de 1801. — II. Les négociateurs, par S. Em. le cardinal MATHIEU. 401
La Question des écoles libres. — Un avis du Conseil d'État. . . . 415
Le Centenaire de Victor Hugo, par M. Edmond BIRÉ. 432
Le Relèvement des nègres aux États-Unis, par M. Augustin LEGER. 449
Temps perdu. — II, par Mme la baronne C. DE BAULNY, née Rouher. 478
Souvenirs sur Napoléon III et sur son règne, par M. DE LANZAC DE LABORIE. 511
L'Evangile aujourd'hui, par M. Félix KLEIN. 529
La Villégiature d'hiver en Egypte, par M. le vicomte G. D'AVENEL. 547
Les derniers jours de M. Cousin et ses derniers entretiens, avec des lettres inédites, par M. G. CHEVALIER. 562
La Vie économique et le mouvement social, par M. A. BÉCHAUX, correspondant de l'Institut. 579
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. 600
Chronique politique. 607

Digitized by Google

4e LIVRAISON. — 25 FÉVRIER 1902.

En Algérie et en Tunisie. — Situation économique, politique et sociale. — I, par M. le comte Ch. de Bourbon. 617
Le Problème alpin, par M. A. de Lapparent, de l'Institut. . . . 647
L'Assemblée générale du Grand-Orient de France en 1901, par M. Paul Nourrisson. 672
Temps perdu. — III, par Mme la baronne C. de Baulny. née Rouher, 686
L'armateur Ango et la liberté des mers, par M. Ch. de la Roncière. 718
La Crise du Roman, par M Henry Bordeaux. 742
Vercingétorix, par M. André Baudrillart 767
Les Origines du château de Versailles, par M. L. de Lanzac de Laborie. 777
Les Œuvres et les Hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre, par M. Louis Joubert. 784
Chronique politique. 803

5e LIVRAISON. — 10 MARS 1902.

La Révolution de 1789 et le temps présent, par M. René Lavollée. 813
L'Armement antituberculeux en Allemagne, par Mme L. Fiedler. . 834
En Algérie et en Tunisie. — Situation économique, politique et sociale. — IV, fin, par M. le comte Charles de Bourbon . . . 871
Temps perdu. — IV, fin, par Mme la baronne C. de Baulny, née Rouher. 907
Le Mal du siècle. — La tristesse dans la littérature du XIXe siècle, par M. le vicomte Brenier de Montmorand. 927
L'Argent de l'autre, — I, par M. Charles de Rouvre. 949
Un Renouvellement des études ecclésiastiques, par M. Félix Klein. 971
Le Rayon. — Scènes évangéliques, par M. R. Monlaur 988
Le Journal intime de Mgr Dupanloup. 995
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 996
Chronique politique 1003

6e LIVRAISON. — 25 MARS 1902.

Psychologie du député, par M. Jules Delafosse, ancien député. . . 1013
L'Éducation historique de la femme, par M. Albert Vandal, de l'Académie française. 1039
20,000 francs pour un gramme. — La matière radioactive, par M. A. de Lapparent, de l'Institut. 1055
L'Argent de l'autre. — II, par M. Charles de Rouvre. 1068
Un Apologiste moderne. — L'abbé de Broglie, par le R. P. Baudrillart. 1107
L'Assistance aux convalescents en Allemagne, par Mme L. Fiedler. 1133
La Poésie nouvelle, par M. Henry Bordeaux. 1154
Le Dernier des émigrés, par M. L. de Lanzac de Laborie. . . . 1189
Jeanne d'Arc, écuyère, par M. Arthur Tailhand 1201
Chronique politique 1203

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 16, R. DES POITEVINS-S.-JACQUES

Digitized by Google

Félix JUVEN, Éditeur, 122, rue Réaumur, PARIS

Dernières nouveautés, chaque volume : 3 fr. 50

Maurice BARRÈS

Leurs Figures

ROMAN

Ernest DAUDET

e la Haine à l'Amour

Charles FOLEY

Au Téléphone

NOUVELLES

GYP

L'Age du Mufle

ROMAN

NIET

a Russie d'Aujourd'hui

Ch. MAURRAS

Anthinea

D'ATHÈNES A FLORENCE

J.-H. ROSNY

L'Héritage

ROMAN

Ouvrages grand in-8° illustrés, à prix divers.

rice DELPEUCH. — **La navigation sous-marine à travers les siècles.** rix. 7 50

teur FEUVRIER, Ancien médecin du Shah. — **Trois Ans à la Cour de Perse** Ouvrage couronné par l'Académie Française). 7 50

ith GAUTIER. — **Le Livre de Jade** (Tirage à 500 expl. seulement). 7 50

n SÉCHÉ. — **Alfred de Vigny et son temps.** 7 50

phane POL. — **La Jeunesse de Napoléon III,** d'après les lettres inédites de n précepteur Ph. Le Bas, de l'Institut. 7 50

est MAINDRON — **Marionnettes et Guignols** (200 illustr. en noir et en cou- urs). . . . . 20 »

ien DESCAVES. — **La Colonne** (illustr. de Hermann Paul) (Tirage à 500 exem- aires numérotés). . . . . 15 »

Digitized by Google

Le Vêtement fait chez soi

ÉCONOMIE — COMBINAISON NOUVELLE — ÉLÉGANCE

La Mode Illustrée

Journal de la Famille

A résolu le problème difficile de permettre à toutes les femmes de s'habiller dans des conditions inconnues jusqu'à présent d'**élégance** et de **bon marché**, en créant cinq services très pratiques pour toutes les familles :

1° Les Patrons découpés offerts au moyen de bons;
2° Les Patrons sur mesure en papier ou en mousseline;
3° Les modèles de broderies en grandeur d'exécution;
4° La coupe, l'apprêt et l'essayage des étoffes;
5° La prime des bustes et mannequins à toutes les tailles et sur mesures.

Spécimen gratis et franco.

On s'abonne en envoyant un mandat-poste au nom de l'Administrateur, 56, rue Jacob, Paris.

On s'abonne également dans toutes les librairies des départements et dans tous les bureaux de poste.

PRIX DES ABONNEMENTS commençant le 1er de chaque mois.	PREMIÈRE ÉDITION 52 gravures coloriées 24 planches de patrons.			QUATRIÈME ÉDITION Avec 52 planches coloriées à part, une dans chaque n°.		
	3 MOIS.	6 MOIS.	12 MOIS.	3 MOIS.	6 MOIS.	12 MOIS
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Seine et Seine-et-Oise	3 »	6 »	12 »	6 75	13 »	24 »
Départements	3 50	7 »	14 »	7 »	13 50	25 »
Tous les pays de l'Union postale	4 25	8 50	17 »	7 50	15 »	30 »

Au moment du renouvellement de la Saison

TOUTES LES DAMES

DOIVENT VISITER LE

SALON DES PATRONS DE LA MODE ILLUSTRÉE

2, *rue de l'Université*, 2

pour pouvoir faire elles-mêmes

TOUS LEURS VÊTEMENTS

ON Y TROUVERA :

PATRONS PAR BONS - PATRONS SUR MESURE

COUPE, APPRÊTS, REPRODUCTIONS DE BRODERIES

Bustes, Mannequins

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DUE JUL 10 '37

Digitized by Google

Digitized by Google